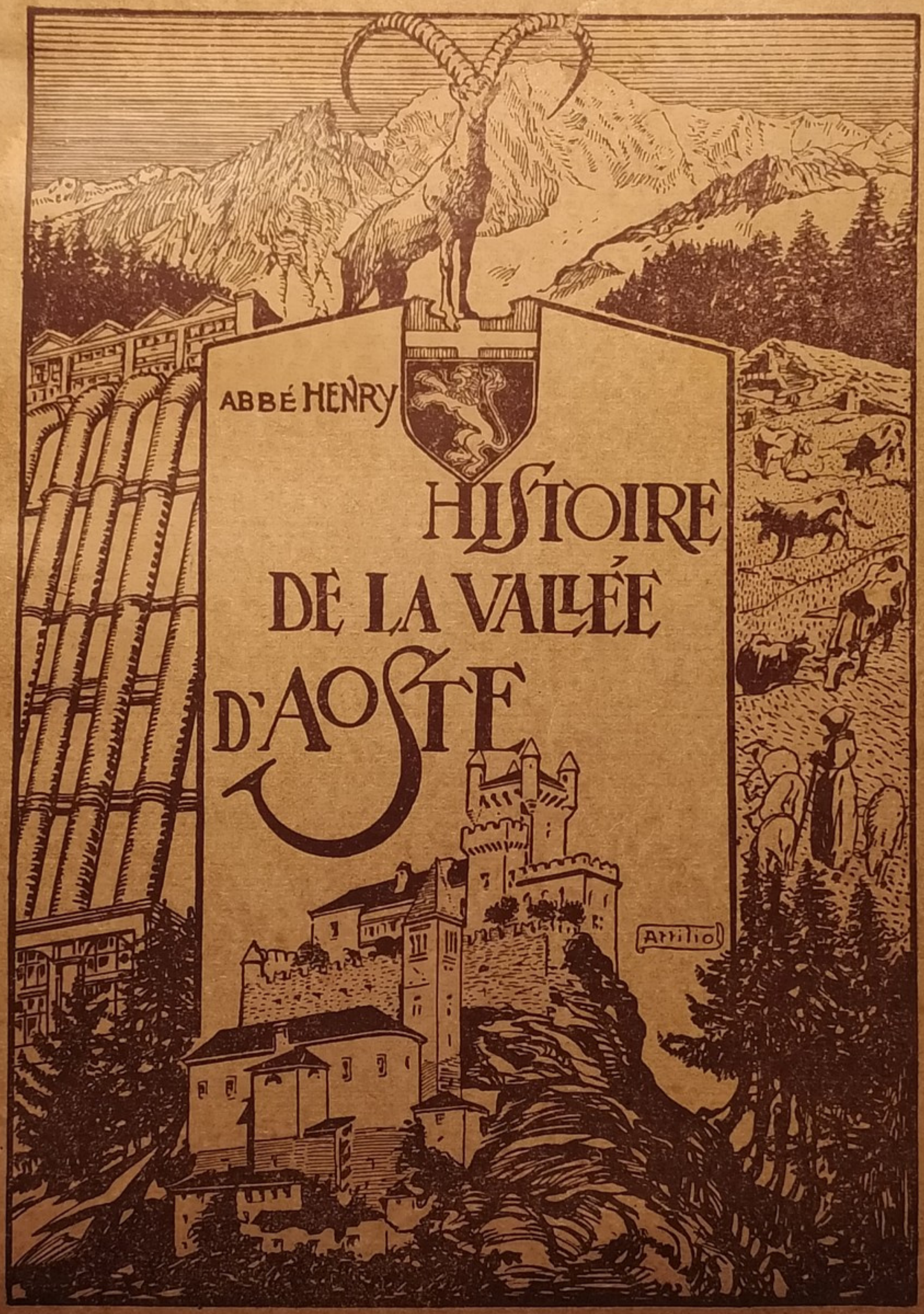
ABBÉ HENRY
HISTOIRE
DE LA VALLÉE
D'AOSTE
Attilio

HISTOIRE POPULAIRE

Religieuse et Civile

DE LA

VALLÉE D'AOSTE

HISTOIRE POPULAIRE

Religieuse et Civile

DE LA

VALLÉE D'AOSTE

la première et la plus antique terre du

ROYAUME D'ITALIE

PAR

L'ABBÉ HENRY

—*—

Un livre qui ne fait pas
du bien ne vaut rien.

AOSTE
SOCIÉTÉ ÉDITRICE VALDOTAINE
(Imprimerie Catholique)
1929 - An VII

APPROBATION

de S. G. Monseigneur CALABRESE

ÉVÊQUE D'AOSTE

Monsieur l'abbé HENRY,
Curé de Valpelline.

J'ai lu du commencement à la fin votre livre **Histoire Populaire, Religieuse et Civile, de la Vallée d'Aoste,** et je puis vous assurer que je l'ai profondément goûtée, car elle a été pour moi une vraie friandise intellectuelle.

Permettez donc, Monsieur le Curé, que je vous adresse mes compliments et mes félicitations pour la bonté de votre ouvrage. Vous ne faites pas l'historien, dites-vous, mais seulement le narrateur; je remarque cependant que votre livre traite à peu près de tous les points d'histoire concernant la Vallée d'Aoste, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ceci prouve que vous ne vous contentez pas d'être un parfait connaisseur de vos admirables montagnes et de leurs cimes sublimes, mais que l'histoire du vaillant petit peuple qui habite le pays est loin de vous être inconnue. Ainsi, plus qu'un compilateur, vous paraissez comme un vrai historien, d'autant plus estimable que vous êtes modeste.

Je ne doute pas que votre livre, écrit avec une agréable nonchalance et dans un style simple et populaire, sera lu avec

plaisir et avec utilité non seulement par le peuple, mais aussi par les personnes instruites qui voudront connaître les gloires d'un petit peuple dont le but a été d'accomplir de grands exploits, mû par sa foi en Dieu et par son fidèle attachement aux autorités constituées et surtout à la glorieuse Maison de Savoie.

Recevez, Monsieur l'abbé, le témoignage de mon profond respect.

Aoste, le 3 Mai 1929.

✠ Cl.-Ange-Joseph, *évêque.*

PRÉFACE

—»«—

Ce petit livre est écrit dans le but de donner une petite idée de l'histoire de la Vallée d'Aoste, soit aux Valdôtains, soit aux étrangers qui viennent chaque année plus nombreux chez nous. C'est un manuel populaire, sans aucune prétention scientifique. Je ne fais pas l'historien, mais seulement le narrateur : aussi, je ne cite pas les sources, et je n'entre dans aucune discussion. J'ai puisé mes renseignements principalement dans l'*Histoire de l'Eglise d'Aoste,* en 10 volumes, de Mgr Duc : plusieurs chapitres ont même été emportés de toute pièce. Sans ce grand ouvrage, ce petit résumé n'aurait pas pu être écrit. J'ai aussi puisé beaucoup dans les publications du chanoine Pierre-Etienne Duc. En dehors de ces deux sources, j'ai glané dans les écrits des Valdôtains tout ce que j'ai pu trouver qui répondait à mon but. Conformément au décret du pape Urbain VIII, les quelques faits merveilleux rapportés ici et les titres de *Bienheureux* donnés à plusieurs pieux personnages sont remis au jugement de l'Eglise. La présente histoire s'étend jusqu'à l'année courante 1929 : les derniers chapitres parlent des œuvres grandioses accomplies chez nous par le Gouvernement Fasciste.

Valpelline, le 1er mai 1929. - An VII.

Abbé Henry.

CARTE des PAR
de la VALLI

AR L' ABBE J. HENRY
AR GIORGIO COSIMO MUSSINO

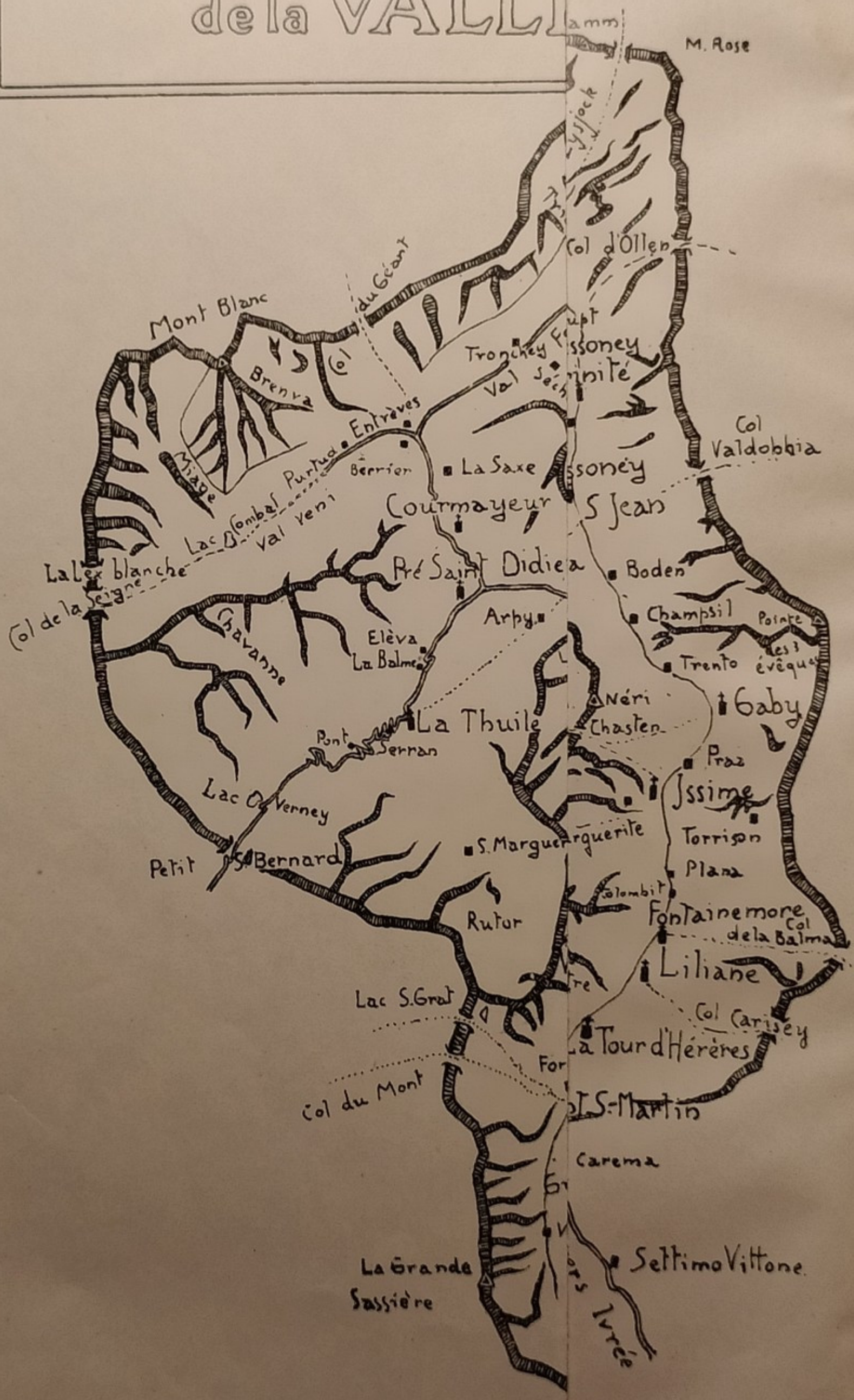

CARTE des PAROISSES de la VALLÉE d'AOSTE

COMPOSÉE PAR L'ABBÉ J. HENRY
DESSINÉE PAR GIORGIO COSIMO MUSSINO

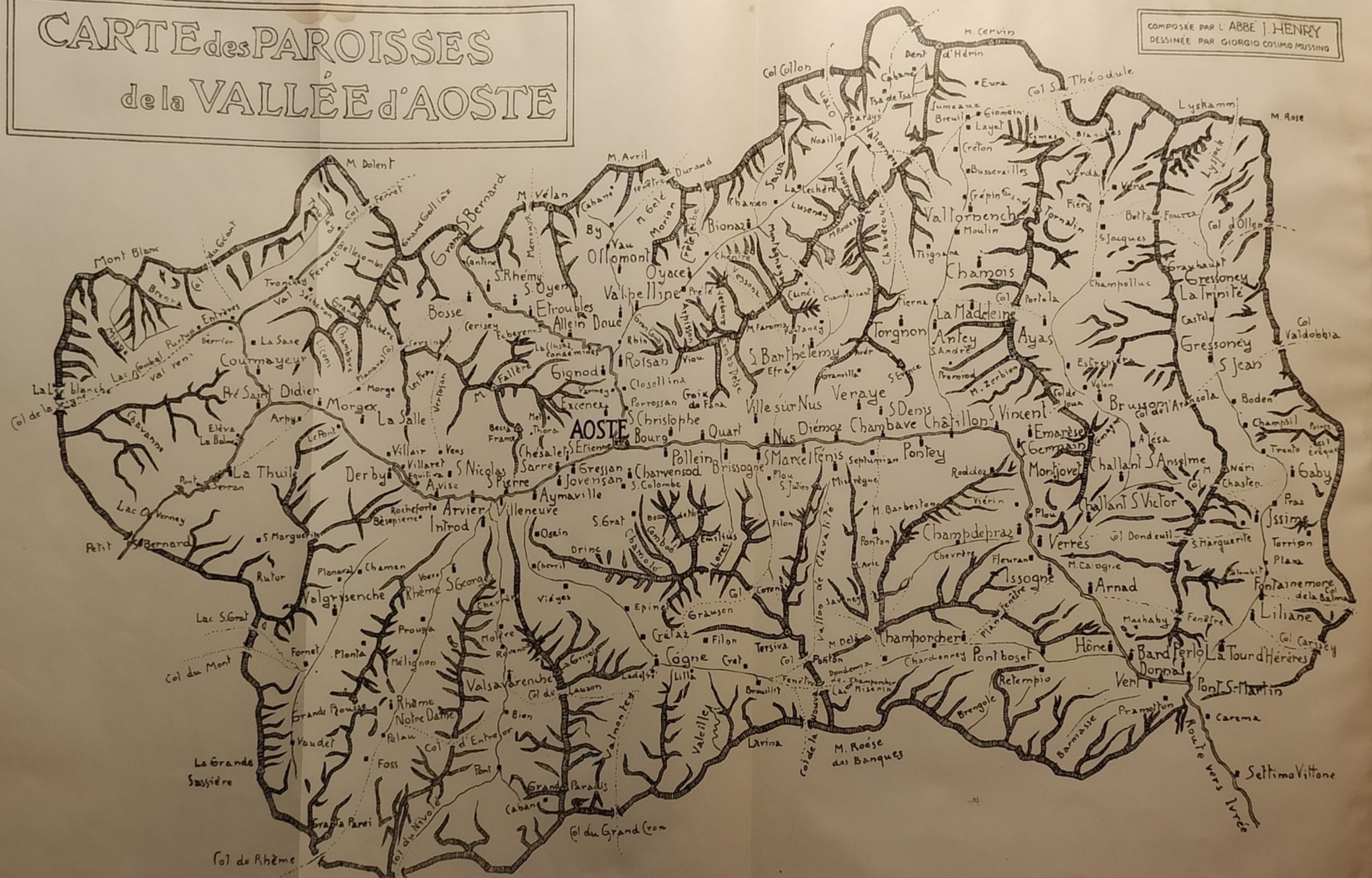
M. Cervin
Col Collon
Dent d'Hérin
Eura
Col S. Théodule
Lyskamm
M. Rose
Mont Blanc
M. Dolent
Col du Géant
Grand Golliaz
Grand S. Bernard
M. Vélan
M. Avril
Durand
M. Gelé
Morion
Oyace
Ollomont
Valpelline
Bionaz
Saxa
La Lechère
Luseney
Vallorenche
Moulin
Chamois
Col Portola
La Madeleine
Antey
S. André
Ayas
Torgnon
Fierna
S. Barthélemy
Efra
Verraye
Ville sur Nus
S. Denis
Châtillon
S. Vincent
Brusson
Col d'Arcola
Gressoney
La Trinité
S. Jean
Col Valdobbia
Boden
Champsil
Trento
Gaby
Issime
Fontainemore
Liliane
Col Carisey
La Tour d'Hérères
Pont S-Martin
Carema
Settimo Vittone
Route vers Ivrée
Col d'Ollen
Champlluc
S. Jacques
Fiery
Verra
Lyskamm
Cretton
Busserailles
Grépin
Moulin
Tsignana
Layet
Breuil
Jumeaux
Giomein
Cabane
Tsa de Tsan
Pperays
Noaillo
Chanen
Cabane
By
Vau
Cantine
S. Rhémy
S. Oyen
Etroubles
Allein
Doue
Bosse
Cerisey
Echevennoz
Gignod
Roisan
Closellina
Porrossan
Excenex
Varney
Fallère
Rhio
Viou
Cundé
Champlaisant
Fontaney
Fénis
Septumian
Pontey
Diémoz
Nus
Quart
Bourg
AOSTE
S. Christophe
S. Etienne
Pollein
Brissogne
S. Marcel
Plou
S. Julien
Charvensod
S. Colombe
Gressan
Jovensan
Aymaville
Villeneuve
Arvier
Introd
Sarre
Chesalet
Derby
S. Nicolas
S. Pierre
Avise
Villaret
Equilivaz
Villair
Vens
Arpy
Morgex
La Salle
Pré Saint Didier
La Thuile
Courmayeur
La Saxe
Entrèves
Berrier
Morge
Planaval
Col
Ferret
Val Ferret
Val Sapin
Val Veny
Lac Combal
Lac de Verney
Petit S. Bernard
S. Marguerite
Rocheforte
Bésepierre
Rutor
Planaval
Chamen
Valgrisenche
Rhême S. Georges
Vers
Chevrière
Molère
Prouya
Mélignon
Fornet
Plonta
Lac S. Grat
Col du Mont
Grande Rousse
Rhême Notre Dame
Vaudet
Pelau
Foss
Col d'Entre or
Pont
La Grande Sassière
Grand Paréi
Col du Nivolet
Col de Rhême
Grand Paradis
Cabane
Col du Grand Cron
Valsavarenche
Col de Lauson
Bien
Valnontey
Valeille
Larina
Col de la Tour
M. Roése
des Banques
Vallon de Clavalité
M. Barbeston
Ponton
M. Arie
Champdepraz
Chevrère
Fleuran
Issogne
Verrès
Col Dondeuil
S. Marguerite
M. Calogne
Arnad
Machaby
Fenêtre
Hône
Bard
Perlo
Donnas
Vent
Pramotton
Barmasse
Champorcher
Pont Bozet
Chardonney
Retempio
Brengole
Lac de Champorcher
Misenin
Fenêtre
Brouillis
Cogne
Cret
Lillaz
Crétaz
Filon
Tersiva
Col
Ponton
Grauson
Epinel
Vieyes
Osein
Drine
Cherril
S. Grat
Col
Corona
Emilius
Lores
Chamolé
Gambon
Orsia
Tsa
Ferrex
Grand Golliaz
Tsanteleina
Grivola
Tsaleya
Tsa de Tsan
Ferret
Col du Géant
Mont Blanc
Brenva
Miage
Lac Combal
Val Veny
Val Sapin
Tronchey
Val Ferret
Col Ferret
Col Chamberi
Grand Rochère
Col Planaval
Licony
Les Fres
Verlaz
Sarreyer
Cerisey
Echevennoz
La Ruaz
Condémines
Rhio
Viou
Cundé
Champlaisant
Fontaney
Arbaron
Fénis
Tsa
Chanlivet
Vessonaz
Prélé
Verdaz
Arbaron
Grand Cly
Fallère
Mellet
Thora
Becca France
Chesalet
Sarre
Gressan
Jovensan
Aymaville
Villeneuve
Arvier
Introd
Rocheforte
Bésepierre

HISTOIRE POPULAIRE

religieuse et civile

DE LA

VALLÉE D'AOSTE

De 1200 avant Jésus-Christ à Jésus-Christ

1200 — 0

---

1. — Les Salasses.

Les Valdôtains ont pour ancêtres les Salasses qui sont les premiers habitants connus de la Vallée d'Aoste. Les Salasses s'adonnaient à l'agriculture, à la chasse, à la pêche et à l'exploitation des mines. Ils occupaient non seulement ce qu'on appelle aujourd'hui la Vallée d'Aoste, mais débordant dans la plaine jusqu'au delà d'Ivrée, ils tenaient plus ou moins tout le Canavais et une partie du Biellais jusqu'à Salussola. Les Salasses étaient une fraction des Celtes et avaient pénétré en Vallée d'Aoste sous la conduite de leur chef *Cordelus* ou *Cordelianus*, vers l'an 1200 avant Jésus-Christ, par quelques-uns des nombreux cols qui bordent au nord notre vallée : ils eurent ici une petite capitale qu'ils appelèrent *Cordèle*, du nom de leur chef.

Les Salasses professaient la religion druidique qui était alors la religion d'une partie des peuples du nord de l'Europe. Les Druides adoraient un Être suprême, croyaient à l'immortalité de l'âme et à un état futur de récompense ou de châtiment. Ils n'avaient généralement point d'idoles ni de temples : comme Moïse et les anciens Juifs, ils croyaient qu'on ne doit au Seigneur que des monuments faits avec des pierres brutes que la main de l'homme n'a point touchées ni taillées (Exode xx, 25). Les monuments laissés par les druides, constitués de pierres brutes, s'appellent *dolmens*, *menhirs*, *cromlechs*.

Depuis 10 siècles environ, les Salasses travaillaient pacifiquement leurs campagnes et exploitaient leurs mines sans penser à s'agrandir ni à chercher noise aux peuples limitrophes. Mais ils n'avaient pas pris garde à l'allure menaçante d'une grande puissance qui avait résolu de subjuguer toute la

terre : les Romains. Dans cette lutte inégale, le petit peuple des Salasses dut succomber, puis disparaître. Les Salasses vendirent toutefois chèrement leur peau.

L'an 141 avant J.-C., les Romains envoyèrent pour les attaquer le consul Appius Claudius avec une nombreuse armée. Mais les Salasses lui infligèrent une sanglante défaite sous Ivrée près de Verolengo. Les Romains perdirent dans cette bataille 10000 combattants. Vaincu, le même Appius Claudius se fit donner une autre armée et, l'ayant réunie à celle de son collègue Cécilius Métellus, il écrasa cette fois, aux environs de Mazzè, les Salasses qui perdirent dans la lutte 5000 hommes. Pour faire la paix, les Salasses durent céder aux Romains tout le Canavais et leur laisser libre le passage à travers la Vallée d'Aoste pour se rendre en Gaule et en Germanie.

Voulant consolider leur conquête, les Romains fondèrent, l'an 100 avant J.-C., la ville d'Ivrée *(Iporedia)* sur l'emplacement d'un bourg salasse appelé Ivry et la munirent d'un gros corps de troupes ; puis ils mirent la main à la construction, à travers la Vallée d'Aoste, de cette magnifique route romaine large de 5 à 6 mètres, qui sera complétée et parachevée dans tous ses détails après l'installation définitive des Romains en Vallée d'Aoste, et dont on voit encore aujourd'hui d'imposants vestiges, ponts (Ponts Romains à Pont-Saint-Martin et à Aoste), roches taillées (à Donnas), pierres milliaires (Diémoz : *ad decimum lapidem ;* Nus : *ad nonum lapidem ;* Sciettoz : *ad sextum lapidem ;* Quart : *ad quartum lapidem)*, etc. . . Depuis Aoste, cette route se bifurquait : un tracé allait en Helvétie et en Germanie par le *Summum Penninum* (Grand-Saint-Bernard) ; l'autre tracé, dont il existe encore divers pans de murs sur le territoire d'Arvier, allait en Gaule par l'*Alpis Graia* (Petit-Saint-Bernard). Pour garder cette route, les Romains laissèrent çà et là de petits détachements de soldats qui devaient veiller à la sécurité des transports. C'est cette route que Jules César parcourut fréquemment entre les années 57 et 47 à l'occasion de la conquête des Gaules.

Mais le joug romain pesait lourdement sur les Salasses. Quoique encore libres, ils n'étaient cependant plus maîtres chez eux, puisque les Romains allaient et venaient sur leur territoire comme en pays conquis. D'un autre côté, les Romains ne pouvaient guère s'accommoder de cette situation précaire. Aussi des escarmouches avaient-elles lieu souvent. Les Salasses faisaient des incursions jusqu'à Ivrée, molestaient les Romains au passage, réussirent même une fois à s'emparer de la caisse militaire, et faisaient payer de forts péages lorsqu'ils le pouvaient. La situation devenait intolérable de part et d'autre. Les Romains jurèrent d'anéantir ce petit peuple qui osait encore les braver. L'empereur Auguste, au comble de sa gloire, envoya contre eux son lieutenant Térence Varron Murena avec ordre de les exterminer. Celui-ci, soit par les armes, soit par la perfidie, eut enfin raison de cette population de montagnards, et afin qu'elle ne lui nuisît plus à tout jamais, il l'arracha de son sol et la dispersa : huit mille hommes valides furent incorporés dans les légions romaines et trente-six mille vendus à l'encan à Ivrée comme esclaves. C'était l'an 23 avant J. C. Il ne resta dans la vallée que des femmes, des enfants, des vieillards et des hommes insaisissables, cachés dans les vallons les plus reculés de la montagne. Ce sont ces débris du peuple des Salasses qui, s'alliant avec les soldats romains et les étrangers, repeuplèrent la Vallée d'Aoste.

Quant à Térence Varron, pour assurer sa conquête et établir définiti-

vement les Romains en Vallée d'Aoste, il fonda, au centre de la Vallée, au confluent du Buthier et de la Doire, probablement près de la petite capitale des Salasses, l'actuelle ville d'Aoste, qu'il appela *Augusta Prætoria* du nom de l'empereur *Auguste*, et la peupla de 3000 soldats vétérans *prétoriens* auxquels il donna les meilleures terres d'Aoste et de la vallée centrale ; puis il bâtit à l'entrée de la ville un orgueilleux arc honoraire pour commémorer sa victoire définitive sur les malheureux Salasses.

A la distance de 2000 ans environ, que nous reste-t-il aujourd'hui des Salasses? Bien peu de vestiges. La trace la plus profonde qui nous reste d'eux est peut-être la langue. Le patois actuel de la Vallée d'Aoste conserve encore un très grand nombre de mots salasses ou celtes. Ces mots prononcés autrefois par les Salasses nos ancêtres sont arrivés jusqu'à nous : ils se sont unis en route, sur le chemin des siècles, avec des mots de la langue latine, puis des langues bourguignonne, provençale et française, et ont formé le patois actuel, amalgame de la langue de tous les peuples qui ont occupé, envahi ou dominé la Vallée d'Aoste.

En fait de localités, une bourgade appelée encore aujourd'hui *Salassa*, dans les terres d'Ivrée, indiquerait l'étendue de la domination des Salasses dans le Canavais. En Vallée d'Aoste, nous avons un mas dit de *Cordèle* à Jovensan et un autre à Pré-Saint-Didier : l'un ou l'autre, plus probablement le premier, aurait été la capitale des Salasses. D'autres placent cette capitale, peut-être avec plus de raison, à Saint-Martin-de-Corléans : ce mot de Corléans serait une corruption de *Cordeleanus*, *Cordelus*. A La Salle aurait existé une bourgade salasse, d'où le nom de *Sala*. L'Académie de Saint-Anselme possède trois monnaies d'or, en caractères inconnus, que l'on croit être des Salasses.

Sur le terrain nous trouvons aussi des vestiges des Salasses. Un beau monument qui nous reste d'eux est le *cromlech* du Petit-Saint-Bernard, appelé aussi *Cercle d'Annibal*. C'est un cercle elliptique de 84 mètres par 72. La périphérie est marquée par des pierres brutes de forme arrondie, à moitié enfoncées dans le sol, distantes les unes des autres de trois mètres. Ces pierres sont actuellement au nombre de 46 : la route nationale coupe ce cercle dans son milieu. C'est dans ces espèces d'enceintes que les prêtres druides des Salasses accomplissaient les cérémonies religieuses et promulguaient les lois.

Une autre trace, peut-être encore plus authentique, des Salasses est le chemin qu'ils ont laissé à travers la colline de Donnas, à la hauteur de la région des châtaigniers, et qu'on appelle encore le *chemin des Salasses*. Cette route, en partie taillée dans le roc, en partie constituée d'un pavé en pierre, est encore visible aujourd'hui en 5 ou 6 endroits. Elle commence à deux cents pas environ au couchant du hameau de La Garde, passe par les villages de Piatse, Plan de Mana, Piole, Albart de Donnas, et finit à Albart de Bard : elle a une largeur moyenne de 2 m. 30. En 1700 on voyait encore à Châtillon, le long de la Doire, une vieille route soutenue par de puissantes murailles : c'était une *route des Salasses*.

2. — La Ville d'Aoste romaine ou Augusta Prætoria.

Térence Varron, comme nous l'avons dit, fonda à l'endroit même où il avait placé son camp, vers l'an 23 avant Jésus-Christ, la ville d'Aoste sur un plan grandiose et régulier que nous pouvons complètement reconstituer au-

jourd'hui, puisque murailles et bâtiments se trouvent encore sur place. Naturellement, Varron ne fit que donner le plan et commencer l'exécution des travaux, car il fallut un certain nombre d'années pour bâtir complètement la ville. La ville d'Aoste romaine une fois bâtie fut d'une beauté et d'une régularité merveilleuses.

L'*arc honoraire* d'Aoste, appelé aussi *arc de triomphe d'Auguste*, est le plus ancien arc élevé en l'honneur des Césars, antérieur même d'une dizaine d'années à celui de Suse; et quant aux *remparts*, aucune ville d'Europe, Rome même, ne peut se vanter d'avoir sur pied, dans un tel état de conservation, les murs du siècle d'Auguste.

A l'entrée de la ville, nous trouvons d'abord le *Pont Romain*, ou *Pont de pierre*, aujourd'hui en partie enfoui dans le sol, mesurant 17 mètres de corde et construit de gros blocs carrés de poudingue pris à Gressan. Le Buthier coula une dizaine de siècles sous ce pont; puis, à une époque inconnue, peut-être aux environs de l'an 1000, dans une crue énorme, il l'obstrua de matériaux et se creusa un nouveau lit plus au couchant, où l'on fit un autre pont, d'abord en bois, puis en pierre. Le pont actuel date de 1862. Le terrain compris entre l'ancien cours du Buthier et le nouveau lit était appelé, dans le moyen âge, « *Entre les deux Buthiers* ».

Du Pont Romain, la route, rectiligne, passait sous l'Arc d'Auguste et traversait ensuite la ville dans son milieu de part en part, en sorte que, du Pont Romain on pouvait voir la Porte Décumane qui était à l'extrémité occidentale de la Ville. On compte 147 mètres du Pont Romain à l'*Arc d'Auguste*. Cet arc magnifique (réparé en 1912) qui mesure m. 8,89 de large et m. 11,50 de haut, avec son bel attique, et ses deux grandes statues (aujourd'hui disparues) placées dans les deux niches, servait de sentinelle avancée à la ville, dont il était encore séparé par un intervalle de 347 mètres.

La ville était renfermée dans quatre murailles orientées vers les 4 points cardinaux et formant un énorme rectangle. Les murailles du nord et du sud ont chacune 724 mètres de long, et celles du levant et du couchant 572 mètres, ce qui donne une aire de 414128 mètres carrés. Ces murs, ou remparts, étaient élevés en moyenne de 8 m. 50 et revêtus extérieurement de pierres de taille. Au sommet, courait un cordon en saillie, et sur ce cordon un parapet haut de 1 m. 80. (Se rappeler que le sol était, selon les endroits, de 2 à 5 mètres plus bas que le sol actuel : on doit l'exhaussement du sol aux alluvions successives déposées par le Buthier.)

La grand'route pénétrait en ville par la *Porte Prétorienne*. Ici, se changeant en grande rue, elle prenait le nom de *Rue Prétorienne*, et, toujours rectiligne, traversait la ville, la partageant en deux parties égales et venait aboutir à l'autre extrémité de la ville, à la *Porte Décumane* (près du Plot). Cette porte, à trois entrées comme la Porte Prétorienne, mais beaucoup plus simple, eut ses restes démolis en 1812 par un arrêté du préfet impérial du département. La Porte Prétorienne, aussi en poudingue, est formée de deux ordres parallèles d'arcades se correspondant parfaitement et séparés entre eux par un intervalle de 12 mètres appelé *Cours d'Armes*, où se tenaient les soldats pour la garde. Chaque rangée d'arcades a trois portes : celle du milieu, destinée aux chars, est large de 7 mètres; les deux autres, moins élevées et destinées aux piétons, ont une largeur de 2 m. 65. Toutes ces portes étaient ornées de statues, de frises et d'élégantes colonnades.

La grande rue centrale, soit *Via Prætoria,* avait 9 mètres 46 de large. Elle était bordée, d'un côté et de l'autre, de trottoirs pour les piétons, trottoirs correspondant aux arcades latérales des portes Prétorienne et Décumane. Cette rue principale était coupée à angle droit et à lignes équidistantes par trois autres rues allant du midi au nord. La ville était ainsi composée de 8 grands rectangles, dont 4 au nord de la grand'rue et 4 au midi. Quant aux portes de la ville, il n'y en avait probablement que 4 : la Porte Prétorienne et la Porte Décumane, au centre des murailles est et ouest de la Ville; puis la *Porta Principalis Dextra* (plus tard Porte Béatrix ou Bramafam), qui conduisait au Pont Suaz *(pons suavis),* et la *Porta Principalis Sinistra* (appelée plus tard Porte de Saint-Etienne), d'où partait la route qui menait au Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard). D'autres portes (*Perthuis*, *Pailleron*, etc.), furent ouvertes successivement, dans les remparts, au cours du moyen âge.

Sur les murs de la Ville, s'élevaient 18 bastions, ou tours carrées se prolongeant en dedans et en dehors des murs. Ces bastions occupaient l'extrémité de chaque rue. La Tour du Pailleron, réparée en 1892, donne les dimensions et la forme de ces bastions. Ces 18 bastions servaient de corps de garde et de magasins à munitions. Ils étaient tous distribués à intervalles réguliers. Il y en avait d'abord 4, aux quatre angles de la ville, un par angle; puis 4, d'un côté et de l'autre des deux portes de la rue centrale, c'est-à-dire deux à la Porte Prétorienne et deux à la Porte Décumane; puis 6, dont trois sur la muraille nord et trois sur la muraille sud, séparés les uns des autres par un intervalle de 169 mètres; enfin 4 autres encore, à savoir deux sur la muraille du levant et deux sur la muraille du couchant : donc en tout 18. Ces bastions communiquaient par des portes avec le chemin de ronde : ce chemin, construit sous le parapet, et large de m. 4,17, faisait tout le tour des remparts à l'intérieur.

La grande rue de la ville était pavée de grandes dalles polygonales. A 1 m. 33 sous le sol, courait l'égout principal, où venait aboutir un système régulier de petits égouts.

La ville, ainsi protégée et aménagée, se peupla bien vite de maisons dans les rectangles prédisposés à cet effet. Les 3000 prétoriens s'allièrent avec les débris des Salasses restés dans la Vallée. A eux, se joignirent bientôt des employés, des commerçants attirés par la position exceptionnelle de la ville, située au point de bifurcation des deux grandes artères internationales. Puis des familles patriciennes de Rome (dont il existe encore aujourd'hui de nombreuses pierres mortuaires) vinrent apporter luxe et richesse à la nouvelle cité, qui fut régie comme les grandes villes romaines : par des duumvirs, des décurions, des édiles, des questeurs, pour les choses civiles; par des sévirs et des flamines ou prêtres, pour le culte des divinités païennes.

On mit ensuite la main à la construction des édifices publics : théâtre, amphithéâtre, forum, thermes ou bains.

Du *Théâtre*, qui était au nord des Portes Prétoriennes, il reste encore aujourd'hui un orgueilleux mur massif de 22 mètres de haut, à 4 étages, aux fenêtres carrées et arquées. Il est construit sur un plan analogue à celui du théâtre de Pompéi. Il était fait pour contenir 3 à 4 mille spectateurs.

L'*Amphithéâtre* était au nord du Théâtre. Les ruines en sont visibles dans l'enclos du Couvent de Saint-Joseph, où l'on remarque encore aujourd'hui huit arcades disposées en lignes courbes. Les diamètres respectifs de

ce grand édifice ellipsoïdal étaient de 86 et de 73 mètres. Il avait à l'origine soixante arcades, et pouvait contenir 15000 personnes, c'est-à-dire le tiers de la population, qu'on fait remonter à 45000. (Ce sont des chiffres peut-être exagérés.) Dans les écrits du moyen âge, il est appelé Colisée ou Palais Rond, *Palatium Rotundum*. C'est le plus ancien édifice de ce genre que l'on connaisse, après celui de Statilius Taurus à Rome. Mais ce dernier est entièrement détruit, tandis que le nôtre montre encore ses restes imposants.

Le *Forum* était un vaste portique double. (Il est encore aujourd'hui en parfait état de conservation, au couchant de la Cathédrale, entièrement enfoui sous le sol. Il fut déblayé en partie, entre les années 1910 et 1916.) De tous les édifices romains, c'est celui qui occupe le plus vaste emplacement. C'est un rectangle qui mesure 86 m. 80 du levant au couchant et 95 m. 20 du nord au midi. Il ne comprend que le rez-de-chaussée, couvert d'une toiture. Il est constitué par deux grands corridors, ou coursives parallèles, communiquant entre eux par une série d'arcades. La hauteur des coursives est de 4 m. 75, et la largeur complexive des deux corridors, de 7 m. 60. Les arcades qui divisent les nefs et en soutiennent les voûtes sont au nombre de 67, dont 21 dans la direction du levant au couchant, et 23 dans chacune des ailes de l'édifice allant du nord au midi. Les piliers sont espacés de 2 m. 35 les uns des autres. C'est quelque chose de grandiose à voir encore actuellement. L'onclos renfermé dans le rectangle du forum avait dans son centre un grand temple païen hexastyle (à six colonnes), dont on aperçoit encore la base dans les fondations de l'archidiaconé, et deux autres petits temples tétrastyles (à quatre colonnes de front), disposés en face de lui et adossés au mur intérieur de l'enclos. Les murs périmétraux du forum n'avaient absolument aucune ouverture. Les coursives recevaient la lumière par trente fenêtres d'environ un mètre carré qui s'ouvraient dans l'enclos. Le Forum n'a pas été rempli par des alluvions du Buthier, vu qu'il était protégé contre ses débordements, d'abord par les remparts, et ensuite par ses fortes murailles; mais il a été rempli en partie par la terre meuble et les débris de toutes sortes qu'y ont jetés les constructeurs des maisons.

Les Thermes, soit Etablissement de Bains Publics, se trouvaient là où est construit aujourd'hui le grandiose édifice de l'Ecole Normale. Dans les excavations faites en 1897, on en mit au jour les fondements, on en retrouva les vasques en ciment, les amphores, de gros tubes en plomb qui amenaient dans la ville l'eau de Saumont (sur la rive gauche du Buthier).

Tous ces beaux monuments qu'on admire encore aujourd'hui ont fait appeler la ville d'Aoste moderne la *Rome du Piémont* ou la *Rome des Alpes*.

Telle est la ville luxueuse aux portes de laquelle l'apôtre Saint Pierre et ses compagnons viendront bientôt prêcher.

Aux alentours de la ville vinrent s'établir de grandes familles romaines qui y acquirent de vastes biens-fonds auxquels elles laissèrent leurs noms : nous avons ainsi le *fundus Calventianus* (plus tard Calvensol, Charvensod), le *fundus Tarentianus* (Tarensod), le *fundus Gratianus* (Graczan, Gressan), *Joventianus* (Jovensan), *Bebianus* (Bebian), *Porrectianus* (Porreczan, Porrossan) . . . . . Deux riches propriétaires, Aimus et Avilius (d'où est venu le nom d'*Aymavilles*) construisirent, l'année 3 avant J.-C., sur le torrent de Cogne, à la région du Pondel, le célèbre aqueduc dit du Pondel, haut de 52 mètres. Cet aqueduc, constitué d'un pont à une seule arche, a deux passages de 50 mètres de long l'un au-dessus de l'autre : c'est le passage infé-

rieur qui semble avoir servi à la conduite de l'eau. A l'extérieur, au-dessus du cintre, on lit l'inscription suivante, gravée en magnifiques caractères romains : *Imp. Cæsare. Augusto. XIII. Cos. Desig. C. Avilius. C. F. C. Aimus. Patavinus. Privatum;* c'est-à-dire : pont privé construit par C. Avilius et Aimus de Padoue, (sous l'empereur César Auguste désigné consul pour la 13e fois). C'est peut-être le monument romain le mieux conservé. Il est bien fait pour donner une idée du caractère grandiose des ouvrages du peuple-roi.

3. — La Vallée d'Aoste païenne.

Les Romains, maîtres de la Vallée d'Aoste, imposèrent aux Salasses vaincus le culte des divinités nationales. La religion druidique disparut.

A Aoste, dans l'enceinte du Forum romain, ils construisirent plusieurs temples, comme nous l'avons déjà dit. Un autre temple, dédié à la déesse Diane, s'éleva sur l'emplacement actuel de la Cathédrale. (La pierre de cet autel de Diane se trouve aujourd'hui au cloître; elle porte cette inscription : *Salvius Myro IIIIIIvir Augustal Dianæ sacrum*, c'est-à-dire : Salvius Myro sévir augustal a consacré cet autel à Diane.)

Deux autres temples furent érigés, l'un près de la Collégiale actuelle (sur l'emplacement du vieux cimetière de Saint Laurent : des fouilles, faites en 1845, mirent au jour de nombreuses dalles de marbre formant le pavé d'un péristyle), et l'autre à Châtel-Argent, sur le rocher du château au pied duquel est situé le bourg de Villeneuve. Ces deux temples furent plus tard desservis par un collège de prêtres païens appelés sévirs augustaux. Les Sévirs augustaux, *sex viri augustales*, étaient un collège de six prêtres institués par Tibère (14-37) pour honorer l'empereur Auguste, élevé par lui au rang des dieux. (Une inscription trouvée dans la chapelle du château de Villeneuve, inscription murée aujourd'hui dans une maison du bourg homonyme, mentionne les *sex viri augustales*).

Jupiter ou *Joux*, le grand Dieu des Romains, avait temple et statue sur les hauts cols aujourd'hui du Grand-Saint-Bernard et du Petit-Saint-Bernard. Au Grand-Saint-Bernard, où il détrôna le Dieu des Salasses, *Pen* ou *Penn*, il prit le nom de *Jupiter Pennin*. Ces deux cols furent appelés : le premier, Mont-Joux, *Mons Jovis*, et le second, Petit-Mont-Joux, *Mons minoris Jovis*, et plus tard, après l'an 900, Colonne Joux, *Columpna Jovis*.

A Emarèse, établit sa demeure un pontife ou prêtre païen, appelé aussi roi, *rex;* d'où les noms de : *Regia* (demeure du roi ou du prêtre, Rèse), *Ima Regia* (demeure inférieure, Emarèse), *Summa Regia* (demeure supérieure, Sommarèse). En 1797, un berger trouva dans la terre, au pied d'une roche à Sommarèse, sept statues en cuivre d'environ 30 centimètres de hauteur, représentant diverses divinités païennes, toutes placées en ligne sur une urne carrée de pierre ollaire contenant des cendres. C'était probablement le tombeau d'un prêtre païen sacrificateur.

Le dieu *Apollon Belenus* reçut les hommages religieux à Sarre et à Arvier aux villages respectifs de Belun, et *Mars Vintius*, divinité nationale des Allobroges (Savoyards), fut honoré au village de Vens (Vins) sur Saint-Nicolas.

Il a fallu bien des siècles pour que la Vallée d'Aoste, d'abord toute païenne, devînt peu à peu toute chrétienne. Dès la fin du 4e siècle, l'empereur Théodose avait bien fait démolir les statues des faux dieux qui trô-

naient encore sur les Alpes : *Jovis simulacra in Alpibus constituta deposuit*, mais des restes de paganisme se cachaient encore dans nos montagnes. Ce ne fut que vers l'an 800 que saint Grat, puissamment aidé par l'autorité de Charlemagne, attaqua le paganisme dans ses derniers retranchements et l'extirpa de la Vallée d'Aoste. Il renversa à Verrès l'idole de Mars. Sur les ruines de cette idole, les fidèles élevèrent plus tard deux statues colossales en marbre, l'une en l'honneur de saint Grat, et l'autre en l'honneur de saint Gilles le titulaire du couvent. Ces statues furent ensuite transportées dans le couvent, où on les voyait encore en 1837.

Il semble que quelques restes du paganisme se maintinrent plus obstinément dans la basse vallée du Lys, dont les habitants sont parfois affublés du nom de *pagan* (païens).

Les Sarrasins et les brigands qui leur succédèrent remirent en honneur sur les cols du Mont-Joux et du Petit-Mont-Joux le culte païen de Jupiter ; mais ce ne fut que pour peu de temps : saint Bernard éleva sur les débris des idoles renversées ses deux fameux hospices.

Premier siècle
De Jésus-Christ à l'an 100 après Jésus-Christ.
0 — 100

4. — Pilate traverse la Vallée d'Aoste vers l'an 37.

Pilate, qui avait condamné à mort Jésus-Christ par faiblesse, ayant ensuite été convaincu de différents crimes, fut relégué à Vienne dans les Gaules, l'an 37, par l'empereur Caligula. D'après la tradition, il traversa la Vallée d'Aoste pour se rendre par le Petit-Saint-Bernard dans le lieu de son exil. A Nus, il s'arrêta chez un patricien romain dont il avait été l'ami : d'où le nom de *Château de Pilate* donné à la villa où il reçut l'hospitalité, villa qui fit place plus tard au château fort en partie encore debout de nos jours. A Aoste, il logea dans un quartier auquel son séjour fit donner le nom de *Maconseil* (mauvais conseil). La rue qui tendait à ce quartier fut de même appelée *Rue de Maconseil* (de malo consilio). Une charte de 1400 mentionne dans ce quartier une vieille salle appelée *Salle de Pilate*. La religion catholique n'a pas cependant été portée dans la Vallée d'Aoste par ce singulier aventurier qu'était Ponce Pilate.

5. — Saint Pierre - Saint Barnabé - Saint Denis - Les premiers Chrétiens. (50 - 100)

Le christianisme s'implanta bien vite en Vallée d'Aoste, certainement déjà du vivant des Apôtres. Nous savons, en effet, que les Apôtres ou leurs disciples prêchèrent l'Evangile dans tous les pays alors connus de la terre. Comment n'auraient-ils pas prêché à Aoste, qui était à la bifurcation des

deux grandes routes internationales et le passage obligé pour se rendre d'Italie en Gaule et en Germanie.

Oui, le fait de l'implantation est certain. Mais comment ce fait eut-il lieu? Ici, il y a beaucoup d'obscurités. Nous n'avons point de documents écrits de cette époque. Mais nous avons, par contre, un document bien plus sûr : la tradition orale et écrite, transmise d'une génération à l'autre et parvenue jusqu'à nous. La tradition peut se tromper dans les détails, mais non dans la substance.

Donc, d'après la tradition, saint Pierre lui-même, le chef des Apôtres, en se rendant vers l'an 58 dans les Gaules par l'Helvétie, annonça le Christianisme à la Vallée d'Aoste.

Du haut de la Porte Prétorienne, il prêcha aux soldats et aux habitants de la cité d'Aoste et leur annonça le mystère de la Sainte Trinité. Il offrit aussi en cet endroit le Saint Sacrifice de la Messe. En souvenir de ce fait à jamais mémorable, on construisit sur les Portes Prétoriennes un oratoire sous le titre de la Sainte Trinité, oratoire dont on apercevait jusqu'à ces derniers temps les restes au-dessus du grand arc du côté du levant. Cet édicule présentait un avancement triangulaire sur le haut de la façade orientale de la porte. Mais, plus tard, à cause de sa position incommode, cet oratoire fut abandonné, et l'on bâtit dessous, au rez terre, sur le niveau de la rue, la petite chapelle actuellement existante, dédiée aussi à la *Sainte Trinité*. Cette dernière chapelle est très ancienne et peut être rapportée aux environs de l'an 1000. Le pape Alexandre III, dans sa bulle du 20 avril 1176 adressée à Aymon, évêque d'Aoste, la cite déjà comme devant payer des dîmes à l'évêque. Quoi qu'il en soit, le nom de la Sainte Trinité devint si populaire que la Porte Romaine aux trois arcs perdit son nom de Porte Prétorienne et fut appelée simplement par le peuple : *la Trinité*. Encore à notre époque presque toutes les années, le dimanche de la Trinité, en souvenir de la prédication du Prince des Apôtres, les enfants du Bourg, et les enfants seuls, accompagnés de leur curé, vont en procession à l'oratoire de la Trinité.

Saint Pierre aurait aussi prêché et célébré sur l'endroit alors découvert, aujourd'hui caché dans la Collégiale de Saint-Ours, appelé : *le Meusset*.

Ce qui confirme la tradition sur le passage à travers la Vallée d'Aoste de saint Pierre ou de ses compagnons, c'est l'antiquité et le grand nombre d'églises et de chapelles mises sous le vocable de saint Pierre et qui se trouvent toutes échelonnées sur la route consulaire qu'il a dû suivre. A Ivrée, les paroisses de Bollengo, de Burolo, d'Ivrée, de Settimo Vittone; dans notre diocèse, les paroisses importantes et centrales de Donnas, de Châtillon, de Saint-Pierre, ont pour titulaire le Chef des Apôtres. A Aoste, la crypte de la Collégiale et la Collégiale elle-même sont sous son vocable. A la descente du Grand-Saint-Bernard, du côté du Valais, nous trouvons la paroisse de Bourg-Saint-Pierre; puis de Martigny, de Saint-Pierre de Clages; puis la paroisse de Saint-Maurice, dont l'hôtel de ville porte encore aujourd'hui fièrement l'inscription : *Christiana sum ab anno LVIII*, c'est-à dire, je suis chrétienne depuis l'année 58; puis Genève, dont la cathédrale s'appelle aussi Saint-Pierre. A la descente du Petit-Saint-Bernard vers la Savoie, nous trouvons la paroisse de Séez qui a pour titulaire saint Pierre; saint Pierre a toujours été le patron du diocèse, d'abord au Château de Jacquème sur Moutiers, puis à la cathédrale même de Moutiers. Ivrée, Sion, Genève et Moutiers ont donc les mêmes traditions que nous sur le passage de saint Pierre : cela ne fait que confirmer de plus en plus la thèse valdôtaine.

Les disciples de saint Barnabé semblent aussi avoir, après saint Pierre, visité la Vallée d'Aoste, confirmé les néophytes dans la foi et pris soin du troupeau nouvellement formé.

Saint Denis, premier évêque de Paris, en se rendant en Gaule envoyé par le pape saint Clément, vers la fin du premier siècle, à la tête de onze missionnaires, paraît aussi avoir séjourné dans la Vallée d'Aoste et augmenté par ses prédications le nombre des chrétiens. Cela explique le culte qu'il a dans plusieurs paroisses du diocèse, et notamment dans la paroisse de Saint-Denis qui l'a choisi pour patron. Le fait suivant tend à le confirmer : saint Denis construisit à Paris quatre oratoires dédiés respectivement à la *Ste Trinité*, à la *Ste Vierge*, à *S. Pierre* et à *S. Etienne*. Or ces quatre titulaires, et précisément les 4 mêmes, sont ceux des quatre vieux temples d'Aoste ; et, depuis 20 siècles, ils n'ont pas changé : 1° *chapelle de la Sainte-Trinité*, aux Portes Prétoriennes, 2° Cathédrale, ou *Notre-Dame*, 3° *Collégiale de Saint-Pierre et de Saint-Ours*, 4° église de *Saint-Etienne*, appelée autrefois Basilique, parce qu'elle fut édifiée sur un cimetière de martyrs, près des remparts.

Combien d'autres Saints, avant et après saint Denis, n'auront-ils pas aussi répandu, dans leur passage à travers la Vallée d'Aoste, la semence de la foi, accru le nombre des premiers chrétiens, arrosé peut-être de leur sang le sol que nous foulons !

Deuxième et troisième siècles.

100 — 300

6. — Le premier temple.

En suite des prédications des Apôtres et des premiers saints, de petites communautés de chrétiens se formèrent de ci de là, dans les principaux centres. La plus importante fut naturellement celle qui se constitua dans la cité d'Aoste. Il ne fut pas permis de pratiquer publiquement la religion catholique avant Constantin (306-337). On devait célébrer la Sainte Messe en secret, dans des caves, dans des souterrains, dans des granges, dans les appartements supérieurs des maisons, dans les forêts, sous des barmes . . . ; les prêtres devaient se cacher. Ainsi, inutile de chercher des églises avant le décret constantinien de l'an 313.

Toutefois, s'il n'y avait pas d'églises, il y avait cependant des lieux de réunion pour les chrétiens. La loi romaine des Douze Tables défendait d'ensevelir les morts dans l'enceinte des villes. On enterrait donc hors des murs. Les premiers chrétiens, qui ne voulaient pas reposer même après leur mort dans un lieu affecté aux païens, pourvoyaient à l'acquisition d'une localité destinée à recevoir leurs dépouilles ainsi que les corps de ceux qui étaient martyrisés pour la foi. Là, sur les tombeaux des martyrs était dressé un autel pour la célébration du Saint Sacrifice de la Messe. La loi romaine,

au moins aux époques de ralentissement des persécutions, ne s'opposait pas à cette espèce de culte.

L'emplacement de la crypte de l'église actuelle de la Collégiale, située hors des remparts, répondait parfaitement aux conditions exigées par la loi. Aussi, fut-elle tout de suite choisie pour être le lieu de sépulture et, par conséquent, de réunion et de culte des premiers chrétiens. C'est certainement le premier oratoire consacré, dans la Vallée d'Aoste, au culte catholique.

On l'appelle aujourd'hui le *Meusset* (lieu caché) ou *Confession de Saint-Ours*. Dans la primitive Eglise, la *Confession* était l'endroit, le souterrain, dans lequel un ou plusieurs chrétiens étaient enterrés après avoir *confessé* Jésus-Christ en versant leur sang pour lui. Au Meusset, ont été enterrés les premiers chrétiens, les martyrs des premiers siècles de l'Eglise Valdôtaine. Un vieux processionnaire du 12e siècle nous dit que lorsque la procession entrait dans la Confession de Saint-Ours, on chantait ces mots : *Isti sunt qui viventes in carne plantaverunt Ecclesiam sanguine suo :* ici reposent ceux qui pendant leur vie ont planté l'Eglise de leur sang. Là dans la Confession, après les premiers chrétiens, tinrent à honneur d'être aussi enterrés les saints les plus marquants de l'Eglise Valdôtaine : saint Ours, saint Gal, saint Grat, saint Joconde, le B. Boniface de Valpergue. . . .

Mais allons donc visiter maintenant, avec vénération, le monument le plus ancien de la foi catholique dans notre diocèse. Cette confession, ou chapelle, telle qu'elle existe aujourd'hui, est située au dessous du chœur de la Collégiale de Saint-Ours. On y descend par deux escaliers, situés au nord et au midi, lesquels ont chacun douze degrés en marbre, déjà bien usés par les visiteurs. Ce double escalier sert à éviter la rencontre et la confusion de ceux qui entrent et de ceux qui sortent. Neuf colonnes de pierre, chacune d'un seul bloc, soutiennent la voûte de la chapelle. Ces colonnes, toutes romaines pour la forme, sont cependant presque toutes différentes, parce qu'elles ont été prises de ci de là, parmi des monuments romains en ruine : les unes sont rondes, d'autres carrées, deux sont pentagones; les unes sont de marbre d'Aymavilles, d'autres de grès, une de tuf. Cette chapelle a un autel, où l'on célèbre souvent la sainte messe. Le buste de saint Ours y est exposé sous un pavillon soutenu par six colonnes de marbre d'Aymavilles, d'ordre dorique. A travers le moyen âge, un chapelain desservait la Confession de Saint-Ours.

7. — Persécutions et martyrs. Saint Julien. Saint Jean de Purtud. Saint Didier. Saint Ours. (100 - 300)

Pendant la période de 300 ans environ, il y eut dix persécutions contre les chrétiens. Le démon, voyant que le culte catholique prenait pied, poussait les empereurs romains à publier des édits de mort contre ceux qui professaient la nouvelle religion de Jésus-Christ. Vingt-cinq millions de martyrs furent ainsi égorgés dans toute l'étendue de l'empire romain. Depuis Néron jusqu'à Dioclétien, et spécialement sous l'empereur Adrien (117-138), la communauté naissante des chrétiens de la Vallée d'Aoste fournit elle aussi son fort contingent de martyrs.

A Aoste, les chrétiens étaient égorgés dans l'Amphithéâtre (V. page 5). Les spectateurs se rangeaient en cercle sur ces murailles massives et les bêtes féroces étaient enfermées dans des constructions aux voûtes solides.

Là moururent sous la dent des tigres et des lions et sous les imprécations des spectateurs païens, des milliers de chrétiens valdôtains, nos pères dans la foi. La terre de cet enclos est une terre sainte et bénie, imprégnée comme elle est du sang des Martyrs. Heureusement cette terre n'est pas livrée aujourd'hui à la profanation, car depuis plus de 600 ans elle est occupée par des religieuses, celles de Sainte-Catherine d'abord, pendant plus de cinq siècles, et depuis 1831, par les Sœurs de Saint-Joseph.

Les chrétiens qu'on ne mettait pas à mort étaient réduits en esclavage ou condamnés aux travaux des mines. Ils étaient envoyés, entre autres localités, dans les villages de *Miserègne*, à Fénis, et de *Dolonne*, à Courmayeur, aux environs desquels existaient des mines en activité : là ils expièrent, au milieu des souffrances et de rudes travaux, leur attachement à la religion.

A Fénis subit le martyre saint Julien, qui fut précipité du haut de la montagne qui domine l'entrée du vallon de Clavalité et qui porte aujourd'hui le nom de *Mont-Saint-Julien*. On éleva d'abord un oratoire et ensuite une chapelle à l'endroit où s'arrêta son corps, qu'on dit être enfermé dans l'épaisseur du mur. Saint Julien était employé aux travaux des mines au hameau de Miserègne ou Miseroni, près duquel existent encore aujourd'hui des tas de scories. Ce hameau était appelé en latin *vicus servorum misericordiam clamantium*, c'est-à-dire village des esclaves criant miséricorde. Les habitants de Fénis célèbrent la fête de saint Julien, le premier jeudi du mois de mai de chaque année, en se rendant processionnellement à la susdite chapelle.

A Courmayeur, le village de Dolonne est dominé par le Mont-Chétif, appelé autrefois *Mons captivus*, Mont Cheytey ou Choyty, à cause probablement des esclaves *captifs* qui travaillaient à ses pieds aux durs travaux des mines. Parmi ces esclaves martyrisés pour la foi dans ce village, on signale saint Jean de Purtud, qui fut déjà honoré peu de temps après sa mort, comme le prouve le fait suivant : saint Ambroise s'étant rendu, en 387, en ambassade dans les Gaules auprès de l'empereur Maxime, vit, à la cour du prince, saint Martin évêque de Tours, et saint Victrice évêque de Rouen. A son retour à Milan, il députa le prêtre Cario pour porter à ces deux illustres prélats des reliques des corps de saint Gervais et de saint Protais, qu'il avait découverts l'année précédente. Le messager étant arrivé à la cité d'Aoste, l'évêque d'Aoste saint Eustachius, ou Eustase, lui remit pour les deux évêques des reliques de « Saint Jean martyrisé chez les Salasses ». Cario, poursuivant sa route, franchit le Mont-Joux, et reçut à Octodurum (Martigny) de l'évêque saint Théodore, ou Théodule, deux fioles du sang des Martyrs Thébéens, l'une destinée à saint Martin et l'autre à saint Victrice. Cario reprit ensuite son chemin et remit toutes les reliques aux deux saints prélats. En possession de son précieux trésor, et transporté d'une sainte joie, saint Victrice, dans un discours public, remercia Ambroise, Eustachius et Théodore de leur don inappréciable et chanta sur un ton vibrant d'émotion les louanges de tous ces saints, qu'il appelle la multitude des citoyens célestes. Quant à saint Martin, il déposa respectueusement ces reliques dans son église Cathédrale. Cette église ayant été incendiée sous l'évêque Euphronius, saint Grégoire son successeur en 557 s'empressa de la reconstruire. En la rebâtissant, il eut le bonheur de recouvrer les reliques qu'on croyait perdues : elles étaient conservées sous une grande pierre, dans la chapelle appelée le trésor de saint Maurice. Le martyr saint Jean de Courmayeur a donc partagé, à Rouen et à Tours, les honneurs du culte religieux avec les Saints

Martyrs connus dans l'histoire. A Courmayeur, la tradition de saint Jean de Purtud est encore aujourd'hui bien vivante; cependant il n'y a pas de trace de son culte. Tout le monde affirme que c'était à Purtud et sous le Glacier actuel de la Brenva que se trouvait la primitive église de Courmayeur.

A Pré-Saint-Didier, sous la persécution de Septime-Sévère, en 202, fut martyrisé le prêtre saint Didier. La tradition locale rapporte que saint Didier était un prêtre émigré de Lyon. Ce prêtre avait la coutume d'aller s'asseoir et de prêcher sur un petit plateau soutenu par une roche qui se trouve au-dessus du bourg actuel et au pied de la forêt. Dès lors, la localité a porté le nom de Pré-Saint-Didier. Ce saint est invoqué le 6 février.

Signalons encore le clerc saint Ours, martyr, à Aoste. Celui-ci accompagnait saint Théoneste à Rome. Dans leur retour, après avoir visité saint Ambroise à Milan, les deux voyageurs se rendirent dans les Gaules, en passant à travers la Vallée d'Aoste. A Aoste, saint Ours fut saisi par les païens et martyrisé. C'était vers l'an 380. On célèbre la fête de saint Ours martyr, le 30 octobre.

Et, en fait de noms de martyrs dans la Vallée d'Aoste, c'est à peu près tout ce que nous avons. Mais s'il ne nous reste que les noms de 3 ou 4 martyrs, il nous reste par contre encore beaucoup de noms de localités où il y eut des martyrs. Ces localités sont désignées en général sous le nom de Martorey, *Martaurium*, *Martyrolium*, et sont situées à peu de distance des bourgs. Citons les localités de Martorey qu'on trouve à Aoste, à Verrès, à Donnas, à Courmayeur : ces noms indiquent qu'en ces endroits ont souffert et ont été enterrés des martyrs.

Ainsi s'écoulèrent, dans la Vallée d'Aoste, comme dans tout l'empire romain, les trois premiers siècles du christianisme, dans les transes, dans les prières, dans les pénitences, dans les persécutions.

Quatrième siècle. — 300 - 400

8. — Martyrs de la Légion Thébéenne : S. Maurice, S. Victor, S. Solutor, S. Bès (S. Porcier), S. Evence, S. Didier, S. Défendant (302).

Un fait qui eut un retentissement immense dans la Vallée d'Aoste fut le massacre-martyre de la Légion Thébéenne, qui arriva au-delà du Grand-Saint-Bernard, le 22 septembre 302.

Cette légion, composée de 6600 soldats, tous chrétiens, sous les ordres du général Maurice, était incorporée à l'armée romaine de l'empereur Maximien Hercule. Cet empereur, de retour d'une guerre dans le nord, arriva à Martigny et se prépara à passer le Mont-Joux ou Grand-Saint-Bernard pour rentrer en Italie. Mais avant d'engager son armée dans les défilés de la terrible montagne, il voulut offrir un sacrifice à Jupiter ou Joux, à qui cette montagne était consacrée, afin d'en obtenir une traversée favorable. La

Légion Thébéenne, qui était à l'arrière-garde (dans la localité appelée aujourd'hui Saint-Maurice), fut invitée à prendre part à ce sacrifice au dieu païen. Mais comme elle était toute chrétienne, et d'autre part, fermement encouragée par saint Maurice et ses autres chefs, elle refusa net, préférant se laisser égorger plutôt que de rendre ses hommages à d'autres qu'à Jésus-Christ. Maximien, dans sa colère, pour l'intimider, la fit d'abord décimer une première fois, puis une seconde fois; enfin, voyant qu'il ne pouvait la faire renoncer à Jésus-Christ, il la fit entourer de son armée et égorger complètement. Et ces six mille six cents soldats chrétiens, qui auraient pu ou échapper ou vendre chèrement leur vie, présentèrent tous volontairement leur cou aux bourreaux et se laissèrent tuer jusqu'au dernier plutôt que de renoncer à la religion. L'emplacement où eut lieu ce massacre, appelé d'abord *Tarnade*, puis *Agaune*, s'appelle aujourd'hui *Saint-Maurice* du nom du saint Général de la Légion Thébéenne. On y bâtit quelque temps après, le célèbre couvent de Saint-Maurice, où furent recueillis et déposés les restes des corps de tous ces saints soldats.

Les soldats de la Légion Thébéenne furent vite invoqués comme des saints d'abord dans l'endroit et successivement dans les environs et dans la Vallée d'Aoste en particulier. Saint Maurice surtout vit son culte se répandre rapidement chez nous. Les anciennes églises de Brusson, de Fénis, de Moron (Saint-Vincent) se hâtèrent de le prendre comme protecteur. Il devint même plus tard le patron de notre Etat.

La Vallée d'Aoste vénère encore plusieurs autres soldats de la Légion Thébéenne, soldats qui ne se trouvant pas présents à ce massacre, et, étant allé prêcher ailleurs, furent martyrisés plus tard en différents endroits. Ce sont : saint Victor, saint Solutor, saint Bès et saint Porcier, saint Evence, saint Didier et saint Défendant.

Saint Victor fut martyrisé le 30 septembre à Soleure en Suisse, et a été pris pour patron par Roisan et Challant-Saint-Victor.

L'officier saint Solutor (fête 28 novembre) fut martyrisé près d'Ivrée, à Caravino, où il s'était mis à prêcher. Il eut la tête tranchée. Son corps recueilli par Ste Julienne d'Ivrée fut transporté à Turin pour être réuni à ceux de ses compagnons Adventor et Octave qui avaient été martyrisés à Turin dans la région de Valdocco. Les premiers chrétiens d'Issogne choisirent pour leur patron saint Solutor, appelé par eux S. Soleutro, et lui dédièrent la chapelle de Fleuran ou Fieuran, où ils font sa fête le 20 janvier.

Saint Bès prêcha à Cogne dont le chef-lieu était alors au promontoire du Crêt (1900 m. environ). Après avoir gagné bien des âmes à Jésus-Christ, il franchit la montagne et passa dans le Valsoana, diocèse d'Ivrée dont Cogne faisait alors partie. Mais découvert bientôt dans les montagnes de Campiglia, il y fut cruellement massacré. Les chrétiens de Campiglia recueillirent sa dépouille et l'inhumèrent dans le creux d'un rocher. Une chapelle (2047 m.) fut élevée là en son honneur, et il y est fêté le 10 août. Les fidèles de Cogne partagent encore aujourd'hui avec ceux de Campiglia et de cinq autres paroisses environnantes le droit d'y présider chaque sept ans les fonctions pastorales : ils traversent à cette occasion le Col de la Nouva (2933 m.).

Un compagnon de saint Besse fut saint Porcier qui donna le nom à Champorcher ; mais de ce saint Porcier il n'y a aucune trace de culte. La tradition, cependant, toujours vivante à Champorcher, rapporte que saint Porcier se sépara à Cogne de son ami saint Bès, et tandis que celui-ci passait dans le Valsoana, saint Porcier traversa la Fenêtre de Cogne (2858 m.) et vint s'établir

aux alentours du Lac Miserin. Là, se faisant berger, il enseigna aux pâtres les principes de la religion catholique. Passant ensuite au culte extérieur, il construisit un petit oratoire et y plaça une statue de la Sainte Vierge par lui grossièrement sculptée. Telle est la légende. Ce qui vient l'appuyer et la renforcer, c'est que, en l'honneur de saint Porcier, par lettres patentes du 4 mars 1592, le Duc Charles-Emmanuel Ier ordonna que Champorcher se nommât dorénavant *Saint-Porcier*. Mais ces ordres n'eurent pas exécution ; et les paysans continuèrent à l'appeler Champorcher, c'est-à-dire Champ de saint Porcier.

Saint Evence séjourna aussi quelque temps au sein de nos montagnes. Une chapelle lui est dédiée sur les hauteurs de Saint-Denis (1669 m.), au centre d'un magnifique promontoire-belvédère appelé Saint-Evence. Fête le 7 mai.

Saint Didier traversa la Vallée d'Aoste, descendit en Piémont et fut martyrisé à Solaro.

Saint Défendant, fête le 2 janvier, fut martyrisé sur les bords du Rhône. Théodore, évêque de Marseille, le fit ensevelir et bâtit une église en son honneur. Le culte de saint Défendant devint populaire en Piémont. Ses reliques étaient conservées dans l'église des Ermites de Casal. Les paroisses de La Thuile, de Pré-Saint-Didier et de Liliane ont une grande dévotion pour ce saint. Il est invoqué comme protecteur contre les avalanches et les inondations. En 1704, la Valleise était menacée de pillage par l'armée française. Devant cette terrible perspective, la paroisse de Liliane recourut en toute confiance à saint Défendant, et fit vœu, si elle était épargnée, d'en solenniser à perpétuité la fête. Les troupes françaises changèrent de direction comme par enchantement, et la Valleise fut indemne de tout dommage.

9. — Liberté accordée à l'Église par Constantin en 313.

L'ère des persécutions allait finir. L'année 313, l'empereur Constantin, fils de Ste Hélène, le premier empereur romain chrétien, publia à Milan un édit célèbre par lequel il accorda dans tout son empire la *liberté des cultes*, c'est-à-dire que chacun pouvait dorénavant pratiquer en public sa religion sans être mis à mort pour ses croyances. L'Église catholique put sortir alors de dessous terre et s'épanouir en plein soleil. Prêtres et fidèles, jusqu'ici cachés, traqués comme des bêtes fauves, respirèrent et se mirent à construire aussitôt et partout de petites églises pour y célébrer la messe, y accomplir les fonctions du culte, y tenir leurs réunions.

D'après la tradition, ce serait l'empereur Constantin lui-même qui, dans sa traversée des Alpes, aurait fait construire à Aoste l'église principale, aujourd'hui la Cathédrale dédiée dès le principe à Notre Dame de l'Assomption.

10. — Les premières églises.

Après le premier temple dont nous avons parlé au chapitre 6, la première église construite fut naturellement celle de la Cathédrale (v. chap. 9) située sur l'emplacement de la crypte actuelle sous le chœur de la Cathédrale. Cette crypte remonte en partie au 4e siècle et en partie à une époque postérieure, comme l'atteste le mélange disparate de divers styles, byzantin, roman . . . auxquels appartiennent les chapiteaux.

Une autre crypte du 4e siècle est celle de l'église de Saint-Vincent : là reposa le corps de saint Germain dans son passage à travers la Vallée d'Aoste, en 448.

Les premiers chrétiens ont aussi construit, vers la même époque : dans la Haute Vallée : 1° l'ancienne église de Villeneuve, dédiée comme la Cathédrale à Notre-Dame de l'Assomption, située sur le promontoire au levant du bourg actuel ; 2° l'église de Sainte-Hélène à Sarre, détruite en 1873 ; dans la Basse Vallée : 1° l'église de Moron à Saint-Vincent, avec son vaste cimetière ; 2° la chapelle de Fleuran à Issogne, qui fut l'église primitive d'Issogne et qui a conservé jusqu'aux temps actuels le droit de recevoir dans son cimetière les défunts du quartier : la façade de cette chapelle est encore aujourd'hui décorée d'une fresque portant la date de 1428 ; à cette chapelle de *Fleuran* (patois *Fieuran*), on fait toutes les années, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, la bénédiction de fleurs champêtres qui sont ensuite conservées pieusement dans les habitations ; 3° la chapelle de Liéron à Bard, dédiée à la Sainte Vierge, fête le 5 août, avec son enclos caractéristique qui servit de cimetière ; ensevelie sous un éboulement de roches en 1912 ; cette chapelle a probablement été construite sur l'emplacement d'un ancien temple, druidique ou païen : ces temples païens, appelés *hiérons* (d'où le nom est venu à la chapelle), n'étaient autres que des cercles ou arrangements de pierres brutes.

La tradition rapporte encore que dans les premiers siècles de l'Eglise, les habitants de Gressoney venaient aux offices divins à Sommarèse en traversant la vallée de Brusson. L'église de Sommarèse était dédiée à la Sainte Vierge.

Enfin signalons, sur les confins de la Vallée d'Aoste, la chapelle de Tor Daniele à Settimo Vittone, où accouraient les fidèles des communautés environnantes. (Notons que Carema et, d'après quelques-uns, même Settimo Vittone faisaient autrefois partie du Diocèse d'Aoste.)

11. — Les premiers baptistères.

Dans la primitive Église, le moment du baptême était un moment extra solennel. C'était l'instant où le futur chrétien, la plupart du temps déjà adulte, après avoir acquis une instruction solide et être passé par diverses épreuves, était admis dans le sein de la société catholique.

On ne baptisa pas tout d'abord dans les églises, mais hors des églises, dans un petit temple rond spécial appelé le *baptistère*. A Aoste, ce baptistère se trouvait aux portes de la Cathédrale : il servait pour toute la ville. Ce ne fut qu'en 1386 que le Bourg Saint-Ours put obtenir un baptistère à lui. La paroisse de Saint-Etienne ne l'eut qu'en 1817. Le Prieuré actuel du Bourg, bâti par Georges de Challant, a précisément la forme des anciens baptistères et en donne une idée exacte : sur les murs de la chapelle sont peints le baptême de Notre-Seigneur et celui de saint Georges.

Hors de la Ville, dans la Vallée, il n'était permis de baptiser que dans les principaux centres, et cela seulement à deux époques de l'année : le samedi-saint, veille de Pâques et le samedi, veille de la Pentecôte. On raconte encore aujourd'hui à Saint-Nicolas qu'à ces deux époques les parents conduisaient leurs enfants à Morgex pour être baptisés.

De plus, le baptême, en ce temps-là, se conférait généralement par immersion, c'est-à-dire qu'on plongeait l'enfant dans l'eau. En le plongeant la

première fois on disait : *Ego te baptizo in nomine Patris;* en le plongeant la seconde fois : *et Filii;* et en le plongeant la troisième fois : *et Spiritus Sancti*. Cette manière de baptiser était pratiquée encore en 1309 d'après le Pontifical du B. Emériс de cette année. Même un missel de Courmayeur, fait en l'an 1540, suppose qu'alors à Courmayeur (et naturellement aussi ailleurs) le baptême se conférait encore par immersion.

Il reste par-ci par-là, à la porte ou tout proche des églises, comme à Fénis, Roisan, ... de grandes pierres creuses. C'est là que l'on plongeait les enfants, dans les baptêmes par immersion. De ces pierres, on en trouve encore une à la Collégiale, au jardin du Prieuré, et une autre près de la Cathédrale, contiguë à l'Archidiaconé. Ces deux pierres ont peut-être été primitivement des tombeaux romains, qu'on a remplis d'eau lustrale.

12. — Droit d'asile.

L'empereur Constantin, non seulement permit d'élever des églises, mais encore accorda aux églises les prérogatives qui y étaient naturellement annexées et qui en formaient comme un prolongement. De ces prérogatives, la plus importante est le *droit d'asile*, c'est-à-dire le droit de fournir momentanément un asile, un refuge, aux accusés de quelque crime, en attendant que les juges aient instruit le procès pour découvrir l'innocence ou la culpabilité des individus. Celui qui se réfugiait dans une église ne pouvait y être poursuivi ni molesté : il n'en était tiré qu'après sentence définitive des juges. Ce droit d'asile a été fixé par Dieu dans l'Ancien Testament; l'Eglise, héritière du Judaïsme, le maintint. Ce privilège, d'abord réservé aux églises, fut étendu dans la suite aux cimetières, chapelles, oratoires, couvents, demeures des prêtres, et aux prêtres eux-mêmes. Celui qui, dans sa fuite, trouvait sur son chemin un prêtre et réussissait à s'accrocher à sa soutane ne pouvait pas être appréhendé. A Aoste, une rue même, celle de Saint-Joconde, ou des Prêtres, jouissait du droit d'asile, ou de franchise.

Le droit d'asile se maintint dans la Vallée d'Aoste pendant 1400 ans environ, jusqu'après la Révolution Française. Il a donné lieu pendant ce temps à quantité de conflits entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile. Il a sauvé beaucoup d'innocents, et créé des milliers d'épisodes extrêmement curieux et intéressants à étudier sous le rapport du droit. Il est remplacé aujourd'hui par la prison préventive.

Autour de la Cathédrale, on fit toutes les années, jusqu'en 1808, une procession qu'on appelait *procession des franchises* ou *des immunités*. Elle passait par les confins des immunités. Quatre oratoires, situés aux quatre points cardinaux des environs de la Cathédrale, en marquaient les limites extrêmes. Un de ces oratoires existe encore aujourd'hui. Il est situé en face du Palais Roncas, sur le mur au levant de la place.

13. — Saint Martin en Vallée d'Aoste (340 - 360).

Nombre de prêtres et d'évêques traversaient alors continuellement la Vallée d'Aoste, soit pour se rendre d'Italie en Gaule, soit pour venir de la Gaule en Italie. Ces évêques s'arrêtaient toujours quelque temps chez nous pour y faire du ministère, confirmant dans la foi les chrétiens, et amenant au vrai Dieu ceux qui étaient encore païens.

Parmi ces évêques, il faut citer le grand saint Martin, évêque de Tours,

disciple de saint Eusèbe et peut-être envoyé par lui pour évangéliser la Vallée d'Aoste ; saint Martin traversa deux fois notre Vallée : en 347 et en 360. La spécialité de saint Martin était la prédication aux campagnards ; la classe agricole avait toutes ses prédilections : aussi est-il appelé le *missionnaire des campagnes*. Et la classe agricole qui alors n'était encore rien, mais qui, sous le souffle de l'égalité chrétienne, allait s'élever à une grande prospérité spirituelle et matérielle, rendit à saint Martin l'affection qu'il avait pour elle et les soins dont il la comblait, en se convertissant en foule sous le charme de sa parole et l'attrait invincible de sa sainteté et de ses miracles.

L'histoire nous rapporte qu'en traversant le Petit-Saint-Bernard, saint Martin tomba entre les mains d'assassins. Un d'entre eux fut chargé de le garder en attendant qu'on disposât de lui. Saint Martin profita de la circonstance pour prêcher Jésus-Christ à son géolier et il le convertit : celui-ci délivra saint Martin, s'enfuit avec lui et embrassa ensuite la vie religieuse.

Saint Martin laissa dans la Vallée d'Aoste de si grandes traces de ses prédications et de sa sainteté, qu'il devint bientôt le saint le plus honoré chez nous. Sans compter les chapelles, il n'y a point de saint qui ait été pris pour patron par autant d'églises paroissiales : nommons Aymaville-Saint-Martin, Saint-Martin-de-Corléan, Diémoz, Veraye, Pontey, Torgnon, Ayas, Arnad, Carema et anciennement La Salle. Qui plus est, le patron primitif du diocèse d'Aoste, avant saint Grat, a été saint Martin jusqu'au 12e siècle. La paroisse de Pont-Saint-Martin porte aussi son nom.

La légende, cette suave fleur des champs, poussa vigoureuse sur le tombeau de saint Martin. Lorsque le peuple est enthousiasmé d'un saint, les miracles réels faits par ce saint ne suffisent plus à son admiration ; il faut qu'il lui en attribue d'autres plus merveilleux. Aussi, dans les longues veillées de l'hiver, nos vieillards racontent encore aujourd'hui aux enfants tout oreille les combats épiques soutenus par saint Martin contre le diable et les tours mirobolants qu'il jouait à l'ennemi du genre humain.

Un autre évêque qui a aussi fait halte chez nous, est saint Alban, qui traversa la Vallée d'Aoste vers 390. Il était évêque de Mayence, où il fut décapité par les Huns.

14. — Saint Eusèbe (340 - 370).

Tous les labeurs de ces saints de passage, tout le travail qui s'était fait silencieusement au pays, avaient eu pour résultat la constitution d'un certain nombre de petites communautés chrétiennes avec quelques prêtres et quelques temples. Pour donner une direction à tous ces petits noyaux de fidèles, le pape les agrégea au diocèse de Verceil, la ville épiscopale alors la plus proche. En 340, l'évêque de Verceil était saint Eusèbe. C'est un véritable honneur pour nous d'avoir eu pour premier pasteur ce grand saint, un des plus vaillants évêques des premiers temps du Christianisme et qui souffrit pour la foi de nombreuses années d'exil, dont six dans l'Asie Mineure de 355 à 361.

De l'épiscopat de saint Eusèbe il nous reste, de l'an 356, une lettre qu'il écrivit à ses ouailles, dispersées alors sur un vaste territoire. Cette lettre commence ainsi : « A nos chers frères, prêtres, diacres, clercs et fidèles de Verceil, de Novare, d'Ivrée, d'*Aoste* . . . . . Eusèbe évêque, salut éternel dans le Seigneur. »

Saint Eusèbe visita plusieurs fois son vaste diocèse. Venant en Vallée

d'Aoste, il se convainquit de l'impossibilité où il était de donner tous les soins qu'il fallait à tant de fidèles cachés dans des vallons reculés, abrupts et de difficile accès. Aussi résolut-il de démembrer du diocèse de Verceil la Vallée d'Aoste et d'autres provinces importantes et de leur donner un évêque qui leur fût propre. Il avait formé pour cela, à son Eglise de Verceil, un certain nombre de saints prêtres qu'il destinait à devenir évêques. L'Eglise de Verceil donna alors en peu d'années les évêques saint Gaudence à Novare, saint Eulogе à Ivrée, et plus tard saint Maxime à Turin. Aoste, qui était la ville la plus éloignée, fut servie la première. Saint Eusèbe lui envoya pour évêque saint Eustase, en 364. Verceil fut ainsi la mère des Eglises du Piémont. De là vient la primauté que Verceil a toujours exercée, et exerce encore aujourd'hui avec Turin, sur les diocèses piémontais.

La Vallée d'Aoste a gardé un bon souvenir de son ancien premier pasteur, saint Eusèbe. Aussi est-il encore honoré aujourd'hui comme second patron du diocèse. Fête, le 16 décembre. Saint Eusèbe est encore le patron de Quart, 1er août. Il était aussi le patron de deux des trois anciennes églises qui existaient à Montjovet : l'une s'appelait Saint-Pierre et Saint-Eusèbe, et l'autre Saint-Eusèbe et Saint-Léger. Signalons enfin une montagne de la Vallée d'Aoste dédiée à saint Eusèbe : c'est la pointe au nord-est de Châtillon et qui domine toute la Vallée ; une charte de 1207 l'appelle *Mont Saint Eusèbe*, d'où est venu le *Mont Dzerbion* (2721 m.).

15. — L'Oropa et la Vallée d'Aoste.

Nous venons de voir que saint Eusèbe passa plusieurs années d'exil dans l'Asie Mineure. Son persécuteur, l'empereur Constance, étant mort, Eusèbe se disposa à rentrer dans son diocèse de Verceil. Mais avant de reprendre la route d'Italie, il voulut aller visiter les lieux saints. Là, il eut le bonheur d'entrer en possession de trois statues de la Sainte Vierge, statues attribuées au ciseau de l'évangéliste saint Luc, peintre et sculpteur. Saint Eusèbe les transporta toutes trois en Italie. Une fut destinée à son église de Verceil.

Mais arrivée à Verceil, la statue, prise de mire par les Ariens, ne fut pas jugée en sûreté. Saint Eusèbe vint alors la cacher à l'extrémité de son diocèse, à Oropa, dans une barme naturelle, sous un gros rocher situé sur la rive gauche du torrent. Ce rocher porte encore aujourd'hui, gravée, la date de 369 : *Anno Domini CCCLXIX*. En ce lieu, les habitants de Fontainemore, avec le concours des paroisses voisines, élevèrent une chapelle qui porta le nom de *Cappella del Sasso*.

Cependant, cette balme ne pouvait servir que d'abri provisoire. Saint Eusèbe lui-même choisit à sa Madone un autre emplacement plus digne. Il le trouva à quelques centaines de mètres en dessous. Il construisit là une chapelle un peu plus grande et il y transporta la statue miraculeuse. C'est au même emplacement que se trouve aujourd'hui le sanctuaire. Eusèbe était au comble de ses vœux. Il mourut bientôt après, le 1er août 370.

La statue noire d'ébène de saint Eusèbe fut tout de suite un but de pèlerinage, et attira les premiers chrétiens. La dévotion à la Sainte Vierge contribua beaucoup à répandre et à alimenter le Christianisme dans la Vallée d'Aoste : Oropa fut comme un foyer d'où rayonna la connaissance et la pratique du Christianisme. Pour les chrétiens primitifs de Liliane, de Fontainemore et des environs, il était bien plus commode d'aller prier à

l'Oropa que de faire un long et dangereux voyage jusqu'à Aoste. La chapelle Eusébienne est enclavée actuellement dans l'enceinte du Sanctuaire, comme la Portioncule à Assise et la Santa Casa à Lorette. De Fontainemore, on se rend à l'Oropa par le Col de la Barma (2261 m.); de Liliane, par le Col de Carisey (2132 m.). Sept heures environ de traversée.

Les processions de Liliane et de Fontainemore à l'Oropa sont célèbres entre toutes, plus pieuses et plus recueillies qu'aucune de celles du Piémont. Aux grandes journées de l'été il y a souvent de nos jours 4, 5, 8, 10, 15 paroisses piémontaises qui arrivent ensemble en procession au Sanctuaire. Les nombreux villégiateurs habitués de l'Oropa y prennent à peine garde. Mais à peine la procession de Fontainemore pointe-t-elle dans le voisinage, que voilà les hôtels se vider comme par enchantement, et tout le monde vient assister au défilé des pèlerins : ceux-ci entrent deux à deux en baisant le seuil du temple et donnent à toute la multitude accourue un spectacle des plus édifiants et des plus attendrissants.

Ces processions ont été faites dans chaque siècle; mais tous les documents ont disparu. La plus ancienne mention officielle est celle qui nous reste d'une procession de l'an 1557, de plusieurs paroisses de la Valleise. En 1585, nous trouvons signalée une autre procession de Fontainemore. Cette dévotion si ancienne et si touchante des Valdôtains fut jugée si honorable pour la Vierge noire d'Oropa, que les administrateurs de ce célèbre sanctuaire écrivirent en 1633, peu d'années après la peste, à l'évêque d'Aoste, Mgr Vercellin, pour le prier d'autoriser dans son diocèse les recherches opportunes sur les marques particulières de dévotion que les Valdôtains manifestent à Notre Dame d'Oropa; la même année, à la date du 3 décembre, ils écrivirent une lettre semblable au Conseil des Commis.

La Vallée d'Aoste, non seulement va en procession à l'Oropa, mais a encore souvent fourni des prêtres à ce sanctuaire pour entendre les confessions. Ainsi, déjà à la date du 27 octobre 1682, nous voyons le directeur du sanctuaire écrire à Mgr Bailly, évêque d'Aoste, pour le prier de permettre au prêtre Bieler, de Gressoney, de se fixer à l'Oropa afin d'entendre les confessions en langue allemande. En 1750, c'est le prêtre du Lys Curtaz Jean-Baptiste qui est attaché comme pénitencier au Sanctuaire « pour les français et les allemands ». De nos jours encore, des prêtres valdôtains restent parfois quelques semaines à l'Oropa pour le ministère des confessions.

16. — Saint Eustase, premier évêque d'Aoste (364 - 397).

Nous avons vu que saint Eusèbe envoya à Aoste saint Eustase comme premier évêque d'Aoste, en 364, pour le mettre à la tête des petites communautés de prêtres et de fidèles échelonnées çà et là dans la Vallée, surtout dans les principaux centres le long de la route consulaire. Combien y avait-il déjà alors de prêtres dans la Vallée d'Aoste? Nous ne le savons pas. Tout ce que nous savons, c'est que le minimum nécessaire pour constituer le clergé des premiers évêques était généralement de douze prêtres et sept diacres, et cela afin de consacrer et de continuer le nombre traditionnel dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. Ce nombre de douze prêtres aura donc certainement déjà été atteint alors dans la Vallée d'Aoste, et probablement dépassé.

On s'imagine facilement les peines qu'a dû prendre saint Eustase, notre premier pasteur, pour développer et augmenter chez nous la religion catho-

lique. Tous les catalogues lui donnent le nom de saint : ce qui signifie qu'il déploya tout le zèle et qu'il avait toutes les vertus propres au saint évêque.

En ce temps-là, à Aoste, le dimanche, l'évêque seul prêchait et célébrait la messe, entouré de ses prêtres et de ses lévites. Cette solennité et cette exclusion de tout autre célébrant et prédicateur avaient pour but de conserver l'unité dans l'Eglise, l'uniformité dans l'enseignement, et la dépendance des prêtres envers l'évêque. Les habitants des campagnes environnantes, même lorsqu'ils eurent des prêtres particuliers à eux, continuèrent pendant longtemps encore, le dimanche, à venir entendre la messe à Aoste, du premier pasteur du diocèse.

Il nous reste un certain nombre de traces de notre évêque saint Eustase. Ainsi nous savons qu'il assista plusieurs fois, à Milan, à des conciles tenus par le métropolitain saint Ambroise. Dans la basilique de Milan, il y avait dix-neuf sièges. Celui du centre était réservé au métropolitain; les autres sièges, qui portaient au-dessus les noms des évêques suffragants, étaient rangés à droite et à gauche du premier. L'évêque d'Aoste occupait le septième siège. Saint Eustase eut, en outre, le bonheur de recevoir deux fois à Aoste son métropolitain saint Ambroise, lorsque celui-ci traversa les Alpes, en 383 et en 387, pour se rendre dans les Gaules en ambassade auprès de l'empereur Maxime. Saint Eustase vit aussi saint Victrice, évêque de Rouen, lors de son passage à Aoste. Il envoya même à ce saint, à Rouen (v. p. 12), des reliques de saint Jean de Purtud. Saint Victrice le remercia de ce cadeau, dans une lettre pleine des termes les plus flatteurs pour le saint évêque d'Aoste. « Eustase, y est-il dit, avec quelle effusion de sentiments je vous serrerais dans mes bras ! . . . »

Saint Eustase mourut vers l'an 397. Après lui, il y eut sur le siège d'Aoste une série de saints évêques qui consolidèrent et étendirent la religion catholique dans le diocèse. Tels furent saint Crispien (397-407), saint Protais (407-422), saint Eustase II (422-453), saint Grat I (453-490), saint Joconde I (490-525). Rien ne contribue plus que la sainteté à affermir et à répandre le royaume du Christ.

Notons en passant que le nom de *cité* fut appliqué dès cette époque à la ville d'Aoste. On donnait généralement le nom de cité aux villes qui avaient le siège épiscopal. Sur plusieurs monnaies mérovingiennes battues à Aoste, on lit : *Austa Civitat fit*. *Austa*, dont on a fait Aoste, est le nom roman d'*Augusta*.

17. — Etendue et limites du Diocèse d'Aoste.

Ce diocèse d'Aoste a toujours eu la même étendue et les mêmes limites depuis sa fondation jusqu'à nos jours; il n'a jamais été ni augmenté ni diminué. Les montagnes qui bordent la Vallée et qui en sont les confins géographiques naturels et immuables, marquent aussi les limites de la juridiction ecclésiastique, c'est-à-dire du diocèse d'Aoste. Il n'y a eu qu'une petite exception pour les paroisses de Carema et de Cogne.

Carema et peut-être aussi Settimo Vittone auraient appartenu primitivement au diocèse d'Aoste; mais ils ne tardèrent pas à s'en séparer. Toutefois, un quartier de Carema, soit un groupe de vingt focages ou familles, passa, vers 1300, de nouveau à notre diocèse. En 1564, ce groupe se redonna à Carema. En 1614, il voulut de nouveau être agrégé au duché et au diocèse d'Aoste; il renouvela ses instances en 1619 et en 1632; mais le

Duché, se rappelant les procédures de 1564, qui lui avaient coûté beaucoup de temps et d'argent, repoussa sèchement la demande. Tout dernièrement, le village d'Ivery, de la paroisse de Perloz, se donna à la commune de Carema et y fut incorporé par décret royal du 8 mars 1925.

Quant à Cogne, il aurait appartenu primitivement au diocèse d'Ivrée, avec lequel il pouvait communiquer par les cols alors faciles de la Nouva et du Bardonney. Mais vers l'an 1100, le chef-lieu de Cogne et l'église paroissiale, qui étaient alors au Ciêt, ayant été transportés deux heures plus bas au Pré-Saint-Ours, la paroisse de Cogne fut agrégée au diocèse d'Aoste. Quelque temps après, l'évêque d'Aoste devint même seigneur et comte de Cogne et y bâtit son château comital. Saint Boniface ayant acheté en 1221 les possessions que la mense épiscopale d'Ivrée avait encore à Vièyes et à Aymaville, depuis lors le diocèse d'Ivrée n'eut plus rien à voir dans notre pays.

18. — Dépendance du Diocèse d'Aoste.

Dès le premier moment de son érection, en 364, notre diocèse fut agrégé à l'archidiocèse de Milan. Il en dépendit jusqu'à l'année 576. Cette année, la Vallée d'Aoste étant passée au roi saint Gontran, le diocèse d'Aoste fut agrégé à la Tarentaise, dont l'église primatiale était celle de Vienne, et lui resta uni pendant environ 300 ans, soit jusque vers 876. L'année 876, il fit retour à la province ecclésiastique de Milan. Mais après 969, sous le sceptre du roi de Bourgogne, il repassa à la province ecclésiastique de Tarentaise, dans laquelle il resta, cette fois, sans discontinuité pendant plus de huit siècles, jusqu'à la Révolution Française. A cette époque, la communication avec la métropole de la Tarentaise étant devenue difficile pour les Valdôtains, Pie VII, par un décret de mars 1796, agrégea provisoirement le diocèse d'Aoste à la métropole de Turin. En 1805, Napoléon supprima le diocèse d'Aoste et le fondit avec celui d'Ivrée. Mais, après sa reconstitution en 1817, il fit de nouveau partie de la province ecclésiastique de Savoie, sous le métropolitain de Chambéry. La Savoie ayant été cédée à la France en 1860, le Souverain Pontife, par bulle du 1er décembre 1862, fulminée le 20 février 1864, détacha définitivement le Diocèse d'Aoste de la province ecclésiastique de Savoie pour l'agréger à celle de Turin, dont il fait encore partie aujourd'hui.

De cette union plus que millénaire du diocèse d'Aoste avec la Savoie, nous restent : le même idiome patois et français, et pour le clergé valdôtain, les *usages gallicans*, que partagent avec nous un certain nombre de paroisses des diocèses de Pignerol, de Suse et de Saluces, qui ont été comme notre diocèse incorporés autrefois à des métropoles françaises. Le port du rabat, au lieu du collet, par les prêtres valdôtains, est un de ces usages gallicans.

19. — Saint Théodule ou Théodore (320 - 400 environ).

Un autre saint, bon ami de la Vallée d'Aoste, fut saint Théodule ou Théodore, premier évêque du Valais et aujourd'hui patron du Valais. Saint Eustase et saint Théodule étaient probablement tous les deux d'origine grecque, comme leurs noms grecs semblent l'indiquer. Eustase sortit de l'église de Verceil et Théodule de l'église de Milan. Né vers l'an 320, Théodule établit d'abord son siège à Martigny, *Octodurum*, puis le transporta à

Sion. La Vallée d'Aoste et le Valais dépendaient alors tous deux de la métropole de Milan. Eustase et Théodule se seront vus bien des fois, et se seront coudoyés lorsqu'ils assistaient aux conciles ou synodes tenus par leur métropolitain.

En 384, un concile fut convoqué à Aquilée. Trente-deux évêques s'y rendirent. Eustase y figure sous le nom d'Eustathius, et Théodule sous le nom de *Theodorus episcopus Octodurensis*. Eustase et Théodule se trouvent aussi ensemble, en 390, au concile de Milan, où fut condamné l'hérésiarque Jovinien. Mais le fait le plus marquant de l'épiscopat de saint Théodule fut la recherche, la découverte et la relevation faites par lui, vers l'an 352, des restes mortels des Martyrs thébéens (v. page 13). Il les enferma dans une humble église qu'il fit construire au pied des rochers qui dominent Agaune (Saint-Maurice), église qui fut plus tard remplacée par le sanctuaire et le couvent grandioses bâtis par saint Sigismond. De plus, saint Théodule fit une relation du martyre de la Légion thébéenne; il la consigna à l'évêque de Genève saint Isaac, qui à son tour la communiqûa, en 435, à saint Eucher évêque de Lyon; celui-ci la publia la même année dans sa lettre à l'évêque Sylvius : c'est la magnifique apothéose que nous possédons encore aujourd'hui et qu'on lit toutes les années dans l'office de saint Maurice et de ses intrépides soldats.

Saint Théodule mourut vers l'an 400. A travers sa longue vie, il sera venu plusieurs fois dans notre diocèse qui confinait au sien. Il n'y avait pas alors de chemins de fer, et nos saints faisaient toujours une halte plus ou moins longue dans les pays qu'ils traversaient, étant continuellement arrêtés par les peuples qui s'attachaient à leur parole. Ce qui le confirme, c'est que le culte de saint Théodule est très répandu chez nous, surtout dans cette région des Alpes Pennines qui confine avec le Valais. Beaucoup de chapelles, de tableaux, de statues lui sont dédiés. A Valtornenche, nous avons le Col de Saint-Théodule, à cheval sur la frontière : une statue de saint Théodule s'y voyait encore au 18e siècle. La primitive paroisse de Saint-Marcel avait pour patron saint Théodore ou Théodule. La légende s'est aussi emparée de ce saint et nous le représente faisant transporter les cloches bénites, à travers les montagnes, sur le dos du diable changé en son fidèle domestique.

20. — Saint Jacques *ou* Jacquême, mort en 429.

A l'ouest de la Vallée d'Aoste, nous avons à constater les labeurs d'un autre saint : saint Jacques ou Jacquême, évêque de Tarentaise. Ce saint, originaire de l'Assyrie, d'abord officier dans les armées persanes, vint se mettre sous la direction de saint Honorat, au monastère de Lérins. Saint Honorat, ayant été fait évêque d'Arles, amena avec lui son fidèle Jacques et le consacra évêque de Tarentaise. Sous l'épiscopat de saint Jacques, le pays des Centrons (Tarentaise) changea de face. Des populations entières se convertirent. Quant aux temples païens, les uns demeurèrent déserts, les autres furent transformés en églises et en chapelles. Saint Jacques guérit miraculeusement le fils de Gondicaire, roi des Burgondes : depuis lors, protégé par le roi, son apostolat ne rencontra plus d'obstacles. Il éleva un grand nombre d'églises, parmi lesquelles, proches de nous, les églises paroissiales d'Aime, de Villaroger et de Tignes. Saint Jacques aurait aussi

fait plusieurs fois halte en Vallée d'Aoste et prêché à nos populations. On lui attribue ainsi chez nous la fondation de l'église de Pollein et celle des deux prieurés qui portent son nom de *Saint-Jacquême* situés, l'un dans la cité d'Aoste (aujourd'hui Grand Séminaire), l'autre à Saint-Pierre (aujourd'hui Refuge des prêtres infirmes). Il inaugurait par là les traditions de bon voisinage que l'Église d'Aoste a eu pendant plus de 15 siècles avec celle de Tarentaise. Saint Jacques mourut à Arles le même jour que son ami et maître saint Honorat, c'est-à-dire le 8e jour après l'Epiphanie de l'an 429. En Vallée d'Aoste, nous en célébrons la fête et en récitons l'office le 23 février.

21. — Une pléiade de Saints Evêques.

On l'aura remarqué : nous avions alors à Aoste et dans les diocèses qui environnent Aoste une vraie constellation de saints évêques, presque tous contemporains, fondateurs et premiers évêques de diocèses : à Aoste, saint Eustase et ses successeurs ; à Ivrée, saint Euloge ; à Turin, saint Maxime ; à Verceil, saint Eusèbe ; à Novare, saint Gaudence ; à Sion, saint Théodule ; en Tarentaise, saint Jacques. Comment l'auréole de sainteté qui se dégageait de tant de pasteurs à la fois, comment le parfum de tant de vertus n'aurait-il pas enveloppé toutes nos terres alpestres et ancré chez elles la religion d'une manière indéracinable ?

Cinquième siècle. — 400 - 500

22. — Le diptyque de la Cathédrale d'Aoste (406).

Qu'est-ce qu'un diptyque ? C'est un registre formé seulement de deux tablettes unies sur un des bords par des charnières et s'ouvrant ou se refermant comme un livre. Chez les Romains, on écrivait dans ce registre les noms des consuls, des empereurs, etc. . . . . Dans la primitive Eglise, on y écrivait les noms des évêques, des Saints, des bienfaiteurs de l'Eglise, etc. . . et on faisait publiquement la lecture de ces noms, au chœur, dans certaines parties de l'office ou au *memento* de la messe.

Or, la Cathédrale possède un diptyque romain d'une valeur inestimable. C'est un des plus précieux que l'on connaisse. Ce diptyque est en ivoire, matière réservée aux consuls ; de plus, il est en même temps consulaire et impérial, car on y voit le nom du consul Probus de l'illustre famille romaine Anicia, et le portrait de l'empereur Honorius. On croit que c'est à l'occasion de sa nomination au consulat, en 406, que Probus a fait cadeau de ce diptyque à l'empereur Honorius, qui avait reçu, en 404, les honneurs du triomphe, en suite de la victoire remportée à Pollenza sur Alaric, roi des Visigoths. La figure de l'empereur est gravée sur l'ivoire des deux plaquettes, en deux poses différentes. Sur la plaquette de droite, l'empereur tient d'une main la lance ; son autre main est posée sur le bouclier ; il est

dans la posture d'un homme qui part pour la guerre. Sur l'autre plaquette, il est représenté en triomphe après la victoire : de la main droite, il tient le fameux labarum de l'empereur Constantin, où sont écrits ces mots : *In nomine Christi vincas semper* (au nom du Christ soyez toujours vainqueur); de la gauche, il soutient un globe sur lequel repose une petite image de la Victoire qui tient d'une main une branche de palmier et de l'autre une couronne de laurier qu'elle offre à l'empereur. Dans l'une et l'autre plaquettes, on trouve au sommet et au fond les mêmes inscriptions. L'inscription du sommet, dédiée à l'empereur Honorius, porte ces mots : *Domino Honorio semper Augusto* (au Seigneur Honorius toujours Auguste); celle du fond porte le nom du donateur : *Probus famulus V. C. Cons. Ord.* (Probus serviteur consul ordinaire). Les ciselures sur l'ivoire sont d'une finesse exquise. La forme des lettres est la même que celle de nos jours.

L'Eglise primitive d'Aoste, qui est venue on ne sait comment en possession de ce diptyque romain, a écrit ensuite sur ces deux tablettes les noms des saints valdôtains et de ses bienfaiteurs, pour en faire la commémoraison. On y aperçoit, en effet, encore aujourd'hui, des traces d'écriture; mais le temps a tellement oblitéré les mots, qu'il est impossible de plus rien lire. Si on pouvait faire ressortir ces caractères effacés, peut-être verrait-on apparaître sur le vieil ivoire romain le nom d'Eustase, le premier évêque d'Aoste !

Le trésor de la Cathédrale possède encore un superbe camée du temps de l'empire romain, représentant la tête, suppose-t-on, d'une impératrice.

23. — La Vierge Eusébie.

La vie religieuse commença bien vite à être connue et pratiquée dans le diocèse d'Aoste. Saint Ambroise, notre métropolitain, qui avait composé un traité sur les vierges, et vu sa sœur Marcelline embrasser avec ferveur l'état religieux, imprima dans tous les diocèses qui étaient sous sa juridiction un généreux élan vers cet état sublime. Aoste répondit à l'appel et fournit son contingent de vierges. Malheureusement il ne nous reste aucun document sur la vie religieuse au cinquième siècle. Seul, un fragment d'épitaphe échappé au naufrage des temps mentionne le nom d'une jeune et sainte vierge appelée Eusébie. Cette inscription est ainsi conçue : *Hic requiescit in pace, beatæ memoriæ Eusebia, sacra domino puella, cujus probabilis vita, instar sapientium puellarum, sponsum emeruit habere XPM, cum quo . . . .* c'est-à-dire : Ici repose en paix, Eusébie de bienheureuse mémoire, vierge consacrée au Seigneur, dont la vie pleine d'épreuves, à l'instar de celle des vierges sages, lui mérita d'avoir pour époux Jésus-Christ, avec lequel *elle vit éternellement.* La vierge Eusébie a donc été ainsi une des premières fleurs valdôtaines du jardin mystique du divin Epoux.

24. — Passage des reliques de saint Germain (448).

Un autre évêque qui, comme saint Martin, est très populaire chez nous, c'est saint Germain, évêque d'Auxerre. On peut présumer qu'il traversa plusieurs fois notre vallée de son vivant, et qu'il y a prêché et opéré des miracles. Mais le voyage le plus grandiose qu'il fit à travers la Vallée d'Aoste ce fut après sa mort, qui arriva à Ravenne le 31 juillet 448. Saint Germain s'était rendu, la trentième année de son épiscopat, dans cette ville pour y

conférer avec l'empereur Valentinien III qui l'avait en grande estime. Il y mourut. Après sa mort, l'empereur lui-même voulut pourvoir à ses funérailles et au transport de sa dépouille dans la ville d'Auxerre.

Cette dépouille, partie de Ravenne, se trouvait un mois après, le 31 août, à Verceil, et fut dirigée, par la Vallée d'Aoste, vers Colonne Joux (Petit-Saint-Bernard), dans le courant de septembre. Acholius, haut fonctionnaire de la chambre impériale, avait fait embaumer le corps ; l'impératrice Placidie avait donné des vêtements somptueux et un cercueil en bois de cyprès, et l'empereur s'était chargé des voitures et des frais de transport. Six évêques italiens et un grand nombre de prêtres accompagnaient le cortège.

Ce convoi magnifique, arrêté continuellement dans sa marche par le grand concours des fidèles qui se pressaient autour des vénérables reliques, faisait de fréquentes stations. Il s'arrêta notamment à Bard, à Arnad, à Saint-Germain, à Saint-Vincent (v. page 16) et au village de la Balme sur Pré-Saint-Didier, recueillant partout des prières et des hommages, et semant des miracles. Le cercueil était déposé la nuit dans les églises et pendant ce temps on y célébrait les offices divins. A la Colonne Joux, le prêtre saint Saturnin, disciple de saint Germain et son vicaire général, vint recevoir le précieux dépôt pour l'accompagner jusqu'à Auxerre.

C'est depuis cette époque que la dévotion à saint Germain s'est généralisée dans notre diocèse. La paroisse de Saint-Germain le choisit pour patron. Arnad l'eut aussi pour patron jusqu'au 12e siècle. Un grand nombre de chapelles et d'oratoires sont érigés en son honneur dans tous les coins de notre Vallée. La bénédiction de saint Germain qu'on donne aux enfants est pratiquée encore aujourd'hui en beaucoup de lieux parmi lesquels Bard, Gressoney-Saint-Jean, Saint-Germain, Saint-Vincent, l'église de la Collégiale, Aymaville-Saint-Léger, Magnéa sur Ayas et anciennement la Balme sur Pré-Saint-Didier quand il y avait le recteur. Mais l'église, la plus connue de toutes, bâtie en l'honneur de saint Germain, fut celle qui s'éleva sur le point culminant du col du Petit-Saint-Bernard. Cette petite église, construite là pour honorer la mémoire de la station qu'y fit le corps de saint Germain, en 448, devint bientôt célèbre par les nombreux miracles et guérisons qui s'y accomplirent. De tous les coins de notre Vallée et de la Savoie on alla en pèlerinage à ce sanctuaire dressé au milieu des neiges presque perpétuelles. Le corps de saint Germain avait laissé en ce lieu une vertu surnaturelle dont les effluves se prolongèrent à travers les siècles. Cette église dura jusqu'au 10e siècle où elle fut renversée par les Sarrasins.

25. — Les trois Royaumes de Bourgogne.

Dans ce siècle, l'empire romain, en pleine décadence, devint la proie facile des peuples qu'il avait autrefois subjugués. Ceux-ci, voyant l'état de dépérissement où était leur ancien conquérant et maître, relevèrent de toutes parts la tête et se précipitèrent sur lui à la curée. Jusque vers l'an 1000, l'Italie ne fut plus qu'une terre que se disputèrent et s'arrachèrent tour à tour les jeunes et vigoureuses populations du Nord.

Dans ce laps de temps, impossible de savoir au juste les noms des maîtres successifs de la Vallée d'Aoste. Celle-ci, placée par sa position sur la route des envahisseurs, eut à souffrir plus que tout autre pays de ce chassé-croisé continuel de peuples en quête de terres à habiter et à cultiver.

Cependant, au milieu de tous ces malheurs, elle eut encore une fortune inespérée. Le peuple qui vint s'implanter sur son territoire, les Bourguignons ou Burgondes, fraction de la race germanique, fut un peuple doux, pacifique et adonné principalement à l'agriculture. Ce nom de *Burgondes*, ou Bourguignons, leur vient des agglomérations de maisons ou *bourgs* allignés qu'ils se plaisaient à construire au centre des terres. Les Burgondes se fusionnèrent avec l'élément local, s'amalgamèrent si bien avec lui, qu'ils devinrent le sang de notre sang. Ils comptent parmi nos ancêtres. Salasses, Romains, Burgondes, voilà les trois souches du peuple valdôtain. La langue valdôtaine, ou patois valdôtain, que nous parlons encore aujourd'hui, provient de cette triple souche et n'est qu'une fusion de la langue de ces trois peuples.

Les Bourguignons établis chez nous s'y maintinrent. Malgré les invasions qu'ils durent subir à leur tour, ils ne furent cependant pas délogés. On compte trois royaumes de Bourgogne : le premier, de 443 à 523 environ; le second, de 576 à 613 environ; le troisième, de 879 à 1032 environ. Les Rois de Bourgogne furent en général très religieux et se firent remarquer par de grandes libéralités envers les églises. Citons principalement : saint Gontran (576-593), Boson (879-887) et Rodolphe (997-1032). La Cathédrale d'Aoste reconnaissante, dans ses commémoraisons, les rappelait avec affection tous les trois : . . . *pro animabus gloriosæ memoriæ regum arelatensium qui priscis temporibus fundaverunt et dotaverunt hujusmodi presentem ecclesiam et mobilibus ornaverunt videlicet Gontrani, Boczonis et Rodulphi* . . . c'est-à-dire : prions encore pour les rois d'Arles, de glorieuse mémoire, qui dans les temps passés fondèrent et dotèrent la présente église et la fournirent de mobilier, à savoir : Gontran, Boson et Rodolphe . . . Le Chapitre de la Cathédrale adopta les quatre fleurs de lys des Rois de Bourgogne, en reconnaissance des bienfaits qu'il en avait reçus. Le Chapitre de Saint-Ours en fit de même plus tard, avec quelque différence dans l'armoirie.

Le Royaume de Bourgogne embrassait, sommairement, toutes les populations qui habitent dans les Alpes, sur les flancs du Mont-Blanc, tout autour : Savoie, Vallée d'Aoste, Valais, etc. . . . Ces populations parlent encore maintenant plus ou moins le même patois et se comprennent facilement.

26. — Passage de prisonniers (494).

Les Burgondes qui avaient pénétré, en 491, jusqu'en Ligurie, avaient emmené de ce pays chez eux un grand nombre de prisonniers.

Le roi d'Italie, Théodoric, pria Epiphane, évêque de Pavie, et Victor, évêque de Turin, d'aller trouver Gondebald, roi des Burgondes, pour le prier de relâcher les captifs. Le roi écouta favorablement les deux évêques et relâcha gratuitement tous ceux qui n'avaient pas pris les armes contre les Burgondes, n'exigeant la rançon que pour les soldats.

Six mille personnes, à cette occasion, regagnèrent leurs foyers, un certain nombre passant par le Petit-Saint-Bernard et la Vallée d'Aoste.

Pour compléter sa mission, Epiphane poussa jusqu'à Genève où commandait Godigisèle, le frère de Gondebald, et obtint de lui les mêmes faveurs. Entouré de tous ces captifs rendus à la liberté, l'évêque ambassadeur rentra en Italie par le Mont Joux (Grand-Saint-Bernard). Ces captifs,

conduits par le grand évêque, « présentaient un spectacle qui arrachait des larmes de tous les yeux ». On en parla bien longtemps dans la Vallée d'Aoste.

Sixième siècle. — 500 - 600

27. — Saint Sigismond, mort en 524.

Le roi des Burgondes saint Sigismond, dont on fait la fête le 16 octobre, voulant honorer d'une manière spéciale les martyrs thébéens saint Maurice et ses compagnons, convoqua en 515 à Tarnade (plus tard Agaune, puis Saint-Maurice, dans le Valais), les évêques de ses Etats, pour prendre leur avis à ce sujet. Ceux-ci lui suggérèrent de construire en ce lieu, sur les corps des saints Martyrs, une grande basilique qui serait desservie par un couvent de cinq cents moines, lesquels chanteraient perpétuellement, jour et nuit, sans un moment de relâche, les louanges de Dieu.

Le roi saint Sigismond adhéra à la proposition des évêques, construisit une basilique superbe, et y annexa un monastère grandiose, que vinrent habiter cinq cents moines. Et pour assurer à perpétuité l'existence de ce monastère, il le dota, par la charte célèbre de l'an 515, d'un grand nombre de terres situées dans ses Etats, c'est-à-dire dans les diocèses d'Aoste, du Valais, de Genève, de Lyon, de Vienne, de Grenoble et de Besançon. Pour ce qui touche la Vallée d'Aoste, il est dit dans cette charte : « Je donne donc à Dieu et à saint Maurice, et aux moines qui sont au couvent . . . dans la Vallée d'Aoste qui est située sur les confins de l'Italie, Sidrio, Bernona, Leuca, Bromusio et duodecimo paterno et dans la ville d'Aoste une tour regardant l'occident et Eleva ou Clevva, Levira, Lagona, Girosolis et Morgan ». On ne peut plus identifier ces noms aujourd'hui, bien que l'on croie voir dans les derniers, les localités actuelles de Elèva (village de Pré-Saint-Didier), Liverogne, Gignod, Morge (village de La Salle). Mais ce qui est tout à fait certain, c'est que saint Sigismond donna, en Vallée d'Aoste, à la célèbre abbaye de Saint-Maurice, le territoire qui constitua plus tard la seigneurie de Graines, c'est-à-dire les terres de Brusson, d'Ayas, quelques villages de Challant sur la gauche de l'Evançon, et les trois quarts de Gressoney.

Saint Sigismond mourut le premier mai 524. Trois années après, son corps fut relevé et porté dans le monastère d'Agaune. Sigismond fut honoré bientôt comme un saint. De grands miracles se firent sur son tombeau. Son culte se répandit de la Suisse en Vallée d'Aoste et surtout dans le Val de Challant que Sigismond avait donné à l'abbaye de Saint-Maurice. Dans la vieille chapelle de saint Maxime à Challant on voit encore représenté un roi tenant un sceptre entre les mains : c'est saint Sigismond.

28. — L'abbaye de Saint-Maurice et la Vallée d'Aoste.

Comme nous venons de le dire, saint Sigismond établit au monastère d'Agaune la psalmodie perpétuelle ou *laus perennis*. Les cinq cents religieux, divisés en cinq *normes* ou cinq chœurs de cent moines chacun, se remplaçaient les uns les autres, de manière qu'il n'y avait aucune interruption de chant ni jour ni nuit. Ce devait être un spectacle à la fois grandiose et saisissant. Aussi, ce sanctuaire devint-il bientôt un lieu de pèlerinage où se rendirent en foule tous les chrétiens des environs, ainsi que ceux de la Vallée d'Aoste, attirés par ce spectacle sans pareil.

La *louange perpétuelle* dura des siècles; puis vinrent des temps malheureux où le monastère fut dépouillé de ses biens et le nombre des religieux forcément réduit. Toutefois, fait extraordinaire, les possessions que l'abbaye avait dans la Vallée d'Aoste, et notamment dans le mandement de Graines, lui restèrent toujours. C'est une chose tout à fait remarquable, que cette abbaye ait pu posséder pendant près de douze siècles des fiefs dans un pays étranger, sans être jamais molestée. Tous les Seigneurs puis Comtes de Challant lui reconnurent toujours ces possessions et lui en payèrent les redevances annuelles, jusqu'au 28 octobre 1782, époque où tous les fiefs furent affranchis.

Cette possession de l'abbaye de Saint-Maurice dans la Vallée de Challant a eu plusieurs effets. D'abord, on croit que les paroisses de Brusson et d'Ayas furent érigées peu après la célèbre donation de saint Sigismond, et qu'elles furent desservies en premier lieu par les religieux de Saint-Maurice. Puis, les hauts vallons de Gressoney et d'Ayas furent peuplés par des colonies suisses-allemandes, qui vinrent volontiers occuper ce fief valaisan où elles se trouvaient comme chez elles, dans une de leurs terres.

29 — Saint Ours : sa mort en 529.

Nous voilà arrivés à saint Ours, un de nos saints les plus populaires.

Saint Ours naquit en Irlande, alors pépinière de grands saints, et vint en Vallée d'Aoste. Sa science et ses vertus l'élevèrent bientôt à la charge d'archidiacre de la Cathédrale. Dans cette place, alors la première après l'évêque, il prenait soin des veuves et des orphelins, présidait à l'éducation des clercs et visitait personnellement les communautés des fidèles qui se multipliaient de plus en plus dans la Vallée.

Un vieux parchemin qui se conserve religieusement à la Collégiale parle ainsi de la vie privée de notre Saint : « Il priait cent fois le jour et cent fois la nuit; il faisait souvent le signe de la croix sur son front; l'église, quand il pouvait s'y rendre, était le lieu qu'il choisissait de préférence pour ses prières. Il couchait sur la dure et ne se mettait jamais à table qu'il n'eût avec lui quelque pauvre. Il planta de sa propre main une vigne sur laquelle le Seigneur versa avec tant d'abondance ses bénédictions que les raisins ou le vin qui en provenait guérissait les malades lorsqu'ils en usaient avec foi ».

Ce qui distinguait surtout saint Ours, c'était sa compassion pour toutes les infortunes. Le Buthier ayant grossi et envahi presque tout le Bourg et la pluie ne cessant de tomber, saint Ours se mit en prières; la pluie cessa et le Buthier rentra dans son lit. Se trouvant au hameau de Busseya, saint Ours

entendit les paysans se plaindre de la sécheresse et de la soif qu'ils enduraient : il frappe alors la roche de son bâton et de suite il en jaillit une eau limpide qui coule encore aujourd'hui et qui porte le nom de *Fontaine de Saint-Ours*. Pendant 15 siècles, des chapelles les unes après les autres ont été renouvelées sur cet emplacement : quand l'ancienne tombait de vétusté, on en bâtissait une autre : la chapelle actuelle date de 1849; Mgr Jourdain y célébra le premier la sainte Messe, le 8 février 1850.

En qualité d'archidiacre, saint Ours évangélisa tour à tour la ville et les campagnes. On cite principalement, parmi les paroisses qui recueillirent le fruit de ses exhortations, la paroisse de Cogne. Il y purgea des bêtes fauves et des reptiles qui l'infestaient la plaine de *Veulla*, qui porte encore aujourd'hui par reconnaissance le nom de *Pré-Saint-Ours*. C'est au sommet de cette plaine que vint s'établir peu à peu toute la paroisse de Cogne, qui, au temps de saint Ours, était fixée deux heures plus haut, au promontoire du Crêt et dans les environs. Du Crêt, saint Ours passa à Campiglia, où il prêcha sur la place de l'église, place qui porte encore aujourd'hui le nom de *Place Saint-Ours*. Il descendit de là dans le Val Soana, prêchant partout contre les païens et contre la nouvelle secte des Ariens, et y fit de nombreuses conversions. Cogne et Campiglia ont encore pour patron saint Ours.

Mais ce qui fera à jamais la gloire de saint Ours, c'est d'avoir contribué à sauver la foi dans le pays d'Aoste en des circonstances tout à fait dramatiques, et d'avoir fondé à cet effet une Collégiale, ou Congrégation de Chanoines Réguliers, qui prirent le nom de Chanoines de Saint-Ours et dont le but fut de se livrer corps et âme au service de la foi catholique.

Voici comment se déroulèrent les faits.

Les Ariens (secte qui niait la divinité de Jésus-Christ), après la mort de l'évêque d'Aoste saint Joconde Ier, profitant de l'appui du roi d'Italie Théodoric qui avait fait un décret par lequel il livrait toutes les églises catholiques aux Ariens, réussirent à faire nommer évêque d'Aoste un prêtre arien du nom de Plocéan. Naturellement, Plocéan ne fut qu'un intrus et un usurpateur, et non un vrai évêque, n'ayant pas été élu canoniquement. Toutefois, il occupait de fait le trône épiscopal et il fallait le subir.

Que va faire saint Ours? En qualité d'archidiacre, il était le *second* du diocèse; mais l'évêque, dans notre cas, étant intrus et ne comptant pas, l'archidiacre devenait par le fait même le *premier* des prêtres fidèles : c'était à lui qu'était confié en ce moment le dépôt de la foi, à lui qu'il incombait de le défendre.

Saint Ours commença donc à combattre de toutes ses forces l'erreur patrocinée par l'évêque Plocéan. Il essaya même de convertir celui-ci : mais voyant qu'il n'aboutissait à rien, il se sépara ouvertement de lui, quitta l'archidiaconé, sortit des murs de la ville et alla demander asile hors des remparts aux prêtres qui desservaient l'église de Saint-Pierre, soit du Bourg. Un tiers des prêtres de la Cathédrale suivirent leur archidiacre. Saint Ours fut accueilli au Bourg comme un envoyé de Dieu. Les prêtres qu'il y trouva et ceux qui l'y suivirent se mirent avec bonheur sous sa direction pour mener avec lui une vie de communauté. Saint Ours leur donna la règle de saint Augustin. Ainsi prit naissance la Collégiale de Saint-Ours.

Quant à Plocéan, il ne resta pas longtemps évêque. Il mourut tragiquement. Les circonstances de sa mort nous sont rapportées dans de vieux ma-

nuscrits et on les voit encore aujourd'hui reproduites sur un chapiteau du cloître de Saint-Ours.

Un des domestiques de Plocéan s'était rendu coupable d'un manquement envers l'Évêque. Craignant un châtiment sévère, il s'échappa de l'évêché et alla se cacher au Bourg, dans l'église de Saint-Pierre où il devait jouir du droit d'asile (v. page 17). Saint Ours l'apercevant tout triste et tout épouvanté dans ce lieu, lui demanda ce qu'il avait. Le serviteur lui exposa sa faute et le pria d'intercéder pour lui auprès de Plocéan. Saint Ours se rendit chez l'Évêque : celui-ci promit de ne faire aucun mal à son serviteur s'il revenait à lui. Sur cette parole, le serviteur quitte son asile : mais, voilà qu'aussitôt il est saisi par les gens du prélat, conduit devant lui, battu, et flagellé d'une manière barbare : on alla même jusqu'à lui verser de la poix bouillante sur la tête. Dans ce piteux état, l'infortuné retourna vers saint Ours. L'homme de Dieu, plein de compassion et d'indignation à la fois, et animé d'un esprit prophétique, dit au serviteur : « allez retrouver Plocéan et dites-lui de ma part : sachez que dans peu de jours vous mourrez suffoqué par les démons et entraîné par eux dans les enfers ; quant à vous, ajouta-t-il en s'adressant au serviteur, préparez-vous à mourir, je vous suivrai moi-même de près ».

Tout arriva comme saint Ours l'avait prédit. Plocéan mourut la nuit suivante renversé par des mains invisibles. Le domestique expira le même jour. Quant à saint Ours, il mourut quelque temps après de la mort des justes : c'était le 1er février 529.

Saint Ours ne tarda pas à être vénéré d'un culte public. Pendant de longs siècles, avant que saint Grat et saint Joconde eussent été invoqués, il fut le seul saint valdôtain inscrit dans les litanies. Sa fête fut longtemps de précepte : elle est encore de dévotion aujourd'hui dans le diocèse. Plusieurs paroisses, dont la plupart ont dépendu de la Collégiale pendant de longs siècles, le fêtent comme patron : telles Cogne, Jovensan, Derby et autrefois Donnas. Saint Ours est aussi le patron de bien des paroisses de France et d'Italie, de celles principalement situées dans les diocèses limitrophes de la Vallée d'Aoste.

Saint Ours fut enterré à la crypte de la Collégiale appelée depuis, la *Confession de saint Ours*. Ses ossements furent relevés et déposés dans une riche châsse d'argent doré en 1358. Cette châsse se trouve aujourd'hui dans le maître-autel en marbre construit en 1738. La tête de saint Ours repose dans un reliquaire en argent en forme de buste, fait en 1363. Un certain nombre de parcelles de ses reliques furent données à plusieurs églises par les Chanoines du Bourg. Beaucoup de miracles sont venus confirmer à travers les siècles la sainteté de saint Ours.

La tradition et le bréviaire manuscrit d'Aoste de l'an 1393 rapportent que la châsse de saint Ours fut enlevée furtivement et transportée en Suisse. Des maçons de la Valleise, après force recherches, la retrouvèrent et la rapportèrent à Aoste. Arrivés à peu de distance de la Ville, au-dessus du Sarraillon, un des porteurs appuya son bâton sur une pierre ; cette pierre se creusa miraculeusement et garda l'empreinte de la pointe du bâton. On l'appela la *pierre saint Ours* : le même nom fut donné à toute la région. Cette pierre est encore aujourd'hui au même endroit dans un joli oratoire élevé en 1850 à la place d'un autre oratoire plus ancien construit sur les ruines de l'oratoire primitif. Les fidèles accourent à la *pierre saint Ours* quand ils sont atteints de quelque mal des doigts, surtout des panaris ; ils

mettent leur doigt malade dans le trou de la pierre, et la foi en a guéri plusieurs.

Une des formes de charité qu'aimait à pratiquer saint Ours, c'était une distribution de souliers aux pauvres : pratique qui se maintint à la Collégiale à travers tout le moyen âge. Cette distribution de souliers ou de socques aux pauvres du Bourg-Saint-Ours introduisit le marché des ustensiles et des vases en bois, marché qui autrefois durait pendant une semaine et qui aujourd'hui est réduit à un seul jour, la veille de saint Ours. Ce marché ne se fait qu'au Bourg-Saint-Ours et à Donnas où la Collégiale avait jadis un hôpital.

30. — Saint Gal (529-546)

Plocéan se trouve entre deux saints évêques : saint Joconde Ier avant lui, et saint Gal après lui.

Saint Ours avait formé un certain nombre de disciples, parmi lesquels se distinguait saint Gal, né probablement à Nus de l'ancienne famille des Gallus. Celui-ci l'avait suivi de la Cathédrale à la Collégiale. Après la mort de son maître, il lui succéda comme prieur. Mais il ne resta pas longtemps dans cette charge : ses éminentes qualités le firent nommer évêque, le 15 juillet 529.

L'évêque saint Gal s'attacha à relever partout les ruines accumulées par Plocéan, travaillant d'une manière infatigable à la conversion des Ariens, à la sanctification et au recrutement du clergé.

Ce qui distingue surtout saint Gal, c'est le soin qu'il eut de propager le culte de saint Jean-Baptiste dont une vierge de la Maurienne, sainte Thècle, venait d'apporter des reliques dans son pays. Ces reliques consistaient en trois doigts d'une main de saint Jean-Baptiste. Pour cela, saint Gal se rendit en Maurienne avec les évêques de Turin et de Belley. Après que les évêques eurent jeûné pendant trois jours, les doigts du saint distillèrent trois gouttes de sang qui tombèrent sur un morceau de toile de lin placé au-dessous des reliques. Les pieux évêques se partagèrent ce morceau de lin ; et, de retour chez eux, ils consacrèrent chacun une église à saint Jean-Baptiste. Saint Gal bâtit la sienne au couchant de la Cathédrale actuelle, et y déposa la relique apportée de la Maurienne. Le culte de sainte Thècle (fête le 23 septembre) fut ensuite associé à celui de saint Jean-Baptiste : touchante intimité de vénération qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Saint Gal mourut le 5 octobre 546, et se fit enterrer au Bourg, comme saint Ours son maître. Son tombeau, placé dans l'ancien cimetière attenant à l'église Saint-Laurent, fut enfoui dans l'inondation qui couvrit le Bourg. Mis au jour le 15 mai 1300, à la suite de travaux d'excavation, il fut transporté à la crypte de la Collégiale. Le 3 octobre 1817, les saints ossements furent relevés et déposés dans une niche en forme de tombeau, pratiquée au chœur de la Collégiale du côté de l'évangile, et recouverts de la pierre tumulaire primitive. Cette pierre, en marbre blanc, présente à la partie supérieure le dessin de 4 arcs soutenus par cinq colonnes doriques, et au bas trois croix grecques enserrées dans un cercle ou couronne. Au milieu de l'encadrement, est gravée l'inscription suivante : *hic requiescit in pace, sanctæ memoriæ Gallus episcopus, qui vixit in episcopatu, annos XVII, menses II, dies XX, depositus sub die III nonas octobris, duodecies post consulatum Paulini junioris ultimi consulis, indictione decima ;* c'est-à-dire :

« Ici repose en paix, Gal évêque de sainte mémoire, qui vécut dans l'épiscopat 17 ans 2 mois 20 jours, mort le jour 3 des nones d'octobre, après le consulat de Paulin le jeune dernier consul, indiction dixième. » Cette pierre tumulaire est extrêmement intéressante pour l'archéologie. Nous en avons peu d'aussi remarquables : la pierre même de saint Grat qui est enchâssée dans un mur de l'église de Saint-Christophe est beaucoup moins complète.

Des reliques de saint Gal sont distribuées dans divers reliquaires de la Vallée d'Aoste. Saint Gal a été honoré bien vite comme un Saint le 5 octobre. Il est placé au même rang que saint Grat, saint Joconde, le B. Boniface, le B. Emériс de Quart qui ont toujours été regardés comme bienheureux par tous les fidèles valdôtains.

31. — Mode d'élection des Evêques d'Aoste.

Dans la primitive Eglise, lorsqu'il s'agissait de nommer un Evêque à un siège vacant, les évêques de la province ecclésiastique se réunissaient sous la présidence du métropolitain dans la cité veuve de son pasteur et après avoir demandé l'avis des prêtres locaux et le témoignage du peuple, ils choisissaient le sujet le plus digne; puis, le métropolitain le consacrait. Toutefois la ratification solennelle de l'élection appartenait au Souverain Pontife. Plus tard, le peuple fut exclu de toute élection ecclésiastique à cause des menées des partis dont il est toujours le jouet.

Telle est la façon dont on procéda, à Aoste, à l'élection épiscopale depuis la mort du premier évêque saint Eustase (397) jusqu'à la mort de saint Ours (529). Depuis lors, et en suite de ce que le tiers des chanoines de la Cathédrale avait suivi au Bourg l'archidiacre, on inaugura un mode singulier d'élection qui dura jusqu'à l'an 1360. Les chanoines de la Cathédrale qui avaient suivi saint Ours se regardaient comme frères utérins des deux autres tiers des chanoines qui étaient restés à la Cathédrale : en cette qualité, ils intervenaient à la Cathédrale à certaines fonctions solennelles et touchaient leurs rentes propres. Afin de cimenter toujours de plus en plus cette union, il fut convenu que les chanoines du Bourg concourraient pour un tiers des suffrages à l'élection de l'évêque, de l'archidiacre et du prévôt, et que ceux de la Cathédrale disposeraient de leur côté du tiers des suffrages pour la nomination du prieur de Saint-Ours. Les Souverains Pontifes ne virent aucun inconvénient à ce mode d'élection. Même, le pape Grégoire IX, par bulle donnée à Anagni le 17 septembre 1227, en reconnaît sans difficulté la possession juste et pacifique, et la corrobore du sceau de son autorité suprême.

Il en fut ainsi jusqu'à l'épiscopat d'Emériс II, élu en 1361. Le pape Innocent VI, siégeant à Avignon, dans la plénitude de son pouvoir, se réserva à lui seul la nomination des évêques. Aussi, voyons-nous Emériс II le premier se qualifier fièrement du titre : *Evêque par la grâce de Dieu et du Siège apostolique.*

Quatre-vingt-dix ans plus tard, le pape Nicolas V, voulant attacher de plus en plus au Saint-Siège la Maison de Savoie, lui fit une importante concession : par indult du 10 janvier 1451, il s'engagea à ne nommer à l'épiscopat et aux dignités abbatiales, dans les domaines de la Maison de Savoie, que des ecclésiastiques qui auraient été agréés par la Couronne, mettant pour unique condition, que les Ducs de Savoie devraient persévérer dans l'obédience due au Souverain Pontife. Cet indult fut confirmé par

Sixte IV, Léon X, Clément VII, Grégoire XIII, Clément VIII et Benoît XIII. Au bas mot, le pape s'engageait à ne nommer évêques d'Aoste que des ecclésiastiques qui auraient été *présentés* par la Maison de Savoie. Ce droit de présentation dura jusqu'à la Révolution Française. Depuis lors, le pape seul nomme les évêques d'Aoste.

Ajoutons encore que les évêques d'Aoste furent aussi toujours en même temps chanoines de la Cathédrale, et cela depuis que l'évêque de Sonnaz, en date du 25 mars 1405, unit le canonicat de Saint-Grat à la mense épiscopale. Ils jouirent de ce privilège jusqu'en 1803, année où Mgr de Solar donna sa démission d'évêque du diocèse d'Aoste qui fut incorporé à celui d'Ivrée.

32. — L'église de Saint-Jean-Baptiste, à Aoste (540 - 1560)

Nous venons de voir que saint Gal bâtit une église à saint Jean-Baptiste. Cette église était située au couchant de la Cathédrale et au midi de l'archidiaconé. Sa façade visait le midi. On ne peut pas se figurer aujourd'hui qu'il y ait eu une grande et belle église juste en face de la Cathédrale. Pourtant une église, dont il n'y a maintenant plus de traces, a élevé là son dôme majestueux. Elle a même été pendant plus de mille ans l'église paroissiale de Saint-Jean d'Aoste. Elle existait encore en 1562. Comme, dès 1526, elle tombait en ruines, les fonctions paroissiales furent transportées à la Cathédrale, à un autel dédié au même saint. Cet autel était adossé au 3e pilier, à gauche en entrant. En souvenir, on a muré dans ce pilier, vers 1900, un bas-relief représentant l'agneau de saint Jean-Baptiste. Lorsqu'on enleva les autels des piliers pour les placer dans les nefs collatérales, l'autel de saint Jean fut, avec les fonctions paroissiales, transporté dans la chapelle intérieure de la nef du midi, située en face de ce pilier, où il est encore.

L'église de Saint-Jean-Baptiste eut même plus tard une crypte, où était un autel dédié à saint Bernard : cet autel était appelé la *Confession de Saint Bernard*.

Lorsque, 250 ans après la fondation de l'église de Saint-Jean-Baptiste, saint Grat apporta à Aoste des reliques de la tête de saint Jean-Baptiste, le culte de ce grand saint s'intensifia encore chez nous. Le martyrologe gréco-romain de Brusson place au VIe des Calendes de mars (24 mars) la fête de l'Invention de la Tête de saint Jean-Baptiste. La vénération pour ce saint a toujours été très populaire en Vallée d'Aoste. Les feux de joie qu'on allume encore dans toute la Vallée le soir de la Nativité de saint Jean-Baptiste indiquent combien ce culte a jeté de profondes racines sur le sol valdôtain : *et multi in nativitate ejus gaudebunt*.

La vieille église de saint Jean-Baptiste fut, après l'an 1000, flanquée de deux pavillons, l'un au nord et l'autre au sud.

Dans celui-ci, fermé par une grille, on exposait à la réprobation publique les petits voleurs avec leurs larcins : c'était le *pilori*. Tous les fidèles, en entrant aux offices et en en sortant, les voyaient, les reconnaissaient, et les couvraient de confusion. Rien n'était plus efficace pour la correction des malfaiteurs.

Dans le pavillon du nord, avait son siège la fameuse *Chancellerie d'Aoste*, importante magistrature créée par les évêques valdôtains, où étaient vergés les actes de la *Charta Augustana* (Charte d'Aoste). Les évêques, en qualité de Comtes, eurent l'administration civile et judiciaire de la Vallée

longtemps avant Humbert aux Blanches Mains, et en conservèrent encore une partie de longs siècles après lui. Ils avaient donc dressé à cet effet un tribunal près de l'église de Saint-Jean-Baptiste pour l'évasion des actes les plus importants de la vie civile : actes de vente, cessions, donations, permutations entre particuliers et surtout avec les Eglises, les hôpitaux . . . . et ces actes avaient une valeur supérieure même à ceux des notaires, auxquels on les annexait souvent pour donner à ceux-ci une authenticité plus grande. Les Comtes de Savoie regardèrent comme un grand honneur de porter le titre de *Chanceliers d'Aoste*. Seulement de 1318 à 1408, nous en voyons cinq qui le portent : Amé V, Edouard, Aimon, Amé VI et Amé VIII.

33. — Saint Maur traverse la Vallée d'Aoste en 543.

L'an 543, saint Maur, disciple de saint Benoît, traversa la Vallée d'Aoste pour aller fonder un monastère dans les Gaules.

Après avoir établi à Verceil la règle monastique de Saint-Eusèbe, il passa à Bielle où il fonda le monastère de Saint-Etienne. De là, il alla à l'Oropa visiter la statue de la Sainte Vierge, que saint Eusèbe y avait apportée de l'Orient. Franchissant ensuite le col qui mène à la Valleise, il prêcha à Fontainemore, qui lui doit son nom : en latin *Fontana-Maura*. Là il engagea les habitants à bâtir une chapelle en l'honneur de saint Antoine, le père de la vie monastique, patron immémorial de ce lieu.

En montant au Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard), il fit un miracle. Un de ses domestiques se foula un pied si rudement, qu'il lui devenait impossible de continuer la marche. Saint Maur le guérit instantanément en faisant sur lui le signe de la croix et en récitant une courte oraison.

Dans les antiques litanies des saints selon le rite valdôtain, saint Maur est invoqué entre saint Benoît et saint Ours.

34. — Un roitelet éphémère de la Vallée d'Aoste : Sisuald (550-565).

Les Hérules avaient été confinés au pied des Alpes, et dans la Vallée d'Aoste en particulier, par le nouveau roi d'Italie, Théodoric (493). Ils prirent, chez nous, le nom de *Brents* ou *Brets*. De leur race, sortit un *condottiere*, Sisuald, qui régna quelque temps sur la Vallée d'Aoste et sur les pays alpestres du Novarais et du Biellais. Ce roitelet s'était distingué dans sa jeunesse par sa bravoure et son habileté à la guerre. Pourvu d'une assez bonne dose d'ambition, il voulut s'agrandir. Dans ce but, il exploita habilement les rivalités et les compétitions des divers conquérants, se mettant au service tantôt des uns tantôt des autres, et s'attachant toujours à celui dont il espérait tirer le plus de profit.

En 552, prévoyant la chute du royaume des Goths, Sisuald offrit ses services à Narsès; puis, profitant de la circonstance où tous les hommes valides étaient sous les armes, il tomba sur les campagnes d'Ivrée et de Turin et retourna ensuite dans ses forteresses chargé d'un énorme butin. Il renouvelle cette razzia en 553. En 554, Narsès l'appelle à son secours à Capoue pour combattre les Francs et les Allemands, et lui donne le titre de Duc des Hérules. Sisuald descend l'Italie. Au moment où l'action est le plus chaude, et où les Grecs commencent à plier, Sisuald se jette dans la mêlée avec ses Hérules et décide de la victoire. Après quoi, il rentre en

Vallée d'Aoste. Mais une nouvelle armée de Francs pénètre en Italie pour combattre Narsès. Sisuald, probablement mécontent de lui, s'unit à eux. Les Francs furent d'abord vainqueurs; mais Narsès, ayant ramassé une armée plus considérable, les défit et les refoula au delà des monts. Sisuald fut obligé de se soumettre à Narsès et de le reconnaître comme son suzerain. Mais cette situation de vassal ne lui plaisait pas. Sans trop mesurer la portée du coup de tête qu'il allait faire, l'an 565 il secoua le joug des Grecs et se déclara souverain indépendant. Narsès envoya contre lui son général Dagithé. Sisuald fut défait aux environs d'Ivrée, pris et pendu. Ainsi périt misérablement ce petit roi de nos Alpes, le dernier Duc des Hérules.

35. — Le roi saint Gontran (576-593).

Les Lombards furent, après les Huns, les plus féroces des peuples barbares que l'Italie eût encore vus. Idolâtres enragés, ils se montraient les ennemis acharnés de la religion catholique, répandant le sang par torrents, brûlant les églises, massacrant les ministres de Dieu. La Vallée d'Aoste tomba en leur pouvoir en 569. Devant ces hordes barbares, l'Eglise valdôtaine dut se voiler la face. Les prêtres, persécutés et traqués, s'enfuirent dans les forêts et les montagnes, et les fidèles restèrent sans secours religieux.

En 575, les Lombards pénétrèrent dans le Valais par le Mont-Joux, pillèrent et incendièrent l'abbaye de Saint-Maurice. Mais, près de Bex, le roi des Bourguignons, Gontran, les tailla littéralement en pièces. Mettant à profit cette victoire, il vint, l'année suivante, les attaquer chez eux. Il fit franchir les Alpes à deux corps de troupes et en envoya un troisième dans la Vallée de Trente. Les Lombards effrayés demandèrent la paix. Le roi de Bourgogne la leur accorda, mais à la condition qu'ils lui payeraient toutes les années un tribut de 12000 sous d'or, et qu'ils lui céderaient les vallées d'Aoste, de l'Orco, de Lanzo et de Suse.

Sous le sage gouvernement du roi Gontran, petit-fils de Clovis roi des Francs, la Vallée d'Aoste respira et se releva de ses ruines. Ce grand prince était pieux, ami de la paix et de la justice, zélé pour le progrès de la religion, libéral envers les églises et les pauvres. La tradition rapporte qu'ayant fait un pèlerinage à Rome, il trouva en route un trésor considérable. Il s'en servit pour réparer une foule d'églises qui avaient été dévastées par les Barbares, et entre autres la Cathédrale d'Aoste. Aussi, après sa mort, la Cathédrale d'Aoste, reconnaissante, célébra-t-elle tous les ans sa commémoraison, dans les termes suivants: « *Quinto calendarum aprilis : apud Cabillonem, civitatem Galliarum, depositio beati Gondranni, regis Aurelianensis, filii Clotarii primi regis Francorum, instauratoris hujus ecclesiæ* . . . c'est-à-dire : le 28 mars, à Chalon, ville des Gaules, mort du bienheureux Gontran roi d'Orléans, fils de Clotaire 1er roi des Francs, restaurateur de cette église. » On croit que le pieux monarque gratifia aussi de ses donations la Collégiale et plusieurs autres églises du diocèse.

Aussi grand chrétien que grand général, saint Gontran édicta un grand nombre de lois pour procurer l'observance des commandements de Dieu et de l'Eglise. Dans son ordonnance du 10 novembre 585, que nous possédons encore, il disait : « Nous avons reconnu que ce qui excite la colère de Dieu et attire sur nous tant de guerres et de maladies contagieuses, lesquelles enlèvent les hommes et les troupeaux, c'est que l'on commet aujourd'hui tous les crimes défendus par les saints canons. . . . Dans cette vue, nous

défendons très expressément de faire les dimanches et fêtes aucun travail corporel, excepté ce qui est nécessaire pour préparer le manger. . . . Secondez-nous, saints évêques; unissez-vous à vos prêtres, aux juges des lieux et aux autres personnes de probité et d'autorité, agissez de concert pour la réforme des mœurs, afin que tous se portant au bien, l'Eglise ait la consolation de voir ses enfants se purifier des souillures du péché ». Magnifiques paroles dans la bouche d'un roi, mais paroles toutes naturelles, puisque ce roi était un saint.

36. — Les premières paroisses.

Aux temps où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au seuil de l'année 600, nous pouvons déjà fixer d'une manière presque exacte quelles furent les premières paroisses existantes à cette époque. Nous avons déjà dit, au chapitre 10, quels ont été présomptivement les premiers temples, espèces d'îlots de piété piqués çà et là dans la Vallée d'Aoste. Mais c'était plutôt du christianisme sporadique que du christianisme organisé. L'organisation ne vint qu'après la fondation de la paroisse.

Tout d'abord on détachait quelques prêtres de la Ville d'Aoste pour aller célébrer les offices dans les communautés les plus importantes de fidèles. Mais bientôt le nombre des prêtres et des fidèles augmentant, ce système dut être abandonné. On plaça alors dans chaque centre un prêtre fixe qui eût soin et prît cure des fidèles. Ce prêtre fixe et résidant porta le nom d'*incuratus*, c'est-à-dire chargé de . . . : d'où le nom patois d'*inqueurà*.

Outre la paroisse de la ville d'*Aoste*, comprenant Aoste et les environs, nous pouvons regarder comme paroisses existantes à cette date : *Donnas*, desservant avec les environs toute la Valleise; *Verrès*, desservant les environs; *Brusson* et *Ayas*, ayant probablement pour curés des moines de Saint-Maurice d'Agaune (v. chap. 28); *Saint-Germain*, desservant les environs; *Châtillon*, desservant les environs; *Antey-Saint-André*, desservant la vallée du Marmore; *Nus*, desservant les environs; *Valpelline*, desservant la combe homonyme; *Gignod*, desservant la vallée du Mont-Joux; *Saint-Remi*, occupant ce défilé dangereux si besogneux d'assistance; *Aymaville-Saint-Martin*, desservant les nombreux environs; *Cogne*, alors unie à Ivrée; *Morgex*, desservant tout le Valdigne : en tout, 15 paroisses. Les trois églises de Saint-Germain, de Saint-Martin-d'Aymaville et de Morgex sont qualifiées encore aujourd'hui de *plébanies*, à cause de leur haute antiquité et de la prééminence qu'elles ont exercée longtemps sur les églises voisines créées postérieurement. Les curés de ces trois paroisses sont appelés *curés plébains*.

Comme on le voit, ces premières paroisses étaient considérables en étendue, car elles comprenaient tout ce qui forme aujourd'hui un archiprêtré; mais les fidèles catholiques n'y étaient pas encore très nombreux.

Septième siècle. — 600 - 700

37. — Le bienheureux Vuillerme de Léaval, mort en 610.

Après avoir signalé les *premières* paroisses, nous avons le plaisir de signaler le *premier* curé dont le nom est parvenu jusqu'à nous : c'est un saint curé, le bienheureux Vuillerme de Léaval, second curé de Morgex, de la noble famille de Léaval, *Læta vallis*, mort le 7 février 610.

Une hymne ancienne célèbre ses vertus éclatantes, son éminente sainteté, sa chasteté inviolable. Il eut le don des miracles. La tradition nous en a transmis quatre, qui sont figurés dans les tableaux du bienheureux : 1° l'eau puisée par son domestique à une fontaine de la rive droite de la Doire fut changée par lui en vin : cette fontaine coule encore aujourd'hui abondante, et porte le nom de *fontaine du bienheureux Vuillerme;* 2° un malheureux tombant dans un précipice fut préservé d'une mort certaine par la prière du bienheureux Vuillerme; 3° le jour de Noël, tandis que Vuillerme entonnait le *Deus in adjutorium*, un chœur invisible d'anges répondit *Domine ad adjuvandum me festina;* 4° enfin, à la mort du bienheureux Vuillerme, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes.

Après sa mort, le peuple de Morgex et de la Vallée d'Aoste l'invoqua comme un saint, et alla en pèlerinage à son tombeau lui demander des grâces. Le 7 février, jour anniversaire de sa mort, au cœur de l'hiver, une plante de pois fut trouvée en pleine floraison sur sa tombe : d'où l'habitude qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, d'offrir des grains de pois à l'église le jour de sa fête.

On conserva religieusement des objets ayant appartenu au saint curé : on montre encore aujourd'hui une grande cuiller et les fragments d'une coupe de bois dont il s'est servi.

Bientôt le bienheureux Vuillerme est pris comme second patron de la paroisse de Morgex. Un autel dans l'église lui est consacré sur le lieu de sa sépulture, autel entretenu dans les premiers temps par la famille deLéaval principalement et par les offrandes des fidèles.

En 1687, comme nous le raconterons en son lieu, lors de la reconstruction de l'église de Morgex, on mit au jour les ossements du bienheureux avec un petit calice. Ces ossements furent de nouveau renfermés pieusement dans un coffre de sapin où ils restèrent jusqu'à l'année 1887. Alors on les releva, et on les déposa dans une magnifique châsse et dans un beau reliquaire-buste. Cette année-là, et précisément les jours 1, 2 et 3 juillet, fut inauguré par des fêtes solennelles, auxquelles participèrent trois évêques et plus de 25000 fidèles, le culte du bienheureux Vuillerme, qui venait d'être reconnu solennellement à Rome.

Le bienheureux Vuillerme continue à faire encore aujourd'hui des miracles. Beaucoup de fidèles des paroisses des environs de Morgex se recommandent à lui dans leurs maladies : ils vont à sa fontaine boire de

l'eau ou s'y laver les membres malades, et y retrouvent souvent une santé que les médecins ont été impuissants à leur rendre.

Par délibération du Conseil communal de Morgex, février 1877, on donna le nom *du bienheureux Vuillerme* à la fontaine miraculeuse et à la place contiguë.

38. — Passage de troupes. Compétition de conquérants. Ère de paix. Travail religieux intense.

La Vallée d'Aoste est située dans une position territoriale malheureuse. Elle forme, comme on sait, un grand corridor à une seule issue : Pont-Saint-Martin; et à deux entrées : Mont-Joux et Petit-Mont-Joux, par où passaient les conquérants du Nord qui venaient dévaster ou soumettre l'Italie et les conquérants du Midi qui allaient envahir l'Helvétie et la Gaule. Pauvre Vallée d'Aoste! Que n'a-t-elle pas dû souffrir de ces passages continuels! Campagnes dévastées, denrées pillées, maisons incendiées, habitants massacrés. Pour les prêtres, que d'églises à relever, de misères à soulager, de réparations à exécuter! On en avait pour de longues années à effacer ces lugubres traces; et à peine étaient-elles bien effacées, que de nouveaux conquérants faisaient de nouveaux dégâts. Quel triste sort pour nos ancêtres! surtout pour ceux qui se trouvaient sur le passage des armées!

Mais après le roi saint Gontran, la Vallée d'Aoste jouit longtemps des bienfaits d'une paix relative. La religion en profita pour se consolider et s'étendre. La Vallée d'Aoste était, à ce moment-là, un mélange de Salasses, de Romains, de Burgondes, d'Hérules, de Goths, de Grecs, de Lombards et de Francs. Il fallait amener tous ces éléments disparates à professer la même religion catholique. Que de peines à prendre, que d'obstacles à surmonter pour cela! On devait adoucir des natures farouches, rapprocher des caractères disparates, éclairer, instruire, polir les mœurs, soutenir le faible contre le fort, infuser la douceur évangélique, façonner peu à peu tout ce monde à la pratique des vertus chrétiennes. Ce fut la rude tâche que s'imposa le clergé valdôtain guidé par ses évêques. A force de travail, de zèle et de patience, il réussit dans son entreprise : de tous ces peuples divers il parvint à ne faire qu'un seul peuple, le peuple valdôtain; et sur les ruines de tous les faux cultes, il implanta la seule, l'unique vraie religion, la religion catholique.

Huitième siècle. — 700 - 800

39. — Chapelle de saint Maxime à Challant.

Dans la vallée de Challant existaient déjà les églises de Brusson et d'Ayas, au sommet de la combe. Le premier édifice religieux, construit dans le centre de la vallée, fut la chapelle de Saint-Maxime qui existe encore aujourd'hui. Elle servit plusieurs siècles d'église paroissiale aux

fidèles des deux Challant, avant qu'ils eussent leur paroisse respective. On raconte même que les gens d'Issime passaient autrefois le Col Dondeuil (2345 m.), et venaient à l'alpe de Cialesch pour assister, de là, à la messe qui se disait à Saint-Maxime. Ce saint Maxime, *saint Mimo,* est le premier évêque de Turin, mort en 466.

Cette chapelle de Saint-Maxime fut rebâtie en 1441. Les peintures qui l'ornent encore aujourd'hui n'ont pas une bien grande valeur artistique, mais elles présentent un vif intérêt : on y voit le Sauveur assis et bénissant saint Maxime, saint Sigismond tenant le sceptre royal entre ses mains, saint Germain, sainte Anne avec la sainte Vierge, saint Michel, saint Jean-Baptiste, les douze Apôtres.

On ressent de profondes émotions, quand on est en présence de constructions et d'images de saints qui ont entendu les prières de nos ancêtres, entendent les nôtres, et écouteront celles de nos descendants. Des flots tumultueux de pensées bouillonnent dans notre cœur, devant ces souvenirs si vénérables du passé.

Cet édifice historique, cher au chrétien, est aujourd'hui déclaré *monument national.*

40. — Saint Preject.

Personne n'est plus utilitaire que les paysans. Personne ne sait profiter des saints plus qu'eux. Un saint porte-t-il un nom en rapport avec leurs nécessités actuelles, immédiatement on les voit à genoux devant lui. Et les saints mettent volontiers à la disposition de ces chrétiens à la foi ardente et naïve le grand crédit dont ils jouissent auprès de Dieu, pour obtenir à leurs pieux clients les grâces qu'ils sollicitent.

C'est le cas de saint Preject. La voix populaire en a fait *saint Predzet.* Ce mot, traduit littéralement, veut dire *saint Parler.* Les paysans se sont mis à invoquer ce saint pour obtenir à leurs enfants l'usage de la parole. Lorsque ceux-ci tardent à l'acquérir, leurs parents, justement préoccupés, font des pèlerinages à saint Predzet, afin qu'il veuille bien délier les cordes vocales de leurs êtres chéris. Des améliorations subites, des guérisons qui touchent au prodige, sont venues souvent prouver que cette confiance n'a pas été vaine. Nos bons saints atteignent les maladies que les médecins sont impuissants à guérir.

Nous pouvons fixer approximativement à l'époque où nous sommes arrivés l'épanouissement du culte de ce saint dans la combe de Challant. De là il s'est répandu rapidement dans toute la Vallée d'Aoste. On trouve déjà, en effet, la mention de ce culte un siècle après, dans le fameux martyrologe gréco-valdôtain de Brusson qni date du 10e siècle (v. chapitre 45). Il est dit dans ce martyrologe que le jour VIII des Calendes de Janvier (24 janvier), on célèbre la fête de saint Preject martyr : *januarii D. VIII Sancti Prejecti martyris.*

La chapelle de Saint-Preject se trouve au village de Targnod sur Challant-Saint-Victor. Cette chapelle, aussi antique que le culte voué au Saint, est bâtie sur une roche où l'on peut voir encore actuellement comme l'empreinte d'un pied. On y porte de tous côtés les enfants qui balbutient ou qui tardent à parler. L'antique chapelle, tombant de vétusté, fut rebâtie entièrement en 1501.

41. — Apparition des Bénédictins en Val d'Aoste. L'église de Saint-Léger-d'Aymaville. Le Prieuré de Sainte-Hélène à Sarre.

Saluons maintenant l'apparition des moines qui firent un grand bien dans la Vallée d'Aoste, de 700 à 1600 : les Moines Bénédictins. Un vaste réseau de maisons religieuses bénédictines couvrait déjà alors la France et l'Italie, prêtant leur concours au clergé paroissial. Des religieux détachés de ces maisons vinrent en Val d'Aoste vers 700, et se mirent à la disposition de nos évêques. *Les mains à la terre, l'œil aux livres, le cœur au ciel,* voilà ce qui résume la vie du Bénédictin. Travaillant et priant, ces bons religieux instruisirent nos ancêtres, assainirent nos marais, défrichèrent nos vacoles, plantèrent la vigne, endiguèrent nos rivières et nos torrents, couvrirent de pâturages et de moissons les terres les plus arides.

L'endroit où les Bénédictins s'implantèrent, dans le centre de la Vallée, fut Aymaville-Saint-Léger. Là, ils construisirent un monastère et une église. Cette église devint l'église paroissiale de Saint-Léger, détachée de celle de Saint-Martin. Le monastère a disparu depuis longtemps, mais l'église bénédictine existe encore aujourd'hui; elle est entièrement cachée sous l'église actuelle de Saint-Léger, dont elle forme comme la crypte. Entrons-y. Cet édifice apparaît comme un témoin vivant de l'époque où il fut construit, portant tous les caractères du pur style roman. Il est à deux nefs et parfaitement orienté. Trois piliers massifs soutiennent la voûte à plein cintre. A l'abside circulaire on voit quatre niches, où se trouvaient autant de sièges. Ce qu'on observe de particulièrement curieux dans cette église, c'est la déviation de son axe vers la droite. Par cette déviation, qu'on constate d'ailleurs dans un grand nombre de vieilles églises, on a voulu figurer le penchement de la tête du Sauveur au moment où il expirait sur la croix : *et inclinato capite emisit spiritum.*

A vingt minutes à peine, en aval de Saint-Léger, sur la rive gauche de la Doire, à Sainte-Hélène, les Bénédictins fondèrent aussi un prieuré. Nous avons dit (v. chap. 10) que l'église de Sainte-Hélène existait déjà vers l'an 400. Les Bénédictins y installèrent, vers 750, une petite communauté sous la direction d'un prieur. Ce prieuré prit soin des fidèles des environs et donna naissance plus tard aux églises paroissiales de Sarre et de Chésalet, auxquelles il fournit les premiers curés. L'église de Sainte-Hélène, tombant en ruine, fut démolie en 1723, à l'exception d'une seule chapelle qu'on restaura et orna pour la rendre apte au culte. Ferme, chapelle et clocher, voilà tout ce qui restait de ce prieuré en 1868. Cette année-là, en vertu des lois d'incamération, le Gouvernement mit le tout aux enchères. Après l'adjudication, l'évêque d'Aoste, Mgr Duc, fit toutes les démarches possibles et imaginables auprès de l'acquéreur pour essayer de sauver au moins l'antique clocher en tout semblable à ceux de Sarre et de Chésalet, monument huit fois centenaire si cher à l'art, à l'histoire et à la piété. Il n'en put rien. La chapelle fut affectée à des usages profanes, et le vieux clocher tomba lugubrement le 17 mai 1873 à 6 heures du soir. La ferme seule resta.

Dans un autre chapitre, nous dirons l'extension que prirent les Bénédictins en Vallée d'Aoste.

42. — Saint Grat (775 - 810).

Saint Grat II, ou plus simplement saint Grat, voilà la figure la plus imposante de l'histoire valdôtaine.

Saint Grat naquit d'une famille noble à Sparte dans la première moitié du huitième siècle. Envoyé à Athènes, il fit avec un grand succès son cours de philosophie et de belles-lettres.

Bientôt il quitta le monde et embrassa la vie religieuse à Ephèse parmi les moines de l'Ordre de Saint Basile. De novice il passe bientôt maître, et il est chargé d'expliquer l'Ecriture sainte et d'enseigner la théologie dans son couvent. Il se signala surtout par la lutte qu'il engagea contre l'hérésie alors naissante des *iconoclastes* ou *briseurs d'images*, lesquels ne voulaient pas qu'on représentât les saints par des images ou des statues. Son zèle et sa science attirèrent l'attention du Souverain Pontife : celui-ci appela Grat à Rome et l'envoya aussitôt auprès des grands, le chargeant de missions importantes et délicates où il réussit pleinement.

Sur ces entrefaites, le siège d'Aoste étant venu à vaquer, le Pape jeta les yeux sur lui et le nomma évêque d'Aoste.

Saint Grat fit son entrée dans notre ville en 776. Chasser le mal et promouvoir le bien fut sa devise. Il fit la guerre aux briseurs d'images qui avaient pénétré jusque chez nous, aux ariens qui continuaient à nous souiller de leurs doctrines, et aux païens dont il fit disparaître les dernières traces. Après quoi il se mit à pousser avec vigueur l'instruction religieuse : il catéchisait, il instruisait chez lui, dans les églises, chez les riches, chez les pauvres. Se faisant missionnaire de la campagne, il parcourut son diocèse, semant partout la parole de Dieu, éclairant les ignorants, corrigeant les pécheurs, visitant les malades, soulageant les pauvres, s'appliquant à faire fleurir parmi ses ouailles toutes les vertus chrétiennes. Afin de pourvoir au recrutement du clergé, base de toute diffusion de la religion, il fonda une école des clercs dans le cloître exactement fermé de la Cathédrale : c'était le commencement de la Maîtrise, l'embryon du Grand Séminaire.

Dans sa vie intime, saint Grat châtiait son corps par la discipline, par des jeûnes et par des veilles. Sa prière était continuelle. De temps à autre il se retirait avec son disciple Joconde, sur la colline de Charvensod, dans la localité appelée plus tard *Ermitage de Saint-Grat*, aujourd'hui but de pèlerinage d'une infinité de dévots.

Saint Grat couronnait toutes ses hautes vertus par le don des miracles : il ressuscita deux enfants qu'il rendit pleins de vie à leurs parents; il apaisait les tempêtes, il éteignait subitement les incendies, il fertilisait la terre, il faisait tomber du ciel une pluie bienfaisante, il foudroyait les insectes qui ravageaient les champs et les vignes, il arrêtait le débordement des eaux, il rendait subitement la santé aux malades : quels solides arguments pour faire éclat sur les multitudes! Aussi de son temps la religion fit-elle un pas gigantesque et prit possession définitive et exclusive de notre pays.

Charlemagne avait donné aux évêques une certaine ingérence dans les affaires civiles : il exigea qu'ils rendissent la justice dans leurs diocèses conjointement avec le comte. Saint Grat profita habilement de la précieuse union des deux pouvoirs pour le bien des peuples et l'avantage de la religion.

Mais l'événement le plus saillant dans la vie de saint Grat ce fut le

transport qu'il opéra, de la Palestine à Rome, de la Tête de saint Jean-Baptiste et, de Rome à Aoste, de la mâchoire inférieure détachée de ce saint chef. La relique de la mâchoire de saint Jean-Baptiste est bien tout ce qu'il y a de plus précieux, puisqu'elle remonte à un saint martyrisé du temps de Notre-Seigneur et dont le Sauveur lui-même s'est plu à faire l'éloge. Aoste est donc la Rome du Piémont non seulement pour ses vieux monuments mais aussi pour ses reliques. Cette sainte mâchoire est conservée avec respect dans un magnifique buste d'argent doré donné en 1421 par le seigneur François de Challant. C'est tenant d'une main la tête de saint Jean-Baptiste et de l'autre éloignant la foudre que saint Grat est ordinairement représenté dans les tableaux.

Après une vie de travaux, de prières, de sacrifices et de mérites, saint Grat mourut le 7 septembre 810. Il voulut être enterré à la crypte de la Collégiale. Il ne tarda pas à être invoqué comme un Saint. Son culte sortit de la Vallée et se répandit dans tous les pays limitrophes. Vers l'an 1200 il fut substitué à saint Martin comme patron du diocèse. Tous l'invoquent dans les calamités publiques, sécheresse persistante, maladie du bétail . . . . Les miracles qu'il fit de tous côtés après sa mort sont innombrables. Sa fête se célèbre le 7 septembre d'une manière solennelle à Aoste et dans les paroisses.

Le corps de saint Grat resta pendant de longs siècles dans la crypte du Bourg. Vers l'an 1300 il fut relevé et le 27 du mois de mars (jour où l'on fait l'office de sa translation) il fut transporté à la Cathédrale. On ne laissa au Bourg qu'une particule de la tête. Le jour 2 juillet 1458 ce corps vénérable fut déposé dans une magnifique châsse d'argent doré, véritable objet d'art, à laquelle avaient travaillé deux artistes depuis l'an 1415.

Quant à la pierre qui recouvrait le tombeau de saint Grat, elle fut portée, après 1300, à la Maladière des Lépreux de Saint-Christophe où elle opéra bien des guérisons : vers 1455, de la Maladière elle passa à l'église de Saint-Christophe où elle est enchâssée dans le mur méridional. Cette pierre mesure 160 centimètres sur 80 et porte cette inscription : *Hic requiescit in pace S. C. M. Gratus Eps Dp sud VII id septembris* c'est-à-dire : ici repose en paix Grat évêque de sainte mémoire, décédé le jour 7 septembre.

La procession à travers les rues de la cité qu'on fait toutes les années le jour de saint Grat est célèbre. On y porte la châsse contenant ses reliques. A travers le moyen âge, la coutume était que 61 soldats commandés par trois officiers faisaient parade à cette procession : aujourd'hui, ce sont six maçons de Fontainemore qui font le service de gardes de corps à la châsse pendant cette belle cérémonie.

43. — Paroisses existantes vers l'an 800.

Saint Grat contribua immensément à l'extension de la religion dans la Vallée d'Aoste. Il plaça des prêtres fixes partout où il y avait des communautés florissantes de fidèles. Le curé était alors généralement accompagné d'un diacre lequel assistait le prêtre dans les fonctions religieuses et tenait l'école qui était gratuite mais non obligatoire.

Nous avons dit au chapitre 36 qu'en 600, il y avait environ 15 paroisses dans notre diocèse. En 800, outre les 15 paroisses déjà citées, nous pouvons regarder comme existantes 28 autres paroisses, ce qui porte à 43 le nombre total des paroisses du diocèse à la mort de saint Grat : ces 28

autres paroisses sont : *La Thuile*, *Courmayeur*, *Pré-Saint-Didier*, *La Salle*, *Avise*, *Arvier*, *Introd*, *Rhème-Saint-Georges* ou *Voex*, *Villeneuve*, *Saint-Pierre*, *Aymaville-Saint-Léger*, *Jovençan*, *Gressan*, *Roisan*, *Etroubles*, *Allein*, *Quart*, *Saint-Marcel*, *Fénis*, *Chambave*, *Veraye*, *Torgnon*, *Challant*, *Arnad*, *Champorcher*, *Hône*, *Perloz* ou *La Valleise* et *Issime*.

Neuvième siècle. — 800 - 900

44. — Saint Joconde (810 - 860).

Après saint Grat, nous avons sur le siège épiscopal saint Joconde : deux grands saints l'un après l'autre.

Saint Joconde est la plus pure gloire valdôtaine, et toute valdôtaine : né en Vallée d'Aoste, il y passa toute sa vie ; il fut évêque d'Aoste pendant cinquante ans, fait unique dans nos annales.

Né de parents pieux, au hameau des Champs qui appartient aujourd'hui à la paroisse de Chésalet, il fut discerné tout jeune au milieu de ses compagnons par saint Grat, qui l'admit parmi ses familiers. Saint Joconde était doué de talents supérieurs et avait l'âme naturellement portée à la piété. Saint Grat cultiva ces heureuses dispositions, lui fit embrasser la règle canonique et lui inocula en même temps la science et la vertu ; puis, l'ayant ordonné prêtre, il l'associa à ses travaux apostoliques. Après la mort de saint Grat, une voix unanime acclama saint Joconde évêque d'Aoste.

Placé sur le siège épiscopal, saint Joconde continua les travaux de son maître saint Grat : il affermit pour toujours la foi catholique dans ce diocèse, tellement que depuis son épiscopat la peste de l'hérésie ne jeta plus de racines durables dans la Vallée d'Aoste.

Saint Joconde, disent ses biographes, visitait souvent les malades, versait aux pauvres d'abondantes aumônes. Il relevait les pécheurs de leurs chutes et les ramenait dans le sentier de la vertu. Il faisait fréquemment des visites dans son diocèse. Les âmes les plus endurcies se rendaient à la vivacité de ses exhortations. Sa parole était claire, pénétrante, et ravissait d'admiration. Que dire de sa patience, de son humilité, de sa constance dans le travail, de sa vigilance infatigable ? Que dire de ses jeûnes fréquents, de son oraison continuelle, de ses larmes abondantes ? Ses deux vertus spéciales furent le zèle pour le salut des âmes et son amour inviolable de la chasteté. Il passait régulièrement, comme saint Grat, quelques jours de retraite à l'*Ermitage*, pour se retremper dans la ferveur et être seul à seul avec Dieu. Une chapelle en l'honneur de saint Joconde fut bâtie en cet endroit, à côté de celle de saint Grat.

Saint Joconde parvint à un âge fort avancé, et mourut le 30 décembre de l'an 860. Après sa mort, il fit de nombreux et éclatants miracles. Il fut bientôt honoré comme saint Grat, et son culte marcha toujours ensuite de pair avec celui de son maître : dans les missels, dans les litanies, dans les bréviaires, dans les chapelles, dans les églises, à l'Ermitage même, à travers

toutes les époques, ces deux saints sont toujours invoqués ensemble.

La dépouille mortelle de saint Joconde fut exhumée et déposée dans une caisse en bois doré. En 1613, on commença la construction d'une belle châsse (qui fait le pendant de celle de saint Grat, quoique beaucoup moins précieuse et moins artistique), terminée au bout de deux ans et neuf mois, dans laquelle, le 21 décembre 1615, avec le concours d'une immense foule, furent transportés les ossements de saint Joconde.

Le chef de saint Joconde avait déjà été déposé, longtemps avant, dans un reliquaire semblable à celui où avait été déposée la plus grande partie de la tête de saint Grat. Ces reliquaires ont tous les deux été faits l'an 1449 : celui de saint Joconde aux frais du Chapitre, dont il porte les armes; celui de saint Grat par les soins d'Amédée VIII, antipape sous le nom de Félix V.

La fête de saint Joconde a été de précepte à travers tout le moyen âge; elle est encore sanctifiée aujourd'hui dans quelques paroisses. La chapelle qu'on avait construite jadis en son honneur à Chésalet près de la maison où il était né, tombant de vétusté, fut convenablement restaurée en 1886. On s'y rend encore en pèlerinage.

45. — Missel-martyrologe gréco-valdôtain de Brusson.

L'église de Brusson possédait un missel-martyrologe, de l'époque qui nous occupe, extrêmement intéressant. Ce missel fut découvert à l'Hôpital Mauricien par M. le Prieur Gal. Il comptait d'abord 280 feuillets, mais les 87 premiers y manquaient déjà lorsque le chan. Gal le vit. Il fut publié par lui dans les *Monumenta Historiæ Patriæ*, Tome IV. Aujourd'hui il est devenu introuvable.

Ce missel nous apprend qu'à cette époque le baptême ne se conférait d'ordinaire qu'aux adultes. Le saint le plus récent qui est invoqué dans les Litanies est saint Grégoire le Grand (mort en 604). Le chant y est figuré par l'écriture neumatique, qui demeura en usage chez nous jusqu'à la fin du 12e siècle. Certaines prières sont écrites en lettres grecques. On y trouve un certain nombre de fêtes de l'Eglise orientale. Il est intitulé : *Incipit Martyrologium Grecorum*.

Ce seul exemplaire qui est parvenu jusqu'à nous indique quelle était la liturgie qui dominait dans la Vallée d'Aoste aux 9e et 10e siècles. On ne peut expliquer l'origine de ce rite gréco-valdôtain qu'en pensant à l'origine grecque de saint Grat. C'est lui qui a implanté cette liturgie dans nos églises. Il a déposé dans ce missel les sentiments de foi de l'Eglise grecque et de l'Eglise valdôtaine dont il était pénétré.

46. — Saints de la Gaule.

La domination burgonde ou française qui depuis plus de deux siècles embrassait la Vallée d'Aoste se raffermit de plus en plus sous Charlemagne. A cause de nos rapports avec la France plusieurs de nos paroisses ont des patrons d'origine française tels que : saint Hilaire, saint Martin, saint Remi, saint Léger, saint Sulpice, saint Brice, saint Germain, saint Denis, saint Oyen, saint Léonard, saint Roch, sainte Colombe, saint Amand, saint Bénin.

Plusieurs de nos églises paroissiales furent fondées par les libéralités des Seigneurs Francs. Elles sont construites tout près du manoir féodal soit pour la commodité des Seigneurs, soit pour être mises sous la protection

immédiate du château. On conjecture qu'il en est ainsi des églises d'Avise, de Villeneuve, de Saint-Pierre, d'Introd, de Gressan, de Jovençan, de Gignod, de Valpelline, de Saint-Germain, de Perlo, de Champorcher.

47. — Passage de Grands en Vallée d'Aoste.

La Vallée d'Aoste ne fut pas seulement traversée par les Barbares : elle se vit aussi plusieurs fois visitée par les plus grandes dignités de la terre.

L'année 753, c'est le pape Etienne III qui traverse la Vallée d'Aoste et le Mont Joux pour se rendre en France : ce voyage s'accomplit dans la seconde moitié du mois de novembre, ce qui fait voir que les voies de communication de Mont Joux et de Colonne Joux étaient bien tenues. Quels témoignages de vénération n'aura-t-il pas recueillis sur son passage de la part de nos ancêtres ! En 804, c'est le pape Léon III qui franchit le Mont Joux pour se rendre auprès de Charlemagne. Le pape Etienne V en 816 et Grégoire IV en 831 traversent aussi la Vallée d'Aoste pour se rendre en France par le Mont Joux. Cette route était très fréquentée aux 8e et 9e siècles : l'hospice du Mont-Joux tenu par les moines bénédictins offrait un refuge assuré sur ces hauteurs alpestres.

Les années 781 et 801, les Valdôtains virent de leurs yeux un des plus grands rois du monde, l'empereur Charlemagne le front ceint des lauriers de la victoire et comblé des bénédictions du Souverain Pontife. Il est reçu avec tous les honneurs par saint Grat. Il passe sous l'arc honoraire d'Auguste au milieu des acclamations délirantes de la multitude.

En 875, c'est le roi de France Charles le Chauve qui franchit le Mont Joux et traverse notre vallée pour aller se faire couronner empereur à Rome. En 879, c'est son successeur Charles le Gros qui traverse de nouveau la Vallée d'Aoste pour aller à Rome.

48. — Passage de saintes Reliques.

En 826, sous l'épiscopat de saint Joconde, les reliques de saint Sébastien martyr, natif de Narbonne en France, traversèrent la Vallée d'Aoste et prirent la route du Mont-Joux. Au passage de ce col célèbre il s'opéra un miracle. Le recteur de l'hospice, nommé Benoît, était perclus de ses jambes ; plein de foi dans l'intercession du saint, il se fit transporter et déposer devant sa châsse. Immédiatement il fut guéri et put suivre le cortège jusqu'à Martigny. Saint Sébastien est très populaire en Vallée d'Aoste ; dans les églises, dans les chapelles, on célèbre partout sa fête le 20 janvier : il est invoqué spécialement contre la peste et autres maladies épidémiques.

La même année 826 se fit aussi la translation à travers notre Vallée des corps des saints martyrs Marcellin prêtre et Pierre exorciste (fête le 2 juin), transportés à Michelstad (Allemagne).

L'an 842 les reliques de sainte Hélène impératrice et mère de Constantin le Grand, transportées de Rome à Reims en France, passèrent aussi par la Vallée d'Aoste. Quelle n'aura pas été la joie des Bénédictins qui habitaient le prieuré de Sainte-Hélène, de voir passer les reliques de leur patronne, et avec quelle ferveur ne se seront-ils pas unis à la grande procession des fidèles qui les accompagnaient ! A la traversée du Col du Mont-Joux il se fit de nouveau plusieurs miracles.

Toutes ces translations de reliques eurent lieu sous l'épiscopat de saint Joconde.

Deux ans après la mort de saint Joconde, en 862, ce sont encore les reliques des saints martyrs Urbain et Tiburce (fête le 14 avril) qui traversent notre pays et passent le Mont-Joux. Que de grâces, que de parfums de vie surnaturelle ces saints corps n'auront-ils pas répandus sur les pieux fidèles valdôtains agenouillés sur leur passage!

Dixième siècle. — 900 - 1000

49. — Construction de l'église de la Collégiale.

L'année 920, le chanoine du Bourg Anselme fut nommé évêque d'Aoste. L'église du Bourg dédiée à saint Pierre et qui avait servi d'asile à saint Ours et à ses dignes confrères tombait en ruines. L'évêque Anselme la reconstruisit à neuf sur le même emplacement et la consacra le 28 octobre. C'est le même édifice qui s'offre à nos regards, sauf les deux nefs collatérales, qui furent ajoutées à la fin du 15e siècle.

De plus, Anselme fit construire un grand mur d'enceinte, qui enfermait la Collégiale et toutes les maisons voisines servant d'habitation aux Chanoines, dans le but de garantir tous ces corps de bâtiments contre les surprises de bandes hostiles et contre les débordements du Buthier. On voit encore aujourd'hui des restes de ce mur d'enceinte au nord-est de la Collégiale.

C'est là dans ce mur d'enceinte où il était plus à couvert d'un coup de main, que l'évêque Anselme, n'ayant plus de palais épiscopal, alla chercher un abri. Là, au Bourg, les évêques d'Aoste résidèrent pendant près de trois siècles, confiants en la protection des glorieux saint Grat et saint Ours qui y avaient leur tombeau.

Pour rendre cette localité toujours plus sûre, en 1293, l'évêque d'Aoste céda un mas de terrain, où l'on creusa un large fossé qu'on remplit d'eau et qui devait servir à protéger les habitants du Bourg contre une surprise de l'ennemi. Ce mas ou cette région, au midi du Bourg, porte encore aujourd'hui le nom de *Préfossé*.

L'évêque Anselme mourut vers l'an 940, le 16 janvier. Le nécrologe de saint Ours en fait mention en ces termes: *XVII Kal. feb. ob. Anselmus Episcopus Augustensis qui nostram construxit Ecclesiam;* c'est-à-dire: le 17 des Calendes de février mourut Anselme, évêque d'Aoste, qui bâtit notre église.

50. — Ubication dé l'Évêché d'Aoste.

Nous venons de voir que l'évêque d'Aoste Anselme vint habiter au Bourg. Où fut donc l'évêché d'Aoste à travers les siècles?

Les premiers évêques d'Aoste saint Eustase et ses successeurs habi-

tèrent probablement au centre du forum, dans les murs du temple païen, transformé en demeure épiscopale, aujourd'hui l'Archidiaconé, autrefois Maison d'Allinges. Cependant, 150 ans plus tard, du temps de l'archidiacre saint Ours, il semble que le palais épiscopal était déjà à l'endroit actuel, où les évêques restèrent jusque vers l'an 920. Depuis cette époque, et pendant environ 3 siècles, l'évêché fut installé au Bourg Saint-Ours. Ce fut probablement le bienheureux Boniface de Valperga, évêque d'Aoste dès 1219, qui abandonna la résidence du Bourg et retourna habiter près de la Cathédrale, dans l'ancien palais. Depuis lors, tous les évêques cherchèrent à rendre ce séjour le plus commode possible, par des améliorations et des agrandissements. Mgr Moriset, pour avoir un accès interne de l'évêché à la Cathédrale, fit construire en 1431 une galerie couverte soutenue par deux piliers, qui relia le palais épiscopal à l'église. Cette galerie, fort détériorée, fut démolie en 1835 par Mgr Jourdain et remplacée par la galerie actuelle à plein cintre.

Ce qui est surtout remarquable aujourd'hui à l'évêché, c'est le grand salon avec la galerie des portraits de tous les évêques du diocèse d'Aoste, construit en 1667 par Mgr Bailly. En 1789, Mgr de Solar fit retoucher ces portraits, y ajouta ceux des Souverains de la Maison de Savoie et, au-dessous, la carte géographique du diocèse d'Aoste avec ses paroisses.

51. — L'évêque d'Aoste est Comte d'Aoste.

Nous venons de faire le nom d'Anselme, évêque d'Aoste. Cet évêque fut en même temps comte d'Aoste, c'est-à-dire qu'outre la juridiction spirituelle, il eut aussi la juridiction temporelle de la Vallée.

A travers le 10e siècle, l'autorité des évêques se substitue presque partout à l'autorité civile à peu près disparue. Les Sarrasins et les Hongrois assaillent et exterminent nos populations; les gouverneurs civils et militaires trahissent leurs souverains. Dans ces tristes conjonctures, les rois mettent leur confiance dans la sagesse et l'intrépidité des évêques. Ceux-ci répondent noblement à la confiance des souverains et protègent de leur force et de leur sagesse les peuples qui leur sont confiés.

L'évêque Anselme s'occupa si bien de la direction temporelle du pays d'Aoste qu'il mérita le nom de *père de la patrie*. Après lui ses successeurs, pendant près d'un siècle, continuèrent à exercer la juridiction temporelle. En 1002, nous voyons même les évêques d'Aoste et des diocèses voisins appelés *princes du Royaume*, leur sphère d'action sortant ainsi de leur comté respectif et se transformant en une certaine ingérence sur les affaires générales de l'Etat.

Nos évêques portèrent constamment le titre de Comtes d'Aoste jusqu'à l'évêque Oger Moriset (1411-1433) qui s'en désista à la prière du duc de Savoie et depuis lors jusqu'à nos jours, ils ont pris le titre d'Evêques d'Aoste et Comtes de Cogne du nom du comté de Cogne qu'ils ont tenu pendant huit siècles.

52. — Fondation du Couvent de Verrès (925).

Un arbre, aujourd'hui millénaire, qui jeta de profondes racines dans le sol valdôtain fut planté en ce siècle. Nous voulons parler du couvent de Verrès.

Il fut fondé l'an 925 par Adalbert marquis d'Ivrée lequel le plaça sous le vocable de saint Gilles abbé, pour séconder le vœu de sa première femme Gisèle *Ægidia*.

Le premier prévôt connu du Couvent de Verrès est Gison, qui était prévôt en 940, et qui fut ensuite évêque d'Aoste de 957 à 963. Un de ses successeurs à l'épiscopat, Boson (975-988), donna bientôt, à desservir, au couvent de Verrès, les paroisses de Verrès, de Challant-Saint-Victor et de Fénis. C'est dire combien cette congrégation à peine née se montrait déjà pleine de vie et de jeunesse, pour fournir presque aussitôt un évêque à la Vallée et des curés aux paroisses. Nous verrons plus loin son brillant développement.

53. — Sainte Adélaïde souveraine de la Vallée d'Aoste (939-999).

Née en 932 de Rodolphe II roi de Bourgogne, elle épousa Lothaire roi d'Italie. Elle traversa bien des fois la Vallée d'Aoste, qui faisait partie de ses Etats. Devenue veuve à 18 ans, elle tomba entre les mains du compétiteur de Lothaire, Bérenger. Celui-ci l'enferma dans un château sur le Lac de Garde. Elle réussit à s'évader; et, après plusieurs aventures merveilleuses, elle trouva grâce devant l'empereur d'Allemagne Othon le Grand, qui défit Bérenger et qui l'épousa en 951. Devenue impératrice de Germanie, elle ne se servit de son influence et de ses richesses que pour le bien de ses sujets : sa vie tout entière est un mélange merveilleux de vertus royales et de vertus chrétiennes.

Après avoir aidé trois rois à gouverner les peuples, Lothaire son premier mari, Othon le Grand son second mari, puis Othon II son fils, celui-ci étant mort, elle se vit encore confier par les Seigneurs, malgré son âge déjà bien avancé, la régence de la Germanie. La reconnaissance publique la surnomma la *Mère des peuples*. Saint Odilon l'assista à sa mort, qui arriva le 16 décembre 999.

Bien des personnes du sexe, dans notre Vallée, portent le nom d'Adélaïde. Cette grande sainte (fête le 16 décembre) mériterait bien de figurer dans notre calendrier valdôtain, à côté de nos bienheureuses Louise de Savoie (fête le 14 août) et Marguerite de Savoie (fête le 27 novembre).

54. — Les Sarrasins (de 943 à 990 environ).

Pendant un demi-siècle environ, la Vallée d'Aoste fut sous la domination des Sarrasins, la plupart païens féroces, qui laissèrent dans le pays une sinistre renommée de cruauté et de terreur. Fortifiés sur les hauteurs de Mont-Joux et de Colonne-Joux, et dans quelques autres cols élevés, ils se livrèrent à toutes sortes d'excès et organisèrent le brigandage et les razzias sur toute la ligne des Alpes. Outre les cols frontière, ils occupèrent encore une grande partie de la Vallée d'Aoste. Ainsi, nous avons à Châtillon la localité appelée jusqu'aujourd'hui *Les Sarrasins*. On croit aussi que les châteaux d'Oyace, de Bosse et de Montmayeur sur Arvier furent primitivement bâtis par eux. De ces donjons fortifiés et de difficile accès, ils se précipitaient dans les collines et les plaines, tuant, pillant et emportant ensuite le butin dans leurs repaires. Le nombre des chrétiens ainsi égorgés fut grand. Sur les cols de passage, ils détroussaient les voyageurs, et exigeaient des riches des rançons énormes. On pense encore qu'ils firent quelques alliances

avec des filles valdôtaines et apportèrent chez nous cette hideuse maladie de la lèpre si commune en Orient, infection qu'on dut soigner bientôt dans les maladières de Donnas, d'Arnad et de Saint-Christophe.

L'abbé de Cluny saint Mayeul, en traversant le Mont-Joux au retour d'un pèlerinage à Rome, fut fait prisonnier par les Sarrasins avec toute sa suite; il ne put se libérer qu'en versant une forte rançon. La mesure était comble. Tant de crimes et de monstruosités réveillèrent enfin les Valdôtains: seigneurs et peuple, unis en seul faisceau, se soulevèrent. Les Sarrasins furent traqués jusque dans leurs refuges inaccessibles, et bien peu échappèrent au carnage.

Onzième siècle. — 1000 - 1100

55. — La Ville d'Aoste se repeuple (1000). Aoste au Moyen Age.

La Ville d'Aoste, passage de toutes sortes d'armées (v. chap. 38) du 5e au 9e siècle, avait été dépouillée de la plus grande partie des ornements publics et particuliers dont les Romains l'avaient embellie. Arrivée au 10e siècle, elle fut si complètement ravagée et ruinée, qu'elle devint un amas confus de pierres et de débris couverts de ronces et de buissons. Le vieux cartulaire de la Cathédrale constate tristement cet état de choses en ces termes : *post variorum anfractus bellorum qui hanc civitatem æquarunt solo et fere totam vallem multis temporibus sine colono reliquerunt;* c'est-à-dire : la Vallée d'Aoste fut réduite à un état lamentable par suite des nombreuses guerres qui rasèrent la ville d'Aoste et laissèrent pendant longtemps sans habitants presque toute la Vallée.

Mais vers l'an 1000, la cité d'Aoste commença à se repeupler. C'était le début de la féodalité. Des gentilshommes hardis se saisirent des restes des tours en partie démolies, et avec des pierres de taille et autres dépouilles arrachées aux remparts, ils s'y construisirent des manoirs qui servirent en même temps de maisons d'habitation et de fortins.

Comme nous avons fait le tour des bastions romains (v. page 5), faisons aussi le tour de ces manoirs féodaux ou moyennageux qui ont pris plus ou moins la place des bastions romains sur les murs d'enceinte de la ville. Commençons par la Tour de Bramafam.

Ce bastion fut occupé par les Vicomtes d'Aoste devenus depuis Seigneurs de Challant. De la Tour de Bramafam, ils s'étendaient jusqu'à l'est du Pailleron. En suivant ce mur méridional, nous avons les Seigneurs de Plouve, *De Plovia,* qui se saisirent du bastion, aujourd'hui anéanti, situé au fond de la rue de Plouve. Les Sires de la Porte-Saint-Ours se cantonnèrent d'un côté et de l'autre des Portes Prétoriennes (appelées ensuite de leur nom Porte-Saint-Ours), et occupèrent les deux bastions qui protégeaient ces portes. La noble famille Casei ou Fromage s'empara du bastion au nord de la tour dite aujourd'hui de l'*Insinuation*. Les Seigneurs du

Palais occupèrent l'Amphithéâtre Romain (*Palatium rotundum :* d'où leur nom), et construisirent la superbe tour encore existante dite plus tard du *Bailliage*, aujourd'hui des *Prisons*, à l'angle nord-est de la Ville. Les nobles de Perthuis bâtirent leur manoir sur le bastion suivant, devenu la Salle d'asile. Les Seigneurs de Gignod ou de la Porte d'Aoste s'installèrent sur deux bastions de la Porte de Saint-Etienne. Les nobles de Tourneuve occupèrent la tour de ce nom, à l'extrémité nord-ouest des remparts. Les nobles de Malherbe s'installèrent dans le bastion suivant, soit la Tour de Malherbe aujourd'hui détruite. Les deux tours qui protégeaient la Porte Décumane, ainsi que la tour suivante, dite aujourd'hui Tour du Lépreux, à l'angle sud-ouest de la muraille, furent construites par les Seigneurs de Friour, vulgairement *de la Frayeur*.

A la suite des gentilshommes entrèrent dans la ville les gens du peuple, qui commencèrent à se fabriquer leurs pauvres habitations sous la protection des tours puissantes des Seigneurs. Les uns, pour épargner un peu de maçonnerie, appuyèrent leurs constructions contre les remparts ou à quelque lambeau d'ancien bâtiment. D'autres, profitant de l'abri de quelques arcades, s'installèrent sous celles des portes de la ville et du théâtre, ou sous les colonnades de quelque édifice, tant public que privé, dont la solidité avait résisté à la fureur de la destruction. D'autres enfin s'établirent, selon leur caprice, dans les endroits où ils rencontraient de meilleurs matériaux; et, comme l'espace ne leur manquait pas, ils pratiquèrent, parmi ces ruines, des jardins et des vergèrs et y amenèrent de petits canaux d'eau pour les arroser. Ces canaux devinrent dans la suite de vrais rus herbals, et les maisons s'élevèrent de préférence le long de ces cours d'eau. La ville d'Aoste est ainsi, encore aujourd'hui, une des rares villes où l'eau court au milieu des rues, au grand ahurissement des visiteurs étrangers. Les rues, suivant plus ou moins les cours d'eau, se trouvèrent, par suite, tortueuses et obliques. Sur les ruelles, et même sur la rue centrale, on jeta des arcades pour passer d'une maison à l'autre.

Parmi ces arcades, signalons celle qui est arrivée jusqu'au siècle dernier. Plus qu'une arcade, c'était une porte intérieure. On l'appelait : la *Porte de Saint-Grat*. Cette porte, située à une cinquantaine de mètres au levant de la chapelle de Saint-Grat (dépôt des pompes de la ville depuis 1781), était formée de deux arcades contiguës, surmontées d'un plan d'habitation et occupant toute la largeur de la rue. Elle perdit d'abord l'arcade nord avec sa chambre au-dessus, vers 1830; puis en 1868 elle perdit l'autre arcade, adhérente à la maison Morello au levant du Bazar actuel.

Sur les rues, sur les places, près des églises, partout où croissait un peu d'herbe, les pauvres villageois faisaient paître le menu bétail, brebis, cochons . . . . . Un rescrit du 22 juin 1337 réserva aux pauvres seuls le droit de paissance en ces endroits.

On perça dans les remparts de nouvelles portes. Outre les quatre portes que nous avons déjà signalées dans la ville romaine (v. page 5), on ouvrit : 1° au nord de la ville, la *Porte Perthuis* (près de la Salle d'asile); et au couchant de celle-ci, la *Porte Poteine*, communiquant avec la Rue Quintane qui passait devant la Cathédrale et aboutissait à la rue centrale ou Rue Nabuisson, aujourd'hui Rue De Tillier; 2° au sud de la ville, la *Porte Ferrière* (où l'on plaça une porte en fer) à l'est du Pailleron. D'autres trouées, moins importantes, furent aussi pratiquées deci delà dans les remparts.

Ainsi cette ville se relevait peu à peu de ses ruines, dans la même enceinte de murailles dont l'avaient entourée les Romains. Mais les édifices qui ont surgi alors et ceux qui surgirent depuis, jusqu'à nos jours, n'ont pas encore rempli, tant s'en faut, ce spacieux quadrilatère; le reste est en jardins, vergers et prairies, ce qui fait la beauté et la salubrité de la ville.

Plus tard, la cité fut partagée en trois quartiers. Le *premier*, qui portait le nom de Saint-Ours, *Sancti Ursi*, prenait à la Porte Chaffa, où il y avait une porte et une tourelle en bois (une maison située sur la rue centrale, au midi, portant cette inscription sur une pierre encastrée dans la façade *Locus portæ Sti Ursi vulgo Chaffa*, indique aujourd'hui l'endroit où était cette porte), traversait les Portes Prétoriennes et venait finir à l'extrémité orientale de la *Place Saint-François*, aujourd'hui Place Charles-Albert. Là, il était borné par la grande rue rectiligne qui prenait à la Porte Perthuis et finissait au Pailleron. Ce quartier est encore aujourd'hui ce qui compose la paroisse de Saint-Ours. Le *second* quartier, ou quartier central, prenait à cette rue Perthuis-Pailleron et venait finir au Plot ou Porte Friour. Ce quartier central portait le nom de *Bicheria* ou *Biscaria*, probablement parce qu'il renfermait la boucherie ou le marché aux bêtes. Enfin le *troisième* quartier, ou quartier occidental, prenait de la Porte Saint-Etienne ou de la Rive, et venait jusqu'à la croisée des rues ou *Croix de Ville*. Ce quartier portait le nom de Mal Conseil, *de Malo Consilio*. Les trois quartiers furent administrés d'abord par deux syndics chacun, puis par un syndic chacun; puis on mit seulement un syndic au Bourg et un en Ville; enfin un seul syndic pour le Bourg et la Ville.

On établit ensuite deux marchés, l'un en Croix de Ville et l'autre aux Portes Prétoriennes. Il y avait là, fixées, des auges en pierre, auges-étalons des mesures de capacité, ainsi que des étalons de mesures linéaires valdôtaines.

56. — Le régime de la féodalité.

La féodalité était née. Des guerriers puissants et intrépides voyant que les gentilshommes d'Aoste s'étaient créé des castels sur les remparts de la ville, entreprirent d'en faire autant dans le reste du pays. Ils avaient du reste à cet égard pris de bonnes leçons des Sarrasins (v. chap. 54). Pour cela, afin de se défendre contre eux, et pour protéger terres et habitants, les nouveaux seigneurs édifièrent pareillement des castels sur divers points de la vallée, et après l'expulsion des Sarrasins, occupèrent leurs places fortes. Telle est l'origine des fiefs dans la Vallée d'Aoste aux 11e et 12e siècles : les premières seigneuries de Challant, de Bard, de Montjovet, d'Avise . . . . . datent de cette époque. Ces seigneurs étaient tout d'abord presque indépendants de l'autorité souveraine qui n'avait guère action sur eux : du haut de leurs castels, ils exerçaient dans les limites de leur territoire les mêmes prérogatives qu'exerce le roi lui-même, c'est-à-dire qu'ils étaient, en même temps, administrateurs, juges et commandants militaires; et leurs attributions avec leurs propriétés passaient à leurs fils. Leurs châteaux étaient primitivement de simples tours fortifiées et dépourvues de tout confort, selon les mœurs rudes de l'époque; mais dans la suite des temps ils s'embellirent et devinrent des demeures agréables, artistiques, dotées de toutes les commodités et du luxe de la vie.

57. — Un bon moyen pour mettre fin aux guerres : la Trève de Dieu (1036).

Nos Seigneurs qui, comme nous venons de le voir, étaient de petits rois chez eux, ne suivirent pas toujours les règles de la justice. Quand ils trouvaient dans leur voisinage un seigneur plus faible, ils ne se gênaient pas pour lui chercher noise et pour s'agrandir à ses dépens. De tout temps, le fort a mangé le faible : plus souvent alors, que les mœurs étaient rudes et que la justice était souvent au bout de l'épée. De sa tour redoutable, pleine de provisions, de soldats et d'engins de guerre, le puissant seigneur faisait subitement des sorties pour tomber sur les terres de son rival. Le lendemain on apportait la nouvelle qu'un donjon avait été pris d'assaut, des moissons ravagées, des meurtres commis, des familles condamnées aux larmes.

L'Eglise, toujours vigilante et pleine de sollicitude pour la pauvre humanité, intervint aussitôt pour essayer de restreindre d'abord et ensuite de déraciner un mal si redoutable, l'habitude de la guerre. A cet effet, elle proposa, établit et enfin imposa la *Trève de Dieu*, par laquelle il fut ordonné aux belligérants de faire trève, c'est-à-dire de cesser la guerre et de déposer les armes par amour pour Dieu, à des jours déterminés.

Pour introduire cette belle institution dans notre pays, en 1036, Hugues, évêque de Lausanne, convoqua, sur les ordres du pape, près de cette ville, une assemblée générale de prélats et de seigneurs de l'Etat. Les archevêques de Vienne, de Besançon et de Tarentaise avec leurs suffragants, parmi lesquels naturellement l'évêque d'Aoste, s'y rendirent. Dans cette imposante assemblée fut proclamée solennellement la Trève de Dieu, c'est-à-dire qu'il fut défendu à tout chrétien sous des peines sévères d'attaquer son ennemi « depuis le mercredi de chaque semaine au coucher du soleil jusqu'au lundi après le lever du soleil; et, en outre, tous les jours pendant le temps de l'Avent jusqu'à l'Octave de l'Epiphanie, et tout le temps du Carême depuis la Septuagésime jusqu'à l'Octave de Pâques ». Le peu de jours qui restaient après cela pour batailler, rendait les guerres très difficiles, presque impossibles, au moins très courtes. Peu d'institutions contribuèrent autant que la Trève de Dieu à adoucir les mœurs, à développer les sentiments de commisération entre les hommes, à faire jouir les peuples d'autant de paix et de bonheur qu'il est possible.

En Vallée d'Aoste, la Trève de Dieu fut adoptée immédiatement. L'infraction à la Trève fut regardée comme gravement coupable et punie du bannissement hors de la *patrie*, c'est-à-dire de la Vallée.

58. — Passages de pèlerins.

Les pèlerins continuent entre-temps à traverser la Vallée d'Aoste. Tous les grands chrétiens, riches ou pauvres, au moins une fois dans leur vie, veulent aller à Rome voir le pape et prier sur le tombeau des Apôtres.

En 971, le saint évêque d'Augsbourg, Ulric, traversa la Vallée d'Aoste pour se rendre en pèlerinage à Rome. A Ivrée, où il passa la nuit, il ressuscita un enfant mort depuis quelques heures dans la famille qui lui donnait l'hospitalité. La maison où ce miracle s'opéra a été depuis convertie en une église sous le vocable de Sainte-Marie.

En 1001, saint Bernard, évêque d'Hildesheim en Allemagne, pour se

rendre d'Italie en France passa par la Vallée d'Aoste et franchit le Mont-Joux avec beaucoup de peine.

Saint Odilon, abbé des Bénédictins de Cluny, traversa plusieurs fois la Vallée d'Aoste durant sa longue carrière (de 994 à 1049) à l'occasion de ses pèlerinages à Rome aux tombeaux des apôtres saint Pierre et saint Paul. Il est à croire qu'il se sera arrêté à visiter en passant les couvents de Bénédictins établis à Aymaville-Saint-Léger, à Sainte-Hélène de Sarre, à Aoste, à Chambave, à Arnad .... En 1014, revenant de Rome, tandis qu'il gravissait avec sa suite le Mont-Joux, il rencontra de pauvres gens qui, épuisés de fatigue et de chaleur, lui demandèrent de quoi se rafraîchir. Touché de compassion, Odilon ordonna qu'on leur distribuât toute la provision de vin. L'ordre fut exécuté à la lettre. Peu après, sa propre escorte s'arrêta pour prendre son repas. Voilà que, par un trait admirable de la Providence, les outres qui avaient été vidées par la charité furent trouvées pleines de vin.

En 1027, c'est encore Canut roi d'Angleterre et de Danemark qui longe la Vallée d'Aoste pour aller en pèlerinage à Rome.

59. — Collège de Saint-Bénin (1008).

Parmi les monastères que visita saint Odilon en traversant la Vallée d'Aoste, signalons le prieuré ou monastère bénédictin établi à Aoste vers l'an 1008 et devenu plus tard le Collège local des Etudes.

Ce prieuré a été le premier et le plus grand phare de lumière et de science de la Ville d'Aoste. Il alla toujours en s'amplifiant, passant des Bénédictins aux Chanoines du Grand-Saint-Bernard, et de ceux-ci à la Ville d'Aoste et aujourd'hui au Gouvernement.

Tout le monde salua avec joie l'apparition de cette école et lui vint en aide par des largesses. En 1032, c'est le comte d'Aoste Humbert lui-même qui, pour la favoriser, fait des échanges avantageuses au monastère. Là, fit ses premières études, de l'an 1043 à l'an 1048 environ, son plus illustre élève, le plus grand des Valdôtains, saint Anselme archevêque de Cantorbéry.

Notons que le prieuré de Saint-Béning avait son cloître, comme il est d'usage dans tout couvent. Nous donnerons plus loin l'historique de ce collège.

60. — Les plus vieux clochers de la Vallée d'Aoste.

Tour à tour instituteurs, professeurs, bûcherons, agriculteurs, maçons et architectes, les Bénédictins construisirent çà et là des églises, des clochers dont la solidité et les belles proportions, après dix siècles d'existence, nous frappent encore d'étonnement.

Nous avons parlé, au chap. 41, du clocher de Sainte-Hélène, que beaucoup de vieillards de nos jours ont encore vu. Ce clocher avait deux frères plus jeunes, les clochers actuels de Sarre et de Chésalet, construits entre 1000 et 1100 environ. De la même époque sont : le clocher du prieuré de Saint-Bénin, le clocher d'Issime et celui de Pré-Saint-Didier. Le clocher actuel de Chambave porte bien à la croix la date de 1111, mais il a été reconstruit en 1279 et en 1421, et exhaussé de trois toises en 1822; la croix seule du clocher primitif est restée. Le clocher du Bourg a été bâti en 1151. Le clocher de La Madeleine à Gressan est du même siècle. Celui du

Couvent de Saint-Joseph à Aoste était bâti en 1247. Voilà les plus vieux clochers de la Vallée. Tous les autres sont plus récents. Parmi ceux-ci signalons celui de Valgrisenche bâti en 1392, et celui de Courmayeur bâti vers la même époque. Ils offrent tous les deux cette particularité, que leurs flèches représentent une tiare, probablement en souvenir du séjour des papes à Avignon. Les clochers d'Avise et de Fénis sont de l'an 1400; celui de Morgex, de 1414; celui de Jovensan, de 1455; celui d'Etroubles, de 1480; celui de Gignod, de 1485; celui de Valsavarenche, du même siècle; celui de Verrès, de 1512; etc. . . . . .

Parmi les cloches, la plus ancienne est celle qui est placée à l'angle du château d'Issogne : elle a été trouvée dans les glières du torrent de Vesey, gliéres qui remontent avant l'an 1300. Au clocher d'Aymaville-Saint-Léger, il y a une cloche qui porte le millésime de 1372. Au clocher de Saint-Christophe, une cloche date de 1425; à celui de La Madeleine à Gressan, une de 1446; à celui de Villeneuve, une de 1525, provenant probablement du château; à celui de Valpelline, une de 1541; à la chapelle de By sur Ollomont, une de 1582. Le bourdon de la Cathédrale date de 1562, et celui du Bourg Saint-Ours de 1590.

61. — La plus vieille église rurale de la Vallée d'Aoste : l'église d'Arnad (1020 environ).

L'église actuelle d'Arnad est, pour les trois quarts, l'ancienne église à trois nefs bâtie par les Bénédictins vers l'an 1020. L'inondation de 1408 n'a fait brèche qu'au mur septentrional, qui a dû être reconstruit. Les voûtes actuelles gothiques de l'église, ainsi que le portail, sont de 1500 environ; la voûte du dôme est plus récente encore. Mais, sauf ces modifications, nous sommes en présence de l'église primitive romane. En effet, les murs externes du chœur et ceux de la nef méridionale accusent le 11e siècle. La forme semi-circulaire de l'abside ornée de ses beaux arceaux, la trace de ses petites fenêtres terminées en arc de cercle, les restes de deux autres fenêtres de même forme que l'on voit sur le mur de la petite nef, indiquent la même époque. La chose devient encore plus évidente, si l'on monte sur les voûtes de la grande nef et de la petite nef qui vise au nord : d'ici l'on voit trois fenêtres primitives qui éclairaient la nef centrale et qui correspondaient par la disposition comme par la forme à celles de la petite nef. On distingue aussi parfaitement la trace des lambris qui couvraient jadis les nefs : cette trace est horizontale pour la grande nef, et inclinée, suivant la pente du toit, pour les nefs collatérales.

Cette église était richement ornée de peintures. Sur le mur qui sépare la nef centrale de celle du nord et sur l'espace qui se trouve entre la voûte et la toiture, on admire encore aujourd'hui des fresques représentant : d'abord du côté du levant, trois apôtres un peu effacés; puis Hérodiade qui présente à Hérode la tête de saint Jean-Baptiste, Jésus-Christ sur la Croix entre la Sainte Vierge et sainte Madeleine, la Sainte Cène, saint Jacques le Majeur, saint Thomas et saint Etienne; enfin à l'extrémité du mur, du côté du couchant, le patron saint Martin. Trois autres peintures représentent la Messe grégorienne, l'Apôtre saint Pierre, et l'immanquable saint Christophe que l'on retrouve si souvent dans nos vieilles églises.

62. — Recluseries.

Une tradition documentée rapporte qu'à plusieurs époques il y eut des reclus dans le diocèse d'Aoste. Dans les temps de foi ardente du moyen âge, il n'était pas rare de voir des chrétiens s'enterrer vivants dans une caverne, dans des ruines abandonnées ou dans d'étroites cellules dont ils faisaient murer l'entrée et où ils menaient une vie de privations, de jeûnes, de prières et de silence. Ils n'avaient pour lit que la terre nue, pour nourriture que les aliments qu'on leur passait par une étroite ouverture, pour siège et pour oreiller qu'une pierre. Non seulement des hommes, mais encore des femmes, embrassaient ce genre de vie austère. Ils se renfermaient ainsi, les uns pendant quelques années, les autres jusqu'à leur mort. On les regardait comme des saints de leur vivant; on leur attribuait même des miracles. Les religieux, les Bénédictins surtout, tenaient à honneur d'avoir dans leur couvent des cellules habitées par des moines reclus.

On croit que la tour dont on aperçoit les restes au milieu des glairs de Quart était une recluserie qui se trouvait près de l'ancienne église paroissiale de Saint-Sixte desservie par les Bénédictins. Il est regrettable qu'on n'ait pas consolidé cette tourelle ces années dernières quand elle commençait à menacer ruine. Le prévôt Henri de Quart, mort le 29 avril 1318, dans son testament du 1er octobre 1317, fait des donations aux *reclus* d'Aoste. Le dernier reclus dont nous avons connaissance est du 17e siècle, Amédée de la Tour, de la noble famille de la Tour, fils du Seigneur Pierre Gaspard de la Tour et de Victoire Elisabeth Vercellin. Il vécut et mourut dans le château de la Tour, de Saint-Pierre, enfermé dès sa jeunesse dans une cellule contiguë à la chapelle seigneuriale; il n'en sortit plus. Il y expira avec la réputation d'un saint, et fut enterré dans la chapelle même, du côté de l'épître.

63. — Le Comte Humbert aux Blanches Mains (1025).

En 1025, Anselme III était évêque d'Aoste. Nous avons dit qu'en ce temps-là (v. chap. 51) l'évêque d'Aoste était aussi comte d'Aoste. Or l'évêque Anselme avait pour aide, lieutenant ou *vicomte*, son beau-frère Humbert aux Blanches Mains, qui avait épousé sa sœur Ancilie. Anselme étant mort vers 1025, Humbert devint Comte d'Aoste. Il ajouta ainsi le Comté d'Aoste à ceux de la Savoie propre et de Belley, qu'il tenait de son père Aimon le Vieux. Qui ne sait que Humbert aux Blanches Mains est la tige de la Maison de Savoie et le premier comte laïque d'Aoste? De lui date la sujétion de la Vallée d'Aoste à la Maison de Savoie. La Vallée d'Aoste est donc la plus vieille terre italienne qui lui appartienne : d'où le nom que lui donnent les Piémontais : *Aosta la Veia;* elle lui a été fidèle en tout temps, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et lui a gardé une fidélité inviolable : d'où encore le nom d'*Aoste la Pucelle*, c'est-à-dire Aoste la vierge, Aoste la fidèle.

Le Comte Humbert, qui mourut vers 1048, eut quatre fils dont deux furent évêques : Amédée comte de Savoie, Burchard III évêque d'Aoste, Aimon évêque de Sion, et Odon marquis en Italie et époux de la comtesse Adélaïde. Celui-ci succéda à son père dans le Comté d'Aoste et continua la descendance.

64. — Saint Bernard de Menthon (996-1081).

La même année 1025 où Humbert aux Blanches Mains prenait possession du Comté d'Aoste, entrait en inconnu dans la cité d'Aoste un jeune homme qui joua un rôle prépondérant dans le diocèse et dont les œuvres admirables le firent, le font et le feront bénir de millions d'obligés : ce jeune homme, c'est saint Bernard de Menthon.

Bernard de Menthon naquit au château de Menthon sur les bords du lac d'Annecy en 996. Ses parents voulaient le marier, mais il s'enfuit du château la veille des noces et vint à Aoste où il avait un parent, Pierre de Duin, archidiacre. Celui-ci étant entré à l'église, y vit un jeune homme en prière. Il l'interrogea; Bernard se fit connaître à lui et lui raconta ses péripéties. L'archidiacre n'eut rien de plus empressé que de l'accueillir dans sa maison; puis, secondant ses désirs, il le fit agréger comme novice au corps des chanoines de la Cathédrale, qui alors vivaient en communauté. Bernard se montra dans son noviciat un modèle de toutes les vertus. Le temps du noviciat écoulé, il fut ordonné prêtre. Dès lors, il se dédia avec enthousiasme à l'œuvre des Missions, et évangélisa l'une après l'autre les diverses paroisses de la Vallée d'Aoste, se vouant corps et âme à l'instruction du peuple et à la réforme des mœurs. Parmi les paroisses qui gardent un souvenir spécial de lui, on cite celle de Champorcher, celle de Saint-Nicolas et celle de La Thuile, qui ont toutes les trois pour patron l'évêque de Myre, saint Nicolas, pour lequel saint Bernard avait une tendre prédilection et à qui il consacrait particulièrement ses œuvres.

Sur ces entrefaites, Pierre de Duin étant venu à mourir, Bernard fut élu par acclamation, en 1039, pour lui succéder dans la dignité archidiaconale, dignité qui le mettait au premier rang après l'évêque et qu'il retint pendant 42 ans, jusqu'à sa mort. Dans sa nouvelle éminente position, saint Bernard redoubla encore de zèle pour le salut des âmes et la sanctification du clergé. Des miracles venaient souvent appuyer ses prédications. Aussi fut-il appelé l'*Apôtre des Alpes*. Mais, on le sait, l'œuvre capitale de saint Bernard fut la fondation des deux hospices, l'un au Mont-Joux (qui prit le nom de Grand-Saint-Bernard), l'autre à Colonne-Joux (qui prit le nom de Petit-Saint-Bernard).

Des hospices chrétiens existaient autrefois sur ces cols, mais ils avaient été occupés ou détruits par les Sarrasins. Ceux-ci ayant été chassés, d'autres brigands s'établirent sur ces hauteurs, où ils détroussaient les passants. On ne pouvait se hasarder dans ces parages qu'armé et en nombreuse compagnie. Dix pèlerins français qui voulaient passer le Mont-Joux avaient eu un des leurs tué par ces brigands. Ils retournèrent à Aoste conter leur mésaventure. Une explosion de rage éclata contre les bandits. Saint Bernard en profita pour organiser une expédition religieuse et militaire contre eux. On part en procession jusqu'à Saint-Remi. Arrivé là, Bernard laisse les pieux fidèles en prière et gravit le Mont-Joux avec les neuf pèlerins français et une bonne escorte de gens armés. Les brigands sont surpris, mis en fuite, et leur chef Procus fait prisonnier. On renverse la statue de Jupiter et on met à sa place une grande croix. De retour à Aoste, saint Bernard recueille les fonds nécessaires, puis il fait commencer les travaux pour un hospice qu'il place à l'extrémité nord du lac, sur le point culminant du col (2467 m.). Après plusieurs

années de travaux, l'hospice est enfin achevé en 1049, mis sous le vocable de Saint-Nicolas et ouvert aux passants.

Même chose fut faite à Colonne-Joux. Ici, sur le sommet du col, s'élevait une colonne (la Colonne Joux) portant une escarboucle, pierre précieuse resplendissante, que l'on disait être l'œil de Jupiter. Les exploiteurs de la simplicité populaire faisaient accroire que tous les malades qui regardaient cette escarboucle et lui offraient des dons étaient guéris. Saint Bernard fait ôter ce signe idolâtrique, met une croix à sa place, et, comme à Mont-Joux, élève un hospice sous la protection de saint-Nicolas pour la sûreté et le soulagement des voyageurs et des pèlerins. Après avoir fondé les deux hospices, saint Bernard en confia l'administration à quelques-uns de ses confrères, chanoines de la Cathédrale qui professaient alors la règle de saint Augustin. Il établit même à Mont-Joux un noviciat pour le recrutement des sujets destinés à vivre dans ces régions inhospitalières.

L'Apôtre des Alpes continuait entre-temps à donner des missions. La Vallée d'Aoste ne suffisant pas à l'activité dévorante de son zèle, il allait prêchant dans les diocèses de Tarentaise, de Genève, de Sion, d'Ivrée et de Novare. Henri IV étant à Pavie en 1081 avec des desseins sinistres contre le pape Grégoire VII, saint Bernard partit de Novare et se présenta devant le farouche empereur pour essayer de le détourner de ses projets. N'ayant rien pu obtenir, il retourna à Novare. C'est ici, loin de la Vallée d'Aoste, que la mort vint le cueillir, le 12 juin 1081, après six semaines de maladie pendant lesquelles il fit plusieurs guérisons miraculeuses en faveur de ses nombreux visiteurs.

Le culte de saint Bernard fut inauguré à Aoste peu après sa mort, vers 1087, par l'évêque Arumptius. De son côté, Richard évêque de Novare déclara, en 1123, qu'on pouvait lui rendre les honneurs dus aux Saints, sentence ratifiée plus tard par le Saint-Siège. Saint Bernard fut enseveli à Novare dans l'église de Saint-Laurent, et son crâne placé à la Cathédrale de cette ville, dans un buste. De ce crâne furent détachées en 1914, sur la prière de Mgr Tasso, quelques parcelles qu'il mit dans deux reliquaires destinés, l'un à la Cathédrale d'Aoste et l'autre au Grand-Saint-Bernard. Ce sont les seules reliques qui nous restent de saint Bernard de Menthon; car son corps a été perdu, lors de la destruction de l'église Saint-Laurent et du couvent de Novare, en 1553.

65. — Le pape saint Léon IX traverse la Vallée d'Aoste (1049, 1050).

Les deux hospices du Grand-Saint-Bernard et du Petit-Saint-Bernard venaient d'être ouverts lorsque le pape élu saint Léon IX (fête le 19 avril) traversa, dans les premiers jours de l'an 1049, le Petit-Saint-Bernard et longea la Vallée d'Aoste, pour prendre en main les rênes du Souverain Pontificat; il était accompagné du célèbre moine Hildebrand, plus tard saint Grégoire VII (fête le 25 mai). Arrivé à Aoste, saint Léon alla s'agenouiller à la Cathédrale, et pendant son oraison il entendit une harmonie divine qui chantait ces paroles du prophète Jérémie : *J'ai sur vous des pensées de paix et non d'affliction pour vous apporter la fin de vos maux.* Quand il se releva pour partir, une fille du peuple s'approcha de lui et lui dit : « Quand vous mettrez les pieds sur le seuil de Saint-Pierre, ne manquez pas de dire : *Paix*

à cette demeure et à ceux qui l'habitent. » Le pape élu reçut en toute humilité cette communication.

A la fin de mai de la même année, saint Léon IX remonta la Vallée d'Aoste, traversa cette fois le Grand-Saint-Bernard et se rendit en France. L'année suivante, après le Concile de Verceil tenu le 4 septembre 1050, le même pape refit encore le même chemin, remonta la Vallée d'Aoste, traversa le Grand-Saint-Bernard et s'arrêta trois jours à Saint-Maurice. On devine facilement les marques d'amour et de vénération que les Valdôtains lui auront témoignées en ces diverses circonstances. On devine plus encore les soins qu'auront apportés saint Bernard et ses moines pour le recevoir le plus dignement possible dans les deux hospices.

Cent ans plus tard, en 1148, c'est le pape Eugène III qui traverse le Grand-Saint-Bernard en revenant de France en Italie et longe de nouveau la Vallée d'Aoste, semant mille bénédictions sur son passage. En 1306, c'est encore le pape Clément V qui passe le Grand-Saint-Bernard.

66. — Quatre grands Saints à Aoste.

Vous l'avez remarqué. En 1049, quatre grands saints étaient à Aoste : saint Bernard de Menthon, fondateur des deux hospices ; saint Léon IX ; le moine Hildebrand, devenu plus tard saint Grégoire VII ; et saint Anselme, qui avait alors 16 ans : le premier, apôtre de charité et d'hospitalité ; les autres, trois des plus vaillants champions des libertés de l'Eglise catholique.

67. — Passage dans la Vallée des empereurs d'Allemagne Henri IV et Henri V.

Mais voici loger aux hospices du Saint-Bernard et traverser notre Vallée des individus moins pacifiques.

En 1077, la ville d'Aoste faillit recevoir dans ses murs le pape Grégoire VII et l'empereur d'Allemagne Henri IV. Celui-ci, excommunié, voulait se réconcilier avec le pape, et Aoste avait été choisie comme lieu de l'entrevue. Le pape était déjà à Verceil, lorsqu'on vint l'avertir que l'empereur n'avait pas les meilleures dispositions. Alors, rebroussant chemin, il se retira à Canossa et attendit Henri IV dans cette forteresse où il était absolument en sûreté. De fait, en janvier 1077, Henri IV passa le Grand-Saint-Bernard avec l'impératrice et défila dans la Vallée d'Aoste. La traversée du Grand-Saint-Bernard en cette saison fut particulièrement pénible. L'empereur acheta au poids de l'or les services des habitants d'Entremont qui lui frayèrent le chemin à travers la haute neige jusqu'à l'Hospice. La descente du côté de Saint-Remi fut tout aussi pénible. Les hommes avançaient avec des peines inouies ; les femmes descendirent sur des traîneaux faits de peaux de bœuf. Les chevaux furent presque tous mis hors de service. Enfin, on arriva à Aoste et de là par Turin et Plaisance jusqu'à Canossa. Sept ans après, notre Vallée revit le même empereur Henri IV qui retournait chez lui après avoir été défait sous les murs de Rome. Il repassa le Grand-Saint-Bernard dans les derniers jours d'août 1084. Son fils, Henri V, repassa la Vallée d'Aoste en traversant le Grand-Saint-Bernard, l'année 1110, avec une armée formidable.

En 1174, le Grand-Saint-Bernard donna de nouveau passage à une armée allemande dirigée en Italie par Frédéric Barberousse. L'année sui-

vante, au retour de son expédition, l'empereur lui-même en personne traversa notre vallée pour se rendre en Bourgogne. Frédéric Barberousse fut si content des religieux du Grand-Saint-Bernard, qu'il prit sous sa protection leur maison hospitalière avec toutes ses possessions. Depuis lors, la cité d'Aoste ne vit plus de souverains étrangers dans ses murs jusqu'à l'an 1414 où l'empereur d'Allemagne Sigismond la traversa avec une escorte de mille chevaliers, accompagné du Duc d'Aoste, Amédée VIII, qui, à la tête de 500 soldats, caracolait aux côtés de l'empereur.

68. — Saint Pierre Damien traverse la Vallée d'Aoste en 1063.

En 1063, Aoste reçut la visite de saint Pierre Damien. Il se rendait en France en qualité de légat du pape Alexandre II. Il traversa la Vallée et descendit à Martigny par le Grand-Saint-Bernard. Bien qu'on fût dans la saison d'été, il y trouva les Alpes couvertes de neige, ainsi qu'il le rapporte dans une lettre à son ami saint Hugues. Il nous reste de saint Pierre Damien une lettre qu'il écrivit à la Comtesse Adélaïde, qui s'était présentée à lui avec tous ses enfants lors de son passage à Turin. Il y prie l'illustre princesse, alors veuve d'Odon de Savoie (v. chap. 63) et régente, de vouloir bien favoriser aussi de ses largesses le diocèse d'Aoste, comme elle avait favorisé les autres diocèses de ses Etats. La vertueuse princesse aura, sans nul doute, exaucé les prières de saint Pierre Damien et honoré l'église d'Aoste de ses bienfaits.

69. — Plans de Bonne Mort. Plans de la Bataille.

Dans l'impossibilité d'établir une date plus précise, nous fixons entre 1000 et 1200, les petits combats alpestres, avec relatifs morts et blessés, qui eurent lieu sur notre versant des Alpes Pennines entre les Valdôtains et les Valaisans pour définir la possession des pâturages alpins ou pour vider de vieilles rancunes. Les plateaux où se déroulèrent ces combats entre *arpians* sont encore aujourd'hui appelés du nom générique de *Plans des Morts*. Quand les nôtres gagnaient, le champ de bataille était appelé *plan de bona mort*; quand ils perdaient, *plan de mala mort*.

Dans le Valpelline, nous avons deux de ces plans de bona mort : l'un est à Bionaz, au-dessus et au levant de La Léchère, à l'endroit appelé Place Moulin (1860 m. environ), et occupé par une flaque d'eau; l'autre à Ollomont, au-dessus et au levant de By (2150 m. environ), transformé aussi actuellement en un grand réservoir d'eau d'arrosage. Relativement à ce dernier, en date du 11 mai 1584, on fonda et on construisit à By une chapelle où il fut établi de dire des messes « pour le repos de l'âme des individus trépassés et mis à mort au lieu dit *Plan de bona mort* rière dit alpéage de la montagne de Bys pour la défense du pays d'Aoste contre ceux du Valley qui pour lors voulaient occuper et se saisir du dit lieu et pour lesquels morts n'avait encore été faite aucune commémoraison ». Ces deux plans de bonne mort sont assez élevés et assez près des frontières. Mais dans les mêmes communes, il y a des traces de combats plus à l'intérieur des terres. Ainsi, nous avons à Bionaz le *plan de la bataille* qui se trouve en vue du chef-lieu sur le village de Clos Neuf, et, à Ollomont, le *bois de la bataille* situé au couchant du village de Glacier. Ces noms lugubres indiquent bien

les relations peu amicales qui existaient entre les Valdôtains et les Valaisans d'autrefois.

Dans l'alpe de Champillon à Doue, même tradition : le plan où a eu lieu la bataille s'appelle *plan détruit*. A Etroubles, existe aussi le *Plan de bona mort*. Au sommet de la combe de Thora, au pied du Falère, se trouve le *Lac des Morts*. La tradition, encore ici, rapporte qu'aux environs du lac il y eut jadis « entre ceux d'en delà et ceux d'en deçà » une lutte acharnée et que les cadavres des combattants restés sur place furent jetés dans le lac appelé depuis *Lac des Morts*.

70. — Colonies allemandes en Val d'Aoste.

On peut aussi fixer approximativement à cette même époque, c'est-à dire entre 1000 et 1200, l'implantation de colonies allemandes dans les deux Gressoney et les quartiers supérieurs d'Issime qui parlent encore aujourd'hui allemand. L'évêque de Sion et l'abbaye de Saint-Maurice avaient, nous l'avons dit (v. chap. 28), des fiefs dans beaucoup d'endroits de la Vallée d'Aoste, à Aoste même et notamment dans les hautes vallées de Brusson, d'Ayas, et de Gressoney. Rien donc de plus naturel que des colonies allemandes du Haut-Valais soient venues s'établir dans ces pays qui formaient un de leurs fiefs, qui confinaient à eux et qu'unissait à eux le col de Saint-Théodule traversé alors par une route muletière.

La paroisse d'Ayas, qui existait déjà comme celle de Brusson vers 600, fut peuplée déjà à cette date par des colonies allemandes qui établirent leurs premières maisons au sommet de la paroisse, à la Verda soit à Nanha. Saint-Jacques d'Ayas est appelé encore, on le sait, *Saint-Jacques des Allemands*. Quant aux deux Gressoney et Issime, ils furent peuplés cinq ou six siècles plus tard, entre 1000 et 1200, par d'autres colonies allemandes ou par quelques restes de tribus Saxonnes. A travers tout le moyen âge et jusqu'aujourd'hui ces colonies allemandes valdôtainisées maintinrent de continuelles relations avec les pays allemands d'outre-Alpes d'où elles venaient et firent avec eux beaucoup de transactions commerciales : d'où le nom de *Vallées de marchands* donné par les Suisses aux combes supérieures d'Ayas et de Gressoney. Nous ne croyons pas cependant que ces Allemands furent les premiers habitants de Gressoney : car il n'est pas admissible que les populations de la vallée inférieure du Lys aient laissé toute la partie supérieure de la combe sans habitants : nous croyons seulement que ces colonies allemandes fortes vinrent dans un pays très clairsemé d'habitants et y absorbèrent facilement l'élément local. Il faut interpréter dans le même sens ce qui est dit des premiers habitants d'Ayas : la découverte à Ayas d'un certain nombre de monnaies romaines fait voir que ce pays n'avait pas attendu la venue des Allemands pour être habité : il l'avait déjà été par les Salasses d'abord, puis par les Romains.

Mais le plus curieux est peut-être cet îlot d'allemands établis presque au centre de la Vallée d'Aoste, à Montjovet, et formant le village perché et caché au milieu des rocs, sur la rive droite de la Doire, appelé *Getta des Allemands* situé près de l'ancienne *route des Allemands*. Est-ce encore ici une colonie valaisanne allemande, ou bien plutôt les débris de quelque armée en déroute, de passage dans la Vallée, qui sont allés se sauver puis s'établir dans ces lieux abrupts? On ne le sait : mais quand on pousse encore aujourd'hui une reconnaissance dans ces endroits sauvages (Getta,

Roddo, etc.), véritables nids d'aigles, d'où on descend les morts sur des échelles et des cordes, on n'a pas de difficulté à se convaincre qu'un débris de bataillon pouvait très bien s'être réfugié là en toute sûreté et qu'il ne venait à personne l'idée d'aller l'y molester. A Champdepraz, qui confine à Montjovet il y a aussi un village appelé *Getta des Allemands.*

Ces colonies allemandes ne donnèrent lieu à aucun contraste et se fusionnèrent parfaitement avec l'élément local, d'autant plus que nos princes de Savoie eux-mêmes n'étaient que des vassaux de l'empereur d'Allemagne à qui ils passaient, à chaque avènement au trône, reconnaissance de leurs Etats. Le titre de *comte* qu'ils portaient, *Humbertus comes*, *Amadeus comes*, signifiait simplement vicaire, préfet, capitaine, gouverneur ou administrateur sous l'autorité et pour le compte du souverain allemand. En 1365, le comte Amédée VI se fit nommer de l'empereur Charles IV, par patentes du 12 mai, *vicaire perpétuel* du Saint Empire Romain, pour lui et ses successeurs; l'empereur Ferdinand Ier, par patentes données à Prague le 6 mars 1562, reconnaissait encore le même titre au duc Emmanuel Philibert. Puis nos princes s'émancipèrent de cette sujétion.

Douzième siècle. — 1100 - 1200

71. — Saint Anselme (1033 - 1109).

En l'année 1109 mourut en Angleterre, à Cantorbéry, saint Anselme, le plus grand homme qu'ait produit la Vallée d'Aoste, un des plus grands philosophes du monde. C'est précisément parce que notre pays était trop petit et que lui était trop grand qu'il ne resta pas chez nous. Sa vie se déroula presque entièrement dans les grandes villes des grands royaumes. Nous n'eûmes le plaisir et l'honneur que de lui donner le jour et de l'avoir chez nous pendant sa jeunesse.

Saint Anselme naquit vers la fin de l'an 1033 dans la rue centrale du Bourg-Saint-Ours qui porte aujourd'hui son nom. Sa maison natale, d'où il avait souvent contemplé le Mont Emilius dont il parle dans ses lettres, et où l'on montra longtemps la *chambre de saint Anselme*, a disparu pour faire place en 1509 à la maison actuelle distinguée par une inscription sur marbre. Le père d'Anselme s'appelait Gondulphe et sa mère Ermenberge; celle-ci était apparentée avec les Comtes de Savoie. Tous les deux nobles et riches, ils possédaient de grands domaines dans la Vallée d'Aoste, particulièrement à Gressan, où l'on voit encore une vieille tour carrée appelée *Tour de saint Anselme*. Anselme n'eut qu'une sœur, appelée Richera, laquelle épousa Burgonde seigneur de la Tour de Villa et fut mère d'un autre Anselme, qui suivit les traces de son oncle et devint évêque de Londres (v. chap. 72).

Saint Anselme fut d'abord placé à Aoste, au Prieuré de Saint-Bénin, où il fit de grands progrès dans la piété et dans les études. Il aurait désiré se faire moine bénédictin, mais son père s'y opposa. La mort lui ayant enlevé sa pieuse mère, et son père couvant une colère sourde contre lui, Anselme

prit le parti de s'exiler. Accompagné d'un seul domestique et d'un petit âne, il sort de la maison paternelle et prend le chemin qui conduit à Ivrée, pour se rendre de là en France y chercher des maîtres habiles dans l'enseignement des hautes sciences. En passant le Mont-Cenis, surpris par la neige et par la lassitude, il risqua de mourir; mais un pain noir, trouvé miraculeusement dans son sac, lui rendit la vie et le courage.

Ses pas errants le conduisirent jusqu'au monastère du Bec, en Normandie, fondé par Herluin en 1034. Le célèbre Lanfranc y tenait une école de philosophie. Anselme demanda à être admis dans ce couvent de Bénédictins et s'y fit religieux. Il avait 27 ans. A la fin de son noviciat, il fut promu au sacerdoce. Lanfranc étant passé à la direction d'un autre monastère, Anselme fut choisi pour lui succéder dans la charge de prieur du Bec. Il n'avait que 30 ans. Tout d'abord, on murmura un peu du choix d'un religieux si jeune pour exercer cette charge si importante. Mais bientôt toutes les langues se turent : on reconnut que l'on était tombé sur un homme hors ligne.

La réputation de bonté, de science, de sainteté de saint Anselme passa immédiatement les murs du Bec. De toutes les régions non seulement de la France, mais même de l'Angleterre, on accourut au Bec, les uns pour embrasser la vie religieuse, les autres pour s'instruire dans les sciences philosophiques et théologiques. Au mois d'août 1078, Herluin, fondateur et premier abbé du Bec, étant mort, les religieux à l'unanimité élurent abbé, pour lui succéder, le prieur Anselme. Seul, il fut d'un avis contraire. Mais il eut beau protester, il dut se rendre aux vœux universels. Anselme avait été quinze ans prieur; il sera aussi quinze ans abbé avant d'être placé sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry.

L'abbaye du Bec possédait de nombreux domaines en Angleterre. Anselme s'y rendit pour les visiter. Il devint aussitôt l'idole des Anglais. Le roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant, qui était en même temps duc de Normandie et qui en cette qualité avait approuvé son élection abbatiale, voulut le voir. Ce prince avait un aspect farouche. Mais le loup s'affaissa devant l'agneau, tant est grande la fascination qu'exerce la sainteté.

Dieu accorda à Anselme le don des miracles. Son historien et compagnon Eadmer en raconte un grand nombre. Au Bec, bien des fois, quand les aliments faisaient défaut, les prières d'Anselme les multiplièrent miraculeusement. On arrivait de tous côtés le consulter comme un oracle. On regardait comme venant du ciel toute réponse qui sortait de sa bouche. Il écrivit des choses admirables sur la Sainte Trinité, l'Incarnation, la Création et autres sujets de haute métaphysique. Il composa des *Méditations* où brillent tous les trésors de la piété. Saint Anselme est le fondateur de la scolastique, le précurseur de saint Thomas dans la théologie et de saint Bonaventure dans l'ascétisme.

Le roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant, étant mort en 1087, son fils, Guillaume le Roux, lui succéda. Celui-ci avait tous les vices de son père sans en avoir les qualités. Sur ces entrefaites le siège de Cantorbéry devint vacant par la mort de l'archevêque Lanfranc. Le nouveau roi s'opposa à ce qu'on lui donnât un successeur afin de pouvoir jouir lui-même des revenus de cette église. « Tant que je vivrai, dit-il, nul ne sera archevêque de Cantorbéry ». Il avait à peine prononcé ces paroles qu'il tomba gravement malade. Les évêques sachant qu'Anselme est dans le voisinage vont le consulter. Anselme exige que le roi fasse une confession sincère de tous ses péchés et répare le mal qu'il a fait. Le malade promet tout. Les évêques

proposent alors qu'on nomme tout de suite Anselme à l'Archevêché de Cantorbéry et sont d'avis que nul n'est plus digne que lui. Mais Anselme refuse. On insiste. Le roi lui-même se met de la partie. On fait apporter une crosse. Le roi la met dans les mains d'Anselme et on le conduit à l'église pour chanter le *Te Deum*. Anselme tout en pleurs disait : « Vous voulez donc atteler à la même charrue un taureau indompté (le roi) et une pauvre vieille brebis (lui-même) ».

Le roi guérit, mais il oublia toutes ses promesses et se mit à persécuter l'archevêque en toutes manières. Quant à Anselme, il avait dit qu'il avait été archevêque malgré lui, mais que puisque maintenant il l'était, il ferait son devoir contre quiconque. Et il tint parole. L'année suivante, il voulut aller à Rome pour consulter le pape. Le roi lui refusa net la permission. Cependant, voyant que tout le peuple était pour son archevêque, il la lui accorda bientôt. Saint Anselme part. Sur son chemin, partout, grands et petits viennent au devant du prélat persécuté. A Rome, le pape le reçoit à bras ouverts en saluant dans lui « son maître dans la science et presque son égal en dignité, étant le patriarche de ce pays lointain ».

Entre-temps se tint le concile de Bari en vue de ramener les Grecs. Cent quatre-vingt-treize évêques s'y trouvèrent et Anselme fut avec eux. La discussion était bien commencée quand tout à coup le pape Urbain II s'écria : « Anselme, archevêque des Anglais, notre père et notre maître, où êtes-vous? C'est maintenant qu'il faut déployer toute votre science. Venez, montez dans cette chaire, défendez la sainte Eglise ». Saint Anselme monta en chaire et prononça ce beau discours qui est devenu depuis le Traité de la *Procession du Saint-Esprit* contre les Grecs. On entama ensuite l'affaire du roi d'Angleterre. Tous les évêques invitaient le pape à lui lancer l'excommunication, mais Anselme tombant à genoux aux pieds d'Urbain le pria de différer cette sentence : c'était la victime qui intercédait pour le bourreau. A la vue d'une telle charité, les évêques proclament que la vertu de l'archevêque des Anglais est encore plus grande que sa renommée.

Ayant terminé ses affaires à Rome, Anselme repartit pour l'Angleterre. En passant sur les terres du Comte de Savoie Humbert II, il reçut de lui un grand accueil, comme on peut le voir par une lettre de remercîment qu'il écrivit à ce prince, qu'il traite de parent. Sur son chemin, Anselme sème des miracles. A Vienne, deux seigneurs malades sont guéris en mangeant des miettes de sa table. A Mâcon, il obtient une pluie abondante à des campagnards affligés d'une sécheresse désastreuse. Il apprit bientôt la mort de Guillaume le Roux. Ce roi était à la chasse, quand une flèche, partie on ne sait d'où, le frappa au cœur. Tout le monde se réjouit d'être délivré de cet homme rapace, aux mœurs abominables. Anselme seul le pleura : « Que ne suis-je mort moi-même, dit-il, plutôt que d'apprendre une si triste nouvelle! »

Appelé par le nouveau roi, Anselme se hâta de partir pour l'Angleterre. Il y arriva le 23 octobre 1101, et fut accueilli avec bonheur par toutes les classes de la société. Le successeur de Guillaume le Roux était son jeune frère Henri, surnommé Beauclerc. Tout d'abord celui-ci sembla condescendre aux désirs d'Anselme, parce qu'il avait besoin de lui; mais bientôt il jeta le masque et fit comme son prédécesseur : il en voulait aux biens des évêchés et des abbayes, et prétendait nommer ses favoris aux charges ecclésiastiques. La lutte recommença. Mais Anselme ne céda pas. Fort comme le Valdôtain et intrépide comme l'apôtre, presque seul contre tous, il résista au roi pour les droits de l'Eglise et la liberté des nominations ecclésias-

tiques. Le pape Pascal II le soutenait énergiquement. Le 15 avril 1102, il lui écrivait : « Ni la violence des tyrans, ni leur faveur, ni le fer, ni le feu n'ont pu vous empêcher de proclamer la vérité. Continuez à agir ainsi. Quant à nous, nous serons toujours là pour vous soutenir ».

Sans cesse en butte à la persécution, Anselme vient de nouveau à Rome pour chercher consolations, forces et lumières auprès du vicaire de Jésus-Christ. Pascal II l'accueillit avec transport comme l'avait autrefois accueilli Urbain II. Après avoir réglé ses affaires, il repartit pour l'Angleterre. A Lyon, il reçut un courrier du roi Henri qui lui disait qu'il pourrait bien rentrer à Cantorbéry, mais à la condition de se montrer lige à ses volontés. Cela n'entrait pas précisément dans la ligne de conduite que s'était tracée Anselme : aussi s'arrêta-t-il encore seize mois à Lyon. Pendant ce temps tout allait de mal en pis chez les Anglais : débordement de tyrannie du côté du pouvoir et de désordres du côté du peuple. Anselme n'était plus là. Tout le monde le réclamait à grands cris, la reine Mathilde, l'épouse du roi, en tête. A la fin, le roi lui-même, craignant pour son trône, finit par se rendre. Il vint au Bec trouver Anselme et conclut avec lui un accord cette fois sincère.

L'archevêque rentra en Angleterre au milieu de la joie universelle. Malgré ses 73 ans, il se mit à réparer les ruines avec une ardeur toute juvénile. En un seul jour, il consacra cinq évêques pour les placer sur autant de sièges épiscopaux. Partout les libertés de l'Eglise furent proclamées, les lois iniques abrogées. Le roi était tout à fait changé. Ayant eu besoin de se rendre en France, il chargea Anselme de gouverner en son absence le royaume et même sa famille : « Je vous confie mon fils et ma fille, lui dit-il, pour que vous preniez soin d'eux comme s'ils étaient vos propres enfants ». Anselme avait vaincu doublement : de son ennemi il avait fait un ami, d'un persécuteur de l'Eglise il avait fait un fidèle dévoué.

Enfin, après avoir écrit un grand nombre de livres, plein de jours et de mérites, Anselme s'endormit dans le Seigneur le jour 21 avril 1109, la 16e année de son pontificat et la 76e de sa vie. Tous le pleurèrent. Il fut enterré dans la crypte de la cathédrale de Cantorbéry à côté de Lanfranc. L'Angleterre, devenue hérétique sous Henri VIII, n'a pas gardé son tombeau. Ses cendres furent probablement jetées au vent par l'intolérance protestante : toutes les recherches faites pour les retrouver n'ont pas eu de succès. Cependant quelques os avaient pu être sauvés auparavant et étaient conservés dans l'église de Saint-Etienne de Bologne. Un de ces os fut donné à la cathédrale d'Aoste où il arriva le 1er avril 1760; il fut déposé dans un beau reliquaire-buste d'argent inauguré le 21 avril 1761. C'est tout ce qu'il nous reste de notre grand compatriote.

On voit, par tout ce qui précède, qu'Anselme appartient à l'Eglise universelle; il n'y a presque rien de lui pour la Vallée d'Aoste. Toutefois Anselme n'oublia pas ses parents valdôtains. Il leur écrivit un certain nombre de fois, et se maintint régulièrement en correspondance avec eux. Ainsi, il nous reste trois lettres qu'il écrivit à son beau-frère et à sa sœur Richera conjointement, une lettre qu'il écrivit à sa sœur Richera seule, trois lettres qu'il écrivit à leur fils, son neveu Anselme, devenu plus tard évêque, plusieurs lettres qu'il écrivit à ses oncles d'Aoste Lambert et Folcerade, à ses cousins Boson, Aymon et Reynaud. Ses lettres nous montrent l'amour qu'il avait pour ses parents et la franche cordialité de son âme valdôtaine. Ses parents, Anselme eut le bonheur de les gagner tous à Dieu. Tous se

firent religieux. Son cousin Boson devint prieur de l'abbaye du Bec. Même Gondulphe son père, revenu à de meilleurs sentiments, mourut avec l'habit monastique. On attribue à saint Anselme la composition du *Mariale*, beau poème de 539 strophes en l'honneur de la Sainte Vierge, et celle du *Gaude Flore* que l'on chante encore dans la plupart de nos églises.

Quoique canonisé seulement en 1494 et mis au nombre des Docteurs en 1720, saint Anselme fut invoqué bien vite après sa mort. Un document de l'an 1294 nous signale déjà, à Derby, une grande procession qu'on faisait autour de la paroisse le jour de saint Anselme, 21 avril.

La toute petite Vallée d'Aoste n'a pas oublié son grand compatriote. Elle le rappelle comme elle peut dans sa petitesse. La fête de saint Anselme fut de précepte. En 1745, Mgr de Sales érigea en l'honneur de saint Anselme dans la Vallée de Challant la *Paroisse de Saint-Anselme*. En 1855, fut fondée à Aoste la *Société Académique de Saint-Anselme*. Le grandiose Petit-Séminaire bâti par Mgr Duc sur l'emplacement du Couvent des Capucins sur la colline d'Aoste porte le nom de *Collège Saint-Anselme*. Le Couvent des Capucins avait de même été érigé en cet endroit sous le vocable de *Saint-Anselme*. La rue qui va des Portes Prétoriennes à l'Arc de Triomphe porte le nom de *Rue Saint-Anselme*. Sur la maison où naquit saint Anselme, dans cette rue, on mura une plaque avec l'inscription suivante qui résume assez bien la vie de notre illustre compatriote. *Ici. Vit le jour en 1033. Saint Anselme archevêque de Cantorbéry. Primat d'Angleterre. Docteur de l'Eglise. Métaphysicien et théologien profond. Le plus grand génie de son siècle. Dans sa doctrine, dans ses œuvres. Il sut admirablement. Allier aux splendeurs de la foi. Le culte de la raison. Il combattit l'erreur avec l'éloquence du philosophe. Et l'ardeur des Apôtres. Il lutta contre les grands de la terre. Avec une énergie indomptable. Pour le droit, la justice, la liberté. Valdôtains. Saluez. Vénérez. La plus haute illustration du Pays. La Ville d'Aoste. 1900.* Enfin, l'année du 8e centenaire de sa mort, sous l'impulsion de Mgr Tasso, on éleva à Aoste, sur un emplacement cédé par le Grand-Séminaire, une belle statue à saint Anselme. Ce monument fut inauguré le 5 septembre 1911, en présence de plusieurs évêques, et en particulier de Mgr Bourne, successeur de saint Anselme sur le siège de Cantorbéry.

72. — L'abbé Anselme, neveu de saint Anselme, évêque élu de Londres. Sa mort en 1148.

La plus belle conquête que fit saint Anselme dans sa famille, fut celle de son neveu appelé aussi Anselme. Celui-ci, né à Aoste, entra tout jeune au monastère des Bénédictins de Saint-Michel de la Chiusa (Suse) et y prit l'habit religieux. Son oncle l'emmena ensuite à Lyon, puis en Angleterre, et lui fit cultiver avec ardeur les lettres sacrées et les lettres profanes.

Après la mort de son saint oncle, Anselme le Jeune vint à Rome, où il fut nommé par le pape Pascal II abbé du monastère de Saint-Sabbas. En 1115, il est député, avec le titre de légat, pour porter le pallium au nouvel archevêque de Cantorbéry, Ralph. Le 15 septembre, Anselme paraît au palais de Westminster devant le roi Henri, les évêques et les Grands du Royaume, et il y parle avec autorité des droits du Pontife Romain. Ce langage ne plut guère au roi, et Anselme retourna à Rome. Au mois d'août 1116, Anselme est de nouveau en présence du roi Henri, résidant alors en Normandie, pour lui demander de le reconnaître comme légat du pape en

Angleterre. Sa demande est rejetée, et Anselme rentre à Rome pendant l'hiver 1119-1120. Il est glorieux pour l'abbé Anselme d'avoir soutenu hautement et sans crainte les droits du Saint-Siège, au milieu de l'affaiblissement général des consciences.

En 1121, Anselme le Jeune se fixe cependant définitivement en Angleterre, où il est nommé abbé du Monastère de Saint-Edmond. Dans cette nouvelle charge, il sut se concilier l'estime et la sympathie publiques. Les contemporains, non seulement le louent « de sa voix merveilleuse, de son visage riant, de l'éloquence de sa parole et du charme de tout son extérieur », mais encore l'appellent « un modèle de loyauté, un miroir de grâce, un homme formé selon les principes de la foi, une règle inébranlable de vie religieuse, les délices des rois et des princes, le père des pauvres et la mère des orphelins ». Anselme s'attacha surtout à propager la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, que son oncle avait établie en Angleterre. Ses éminentes qualités l'appelèrent bientôt à une place plus élevée. En 1136, il fut nommé évêque de Londres par la majorité du Chapitre de Saint-Paul. Mais ayant rencontré des difficultés, après trois ans d'épiscopat, il se démit de cette charge et retourna prendre le gouvernement du monastère de Saint-Edmond, qu'il garda jusqu'à sa mort. Il fit de grandes réparations et de grandes constructions, tant à l'abbaye qu'au bourg qui en dépendait. La bibliothèque du monastère fut enrichie de quantité de livres et de parchemins. Il y mourut le 11 janvier 1148.

L'abbé Anselme joua durant son siècle un rôle qui ne fut pas sans utilité pour l'Eglise. Il fut honoré de l'amitié des papes Pascal II, Calixte II, Innocent II, Luce II et Eugène III. Sa vie peut se résumer en ces mots : religieux instruit et fervent, prélat capable et rompu aux affaires, légat intrépide et incorruptible du Saint-Siège, serviteur dévot de la Sainte Vierge.

73. — Une caravane de pèlerins passe le Grand-Saint-Bernard en 1130.

Après avoir voyagé à travers l'Europe avec nos deux grands valdôtains, saint Anselme et son neveu, et fait avec eux la navette entre Rome et l'Angleterre, rentrons dans notre chère Vallée d'Aoste.

Les passages du Grand et du Petit-Saint-Bernard, malgré la construction des deux hospices, ont toujours présenté bien des dangers surtout dans la saison hivernale. En 1130, une caravane de pèlerins, composée de Rodolphe abbé de Saint-Trond (Liège) et d'une nombreuse suite, traversa le Mont-Joux en hiver. Voici comment l'abbé lui-même raconte cette traversée, en style de l'époque, dans la chronique du monastère : « Après avoir célébré la Noël à Plaisance, les périls de l'hiver s'augmentant, les pèlerins se hâtent ; ils passent par la ville d'Aoste, et ils arrivent au pied du Mont-Joux, à *Restopolis* vulgairement *Estruble* (Etroubles). Là, ne pouvant plus ni avancer ni rebrousser chemin, à cause des tas énormes de neige, ils célèbrent l'octave de Noël ; et quelques jours après, guidés par les *marroniers* (soldats de la neige de Saint-Remi), ils parviennent, par un chemin bien difficile, de deux mille teutoniques, au petit village de St Remi, dans la montagne même de Mont-Joux. Ils y restèrent, le jour et la nuit, pressés et serrés, dans les mêmes transes que s'ils eussent été aux portes de la mort. Tout le hameau était plein de la multitude des pèlerins. D'un côté et de l'autre, descendaient du sommet des monts, des avalanches de neige les unes

sur les autres, lesquelles écrasèrent quelques maisons peu éloignées d'eux... Ils durent passer quelques jours dans cet infortuné village, aux prises avec les angoisses de la mort : et gagnant enfin les marroniers par l'appât d'une grosse récompense, ils les décident à tenter le passage de la montagne. Ceux-ci ouvriraient la marche suivis par les pèlerins qui étaient à pied : seraient venues ensuite les montures pour mieux frayer le chemin aux messieurs qui, étant plus délicats, marcheraient les derniers. Les marroniers, la tête couverte d'un bonnet de feutre à cause du froid, les mains gantées en laine, les pieds chaussés de cothurnes armés sous la plante de poinçons de fer contre la neige glacée, avaient de longs bâtons pour sonder le chemin sous la grosse neige. On allait se mettre en route.... C'était de grand matin. Sous l'impression de la crainte d'une mort prochaine, et comme pour s'y disposer, les pèlerins célébraient ou recevaient les saints Mystères. C'était à qui pouvait plus tôt se confesser, et le prêtre du lieu ne suffisant plus seul, on se confessait les uns aux autres dans tous les coins de l'église. Sur ces entrefaites, dix d'entre les marroniers qui s'étaient acheminés furent enveloppés dans une nouvelle avalanche. Les autres habitants avertis coururent sur le lieu du sinistre et réussirent à les retirer de dessous la neige et ils rapportèrent au village sur des brancards les uns morts ou n'ayant plus qu'un souffle de vie, reconduisant les autres tout brisés bras sous bras. On n'entend plus que des lamentations : celle-ci pleure son mari, celle-là son frère.... Les pèlerins, au sortir de l'église, effrayés de ces cris, et appréhendant pour eux-mêmes un semblable malheur, s'empressent, après quelques hésitations, de reprendre le chemin d'Estruble. Ici, ils passent l'Epiphanie, puis au premier jour serein, et les marroniers gagés, ils remontèrent au mortel village et de là au sommet de la montagne où ils parvinrent à force de grimper et après mille chutes et grâce à la vigueur que la frayeur de la mort donnait à leurs jambes. Ils passent la nuit dans l'hospice. Le jour suivant, un peu remis de leur effroi et ne pensant plus qu'à leur patrie, ils fuient ces lieux profanés par Jupiter, devenus maintenant sacrés, et regagnent leurs foyers sans plus rencontrer de graves difficultés ».

74. — Saint Malachie passe à Aoste en 1139.

Dans le cours de 1139, saint Malachie archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, en se rendant à Rome, prit la route des Alpes, traversa le Mont-Joux et longea la Vallée d'Aoste jusqu'à Ivrée où il guérit miraculeusement un enfant. Il y avait alors à Aoste comme évêque Herbert et comme prieur du Bourg le bienheureux Arnulphe qui le reçurent comme des saints savent recevoir des saints. Tout le monde connaît les célèbres prophéties de saint Malachie sur la succession des Papes.

75. — Le bienheureux noble Arnulphe d'Avise, réformateur de la Collégiale, évêque d'Aoste (1090-1159). Construction du cloître actuel de la Collégiale.

Arnulphe d'Avise que nous venons de nommer est une des plus méritantes et des plus grandes figures de la Collégiale de Saint-Ours. Il est, de plus, qualifié généralement du titre de Bienheureux, ce qui ne fait qu'ajouter à son mérite. En deux mots, ce saint prêtre, étant prieur du Bourg, ramena la Collégiale à sa ferveur primitive, y établit la régularité, et lui

donna des bases administratives plus solides. Lorsqu'il fut nommé évêque, il continua à l'entourer de ses soins et à lui prodiguer les marques de sa bienveillance.

Arnulphe d'Avise naquit vers l'an 1090 au château d'Avise, du noble seigneur Hugues et de son épouse Marie. Il reçut au sein de la famille les premiers éléments de la littérature, et fut ensuite envoyé chez les Chanoines du Bourg pour y continuer ses études. Le genre de vie des Chanoines lui plut. Il se fit religieux chez eux, et peu après fut élu prieur.

L'évêque d'Aoste d'alors était Herbert, sorti lui aussi de la Congrégation de Saint-Ours. Herbert et Arnulphe, bien faits pour s'entendre, travaillèrent d'un commun accord à la réforme de cette Congrégation. La vie régulière cloîtrée avait cessé, à la Collégiale, dès vers 1050. Herbert, sollicité et puissamment aidé par Arnulphe, l'y introduisit de nouveau. De plus, ils rendirent la Collégiale autonome. Jusqu'alors, les Chanoines du Bourg possédaient les biens en indivis pour un tiers avec ceux de la Cathédrale. Cet état de choses, qui avait plusieurs inconvénients, fut aboli, et les biens nettement séparés. Ces dispositions furent confirmées par le pape Innocent II dans sa bulle du 11 novembre 1133.

Puis, afin que la régularité et la clôture pussent être pratiquées plus facilement, le prieur Arnulphe éleva, entre l'église et le dortoir commun, ce beau cloître que l'on admire encore aujourd'hui, à colonnes en marbre, surmontées de chapiteaux historiés, cloître qui a été l'objet de savantes études historico-religieuses. Sur le chapiteau d'une de ces colonnes, on lit cette inscription : *in hoc claustro regularis vita incepta est anno 1133*, c'est-à-dire : dans ce cloître, la vie régulière a commencé en l'année 1133. Sur la colonne suivante, on voit l'évêque Herbert bénissant le prieur Arnulphe . . . Les voûtes du cloître furent plus tard recouvertes de peintures retraçant les détails de la vie de saint Ours.

Le côté matériel ayant été ainsi parfaitement réglé et toutes les conditions et commodités pour la vie de clôture ayant été réalisées, Arnulphe ne pensa plus qu'à se dévouer entièrement à la formation de bons religieux. C'est au milieu de ses sollicitudes que, en 1149, la voix publique vint le chercher pour le faire évêque d'Aoste. Dans sa nouvelle charge, Arnulphe n'abandonna pas ses chers confrères du Bourg. Comme le palais épiscopal était alors au Bourg, il resta naturellement au milieu d'eux et continua à les diriger par ses lumières et ses vertus.

Evêque d'Aoste, Arnulphe se distingua par toutes les qualités qui font un saint évêque : empressement à annoncer la parole de Dieu, vigilance à écarter l'erreur, soutien des droits de l'Eglise, formation d'un bon clergé. Mais sa prédilection fut toujours pour la Congrégation de Saint-Ours. Après dix ans d'épiscopat, il mourut le 12 août 1159, avec une grande réputation de sainteté.

76. — Le bienheureux Humbert III et la Collégiale.

Voyant l'état de grande ferveur où était entrée la Collégiale de Saint-Ours, le bienheureux Humbert III, comte de Savoie (1149-1188), voulut bien lui donner une marque particulière de son estime. Dans des lettres de sauvegarde qu'il lui octroya en 1150, il est dit : « Attendu que le pape Innocent, d'heureuse mémoire, a confié à la garde de mon père l'Eglise de S. Ours et ceux qui la desservent, avec toutes leurs possessions ; mû par la

crainte de Dieu, je promets devant le Seigneur d'accomplir les intentions de mon père et de protéger l'Eglise de S. Ours, ses chanoines et tous ses biens ». Beaux sentiments qui indiquent l'estime qu'avaient conquis dans les populations et jusqu'auprès du trône les religieux de Saint-Ours.

77. — Saint Pierre II, archevêque de Tarentaise, notre métropolitain (1138 - 1174).

En ce temps-là, le diocèse d'Aoste eut le bonheur d'avoir pour métropolitain un grand saint, une des plus éclatantes lumières de l'Ordre de Citeaux, saint Pierre II archevêque de Tarentaise, qui, quoique vivant à l'étranger, laissa dans notre Vallée beaucoup de marques de sa sollicitude.

Pierre II naquit vers l'an 1102, près de Vienne en Dauphiné. A 20 ans, il se fit religieux de Cîteaux. L'an 1132, on l'envoya fonder le monastère de Tamié, dans un endroit désert, passage très fréquenté entre le Genevois et la Savoie proprement dite. Pierre et ses religieux y accueillirent les pauvres, les pèlerins et les voyageurs. En 1138, il fut élu archevêque de Tarentaise. Ce diocèse était dans un triste état; sa sainteté et sa prudence réparèrent le tout en peu de temps. Les pauvres et les malades furent surtout l'objet de ses soins : il fonda pour eux un hospice à Moutiers, et deux autres en dehors de son diocèse, l'un sur le Mont de la Lésion et l'autre sur le Mont Jura, endroits presque inhabitables. Son amour pour les pauvres et les voyageurs trouva bien vite son application en Vallée d'Aoste. Un jour, en montant au Petit-Saint-Bernard pendant un hiver très rigoureux, il rencontre une pauvre femme, fort âgée, malade, transie de froid et baignée de larmes. Il lui donne sa robe de religieux, et arrive au Petit-Saint-Bernard moitié gelé et revêtu seulement du manteau appelé la coule. Le Petit-Saint-Bernard était alors dans un état de grande pauvreté et tombait en ruines. Saint Pierre le rebâtit à nouveau vers l'an 1145 et le dota abondamment. En 1151, il céda aux Chanoines du Bourg deux églises de Tarentaise, Saint-Alban et Saint-Laurent de Montgirod. Il vint plusieurs fois à Aoste pour accomplir le devoir de la visite métropolitaine. En ces occasions, il mit fin à de nombreux différends qu'on s'était empressé de lui soumettre.

A Aoste, saint Pierre avait pris en singulière affection un jeune et illustre chanoine du Bourg, Valbert, nommé évêque d'Aoste en 1186. Saint Pierre passant dans notre cité vers 1162, pour se rendre à Rome, se fit accompagner de Valbert. Dans son voyage à travers l'Italie, il opéra divers miracles dont Valbert fut témoin. Il mourut en Normandie, le 8 mai 1174. Son tombeau devint immédiatement un lieu de pèlerinage. On ne tarda pas à ouvrir le procès de sa canonisation. A cet effet, l'évêque Valbert envoya au pape un mémoire où il relate les miracles qu'il avait vu lui-même opérer par saint Pierre. Sa canonisation eut lieu le 10 mai 1191, dix-sept ans seulement après sa mort. Nous trouvons, en 1555, un autel à la Cathédrale d'Aoste, en l'honneur de saint Pierre II. Ce titre est attaché actuellement à l'autel de Saint-François-d'Assise. Mgr de Sales fixa la fête de ce saint évêque au 11 septembre.

78. — Nouvelles paroisses fondées de 800 à 1300.

Nous avons vu, au chapitre 43, que le nombre total des paroisses existant vers l'an 800 était de 43. De 800 à 1300, on fonda les paroisses sui-

vantes : *Derby*, vers 1040; *Saint-Nicolas*, fondé probablement par saint Bernard de Menthon vers 1050; *Villa en Gressan* ou *La Madeleine* et *Chevrot*, deux paroisses fondées vers 1100, aujourd'hui englobées dans celle de Gressan; *Charvensod*, qui existait en 1180; *Pollein* : le premier titre qui en parle est de l'an 1150, mais cette paroisse semble être beaucoup plus ancienne (v. chap. 20); *Sarre* et *Chésalet*, fondés vers l'an 1000, comme l'attestent leurs vieux clochers; *Saint-Martin de Corléan*, qui existait en 1176 et qui est aujourd'hui annexé à Saint-Etienne; *Saint-Etienne d'Aoste* : un document de 1233 appelle *basilique* l'église de Saint-Etienne; mais, comme oratoire d'abord et ensuite comme chapelle, Saint-Etienne a dû exister dès les premiers siècles de l'Eglise (v. chap. 5); *Saint-Laurent d'Aoste*, qui existait vers 1080; *Saint-Oyen*, fondé par les Chanoines du Grand-Saint-Bernard après 1137 et avant 1176; *Doue*, qui existait en 1176; *Saint-Christophe*, fondé entre 1176 et 1183; *Saint-Barthélemy*, démembré de Nus, puis uni, puis de nouveau séparé; *Pontey*, qui existait en 1176; *Diémoz* et *Saint-Denis*, démembrés de Chambave : le premier curé connu de Diémoz est Aimon, en 1180; *Saint-Vincent*, fondé après 1176 (v. chap. 10); *Saint-Eusèbe de Puöley à Montjovet*, qui existait en 1176 : il y a eu à Montjovet comme à Gressan trois églises paroissiales, Notre-Dame, Saint-Eusèbe de Publey, Saint-Eusèbe-et-Saint-Léger; *Issogne* et *Saint-Solutor* à Fleuran : encore ici, deux églises paroissiales; celle d'Issogne existait en 1176; celle de Saint-Solutor, bien plus ancienne (v. chap. 8, 10), se fondit ensuite avec Issogne; *Sommarèse*, qui existait en 1176 (v. chap. 10) : c'était l'église paroissiale de la région, avant qu'elle eût été transportée à Emarèse; *Vert* et *Bard*, qui existaient tous les deux comme paroisses en 1176 : ces paroisses se fondirent ensuite, la première avec celle de Donnas et la seconde avec celle d'Hône; puis elles furent de nouveau séparées. A partir de 1303, nous aurons les dates précises de la fondation des paroisses.

79. — Coup d'œil sur l'état du diocèse d'Aoste au moyen âge.

Aujourd'hui que presque tout le diocèse est directement sous la houlette de l'évêque, qui pourvoit seul au recrutement du clergé et au service des fidèles, on a peine à se former une idée de la manière dont se faisait au moyen âge la desserte des paroisses.

Comme on a déjà pu l'observer, à l'époque où nous sommes arrivés, il existait dans le diocèse cinq grandes congrégations ou cinq ordres religieux : les *Bénédictins*, les *Chanoines de Saint-Ours*, les *Chanoines de Verrès* ou de *Saint-Gilles*, les *Chanoines du Grand-Saint-Bernard* et les *Chanoines de la Cathédrale*. Ces congrégations se recrutaient d'elles-mêmes et préparaient des sujets au sacerdoce; ceux-ci, une fois prêtres, allaient desservir des paroisses; chaque congrégation avait à sa charge un certain nombre de paroisses; ce nombre varia suivant les époques et suivant que la congrégation eut plus ou moins de sujets à sa disposition. L'évêque donnait simplement l'institution au curé : celui-ci dépendait toujours de sa congrégation.

Ce système fut une providence pour l'évêque au moyen âge. L'évêque n'avait alors, comme source de recrutement du clergé, que la Maîtrise de la Cathédrale et quelques écoles privées tenues par les curés ruraux. Comment aurait-il pu, avec ces faibles moyens, pourvoir les paroisses de pasteurs? Mais les congrégations sont venues à son secours et se sont chargées elles-

mêmes de fournir des curés. A certaines époques, ces congrégations toutes ensemble eurent même l'administration de plus des deux tiers des paroisses valdôtaines. La bulle d'Alexandre III du 20 avril 1176, nomme seulement 29 paroisses placées sous la dépendance de l'évêque; en 1309, il n'en a plus que 21; et, en 1559, sur 64 églises paroissiales, 19 seulement sont de la collation de l'évêque : toutes les autres sont tenues par les congrégations. Et ces congrégations, non seulement desservirent dans notre Vallée des paroisses, des chapelles, des hôpitaux, des rectories, mais même débordèrent en Piémont, en Savoie et plus loin encore, et prirent en main l'administration de bénéfices ecclésiastiques importants.

Nous verrons, dans les chapitres qui suivent, l'état de service de ces congrégations et les diverses paroisses qu'elles desservirent dans le diocèse. Mais après 8 à 9 siècles de travaux intenses et de ministère paroissial, ces congrégations diocésaines allèrent s'amoindrissant, puis disparurent, frappées à mort par l'autorité civile. Les paroisses qu'elles avaient administrées rentrèrent les unes après les autres sous l'évêque, qui aujourd'hui pourvoit seul aux besoins spirituels du diocèse, grâce aux pépinières de vocations sacerdotales qu'il a dans les Petit et Grand Séminaires.

80. — Les Bénédictins en Val d'Aoste (700 - 1600).

Voici les couvents, prieurés, paroisses, bénéfices tenus par les Bénédictins en Vallée d'Aoste de 700 à 1600 environ.

Ces moines (les seuls qui existaient alors) desservirent, de 700 à 943 environ, les petits hospices pour les passagers au *Mont-Joux* et au *Petit-Mont-Joux*. Dans le centre de la Vallée, le premier couvent qu'ils eurent vers 700 avec desserte de la paroisse respective fut celui d'*Aymaville-Saint-Léger* (v. chap. 41) : ils gardèrent cette église jusque vers l'an 1145. D'Aymaville-Saint-Léger, les Bénédictins se répandirent surtout dans les localités situées dans le fond de la Vallée, le long de la route consulaire. A Aoste, ils eurent le Collège ou *Prieuré de Saint-Bénin* depuis sa fondation jusqu'en 1177, année où il passa aux chanoines du Saint-Bernard. A Sarre, ils fondèrent le *Prieuré de Sainte-Hélène* (v. chap. 41), prieuré célèbre, grandiose où il y avait même (comme nous l'apprend un document de 1259) un édifice pour les sœurs converses. Ce prieuré passa en commende dès 1445 et vers 1570 fut incorporé à la mense épiscopale avec obligation pour l'évêque d'employer ses revenus à l'entretien d'étudiants « honnêtes et vertueux » au Séminaire d'Aoste. Le prieuré de Sainte-Hélène créa les deux paroisses de *Sarre* et de *Chésalet* : les Bénédictins présentaient des titulaires à ces cures et fournissaient aussi le recteur au village de Thora aujourd'hui détruit. Les Bénédictins eurent aussi un couvent avec prieuré et desserte paroissiale à *Arnad* (v. chap. 61) et à *Chambave* dès vers l'an 850 : ces deux églises passèrent en 1181 aux Chanoines de Verrès. Il y a aussi des traces de couvents de Bénédictins à *Châtillon* et à *Donnas*. Les Bénédictins desservirent encore dès avant 1153 la paroisse de *Nus* à laquelle étaient annexés *Saint-Barthélemy* et *Saint-Vincent*. Le prieuré de Nus avec ses deux annexes fut repris en 1580 par les Dominicains de Verceil qui le firent desservir par des prêtres séculiers jusqu'en 1775, année où il passa à l'évêque : Saint-Vincent était déjà sous la juridiction de l'évêque en 1520. A *Quart*, ils eurent deux églises : l'église de Saint-Sixte (v. chap. 62) et l'église actuelle de Saint-Eusèbe que le Chapitre de la Cathédrale leur céda en 1150 et qu'ils gar-

dèrent jusque vers l'an 1559 : aux deux églises, ils ajoutèrent *la Prébende de Quart* fondée en 1346 et qui existe encore aujourd'hui. Ils tinrent aussi la paroisse de *Jovençan* pendant trois siècles environ, de 1309 jusqu'aux alentours de 1600.

Ces Bénédictins venaient de différentes maisons. Les Bénédictins de Saint-Bénin de Fructuaire tinrent le Collège de Saint-Bénin et depuis 1019 les prieurés d'Arnad et de Chambave; ceux d'Ainay de Lyon tinrent le prieuré de Nus; ceux de Saint-Victor de Genève tinrent le prieuré de Sainte-Hélène depuis environ 1094; à Quart, ce sont les Bénédictins de Saint-Jean de Genève (dépendant eux-mêmes de l'abbaye d'Ainay de Lyon) qui succèdent aux Bénédictins primitifs établis là depuis vers l'an 800.

Il est probable que la paroisse de *Valpelline* fut aussi desservie vers le 11e ou 12e siècle par les Bénédictins de Saint-Béning de Fructuaire : ce qui tend à le prouver c'est que dans cette ancienne église il y a trois tableaux de Saint Bénin : de plus la charrière qui monte à l'église est appelée *charrière de Saint-Bénin;* et la côte au-dessus de l'église, *côte Bénin.* Après une éclipse de trois siècles, nous avons de nouveau à Aoste, dès 1901, une petite colonie de Bénédictins de Cluny.

81. — Les chanoines de Verrès de 925 jusqu'à nos jours.

Voici, à grands traits, l'histoire des Chanoines de Verrès (v. chap. 52).

Les Chanoines de Saint-Gilles de Verrès, dès le 12e siècle ont professé la règle de saint Augustin, et de tous temps ont été appelés *Chanoines réguliers.* On sait que la *Règle de saint Augustin,* sous laquelle se groupèrent la plupart des moines, se généralisa surtout vers le commencement du onzième siècle. La base de cette règle qui remonte au grand saint Augustin évêque d'Hippone (395-430), et de lui aux Apôtres, est la vie commune et le renoncement à toute propriété.

A peine fondé, vers 925, le Couvent de Verrès se fit immédiatement remarquer dans la Vallée d'Aoste par sa régularité, en sorte que le premier prévôt connu de Verrès, Gison, en 940, fut nommé évêque d'Aoste en 957. Boson I, évêque d'Aoste, confia bientôt au couvent, l'an 975, les premières paroisses valdôtaines qui lui appartinrent toujours depuis : Verrès, Fénis et Challant-Saint-Victor. Le 16 mars 1062, le pape Alexandre II adresse aux chanoines de Verrès une bulle d'encouragement et de direction. C'est la plus ancienne bulle qu'ils possèdent.

Le couvent fait des pas de géant. Un grand nombre de saints jeunes gens demandent à s'y faire chanoines réguliers. Le nombre de ceux-ci augmente à vue d'œil. De tous côtés, en Vallée d'Aoste et à l'étranger, on leur présente des paroisses à administrer; lorsque les Bénédictins abandonnent des cures, les chanoines de Verrès les reprennent. A certaines époques, ils furent plus de cinquante. Nous les voyons ainsi posséder pendant de nombreux siècles les paroisses suivantes : *Verrès, Fénis, Challant-Saint-Victor,* depuis 975 jusqu'à nos jours; *Arnad,* de 1181 à nos jours; *Saint-Marcel,* de 1161 à nos jours; *Antey,* de 1249 à nos jours; *Chambave,* de 1181 à 1782; *Diémoz* et *Saint-Denis,* de 1207 à 1647; *Issime,* avec la juridiction sur les deux *Gressoney,* de 1228 à 1647; *Montjovet,* de 1424 à 1647; *Torgnon,* de 1309 à 1647; *Valtornenche,* de 1420 à 1647; *Ayas,* de 1433 à 1647; *Charvensod,* de 1180 à 1249; *Saint-Martin de Corléan,* de 1249 à 1488; *Arvier,* depuis 1245 jusqu'après 1570; *Aymaville-Saint-Léger*

de 1145 à 1433. En 1113, l'évêque d'Aoste Boson II leur donna la paroisse de *La Thuile*, et en même temps le *Petit-Saint-Bernard* (v. chap. 85), monastère qu'ils gardèrent avec les possessions qui en dépendaient, pendant trois siècles et demi, jusqu'en 1466. Dans le Piémont, le couvent de Verrès eut, dès 1145, les trois églises de *Saint-Ambroise*, de *Saint-Pierre* et de *Saint-Fidèle* à Ivrée, et l'église de *Saint-Emilien* à Cigliano.

A tous ces bénéfices majeurs, il faut ajouter un grand nombre de bénéfices simples et de chapelles pourvus de titulaires par le couvent, comme l'*Hôpital de Saint-Vincent* (1300-1649), l'*Hôpital de Chambave* (1200), la *chapelle de Saint-Nicolas* à Chambave (1380), l'*Hôpital de Verrès* (1200), la *chapelle de Saint-Etienne* au château de Verrès (1349), la *chapelle de Sainte-Madeleine* aussi à Verrès (1570), la *chapelle de Saint-Nicolas* à Saint-Léger d'Aymaville (1227), la *chapelle de Saint-Maurice* à Prarayer (Saint-Marcel) (1227), la *chapelle de Saint-Maurice* au château de Cly (1227), les *chapelles de Notre-Dame* et de *Saint-Michel* à Arnad (1227), la *chapelle de Saint-Michel* à Villa-Challant (1408) . . . . . A Aoste même, au centre de la Ville épiscopale, le couvent de Verrès eut dès le commencement de sa fondation, vers 925, une église avec résidence attiguë : l'*église de Saint-Sylvestre*. Elle servait de résidence au prévôt, lorsqu'il était à Aoste ; celui-ci habitait dans la tour de la maison. Le couvent de Verrès garda ce bénéfice pendant plus de huit siècles, jusqu'en 1802. Le Gouvernement français confisqua alors la maison, la chapelle et le jardin. Ils furent rachetés par le clergé valdôtain, et en 1875 le Père Laurent y installa l'Orphelinat de Saint-Joseph qui y est encore aujourd'hui. La vieille chapelle de Saint-Sylvestre, qui remontait au 10e siècle, conserva sa façade jusqu'en 1862. En somme, le Couvent de Verrès a possédé successivement environ 70 bénéfices, grands et petits (cures, rectories, chapelles, hôpitaux), dont 50 dans la Vallée d'Aoste, 12 à Ivrée, 1 à Verceil, 7 en Tarentaise . . . L'évêque d'Aoste lui-même n'en a pas eu toujours autant sous sa dépendance.

Mais, c'est la loi universelle : toute société a une époque de croissance et une époque de décroissance. Le couvent de Verrès, pendant 400 ans, ne fit que grandir ; puis il redescendit peu à peu l'échelle. La période de décroissance commença aux prévôts commendataires, qui ne résidaient pas, et continua sous le patronage agité des de Challant, qui avaient reçu du pape, en 1533, à cause des grands services qu'ils avaient rendus au Couvent, le droit de nomination du prévôt. Les prévôts commendataires durèrent de 1482 à 1648. Cette année-ci, le couvent, étant assez dégarni de sujets, fut cédé aux Chanoines Lorrains, ou Chanoines Réguliers de Notre Sauveur, qui étaient déjà à Aoste à diriger le Collège. Ceux-ci, après 71 ans d'occupation (1648-1719), durent se retirer, et le Couvent rentra sous le patronage des de Challant, qui furent définitivement déboutés en 1772. En suite des constitutions de 1773-1774, qui prirent fin en 1911, le couvent de Saint-Gilles, jusqu'alors exempt de la juridiction des évêques d'Aoste, se soumit à l'Ordinaire. Le prévôt de Verrès n'a pas toujours été curé de Verrès : cette charge fut unie à la prévôté en 1786. Le décret de 1863 lui rendit sa séparabilité.

Le 1er septembre 1802, le couvent de Saint-Gilles fut supprimé par le Gouvernement français, mais il continua comme cure. A ce titre, la plus grande partie des biens lui fut rendue en 1805. Le 10 janvier 1816, le couvent fut rétabli et la commune lui relâcha les bâtiments qu'elle détenait. La loi de suppression de l'an 1855 enleva de nouveau au Couvent une partie des

bâtiments, que l'on racheta comme on put en 1877. En 1867, après le choléra, la maison était réduite à 7 membres, dont cinq curés et deux religieux claustraux. En 1890, il n'y avait plus de novices. Des six cures qui ont toujours appartenu au Couvent de Verrès, à savoir Verrès, Fénis, Saint-Marcel, Antey-Saint-André, Arnad, Challant-Saint-Victor, deux d'entre elles, Antey et Challant, durent être pourvues par l'Evêque de curés séculiers. Pour ne pas sombrer, le 18 janvier 1911, le Couvent s'unit et se donna aux Chanoines Réguliers de Saint-Jean-de-Latran de Rome, dont les religieux de Verrès et des cures qui en dépendent suivent aujourd'hui les Constitutions. La cérémonie d'installation des nouveaux chanoines eut lieu le 20 juillet 1911. Le prévôt fut élevé à la dignité d'abbé mitré et en reçut solennellement la bénédiction le 18 juillet 1926 : un noviciat de jeunes chanoines est établi actuellement au couvent et il est à espérer qu'il fournira de futurs curés aux paroisses qu'il possède encore.

82. — Les Chanoines de Saint-Ours ou de la Collégiale, de 525 à nos jours.

Signalons aussi en deux mots le développement de cet arbre vigoureux qui grandit en Vallée d'Aoste, la couvrit de son ombrage et est encore en pleine prospérité : la Congrégation des Chanoines du Bourg ou Collégiale de Saint-Ours. C'est l'unique Congrégation vraiment et exclusivement valdôtaine depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Elle accuse aujourd'hui 1400 ans d'existence : c'est la plus ancienne des Collégiales du Piémont.

Fondés par saint Ours qui mourut en 529, les Chanoines du Bourg appliquèrent aussitôt et développèrent les pieuses traditions de leur fondateur : porter les secours du ministère pastoral partout où le besoin se faisait sentir, défendre la foi dans le diocèse. A cet effet, ils fournirent tout de suite au diocèse, au début même de leur fondation, un des plus saints évêques qu'il ait possédé, saint Gal (v. chap. 30). A la prière, ils unissent bientôt les institutions charitables et vers 700 ils fondèrent l'Hôpital de Saint-Ours près de la Collégiale, pour procurer un logement aux pauvres, hôpital célèbre qui dura 1100 ans et qui fut le prince des hôpitaux valdôtains, l'*Hôpital* par antonomase, l'*Hôpital* tout court.

Vers 1050, les circonstances défavorables obligèrent les Chanoines de Saint-Ours à se séculariser. Mais comme nous l'avons dit (v. chap. 75), leur prieur, le bienheureux Arnulphe, les ramena en 1133 à la vie régulière en leur faisant embrasser la règle de saint Augustin, règle que suivaient déjà les Chanoines de Verrès et qu'embrassèrent aussi les Chanoines du Grand-Saint-Bernard : par le fait ces trois congrégations devinrent trois sœurs et les membres de chacune d'elles participèrent au bien spirituel des deux autres. Depuis cette époque, les Chanoines de Saint-Ours se multiplient et essaiment de toutes parts : nombre de paroisses leur sont confiées dans le diocèse et à l'étranger, paroisses qu'ils gardèrent pendant de longs siècles. Signalons dans le diocèse : *Villeneuve* qui leur appartint de 1150 à 1667; *Saint-Pierre* (1150-1309); *Cogne* (depuis une époque inconnue, aux environs de l'an 1000 jusqu'en 1824); *Gressan* (1141-1885); *Perloz* (1180-1829); *Issime* (1184-1228); *Veraye* (1184-1559); *Saint-Etienne d'Aoste* (depuis une époque inconnue, peut-être vers l'an 1100, jusqu'en 1234); *Derby* (1040-1477); *Chevrot* (1234-1599).

L'évêque d'Ivrée Guy, ancien chanoine de la Collégiale, leur confia en 1136 l'administration des *églises de Pavone* et de *Quarto* près d'Asti. On leur confia aussi l'église de *Saint-Jean* à Verceil et les *églises de Saluggia* (Novare) et de *Stillan*. En 1173, l'évêque de Verceil, Guala, leur donne à desservir l'*église de Saint-Paul* sur la Sesia, l'*Hôpital* tout proche et de vastes possessions adjacentes. En 1310, on les met en possession de l'*Hôpital des Vingt-Un* à Ivrée : dans cet hôpital mourut, le 24 octobre 1492, le bienheureux Thadée Machar, évêque d'Irlande. Comme ceux de Verrès, les Chanoines du Bourg eurent aussi plusieurs églises en Tarentaise (v. chap. 77) ainsi que beaucoup de bénéfices simples disséminés çà et là, comme l'*Hôpital de Moutiers*, la *chapelle de Saint-Ours* dans le diocèse de Verceil, la *chapelle de Freyer* à Veraye, celle de *Saint-Evence* à Saint-Denis .... Pour fournir des curés et des recteurs à tous ces bénéfices, à certaines époques les Chanoines du Bourg furent plus de 40 : ils étaient encore au nombre de 26 en 1785.

Pendant plusieurs siècles, entre les années 1100 et 1400, le monastère de Saint-Ours eut encore des *frères convers* et des *sœurs converses* : c'étaient des hommes et des femmes de différentes conditions qui se retiraient du siècle à un âge plus ou moins avancé et se vouaient au service de la Congrégation : ils n'étaient pas proprement religieux, mais affiliés à la Congrégation; ils desservaient principalement l'Hôpital de Saint-Ours prenant soin des pauvres qui y passaient.

Si les Chanoines de Verrès ne produisirent qu'un seul évêque, Gison en 957, les Chanoines du Bourg en produisirent un certain nombre. Citons : Saint Gal, disciple de saint Ours, évêque d'Aoste (529-546); Anselme, évêque d'Aoste (920): Amédée de La Tour, évêque de Sion (956); Herbert, évêque d'Aoste (1126-1139); Guy, évêque d'Ivrée (1136); Arnulphe d'Avise, évêque d'Aoste (1149-1159); Aimon de Quart, évêque d'Aoste (1170-1180); Valbert, évêque d'Aoste (1186-1212); B. Boniface de Valperga, évêque d'Aoste (1219-1243); Bernard, archevêque de Tarentaise (1200-1221); Herluin, archevêque de Tarentaise (1223-1246); Pierre du Palais, évêque d'Aoste (1260-1266); B. Emériс de Quart, évêque d'Aoste (1301-1313). Tous ces évêques disent assez combien étaient grandes la vertu et la régularité qui régnaient dans le monastère de Saint-Ours. Ajoutons que depuis Arnulphe jusqu'à Georges de Challant, premier prieur commendataire, il y eut vingt prieurs claustraux. Après eux vinrent les prieurs commendataires non résidants au nombre de douze. Les plus célèbres sont : Marc-Antoine Bobba, évêque d'Aoste (1557-1567), Charles-Gaudence de Madruzzo-Challant, prieur en 1582, Adrien Ceva, prieur en 1648, qui devinrent tous les trois cardinaux, et Michel Ghislieri, prieur en 1565, qui devint pape sous le nom de Saint Pie V.

Mais les calamités des temps s'appesantirent bientôt sur le monastère de Saint-Ours en sorte qu'il ne tarda pas à tomber dans un grand dénûment et se trouva dans l'impossibilité de pourvoir à l'entretien des chanoines : ceux-ci demandèrent alors au pape la permission de se séculariser, ce qui devint un fait accompli en 1655 : depuis lors les chanoines administrèrent personnellement chacun sa portion de biens. Quoique diminués de nombre, ils continuèrent cependant quand même à rendre les mêmes services au diocèse, lui fournissant des vicaires généraux, des professeurs de théologie, partageant avec ceux de la Cathédrale les sollicitudes de l'épiscopat.

Arriva la Révolution Française suivie de Napoléon : les chanoines de Saint-Ours sont dépouillés de la plupart de leurs avoirs et enfin, en 1806, par décret impérial, la Collégiale est supprimée et tous ses biens confisqués. Les chanoines alors vivent comme ils peuvent de leurs rentes personnelles et travaillent à reconstituer peu à peu leur patrimoine. Il est à peine bien reconstitué que la loi du 15 août 1867 supprime une seconde fois la Collégiale, vend à l'enchère une seconde fois les biens des chanoines et les remet sur le pavé. Mais saint Ours veille sur son œuvre. Deux fois dépouillés, les chanoines du Bourg ne perdent pas courage. Accrochés désespérément à leur vieux clocher, ils voient tomber autour d'eux beaucoup d'institutions religieuses, mais eux ne croulent pas. A force de sacrifices et d'économies, ils rachètent de nouveau la plupart de leurs vieilles maisons et se reconstituent.

83. — Les Chanoines de la Cathédrale.

Dès qu'il y eut un évêque à Aoste, il y eut autour de lui (v. chap. 16) un collège de prêtres pour lui faire honneur, l'accompagner et lui servir en même temps de corps consultatif et de sénat : ce furent les Chanoines de la Cathédrale. La date de leur fondation peut donc être reculée à la date de l'épiscopat de saint Eustase, premier évêque d'Aoste en 364.

Les chanoines de la Cathédrale ont d'abord été un corps de religieux ou de moines, menant la vie commune : leur ancien cloître autour de la Cathédrale a disparu ; il a été remplacé par le cloître actuel qui date de 1460. Ils se sécularisèrent vers 1050 et, depuis cette époque, ils n'ont plus mené la vie commune. Dans le haut moyen âge, les chanoines étaient partagés en trois ordres : les chanoines prêtres, les chanoines diacres et les chanoines sous-diacres, et chaque chanoine faisait dans l'église exclusivement les fonctions chorales inhérentes à son ordre : cette distinction se perpétua jusque dans le 18e siècle. L'office choral fut aussi toujours chanté en entier jusqu'en l'année 1803 : dès lors, par suite de la pénurie de chanoines, on se contenta de le psalmodier. Le Chapitre de la Cathédrale eut aussi toujours le droit exclusif d'envoyer deux chanoines accompagner l'évêque dans ses visites pastorales : il renonça à ce droit en 1791.

A la tête de ce Chapitre étaient et sont encore deux dignités : celles de l'archidiacre et du prévôt. (Des documents de 1200 nous les montrent résidants déjà alors dans les mêmes maisons qu'ils occupent aujourd'hui). L'archidiacre fut longtemps le vicaire général, le bras droit de l'évêque et le premier après lui : en suite de longues discussions, la préséance fut tranchée en faveur du prévôt par Mgr de Sales le 12 mars 1761. L'archidiacre et le prévôt eurent à travers le moyen âge une grande ingérence dans les paroisses du diocèse : telles paroisses étaient du décanat du prévôt, telles autres du décanat de l'archidiacre : en 1269, nous voyons 22 paroisses du décanat de l'archidiacre, et 11 paroisses du décanat du prévôt ; l'archidiacre et le prévôt faisaient régulièrement chaque trois à quatre ans la visite de leurs églises respectives. L'archidiacre était encore en outre le *préfet des études* dans la Vallée d'Aoste : à ce titre il examinait et nommait les maîtres d'école tant à Aoste que dans le diocèse ; il garda pendant plusieurs siècles la surintendance des écoles primaires du Duché : il l'avait encore en 1653. L'archidiacre exerça aussi longtemps le pouvoir judiciaire : des titres de l'an

1376 nous le présentent dressant fièrement son tribunal sous le portique de la Cathédrale pour juger les causes de son ressort.

Le clergé de la Cathédrale a été plus ou moins nombreux suivant les époques : en 1427, nous trouvons 20 chanoines et 26 chapelains; en 1504, 22 chanoines et 24 chapelains, la plupart curés dans les paroisses rurales dépendantes du Chapitre; en 1543, 18 chanoines et 29 chapelains; en 1590, 18 chanoines et 40 chapelains; en 1677, 24 chanoines et 24 chapelains. En 1765, 48 messes étaient célébrées journellement dans la Cathédrale; quel magnifique concert de supplications et d'expiation montait ainsi tous les jours vers le ciel d'Aoste! En 1773, nous avons encore 17 chanoines et 12 chapelains; en 1785, 20 chanoines et 35 bénéficiers; aujourd'hui le nombre des chanoines est réduit à 12 et celui des bénéficiers à 4.

Les chanoines de la Cathédrale eurent durant 7 à 8 siècles la desserte d'un certain nombre de paroisses : d'abord, la paroisse de *Saint-Jean d'Aoste* depuis ses commencements jusqu'à nos jours : le chanoine-curé est le vicaire du Chapitre; *Saint-Etienne d'Aoste* de 1234 à 1835; *Sainte-Madeleine en Gressan* depuis avant 1309 jusqu'à sa suppression en 1786; *Saint-Jean de Chevrot* depuis sa fondation jusqu'en 1234 et depuis 1599 jusqu'à sa suppression en 1786; *Jovençan* depuis 1150 jusqu'en 1309; *Quart* depuis une date inconnue jusqu'en 1150; *Saint-Christophe* dès avant 1309 jusqu'en 1824; *Allein* et *Pré-Saint-Didier* dès avant 1309 jusqu'en 1822; *Courmayeur* dès avant 1227 jusqu'en 1820; *Derby* de 1477 à 1822; *La Salle* et *Châtillon* dès avant 1309 jusqu'en 1791 : les deux curés de La Salle et de Châtillon sont aujourd'hui chanoines honoraires de la Cathédrale; pour La Salle, d'après une sentence arbitrale portée le 25 février 1577 et respectée encore de nos jours, le syndic du dit lieu a droit de présenter pour curés deux prêtres *probos et idoneos*, et le Chapitre choisit l'un des deux. L'église de *Saint-Nicolas* était incorporée à l'archidiaconat depuis 1432; l'archidiacre faisait desservir cette paroisse par un vicaire perpétuel qu'il y entretenait à ses frais; cet état de choses prit fin en 1831 où la paroisse rentra sous l'Ordinaire.

84. — Le Grand-Saint-Bernard et ses Chanoines.

Saint Bernard de Menthon, en fondant ses deux hospices du Grand-Saint-Bernard et du Petit-Saint-Bernard (v. chap. 64), n'a pas établi une chose nouvelle. Il n'a fait que relever et reconstituer sur des bases plus solides et désormais inébranlables les refuges qui y avaient autrefois existé.

Avant Jésus-Christ nos ancêtres les Salasses avaient établi sur le Col du Grand-Saint-Bernard des gîtes auprès desquels ils avaient dressé la statue de leur divinité appelée ici le dieu *Penn*, lequel donna son nom aux *Alpes pennines*. Les Romains, vainqueurs des Salasses, détrônèrent le dieu Penn et mirent à sa place la divinité romaine *Jupiter* ou *Joux* qui prit ici le nom de *Jupiter Pennin* (v. chap. 3); ils édifièrent ensuite des refuges plus spacieux et plus solides pour servir d'abri aux garnisons et aux passants : ces demeures s'appelèrent *mansions*. Les passants offraient à la divinité romaine des tablettes votives, des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, pour implorer d'elle une heureuse traversée du *Mont-Joux* ou pour l'en remercier. Beaucoup de ces tablettes et de ces monnaies sont conservées aujourd'hui dans le musée de l'hospice. Les tablettes sont généralement conçues dans ce sens :

Jovi Pennino pro itu et reditu, c'est-à-dire : à Jupiter Pennin pour un heureux aller et retour.

Après Constantin, les chrétiens valdôtains s'implantèrent à leur tour dans ces hauts lieux, érigèrent la croix là où avait été Jupiter, et installèrent dans les mansions des Romains, des prêtres pour accueillir les voyageurs. Mais les peuples envahisseurs continuaient à déferler les uns après les autres dans le corridor de Mont-Joux. Après chaque ruée de ces guerriers, il y avait des ruines à réparer. De 700 à 943 environ, il y eut un peu de calme et ce furent les Moines Bénédictins qui occupèrent ces passages (v. chap. 80) et donnèrent l'hospitalité. On connaît même le nom de deux prieurs bénédictins : Victgarius et Benoît. Du temps de ces bons moines, paysans, nobles, religieux, rois, empereurs, papes, reliques (v. chap. 47, 48) prennent en toute sécurité le chemin de Mont-Joux.

Les Bénédictins furent obligés de fuir devant les terribles Sarrasins qui s'établirent sur le col et l'occupèrent pendant un fort demi-siècle, de 943 à 990 environ (v. chap. 54). D'autres brigands avaient succédé aux Sarrasins, lorsqu'arriva saint Bernard de Menthon qui construisit ses deux hospices sur les cols de Mont-Joux et de Colonne-Joux. Nous avons raconté en son lieu (v. chap. 64) leur fondation. Un siècle après, ces deux hospices de Mont-Joux et de Colonne-Joux perdent déjà leurs noms païens, et sont appelés par la reconnaissance générale du nom de leur saint fondateur : *Grand* et *Petit-Saint-Bernard*.

La Congrégation de Saint-Bernard répondait à un besoin si senti des populations, que tout le monde se tourna aussitôt vers elle : prêtres et laïques sollicitèrent l'honneur d'y être agrégés; fidèles de tout rang et de toute nationalité firent des dons. En 1177, le pape Alexandre III, dans sa bulle du 28 juin, reconnaît déjà au Grand-Saint-Bernard le nombre prodigieux de 78 bénéfices, grands et petits, dispersés en Angleterre, France, Allemagne, Suisse et Italie. Avec ces bénéfices, le Grand-Saint-Bernard avait aussi de nombreuses fermes en plaine et en colline, des forêts, des alpages, dont le revenu servait à fournir l'hospitalité aux pèlerins.

Le prévôt du Grand-Saint-Bernard est toujours resté à Aoste jusqu'en 1752, soit au Prieuré de Saint-Bénin, soit en son canonicat, soit, depuis l'an 1596, au monastère de Saint-Jacquême (aujourd'hui Grand-Séminaire). A Saint-Jacquême, fut établie la pépinière de la Congrégation : là, étaient formés les prêtres et les frères pour desservir les nombreux bénéfices de la Congrégation; de là, le Prévôt dirigeait ses nombreux religieux; de là, il administrait ses grandes possessions. Le Prévôt, depuis 1270, était de plus chanoine-né de la Cathédrale. Son bénéfice occupait le terrain où se trouve aujourd'hui l'enclos du *Refuge des Pauvres*. Les Prévôts étaient enterrés à la Cathédrale, derrière le chœur, là où se trouve actuellement l'autel du Saint-Cœur de Marie.

En Vallée d'Aoste, le Grand-Saint-Bernard obtint peu à peu et posséda jusqu'en 1752 les bénéfices suivants : les paroisses de *Saint-Remi*, de *Saint-Oyen* et d'*Etroubles*; l'*Hôpital de Château-Verdun* (la ferme de Saint-Oyen) à Saint-Oyen; à Aoste, le *Prieuré de Saint-Bénin*, jusqu'en 1596, et le *Prieuré de Saint-Jacquême*, auquel était annexée la paroisse de *Pollein*; à Châtillon, l'*Hôpital de Saint-Théodule*; la paroisse de *Donnas*, jusqu'après 1559; le *Petit-Saint-Bernard* jusqu'en 1113 et depuis 1466 jusqu'en 1752 avec ses annexes, l'*Hôpital de Morgex*, le *Prieuré de Saint-Jacquême* à Saint-Pierre et l'*Hôpital de Marché Vaudan* à Aoste. En 1654, le Grand-

Saint-Bernard acheta de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem l'*Hôpital de Saint-Jean du Rumeyran* à Aoste et les Chapelles de *Saint-Jean de Plou* à Montjovet et de *Saint-Jean de la Pierre* à Donnas, et les tint jusqu'en 1752.

La vallée d'Etroubles qui dessert le Grand-Saint-Bernard retira beaucoup d'avantages de sa position. Cette vallée est même appelée tout court aujourd'hui la *Vallée du Grand-Saint-Bernard*. Sans compter beaucoup de profits particuliers, il faut signaler deux avantages généraux importants : la *Vierie* pour les habitants de Saint-Remi, Saint-Oyen et Etroubles, et l'*exemption du service militaire* pour les communiers de Saint-Remi ou Bosses. La vierie (latin : *via*, route) n'est pas autre chose que le droit exclusif de transporter les marchandises et les voyageurs de la cité d'Aoste au Grand-Saint-Bernard. Elle fut demandée au comte de Savoie en 1272 et obtenue de lui par patentes du 7-8 novembre 1273. En vertu de ce privilège, non seulement les denrées destinées au Grand-Saint-Bernard, mais toutes celles bien plus nombreuses qui faisaient l'objet d'un grand trafic en Valais étaient exclusivement transportées par les habitants de Saint-Remi, Saint-Oyen et Etroubles. Cela leur procura une source abondante de revenus. Dans la belle saison, c'était journellement des files de cent mulets qui étaient employés à cette besogne : aucune des vallées latérales du Duché d'Aoste ne voyait sur sa route une telle affluence d'argent, de voyageurs et de montures. Ce privilège dura 510 ans et prit fin en 1783 à l'époque des affranchissemements. Les mêmes patentes reconnaissent aux seuls habitants de Saint-Remi ou Bosses le droit exclusif d'accompagner les *voyageurs* au Grand-Saint-Bernard : ce droit, sous la forme d'exemption du service militaire, est parvenu jusqu'à nos jours. C'était en même temps une obligation et un privilège : obligation aux hommes jeunes et valides d'accompagner moyennant finances, surtout dans les jours de mauvais temps, les voyageurs de Saint-Remi au Grand-Saint-Bernard; privilège d'être exempts du service militaire, en retour du service qu'ils doivent déjà faire de Saint-Remi au Grand-Saint-Bernard; les jeunes conscrits attachés à cet emploi sont appelés aujourd'hui les *soldats de la neige;* ces privilèges furent reconnus et confirmés bien des fois à travers les siècles, notamment par billets royaux du 2 septembre 1727 et du 7 octobre 1825; la loi militaire de 1871 les maintint; pendant la grande guerre 1915-1918 on passa outre sur ces exonérations, mais aujourd'hui elles ont été rappelées en vigueur.

Sauf un incendie qui détruisit presque complètement l'hospice en 1557, tout alla bien pour le Grand-Saint-Bernard jusqu'à l'an 1752, année fatale pour lui, année de la catastrophe. Cette année le Grand-Saint-Bernard, par suite d'un formidable trait de plume, perdit les trois quarts de ses possessions et de ses sujets; il cessa d'être une institution valdôtaine et italienne et devint une institution valaisanne et suisse. Mais voici la genèse de ce grand cataclysme.

Comme nous l'avons vu au chapitre 31, le Pape, pour s'attacher toujours davantage les Ducs de Savoie, s'était engagé à ne nommer pour évêques et supérieurs de monastères dans leurs Etats que ceux qui auraient été agréés et présentés par ces princes. Par conséquent le prévôt ou supérieur du Grand-Saint-Bernard était présenté par les Ducs. Or, en 1475, l'Etat du Valais, dans lequel était situé le Grand-Saint-Bernard, proclama son indépendance et se détacha de la Maison de Savoie. Mais le Duc, se prévalant des Bulles Pontificales et vu que le Prévôt résidait à Aoste, dans

ses Etats, continua quand même (malgré les protestations des Moines du Saint-Bernard soutenus chaudement par l'Etat du Valais) à présenter à la nomination les prévôts du Grand-Saint-Bernard, quoique cette terre ne lui appartînt plus; et ces prévôts, il les choisissait toujours, naturellement, dans le clergé valdôtain et régnicole. D'où conflit entre le Grand-Saint-Bernard et la Maison de Savoie. Ce conflit traîna pendant 2 siècles, grandissant toujours, jusqu'à ce qu'enfin il arriva à son état aigu. Tous les expédients proposés pour la conciliation ayant échoué, le pape trancha alors pour jamais la question. Dans sa bulle *In Supereminenti* du 19 août 1752, Benoît XIV, d'un côté, accorda aux Chanoines du Grand-Saint-Bernard le droit exclusif de se nommer leur prévôt, et, de l'autre côté, en qualité de dispensateur suprême des bénéfices ecclésiastiques, donna tous les biens que le Grand-Saint-Bernard possédait dans les Etats Sardes à l'*Ordre Maurieien*, à la condition expresse toutefois que l'Ordre Mauricien destinât ces biens à une œuvre pie, et plus précisément à la fondation dans la Ville d'Aoste d'un *Hôpital* (l'Hôpital Mauricien actuel) qui serait ouvert à tous les pauvres infirmes, quelles que soient leur nationalité et leur maladie, même aux incurables et aux malades contagieux. L'Ordre Mauricien devait de plus continuer à exercer et même à augmenter l'hospitalité au Petit-Saint-Bernard.

Nantie de la Bulle pontificale, la Cour de Turin la fit exécuter immédiatement et réduisit entre ses mains toutes les possessions du Grand-Saint-Bernard sises dans les Etats Sardes, possessions dont les revenus étaient évalués à 3240 ducats d'or. L'abbé Pierre-François Bizel de Morgex, depuis chanoine de la Collégiale, fut chargé de la besogne et créé, dès le 26 octobre de la même année, économe de l'Ordre Mauricien. Il s'acquitta de sa charge en sujet fidèle et dévoué de la Maison de Savoie. Parti pour Turin dans le plus grand secret, et pourvu, là, des instructions et pouvoirs nécessaires, il se rendit ensuite tout d'abord en Savoie et prit possession, au nom du Roi, de tous les bénéfices du Grand-Saint-Bernard y existant: *cure de Brentone, prieuré et château de Meilleraye, prieuré de Montjoux* à Rive, *prieuré de Sainte-Marie de l'Aumône* à Rumilly, *prieuré de Séez* et *cure de Montvalaisan*. Puis il entra rapidement en Vallée d'Aoste. Le 4 novembre, il prit possession du *Petit-Saint-Bernard*, et le 6 novembre, à Aoste, du *Prieuré de Saint-Jacquême*, résidence du Prévôt, où il s'installa. Les onze religieux qui s'y trouvaient durent déguerpir sur-le-champ. Bizel passa une dizaine de jours à inventorier les biens, rentes, titres et archives de Saint-Jacquême (les créances seules s'élevaient à la somme de 105675 lires); après quoi, il reprit son œuvre dans les paroisses de campagne: le 20 novembre, il prit possession de la *Ferme de Bibian* sur la colline d'Aoste; le 22 novembre, du *Prieuré de Saint-Pierre;* le 30 novembre et jours suivants, à Courmayeur, de la *Maison Carron* (Hôtel de l'Ange), du *Château* (Hôtel de l'Union), du *Château d'Entrèves*, avec toutes leurs dépendances; le 5 décembre, de la *Ferme de Champ-Rotar* à Villeneuve; le 9 décembre, de l'*Hôpital Saint-Théodule* à Châtillon; le 15 décembre, de la *Ferme de Saint-Oyen* ou *Château-Verdun* à Saint-Oyen; le 16 décembre, des *Alpes de Bosse* et de *Saint-Remi* et de la *cure de Saint-Remi;* le 18 décembre, de la *cure de Saint-Oyen* et de *celle d'Etroubles;* le 19, de trois fermes à *Gressan;* le 20, de la *Ferme de Chésalet* à Brissogne; le 21, de la *cure de Pollein* (le Roi d'Italie, comme héritier des droits du Grand-Saint-Bernard, présente encore aujourd'hui aux cures de Saint-Remi, Saint-Oyen,

Etroubles et Pollein); le 22, de la *Ferme de Brézier* à Pollein; le 29, de l'*Hôpital de Marché Vaudan* à Aoste; le 8 janvier 1753 et jours suivants, de quantité de biens ruraux disséminés çà et là dans un grand nombre de paroisses. En possession de tous ces biens, l'abbé Bizel, qui avait planté son quartier général à Saint-Jacquême, les administra pendant une quinzaine d'années, faisant fructifier les uns, vendant et réalisant les autres pour constituer la somme nécessaire à la fondation de l'Hôpital projeté, qui fut ouvert le 1er avril 1773 avec douze lits.

Ce fut un rude coup pour le Grand-Saint-Bernard. Les prêtres, de quarante qu'ils étaient, se virent réduits à une dizaine; les rentes baissèrent dans la même proportion. La prévôté fut transportée à Martigny. Mais, comme l'avait prévu le pape dans sa bulle, le corps des religieux, étant devenu plus homogène et tout à fait indépendant, reprit une nouvelle vie, plus florissante peut-être encore que la première. Les offrandes pour l'hospitalité affluèrent de nouveau et dédommagèrent ceux-ci des pertes immenses qu'ils venaient de subir. Napoléon, qui passa avec son armée le Grand-Saint-Bernard en mai 1800 et y fit élever un monument à Desaix, sembla recouvrir les religieux d'un regain de gloire et de sympathie.

L'an 1836, le roi Charles-Albert offrit de nouveau l'Hospice du Petit-Saint-Bernard aux Chanoines du Grand-Saint-Bernard. Mais ceux-ci déclinèrent l'offre honorable. En 1858, ils acquièrent la *Ferme de Mont-Cenis* sur Aoste, et en 1859 ils rachètent de l'Hôpital Mauricien la *Ferme de Saint-Oyen*. Le 14 juillet 1905, on inaugura la route italienne Saint-Remi-Grand-Saint-Bernard, ainsi que la statue en fonte de saint Bernard, élevée sur un piédestal de pierres taillées, au *Plan de Jupiter*, au fond du lac, à la place occupée jadis par la statue de Jupiter et les mansions romaines.

Aujourd'hui, le Grand-Saint-Bernard continue à exercer l'hospitalité envers les gens de toute nationalité indistinctement. Les Valdôtains voient surtout, dans le Grand-Saint-Bernard, un lieu de pèlerinage, un sanctuaire de dévotion où tout bon fidèle a plaisir de se rendre deux ou trois fois dans sa vie. Ils n'oublient surtout pas que l'actuel *Collège-Lycée Prince de Naples*, le *Grand-Séminaire*, le *Refuge des Pauvres*, le *Petit-Saint-Bernard*, l'*Hôpital Mauricien* ne sont que des transformations de la charité inépuisable et huit fois séculaire du Grand-Saint-Bernard.

85. — Le Petit-Saint-Bernard.

L'histoire du Petit-Saint-Bernard comme col est à peu près la même que celle du Grand-Saint-Bernard. Toutefois, comme le Petit-Saint-Bernard est un passage moins élevé (2188 m.), plus large et plus commode que le Grand-Saint-Bernard (2467 m.), il fut plus fréquenté et offre encore aujourd'hui plus de traces de passées anciennes que son collègue des Alpes Pennines.

Nous avons déjà vu (chap. 1) qu'avant l'époque romaine, les Salasses y laissèrent le cercle druidique actuel. Après eux, les Romains, qui appelèrent ce passage l'*Alpis Graia* et plus tard le Petit-Mont-Joux, y construisirent un temple à leur dieu Jupiter et des mansions pour abriter les soldats, les voyageurs et les chevaux : les débris de ces mansions, dont une mesure 70 mètres par 25, sont encore aujourd'hui épars sur le sol. Là, passèrent les légions romaines, entre autres la 14e légion de Vitellius, l'empereur Septime Sévère . . . . . L'empereur Caligula eut même l'idée saugrenue de bâtir une

ville sur ce col. Il y eut là probablement quelque édifice avec portique à colonnes. Une de ces colonnes restée sur place est devenue historique; car vers le 10e siècle elle eut l'honneur de donner le nom au col : *Colonne-Joux.* C'est la colonne haute de quatre mètres élevée sur le point culminant du col et sur laquelle est posée la statue en bois de saint Bernard.

Après Constantin (313), les fidèles valdôtains mettent à la place de Jupiter, le Dieu des chrétiens, et à la place de la garnison militaire, des prêtres pour recevoir les voyageurs. Le corps de saint Germain d'Auxerre (v. chap. 24) traverse le col en 448, et en son honneur on y élève une chapelle, qui durera jusqu'au 10e siècle. Plusieurs fois détruites par les armées, mansions et chapelles sont reconstruites et maintenues par les chrétiens. De 700 à 943, ce sont les moines bénédictins qui occupent le col et y exercent l'hospitalité : une lettre adressée en 785 à Charlemagne par le pape Adrien I recommande à l'empereur de protéger les hospices qui sont sur les cols des Alpes, afin, dit-il, « que les moines qui les desservent puissent continuer à servir Dieu dans la prière et à recevoir les pèlerins. »

Les moines Bénédictins doivent fuir devant les Sarrasins qui s'établissent sur ce col de 943 à 990 environ. Aux Sarrasins succèdent des brigands. Toute hospitalité est suspendue. Alors vient saint Bernard (v. chap. 64), qui bâtit un grandiose hospice sur le point culminant du col et le donne à desservir aux chanoines-moines de la Cathédrale. La vie monastique ayant cessé parmi ceux-ci, l'évêque d'Aoste Boson II, en 1113, confie l'hospice de Colonne-Joux ou du Petit-Saint-Bernard aux Chanoines de Verrès. Cet hospice est ensuite enclavé dans le diocèse de Tarentaise, où il resta 2 à 3 siècles. Mais bientôt il tombe en ruines. Saint Pierre II, archevêque de Tarentaise et notre métropolitain, abandonne le vieil édifice (v. chap. 77) et en construit un autre, vers l'an 1145, à un fort kilomètre au sud, sur le versant savoyard du col, là où il est aujourd'hui : à ce titre, saint Pierre II peut être considéré comme le second fondateur de l'Hospice du Petit-Saint-Bernard. Il lui confirme en outre les anciennes rentes, à savoir : la possession du *Prieuré de Saint-Jacquême* à Saint-Pierre, de la *Tierce de Fornet*, dont on tirait beurre, fromage, viande pour l'hospitalité, du *Prieuré de Saint-Jacquême* à Aoste (qui repassa toutefois peu de temps après au Grand-Saint-Bernard). Enfin, il lui ajoute le *Prieuré de Séez* sur le versant savoyard du Col.

Vers 1170, on fait un pas de plus : l'Hospice de Colonne-Joux, avec ses dépendances, se détache du couvent de Verrès et se constitue en corps autonome. Les biens sont séparés. Le Prieur de Colonne-Joux est élu par ses religieux. L'unique dépendance qui reste, c'est que le Prieur de Colonne-Joux est tenu de recevoir l'investiture du Prévôt de Verrès. Pour le reste, autonomie complète. Le pape Honorius III confirme, en 1221, de sa suprême autorité, cette séparation de biens et d'églises. Ainsi indépendant, le Prieur du Petit-Saint-Bernard établit à l'Hospice un noviciat pour le recrutement des sujets : il reçoit en religion les chanoines, les frères convers, les sœurs converses; il institue et destitue les recteurs des églises et des maisons dépendantes de Colonne-Joux. Les délibérations capitulaires sont munies du sceau de l'Hospice : une colonne (Colonne-Joux) avec, à côté, une étoile à six rayons, et pour exergue ces mots : *sigillum Capituli Columpnæ Jovis.* En 1176, l'évêque d'Ivrée donne au Petit-Saint-Bernard l'*église de Feletto* à Ivrée. L'an 1227, le Prieur de Colonne-Joux augmente ses possessions : en Tarentaise, des églises de *Saint-Martin des Chapelles*, de *Saint-Jean de*

Montvalaisan, de *Bellentre;* et, en Vallée d'Aoste, de l'*Eglise d'Arvier*, avec la *Chapelle de Saint-Laurent de Montaverein* (aujourd'hui détruite) sous les gouffres de Saint-Nicolas.

En 1245, les religieux de Colonne-Joux et ceux de Verrès font la permutation de quelques-unes de leurs possessions pour leur avantage réciproque. Le couvent de Verrès cède au couvent du Petit-Saint-Bernard l'*Eglise de La Thuile*, avec tous les biens que le couvent de Verrès possède depuis Pré-Saint-Didier jusqu'à Bourg-Saint-Maurice; il obtient en échange les *Eglises d'Arvier* et de *Saint-Eusèbe de Feletto*. En 1327, le couvent de Colonne-Joux acquiert encore : en Savoie, l'*Eglise de Villette* et la *Chapelle de Saint-Germain* à Séez; et en Vallée d'Aoste, l'*Hôpital de Morgex* à Morgex, et *celui de Marché-Vaudan* à la Cité. L'année 1466 apporta une nouvelle transformation à l'Hospice du Petit-Saint-Bernard : il fut de nouveau uni à la Prévôté du Grand-Saint-Bernard, comme il l'avait été dans ses origines. Tous les bénéfices-cures dépendant du Petit-Saint-Bernard passèrent au Grand-Saint-Bernard, sauf la paroisse de *La Thuile*, qui passa à l'Ordinaire.

Les Chanoines du Grand-Saint-Bernard maintinrent toujours depuis lors au Petit-Saint-Bernard trois prêtres, sans compter les domestiques. Mais dans leur nouveau stage de plus de 300 ans, ils eurent la douleur de voir leur hospice du Petit-Saint-Bernard deux fois détruit et ruiné. La *première* fois, ce fut le 16 septembre 1587, lors du passage des troupes espagnoles. L'hospice fut complètement brûlé. Mais cinq ans après, en 1592, nous le voyons de nouveau reconstruit. Un document de 1627 nous montre les hommes de La Thuile jouissant de l'exemption de la levée militaire, pour le service qu'ils devaient faire de La Thuile au Petit-Saint-Bernard, soit comme guides, soit à la recherche des voyageurs. La *seconde* fois, ce fut en 1691. Le 6 juillet de cette année, l'Hospice est de nouveau saccagé et brûlé, cette fois par les Français dans leur retraite de la Vallée d'Aoste. Après qu'ils se furent tous retirés, le Conseil des Commis ordonna la démolition complète de l'Hospice, afin que les Français, en cas de nouvelles invasions (qui ne tardèrent pas à se vérifier), ne pussent trouver là un gîte confortable. Puis, lorsque tout retour offensif de l'ennemi fut enfin conjuré, après 1710, on mit la main à la reconstruction de l'Hospice. En 1712, il offre déjà un abri provisoire; en 1725, il est complètement reconstruit. En ce temps-là, on faisait des quêtes de denrées et d'argent en faveur du Petit-Saint-Bernard, dans le Valdigne et dans le bassin de Bourg-Saint-Maurice.

L'année 1752, l'Hospice du Petit-Saint-Bernard passe, avec tous les autres biens du Grand-Saint-Bernard (v. chap. 84) situés dans les Etats Sardes, à l'*Ordre des Saints Maurice et Lazare* ou *Ordre Mauricien* ou *Sacrée Religion*. La nouvelle administration y maintint depuis lors un recteur, prêtre séculier pris dans les rangs du clergé valdôtain.

Arriva la Révolution Française. Le recteur abbé Nicolas Gontier, après avoir lutté pendant 4 ans au milieu des républicains enragés à qui la seule vue de la soutane noire faisait monter le blasphème à la bouche, dut déguerpir en 1795; et depuis lors jusqu'en 1836, c'est-à-dire pendant 40 ans, il n'y eut plus de recteur au Petit-Saint-Bernard. L'hospitalité même y fut suspendue. L'Hospice était à moitié ruiné. Napoléon lui-même, qui avait été accueilli si bien au Grand-Saint-Bernard, n'a rien fait pour le Petit-Saint-Bernard. Toutefois, en 1810, l'Ordre Mauricien installa dans ce qui restait du vieux bâtiment, un cantinier qu'il y maintint jusqu'en 1836. Il lui passait annuellement 500 lires, pour qu'il donnât la soupe et un abri aux passants

pauvres. Dès 1826, il commença les travaux pour la reconstruction de l'Hospice, qui fut complètement achevé et réouvert en 1836, avec un prêtre pour recteur. On bâtit plus tard trois refuges échelonnés sur le versant de La Thuile, à la distance d'environ une demi-heure l'un de l'autre, aux altitudes respectives, le 3e de 2179 mètres, le 2e (des *Eaux-Rousses*) de 2060 m. et le 1er de 1921 m., pour offrir un abri momentané dans le mauvais temps. En 1873, on acheva la route italienne aboutissant à l'Hospice. Celle du versant français était déjà achevée en 1864.

Le jardin botanique *La Chanousia* fut inauguré en 1897; la statue de saint Bernard sur un socle en rocaille, en 1902; la chapelle-mausolée de Chanoux, en 1913; le chalet au milieu de la Chanousia et le nouvel observatoire météorologique à l'Hospice, en 1922. Le plus célèbre des recteurs, qui incarna pour ainsi dire l'Hospice pendant 49 ans (1860-1909), fut l'abbé Pierre Chanoux, dont nous parlerons en son temps.

86. — La page de la charité : les vieux Hôpitaux ou Hospices valdôtains.

Nous venons de parler du Grand et du Petit-Saint-Bernard. On sait les services incalculables que ces deux maisons ont rendus, depuis le temps de leur fondation jusqu'aujourd'hui, aux pèlerins, aux pauvres, aux voyageurs, et même aux touristes. Mais, au moyen âge, la charité chrétienne valdôtaine ne s'est pas contentée d'ouvrir ces deux gigantesques hospices, aux deux portes supérieures principales du pays; elle en a échelonné sur tout le parcours de la Vallée, à des distances convenables, des dizaines d'autres, moins importants peut-être, plus petits, mais tout aussi accueillants : le pèlerin sortant d'un hospice, après quelques heures de marche, en trouvait un autre qui le restaurait, le logeait et le renvoyait à un troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il fût sorti par l'autre bout de la Vallée. Dans l'hospice, qui a été fait exprès pour lui, le pèlerin se trouve comme dans sa maison propre. Il s'y met à l'aise. Le contentement rayonne sur sa figure. Il se sent transformé. Quel plaisir, en effet, lorsqu'on est harassé de fatigue, transi de froid par la tourmente, la barbe chargée de glaçons, de trouver une bonne chambre chauffée, l'arome de la soupe fumante restauratrice de l'estomac vide, un bon verre de vin et un accueil cordial et empressé.

Dans l'hospice, outre le recteur prêtre, ce sont généralement des *frères convers*, des *sœurs converses*, qui servent les indigents, selon leur sexe. Ces convers sont des hommes ou des femmes qui se sont donnés à ces hospices avec leurs biens, après avoir reçu de l'évêque l'habit religieux et avoir fait profession entre ses mains. Ils sont aussi appelés *frères hospitaliers*.

Mais voici les noms de ces hospices, aujourd'hui tous disparus, qui étaient plantés autrefois, comme des îlots de charité, le long des routes valdôtaines. Nous nommerons d'abord ceux qui étaient situés sur les routes des Grand et Petit-Saint-Bernard à Aoste, puis les hospices de la Cité, et en dernier lieu ceux de la Basse Vallée.

I. — Sur la route du Grand-Saint-Bernard à Aoste, nous trouvons :

1. **L'Hospice de Fontintes** (*de fontibus tinctis*, de la couleur du dépôt laissé par les eaux), appelé aussi *Hôpital du Petit-Mont-Joux*, situé au pied du Grand-Saint-Bernard, à l'altitude de 2217 mètres, devenu aujourd'hui can-

tine et maison de douane, fondé vers l'an 1250 par Nicolas de Richard de Vachery d'Etroubles. Il dura jusqu'en 1791. Il avait un recteur prêtre. La chapelle était dédiée à la Sainte Vierge. On tenait à l'Hospice quelques vaches, quelques bêtes de somme pour les transports, et un ou deux serviteurs. On devait maintenir les perches sur la route pour indiquer la direction aux voyageurs. On donnait à tous les passants une bouteille de vin et du pain en suffisance. Dès 1715, l'hôpital de Fontintes eut encore une succursale au Bourg de Saint-Remi : c'est la maison communale actuelle. Il avait aussi une montagnette de 12 vaches, devenue elle aussi aujourd'hui propriété de la commune, qui dispose ainsi de quelques fonds pour secourir les passants. — 2. **L'Hospice de Saint-Remi,** situé dans la bourgade de Saint-Remi, à côté de la fontaine, en face de la *Chouta* (souste). Il avait un recteur prêtre. La chapelle était dédiée à saint Maurice. Cet hospice était beaucoup plus ancien que celui de Fontintes; il tombait déjà en ruines en 1414. — 3. **L'Hospice de Château-Verdun,** à Saint-Oyen, *de castello verdunensi*, sur l'emplacement de la *Grange de Saint-Oyen*. C'était un pied-à-terre du Grand-Saint-Bernard, qui déposait là ses provisions. En attendant, on y exerçait l'hospitalité. L'immeuble avec ses dépendances a été donné au Grand-Saint-Bernard en 1137, par le Comte Amédée III de Savoie et son fils, le Bienheureux Humbert, alors âgé de 8 ans. Cet hospice dura jusqu'à l'an 1752, où il fut attribué à l'Hôpital Mauricien. Le Grand-Saint-Bernard le racheta de l'Ordre Mauricien en 1859. Il le tient encore aujourd'hui, y continuant ses traditions de charité et d'hospitalité. — 4. **L'Hospice d'Etroubles,** situé dans la maison actuelle Veysendaz, et où l'abbé Veysendaz logea Napoléon le 20 mai 1800. Cet hospice fut fondé par le curé d'Etroubles Jacques de la Tour d'Etroubles, le 17 décembre 1317, pour donner *feu, lit* et *pain* aux pauvres passants. Les recteurs de l'Hospice devaient dire toutes les semaines des messes à l'église, à l'autel de Saint-Nicolas, qui était l'autel de l'Hospice. Il dura jusqu'en 1791, année où le local fut attribué à la Commune. — 5. **L'Hospice de la Clusaz,** à Gignod. C'est un des hospices les plus célèbres. Son origine se perd dans la nuit des temps; elle peut être fixée approximativement à l'an 1140. Le prince Amédée IV le prenait déjà sous sa protection en 1234. On connaît les noms de 29 recteurs. La chapelle était dédiée à la Sainte Vierge et à saint Pantaléon, et avait un joli clocher avec deux cloches. Il dura aussi jusqu'en 1791, où il fut attribué à la commune de Gignod. Aujourd'hui c'est une ferme et un restaurant. Un médaillon peint sur les murs de la ferme et portant les images de saint Pantaléon et de sainte Barbe avec le millésime 1831, rappelle seul l'ancienne destination de cet édifice.

II. — En descendant du Petit-Saint-Bernard à Aoste, nous trouvons :

6. **L'Hospice de la Balme.** Il a commencé vers l'an 1340. Il avait son recteur prêtre, et sa chapelle dédiée à sainte Madeleine. Ses obligations sont « de fournir la nourriture et le logement aux pèlerins pour autant qu'ils s'en présentent et particulièrement aux pèlerins malades », qui étaient enterrés sur l'endroit en cas de mort. En 1786, on fonda la rectorie de la Balme et on lui annexa l'hospice. L'abbé J.-L. Duc était encore recteur de la Balme en 1845. Cette année, la rectorie disparut avec l'hospice. A noter que la vieille route de La Thuile à la Balme passait sur la rive gauche de la Doire du Rutor. — 7. **L'Hospice de Saint-Marc à Morgex.** Entre Pré-Saint-Didier et Morgex, sur la rive droite de la Doire et sur le territoire de Morgex, à

l'endroit où la procession de Saint-Marc fait une station, existait un hospice extrêmement ancien avec sa chapelle en l'honneur de saint Marc. Il fut détruit par les inondations successives du Lac du Rutor et de la Doire. En 1416, il n'y avait déjà plus, en cet endroit, qu'un oratoire avec l'image de saint Marc. — 8. **L'Hospice du Bourg de Morgex**. Cet hospice, situé à la bourgade de Morgex, dépendait du Petit-Saint-Bernard. Il servait de pied-à-terre et de dépôt de provisions. En attendant, on y donnait l'hospitalité. Le recteur du Petit-Saint-Bernard y résidait même, de temps à autre. Premiers vestiges, année 1300; derniers vestiges, année 1725. En souvenir, une ruelle de Morgex porte encore aujourd'hui le nom de *Charrière de l'Hôpital*. — 9. **L'Hospice de La Salle.** Il a été fondé l'an 1282, par le seigneur Jean Ney Monard, maître tailleur de La Salle. Les frères Chanoine y érigèrent une chapelle en 1430, en l'honneur de saint Thomas martyr, avec un recteur prêtre. Cet hôpital, très bien tenu, avait six lits pour les pèlerins. Le recteur avait l'obligation de faire l'école. Chapelle et hospice furent incendiés par les soldats français, en 1691. Toutefois, avec les fonds de l'hospice, on maintint un second vicaire qui devait faire l'école, et on continua à exercer l'hospitalité. Réadaptés, ces domiciles furent de nouveau transformés, l'année 1844, en rectorie pour l'enseignement de la jeunesse. Mais en 1855, la rectorie cessa définitivement d'exister. Ses fonds furent attribués, partie à la Fabrique paroissiale, partie à l'Ecole communale. La maison communale occupe actuellement l'emplacement du vieil hospice. — 10. **L'Hospice de Liverogne**. La maison existe encore aujourd'hui. C'est certainement le mieux conservé de tous les hospices. On le reconnaît facilement aux restes de fresques, représentant les scènes des *œuvres de miséricorde*, peintes sur la façade donnant sur la rue principale du village. Il fut érigé l'an 1368, par Pierre feu Jean Chocquier de Noyerey d'Arvier. Il y avait un recteur, et deux lits pour les pèlerins. La chapelle était dédiée à la Sainte Vierge. Elle fut ruinée par les soldats français, en 1691. En 1782, par décret de la Royale Délégation, les biens de l'hospice furent destinés à constituer la congrue du curé d'Arvier, lequel continue encore aujourd'hui à accomplir les legs de la chapelle. — 11. **L'Hospice de Villeneuve.** Il a été fondé vers 1315, par Jean Lostan, citoyen d'Aoste, lequel le dota plus tard par acte du 3 juin 1323. Il y avait un recteur, une chapelle à deux cloches dédiée à saint Gothard, et treize lits pour les pauvres. C'était le plus somptueux hospice de la Vallée. Outre la nourriture aux indigents recouvrés, on devait y faire l'aumône d'une hémine de blé réduite en pain, à la porte de l'hospice, tous les jours depuis le mercredi des Cendres jusqu'à la fin du mois de mai. Maison et chapelle de l'hospice furent attribués à la Commune de Villeneuve, laquelle fit adapter et bâtir, au même endroit, par contrat d'entreprise en date du 3 juin 1787, la cure et l'église actuelles du Bourg de Villeneuve. — 12. **L'Hospice de Sarre.** Situé au village de Fochya. Très ancien, il tombait déjà en ruines en 1436.

III. — Dans la ville d'Aoste, nous avons les hospices suivants :

13. **L'Hospice de Bicheria** ou **Bicaria,** situé au quartier de Bicheria (v. page 52). Cet hospice était très ancien. Les chartes les plus récentes qui en parlent sont des années 1160 et 1195. C'est probablement cet hôpital qui était appelé la Maladière d'Aoste : *Maladeria Auguste*. — 14. **L'Hospice des Colonnes** ou de **Nabuisson,** situé dans le même quartier et la même rue que l'hôpital de Bicheria, rue Nabuisson, aujourd'hui rue De Tillier. Il fut fondé

l'année 1219 par : Vuillerme Boysson de Charvensod, sa femme Ermenberge (*Domina Boysson*, puis *Domna Boysson*, puis *Nabuisson*) et le prêtre de Cogne Aymon, qui le donnèrent à l'Evêque d'Aoste et à ses successeurs. Cet hôpital était aussi appelé *Hôpital des Colonnes*, à cause des belles colonnes de marbre qui décoraient un bâtiment élevé en ce lieu sur les ruines d'un ancien temple. C'est aujourd'hui la maison Montegrandi et Pharmacie Gallesio. Sur la façade de cette maison, on voit encore, dans une niche, une ancienne statue qui représente la Sainte Vierge, statue qui appartenait sans doute au vieil hôpital. L'hôpital de Nabuisson fut fondé du temps du Bienheureux Boniface de Valperga, et sur son initiative. Il y avait une chapelle et un recteur. La chapelle était dédiée à saint Grat. Cet hospice contenait une dizaine de lits pour les pèlerins, les pauvres et spécialement les *prêtres pèlerins*. Il était relié à l'évêché par un passage. Il prit fin en 1791. Le peu de biens qui restait fut vendu, et attribué par l'évêque à la Bourse Cléricale. — 15. **L'Hospice de Marché Vaudan,** fondé vers 1300 par Jacquemet de Bosses, près de l'église de Sainte-Croix. Il dépendait du Petit-Saint-Bernard. Il avait un recteur, et six lits pour les pèlerins. Il fut attribué à l'Hôpital Mauricien en 1752, et prit ainsi fin. La chapelle, employée à des usages profanes, l'hôpital et la maison du recteur remodernisés se voient encore aujourd'hui. — 16. **L'Hospice de Rumeyran**. Hospice et chapelle annexe étaient situés au nord du Bourg de Saint-Etienne, sur la grande route, à l'endroit précis où s'élève aujourd'hui la chapelle gothique du cimetière. Il fut fondé vers l'an 1150 par les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui avaient aussi en Vallée d'Aoste les hospices de Ploue à Montjovet, et de La-Pierre entre Bard et Donnas, tous dépendants de la Commanderie de Saint-Jean-de-Chambéry. Les chapelles de ces hospices étaient placées sous le vocable de saint Jean-Baptiste. L'hospice de Rumeyran entretenait un certain nombre de lits pour les pauvres passants. Il prit aussi fin en 1752 où il passa à l'Hôpital Mauricien. La chapelle délabrée qui s'y trouvait fut rachetée en 1867 par Mgr Jans et, sur cet emplacement, le Chapitre Cathédral fit construire, en 1902, la chapelle gothique actuelle avec caveau au-dessous, pour les chanoines de la Cathédrale. — 17. **L'Hospice de Saint-Ours.** C'est le prince des hospices ou hôpitaux valdôtains, le plus ancien de tous (v. chap. 82), situé dans la rue Saint-Anselme, maison Reboglatti, au midi de la Collégiale. On le fait remonter à l'an 700 environ. Fondé et administré par les chanoines de Saint-Ours, il avait une douzaine de lits. On y donnait l'aumône et l'hospitalité aux pauvres et le nécessaire aux malades. Cet hôpital avait même un portique. Il fut rebâti plusieurs fois. Après environ 1100 ans d'existence il prit fin en 1799 : il servit à payer les frais de guerre.

IV. — Dans la basse Vallée, nous avons :

18. — **La Maladière de Saint-Christophe,** célèbre léproserie, destinée à retirer les lépreux, située sur la route tendant d'Aoste à Saint-Christophe. L'Eglise, en 1179, durant le Concile de Latran, avait ordonné d'affecter des maisons particulières à l'usage des lépreux. Ces malheureux, assez nombreux dans le moyen âge, (sous Louis VIII, roi de France, mort en 1226, on comptait, dans ses Etats, 2000 lépreux), étaient séquestrés de la société humaine et renfermés dans des maisons spéciales de santé. Une grande vasque en pierre portant cette inscription : MARIA A(nno) MVII LEPROSIS LABORAVIT, gisant encore aujourd'hui près d'un pan de mur de l'ancienne église

d'Allein à la Villa et ayant servi probablement de bénitier aux lépreux, est peut-être le plus ancien monument que nous ayons de cette horrible maladie puisqu'il porte la date de 1007. Le diocèse d'Aoste fut doté de plusieurs léproseries appelées communément *maladières* ou *maladreries*. Celle de Saint-Christophe, avec sa chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine, est la plus célèbre. Les premiers titres qui en parlent sont de l'an 1182. On y conserva pendant plusieurs siècles la pierre sépulcrale du tombeau de saint Grat qui opéra beaucoup de miracles. La maladie de la lèpre ayant disparu, et la maison de l'hospice tombant de vétusté, ses biens furent unis en 1425 à la mense épiscopale, qui continua à les administrer et à en distribuer la rente aux pauvres. En plaine, les biens de la Maladière s'étendaient, près du village de Meysatta, au-dessus et au-dessous de la route jusqu'à la Doire, qui les inonda bien souvent; en montagne, la Maladière possédait, entre autres, l'alpe de Chaléby sur Saint-Barthélemy. L'endroit, sur le bord de la Doire, où l'on a construit vers 1855 une belle digue de pierres, s'appelle encore aujourd'hui *la maladière*. Le Gouvernement, en vertu de la loi du 15 août 1867, s'empara de tous les biens de la maladière de Saint-Christophe et les vendit. — 19. **L'Hospice de Quart**. On en trouve des mentions en 1436 et en 1439. Il était situé sur la route, et fut ruiné avec l'église de Quart et le bourg dans la grande inondation de 1449 qui forma les glairs actuels. — 20. **L'Hospice de Nus.** Fondé par les Seigneurs de Nus, vers l'an 1200, et administré par eux. Il était situé au Bourg. « On y baille le couvert et le lit à deux pèlerins au moins ». En 1413, il était déjà ruiné par la vétusté. Toutefois, les Seigneurs de Nus prolongèrent l'hospitalité dans leur maison jusque vers l'an 1750. — 21. **L'Hospice de Chambave**. Il dépendait du Couvent de Verrès. Fondé vers l'an 1200. Le recteur prêtre avait l'obligation d'y garder 4 pauvres. Cet hospice était encore en activité en 1550. La maison fut vendue en 1641. — 22. **L'Hospice de Saint-Théodule à Châtillon**. Fondé en 1165 par le vicomte d'Aoste Boson II, en face du Couvent actuel des Capucins. Deux ou trois lits pour les pèlerins. Il dépendait du Grand-Saint-Bernard, qui le faisait administrer par un recteur de la même congrégation. Il finit ses jours en 1752, entre les mains de l'Hôpital Mauricien. — 23. **L'Hospice de Saint-Vincent.** Il dépendait du Couvent de Verrès, qui le faisait administrer par un recteur. Il avait cinq lits, et était situé dans la charrière inférieure près du mur du bourg. Il dura environ 350 ans. Après 1650, il n'y en a plus trace. — 24. **L'Hospice d'Ayas**. Il existait en 1423. C'est tout ce que l'on en sait. — 25. **L'Hospice du bourg de Montjovet**. Fondé vers 1300 par le curé de Saint-Germain Jacques Robin, au bourg de Montjovet, près de l'église paroissiale de Notre-Dame, entre la Doire et le chemin public. Il avait un recteur, et 2 ou 3 lits pour les passants. Il finit vers l'an 1600, entre les mains de la commune. — 26. **L'Hospice de Ploue à Montjovet.** Situé sur la grande route, dans un endroit désert et sauvage. Fondé vers 1150 et administré par les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il fut vendu par ceux-ci au Grand-Saint-Bernard en 1654. En 1752, il fut attribué à l'Hôpital Mauricien, qui le revendit. L'hospice est aujourd'hui une ferme, et la chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, continue à être ouverte au culte. — 27. **L'Hospice de Verrès.** Très ancien, puisqu'il tombait déjà de vétusté en 1355. La maison de l'hôpital était d'abord séparée du Couvent, qui l'administrait par un recteur. Elle fut bientôt englobée dans le Couvent. Il n'y a plus trace de cet hôpital, depuis 1380. — 28. **La Maladière d'Arnad**. A la limite orientale de la commune d'Arnad, près de la grand'route, se trouve un

mas, avec quelques traces de domicile, appelé encore aujourd'hui *La Maladière*. C'est tout ce qui reste de l'ancienne léproserie d'Arnad, qui a dû exister entre les années 1100 et 1300. — 29. **L'Hospice du Bourg de Bard,** fondé le 1er octobre 1425, sous le vocable de la Sainte Trinité, par la Maison du noble Jordanis, qui y exerça son droit de patronage. Il eut un recteur l'année même de sa fondation. Il finit ses jours en 1786; ses revenus furent destinés à l'établissement de l'école du bourg de Bard. La maison de l'hôpital est devenue le palais actuel du Municipe. — 30. **L'Hospice de Saint-Jean-de-la-Pierre,** entre Bard et Donnas, sur l'ancienne route pavée, à une centaine de mètres en amont de Donnas. Fondé vers 1150 et administré par les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il fut acheté par le Grand-Saint-Bernard, en 1654. Il finit ses jours entre les mains de l'Hôpital Mauricien, en 1752. On ne voit plus, aujourd'hui, de cet hospice, que les restes de la Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, des pans de murs à côté, et la plaine attenante, qui porte encore le nom de *plaine Saint-Jean*. — 31. **L'Hospice des Pèlerins de Donnas,** fondé par la commune, et situé au nord de la place communale, sur un banc de la roche au pied de laquelle le bourg s'abrite. Il avait une huitaine de lits, et devait fournir aux pauvres, lit, pain, vin et feu, *lectum, panem, vinum et ignem*. Des peintures ornaient la façade de l'hospice, qui avait même un portique. Il dépendait de la Collégiale de Saint-Ours, qui l'administrait par un recteur. On connaît les noms de 38 recteurs. Le premier recteur connu est de l'an 1270; le dernier, A. Marguerettaz, curé de Donnas et depuis chanoine de la Collégiale, cessa ses fonctions en 1855. Les rentes de l'hospice furent, à cette époque, incamérées par le Gouvernement. Les masures sont restées propriété de la Commune, et sont encore aujourd'hui habitées par quelques familles pauvres. — 32. **La Maladière de Donnas**. Située hors des habitations, au midi de la route publique, au lieu dit Martorey. Des papiers en parlent en 1317, 1520 et 1541. La maison était encore en bon état, en 1598, pour recevoir les lépreux, « s'il arrivait qu'il y en eût, ce dont Dieu nous préserve ». Les biens furent annexés à la mense épiscopale, qui en distribua les rentes aux pauvres.

Ajoutons un hospice situé aux portes d'Ivrée.

33. **L'Hospice des Vingt-Un** *(Viginti-Uno)*, ainsi appelé parce qu'il contenait 21 lits pour les pauvres et les malades sans resssources. Fondé vers l'an 1100, il fut desservi dès l'an 1310 par les Chanoines du Bourg Saint-Ours. Les derniers titres qui en parlent sont de l'an 1572.

En dehors de ces 33 hospices, il y en a encore 4 autres, dont l'existence n'a pas été admise par tous les historiens valdôtains. Ce sont :

1° **L'Hospice du Bourg de Thora** sur Sarre, situé à l'extrémité supérieure du village du même nom, et qui fut enseveli avec le village le 6 juillet 1564. A ce village, se bifurquait la grande route qui partait d'Aoste et dont une branche menait au Grand-Saint-Bernard et l'autre dans le Valdigne par les sommets de Saint-Pierre et de Saint-Nicolas. — 2° **La Bernarda** ou **Bernardina,** à Ollomont, sur la route qui mène de Valpelline à Bagnes par la Fenêtre Durand, entre Vau et Glacier, sur la rive droite du torrent de Berruà. Les quatre murailles sans le toit existent encore aujourd'hui. Le Grand-Saint-Bernard possédait autrefois des alpes à Ollomont et entre autres, en 1219, la montagne du Cheval Blanc, *Equus Albus*. Or, il peut se faire qu'il ait eu aussi, au pied de la montagne et pour sa desserte, une espèce d'entre-

pôt, où il aurait en même temps donné l'hospitalité. — 3° **L'Hôpital,** à Valpelline. C'est le nom d'un mayen situé dans la combe de Breuson. Y a-t-il eu là autrefois, dans ce vallon caché, un hôpital-lazaret? Ou bien, n'était-ce qu'une dépendance de l'Hôpital de Saint-Ours d'Aoste? Mystère. — 4° **L'Hospice de Chesod,** à Torgnon, sur l'ancienne route qui allait de Torgnon à Prarayé par le Col de Chavacour. Selon la tradition, cet hospice était « le lieu où s'arrêtaient, soit en allant, soit en venant, avec leur monture et leur équipage, les voyageurs qui étaient travaillés de quelque maladie ».

Disons en finissant, que lorsqu'on jetait, autrefois, un pont sur une rivière ou sur un fleuve, on construisait généralement en tête du pont, comme accessoires obligés, une chapelle et un refuge pour les pèlerins. Comme vestiges de cette ancienne coutume, nous avons encore aujourd'hui dans la Vallée d'Aoste plusieurs ponts antiques flanqués d'une chapelle, d'un oratoire ou, tout au moins, d'une croix sur le point culminant du pont.

87. — Les Chanoinesses de Sainte-Catherine (1184-1803).

Le premier couvent de femmes qui s'établit à Aoste fut le *Couvent de Sainte-Catherine* ou des *Chanoinesses Régulières de Saint-Augustin*. Ce couvent fit, pendant de longs siècles, le bonheur d'une foule d'âmes contemplatives qui, aimant tendrement Dieu, l'aimaient aussi dans le prochain, en procurant le bienfait de l'instruction aux jeunes filles.

Les Chanoinesses régulières de Saint-Augustin eurent d'abord leur résidence au couvent de Louëche, en Valais. La guerre ayant éclaté en 1184, elles se virent obligées de fuir. Au nombre de cinq ou six, elles traversèrent le Col Saint-Théodule et vinrent se réfugier à Antey dans une maison particulière. Quelque temps après, on leur assigna pour séjour le beau site de Saint-Evence, alors village habité, avec une chapelle dépendante du Chapitre de Saint-Ours. Elles continuèrent à y professer la vie religieuse, s'entretenant par le produit d'un champ attigu et les charités des paroisses environnantes. (Lorsqu'on reconstruisit la chapelle, en 1855, on y mit à jour plusieurs cellules qui avaient servi de demeure à ces bonnes religieuses.)

Mais bientôt elles abandonnèrent ce lieu incommode et vinrent s'établir dans la banlieue d'Aoste, à Porrossan, où elles changèrent deux fois de demeure et acquirent quelques biens. De Porrossan, elles descendirent à Aoste. En 1247, nous les voyons définitivement installées dans le couvent avec église et clocher que fit bâtir pour elles le vicomte d'Aoste Godefroy de Challant. A cause de leur voisinage de la Porte Pertuis (aujourd'hui Salle d'Asile), on les appelait ordinairement, à travers le moyen âge, *Sœurs de Pertuis*, *Sorores Pertusianæ*. Elles conservèrent pour titulaire sainte Catherine, qui était la patronne de leur lieu d'origine. Ainsi convenablement installées, une foule de donations leur furent faites pour leur entretien. Les Comtes de Savoie eux-mêmes se montrèrent généreux envers elles et les couvrirent de leur protection. Les nobles princes comprenaient qu'un couvent est un foyer de vertu, une source intarissable de dévouement à Dieu et au prochain, et que, favoriser ces sortes de maisons, c'est jeter le germe de tous les bons principes dans la société. Le 15 octobre 1265, elles obtiennent du Souverain Pontife une bulle d'approbation de leurs constitutions et divers privilèges. Bon nombre de religieuses se recrutaient alors dans le sein de la noblesse.

Leur couvent étant rongé par la vétusté et menaçant ruine dans quelques-unes de ses parties, le vibailli d'Aoste, noble François de Carmagne, voulut bien le restaurer à ses frais en 1496. Les Chanoinesses de Sainte-Catherine n'eurent pas d'abord de clôture. Elles sortaient, assistaient aux processions. La clôture leur fut donnée par l'évêque d'Aoste, en suite du Bref Pontifical du 19 juin 1567. A teneur de leurs constitutions, elles chantaient tous les jours l'office, jeûnaient fréquemment, et donnaient des leçons d'écriture, de couture, de bienséance chrétienne et de catéchisme aux jeunes filles qui se présentaient, tâchant de les former à la vraie et solide piété. Voilà une maison solitaire qui pendant 600 ans n'a cessé de retentir des louanges du Seigneur, d'entendre les soupirs d'amour de pures vierges, d'être le témoin muet de rudes austérités exercées sur des corps innocents : protestation vivante contre les excès d'un monde corrompu. Que d'actes de vertus ces murs bénis ont vus éclore ! Après une sainte vie, ces religieuses étaient enterrées dans le couvent même. C'est sur les saints ossements des Chanoinesses que les religieuses de Saint-Joseph continuent aujourd'hui à prier.

Les religieuses de Sainte-Catherine ne furent jamais bien nombreuses. Leur nombre ne dépassa pas toujours la douzaine. Nous en comptons toutefois 29 en 1785, 21 en 1798. Parmi les Supérieures du Couvent, se distingua particulièrement la Révérende Mère Jean-Baptiste Cler, native de Torgnon. En 1795, ces religieuses donnent un abri aux *Dames Chartreusines de Mélan*, chassées de leur pays par la Révolution Française, lesquelles établirent à Aoste une école de filage dont le règlement fut approuvé par le roi en date du 1er avril 1795.

Mais, bientôt la tourmente révolutionnaire va les emporter elles-mêmes. Par un arrêté du 28 août 1803, le Gouvernement français les chassa brutalement et supprima le monastère. Le mobilier fut dispersé aux quatre vents (l'église de Courmayeur possède le tabernacle du Couvent de Sainte-Catherine). L'immeuble du Couvent fut attribué à la Ville d'Aoste, qui le donna à bail à des particuliers jusqu'en 1831. A cette époque, il fut cédé par le roi aux Sœurs de Saint-Joseph actuelles, qui le possèdent encore depuis bientôt un siècle, et qui marchent sur les traces admirables de leurs devancières.

88. — Les Croisades (1096 - 1291) et les Valdôtains.

On sait que les Croisades sont des expéditions guerrières, qui se prolongèrent par intermittence pendant deux siècles, et qui furent faites dans le but d'enlever aux Turcs, ennemis jurés du nom chrétien, la Palestine, et en particulier Jérusalem et le Saint Sépulcre. Il y en eut huit. La première fut faite l'année 1096; la dernière, l'année 1291. Dans ces temps de foi, le nombre de ceux qui s'engagèrent fut immense. La Vallée d'Aoste donna, elle aussi, son contingent de croisés, en rapport avec sa population, sa vaillance et sa foi. Malheureusement, il ne nous est presque rien parvenu de la physionomie valdôtaine de cette époque. Donnons toutefois les bribes suivantes d'histoire, qui prouvent que les Valdôtains se sont jetés, eux aussi, généreusement dans la mêlée.

Burgonde, seigneur de la Tour de Gressan, beau-frère de saint Anselme, partit pour la 1re croisade en 1096. Ayant fait connaître son dessein à son beau-frère saint Anselme, celui-ci le félicita de sa pieuse résolution, lui recommanda de faire une confession générale de ses fautes et de mettre

ordre à ses affaires. Ce noble Valdôtain ne revint plus : il périt dans cette croisade. Notons que saint Anselme était en relation avec la Comtesse sainte Ida, mère de Godefroy de Bouillon, de Baudouin et d'Eustache, les chefs de la première croisade. Nous avons encore sept lettres écrites par saint Anselme à cette célèbre Comtesse. Une des grandes routes des croisés a été celle de la Vallée d'Aoste, par Colonne-Joux et par Mont-Joux. Qui sait, si Godefroy de Bouillon lui-même n'a pas traversé notre pays et emmené avec lui Burgonde, le beau-frère de saint Anselme l'ami de sa famille. Deux frères de Fénis, Vuilencus et Ebrard, partirent aussi pour la 1re croisade. Ils empruntèrent, pour soutenir les frais du voyage, une somme d'argent, de l'église de Fénis; et, pour garantie, hypothéquèrent un champ situé au village de Tillier, avec la clause que s'ils ne revenaient pas, ce champ resterait définitivement à l'église.

Beaucoup de gens riches qui ne pouvaient pas prendre part aux croisades, faisaient les frais de voyage à ceux qui partaient. Ainsi, l'année 1270, Nicolas Richard, frère de l'évêque d'Aoste Pierre d'Etroubles, lègue la somme de 40 livres, pour les frais de voyage de deux clients (soldats) qui s'engageraient à la première croisade générale. En 1279, le chevalier Guillaume de Sarriod de Chatel-Argent dispose dans son testament que ses gens d'armes et qu'un de ses fils qui voudraient partir pour les croisades, reçoivent soixante livres pour la plus prochaine expédition d'outre mer. En 1280, un testament d'un diacre de Veraye alloue 32 livres à 2 clients qui voudraient s'enrôler dans la croisade de la Terre Sainte. Beaucoup d'autres testaments font les mêmes legs. En 1283, l'évêque d'Aoste Simon lègue 30 livres, pour deux clients ou un écuyer à envoyer en Terre Sainte. L'année 1289, le pape Nicolas IV mande au prieur du Bourg Saint-Ours d'ouvrir une enquête contre des Seigneurs qui empêchaient le départ pour la croisade d'un certain Jacques Rachaz de Gignod. En 1290, c'est Vuillerme de Courmayeur qui institue un legs de 15 livres pour l'envoi d'un client, soit d'un écuyer, à à la première croisade qui serait publiée. En 1291, un bourgeois du Bourg lègue aussi 15 livres en faveur d'un client qui s'enrôlerait dans une croisade commandée par une tête couronnée . . . . . On le voit par ces quelques citations, la mobilisation était complète. Tous les Valdôtains prenaient part à l'élan général : ceux qui restaient au pays soutenaient de leurs prières et de leur argent ceux qui partaient.

89. — La grande Charte des Franchises Valdôtaines (1191) Dédition de la Vallée d'Aoste à la Maison de Savoie.

Cette charte fameuse, qui fut pendant six siècles la base de toute la législation tributaire et fiscale valdôtaine, fut donnée aux citoyens d'Aoste en 1191, par le Comte de Savoie Thomas 1er. Elle consiste principalement en ceci : « que le Comte de Savoie s'engage à ne lever jamais aucune contribution ou impôt en Vallée d'Aoste sans que cet impôt ait été discuté et consenti par les contribuables réunis en assemblée générale ». En contre-échange de cet engagement, les Valdôtains se donnaient à la Maison de Savoie et s'obligeaient de venir au secours du Prince par des *donatifs* volontaires. Pendant six siècles, on se tint à ce régime, qui avait peu de similaires dans toute l'Histoire Européenne. Les contribuables firent régulièrement tous les six ans un donatif volontaire ordinaire au Prince, pour subvenir aux frais de l'Etat; et plus souvent, chaque fois que des besoins

imprévus et impérieux le demandaient, des donatifs volontaires extraordinaires. Il y eut bien des moments tragiques où l'Etat avait une extrême nécessité d'argent et où les contribuables étaient dans une grande misère; mais tout finissait toujours par s'accommoder, grâce à la condescendance du Prince et au dévouement sans bornes de ses sujets, qui ne lui lésinèrent jamais les secours pécuniaires lorsqu'il se trouva dans la nécessité.

Ce fut l'évêque d'Aoste Valbert (1186-1212), habile diplomate et le plus grand patriote valdôtain de l'époque (v. chap. 77), qui obtint cette charte du Comte. Signalons-en quelques passages : « Moi Thomas, y est-il dit, Comte de Maurienne et Marquis d'Ivrée, je laisse libre la Cité d'Aoste et ses faubourgs. J'agis ainsi par le conseil de l'évêque Valbert et de mes barons, de sorte que jamais dorénavant, ni moi ni mes successeurs, nous n'exigerons, ni par nous-même ni par nos officiers, les tailles ou les contributions qui ne seraient pas consenties . . . En retour de cette charte de liberté, les habitants de la Cité, présents et à venir, promettent de garder et d'observer la fidélité due au Comte . . . . Moi Thomas Comte, je prends sous ma protection la personne des clercs, des citoyens, des bourgeois, leurs vignes et tout ce qu'ils possèdent en biens meubles et immeubles . . . ».

Chaque fois que les Princes de Savoie montaient sur le trône, ou bien qu'ils venaient en Vallée d'Aoste tenir les *audiences générales*, ils juraient toujours de maintenir en vigueur cette charte de franchises. A diverses époques, ces franchises furent encore amplifiées, notamment : en 1253, par le Comte Thomas II; en 1296, par le Comte Amédée V; en 1351, par le Comte Amédée VI. Le Dûc Victor-Amé les confirmait de nouveau en 1700, par patentes du 11 janvier.

On ne peut qu'admirer le soin jaloux que nos ancêtres mettaient à conserver leurs privilèges, l'énergie qu'ils déployaient quand ils étaient attaqués, et l'empressement qu'avaient les Souverains à jurer leur observance. Il ne faut pas connaître l'histoire du pays, pour croire que les Valdôtains du moyen âge se soient laissé mener comme un troupeau, sans aucun souci de leur liberté. Deux choses les ont toujours et infailliblement distingués : leur attachement inviolable à la Maison de Savoie, et leur ténacité inlassable à défendre leurs droits.

90. — Les De Challant (1050 - 1800).

Parmi toutes les Maisons nobles de la Vallée d'Aoste, il y en a une qui se dresse géante entre toutes, les surpasse et les éclipse : c'est la Maison de Challant. Celui qui écrirait l'histoire de cette Famille pendant ses 800 ans d'existence, se trouverait par là-même avoir écrit l'histoire de la Maison de Savoie du onzième au dix-neuvième siècle. Dans ce long espace de temps, il n'y a pour ainsi dire pas une guerre, ou escarmouche, ou bataille sous les enseignes de la Maison de Savoie, pas un conseil de prince, auxquels n'ait pris part quelqu'un des Challant. Capitaines, ministres, diplomates, prélats, leur nom se trouve dans tous les actes du Gouvernement. Les De Challant gouvernent des villes et des provinces, conduisent des armées, concluent des trêves, signent des paix, négocient des alliances, accompagnent des épouses royales, font des lois, ouvrent et président des parlements. La Maison de Challant n'est pas seulement la plus noble des Maisons nobles valdôtaines, elle est une des plus illustres de l'Europe.

Les De Challant ont laissé dans l'histoire un souvenir impérissable de

bonté et de générosité. Vrais pionniers de la civilisation dans notre Vallée, après les évêques, ils cherchèrent à améliorer la condition des habitants de leurs terres et à les former à la vie sociale. Grâce à eux, « les Valdôtains, en 1300 déjà, se montraient bien plus avancés en civilisation qu'un grand nombre des plus fameuses communes ». Les De Challant furent la personnification la plus exacte de la race valdôtaine, les représentants les plus purs de sa noblesse au moyen âge. La jeune noblesse alors ne restait pas confinée dans ses châteaux, livrée à l'oisiveté et à la mollesse, comme on pourrait le croire; elle aimait plutôt à se rendre à la Cour, pour s'y former à la haute administration des affaires, ou à courir les hasards de la guerre, à la suite de ses souverains, ou bien à aller puiser une instruction forte et solide dans les grands foyers de lumière qui rayonnaient en Italie, en France et en Allemagne.

Les De Challant, constituant dans le principe une seule famille, grandirent, se multiplièrent, et se divisèrent ensuite en un certain nombre de branches: Cly-Châtillon, Challant, Fénis-Ussel, Aymaville, Challant-Madruzzo, Varey, Fénis..... Toutes ces diverses branches possédèrent ensemble, dans le cours de 8 siècles, les principaux châteaux de la Vallée. De plus, beaucoup de Seigneurs de Challant ayant épousé de riches châtelaines étrangères dont quelques-unes filles uniques, celles-ci apportèrent pour dot à l'illustre Maison les châteaux et les terres de leurs pères, ce qui fit que les Challant débordèrent de tous côtés à l'étranger, où quelques-uns même s'établirent. Pour ne citer que quelques châteaux et terres, la Maison de Challant, outre le vicomté et la maison forte de la Tour de Bramafam à Aoste, a possédé: les châteaux et seigneuries de Challant, de Graines (Brusson), de Châtillon, de Cly (Saint-Denis), d'Ussel (Châtillon), de Fénis, de Saint-Marcel, de Montjovet, de Verrès, d'Issogne et d'Aymaville, dans le Duché d'Aoste; la seigneurie d'Andorno, dans le Biellais; la baronnie de Varey et de Richemont, dans la Bresse; Vivien-le-Grand, en Bugey; les châteaux et les seigneuries de Montbreton, Oson et Retourtour, en Dauphiné; Châtel-Saint-Denis, dans le canton de Fribourg; Villarsel-Anniens, Torniem-le-Grand, Billens-Villargerod, Chatelar-Attalers et Divonne, en Suisse; la baronnie de Bauffremont, en Lorraine; la principauté de Vallengin, à Neuchâtel; et une infinité d'autres biens, rentes, fiefs, pensions, en Savoie, Bresse, Dauphiné, Lorraine, Bourgogne, Barcelone, Suisse, Piémont, Montferrat, et ailleurs. La Vallée d'Aoste doit aux De Challant ses châteaux les plus beaux et les plus somptueux.

Nulle Maison n'égala jamais la Maison de Challant, pour la dévotion et la fidélité à ses Princes. Par un acte qui les honorera toujours, les De Challant renoncèrent, le 24 septembre 1295, en faveur des Comtes de Savoie, à la dignité et aux prérogatives du vicomté d'Aoste, contribuant ainsi à assurer, dès les commencements, l'unité monarchique de cette antique Maison qui régit aujourd'hui les destins d'Italie.

L'armoirie de la Maison de Challant est: d'argent au chef de gueules à la bande de sable. Sa devise est: *Tout est monde et le monde n'est rien*. Les De Challant avaient leur tombeau de famille dans le Couvent de Saint-François d'Aoste et sous le chœur de la Cathédrale. Lors de la démolition de l'église de Saint-François, leurs ossements furent transportés de cette église, le 15 novembre 1836, dans la crypte de la Cathérale, sur trois tombereaux accompagnés du vicaire, plus tard chanoine et prieur du Bourg,

Anselme Marguerettaz. La Cathédrale reconnaissante accorda ainsi encore la dernière hospitalité à l'illustre Maison.

91. — Commencements de la Maison de Challant.

C'est vers 1050 que la noble famille, plus tard de Challant s'établit à Aoste. Elle était issue des Marquis de Montferrat. Les armoiries de ces deux Maisons sont les mêmes à une petite différence près : les Marquis de Montferrat ont une bande de sable de plus.

A cette époque donc, Boniface, marquis de Montferrat, obtint de l'empereur d'Allemagne (avec l'assentiment du comte de Savoie) le titre et la charge de vicomte d'Aoste pour l'un de ses trois fils. Le vicomte, qui concentrait entre ses mains tout le gouvernement civil du pays pour le compte des princes de Savoie, restait à la Tour de Bramafan ou Tour Béatrix. Nous ne ne savons pas le nom de celui des trois fils du marquis de Montferrat qui fut le premier vicomte. Tout ce que nous savons c'est que : 1° **Boson Ier** apparaît en 1100 comme vicomte d'Aoste dans l'acte où le comte de Savoie cède aux Bénédictins de Fructuaire, qui desservaient l'église de Chambave, l'exercice de certains droits régaliens sur les voyageurs, le transit des marchandises, des animaux, etc. . . . depuis l'Eau Rousse (sur les limites de Nus) jusqu'à Pierre Piquée (route taillée dans la roche à la région des Sarrasins à Châtillon) *ab aqua rubea usque ad petram peccolatam ;* 2° Boson Ier eut pour fils **Aimon I,** qui apparaît comme vicomte d'Aoste dans des chartes de 1127, 1130, 1137, 1147 ; 3° Aimon I eut pour fils **Boson II** (v. chap. 92), qui fut le premier vicomte créé Seigneur de Challant : à cause de cela les historiens placent dans ce Boson II la souche de la généalogie de la Maison de Challant ; 4° Boson II eut pour fils **Boson III,** vicomte d'Aoste, seigneur de Challant-Châtillon Cly (1210-1240) ; 5° Boson III eut entre autres fils **Boson IV** et **Godefroi Ier**. C'est à ces deux-ci, *Boson IV* et *Godefroi Ier* que nous ramènerons tous les De Challant au fur et à mesure qu'il en sera question dans cette histoire.

92. — Boson II de Challant mort en 1210.

C'est le premier personnage marquant qu'a produit la Maison de Challant. Si les documents de cette époque reculée n'étaient pas si rares, il apparaîtrait probablement comme un des plus célèbres. Dans sa longue carrière civile, qui dura plus de 60 ans, il fit tout le bien possible et imaginable au peuple et à la religion. Il servit trois comtes : Amédée III, Humbert III et Thomas Ier. Onques princes n'eurent serviteur plus fidèle.

Boson II fait sa première apparition dans l'histoire du pays en 1147, par sa signature qu'il appose dans l'acte de renonciation d'Amédée III aux dépouilles des évêques défunts (en ce temps-là, à la mort d'un évêque, les agents du Comte occupaient l'évêché et s'emparaient de ses possessions et de ses revenus ; Amédée III, par son édit, mit fin à ces déprédations contre la mense épiscopale). En 1150, le Bienheureux Humbert III confie à Boson la mission de protéger le monastère de Saint-Ours. En 1165, Boson fonde de ses deniers l'Hôpital de Saint-Théodule de Châtillon. Il fait des largesses à l'église de Saint-Ours, notamment, en 1164, 1168, 1172 et 1174. En 1177, il cède des biens, à Valpelline, à une certaine Isabelle, biens que celle-ci fait passer « à la maison des pauvres de Mont-Joux ». Dans la célèbre charte

d'affranchissement de l'an 1191 (v. chap. 89), il signe le premier de tous les seigneurs du pays. En 1199, il gratifie de plusieurs possessions l'église de Fénis. En 1206, il confirme avec son prince les donations faites à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

Mais ce qui distingue et honore surtout Boson, c'est qu'il fut le premier *Seigneur de Challant*, et qu'il donna ainsi ce titre à son illustre lignée. La patente du 13 avril 1200 par laquelle le comte Thomas lui donne l'investiture du château de Villa à Challant, commence ainsi : *Thomas, Comes Maurianensis et in Italia Marchio. Concedimus dilecto nostro Bosoni vice comiti augustensi castrum de Villa in feudum, in augmentum sui feudi ut in eo edificet et castellet;* c'est-à-dire : Thomas, comte de Maurienne et marquis en Italie, Nous accordons à notre cher Boson, vicomte d'Aoste, le château de Villa en fief, en augmentation de son fief, pour qu'il y construise et s'y fortifie à son bon plaisir. Boson II mourut en 1210, plein de jours et de mérites.

. Treizième siècle. — 1200 - 1300

93. — Tir à la cible (de 1206 à nos jours).

Ceux de la Haute Vallée qui viennent à Aoste pour la première fois, sont frappés de voir à l'entrée de la ville, au faubourg Saint-Genin, sur leur droite, une bâtisse aux murs de laquelle sont plaqués en relief des trophées d'armes, de fusils. . . . C'est dans l'enceinte de cette maison que vit le jour, l'année 1206, une association de francs-tireurs qui prit le nom d'*Association des Arbalétriers*. Là, on s'exerçait à la cible. Ce fut comme le noyau de la défense nationale valdôtaine. De là sortirent de bons tireurs qui furent souvent requis par les Comtes de Savoie. Les statuts de cette association furent sanctionnés par Thomas Ier en 1206, par Thomas II en 1253 et par Aymon le Pacifique en 1337.

Lorsque flèches et arbalètes cédèrent la place aux armes à feu, la Société, adoptant les armes nouvelles, prit le nom de *Compagnie du jeu de l'Arquebuse* et, sous ce titre, fut la première de ce genre instituée en Italie et ailleurs. Amédée VIII en approuva les statuts en 1427. Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel Ier la prirent sous leur protection. La régente Jeanne-Baptiste, en 1678, lui accorda des subsides. Le 4 juillet 1823, Charles-Albert, prince de Carignan, dans son voyage à Aoste, passa visiter ce local. Il prit une carabine et au premier coup tira dans le blanc. La Société du Jeu de l'Arquebuse prit, en 1838, le nom de *Société des Chevaliers tireurs* qui fit construire, cette même année, pour les exercices du tir l'immeuble actuel du faubourg Saint-Genin ou Saint-Genis. La vieille association des Arbalétriers est remplacée aujourd'hui par le *Tiro a segno*.

94. — La disparition du vieux Bourg de Châtillon.

C'est entre les années 1213 et 1242, qu'a été détruit par une alluvion formidable le vieux Bourg de Châtillon, appelé *Bourg des Rives*. Il était

situé au bord de la Doire, sur la rive gauche, au pied du mamelon de Saint-Clair. Sur ce mamelon était un château, et au-dessous du château une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame-du-Châtelar. La chapelle tombant en ruines fut réédifiée en 1663 par un certain Alexandre Buffa, bourgeois de Châtillon, et mise sous le vocable de Saint-Clair. Celle qui existe aujourd'hui conserve le même titre, et date de 1877. Le château tomba peu à peu en ruine. En 1242, il était encore habitable et bien debout, puisque le 14 janvier de cette année-là, le vicomte d'Aoste Godefroy de Challant et ses frères en passèrent reconnaissance au Comte de Savoie. Depuis cette époque, il s'effondra siècle par siècle; du temps de De Tillier, il y en avait encore bien des vestiges; aujourd'hui, il n'y a plus qu'un pan de mur. Quant au bourg, très antique, il a dû être très populeux. C'était probablement le Châtillon primitif. Il faut croire qu'il fut emporté par deux alluvions simultanées, du Marmore et de la Doire.

95. — Le bienheureux Boniface de Valpergue, évêque d'Aoste (1219-1243).

Dieu suscite à chaque époque, pour son église, les hommes adaptés. Après un évêque diplomate comme l'était Mgr Valbert (v. chap. 89), voici un évêque qui se sanctifia dans la vie obscure : le bienheureux Boniface de Valpergue.

Ce saint naquit à Turin de Mathieu de Valpergue, comte du Canavais, Maison alors très puissante. Le bienheureux Ardoin, évêque de Turin et la bienheureuse Berthe bénédictine, sa sœur, étaient oncle et tante de notre pieux évêque. Boniface entra très jeune encore dans la célèbre abbaye des Bénédictins de Fructuaire. Il passa ensuite à Aoste au monastère de Saint-Ours dont il ne tarda pas à devenir prieur. Les qualités qu'il démontra dans cette charge le firent choisir à vœux unanimes par les deux Chapitres comme évêque d'Aoste : c'était le 17 juillet 1219.

A peine évêque, le B. Boniface se consacra corps et âme aux valdôtains et aux œuvres valdôtaines. Il procura le salut de son peuple loin du tumulte du siècle et mena une vie complètement unie à Dieu. Il ne sortit plus de chez nous. Il soigna avec un grand amour toutes nos institutions charitables et religieuses : hôpitaux, églises, couvents. . . . Il acquit une telle confiance du peuple que de toutes parts on lui faisait des legs, des largesses, et des générosités afin qu'il les employât pour ses œuvres et pour les pauvres. Les fidèles le regardaient comme le meilleur distributeur de leurs aumônes. Dans son intimité, il continua à mener dans l'Evêché la vie régulière, s'entourant de saints religieux pour se maintenir dans la ferveur primitive. Nous voyons souvent mentionnés dans ses actes les *frères convers* qui vivaient avec lui à l'Evêché.

Il était très humble et avait un grand amour de la paix. Dans ses différends et ses controverses, il se traitait comme un simple ecclésiastique, invoquant spontanément l'arbitrage des chanoines et autres prêtres du diocèse et se soumettant en toute humilité à leurs décisions. De son temps, on ne vit presque point les causes civiles portées devant les tribunaux; on recourait plus volontiers à des commissions arbitrales, commissions portant l'empreinte de la loi chrétienne et de la loi bourguignonne. Heureux temps qui ne connaissaient pas les chicanes des procès, les lenteurs des formalités juridiques et les dépenses fantastiques des tribunaux! La charité et la bien-

faisance étaient les vertus favorites de notre Saint. Chaque fois que le bon évêque donnait en location les biens de la mense, il se contentait de très peu de chose : quelques sous, quelques denrées, c'est tout ce qu'il retirait de ses locataires qui avaient tout le domaine utile, tandis que l'évêque ne se réservait que le domaine direct.

Ce saint doux et aimable mourut le 25 avril 1243. Selon sa volonté, il fut enterré au Bourg-Saint-Ours d'où il venait. Presqu'aussitôt le peuple, plein de confiance dans son évêque qui l'avait tant aimé, l'honora d'un culte public. Des miracles et de nombreuses grâces attestèrent le haut pouvoir dont il jouissait auprès de Dieu. Cinquante ans seulement après sa mort, son corps est déjà transféré à la Cathédrale. En 1291, un autel lui est dédié. Dès l'année 1302, une lampe brûle jour et nuit devant son tombeau; on y dresse une statue avec cette inscription : *Bienheureux Boniface de Valpergue, évêque d'Aoste.* Ses ossements furent de nouveau relevés le 22 août 1551 et transportés à la sacristie des reliques. Le 4 novembre 1783, ils furent déposés dans une nouvelle urne et, dès 1817, exposés à la vénération publique dans une niche pratiquée dans le pourtour du chœur. Son culte est enfin reconnu solennellement par le Saint Siège le 28 avril 1890 et des fêtes splendides sont célébrées à Aoste les 6, 7 et 8 septembre de la même année.

96. — Gardes forestiers en 1228.

Nous venons de voir que le bienheureux Boniface, grand ami de la paix, aimait à faire régler par des arbitres toutes les questions d'intérêt. Les actes d'arbitrage dominent dans les manuscrits que nous avons encore de son temps. Parmi ces actes, signalons-en un de l'an 1228 où il est question des *gardes forestiers :* c'est la plus ancienne mention que nous ayons de ces gardes.

Il est dit dans cet acte, que le bienheureux Boniface avait une controverse avec Jacques, seigneur de la Porte Saint-Ours, relativement à des forêts qu'ils possédaient par indivis dans les paroisses de Doue et de Valpelline. Les deux parties, désirant venir à un accommodement, se transportèrent à Valpelline, où elles soumirent à des arbitres la solution de leurs difficultés. Ceux-ci, après avoir délibéré entre eux, appuyés sur les anciens us et coutumes, sentencièrent que, « quand l'évêque et le seigneur de la Porte Saint-Ours voulaient mettre au ban quelqu'une des forêts de Doue ou de Valpelline, ils se rendaient en la paroisse et signifiaient publiquement le ban de ces forêts, à l'avantage des habitants, si telle était leur volonté : le peuple ayant donné son consentement, on élisait de commun accord un *garde forestier*, lequel au préalable prêtait serment de bien verser en son office. Le garde forestier devait être crû sur parole, quand il mettait en accusation un contrevenant ».

97. — Confrérie du Saint-Esprit. - Siècle des bonnes œuvres.

Le siècle du bienheureux Boniface peut être appelé le *siècle des bonnes œuvres.* C'est une floraison prodigieuse de charités, d'aumônes et de legs pies de toutes sortes. Tous ceux qui font leur testament laissent quelques biens, quelque argent pour les hôpitaux existants, pour les monastères,

pour les indigents. Riches et pauvres obéissent à ce mouvement de charité universelle.

Des confréries surgissent pour distribuer des secours aux pauvres. Parmi ces confréries, signalons la *Confrérie du Saint-Esprit*, qui s'établit dans presque toutes les paroisses du diocèse. Toutes les familles se taxaient pour une quantité déterminée de blé, de fromage, de vin. Au jour fixé, les membres de la confrérie faisaient les collectes, cuisaient le pain, préparaient les provisions. La distribution était précédée d'une messe, ou se faisait à l'occasion d'une procession. Elle avait lieu plusieurs fois dans l'année, suivant l'importance et les rentes de la confrérie, mais tout spécialement les trois jours de la Pentecôte, qui étaient trois fêtes de précepte dans ces siècles de foi. La plupart des confréries du Saint-Esprit disparurent entre 1750 et 1800 : leurs biens furent presque partout attribués à la fondation d'écoles locales.

Nous voyons encore naître en ce siècle, se généraliser ensuite et arriver jusqu'à nos jours, ces grandes aumônes faites aux pauvres à l'occasion des sépultures. La plupart des riches laissent dans leur testament, à faire, le jour de leur enterrement, aux pauvres, une done, *unam donam, unam bonam donam,* c'est-à-dire une distribution abondante de pain, de fromage ou de sérà. A la nourriture, on joint l'habillement : un certain nombre de pauvres qui assisteront à la sépulture sont habillés de drap du pays aux frais du testateur. Une aumône célèbre qui naquit alors, fut l'*aumône de prime,* ainsi appelée parce qu'elle se donnait à l'heure de prime, vers les neuf heures du matin, à la porte de l'évêché. Cette aumône varia suivant les temps et les rentes disponibles ; mais elle consista généralement en la distribution *journalière* d'une hémine de blé en pain cuit. L'évêque d'Aoste Simon de Duin, mort en 1283, porta même un statut synodal par lequel il obligea tous les curés du diocèse à exhorter leurs paroissiens au lit de mort à léguer quelque chose en faveur de cette œuvre. D'autres évêques en firent autant après lui. Après 600 ans environ d'existence, à l'époque de la Révolution Française, le Gouvernement s'étant emparé des rentes de l'évêché, cette aumône tomba et les pauvres furent privés de ce secours.

98. — Trois Sallereins archevêques de Tarentaise.

Tous les trois étaient de la même famille, appelée d'abord *Grossi,* puis *Grossi-Du Chatelar*, puis simplement *Du Chatelar*.

Le premier est Boson Grossi, archevêque de Tarentaise en 1096. Aucun détail de sa vie n'est parvenu jusqu'à nous.

Le second est Rodolphe Du Chatelar, né à La Salle du noble Anselme Grossi et de sa dame Bonarent. Entré dans la carrière ecclésiastique, il devint prévôt de la Cathédrale d'Aoste et vicaire capitulaire. Après la mort du Bienheureux Boniface (v. chap. 95), il fut nommé évêque d'Aoste, par lettre du pape Innocent IV du 18 décembre 1243 ; mais il refusa ce siège. Il consentit cependant à prendre provisoirement la direction du diocèse d'Aoste, auquel il rendit des services signalés, dans sa courte gestion de 2 à 3 ans. Le 2 mars 1246, il fut préconisé par le même pape Innocent IV archevêque de Tarentaise, et devint ainsi notre métropolitain. En cette qualité, il revint plusieurs fois visiter le diocèse d'Aoste. Il fut chez nous notamment les années 1259, 1263 et 1269, pour trancher des questions, régler les différends et pacifier les esprits.

C'est l'archevêque Rodolphe qui fit la renommée de la noble famille Du Chatelar de La Salle. Aidé de ses frères, il éleva le château du Chatelar qui se dresse encore fièrement aujourd'hui sur le magnifique coteau de La Salle. C'est depuis lors, que la noble maison Grossi s'appela plus communément Du Chatelar. Dans ce château, il construisit une chapelle, qu'il dédia à saint Théodule, à saint Thomas archevêque, et à ses deux prédécesseurs sur le siège de Tarentaise, saint Jacques (v. chap. 20) et saint Pierre (v. chap. 77). Le chapelain du château devait y célébrer tous les jours la messe. Cette chapelle dura jusqu'au commencement du 19e siècle; elle fut convertie en chambre en 1824.

Rodolphe fut le conseiller intime de Pierre II, comte de Savoie, surnommé le *petit Charlemagne*. Celui-ci avait dans l'archevêque une confiance illimitée, et se plaisait à l'appeler le personnage le plus remarquable de ses Etats. Il le conduisit avec lui en Angleterre, le présenta à la cour, et le mit dans les bonnes grâces du roi Henri. Durant son absence en Flandre, il lui confia même les rênes du gouvernement, conjointement avec sa sœur la princesse Béatrix de Provence. Pierre II étant mort, Philippe Ier, son frère, qui lui succéda, eut pour Rodolphe la même confiance et vénération; en 1267, il le recommandait déjà au pape Clément IV pour le siège de Lyon. Rodolphe fit son testament le 8 avril 1270, léguant toute sa fortune pour les œuvres pies. Il mourut à Palerme, en Sicile, le 9 janvier 1271.

Enfin, le troisième Sallerein archevêque de Tarentaise fut le neveu même de Rodolphe, Pierre du Chatelar, qui continua les traditions de son oncle à qui il succéda. En qualité de métropolitain, Pierre du Chatelar, appelé aussi Pierre III, vint plusieurs fois à Aoste, accomplir le devoir de la visite, entre autres en octobre 1275 et en septembre 1277. Il mourut le 22 juillet 1283, laissant la réputation d'un saint, tellement que plusieurs l'appellent tout simplement saint Pierre III.

Qu'elle est donc grande et illustre, la paroisse de La Salle, d'avoir fourni trois archevêques! Mais ce n'est pas tout; elle produisit encore un pape, le seul pape né dans la Vallée d'Aoste, et qui plus est, un pape qu'on a mis sur les autels : Pierre des Cours ou le Bienheureux Innocent V, dont nous allons parler.

99. — Le Bienheureux Innocent V (1225-1276).

Pierre des Cours (appelé aussi *Pierre de Tarentaise*, soit parce que le diocèse d'Aoste dépendait de la Tarentaise, soit parce que Pierre fit ses études en Tarentaise) naquit à La Salle, au Château des Cours, l'an 1225, de parents nobles. Il était encore enfant, qu'il fut déjà investi d'un bénéfice en Tarentaise. Les fruits de ce bénéfice servirent, suivant l'usage de l'époque, à payer les frais de ses études à Paris, où il fut envoyé, âgé seulement de 9 ans. Confié aux religieux dominicains, il revêtit bientôt l'habit de leur ordre et fréquenta les cours de l'Université. Il y fit de tels progrès, qu'à l'âge de 28 ans, il fut chargé d'enseigner à son tour la théologie, à l'Université de Paris. Ses cours devinrent célèbres, et furent suivis avec autant de passion que ceux de ses émules en sainteté et en science, le bienheureux Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. Au professorat, Pierre des Cours joignit le ministère de la prédication. Ses discours firent d'éclatantes conversions, dans des auditoires d'élite qui le suivaient de chaire en chaire.

Beaucoup de ses sermons sont arrivés jusqu'à nous, dans des recueils, mêlés à ceux de saint Thomas et de saint Bonaventure.

Non moins habile dans le gouvernement que sur la chaire, il fut nommé deux fois Provincial de son ordre. Toutes ces éminentes qualités le désignèrent au pape pour le faire archevêque de Lyon. Les circonstances étaient très délicates, mais Pierre des Cours sut aplanir toutes les difficultés, après quoi il ne pensa plus qu'à la sanctification de son troupeau. Sur ces entrefaites, un concile œcuménique fut convoqué à Lyon. Pierre des Cours y parut avec éclat, et il en dirigea avec une si grande habileté les travaux, sous la présidence du pape Grégoire X, qu'après le Concile il fut créé Cardinal évêque d'Ostie et accompagna le Souverain Pontife à Rome. Celui-ci étant mort, les Cardinaux, à l'unanimité, le 21 janvier 1276, élurent pape notre Sallerein, qui prit le nom d'Innocent V.

Une grande guerre était alors sur le point d'éclater entre les Génois, le roi de Navarre, l'empereur Rodolphe et diverses villes d'Italie. Innocent V se jeta au milieu des princes et réussit à empêcher ce conflit. Il voulait plutôt décider les princes chrétiens à entreprendre une croisade pour la délivrance des Lieux Saints. Il s'adressa pour cela aux rois de France, de Sicile et d'Espagne. Mais Dieu disposa autrement. A l'âge de 51 ans, après seulement cinq mois de Pontificat, Innocent V mourut, le 22 juin 1276. Tout le clergé le pleura, dit un contemporain, car tous le proclamaient : un homme juste surpassant par sa doctrine et sa prudence tous ceux qui vivaient de son temps.

A peine eut-il fermé les yeux, que les fidèles l'honorèrent comme un saint et se recommandèrent à sa protection. De nombreux miracles vinrent confirmer ce culte. Trois anciens tableaux qui se trouvent, l'un dans l'église de Verrès, un autre dans celle de La Salle, et le troisième dans la famille d'Entrèves, représentent Innocent V avec l'auréole des saints et le qualifient de bienheureux : *Beatus Petrus de Curiis augustanus e parrochia Salæ;* c'est-à-dire : Bienheureux Pierre des Cours, Valdôtain, de la paroisse de La Salle. Il ne fut cependant béatifié qu'en mars 1898, par le pape Léon XIII. De grandes fêtes eurent lieu à cette occasion, à Rome et dans l'Ordre des Dominicains. La Ville d'Aoste et la paroisse de La Salle firent de leur mieux pour solenniser cet évènement. Le Bienheureux Innocent V est un peu, pour nous, comme saint Anselme : il appartient à la catholicité tout entière; la Vallée d'Aoste n'eut que le plaisir de lui donner le jour.

100. — Rodolphe de Valpelline, évêque de Sion (1271 - 1273).

Rodolphe de Valpelline, neveu de Rodolphe du Chatelar et cousin de Pierre du Chatelar, ces deux archevêques dont nous venons de parler (v. chap. 98), était vraisemblablement de la famille noble de Prez ou des Prés qui avait son manoir au nord de l'église de Valpelline, dans la maison antique qu'on appelle encore actuellement la Tour. Il fut chanoine d'Aoste, et ayant suivi son oncle à Moûtiers, il devint archidiacre de cette église. Il fut créé évêque de Sion en 1271. Le 7 octobre de la même année, le comte de Savoie Philippe 1er conclut avec lui une alliance par laquelle ils se promirent mutuellement aide et secours dans les diocèses de Genève, de Lausanne, d'Aoste, de Sion, et dans les vallées d'Ossola et de Levantina. Mais Rodolphe de Valpelline ne fit que passer sur le siège de Sion. Il mourut le

24 mai 1273, après avoir choisi la Grande-Chartreuse pour le lieu de sa sépulture.

101. — Comment on passait notaire en 1280.

Une concession de patentes de notaire, à l'époque qui nous occupe, est une chose intéressante.

Le clerc Pierre de Courmayeur, fils du Seigneur du même nom, habitant probablement les terres d'Henri, comte palatin de Lomello, dans le Vercellais, se présente à ce seigneur le 22 février 1280 en le priant de lui accorder l'investiture de l'office de Notaire. Le noble comte commença par lui demander s'il était engagé dans les Ordres sacrés : sur sa réponse négative, il le créa notaire, avec la faculté d'exercer sa profession dans tout l'empire romain et sur toute la terre *ubique terrarum*. Il lui fit cependant jurer « qu'il s'acquitterait loyalement de cet emploi, qu'il demeurerait toujours fidèle à l'empire romain et aux comtes de Lomello, qu'il ne recevrait aucun acte frauduleux, qu'il ne se servirait pas de papier déjà employé, qu'il garderait le secret conformément à la volonté des intéressés et qu'il défendrait autant que possible les droits des églises, des orphelins et des veuves ». Ces patentes furent accordées en l'église de Saint-Gratien à Verceil par le notaire Jean de Sargoria et revêtues du sceau du comte de Lomello.

102. — On demande des secours pour la maladière de Saint-Christophe (1284)

L'Hôpital de la Maladière de Saint-Christophe (v. page 88) se trouvait dans un état de gêne qui ne lui permettait pas de recevoir tous les lépreux qui se présentaient : ce qui faisait qu'ils erraient çà et là dans les campagnes au grand danger de la santé publique.

L'évêque d'Aoste Nicolas II, au courant de cet état de choses, adressa, le 17 avril 1284, une circulaire à tous les curés et vicaires du diocèse en les priant de venir au secours de la Maladière. Dans cette lettre il ordonne aux curés d'exhorter leurs paroissiens à favoriser la léproserie de leurs largesses. Il établit que dans tous les moulins il y ait un sac où les personnes, apportant du blé à moudre, déposeraient la quantité de farine que leur charité leur inspirerait. Il recommande ensuite de se souvenir, dans les testaments, des pauvres de la Maladière. Enfin, pour exciter encore plus efficacement ses diocésains à accomplir cette œuvre méritoire, le bon pasteur accorde une indulgence de 40 jours aux fidèles qui voudraient bien y concourir en quelque manière. L'évêque clôt sa missive en invitant les curés et les vicaires à accueillir avec bonté le messager porteur de sa lettre et à lui permettre de publier l'indulgence à l'église pendant la messe, avant ou après l'Evangile.

103. — Eglises du haut moyen âge.

A l'époque où nous sommes arrivés, comment se présentaient-elles à la vue nos églises paroissiales? Elles étaient beaucoup plus simples qu'aujourd'hui. Même un grand nombre de clochers avaient la partie supérieure acuminée en bois. Bien des églises n'avaient qu'un plafond en planches; d'autres laissaient voir les solives supportant le toit : ce n'est que plus tard

que les évêques ordonnèrent de les voûter. Les fenêtres étaient petites; point de vitres : de la toile huilée, tendue sur un châssis, en tenait lieu. Point de tapis : un document de 1336 nous dit que le curé de la Cathédrale était tenu de fournir deux faix de paille pour être étendue dans le chœur de la Cathédrale la nuit de Noël : pouvoir tenir chauds ses pieds sur de la paille fraîche et odoriférante, ce n'était pas si mal que çà !

Les morts étaient enterrés dans les églises. Point de chaises ni de bancs hormis pour le Seigneur du lieu. Point de pavé : on assistait à la messe sur la terre nue : chaque famille était groupée, pendant les offices divins, là où étaient enterrés les morts de la famille : c'était son *vas* ou *tumule*. Les seigneurs, les nobles achetaient à prix d'or le droit de pouvoir être ensevelis dans les couvents des religieux et des religieuses afin d'avoir part à leurs prières. Pendant de longs siècles, on enterra dans les églises, ou autour de l'église réservant l'église pour les corps des prêtres et des nobles. Ce n'est qu'en 1776 que le magistrat de santé défendit définitivement d'enterrer dans les églises et d'avoir des cimetières dans les lieux habités; mais, on continua quand même quelque temps encore à enterrer les prêtres et les nobles dans les églises, et quant aux cimetières, il y en a encore aujourd'hui, surtout dans les pays de montagne, sur le devant ou autour des églises.

Le mariage, l'acte le plus important de la vie du paysan, était célébré dans l'église, d'une manière solennelle. Le synode diocésain de 1424 nous dit que cette cérémonie se faisait devant la grand'porte. Là, les époux se donnaient le consentement mutuel. Le prêtre bénissait ensuite l'anneau nuptial, que l'époux présentait dans le pouce de la main de l'épouse, en disant : *In nomine Patris;* puis dans l'index, en disant : *et Filii;* puis dans le doigt du milieu, en disant : *et Spiritus Sancti;* en ajoutant *Amen*, il le fixait dans le doigt annulaire. Après cela, les époux entraient dans l'église et assistaient à la messe de mariage. Après la messe, l'époux conduisait l'épouse sur le vas ou tumule de sa famille, où le prêtre chantait un *Libera me* : l'épouse apprenait ainsi à connaître les morts de la nouvelle maison où elle entrait.

L'église et le cimetière furent encore à travers le moyen âge les endroits officiels pour accomplir les actes principaux de la vie sociale : ventes, achats, donations, échanges, testaments. La plupart de ces actes se faisaient à l'église, au cimetière, afin qu'ils eussent le plus de poids, le plus de publicité, le plus de solennité possible, et je dirai même, une consécration spéciale, puisque Dieu était pris à témoin du contrat que l'on stipulait. Pour plus de garantie, ces actes étaient assez souvent vidimés par l'évêque. En 1280, l'évêque Simon de Duin porta un statut par lequel il défendait aux fidèles de faire leur testament sans l'assistance du prêtre : la présence du prêtre était regardée à juste titre comme une garantie de la légitimité des dispositions testamentaires et de leur mise à exécution.

On faisait aussi à l'église les *cryes*, c'est-à-dire les publications civiles concernant la communauté et les différents ressorts. Ces proclamations eurent lieu : d'abord, jusqu'en 1409, pendant la messe même, avant la préface; puis à la fin de la messe; puis après la messe, aux grand'portes de l'église. Là où il n'y avait pas de maison communale, les conseillers des ressorts se réunissaient sur le cimetière devant l'église. Quand il y eut des salles consulaires, c'était au son de la grand'cloche bénite, que la paroisse accompagnait les conseillers à leur lieu de réunion, pleine de confiance dans

leurs lumières. Il y avait même, dans les églises, des arches, des crédences, où le monde déposait les papiers de valeur, les archives, les titres, les apoques, les contrats de famille; car on savait que là ils étaient bien gardés.

Ainsi, l'église était, au moyen âge, non seulement la maison de Dieu, mais aussi la maison du peuple, le siège de toutes ses affaires les plus importantes. Dieu et l'église étaient le centre de la vie de nos ancêtres.

104. — Eglises-mères.

Nous avons assisté, aux chap. 36, 43 et 78, à la fondation des diverses églises paroissiales. On a pu voir que les unes ont engendré les autres. Ainsi : l'église de *Morgex* est mère de celles de Courmayeur, La Thuile, Pré-Saint-Didier, La Salle et Derby; *Arvier* et *Avise* sont mères de Valgrisenche; *Rhème-Saint-George* est mère de Rhème-Notre-Dame; *Introd,* mère de Valsavarenche; *Aymaville-Saint-Martin,* mère d'Aymaville-Saint-Léger; *Sainte-Hélène,* mère de Sarre et de Chésalet; *Saint-Remi,* mère de Bosse; *Etroubles,* mère de Saint-Oyen; *Valpelline,* mère de Doue, Bionaz, Ollomont et Oyace; *Quart,* mère de Ville-sur-Nus et d'une partie de Saint-Barthélemy; *Nus,* mère de l'autre partie de Saint-Barthélemy, et de Saint-Vincent; *Saint-Marcel,* mère de Brissogne; *Chambave,* mère de Diémoz et de Saint-Denis; le prieur de Chambave eut même le droit, jusqu'en 1665, de présenter les curés de ces deux paroisses; *Antey-Saint-André,* mère de Torgnon, Chamois, La Madeleine et une partie de Valtornenche; *Torgnon,* mère de l'autre partie de Valtornenche; c'est Torgnon, qui a donné le nom à la vallée de Valtornenche, *vallis tornina; Saint-Germain,* mère d'Emarèse; *Montjovet,* mère de Champdepraz, qui était appelé tout d'abord la rivière de Montjovet; *Challant-Saint-Victor,* mère de Challant-Saint-Anselme; *Fleuran,* mère d'Issogne; *Hône,* mère de Bard; *Champorcher,* mère de Pontbozet; *Donnas,* mère de Vert et de Pont-Saint-Martin; *Issime,* mère des deux Gressoney et de Gaby; *Perloz,* mère de toute la Valleise, et particulièrement de Liliane, Fontainemore et la Tour d'Hérère; le curé de Perlo, jusqu'à ces derniers temps, signait fièrement : *parochus Perli totiusque Vallesiæ;* il présentait aussi les curés de Liliane, Fontainemore et la Tour d'Hérère, et l'évêque leur donnait l'institution; il renonça à ce titre et à ce droit de présentation le 13 août 1921; en suite de bref de Mgr Jourdain de l'an 1842, le curé de Perlo est chanoine honoraire de la Cathédrale.

Plusieurs paroisses-filles sont devenues aujourd'hui plus importantes que les paroisses-mères. Ainsi : La Salle et Courmayeur sont plus importants que Morgex; Saint-Vincent, plus important que Nus; Sarre et Chésalet, plus importants que Sainte-Hélène, qui a disparu. Valtornenche est aussi important qu'Antey et Torgnon. Certaines paroisses qui avaient été détachées au moyen âge ont de nouveau été réunies dans les temps modernes. Ainsi : la paroisse actuelle de Gressan est formée des trois paroisses Gressan, La Madeleine et Chevrot; Saint-Etienne est formé des paroisses de Saint-Etienne et de Saint-Martin de Corléan; Issogne est formé de Fleuran et d'Issogne; Montjovet est formé de trois églises paroissiales : l'église de Saint-Eusèbe et Saint-Léger (existant encore aujourd'hui comme chapelle), l'église de Saint-Pierre et Saint-Eusèbe (submergée par les eaux de la Doire en 1586), et l'église actuelle de Notre-Dame.

105. — Anciens patrons des paroisses.

Le patron du *diocèse d'Aoste* était anciennement saint Martin; le patron d'*Arnad*, Saint-Germain, saint Pierre; le patron d'*Arvier*, saint Antoine; d'*Ayas*, saint Pierre; de *Bard*, la Sainte Vierge, sainte Madeleine; de *Brissogne*, saint Laurent; de *Champdepraz*, saint Maurice; de *Chésalet*, la Sainte Vierge; de *Derby*, saint Sulpice; de *Diémoz*, sainte Lucie; de *Doue*, saint Pierre; d'*Emarèse*, Notre-Dame de l'Assomption; d'*Etroubles*, saint Antoine; de *Hône*, saint Blaise; d'*Issogne*, saint Nicolas; de *La Salle*, saint Martin, saint Thomas de Cantorbéry; de *La Thuile*, saint Barthélemy; de *Morgex*, saint Jean-Baptiste; de *Pont-Saint-Martin*, le Précieux Sang de Notre-Seigneur; de *Pré-Saint-Didier*, saint Amand; de *Rhême-Notre-Dame*, Notre-Dame de la Consolation; de *Saint-Germain*, saint Pierre; de *Saint-Marcel*, saint Théodore ou Théodule; de *Saint-Oyen*, sainte Catherine; de *Saint-Pierre*, la Chaire de saint Pierre; de *Valpelline*, saint Bénigne; de *Valtornenche*, saint Grat.

106. — Le pain bénit.

L'usage du pain bénit, distribué encore aujourd'hui les dimanches à tous les assistants, à la grand'messe, est immémorial dans notre diocèse. Cet usage remonte aux premiers chrétiens, qui emportaient de l'église chez eux du pain consacré, afin de pouvoir se communier d'eux-mêmes en cas de danger de mort ou avant de tomber entre les mains de leurs persécuteurs. Le pain bénit est aussi une réminiscence des repas ou agapes que les premiers chétiens prenaient en commun, et où le riche et le pauvre avaient le même menu.

Le pain bénit s'appelle généralement, chez nous : *la tseretà*, c'est-à-dire la charité, *caritas*. « Que le pain bénit, ordonnait en 1280 l'évêque d'Aoste, Simon de Duin, se fasse, non avec les hosties de la messe, mais avec le pain de froment, afin qu'au moins par l'apparence du pain, les fidèles discernent le corps de Notre-Seigneur ». L'inventaire dressé en 1580 de l'église de Brusson porte, au nº 68 : *due gorbe pro dando panem benedictum*, c'est-à-dire, deux corbeilles pour donner le pain bénit. Le mot *gorba* est encore en usage dans le patois actuel. Monseigneur Millet, en 1657, dit que « le pain bénit qui se donne tous les dimanches à l'église est dû par tous les propriétaires de la paroisse, lors même qu'ils n'y habiteraient pas. Au pain bénit, on doit ajouter une livre d'huile pour la lampe du Saint Sacrement, si telle est la coutume de l'endroit ». En 1679, nous voyons que l'obligation de la distribution du pain bénit à la messe paroissiale le dimanche, par chaque famille à tour de rôle, était sanctionnée par une amende pécuniaire de deux écus d'or, applicable au profit de l'église.

107. — Le vinage.

Après la communion, le jour de Pâques, c'était l'habitude, dans les églises paroissiales, de donner à boire un peu de vin aux fidèles qui venaient de communier. Cette coutume, souvenir de la communion sous les deux espèces, était générale dans le diocèse au moyen âge. Nous la voyons encore pratiquée à Challant et à Brusson, en 1679.

La sacristie, dit Mgr Ferreri dans ses statuts diocésains publiés en 1597, doit être pourvue à cet effet, non de calices, mais d'une coupe de verre ou d'étain. Dans le testament du Seigneur Antoine des Cours de La Salle, du 14 janvier 1334, nous trouvons cette clause : « Le recteur de la chapelle des Cours devra fournir à l'église de La Salle une quartaine de vin à distribuer le jour de Pâques à tous les fidèles qui auraient reçu la Sainte Communion ». Même obligation est imposée au prébendier de Quart, par l'acte de fondation de la prébende du 6 avril 1346 : « Le prébendier doit fournir annuellement une hémine de vin rouge aux paroissiens communiant le jour de Pâques ». On conserve encore, de la cure de Torgnon, une coupe en bois avec bordure en argent, sur laquelle est gravé le millésime de 1412. Le fond est terminé par un médaillon en argent portant cette inscription : *Petrus, Paulus, Alma Roma*. Ce vase servait aux ablutions des fidèles, après la communion.

Une autre forme de vinage était celle-ci : On immergeait dans un calice mi-rempli de vin, toutes les reliques de l'église, une à une, soit pour les nettoyer, soit pour mieux en assurer la conservation. Ce vin était ensuite distribué aux pieux fidèles. Cette immersion était accompagnée de prières spéciales, où l'on invoquait les mérites de la glorieuse Passion, les vertus de la Sainte Vierge, des saints Apôtres Pierre et Paul . . . . Cette cérémonie se pratiquait généralement à l'occasion de la visite des églises, et même plusieurs fois par an à la Cathédrale, aux solennités. Dans les inventaires de la plupart des églises, nous trouvons mentionnés des calices non bénits, en cuivre, en étain, en verre, en bois . . . Ils servaient au vinage. A Gressoney, il y avait aussi l'usage (commun aux peuples germaniques) de porter bénir à l'église, du vin, le jour de la Saint-Jean, vin qu'on buvait ensuite à la maison.

108. — Prieurs, Prieurés.

Actuellement nous avons encore, souvenir des anciens temps, le *prieur* et le *prieuré* du Bourg, le *prieuré* de Saint-Pierre, asile des vieux prêtres, et les *prieurs-curés* de Nus, de Fénis, de Chambave et d'Arnad. Que veulent dire ces mots de prieur, de prieuré? Le mot de prieur vient du latin *prior*, premier, supérieur; le mot de *prieuré* indique l'habitation du prieur. Le nom de prieur, supérieur, suppose l'existence d'une communauté dont le prieur est le supérieur. Partout donc où il y avait un prieur, existait une communauté. Aujourd'hui la communauté a disparu, mais le nom de prieur est resté.

Nous avions autrefois, à Aoste, le *Prieuré de Saint-Bénin*, avec son cloître (aujourd'hui le Collège-Lycée). Là, il y eut une communauté de Bénédictins, puis une communauté de Chanoines du Grand-Saint-Bernard, dirigée par un prieur. Nous avions le *Prieuré de Saint-Jacquême* (aujourd'hui Grand-Séminaire), habité par les Chanoines du Grand-Saint-Bernard sous la conduite d'un prieur. Au Bourg, nous avons encore la maison du *Prieuré*, avec son beau cloître : c'était l'habitation du prieur, le supérieur des chanoines du Bourg. A Sarre, nous avions le *Prieuré de Sainte-Hélène*, habité par les Bénédictins. A Saint-Pierre, nous avons encore le Prieuré de Saint-Pierre, appelé autrefois le *Prieuré de Saint-Jacquême de Chatel-Argent*. Là, vécurent des Chanoines du Grand-Saint-Bernard, sous la conduite d'un prieur. Le Petit-Saint-Bernard fut aussi appelé longtemps le *Prieuré de*

Colonne-Joux, parce qu'il était administré et desservi par un prieur aidé de plusieurs chanoines réguliers.

Les paroisses rurales dont les curés portent encore aujourd'hui le nom de *prieurs*, *prieurs-curés*, étaient autrefois desservies par une petite communauté d'au moins trois prêtres, présidée par un prieur. Ainsi : à Nus, la paroisse a été gouvernée par une petite communauté de Bénédictins, à laquelle a succédé une petite communauté de Dominicains, dirigée par un prieur; à Fénis, il y avait une petite communauté de Chanoines de Saint-Gilles de Verrès; des documents de l'an 1260 nous apprennent qu'il y avait même un cloître (des cloîtres étaient généralement annexés à tous les prieurés : les moines y prenaient leurs récréations les jours de pluie); à Chambave, il y avait aussi un prieur avec une communauté de Bénédictins, auxquels ont succédé les Chanoines Réguliers de Verrès : un document de l'an 1269 nous fait voir les prêtres de Chambave assister assidûment aux heures canoniales diurnes et nocturnes, dans leur église; le prieur de Chambave fut même, pendant environ deux siècles, de 1100 à 1279, seigneur temporel de sa paroisse; à Arnad, de même, il y eut un couvent de Bénédictins qui administra la paroisse, Bénédictins que remplacèrent les prêtres de Saint-Gilles de Verrès sous la conduite d'un prieur.

En dehors de ces quatre paroisses, où le nom de prieur est resté jusqu'à nos jours au curé, il y eut encore d'autres paroisses dont les curés portaient anciennement le titre de prieurs, mais qui l'ont perdu de nos jours. Ainsi, à Gressan, en 1271, nous voyons Jean d'Ivrée curé-prieur de Gressan; son titre fait voir qu'il menait la vie régulière et qu'il avait avec lui plusieurs confrères. A Antey, nous voyons le curé Antoine Symond édifier en 1482 un cloître derrière la cure : il y avait donc aussi là une petite communauté de chanoines. A Challant-Saint-Victor, nous savons de même par des documents de l'an 1344, qu'il y avait une petite communauté de chanoines de Verrès et qu'ils récitaient ensemble les heures canoniales du jour et de la nuit.

Quatorzième siècle. — 1300 - 1400

109. — Ebal de Challant dit le Grand, mort en 1323.

Fils de Godefroy Ier (v. chap. 91) et de Béatrix de Genève, Ebal de Challant, qui mérita le surnom de Grand, fut vicomte d'Aoste, seigneur de Challant, de Graines, d'Ussel, de Saint-Marcel, de Fénis, de Montjovet et d'Andorno. Ses trois frères Pierre, Aimon et Boniface furent évêques; parmi ses fils, un, Boniface fut aussi évêque; deux autres, Godefroy II et Jean furent l'un la souche du rameau Fénis-Ussel, l'autre seigneur de Challant. Ebal, qui vécut plus de 90 ans, fit une carrière longue et brillante.

Un des premiers actes de son administration fut le traité qu'il conclut, le 31 août 1270, dans l'église de Saint-Maurice de Brusson, avec les députés des communes du Val Sesia : les sujets d'Ebal furent garantis de tout

trouble dans le territoire du Val Sesia et ceux du Val Sesia dans les terres d'Ebal; de plus, ceux du Val Sesia s'engagèrent à fournir à leurs frais au seigneur de Challant cinquante (et au besoin cent) soldats une fois par an pour la durée de 10 jours; le seigneur de Challant, par réciprocité, en fournirait le même nombre à ceux du Val Sesia, le cas échéant.

En 1280, le comte Thomas III avait enlevé par surprise la ville de Turin, en avait chassé Guillaume, marquis de Montferrat, avait ensuite fait prisonnier celui-ci et l'avait enfermé avec son épouse au château de Pierre Chatel en Bugey. Ebal le Grand et ses frères Aimon et Pierre obtinrent, par acte du 21 juin 1280, le relâchement des prisonniers. L'année suivante, 17 janvier 1281, pour se ménager des soutiens dans l'éventualité d'une guerre contre des seigneurs rivaux, Ebal fit avec les habitants d'Aoste un traité d'alliance offensive et défensive. L'acte fut souscrit par 88 nobles, citoyens et bourgeois. En 1294, nous voyons Ebal intervenir à divers actes en Savoie : la comtesse Sibille, régente des Etats de Savoie, et Amédée V, son fils, avaient la plus haute idée de sa capacité et comptaient sur son dévouement sans bornes. Par acte du 21 juin 1295, Ebal affranchit de la condition servile les hommes de Fénis et de Saint-Marcel quels qu'ils fussent; il autorisa le droit de succession des filles au défaut des frères, des fils illégitimes au défaut des fils légitimes et prit plusieurs dispositions qui attestent ses vues modernes et progressistes.

Le 1er octobre 1295, Ebal est nommé citoyen d'Ivrée. A cette occasion, le marquis de Montferrat lui écrit une lettre où il l'appelle « très cher cousin », ce qui prouve une fois de plus que les De Challant tirent leur origine des marquis de Montferrat (v. chap. 91). Par lettre du 11 août 1297 de Jean I, marquis de Montferrat, Ebal est créé lieutenant-général du Montferrat et châtelain de Montebello, de Moncalier et de Crea. Le 10 décembre 1300, Ebal et son frère Aymon cèdent au couvent de Verrès l'alpe de Ravel à Valtornenche et fondent la chapelle de Saint-Pierre, avec un chapelain pour la desservir, en l'église de Challant.

Mais, le plus beau geste que fit Ebal le Grand ce fut de renoncer au titre de *Vicomte d'Aoste* en faveur du Comte de Savoie. Ce titre de vicomte qui était héréditaire dans la maison de Challant, aurait pu amener un jour, par suite de complications imprévues, à rendre les De Challant souverains de la Vallée d'Aoste. Ebal, pénétré de la nécessité de consolider l'autorité de la Maison de Savoie plutôt que celle de sa famille, renonça à ce titre par acte du 24 septembre 1295 (v. page 95). Amédée V l'en dédommagea en lui donnant le château de Montjovet. Depuis cette époque, le Comte de Savoie fut, exclusivement à tout autre seigneur, maître absolu de la souveraine puissance dans la Vallée d'Aoste. Mais, comme il n'y résidait pas, il la fit administrer par un lieutenant muni de pleins pouvoirs et qui représentait partout sa personne : ce lieutenant s'appela le *bailli* ou *podestat*. Le Le Comte de Savoie lui ménagea une résidence honorable dans la tour qu'il acheta en 1263 à l'angle nord-est des remparts : cette tour, demeure du bailli, prit depuis lors le nom de Tour du Bailliage (aujourd'hui Tour des Prisons).

En 1305, Ebal est receveur des châtellenies de Suse, d'Avigliana et de Rivoli. En 1310, il accorde des franchises et des privilèges aux habitants de Saint-Vincent. Le 23 mai 1323, il dicta son testament par lequel il divisa entre ses fils qu'il avait eus de deux femmes, Alexie de Philippe Chenal-Montjovet et Catherine de Clermont, ses immenses possessions et fit une

multitude de legs aux Maisons Religieuses, aux Hôpitaux et à *toutes* les églises de la Vallée d'Aoste. Il mourut la même année au château de Challant qu'il avait fait considérablement agrandir et y fut enterré dans la chapelle du château.

110. — Godefroy II de Challant (1275 - 1310 environ).

Il fut le premier fils d'Ebal le Grand (v. chap. 109) et de sa femme Alexie. Il vécut peu, 35 ans environ, et mourut avant son père; mais durant sa courte vie, il s'acquit à l'étranger une grande notoriété.

Dans un voyage qu'il fit à Gênes, il y reçut de si grands honneurs et y rencontra tant de sympathies, qu'il résolut de se fixer dans cette République. Il y épousa Béatrice, fille de Guillaume Fieschi, nièce du pape Innocent IV (Sinibaldo Fieschi). Peu de temps après son mariage, il fut nommé gouverneur de Gênes. Il remplit pendant trois ans cette haute charge, avec tant de prudence, que sa réputation d'habile administrateur se répandit dans toute l'Italie. Il fut nommé sénateur de Rome, fonction éminente à laquelle aspiraient les princes des familles régnantes. De son mariage, il eut six enfants, entre autres: Aimon, qui continua la descendance, et Ebal II, seigneur d'Ussel dont il fit construire le château. Godefroy II mourut à Gênes, où il fut enterré avec sa dame. Il avait acquis de grandes richesses, qui, transportées en Vallée d'Aoste, émerveillèrent tout le monde.

111. — Apogée de la grandeur valdôtaine. Cinq Evêques valdôtains à la fois. Trois frères De Challant évêques. Deux frères De Quart évêques. Grandes Maisons nobles valdôtaines pépinières d'évêques, de magistrats, de gouverneurs, de généraux, ...

Nous sommes arrivés à l'époque de la plus grande splendeur de l'Eglise valdôtaine. A un moment donné, il n'y eut ni plus ni moins que cinq évêques valdôtains à la fois: le Bienheureux Emériс de Quart, à Aoste (1301-1313); Boniface de Challant (1290-1308), puis Aimon de Challant-Châtillon (1308-1323), à Sion; Aimon de Quart, à Genève (1304-1311); et Aimon de Challant, à Aoste (1272-1273), puis à Verceil (1273-1303). Trois frères de Challant, Pierre, Aimon et Boniface, frères d'Ebal le Grand, furent évêques en même temps. Deux frères de Quart furent aussi évêques en même temps: le Bienheureux Emériс de Quart et son frère Aimon de Quart, ci-dessus nommés. Deux autres frères de la Maison de Challant seront évêques plus tard: Guillaume, évêque de Lausanne (1406-1431), et Antoine, cardinal. L'Eglise d'Aoste doit cette splendide floraison d'évêques aux Maisons nobles et riches, qui seules avaient alors la volonté et la possibilité de produire leurs enfants dans les hautes carrières ecclésiastiques. La prélature était presque le patrimoine exclusif de la noblesse; car il n'y avait guère que le noble qui pût réunir, à la fois, la capacité, l'influence, et cet ensemble de qualités propres à faire un homme d'autorité.

Parmi ces Maisons nobles, signalons en premier lieu la grande Maison De Challant, qui produisit dix évêques: 1° Aimon de Challant, frère comme les deux suivants d'Ebal le Grand, évêque d'Aoste (1272-1273), puis de Verceil (1273-1303); 2° Pierre de Challant, théologien, avec saint Bonaventure, du pape Grégoire X, archevêque élu de Lyon en 1287, mort à Aoste

4 mois après, le 18 novembre 1287, avant d'avoir reçu ses provisions; 3° Boniface de Challant, évêque de Sion (1290-1308); 4° Aimon de Challant-Châtillon, fils de Godefroy de Boson IV, évêque de Sion (1308-1323); 5° Boniface de Challant, fils d'Ebal le Grand, évêque d'Aoste (1375-1376), appelé *Bienheureux* par quelques historiens; 6° Pierre de Cly-Challant, fils de Boson IV, archevêque élu de Lyon, primat des Gaules, mort le 21 février 1329 avant d'avoir pu se faire sacrer; 7° Antoine de Challant, cardinal (1403-1418), fils d'Aimon de Godefroy II, frère du suivant; 8° Guillaume de Challant, évêque de Lausanne (1406-1431); 9° Charles-Gaudence de Madruzzo-Challant, fils d'Isabelle de Challant de René, évêque et prince de Trente, puis cardinal, mort en 1629; 10° Charles-Emmanuel de Madruzzo-Challant, fils d'Emmanuel-René d'Isabelle susdite, né le 5 novembre 1599, comte de Challant, évêque et prince de Trente, mort le 15 décembre 1658.

Après la Maison de Challant, vient, dans l'ordre d'importance, la Maison de Quart, anciennement de la Porte Saint-Ours, qui produisit 6 évêques : 1° Boson III de la Porte Saint-Ours, évêque d'Aoste (1115-1126); 2° Boson IV de la Porte Saint-Ours, évêque d'Aoste (1143-1145); 3° Aimon de Quart, évêque d'Aoste (1170-1180); 4° le Bienheureux Emeric de Quart, évêque d'Aoste (1301-1313): 5° Aimon de Quart, évêque de Genève (1304-1311); 6° Emeric II, évêque d'Aoste (1361-1375). Nous avons déjà signalé la paroisse de La Salle, dont la Maison Grossi-Du Chatelar produisit 3 archevêques et la Maison Des Cours un pape. Ajoutons encore la Maison de Bard-Pont-Saint-Martin, qui donna 2 évêques : Obert, évêque d'Ivrée, vers 1200, et Arduce de Pont-Saint-Martin, évêque d'Aoste (1313-1327). On n'aura pas oublié la Ville d'Aoste, qui produisit le plus grand des Valdôtains, saint Anselme, et son neveu.

Si ces grandes Familles produisirent tant d'évêques, à plus forte raison elles produisirent une infinité de prévôts, d'archidiacres, de chanoines, de curés . . . . . , dont un grand nombre occupèrent des places importantes, à l'étranger, à la suite et sous l'égide des évêques valdôtains qui les avaient emmenés avec eux.

Dans le champ civil, même production exubérante de grands personnages. Non seulement nos Seigneurs occupent les premières places de la Vallée; mais toutes les villes et provinces du Piémont, du Valais et de la Savoie, les ont tour à tour pour gouverneurs, baillis, capitaines, châtelains. Leurs noms reviennent dans l'histoire de tous les pays qui ont appartenu à la Maison de Savoie : celle-ci les a sans cesse à ses côtés et sous la main, comme conseillers, diplomates, plénipotentiaires et exécuteurs de ses volontés. En lisant ci-après, à mesure qu'ils se présenteront, leur petite biographie, on se fera facilement une idée du rôle qu'ils ont joué, un chacun et tous ensemble, au pays et à l'étranger. Dans ce rôle, la maison de Challant tient le tout premier rang, laissant les autres Maisons à une grande distance après elle. Les Maisons de Quart, de Bard, de Valleise, d'Avise, . . . ont bien fourni de beaux noms; mais en général leurs Seigneurs, plutôt agriculteurs que diplomates, se sont confinés dans la Vallée d'Aoste. Seuls, ou presque seuls, les Seigneurs de Challant ont pris l'essor hors du pays, et se sont produits sur les grandes scènes, à la direction des affaires d'Etat.

112. — Le bienheureux Eméric de Quart, évêque d'Aoste (1301 - 1313).

Le Bienheureux Eméric de Quart naquit au château de Quart, vers l'an 1255, du Seigneur Jacques. Il eut quatre frères : Jacques, qui maintint le nom et la descendance de la famille et fit construire le Ru Baudin vers l'an 1287; Aimon, évêque de Genève; Henri, prévôt de la Cathédrale de 1288 à 1318, qui fit construire le Ru Prévôt; et Guillaume, archidiacre de la Cathédrale. Ils étaient donc quatre frères prêtres.

Le jeune Eméric se fit remarquer dès son bas âge par sa tendre piété et son amour pour l'étude. Le chroniqueur Mochet dit de lui dans son langage naïf : « Son esprit et sa vertu s'ouvrirent et frappèrent d'étonnement ceux qui avaient le bonheur de le voir; son esprit était fort et brillant, son humeur docile et traitable, son naturel noble; son entretien ravissait tous les cœurs; toutes ses actions étaient sérieuses et bien éloignées de tout ce qui sent la jeunesse; chérissant d'ailleurs l'amitié de ceux qu'il connaissait portés au bien, ayant un merveilleux esprit de discrétion, ses uniques délices étaient de servir Dieu dévotement, de contenter ses parents, de se meubler de science et de vertu ».

Les premières années d'Eméric s'écoulèrent paisiblement sous le toit paternel. Désireux d'étudier la théologie, il fut envoyé à une université, où il prit le grade de docteur. Revenu à Quart dans le manoir de famille, il s'adonna de plus en plus aux pratiques de la vie chrétienne. Or, son âme candide ne pouvant se faire au tumulte et aux vanités des choses de la terre, il se retira, à deux heures du château, dans un endroit solitaire appelé depuis *Valsainte* (aujourd'hui Varasainte), afin de pouvoir se livrer librement à la contemplation tranquille des choses de Dieu. L'oraison et la pénitence y firent toutes ses délices. (Dans cet endroit, on bénit en 1914, un oratoire pour rappeler à la postérité les pénitences d'Eméric).

Le monastère des Chanoines de Saint-Ours était enclavé dans les domaines de la Maison de Quart, et depuis plus d'un siècle on y suivait avec ferveur la Règle de saint Augustin. Passant du désert au cloître, Eméric vint achever son éducation dans ce foyer de lumières et de sainteté. Il y fit bientôt profession religieuse et y reçut les ordres sacrés. Devenu chanoine de Saint-Ours, il se dévoua entièrement au salut des âmes, et excita l'admiration générale par les œuvres multiples de sa charité. « Il discourait admirablement, dit le pieux Mochet, des choses saintes, soit dans les conférences particulières, soit en chaire où il tonnait, brisant les cœurs de contrition, faisant des conversions admirables, lançant le feu divin partout. Dans sa vie particulière, il partageait ses occupations ordinaires en cet ordre-ci : méditer à son oratoire, veiller la nuit pour son étude, employer le jour aux visites des malades, consolation des affligés, réconciliation des inimitiés, exercices de sa charge, offices de l'église, distribution d'aumônes, devoirs de charité, exhortations à bien vivre ».

L'évêque d'Aoste étant mort, le choix ne fut pas douteux. Les voix des deux chapitres réunis tombèrent sur Eméric de Quart, et le peuple applaudit à ce choix. Eméric seul opposa de la résistance; mais bientôt vaincu par les sollicitations universelles, il donna son consentement à son élection en octobre 1301.

Nommé évêque, le Bienheureux Emériс redoubla encore de ferveur. « Son manger ordinaire, dit toujours Mochet, ne fut jamais que le pain sec et le plus grossier, son boire de l'eau simple, pour conserver le sacré don de la chasteté, qu'il avait si admirablement conservé de corps et d'esprit dès le berceau. Il allait couvert de drap vil mais propre, toujours le cilice endossé et ne couchant que sur les ais ». Il visita plusieurs fois son diocèse, s'appliquant à paître son troupeau, l'aimant tendrement, lui prodiguant sa sollicitude, et ne suivant en tout que les inspirations d'une conscience délicate. Il veillait à nommer de bons maîtres d'école, l'instruction étant, de ce temps-là, entre les mains des évêques; il n'admettait aux ordres sacrés que des sujets éprouvés et dignes, n'accordait les bénéfices qu'aux ecclésiastiques méritants. Il n'usait lui-même des revenus de la mense que dans la mesure nécessaire à son entretien. Le reste était distribué en aumônes aux pauvres et en dotation aux églises.

Il éleva près de la Collégiale, adossée au clocher du Bourg, une chapelle en l'honneur de saint Blaise, qui subsista jusqu'en 1676. (On en voit encore aujourd'hui des traces de peintures). Son ardente dévotion envers la Sainte Vierge le porta à rehausser la *Fête de la Conception de la B. Vierge Marie;* et il ordonna que, dans tout le diocèse, on la célébrât avec toute la pompe et toute la dévotion possibles. L'institution de cette fête fut son testament religieux. Il mourut le 1er septembre 1313, et fut enterré dans la chapelle de la Conception, derrière le chœur de la Cathédrale.

Il ne tarda pas à être invoqué comme Bienheureux, et des miracles vinrent confirmer la confiance des pieux fidèles. Les peintres entourèrent son image du nimbe, et les historiens à l'envi le qualifièrent de saint. Les évêques qui se succédèrent sur le siège d'Aoste approuvèrent son culte. Un tableau qui se trouve à la Cathédrale, et qui date de 1498, rapporte une grande grâce accordée par ce saint. En 1551, ses ossements furent relevés et déposés dans la crypte de la Cathédrale. En 1817, on les mit dans une nouvelle châsse, plus digne, qu'on plaça dans une niche pratiquée dans le mur du pourtour du chœur, où ils s'offrent encore actuellement à la vénération des fidèles. Enfin, le 14 juillet 1881, le pape Léon XIII déclara officiellement qu'il était au nombre des Bienheureux; et des fêtes solennelles furent célébrées en cette occasion à Aoste, et à Quart son berceau.

113. — Erection définitive de la paroisse de Brissogne (1303).

La paroisse de Brissogne est la première paroisse dont nous connaissons la date précise d'érection. (Toutes les paroisses érigées depuis celle-ci ont leur date de fondation bien connue). De plus, cette paroisse eut le bonheur d'être fondée par un saint, le Bienheureux Emériс de Quart.

Il existait autrefois, près du hameau de Neyran sur les terres de Brissogne, une église paroissiale dédiée à saint Laurent. Cette église ayant été emportée par une inondation, les villages de la plaine de Brissogne, de Luyn, de Neyran, de Cheissan .... furent attribués à la paroisse de Saint-Marcel. S'agissant actuellement de reconstituer la paroisse de Brissogne, il fallait, d'un côté, détacher de nouveau ces villages de la paroisse de Saint-Marcel, pour les attribuer à la future paroisse de Brissogne, et d'un autre côté, pourvoir au logement et à la sustentation du nouveau curé. C'est ce que firent les nobles frères de Quart. Le prévôt Henri pria les chanoines de Verrès, qui administraient la paroisse de Saint-Marcel, de vouloir bien se

dessaisir des villages susnommés, ce qui fut aussitôt accordé; et le Seigneur Jacques prit à sa charge de construire et de doter la nouvelle église, et d'assigner au nouveau curé des revenus convenables. Tout étant ainsi disposé, le troisième frère, le Bienheureux Emériс, évêque d'Aoste, fit dresser l'acte d'érection de la nouvelle paroisse de Brissogne le 19 avril 1303, restant convenu que l'institution du curé serait faite par l'évêque et le droit de patronage réservé au Seigneur Jacques et à ses héritiers au fief de Brissogne.

114. — Temps de grande ferveur. Nombreuses fêtes de précepte. Nombreux jours de jeûne.

Sous l'épiscopat du Bienheureux Emériс, nous voyons le peuple valdôtain vivre des jours de grande ferveur. Il y avait alors, compris les dimanches et les solennités, environ 110 fêtes de précepte à travers l'année. Voici ces fêtes, selon l'ordre tracé par le Bienheureux Emériс lui-même dans le synode diocésain de 1307 :

Noël; Saint-Etienne; Saint-Jean-l'Evangéliste; les Saints-Innocents; Saint-Thomas-de-Cantorbéry; Saint-Joconde; Saint-Sylvestre; la Circoncision; l'Epiphanie; Pâques, avec les deux jours suivants; la Conversion de saint Paul; Saint-Ours; les quatre fêtes de la Sainte Vierge : la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité; Saint-Blaise; la Chaire de saint Pierre; les fêtes des douze Apôtres et des quatre Evangélistes; l'Invention et l'Exaltation de la Sainte Croix; la fête du Patron et celle de la Dédicace de chaque église; Saint-Jean-Baptiste; Sainte-Madeleine; Saint-Bernard, Confesseur; Saint-Pierre-aux-Liens; Saint-Laurent; la Décollation de saint Jean-Baptiste; Saint-Grat; Saint-Maurice; Saint-Michel; la Toussaint; Saint-Martin; Saint-Clément; Sainte-Catherine; Saint-Nicolas; Saint-Vincent; Saint-Georges; Saint-Marcel; et tous les dimanches.

En 1424, l'évêque Oger Moriset ajoute les jours de la Fête-Dieu, de Saint-Antoine et des saints Martyrs Fabien et Sébastien. A remarquer, de plus, que la plupart de ces fêtes étaient solennisées dès la veille au soir, par le chant à l'église des 1res vêpres. Comme si ces fêtes générales et obligatoires pour tous n'eussent pas suffi, il y avait des églises particulières où l'on renchérissait. Ainsi, en 1698, nous trouvons le curé de La Salle consigner parmi ses obligations : « grand'messe, chant des vêpres et complies, tous les jours de carême, tous les jours depuis l'Invention de la Sainte Croix jusqu'à l'Exaltation de la Sainte Croix, toutes les vigiles des fêtes de précepte ».

Quelle différence avec les temps actuels ! Quelle ferveur ! C'est qu'autrefois on pensait plus souvent à Dieu, on ne vivait que pour lui. De là ce grand nombre de fêtes, où le corps se reposait, et où l'âme et le cœur savouraient les plaisirs spirituels. Le peuple assistait en foule à ces offices, et ne se plaignait pas. Aujourd'hui, l'Eglise a dû restreindre forcément les fêtes, parce que la société quitte Dieu et ne pense plus qu'aux choses matérielles. Mais le peuple est-il bien plus heureux pour cela?

A la suite de la liste des nombreuses fêtes de précepte, nous voyons tracée, dans la même ordonnance de l'an 1307 du Bienheureux Emériс, la liste des jours de jeûne. Ce sont : les 40 jours de Carême, les Quatre-Temps, les vigiles des douze Apôtres, de l'Ascension, de la Pentecôte, de Saint-Jean-Baptiste, de l'Assomption, de Saint-Laurent, de la Toussaint et de la Noël. Celui qui transgresse sans motif ces jours de jeûne, commet un péché dont l'absolution est réservée à l'évêque. L'adoucissement apporté de nos

jours en cette matière, ne fait que mieux ressortir l'esprit de pénitence d'autrefois, si fort, si austère, si merveilleux.

115. — Le blasphémateur.

Il y a un péché plus grave que tous les autres, parce que, d'un côté il s'attaque directement à Dieu, et de l'autre il ne peut être excusé par la fragilité ni atténué par l'inadvertance. Ce péché est le péché de blasphème, qui était sévèrement puni au moyen âge.

Le Bienheureux Emériс, confirmant en 1310 plusieurs statuts synodaux portés par ses prédécesseurs, maintint les sanctions suivantes touchant les blasphémateurs : « Le blasphémateur, dit-il, est condamné à rester pendant huit dimanches consécutifs à la porte de l'église durant la messe. Le dernier dimanche, il doit y paraître la corde au cou et les pieds nus; les six jours précédents, il doit jeûner au pain et à l'eau et nourrir deux ou trois pauvres, autant que ses ressources le lui permettront ». Cent ans après, dans ses statuts de l'an 1424, Mgr Oger Moriset apporte peu d'adoucissements à ces peines : « Pendant 8 jours consécutifs, dit-il, l'entrée du temple chrétien est interdite au blasphémateur. Il doit, pendant les offices, rester à la porte de l'église; le dernier jour, il doit y paraître la corde au cou et sans chaussure. Pendant 6 jours, il est condamné à jeûner au pain et à l'eau, et à nourrir un ou deux pauvres, si ses ressources le lui permettent. Si le blasphémateur refuse de se soumettre à cette pénitence, il sera exclu de l'église, frappé d'une amende, et privé à sa mort de la sépulture ecclésiastique ». Encore cent ans plus tard, en 1567, Mgr Ferreri revient sur le même sujet, et porte mot à mot les mêmes ordonnances qu'avait portées, 250 ans auparavant, le Bienheureux Emériс. Quels hommes de foi que nos ancêtres, qui se soumettaient volontiers à ces pénitences si pénibles !

Par décret du 9 novembre 1926, Mussolini a de nouveau porté des peines sévères contre le blasphémateur.

116. — Aimon de Quart, frère du bienheureux Emériс, évêque de Genève (1304-1311).

Chanoine d'Aoste, puis prévôt de Lausanne, Aimon de Quart fut élu évêque de Genève par le Chapitre de cette ville, sur la fin de l'année 1304. Une grande piété rehaussait ses éminentes qualités.

Dans son court épiscopat de 7 ans, il ne jouit guère du repos. Dès le début, ayant à lutter contre les fiers seigneurs de son diocèse, il tint d'une main ferme le drapeau de l'autorité. Le comte de Génevois fut obligé de lui prêter l'hommage lige. Comme le comte de Savoie faisait une rude guerre au Dauphin de France, au comte de Génevois et au sire de Faucigny, tout était dans le bouleversement : les campagnes étaient ravagées, les églises profanées, les maisons brûlées, les châteaux saccagés. La liberté d'action de l'évêque, même, était entravée jusque dans le cours de ses visites pastorales. Mais Aimon de Quart frappa les rebelles de censures. La paix se rétablit peu à peu, et la juridiction temporelle de l'évêque fut reconnue. Celui-ci maintint même, entre autres, le droit de battre monnaie à Genève.

Henri VII, roi des Romains, passant à Genève pour se rendre en Italie s'y faire couronner empereur, fut tellement charmé des bonnes grâces de l'évêque valdôtain, qu'il l'attacha à sa suite, et le nomma son secrétaire et

membre de son conseil privé. Aimon suivit le roi à Asti, à Pavie et à Milan, où il fut présent aux réceptions des ambassadeurs. Arrivé sous les murs de Brescia, Henri VII, en considération des services que lui avait rendus son illustre secrétaire, lui accorda le droit de péage sur les grains et les vins qui entraient à Genève par terre et par eau, afin qu'il pût construire un pont en pierres sur le Rhône. Mais ce projet ne fut point réalisé : la mort surprit Aimon à Ivrée le 5 octobre 1311. Sa dépouille fut transférée à Aoste, et inhumée près de la Collégiale, à la chapelle de Saint-Blaise, qu'avait élevée en 1304 son illustre frère le Bienheureux Emeric.

117. — Boniface de Challant, évêque de Sion (1290-1308).

Le 18 juin 1308, mourut Boniface de Challant, frère d'Ebal le Grand, évêque de Sion dès 1290. Ce prélat, doué d'une grande perspicacité et d'une indomptable énergie, partageait la souveraineté du Valais avec le comte de Savoie. Il sut relever l'autorité épiscopale, affaiblie sous ses prédécesseurs.

Dès l'an 1293, il exige d'Amédée V l'hommage du château de Chillon et de la châtellenie de Montreux, revendique en sa faveur le droit régalien dans toute l'étendue du Valais, conclut un traité avec la commune de Milan, au sujet du transit des marchandises, et un traité de combourgeoisie avec la ville de Berne. En 1294, il élève le château de Tourbillon, avec une chapelle intérieure. Les nobles valaisans cherchant à se soustraire à l'accomplissement de leurs devoirs féodaux vis-à-vis de l'évêque, Boniface mit un frein à leurs empiétements, en ménageant le peuple par la concession de libertés et de franchises dictées par un véritable esprit de modération et d'humanité. Il dut toutefois entrer en guerre avec ces seigneurs. Il réunit alors des paysans, commanda leur armée, et défit complètement les révoltés à Louèche en 1294. Après avoir soumis ces nobles, Boniface dut encore soutenir une lutte contre le comte de Savoie lui-même, qui avait favorisé secrètement le parti des rebelles. En 1300, il lui prit la maison forte de Riddes et la rasa jusqu'au sol. Il finit cependant par conclure encore la paix avec lui, le 30 décembre 1301.

Tout en défendant vigoureusement sa puissance temporelle, Boniface ne négligeait pas les intérêts spirituels de ses ouailles. Il tenait assidûment les synodes diocésains. Les actes de quatre de ces synodes sont même arrivés jusqu'à nous. Il fonda l'hôpital de Brigue, par acte du 23 mars 1304, professa une grande dévotion envers les saints martyrs thébéens, accorda des indulgences aux quêteurs de saint Maurice . . . Boniface de Challant appartient à cette lignée d'évêques du moyen âge qui savaient manier à la fois l'épée et la crosse. Il eut pour successeur à l'évêché de Sion, son cousin, dont il est parlé ci-après, l'archidiacre Aimon de Châtillon, qui était déjà doyen du chapitre de Sion.

118. — Aimon de Challant-Châtillon, évêque de Sion (1308-1323).

A Boniface de Challant, succéda à l'évêché de Sion, Aimon de Châtillon, fils de Godefroy de Châtillon, de Boson IV. Dès le 16 décembre 1308, le comte de Savoie et notre évêque se prêtent de mutuels hommages pour leurs possessions respectives dans le diocèse de Sion. A la date du 31 janvier 1311, Aimon, ainsi que son frère Pierre, seigneur de Châtillon, et Boniface, fils de celui-ci, gratifient le bourg de Châtillon d'Aoste d'une célèbre charte de

libertés. Aimon imposa un grand nombre de nouveaux statuts aux chanoines de Sion. Le 17 juin 1310, il tint un synode diocésain, dont il publia les actes. Il montra en maintes circonstances, comme son prédécesseur Boniface, une énergie extraordinaire. Le 20 décembre 1309, il enjoignit, sous peine d'excommunication, aux seigneurs de Bex, de restituer les biens de l'église de ce lieu dont ils s'étaient emparés. Comme seigneur temporel, comte et préfet du Valais, Aimon eut à combattre en 1318 les barons de l'Oberland : ceux-ci avaient envahi le Haut-Valais. L'évêque fait appel au dévouement de ses sujets; la victoire lui sourit; les patriotes valaisans fondent sur leurs ennemis et les taillent en pièces. Le 24 novembre 1319, il fit intimer aux notaires du Valais l'ordre d'enregistrer à la chancellerie de Sion tous les actes qu'ils stipuleraient.

En un mot, Aimon fut ainsi que son prédécesseur, grand administrateur, au spirituel comme au temporel.

119. — Les Valdôtains et Fra Dolcino (1307).

Les années 1305, 1306 et 1307 ont laissé des traces sanglantes dans l'histoire des diocèses de Verceil et de Novare. En 1305, Fra Dolcino vint jeter la terreur parmi ces tranquilles populations. Cet hérétique fougueux niait l'autorité du Souverain Pontife, l'institution divine des sacrements, prônait la communauté des biens. Mettant ensuite en pratique ces théories subversives, il entraîna après lui jusqu'à 6000 sectaires armés, pillant, volant sans pitié, et vivant de brigandage. L'évêque de Verceil, Rainero, effrayé des ravages temporels et spirituels commis au milieu de ses ouailles, sollicita et obtint des indulgences du pape, et prêcha la croisade contre les rebelles. La noblesse valdôtaine ne fut pas sourde à cet appel désespéré. Nos intrépides gentilshommes, toujours prêts à mettre leur épée au service de la religion, descendirent de leurs châteaux et allèrent se joindre aux seigneurs de Verceil, de Milan, de Novare, d'Ivrée, et même de la Savoie, pour combattre Fra Dolcino et sa troupe. Après quelques alternatives de succès et de revers, celui-ci fut enfin complètement défait, le 23 mars 1307, à la bataille de Stavelle, fait prisonnier et brûlé vif. Les populations respirèrent et jouirent de nouveau, pendant longtemps, de la sécurité et de la tranquillité.

120. — Aimon Dauphin, de Nus, général des Chartreux (1313 - 1329).

Un religieux valdôtain fut investi, en ce temps-là, de la charge importante de Général de la Grande-Chartreuse : c'est Aimon Dauphin, né à Nus, où ce nom de Dauphin existe encore maintenant. Sa vie exemplaire et la profondeur de sa doctrine le firent élever, d'abord à la dignité de *prieur* de la Chartreuse de Vallon près Genève, puis, en 1313, à celle de *général* de l'Ordre. Un grand nombre de maisons de Chartreux furent élevées de son temps, par ses soins, et grâce au crédit dont il jouissait auprès des grands. Il eut cependant à essuyer bien des adversités et des persécutions. En 1320, la Grande-Chartreuse fut consumée par un incendie. Dauphin la rebâtit plus grandiose et plus solide qu'auparavant. En 1324, Aymard, seigneur d'Entremont et grand baron du Comté de Savoie, à l'occasion du chapitre général des moines qui devait se tenir à la Grande-Chartreuse, détruisit le pont qui donnait accès au monastère et commit beaucoup d'actes de violence. Mais

bientôt il rentra en lui-même, et, la corde au cou, il vint demander à genoux pardon de ses excès au R. P. Général et aux religieux chartreux.

Dauphin, accablé d'infirmités, démissionna en 1329, et mourut le 28 octobre 1331, laissant un grand renom de sainteté. Dans plusieurs calendriers, il est qualifié du titre de Bienheureux. Il est auteur de plusieurs ouvrages de théologie très appréciés de son temps.

121. — Fondation de la chapelle de La Balme en 1340.

L'année 1340 vit la fondation de la Chapelle de La Balme, sur Pré-Saint-Didier. C'est une des chapelles les plus intéressantes. Elle a subsisté jusqu'en 1877, et fit place à la chapelle moderne. Elle était située sous l'hôpital, dédiée à sainte Marie Madeleine, et ornée de peintures. Le crucifix qui a été déposé dans la sacristie de la nouvelle chapelle offre une particularité extrêmement remarquable : le Christ, au lieu d'être nu, y est revêtu de la tunique jusqu'aux pieds. Ces formes de christs accusent une très haute antiquité. Ce crucifix devait être antérieur à la chapelle, et peut remonter à l'an 1100 et au delà. C'est le plus ancien du diocèse. Même dans les autres contrées, ces monuments sont très rares.

Cette antique chapelle portait, de plus, sur ses murs, une inscription en caractères gothiques. C'est une des premières inscriptions de ce genre que nous trouvons en Vallée d'Aoste au moyen âge; car les inscriptions dont nous avons parlé jusqu'ici sont toutes en lettres romaines. (Les inscriptions gothiques disparaissent, chez nous, depuis 1550). Voici cette inscription :

Ay . Jo . Balma . Contingat . Gaudia . Sancta .
Qui . meruit . Tanta . Jam . Sentit . Premia . Quanta .
Anno . Milleno . Tercenteno . Bisque . Viceno .
Capellam . Fundavit . Ellimoseinam . Quoque . Donavit .
Ecclesiam . Sane . Visitabat . Tempore . Mane .
Vite . Pro . Pane . Non . Duxit . Tempus . Inane .
Pauperibus . Noram . Donabat . In Mont . Et Yen Plam .
Denarios . Yen Man . Inopibus . Donabat . To Plam .
Infirmos . Semper . Visitabat . Multum . Libenter
Salvet . Ipsum . Christus . Qui . Regnat . Trinus . Et . Unus . Amen .

On voit , d'après cette inscription, que la chapelle fut fondée l'an 1340, par Aimon, fils de Jean Balma. Les versets 7 et 8 nous disent que le généreux fondateur donnait *none* (le repas de midi) aux pauvres, *en mont et en plaine*, et qu'il versait secrètement, *to plam*, dans leurs mains, de la menue monnaie. Le patois de nos jours a encore les mêmes expressions : *in mon et in plan ; in man ; to plan*. Cela indique qu'il plonge ses racines dans un passé très lointain. Les curés d'alors prêchaient probablement en patois. Le latin était réservé aux clercs et aux lettrés.

122. — Fondation de la prébende de Quart en 1346.

La prébende ou rectorie de Quart est bien la reine de toutes les rectories du Val d'Aoste, car elle a bientôt six cents ans d'existence.

Elle fut fondée par les frères Jean et Duc d'Avisod (probablement deux prêtres de Quart), par acte du 6 avril 1346. Les deux frères donnèrent le droit de présentation du prébendier, après leur mort, au curé local (lequel,

on le sait, était un bénédictin), et le droit d'institution à l'évêque du diocèse. Célébrer tous les jours la messe pour les fondateurs, assister aux matines et aux vêpres les jours de fêtes solennelles, obéir au curé dans toutes les choses « permises et honnêtes », procurer l'utilité de l'Eglise : telles sont, avec quelques autres charges, les principales obligations du prébendier. Pour assurer son entretien et l'exécution des charges auxquelles ils l'ont soumis, les deux frères léguèrent à la prébende divers immeubles situés dans les localités de Champayz, de Larey, d'Olées, de Plantata, d'Effra, de Terraces, de Perra, de Ronchallyas, de Rossères, de Vyellymorta, . . . localités qu'on identifie encore aujourd'hui.

123. — Les audiences générales ou « Les Grands Jours » à Aoste (1222-1466).

De temps en temps, les Comtes de Savoie venaient dans la cité d'Aoste voir leurs sujets et tenir les *audiences*, c'est-à-dire entendre les plaintes des opprimés et rendre la justice. Ils y vinrent plus de 40 fois. Dans ces circonstances, les Comtes entraient dans la Vallée d'Aoste en grand apparat et avec une suite nombreuse. Dans la Cité, ils étaient reçus magnifiquement. Après avoir juré de maintenir les coutumes valdôtaines, ils ouvraient les séances des tribunaux et jugeaient les causes. Il n'y avait rien de plus grandiose que ces assises solennelles. Voici dans quel ordre se déroulaient ces imposantes cérémonies.

Le comte de Savoie franchissait le Petit-Saint-Bernard, accompagné de l'élite de la Savoie. Deux commissaires prenaient les devants, et envoyaient occuper par les soldats du comte tous les châteaux et toutes les tours, tant au-dessus d'Aoste qu'au-dessous d'Aoste, en en faisant sortir les occupants avec leur personnel et en laissant dans chacune une petite garnison de fantassins armés. Pour ne citer qu'une date, voici les châteaux qui furent munis de fantassins ou de clients, en 1430 : la tour et la maison forte du Chatelar à La Thuile, d'un client ; les trois maisons fortes d'Entrèves, de la Court et de la Tour de Courmayeur, d'un client chacune ; celle de l'Archet à Morgex, de deux clients ; celle de Léaval, d'un client ; le château du Chatelar sur La Salle, d'un châtelain et de deux clients ; la maison des Cours, d'un client ; les châteaux d'Avise, de Rochefort, de Montmayeur et de la Mothe d'Arvier, d'un châtelain et de deux clients chacun ; le château d'Introd, d'un châtelain et de quatre clients ; le château de Saint-Pierre et la Tour de Gontar, d'un châtelain et de trois clients ; le château de la Tour des Sarriod, d'un châtelain et de deux clients ; le château de Sarre, d'un client ; ceux de Villa et de Plantata à Gressan, de deux clients chacun ; le château d'Aymaville, d'un châtelain et d'un client ; à la Cité, les deux tours et maisons fortes latérales de la Porte de la Rive de Saint-Etienne, d'une garde chacune, et les tours de la Trinité, de la Porte Vaudan et de la Tour-Neuve, d'un client chacune ; la maison forte des nobles Archieri à Gignod, d'un client ; les maisons fortes de Vacherie et de la Tour d'Etroubles, d'un client chacune ; le château de Bosses, d'un châtelain et de quatre clients ; le château de Nus, d'un châtelain et de quatre clients ; le château de Brissogne, d'un châtelain et de trois clients ; le château de Châtillon, d'un châtelain et de six clients ; celui d'Ussel, d'un châtelain et de trois clients ; le château de Montjovet, d'un châtelain et de dix clients ; celui de Challant, d'un châtelain et de huit clients ; celui d'Arnad, d'un châtelain et de six clients ; celui de Susey en

Valleise, d'un châtelain et de deux clients; celui de Pont-Saint-Martin, d'un châtelain et de cinq clients.

Le premier jour, le comte venait coucher généralement à Morgex. Là, les syndics et les populations du Valdigne allaient lui rendre leurs hommages et lui payer leurs redevances. Le lendemain matin, le comte s'acheminait vers Aoste, salué par les cloches lancées à toute volée d'un côté et de l'autre de la Doire. Les communes, en liesse, se portaient sur son passage. La noblesse d'Aoste et de la Basse-Vallée venaient à sa rencontre jusqu'à la plaine de Sarre, où le comte mettait pied à terre. Après avoir été complimenté, il remontait à cheval, et, suivi d'un magnifique cortège qui grossissait à mesure qu'il avançait, il arrivait à Aoste, où une splendide réception lui était préparée. L'évêque, revêtu des habits pontificaux, et tout le clergé, l'attendaient à l'entrée de la Ville, au pont Saint-Genis. Là, le comte descendait de cheval et baisait la croix. L'évêque le prenait par la main et l'accompagnait à la Cathédrale, au milieu de deux haies vivantes de peuple. Le comte longeait avec toute sa suite les grandes rues qui y conduisaient, lesquelles étaient parées de riches tapisseries. A la Cathédrale, était exposé le Saint Sacrement, avec toutes les reliques à droite et à gauche.

Après avoir fait sa prière, à genoux devant le maître autel, le souverain, à la réquisition de tout le clergé, de la noblesse, pairs, non pairs, coutumiers, et de tout le peuple présent à cette cérémonie, jurait en tenant les deux mains sur le dit autel, de défendre de tout son pouvoir les droits et les biens de l'Eglise, des évêques et de tout le clergé, ceux des veuves, pupilles et orphelins; de maintenir et de conserver à la Vallée d'Aoste toutes ses provisions, titres, privilèges, droits, bons usages, louables coutumes, et généralement toutes les franchises et immunités de la patrie valdôtaine, et de ne faire, ni par lui ni par ses officiers, aucun acte qui pût en quelque manière y déroger.

La cérémonie accomplie, le comte se rendait à l'évêché, où il prenait son logement. Le lendemain, les audiences générales commençaient, dans une salle de l'évêché. Les premières audiences étaient pour les causes civiles; les 2es, pour les causes criminelles; les 3es, pour les causes féodales. Toutes les autorités étaient assises sur des bancs de bois. Le banc du prince ne se distinguait des autres, que parce qu'il était un peu plus relevé. L'évêque siégeait à sa droite, et le comte de Challant à sa gauche. Le prince et les parties n'ouvraient guère la bouche. Ils laissaient parler les hommes de loi et les coutumiers, qui soutenaient les causes du prince, des plaignants et des accusés, au milieu de cette imposante assemblée, avec un sang-froid, une compétence et une facilité d'élocution admirables.

Le Bienheureux Amédée IX fut le dernier prince qui tint ces audiences, en 1466. Les premières datent de l'an 1222; elles avaient lieu dans le verger du prieuré de Saint-Bénin. Ces assises solennelles produisaient dans la Vallée d'heureux résultats. La justice s'exerçait sur les lieux, à peu de frais, et avec pleine connaissance de cause; les seigneurs turbulents ou oppresseurs étaient domptés, les abus réprimés. D'autre part, les liens de dépendance entre supérieurs et inférieurs étaient raffermis; le peuple, voyant de près son souverain, s'attachait plus étroitement à lui; celui-ci, prenant contact avec les humbles, apprenait à les aimer et à les protéger.

124. — Aimon II de Challant (1305 - 1388 environ).

Fils de Godefroy II le sénateur (v. chap. 110), Aymon naquit vers l'an 1305. C'est une des plus grandes figures de la Maison de Challant, soit par les charges importantes qui lui furent confiées, soit par l'extension de ses fiefs, soit par sa valeur personnelle, soit par la confiance illimitée qu'avaient en lui nos souverains. Il accrut même considérablement le crédit, les richesses et l'influence de sa famille, par ses acquisitions, ses alliances, ses relations politiques, ses libéralités et la splendeur des demeures seigneuriales qu'il édifia. Après lui, ses fils portèrent plus haut encore le nom de cette Maison. Voici quelques étapes de sa merveilleuse carrière.

Aimon fait construire le plus beau de nos châteaux, celui de Fénis, et agrandit celui d'Aymaville (1337-1357); il est maître de palais puis châtelain de Lanzo (1332-1357); châtelain de: Maurienne, Avigliana, Chambéry, Tarentaise, Suse, Montmélian, Ivrée, Bard, Sallanches et Castruzzone (1331-1388); en juillet 1343, il compose les différends surgis entre les communes de Ciriè, Front et Favria, et en août, ceux qui éclatent entre Lanzo et Fiano; en 1349, il est exécuteur testamentaire de Marguerite de Savoie, veuve de Jean, marquis de Montferrat; la même année, il est gouverneur d'Ivrée; il intervient aux audiences générales, en 1351 et 1368; en octobre 1353, il accompagne Amédée VI au siège célèbre du château de Gex, et y dirige les mines et les machines de guerre; il est ambassadeur en France en 1355, conseiller d'Amédée VI en 1362, et maître des comptes en 1363; tandis qu'il est vicaire à Ivrée, le comte de Savoie y construit, en 1364, le Château des Quatre Tours; en 1365, Aimon présente à l'évêque d'Ivrée les lettres de l'empereur Charles IV qui autorisent l'évêque à faire les fonctions de vicaire impérial pour ce qui concerne les fiefs ecclésiastiques; en 1366, il est conseiller de Bonne de Bourbon, pendant le voyage en Orient d'Amédée VI; enfin, il est gouverneur du Duché d'Aoste en 1381, gouverneur et conseiller d'Amédée VII en 1383 . . . . .

Il fit son testament le 19 avril 1377. Il avait épousé Florine Provana, des comtes de Leyni, dont il eut treize enfants. Les plus célèbres furent: Antoine, cardinal; Guillaume, évêque de Lausanne; Boniface 1er, le maréchal; et Amédée, seigneur d'Aymaville. Nous parlerons de chacun d'eux, dans des chapitres respectifs.

125. — Iblet de Challant mort en 1410.

Après un grand administrateur, voici un grand guerrier, le plus grand capitaine de la Maison de Challant, Iblet ou Yblet, qui brille avec René, comme un astre de première grandeur, dans le ciel de l'illustre famille.

Iblet de Challant était fils de Jean d'Ebal le Grand. Il coula sa jeunesse dans les Cours de France, et s'y fit remarquer immédiatement comme un des plus nobles et des plus valeureux chevaliers. Homme de guerre et homme de pensée, il eut toute la confiance de ses souverains. Tour à tour gouverneur d'un grand nombre de villes, il remplit partout les devoirs de sa charge avec une rare sagacité et une indomptable énergie; il fut l'idole des braves gens, la terreur de la canaille. Aussi grand chrétien que preux chevalier, Iblet accompagna le comte Vert (Amédée VI), en 1366, dans son expédition d'Orient. Les résultats furent merveilleux: prise de Gallipoli et de Varna,

défaite des Turcs et des Bulgares . . . . Iblet alla une seconde fois en Orient, comme pèlerin. Il fit aussi le pèlerinage de Compostelle, en Espagne.

Iblet fut seigneur de : Montjovet, Saint-Vincent, Challant et Graines, Châtillon, Verrès, Issogne, Andorno, Surpierre, Gaglianico; châtelain d'Avigliana, en 1370; podestat et receveur des rentes à Ivrée, dès 1363. En 1362, il s'empare pour le comte de Savoie, du château de Castruzzone, occupé par le marquis de Montferrat; en 1368, il commande l'avant-garde de l'armée du comte Vert, sous les murs d'Asti, contre les Milanais, qui sont obligés de lever le siège de la ville. Il est bailli de la Vallée de Suse, en 1369; capitaine (1371) puis gouverneur général du Piémont (1379-1404). Il tient prisonnier pendant une année, au château de Montjovet, Jean Fieschi, évêque de Verceil (v. chap. 126). En 1385, il est, premier de la Maison de Challant, décoré, avec son cousin Aimon (v. chap. 124), du cordon de l'Annonciade, ordre institué par Amédée VI en 1362 (Iblet figure le 18e, dans la liste des chevaliers). Il est recteur de Biella, de Chieri, de Turin, de Pinerolo, de Nice. Au traité de paix conclu à Turin, en 1381, entre Gênes et Venise, Iblet signe immédiatement après les quatre princes de Savoie; en 1383, il se signale à la défense d'Ypres assiégée par les Anglais, qui doivent battre en retraite. Il prend part à l'expédition de Naples, où il perd son fils Amédée à Montesarchio le 29 février 1383; en 1384, il commande cent hommes au siège de Sion, qui est emporté d'assaut. En 1385, il reçoit, à Ripaille, la dédition des hommes de Saint-Paul (vallée de la Stura), qui se font sujets du comte de Savoie; et, en 1387, dans la cathédrale d'Ivrée, celle des hommes de diverses communes du Canavais, Brosso, Traversella, Meugliano, Vico, Drusacco, Lessolo, . . . qui abandonnent leurs seigneurs, pour se mettre, eux aussi, sous la sujétion de la Maison de Savoie. En 1394 et en 1400, il guerroie contre le fameux condottiere Facino Cane. Il est ministre de Savoie, à la diète et au congrès de Sion. Bonne de Bourbon le nomme son conseiller et l'envoie en 1392 conclure des accords avec les communes du Valais; la même année, elle le députe à Avignon, auprès du pape Clément VII, puis au duc de Bourgogne pour lui demander la main de sa fille Marie pour Amédée VIII. En 1396, il reçoit la châtellenie de Prangins . . .

En Vallée d'Aoste, Iblet de Challant accorde, en 1368, des franchises aux bourgeois de Châtillon; en 1390, il passe reconnaissance, comme ont fait tous les De Challant, à l'abbaye de Saint-Maurice en Valais (v. chap. 28), du château de Graines, des montagnes de Palasina, Soremont, Fontesin, et des terres de Volon sur Brusson, avec les dîmes afférentes; la même année, il achève la construction du magnifique château de Verrès, acheté par lui en 1372. Iblet de Challant aimait beaucoup les chanoines de Verrès. En 1393, il leur accorda un journal d'eau du ru de Villa-Challant, pour arroser leurs terres de Verrès; en 1403, il leur permit de dériver un ru tout entier; en 1407, il construisit en contiguité du Couvent, au levant de l'église, une chapelle, la chapelle de Challant, qu'il dota de bonnes rentes et qui fut la plus belle et la plus riche de la Vallée. Iblet légua encore à la prévôté de Verrès des fonds suffisants pour l'entretien de trois chanoines qui devaient dire tous les jours trois messes dans cette chapelle. L'évêque d'Aoste Mgr de Sonnaz ayant été accusé injustement auprès du comte de Savoie, Iblet, en sa qualité de lieutenant-général en deçà des monts, prit chaudement la défense de son évêque calomnié, et fit, dans un rapport adressé à Amédée VIII le 4 mai 1408, une splendide apologie du prélat.

Le testament d'Iblet est un monument de générosité envers les maisons

de bienfaisance, les couvents et les églises de la Vallée d'Aoste. Ce guerrier intrépide, ce chrétien tout d'un bloc, ce Valdôtain hors ligne mourut le 21 septembre 1410. Le Comte de Savoie Amédée VIII fit dire des messes de suffrage pour lui. Il fut enterré à Verrès (et après lui plusieurs De Challant), dans la crypte de la chapelle qu'il avait fait construire en 1407. On déposa sur le tombeau sa riche armure. Elle s'y voyait encore en 1850; mais vers cette époque, des voleurs l'emportèrent, avec les éperons d'or, le casque et l'épée, et mirent sens dessus dessous tous les ossements. Cette petite crypte a environ 20 mètres de superficie; on y descend par un escalier de 8 marches.

Iblet avait épousé deux femmes: Jacquemette, de Pierre seigneur de Châtillon; et Jeanne, des seigneurs de Nus. Elles lui donnèrent onze enfants, entre autres: Amédée, qui devait lui succéder, et François, qui entra dans les ordres. Amédée étant mort, comme nous l'avons dit, François fut dispensé par le pape, de l'empêchement des ordres sacrés, et continua la descendance.

126. — L'évêque de Verceil est emprisonné au château de Montjovet en 1377.

Nous venons de voir que Iblet de Challant emprisonna l'évêque de Verceil au château de Montjovet. Cet épisode mérite d'être conté.

Il y avait en 1377 pour évêque et seigneur de Verceil, diocèse qui comprenait alors aussi tout le Biellais, Jean Fieschi de Gênes. Les Biellais, ses sujets temporels, ne pouvant plus supporter son autorité par trop arbitraire, tramèrent le dessein de se débarrasser de lui. Profitant des premiers jours de mai que l'évêque était venu passer à son château de Bielle, trente conjurés assaillent nuitamment le château, en massacrent la petite garnison, se saisissent du prélat qu'ils surprennent dans son lit et le renferment dans la tour. Après quoi, les Biellais, n'étant pas tout à fait sans inquiétude sur les conséquences que pouvait bien avoir leur acte, jugèrent bon d'informer de la chose le pape et le comte de Savoie: à celui-ci ils manifestèrent même le désir de se soumettre à sa domination et de faire partie intégrante de ses Etats.

Le comte de Savoie s'empressa d'accepter l'acte de dédition des Biellais et envoya ensuite sur les lieux Iblet de Challant pour pacifier les esprits. Iblet essaya d'abord de faire œuvre de médiation entre l'évêque et ses sujets; puis, voyant qu'il n'aboutissait à rien, la tension des esprits d'un côté et de l'autre étant au comble, en vrai militaire, il prit une décision radicale. Pour soustraire l'évêque à la fureur de ses ennemis, il le transporta en lieu sûr dans ses terres de Challant, à son château de Montjovet, s'obligeant de le garder et de le maintenir jusqu'à ce que le pape eût décidé de lui; et pour garantie de ses engagements, il donna en otage ses propres fils. Le prélat fut entouré dans ce manoir alpestre de tous les égards dus à sa dignité. Il y avait même dans le château une chapelle dédiée à saint Barthélemy où l'évêque pouvait dire tous les jours la sainte Messe. Mais rien ne compense la perte de la liberté. Fieschi trouva moyen de s'évader au mois de mars 1378. Il fut repris et reconduit sous bonne escorte dans la forteresse.

Entre-temps, le pape avait envoyé un délégué pour instruire la chose sur place. Ce délégué se rendit d'abord à Bielle, puis vint dans la Vallée

d'Aoste. Après mûr examen et audition de tous les ayant-cause, il fut convenu que, pour le bien de la paix, Fieschi se désisterait du gouvernement des terres de Biella, d'Andorno et de Zumaglia. L'accord fut approuvé, par toutes les parties, à Verrès, le 25 avril 1378. Après quoi, Fieschi fut remis en liberté; mais, ne jugeant pas prudent de retourner à Bielle, il s'achemina vers Rome et y fixa sa demeure. Quant à Iblet de Challant, il reçut d'Avignon, du pape Clément VII, en date du 27 mai 1378, une lettre élogieuse pour ses procédés chevaleresques et irréprochables à l'égard de l'évêque et pour les soins assidus dont il l'avait entouré au château de Montjovet. De fait, Iblet avait dépensé huit mille florins à l'entretien de son vénéré hôte et de sa suite.

127. — Couvent de Saint-François à Aoste soit Couvent des Cordeliers (1352 - 1836).

Les innombrables promeneurs qui longent aujourd'hui à chaque instant du jour et de la soirée la place Charles-Albert, la place-chef de notre ville d'Aoste, ne se doutent pas que cette place a été occupée pendant plus de 450 ans par un couvent de Capucins, avec église, clocher, cloître et cimetière. Il n'y a même pas longtemps que tout cela a disparu, puisque cette disparition ne date que de 1836. Ce couvent a été très célèbre par le rôle prépondérant qu'il a joué dans la Vallée, car il fut pendant des siècles l'âme et le siège de toute la vie politique du pays. Il fut fondé en l'année 1352. On l'appelait le *Couvent de Saint-François* ou *Couvent des Cordeliers* à cause de la ceinture de corde que portaient ces conventuels, ceinture qui tranchait en blanc sur la couleur noire de leur habit. Le peuple appelle encore aujourd'hui Place Saint-François, *Place Saint-Francey*, l'actuelle Place Charles-Albert.

Ce couvent de Saint-François eut pour fondateur ni plus ni moins que le célèbre comte de Savoie Amédée VI, appelé plus communément le *Comte Vert*. Aussi fervent chrétien qu'habile administrateur de ses Etats et invincible guerrier sur les champs de bataille, le comte Vert voulut doter Aoste d'un couvent de Frères Mineurs. Il adressa pour cela, en 1352, une requête au pape Clément VI, le priant d'autoriser à Aoste la fondation d'un couvent de frères conventuels : il assumait sur lui toutes les dépenses. Le Souverain Pontife, acquiesçant à sa demande, lui permit de bâtir, dans un endroit convenable de la cité, un couvent avec église, clocher et cimetière et toutes les dépendances nécessaires pour contenir commodément au moins douze religieux. L'année suivante, le 14 juillet 1353, Amédée VI acquit le local adapté et l'on mit main immédiatement à la construction des édifices nécessaires

La Vallée d'Aoste fit le meilleur accueil aux enfants de saint François. Ils ne recoururent même pas longtemps aux quêtes des fidèles. Le Saint-Siège les autorisa à posséder des biens immeubles : nobles et fidèles leur firent un grand nombre de legs en argent et en bien-fonds.

Aimon de Challant (v. chap. 124) et son fils Boniface, maréchal de Savoie (v. chap. 145), contribuèrent largement à la construction de l'église dont le plafond en lambris était parsemé des écussons des De Challant : au milieu se balancera plus tard le chapeau du cardinal de Challant. Amédée de Challant, seigneur d'Aymaville, par son testament du 25 octobre 1423 (v. chap. 146), légua une somme importante pour faire le cloître. Ce cloître

était soutenu par d'élégantes colonnes en marbre provenant de l'époque romane et orné de fresques dans toute sa longueur. Les De Challant affectionnaient tellement ce monastère qu'ils le comblèrent de largesses pendant leur vie et voulurent y être enterrés, la plupart, après leur mort, pour participer aux prières de ces bons religieux : c'était leur tombeau de famille (v. page 95).

A la maison primitive on ajouta peu à peu, et à mesure que le besoin s'en faisait sentir, plusieurs bâtiments, en sorte qu'il en résulta un groupe irrégulier de petits domiciles ceints par un mur. Amédée IX de Savoie (v. chap. 154) donna au couvent en 1466 le verger au nord, verger sur lequel a été construit l'Ecole Normale actuelle. Les religieux y établirent une pépinière fameuse où ils cultivaient les meilleures espèces d'arbres fruitiers. C'est de là que sortirent tous les arbres de nos vergers qui nous donnent encore aujourd'hui des fruits si succulents et si parfumés.

Les Cordeliers acquirent même un petit séjour d'été en montagne dans la combe de Vertosan sur Avise. Ils possédèrent là une alpe qui a gardé leur nom : l'alpe des Fra *(Frati)*. Ils y disaient la Messe dans une vieille chapelle construite par le baron d'Avise. Ils passaient là haut quelques jours de villégiature, à tour de rôle, soit pour soigner leurs biens, soit pour rétablir leur santé.

L'église de Saint-François avait le titre de Collégiale. Le couvent était un sanctuaire de science : on y conférait les grades en théologie; bon nombre de religieux étaient docteurs et bacheliers. Nous y voyons les cours de théologie très suivis et très florissants surtout entre 1700 et 1750 : la collation des grades s'y faisait solennellement devant un public d'élite. Là, passa quelques années et prit les saints Ordres, Arduini, le saint évêque de Nole dans la Ligurie.

Les religieux de saint François ne furent jamais bien nombreux : rarement moins de douze et peu de fois plus de vingt. La plupart étaient valdôtains et jouissaient d'une grande popularité. De temps à autre, quand l'évêque manquait de sujets, ils acceptèrent même des cures. Parmi les valdôtains éminents en intelligence, en science et en sainteté, signalons le Père Savioz, le Père Monterin et le Père François Jeantet dont nous parlerons.

Mais ce qui distingue tout particulièrement le couvent des Cordeliers, c'est qu'il a été le centre de toute la vie politique et administrative de la patrie valdôtaine. Ecrire l'histoire de ce couvent, c'est écrire l'histoire de la Vallée d'Aoste pendant plus de quatre siècles. Toutes les séances administratives ou assemblées politiques, soit des représentants d'Aoste soit des délégués des communes valdôtaines, se tinrent dans ce Couvent, annoncées solennellement au son de la grand' cloche.

Déjà, en 1443, nous voyons les *Syndics* et *Conseillers* de la cité tenir régulièrement leurs assemblées chaque lundi dans le réfectoire du couvent : (auparavant ils s'assemblaient soit au réfectoire ou au cloître de la Cathédrale soit à l'Hôpital Nabuisson). Les assemblées solennelles des *Trois Etats*, qui avaient lieu généralement de six ans en six ans, se tenaient dans la grande salle du couvent; le tiers état, soit le peuple, beaucoup plus nombreux, stationnait dans le cloître. Dès 1658, le *Conseil des Commis* eut aussi une chambre pour ses séances dans le couvent : mais, s'y trouvant bientôt à l'étroit, il acheta des Religieux, le 11 avril 1725, au même endroit, un espace suffisant et y fit construire l'Hôtel Neuf des Etats, dont le dernier étage fut achevé sous la domination française : c'est le grandiose bâtiment actuel attaché à l'Hôtel de Ville sur l'angle nord-ouest de la place.

Vint la Révolution Française. Le 17 décembre 1800, au cœur de l'hiver, après 450 ans de louables services, on donna aux Religieux 24 heures de temps pour partir. Le couvent fut changé en caserne militaire. En 1802, Napoléon abolit partout les Congrégations religieuses. Le couvent de Saint-François fut cédé à la ville en compensation des fournitures qu'elle avait faites à l'armée. La ville loua les bâtiments à divers particuliers. La nef centrale de l'église, coupée par une voûte, fut transformée en halle : sur la voûte on fit trois salles pour les réunions du Conseil.

Les colonnes du cloître furent transportées à Bibian par le sous-préfet Jean-Laurent Martinet et servirent à la construction de la terrasse de cette villa. Beaucoup de sculptures furent emportées par les premiers venus. Le grand tableau du maître-autel et le rétable furent achetés en 1805 par l'église de Saint-Remi. Les stalles des Religieux sont actuellement à l'église de Saint-Etienne.

La façade de l'église de Saint-François visait le couchant. L'église était grande et belle, à trois nefs. Le chœur, fermé par un grillage de fer battu à fleurs dorées, avait pour pavé un carrelage en marbre blanc et gris. Sur les deux flancs du chœur se trouvaient deux mausolées des De Challant. Dans le clocher, il y avait neuf cloches dont le magnifique carillon égayait toute la ville. Ces cloches furent transformées en canons en 1800. Le clocher fut abattu : il tomba tout d'un bloc par une mine pratiquée à sa base, le 6 octobre 1836. Les derniers mois de la même année 1836, les restes des bâtiments du couvent furent rasés pour faire place au grandiose Hôtel de Ville moderne dont les frais de construction s'élevèrent à 345 mille francs.

128. — Le miraculé de La Salle (1383).

Un acte notarié du 15 mai 1383 nous signale un fait prodigieux arrivé à un homme de La Salle, grâce à la puissante protection de la Sainte Vierge.

Ce Sallerein s'appelait Hugues. Il était allé habiter la ville de Lucques (Toscane) et y tenait une auberge. Or, on ne sait pour quel motif, il fut condamné à être pendu. Mais, voilà qu'après l'exécution il ne mourut point et il demeura ainsi suspendu depuis une heure de l'après-midi jusqu'au soir sans que la mort arrivât. Il fit alors vœu à Notre-Dame du Puy, en France, que, s'il échappait à la potence, il ne manquerait pas de visiter son sanctuaire. Il finissait à peine intérieurement cette prière qu'un chevalier vint à passer. Hugues de La Salle l'appelle et le supplie d'aller trouver les magistrats de la ville pour qu'on vienne le détacher du gibet où il ne pouvait mourir, soutenu qu'il était par Notre-Dame qui lui conservait la vie. Le chevalier étonné, court trouver les juges qui, non moins surpris que lui, se hâtent d'arriver. A la vue de cet homme étranglé qui parlait et leur faisait le récit de sa merveilleuse conservation, ils se mirent aussitôt à l'œuvre et descendirent eux-mêmes de la potence cet infortuné que la Vierge-Mère soutenait si visiblement. L'année suivante, Hugues alla accomplir son vœu à Notre-Dame du Puy et fit donation au sanctuaire de la moitié de tous les biens qu'il possédait à Lucques.

129. — Le Chanoine médecin Boniface de Roisan, mort en 1385.

A cette époque, la médecine était souvent exercée par des prêtres et par des moines. Dans la Vallée d'Aoste, fut célèbre entre tous, le médecin chanoine de la Cathédrale, Boniface de Roisan ou Boniface de Macynod, du nom du village de Roisan où il était né.

Le comte Amédée VI se l'attacha à son service. Dès 1352, nous voyons ce chanoine commencer à toucher les émoluments de médecin de la cour. Les personnages les plus marquants de son époque furent ses clients. Sa résidence ordinaire était à Chambéry; mais il suivait la cour partout où elle se transportait. Nous le trouvons ainsi : à Belley, à Annecy, à Lyon, à Genève, en Piémont . . . . . Entre-temps, il occupait quand même des places en Vallée d'Aoste. Il fut recteur de l'hôpital de la Maladière (et, comme médecin, c'était bien sa place), de 1362 à 1385, et curé de Roisan, en 1369. En 1374, il se retira définitivement à Aoste. Il testa le 18 avril 1383, et mourut le 11 octobre 1385. Il fut enterré à la Cathédrale.

130. — Des maçons de Fontainemore rapportent à la Cité d'Aoste les Reliques de saint Grat qui avaient été volées (1380).

Aujourd'hui, dans notre siècle matérialiste, on vole préférablement de l'or et de l'argent ou des choses qui peuvent être transformées en espèces sonnantes. Mais au moyen âge, temps de foi, on volait plus fréquemment des reliques, des croix, des objets de dévotion, des statues à miracles. On était persuadé que les pays, en possession de ces précieux trésors, étaient à l'abri des maladies, des épidémies, des cataclysmes de la nature. Les excommunications mêmes, lancées contre les voleurs, n'arrêtaient pas ces pieux larcins.

Or, voici que vers l'an 1380, la châsse renfermant le corps de saint Grat fut volée et transportée en pays inconnu. La Vallée s'émut et on fit partout des recherches pieuses et fébriles, mais sans résultats. Un beau jour, des maçons de Fontainemore, travaillant à l'étranger, découvrirent en Savoie l'objet de tant de recherches désespérées : la châsse de saint Grat avec les saints ossements qu'elle contenait. Sans éveiller trop les soupçons, ils réussissent à s'en emparer, l'emportent à travers des chemins détournés et arrivent avec leur précieux fardeau au Col du Lac (2857 m.) sur les confins de la Vallée d'Aoste, entre Sainte-Foy et Valgrisenche. Ici, ils étaient en sûreté et à l'abri de tout coup de main. La Vallée d'Aoste, avertie par des courriers que les ossements de saint Grat allaient lui être rendus, est toute en liesse. Les maçons, à leur descente du Col, font d'abord une halte près du Lac (2473 m.), appelé depuis et jusqu'à nos jours en souvenir de ce passage *Lac de saint Grat :* (on y construisit plus tard un oratoire en l'honneur de saint Grat et on y va encore aujourd'hui toutes les années en procession le 5 du mois d'août). Les maçons font une autre halte à la chapelle de Fornet, puis au chef-lieu de Valgrisenche qui fut, quelques années plus tard, constitué en paroisse et qui prit pour patron saint Grat en souvenir du passage de ses reliques. A mesure que les ossements du Saint, descendant de Valgrisenche, avançaient dans la Vallée centrale, les cloches sonnaient,

les malades confiants dans la protection du Saint guérissaient. La cité d'Aoste fit aux saintes reliques la réception la plus triomphale.

Quant aux maçons de Fontainemore, ils furent fêtés et complimentés comme on peut bien le croire. En souvenir de cet heureux événement, ils sollicitèrent et obtinrent l'honneur de pouvoir toutes les années, équipés en soldats et dans le costume caractéristique de l'époque, escorter la châsse de saint Grat, à la procession solennelle qui se fait à Aoste le jour de la fête du Saint. Touchante manifestation qui, après avoir traversé six siècles, est arrivée jusqu'à nos jours. Vivent les maçons de Fontainemore!

131. — La princesse Bonne de Bourbon est obligée de restituer une relique de saint Grat (1390).

Un évènement non moins extraordinaire en l'honneur de saint Grat suivit celui du recouvrement de sa châsse. La comtesse de Savoie, Bonne de Bourbon, mère d'Amédée VII alors régnant, professait une grande dévotion envers notre glorieux saint. Etant de passage à Aoste, elle supplia avec instance qu'on lui permît de contempler le corps de saint Grat et d'en emporter une relique. L'évêque et les chanoines obtempérèrent à ses pieux désirs, et, non sans qu'il leur en coûtât, lui firent cadeau d'une dent du saint. Tout heureuse de cette précieuse acquisition, la religieuse comtesse dirige sa marche, avec sa suite, vers le Grand-Saint-Bernard. Mais tandis qu'elle gravit la montagne, voilà que les nuages s'amoncellent et que l'orage éclate. Subitement, il tombe une pluie si abondante, que le Buthier, soudainement enflé et débordé, vient ébranler les remparts près du Bourg, et menacer la ville d'une ruine complète. Les habitants de la cité voient, dans cette perturbation des éléments, une punition que le ciel leur inflige pour avoir aliéné même une simple parcelle de leur précieux trésor. Immédiatement, les uns accourent aux pieds des autels, les autres se mettent à la poursuite de Bonne de Bourbon. Ceux-ci, l'ayant rejointe, la prient de leur restituer la relique du saint, qui est pour eux le gage le plus sûr de salut. Touchée de tant de foi, la bonne princesse ne sait résister à leurs pieuses supplications : elle se dessaisit de son trésor sacré, émue elle-même des faits extraordinaires qui se succèdent. La précieuse relique est rapportée en triomphe à Aoste. Immédiatement l'orage cesse, et le calme se rétablit.

Ces faits sont consignés tout au long, dans les leçons des matines de l'ancien office de saint Grat selon le rite valdôtain.

132. — Monseigneur Jacques Ferrandin (1376 - 1399).

C'est une des plus douces et des plus candides figures épiscopales valdôtaines. Il n'avait pas les allures d'un diplomate, ni les airs grandioses d'un évêque nommé par la cour. Mais, simple, pieux, obscur, il dirigea son troupeau dans l'humilité, la bonté et la sainteté.

Jusqu'à lui inclusivement, les évêques d'Aoste étaient généralement choisis parmi les prêtres valdôtains. Mais depuis sa mort, pendant cinq siècles, jusqu'à Mgr Jans, on ne nomma plus que des étrangers. La cour, qui avait droit de présentation, choisissait toujours des sujets qui lui étaient affiliés, et qui, tout en tenant le gouvernement spirituel du diocèse d'Aoste, donnaient les plus amples garanties qu'ils l'appuieraient elle-même dans le gouvernement temporel. L'alliance du trône et de l'autel rendit à l'un et à l'autre des services incalculables.

Dans ce siècle (1300-1400), la sainteté fut la caractéristique des évêques d'Aoste. Le Bienheureux Emériс de Quart (1301-1313) commence le siècle. Puis viennent, dans la 2e moitié du siècle, Emériс II de Quart (1361-1375), Boniface de Challant, et Jacques Ferrandin qui clôt le siècle. De ces trois derniers, on n'a pas fait le procès de canonisation ; mais leurs contemporains et beaucoup d'écrivains les appellent tous les trois Bienheureux. La fête d'Emériс II de Quart fut même fixée au 6 juillet, et celle de Boniface de Challant au 2 décembre.

Mgr Jacques Ferrandin naquit à Saint-Marcel, au village de Surpian, *super planum*, près duquel s'élevait autrefois l'église paroissiale. Les Marcellins furent si fiers d'avoir donné le jour à un évêque, que, selon une tradition qui dure encore de nos jours, un banquet fut dressé dans une cour du village de Surpian, à l'occasion de son sacre. Lorsque le pape Grégoire XI le nomma évêque d'Aoste, le 12 novembre 1376, Ferrandin était prieur de Saint-Jacquême, c'est-à-dire prévôt du Grand-Saint-Bernard. Entré à la fleur de l'âge dans ce monastère, il y avait d'abord rempli les fonctions de quêteur, puis en était devenu prieur.

L'épiscopat de 22 ans de Mgr Ferrandin se passa dans la pratique de toutes les vertus épiscopales. Le digne prélat fit beaucoup pour relever dans son diocèse le culte de saint Grat. Il fonda, en son honneur, un bénéfice à la cathédrale ; et il s'industria de toutes manières à rendre son culte le plus populaire possible. C'est de son temps, que les maçons de Fontainemore ramenèrent dans la cité la châsse de Saint Grat, et que la princesse Bonne de Bourbon dut rapporter une relique du même saint. Mgr Ferrandin institua la fête de la Translation de saint Grat, qu'on célèbre encore aujourd'hui le 27 avril. Il dédia aussi à saint Grat la nouvelle paroisse de Valgrisenche, fondée de son temps, comme nous le dirons ci-après (v. chap. 134).

Mgr Ferrandin mourut le 7 juillet 1399, dans l'obscurité et la sainteté comme il avait vécu. Il fut enseveli à la Cathédrale, dans la chapelle de Saint-Antoine et de Saint-Grat.

133. — Le Tuquinage (1386 - 1389).

Le Tuquinage, *tuchinaggio*, (en France, la Jacquerie) vint, en 1386, attrister l'épiscopat du bon évêque Mgr Ferrandin.

On appelle de ce nom l'insurrection des gens du peuple contre la noblesse. Cette insurrection était dirigée par le fameux Facino Cane et favorisée par le marquis de Montferrat, contre notre Duc Amédée VII. Elle infesta le Valais, la Tarentaise, le Vercellais, et surtout le Canavais, d'où elle s'infiltra dans le Duché d'Aoste, dévastant les campagnes, pillant les châteaux, secouant le joug féodal, commettant toutes sortes d'excès.

Les Tuquins entrèrent dans le territoire de Valsavarenche par Ceresole. Ils menacèrent aussi Cogne. Mgr Ferrandin adopta immédiatement des mesures sévères, pour la sauvegarde de son comté. Il ordonna à son châtelain Pierre de Gorra : d'assembler tout le peuple au pied de la Tour de Cogne, puis, d'intimer à toute personne, de quelque qualité et condition qu'elle fût, la défense de donner, de vendre, ou de porter des vivres et n'importe quelle marchandise à Cuorgnè, ainsi que dans les vallées de Pont, de l'Orco, de Locana, de Soana, de Castelnuovo, d'Orio, et de Ronco. Quiconque contreviendrait à cette défense encourrait l'indignation de l'évêque, serait considéré comme rebelle, et puni dans sa personne et dans ses biens. Toute

transaction commerciale avec les habitants de ces lieux fut interdite : les denrées et les marchandises étaient confisquées. Cet édit fut publié à Cogne le 24 septembre 1387.

De son côté, Amédée VII porta les mêmes défenses pour tout le Duché. Plusieurs habitants de Valsavarenche et de Champorcher accusés d'avoir vendu des denrées aux Tuquins, payèrent de fortes amendes. Grâce à ces précautions énergiques, le tuquinage ne s'implanta pas chez nous. Un certain nombre de Tuquins dont on avait pu s'emparer furent incarcérés au Fort de Bard, où l'on fit même pour cette circonstance de nouvelles constructions.

134. — Fondation de la paroisse de Valgrisenche en 1392.

Jusqu'à cette année, la localité de Valgrisenche dépendait de la paroisse d'Avise, pour les villages situés sur la rive gauche du torrent; et de celle d'Arvier, pour les villages situés sur la rive droite. Toutefois, il existait déjà à Fornet, depuis plus de deux siècles, une chapelle où un prêtre se transportait, les jours de fêtes solennelles, pour y célébrer les offices divins et y administrer les sacrements. On sait que la tierce de Fornet appartenait au Saint-Bernard, depuis avant 1145. Peut-être ce village fut-il desservi par quelque prêtre de cette congrégation (v. chap. 85).

Mais, vu la distance des lieux et la difficulté des routes, surtout en hiver, la création d'une paroisse, avec un prêtre fixe, s'imposait. Pour ce motif, les habitants de Valgrisenche, se faisant appuyer par les nobles seigneurs d'Avise, Antoine dit l'Ancien et Antoine son neveu, demandèrent au pape l'autorisation d'ériger sur leur territoire une église paroissiale. Clément VII acquiesça à leur demande, en date du 9 septembre 1392. Le 28 décembre de la même année, l'évêque d'Aoste mit à exécution le mandat apostolique. « Nous autorisons, dit-il, les nobles et les habitants de Valgrisenche présents et futurs, à construire une église paroissiale, avec des fonts baptismaux et un cimetière; et nous divisons et séparons la susdite Vallée des églises et des paroisses d'Arvier et d'Avise. A la dite nouvelle église ainsi séparée et divisée, devenue paroisse distincte, nous assignons les dîmes, les fruits, les rentes, les émoluments que les curés d'Arvier et d'Avise avaient coutume de percevoir dans cette vallée depuis le lieu appelé le Revers jusqu'à la sommité des monts, et nous accordons à perpétuité ces revenus au curé de l'église qui est en voie de construction ».

L'église de Valgrisenche a été rebâtie, mais le clocher est encore le clocher primitif de 1392 (v. chap. 60).

135. — La commende (1370-1563).

Les mœurs de l'époque étaient encore passablement rudes. Lorsque la populace n'était pas contente d'un curé, elle s'ameutait et s'emparait parfois brutalement et sans façon des biens des bénéfices-cures, faisant main basse sur les récoltes et le mobilier. L'Eglise, pour sauver son patrimoine de ces déprédations, avisa aux remèdes. Pour cela, elle investit des bénéfices, des gens haut placés : des chanoines, des archidiacres, des évêques, quelquefois même de nobles et puissants laïques. Contre pareilles gens, la population n'osait pas s'insurger, ou si elle le faisait, elle devait bientôt le payer chèrement. Ces personnages ainsi investis de ces bénéfices, s'appelaient *commendataires*, c'est-à-dire chargés du bénéfice. Le même personnage avait souvent

plusieurs commendes; et même, le nombre des commendes dont il était investi, était en rapport avec le degré plus ou moins grand de puissance et d'autorité qu'il possédait, ou de crainte qu'il inspirait. D'un autre côté, ces commendataires, employés ailleurs et ne pouvant desservir personnellement les bénéfices qu'ils avaient en commende, chargeaient de ce soin des prêtres qui allaient résider sur l'endroit, qui exploitaient les biens ruraux, et qui accomplissaient toutes les fonctions paroissiales.

Ce système d'administration rendit de grands services à l'Eglise et dura dans la Vallée d'Aoste presque deux siècles. Mais les mœurs étant devenues plus policées et les inconvénients pour lesquels elle avait été créée ayant pris fin, la commende n'eut plus sa raison d'être et fut abolie par le saint Concile de Trente (1546-1563). Depuis lors, le prêtre résidant fut le curé réel et effectif, et non plus seulement le locataire ou *admodiateur* du commendataire. Etant effectif, il se dévoua davantage au service des âmes dont il portait la responsabilité; il eut même plus de goût pour soigner les intérêts matériels du bénéfice, sachant que cette fois il travaillait pour lui-même et non pour le compte d'un autre. C'est depuis lors surtout, que date la construction des cures, qui n'existaient presque pas auparavant; car le prêtre admodiateur, révocable au bon plaisir du commendataire, ne se souciait pas de se bâtir une demeure, mais se contentait de louer des chambres pour sa résidence, de-ci de-là, aux alentours de l'église.

136. — Inondations effrayantes. Eglises détruites (900 - 1600).

Profondément encaissée dans de hautes montagnes et sillonnée de torrents impétueux, parfois à sec, mais qui se gonflent subitement dans des pluies soudaines, entraînant alors tout sur leur passage et couvrant la plaine de débris, la Vallée d'Aoste a souvent été la victime de ces fureurs subites du ciel. Parfois de vastes campagnes seulement ont été anéanties et changées en glairs; mais quelquefois, outre les campagnes, des chefs-lieux avec l'église, des bourgades entières, ont disparu sous les vagues de ces alluvions gigantesques. L'expérience a appris, dans la suite des temps, à bâtir églises et bourgs dans des endroits plus sûrs, plus adaptés, plus à l'abri des alluvions. La Basse Vallée, dont la plaine est plus large que celle de la Haute Vallée, a été spécialement le théâtre de ces sinistres. Les époques où sont survenus ces grands cataclysmes sont bien difficiles à préciser, car les documents nous manquent. On peut cependant en fixer quelques-unes.

Donnas. Vert. On rapporte à l'année 1176 le cataclysme qui ensevelit l'église et le bourg de Donnas. Un énorme pan de montagne se désagrégea, et les débris couvrirent de leurs ruines bourg et église, situés à quelques cents mètres au couchant du village de Tréby. Les survivants allèrent alors chercher un abri plus au couchant, sous la roche vive, où il ne pouvait plus se produire d'éboulement, et ils y construisirent le bourg actuel. Quant à Vert, une alluvion épouvantable arrivée après l'an 1176 emporta aussi l'église primitive, et la paroisse fut alors momentanément unie à Donnas. Vers l'an 1570, une énorme crue de la Doire ravagea encore toute la plaine de Vert, en sorte que l'on dut défalquer proportionnellement le nombre des focages. — **Arnad.** L'église primitive d'Arnad, dédiée à saint Germain, se trouvait au sud-est de l'emplacement de l'église actuelle. Elle a été emportée avec le bourg adjacent, vers l'an 1010, par l'alluvion gigantesque qui créa les glairs

d'Arnad. Une seconde inondation, du torrent de Machaby, en 1408, renversa de nouveau le clocher et le mur septentrional de l'église actuelle (v. chap. 61). — **Issogne**. Vers l'an 1200, le torrent de Vesey ravagea toute la plaine et emporta église et clocher. Une cloche fut retrouvée dans les glières laissées par le torrent (v. chap. 60). En 1725, nouvelle inondation, détruisant à nouveau église paroissiale et clocher. L'église fut rebâtie en 1736. — **Champdepraz**. Les immenses glairs traversés par la voie ferrée datent d'une époque inconnue, probablement entre 1100 et 1200. Ils n'ont peut-être pas tous les torts, les étymologistes qui font venir le mot Champdepraz de *campi deprædati*. — **Montjovet**. En octobre 1586, une inondation de la Doire emporta l'église de Saint-Eusèbe et Saint-Léger avec son cimetière, situés à l'extrémité ouest du vieux bourg. Cette église avait été bâtie en 1415. Il n'en resta aucune trace. Les habitants s'unirent, depuis lors, à l'église de Notre-Dame. — **Châtillon**. Entre 1213 et 1242, destruction du vieux Bourg des Rives (v. chap. 94). — **Chambave**. Ici, cataclysme plus grand encore. La vieille église de Chambave était située à l'endroit où sont maintenant les glairs de Diémoz, à vingt minutes au couchant du bourg actuel, à l'endroit appelé *Champagne* ou *Clapey d'Oley* ou la *Vieille église*. L'alluvion gigantesque qui a transformé en glair cette localité, ensevelissant l'église et le bourg adjacent, a eu lieu quelque temps avant l'an 1100. — **Saint-Marcel. Brissogne**. La vieille église de Saint-Marcel était située au village de Prarayé; et la vieille église de Brissogne était située dans la plaine, au village de Neyran. Toutes les deux furent emportées par une alluvion extraordinaire, entre 1000 et 1200; et les deux paroisses furent unies temporairement à la paroisse de Fénis. Elles lui étaient encore unies en 1219. — **Quart**. Deux grandes inondations. La première, qui survint en 1290 et créa les glairs actuels, emporta la primitive église et le couvent des Bénédictins. La seconde, de l'an 1449, emporta l'église de Saint-Sixte (église à trois nefs et six piliers, dont trois de chaque côté), dont on voit encore les restes des fondements. — **Aoste**. Mais les plus terribles inondations furent peut-être celles que réserva à la ville d'Aoste, le Buthier, son implacable ennemi. Toutefois, à la différence des autres pays, la ville ne se transporta pas ailleurs, mais elle résista sur place. La première grande inondation dont nous ayons connaissance arriva aux alentours de l'an 1000 : le Buthier, qui coulait jusqu'alors sous le Pont de Pierre ou Pont Romain, obstrua ce pont et se creusa, près de l'Arc de Triomphe, un nouveau lit, le lit actuel. Mais, soit avant l'an 1000, soit après l'an 1000, à des époques inconnues, la Ville d'Aoste fut souvent alluvionnée. Par suite des matières déposées, tout le sol de la Ville s'est trouvé exhaussé, de 1, 2, 3, 4, 5 mètres, selon les endroits. D'autres inondations eurent encore lieu, notamment, en 1449, et en 1640, année où les eaux, enveloppant toute la ville, forcèrent les habitants à se réfugier en colline. Aujourd'hui même, la Ville n'est pas à l'abri de ces alluvions; mais les digues solides qu'on a faites, et les bataillons de soldats qu'on a toujours sous la main pour ouvrir des voies aux eaux, rendent les crues du Buthier moins désastreuses. — **Gressan**. Dans les archives de la cure de Gressan, on lit ceci : « La plus ancienne inondation connue est du onzième siècle. Le lac situé au sommet des monts de Gressan creva, et ses eaux, dans leur descente furieuse, détruisirent plusieurs villages de la plaine de Gressan, refoulèrent la Doire vers sa rive gauche et formèrent de leurs débris le tertre de Mont Fleuri. Après quoi, destruction aussi de plusieurs villages de Saint Martin de Corléans situés sur la rive gauche de la Doire y compris

un grand bourg ». Et plus loin : « 1284 septembre : débordement du Lac du Rutor et de tous les torrents jusqu'à Aoste, par des pluies continuelles et abondantes. Église primitive de Gressan emportée. L'on dit trente-trois églises ».

137. — Ubication des anciennes églises.

Ces inondations, ces cataclysmes qui ont renversé tant d'anciennes églises, nous amènent à parler de leur ubication. De quelques-unes, on reconnaît encore l'emplacement par des vestiges, sur place; de quelques autres, on ne sait le site que par la tradition.

Celle de *Courmayeur* était située à Purtud (v. chap. 7) : on raconte encore que les habitants de Chamonix venaient à la messe à Courmayeur en traversant le Col du Géant; celle d'*Arvier*, sur l'emplacement de la chapelle actuelle de Liverogne : à Valgrisenche, la tradition rapporte que les Valgriseins montaient au Col du Mont et y écoutaient la messe qui se célébrait à Villaroger, dans le fond de la vallée savoyarde; un drapeau était hissé sur le clocher au moment où la messe commençait, et était abaissé lorsque le Saint Sacrifice était terminé; le plateau du Col du Mont d'où l'on aperçoit si bien le clocher de Villaroger, porte encore le nom de *plateau de l'église;* celle de *Rhême-Saint-Georges* ou de *Voex*, au hameau de Voex; celle de *Villeneuve*, sur le monticule où on la voit encore aujourd'hui; celle de *Cogne*, au village du Cret : de là, elle fut transportée au lieu dit Crétachet, au-dessous du rocher de l'Echelé, dans l'endroit nommé encore actuellement Crot de Chiéséré; du Crétachet, elle fut descendue au lieu dit le Lézardey, sur la rive droite de la Grande Eyvie, vis-à-vis de la place qu'elle occupe aujourd'hui; celle de *Jovensan*, sur l'emplacement actuel de la chapelle de Saint-Georges rebâtie en 1661 : on a eu soin de renouveler les croix de la consécration, sur les murs recrépis de l'édifice; celle de *Gressan*, au levant de l'église actuelle; celle de *Charvensod*, à la localité de la chapelle de Sainte-Colombe; celle d'*Aoste-Saint-Jean*, à l'ancienne église de Saint-Jean-Baptiste (v. chap. 32); celle d'*Aoste-Saint-Laurent*, à l'ancienne église de Saint-Laurent encore existante en face de la Collégiale; celle d'*Allein*, au village de la Veulla (transportée sur l'emplacement actuel, au *plan de Clavel*, en 1841); celle de *Doue*, au hameau de la Cerise; celle de *Valpelline*, à l'ancien village disparu des Pra, aux Goilles, sur le chemin de Pravillair; celle de *Roisan*, au midi de l'église actuelle, sur le monticule appelé *Tsanté de la Cor;* celle de *Pollein*, à l'ouest de l'église actuelle, près du torrent de Comboé; celles de *Quart :* la primitive, des Bénédictins, dans les glairs actuels; et l'autre, de Saint-Sixte, à l'orient de la prébende; celle de *Brissogne*, au village de Neyran; celles de *Saint-Marcel :* la primitive, aux sites de Prarayer; et l'autre, à Condémines, près de Surpian; celle de *Chambave*, au clapey d'Oley; celles de *Veraye :* la primitive, au midi du village de Rapi, dans un emplacement désert que l'on appelle encore le *plan de la vieille église*, à côté du trou appelé la *borna de la feye;* la seconde, tout à fait au pied de la colline, au levant du plateau où se trouve l'église actuelle; celle d'*Emarèse*, au village de Sommarèse; celle de *Montjovet*, à l'extrémité du vieux bourg, sur la Doire; celle d'*Ayas*, à Magnéa; celle de *Brusson*, sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Valentin, en face de laquelle, sur la rive droite de l'Evançon, se trouvait un grand village enseveli aujourd'hui sous un éboulement de rochers : on y venait à la messe,

d'Ayas, de Challant, et même de Gressoney; la chapelle actuelle, rebâtie sur d'autres plus anciennes et datant de 1600 environ, est remarquable par son grand porche sous lequel passe la route nationale, ses vitraux ronds et les colonnes en pierre ollaire du maître-autel; celle de *Challant*, sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Maxime; celle d'*Issogne*, plus loin de la Doire; celle d'*Arnad*, au sud-est de l'église actuelle (on en a retrouvé le dallage du chœur); celle de *Donnas*, au couchant du hameau de Tréby; celle de *Vert*, à l'endroit appelé *la vieille église;* celle de *Pont-Saint-Martin*, au pied de la colline; celle de *Gressoney-Saint-Jean*, au couchant de l'église actuelle, au milieu des prairies. Dans les processions que l'on fait encore les jours de saint Marc et des Rogations, on s'arrête et on chante le *Libera me*, sur l'emplacement de toutes ces vieilles églises.

138. — Les vieux rus de la Vallée d'Aoste (1200 - 1400).

Le réseau d'irrigation de la Vallée d'Aoste était autrefois complet. C'était même le plus perfectionné de toute la chaîne des Alpes. Les collines, les forêts, les alpages, les précipices étaient traversés de grands ruisseaux ou rus, qui allaient puiser l'eau dans les hauts torrents et l'amenaient dans les pays habités, transformant les localités, au-dessous de leur cours, en zones immenses de verdure. Ce sont nos vénérables ancêtres, qui ont creusé partout ces artères fécondantes. Ils étaient, du reste, forcés d'agir ainsi. La population valdôtaine croissait de siècle en siècle, jusqu'à atteindre 110000 habitants, et il fallait bien trouver dans le terrain de quoi nourrir cette famille toujours grandissante. L'émigration n'existait pas; de denrées du dehors, il n'en venait pas : force était de faire naître sur place la nourriture nécessaire, et pour cela, besoin absolu d'étendre le plus possible la zone productrice, ce qui ne pouvait se faire qu'au moyen de l'eau. Et nos ancêtres réussirent magnifiquement dans leur œuvre. Et non seulement ils produisirent de quoi se nourrir abondamment; mais ils purent, bien souvent, exporter et fournir de denrées alimentaires les voisins du Valais, par les cols de Saint-Théodule et du Grand-Saint-Bernard.

L'irrigation valdôtaine était en pleine efficacité, et dans tout son épanouissement, lorsqu'arriva la peste de 1630. Alors, faute de bras d'hommes pour les réparer, une grande partie des rus, qui avaient coûté tant de travaux et de peines, furent abandonnés. Ils portent aujourd'hui les noms tristes de *rus morts, rus de pan perdu*. On en trouve encore beaucoup de vestiges : lambeaux de murs, piliers, arcs jetés sur des précipices, arbustes alignés, sentiers gazonnés presque horizontaux courant dans des forêts . . . . .

Une vaste monographie sur le réseau d'irrigation valdôtain nous révélerait des choses merveilleuses. Elle nous ferait toucher du doigt, entre autres : d'un côté, l'union admirable de tous les habitants non seulement d'une paroisse mais de plusieurs paroisses, travaillant ensemble à corvées, côte à côte, pendant de longues années, jusqu'à complet creusement du ruisseau; et de l'autre, la sagacité des Seigneurs d'autrefois (seigneurs dont on a le courage de dire tant de mal), qui ont doté leurs terres d'alors, nos terres aujourd'hui, d'une source inépuisable et incalculable de richesse. Ces ruisseaux qui coulent encore maintenant à pleins bords ont dit, disent et diront, aux générations passées, présentes et futures, que ces seigneurs ont bien mérité de l'agriculture. Signalons, à titre de spécimens, quelques-uns seulement des principaux ruisseaux qui existent encore.

Le Ru de Saint-Vincent, appelé **Ru Cortaud,** prend naissance au sommet d'Ayas, au torrent des Cimes Blanches (2100 m. env.), traverse toute la colline et la forêt d'Ayas, puis vient au Col de Joux, d'où il descend sur Saint-Vincent. Le droit de lever ce ruisseau « des sources de l'Aventina et de Nana » a été accordé aux habitants de Saint-Vincent, par Iblet de Challant (acte du 14 juillet 1393). Le ru ne fut cependant tracé qu'en 1433, sur l'autorisation de François de Challant, fils d'Iblet. Un autre ruisseau qui arrose Saint-Vincent, est le **Ru de Saint-Vincent,** qui puise au torrent du Marmore. Il est dû à une concession du 17 février 1325, de Pierre, seigneur de Châtillon (fils de Godefroy de Boson IV) en faveur de Pierre de Challant fils d'Ebal le Grand. — Les paroisses arides de Veraye et de Saint-Denis sont arrosées par trois beaux ruisseaux. Le plus haut est le **Ru de Chavacour,** qui prend naissance au torrent de Chavacour (2100 m. env.) sur Torgnon, traverse Torgnon, et vient déboucher sur le sommet des collines de Veraye. Il a été construit vers l'an 1350, sur l'inféodation du châtelain de Cly. Il est déjà fait mention de ce ruisseau dans un document de l'an 1363, où nous voyons Pierre de Cly donner au Prieuré de Chambave *unum tornatum aquæ de loco de Chavacour*. Le second ruisseau est celui de **Marcillier,** qui puise au Marmore à la hauteur d'Antey, traverse Saint-Denis, et vient mourir au village de Marcillier. Il date de l'an 1423, et est dû à l'initiative du noble notaire Saluard de Landry, bourgeois d'Aoste, qui avait une villa à Marcillier. C'est le même gentilhomme qui fit bâtir, en 1441, la chapelle du village. Dans un tableau de cette chapelle, on voit le fondateur, peint sous le costume de l'époque, ayant une grande écritoire pendue à la ceinture comme emblème de son office de notaire. Enfin, un troisième ruisseau, appelé **Ru de Joux,** construit vers 1250, prend à Saint-Barthélemy, à l'altitude de Champ-Plaisant, et arrose les sommets de Nus et de Veraye. — Mais, le plus serré et le plus beau système d'irrigation se trouve dans la commune de Saint-Christophe, dont la colline est traversée par quatre ruisseaux disposés les uns au-dessus des autres et puisant tous dans le Buthier. Le ruisseau le plus bas est le **Ru Baudin,** qui va jusqu'à Villefranche, construit en 1287, par le sire Jacques de Quart, frère du Bienheureux Emeric et du prévôt Henri de Quart. Au-dessus est le **Ru Champapon,** plus ancien encore, long de 9120 mètres, qui traverse Roisan, Porrossan, Saint-Christophe et Quart. Le troisième est le **Ru Prévôt,** qui va jusqu'au château de Quart. Il est ainsi appelé, parce que c'est le prévôt Henri de Quart, frère de Jacques ci-dessus nommé, qui le fit creuser vers l'an 1300. Deux frères qui construisent un ruisseau chacun, n'est-ce pas que c'est beau ! Ce ruisseau est surtout remarquable par la merveilleuse œuvre d'art appelée l'*Aqueduc de Porrossan*, qui, depuis plus de six siècles, résiste énergiquement, encore aujourd'hui, aux infiltrations des eaux : cet aqueduc est un des plus beaux monuments que nous a conservés le moyen âge. Ce grand agriculteur que fut le prévôt Henri de Quart mourut le 29 avril 1318, disposant de toutes ses richesses en faveur des églises et des pauvres. Il avait fourni une longue carrière, car il était déjà chanoine d'Aoste en 1284 et prévôt en 1288. Enfin, le quatrième ruisseau est le **Ru Pontpillar** ou **Piàru** (*pi aat ru*, le plus haut ru), qui prend naissance en amont du chef-lieu de Valpelline. Il a été creusé au commencement du 15e siècle, sur l'initiative du chanoine Jean de Macynod, curé de Roisan et originaire de ce lieu (neveu du chanoine-médecin Boniface de Roisan, v. chap. 129), et des curés du Bourg Saint-Ours, de Saint-Christophe et de Quart; lesquels, moyennant finances, obtinrent du duc de Savoie, le 8 dé-

cembre 1409, l'autorisation de construire au-dessus du Ru Prévôt un autre canal tendant de Valpelline à Quart. — La paroisse de Doue est arrosée par un grand ruisseau : le **Ru de By**. Ce ruisseau puise l'eau des glaciers de By, à l'altitude d'environ 2200 mètres, traverse toutes les montagnes d'Ollomont et de Doue, et vient mourir au dessus d'Allein, après un parcours de 3 à 4 heures. Il a été construit, en vertu d'un acte d'Humbert de Liconis (25 nov. 1400), par Hugonin Taride, de Doue, lieutenant de la dame Pantasilée de Saluces, sœur du marquis Frédéric et veuve du sire Henri de Quart qui avait droit seigneurial sur le mandement d'Oyace. Au-dessous de ce ruisseau, existait un autre ruisseau, appelé le **Ru des Monts,** qui puisait l'eau au village de Vau sur Ollomont, et, par les monts de Freyssonére, l'amenait au Châtelair de Doue, d'où il la répandait dans la commune. Ce ruisseau semble avoir été abandonné après la peste de 1630. — Deux beaux ruisseaux traversent aussi toute la colline de Gignod : 1° Le **Ru Neuf,** qui prend au Buthier d'Etroubles, traverse les terres d'Etroubles, de Gignod, d'Excenex et d'Arpuille, et se terminait en 1630 à Clos Neuf : ce ruisseau a été construit par suite de la concession, du 5 août 1327, du comte Edouard aux nobles Perronet et Henri de la Maison de Gignod ; 2° le **Ru Bourgeois** (au-dessous du Ru Neuf), levé sous le village de La Cluse de Gignod, qui traverse toute la colline et vient finir aux vignobles d'Aoste, au-dessus de Champailler : ce Ru Bourgeois a été construit en suite de l'autorisation du bailli Jean de Montbel d'Aoste, ratifiée par le comte de Savoie en date du 22 mars 1401. — Enfin, il existe un autre ancien ruisseau : celui qui prend naissance au torrent de Cogne et arrose Aymaville, Jovensan, Gressan et Charvensod. Il existait déjà en 1252 ; car un acte de cette année-là nous dit que le chevalier Aimon, seigneur d'Aymaville, Grossa sa femme, et ses fils, en garantissent l'usage à l'évêque d'Aoste, le dimanche et le lundi de chaque semaine.

Ce sont là quelques-uns des principaux ruisseaux : nous en sautons bien d'autres. Pour un touriste, pour un naturaliste, il n'y a pas de plus belle promenade que de longer ces anciens rus : on y jouit tour à tour des plus beaux points de vue sur la vallée centrale ; on marche sur des précipices ; on passe quelquefois dans des tunnels, sous des barmes, sur des planches branlantes qui vous donnent les sensations du vertige ; on y étudie un flore toujours en pompe ; on y passe d'une constitution de roche à une autre, d'une formation de terrain à une autre ; et tout cela, dans la fraîcheur continuelle de l'eau qui coule à côté.

Dans les temps modernes, en fait de grands rus, on n'a construit que le **Ruisseau de Saint-Pierre-Villeneuve,** qui prend au torrent de Valsavarenche, traverse la Doire en aval de Villeneuve, sur un syphon reposant sur un pont en fer, et arrose les propriétés de Villeneuve et de Saint-Pierre. Les démarches pour ce ruisseau ont commencé en 1893 ; les gros travaux ont été terminés en 1923 ; le canal a été béni et inauguré solennellement le 26 avril 1925.

139. — Les plus beaux châteaux de la Vallée d'Aoste (1200 - 1500).

L'époque où les paysans ont construit les plus beaux rus correspond à l'époque où les seigneurs ont bâti les plus beaux châteaux. Cette période fut l'âge de la Renaissance Valdôtaine. L'étranger qui traverse pour la première fois la Vallée d'Aoste est étonné de ce nombre excessif de demeures seigneuriales élevées partout, en plaine, en colline, sur des mamelons, sur

des rochers à pic; mais il doit penser, d'un côté, que notre vallée était toute régie, au moyen âge, par des seigneuries, et d'un autre côté, qu'étant vallée de frontière et de passage, elle devait se tenir en état de défense contre d'éventuelles invasions : d'où ce nombre considérable de châteaux, vrais îlots de force et de grâce, piqués dans tous les points importants et stratégiques de la Vallée centrale. Signalons-en quelques-uns seulement, des principaux, qui sont encore en bon état, et servent même d'habitation et de villégiature.

Nous avons d'abord le château aujourd'hui **Fort de Bard,** construit aux environs de l'an 1000, par les premiers seigneurs de Bard, originaires probablement de la Lorraine : c'est la forteresse la plus redoutable de la Vallée d'Aoste. Viennent ensuite : Le **château d'Arnad,** construit vers 1500 par la Maison de Valleise. Il a été remoderné et habité plus d'un demi-siècle par la famille Giacobini, qui l'a revendu en 1925. Le **château de Verrès,** bâti de 1372 à 1390, par Iblet de Challant, sur une roche. C'est le type parfait de la maison forte du moyen âge, et, à ce point de vue, un des plus importants de l'Europe. René de Challant, en 1536, lui ajouta de nouvelles œuvres de défense. On y remarque principalement les portes en pierres de taille, les grandes cheminées, les fenêtres en ogive, un énorme escalier qui semble suspendu dans le vide. Il est la propriété du Ministère de l'Instruction Publique. Le **château d'Issogne,** qui a été reconstruit vers 1489, par Georges de Challant. Il est tout l'opposé du château de Verrès : si celui-ci est un château militaire, le château d'Issogne est une maison de plaisance et de villégiature. Georges de Challant y a jeté l'art à pleines mains : les fresques des murs, la jolie porte en ogive, les fenêtres en croisière, l'élégante fontaine du milieu de la cour, qui donne une agréable sensation de fraîcheur, font de ce manoir le plus agréable et le plus tranquille des séjours. Le commandeur Avondo y a ramassé quantité de meubles moyennageux, et l'a donné en 1907 au Ministère de l'Instruction Publique. Le **château de Fénis,** qui a été élevé vers 1350 par Aymon de Challant. Situé dans la plaine, il est moitié château fort, moitié villégiature. Les galeries et les pièces intérieures sont décorées avec un soin minutieux; la cour, surtout, est un bijou, par sa forme gracieuse et par ses fresques. Le commandeur d'Andrade, qui l'a acheté en 1895, l'a donné au Ministère de l'Instruction Publique. En 1912, on construisit au Valentin, à Turin, un château qui est une reproduction exacte de celui de Fénis. Les trois châteaux de Verrès, d'Issogne et de Fénis, sont les trois types les plus saillants des châteaux valdôtains au moyen âge. A Aoste, la **Tour du Bailliage,** aujourd'hui **Tour des Prisons** (v. page 109). Le Bailli y résida jusque vers l'an 1620; puis il se transporta dans la maison que le pays avait, rue Saint-Grat (rue de Tillier); et, après 1702, dans le Palais Roncas, qui fut toujours, depuis, la résidence du représentant du Gouvernement. La **Tour de Gressan,** aujourd'hui remodernée, ou **Tour de Villa,** ou **Tour des Pauvres,** qui date du onzième siècle. Les premiers seigneurs en furent les parents de saint Anselme : Burgonde et Richera. Mgr Duc acheta ce manoir, le restaura, et en fit une belle habitation seigneuriale, qu'il orna de meubles et d'armoiries antiques; il le revendit en 1921. Le magnifique **château d'Aymaville,** à quatre tourelles, unique en son genre dans la Vallée, possédé de nos jours par la famille Bombrini. Ce château, en sa forme actuelle, a été construit vers 1350, par le même Aymon de Challant (v. chap. 124) qui fit construire le château de Fénis. C'est le plus beau château-villégiature que nous ayons aujourd'hui en Val d'Aoste. En face, le **château de Sarre,** propriété

du Roi depuis 1869, bâti en 1242 par Jacques de Bard, et reconstruit en majeure partie en 1710 par Jean Ferrod, qui fut alors créé baron de Sarre. A remarquer, dans ce château, le salon, dont les quatre parois sont entièrement tapissées de cornes de bouquetins. A Saint-Pierre, deux châteaux : le **château de Saint-Pierre** et le **château de la Tour**. Le château de Saint-Pierre appartient depuis 1873 au baron Bollati, créé en 1881 baron de Saint-Pierre, qui le restaura dans l'état actuel. Ce château représente bien l'époque du feudalisme : au pied, les habitations des villageois; plus haut, la cure; au-dessus, l'église; puis le clocher; et enfin, au sommet, le château. L'embryon de ce château date des alentours de l'an 1000. Deux hommes y firent de nombreuses restaurations : Jean-Pierre Vuillet, qui servit à la cour pendant 47 ans, et qui avait épousé en 1507 la fille de Jacques le dernier Seigneur de Saint-Pierre en Châtel Argent; et Pierre-Léonard Roncas, qui fit de ce château une demeure princière. Le château de La Tour, encore habité en partie, est intéressant à voir. Il a été construit vers l'an 1350, par les Seigneurs de la Tour de Sarriod, dont la dernière descendante, la demoiselle Christine de la Tour, est morte à Aoste en novembre 1924. Enfin, le **château d'Introd,** construit vers 1260 par Pierre de Marc de Bard, qui prit le nom de Pierre d'Introd. Il fut bien remoderné, ces années dernières, par le Commandeur Gonella.

140. — La vie de château au moyen âge.

A l'aube, du sommet du donjon, le guetteur sonne du cor pour annoncer le jour. Tout le château s'éveille. La cour s'emplit de pages : les uns pansent les chevaux près des écuries, les autres fourbissent les armes devant l'arsenal. Le Seigneur se lève, s'habille, dit sa prière matinale et se rend avec ses officiers à la chapelle, où l'attendent déjà la châtelaine avec ses dames, pour assister à la messe. Puis il rend la justice, écoute les plaintes de ses administrés, demande compte de la gestion de ses domaines . . . A onze heures, le cor sonne le dîner. Après midi, le Seigneur fait sa méridienne, puis descend dans la cour pour jouer aux quilles, à la paume, ou s'exercer au tir, tandis que la châtelaine et ses dames vont se récréer ou travailler à l'aiguille dans le jardin. Après le souper, on écoute la musique des ménétriers; puis, les dames se retirent dans le parloir, et le Seigneur, resté seul avec ses chevaliers, cause de guerre, de politique, ou se fait lire une histoire par son chapelain. Vers 10 heures, les varlets viennent servir le vin du coucher. Tout rentre ensuite dans le silence; les patrouilles qui passent d'heure en heure troublent seules de leurs pas sourds le repos du manoir endormi.

Mais presque tous les jours, il y a des diversions à cette vie tranquille. Tantôt c'est le suzerain qui vient visiter son vassal : alors tout le château s'ébranle pour lui faire le meilleur accueil; on sort de riches tentures, des tapisseries rares, des services d'argent et d'or . . . . Tantôt c'est un pèlerin qui revient de la Terre Sainte et demande un gîte pour la nuit : on l'accable de questions; il fait le récit de ses voyages, décrit les lieux saints, vante les prouesses des croisés. Puis c'est un chevalier errant : un festin s'apprête pour le fêter. Parfois c'est le trouvère qui veut chanter les exploits d'un preux, ou le jongleur qui vient égayer la cour seigneuriale de ses tours d'adresse.

Toutefois, le Seigneur est, le plus souvent, absent du château. Ses occupations de gouverneur, de capitaine, de diplomate, d'ambassadeur, ne

lui laissent guère le temps que de faire chez lui de courtes apparitions. Seule la châtelaine est toujours présente, aimable expression de la bonté et de la charité.

Quinzième siècle. — 1400 - 1500

141. — Une coutume patriarcale (1400).

A la date du 8 avril 1400, nous remarquons une disposition curieuse dans le testament de Jeannette, fille de Jacques Alerini, du village de Rovenod à Valsavarenche. A cette époque, la paroisse de Valsavarenche n'était pas encore démembrée de celle d'Introd. La testatrice, après avoir recommandé son corps et son âme à son Créateur, à la Sainte Vierge et à toute la Cour céleste, choisit le lieu de sa sépulture dans l'église de Saint-Paul à Introd. Elle veut ensuite « qu'au jour de sa sépulture, on conduise devant son corps une bonne brebis, *selon la coutume* ». Cette brebis devait, vraisemblablement, être laissée à l'église ou au Curé, pour droits de sépulture.

142. — Saint Vincent Ferrier en Vallée d'Aoste (1403).

Nous avons parlé, au chapitre 133, du *Tuquinage*. Il fut dompté en 1387; mais il releva la tête de-ci de-là, et en 1440 nous en trouvons encore des vestiges à La Thuile. Iblet de Challant, capitaine général du Piémont, dut réagir plusieurs fois contre les habitants de Champorcher, de Cogne, de Valsavarenche, qui traversaient les cols pour apporter des vivres et des armes aux gens de Brosso et de Lessolo, centres principaux de la révolte.

Dans ces circonstances, on eut recours aux armes spirituelles, armes bien plus puissantes que les armes temporelles. Aussi, le Duc Amé VIII et Iblet de Challant invitèrent saint Vincent Ferrier à venir pacifier par ses discours le Piémont et les Etats de Savoie. Cédant à leurs instances, ce saint, après avoir évangélisé les Vaudois et la Lombardie, arriva dans la Vallée d'Aoste entre février et mars 1403, et se rendit dans les principales paroisses valdôtaines. Entre autres endroits, il s'arrêta plusieurs jours au château d'Issogne; il donna même au Seigneur un reliquaire, qui est consigné dans l'inventaire du manoir. Il passa ensuite à Verrès, puis à Fénis, où il célébra la messe dans la poétique chapelle du château, qui conserve le portrait du saint dans une fresque; enfin à Nus, et à Aoste, où il fut accueilli par l'évêque, Mgr de Sonnaz. Il prêcha principalement dans le verger de Saint-François (Ecole Normale); puis, à une grande foule, en pleine campagne, au-dessous du collège Saint-Bénin (aujourd'hui la gare et les Etablissements d'Ansaldo).

Dans la Vallée d'Aoste, se renouvelèrent les mêmes scènes merveilleuses qui s'accomplissaient partout, aux prédications émouvantes du Saint : multitudes immenses s'attachant à ses pas, conversions innombrables de pécheurs, guérisons prodigieuses opérées par ses prières, réconciliation publique des

ennemis, réparations d'injustices, exercices de dure pénitence. Se figure-t-on, de nos jours, un moine en habits blancs, arrivant à cheval et suivi d'un nombreux cortège de religieux, de prêtres, de chantres et de notaires? Les prêtres confessaient, d'autres enseignaient les principes de la doctrine chrétienne; les chantres chantaient; les notaires écrivaient les actes de réconciliation; et saint Vincent prêchait, au moins quatre fois par jour, sur la porte des églises ou en pleine campagne. Ses biographes nous disent que sa voix claironnante se faisait entendre jusqu'à des auditoires de 30000 personnes. Les foules converties et enthousiasmées à la vue de cet homme extraordinaire, le suivaient longtemps, d'une paroisse à l'autre, et ne pouvaient s'en détacher.

Nous avons encore, de saint Vincent Ferrier, plusieurs lettres qu'il écrivit, l'année 1403, au Général de son Ordre, pour lui rendre compte de son apostolat dans les diocèses d'Aoste, de la Suisse, du Dauphiné et de la Savoie. On célèbre la fête de ce saint le 5 avril.

143. — Le Cardinal Antoine de Challant (1350-1418).

Fils d'Aimon de Challant (v. chap. 124), Antoine naquit vers 1350. Il passa son enfance dans les châteaux de Fénis et d'Aymaville, que son père avait fait bâtir. Ordonné prêtre, il s'adonna à l'étude de la jurisprudence, et reçut le titre de docteur. Jeune encore, il se produisit à la cour du pape Clément VII, à Avignon. Il quitte bientôt la cour pontificale, et prend service auprès de son Souverain qui l'investit de la haute charge de Chancelier de l'Etat (ministre de la justice), jusqu'au 30 juin 1404, où il remet cette place à son frère Guillaume. Entre-temps, il est archidiacre de Reims (1397-1403) et évêque de Lausanne (1403-1406) avant son frère Guillaume. Antoine de Challant reparut à la cour d'Avignon, dès les premiers mois de 1404. Le pape se l'attacha définitivement en le créant, le 9 mars 1404, cardinal-prêtre sous le titre de *Sainte-Marie in via lata*. Le 9 mai 1404, il le nomma encore administrateur apostolique de l'Eglise de Tarentaise, et le 3 août, archevêque de Tarentaise.

Le cardinal vécut dans les temps les plus embrouillés que l'Eglise ait traversés, à l'époque du grand schisme d'Occident. Les papes lui confièrent successivement les missions les plus pénibles et les plus ardues. Ce qui fait le plus honneur à de Challant, dans ces circonstances tragiques, c'est qu'il ne chercha, partout et par dessus tout, que le bien de l'Eglise universelle, s'appliquant de toutes manières à faire cesser le schisme. Etant à Paris, de Challant entra en relation avec sainte Colette, cette humble fille recluse à laquelle il a été donné de remplir l'une des missions les plus merveilleuses dont l'histoire de l'Eglise ait gardé le souvenir : réforme des Clarisses et des Franciscains, fondation d'innombrables monastères. Ce fut De Challant qui lui obtint la dispense de la clôture perpétuelle, afin qu'elle pût se produire sur le vaste théâtre où l'appelait la Providence.

De Challant prit part à la Conférence de Livourne, au Concile de Perpignan, à celui de Pise, au Conclave de Bologne. Ce fut lui qui, le 24 mai 1410, eut l'honneur de poser la tiare sur la tête du pape Jean XXIII. Celui-ci, en retour, le créa Régent de la Chambre Apostolique, Chancelier de l'Eglise Romaine, et enfin, cardinal camerlingue. Pour mettre fin à la scission qui divisait la chrétienté, Antoine de Challant fut envoyé en ambassade auprès de l'empereur Sigismond, et prépara avec lui le Concile de Constance

qui rendit enfin la paix à l'Eglise. Notre Cardinal fut même sur le point d'être élevé au Souverain Pontificat. Le pape Martin V, qui fut élu le 11 novembre 1417, lui donna les plus éclatants témoignages d'estime et de confiance. Antoine de Challant vint avec le nouveau pape chez son frère l'évêque Guillaume. De là, il se retira à Bulle, pour refaire sa santé ébranlée par tant de travaux et de vicissitudes. Il y mourut le 3 septembre 1418. Son corps fut transporté à Aoste, et déposé dans le caveau de famille de l'église Saint-François.

On attribue à la généreuse initiative du Cardinal de Challant la construction du Pont Serran à La Thuile, en 1417. Le clocher de la paroisse de Fénis, datant de 1400, a aussi été élevé par le Cardinal de Challant, car il porte ses armes.

144. — Guillaume de Challant, évêque de Lausanne (1406 - 1431).

Frère du précédent. En 1391, il fut nommé abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Michel de la Chiusa (Suse), charge qu'il tint jusqu'en 1408. Cette abbaye, une des plus importantes d'Italie, entraînait juridiction temporelle sur les localités adjacentes. Le nouveau suzerain donna de sages lois à ses vassaux. Dans la charte de franchises qu'il leur octroya le 20 mai 1392, on voit poindre beaucoup de principes modernes qui garantissent la liberté individuelle. Guillaume fut ensuite nommé, après son frère Antoine, Grand chancelier de Savoie; puis créé, le 13 août 1406, évêque de Lausanne, où il succéda aussi à son frère. Il fut légat du pape en France, en Aragon et en Allemagne.

Il n'est pas aisé de décrire tout le bien que Guillaume fit à la ville et au diocèse de Lausanne. Manières distinguées, piété angélique, zèle, sagesse, grandeur d'âme, habileté dans l'administration, tact diplomatique, magnificence, bonté: Guillaume avait tout pour lui. Ses immenses labeurs le classent parmi les plus grands évêques de Lausanne. Il y fit bâtir le palais épiscopal aujourd'hui occupé par le gouverneur du canton; son armoirie est dépeinte sur les quatre façades. Il embellit la Cathédrale, où l'on voit dans les vitraux l'arme des Challant, et y restaura complètement, en 1419, la Chapelle des Innocents, une merveille de l'art chrétien. Il construisit le Château de Saint-Michel, que des fortifications, des remparts et des fossés transformèrent en forteresse de l'évêché. Quant à la ville même de Lausanne, il s'occupa si assidûment à l'agrandir et à l'embellir, qu'il est regardé à juste titre comme le fondateur de la ville moderne. Il se montra d'une énergie indomptable, pour maintenir et défendre les droits de son évêché contre les prétentions des Bernois et des Fribourgeois: il obligea bientôt les deux républiques à s'humilier devant lui et à se soumettre à ses ordres. Il fut toute sa vie beaucoup aimé, mais non moins redouté.

Le pape lui ayant offert le chapeau de cardinal, Guillaume déclina cet honneur, disant « qu'il lui suffisait d'être évêque de Lausanne, qu'il n'était qu'un homme médiocre ». Il mourut à Lausanne, le 20 mai 1431, et y fut enseveli.

145. — Boniface de Challant le Maréchal, mort en 1426.

Frère des deux précédents, Boniface fut seigneur de Fénis, de Varey, d'Usson, Retourtour et Mont-Breton. Il fit, tout jeune encore, ses premières

armes sous le Comte Vert. Poussé par la passion de la guerre, il prit du service en France, et combattit en Languedoc contre les Anglais, sous les ordres du célèbre Duguesclin, pendant huit années. S'étant trouvé à trois batailles rangées, il s'y distingua tellement, que, de retour à Paris, Charles V le combla d'honneurs. A la suite d'un brillant tournoi, où il donna de nouvelles preuves de valeur, il fut solennellement armé chevalier de la main même du connétable de France.

Boniface fit deux fois le pèlerinage de Terre Sainte. En 1366, il accompagna le Comte Vert dans son expédition en Orient; en 1382, il prit part avec le même prince à l'expédition de Naples; en 1392, il conduisit des troupes contre Facino Cane. Il fut : procureur d'Amédée VII, qu'il assista dans ses derniers moments, en 1391; conseiller de Bonne de Bourbon; inspecteur des fortifications de l'Etat; châtelain de Chambéry, d'Ambronay et Varey, de Gay et de Bard; lieutenant et commissaire à Nice; gouverneur du Piémont; chevalier de l'Annonciade; maréchal de Savoie, la première dignité de l'Etat. On le trouve présent à tous les événements les plus saillants des règnes d'Amédée VI et d'Amédée VII. Sa carrière politique ne fut qu'une longue suite de services rendus aux princes, de succès et de distinctions obtenus, soit dans les expéditions militaires, soit dans les négociations diplomatiques.

A l'âge de 94 ans, il se retira à Aoste, au couvent de Saint-François. Là, il vécut saintement, loin des affaires, et faisant de larges aumônes. Il y mourut, le 26 février 1426, à l'âge de cent ans, regretté de tout le monde. On exposa son corps à l'église de Saint-François, puis sous l'Arc d'Auguste. Le Duc Amédée VIII lui-même, entouré de sa cour et des dignitaires de l'Etat, et accompagné del'archevêque de Tarentaise et des évêques d'Aoste et d'Ivrée, vint présider aux funérailles, qui furent des plus solennelles.

A l'endroit où il avait été enterré dans le couvent, on lui éleva une statue en marbre blanc, couchée dans une niche pratiquée dans le mur, du côté de l'évangile, avec une inscription latine. En 1798, craignant des actes de vandalisme de la part des révolutionnaires français, le baron Philippe-Maurice de Challant la fit emporter dans son château d'Aymaville. Elle en fut ramenée en 1872, et fut placée, bien que mutilée, dans le cloître de la Cathédrale.

146. — Amédée de Challant, mort en 1423.

Frère des trois précédents, seigneur d'Aymaville et de Châtel-St-Denis (Fribourg), Amédée fut un parfait type de chevalier chrétien. Dans sa jeunesse, il suivit Louis II de Bourbon en Orient. Armé par lui chevalier devant la place d'Antioche, il terrassa en un combat singulier, aux applaudissements des Français, un fier Sarrasin. Deux fois il alla combattre les Turcs en Hongrie, notamment en 1396, où il guerroya à Nicopolis avec l'élite de la noblesse française. Il occupa comme ses frères, dans nos Etats de Savoie, une infinité de charges. Il est capitaine de Santhià et Saint-Germain, de Verrua, de Thonon, d'Allinges, de Châteauneuf, de Cerlier, de Chillon, et de Villeneuve (1383-1422); bailli du Chablais et de Tarentaise (1403-1422). Il guerroie, en 1387, contre les Tuquins du Canavais. Il fait fortifier les places de la Bresse et du Narbonnais. Il est envoyé en négociateur à Milan, en Provence, à Lausanne, à Bâle. En 1410, il traite la paix entre Louis de Savoie, prince d'Achaïe, et le marquis de Montferrat. Il est ambassadeur auprès de

l'empereur Sigismond, à Narbonne et à Perpignan, en 1415. En 1419, il négocie la paix entre les Bernois et les Valaisans . . . . . Il fit son testament le 25 octobre 1423, et mourut peu de temps après. Il passa ses dernières années retiré au château d'Aymaville, adonné aux divers exercices de piété : tous les jours il récitait l'office de la Sainte Vierge et celui des défunts. Aussi intrépide en face de la mort que sur les champs de bataille, il fut admirable de patience et de résignation dans sa dernière maladie : il se confessait et communiait toutes les semaines. Il disait parfois à sa dame : « Je remercie Dieu de vouloir bien me châtier en ce monde : combien de chapons j'ai fait tuer dans ma vie ! combien de perdrix j'ai fait plumer ! maintenant je ne puis plus manger, Dieu me punit par la bouche ! » Il fut enterré à Aoste, dans l'église des Cordeliers, à qui il avait légué la somme de 1000 florins d'or pour la construction du cloître.

147. — François de Challant, mort en 1442.

Il était fils d'Iblet (v. chap. 125). Il entra dans les ordres, et fut admis à la cour du pape comme protonotaire apostolique. Ses frères étant morts, il resta seul survivant de l'illustre famille. Iblet son père, se trouvant dès lors sans héritiers, recourut au Souverain Pontife pour obtenir la dispense des vœux en faveur de François, afin qu'il pût continuer la descendance. Le pape exauça la demande.

François fut : seigneur de Challant, Bossonens, Châtel, Ussel, Montjovet, Verrès, Surpierre, Andorno et Châtillon ; châtelain de Cly et d'Avigliana ; bailli de Suse et du Canavais ; conseiller d'Amédée VIII, et chargé souvent par lui de négociations difficiles au delà des monts ; gouverneur du Duché d'Aoste. Le premier de sa famille il fut créé comte de Challant, par patentes du 15 août 1424 du duc Amédée VIII. Il accorda beaucoup de franchises à ses sujets de Graines, en 1418, et de Brusson, en 1423 et 1435.

Quoique marié, François demeura fidèle d'esprit et de cœur à sa première vocation. Il fut constamment attaché aux exercices de piété, menant la vie plutôt d'un religieux que d'un gouverneur. Il se distingua surtout par des largesses considérables qu'il répandit dans notre diocèse : églises, couvents, hôpitaux, furent l'objet de son inépuisable générosité. Il fit don à la Cathédrale, le 30 avril 1421, du magnifique reliquaire de saint Jean-Baptiste, et fit exécuter la mosaïque inférieure du chœur, commencée en 1429 et terminée en 1434. Sa libéralité envers les pauvres fut telle, qu'il mourut presque dénué de tout ce que réclamait l'élévation de son rang : il n'avait en propre ni meuble ni vaisselle.

François de Challant aimait beaucoup le séjour de Graines. Il possédait une maison de plaisance au village de Fontaine, à Brusson, où il se plaisait à habiter. Là, il était près de son parent Lancelot de Challant-Ussel, qui fut curé de Brusson de 1410 à 1430 : c'étaient les deux autorités civile et religieuse qui se concentraient doucement en des mains amies, pour se répandre ensuite en effusions paternelles sur des sujets aimés et reconnaissants.

Sentant sa fin prochaine, il se fit construire un tombeau à la Cathédrale, sur le pavé du chœur dont il avait payé la mosaïque. C'était un mausolée en marbre blanc : sur l'urne, figurait couchée l'effigie du noble, taillée en haut-relief, et revêtue de son costume guerrier ; la tête s'appuyait sur la première marche de l'escalier du sanctuaire ; la partie inférieure reposait sur la mosaïque. Le tout était protégé par un grillage en fer. C'est là que, après la

mort du comte, survenue le 28 avril 1442, furent enfermées sa dépouille mortelle et celle de sa seconde femme, Françoise Maréchal de Meximieux, morte trois ans après lui, le 28 janvier 1445. Cette prérogative d'une place d'honneur dans l'église-mère du diocèse, prérogative dont ne jouit même aucun évêque, fut accordée par Rome au noble comte, par égard aux bienfaits immenses dont il avait comblé les églises valdôtaines, et la Cathédrale en particulier. Quel honneur, en effet, plus enviable que celui d'avoir un chapitre pour gardien de son tombeau! Le corps du comte et celui de sa dame furent en possession de cet honneur religieux pendant plus de 350 ans, jusqu'à la Révolution Française. Alors, la statue fut emportée et cachée au château d'Aymaville. Ramenée en 1872, elle fut placée, comme celle de Boniface le Maréchal, au cloître de la Cathédrale.

Dans ses dispositions testamentaires du 22 juin 1437, François de Challant commit une grave faute (la même faute sera renouvelée par René de Challant). D'après les coutumes constantes du Duché, les seigneurs qui mouraient sans enfants mâles ne pouvaient pas laisser leurs fiefs à leurs filles, mais ces fiefs devaient être dévolus aux mâles de la famille consanguine la plus proche. Or François ne laissa que deux filles : Catherine, veuve de Jean Challant, et Marguerite, veuve du comte Antoine de Montbreton. Et c'est elles qu'il institua héritières universelles de tous ses fiefs. Il y était autorisé, en date du 9 août 1435, par le duc Amédée VIII. Son acte, néanmoins, fut une violation de la loi constante du pays. D'où, soulèvement général des De Challant après sa mort, puis grands procès, combats sanglants, désordres sans nombre qui durèrent un quart de siècle. On voit, dans le chapitre suivant, les luttes épiques soutenues par Catherine, la fille de François, contre les prétendants De Challant et contre le Duc de Savoie lui-même, pour la possession de son Comté.

148. — Une femme audacieuse : Catherine de Challant.

Forte du testament de son père François, Catherine se mit, sans plus de formalités, en possession du comté de Challant. Pour s'attacher tout de suite ses vassaux, elle leur remit peines, amendes et dettes arriérées, et leur octroya de larges franchises. Elle acheta ensuite toutes les raisons de sa sœur Marguerite. Puis elle attendit. Mais elle n'attendit pas longtemps. La Chambre Ducale envoya bientôt deux commissaires, avec douze cavaliers, à Brusson, pour prendre possession, au nom du duc, du château de Saint-Martin de Graines; mais les gens de Brusson, gagnés par Catherine, se soulevèrent et les chassèrent de la Vallée.

Afin d'avoir aide et soutien, Catherine épousa en secondes noces Pierre Sarriod, seigneur d'Introd, dont le frère François avait déjà été nommé, en 1440, lieutenant du Comté par le père de Catherine. Ce Pierre Sarriod était bailli de la Vallée d'Aoste et Seigneur de Châtel-Argent : homme courageux, ambitieux, et tout à fait taillé pour soutenir les prétentions de sa femme. Les deux frères Pierre et François, nommés par Catherine lieutenants et châtelains, prévoyant une lutte longue et acharnée, se fortifièrent aux châteaux de Châtillon, de Graines et de Villa-Challant, et les remplirent de toutes sortes de munitions et d'engins de guerre; puis ils firent garder tous les passages et les cols : de nombreux espions habillés en pèlerins, parcourant la Vallée, venaient leur rapporter ce qu'ils avaient entendu. Quant à Catherine, elle se retira à Villa-Challant, d'où, en cas de débâcle, elle pouvait faci-

lement s'échapper en Valais par les Cimes Blanches, ou dans les terres du Duché de Milan par les cols de l'Aranzola et d'Ollen. Les gens de Challant l'aidaient en toutes manières, tellement que Pierre d'Introd put s'écrier : « Et maintenant, qu'il arrive ce qu'il voudra ; ce que nous n'avons pu obtenir par le droit et par la raison, nous l'obtiendrons par la force des armes ».

Le duc de Savoie Louis, qui avait succédé à son père Amédée VIII, fit citer à diverses reprises Pierre d'Introd et Catherine ; ceux-ci ne daignèrent pas même comparaître. Alors ils furent déclarés déchus de tous leurs biens. Ils ne se soucièrent guère de plus de cette sentence ; car, un jour, accompagnés de 50 hommes, ils descendirent tous les deux à Verrès, et se mirent à danser avec les villageois, sur la place publique au-dessous du couvent, devant tout le monde. Rien ne vaut autant que ces allures démocratiques pour enthousiasmer les paysans. Aussi, les représentants du Duc furent bernés et tournés en dérision.

Sur ces entrefaites, le Duc, qui s'était brouillé avec les De Challant, restitua le tout, en 1452, à Catherine et à son mari Pierre. Mais ce ne fut que pour peu de temps. La mésintelligence ayant cessé, les De Challant rentrèrent dans les bonnes grâces du Duc. Jacques de Challant (v. chap. suivant), qui était à Genève, fut réintégré dans les offices de chambellan et de conseiller de la Couronne, puis, en date du 30 juin 1456, nommé, à la place de Catherine, comte de Challant : deux commissaires ducaux furent délégués pour prendre possession du comté. Devant cet édit péremptoire, Catherine fit preuve d'un courage supérieur à son sexe. Elle répondit fièrement aux commissaires, que, malgré tous les ordres qu'elle recevrait du Duc, elle ne remettrait pas le comté. C'était la guerre.

Le Duc fit immédiatement assiéger les châteaux de Châtillon et de Verrès, les deux places fortes principales. Catherine était au château de Châtillon. Réduite à l'extrémité, elle demanda des renforts à son mari, Pierre d'Introd, qui était au château de Verrès. Celui-ci vola à son secours ; mais sur le parcours, entre Verrès et Châtillon, sa colonne fut dispersée, et lui-même tomba mort en brave sur le champ de bataille. Catherine fut obligée de capituler. Lorsque Jacques apprit, à Genève, la mort de Pierre d'Introd, il s'écria : « Dieu lui pardonne ses défaultes ! » Quant à Catherine, elle fut déclarée rebelle, et tous ses biens, avec ceux de son mari, furent confisqués. Jacques de Challant, entouré d'une brillante escorte, partit alors de Genève, passa le Grand-Saint-Bernard, et descendit à Aoste prendre possession de son comté. Tout le peuple alla à sa rencontre en nombre innombrable, et en poussant les cris de : vive Challant ! vive Challant ! Ce fut un triomphe.

Mais Catherine n'avait pas fini. Au commencement de 1462, déjà âgée, elle prit, en troisièmes noces, Pierre de Chissé, seigneur de Pollinge, bailli de la Vallée d'Aoste, tandis que Henri de Chissé, frère de Pierre, épousa Louise, fille de Catherine. Jacques, comte de Challant, était mort, laissant son fils Louis, enfant de cinq ans, sous la tutelle de sa mère Jeanne Andrevet. En 1462, le petit Louis fut conduit en Bresse, et, de là, passa à la cour de Savoie. Profitant de son absence, les seigneurs de Chissé chassèrent de Châtillon et de Verrès les officiers du Duc et réoccupèrent le comté de Challant. Henri de Chissé prit et tint de nouveau pour quelque temps le titre de comte de Challant, comme l'avait pris et tenu pendant bien plus longtemps Pierre d'Introd. Amédée IX ne tarda pas à intervenir, et envoya encore ses commissaires prendre possession du comté. Mais les gens de Montjovet les

empêchèrent de passer et les insultèrent. Il fallut une seconde fois recourir aux armes. Les De Chissé furent attaqués sur trois points. Le combat le plus sanglant eut lieu à Amay au sommet de Saint-Vincent. Malgré le nombre bien supérieur de leurs hommes, ils y furent écrasés par les troupes régulières du Duc; et, enfin, Jean de Valleise fut nommé gouverneur de Challant pour le compte de Louis. Catherine, pour ne pas se démentir, intenta encore, en 1469, des procès contre Louis et Amédée de Challant, frères de Jean son premier mari, et réussit à leur extorquer une pension viagère annuelle de cinq cents florins. Après quoi, nous la voyons disparaître de l'histoire. Elle avait bien assez fait parler d'elle.

149. — Mort de Jacques de Challant en 1459.

Jacques, dont nous venons de parler, était fils d'Amédée (v. chap. 146). Il embrassa très jeune la carrière des armes, et se fit aussitôt remarquer à la cour de Savoie, par sa valeur et ses talents diplomatiques. Il fut : seigneur d'Aymaville; châtelain de Chillon, de Sembrancher, d'Entremont et de Monthey, de Châtillon et Cluses, de Châtel-Argent, d'Aoste et de Ronco (1423-1457); bailli de la Vallée d'Aoste et du Faucigny (1442-1447); conseiller ducal; commissaire dans la Valchiusella, contre les Tuquins (1450); la même année, podestat puis gouverneur et châtelain de Verceil.

Le Duc Louis ayant épousé, en 1433, Anne de Lusignan, fille du roi de Chypre, cette princesse appela à la cour de Savoie un grand nombre de ses compatriotes, et les investit des plus hautes charges de l'Etat et de l'armée. Ces procédés révoltèrent beaucoup les nobles savoyards et valdôtains qui avaient toujours été à la cour : ceux-ci, se voyant mis de côté, piqués au vif, se rebellèrent contre les favoris cypriotes, et leur résistèrent même à main armée. Le fier Jacques de Challant fut un de ces nobles insurgés. Aussi, il tomba immédiatement en disgrâce auprès du Duc. Il fut obligé de s'exiler et de se réfugier chez le Dauphin de France, plus tard Louis XI, qu'il accompagna dans plusieurs expéditions militaires. Dans son exil, sa femme, Jeanne Andrevet lui ayant donné un fils, le Dauphin voulut bien servir de parrain au nouveau-né, qui, de son nom, fut appelé Louis. Mais Jacques ne tarda pas à rentrer dans les bonnes grâces du duc de Savoie. Celui-ci lui rendit tous ses anciens titres, et, de plus, passant sur les droits de la branche aînée de Fénis, le créa en 1456 (v. page 145) comte de Challant, par la motivation élogieuse que voici : « Considérant, dit le Duc Louis, que le comté de Challant est indivisible par sa nature, me souvenant que j'ai été élevé et nourri avec Jacques, connaissant sa fidélité inviolable, la pureté de ses mœurs, la douceur de son caractère, sa valeur militaire, et l'ensemble de toutes les qualités qu'avait notre cher fidèle conseiller et chambellan Jacques de Challant, et les services nombreux qu'il a rendus et ne cesse de rendre à la patrie, de *motu proprio*, je l'élis et le constitue comte de Challant et successeur universel de l'héritage laissé par le comte François ».

Mis en possession de tous les châteaux de ce comté, complètement réhabilité, et au comble de la gloire, Jacques fit son testament le 5 août 1458. Il ordonne qu'après sa mort, son cadavre soit revêtu de l'habit le plus misérable des Frères Mineurs d'Aoste, et qu'il soit enseveli par ces Frères Franciscains, dans leur église, près de la grande porte. Il fait ensuite des legs nombreux aux églises et aux communautés religieuses valdôtaines. Un an après la signature de ce testament, en 1459, Jacques de Challant mourut, âgé

seulement de 45 ans. Il demeurait habituellement à Aoste, afin de pouvoir vaquer plus commodément à ses affaires. Sentant sa fin prochaine, il fit appeler un bon religieux cordelier nommé Père Peclet, avec lequel il s'entretint pendant cinq heures. Deux jours après, il alla faire visite à l'évêque et resta avec lui pendant deux heures; il partit ensuite à cheval pour Aymaville. Au bout de trois jours, la maladie se déclara. Il se retira alors dans sa chambre, au donjon : « C'est ici que je suis né, dit-il, c'est ici que je veux mourir ». Il dit à un religieux de saint François : « Mardi prochain, mon corps sera porté dans votre église ». Il demanda ensuite son confesseur, auquel il fit l'aveu de ses fautes; reçut le saint Viatique; et adressa les plus belles exhortations à sa femme, à sa fille, âgée de quinze ans, aux gentilshommes qui l'assistaient, et à ses serviteurs. S'adressant ensuite à Dieu, il lui dit : « Mon Dieu, je vous recommande ma maison, mes enfants; accordez-leur ce que j'espérais de vous. Je laisse mon fils au milieu des procès et des dettes : ô Dieu, ayez compassion de son âge si tendre! J'espère que le Duc ne permettra pas qu'on lui fasse du tort ». Bientôt il se sentit plus mal et demanda l'Extrême-Onction. Il mourut pendant qu'on la lui administrait, en prononçant ces mots : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains ». C'était le 14 juin 1459. Le lendemain, son corps fut transporté à Aoste, dans l'église de Saint-François. L'évêque chanta lui-même la messe de *Requiem*, au milieu d'un concours immense de nobles, de bourgeois et de peuple. Après la messe, fut descendu dans l'humble crypte de l'église des Cordeliers le corps de ce haut et puissant Seigneur de Challant, qui voulut y être enterré sans aucun mausolée. Admirable exemple de foi et d'humilité! Son fils Louis de Challant, mort en 1487, fut aussi enterré dans la même église, à côté de son père.

150. — Erection de la paroisse de Valtornenche en 1420.

Une chapelle existait depuis quelque temps au village de Pâquier. En 1412, nous trouvons le chanoine de Verrès, Jean de Honchamp, recteur de cette chapelle. En mai 1420, les Valtorneins sollicitèrent de l'évêque l'autorisation de l'agrandir. L'évêque la leur accorda; et il consacra lui-même, le 14 juillet, la chapelle agrandie, qu'il dédia à saint Antoine et à saint Grat.

Mais les habitants de Valtornenche n'étaient qu'à moitié satisfaits. Leur chapelle bénite, ils formèrent le projet de se constituer en paroisse. Jusqu'à ce moment, la juridiction spirituelle, chez eux, était délimitée d'une manière tout à fait anachronique : les hameaux de la rive droite du torrent appartenaient à la paroisse de Torgnon, et ceux de la rive gauche à la paroisse d'Antey. Ce n'était plus tolérable. Sachant qu'il faut battre le fer quand il est chaud, et voulant mettre à profit les bonnes dispositions de l'évêque, ils commencèrent immédiatement les démarches pour obtenir l'érection de leur chapelle en église paroissiale. A cet effet, ils députèrent à l'évêque trois procureurs, Pierre Barmasse, Jean Hosquet de Mont-Mené et Boniface Boyssonet, qui s'engagèrent, au nom de toute la paroisse, à doter convenablement l'église et à pourvoir à l'entretien d'un curé, et même d'un vicaire. L'évêque d'Aoste Oger Moriset, qui était alors à Morgex, exauça leurs vœux et signa, à la cure de Morgex, le 15 octobre 1420, l'acte d'érection de la nouvelle paroisse. Le chanoine Jean de Honchamp, qui faisait déjà les fonctions de recteur depuis 1412, fut nommé premier curé de Valtornenche.

151. — La Bienheureuse Marguerite de Savoie morte en 1444.

Cette Bienheureuse, dont on célèbre la fête le 27 novembre, doit être rappelée ici, parce qu'elle habita le château de Châtillon, pendant son enfance. Mariée au marquis de Montferrat, elle fut dressée à la perfection par saint Vincent Ferrier (v. chap. 142). Devenue veuve, elle prit l'habit des Sœurs de saint Dominique, et s'éleva à la plus haute sainteté. Elle travailla beaucoup à la paix de l'Eglise universelle, et fit un grand nombre de miracles pendant sa vie et après sa mort.

152. — Miracle de saint Joconde en 1449.

Un grand miracle, dû à la protection de saint Joconde, se fit en l'année 1449. Aux premiers jours du mois d'août, il tomba une pluie torrentielle. La Doire grossit démesurément, emportant tout sur son passage. Le 7 août, à Chésalet, à la Mussa (aujourd'hui la Grenade), une cinquantaine de personnes étaient sur les bords de la Doire, à ramasser des objets de toutes sortes que les flots furieux charriaient de la Haute Vallée. Tout à coup, ces gens se virent enveloppés par les eaux : la Doire s'était frayé un second lit sur le territoire de Chésalet, en sorte qu'ils se trouvaient comme dans une île cernée de tous côtés par les flots. L'îlot allait bientôt être inondé; les masures et les arbres qui se trouvaient en ce lieu étaient déjà submergés. Restait un gros saule ébranlé par la violence des eaux, sur lequel on se réfugia. Ces malheureux en détresse, s'agitent, crient, pleurent. La multitude accourue sur la rive est impuissante à leur porter le moindre secours.

Dans cette triste circonstance, les pauvres prisonniers invoquent avec angoisse saint Joconde leur compatriote. Des personnes députées en grande hâte à Aoste amènent les chanoines et une procession de peuple portant avec eux la tête de saint Joconde. O prodige! A peine a-t-on bénit avec la précieuse relique les eaux de la Doire, qu'immédiatement elles cessent de couler dans leur nouveau lit et laissent le passage libre aux malheureux captifs, pleins de reconnaissance envers leur grand compatriote saint Joconde qui les a délivrés d'une mort certaine. Pour rappeler cet avènement, on fit buriner une planche matrice d'où on tira beaucoup d'images : on y voit représentés une maison au milieu des eaux, un grand saule où se trouvent plusieurs individus que saint Joconde bénit et, plus loin, le clocher et l'église de Chésalet. Cette planche témoigne de l'existence d'un graveur d'estampes en Vallée d'Aoste vers 1450.

153. — Le marché d'Aoste fixé au mardi en 1461.

Jusqu'à l'année 1461, le marché d'Aoste se faisait le lundi de chaque semaine. Mais il y avait un grave inconvénient à tenir le marché ce jour-là. Beaucoup de gens de la campagne s'abstenaient d'y venir et d'y apporter leurs denrées, parce qu'ils ne voulaient pas se mettre en voyage dès la veille, de peur de profaner le dimanche. Pour supprimer cette difficulté, ils supplièrent le Duc, de fixer au mardi de chaque semaine le marché ordinaire, au lieu du lundi. Qui n'admirerait la profonde religion de nos ancêtres, qui mettaient ainsi le service de Dieu avant leurs intérêts personnels! Le Duc exauça leurs désirs par lettres patentes du 28 octobre 1461. C'est depuis cette époque que le marché d'Aoste se tient régulièrement le mardi.

154. — Le Bienheureux Amédée IX (1465 - 1472).

Cet aimable saint, un de nos anciens ducs, a répandu dans notre pays beaucoup de bienfaits. Il ne commençait jamais sa journée sans assister à la messe. Il était le père des pauvres, et il leur donnait tout ce qui lui tombait sous la main; il vendit même le collier de l'Annonciade, pour les soulager. Il se fit remarquer par une grande résignation dans ses souffrances, par des jeûnes fréquents et de grandes mortifications.

En 1465, il fit droit aux réclamations des Chanoinesses de Sainte-Catherine (v. chap. 87), touchant l'autorisation de se servir du bois des îles de Brissogne, que leur refusait le seigneur de Montagny. En mai 1466, il vint à Aoste, prêter serment d'observer les franchises du pays, et rendre personnellement la justice (v. chap. 123). A cette occasion, dit la Chronique d'Yolande, duchesse de Savoie, « furent faites de grandes justices de beaucoup de grands personnages, dont en vérité tout le peuple fut moult consolé et content : et beaucoup d'abus et d'insolences qui là régnaient furent abolis et extaincts ». Dans ces assises, Amédée IX porta un grand nombre de décrets touchant la justice, ceux-ci entre autres : « Il est défendu aux greffiers de transporter les originaux des actes hors de la vallée; ils doivent les laisser dans le mandement auquel ils sont appliqués. Tout écrit en matière de procès ne doit avoir que sept mots chaque ligne; chaque page comporte 24 lignes et ne peut dépasser le coût d'un demi gros ». L'usage du papier timbré semble donc remonter à Amédée IX; mais alors, il n'était pas frappé d'impôt. Il le fut depuis 1786. Autres bienfaits : Amédée IX donna aux Cordeliers d'Aoste le verger du nord (v. chap. 127), et agrandit l'église et le couvent : aussi sa mémoire fut-elle en bénédiction chez eux; ils avaient placé son portrait dans le réfectoire, et à chaque repas ils lisaient un fragment de sa vie. En 1469, il octroya des lettres de sauvegarde au couvent de Verrès. Le 27 octobre de la même année, il donna des lettres patentes aux habitants d'Hône et de Pontboset, pour leur permettre de dériver l'eau du torrent de Champorcher au village de Trambesetta sur Pontboset, et de l'amener jusqu'à l'extrémité du territoire d'Hône. (Ce canal, après avoir fonctionné pendant plusieurs siècles, était hors d'usage. Il fut réparé en 1919, et depuis lors remis en activité). Enfin, le 27 février 1470, le Duc confirma aux bourgeois de Villeneuve les concessions faites par son grand-père Amédée VIII.

Le Bienheureux Amédée IX mourut à Verceil en 1472, le 30 mars, jour où l'on célèbre sa fête. Après sa mort, des harmonies célestes saluèrent sa dépouille, et de nombreux et éclatants miracles vinrent confirmer sa sainteté. La chapelle des Prisons, à Aoste, bénite en 1711, l'a pris pour son titulaire. Plusieurs églises valdôtaines possèdent des tableaux du Bienheureux et des monuments de son culte. C'est le Bienheureux Amédée qui transporta à Turin la cour de Savoie.

155. — Les peintures de l'église de la Madeleine à Gressan (1463).

En ce temps-là, vivait à Aoste le seigneur Boniface de la Tour de Villa en Gressan. Ce personnage, pieux et zélé, disposait d'une grande fortune. On lui attribue la réédification de l'ancienne église de la Madeleine à Gressan. Ce qui fixe surtout, dans cette église, l'attention des archéologues,

ce sont les peintures de la façade. Elles portent le millésime de 1463. Le moyen âge ne nous en a pas transmis qui soient mieux conservées.

D'un côté, apparaît la figure gigantesque de saint Christophe, portant sur l'épaule gauche l'Enfant Jésus et tenant de la main droite une tige fleurie. De l'autre côté, nous voyons saint Georges à cheval, bardé de fer et terrassant le dragon infernal, et tout près, la princesse de Lybie à genoux, remerciant le pieux et preux chevalier. Au-dessous de saint Georges, s'offrent trois figures à demi effacées. Ce sont : saint Lazare, sainte Marie Madeleine (la titulaire de l'église), et sainte Marthe. Le milieu de la peinture est occupé par la représentation de la messe grégorienne : le pape saint Grégoire le Grand, dont la tiare est portée par un ange, élève la Sainte Hostie, assisté du diacre et du sous-diacre. Le Christ apparaît au-dessus de l'autel, sortant à mi-corps du tombeau. De son sacré côté, jaillissent des flots de sang qui tombent dans la coupe évasée du calice. Les instruments de la passion, tenus par différentes mains, sont reproduits auprès du Christ. On y voit aussi des têtes d'hommes et de femmes au type juif, ricanant contre le Sauveur. Ces peintures, sans être un objet d'art, produisent un effet saisissant. Le nom du peintre est inconnu.

156. — Fondation de la paroisse de Valsavarenche en 1483.

Dans un acte de 1296, figure déjà la chapelle de Géo (Dégioz), à Valsavarenche, desservie par le curé d'Introd. Celui-ci, ou un remplaçant, qui va d'abord rarement y célébrer les offices, doit, dans la suite des temps, s'y rendre plus fréquemment. En 1406, nous voyons un certain prêtre Jocollé desservir tout spécialement le territoire de Valsavarenche. L'archidiacre Pierre de Gilliaren, en visitant, le 25 janvier 1439, l'église paroissiale d'Introd, consigne que cette église doit encore desservir la chapelle de Valsavarenche, *habentem capellam vallis Savarenchiæ*. En 1451, l'évêque ordonne que, dans la Chapelle de Notre-Dame de Valsavarenche, la messe et les offices divins soient célébrés tous les jours de dimanches et de fêtes, pendant les mois de janvier, février, mars et avril, par le curé d'Introd, ou son chapelain, ou par un autre ecclésiastique; le prêtre envoyé doit administrer les sacrements et ensevelir les morts.

Mais l'érection de la paroisse tardait à venir. Un triste événement la précipita. Le jour de la fête patronale d'Introd (25 janvier), quatorze hommes de Valsavarenche, en se rendant à la grand'messe à Introd, périrent sous une avalanche. Il n'en fallut pas davantage pour décider le démembrement désiré. Aussi, le 19 mars 1483, l'évêque d'Aoste érigea en paroisse la rectorie de Valsavarenche, en détachant ce territoire de celui d'Introd, et en reconnaissant comme église paroissiale la chapelle dite Notre-Dame de la Fontaine (fête, le 15 août). Les habitants de Valsavarenche s'obligèrent, de leur côté, à maintenir en bon état, à leurs frais, l'église et le presbytère. Lors de sa dernière reconstruction et consécration, du 10 septembre 1889, l'église a reçu pour titulaire Notre-Dame du Carmel; mais cette substitution n'empêche pas les habitants d'honorer la Sainte Vierge sous son titre primitif et de l'invoquer, soit pour la découverte, soit pour la conservation des fontaines. Le clocher actuel est encore le clocher de la primitive église.

A propos de Valsavarenche, notons le long stage qu'y font les curés : Urbain Jocalla de Georges, de Valsavarenche, est curé de Valsavarenche de 1581 à 1643, c'est-à-dire pendant 62 ans; au siècle suivant, Guillaume Carlin,

de Pierre de Valsavarenche, y est curé de 1711 à 1770, c'est-à-dire pendant 59 ans; au siècle après, Jean-Pierre Arbenson de Jean-Antoine, de Pontey, y est curé de 1847 à 1897, c'est-à-dire pendant 50 ans.

157. — Fondation de la paroisse de Fontainemore en 1483.

La paroisse de Fontainemore fut érigée la même année 1483, par démembrement de celle de Perloz ou Perlo.

La distance était assez grande, pour se rendre de Fontainemore à Perloz. Les neiges, les glaces, les éboulements rendaient souvent la route impraticable, surtout pendant l'hiver. Parfois, les enfants mouraient sans baptême; jeunes et vieux étaient fréquemment privés du secours des derniers sacrements. Aussi, les habitants de Fontainemore recoururent-ils à l'évêque, et au prieur de la Collégiale dont dépendait l'église de Perloz, pour obtenir que leur quartier fût détaché de la paroisse de Perloz. Leur demande fut exaucée, en date du 30 septembre 1483.

Une chapelle, sous le vocable de saint Antoine (v. chap. 33), existait déjà à Fontainemore, de temps immémorial. Les habitants, par acte du 29 septembre 1483, s'étaient engagés à construire, outre le presbytère, qu'ils doteraient de la rente de 30 florins, une église qu'ils pourvoiraient des ornements nécessaires. Le curé leur fut immédiatement donné, et l'église fut construite en 1498, sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Antoine, par le maître maçon Antoine Goyet d'Issime.

La nouvelle église de Fontainemore ne fut cependant pas affranchie de tout lien de dépendance à l'égard de la vieille église de Perloz. Elle ne fut érigée que comme église filiale de celle de Saint-Sauveur; et la nomination du curé de Fontainemore fut dévolue, d'abord à la Collégiale de Saint-Ours, dont dépendait le curé de Perloz, puis au curé de Perloz lui-même, lorsque la paroisse de Perloz fut soumise à l'ordinaire. Aussi, pendant plus de 200 ans, le prêtre desservant de Fontainemore n'eut que le titre de vicaire : ce n'est que le 11 octobre 1693, que nous voyons Jean Linty, le premier, prendre possession du bénéfice de Fontainemore avec le titre de curé. Aujourd'hui, la nomination des curés de Fontainemore et de Liliane est dévolue à l'évêque (v. chap. 104).

158. — Luttes contre les Turcs (1363 - 1647).

Nous avons vu, au chap. 88, les Valdôtains prendre part aux croisades contre les Turcs. Ceux-ci ne désemparèrent pas; mais, sortant de leur pays, ils pénétrèrent en plusieurs endroits de l'Europe, semant partout la terreur. Ici encore, ils trouvèrent des Valdôtains sur leur route. Malheureusement, comme pour les croisades, bien peu de faits sont arrivés jusqu'à nous : nos ancêtres préféraient agir; ils n'écrivaient pas. Les papes, gardiens fidèles de la religion et de la civilisation, dès qu'ils voyaient au loin poindre les Turcs, jetaient l'alarme. Ils équipaient à leurs frais des armées entières, pour les combattre. Les rois catholiques fournissaient les commandants, et le peuple les soldats. La bonne Vallée d'Aoste apporta sa petite contribution, en donnant des capitaines, des soldats, de l'argent et des prières.

En 1366, le pape Urbain V prêche une expédition contre les Turcs. Il destine pour les frais des armées, la dixième partie de tous les biens ecclésiastiques, et fait mettre dans toutes les églises des troncs pour recueillir les

offrandes volontaires. Amédée VI guide l'expédition. Il est suivi d'Iblet de Challant (v. chap. 125) et d'autres seigneurs valdôtains, qui se couvrent de gloire. En 1480, le seigneur Boniface d'Avise (qui fit bâtir le château d'Avise encore debout), n'écoutant que son courage, vole, à la voix du pape Sixte IV, au secours de la papauté menacée dans ses Etats par les Turcs : il lève dans notre Vallée une troupe de 800 hommes, qu'il conduit et commande jusque dans le royaume de Naples. En 1521, plusieurs membres de la famille Bréan de Brusson, établis à Belgrade, donnent leur vie pour la foi et tombent sous le cimeterre turc. L'année 1522, notre évêque Mgr Berruti prescrit de célébrer tous les samedis la messe des *Cinq Plaies* de Notre-Seigneur, pour obtenir la grâce d'être préservé de l'invasion des Turcs. En 1530, c'est Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie, dont les Etats sont envahis par Soliman, qui sollicite le secours des princes chrétiens, et écrit à Aoste, « à nos très chers et très aimés le baillif, sindic et conseil de la cité d'Aoste pour réclamer aide et assistance dans la croisade proclamée contre le sultan ». Cette lettre, du 24 février 1530, met en relief, plus que tout ce qu'on pourrait dire, la foi et la vaillance de la petite Vallée d'Aoste, sur laquelle on compte pour la guerre contre le terrible Soliman. Enfin, en 1647, nous voyons le Baron de Roncas prendre les armes contre les ennemis de la Croix : il s'engage dans les troupes de la République de Venise, à la tête de la cavalerie et de l'infanterie, et se distingue en maints combats et surtout au siège de Sebenico, en Dalmatie. Ces quelques faits échappés à l'oubli témoignent la foi, le dévouement à la papauté et l'intrépidité des anciens paysans et seigneurs valdôtains.

159. — Le pape Sixte IV (1471-1484) originaire de la Ville d'Aoste.

Le pape Sixte IV, dont nous avons fait mention ci-devant, était originaire de la Ville d'Aoste. Et voici comment :

En 576, les Lombards avaient dû céder notre Vallée aux Francs (v. chap. 35). Toutefois, un certain nombre d'entre eux s'étaient établis et étaient restés dans la Vallée. De ces Lombards valdôtainisés, est venue la souche de la noble Maison *de Quercu* ou de la Rovere, qui a donné le jour au pape Sixte IV (Francesco della Rovere). « La famille de la Rovere, originaire de la Cité d'Aoste et l'une des plus nobles du Piémont, dit le Père Ciacconi dans son *Histoire des Souverains Pontifes*, descendait des Seigneurs lombards établis dans ce pays. Le premier de cette famille dont parle l'histoire est Edmond qui, au dire de Paul diacre, vivait vers l'an 700, au temps de Ragombert duc de Turin. Simon de la Rovere, surnommé le Gros, vint s'établir dans la suite des temps à Savone et fut la souche des de la Rovere de cette ville d'où est sorti Sixte IV ». L'historien Platina, que le pape Sixte IV lui-même nomma bibliothécaire du Vatican, dans son *Histoire de la Vie des Papes* écrit aussi : « La famille de la Rovere tire son origine des Lombards de la cité d'Aoste ».

Christophe de la Rovere, parent du Souverain Pontife et archevêque de Tarentaise, fut nommé prévôt commendataire du couvent de Verrès, par bulle pontificale du 21 juillet 1477. La Collégiale de Saint-Ours possède un missel selon le rit romain, manuscrit, commencé en 1486 et terminé en 1502, orné de magnifiques vignettes et miniatures. Ce missel porte les armes de la famille de la Rovere; il a été donné à l'église du Bourg par son prieur com-

mendataire Jean-François de la Rovere, qui occupa le prieuré de 1519 à 1546. Celui-ci eut pour successeur son parent Philibert de la Rovere, qui tint cette commende jusqu'en 1565.

160. — L'interdit au moyen âge.

Au moyen âge, l'Eglise employait un système radical pour faire rentrer dans le devoir ceux qui en étaient sortis. Quand un ou plusieurs paroissiens avaient commis quelque grand crime, ils étaient retranchés de la communion des fidèles, et l'évêque lançait l'interdit sur toute la paroisse, et le maintenait jusqu'à ce que les coupables fussent venus à résipiscence. Les effets de l'interdit étaient terribles. Toutes les églises et chapelles étaient fermées; on ne les ouvrait que pour baptiser les petits enfants, et pour prendre la Sainte Eucharistie destinée aux malades. Les prêtres devaient prêcher en dehors des églises, et les défunts ne pouvaient plus être inhumés en terre sainte; aucun fidèle n'était admis à la communion, sauf en danger de mort; ceux qui demandaient à se confesser étaient entendus à la porte des temples fermés et déserts. Tout prenait une teinte lugubre, dans la paroisse : plus de fêtes, plus de vie liturgique, plus de son de cloche, plus de lumières. Ce spectacle impressionnait les populations.

Aussi, l'interdit manquait rarement son but. Les coupables, marris de ce que toute une population innocente souffrait à cause d'eux, et poussés d'ailleurs par leurs compatriotes terrifiés, ne tardaient pas à faire complète amende honorable et à se soumettre aux prescriptions ecclésiastiques.

161. — Tribunaux ecclésiastiques.

Aujourd'hui que l'administration de la justice est exercée exclusivement par l'Etat, on a peine à se figurer que cette fonction ait été autrefois libre. Il en fut pourtant ainsi chez nous. Le pouvoir civil avait ses tribunaux; l'autorité ecclésiastique ou l'évêque, et même l'archidiacre, avait les siens. Et il était facultatif à tous, dans les causes, non seulement ecclésiastiques mais même civiles, de porter ses doléances devant le tribunal que l'on préférait et dans les lumières duquel on avait le plus de confiance. Cette pluralité de tribunaux ne présentait pas tous les désavantages; elle engendrait au contraire une vive émulation parmi les juristes : c'était à qui étudierait le mieux les lois et porterait les sentences les plus équitables.

Le tribunal de l'évêque a existé même antérieurement à l'an 1000. Il a commencé au temps où les évêques étaient comtes d'Aoste et comme tels avaient la juridiction temporelle sur la Vallée. Depuis ce temps, et pendant plus de huit siècles, les tribunaux de l'évêque ont toujours coexisté parallèlement avec les tribunaux civils. Cette coexistence a donné lieu à beaucoup de conflits entre les deux autorités. Tous les siècles enlevèrent aux évêques des lambeaux de leur puissance judicatoire. Toute diminuée qu'elle fût, elle réussit cependant encore à traverser la Révolution Française, et ne s'éteignit qu'en 1848. Pour rendre la justice, l'évêque tenait un juge avocat, appelé juge temporel de l'évêché. Le premier juge ou avocat fiscal connu est Guillaume de Bard, en 1161. Cette charge d'avocat ou d'avoué de l'Eglise se conserva longtemps dans la Maison noble de Bard, qui se recommandait par sa puissance et son dévouement. En 1568, nous trouvons comme juge temporel de l'évêché, un certain Vassallo, docteur ès droits; en 1598, l'avocat

Guillaume Lyboz, etc. . . Le dernier fut l'avocat Joseph-Octave Donnet, qui succéda en cette charge, l'année 1836, à l'avocat Charles Rebogliatti.

Parmi les innombrables mentions de conflits d'autorité, citons la suivante. En 1515, les magistrats civils d'Aoste, voyant que les habitants portaient souvent leurs causes au tribunal de l'évêque, recoururent au Souverain et en obtinrent un décret défendant à tout laïque de faire citer un autre laïque devant le juge ecclésiastique, pour n'importe quelle action, réelle ou personnelle. Mais l'évêque d'Aoste recourut au duc Charles, le priant de révoquer son décret, vu qu'il détruisait sa juridiction épiscopale *comme elle avait toujours été pratiquée jusqu'alors*, et de déclarer conforme à cette juridiction, qu'il fût permis à un laïque de citer un autre laïque devant son juge ecclésiastique pour tout contrat muni de serment. Le prince exauça la requête de l'évêque, et, par une provision datée du 24 janvier 1517, ordonna aux baillis et aux autres officiers « de ne pas troubler la juridiction ecclésiastique ni inquiéter ceux qui traduisent les laïques devant l'official pour des contrats et des conventions munies de serment ». En 1681, la Duchesse Régente mit à la disposition du tribunal de l'évêque les prisons de la Cité. De Tillier termine son *Historique de la Vallée d'Aoste* par ces paroles : « Les Révérendissimes Evêques ont toujours été dès lors (depuis l'arrêt du sénat de Savoie du 27 août 1582) en possession paisible et plus que centenaire de la dite juridiction temporelle sur les laïques pour toutes les actions personnelles, réelles et mixtes contemplées par le droit ».

162. — Le chanoine Georges de Challant (1440-1509).

Nous ne pouvons mieux clore ce siècle, qu'en encadrant ici la vie du chanoine Georges de Challant, un des meilleurs fils de notre aimable Vallée d'Aoste, et certainement le plus grand patriote de l'époque. Aucun Valdôtain n'a restauré et embelli autant que lui nos églises et nos monuments : ce fut sa spécialité.

Georges était fils d'Amédée seigneur de Varey en France, fils celui-ci d'Amédée seigneur d'Aymaville (v. chap. 146). Entré jeune dans la cléricature et nommé, en 1453, chanoine de la primatiale de Lyon, il continua ses études de théologie et de droit aux Universités de Turin, d'Avignon et de Rome. En 1460, il fut nommé chanoine de la Cathédrale d'Aoste. Depuis lors, il ne fit plus que de courtes apparitions à Lyon. La plus grande partie de son existence s'écoula dans notre Vallée, où sa famille remplissait encore un rôle prépondérant.

L'évêque d'Aoste Antoine de Prez étant mort, le chapitre de la Collégiale présenta au pape Georges de Challant pour lui succéder. Cette candidature ayant échoué, le chapitre le nomma, en 1468, prieur de la Collégiale. Ce fut le premier prieur commendataire. Le chapitre se trouva bien de cette nomination ; car, alors que la mise en commende (v. chap. 135) des monastères amenait assez souvent pour eux une période de décadence, celui de Saint-Ours fut complètement transformé par son premier prieur commendataire. Vers 1474, il commença l'œuvre de restauration et d'embellissement de la Collégiale, pour y mettre la dernière main en 1500. Il ajouta deux nefs latérales à la grande nef, dont il abaissa la voûte. On admire encore aujourd'hui la vigueur des fresques gothiques qui ornent la nervure des arcs. Georges de Challant restaura aussi le cloître, qu'il décora de belles peintures, et la chapelle souterraine de Saint-Ours. Mais son chef-d'œuvre fut le

bâtiment du Prieuré (v. chap. 11), qu'il fit élever à ses frais, pour son habitation et celle de ses successeurs. C'est un monument des plus purs de la Renaissance. Le prieuré se compose de trois corps de logis et d'une tour octogonale en briques surmontée d'un toit pointu. Au premier étage, est une salle voûtée, garnie de boiseries sculptées; au deuxième étage, la chapelle, appelée le Petit Paradis, décorée de fresques où Georges de Challant est représenté à genoux devant la Sainte Vierge. A l'extérieur, on admire les trois façades décorées d'ornements en terre cuite : les fenêtres sont entourées de feuillages, de rinceaux et de figures d'un extrême bon goût. Les stalles du chœur de la Collégiale, que Georges de Challant fit aussi construire, vers 1500, ne méritent pas moins notre admiration. On y voit la grande habileté du sculpteur genevois Pierre Mochet, le même qui sculpta les stalles de la Cathédrale de Lausanne et celles de la Cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne. Ces stalles du Bourg sont postérieures de 30 ans environ à celles de la Cathédrale d'Aoste, mais elles leur sont bien supérieures par le fini du travail : on est enchanté de la délicatesse de la composition, de l'abondance des détails et de l'élégance des dessins; ces figures sont vivantes et respirent avec vous. Georges fonda, encore à la Collégiale, quatre chapelles : celles de Sainte-Madeleine, de Sainte-Lucie, de Saint-Antoine et de Saint-Grégoire.

En 1479, Georges de Challant est nommé archidiacre de la Cathédrale. Dans cette charge, il fait exhausser, vers 1493, la nef centrale de la Cathédrale. Ses voûtes ogivales portent, à leur point d'intersection, les armoiries des de Challant. Grand ami des Cordeliers, qui détenaient les tombeaux de sa famille, Georges fit aussi voûter leur église à ses frais. En 1482, il fut nommé prévôt commendataire du couvent de Saint-Gilles de Verrès. Ici encore, il fit voûter à ses frais l'église du couvent.

Archidiacre de la Cathédrale, prieur de Saint-Ours, prévôt de Verrès, Georges de Challant réunissait sur sa tête toutes les dignités de l'Eglise valdôtaine. Il avait, de plus, en commende, dans le diocèse, les cures de Fénis, de Villeneuve, de Saint-Vincent, de La Salle et de Valpelline, et hors du diocèse, les cures de Chivasso et de Villafranca et l'abbaye de Pignerol. Toutes les églises et les couvents que Georges de Challant eut en commende furent restaurés, enrichis d'ornements, de vases sacrés, et bénéficièrent en toutes façons de ses immenses largesses. A Pignerol, où il avait acheté de grands biens, il fit construire un palais appelé *la Torresella*.

Toujours extraordinairement grandiose, Georges de Challant bâtit encore le château d'Issogne (v. chap. 139). C'était l'ancien manoir épiscopal cédé au noble Iblet de Challant. Georges en fit une demeure princière : il y prodigua tellement les richesses architecturales et artistiques, que cet édifice devint l'un des plus somptueux et des plus magnifiques châteaux des Etats de Savoie. Les travaux, entrepris vers 1489, furent poursuivis pendant un certain nombre d'années. En 1499, Georges dota encore le château d'une chapelle interne qui est un petit bijou d'art chrétien : les voûtes, en ogive, sont peintes et décorées d'une façon délicieuse. Il légua de plus à la chapelle un précieux missel (aujourd'hui conservé dans le château de Châtillon) contenant des miniatures d'une beauté et d'une finesse incomparables. Son goût éclairé et passionné pour les arts porta même le prieur Georges de Challant à demander au duc Charles II de lui faire don de l'Arc Honoraire d'Auguste, à Aoste, pour le restaurer et y ériger une chapelle. Le duc acquiesça à sa

demande, par lettre du 4 octobre 1506. Mais la mort empêcha le généreux Mécène de réaliser son dessein.

Georges de Challant fut conseiller du duc de Savoie, et remplit même pendant quelque temps les fonctions de gouverneur du Duché. Il vivait à la manière des grands prélats de son temps : un nombreux personnel était attaché à son service. Ses allures de grand seigneur excitaient l'admiration universelle, quand il paraissait à la cour. Il mourut à Pignerol, le 30 décembre 1509, à l'âge de 70 ans environ. Son corps fut transporté à la Collégiale de Saint-Ours, dans une niche du chœur, du côté de l'épître, où il repose encore aujourd'hui. Les bienfaits qu'il répandit à pleines mains dans le diocèse, les beaux monuments d'architecture qu'il a élevés, rediront à jamais la tendre piété, la grande largeur de vues, l'extrême générosité, le goût éclairé et passionné pour les arts de ce grand Valdôtain que fut le prieur Georges de Challant.

163. — La Cathédrale d'Aoste.

Nous venons de voir que l'archidiacre Georges de Challant fit de grands travaux à la Cathédrale. C'est à son époque qu'elle prit les dimensions qu'elle a aujourd'hui. Donnons donc ici un petit aperçu historique sur l'église-mère de notre diocèse. Rien n'est plus beau que ce temple, surtout dans les grandes solennités. Alors, il est couvert de tentures; les piliers soutiennent les écussons des grandes familles valdôtaines éteintes : il semble pour un moment, que tous ces anciens Seigneurs sortent de leurs tombeaux pour venir prendre part aux cérémonies.

L'église primitive de la Cathédrale était un petit sanctuaire élevé à la Mère de Dieu, à côté du Forum romain, après l'édit de Constantin (v. chap. 9). Ce sanctuaire, de modestes proportions, occupait l'emplacement actuel de la crypte de la Cathédrale (v. chap. 10), sous le chœur, crypte dont le pavé est élevé d'un mètre 60 au-dessus du Forum : on y montait donc par un escalier. Ce sanctuaire fut dédié a Notre-Dame de l'Assomption : c'est sous ce nom de *Notre-Dame* que les paysans désignent encore de nos jours la Cathédrale. Après 1526, elle fut mise sous le vocable de Notre-Dame et de saint Jean-Baptiste (v. chap. 32).

Sous le roi de Bourgogne saint Gontran (v. chap. 35) la primitive église fut agrandie et restaurée. Sous l'épiscopat d'Anselme III (988-1025), et grâce aux largesses d'un autre roi de Bourgogne, Rodolphe III, la Cathédrale reçut un autre agrandissement. Sur la voûte de la crypte, fut construit le chœur actuel. Autour du chœur, on fit les bas-côtés, qui vinrent jusqu'aux autels actuels de Saint-Grat et du Saint-Rosaire; et, devant le chœur, s'étendit la nef centrale, composée de 4 travées, et arrivant à peu près à l'autel actuel de Saint-Jean. Au sanctuaire et au chœur, se trouvent deux belles mosaïques. La mosaïque du sanctuaire représente des animaux, les uns véritables et les autres fantastiques, avec les fleuves du Tigre et de l'Euphrate. Cette composition est du douzième siècle. La mosaïque inférieure, du chœur, comprend douze médaillons figurant les douze mois de l'année. Au centre, est représenté un personnage (le Créateur) assis sur un trône, couronné de l'arc-en-ciel et dirigeant le soleil et la lune. Ce travail, fait entre 1429 et 1434, a été commandé au bourgeois d'Aoste Etienne Mossettaz, par le comte François de Challant (v. chap. 147). Le même artiste fit aussi, probablement, le beau mausolée en marbre qui se trouve au sanctuaire de la Cathédrale, et

qui renferme la dépouille de Thomas II, comte des Flandres, mort accidentellement à Aoste le 7 février 1259. Ce Thomas était frère du Bienheureux Boniface, de la Maison de Savoie, mort archevêque de Cantorbéry en 1270, le 14 juillet, jour où l'on célèbre sa fête. Le grand crucifix en bois suspendu à la voûte de la Cathédrale a été bénit le 10 août 1397 par l'évêque Ferrandin : *magnam basilicæ crucem sacravit.*

Avant 1440, on prolongea encore les nefs collatérales, jusqu'à la hauteur de l'autel actuel de Saint-Jean. Du côté du nord, on y adossa le cloître : ce cloître, remplaçant l'ancien, a été construit par l'architecte Pierre Berger, de Chambéry. L'accord fut fait en 1442, et le cloître terminé 18 ans après, en 1460. Ce cloître est malheureusement coupé et déparé, aujourd'hui, par la chapelle du Rosaire, bénite en 1864. Le marbre des piliers fut extrait des carrières d'Aymaville ; et l'albâtre des chapiteaux, des carrières de Dolonne, à Courmayeur. Quinze des chapiteaux portent sculptés en relief les noms des quinze chanoines qui firent les frais de la construction.

Après avoir fini le cloître, on plaça les vitraux, qui, tout en n'offrant rien de particulier sous le point de vue artistique, sont cependant dignes de fixer l'attention, à cause de la rareté de ce genre d'ornement, à cette époque, dans le nord de l'Italie. Ces différents vitraux appartiennent à la seconde moitié du 15e siècle, sauf deux petits médaillons de la nef principale qui ont une origine plus ancienne.

Après le cloître et les vitraux, le chapitre fit sculpter les grandioses stalles du chœur, de style ogival. Chaque côté compte quinze stalles. Avant la démolition du jubé, en 1838, il y en avait encore cinq de plus, adossées à ce monument. Les prophètes, les apôtres et les saints qui s'y trouvent représentés portent tous un phylactère avec une inscription gothique. Ces travaux, finis en 1469, ont été exécutés par les deux artistes savoyards, maître Jean Vionin de Samoëns et maître Jean de Seytroux.

Tous ces beaux ouvrages intérieurs achevés, le chapitre tourna son attention sur la bâtisse de la Cathédrale elle-même et la prolongea définitivement jusqu'à sa limite actuelle. Ces travaux d'embellissement et d'agrandissement furent répartis sur une trentaine d'années environ : ils commencèrent en 1493, et se terminèrent en 1526. Alors, fut faite la voûte du chœur et celle de la grande nef, de forme ogivale, en substitution de l'ancien plafond en bois orné. En 1518, commencèrent les travaux d'allongement. Les trois nefs (centrale et latérales) furent prolongées de dix mètres environ, et aboutirent au même mur frontal. A l'entrée de la grande nef, on construisit un parvis. Le haut de ce parvis fut décoré de colonnes corinthiennes, de peintures à fresques, et de statues en terre cuite représentant les apôtres témoins de la Résurrection et de l'Assomption de la Sainte Vierge. Cette composition ne semble pas d'un bon goût. Au fond de la nef collatérale du nord, on construisit une chapelle dédiée à Notre-Dame et à saint Vincent, chapelle remplacée par le baptistère actuel, qui date de 1837. Le fond de la nef du sud est occupé par une sacristie : à gauche, en entrant dans cette sacristie, on fit sur le mur, des peintures représentant sainte Lucie et la guérison de la fille de Jaïre, peintures qui ont été mises à découvert, la première en 1881, la seconde en 1901. Ainsi agrandie, la Cathédrale fut consacrée le jour de saint Barthélemy, 24 août, jour où l'on en fait encore actuellement la dédicace dans tout le diocèse.

Les 5 statues de la façade, dont 3 sur la toiture et 2 dans l'enfoncement du mur, ont été placées en 1848. Les dalles du grand tablier de la Cathé-

drale et celles des degrés qui montent au chœur sont des dalles romaines. Le maître-autel actuel du chœur, en marbre noir orné de gracieuses arabesques, a été fait par des artistes florentins, en 1758. Le *Jubé* (datant de 1250), large estrade qui fermait le chœur au couchant, et ainsi appelé parce qu'on y chantait le *Jube Domne benedicere*, fut démoli le 18 juin 1838, et remplacé par un grillage en fer. L'orgue actuel, composé de 45 registres, a été inauguré le 2 février 1903; il a remplacé l'orgue de 1829, qui a remplacé celui de 1710, qui a remplacé celui de 1549, qui a remplacé celui de 1468. Les peintures actuelles de la Cathédrale datent de l'an 1881, et sont dues aux peintres Artari. La chapelle de Saint-Jean-Baptiste date de l'an 1705; celle de Saint-Grat, sous sa forme actuelle, de l'an 1840.

Jusqu'à Mgr de Sales (1741-1783), la Cathédrale n'avait pas l'aspect intérieur actuel. Tous les autels, au lieu d'être sur les murailles, étaient adossés aux piliers, sur la partie qui regarde l'intérieur de l'église : c'était la disposition des autels généralement adoptée au moyen âge, dans les églises. Il y avait alors à la Cathédrale, des autels partout : en 1546, on en comptait 33, dont 5 adossés au jubé, 4 dans la crypte .... Mgr de Sales en supprima un certain nombre, et plaça les autres sur les bas côtés où ils sont aujourd'hui, laissant ainsi libre le parcours de la nef principale.

Les belles armoires de la grande sacristie ont été construites par le maître sculpteur Michel Bertolin de Riva, en suite de convention du 13 janvier 1690. Une autre remarquable armoire, dans le genre gothique, porte la date de 1516. Dans le trésor de la Cathédrale, nous trouvons bien des choses dignes de mention : des reliquaires artistiques, que nous avons déjà signalés dans le cours de cette histoire, des missels à riches enluminures, des graduels, des bréviaires, des processionnaires, des draperies .....

Au midi et au couchant de la Cathédrale, se trouvait le cimetière de la ville. Il y dura 14 siècles, jusqu'en 1781. Le nouveau cimetière, à Saint-Etienne, fut bénit le 28 juillet 1782; et l'adjonction faite récemment, bénite le 30 octobre 1898.

Puisque nous voyons des clochers bénédictins à Pré-Saint-Didier, à Sarre et ailleurs, vers 1000-1100, point de doute que la Cathédrale, église-mère, n'ait eu son clocher; mais les documents nous font défaut, sur l'époque de l'érection des deux clochers actuels : la première mention que nous en avons ne date que de l'an 1272. Le clocher visant au midi fut reconstruit en 1430; et celui du nord, exhaussé en 1525, puis, en 1630 porté à l'élévation de l'autre. L'horloge actuelle de la Cathédrale a été placée en 1913. Elle a remplacé l'horloge de 1718. La plus ancienne horloge dont on ait connaissance à Aoste, est celle qui fut placée au susdit clocher en 1400. En 1427, on refondit la grand'cloche de la Cathédrale; et en 1428, on la mit en place, avec d'autres plus petites. Le bourdon porte la date de 1565. En 1504, il y avait 8 cloches dans les deux clochers; en 1800, ils en logeaient 13. Cette année-là, les Jacobins les prirent toutes, excepté 2 : la première et la quatrième. Un clocher resta vide. En 1814, on en acheta 2 : la bourgeoise et l'habitante.

En août 1909, on rendit au culte la crypte de la Cathédrale. A l'extrémité occidentale de cette crypte, sont les ossements des évêques Jourdain et Agodino, de Nicolas II Bersatori, Antoine et François De Prez, César Gromis, Jean Geoffroy Ginod, Jérôme Ferragatta, Louis Martini et Jean Grillet. Là, sont aussi les ossements de beaucoup des De Challant dont nous avons déjà parlé.

Seizième siècle. — 1500 - 1600

164. — Sanctuaire de Machaby (1503)

L'origine du sanctuaire de Machaby, le plus important des sanctuaires valdôtains, se perd dans la nuit des temps.

Il est peut-être fait mention de ce sanctuaire, dans les lettres de sauvegarde du 13 septembre 1227 où Thomas Ier, énumérant les églises et chapelles du couvent de Verrès qu'il prend sous sa protection, cite entre autres, l'église de Saint-Martin d'Arnad, avec les chapelles de Notre-Dame et de Saint-Michel. Cette chapelle de Notre-Dame pourrait bien être le sanctuaire de Machaby. Mais la première mention sûre est de l'an 1503 : des documents de cette année-là, il résulte que la Sainte Messe était alors célébrée à Machaby. Le sanctuaire actuel, à trois nefs, qui a remplacé les sanctuaires primitifs, remonte à l'an 1689. Devant la chapelle, s'élève un petit calvaire : au pied d'un crucifix monumental, on voit les statues de la Mère des douleurs, de saint Jean et de sainte Madeleine. Sur une colonne, apparaît saint Grat, patron du diocèse, et plus loin, dans une grotte, saint Jérôme se frappant la poitrine avec un caillou. Toutes ces statues sont en pierre douce de Champorcher, et peuvent être rapportées aux environs de l'an 1689.

Lors du passage des troupes françaises en 1800, deux soldats déchargèrent leur arme contre les portes du sanctuaire. Mais le général Miollis punit les deux insulteurs de la Sainte Vierge, et fit respecter son temple. On voit encore sur la porte l'empreinte des deux balles.

La fête de Machaby est Notre-Dame des Neiges (5 août). Elle dure 3 jours (4, 5 et 6 août). Outre les dévots de la Vallée, il y a une affluence énorme de pèlerins des diocèses d'Ivrée, de Turin et de Verceil : leur nombre, pendant ces trois jours, dépasse quelquefois les dix mille. Ce sanctuaire se trouve dans la solitude, sur une colline ombragée, à l'altitude de 696 mètres, à une heure d'Arnad.

165. — La miraculée de Valpelline (1514)

Le 6 mai 1514, le prieur de la Collégiale Charles de Challant, fils de Louis, de Jacques (v. chap. 149), étant allé par dévotion visiter la chapelle de Saint-Jean du Rumeyran, accompagné de plusieurs personnes, rencontra à son retour une pauvre femme nommée Vuillerme, fille de Jean Yon du Faure (Favre) de Valpelline.

Cette femme, depuis 10 ans ne pouvait se tenir sur ses pieds; elle se traînait, à l'aide de ses mains. Le prieur, ému de compassion, lui demanda où elle allait. Je vais, répondit-elle, à l'église de Saint-Ours, pour implorer la protection de ce grand saint. Il lui donna, par charité, quelques pièces de monnaie, puis continua son chemin avec sa suite. Cette pauvre femme fit tant, qu'elle arriva à la Collégiale. Oubliant alors son infirmité, pour ne

suivre que l'élan de sa foi et de sa dévotion, elle se leva pour baiser la muraille de l'église, et, à l'instant, elle se trouva parfaitement guérie. Entrée dans le temple, elle s'avance jusqu'au maître-autel, pour remercier Dieu de la grâce insigne qu'elle vient de recevoir. En même temps, la grâce opère en elle un effet plus heureux encore : cette femme avait été, jusque-là, étrangère aux pratiques de la religion; or, dès le moment de sa guérison miraculeuse, elle changea tout à fait de conduite.

Le bruit d'un miracle aussi éclatant s'étant répandu dans la ville, les habitants accoururent en foule, pour s'assurer eux-mêmes du fait; et le prieur Charles de Challant ordonna qu'on fît une procession autour de l'église de Saint-Ours. La femme y assista, un flambeau à la main, marchant elle-même à la suite du clergé, et suivie d'une multitude de personnes.

Ce miracle est représenté sur un ancien tableau, contemporain du fait, placé au chœur de la Collégiale. On y voit défiler une procession solennelle, près d'un grand arbre (l'ormeau planté en 1033, qui tomba de vétusté en 1529); et cette procession entre à l'église, non pas en descendant, mais en montant un escalier : ce qui montre qu'alors le sol n'avait pas encore été exhaussé de plusieurs mètres par les matériaux apportés plus tard par les inondations du Buthier. Une longue inscription gravée au bas du tableau, raconte dans les détails que nous venons de décrire, le prodige opéré.

166. — Première Imprimerie à Aoste (vers 1520).

C'est au commencement de ce siècle, que l'imprimerie a été établie chez nous. Le premier livre imprimé à Aoste que nous possédons, est le *Bréviaire* selon le rite d'Aoste, sorti de la presse en 1533. Après son apparition, Mgr Gazin, par décret du 17 mai 1533, ordonna à tout ecclésiastique de se le procurer dans le délai d'un mois. On n'avait, auparavant, que des bréviaires manuscrits, dont plusieurs, par la faute des copistes, fourmillaient d'inexactitudes.

Après le Bréviaire, pour les prêtres, on imprima le *Paroissien* ou *Heures* à l'usage d'Aoste, pour les fidèles. Mgr Bobba recommande ce livre, dans son synode du 20 avril 1558, où il prescrit aux curés : de « prêcher aux fidèles, tous les dimanches, sur l'évangile du jour, d'instruire les enfants, et de leur apprendre l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole et les Commandements, comme le tout se trouve imprimé dans les Heures à l'usage d'Aoste, *prout in horis ad usum augustensem* ».

167. — Apparition du protestantisme en Vallée d'Aoste (1522-1523).

En 1522-1523, plusieurs hérétiques prédicants, parmi lesquels un certain Frère Ange, dominicain, et un religieux franciscain dont le nom est inconnu, tous deux apostats, partirent d'Ivrée et vinrent semer les erreurs du protestantisme à Brusson, à Saint-Vincent, à Torgnon et à Antey. L'évêque d'Aoste, Mgr Berruti, en pasteur vigilant, pourvut aussitôt à la protection de ses ouailles et travailla à étouffer le mal dans son germe. A cet effet, il défendit aux fidèles, sous peine d'excommunication et d'amende, de lire les livres de Luther, d'en entendre la lecture, d'écouter les prédicateurs hérétiques. Mêmes peines furent édictées contre les curés qui les laisseraient prêcher dans leurs églises. Ces mesures n'ayant pas suffi, l'interdit (v. chap.

160) fut lancé sur les paroisses de Torgnon et d'Antey, où ces prédicants exerçaient leur ministère.

Sur ces entrefaites, Mgr Berruti mourut, en 1525. On choisit pour lui succéder, le protonotaire apostolique Provana; celui-ci ayant refusé, on nomma un certain Alvarez Rodriguez, espagnol, mais il refusa aussi. Tous deux alléguaient le motif, que de sinistres nouvelles leur arrivaient touchant la propagation du protestantisme dans la Vallée d'Aoste. Le pape élut alors Pierre Gazin, de Verceil, qui fut l'homme de la circonstance. Celui-ci vit tout de suite que pour enrayer l'hérésie, il n'y avait qu'un moyen : instruire les populations. L'hérésie, qui se propage dans l'obscurité, tombe au contact de la lumière. Au cours de l'année 1529, toutes les paroisses du diocèse furent donc évangélisées et instruites sur les vérités de la foi catholique, par des prédicateurs extraordinaires. Quatre prêtres, parmi lesquels le Père Porliod, cordelier, furent délégués à cet effet. Des chaires de toutes les églises, tombèrent des flots de lumière et de force qui confirmèrent les populations dans la vraie foi. Ces efforts combinés atteignirent leur but. Il y eut bien, çà et là, des infiltrations d'hérésie, mais la grande masse des fidèles tint bon. La foi valdôtaine, au lieu d'être ébranlée, ne fut que raffermie. L'arbre bien planté est-il donc renversé par l'orage? Non. Tout au contraire, il s'enracine encore plus profondément dans le sol nourricier.

168. — Le fait le plus glorieux de l'histoire valdôtaine : attachement inébranlable à la Maison de Savoie; expulsion et fuite de Calvin (1536).

L'infiltration du protestantisme chez nous provoqua le fait le plus beau de l'histoire valdôtaine. En aucune circonstance, les Valdôtains ne se montrèrent ni plus religieux ni plus patriotes.

Malgré toutes les précautions prises, la nouvelle erreur se répandait sans bruit. Le but politique marchait ici de pair avec le but religieux. Les protestants visaient à deux choses : 1° détruire le catholicisme et le remplacer par le protestantisme; 2° détacher le Duché d'Aoste de la sujétion à la Maison de Savoie et en faire un canton suisse. Pour cela, Calvin arriva incognito à Aoste, sous le nom de Charles d'Espeville (on ne connut son vrai nom que quelques années plus tard). Il se mit immédiatement en relation avec quelques adeptes, et gagna à sa cause plusieurs grandes familles. Citons les familles : Vaudan, La Crête, La Visière, Borgnion, Philippon, Aragon, Champvillair, Chandiou, Salluard, Quey, de Tillier, Besenval, Bourgeois .... Il logea d'abord en Croix de Ville, dans une maison qui existe encore avec son architecture du 16e siècle : il occupait une chambre appelée depuis *chambre de Calvin*, où il fut peint sur le mur dans son costume caractéristique. Mais ne se trouvant pas, là, tout à fait en sûreté, il quitta la ville, et alla se réfugier sur la colline, dans la ferme de Bibian, propriété de la famille Vaudan qui lui était dévouée. De cette nouvelle demeure, par le moyen d'écrits et d'émissaires, il travaillait à soulever les populations.

Toutes ces menées n'échappèrent pas aux autorités civiles et religieuses, qui virent avec effroi monter la marée menaçante. Un grand coup devenait nécessaire; et le moment était venu de le porter. Les circonstances étaient des plus critiques : tout semblait conjurer contre nous et favoriser les projets de Calvin. Le Duc Charles venait de perdre, outre Genève, les pays de Gex, de Vaud, de Romont et du Bas Valais, qui devinrent la conquête des

Suisses. Les armées françaises avaient occupé une grande partie de la Savoie et s'étaient emparées de presque tout le Piémont. Il ne restait au malheureux prince, que les villes de Verceil, de Cunéo, de Nice, et le Duché d'Aoste.

Dans cette situation tragique, que vont faire les Valdôtains? Ne pouvant rien attendre de l'impuissance du Duc, ils prendront en main leur propre cause et se sauveront d'eux-mêmes, par eux-mêmes. Le moment était solennel. On était arrivé à un tournant de l'histoire. De la décision à prendre dépendait l'avenir religieux et civil de la Vallée d'Aoste pour des siècles et des siècles. Les Valdôtains furent sublimes, dans cette circonstance, par leur attachement à la religion et à l'autorité constituée. Convoqués par le bailli Mathieu de Lostan, les Seigneurs, les châtelains des mandements, les députés de toutes les communes et une foule de citoyens, se rendent à l'assemblée qui a lieu le 28 février 1536, dans le verger du couvent de Saint-François. Là, le Père Savioz (v. chap. 177), religieux cordelier, homme d'une rare éloquence, expose le but de la réunion; puis, dans une harangue foudroyante, il exhorte ses compatriotes à rester fermes dans la religion catholique et dans la sujétion aux souverains légitimes. La foule, électrisée, est enlevée d'emblée. La cause est gagnée. Aussi, lorsque le bailli propose à la discussion les trois articles suivants: 1° *Voulez-vous persévérer dans la foi catholique?* 2° *Voulez-vous rester soumis à la Maison de Savoie?* 3° *Voulez-vous donner vos corps et vos biens pour la défense de la patrie?* ce n'est qu'un seul cri pour répondre affirmativement, et pour prier le bailli de donner immédiatement ses ordres, afin que, quiconque contreviendrait à l'un de ces trois articles, soit passible de la confiscation de ses biens et de la peine de mort. Puis, séance tenante, on décrète l'armement de tous les hommes propres à la guerre, la visite et la garde des cols des montagnes, la fabrication de la poudre à canon, la préparation des armes, une imposition pécuniaire par focages, et l'ordre d'arrêter aussitôt les dissidents.

Calvin avait envoyé à l'assemblée, des hommes de confiance; et il en attendait anxieusement le résultat. Ceux-ci, sans même assister à la fin de la réunion, vinrent l'avertir de la mauvaise tournure que les choses prenaient pour lui. Alors, de crainte de tomber entre les mains des patriotes valdôtains, il se sauva aussitôt, avec une escorte de gens gagnés à sa cause. Il sortit de Bibian, vint jusqu'à Variney, descendit au pont de Closelinaz (pont de Calvin), et passa à Roisan, où il avait des adeptes; de là, par le pont de Crusivy ou Pont Pilliaz, il vint à Doue, où il avait aussi des partisans; puis, toujours craignant de tomber d'un moment à l'autre entre les mains des gens lancés à sa poursuite, il enfila la vy Durand, et longeant les pâturages alpins inférieurs de Doue et d'Ollomont, par Berruà, By et les Balmes, atteignit le Col Durand ou Fenêtre Durand (col de Calvin), et descendit en Valais par la vallée de Bagnes: il était sauvé. Les Valdôtains qui l'accompagnèrent s'établirent dans les cantons protestants, où quelques-uns firent souche.

N'ayant plus rien à craindre de Calvin, la cité d'Aoste respira. Le plus grand danger était passé. Mais elle ne devait pas s'endormir sur ses lauriers. La mauvaise graine laissée par l'hérésiarque, pouvait donner tôt ou tard des fruits amers. Aussi, on fit et on institua beaucoup de dévotions, pour confirmer toujours de plus en plus le peuple dans la foi; on éleva des monuments, on peignit des tableaux, pour rappeler le danger formidable auquel on avait échappé: dévotions, souvenirs, monuments qui, après quatre siècles, sont arrivés jusqu'à nous, pour nous rappeler la foi indéfectible de nos pères et la page merveilleuse de l'histoire qu'ils ont écrite.

René de Challant, qui, semble-t-il, n'avait pas été présent à l'assemblée du 28 février, se trouva dans les séances subsécutives des 22 mars, 23 mai, 7 juillet, 11 juillet, et fut l'âme de toutes les dispositions qu'on y prit. « Mgr Gazin, dit de Tillier, fit faire, entre autres, plusieurs processions générales, auxquelles tout le clergé sans exception de l'évêque, toute la noblesse avec à sa tête le seigneur Comte René de Challant, maréchal de Savoie, gouverneur et lieutenant général du Duché d'Aoste, le bailli et tout ce qu'il y avait d personnes de distinction, aussi bien que les peuples, assistèrent, les uns revêtus de sacs et de cilices, tous généralement les pieds nus; ces prières ne furent pas infructueuses : elles fléchirent la miséricorde divine et infinie du Seigneur qui, par une protection toute particulière, déracina de ce diocèse quelque commencement du poison de l'hérésie qui s'y était glissée par la faute de ceux qui eurent le malheur de se laisser séduire ». Le Conseil des Etats ordonna de représenter le monogramme du Christ IHS (ou la première lettre du Saint Nom de Jésus, en grec, JHS) sur les portes des habitations. A la Cathédrale, on institua une procession en l'honneur de l'Enfant Jésus, à faire le dernier vendredi de chaque mois. On érigea aussi un autel en l'honneur du Saint Nom de Jésus, dans la plupart des églises rurales.

Puis, on institua une procession solennelle avec le Saint Sacrement le jour de Pâques avant l'aurore, procession qui se fait encore à Aoste et à Châtillon. A la procession qui se déroule dans les rues d'Aoste, à 4 heures du matin, toutes les personnes sont munies d'un flambeau, et les rues illuminées. Anciennement, on avait coutume, lorsque la procession passait dans la *Rue Calvin*, de laisser dans l'obscurité la maison qu'avait habitée le réformateur genevois. Le règlement de police urbaine du 20 avril 1778, approuvé par S. M. Victor-Amédée III, dit que l'usage de cette grande procession « a été établi pour remercier Dieu de la fuite de l'hérésiarque Calvin, et en même temps pour rappeler au zèle des citoyens la fidélité de nos aïeux à la foi catholique et romaine » : puis, sous peine d'un écu d'amende, il prescrit « que tous les habitants des premiers étages sur les rues par lesquelles passe la dite procession illumineront respectivement pendant cette cérémonie les fenêtres des dits étages, de la manière jusqu'à présent observée ».

Enfin, on ordonna de sonner dorénavant l'*Angélus* de midi, dans toutes les églises du diocèse, à *onze* heures du matin (au lieu de douze comme cela se pratique partout ailleurs), pour rappeler l'heure à laquelle fut votée au Conseil l'arrestation de Calvin et de ses adeptes. Cette coutume s'étendit même dans quelques pays en dehors du diocèse, entre autres à l'Oropa. (La paroisse de Verrès seule fait exception : cela vient probablement de ce que le couvent de Verrès ayant été occupé, de 1643 à 1717, par les Chanoines Lorrains, ceux-ci auront voulu s'en tenir à l'usage de leur pays, qui était d'ailleurs l'usage universel). La sonnerie de l'Angélus à onze heures amena pour les habitants de la Vallée d'Aoste, le privilège d'anticiper d'une heure leur repas principal, les jours de jeûne.

De plus, pour protester ostensiblement contre les blasphèmes des protestants touchant la Sainte Eucharistie, on établit et on popularisa dans la Vallée la Confrérie du Saint Sacrement, constituée, comme on sait, de chrétiens fervents réunis en société, revêtus d'un habit blanc, pour faire la garde d'honneur au Saint Sacrement, soit à l'église, soit quand il est porté en triomphe dans la paroisse. Cette institution, approuvée bientôt par le pape

Paul III, le 30 novembre 1539, s'implanta dans toutes les paroisses valdôtaines, sans aucune exception.

En face de cette levée de boucliers et de ce déploiement d'énergie contre Calvin, tous ceux qui eurent, dans la suite, des livres protestants, se hâtèrent de les brûler, ou les cachèrent dans l'intérieur des murs. En 1848, le comte Crotti, en faisant démolir un pan de muraille dans l'intérieur de son manoir de Busseyaz, trouva dans un vide pratiqué dans le mur, huit livres de Calvin, Farel .... Ces livres portaient les dates entre 1540 et 1548; l'Institution Chrétienne de Calvin avait le millésime de 1540. Au château d'Aymaville, existe un ancien portrait de René de Challant. On y lit l'inscription suivante : *Messire René Comte de Challant Seigneur de Boffremont en Wallangen Maréchal de Savoie Qui a chassé Calvin du Pays d'Aoste l'an 1535 Décoré de l'Ordre de l'Annonciade l'an 1518.* Dans une salle du château de Châtillon, on conserve depuis un temps immémorial, le portrait de Calvin à côté de celui de René de Challant : cette singulière coexistence de ces deux portraits dans un des anciens châteaux de René de Challant, est un indice de la guerre que ces deux hommes se sont faite l'un à l'autre.

Mais le monument le plus beau qui nous reste de la fuite de Calvin, est la Croix monumentale qui fut érigée, à Aoste, rue Croix de Ville. Le nom de *Croix de Ville* a été donné tout d'abord au lieu où la rue centrale coupe à angle droit la rue qui descend de Saint-Etienne et va jusqu'à Bramafam, et forme ainsi une *croisée* de rues. En ce lieu, était le marché ou place aux grains, et la mesure-étalon en pierre; un document du 5 février 1285 l'appelle *platea crucis sive sestarii lapidis.* Là, on érigea une croix; puis, comme elle empêchait la circulation des véhicules, on la transporta plus au nord dans la rue. On remplaça en 1541 cette croix rustique par une grande croix artistique en pierre, qui fut réparée en 1741 et renouvelée en 1841, et qui porte l'inscription suivante : *Hanc Calvini fuga erexit anno MDXLI, religionis constantia reparavit anno MDCCXLI, civium pietas renovavit et adornavit anno MDCCCXLI;* c'est-à-dire : Croix que la fuite de Calvin érigea en 1541, que la constance religieuse répara en 1741, que la piété des citoyens renouvela et orna en 1841. (La fontaine qui coule en bas du monument ne date que de l'an 1862).

En 1864, les édiles d'Aoste changèrent la *Rue Croix de Ville* en *Rue Calvin;* en 1900, ils se ravisèrent, et redonnèrent à la rue son ancien nom. Vers 1860, en signe de protestation, les protestants bâtirent une petite chapelle évangélique, au rez terre occidental de la rue, presque en face de la Croix.

169. — Le Duc Charles fait son testament au Prieuré de Saint-Ours en 1539.

Le Duc Charles III (appelé aussi quelquefois Charles II), dans sa détresse, vint chercher force et consolation au milieu de ses fidèles sujets valdôtains. Il arriva à Aoste en février 1539, et alla loger au Prieuré de Saint-Ours. C'était sa résidence habituelle, lorsqu'il venait à Aoste. Bien des paroles d'affection furent échangées. Le Duc s'empressa de confirmer les statuts et les privilèges du Duché. Le 27 février, au Prieuré, dans sa chambre à coucher, il dicta son testament à son premier secrétaire, Jean Vuillet, en présence de l'évêque d'Aoste et d'autres personnages de marque. Dans ce testament, il nomme et institue héritier universel de tous ses droits et do-

maines, son fils Emmanuel-Philibert, à qui il donne pour conseillers et administrateurs les évêques d'Aoste et de Maurienne, les Chevaliers de l'Annonciade . . . . .

Le prince quitta ensuite la cité. Le 22 mars, il écrivit une lettre cordiale à l'évêque d'Aoste, pour remercier les Valdôtains de l'accueil affectueux qu'il en avait reçu.

170. — Le Saint Voult.

Dans l'Assemblée des Trois Etats du 3 octobre 1542, il fut délibéré de continuer les dévotions pour éviter les malheurs de la guerre et la pénétration du protestantisme, et de construire, sous l'Arc honoraire d'Auguste, une chapelle en l'honneur du Saint Nom de Jésus. Cette chapelle ne fut jamais bâtie; mais on plaça sous la voûte de l'Arc d'Auguste le crucifix qui y a existé jusqu'à ces derniers temps, et qui a été renouvelé en 1914. Ce crucifix remplaça le crucifix primitif qui, selon la tradition, fut appendu en ce lieu après que Constantin eût donné la paix à l'Eglise en 313.

C'est cet antique crucifix, *Sanctus Vultus* (Sainte Face), qui a donné son nom à l'Arc d'Auguste. Les chartes du moyen âge, les paysans, appellent l'Arc d'Auguste : *lo saint voû*. Le christianisme sanctifie tout ce qu'il touche. Les habitants du Bourg ont gardé l'habitude d'allumer deux cierges, l'un au Saint Voult et l'autre à la Trinité, lorsqu'il y a des agonisants.

171. — L'Eglise aide le Duc dans la lutte contre le protestantisme.

Nous venons de le dire, et nous le faisons remarquer encore : le protestantisme poursuivit deux buts dans la Vallée : détacher le pays de la Maison de Savoie et l'agréger aux cantons suisses; puis, chasser du pays la religion catholique et s'y installer à sa place. Le Pape et le Duc de Savoie se trouvèrent naturellement alliés pour repousser les protestants. Le Pape ne ménagea pas ses secours aux Ducs : comme il avait fait dans les combats contre le Sultan, il leur céda pendant longtemps, pour subvenir à leurs besoins, les dîmes annuelles sur tous les bénéfices ecclésiastiques.

Déjà en 1521, c'est l'archevêque de Tarentaise et l'évêque de Genève qui supplient le pape d'attribuer au Duc Charles les décimes des bénéfices ecclésiastiques, afin que le prince puisse lever des troupes et réprimer les tentatives de rébellion qui vont se produire contre l'Eglise. En 1547, l'évêque d'Aoste met sous séquestre la moitié de tous les fruits des bénéfices perçus en 1546, pour secourir le duc Charles dans sa détresse. En 1551, le pape Jules III livre de nouveau au duc Charles les décimes des diocèses d'Aoste, d'Ivrée, de Verceil et d'Asti. Cette mesure est exécutée avec une extrême rigueur : les rénitents sont emprisonnés, et leurs biens confisqués. A la date du 23 décembre 1587, Sixte-Quint accorda à Charles-Emmanuel Ier un bref qui l'autorisait à prélever durant cinq ans la somme de 10000 écus d'or, sur tous les bénéfices ecclésiastiques de ses Etats. La même faveur fut renouvelée par le pape Clément VIII, en 1595 . . . . Ainsi, l'autel et le trône s'unirent ensemble pour repousser l'ennemi commun, et eurent gain de cause.

172. — Institution du Conseil des Commis (1536).

La défénestration de Calvin par la Fenêtre Durand (2812 m.) laissa dans notre Vallée une magnifique institution : le Conseil des Commis.

L'union de toutes les forces valdôtaines, qui avait été faite pour soutenir la religion contre les Suisses protestants, servit en même temps pour soutenir l'indépendance du pays contre les Français qui, comme nous l'avons dit, occupaient la Savoie et une partie du Piémont. Sept jours après la séance célèbre du 28 février 1536, c'est-à-dire le 7 mars 1536, l'assemblée des Etats Généraux créa le *Conseil des Commis*, conseil composé d'une représentation des trois ordres de la société, clergé, noblesse et peuple, prise dans la Ville et dans toutes les communautés de la Vallée, parmi les hommes les plus aptes, pour régir la vie publique. Abandonnée de son Duc impuissant et malheureux, et livrée à ses seules ressources, la Vallée d'Aoste, dans la conscience de sa force, prit d'elle-même sa défense et se soutint vaillamment et victorieusement, en sacrifiant sans compter hommes et argent sur l'autel de la patrie.

Cette institution du Conseil des Commis subsista, pendant plus de deux siècles, comme un corps autonome, unique en son genre dans les Etats de Savoie, et rendit au prince et à la Vallée des services incalculables.

L'Assemblée Générale ou Conseil Général des Trois Etats ne se réserva que quelques attributions, comme donatif, nomination du procureur général, du secrétaire des Etats, du trésorier du denier public . . . Elle se déchargea de tout le reste sur le Conseil des Commis, qui fut revêtu officiellement de la charge des intérêts politiques, tels que : levée et répartition des impôts, économie publique, hygiène, police, viabilité, monnaies, forêts, eaux, et eut ainsi entre ses mains tout le pouvoir, législatif, exécutif et administratif, de la Vallée d'Aoste; qui fut, de plus, un corps agile, siégeant pour ainsi dire en permanence, et expédiant sur-le-champ les affaires urgentes, comme il convenait dans les circonstances critiques où il fut institué.

Le Conseil des Commis n'eut personne au-dessus de lui, aucun magistrat souverain de Savoie ou du Piémont : il n'eut en tout temps pour supérieur, que la personne des Ducs, et plus tard des Rois, auxquels seuls on pouvait appeler de ses sentences et de ses décrets. Le Duc Charles l'approuva; Emmanuel-Philibert, le 18 janvier 1570, renouvela cette approbation, et ses successeurs au trône en firent de même. Au commencement, il fut plus nombreux; mais bientôt il resta composé officiellement de 25 membres. L'évêque, et les deux syndics de la Ville et du Bourg, étaient membres-nés. A partir de 1642, les Maisons de Challant, de Valleise, de Pont-Saint-Martin et de Nus, eurent, la première deux membres dans le Conseil des Commis, les autres un chacune. Les réunions du Conseil étaient présidées par le bailli, qui tenait la place du souverain. Les séances ordinaires avaient lieu primitivement chaque semaine, le lundi; puis elles se firent tous les quinze jours, le lundi aussi. Extraordinairement, on se réunissait toutes et quantes fois que les circonstances l'exigeaient.

Aoste était fière de son Conseil des Commis, et le comblait d'honneurs. Ce Conseil avait la prééminence sur tous les autres corps du petit Etat valdôtain : il tenait le premier rang, non seulement sur le conseil de la Cité et du Bourg, mais encore sur le Conseil des Connaissances, qui était pourtant composé de tout ce qu'il y avait de plus relevé parmi la noblesse, de plus

célèbre et de plus honorable parmi les gens de justice. Dès 1724, le Chapitre de la Cathédrale accorda aux Commis quatorze places dans les stalles des chanoines aux jours des fêtes pontificales, aux Te Deum et aux services solennels : ils étaient alors encensés à leur tour comme les chanoines. Après 1774, on leur réserva toute la tribune du Jubé qui était au fond du chœur.

Deux traits distinguèrent toujours le Conseil des Commis : son attachement inviolable à la Maison régnante, et sa lutte impitoyable pour défendre les droits et les privilèges du pays. Toutes les tentatives que fit l'autorité centrale pour diminuer ces droits furent toujours déjouées par la vigilance, le zèle et la fermeté de ce Conseil.

Mais une nouvelle économie, plus en rapport avec les progrès des temps, va succéder à l'ancienne. Nos Rois donnèrent bientôt à tous leurs Etats une législation uniforme. Le Conseil des Commis n'eut plus sa raison d'être. En 1748, leur nombre fut réduit à 18; en 1758, à 12, puis à 6. En 1773, il devint un simple corps consultatif : il avait vécu. Il ne s'éteignit toutefois complètement qu'en 1848. Son dernier acte public est la députation envoyée à Turin, en 1845, de trois de ses membres pour remercier, au nom du Duché, S. M. Charles-Albert, d'avoir donné à son petit-fils Amédée le titre de Duc d'Aoste. Notre Duc fut donc acclamé à son berceau, par les derniers accents du vieux Conseil des Commis.

173. — Le donatif.

Nous venons de voir que l'Assemblée générale des Trois Etats s'était réservée le *donatif*. Ce mot, comme l'indique son étymologie, signifie un don, un cadeau en argent que le peuple faisait à son souverain, soit pour subvenir aux nécessités de l'Etat, soit en certaines circonstances : comme à l'occasion de son avènement au trône, du mariage d'un de ses enfants, d'une guerre, ou pour obtenir quelque grâce. Le prince remerciait, et accordait la faveur désirée. Le montant du donatif fut d'abord laissé à la discrétion d'un chacun ; mais dans la suite, afin d'être réparti dans une plus juste proportion, il fut réglé par familles, feux ou focages. Au commencement, le donatif ne se versa pas régulièrement ; plus tard, on le fit tous les six ans, puis plus souvent : de manière qu'il tendit insensiblement à la forme d'un impôt régulier. Il s'éleva, selon les circonstances, jusqu'à cent, deux cent, trois cent, quatre cent mille francs. Le peuple le discutait et le mesurait fois par fois. Ce n'a pas été la moindre gloire du peuple valdôtain, de pouvoir fixer lui-même, non sous le nom sinistre d'impôt et de taille, mais sous le titre honorable de donatif, le tribut qu'il payait au gouvernement de ses souverains. Cette faculté provenait du pacte social de l'an 1191 (v. chap. 89). Le donatif fut remplacé par l'impôt, en vertu des Royales Constitutions du 24 novembre 1770. Comme le Gouvernement doit faire face, tous les ans, à des sorties fixes et régulières, il doit pouvoir compter aussi sur des entrées fixes et régulières. Or, ces entrées ne peuvent être données que par l'impôt annuel, et non par un donatif aléatoire et discutable.

174. — La Vallée d'Aoste conclut des traités de neutralité avec la France (1537 - 1558).

Nous sommes toujours en pleins temps héroïques. Le Conseil des Commis venait d'être constitué. La France, maîtresse de la Savoie, mena-

çait de passer par la Vallée d'Aoste, pour occuper ce qui restait du Piémont. C'était, pour notre pays, la menace de se voir ravagé de fond en comble. Que vont faire les Valdôtains, isolés au milieu de leurs montagnes et abandonnés à eux-mêmes? . . . Leur audace, leur intrépidité les sauvera. Sur les conseils de ce fin diplomate que fut Mgr Gazin, tout en restant sous l'obédience de la Maison de Savoie, ils se constituèrent en Etat autonome, et négocièrent ni plus ni moins qu'un traité de neutralité avec la France, pour se mettre à l'abri de toute irruption de ce côté. Le 4 avril 1537, le traité fut signé. Les clauses en sont, que : « les Français n'entreront point dans la Vallée; de leur côté, les Valdôtains s'engagent à empêcher le passage des Suisses, des Espagnols, des Allemands, des Piémontais. Les droits de péage sont supprimés entre le Val d'Aoste, la Savoie et la France; les habitants de ces trois pays pourront circuler librement les uns chez les autres, et commercer sans entrave ».

Six mois étaient à peine écoulés, que déjà le traité était mis à l'épreuve : Le Cardinal de Tournon, au nom de son roi François Ier, demandait le passage dans la Vallée, pour une armée française qui devait se rendre en Piémont. L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre, présent Mgr Gazin, rejeta nettement la demande, en hommage au traité récemment conclus. Ce refus n'irrita point le cardinal; au contraire : celui-ci prorogea le traité de neutralité, qui fut ensuite renouvelé les années 1538, 1542, 1552, 1554, 1556 et 1558. Pour se mettre à l'abri de toute éventualité, le Conseil des Commis écrivit encore à Charles-Quint. La voyez-vous! cette minuscule Vallée d'Aoste, traiter presque d'égal à égal avec les grandes puissances de France et d'Allemagne, et correspondre sans façon avec Charles-Quint, François Ier et Henri II! Ça fait pleurer, de lui voir déployer tant de courage!

En 1554, le cas se renouvelle. Le maréchal de Brissac, lieutenant général du Piémont pour le compte du roi Henri II, veut de nouveau traverser la Vallée d'Aoste avec une armée. Mais le Conseil des Commis exige une seconde fois la fidélité aux traités, et en écrit à Henri II lui-même. C'était du patriotisme poussé à un degré héroïque. Le grand roi de France ne prit point en mauvaise part cet acte de fierté d'une poignée de montagnards valdôtains, et se rendit à leurs justes réclamations.

Ce que la Vallée d'Aoste fit pour se soutenir dans ces années de bouleversement, tient du prodige. Clergé, noblesse, peuple, sacrifièrent tout, en holocauste, pour le salut du pays. Entre-temps, les choses changèrent de face. Au bon Charles II, succéda Emmanuel-Philibert, un des plus grands capitaines et des plus grands diplomates de la Maison de Savoie. Bossuet l'appelle : « un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, que la justice accompagne dans toutes ses actions ». Les généreuses cotisations du Duché lui assurèrent une position honorable auprès du roi d'Espagne Philippe II, chez qui il avait pris service. A la tête des troupes espagnoles, il battit bientôt les Français, à la bataille de Saint-Quentin, bataille suivie du traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559) qui lui obtint des Français la restitution de tous ses Etats. Le mariage qu'il fit, le 29 juin 1559, avec Marguerite, sœur du roi de France, couronna son œuvre et le consolida définitivement sur le trône. Nos ancêtres contribuèrent ainsi à remettre sur pied la dynastie de Savoie, et peuvent être appelés à juste titre les restaurateurs de cette antique Maison régnante.

175. — Les Valaisans s'emparent de l'alpe de Chermontane (1551).

Les Valdôtains n'eurent pas seulement à se défendre contre les Français, mais aussi contre les Suisses, qui n'avaient pas renoncé au projet de faire de la Vallée d'Aoste un de leurs cantons. Après la pourchasse de Calvin, il fallait s'attendre à quelques manifestations hostiles de leur part. C'est ce qui arriva. En juin 1536, trois mois seulement après la fuite de Calvin, des troupes valaisannes montèrent de Martigny au Grand-Saint-Bernard, puis vinrent établir leur quartier général à Bosse. De Bosse, elles descendirent à Etroubles, puis à la Clusaz. Mais le bailli Mathieu de Lostan envoya quelques bataillons à Gignod, et les envahisseurs furent refoulés. C'est à cette occasion qu'on fortifia la Tour de Gignod, qui avait déjà été construite en 1528 dans le but de repousser les Suisses.

Trois ans après, les Bagnards s'emparèrent à main armée, de l'alpe de Chermontane. Cette alpe est toute sur le versant suisse : elle prend au Col Durand, et descend jusqu'à la Dranse. Par un phénomène curieux, elle appartenait aux habitants d'Ollomont. (Le même phénomène se présentait à Cogne, où les Cogneins ont eu pendant six siècles, de 1200 à 1780 environ, l'alpe d'Ondezzana ou de Teleccio, située sur le versant piémontais). L'alpe de Chermontane était un fief de la Maison de Savoie. Celle-ci, depuis 1398, l'avaient albergée aux gens d'Ollomont. Mais les Valaisans, qui, en 1475, s'étaient déjà rendus indépendants de la Maison de Savoie, voulurent, en 1539, s'emparer de cette alpe, qui, il faut bien le reconnaître, appartenait géographiquement à leur territoire. Le 24 juin de cette année, une troupe de Bagnards armés de lances, d'épées, de frondes, assaillirent les feudataires, enlevèrent chaudières et fromages, et conduisirent tout le bétail sur leurs terres. Les Valdôtains recoururent à leur souverain, Charles II; mais, en ce moment, celui-ci ne pouvait rien faire. Alors, ils s'adressèrent au Pape et à l'empereur Charles-Quint. C'est bien curieux, de voir le Pape même et le grand Charles-Quint se saisir de cette affaire! L'empereur, par un rescrit émané de Spire le 5 février 1540, donna raison aux Valdôtains. Le Pape, de son côté, fit afficher au Grand-Saint-Bernard, une citation aux Bagnards, de comparaître à Evian pour exposer leurs raisons. Ces deux notes eurent leur effet. Le 1er juin 1541, on signa, à Sembrancher, un accord en vertu duquel les gens d'Ollomont rentrèrent en pacifique possession de l'alpe de Chermontane. Mais ce ne fut que pour quelques années. Le gouvernement du Valais s'en empara définitivement en 1551, et l'inféoda aux Bagnards le 23 avril de la même année; et ce, sur l'exposé que : « ce lieu étant ouvert, et offrant un libre passage pour entrer dans le Valais, il était de toute prudence de s'en emparer ». On imposa à la commune de Bagnes de garder le dit passage. L'Alpe de Chermontane fut depuis lors perdue pour les Valdôtains.

176. — Tour des signaux (1536 - 1560).

A cette époque de transes continuelles, où ils étaient environnés d'ennemis et devaient se défendre de trois côtés, du côté de la Suisse par le Grand-Saint-Bernard, du côté de la France par le Petit-Saint-Bernard, et du côté du Piémont, occupé par les Français, nos ancêtres avaient imaginé un curieux système de signaux d'alarme, une espèce de télégraphie sans fil.

Ces signaux étaient donnés par de la fumée pendant le jour, et du feu pendant la nuit. Feu et fumée se faisaient sur des endroits proéminents, des châteaux, des tourelles, des hauts piliers, des monticules. A peine un feu était-il allumé dans un endroit, qu'un autre feu devait lui correspondre plus loin, et ainsi de suite jusqu'à destination. Il y a encore quelques restes de tours à signaux sur la colline en dessus de Villefranche. A Saint-Remi, ces feux commençaient au Plan des Domnes, *Domini*, ou plan des Seigneurs. Afin qu'on sût tout de suite de quel côté venait l'ennemi, on avait ainsi réglé la signalation : s'il se présentait du côté du Grand-Saint-Bernard, on allumait un feu ; s'il apparaissait du côté du Petit-Saint-Bernard, deux feux ; enfin, s'il venait de la Basse Vallée, trois feux. Aucun signal ne devait cesser avant que le signal suivant eût répondu. En temps de brouillard, l'avertissement se donnait au son du cor. Dès qu'un danger était annoncé, on devait, dans chaque paroisse, sonner le tocsin pour rassembler les villageois, puis les armer et les diriger où le péril se déclarait.

177. — Le Père Savioz mort en 1566.

Le R. P. Antoine Savioz *Sapiens* ou *a Sapientibus*, dont l'éloquence foudroyante précipita la fuite de Calvin, naquit à Aymaville-Saint-Léger et fit ses études à Noyon en Picardie, où il eut, paraît-il, pour condisciple Calvin lui-même, qu'il devait combattre plus tard. Ses études terminées, il revint à Aoste et entra dans le couvent des Cordeliers. On raconte qu'ayant un jour trouvé, dans la rue, Calvin, celui-ci, après l'avoir taquiné sur la religion catholique, finit par lui dire : *Vas à l'école.* A quoi le Père Savioz répondit : *J'en viens.* Quelque temps après il fit contre Calvin ce discours célèbre qui détermina sa fuite précipitée.

Après avoir couvert les charges les plus délicates dans le Couvent d'Aoste, le Père Savioz fut appelé à régir les maisons plus importantes du Piémont et de la Lombardie et se fit remarquer partout par son tact, sa régularité et son érudition. Définiteur perpétuel, gardien du sacré couvent d'Assise, il fut professeur de théologie, en 1559, à l'Université de Pavie. La même année, le Saint-Siège le nomma procureur de l'Ordre dont il fut le 66e procureur : dans cette charge, il contribua beaucoup à obtenir du Pape l'approbation définitive de l'ordre des Clercs Réguliers de Saint-Paul ou Barnabites, qu'il connaissait et estimait. En 1561, il est élu vicaire apostolique de l'Ordre et en 1562 ministre général, devenant ainsi le 53e ministre de l'Ordre. A ce titre il prit part au Concile de Trente où il prononça un éloquent discours. Invité par le pape à aller visiter les couvents de son ordre en Espagne, en France et en Allemagne, il se disposait à partir pour l'Espagne lorsqu'il tomba gravement malade à Milan. Il reçut avec foi les derniers sacrements, bénit les religieux accourus auprès de lui et expira dans le Seigneur, après trois ans et quelques mois de généralat, le 6 janvier 1566, laissant la mémoire d'un religieux exemplaire, d'un profond théologien et d'un grand orateur. Claude Mochet dit qu'il est mort « avec un grand renom de saint ».

Le Père Savioz fut l'ami intime des personnages distingués de son temps, saint Pie V, saint Charles Borromée, et Félix Peretti qui fut nommé vicaire apostolique de l'Ordre après le Père Savioz et devint pape sous le nom de Sixte-Quint. Il était encore lié d'amitié avec saint Alexandre Sauli, barnabite, à qui au mois de mai 1563, à l'Université de Pavie,

il délivra le diplôme de docteur en théologie. L'évêque d'Aoste Mgr Bailly (1659-1691) rappelait souvent dans ses sermons que « si le peuple valdôtain avait eu le bonheur de conserver le précieux trésor de la foi, il le devait au zèle du Père Savioz ».

178. — Un saint curé du Bourg, Boniface de Challant.

Le Père Savioz fut puissamment aidé dans sa croisade contre Calvin, par le saint curé du Bourg Boniface de Challant, de la branche des seigneurs de Fénis, arrière-petit-fils de Boniface II, de Boniface I le maréchal (v. chap. 145). Avant d'être curé au Bourg vers l'an 1531, Boniface avait été curé de Fénis, depuis 1519. Grand théologien, il réfuta, conjointement avec le Père Savioz, en 1536, les erreurs de Calvin, et contribua ainsi à maintenir la foi chez nous. On ignore l'année de son décès; mais il mourut en odeur de sainteté. Aussi, ses ossements furent déposés dans un buffet de la sacristie de Saint-Laurent, ce qui démontre la profonde vénération dont il fut entouré tout de suite après sa mort.

Les restes de ce curé, que l'on regardait comme bienheureux, ne semblant pas assez honorés dans les crédences obscures d'une sacristie, furent relevés de là et déposés dans la base concave de la chaire de la même église de Saint-Laurent, afin d'être plus exposés à la vénération des fidèles. Ils y restèrent jusqu'au 2 mai 1793, jour où cette église fut remplie de foin pour les troupes qui allaient défendre le passage du Petit-Saint-Bernard contre les Français. Ce jour-là, le curé Bourdin, en démolissant la chaire adossée au mur septentrional de l'église, y retrouva la tête et les ossements du saint curé, et les fit transporter de nouveau dans la sacristie de la même église, où il les recouvrit d'un linge et les ferma à clef dans un buffet.

179. — La Patrie.

Nous venons de voir, dans les chapitres précédents, tous les Valdôtains former un bloc unique pour la défense de la patrie. Que signifie ce mot de patrie? La *patrie*, au moyen âge, était une petite agglomération d'hommes parlant la même langue, suivant les mêmes usages, obéissant aux mêmes lois, partageant les mêmes intérêts, ayant la même histoire, habitant le même bassin, se défendant en corps uni contre les mêmes ennemis. Ce mot de patrie répond à peu près à ce qu'on appelle un petit Etat. Les domaines de la Maison de Savoie n'étaient pas, au moyen âge, un Etat unique, mais une réunion de plusieurs petits Etats; et chacun de ces petits Etats formait une patrie : avant 1400, par exemple, on y comptait les cinq patries de Savoie, de Vaud, d'Aoste, de Piémont et de Nice. Il y avait ainsi, dans les domaines de la Maison de Savoie, autant de patries qu'il y avait de petits peuples distincts suivant des coutumes particulières propres à chacun d'eux. La patrie de l'un n'était pas la patrie de l'autre; chacun n'avait que la sienne : pour les Niçois, la patrie était Nice; pour les Savoyards, la Savoie; et pour les Valdôtains, la Vallée d'Aoste. Chaque fois donc, qu'à travers nos chartes, nos reconnaissances, il est question de la patrie, c'est entendu qu'il s'agit toujours uniquement de notre petit Etat de la Vallée d'Aoste.

Ainsi, Pierre de Challant dit au Comte Vert, lorsque celui-ci vint à Aoste rendre la justice le 14 août 1351 : « Vous devez jurer ici de conserver les bonnes coutumes de cette patrie ». Dans le procès-verbal fait par les

notaires, du serment prêté sur l'autel de la Cathédrale par le bienheureux Amédée IX le 8 mai 1466, il est dit qu'il est venu pour jurer « de garder les franchises de toute la patrie de la Vallée d'Aoste ». A l'occasion de la pourchasse de Calvin, en 1536, le curé de Gignod Claude de Sablon (tout le clergé valdôtain l'imita) donna la somme de 20 florins pour la préservation de la patrie de la Vallée d'Aoste : *pro patrie vallis auguste manutencione.* Encore en 1759, le Conseil communal de Saint-Pierre, dans une requête adressée à Mgr, appelle saint Grat : protecteur de la patrie. Des milliers d'écrits parlent de la même manière. Les usages valdôtains sont appelés, usages de la patrie; les coutumes valdôtaines, coutumes de la patrie, *mos patrie vallis auguste;* le drap du pays est appelé drap de la patrie, *pannus patrie* (1317); le grand chemin même est appelé la route de la patrie, *iter commune et publicum totius patrie* (1624) . . . . .

Aujourd'hui que nous formons une seule grande nation, ayant les mêmes lois, du Mont-Blanc à Messine, il n'y a plus, pour nous Valdôtains, ni une petite patrie, ni une grande patrie; il n'y a plus qu'une patrie; et cette patrie, c'est l'Italie.

180. — Le Coutumier.

Nous avons vu que la Vallée d'Aoste, une des diverses *patries* qui constituaient les domaines de la Maison de Savoie, était régie par des coutumes à elle. Quelles furent ces lois, ces coutumes? Elles remontent très haut, et leur origine se perd dans la nuit des temps. Les plus anciennes datent des premiers rois de Bourgogne; d'autres sont tirées des Capitulaires de Charlemagne et des rois carlovingiens qui régnèrent sur notre pays; d'autres, des règlements et statuts faits à diverses époques par les comtes et ducs de Savoie; d'autres encore, des ordonnances, franchises et privilèges accordés à leurs sujets par les anciens seigneurs valdôtains. Tous ces usages, lois et coutumes n'étaient nullement écrits, mais seulement conservés par tradition orale, et transmis ainsi d'une génération à l'autre.

Depuis longtemps, la nécessité se faisait sentir de les mettre par écrit, c'est-à-dire de les codifier, d'en composer le code valdôtain ou *coutumier.* Les Etats Généraux, assemblés en 1572, demandèrent donc au Souverain la permission de les recueillir dans un livre, ce qui fut accordé par billet du 19 décembre de la même année. Au mois de mai de l'année suivante, le Duc chargea le R^me^ Jean Geoffroi Ginod, évêque et seigneur de Belley, et premier sénateur du souverain sénat de la Savoie, (Aoste lui dédia une de ses rues), de présider à la compilation des dites coutumes, compilation due surtout au noble Bonaventure-Philibert Bornyon, lieutenant au bailliage et notaire d'Aoste. Lorsqu'elles furent rédigées, le même prince, après les avoir fait bien examiner, les approuva, par patentes données à Turin le 12 août 1586. Les Etats Généraux le remercièrent avec effusion de ce qu'il avait bien voulu conserver l'autonomie du Duché en approuvant ces coutumes. Puis elles furent livrées à la presse. L'ouvrage qui en sortit, appelé le *Coutumier,* parut à Chambéry le 10 mars 1588, sous la forme d'un gros volume in-folio divisé en six livres, auxquels font suite quelques articles relatifs à Cogne. Il comprend en tout 4262 articles. Le premier livre est divisé en 21 titres et 790 articles; le second, en 21 titres et 769 articles; le troisième, en 23 titres et 787 articles; le quatrième, en 26 titres et 721 articles; le cinquième, en 16 titres et 806 articles; le sixième, en 8 titres et 372 articles.

Suit une table des matières par ordre alphabétique. Ce coutumier entra en vigueur le 15 juin 1588. Dès lors, tous les tribunaux valdôtains, ainsi que les parlements souverains de la Savoie et du Piémont, auxquels on interjetait appel, jugèrent suivant ce code valdôtain, qui eut force de loi pendant presque deux siècles, jusqu'aux Royales Constitutions du 24 novembre 1770. La première édition du coutumier ayant été épuisée, on en tira, 100 ans après, en 1684, à Aoste, une seconde édition, à l'Imprimerie Étienne Riondet.

Le *Coutumier*, code à la fois politique, criminel, civil et rural, est un vrai monument de la sagesse de nos pères. C'est un livre « qu'on ne peut lire sans surprise, tant on y rencontre de clarté, de prudence et de large équité ».

181. — Un feu violent s'éteint subitement en 1542.

En l'année 1542, saint Grat fit éclater sa bonté et sa puissance, d'une manière merveilleuse. Le feu causait des dégâts immenses dans les forêts de Brissogne, depuis huit jours. La fureur des flammes résistait aux efforts multipliés des hommes accourus en foule, et répandait partout la frayeur. On s'attendait à voir l'incendie gagner les hameaux et réduire tout en cendres. Tous les moyens humains étant épuisés, on eut recours à la protection de saint Grat. Le clergé d'Aoste, sollicité par les habitants de Brissogne, organisa une procession, et apporta jusqu'au pont de Villefranche le buste renfermant la tête de saint Grat. A l'approche de la précieuse relique, l'incendie s'éteignit subitement. Des acclamations frénétiques accueillirent ce grand prodige.

182. — La confrérie de sainte Agathe à Saint-Christophe (1550) et de saint Nicolas à Valgrisenche (1686).

Dans plusieurs paroisses valdôtaines, comme La Salle, Valgrisenche, Saint-Christophe, il existe encore aujourd'hui des confréries, c'est-à-dire des associations religieuses d'hommes. Le règlement de ces confréries consiste uniquement en ceci : 1° messe solennelle, le jour du saint titulaire de la confrérie, avec assistance de tous les confrères un flambeau à la main ; 2° après cette messe, repas commun donné à tous les confrères par un des associés à tour de rôle ; le menu est soigneusement fixé, et ne doit pas être dépassé ; 3° un service pour chaque associé, à son décès ; 4° assistance en corps, avec des torches allumées, à l'enterrement d'un confrère. Comme spécimens, citons les confréries de sainte Catherine, de saint Nicolas, et, dans la cité d'Aoste, la confrérie de saint Eloi, qui réunit la corporation des boulangers. Toutes ces confréries ou corporations chrétiennes avaient pour but d'unir étroitement maîtres et ouvriers, patrons et apprentis, faisant de chaque corps de travailleurs une seule famille ayant son patrimoine, sa caisse de secours, sa chapelle, ses fêtes et ses banquets.

Une des plus anciennes confréries est peut-être celle de sainte Agathe, à Saint-Christophe, composée de vingt membres des plus marquants de l'endroit. Elle date des environs de l'an 1550. Elle a eu son premier siège à Aoste, dans le couvent des Cordeliers. Nous avons encore, de l'an 1566, un « livre de concessions en l'honneur des confrères de sainte Agathe ». Lorsque les Cordeliers furent chassés, et leur couvent détruit, après 1800,

la statue de sainte Agathe, ainsi que les objets du culte appartenant à la dite confrérie, furent transportés dans l'église de Saint-Christophe, à l'autel du Rosaire.

La confrérie de saint Nicolas, à Valgrisenche, a le même statut. Elle date de 1686, et a bien gardé l'esprit de sa fondation. Le nombre des confrères est fixé à 60.

183. — Ecroulement de Becca France. Ensevelissement du village de Thora (1564).

Il n'y a pas d'exemple, en Vallée d'Aoste, de pareille catastrophe. Six cents personnes ensevelies dans un instant! D'autres disent seulement cent vingt. En tout cas, c'était plus du quart des habitants de Sarre : les focages de la paroisse entière s'élevaient à 25, et Thora en avait 6 pour sa seule part.

A Sarre donc, dans un charmant bassin, à environ 1500 mètres d'altitude, au pied d'une haute montagne appelée *Becca France*, s'étendait mollement le village de Thora, qui, à cause de son importance, portait le nom de Bourg de Thora. Un évêque d'Aoste, Pierre du Palais ou de Thora, des chanoines, des nobles, quantité de personnages, étaient issus de ce bourg opulent. Douze moulins, quatorze artifices de drap du pays, des meules, des pressoirs pour l'huile de noix et le chanvre, chantaient gaiement en chœur l'aisance des villageois. Le climat, doux, salubre et à l'abri des vents, y attirait, à la belle saison, quantité de villégiateurs : les Seigneurs de Thora y avaient leur manoir; nombre de bourgeois, de nobles, y possédaient des villas. Au centre, une jolie chapelle dédiée à saint Théodule, fondée par les Seigneurs de Lostan, était desservie par un recteur bénédictin de Sainte-Hélène. Se trouvant à la bifurcation de la route publique dont une branche allait au Grand-Saint-Bernard, et l'autre en Valdigne par les villages de Verrogne, Vens, Vedun *(via)*, les hôtelleries de Thora faisaient d'excellentes affaires, surtout le jour de la foire célèbre qu'on y tenait.

Toute cette exubérante prospérité fut ensevelie dans un instant. A 6 heures du matin, le 6 juillet 1564, la partie supérieure de la montagne, minée probablement par une énorme poche d'eau, s'affaissa tout à coup, et couvrit de ses débris tout le vallon : bétail, maisons, habitants, tout fut enseveli sous l'énorme effondrement de rochers, de gravier, de terre et d'eau. Seule une famille échappa, d'après la tradition. A la place occupée par le riant village, on ne voit plus, aujourd'hui, qu'un immense clapey de gros blocs disposés sur cinq ou six lignes parallèles qui descendent dans le sens du vallon, et qui donnent bien l'idée des courants multiples de la coulée gigantesque. Une forêt de mélèzes, de sapins et de bouleaux, croît péniblement sur ce sol aride longé par le torrent. De temps à autre, quelques pièces de bois travaillées affleurent sur le sol. Comme cela se constate dans toutes les alluvions, les pierres les plus volumineuses que l'eau ne pouvait transporter, sont restées dans le haut du vallon; puis les autres diminuent de grandeur, à mesure que l'on descend; les plus petites, le gravier et la terre, sont arrivés jusque dans la plaine de Sarre, qu'ils ont couverte d'une couche de débris de un à trois mètres d'épaisseur; puis le courant est allé s'abîmer dans la Doire.

Sur la rive gauche du vallon, non loin du lieu de la catastrophe, fut bâti, dans la suite, le village actuel de Thora.

184. — Le Saint Suaire.

La Vallée d'Aoste a toujours eu une grande dévotion au Saint Suaire, ce sacré linceul dans lequel fut enveloppé le corps de Jésus-Christ après sa mort. Il y a un autel dédié au Saint Suaire à la Cathédrale et à la Collégiale, et des chapelles élevées en son honneur à Issogne, à Fénis, à Introd, à Varinèy sur Gignod . . . . . On le sait, cette sainte relique appartient à la Maison de Savoie, qui y a toujours attaché une extrême importance. Elle a été donnée à Louis de Savoie, le 22 mars 1452, par Marguerite de Charny, veuve du comte Humbert de Villar-Sexel. Elle se trouve aujourd'hui dans la chapelle royale de la Cathédrale de Turin, et n'est montrée que rarement au peuple, dans les grandes circonstances, deux ou trois fois par siècle.

Le Duc Charles faisait toujours porter avec lui, dans ses voyages, le Saint Suaire. Le maréchal René de Challant, pendant qu'il avait la régence des Etats de Charles III, en refusa, en 1553, quatre mille écus d'or que lui en offraient les Savoyards, ne voulant pas priver de cette insigne relique le successeur de Charles III, le jeune prince Emmanuel-Philibert. En 1578, celui-ci, pour la soustraire aux éventuelles profanations de la guerre et de l'hérésie, la fit transporter de Chambéry à Turin. Le Saint Suaire traversa, au milieu des plus grandes marques de respect, le Petit-Saint-Bernard et la Vallée d'Aoste. On remarque encore, en diverses bourgades, l'image du Saint Suaire peinte à fresque sur la façade des maisons où la précieuse relique a dû être abritée pendant quelques heures. Dans la Cathédrale, elle fut déposée à la chapelle dite du Saint Suaire ou des Reliques. Le 15 septembre, elle arriva processionnellement à Turin. Hors de la porte Palazzo, l'archevêque de Turin et les évêques de Vence en Provence, d'Ivrée, d'Asti et d'Aoste, la prirent sur leurs épaules, suivis du Duc, le grand Emmanuel-Philibert, du nonce, des ambassadeurs, des magistrats, de toute la Cour, et d'une foule immense. Saint Charles Borromée arriva, sur ces entrefaites, de Milan. On fit alors l'ostension solennelle du Saint Suaire : les six évêques, montant sur une estrade, place Castello, élevèrent et abaissèrent trois fois la sainte relique, présentant aux regards de la multitude attendrie, les traits adorables du Sauveur. Spectacle imposant et touchant à la fois !

La fête du Saint Suaire (4 mai), avec octave, fut de précepte dans tous les Etats de la Maison de Savoie jusqu'à l'an 1728.

185. — Transport des reliques de saint Maurice.

Après la translation du Saint Suaire, c'est le tour des ossements de saint Maurice. Les Ducs de Savoie veulent absolument avoir dans leur capitale de Turin, toutes ces chères reliques qui sont, en quelque sorte, liées à leur Maison.

Charles-Emmanuel était en guerre avec les Bernois, soutenus par les Valaisans. Craignant que ses ennemis ne vinssent ravager le monastère de Saint-Maurice et emporter ses reliques, il fit une paix séparée avec l'Etat du Valais, lui céda tous les droits et revenus qu'il possédait encore sur le val d'Illiez, et lui paya 2000 écus d'or, pour obtenir en retour la moitié des reliques et l'épée de saint Maurice. Après quoi, il envoya l'évêque d'Aoste, Mgr Ginod, pour les prendre. Mais à peine la paroisse de Saint-Maurice eut-elle connaissance de ce qui avait été conclu, qu'elle se souleva. Tous les fidèles accoururent en masse à l'église, et jurèrent de mourir plutôt que de

livrer les ossements de leur glorieux protecteur. L'évêque d'Aoste, épouvanté, se sauva dans le monastère. En vain l'Etat du Valais envoya-t-il à Saint-Maurice des ordres péremptoires : le Conseil de Saint-Maurice ne fléchit point, et déclara que la résistance serait poussée à l'extrême. Devant cette fermeté, on proposa une transaction : on laisserait à l'abbaye les parties principales du corps du saint martyr, et on se contenterait de l'épée et du partage égal des os les moins considérables. Cet accommodement fut accepté.

Le 29 décembre 1590, Mgr Ginod prit donc la part des reliques qui lui était échue, avec l'épée du Saint, et se hâta de repasser la montagne avec son précieux fardeau. Un fait prodigieux signala le passage du Grand-Saint-Bernard. Une énorme avalanche, qui aurait pu l'ensevelir sous sa masse, fondit sur le cortège; mais, arrivée près du prélat et des saintes reliques, elle se bifurqua respectueusement à droite et à gauche, sans causer aucun dommage.

Le 1er janvier 1591, le cortège arrivait à Aoste, victorieux du froid et des neiges. Les paroisses par où il passait venaient toutes, processionnellement, à sa rencontre, honorer les saintes reliques. A Aoste, elles furent déposées dans la crypte de la Cathédrale, sur l'autel même de Saint-Maurice. Les prébendiers de Saint-Maurice leur firent une garde d'honneur pendant neuf jours, tandis qu'on préparait les châsses pour les y déposer. Deux châsses furent confectionnées : l'une, plus petite, où l'on mit les ossements, l'autre, plus grande, pour préserver la première. Le 9 janvier, le cortège se remit en marche pour Turin : prêtres, seigneurs, nobles, bourgeois, peuple, toutes les classes y étaient largement représentées. En tête, marchait le gouverneur d'Aoste et Ivrée, Georges de Challant, avec un étendard sur lequel tranchait la croix blanche de saint Maurice et la devise fatidique de la Maison de Savoie *Toujours en avant;* puis venait la croix, accompagnée de prêtres chantant en chœur; après eux, un chanoine avec l'épée du Saint; suivaient les reliques, portées tour à tour par deux prêtres. Derrière la châsse, auprès de laquelle brûlaient quatre grands fanaux, allait à pied Mgr Ginod, puis le clergé et les fidèles, tous recueillis, priant avec ferveur. Cette dévote procession passa la première nuit à Châtillon, la deuxième à Donnas, la troisième à Ivrée, la quatrième à Chivasso, et la cinquième aux portes de Turin. Au bourg de Chambave, les habitants demandèrent avec instance la permission de baiser l'épée du Saint. L'ayant obtenue, ils le firent avec une pieuse tendresse et d'abondantes larmes. Nulle paroisse après eux ne fut plus favorisée de cette grâce, à cause du trop grand retard qu'elle aurait causé au cortège. Enfin, le précieux dépôt arriva le 15 janvier dans la Cathédrale de Turin, au milieu d'un concours immense de monde, et de fêtes extraordinaires.

Saint Maurice était déjà le patron des Etats de Savoie sous Amédée II (1060-1080). Depuis l'heureuse translation de ses reliques, qui se termina le 15 janvier, cette translation fut commémorée solennement chaque année, à cette date, sans préjudice de la fête du 22 septembre. L'effigie de saint Maurice fut gravée sur les monnaies des Etats de Savoie. En 1846, notre savant prieur Gal fut chargé par le roi Charles-Albert, de composer un mémoire sur l'authenticité du chef de saint Maurice. Ce mémoire parut en 1887.

Amédée VIII avait déjà fondé en 1434, les Chevaliers de Saint-Maurice. On réunit bientôt cet Ordre militaire à l'Ordre hospitalier de Saint-Lazare,

qui datait de 1119. En l'année 1572, les statuts de ces deux Ordres réunis furent approuvés par Grégoire XIII, sur la proposition d'Emmanuel-Philibert. L'Ordre des Saints Maurice et Lazare est plus connu aujourd'hui sous le nom d'Ordre Mauricien ou de la Sacrée Religion.

186. — René de Challant (1504-1565).

Né vers 1504, René, cinquième comte de Challant, était fils de Philibert, de Louis, de Jacques (v. chap. 149), et de Louise, fille unique de Claude d'Aarberg des princes de Baden, qui apporta en dot à son mari la principauté de Vallangin (Neuchâtel) et la baronnie de Bauffremont (Lorraine).

René, sous lequel la célèbre Maison de Challant, si féconde en grands hommes, atteignit son apogée, fut mêlé à toutes les vicissitudes de la guerre et de la domination française en Savoie et en Piémont de 1536 à 1559. Il fut le soutien fidèle et indéfectible de l'infortuné Charles III, dans cette triste période où la monarchie de Savoie perdit presque toutes ses provinces. Mais, s'il vit cette Maison bien près de sa ruine, il eut aussi la suprême joie de la voir remonter au comble de la gloire; et il prit lui-même possession, au nom du prince Emmanuel-Philibert, de tous les domaines qui lui furent rendus. La Maison de Savoie, reconnaissante, fit peindre son portrait dans la *Sala della Colazione* du Palais Royal de Turin.

Le nom de René est aussi attaché, avec celui de Mgr Gazin, à la lutte contre le protestantisme et à l'expulsion de Calvin. René fut l'âme de toutes les mesures, soit religieuses, soit civiles et militaires, qui furent prises à cette occasion. Il témoigna, en toutes circonstances, un amour illimité à sa chère Vallée d'Aoste. Celle-ci, de son côté, le considéra toujours comme son maître, son représentant et son défenseur officiel : aussi, quand il arrivait aux assemblées des Trois Etats, tous les fronts s'inclinaient comme devant un souverain. Dieu, Roi, Patrie, furent les trois amours de René : il leur consacra toute sa vie, et ne faillit jamais à sa mission. René fut le plus brillant et le dernier reflet de la puissance et de la grandeur de sa famille, et son membre le plus distingué. Après lui, nous voyons l'illustre Maison de Challant décrire sa courbe descendante, diminuer peu à peu de splendeur, perdre ses châteaux, et s'éteindre enfin complètement.

Voici quelques étapes de cette merveilleuse carrière. René fut souverain de Vallangin, baron d'Aymaville et de Bauffremont, seigneur de Châtillon, Ussel, Saint-Marcel, Issogne, Verrès, Virieu-le-Grand, Coligny, et châtelain de Bard. Agé seulement de 15 ans, il est conseiller et chambellan du Duc Charles, et chevalier de l'Annonciade. De 1527 à 1565, il est maréchal de Savoie (le dernier des maréchaux de Challant). En 1528, il assiste au baptême du prince Emmanuel-Philibert. Il est : lieutenant-général de Savoie (1529), puis ambassadeur en Suisse (1530-1532); plénipotentiaire à la diète de Thonon (1534), et à la conférence des députés d'Espagne et de France à Barcelone en 1538; gouverneur du prince Emmanuel-Philibert; inspecteur des forts d'Ivrée, en 1536; (la même année, il augmente les fortifications du château de Verrès, en le dotant de pièces d'artillerie qu'il a fondues dans son fief de Vallangin). Il est envoyé auprès de l'empereur Charles-Quint (1538-1540), à Milan (1543), aux cours de Vienne (1545-1547) et de France (1556). En 1553, il est lieutenant-général de l'Etat, pour Emmanuel-Philibert. A la mort de Charles III, il tient les rênes du gouvernement, et administre ce qui reste du royaume. Trois mois après, à Verceil, trahi, il tombe entre les

mains des troupes françaises commandées par le maréchal de Brissac. Fait prisonnier, il est transporté à Turin et enfermé dans le Château. Le Duc de Savoie fait des démarches pour son élargissement; mais le maréchal de Brissac, comprenant trop bien l'importance de sa capture, refuse et demande la rançon de 30000 écus. Personne ne venant à son secours, René se libère de lui-même. Il aliène, pour cela, son argenterie, et vend la plupart de ses châteaux (il en avait 24), entre autres les seigneuries de Saint-Marcel et d'Ussel, qu'il cède pour 12000 écus à Paul Madruzzo de Trente. C'est un membre de cette famille, auquel René donnera bientôt en mariage sa fille Isabelle, qui portera le titre de Madruzzo-Challant ou comte de Challant. Après sa délivrance en 1555, René retourne au gouvernement: dans les années 1556-1558, il est chargé de nombreuses ambassades par l'assemblée des Trois Etats d'Aoste; en suite de la conclusion de la paix de Cateau-Cambrésis, il est nommé lieutenant-général du Piémont (1559), puis envoyé à Paris pour représenter le Duc au contrat de mariage avec Marguerite, fille de François Ier; la même année, il prend possession, au nom du Duc, du Bugey, de la Savoie, de la Maurienne et de la Tarentaise; gouverneur de la Savoie et de la Bresse, il établit à Chambéry le sénat de Savoie (12 août 1559); il est, enfin, membre du Conseil d'Etat et gouverneur de la Vallée d'Aoste. . . .

L'illustre maréchal fit son testament le 31 mai 1557, et mourut à Ambronay (Ain) le 11 juillet 1565. Il fut enterré dans l'église de Bourg-en-Bresse, où on lui éleva un petit monument. Il laissa héritière universelle sa fille Isabelle, et fit un grand nombre de legs pieux, aux pauvres, au couvent des Cordeliers, à la Cathédrale d'Aoste. Derrière le maître-autel de celle-ci, il avait fait placer, en 1539, un grand tableau d'une rare finesse. René, avec sa dame Mencie du Portugal et ses deux filles, y étaient représentés au naturel sur les volets qui ferment le tableau. Cette peinture remarquable est aujourd'hui au château d'Issogne.

René ne fut pas heureux, ni dans sa famille, ni dans ses quatre mariages, dont il n'eut pas un héritier mâle. Le premier mariage qu'il contracta fut en 1522, avec Blanche-Marie, fille unique de Jacques Gaspardone, trésorier du Montferrat: celle-ci abandonna son mari et s'enfuit à Milan; là, elle fit assassiner son amant le comte de Masino, crime pour lequel elle périt sur l'échafaud dans cette ville le 20 octobre 1526. Le second fut, en 1528, avec la Dame Mencie du Portugal, fille de Denis duc de Bragance: celle-ci lui donna deux filles, Philiberte et Isabelle. Le troisième fut, en 1558, avec Marie, fille de Jean de la Palud comte de Varax et de La Roche. Enfin, le quatrième, en 1563, avec Peronne, fille de Charles de la Chambre. N'ayant eu de tous ces mariages, que deux filles, René fit, lui aussi, la faute qu'avait commise François de Challant (v. chap. 147): avec l'autorisation, il est vrai, accordée par le Duc en date du 14 août 1556, mais néanmoins, contrairement aux usages du pays, il nomma, successivement, héritières universelles ses deux filles, d'abord la première, Philiberte, et ensuite, à cause de l'inconduite de celle-ci, la seconde, Isabelle. De là, des luttes et des procès sans fin, d'abord entre les deux sœurs, puis entre tous les autres De Challant qui prétendaient au titre de Comte: luttes qui durèrent plus d'un siècle, et qui furent cause de l'affaiblissement, puis de l'anéantissement de l'illustre Maison.

187. — Isabelle de Challant (1531-1596).

Isabelle de Challant, fille de René (v. chap. précédent), se trouva dans le même cas qu'autrefois Catherine, fille de François (v. chap. 147, 148). Elle plaida d'abord contre sa sœur aînée, Philiberte, que son père avait déshéritée, et qui prétendait au titre de comtesse de Challant. Ce procès traîna jusqu'en 1582, où le Duc Charles-Emmanuel I trancha définitivement la question en faveur d'Isabelle. Elle transigea ensuite, en 1568, avec les Seigneurs de Fénis, qui prétendaient au titre de comtes de Challant, et leur abandonna Châtillon, Ussel et Saint-Marcel, pour leur renonciation.

Elle avait épousé, le 1er octobre 1557, deux ans après l'élargissement de son père, Jean-Frédéric Madruzzo de Trente, comte d'Avio, marquis de Soriana, gouverneur de Pavie. Celui-ci, par cette alliance, succéda à René dans le comté de Challant, et fut, en 1568, le 6e comte de Challant, d'Aarberg, baron d'Aymaville et de Bauffremont. Il fut ensuite nommé chevalier de l'Annonciade, en 1569, et ambassadeur de l'empereur Rodolphe II auprès du pape (1574-1584). Il mourut à Rome, en 1588. Isabelle accompagna, en 1570, la princesse Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, qui allait en France épouser Charles IX. De son mariage avec le comte Frédéric (neveu du cardinal Christophe Madruzzo, évêque et prince de Trente), Isabelle eut 9 enfants, parmi lesquels : Emmanuel-René, 7e comte de Challant, qui continua la descendance; Ferdinand-Gabriel, baron de Bauffremont; et Charles-Gaudence, prieur de Saint-Ours en 1592, évêque et prince de Trente, mort en 1629. Emmanuel-René, mort en 1614, eut à son tour Charles-Emmanuel (1599-1658), qui fut le 8e comte de Challant, évêque et prince de Trente, et, depuis 1635, prévôt de Saint-Gilles. Ce Charles-Emmanuel fut tenu sur les fonts baptismaux, à Issogne, par le Duc Charles-Emmanuel en personne, qui lui donna son nom. Isabelle de Challant eut ainsi le bonheur d'avoir un fils et un petit-fils évêques et princes de Trente. Après Charles-Emmanuel, le comté de Challant passa à son cousin Henri, 9e comte de Challant, fils de Charlotte de Ferdinand-Gabriel ci-dessus.

188. — Le baron François de la Crête (1542-1588).

Il n'y avait pas que les De Challant et les nobles qui émergeassent à la Cour. Parfois aussi des hommes obscurs, mais doués d'une volonté de fer et de talents supérieurs, réussissaient à se faire jour, parvenaient aux plus hautes dignités de l'Etat, et étaient ensuite anoblis. De ce nombre, il faut compter le baron François de la Crête.

Jean-François de la Crête, fils de François, naquit à Aoste, le 26 juin 1542. Il perdit sa mère en 1557, et son père en 1558. Orphelin et maître de lui-même à l'âge de seize ans, après avoir fait de bonnes études, il tenta la carrière de la cour, et par le moyen de protection, il réussit à 17 ans à entrer au service d'Emmanuel-Philibert. Un Valdôtain, Jean Fabri, qui était premier secrétaire d'Etat, le protégea; et François fut employé comme sous-secrétaire. Il y avait en lui l'étoffe d'un diplomate. Dans cette carrière, il s'initia vite à la vie politique et aux coulisses de la diplomatie; tellement, que lorsque son bienfaiteur Fabri mourut, après douze années de sous-secrétariat, il fut nommé premier secrétaire. Parvenu à cette haute dignité, toujours fier et plein d'amour de son pays, il désira être seigneur valdôtain.

Il acheta, pour cela, en 1574, la seigneurie de Doue, qui comprenait Doue et Allein.

Entre-temps, comme il tenait en main tous les fils de la diplomatie secrète, il négocia le mariage de son souverain, le Duc Charles-Emmanuel, avec Catherine d'Autriche, afin de maintenir l'équilibre entre la France et l'Espagne. Les négociations réussirent, et il put bientôt annoncer à toutes les cours de l'Europe cet heureux événement, qui eut lieu à Saragosse le 11 mai 1584. Son autorité et sa considération ayant beaucoup grandi dans ces circonstances, il ne suffit plus à son prestige au milieu des Valdôtains, d'être simple seigneur d'Allein et de Doue. Les terres de Corléan, de Saint-Etienne, de Gignod, d'Etroubles, de Saint-Oyen et de Saint-Remi appartenant à la couronne, De la Crête en demanda l'investiture à son souverain. Celui-ci, qui ne pouvait rien refuser à son secrétaire, les lui accorda sans condition : il fit de ces huit paroisses un seul fief sous le nom de Baronnie de Gignod, et l'en investit; de plus, il intima l'ordre aux gouverneurs et aux baillis, de donner à François de la Crête, baron de Gignod par patentes du 25 août 1584, « tant à lui qu'à ses successeurs, en tous conseils, en toutes assemblées, en tous actes, lieu et rang parmi les barons du Duché. »

Après s'être créé une grande fortune et une haute position sociale, le baron François de la Crête, âgé seulement de 48 ans, mourut à Turin le 31 août 1588. Selon ses dernières volontés, son corps fut porté et inhumé à la Cathédrale d'Aoste, où on lui fit des funérailles imposantes. Comme il ne laissa que trois filles, son titre et sa baronnie passèrent en des mains étrangères.

189. — Un théologien du Concile de Trente : le chanoine Barthélemy Berthod de Courmayeur.

Ce chanoine était né à Courmayeur, au village de La Saxe : *ex Curia Majore, de loco quem Sassa vocitant*. Il fut nommé chanoine de la Cathédrale en 1539. Il était aussi curé de Jovensan et chapelain de l'Evêque. Quand le concile de Trente s'ouvrit, Mgr Gazin, empêché d'y assister, se fit représenter par son chapelain, très versé dans la théologie. Berthod s'y trouva dès la première séance du Concile, qui s'ouvrit le 13 décembre 1545. De Tillier écrit qu'il était un des plus savants théologiens de son temps. Le Père Genand le dit un homme très prudent, très vertueux et très versé dans toutes les sciences.

Il représenta aussi le chapitre de la Cathédrale, dont il était le principal ornement, dans toutes les circonstances importantes. Il fut le serviteur fidèle et l'ami dévoué de trois évêques successifs, Gazin, Bobba et Ferragatta. Il fonda à Courmayeur, dans l'église de sa paroisse natale, la chapelle de Saint-Grat et de Sainte-Marguerite, avec droit de sépulture pour sa famille. Il fit parvenir à la prêtrise deux neveux, Jean-Ange Berthod, chanoine, qui alla étudier à Rome, et Michel Berthod. Ils moururent tous les deux de la peste, à Courmayeur, en 1630.

Barthélemy Berthod mourut à Aoste, en 1575, et fut enseveli dans le baptistère actuel de la Cathédrale, où l'on voit encore aujourd'hui, dans le mur, une pierre avec cette inscription : *Bartholomeus Bertoldus animam cælo, ossa hic locari curavit.*

190. — Le chanoine théologal Michel Perret.

Un autre humble et savant chanoine remplaça Berthod dans le culte de la théologie : c'est le chanoine Michel Perret (natif d'Aoste, originaire de Cogne), qui fut le premier chanoine théologal de la Cathédrale.

Michel Perret de Cogne fit ses études d'abord à Aoste, puis au collège Chappuisien d'Annecy, puis à Louvain, où il jouissait d'une bourse au collège des Savoyards. Il y étudia la théologie sous des maîtres tels que Bellarmin et Michel Baïus, et se distingua entre tous ses compagnons par ses progrès rapides, sa piété et sa bonne conduite. En août 1574, il est déjà déclaré docteur ès arts et en philosophie. Comme sa pauvreté ne lui permettait pas de parvenir aux grades académiques, le président du Collège écrivit le 22 janvier 1575 à l'évêque d'Aoste, Mgr Gromis, pour le prier de s'intéresser à ce Valdôtain. Les secours arrivèrent; et Michel Perret alla étudier à Paris, sous la direction des Jésuites, puis, finalement, à l'Université de Dôle. Il fut alors gradué en théologie et en droit. Il avait été ordonné prêtre à Bruxelles le 1er juin 1577. Il professa quelques années la philosophie à Louvain; puis il revint dans le pays, et fut nommé : chanoine théologal à Aoste, en 1583, et curé de Saint-Jean, le 27 septembre 1588.

L'amour et l'idéal du chanoine Perret furent l'étude de la théologie. Il écrivit et laissa, malheureusement à l'état de manuscrits inédits, une immense collection de 21 volumes, la plupart in-folio, formant un cours complet de théologie dogmatique et morale, de controverse, d'herméneutique sacrée et de prédication. Si ces ouvrages avaient été publiés, notre Vallée compterait une illustration de plus, et le chanoine Michel Perret émergerait comme une figure saillante du clergé valdôtain au 16e siècle.

Perret prêchait souvent à la Cathédrale, principalement dans les grandes circonstances de l'Avent et du Carême. Ses sermons, il les composait en latin, puis les traduisait en français. Ils ont l'allure grandiose et l'ampleur de ceux de Bourdaloue. Nous ne savons quand mourut ce bon chanoine, qui était encore poète à ses heures de loisir. Nous le trouvons mentionné la dernière fois, le 4 juillet 1601, comme examinateur synodal.

191. — Le serviteur de Dieu Michel de Léaval (1516 - 1590).

Ce religieux, mort en odeur de sainteté, naquit à Morgex le 15 septembre 1516, de la noble famille de Léaval, qui avait déjà produit, mille ans auparavant, le Bienheureux Vuillerme second curé de Morgex. Son père fut Claude de Léaval, et sa mère Humberte de l'Archet. Le noble Claude, qui testa le 12 février 1532, eut six fils. L'aîné, Michel, dont il est ici question, se fit jésuite; Antoine fut chanoine de la Cathédrale; Jean-François revêtit l'habit des religieux Cordeliers, à Aoste; Nicolas fit profession au couvent du Grand-Saint-Bernard, et devint l'aumônier de l'évêque de Sion..... Famille visiblement bénie du ciel. Quatre frères consacrés au service des autels! Exemple admirable, et rare dans les annales de l'Église.

Michel de Léaval fit pressentir dès sa jeunesse ce qu'il devait être. Ayant perdu son père à 16 ans et se trouvant le premier de sa famille, il servit de père à tous ses frères, et les porta tellement au bien par ses conseils et ses exemples, que trois d'entre eux se firent prêtres. A l'âge de 24 ans, il fit le pèlerinage de Rome. Il revint à Morgex, mais ce ne fut pas pour y

rester longtemps. Après avoir pourvu au bien de ses frères, dont plusieurs étaient déjà religieux, voulant se consacrer lui-même à Dieu sans réserve, il repartit pour Rome et sollicita l'insigne faveur de faire partie de la Compagnie de Jésus. Il y fut reçu le 12 mai 1550 par le saint fondateur lui-même, Ignace de Loyola. Au comble de ses vœux, Michel de Léaval ne songea plus qu'à se perfectionner dans la sainteté.

Il eut bientôt le bonheur de faire partie de la première expédition de Jésuites envoyés par saint Ignace dans la Sicile. Il aborda à Palerme le 29 septembre 1550; et quelque temps après il fut transféré à Messine, où il enseigna au Collège. C'est ici qu'il fut ordonné prêtre. Messine recueillit les prémices de son sacerdoce : tous les instants qui n'étaient pas pris par l'enseignement, il les consacrait aux œuvres du ministère, à la grande satisfaction du peuple. En 1555, il fut envoyé, avec huit autres Jésuites, au collège de Syracuse, tout récemment fondé. Là, il renouvela les actes multipliés de son abnégation, de sa charité et de son dévouement. Les habitants de Syracuse l'appelaient communément *le Saint*. En 1556, la peste vint s'abattre sur cette ville. Le zélé religieux, qui ne demandait qu'à se sacrifier, se jeta à corps perdu au milieu du danger. Mais l'épidémie ne l'atteignit point.

Après 35 ans d'enseignement et de ministère dans cette ville, le Père Michel y finit enfin paisiblement ses jours le 5 novembre 1590. *Le Saint est mort! le Saint est mort!* cria-t-on partout. Tout le monde se précipita dans sa chambre pour en emporter quelque chose qui lui avait appartenu : tant était générale la persuasion que ses reliques feraient des miracles.

On lui en attribua bientôt. Mgr Joseph Saladini, évêque de Syracuse, fit instruire le procès de sa canonisation, et recueillir toutes les preuves concernant ses vertus éminentes et ses miracles. Le Général des Jésuites envoya dans ce but à Morgex, en 1606, l'inquisiteur dominicain Cyprien Uberti, pour interroger les vieillards sur l'enfance de leur compatriote. Mgr Saladini transmit ensuite tout le dossier à Rome, avec une supplique personnelle et une autre de la ville de Syracuse, pour obtenir du pape Paul V la béatification du serviteur de Dieu. Mais la cause en resta là. Mgr Duc, en 1898, fit des démarches auprès de la Sacrée Congrégation des Rites, pour retrouver les actes du procès : ce fut en vain. Quoi qu'il en soit, le vénérable Michel de Léaval restera toujours une des plus douces et des plus saintes figures du Valdigne.

192. — Une belle œuvre sociale (1585).

L'évêque d'Aoste Mgr Gromis, trois jours avant de mourir, donna, par acte du 22 juin 1585, à la ville d'Aoste, 90 sacs de blé (60 à la Ville et 30 au Bourg), pour constituer le fonds d'un magasin en forme de mont-de-piété. Ce blé devait être prêté à ceux qui en avaient un besoin urgent, et devait être rendu par eux à la première récolte. Empêcher les pauvres agriculteurs de tomber entre les mains de ces accapareurs qui spéculent sur la misère publique pour s'enrichir : telle était le but de cette belle œuvre, dont la direction fut confiée aux syndics de la cité et du bourg. Elle fonctionna pendant plus de 150 ans, et rendit de grands services aux nécessiteux. Elle tomba peu à peu. De Tillier remarque que, de son temps déjà, ce fonds « était presque perdu, à cause de la négligence des syndics qui étaient chargés de son administration ».

Les évêques d'Aoste firent toutefois ce qu'ils purent pour renflouer cette institution. Mgr d'Arvillars, en 1727, la gratifia de 400 setiers de blé (133 sacs), que les syndics de la ville convertirent en argent. Cet acte de libéralité en prolongea l'agonie jusque vers l'an 1751, où elle tomba définitivement. Malgré cela, les évêques n'en continuèrent pas moins dans leur pieuse sollicitude pour venir au secours de la gent pauvre. On sait que les revenus de la mense consistaient principalement en sacs de blé. Or Mgr de Sales (1741-1783) fit exposer souvent des sacs de blé sur le marché, lorsque cette céréale était en hausse, afin d'en faire baisser le prix à l'avantage des consommateurs pauvres. On préludait, par là, à la belle œuvre des coopératives modernes, dont le but est de fournir les denrées au plus bas prix possible.

193. — Les méfaits du Lac du Rutor.

Le lac du Rutor (*rivus torsus*, ru tors) a souvent été la terreur du Valdigne et de la plaine d'Aoste. Ce lac remplit le fond d'une combe ensablée, à l'altitude de 2382 mètres. Cette combe est bordée, d'un côté par une roche moutonnée, et de l'autre par le glacier. Lorsque celui-ci avance, la langue inférieure de la glace vient jusque sur le rocher et bouche l'issue du lac. L'eau du lac ne pouvant plus sortir, son niveau s'exhausse. Quand elle a atteint un certain volume, sa poussée formidable crève et rompt comme un fuseau la digue glaciaire. Alors le lac se vide en un instant, et 4 à 5 millions de mètres cubes d'eau se précipitent dans la vallée, entraînant tout sur leur passage. Les communes les plus exposées sont : La Thuile, Pré-Saint-Didier, et surtout Morgex, où le lit de la Doire est presque au niveau de la campagne.

Le lac creva régulièrement dans les années 1594, 1595, 1596, 1597 et 1598, et causa des dommages incalculables : à La Thuile seulement, en 1595, il détruisit 32 maisons. La paroisse de Morgex a eu bien des fois emportés, les maisons et les jardins qui se trouvaient sur le bord de la Doire, non seulement les années susdites, mais encore à diverses époques antérieures. Il est même arrivé quelquefois, comme en 1646, que le lac de Comballe à Courmayeur, augmenté par des pluies excessives, déborda en même temps que le lac du Rutor. Alors, les deux torrents dévastateurs, unis ensemble à Pré-Saint-Didier, balayèrent littéralement tout ce qui se trouva sur leur passage. On croit que c'est par une coïncidence semblable que, déjà avant 1430, la tour et la maison forte des nobles de Rubillys et de Rovarey, à Morgex, ont été renversées. Les beaux ponts en pierre de l'Equiliva et de Villeneuve, déjà emportés dans l'inondation de 1596, puis reconstruits, furent emportés une seconde fois dans celle de 1680.

L'inondation de 1595 trouva sur pied notre Conseil des Commis. Celui-ci étudia aussitôt les travaux à faire pour prévenir ces débordements. Un entrepreneur allemand, Simon Tubingher, se présenta. Selon lui, il n'y avait qu'un moyen : c'était de creuser un tunnel de déchargement d'environ trois cents trabucs (308 mètres) à travers la roche vive inférieure. Par cette issue, l'eau se serait déchargée régulièrement et n'aurait plus reflué, malgré tous les avancements du glacier. Il demandait, pour ce travail, 10000 ducatons. Mais la somme ayant paru excessive aux Commis, ils en référèrent au Duc. Après deux ou trois ans de pourparlers entre le Conseil des Commis, le Duc et Simon Tubingher, on finit par ne rien conclure. Entre-temps, le Rutor continua régulièrement ses dévastations.

N'ayant plus rien à attendre de l'autorité tutrice, les intéressés et endommagés recoururent aux moyens spirituels, moins coûteux et souvent plus efficaces. En juin 1603, sur autorisation de l'évêque d'Aoste, on porta en procession, d'Aoste au Lac du Rutor, la précieuse relique du chef de saint Grat; puis, en 1606, on résolut de construire en ce lieu, une chapelle en l'honneur de saint Grat et de sainte Marguerite, de s'y rendre annuellement en procession, et d'y faire célébrer la messe. La chapelle fut construite la même année, par les syndics du Valdigne; et la procession s'y rendit, dès lors, annuellement.

Le Rutor fit encore quelques dévastations périodiques : entre les années 1629 et 1646, puis entre les années 1678 et 1680, et une dernière en 1751. A cette occasion, on mit de nouveau en mouvement les ingénieurs; puis ce fut tout. Depuis cette époque, le glacier s'est retiré peu à peu : il ne menace plus, actuellement, d'obstruer la sortie du Lac. En 1923, on a inauguré la Cabane-Hôtel de Sainte-Marguerite, sur le bord du lac; et en 1924, la jolie chapelle complètement reconstruite et remise à neuf.

194. — Le Collège d'Aoste.

Nous avons vu la fondation du Prieuré de Saint-Bénin vers l'an 1008 (v. chap. 59). Les Bénédictins en firent un centre d'études, pendant 160 ans environ. A eux, succédèrent, vers 1177, les Chanoines du Grand-Saint-Bernard, qui pendant 400 ans, continuèrent à y tenir école. Mais, passé ce temps, on en fut à celui de la fondation des *Collèges*, qui se répandirent dans toutes les villes de l'Europe. Aoste voulut avoir le sien. Elle jeta, pour cela, les yeux sur le Prieuré de Saint-Bénin, qui se prêtait admirablement à la destination d'un collège. Non sans peine, mais en vue du bien général, les Chanoines du Grand-Saint-Bernard l'abandonnèrent, et allèrent se retirer dans celui de Saint-Jacquême. Les évêques d'Aoste Mgr Ginod en 1589 et Mgr Ferreri en 1595, firent de pressantes sollicitations auprès du Duc pour l'érection du prieuré de Saint-Bénin en collège. Ces sollicitations furent exaucées par patentes du 1er septembre 1595. Comme il s'agissait d'un bénéfice ecclésiastique, dont était pourvu l'évêque de Belley, restait à obtenir l'autorisation du Souverain Pontife. Le pape Clément VIII l'accorda. Par la célèbre bulle *Cathedram militantis Ecclesiæ*, il porta la suppression du Prieuré de Saint-Bénin, et l'attribution de tous ses bâtiments et de ses biens à l'établissement d'un collège d'études pour l'éducation de la jeunesse, sous l'administration de l'évêque d'Aoste, du bailli et des syndics. Le passage devait avoir lieu après la mort de l'évêque de Belley. Celle-ci arriva le 10 juin 1604. La ville d'Aoste se mit alors en possession du prieuré, et y fit les adaptations nécessaires. A l'automne de la même année, tous les cours furent installés; et les études commencèrent sous des professeurs, les uns laïques, les autres prêtres. Ces cours comprenaient : la rhétorique, les humanités, la grammaire, et les rudiments ou abécédaires.

Cet ordre de choses dura environ quarante ans. Mais, faute, soit de bons maîtres, soit de sage direction, le néo-collège ne répondit pas à tant de belles espérances qu'on avait fondées sur lui, et tomba en décadence. Il fallut courir aux remèdes. On pensa d'abord d'en confier la direction aux Jésuites, ces princes dans l'art de l'enseignement; mais, à cause de certaines conditions qu'on leur imposa, ils refusèrent. L'évêque président, le bailli et les deux syndics, s'adressèrent alors à la Congrégation des Chanoines Régu-

liers de saint Augustin établis en Lorraine, appelés plus communément Chanoines Lorrains. Ceux-ci acceptèrent, et dès l'automne 1644 prirent en main la direction du collège et de ses biens. Sous leur puissante impulsion, le collège atteignit une vraie splendeur, si bien qu'il fallut ajouter de nouveaux cours et construire de nouveaux bâtiments. Le nombre des élèves arriva quelques années jusqu'à trois cents. Le collège d'Aoste figura longtemps en première ligne parmi tous les collèges des Etats de Savoie. En 1678, on ajouta la chaire de philosophie et on fit agrandir les édifices. En 1680, fut achevée la magnifique église de 38 mètres de long due à la munificence de Boniface Festaz. L'archidiacre René Ribitel, un des personnages qui ont le plus mérité de l'instruction, donna de fortes sommes pour les cours de philosophie et de théologie, et pour l'agrandissement du collège. En 1702, fut ouverte la chaire de théologie, et construite une nouvelle aile de bâtiment à l'usage des séminaristes. Les Pères Lorrains tenaient donc, dans ce sanctuaire de la science, tous les cours depuis les rudiments jusqu'aux dernières années de théologie.

Après 104 ans de bons et loyaux services, en 1748, le roi Charles-Emmanuel les congédia, parce qu'ils étaient étrangers, et appela à leur succéder une congrégation de ses Etats, les Barnabites. Ceux-ci, le 4 novembre de la même année, inaugurèrent solennellement leur stage. On fit le dénombrement des élèves. Ils étaient 252, parmi lesquels 25 séminaristes auxquels on continua à donner l'enseignement de la théologie. Les Barnabites tinrent aussi haut que les Lorrains le drapeau de l'instruction : dans les concours, le collège d'Aoste eut souvent la palme sur cinquante autres collèges. A la date du 21 octobre 1772, le collège *ducal* de Saint-Bénin prit le nom de collège *royal*.

Mais voici la Révolution Française. Le 3 octobre 1793, le collège est transformé en hôpital militaire, et les Pères Barnabites reçoivent l'ordre de l'évacuer sur-le-champ. Ils doivent se chercher dans la ville quelques locaux pour leur habitation et pour les classes. Pendant sept ans, ils menèrent ainsi une vie pénible et nomade, se transportant, eux et leurs élèves, deci delà, où ils pouvaient trouver des chambres. Ils rentrèrent enfin au collège, mais pour un instant seulement. Le 19 novembre 1800, le citoyen Bruni, commissaire du gouvernement, fit cerner le collège par la garde nationale, déclara aux Barnabites que leur maison d'Aoste était dissoute, vendit leurs biens, et leur donna trois jours de délai pour partir.

De l'an 1800 à l'an 1834, le collège fut dirigé par des professeurs laïques, qui s'étaient adjoint quelques anciens religieux. Mais il déclina rapidement : les pères de famille lui retiraient leur confiance. En 1801 déjà, le nombre des élèves était réduit à 30. Les choses allant de mal en pis, Charles-Albert appela les Jésuites; ceux-ci relevèrent immédiatement le sort du collège, et le nombre des élèves atteignit le chiffre de 180. La Révolution de 1848 chassa de nouveau les Jésuites : le 4 mars de cette année, on leur signifia de partir sur-le-champ. On vendit ce qui leur appartenait. Et ils prirent la route du Petit-Saint-Bernard, vêtus de mauvais habits que la charité leur avait fournis. Vingt jours plus tard, ils étaient remplacés par des professeurs laïques et des prêtres. Ce ménage dura jusqu'à l'an 1863. Le collège déclina de nouveau : les Jésuites, en le quittant, en 1848, y avaient laissé 164 élèves; les professeurs libéraux, en le quittant, en 1862, y laissèrent 22 élèves.

Ce que voyant, la municipalité d'Aoste, bien que entièrement composée d'anticléricaux, tels que Favre, Chevalier, Berguet, ... fut obligée de rap-

peler les Barnabites. La confiance renaquit. Ceux-ci rouvrirent leurs classes le 10 janvier 1863, avec 102 élèves. Mais dix ans après, le 9 février 1873, ils repartirent. Une nouvelle direction laïque leur succéda. C'était la débâcle : en 1882, il y avait 8 élèves; en 1883, 7 élèves et 8 professeurs. Le Collège Saint-Bénin penchait vers sa ruine. La ville d'Aoste appela des prêtres valdôtains à sa direction (1883-1888). C'était trop tard : ce ne fut qu'une inhalation d'oxygène qu'on donne à un mourant pour prolonger son agonie. En 1888, la Ville céda enfin le Collège au Gouvernement.

Le nouveau Collège-Lycée national, sous le nom de *Collegio Principe di Napoli*, fut inauguré les 29 et 30 août 1888. Pas besoin de dire que sous le Gouvernement il devint florissant. Il est aujourd'hui, à la hauteur de tous les autres collèges italiens.

195. — Pèlerinage valdôtain à Mondovi (1596).

La sécheresse brûlait les campagnes valdôtaines; la peste sévissait dans le Valais, et menaçait d'entrer dans le pays d'Aoste, malgré les corps de garde placés au Grand-St-Bernard, au col Durand et au col Saint-Théodule. Dans ces conjonctures, l'évêque d'Aoste Barthélemy Ferreri, qui était de Mondovi, invita les Valdôtains à faire un pèlerinage jusqu'à la Madone de Vico à Mondovi.

Le départ de la procession fut fixé au 22 avril 1596. On fit une quête générale, pour offrir, au nom du diocèse, un don au sanctuaire de Vico. L'évêque exhorta les fidèles qui prendraient part à la procession, à s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et à régler les différends qu'ils pourraient avoir, « afin que Notre-Seigneur, qui est un Dieu de paix, soit avec eux ». « Les filles, prescrivait Monseigneur, seront vêtues de blanc, auront un voile blanc en tête, le chapelet et une croix en main, et chanteront comme on leur enseignera. Chacun ira avec un habit honnête selon sa qualité et sans porter aucun vêtement de soie. Et ceux qui auront la dévotion d'aller en habit de pèlerin, en porteront un de couleur grise-noire ou tanetta avec la mantelline de même couleur et un bourdon de pèlerin en main ».

Les Valdôtains répondirent à l'appel de leur pasteur : trois mille personnes prirent part à la procession. On offrit au Sanctuaire la somme de 200 ducatons. Touchant spectacle, que présenta le peuple valdôtain en cette circonstance ! Trois mille pèlerins qui font à pied un voyage de 480 kilomètres (environ 14 jours de marche), bravant les injures de l'air, les fatigues de la route, pour aller implorer la protection de la Sainte Vierge !

Leurs ferventes prières furent exaucées : la peste épargna la Vallée, et une pluie bienfaisante, qui n'était pas tombée depuis 17 mois, vint rafraîchir et féconder la terre.

196. — Fondation de la Confrérie de Sainte-Croix à Aoste en 1598.

La Confrérie de Sainte-Croix qui subsiste encore à Aoste, a été instituée le 12 mars 1598 et approuvée par le Duc le 22 avril 1600. Son but était de visiter et de secourir les prisonniers. Les jours de procession, un pénitent en habit de confrère, la cagoule à deux trous rabattue sur la tête, allait le matin par les rues, agitant sa sébile et psalmodiant la phrase consacrée : *pour les pauvres prisonniers, s'il vous plaît*. De plus, les confrères accom-

pagnaient au supplice les condamnés à mort, pourvoyaient à leur sépulture, et priaient pour eux. Le Duc leur accorda même la faveur insigne de gracier chaque année un condamné à mort ou à la galère, ainsi que de remettre toutes peines civiles ou pécuniaires encourues par le coupable. La fête patronale de cette confrérie est la Décollation de saint Jean-Baptiste.

La Confrérie de Sainte-Croix fut pourvue d'un costume blanc jusqu'en 1711, année où elle obtint, par bref du pape Clément XI, d'être unie à la Confrérie de la Miséricorde à Rome. Depuis lors, les pénitents prirent l'habillement noir, et les pénitentes l'habillement roux avec la patience noire. Cette Confrérie a compté dans son sein, jusqu'au milieu du 19e siècle, des personnages distingués de la Ville et du Bourg. Elle se servit d'abord, pour les fonctions religieuses, de la Chapelle de Saint-Vincent, rue Malherbe (livrée aujourd'hui à des usages séculiers); mais dès l'an 1682 environ, les pénitents, s'étant bâti la chapelle actuelle (grâce surtout aux générosités de Jean-Antoine Jeantet - père du religieux Jean-François Jeantet - qui laissa le local, et de Boniface Festaz, qui contribua beaucoup aux frais d'aménagement), s'y réunirent depuis lors les dimanches et les fêtes pour y réciter l'office. En 1791, ils firent même imprimer à leurs frais un bréviaire pour leur usage. Un aumônier est attaché au service de la chapelle.

Dix-septième siècle. — 1600 - 1700

197. — Le procès du diable à Issime (1601).

Au mois de septembre 1600, un grand tremblement de terre se fit sentir à Issime. Les habitants, épouvantés, abandonnèrent leurs maisons, dont plusieurs s'effondrèrent. Voyant dans ce bouleversement de la nature, l'œuvre du démon, ils appelèrent pour conjurer les malins esprits, le curé de Pettinengo, Annibal Serra. Celui-ci arriva à Issime le 14 janvier 1601. Il commença aussitôt les exorcismes près des maisons écroulées, puis il monta dire la messe à la Chapelle de Saint-Grat. En descendant, il vit des vapeurs obscures, rougeâtres, sulfureuses, sortir des cavernes environnantes. Reconnaissant à ces signes la présence du démon, il se revêt de l'étole; puis, tenant le crucifix d'une main et le cierge pascal de l'autre, il pénètre dans la caverne la plus grande. Il y aperçoit un monstre horrible, qui a des cornes et une queue comme celles d'un bœuf, des pieds et des mains comme ceux d'un ours, un visage de singe, des dents aiguës, le reste du corps nu, et la peau comme celle d'un serpent.

Serra interroge le monstre. Celui-ci répond qu'il se nomme Astaroth, qu'il exerce son empire en ce lieu avec une légion de 6666 démons, pour punir les habitants de leur négligence à s'acquitter du vœu qu'ils avaient fait d'élever une chapelle en l'honneur de sainte Marguerite; et qu'enfin, lui et ses compagnons ne quitteraient la paroisse, qu'après avoir été cités à comparaître devant un homme dûment autorisé. Serra s'étant déclaré fondé de pleins pouvoirs, un long dialogue eut lieu entre lui et Astaroth. Après quoi,

Serra fit ses exorcismes. Il s'éleva, alors, de la caverne, un épais brouillard enveloppant des milliers d'affreux fantômes, lesquels, à deux reprises, s'envolèrent au milieu d'effroyables éclats de tonnerre. Les habitants d'Issime rendirent au ciel de solennelles actions de grâces pour cette prodigieuse délivrance, et bâtirent sans délai la chapelle de Sainte-Marguerite.

Des copies de ce procès contre le diable existent à l'église de Pettinengo, à l'évêché d'Aoste, et aux archives d'Etat à Turin.

198. — Saint François de Sales et la Vallée d'Aoste.

Saint François de Sales eut beaucoup de rapports avec la Vallée d'Aoste.

Son père, le sire de Boisy, de passage en Vallée d'Aoste, acheta, le 17 août 1568, au château de Valleise, la terre et le château de Brons en Chablais, du baron Antoine de Valleise, seigneur d'Arnad, Issime et Gressoney.

A la fin de novembre 1596, saint François de Sales partit de Thonon et traversa le Grand-Saint-Bernard et Aoste, pour se rendre à Turin : le Duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, son souverain, désirait le voir, pour traiter avec lui de questions importantes relatives à la conversion définitive du Chablais et au rétablissement du culte catholique dans cette contrée. Monté sur son cheval, saint François de Sales, en approchant de l'hospice, fut assailli, avec son fidèle serviteur Rolland, par une tourmente de neige : il arriva à l'hospice plus mort que vif. Les religieux lui prodiguèrent toutes sortes de soins, et voulurent le retenir quelques jours. Mais saint François, à peine remis, poursuivit sa route sans s'arrêter, et arriva à Aoste, puis à Turin pour conférer avec le Duc de Savoie. Après avoir terminé ses affaires, et vénéré le Saint Suaire avec une piété angélique, saint François de Sales traversa de nouveau la Vallée d'Aoste, et rentra chez lui ; mais il passa, cette fois, par le Petit-Saint-Bernard, « pensant que l'hiver n'y aurait pas été si insolent ».

Le 20 septembre 1597, s'ouvrirent à Thonon, les exercices des Quarante Heures, sous la direction de saint François de Sales. Bon nombre de Valdôtains y prirent part, malgré la distance des lieux, et en rapportèrent un heureux surcroît de foi et de piété qui féconda le sol natal. Ce fut notre compatriote le Seigneur de Roncas, qui contresigna, le 29 août 1598, les lettres patentes par lesquelles Charles-Emmanuel nomma François de Sales coadjuteur de Claude de Granier, évêque de Genève. Saint François de Sales avait une grande dévotion aux saints valdôtains. On voit figurer saint Grat, saint Bernard de Menthon et saint Anselme, dans le calendrier qu'il édita à l'usage de son clergé. Il avait même l'intention de publier la vie de saint Bernard de Menthon ; mais la mort le prévint.

Saint François de Sales entretint des relations suivies avec plusieurs personnages valdôtains. On conservait, aux archives du prieuré de Saint-Jacquême, résidence des prévôts du Grand-Saint-Bernard, une liasse de lettres adressées par le Saint au prévôt Rolland Viot d'Aoste-Saint-Laurent. Ces lettres passèrent, en 1752, à l'Hôpital mauricien d'Aoste ; et de là, en 1850, furent emportées à Turin. La Dame Bonne de Challant reçut aussi, le 25 avril 1617, une lettre du Saint, avec les règles de la Visitation. L'évêque d'Aoste Mgr Martini écrivait fréquemment à saint François de Sales, pour lui demander des conseils touchant le gouvernement de son diocèse. Comme il lui avait exprimé le désir de posséder les Pères Capucins à Aoste, saint

François, qui les avait vus à l'œuvre dans le Chablais, l'engagea vivement à les appeler. C'est ce qui eut lieu en effet. Lorsque le couvent fut ouvert, Mgr Martini invita le Saint à venir en présider l'inauguration. Celui-ci, empêché, lui répondit par une lettre du 1er avril 1619, dans laquelle il « félicite les enfants de ceux qui avaient si courageusement chassé le sectaire Calvin d'avoir construit avec tant d'empressement un couvent pour les religieux capucins. Leur noble conduite, ajoute-t-il, me rappelle les efforts qu'il me fallut faire pour détruire l'hérésie de cet apostat dans les provinces que ses disciples avaient forcément infestées par d'ignobles vexations ». Mgr Martini lui envoya, presque toutes les années de son épiscopat, les séminaristes valdôtains pour que le Saint leur conférât les ordres sacrés. Mgr Ferreri qui vint après lui, en fit de même.

Saint François de Sales mourut en 1622. On ne tarda pas à ouvrir le procès de sa canonisation. En 1647, les Sœurs de la Visitation d'Aoste ajoutèrent leurs instances à celles de tous les autres couvents; elles envoyèrent même, à cet effet, d'Aoste à Rome, leur chapelain le chanoine Debesanzon, lequel obtint de la Congrégation des Rites la tenue de deux assemblées, la préparatoire et la générale. La canonisation eut enfin lieu en 1662. Alors, des fêtes solennelles furent organisées à Aoste, au couvent de la Visitation. Le Conseil des Commis en prit l'initiative; il accorda un subside aux Visitandines, ordonna une illumination générale de la Cité et de la colline d'Aoste, et envoya partout des avis invitant le public à assister aux solennités. Ces solennités durèrent trois jours (dimanche, lundi et mardi de la Pentecôte). Trois panégyriques furent donnés en l'honneur du Saint. Il y eut si grand concours de monde, qu'on fut obligé d'abattre un pan de mur pour donner accès au public. De nombreuses grâces spirituelles et temporelles vinrent récompenser en cette circonstance la dévotion des Valdôtains.

Le pape Alexandre VII fit don au monastère d'Annecy, berceau de l'Ordre de la Visitation, de la grande et riche bannière représentant saint François, qui avait servi à Rome pour la cérémonie de sa canonisation. Ce glorieux trophée traversa la Vallée d'Aoste, les premiers jours de mars 1666. Aoste lui fit un accueil extraordinaire. Toute la Ville sortit à sa rencontre, et il fut porté solennellement au monastère de la Visitation. De nouveau, trois jours de fêtes se succédèrent. Le Conseil des Commis alloua un autre subside aux Visitandines, fit escorter la procession par la milice, et ordonna des salves et des feux de joie.

La Cathédrale possède une relique de saint François de Sales, placée dans un beau reliquaire en forme de buste. Elle lui fut donnée vers 1760, par l'évêque d'Aoste Mgr de Sales. Comme couronnement de la dévotion des Valdôtains envers saint François de Sales, une nouvelle paroisse, qui se fonda en 1786, Champdepraz, le choisit pour patron. Le Grand Séminaire, cette maison où se forment les lévites valdôtains, a aussi pour patron saint François de Sales.

En 1877, lorsque Pie IX allait proclamer saint François de Sales Docteur de l'Eglise, le diocèse d'Aoste apporta sa petite contribution au témoignage favorable à la thèse du Doctorat. Le rapport qui fut envoyé en cette circonstance par Mgr Duc mérita d'être inséré dans les actes du procès. Notons encore, que Mgr Pierre de Sales, qui fut évêque d'Aoste pendant 42 ans, et l'un de nos plus grands évêques, descendait en ligne directe de Louis de Sales, oncle de notre Saint.

199. — Sœur Gasparde d'Avise (1594 - 1649).

Saint François de Sales avait fondé, en 1610, l'institut de la Visitation. Parmi les premières religieuses, nous comptons deux Valdôtaines : Madame Françoise du Châtelard, veuve de Claude du Châtelard de La Salle, et Mademoiselle Gasparde d'Avise, fille de Nicolas baron d'Avise, seigneur de Liverogne et de Planaval, sénateur de Savoie.

Saint François de Sales, n'étant encore que prévôt d'Annecy, se rendait fréquemment à Chambéry pour donner des Missions. Dans cette ville, il aimait à visiter la maison du Seigneur Nicolas d'Avise. Un jour, il annonça au baron la prochaine naissance d'une enfant qui serait appelée à une vocation spéciale. Quelques mois après, le saint prévôt donna lui-même le saint baptême à l'enfant sous les noms de Marie-Gasparde. La fille de Nicolas grandit. Dans la belle saison, le sénateur traversait le Petit-Saint-Bernard, et venait en Vallée d'Aoste avec sa famille voir ses châteaux, ses domaines, et sa nombreuse parenté d'Avise et d'Arvier. La demoiselle se trouvait ainsi en relation avec des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, et des amis de ses parents. Arrivée à la fleur de l'âge, elle se laissa aller un instant à l'amour du monde et de ses vanités. Des prétendants avaient même déjà demandé sa main. Mais le saint évêque de Genève, qui avait caressé et béni son enfance, priait pour sa jeunesse. La demoiselle d'Avise ne sera ni épouse ni mère : elle restera vierge.

Un songe mystérieux vint secouer son cœur et lui indiquer sa vocation. Il lui sembla voir un chemin long et large qui, partant d'Annecy, allait aboutir au ciel. Trois brillantes étoiles éclairaient l'entrée de cette voie. Ces trois étoiles signifiaient la Mère de Chantal et ses deux compagnes qui avaient commencé la nouvelle Congrégation. C'était assez, pour Mademoiselle d'Avise. Sans rien dire à personne, elle part pour Annecy, entend la messe de saint François de Sales et reçoit la Sainte Communion. Saint François, inspiré, a tout compris. Dans la journée, il dit à sainte Chantal : « Notre-Seigneur m'a accordé en communiant notre chère sœur Gasparde Mademoiselle d'Avise ». De son côté, Gasparde vint se jeter ce jour-là même aux pieds du bienheureux évêque, lui demandant d'être reçue parmi les filles de Sainte Marie. « Eh bien ! lui dit le Saint, en la voyant, soyez la bienvenue. Il y a longtemps que nous vous attendons, la Mère de Chantal et moi. Depuis le jour où je vous portai dans mes bras dans votre enfance, Dieu m'a donné un zèle tout particulier pour votre salut ». En cette circonstance, saint François de Sales écrivit à une religieuse : « Nos sœurs vous diront de la réception de la bonne Madame du Châtelard et de Mademoiselle d'Avise. Cela fait un peu de mal au cœur des mondains. Mais il n'y a remède. Il faut que Notre-Seigneur soit servi ».

Le 8 septembre 1616, le Saint lui donna le voile. C'était la 24e religieuse, depuis la fondation de la Visitation à Annecy. En août 1617, elle fit sa profession solennelle. Une grave maladie la mena bientôt aux portes de la mort ; mais les prières de saint François de Sales la guérirent. « Enfin, écrivait-il à Madame de Chantal, grâce à Notre-Seigneur, toutes nos malades sont hors de péril. Elles nous ont fait belle peur, surtout la bonne sœur Marie-Gasparde, elle la peut bien compter pour une ». On voyait alors arriver tous les jours au couvent d'Annecy une foule de jeunes personnes arrachées au monde par les vocations les plus extraordinaires, capables des plus

hautes vertus, destinées à être bientôt les supérieures des premières maisons de l'Ordre. D'un autre côté, l'Ordre se répandait dans toutes les principales villes de France.

Mademoiselle d'Avise remplaçait sainte Chantal, lorsque celle-ci était absente. Saint François de Sales la lui donna pour compagne, lors de son retour de Paris à Annecy, en 1622. « Je vous envoie, lui écrit-il, notre chère sœur Marie-Gasparde d'Avise afin qu'elle vous serve de compagne, car c'est vraiment une fille vertueuse, modeste et d'un bon secours auprès de votre chère personne ». Arrivées à Lyon, nos voyageuses eurent le bonheur d'y rencontrer leur bienheureux Père. Hélas! c'était la dernière fois. « Ma fille, dit le Saint en s'adressant à Gasparde, quand vous entendrez dire que je suis mort, je veux bien que vous pleuriez un peu; mais hâtez-vous de dire : mon Père est mort au monde pour vivre éternellement en Dieu ». Le jour des saints Innocents de la même année 1622, notre Sœur perdit celui qui l'avait baptisée, ramenée à Dieu et reçue en religion.

En 1624, sainte Chantal en personne, emmenant avec elle quelques religieuses, parmi lesquelles Mademoiselle d'Avise, alla fonder à Chambéry, patrie de celle-ci, une maison de Visitandines. Leur entrée dans la capitale de la Savoie fut un triomphe. Le prince Thomas envoya ses carrosses. L'affluence fut telle, que les gardes du prince durent dégainer pour leur ouvrir un passage au milieu de la foule. Mademoiselle d'Avise fut nommée à pleins votes supérieure de la nouvelle maison. Sainte Chantal approuva fort ce choix. Elle dit dans une lettre : « Toutes l'ont élue avec grand témoignage d'amour et de satisfaction. Elle en est très mortifiée, ayant répugnance aux charges; j'espère en Dieu qu'elle fera fort bien ». Dans une autre occasion, elle écrivait, en parlant de la communauté confiée à Gasparde : « Je n'avais pas encore vu un noviciat tel que celui de céans ». Malgré ce, la direction pesait à cette âme humble. Quand elle eut fini les années de sa supériorité, elle s'en vint à Annecy, priant avec tant d'ardeur qu'on la laissât sans charge, qu'on dut bien enfin se rendre à ses prières. « Cette répugnance aux charges, dit la chronique du monastère, indiquait un grand fond d'abnégation dans une personne d'une si haute naissance et qui avait toujours été en grande estime auprès des saints Fondateurs ». Elle passa le reste de ses jours au monastère d'Annecy, où elle continua à donner à ses compagnes l'exemple de toutes les vertus. Dans les derniers mois de sa vie, elle fut éprouvée par une longue et douloureuse maladie, qu'elle supporta avec une résignation angélique. Elle mourut le 13 janvier 1649, ayant 32 ans de profession et 55 ans d'âge. Elle fut inhumée dans l'église de la Visitation d'Annecy, devant l'autel de Sainte-Lucie, tout près du tombeau de la bienheureuse Fondatrice.

200. — Erection de la paroisse de Liliane en 1614.

Sept années après l'érection de la paroisse de Fontainemore (v. chap. 157), on avait fondé en 1490 une rectorie à Liliane qui dépendait de Perloz. Mais la pieuse population de Liliane ne pouvait se contenter indéfiniment d'une simple rectorie. Après 124 ans de ce système, elle demanda en 1614 à être constituée en paroisse. Les habitants de Liliane déléguèrent à cet effet auprès de Monseigneur, Pierre-Martin Billet, Nicolas-Antoine d'Aymoz et Jean-François Defey aux fins d'obtenir définitivement la séparation d'avec l'église de Perloz et l'érection de l'église paroissiale de Liliane sous le vo-

cable de saint Roch. Mgr Martini, en date du 31 mai 1614, exauça cette demande à condition que la nouvelle église fût considérée comme filiale de celle de Perloz. Les Lilianeins s'empressèrent de bâtir un presbytère à leur nouveau curé, leur compatriote Barthélemy de Pierre d'Avril, et de pourvoir à son entretien.

201. — Erection de la paroisse de Pont-Saint-Martin en 1614.

En cette même année fut aussi fondée la paroisse de Pont-Saint-Martin. Saint Martin était le titulaire de l'église de Carema; il était aussi le patron de la chapelle du château fort, demeure de la noble famille de Valleise. Il est célèbre le magnifique pont romain jeté sur l'Hellex à l'embouchure de la vallée. De ce *pont* et du patron *saint Martin* est venu le nom de Pont-Saint-Martin.

C'est la noble maison de Valleise qui a créé la paroisse de Pont-Saint-Martin, où elle avait sa résidence, en obtenant de la démembrer de celle de Donnas. Elle en eut le patronage et en nomma le curé jusqu'en l'an 1829 où elle s'éteignit. Le baron Pierre de Valleise avait déjà fait construire en 1595, au pied de la colline, une belle église à 3 nefs, qu'il fit consacrer le 7 juillet 1597 sous le titre de Précieux Sang de Notre-Seigneur. Ayant demandé et obtenu l'érection de Pont-Saint-Martin en paroisse, l'église qu'il avait construite devint en 1614 église paroissiale. Le baron Pierre contribua aussi pour une large part aux dépenses que nécessitait l'entretien du curé. L'église fut mise plus tard sous le vocable de saint Laurent. L'église actuelle date de l'an 1839. Quant à la vieille église construite en 1595 au-dessus de la bourgade, elle n'est pas abandonnée. On sait qu'elle est une copie, en proportions réduites, de la cathédrale d'Aoste : leur ressemblance la plus frappante est que, dans ces deux seuls édifices religieux de notre diocèse, les deux nefs collatérales font le tour du chœur. Elle fut d'abord déclarée monument national; puis, comme elle menaçait ruine (tout culte y avait été suspendu), le Bureau Régional des Monuments pourvut à sa consolidation et à son rafraîchissement. Ces travaux, qui coûtèrent 63000 lires, furent terminés en septembre 1927, et le 16 octobre suivant, la vieille église reçut une bénédiction nouvelle de Mgr Calabrese. Ainsi, Pont-Saint-Martin a encore le bonheur de posséder, avec l'église actuelle, son église primitive de 1595 en style gothique avec façade en style baroque.

202. — Les Capucins missionnaires ouvrent à Aoste leur premier couvent en 1618.

Les Capucins donnaient, en ce temps-là, des Missions dans le Chablais. Le bruit de leurs succès extraordinaires parvint jusqu'à Aoste. Aussi, le pays exprima-t-il à Mgr Martini le désir d'avoir de ces Pères en résidence dans le diocèse. Notre évêque les appela (v. chap. 198); et quatre Pères, parmi lesquels François Genand, le futur historien de la Vallée d'Aoste, arrivèrent dans la Cité en 1618. Invités à désigner l'endroit qui leur paraîtrait le plus convenable pour y bâtir un couvent, ils choisirent un grand champ (de 5 seterées et une héminée) au pied de la colline d'Aoste, au-dessus du Rumeyran, champ qui appartenait à Laurent Cuchat. (C'est le lieu même où s'élève aujourd'hui le Petit-Séminaire). L'affaire fut conclue avec l'agrément du Duc et du Conseil des Commis. Le trésorier général André Savin, au

nom de son Altesse et du Pays, paya au propriétaire Cuchat le prix convenu de 900 petits écus.

Après quoi, on prit possession du terrain. Le chanoine théologal Dufour annonça la grande nouvelle en chaire, et ordonna une procession solennelle à l'endroit désigné. Le dimanche 28 juin 1618, les fidèles se réunirent en très grand nombre à la Cathédrale; et tous, à l'issue des vêpres, avec l'évêque, les deux chapitres, les Cordeliers et les deux syndics François de Lostan et Antoine Gal, se dirigèrent dévotement vers le lieu choisi pour le futur couvent. Là, l'évêque, en habits pontificaux, bénit une croix de bois, « laquelle bénie fut à l'instant plantée et élevée au dit lieu en signe que le dit lieu était dédié pour le susdit couvent destiné aux Pères de la Province de Savoie pour être les dits pères plus utiles pour les prédications, exhortations et visites des malades et autres leurs offices comme plus intelligibles ayant la langue française ». La croix fut adorée et baisée par les assistants, puis on retourna processionnellement à la Cathédrale en chantant le *Te Deum*.

Cependant, l'étendue du sol affecté au clos du couvent ne suffisant pas encore, au jugement des RR. PP. Capucins, le Commandeur de Vaudan et les nobles Arrigon, qui étaient propriétaires de la pièce de terre au nord, voulurent bien vendre encore, pour l'agrandissement du clos, une seterée et 36 toises de leur terrain. Le trésorier Savin leur versa, pour l'achat, la somme de 200 écus petit poids. C'était le 15 février 1619. Tout étant ainsi arrangé, la construction du couvent eut son principe d'exécution le 7 avril suivant. Mgr Martini bénit et posa la première pierre; le vibailli Michel de Bosses posa la seconde; et Urbain Lyboz, au nom de son oncle l'avocat Lyboz, plaça la troisième. Tel fut le commencement du couvent des Capucins d'Aoste, qui, pendant près de deux siècles, versèrent leurs bénédictions sur la Cité et sur le Diocèse.

203. — Les Capucins en Vallée d'Aoste depuis l'an 1618 jusqu'à nos jours.

Nous venons de voir les Capucins ouvrir à Aoste leur premier couvent. Voici, en quelques mots, les diverses phases de leur développement dans la Vallée. Nous avons raconté, au chapitre 127, l'histoire des Cordeliers valdôtains. Ils étaient une branche de la famille franciscaine. Mais ils n'étaient point prédicateurs. Leur Ordre était plutôt contemplatif. Ils disparurent en 1802. Les Capucins dont nous parlons sont ceux qui existent encore aujourd'hui chez nous à Châtillon, et dont le but est de donner des Missions, des Triduums, des Quarante-heures, et d'aider les Curés dans le ministère pastoral.

A partir de l'époque où ils ouvrirent leur première maison, à Aoste, en 1618, les Capucins produisirent dans les paroisses valdôtaines de merveilleux fruits de salut. Pendant 200 ans environ, il n'y eut pas, dans tout le diocèse, d'autres missionnaires qu'eux. Le peuple valdôtain les adorait : il a fait bien des fondations de missions à la condition expresse qu'elles fussent données par les Pères Capucins. Et les évêques leur réservaient toujours cette charge importante. Les exercices duraient d'ordinaire quatre semaines. Les missionnaires étaient généralement au nombre de six, y compris le frère lai. Leur manière de prêcher, simple, leur vie austère, faisaient impression sur les multitudes. L'hiver même, on accourait de loin à l'église, en se frayant un chemin dans la neige. On abandonnait sans garde les maisons et le bétail. Sou-

vent, des personnes passaient les jours et les nuits à l'église, pour conserver leur place aux abords de la chaire et des confessionnaux. Des pleurs jaillissaient, des gémissements éclataient, pendant la prédication. Plusieurs pénitents étaient même si profondément émus, qu'ils voulaient confesser publiquement leurs crimes et se mettre entre les mains de la justice pour être punis. Au départ des missionnaires, c'était un redoublement de lamentations et de sanglots. Bon nombre, ne voulant se détacher des Pères, les suivaient de paroisse en paroisse, durant des mois entiers. L'impureté, l'usure, les superstitions, les procès, les inimitiés, furent bannis des paroisses, et firent place aux vertus de pureté, de justice et de charité. Certes, si la foi catholique a jeté de profondes racines dans le sol valdôtain, le mérite en revient pour une grande part au dévouement et au zèle des RR. PP. Capucins.

Les Capucins à Aoste (1618-1802). — Comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, les Capucins arrivèrent à Aoste en 1618 pour choisir l'emplacement du couvent. La construction du Couvent et la réception des premiers Pères eurent lieu l'année suivante. Le couvent fut mis sous le vocable de saint Paul et de saint Anselme, et la chapelle sous celui de sainte Anne. La Ville et la Vallée saluèrent avec grande joie l'ouverture de ce premier couvent des Capucins. La société d'alors, imprégnée de l'esprit de foi, regardait les monastères comme des asiles de prière, des écoles de sainteté, des foyers d'édification et de doctrine, des centres toujours rayonnants de bienfaisance et de charité. Ces cloîtres nourrissaient les pauvres, dirigeaient les riches, instruisaient les ignorants, convertissaient les pécheurs, consolaient les affligés, remplissaient les devoirs de la charité avec une intelligence suprême des besoins de leur temps.

Parmi les premiers Pères qui vinrent, nous avons déjà signalé le Père François Genand, commissaire général de Savoie. Ce fut lui qui dirigea les négociations entre le Père Provincial de Savoie et le Conseil des Commis, touchant l'introduction des Capucins chez nous. Dans ses loisirs à Aoste, il composa en 1626 une histoire abrégée, très précieuse, de l'Eglise d'Aoste, sous ce titre : *De Rev. simul et Relig. Alme Augustane Salassorum Ecclesie Episcopis Historiographica narratio.* Ce Père de Chambéry, docteur en droit, et avocat distingué avant de revêtir la bure de capucin, était lié d'une grande amitié avec saint François de Sales, dont il avait partagé les travaux apostoliques dans le Chablais. La veille de sa mort, saint François de Sales, qui l'avait précédé dans la tombe, lui apparut au milieu d'une auréole lumineuse, lui annonçant que l'heure de sa délivrance était proche et lui ouvrant le chemin du ciel.

Le nombre des Capucins, à Aoste, semble avoir toujours atteint et même dépassé la quinzaine : en 1657, ils étaient 20 religieux profès; en 1798, 19 religieux. Bon nombre de ces Pères se recrutaient parmi les Valdôtains.

Le moment vint, où ils furent chassés du pays. Napoléon n'aimait pas les religieux. Dans son omnipotence tyrannique, il décréta l'abolition de tous les couvents. Un arrêté de l'administrateur (général Jourdan) supprima en Piémont, à la date du 31 août 1802, toutes les corporations de religieux et de religieuses, et décréta propriété nationale tous leurs avoirs. D'un coup, les curés furent privés de leurs puissants auxiliaires, et les fidèles perdirent leurs directeurs éclairés. Le couvent des Capucins d'Aoste fut vendu au notaire Cerise, père du général Cerise, et passa ensuite au notaire Mellé, qui le détruisit presque complètement. Pantaléon Favre acquit l'immeuble de Mellé; son fils Vénérand le vendit en 1863 au prévôt Jans, de qui il passa

à Mgr Duc, lequel y fit construire le magnifique établissement du Petit-Séminaire. Les paysans, toujours tenaces dans leurs traditions, appellent encore aujourd'hui cette région *Les Capucins*.

Les Capucins à Châtillon (de 1633 jusqu'à nos jours). — Quelque temps après Aoste, voyant les bons fruits qu'ils produisaient, Châtillon appela aussi les Capucins. Ce fut le baron de Châtillon, Paul-Emmanuel de Challant (fils de Georges, de Charles, d'Humbert, de Guillaume, de Boniface II, de Boniface Ier le Maréchal), ancien Gouverneur du Duché, qui fut le principal auteur et fondateur de ce nouvel établissement. Le 22 mars 1626, dans une assemblée générale de la paroisse, il obtint l'adhésion des particuliers. Les travaux commencèrent bientôt; mais des difficultés étant survenues, le couvent ne put être achevé et les religieux installés, qu'en 1633, à la cessation de la grande peste. Ce couvent est sous le titre de saint Grat. Les Pères, à Châtillon, furent moins nombreux qu'à Aoste. Ils se maintinrent cependant plus ou moins sur la dizaine. En 1657, ils étaient 14; en 1785, 8. Bien que le noyau de la communauté fût savoyard, comme partout dans la Vallée, beaucoup de Pères furent recrutés parmi les Valdôtains.

Après environ 170 ans de travaux au service de la Vallée, en 1802, ils furent, eux aussi, comme ceux d'Aoste, chassés de leur couvent; et celui-ci, déclaré propriété nationale. La maison servit quelque temps de caserne, de presbytère provisoire, et de local pour les écoles. Mais le 8 septembre 1817, les Pères Capucins de Savoie y furent rétablis. Ils y résidèrent jusqu'en 1866. Et même, le noviciat de la province de Savoie fut quelque temps établi à Châtillon. A Châtillon, revient, par ce fait, l'honneur du rétablissement même des Capucins en Savoie. De Châtillon, où il avait reconstitué la communauté, le R. P. Eugène Rumilly tourna en effet ses regards vers la Savoie, où tous les couvents avaient été aussi supprimés par Napoléon : en 1818, il ouvrit le couvent de Chambéry; en 1821, celui du Crest; en 1822, celui de La Roche-sur-Foron; en 1824, celui d'Yenne; en 1829, celui de Morgex. Le 7 décembre 1866, par suite de la loi supprimant toutes les congrégations religieuses, les Capucins de Châtillon furent de nouveau obligés de partir du couvent. Ils revinrent toutefois l'occuper, par intervalle, jusqu'en 1878, notamment en 1867, à l'occasion du choléra, où le couvent fut transformé en lazaret, et où le Père Jean-François, venu pour servir les cholériques, contracta lui-même la maladie et en mourut. En 1878, le R. P. Laurent, qui avait rouvert tant de couvents, n'eut pas de peine d'ouvrir aussi, de nouveau, ce petit couvent, sollicité d'ailleurs qu'il en était par la commune de Châtillon. Il vint s'y établir avec une petite communauté, laquelle y existe encore de nos jours. En 1895, Mgr Duc racheta le couvent, de la Commune. En 1903, ce couvent accueillit les Capucins savoyards chassés de leur pays. Le noviciat y fut transféré, et y resta par intervalle jusqu'en 1925. En juin 1927, on y ouvrit une école séraphique. C'est l'unique couvent des Capucins qui existe aujourd'hui dans notre Vallée.

Les Capucins à Morgex (1632-1838). — L'établissement du couvent des Capucins à Morgex eut plus ou moins les mêmes péripéties que celui de Châtillon. Le 24 avril 1626, la communauté de Morgex les pria de venir. La générosité des fidèles les aida à bâtir le couvent. Le Duc de Savoie lui-même y contribua par une généreuse offrande; en outre, il dispensa des impôts les habitants du Valdigne, afin qu'ils pussent plus facilement se prêter à la construction du couvent. Le comte de Challant, Charles-Emmanuel de Madruzzo Challant fils d'Emmanuel-René, d'Isabelle, baron d'Aymaville, s'intéressa à

lever toutes les difficultés que l'ennemi du bien suscitait. Enfin, au mois de juin 1632, le couvent fut inauguré par Mgr Vercellin. Saint Joconde fut pris pour titulaire du couvent, et saint Grat pour celui de la chapelle. La communauté, dès son début, fut fixée au nombre de 6 à 10 religieux. Elle se maintint toujours ainsi. Ils étaient 8 religieux en 1657, 10 religieux en 1691, 4 Pères en 1785. Le champ d'action de leur zèle fut le Valdigne, où ils firent immensément de bien. On se les rappelle encore aujourd'hui avec attendrissement. Lors du passage de l'armée française en 1691, les soldats français pillèrent le couvent et enlevèrent la toiture de l'église. Mais les habitants de Morgex restaurèrent le tout à leurs frais. En 1776, on établit même, en ce couvent, une imprimerie qui fournissait les livres de chant liturgique à tous les couvents de la Savoie. En 1802, les Capucins de Morgex furent chassés comme tous les autres, et le couvent mis aux enchères. Mais aucun acquéreur ne se présenta. En 1829, la commune de Morgex acheta elle-même le couvent; et le Roi Charles-Félix contribua aux frais d'ameublement pour une forte somme, prise sur sa cassette particulière. En septembre de la même année, les Capucins y revinrent. Grande fut la jubilation des habitants du Valdigne.

Mais la loi du 29 mai 1855 supprima de nouveau les couvents des religieux. Alors, le Conseil communal s'opposa à la confiscation de celui de Morgex, vu qu'il en était propriétaire. Il eut gain de cause, et les religieux restèrent. En 1866, autre loi, qui supprimait toutes les corporations religieuses sans distinction aucune. Le Conseil communal résista de nouveau; et les religieux continuèrent à rester, jusqu'en 1888. Cette année-là, les relations entre l'Italie et la France se trouvant tendues, les religieux (tous Savoyards) furent expulsés le 14 septembre, par un ukase du ministre Crispi. Le couvent revint à la disposition de la commune, qui, le 4 mai 1892, le loua à une Compagnie de soldats. Mille fois honneur à l'ancien Conseil communal de Morgex, qui a lutté, longtemps et à maintes reprises, pour la cause de la Religion!

Les Capucins à Donnas (1629-1836). — Donnas voulut aussi avoir des Capucins. En 1629, le seigneur de l'endroit et le conseil municipal fournirent un hospice ou maison d'habitation pour les Capucins qui venaient prêcher le carême. Mais, à cause de la peste, la prise de possession n'eut lieu qu'en 1633. Depuis cette année, le carême fut prêché régulièrement. C'étaient des Pères du couvent de Châtillon qui descendaient à Donnas à cette occasion. La nourriture leur était fournie par la commune. A la fin du carême, les Pères rentraient à Châtillon. En 1802, Napoléon supprima cette maison des Capucins et en fit une caserne. Les religieux rentrèrent dans leur domicile de Donnas en 1820, et y prêchèrent de nouveau le carême en 1820, 1821 et 1822. Depuis lors, ils n'y vinrent plus jusqu'en 1830. Le dernier carême fut prêché en 1836. Après cette époque, le couvent des Capucins fut changé en école communale.

Les Capucins à Cogne (1730-1810). — En 1730, plusieurs particuliers de la Commune de Cogne, à la suite d'une Mission prêchée en 1729 par les Pères Capucins, se décidèrent à fonder les exercices d'une Mission à donner par ces mêmes religieux de sept ans en sept ans. A cet effet, ils abandonnèrent à la fabrique paroissiale des biens fonciers et une somme de 2 800 livres. La même année, le Conseil communal fit bâtir, avec cette somme et avec les revenus de la Confrérie du Saint-Esprit, un hospice pour six missionnaires et pour le prédicateur quadragésimal de chaque année. Cette institution dura

et fonctionna pendant environ 80 ans. En 1810, elle tomba, et l'hospice des Capucins fut converti en un local pour les écoles communales.

Les Capucins à Issime (1756-1800). — La veuve de Louis Linty, Jacquemine, pour accomplir les dispositions testamentaires de son mari, créa, en 1756, avec l'argent qu'il lui laissa, une caisse de mission, et fit bâtir à côté de la cure un hospice pour y loger les missionnaires pendant la durée des saints exercices. La même année 1756, le Conseil municipal d'Issime offrit la direction des exercices aux RR. PP. Capucins de Châtillon, qui l'acceptèrent. Et, jusque vers l'an 1800, les paroissiens d'Issime recueillirent, avec joie, les fruits du zèle de ces bons religieux.

204. — Erection de la paroisse de Pontboset en 1625.

L'année 1625 vit la création de la paroisse de Pontboset par démembrement de celle de Champorcher. Les habitants des villages de Fornier, Crest, Pontboset, Terrissy, Tareysa, Trambeseyve, firent observer à l'évêque avec beaucoup de doléances qu'ils se trouvaient à plus de 2 heures de l'église de Champorcher, que cette église était située au sommet de la vallée et d'un accès difficile et dangereux, surtout en hiver et dans les intempéries; qu'ils devraient par conséquent être séparés de Champorcher et avoir leur curé à eux. Ils avaient déjà édifié pour cela au village de Pontboset, sur une chapelle antérieure, une église neuve avec trois autels, un clocher avec cloches et un cimetière. Mgr Vercellin, dans sa tournée pastorale, avait consacré cette église le 14 juin 1624. Il exigea qu'on fît une dotation convenable pour le futur curé : ce dont se rendirent garants les procureurs des villages Dominique Danna d'Antoine, Jacques Martinet de Dominique, Bernard Martinet d'Antoine, Antoine Bossoney de Pierre et Pierre Bordet d'Antoine. Tout étant accommodé, par acte du 13 mars 1625, Mgr démembra officiellement de Champorcher les villages ci-dessus et autres adjacents, et constitua avec eux la nouvelle paroisse de Pontboset à laquelle fut donné pour titulaire saint Grat.

205. — La plus grande calamité qui se soit abattue sur la Vallée d'Aoste : la peste de 1630.

Jamais pareille catastrophe ne s'est abattue sur la pauvre Vallée d'Aoste : les deux tiers des habitants furent emportés; la population de toute la Vallée, qui était de 105000 âmes, fut réduite à 35000 âmes! (Ce chiffre est donné par De Tillier, mais il est peut-être exagéré, car 48 ans seulement après, dans une lettre adressée à Rome le 15 mai 1678, Mgr Bailly dit que son diocèse d'Aoste compte plus de cent mille âmes et qu'il y a des paroisses avec 2500 communiants.)

La peste commença en 1629 ; elle eut son apogée en 1630 et prit fin en 1631. Les documents font défaut pour pouvoir établir paroisse par paroisse le nombre des victimes. Les registres paroissiaux ne commencent en général que plus tard. Ceux antérieurs à la peste ont été brusquement interrompus par la mort du curé ou du vicaire. Des milliers de documents furent perdus; d'autres brûlés pour servir aux fumigations. Voici cependant les quelques rares données qu'on a pu recueillir :

A *Courmayeur*, il y eut 560 victimes, entre le 15 juin et le 30 novembre 1630, dont 128 au Chef-lieu, 11 au Pucey, 77 à La Saxe, 86 aux deux Vil-

laires, 147 à Dolonne, 94 à Entrèves et 17 au Larzey. A *Pré-Saint-Didier*, l'épidémie enleva 12 personnes du 12 mars au 25 mai 1630; à partir de cette date, les actes de décès font défaut. A *La Salle*, il périt 1400 habitants, parmi lesquels le curé; dans l'intérieur de l'église, on voit encore un tableau à fond bleu où se détachent sept têtes d'anges séparées par la date de 1630, ce qui indique que le nombre des survivants fut réduit à sept couples. A *Valgrisenche*, il mourut 300 adultes; seul le quartier de Fornet fut miraculeusement préservé. A *Arvier*, en 1630, il périt 22 personnes en mai, 71 en juin, 110 en juillet, 31 en septembre et 33 en octobre; les registres s'arrêtent là. A *Villeneuve*, la tradition veut qu'il ne soit resté que 8 familles; tous les biens de la commune furent partagés entre elles; dans un tableau du maître-autel, on voit huit flambeaux représentant les huit familles survivantes. La mort noire, comme on l'appelait, fit de grands ravages aux deux *Aymavilles*: au commencement, il mourait 10 à 15 personnes par jour; à *Aymaville-Saint-Martin*, on enregistra 113 décès, puis le curé et le vicaire succombèrent et le registre se tut. A *Cogne*, le mal emporta 721 personnes; par contre, la première année après la peste, on y célébra 41 mariages. A *Gressan*, du 29 janvier au 24 août 1630, il y eut 18 décès; après, lacune dans les actes; le curé fut au nombre des victimes. A *Chevrot*, il y eut 7 décès dans le seul mois de septembre 1630, tandis qu'annuellement les morts n'étaient que de 2 en moyenne; le curé local succomba. Les registres de *Sarre* accusent le chiffre de 600 décès. A *Chésalet*, il y eut 29 décès du 16 janvier au 30 juillet 1630; depuis lors, lacune dans les actes. A *Etroubles*, moururent en 1630, du mois de septembre au 22 décembre, 326 habitants. Les registres de *Saint-Oyen* énumèrent 31 décès, tandis qu'on n'y comptait d'ordinaire que 2 sépultures par an. A *Doue*, une inscription gravée sur le bénitier de l'église, marque qu'il succomba dans cette paroisse 400 personnes entre le 4 mai 1630 et le 20 février 1631. A *Aoste*, il n'y eut que 10 à 12 familles non atteintes; un grand nombre de nobles périrent; le Conseil des Commis abandonna la Ville, et alla tenir ses séances à l'ermitage de Saint-Grat. Dans la Valleise, les paroisses les plus éprouvées furent *Perlo*, *Liliane* et *Fontainemore*. Ceux qui étaient allés se cacher dans les chalets de montagne furent épargnés; mais ceux qui restèrent dans la plaine périrent en masse, tellement qu'on ne les inhumait plus dans les cimetières mais dans les champs. Un grand nombre de prêtres, dont 39 curés, furent emportés; en octobre 1630, il y avait déjà 18 cures vacantes; à Verrès, la plupart des chanoines réguliers succombèrent; au Bourg Saint-Ours, le prieur et huit chanoines moururent. . . . .

Qui jamais pourra décrire les scènes de désolation et de deuil qui se passèrent dans ces temps désastreux? Toutes les relations étaient rompues. On se tenait à distance les uns des autres, pour ne pas être pris par la contagion. Les actes se faisaient sur la voie publique ou dans la campagne; les notaires ne trouvaient souvent pas de témoins; même le testateur était à distance, dans une cabane isolée, et il donnait son assentiment en levant le pouce. Les enterrements avaient lieu à la hâte, sans l'assistance du prêtre et sans accompagnement. Le peuple ne se rassemblait plus dans les temples. On disait la messe à la porte des églises, le plus souvent en plein air. A Chambavé, les fidèles se réunissaient autour d'nne chapelle appelée des Douze Portes. . . . . .

Plusieurs paroisses furent cependant indemnes du terrible fléau. A mi-chemin de la montée d'Oyace, en face du village du Bouiyo, on voit encore

dans la roche, sur le chemin, un trou où tournait le pivot d'une porte : les habitants du Bouiyo avaient mis là une porte grande et solide à l'entrée du sentier qui mène à leur village, pour empêcher les pestiférés de passer, et aucun villageois ne fut atteint. A Saint-Vincent, il n'y eut, en 1630, que 21 décès, et 8 en 1631. Les habitants de Valtornenche, par acte du 4 octobre 1630, firent vœu de solenniser et de chômer à perpétuité la fête de saint Roch (16 août), s'ils étaient préservés de la contagion; leur confiance fut exaucée, car il n'y eut cette année, chez eux, que 12 décès. Les populations des paroisses privilégiées se déversèrent, les années suivantes, dans les paroisses ravagées par la peste, pour les repeupler. A Châtillon, le villageois Rinet, du hameau de Domiana, promit d'élever une chapelle dans son village s'il avait le bonheur d'être préservé de la peste, lui et sa famille; or sa famille seule fut respectée, tandis que tous les autres habitants du village périrent. C'est surtout à cette époque que le culte de saint Roch et de saint Sébastien prit une grande extension dans le diocèse : dans presque toutes les paroisses, on éleva des chapelles et des autels en l'honneur de ces deux saints, pour être préservé de la peste.

La peste, non seulement anéantit les deux tiers des Valdôtains, mais encore provoqua l'abandon d'un grand nombre de terres cultivées : comme il ne restait que peu de bras pour la culture, on ne conserva que les terrains les plus fertiles et les plus faciles à labourer, et on abandonna les autres; dans les vacolles, et dans les forêts, on voit encore beaucoup de vieux murs; ils soutenaient, avant la peste, des prés et des champs délaissés depuis. Il en fut de même d'un bon nombre de grands ruisseaux (v. chap. 138), qui durent être abandonnés faute de bras pour les entretenir.

206. — Chapelle des Douze Portes à Chambave.

Une chapelle bien singulière, fut la Chapelle des Douze Portes, construite à l'occasion de la peste de 1630, au midi du Bourg de Chambave. Cette chapelle était carrée, et toute en bois. Sur chacune des 4 faces, s'ouvraient trois portes surmontées de l'effigie de trois apôtres : les quatre faces ensemble avaient ainsi douze portes, avec l'effigie des douze apôtres. Les fidèles assistaient à la messe autour de la chapelle ouverte, et pouvaient, de la sorte, avec moins de danger d'infection, demander ensemble à Dieu la cessation du fléau. Cette chapelle, à cause de sa construction en bois, ne dura pas longtemps; elle fut bientôt réduite à l'état d'oratoire, puis tomba complètement en ruine à la fin du 18e siècle. Jusqu'à sa destruction, on y a toujours fait la cérémonie de la bénédiction des Rameaux; et l'on s'y rendait en procession à certaines fêtes, particulièrement tous les dimanches et solennités, d'une Sainte-Croix à l'autre, c'est-à-dire depuis l'Invention de la Sainte Croix (3 mai) jusqu'à son Exaltation (14 septembre).

207. — Madame Cassandre de Vaudan, morte en 1653.

Le Seigneur Gaspard de Vaudan, grand chrétien, brillant officier à la bataille de Lépante, ambassadeur en Allemagne, mourut en 1613, laissant veuve sa femme, Cassandre, fille de Jean Fabri seigneur de Cly et premier secrétaire d'Etat. Cassandre aspirait à la vie religieuse. A peine libre de ses actes, elle mit ordre à ses affaires, pourvut à l'éducation de ses enfants, et entra au couvent de la Visitation de Chambéry, récemment fondé. Mais,

au bout de dix mois, elle fut rappelée à Aoste par les soins qu'elle devait à sa famille. Se voyant forcée de renoncer pour elle-même aux douceurs du cloître, elle voulut du moins procurer ce bonheur à ses compatriotes, en dotant la ville d'Aoste d'une maison de ce célèbre institut.

Après avoir vaincu toutes sortes de difficultés, elle eut enfin la joie de voir son œuvre approuvée et mise à exécution par la vénérable Jeanne-Françoise de Chantal elle-même. Les premières Visitandines savoyardes arrivèrent à Aoste le 1er octobre 1631. Ce fut Madame de Vaudan qui les reçut, les logea tout d'abord chez elle, et pourvut à leur entretien. Bientôt elle sollicita de nouveau son entrée en religion, à Aoste. Mais, comme elle se devait à sa famille, les moniales trouvèrent un accommodement : d'une part, elles voulurent qu'elle gardât toute sa liberté pour gérer ses affaires temporelles; d'autre part, elles la laissèrent habiter le monastère à titre de fondatrice. Madame de Vaudan, ne pouvant obtenir davantage, accepta ce moyen terme et, ainsi résignée, passa les dernières années de sa vie dans la pratique des vertus obscures et cachées propres à une sainte religieuse : elle suivait assidûment les exercices de la communauté, travaillait au jardin, servait les malades, supportait patiemment les railleries des grandes dames ses amies qui se moquaient souvent d'elle, et ne se dispensait d'aucun exercice, si bas et si humiliant qu'il fût. C'est après avoir embaumé les murs de la Visitation des plus suaves parfums de la vertu, que cette veuve religieuse héroïque rendit son âme à Dieu, le 5 avril 1653.

208. — Le Couvent de la Visitation d'Aoste (1631 - 1802).

Appelées par Madame de Vaudan, les filles de la Visitation envoyées par la vénérable Mère Jeanne-Françoise de Chantal arrivèrent donc à Aoste le 1er octobre 1631, au nombre de 6, sous la conduite de Mère Françoise-Gasparde Favier. Toute la Ville les accueillit avec un grand enthousiasme. Le Conseil des Commis leur manifesta sa plus vive sympathie. Madame de Vaudan les logea d'abord chez elle. On acheta, entre-temps, à côté, une ancienne auberge qui, par suite de la peste, était à peu près abandonnée. On accommoda cette auberge pour le mieux. Lorsque tout fut prêt, Mgr Vercellin vint les prendre en procession avec toute la Ville, à la maison Vaudan, pour les accompagner au nouveau monastère. Telle est l'origine du 49e monastère de la Visitation, le 1er qui fut établi sur ce versant des Alpes.

On y fut d'abord dans une grande pauvreté. Les bonnes religieuses vécurent longtemps d'aumônes. On leur avait donné cinq brebis, qui les suivaient partout, au réfectoire, à la cuisine, au dortoir. Leur pauvreté, leur vie évangélique, leur attira toutes les sympathies. De nobles demoiselles d'Aoste (de Roncas, de Lostan . . .) quittant le monde, vinrent prendre le voile chez elles. Les progrès de la petite communauté furent même si rapides, que, dix ans seulement après sa fondation, le couvent de la Visitation d'Aoste fut déjà à même de se démembrer et d'envoyer un essaim à Verceil pour y constituer un nouveau couvent. La petite colonie (v. chap. 209) fut accueillie à Verceil avec un enthousiasme indescriptible.

Entre-temps, les grandes demoiselles de l'aristocratie valdôtaine continuaient à solliciter l'honneur d'être admises comme religieuses visitandines. Elles apportèrent au couvent : d'une part, un beau renom; d'autre part, une riche dot, qui peu à peu tira les religieuses de la pauvreté et leur procura

une honnête aisance. Celles-ci purent alors se pourvoir d'une clôture, agrandir leur couvent, lui donner les belles proportions qu'on lui voit encore. Dans les commencements, elles transformèrent l'écurie de l'auberge en chapelle. Puis elles établirent provisoirement la chapelle dans une petite chambre. Enfin elles bâtirent une chapelle assez grande, au nord du couvent. Pendant les années 1798 et 1799, alors que la Cathédrale était occupée par les troupes françaises, la chapelle de la Visitation devint l'église paroissiale de la Ville. Les Visitandines ne tardèrent pas à répandre les aumônes, au lieu d'en recevoir. Plusieurs personnes leur firent des legs pour cette destination. Dès l'an 1733, nous voyons régulièrement chaque matin une religieuse portant à domicile, aux pauvres honteux de la Ville, du pain, de la soupe, de la viande et du vin : c'était, en germe, l'œuvre de saint Vincent de Paul.

La communauté de la Visitation comprenait en général une trentaine de personnes. Il s'y trouvait : en 1657, 18 religieuses; en 1696, 46 personnes, soit religieuses, soit servantes; en 1729, 21 religieuses; en 1771, 21 religieuses, 7 converses et 3 novices; en 1785, 27 visitandines; enfin, 21 en 1798. Mais voici gronder la Révolution Française, bientôt suivie de Napoléon : celle-là ébranlant les communautés religieuses, celui-ci les tuant et s'emparant de leurs biens. Par arrêt du 31 août 1802, les Dames de la Visitation furent expulsées, avec leur supérieure Polyxène de Valleise, et le couvent fut confisqué.

Ce couvent est devenu, de nos jours, une caserne de soldats, appelée d'abord *Caserne de la Visitation* et maintenant *Caserne René de Challant*. Quant au local de la chapelle attachée au couvent, après avoir été écurie, puis chapelle, il devint théâtre, et il est aujourdh'hui magasin militaire annexe à la caserne. Propos des buveurs, prières des vierges, immoralités des comédiens, chants des soldats : voilà tout ce que ces murs ont entendu. Que leur est-il encore réservé ?

209. — Sœur Marie-Louise de Roncas (1606 - 1668).

Parmi les grandes demoiselles de la noblesse valdôtaine qui vinrent chercher dans le monastère de la Visitation les joies que le monde ignore, citons Sœur Marie-Louise de Roncas, fille du baron Pierre-Léonard de Roncas, premier ministre d'Etat du duc Charles-Emmanuel.

Cette noble demoiselle naquit à Aoste, en 1606. Après avoir passé sa jeunesse dans des œuvres de piété et de charité, elle entra, à 25 ans, au Couvent de la Visitation d'Aoste. C'était le 4 janvier 1632, le jour même du mariage de sa sœur aînée. Sœur Marie-Louise apporta au monastère une vertu et une capacité de premier ordre. Aussi, 9 ans après, Mgr Vercellin voulant doter Verceil, sa ville natale, d'un couvent de Visitandines, émanation de celui d'Aoste, Sœur Marie Louise fut donnée comme supérieure à la petite communauté de cinq religieuses, qui partit d'Aoste le 25 juin 1641 et s'établit à Verceil le 1er juillet suivant. Son frère Pierre-Philibert Roncas tint à les accompagner lui-même. C'est là, en cette maison de Verceil, fille de celle d'Aoste, qu'allèrent s'épanouir dans tout leur éclat les vertus de nos sœurs valdôtaines, humbles fleurs de la Vallée transplantées sur un sol fertile éminemment propre à la dévotion.

Mère Marie de Roncas gouverna cette maison, avec une prudence consommée, jusqu'en 1657. Ses éminentes qualités de supérieure l'appelèrent à

cultiver un champ plus éloigné encore. La comtesse Isabelle Dadda Borromeo et son fils Vitalien, de la célèbre Maison des Borromée, avaient entendu parler avec tant d'éloges des Visitandines de Verceil, qu'ils voulurent à tout prix doter la ville d'Arona d'un monastère de la Visitation. Les démarches aboutirent, et Mère Marie Roncas fut chargée de l'établissement et nommée supérieure de la nouvelle maison. Elle y répandit comme à Verceil le parfum suave des plus belles vertus, et eut la consolation d'y voir fleurir une tendre et solide piété, fruit de son zèle.

Une longue maladie, qui dura onze ans, avec des phases diverses, et qu'elle supporta avec une résignation admirable, vint mettre le sceau à l'œuvre de sa perfection. Elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 28 décembre 1668. Plusieurs faits prodigieux arrivés après sa mort témoignent de la haute sainteté de cette religieuse valdôtaine.

210. — Sainte Jeanne de Chantal en Vallée d'Aoste en 1638.

Les Visitandines étant à Aoste, sainte Jeanne de Chantal leur Mère vint les visiter. Accompagnée de plusieurs de ses religieuses et de la baronne Claire-Marguerite de Chevron Villette, elle partit de Chambéry le 14 septembre 1638, traversa le Petit-Saint-Bernard, et arriva à Aoste le 21 du même mois. Toute la Cité accourut au-devant d'elle; les églises furent parées comme pour un jour de fête, et les cloches firent entendre leurs gaies envolées.

Après avoir vénéré à la Cathédrale les reliques qu'on avait exposées, sainte Jeanne se rendit au pauvre couvent de la Visitation. Là, le Chapitre de la Cathédrale, puis Monseigneur, puis les dignitaires de la Ville, allèrent lui rendre leurs hommages. Quelle joie, pour les filles de la Visitation, de posséder au milieu d'elles leur vénérée et sainte Mère! Elles s'empressaient autour d'elle, émues de respect, lui ouvrant leurs cœurs, lui demandant ces mille conseils de perfection dont toute âme religieuse est si avide. On alla jusqu'à lui couper le voile, pour en avoir des reliques. Plusieurs miracles eurent lieu, pendant les 8 jours que la Sainte resta dans le couvent. Citons-en un. La Sœur Marie-Marguerite, fille du baron de Nus vibailli de la Cité, était sujette à de fréquents accès d'épilepsie. La Sainte la guérit instantanément en lui imposant les deux mains sur la tête. Cette Sœur devint plus tard supérieure du monastère de Verceil, puis de celui de Munich en Bavière.

Quand fut arrivé le moment douloureux de la séparation, Mère de Chantal fit ses adieux à ses pieuses filles, les exhortant à la persévérance, à l'exacte observance de la règle, et les laissant remplies de son esprit de force et de ferveur. A son départ, il se passa un fait singulier. Le lieutenant Derriard, qui s'était chargé de trouver des porteurs pour la litière de la Sainte, avait choisi entre autres un étranger d'une force extraordinaire. Mais, à peine les porteurs ont-ils fait quelques pas sous leur respectable charge, que voici cet hercule qui commence à chanceler, qui plie sous le fardeau, et qui enfin s'affaisse sous son poids. On n'y comprenait rien. Surpris, Derriard, pour s'assurer de la force de cet homme, le pria de remuer une pierre énorme qu'il lui montra. Celui-ci le fit avec une extrême facilité, comme en se jouant. Pourquoi donc ne pouvait-il porter la Sainte? On se souvint, alors, que cet homme avait une conduite abominable : c'était à tel point, que, quelque temps après, il fut pris et condamné à mort. Un pareil pécheur n'était pas digne de porter une si grande sainte.

Monseigneur d'Aoste accompagna l'illustre Mère jusqu'à Châtillon, où elle alla loger au château. Toute la population se déversa dans les rues, pour recevoir la double bénédiction de son pasteur et de la fondatrice de la Visitation. Là, eut lieu un nouveau miracle. Une vertueuse mère de famille avait son enfant à l'agonie. Au moment où sainte Chantal passait devant le seuil de sa maison et où, sur sa demande, l'évêque bénissait les personnes qui formaient là une double haie vivante, cette femme, pleine de foi, pria Dieu de guérir son enfant. Elle fut exaucée. A l'instant même, le petit agonisant se trouva guéri, au milieu des pleurs de joie de l'heureuse mère et des élans d'admiration des parents et des voisins. Sainte Chantal poursuivit son voyage jusqu'à Turin, et fut accueillie partout avec un enthousiasme extraordinaire.

Elle mourut le 13 décembre 1641. Le chanoine Debesanzon prononça son oraison funèbre à Aoste, dans le couvent de la Visitation, dont il fut aumônier pendant 33 ans, et auquel il rendit de grands services dans les difficultés du début. Des fêtes solennelles, auxquelles prit part toute la Ville, Conseil des Commis en tête, eurent lieu à la Cathédrale et au Couvent de la Visitation, en 1752, lors de la béatification de la Sainte. Le Conseil des Commis contribua même, pour une large part, aux frais des fêtes. Semblable enthousiasme eut lieu en 1768, lors de la canonisation.

211. — Le Baron Pierre-Léonard Roncas (1562-1639).

L'homme le plus marquant de l'époque où nous sommes arrivés, est le baron Pierre-Léonard Roncas. Nous avons vu l'une de ses filles, Marie-Louise, entrer au monastère de la Visitation. La famille Roncas est originaire de Sembrancher en Valais. Un Roncas passa les Alpes et vint s'établir à Aoste. De celui-ci naquit Pierre Roncas qui fut cosyndic d'Aoste en 1565 et protomédecin du Duché. Pierre eut pour fils Pierre-Léonard Roncas, qui naquit en 1562. Ce dernier éclipsa en peu de temps ses deux ancêtres. A 26 ans, en 1588, il est déjà secrétaire d'Etat, et à 34 ans, en 1596, premier ministre d'Etat et des Finances. Même rapidité, dans l'ascension de l'échelle de la noblesse valdôtaine. Il n'était pas noble de naissance. Il fut anobli par le duc Charles-Emmanuel, et créé pair du Duché. Il acquit les seigneuries de Chatel-Argent, de Saint-Martin de Corléan, de Saint-Pierre, de Sarre, etc. . . Arrivé dernier des nobles, il les surpassa bientôt tous par sa position et par son faste.

Il remplit, auprès de ses princes, toutes les charges les plus importantes et les missions les plus délicates. Charles-Emmanuel l'envoya en Espagne ramener ses enfants qui avaient été passer quelque temps à la cour de Philippe III. Durant sa longue vie, Roncas fut le chef de 23 ambassades, dans lesquelles il représenta son souverain auprès des papes Léon XI et Paul V, de l'empereur d'Allemagne, du roi de France Henri IV, du roi d'Espagne Philippe III, et d'autres princes d'Etats secondaires, s'acquittant partout de sa mission avec tact et succès. Il soutint même si chaudement la cause de son prince, qu'il alla jusqu'à encourir l'inimitié des souverains étrangers. Aussi, fut-il obligé, en 1598, de se réfugier et de se cacher quelque temps à Valsavarenche, pour se soustraire à l'indignation du roi Henri IV, qui voulait le punir d'avoir servi trop fidèlement le Duc de Savoie. Non satisfait, Henri IV poursuivit le baron jusqu'auprès du Duc lui-même, tellement que, en janvier 1608, celui-ci, craignant de s'attirer les ires du monarque français,

fit arrêter et enfermer Roncas dans la citadelle de Turin. Mais après quelques années, Roncas reprit sa liberté et ses anciennes fonctions au ministère d'Etat, fonctions qu'il ne quitta plus.

Charles-Emmanuel étant mort en 1630, Roncas servit avec le même zèle les trois ducs de Savoie qui lui succédèrent : Victor-Amédée Ier, Victor-François-Hyacinthe et Charles-Emmanuel II. Ce dernier, sur les conseils de son habile ministre, donna une grande impulsion au commerce et aux arts. Ce fut Roncas qui contribua le plus, en 1596, à faire transformer en collège l'ancien prieuré de Saint-Bénin. Il bâtit aussi, et acheva en 1605, le magnifique palais Roncas, le plus beau monument moderne de la Ville d'Aoste. Roncas aimait beaucoup rester au château de Saint-Pierre, qu'il avait acheté en 1603, et qu'il avait embelli considérablement. Ce noble baron, un des hommes les plus éminents de la Vallée d'Aoste, qui fut profondément religieux, et qui se montra aussi grand dans l'infortune que dans la fortune, mourut à Aoste le 21 avril 1639, à l'âge de 77 ans. Il fut inhumé à la Cathédrale, dans la chapelle de Saint-Grat, où était son tombeau de famille.

Son fils, Pierre-Philibert Roncas, sans avoir son génie, fut aussi conseiller d'Etat et ministre des finances des Ducs de Savoie. Marquis de Caselle, baron de Chatel-Argent et de Cly, seigneur de Saint-Pierre, de Sarre, de Corléan, conseigneur d'Introd et de Bonneval dans le Vercellais, son esprit dominateur comme celui de son père plana sur le Duché pendant une grande partie du 17e siècle. Sa haute position lui permit de rendre beaucoup de services au pays. Toutes les affaires importantes passaient par ses mains. Son patriotisme est au-dessus de tout éloge. Aussi religieux que son père, il secourut largement le couvent de la Visitation, réédifia à ses frais en 1644 la chapelle de Saint-Grat à la Cathédrale, et rebâtit complètement l'église de Valsavarenche (v. chap. 236). Il mourut en 1683, âgé de près de 90 ans, sans laisser d'enfant mâle. Avec lui, s'éteignit la noble famille de Roncas.

212. — Les Valdôtains gardes du corps des Ducs de Savoie.

Si les Ducs de Savoie comptaient sur le dévouement à toute épreuve des nobles valdôtains, ils se reposaient également en toute sécurité sur les gens du peuple. Bien des fois, ils vinrent chercher parmi les Valdôtains leurs gardes du corps. Ils savaient bien, qu'au centre d'un carré formé par ces montagnards, ils n'avaient rien à craindre.

En septembre 1591, le duc Charles-Emmanuel guerroyait en Provence. Il fit demander en toute hâte au Conseil des Commis de lui envoyer 25 hallebardiers pour la garde de sa personne : « Monseigneur demande encore 25 allebardiers de ce pays, tant pour le refraichissement de ceux qu'il a, comme pour accroistre la compagnie de sa garde, pour se trouver à présent hors de ses Etats; et attendu la grande confiance qu'il a en ceux du pays . . . ». Le Conseil des Commis les lui envoie le 16 septembre 1591, en le priant « d'avoir souvenance et en protection ce sien pauvre peuple qui lui gardera, si Dieu plaict, à jamais le cœur ».

En 1637, même requête. Le 17 juin de cette année-là, Victor-Amédée écrivit au Conseil des Commis, pour lui demander une compagnie de 300 soldats valdôtains devant lui servir de gardes. « Il n'est pas nécessaire, écrit-il, de vous dire que nos Sérénissimes Prédécesseurs, faisant particulière estime de l'ancienne fidélité des peuples de la Val d'Aoste, en ont voulu avoir, pour

la garde de leur personne, en occasion de guerre ». Il ordonne au gouverneur du Duché « de faire le choix des meilleurs hommes et plus habiles aux armes qui se trouveront dans tout le pays, et les tenir prêts à marcher au premier avis ». Cette lettre élogieuse dépasse tout commentaire.

213. — Saint Pierre Fourier et la Vallée d'Aoste (1564 - 1640).

On sait que saint Pierre Fourier, ancien curé, fonda les Chanoines Réguliers de saint Augustin réformés, appelés communément *Chanoines Lorrains*, de leur lieu d'origine, et les Chanoinesses de saint Augustin, appelées pour la même raison *Chanoinesses Lorraines;* et plus brièvement, *Lorrains* et *Lorraines*. En 1639, la Lorraine ayant été dévastée par la guerre, les Chanoines Lorrains furent obligés de se disperser deci delà. Plusieurs vinrent en Vallée d'Aoste, et deux d'entre eux y furent curés. Saint Pierre Fourier se maintint, par lettres, en communication avec ses prêtres. Nous avons précisément de l'an 1639, une longue lettre de saint Pierre Fourier, écrite en latin et adressée à ses Chanoines Réguliers de la Vallée d'Aoste. Il y traite des devoirs des curés et des religieux, loue la bonne conduite de ces deux curés, et parle de l'admission dans la Congrégation de deux postulants valdôtains.

Presque tout de suite après la mort de saint Pierre Fourier, les Chanoines Lorrains et les Chanoinesses Lorraines furent appelés en Vallée d'Aoste, ceux-là pour l'éducation des garçons, celles-ci pour l'éducation des jeunes filles; et ils y restèrent près de deux siècles, élevant dans les sciences et la piété de nombreuses générations de Valdôtains. Le pape Clément XII ayant béatifié le Vénérable Pierre Fourier, les Chanoines Lorrains et les Dames Lorraines firent à Aoste en janvier 1731, dans leurs chapelles respectives, des fêtes solennelles pour l'inauguration du culte du nouveau Saint. Toute la Ville contribua et prit part à ces réjouissances. La fête de saint Pierre Fourier est célébrée, en Vallée d'Aoste, le 9 décembre.

214. — Les Lorraines en Vallée d'Aoste (1641 - 1800).

Aoste avait alors deux couvents de religieuses qui menaient spécialement la vie contemplative : celui de Sainte-Catherine et celui de la Visitation. Le besoin des temps réclamait des religieuses qui pourvussent à l'instruction des jeunes filles. Des propositions furent faites dans ce but aux Chanoinesses de Lorraine. Les démarches ayant abouti, trois religieuses partirent en 1641 de la Franche-Comté, et vinrent à Aoste. Un chanoine de la Cathédrale ayant mis à leur disposition un local convenable, elles y ouvrirent immédiatement une école gratuite. Le public d'Aoste leur fit un excellent accueil. La Ville avait tout à gagner à leur présence : elles enseignaient gratuitement, elles n'allaient point quêter, elles ne demandaient rien au pays. C'était un bienfait pur sans aucune redevance.

Les jeunes filles affluèrent aux écoles ouvertes par ces bonnes dames, tellement que celles-ci furent obligées, l'année même, de demander des aides dans l'enseignement à la maison de Mirecourt, pays de saint Pierre Fourier. Quatre autres dames, parties de cette maison, vinrent en 1642 prêter main-forte à leurs consœurs. Le couvent d'Aoste s'affermit à vue d'œil. Il recruta des sujets, et sa réputation se répandit au loin. En 1648, il put déjà envoyer une petite colonie de 3 religieuses valdôtaines à Pont-de-Beauvoisin dans le

diocèse de Belley, fondant ainsi la maison de Beauvoisin. A Aoste, les religieuses continuèrent à instruire les jeunes filles, qui devinrent de plus en plus nombreuses, sans rien rabattre des rigueurs de la clôture ni de l'entière observance d'une parfaite régularité.

Comme elles avaient besoin d'un domicile proportionné au nombre de leurs jeunes élèves, les Etats Généraux les autorisèrent, en 1655, à acheter une maison sur les confins de la Ville et du Bourg : c'est le grand édifice qui depuis lors jusqu'à nos jours a porté le nom de *Maison Lorraine*. Elles purent l'acheter en 1658. Après y avoir fait les réparations et les agrandissements nécessaires, le 17 juillet de cette même année elles prirent définitivement possession de leur nouveau couvent, dûment organisé avec sa chapelle sous le vocable de l'Immaculée Conception. Là, elles ouvrirent un pensionnat, et continuèrent à tenir une école externe gratuite pour l'instruction des jeunes filles, tant du dehors que de la ville. Les choses durèrent ainsi pendant environ 140 ans. Le nombre des religieuses institutrices augmenta peu à peu, à mesure qu'augmentait le nombre des élèves. En 1785, elles étaient 22 sœurs.

Mais la Révolution Française survint. Elles eurent la récompense que le monde donne toujours à ceux qui consacrent leur vie au bien de leurs semblables : elles furent pillées, puis chassées. Les troupes françaises ayant pénétré dans le Valdigne le 24 avril 1794, les Lorraines déguerpirent en Piémont, laissant leur couvent à la garde de quelques servantes. Il fut pillé de fond en comble. Elles revinrent l'habiter, le 8 octobre 1795; mais ce ne fut que pour cinq ans. Le 16 décembre 1800, le commissaire Bruni fit cerner leur couvent à onze heures, et leur donna cinq heures de temps pour partir. C'était la fin. La belle Maison Lorraine avec son clos fut vendue par le Domaine à l'Hôpital Mauricien, pour le prix de 17000 francs. Détruite en partie, par un violent incendie, en 1826, elle fut reconstruite, peu après, sous la belle forme civile qu'elle revêt aujourd'hui.

Parmi les saintes religieuses qui se sont sanctifiées dans cette maison, il faut signaler la vénérable religieuse Cécile-Marguerite Chaubert, morte à Aoste en 1682, après avoir été 20 ans aveugle et lépreuse.

215. — Les Chanoines Lorrains en Vallée d'Aoste (1644 - 1748).

Nous l'avons déjà dit (v. chap. 194), quelque temps après l'ouverture du Collège Saint-Bénin en 1604, on sentit à Aoste la nécessité d'avoir une Congrégation religieuse pour enseigner dans ce collège, car les professeurs laïques n'avaient pas répondu à l'attente. On s'adressa pour cela aux *Chanoines Lorrains*. La Ville d'Aoste voyait alors avec quel zèle les Religieuses *Lorraines* se consacraient à l'éducation des jeunes filles. On espérait recueillir les mêmes fruits en confiant aux Chanoines Lorrains l'instruction des jeunes gens; car le même esprit de dévouement soufflait, dans les deux créations de saint Pierre Fourier. On ne se trompait point. Les Lorrains vinrent en 1644. Le Collège prit un accroissement extraordinaire. Les études étaient extrêmement soignées. On faisait la classe pendant les douze mois de l'année. Des vacances, d'un mois tout au plus, en juillet, furent rarement tolérées. En dehors dés travaux du professorat, les Lorrains se livraient encore au ministère de la prédication, où ils excellaient. Ils donnaient généralement les sermons de l'Avent et du Carême, à la Cathédrale et ailleurs : c'étaient les orateurs-nés des grandes circonstances.

Le Couvent de Verrès nageait alors en de mauvaises eaux. Pour le sauver, on l'offrit aux Chanoines Lorrains. Ceux-ci l'acceptèrent. Mgr Charles-Emmanuel, fils d'Emmanuel-René, d'Isabelle, 8e comte de Challant, évêque et prince de Trente, prévôt commendataire de Saint-Gilles depuis 1635, donna, le 26 juillet 1647, sa démission de prévôt, et unit d'une manière perpétuelle la prévôté de Saint-Gilles à la congrégation de Notre-Sauveur des Chanoines Lorrains. En mars 1648, le R. P. Etienne, pour les Chanoines Lorrains, en prit définitivement possession en qualité de supérieur du monastère, et devint prévôt. Avec les Chanoines Lorrains, la discipline régulière refleurit dans l'antique couvent, et beaucoup de sujets valdôtains allèrent le repeupler. Ils étaient encore au nombre de vingt, lorsque les Lorrains durent le quitter.

En 1715, le comte de Challant Georges-François, baron de Châtillon et de Fénis (fils de François-Emmanuel, de Paul, de Georges, de Charles, d'Humbert, de Guillaume, de Boniface II, de Boniface le Maréchal), fit valoir son droit de patronage sur le couvent de Verrès. Il eut gain de cause, et nomma prévôt son frère l'abbé Paul-François. Le prévôt lorrain Busquet donna sa démission le 22 juin 1717, et abandonna ensuite le couvent avec ses confrères.

Entre-temps, les Lorrains continuaient à tenir la direction du Collège d'Aoste, qu'ils gardèrent jusqu'en 1748. Ils en furent congédiés parce qu'ils étaient étrangers, et furent remplacés par les Barnabites, qui étaient nationaux. Le clergé valdôtain, qui aimait beaucoup les Lorrains, fit une pétition au Roi pour les retenir; mais ce fut sans succès.

216. — Apogée de la vie religieuse sous Mgr Vercellin (1622-1651).

Quand Mgr Vercellin prit possession du diocèse d'Aoste, il y trouva déjà un certain nombre de congrégations. Sans compter le chapitre de Saint-Ours, qui menait encore la vie régulière, et le couvent de Verrès, où il fit une salutaire réforme par le moyen des Pères Lorrains, il y avait à Aoste quatre monastères : le *Prieuré de Saint-Jacquème des Chanoines du Grand-Saint-Bernard*, le *Couvent de Sainte-Catherine*, le *Couvent des Cordeliers*, et le *Couvent des Capucins* au pied de la colline d'Aoste. Les *Pères Jésuites* exerçaient aussi le saint ministère dans le diocèse : ils ne formaient pas de communauté proprement dite, mais ils se livraient par petits groupes aux exercices des missions et aux diverses œuvres que réclamaient les circonstances. A Nus, il y avait un petit noyau de communauté formé par des *Pères Dominicains* qui desservaient cette paroisse et les fractions de Saint-Barthélemy. Tous ces groupes religieux d'hommes et de femmes se maintenaient à la hauteur de leur sainte vocation. Les règles étaient suivies; de beaux exemples de vertus étaient donnés; les plus suaves parfums d'amour du prochain s'exhalaient de ces cloîtres si décriés, qui, au lieu d'être, comme on le croit dans le monde, des tombes à jamais scellées, étaient des sources de vie, des foyers de lumière, des propulseurs de sève catholique. Les curés de la campagne trouvaient dans les religieux des aides dévoués dans l'exercice du saint ministère.

Mgr Vercellin favorisa le plus qu'il put les congrégations déjà existantes, à son arrivée, dans le diocèse, et il en appela de nouvelles. La peste avait fait un vide énorme dans les rangs du clergé valdôtain : la moitié, les deux

tiers peut-être, des prêtres, avaient été emportés. D'où, nécessité de combler le déficit en appelant dans le diocèse un clergé étranger. La peste avait détruit les populations; les survivants étaient comme hébétés et terrassés par la grandeur du fléau qui avait passé sur eux : ils revenaient comme naturellement à Dieu. Mgr Vercellin profita de cet état d'âme pour leur donner des missions et, ainsi, provoquer un changement radical dans les paroisses et refondre les populations.

Dans ce but, aux Capucins d'Aoste, il ajouta bientôt les *Capucins de Morgex* (1632) et ceux de *Châtillon* (1633). Les *Visitandines*, qui mènent la vie contemplative, vinrent fonder à Aoste le monastère de la Visitation (1631). Ce ne fut pas tout. Le concile de Trente ayant proclamé que l'instruction et l'éducation sont les deux plus grands remèdes aux maux de la société chrétienne, le monde catholique sentit le besoin de s'emparer des jeunes générations et de leur donner une trempe ferme et à toute épreuve. On créa, pour cela, les Congrégations religieuses enseignantes, qui ouvrirent à la jeunesse : universités, séminaires, collèges, pensionnats, écoles . . . . . Mgr Vercellin s'empressa d'en doter sa ville d'Aoste. Il y attira : en 1641, les *Chanoinesses de Notre-Dame*, qui tinrent école gratuite pour les jeunes filles; puis, en 1644, les *Chanoines Réguliers du Saint-Sauveur* ou *les Lorrains*, auxquels fut confiée l'administration du Collège. Ainsi, sous ce grand évêque, la vie religieuse atteignit son apogée. Les Ordres prêcheurs ont fait prendre à la foi de profondes racines sur le sol valdôtain; les Ordres enseignants ont distribué à pleines mains le pain de la vie intellectuelle aux jeunes gens et aux jeunes filles : les uns et les autres ont formé les Valdôtains de leur siècle et des siècles suivants, et ont bien mérité du pays.

217. — Le peuple se soulève contre Monseigneur Vercellin (1644).

A l'occasion de la peste, on avait fait vœu d'offrir 2000 ducatons au sanctuaire de Lorette. La majeure partie de cette somme avait déjà été recueillie, mais les circonstances n'avaient pas encore permis de la porter au sanctuaire. Or, le 1er mai 1644, une procession générale avait lieu à Aoste. Enorme était l'affluence des fidèles. Mettant à profit cette agglomération de personnes, quelques meneurs mécontents se faufilèrent dans la foule, et lui tinrent des discours outrageants contre l'évêque, qu'ils dépeignirent comme détenteur injuste de l'argent destiné au sanctuaire de Lorette. Il n'en faut pas beaucoup pour soulever les masses contre les prêtres. Oubliant tous les bienfaits signalés que Mgr Vercellin avait répandus sur les pauvres, et perdant toute retenue et tout respect pour la dignité épiscopale, la multitude se rua sur l'évêché, en envahit les salles, brisa tout ce qui tomba sous sa main, maltraita les domestiques de l'évêque, et, après lui avoir fait mille menaces, l'assaillit lui-même à coups de pierres et le blessa. L'évêque réussit à grand'peine à se sauver à travers les écuries de l'évêché. Ce ne fut qu'au bout de 6 heures, et lorsque tout fut détruit, que l'orage s'apaisa.

En apprenant cette nouvelle, la Cour de Turin ordonna de faire une enquête sévère et de rechercher les auteurs de l'émeute. Lorsque l'enquête fut achevée, Mgr Vercellin demanda à voir le dossier. Comme on ne se doutait pas de ses intentions, on le lui communiqua. Mais à peine fut-il entre ses mains, qu'il le jeta au feu, en disant qu'il ne permettrait jamais que ses ouailles fussent vexées à cause de lui. Puis, malgré cela, ne se croyant pas

entièrement rassuré sur le sort des inculpés, il écrivit à la Cour de Turin, pour la prier de cesser toute poursuite et d'arrêter toute procédure juridique contre les coupables. Ainsi, Mgr Vercellin se montrait un pasteur plein de charité et de miséricorde.

218. — On accomplit le vœu fait pendant la peste à Notre-Dame de Lorette (1644).

L'échauffourée contre Mgr Vercellin hâta l'accomplissement du vœu fait à Notre-Dame de Lorette. Dans les deux mois qui suivirent, on multiplia les quêtes et l'on arriva à parfaire le montant de 2000 ducatons. La somme étant prête, on chargea six personnes de la porter au sanctuaire de Lorette. Ces six personnes furent choisies, comme on faisait alors, deux dans le clergé, deux dans la noblesse, et deux dans le peuple. Ce furent : pour le clergé, les chanoines Léonard Lostan, de la Cathédrale, et Michel Savoie, de la Collégiale; pour la noblesse, Jean Gaspard, seigneur d'Introd, et Antoine Gal, seigneur de Brissogne; pour le peuple, Antoine Vivès et Pantaléon Jota. Les pieux pèlerins partirent d'Aoste, à pied, le 11 juillet 1644, et arrivèrent à Lorette le 21 août suivant. Le 23, les deux chanoines célébrèrent la messe dans la *Santa Casa*, et les quatre laïques y firent la sainte communion.

Nos six Valdôtains restèrent plusieurs semaines à Lorette, pour satisfaire leur dévotion. Pendant ce temps, ils furent reçus par le gouverneur de la ville, Mgr François Gaetano, auquel ils remirent leurs lettres de créance avec la somme de 2000 ducatons. Le gouverneur les reçut avec grande affabilité. Il leur délivra, à la date du 19 septembre, une quittance en due forme, où il est dit que : mille ducatons seront destinés aux besoins urgents du sanctuaire, et que les mille autres seront employés à confectionner dans le délai de six mois un *ex-voto* en argent représentant en relief la cité d'Aoste, conformément aux désirs manifestés par le Conseil général du Duché. Après avoir ainsi accompli point par point leur mandat, nos six pèlerins reprirent le chemin de la Vallée d'Aoste, qui les avait suivis continuellement par la pensée, et qui leur fit au retour une cordiale réception.

219. — Erection de la paroisse de Bionaz en 1640.

Les habitants de Bionaz obtinrent, en 1640, d'être détachés de Valpelline et de former eux-mêmes paroisse. Le curé de Valpelline, bien qu'il eût un ou deux vicaires, ne pouvait plus les desservir. Les Bioneins, pour assister à la messe de Valpelline, devaient faire 3, 4, 5, 6 heures de chemin, ou bien descendre dès la veille dormir dans des maisons qu'ils avaient à l'est de l'église de Valpelline et qui formaient le *village des Bioneins*, anciennement *village des Pra*, sur le chemin de Pravillair. Cette situation devenait intolérable : un curé résidant chez eux était nécessaire.

Déjà, le 1er mai 1635, les Bioneins avaient fait, avec le recteur d'Oyace Pantaléon Chenal, une convention par laquelle celui-ci s'engageait à se rendre à Bionaz pour leur célébrer la messe, tous les premiers dimanches du mois et à quelques grandes fêtes. Mais cela ne pouvait durer. En 1640, les Bioneins demandèrent un curé à l'évêque. Mgr Vercellin envoya le chanoine Debesanzon, théologal de la Cathédrale et prieur commendataire de Saint-Ours, faire une enquête sur les lieux. Celui-ci poussa même jusqu'à Prarayé.

Il fit à l'évêque un rapport favorable, motivé sur la distance de ces lieux alpestres et sur le rapprochement progressif des glaciers. Ensuite de ce rapport, Monseigneur érigea Bionaz en paroisse, par acte du 1er janvier 1640. Le bon recteur d'Oyace Chenal Pantaléon devint le premier curé de Bionaz. Cette même année, quelques jours après la fête patronale (sainte Marguerite), les habitants de Bionaz versèrent l'argent nécessaire (3330 florins) pour constituer la congrue du Curé. Or, par le fait qu'il y avait dès lors : un curé à Bionaz et un autre à Valpelline, le recteur d'Oyace n'avait plus, pour ce temps-là, sa raison d'être. Aussi, pendant plus d'un siècle, ne voyons-nous plus de prêtre à Oyace.

220. — La chapelle du Lac Miserin à Champorcher (1658).

Une statue de la Sainte Vierge se trouvait de temps immémorial (v. page 15) près du Lac Miserin. Les bergers, les chasseurs, les passants, lui rendaient leurs hommages. La peste de 1630 la fit mieux connaître. Beaucoup de Champorchereins qui s'étaient réfugiés dans les hauteurs de leur pays pour échapper au terrible fléau, une fois redescendus à leurs chaumières, n'oublièrent pas Celle qui les avait miraculeusement préservés. Aussi, transformèrent-ils le petit oratoire en une belle chapelle où l'on pouvait célébrer. Un document de l'époque nous dit, en effet, qu'en date du 2 août 1658, le pieux fondateur de la chapelle, Pantaléon Savin de feu Bernard, adressa à l'évêque d'Aoste une supplique pour lui demander « la permission de faire bénir la chapelle du Lac Miserin qu'il a fait construire lui-même ». L'évêque accueillit la demande et « délégua le curé local, qui procéda à la bénédiction de la chapelle après l'avoir trouvée en bon état ». Depuis cette époque, on y célébra régulièrement la sainte messe, et l'on y officia solennellement au jour de la fête patronale (le 5 août, autrefois comme aujourd'hui).

En 1717, cette chapelle, tombant en ruine, fut remplacée par une autre plus solide. Celle-ci dura jusqu'en 1879. En 1880, on la démolit, puis on bâtit sur ses ruines le magnifique sanctuaire actuel, qui fut bénit le 5 août 1881. Le principal promoteur de ce sanctuaire fut un enfant du pays, l'abbé Chanoux, alors recteur du Petit-Saint-Bernard ; il fit le plan de la nouvelle construction, où il réussit à loger sous le même toit, la chapelle, la sacristie, la cuisine, le réfectoire, et deux dortoirs pour les pèlerins (un pour les hommes et l'autre pour les femmes). Depuis cette époque, des restaurations et des embellissements maintiennent ce sanctuaire en parfait état. Situé à 2585 mètres d'altitude, il est l'objet de fréquents pèlerinages. La procession qu'on y fait le 5 août, agrémentée par la présence de nombreux touristes en villégiature à Champorcher et ailleurs, est des plus émouvantes.

221. — La Doire et le Buthier unis ravagent la vallée et la cité d'Aoste en 1640.

La Doire et le Buthier, s'ils arrosent et fertilisent la plaine d'Aoste, la dévastent aussi, quand ils enflent et débordent. L'enfouissement des monuments romains et l'exhaussement de la Ville et du Bourg proviennent surtout des crues et des débordements du Buthier. Une des plus effrayantes dévastations que l'on connaisse, est celle de 1640. Elle menaça la Ville d'une ruine complète.

Du 12 au 20 septembre, il tomba sans interruption une pluie torrentielle. Le Lac du Rutor rompit les glaces qui lui servaient de digue et se précipita

avec furie dans la vallée. Les torrents de Valgrisenche, de Rhême, de Valsavarenche, de Cogne, débordèrent : à lui seul, celui-ci emporta, à Cogne, « 22 maisons, 19 moulins, 2 battoirs, une scierie et une fabrique de poudre à canon ». Toute cette eau, arrivée dans la plaine centrale, la submergea depuis Aymaville jusqu'à Saint-Marcel. A son tour, le Buthier, plus impétueux encore, et plus redoutable pour Aoste que la Doire, renversant les édifices, déracinant les plantations, charriant d'énormes blocs, se précipita sur la ville, débordant vers le nord et menaçant de la cerner tout entière.

La population ne perdit pas tout d'abord courage. Sous une pluie battante, elle opposa au débordement une digue improvisée, composée d'arbres, de bois, de pierres, de fascines et de matériaux de toutes sortes qui lui tombaient sous la main. Tandis que les uns travaillaient, les autres priaient. Pendant 8 jours, les Visitandines se tinrent sans discontinuer en adoration devant le Saint Sacrement, implorant la miséricorde de Dieu sur son peuple affligé. Mais la pluie tombait toujours. Ce n'était plus que confusion, cris d'alarme, pleurs, mêlés au son lugubre et saccadé du tocsin et au rugissement de l'onde menaçante.

Le danger ne diminuant pas, les habitants quittèrent la Ville et se réfugièrent en colline. Visitandines et religieuses de Sainte-Catherine se retirèrent à Bibian. En dernière extrémité, on organisa une procession solennelle. Tout ce qui restait de citoyens courageux, n'ayant pas pris la fuite, évêque, chapitres, Cordeliers, Capucins : tous, en foule, se dirigèrent avec les saintes reliques vers le *Saint Voult*, l'arc honoraire d'Auguste, au pied duquel déferlaient les ondes furieuses du Buthier. Le lendemain, les Pères Cordeliers chantèrent une messe solennelle, dans leur couvent. La fin du cataclysme avait sonné. A peine le Saint Sacrifice fut-il achevé, que, subitement, la pluie cessa, et le soleil reparut, dans toute sa splendeur.

Huit jours après, les habitants d'Aoste témoignèrent leur reconnaissance à Dieu, en retournant processionnellement à l'arc d'Auguste, qui avait vu expirer à ses pieds la fureur dévastatrice du Buthier. Dans toute la Vallée, les récoltes furent anéanties : prés, champs et vignes, furent ruinés par les profonds sillons creusés par les eaux. Les ravages furent si grands, que les églises eurent toutes les peines du monde à s'approvisionner de vin pour la messe.

222. — Procession d'Aoste au Valdigne en 1644.

Voici comment s'exprime un chroniqueur de l'époque : « La corruption de l'air, au commencement du printemps, engendra une si grande quantité de hannetons et d'autres petits animaux appelés baravots, qu'ils gâtaient généralement les arbres et les vignes dont ils rongeaient et mangeaient les bourgeons. Toutes les paroisses, de la cité en haut, recoururent à saint Grat, et le Chapitre leur accorda que le chef du dit Saint serait porté en procession jusqu'en Valdigne par six chanoines députés avec d'autres prêtres : ce qui fut exécuté avec non moins de dévotion que de promptitude. On faisait une pause ou station en passant, dans toutes les églises des paroisses où l'on reposait le saint Chef, pour donner au peuple la commodité de le voir et de l'honorer. Chose admirable ! Par toutes les paroisses où l'on porta le saint Chef, à mesure qu'il passait, tous ces animaux tombaient morts en terre véritablement avec grande admiration de tous ceux qui l'accompagnaient, et le peuple fut délivré de ce fléau ; et nonobstant le dégât déjà fait, on eut cette

année-là une bonne récolte. Car le saint, faisant mourir tous ces animaux, impétra une bénédiction toute particulière à la terre qui fut honorée de la présence de ses saintes reliques ».

223. — Pluie miraculeuse en 1645.

Un phénomène merveilleux attestant la puissante intercession de saint Grat se produisit en 1645. Une sécheresse extraordinaire désolait toute la Vallée, dit la pieuse chronique. Le ciel, depuis quatre mois, refusait ses eaux bienfaisantes; la terre, entr'ouverte et calcinée, semblait frappée de stérilité; tout espoir de récolte était perdu. Mais, que n'espère la foi chrétienne? Les populations recoururent à saint Grat, leur protecteur ordinaire dans les afflictions. On organisa une procession solennelle à l'Ermitage. Trente-deux paroisses avec leurs curés respectifs, y intervinrent. L'évêque, Mgr Vercellin, y prit part, avec le clergé de la Cathédrale et du Bourg et les ordres religieux. Six chanoines portèrent alternativement le Chef de saint Grat. Toute cette masse imposante gravit dévotement la colline de Charvensod. Arrivés à l'Ermitage, les fidèles songèrent, avant tout, à se confesser. Les prêtres célébrèrent la messe, qui dans la chapelle, qui en plein air sur des autels improvisés. Pendant ce temps, les confesseurs ne se reposèrent pas : tout le peuple se confessa et communia. Mgr Vercellin célébra la grand'messe, au milieu de laquelle il y eut une prédication. La messe terminée, la foule se dispersa, et s'assit sur l'herbe pour prendre sa réfection.

Rien, cependant, n'annonçait un changement de temps. Le ciel était serein, et un vent contraire à la pluie soufflait avec violence. Mais le peuple ne perdit pas confiance. Il se remit en prière. On apporta à l'évêque de l'eau puisée dans la fontaine de Saint-Grat. Il la bénit sur la place devant la chapelle, et en fit distribuer à tous les fidèles. « Et voilà tout d'un coup une agréable pluie autant douce que soudaine qui ne donna pas le loisir à l'évêque et à ses assistants de rentrer dans l'ermitage sans être mouillés. Il n'y eut personne qui ne reconnût cet effet pour miraculeux et qui ne vît que Dieu a donné à saint Grat les clefs pour ouvrir et fermer le ciel quand il lui plaît. Et nonobstant que la saison fût avancée et la terre sèche et stérile, après avoir été arrosée par le Saint, elle donna une ample récolte qui confirma bien tout le monde dans l'estime du grand crédit que saint Grat a dans le ciel ».

224. — Les animaux malfaisants tombent foudroyés (1646).

Le chanoine Nicolas-Joconde Arnod, qui écrivit la vie de saint Ours et celle de saint Grat, et qui fut curé du Bourg de 1675 à 1686, nous raconte, touchant la puissante intercession de saint Grat, le fait suivant, dont il fut témoin oculaire : En l'année 1646, la paroisse de Saint-Pierre était ravagée par une armée de sauterelles, de chenilles et autres animaux destructeurs. Le curé de Saint-Pierre, Jean Charrère, condescendant aux désirs de ses paroissiens, célébra la messe, bénit de l'eau en l'honneur de saint Grat, et fit avec son peuple la procession autour de la paroisse en aspergeant les campagnes avec cette eau. Chose étonnante! Les bestioles malfaisantes, comme poussées par une main invisible, se précipitèrent par troupes dans l'eau des ruisseaux, en sorte que, au bout de trois jours, tout le territoire de la Commune en fut délivré.

225. — Comment se célébrait à Aoste la fête de saint Grat vers 1650.

Un mémoire de cette époque nous décrit la procession solennelle qui se déroulait dans les rues de la Ville au jour de la fête de saint Grat. Ce n'étaient pas seulement les Valdôtains, qui accouraient à Aoste, des paroisses les plus éloignées; c'étaient encore des pèlerins de la Suisse, du Piémont, de la Savoie, et de plus loin encore, qui s'empressaient de venir rendre leurs hommages à l'illustre thaumaturge. La Cathédrale était si richement ornée, qu'elle « était changée en un paradis ». A la procession qui précédait la grand'messe et parcourait la cité, assistaient : tout le clergé d'Aoste, toutes les confréries, les syndics de la Ville et du Bourg « avec des flambeaux d'une grandeur démesurée », et enfin, une foule immense. La châsse contenant le corps de saint Grat était immédiatement précédée « d'une troupe de jeunes gens en armes, puis de la bande des violons, des tambours et des différents instruments de musique », dont les concerts s'unissaient au carillon des cloches, aux chants les plus solennels et aux mousqueteries qui retentissaient durant tout le parcours. « La châsse était portée par quatre bénéficiers assistés aux côtés d'icelle par deux anciens chanoines revêtus de chapes étincelantes; deux autres chanoines pareillement revêtus portaient le saint chef. Enfin venait l'évêque en ornements pontificaux avec ses assistants, suivi par une garde de jeunes gens et par la foule ».

226. — Messes de croson. Messe des picaillons.

Après la mort d'un fidèle, c'est une coutume très ancienne de faire dire pour lui des messes, aux jours, 3e, 7e, 30e, et anniversaire, après son décès. Ces messes sont appelées, dans quelques paroisses, *messes de croson*. Le croison ou *croson* était une pièce de monnaie en usage dans la Vallée d'Aoste, et qui portait gravée sur une de ses faces une large croix, d'où le mot *croison*. Au moment des funérailles, quand la bière était descendue dans la tombe, on présentait la pelle au prêtre célébrant, et celui-ci jetait sur le cercueil la première pelletée de terre. Cette cérémonie lui donnait droit à un croison : de là est venu le nom de *messes de croson*, appliqué aux 4 messes usitées de sépulture.

La *messe des picaillons* est la messe des agonisants. Quand un moribond avait une agonie longue et douloureuse, on avait coutume de faire dire une messe afin de le délivrer de ses tourments. Pour en recueillir les honoraires, une personne pieuse allait à la quête, et chacun donnait un picaillon (petite monnaie valant environ un sou). Quand on avait ramassé 20 à 30 picaillons, on les apportait au prêtre, qui, le lendemain, appliquait la messe à l'intention désirée.

227. — Erection de la paroisse de Rhême-Notre-Dame en 1650.

Depuis longtemps, les curés de Rhême-Saint-Georges poussaient des pointes et faisaient des actes de pénétration vers le sommet de la Combe de Rhême, qui fut appelé plus tard Rhême-Notre-Dame, parce que l'église fut dédiée à la SainteVierge.

Tout d'abord, on bâtit un oratoire sur les confins supérieurs de Rhême-Saint-Georges, à l'endroit appelé alors Lyondon (aujourd'hui Lloydeun, Lloydin). Lloydon fut même la première dénomination de Rhême-Notre-Dame, comme Voex (de voce) fut la première dénomination de la paroisse de Rhême-Saint-Georges (v. chap. 137). L'oratoire primitif de Lloydon étant tombé en ruine, on bâtit sur le même emplacement, une chapelle, qui est déjà signalée en 1436. En 1439, nous voyons apparaître le premier desservant des villages qui constituèrent depuis Rhême-Notre-Dame. Ce desservant restait au village du Breuil (depuis, village de l'église), où les habitants bâtirent une belle chapelle avec trois autels, dédiée à l'Immaculée Conception et consacrée solennellement le 31 mai 1495. Le recteur, dont le domicile était annexé à la chapelle du Breuil, ne fut pas toujours fixe. Quand il manquait, à cause de la pénurie des prêtres, c'était le curé de Saint-Georges qui montait au Breuil faire les offices. Toutefois, la paroisse de Saint-Georges proprement dite ne s'étendit plus que jusqu'à la Croix du Lloydun : cette croix est la limite qui, encore aujourd'hui, sépare les deux Rhêmes. Un document de l'an 1568 nous montre le Curé de Saint-Georges « percevant les droits des curés depuis la Croix du Loydun en bas jusqu'au pont de Croses ».

Mais, bientôt, d'autres villages de la haute Rhème se bâtirent leur chapelle. En 1620, surgit la chapelle du Carré. En 1644, quelque temps après la peste, on construisit les chapelles de Pelleux et de Barmaverain. Il ne manquait plus que la création de la paroisse. Les temps étaient mûrs pour cela. La longueur immense de cette combe, la distance des lieux habités, l'âpreté du climat, le danger des avalanches : tout demandait un curé résidant. Monseigneur Vercellin exauça les vœux de ces bons et religieux montagnards. En date du 1er juin 1650, il créa la paroisse de Rhême-Notre-Dame, en la détachant de celle Rhême-Saint-Georges, et la mit sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption, auquel fut substitué, en 1820, celui de Notre-Dame de la Visitation. Le premier curé de Rhême-Notre-Dame, Jean-Pierre Boniface, en allant visiter un malade, succomba sous une avalanche, le 2 avril 1661, comme l'indique l'inscription gravée sur la croix commémorative qui fut dressée sur le lieu du sinistre. En 1707, on construisit encore la chapelle de Foss. Les villages de Barmaverain et de Foss ont été abandonnés. Ils sont, aujourd'hui, transformés en superbes alpages.

228. — Le Sanctuaire de Cunéi (1650).

C'est le sanctuaire le plus élevé de la Vallée d'Aoste, puisqu'il se trouve à 2656 mètres d'altitude, c'est-à-dire 184 mètres plus haut que le Grand-Saint-Bernard. Les environs de la chapelle sont des plus sauvages, et ne présentent presque plus trace de végétation. Ce sanctuaire a commencé comme tous les autres : d'abord une statue, puis une niche abritant la statue, enfin une chapelle où l'on peut célébrer. D'après la légende (commune du reste à beaucoup d'oratoires, de chapelles et de sanctuaires), des bergers trouvèrent en ce lieu désert une statue de la Sainte Vierge. Ils la portèrent à l'église paroissiale; mais bientôt elle disparut, et retourna à Cunéi. On la rapporta à l'église, et de nouveau la statue regagna sa première place. Ce fait détermina la construction d'un oratoire sur cette montagne qu'aimait la Sainte Vierge.

En 1661, les Pères Dominicains qui possédaient le prieuré de Nus,

auquel était annexé Saint-Barthélemy, eurent la pieuse idée de convertir le vieil oratoire en une chapelle. On leur fit observer qu'il n'y avait pas, en ce lieu, de pierres de construction. L'évêque consulté, Mgr Bailly, répondit « qu'il fallait quand même bâtir, et que la Sainte Vierge soutiendrait au besoin l'édifice ». La chapelle fut construite. Elle devint le rendez-vous de nombreux pèlerins. Bien des fidèles obtinrent des grâces signalées, par l'intercession de Notre-Dame des Neiges de Cunéi. Mais après environ deux cents ans, la chapelle tombait en ruine. Elle fut réédifiée, sous le curé de Saint-Barthélemy, P. J. Tutel, principalement par les soins de l'archidiacre Louis Porliod, originaire de Saint-Barthélemy et ancien curé de cette paroisse; puis elle fut bénite solennellement par Mgr Jans le 23 août 1869.

La fête s'y célèbre le 5 août. La population de Saint-Barthélemy s'y trouve en masse. Des pèlerins de Nus, de Ville-sur-Nus, de Quart, de Veraye, de Torgnon, de Bionaz et de plus loin encore, des touristes même, viennent souvent grossir la pieuse assistance.

229. — Le premier missionnaire valdôtain (1617 - 1667).

Le premier missionnaire valdôtain chez les infidèles dont le nom nous soit parvenu, est Jacques Frachey, du hameau de Frachey à Ayas. Après avoir fait ses études littéraires au collège d'Aoste et ses études théologiques ailleurs, il obtint le grade de docteur en théologie. Ordonné prêtre, il desservit successivement les paroisses d'Aymaville, de La Salle et de La Thuile. Mais se sentant appelé par la voix du ciel à un ministère supérieur, il quitta cette dernière cure le 14 mai 1658, et, après avoir réglé ses affaires dans le diocèse, qu'il ne devait plus revoir, il partit pour Rome, où il entra au Collège de la Propagande. Laissant cette ville, il se rendit en France, s'y livra quelque temps à l'œuvre des missions dans les campagnes, puis s'agrégea à la Société des Missions étrangères à Paris. Le 29 mai 1663, il partit pour l'île de Madagascar. Là, pendant environ 3 ans, il travailla avec zèle à la conversion des Malgaches. Une tradition qui a cours à Ayas, veut qu'il ait souffert plusieurs mauvais traitements de la part de ces sauvages, jusqu'à se voir couper les extrémités des pieds.

Le zèle poussa notre compatriote vers des contrées plus lointaines encore. De nouveaux confrères venant de France se dirigeaient vers l'Hindoustan; il monta avec eux sur leur vaisseau. Ils prirent terre à Surate, pour de là se rendre au Siam en traversant les Indes à pied. Arrivé à Guiconde, le Père Frachey, à bout de forces et surpris par une maladie soudaine, expira dans le baiser du Seigneur. C'était en 1667. Il n'avait pas encore cinquante ans. La chronique du Séminaire des Missions étrangères le dit pourvu des qualités du meilleur missionnaire.

230. — Erection définitive de la paroisse de Gressoney-Saint-Jean en 1660.

Un document de l'an 1228 donne au Couvent de Verrès tout droit paroissial et spirituel sur la paroisse d'Issime et sur Gressoney : ce qui indique qu'alors déjà il y avait des fidèles à Gressoney. En 1246, le Couvent est dit avoir droit à la dîme d'Issime et de Gressoney, *decimam in vallibus de Issyma et Gressoneto*. D'après un document du 23 avril 1380, nous constatons qu'il existait depuis quelque temps une chapelle ou église à Gresso-

ney-Saint-Jean. Ce fut la première érection de la paroisse. Mais bientôt, vers 1450, faute de ressources suffisantes pour l'entretien d'un curé, la paroisse de Gressoney-Saint-Jean fut de nouveau réunie à Issime. Cette union dura jusque vers 1500. Le curé d'Issime desservait Gressoney par un second vicaire, qui portait le nom de second vicaire d'Issime. En témoignage de l'union de l'église de Gressoney à celle d'Issime, le curé d'Issime, au jour de son installation, après avoir pris possession de l'église de Saint-Jacques d'Issime, montait à Gressoney pour prendre aussi possession de celle de Saint-Jean de Gressoney.

En 1502, Gressoney est de nouveau séparé d'Issime, et a son curé propre. Puis, 30 ans après, en 1532, la paroisse de Saint-Jean est pour la seconde fois réunie à celle d'Issime. Enfin, par transaction du 19 août 1567, l'église de Gressoney redevient autonome; mais, pour la troisième fois, vers 1596, elle est incorporée à celle d'Issime. Cependant, malgré cette troisième incorporation, la Commune de Gressoney se choisissait de temps à autre, pour se faire desservir, un prêtre idoine sachant l'allemand.

C'est dans cet état de choses, que Mgr Bailly trouva l'église de Gressoney-Saint-Jean, lors de sa visite du 9 mai 1660. Pour le service des âmes de cette importante localité, et sur les instances de tout le peuple, il érigea alors à nouveau, et cette fois bien définitivement, l'église de Saint-Jean de Gressoney en église paroissiale, et la libéra de toute dépendance envers l'église d'Issime.

231. — L'Hospice de Charité d'Aoste depuis 1683 jusqu'à nos jours.

Qui ne connaît l'Hospice de Charité d'Aoste qui recueille les pauvres de la Ville et qui est administré si sagement par un recteur prêtre et par les bonnes Sœurs de Saint-Joseph d'Aoste? Voici en deux traits son histoire.

Le noble André Savin de Cogne, dans son testament du 18 juin 1630 fait en pleine peste, légua une cense annuelle de 24 hémines de seigle et d'autant d'hémines de vin rouge, à verser par ses héritiers à un hôpital des pauvres qui serait éventuellement érigé dans la Cité. A son exemple, et pendant tout le temps que dura la peste, sous l'impression d'une peur salutaire, et en vue de se préparer un trésor dans le ciel, un grand nombre d'autres personnes mourantes firent des legs à ce futur hôpital. Immédiatement, « tant au Conseil de la Cité par devant Mgr Vercellin, que en diverses autres assemblées, les syndics d'Aoste avisèrent aux moyens de fonder l'hôpital en question, pour y faire jouir les pauvres des legs nombreux faits en leur faveur ». Mais, à cause de la difficulté des temps, la chose traîna en longueur. Un autre bienfaiteur, le noble Boniface Festaz, vint les tirer d'embarras. Par acte du 27 mars 1657, il céda, pour y fonder l'hôpital projeté, un domicile qu'il avait rue Malconseil. Cet édifice fut l'embryon du futur Hospice de Charité. Mais Boniface ne s'arrêta pas là. Voyant que cette maison ne répondait pas suffisamment aux nécessités des pauvres, par son testament du 15 août 1658, il fit don aux pauvres de tous les biens qu'on lui trouverait à son décès, entre autres de la grande Maison qu'il habitait près de la Porte Décumane, nommant pour exécuteurs testamentaires l'évêque et les deux syndics d'Aoste.

Boniface Festaz étant mort en 1682, l'évêque d'Aoste et le Conseil de Ville entrèrent en possession de son hoirie. Le 4 mai de l'année suivante,

on délogea de la maison de Malconseil, et l'œuvre pie vint s'installer dans la maison Festaz sur la Porte Décumane, et dans la Tour au midi (Tour du Lépreux), que ce même bienfaiteur avait achetée en 1660 du noble Pléoz. L'Hospice de Charité d'Aoste était fondé. Il est encore aujourd'hui sur le même emplacement. On donna en même temps l'administration temporelle et spirituelle de l'Hospice à un prêtre, sous la haute direction de l'évêque, du syndic et du conseil municipal de la Cité. Une chapelle, centre de la vie religieuse de l'établissement, fut établie au milieu du domicile. On y célébra la messe pour la première fois le 8 septembre de cette même année 1683.

Grâce à de nombreuses générosités, qui ne sont pas encore éteintes, l'Hospice de charité s'agrandit peu à peu. On fit des constructions au midi de la grande maison de la rue : rustique, places, jardins, verger, tout fut acquis en divers temps. Le grand verger fut ceint de murailles en 1783 et 1784.

Victor-Amé, par lettres du 10 mars 1795, confirma de son approbation le Conseil administratif de l'Hospice. « Il y aura, dit-il, un Bureau de Direction composé de l'Evêque comme coexécuteur testamentaire nommé par le premier fondateur Boniface Festaz, des deux syndics de la Ville, de six directeurs nommés par le Conseil de la Cité, d'un chanoine de la Cathédrale et d'un chanoine de la Collégiale. Le Bureau nommera le Recteur ».

L'Ordre Mauricien ayant été supprimé par le Gouvernement Français, l'Hospice de Charité et l'Hôpital Mauricien furent fusionnés depuis le mois d'octobre 1801, et administrés par la *Commission administrative des Hospices civils*, dont l'avocat Linty fut président. Cette provision prit fin avec le Gouvernement de Napoléon. En 1827, le bâtiment de l'Hospice de Charité fut reconstruit de fond en comble, comme il existe actuellement. On trouva sur la pierre fondamentale l'inscription du millésime 14 mai 1541.

A travers ses trois siècles d'existence, l'Hospice de Charité secourut beaucoup de misères humaines sous leurs multiples formes. Il recueillit les pauvres de la cité, logea les pèlerins, porta d'abondantes aumônes aux pauvres honteux, recouvra les enfants exposés, donna l'instruction et apprit des métiers à des jeunes gens jouissant de bourses spéciales, garda dans la Tour, de 1773 à 1803, le lépreux Pierre-Bernard Guasco et sa sœur Marie-Ange, institua même une école-modèle d'agriculture, en 1884.

Les quelques chiffres qui nous restent permettent les constatations suivantes : En 1725, il y avait déjà 24 pauvres recouvrés, et, dans le cours de l'année, on donnait l'hospitalité à 1000 pèlerins environ, logés pendant un jour; en 1733, il y avait 44 recouvrés, outre les pèlerins de passage; en 1788, il y avait 42 recouvrés, et l'on nourrissait 28 enfants exposés; (depuis 1872, les enfants exposés furent retirés à l'Hospice de l'Enfance abandonnée situé près de la Ponteille Perron); en 1881, il y avait 60 recouvrés; en 1903, 70 recouvrés, dont 40 hommes et 30 femmes; en 1927, 62 recouvrés et 6 personnes de service. De 1908 à 1927, il y est mort 142 recouvrés.

Le recteur est déchargé d'une partie des soins matériels par les Sœurs de Saint-Joseph, qui servent dans l'Hospice depuis l'an 1843. Les religieuses s'occupent des devoirs de religion, de l'hygiène, de la nourriture, de l'habillement, de la propreté des recouvrés, quels qu'ils soient, sains ou malades. Depuis 1923, la haute direction de l'Hospice a été assumée par le Commissaire d'Aoste, et depuis 1926 par le Podestat.

232. — Le noble Boniface Festaz (1614-1682).

Religion et charité : voilà les deux mots qui résument la vie de ce grand valdôtain.

Boniface Festaz est une illustration de la paroisse de Gressan, où il naquit le 6 avril 1614 du notaire Jean-Jacques Festaz. Il occupa des charges de confiance dans le Duché : il fut lieutenant temporel de la cour épiscopale, châtelain de Cogne et de Brissogne, notaire ducal royal apostolique, trésorier général du Duché. . . . .

Il fit trois belles œuvres, dont nous avons déjà parlé, et qui font encore bénir son nom : 1° Il construisit l'église actuelle du Collège Principe di Napoli, sur les ruines de l'ancienne. Il en jeta les fondements avec pompe et magnificence et l'acheva vers 1680, ayant le plaisir de la voir ouvrir au culte avant sa mort. 2° Il contribua à la construction de l'église de Sainte-Croix, en payant la main-d'œuvre et la nourriture des ouvriers. Il ne lui fut pas donné de voir la chapelle complètement construite, étant mort avant la fin des travaux. 3° Il fonda l'Hospice de Charité, en lui léguant tous ses biens. Ces trois édifices publient hautement sa charité pour les miséreux et son zèle pour la religion. Il mourut le 22 septembre 1682, dans sa maison, qui fut transformée en l'Hospice de Charité.

Pour honorer ce grand Valdôtain, la ville d'Aoste a donné son nom à une rue.

233. — Le bienheureux Benoît-Louis Giacobini (1666-1673).

La ville d'Aoste donna à ce saint prévôt de Varale les premiers éléments de la science et de l'instruction religieuse. Voici dans quelles circonstances. En 1666, on décorait l'église du Collège. Le fondateur de l'église, Festaz, s'était adressé pour cela à un certain Antoine Giacobini, artiste peintre de Fobello dans la Valsesia. Celui-ci, pour se faire aider dans son travail, emmena avec lui ses trois frères, parmi lesquels son frère cadet Benoît-Louis alors âgé de 16 ans. Mais Benoît-Louis était plutôt incliné vers l'état ecclésiastique que vers la carrière de peintre. Etant très pauvre, Dieu, qui inspire et soutient les vocations, lui suscita un bienfaiteur dans la personne du R. Blaise Marquis, de Roisan, chanoine de la Cathédrale. Celui-ci le garda gratuitement à sa table, durant les six années (1666-1672) qu'il fréquenta le collège. Rentré ensuite dans le diocèse de Novare, Benoît-Louis fut successivement curé de Cressa, puis prévôt de Varale, où il mourut en odeur de sainteté le 31 mars 1732. Trois années seulement après sa mort, la cause de sa béatification fut instruite, et Aoste, interrogée, donna son apport favorable sur les éminentes vertus de son ancien collégien.

234. — Un Champorcherein guéri subitement par Notre-Dame d'Oropa en 1669.

De tout temps, les pieux Valdôtains ont obtenu des guérisons signalées en recourant à Notre-Dame d'Oropa. Voici un fait prodigieux qui s'accomplit en 1669.

Un jeune homme de Champorcher, Jacques Vallet, était frappé de paralysie : ses jambes s'étaient contractées et repliées sur elles-mêmes, en sorte

que les pieds touchaient le fémur. Il se trouvait ainsi dans l'impossibilité de faire aucun mouvement; de plus, il ne pouvait prendre aucune nourriture solide. Privé de toute fortune, il vécut ainsi 18 ans dans sa pauvre étable. Son curé, Dalmace Valleise, qui revenait d'un pèlerinage à l'Oropa, étant venu le voir le 13 avril, l'engagea à se recommander à la puissante intercession de Notre-Dame de l'Oropa, et à lui promettre, s'il guérissait, d'aller à pied la remercier dans son sanctuaire. Le jeune homme, plein de confiance en la Consolatrice des affligés, fit du fond du cœur le vœu qu'on lui suggérait. A l'instant, il recouvra l'usage de ses membres et se mit à marcher, à la grande surprise de sa famille et de tous les habitants de Champorcher. Deux jours après, il se rendit, à pied, à Notre-Dame de l'Oropa, où il demeura le reste de sa vie, s'occupant au service de la maison. A tous les malheureux qui venaient y chercher du secours, il avait coutume de répéter le cas qui lui était arrivé, puis il terminait par ces mots : « Je dirai toujours : que celui qui a besoin de grâces ait recours à Marie, et elle le consolera ».

En suite de ce fait prodigieux, Mgr Bailly réunit une commission composée de médecins et de théologiens; puis, après le verdict unanime rendu par celle-ci, il donna, en date du 18 juillet 1672, un décret par lequel il déclara que « Jacques Vallet n'avait pu recouvrer la santé que par un miracle opéré par la puissance et la miséricorde de Dieu ». Une inscription sur marbre dans le sanctuaire d'Oropa perpétue le souvenir de ce miracle. Cette inscription, placée derrière la chapelle de la statue miraculeuse, est ainsi conçue : *Jacobus Valet Camporchiensis, diœcesis Augustæ Pretoriæ, totus convulsus corpore, naturalibus destitutus officiis, octodecim annis immobilis jacuit in presepio. Oropeam Virginem implorans, sanitati momento restitutus, beneficio gratus, adorat. Anno Domini 1672.*

235. — Fondation de la rectorie de Torgnon (1669).

Cette rectorie a été fondée en deux fois. La *première* fondation a été faite le 3 juin 1669, par le révérend André Pelleru prêtre de Torgnon, alors curé de Fénis. Les obligations du recteur sont de chanter à la tribune aux principales fêtes, de célébrer la 1re messe à la paroisse tous les dimanches. . . . En 1733, on le chargea aussi de l'école des garçons. La maison de la rectorie fut construite vers 1684, par le premier recteur, Aymonod Laurent, de Torgnon, sur un vieux corps de bâtiment qui appartenait à la Confrérie du Saint-Esprit. La *seconde* fondation fut faite par un bon laïque de Torgnon, Jean-Baptiste Planaz, mort à Torgnon le 13 mai 1787. Dans son testament du 7 mai 1787, il nomma héritière de ses biens la commune de Torgnon, à charge pour elle de maintenir un prêtre qui fasse pendant 10 mois l'école élémentaire, des classes de latinité, et remplisse en outre les fonctions de vicaire.

Par accord entre la Commune de Torgnon et Mgr Jourdain, en date du 24 octobre 1835, on réunit ces deux fondations en une seule, sous le nom de *Rectorie de Torgnon*. On partagea ainsi les fonds : L. 170 au recteur, pour enseigner le latin; L. 300, pour l'entretien d'un vicaire; et L. 200, pour les honoraires d'un maître d'école abécédaire. Le recteur de Torgnon prête, encore aujourd'hui, à la paroisse, le concours de son ministère, et fait l'école de grammaire et de latinité, continuant ainsi à exécuter les intentions des deux fondateurs Pelleru et Planaz.

236. — Un jour de fête à Valsavarenche (1673).

Nous avons vu au chap. 211 les De Roncas avoir un amour de prédilection pour Valsavarenche qui faisait partie de leurs terres. Pierre-Léonard vint s'y cacher dans un moment de disgrâce ; son fils Pierre-Philibert en rebâtit l'église de fond en comble : il l'orna même si bien que « l'ayant trouvée de terre et de briques, il la laissa toute d'or et d'azur » et elle devint ainsi « une des plus belles et des plus achevées de toutes les églises du Duché ». Après l'avoir construite et l'avoir enrichie de beaucoup d'ornements portant ses armes, il s'agissait de la consacrer. C'est ce qui eut lieu le 18 juin 1673. A cette occasion le baron Philibert voulut procurer aux Valsavareins un jour de réjouissances. Une belle statue de la Sainte Vierge venant d'Aoste devait prendre possession du maître-autel sur un trône de gloire tout environné d'anges.

Le matin, « la petite basilique » fut bénite par un chanoine. Après quoi une grande procession s'organisa pour aller au-devant de la statue de la Sainte Vierge que l'on rencontra à quatre cents pas de l'église, portée par deux ecclésiastiques et escortée de quatre-vingt mousquetaires. Ceux-ci s'avançaient tambour battant, enseignes déployées, avec les principaux personnages des paroisses voisines « armés et habillés pompeusement et conduits par le seigneur Philibert-Amé Arnod, châtelain de la Baronnie de Châtel-Argent ». La statue ayant été bénite, elle passa sous un dais magnifique soutenu par les très illustres seigneurs P.-Philibert de Roncas, Jean-Jacques Sarriod, conseigneur de la Tour de Saint-Pierre et d'Introd, Georges-Anselme Sarriod, conseigneur d'Introd et des Rhêmes et Antoine Balthasard, baron d'Avise. Venaient ensuite, comme autant de dames d'honneur de la Mère de Dieu, plusieurs nobles dames et demoiselles portant de grands flambeaux allumés et suivies à leur tour par un nombre infini de personnes. Durant le parcours du cortège, les soldats et les mousquetaires, rangés devant et derrière le clergé, faisaient retentir les airs de coups de feu ; les violons et les tambours répandaient des flots d'harmonie et « à mesure que la procession s'avançait vers l'église, on voyait sortir du clocher quantité de belles fusées . . . . dont le bruit semblait annoncer au ciel ce qui se passait sur la terre en l'honneur de Marie ».

Cette dévote procession étant arrivée à la porte de l'église, « il s'éleva, à la vue des traits vénérés de la Vierge, un tel cri de joie parmi le peuple qu'il arracha des larmes de tendresse aux plus endurcis. Le concours était tel qu'on eut bien de la peine à trouver place pour la Mère de Dieu dans sa sa propre maison ». Quand la sainte messe fut achevée, on vit le noble de Roncas, qui avait entendu la messe avec un grand recueillement et fait la sainte communion, offrir en hommage à la Sainte Vierge le drapeau qu'il avait rapporté de ses nombreux combats contre les Turcs, tout percé de coups de mousquets, et le placer à côté de la statue de la Sainte Vierge en reconnaissance de la protection qu'elle lui avait accordée sur terrre et sur mer (il y resta jusqu'à la Révolution Française).

Mille cris de bénédiction acclamèrent de Roncas à sa sortie de la messe. Puis un spectacle champêtre s'offrit au public : c'était une foule de tables rangées dans une prairie à quelques pas de l'église et où « plus de trois cents personnes furent traitées splendidement ». La générosité du Baron ne se borna pas là : il fit distribuer « à quinze cents personnes de gros quartiers

de pain et autant de vin qu'elles en voulurent ». Le chant des vêpres en musique et d'innocents délassements terminèrent cette journée mémorable toute consacrée à la gloire de Dieu et de sa sainte Mère, à l'édification et à la satisfaction publiques.

237. — Les eaux minérales de Courmayeur (1676).

Le capitaine naturaliste Montendon, après avoir fait en 1678 des recherches fructueuses sur les mines de Cogne pour le compte de la Duchesse Régente, fut envoyé à Courmayeur pour vérifier l'efficacité des eaux minérales de ce pays. Dans une lettre qu'il écrivit à un savant, le 6 août 1680, il parle « des vertus que contiennent quatre sources d'eau minérale », vertus qu'il a découvertes lui-même le premier en 1676.

La révélation des qualités de ces eaux fit une sensation énorme. Tout le monde en parla, et on avisa aux moyens d'en faire profiter le plus grand nombre possible de malades. L'évêque d'Aoste lui-même, Mgr Bailly, les prôna de toutes manières, tellement que le protomédecin de Turin, en écrivant à notre Evêque lui dit : « Votre zèle pour la santé publique n'est pas moins admirable que le grand soin que vous prenez pour le salut des âmes ».

La Duchesse Régente travailla à les mettre à la portée du public. Le 26 août 1680, elle écrivit au Conseil des Commis pour lui recommander la réparation des chemins de Courmayeur et la préparation des logements nécessaires aux buveurs. « L'ingénieur Rubat, dit-elle, devant aller en Val d'Aoste pour reconnaître les travaux qui ont été faits aux dites fontaines par notre ordre, nous serons bien aise qu'il concerte avec vous les moyens les plus prompts et les plus pratiques pour établir quelque sorte de logements et de commodités à ceux qui viendront boire les eaux. Dieu a béni les soins que nous avons pris pour les accréditer, d'une manière si extraordinaire, que, si les choses continuent comme elles ont commencé, il y aura plus de buveurs à Courmayeur qu'il n'y en a jamais eu à Saint-Maurice; car tous les médecins qui en ont fait les essais et tous ceux qui en ont bu assurent que c'est un trésor qu'on ne peut assez cultiver, qu'elles sont merveilleuses pour une infinité de maladies ».

En dehors de la fontaine sulfureuse de la Saxe, les trois autres sources ont porté depuis lors les noms des membres de la famille royale alors régnante : la source de Dollone fut appelée *la Victoire* en l'honneur du duc Victor-Amédée ; la source qui naît sur la rive gauche de la Doire fut appelée *la Marguerite* en l'honneur de la Duchesse Marguerite, épouse d'Emmanuel-Philibert ; enfin celle qui jaillit au pont de Dolonne fut appelée *la Jeanne-Baptiste* du nom de la Duchesse-Mère, Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie. En 1687, celle-ci envoya encore à Courmayeur les plus habiles médecins et chimistes qu'elle put trouver pour analyser ces eaux. Les résultats de ces analyses parurent en 1688 appuyées d'une dissertation de Tovini premier médecin du roi. La source *la Regina* fut découverte plus tard.

Les bains de Pré-Saint-Didier étaient déjà connus bien avant. Le père Monterin, qui écrivait en 1675, dit que de son temps cette source d'eau chaude où l'on prenait des bains était mal tenue, d'un accès impossible et ressemblant de plus à un antre ou à une caverne de loups qu'à un établissement de bains : *quasi antrum aut luporum cavernam.*

La Maison de Savoie et le Conseil des Commis firent leur possible pour

mettre en valeur toutes ces eaux, alors bien plus appréciées qu'aujourd'hui parce qu'elles étaient les seules de cette espèce dans le Piémont. Environ cent ans après, en 1771, on ouvre dans le rocher la route de Montjovet, et ce, entre autres motifs, pour faire profiter de ces eaux les buveurs et les baigneurs, comme nous le lisons dans l'inscription latine gravée sur la pierre au dessus de la route : *Caroli Emmanuelis III Sardiniæ regis P. F. invicti auctoritate, intentatam Romanis viam, per aspera Montis Jovis juga ad faciliorem commerciorum et thermarum usum, magnis impensis patefactam Augustani perfecerunt Anno MDCCLXXI, regni XLII.*

238. — La Vallée d'Aoste était habitée jadis plus haut qu'aujourd'hui.

A l'époque qui nous occupe, la Vallée d'Aoste avait une physionomie tout autre que sa physionomie actuelle. Elle était habitée, toute l'année, jusqu'à 2000 mètres et au-dessus. Ils devaient être jolis, ces îlots de montagnards, en hiver, au milieu des neiges! Et de plus, ils n'avaient rien à craindre, ayant : du bois en abondance, du pain en abondance, du lait en abondance, de la viande en abondance. Des milliers de chamois gambadaient aux alentours. Pour théâtre, les scènes de la nature les plus variées : depuis la plus épouvantable tourmente, jusqu'au plus rayonnant et au plus calme des soleils. Là, à 2000 mètres et plus, ils cultivaient le blé, ils avaient des moulins, des fours, même des gabelles de sel.

Partout, dans ce qui est aujourd'hui alpage, on voit encore des ruines des anciens domiciles : on en distingue bien les ruelles transversales et longitudinales. Les habitations des villageois ont été ramenées, depuis, plus bas, de 2, 3, 4 heures de marche; elles ont baissé de 200, 300, 400 mètres d'altitude.

A *Valgrisenche*, Plonta (2300 m.) était habité toute l'année : on croit que les habitants primitifs de Fornet furent des Centrons (Savoyards) descendus à Fornet en passant par le Col du Mont. A *Rhême-Notre-Dame*, Foss (2067 m.) était habité toute l'année. A *Cogne*, en 1673, le village du Crêt (1900 m.), avec sa grande chapelle, comptait encore 80 familles; et celui de l'Ecloseur, 70 familles. A *Ollomont*, la plaine de By, avec sa chapelle (2042 m.) et son village appelé la « ville de By », était habitée toute l'année : la tradition rapporte que, le dernier hiver, on y dansa pendant toute la durée des fêtes de Noël; dans la nuit, un violent incendie détruisit le village, qui ne fut plus rebâti. A *Bionaz*, Prarayé (2000 m.) avec sa chapelle, Lo Noaillo, Vacheresse, La Nouva, La Léchère avec sa chapelle, le Grand Chamen (2020 m.), étaient habités toute l'année; il y avait encore, en 1602, 18 familles à Prarayé, et, en 1786, 6 familles à La Léchère; les reconnaissances de 1500 nous parlent du moulin de Prarayé puisant l'eau au torrent d'Oren; sur les côteaux ensoleillés de Pramonjoux (2060 m.), il y avait des champs de blé, et au Noaillo (1950 m.) des champs de froment. A *Valtornenche*, le Breuil (2004 m.) et Maberge étaient encore habités toute l'année, en 1628. A Francou (2028 m.) sur *Châtillon*, d'après le cadastre, il y avait encore 27 particuliers en 1727. A *Ayas*, les alpes de Verda ou Nanha étaient aussi habitées toute l'année. Et nous ne citons que quelques localités.

Campés qu'ils étaient ainsi au milieu des montagnes, ce n'était qu'un jeu, pour nos ancêtres, de passer de l'autre côté, en Suisse, en France ou en Piémont. La traversée des cols de frontière, qui demande aujourd'hui tous

les préparatifs d'une expédition aventureuse, était, pour eux, la chose la plus simple du monde, la plus ordinaire. Le 30 juin 1381, les habitants de Torgnon, d'Antey, de Valtornenche, d'un côté, et ceux de Macugnaga, de l'autre, se pardonnent mutuellement leurs vols et leurs offenses, et vont conclure à Prabornaz (Zermat), devant le notaire Jean Muleti de Mognyò (Torgnon), un traité de paix et de pacification. Ce que nous appelons aujourd'hui un *col*, était appelé au moyen âge une *fenêtre*, comme pour indiquer combien ces passages étaient faciles, usuels, et presque domestiques. Ainsi, on trouve signalées : en 1291, la Fenêtre de Champorcher, entre Champorcher et Cogne; en 1458, la Fenêtre du Luseney; en 1501, la Fenêtre d'Oyace (Col de Crête Sèche); en 1536, la Fenêtre Durand, entre Ollomont et Bagne . . . . Le Col Saint-Théodule (3324 m.), aujourd'hui couvert de glaces, était un chemin muletier, une route internationale, qui menait d'Ayas ou de Valtornenche dans le Haut Valais : il y avait un grand transit de vin valdôtain qu'on y faisait passer dans des outres de peau (ouro) chargées sur des mulets. De Torgnon, la route menait par le Col de Chavacour (2965 m.) à Prarayé, où il y avait une foire célèbre, et de Prarayé à Evolène (où les Valdôtains avaient leur place désignée sur le champ de la foire) par le Col Collon (2132 m.), actuellement recouvert de glaciers. Les habitants d'Ollomont traversaient la Fenêtre Durand (2812 m.) avec leurs vaches, pour investir et dévestir l'alpe de Charmontane sur le versant suisse (v. chap. 175); en 1816, on fit encore passer par ce col 2000 vaches, pour approvisionner le Valais. Les Cogneins investissaient de leur bétail l'alpe d'Arnad, dans la Maurienne, et, pendant plus de cinq siècles, l'alpe d'Ondezzana, sur le versant piémontais.

Vie de montagne, air pur, nourriture simple : voilà ce qui fit nos ancêtres sains et forts.

239. — L'Hostie d'Introd (1441 - 1686).

Voici un fait prodigieux. Le dimanche 14 mai 1441, l'évêque d'Aoste, Jean de Prangins, accompagné de l'archidiacre, René de Gilaren, alla consacrer l'église d'Introd et son maître-autel. Comme il n'avait pas de reliques sous la main, il enferma dans la pierre de l'autel une hostie consacrée. Un parchemin fut déposé sur l'hostie, indiquant la date et les témoins du fait. Deux cent quarante cinq ans après, en 1686, le curé d'Introd, André Nossan, faisant restaurer et agrandir l'église paroissiale, retrouva dans le sépulcre du maître-autel cette même hostie très bien conservée avec le parchemin dessus. Mgr Bailly, émerveillé, s'empressa de faire constater officiellement le fait. Il envoya pour cela sur les lieux, le 5 mai, son vicaire général, l'archidiacre Ribitel.

Celui-ci, après une visite minutieuse, déclara dans le procès-verbal qu'il dressa à cette occasion « qu'il trouva l'hostie dans un verre rond en forme de gobelet placé dans un linge fort peu usé; que l'hostie était un peu gâtée et altérée du côté gauche, que le reste, de la largeur de deux bons doigts et demi, était parfaitement conservé, qu'on y voyait un crucifix avec un saint de chaque côté, que le verre était couvert avec un autre petit linge lié avec un fil blanc fort et entier, et au-dessus du linge trois grains d'encens; qu'ensuite, pour juger plus facilement de la *subsistance* de l'hostie, il l'a prise entre deux doigts, et, tourné vers le peuple, il l'a lui a montrée en faisant un discours qui a duré trois quarts d'heure, tenant toujours l'hostie

dans ses doigts et que cet attouchement ne l'a nullement altérée ; et pour plus grande assurance, il l'a fait toucher par les curés présents. On trouva aussi dans le sépulcre un petit morceau de parchemin avec une inscription authentiquant cette hostie ». L'archidiacre Ribitel ordonna ensuite au Curé « de conserver la sainte Hostie dans le même état jusqu'à ce que autrement lui soit enjoint ». Suivent les signatures des témoins du fait.

240. — Erection de la paroisse de Champdepraz en 1686.

La tradition rapporte que dans les temps reculés, les villageois de Chevrère allaient assister à la messe à l'église paroissiale plébaine de Saint-Germain. Plus tard les habitants des hameaux de Champdepraz vinrent assister à la messe à Montjovet. Les villages gagnant peu à peu de l'importance, on songea à ériger le pays en paroisse. L'église paroissiale fut enfin bâtie et les fonctions y commencèrent en 1681. Le patron était saint Maurice. Dans les premiers temps de la fondation (jusqu'en 1700), pour donner satisfaction aux villages supérieurs, le curé allait chanter la messe à certaines fêtes, entre autres celle de l'Assomption, à la chapelle de Chevrère. Enfin, le 7 juillet 1686, la paroisse de Champdepraz fut créée définitivement et mise sous le vocable de saint François de Sales. Le curé provisoire, Jean-Joseph Dudry, de Saint-Solutor d'Issogne, devint curé définitif. Dans la seconde moitié du 18e siècle, nous y voyons même un vicaire pour la desserte des villages écartés. Le village de Viérin ne fut annexé à la paroisse de Champdepraz qu'après 1820.

241. — Erection de la paroisse de Gressoney-La-Trinité en 1686.

Vingt-six ans après que la paroisse de Gressoney-Saint-Jean se fut séparée définitivement de celle d'Issime, la paroisse de La-Trinité à son tour se sépara définitivement de celle de Gressoney-Saint-Jean et devint autonome. Plusieurs chapelles existaient déjà à Gressoney-La-Trinité : celle de Chaffal érigée en 1624, celle de Beth en 1626 et celle d'Orsia en 1652. En 1671, fut construite la chapelle qui devint depuis église paroissiale et qui fut pourvue cette année même d'un recteur dont la rente avait déjà été constituée en 1665. En 1686, cette chapelle fut érigée en église paroissiale : mais, quelques contestations ayant surgi avec la paroisse de Gressoney-Saint-Jean, l'affaire ne fut définitivement liquidée qu'en juillet 1687. Cette année-là, le 10 juillet, la paroisse de Gressoney-La-Trinité fut enfin constituée par démembrement de celle de Gressoney-Saint-Jean et le premier recteur, Jean Necker, en devint le premier curé (1671-1692). En 1691, on y fondait déjà un vicariat.

242. — Découverte du corps du Bienheureux Vuillerme à Morgex (1687).

L'année 1687 est mémorable par la découverte que l'on fit du corps du Bienheureux Vuillerme de Léaval dans l'église paroissiale de Morgex. L'antique église de Morgex était en reconstruction cette année 1687. En creusant les fondements d'un pilier, on mit à découvert un tombeau que l'on crut être celui du B. Vuillerme, car la tradition locale depuis mille ans disait

que le B. Vuillerme avait été enterré à cette place. C'est là que toutes les générations étaient venues s'agenouiller pour l'invoquer. Immédiatement, on suspendit les travaux et on informa de la découverte l'évêque d'Aoste Mgr Bailly. Celui-ci, ne pouvant se transporter sur les lieux à cause de son grand âge, délégua son vicaire général Ribitel « pour prendre des informations sommaires, en dresser un acte authentique, et relever au besoin les dits ossements ».

A cet effet, le 12 juin 1687, le vicaire général Ribitel se rendit à Morgex, accompagné de plusieurs ecclésiastiques, les plus éminents en science. Il y trouva une foule considérable de personnes, que la découverte avait attirées même des paroisses voisines. Il se mit alors à interroger, non seulement les personnes de Morgex, mais encore six ou sept personnes de La Salle, prises au hasard. Toutes lui dirent qu'on avait de tout temps invoqué le B. Vuillerme, et qu'on le croyait enterré à la place où l'on venait de creuser.

Muni de ces informations, l'official se rendit dans la vieille église, sur le lieu en question. Là, près de la fosse, il vit un autel dédié au Bienheureux Vuillerme; puis, à côté de l'autel, il remarqua un tableau représentant le Bienheureux revêtu du surplis et d'une étole rouge, avec un livre ouvert qui portait ces mots : *Deus in adjutorium meum intende;* au-dessus, deux anges répondant : *Domine ad adjuvandum me festina;* au bas du tableau, l'inscription : *Beatus Vuillermus*. L'official observa encore, sur la muraille contiguë, une feuille de parchemin collée à une tablette. Sur cette feuille, était écrite une hymne en latin, exaltant les vertus, les miracles et le crédit du Bienheureux. Au sommet de la feuille, se trouvait une petite peinture, représentant le Bienheureux Vuillerme avec le blason des Léaval et une personne agenouillée devant lui, les mains jointes, dans l'attitude de la prière.

L'autel, le tableau, l'hymne, la tradition populaire, tout concordait donc à dire que les ossements du Bienheureux Vuillerme ne devaient pas être loin. Ribitel fit continuer de creuser à l'endroit indiqué. On trouva d'abord deux tombeaux en maçonnerie, superposés l'un à l'autre; mais ils étaient vides. Alors, dit Ribitel dans son procès-verbal, « on creusa profondément et on rencontra une grande pierre d'environ six pieds de long et large de deux pieds cimentée sur d'autres pierres de la même longueur. L'ayant fait lever, nous avons découvert les ossements d'un corps de cinq pieds et demi de long couvert d'un suaire noir et presque tout pourri : lequel ayant levé, nous avons trouvé les grands os des bras croisés l'un sur l'autre, le crâne presque entier avec quelques dents attachées encore à la mâchoire supérieure, la mâchoire de dessous presque entière, les os des jambes et des cuisses aussi presque entiers et, à l'extrémité des os des pieds, une espèce de sandales, soit souliers en peau assez déliés, avec lesquels apparemment il y avait été inhumé et, au côté droit de la tête, un petit calice avec sa patène d'archimie, dont le pied s'est trouvé en partie détruit et consumé ». Il n'y avait plus de doute : on était tombé juste sur le tombeau du B. Vuillerme.

Sur réquisition des syndics et des communiers de Morgex, les dépouilles précieuses furent relevées pour être placées dans un endroit convenable et pour laisser poursuivre les travaux de la nouvelle église. On recueillit avec soin la tête avec la mandibule, les os des bras et des jambes, quelques côtes, l'os de l'épaule, et plusieurs autres débris d'ossements. On enveloppa ensuite dans un linge les restes du suaire, les sandales, et les parcelles d'os brisés ou mêlés à la terre. Puis on mit le tout, y compris le calice et la patène, dans un coffre de sapin doublé intérieurement de toile blanche.

Les reliques du Bienheureux restèrent longtemps enfermées dans le modeste coffre, déposé à la sacristie. Mgr Jourdain, en 1835, puis Mgr Duc, le 11 septembre 1873, procédèrent à leur reconnaissance et trouvèrent le tout conforme au procès-verbal antérieur. Enfin, en 1887, sous le curé André Frassy, elles furent déposées dans la magnifique châsse actuelle (v. chap. 37).

243. — Le serviteur de Dieu Jean-François Jeantet (1622-1692).

En ce temps-là, vivait à Aoste, dans le couvent des Cordeliers, un saint religieux qui était l'oracle de la Vallée, et qu'on venait consulter de toutes parts. Il s'appelait Jean-François Jeantet. Son père, Jean-Antoine, était originaire de Cogne, mais né à Aoste, où il habitait, Faubourg Sainte-Croix. Jean-François naquit à Aoste, en 1622, entra au Couvent de Saint-François à 15 ans, et y passa 55 ans de vie religieuse; il y mourut en odeur de sainteté, le 6 février 1692, à l'âge de 70 ans. Il employa son temps à l'étude de l'Ecriture sainte et à la méditation des choses célestes. Il acquit une connaissance si extraordinaire de la théologie patristique, ascétique, positive, spéculative et morale, qu'il résolvait sur-le-champ toutes les difficultés qu'on lui proposait. Grâce aux libéralités de son père, il enrichit la bibliothèque du couvent d'un grand nombre d'excellents ouvrages.

Après sa mort, sa sainteté se manifesta par plusieurs guérisons miraculeuses : un paralytique, en touchant son cadavre, recouvra instantanément l'usage de ses membres, et plusieurs personnes atteintes de la gale guérirent subitement; d'autres malades, en se couchant sur le sac de paille qui avait servi de lit au religieux, recouvrèrent aussi la santé sur-le-champ. Chose tout à fait curieuse et extraordinaire : après la mort de ce saint religieux, sa vie, telle que nous venons de la donner, fut gravée en caractères majuscules noirs, sur la muraille septentrionale de la grande salle de la bibliothèque des Cordeliers, et y resta jusqu'à la destruction de cette salle en 1836. Elle était ainsi conçue : *Rev. Pr Jo. Franciscus Jeantet, filius quondam Jo. Antonii Jeantet civis augustensis, urgente patre uxorem in sæculo duxit; intacta conjuge, in hoc cœnobium confugit, contemplationibus et sacris litteris addictus mirifice profecit. Hanc bibliothecam, paternis sumptibus, pretiosiori et majori numero librorum dotavit. Continuo pacem in solitudine cellæ orando et sacros codices legendo quæsivit. Difficultatibus theologiæ positivæ, asceticæ, polemicæ, speculativæ et moralis juxta mentem S.S. Patrum, scisciantibus prompte satisfaciebat. Tandem, plenus dierum et meritorum apud Deum et homines anno 1692 sexta die februarii septuagenarius in osculo Domini obdormivit. Post mortem, Deus variis signis innocentiam servi sui manifestavit. Ad contactum ejus cadaveris paralyticum sanavit, scabiosos mundavit; et alii infirmi quiescentes super saccum stramineum quo servus Dei utebatur, protinus convaluerunt, quemadmodum superstites viri digni testati sunt de visu.* Après la destruction du couvent, la dépouille mortelle de ce saint religieux fut transportée à l'église de Cogne, et murée dans un petit enfoncement de la sacristie supérieure au mur qui la sépare du chœur de l'église. « Il y a ici les reliques d'un saint, disent, sans le connaître, ceux qui passent là-devant ». Sur la pierre ollaire qui clôt la niche, on lit ces mots, tracés en caractères majuscules : *Ossa D. Patris. Jeantet Minorita. Deposita 1861.* En dessous, les deux initiales I. S. et une croix grecque dans un cœur.

Mais, ce qui n'est pas moins curieux, c'est que le père de François

Jeantet eut aussi sa brave épitaphe en lettres majuscules, dans l'église du Couvent des Cordeliers. Il fallait bien que le père et le fils eussent été infiniment chers aux Religieux, pour avoir tous les deux cet honneur. L'épitaphe du père était ainsi conçue : *Sta viator. Unum te volo. Me Francisci habitu indutum Immaculata Joannem Antonium Jeantet Virgo tenet tumulo. Civis eram Augustæque notarius. Ipse bonorum partem Francisci Fratribus ultro dedi. Dona Deo mea cum referam, Vos mutuo pro me, proque meis, fratres, fundite quæso preces. Obiit anno Dni 1671 die 21 junii.*

244. — Mère Adélaïde de Savoie (1662-1701).

En l'année 1696, on nomma Mère de la Visitation d'Aoste une princesse de la Maison de Savoie : Louise-Charlotte-Adélaïde-Donnée de Savoie. Cette princesse était née à Turin, le 13 octobre 1662, du Duc Charles-Emmanuel II. Elle fut mise toute jeune, en 1666, à la Visitation d'Aoste. Son entrée au Couvent avait été précédée de celle de la demoiselle Françoise-Christine, fille de la marquise de Cavour. Adélaïde prit le voile et fit profession le 23 octobre 1678. La princesse, pour être éprouvée, « fut employée sous les ordres de presque toutes les sœurs sans marquer jamais aucun éloignement pour les emplois ou pour les personnes; elle se surpassait surtout lorsqu'elle était destinée au service des malades ».

La supérieure du couvent d'Aoste, Mère de Lucinge, ayant été rappelée au monastère d'Annecy, sœur Adélaïde, qui l'aimait tendrement, regretta si vivement son départ, que, dans un moment de défaillance, elle demanda à quitter le monastère d'Aoste pour entrer à celui de Verceil. Mais elle se reprit aussitôt, rentra en elle-même et s'humilia, protestant « de mourir mille fois plutôt que de faire aucune demande contraire à ses promesses et à ses vœux ». Puis elle renvoya immédiatement les carrosses de la cour qui étaient venus la prendre. Depuis lors, elle s'appliqua avec plus d'amour encore à tous les devoirs d'une fervente religieuse. En 1692, elle fut nommée maîtresse des novices; et en 1696, la supérieure, Mère Busquet, étant morte, élue à l'unanimité pour lui succéder. Devenue Mère de la Communauté, elle prit un soin extrême de sa famille religieuse, qu'elle trouva plus riche de vertus que de biens temporels. « Toutes les marques de respect, disait-elle à ses consœurs, par lesquelles vous honorez ma qualité de supérieure, me sont à charge et me fatiguent; j'estime infiniment plus le titre de mère ». Son frère Victor-Amédée, étant venu la voir à Aoste en 1700, lui fit plusieurs offres d'établissements plus importants; mais elle refusa.

Cependant, le poids de la supériorité, joint à une santé délicate, minait sa constitution. « On s'aperçut avec douleur que l'étisie était formée en elle ». Avec sa maladie « sa ferveur prit de nouvelles forces en voyant les portes de l'éternité déjà entr'ouvertes ». Elle eut encore le bonheur de voir arriver au monastère d'Aoste, mademoiselle Delphine de Masserano, son illustre et vertueuse nièce, qui amenait avec elle ses deux sœurs Victoire-Esther et Marie-Hélène. Toutes les trois prirent le voile. Le 9 du mois d'avril 1701, elle expira dans la paix du Seigneur, âgée seulement de 39 ans, en la 23e année de sa profession. Mgr d'Arvillars, assisté de son chapitre, officia à sa sépulture, qui eut lieu au milieu des regrets universels.

245. — Point de guerres ni de soldats pendant 700 ans. La guerre et les soldats vont commencer.

Heureux pays que la Vallée d'Aoste, d'avoir pu rester 700 ans sans guerres et sans soldats! En effet, depuis vers l'an 1000, où elle fut sous la sujétion de l'Evêque comme Comte d'Aoste, jusqu'en 1691, époque où nous sommes arrivés, elle ne fut plus ravagée par aucune armée, et ne leva dans son sein aucune milice permanente. Elle a bien vu, il est vrai, au 12e siècle, des armées allemandes fouler son sol, mais celles-ci étaient seulement de passage et n'ont rien saccagé; elle a eu beaucoup de petites luttes intestines entre seigneurs valdôtains, elle a fourni de temps à autre des troupes au Duc de Savoie, elle a levé parfois des milices pour la garde des frontières; mais ce fut tout : aucune armée étrangère ne vint ravager notre patrie durant 700 ans.

Mais en 1691, cet heureux temps prit fin : pour la première fois, des armées disciplinées traversent et saccagent le pays valdôtain. Les gaies chansons de la campagne cessent; le cliquetis des armes leur succède. Le bruit de la cavalerie se fait entendre dans le lointain : écoutez-le s'approchant.

246. — Les Français saccagent la Vallée d'Aoste en 1691.

Les Français vinrent chez nous, cette année-là, pour une expédition punitive. Cette expédition ne dura qu'un peu plus de deux semaines, du 18 juin au 6 juillet 1691; elle ne descendit même qu'un peu au-dessous de Saint-Vincent, pour rentrer bientôt en France; mais les dommages qu'elle causa furent effrayants pour notre petit pays. Victor-Amédée II, notre duc, à qui il répugnait d'être l'humble vassal du grand roi de France, avait conclu, le 3 juin 1690, un traité d'alliance avec les Etats ses ennemis. Louis XIV s'en vengea, en faisant envahir par ses troupes, la Savoie d'abord, puis la Vallée d'Aoste.

Dès le mois de mars 1691, elles occupaient le Petit-Saint-Bernard. Le 18 juin, l'armée française, composée de mille dragons et de cinq mille fantassins, sous le commandement du farouche général huguenot De la Hoguette (mort 2 ans plus tard, le 4 octobre 1693, à la bataille de Marsaglia), descendit à La Thuile et à Pré-Saint-Didier, brûlant et saccageant tout sur son passage. Arrivés à Morgex, les Français livrèrent la bourgade aux flammes. Le curé de Morgex, Antoine Lanier de Courmayeur, se distingua dans cette circonstance, et réussit à sauver l'église. Le Conseil des Commis, voyant l'impossibilité de la résistance, envoya une députation au général jusqu'à Pierre-Taillée, pour le prier d'user de modération. L'armée française arriva à Aoste le 20 juin, et campa au Plot. Saisis de frayeur, plusieurs seigneurs s'enfuirent avec leurs familles. Le comte de Challant François-Jérôme, fils de Paul-Emmanuel (v. chap. 203), se sauva à Turin. La comtesse sa dame, Marie-Victoire de Solaro, partit pour Chamois avec ses enfants portés dans des hottes. Elle fut accueillie et bien traitée par les habitants. La Hoguette, ayant appris cette fuite précipitée, rassura la comtesse et la fit revenir au château de Châtillon.

A Aoste, les officiers supérieurs s'installèrent dans les maisons ecclésiastiques et religieuses. En attendant, les soldats dévastaient et brûlaient les fermes de la banlieue. Le 26 juin, un détachement conduit par plusieurs

officiers s'introduisit dans la Cathédrale pour la piller. La présence d'esprit du chanoine Blaise Marquis la sauva. Celui-ci, ayant fait remarquer aux officiers français les fleurs de lys (emblèmes des souverains français) qui ornaient le mobilier de l'église, et leur ayant dit que la Cathédrale était l'œuvre de la munificence de leurs anciens rois, les officiers, satisfaits de cette explication (v. page 27), se retirèrent sans avoir rien touché. La Ville toutefois ne fut pas quitte. Elle fut frappée de l'énorme contribution de 200000 livres. Pour payer sa quote-part, le Chapitre de la Cathédrale fut contraint de dépouiller la châsse de saint Grat des pierreries qui l'ornaient et de les remplacer par des verroteries.

En attendant, une forte colonne de cavaliers et de fantassins descendit jusqu'à Châtillon, et poussa une pointe jusqu'à Montjovet, pillant, et répandant partout la frayeur. A Châtillon, elle détruisit le beau pont romain construit en tuf, recouvert de marbre blanc (*pons marmoreus*, puis *Marmore*, nom donné ensuite au torrent et à la vallée qu'il arrose), orné d'un portique à cinq arcades avec une chambre au-dessus et d'une redoute appelée tournefol, *tornafollum*, à l'extrémité orientale, pour en empêcher le passage. Cette colonne resta quelques jours à Châtillon, et revint bientôt à Aoste s'unir au détachement principal.

Mais les pauvres Valdôtains n'avaient pas même pu réaliser la moitié de l'énorme contribution qui leur avait été imposée, bien qu'ils eussent épuisé les bourses des maisons seigneuriales, pris l'argenterie des églises, vidé les greniers de l'évêché, séquestré les animaux des communes. Alors, les Français, pour s'assurer le payement du reste, prirent six otages (v. chap. 247) : deux parmi le peuple, deux parmi les nobles, et deux dans le clergé. Puis, après avoir brûlé le pont en bois de l'Arc d'Auguste et le Pont Suaz, ils décampèrent d'Aoste le 28 juin, pour repasser le Petit-Saint-Bernard. Dans leur retraite, ils firent plus de ravages encore, que dans leur descente à Aoste. Tous les ponts, depuis Châtillon jusqu'au Petit-Saint-Bernard, tant en pierres qu'en bois, furent coupés et détruits derrière eux : tels, celui de Villeneuve, le pont romain de Liverogne, celui de Pierre Taillée.... Maisons pillées, bourgs incendiés, hommes tués, récoltes dévastées, sommes d'argent extorquées, troupeaux confisqués, églises profanées, cloches emportées, routes et ponts coupés : voilà ce que nous valut l'incursion des Français.

A Liverogne, ils renversèrent la chapelle. A La Salle, il mirent le feu à la bourgade, brûlèrent les chapelles, l'église, et le clocher, dont ils emportèrent les cloches, tuèrent par méchanceté dix-sept personnes, et poursuivirent les habitants jusque dans les villages et les chalets élevés, pour les dépouiller de l'argent qu'ils pouvaient avoir. A Morgex, les chapelles du Dailley, du Lavancher, des deux Villairs, du Bruil, et l'église, furent saccagées, et le clocher dépouillé de ses cloches. Même sort fut subi par les chapelles du Larzey et de l'Ermitage à Courmayeur, et celles d'Elèva et de la Balme à Pré-Saint-Didier. Mais ce fut surtout sur La Thuile que les ennemis s'acharnèrent : là, sauf l'église et la cure, tout, chapelles et villages, fut incendié; douze hommes furent tués le même jour; le curé de La Thuile, Joseph Grassy, auquel les Français ne pardonnèrent pas son patriotisme, fut pris et emmené prisonnier en Savoie avec plusieurs autres personnes du Valdigne. En quittant le sol valdôtain, le 5 juillet, les Français saccagèrent encore, puis livrèrent aux flammes, l'hospice du Petit-Saint-Bernard.

Lorsqu'ils furent partis, le Conseil des Commis fit détruire, au Petit-Saint-Bernard, ce qui restait de l'Hospice, et, à La Thuile, les maisons épar-

gnées par l'incendie; afin que l'ennemi, en cas de retour offensif, n'y pût trouver aucun abri. La population de la Thuile, qui s'élevait à mille âmes environ, fut réduite à 600. Pendant trois ou quatre ans, la paroisse fut pour ainsi dire déshabitée. On en fit descendre le bétail et les habitants à Pré-Saint-Didier et à Morgex. A la saison des travaux et de la moisson, les Thuileins remontaient, puis, l'ouvrage achevé, tout le monde se retirait : le beau bassin de La Thuile redevenait silencieux et désert.

247. — Evasion des otages (1691).

Les otages que les Français prirent et emmenèrent en Savoie pour se garantir le payement complet de la contribution de guerre (v. chap. précédent), furent : pour le clergé, Jean-Georges de Tillier, chanoine de la Cathédrale, et Joseph Tissioret, chanoine de la Collégiale; pour la noblesse, le baron François-Gaspard d'Avise, et le noble François-Jérôme Brunel; pour le peuple, le conseiller Jean-Joseph Lyboz, et l'avocat Jean-François Ferrod.

Ces six otages, partis d'Aoste le 28 juin, avec l'armée française, furent incarcérés dans les prisons du château de Chambéry. On leur permit cependant de correspondre, de là, avec le Conseil des Commis, qu'ils prièrent avec instance de procurer au plus tôt leur délivrance, moyennant le solde du reste de la contribution imposée. Mais le Conseil des Commis ne pouvait pas faire plus. Alors, perdant tout espoir d'être délivrés, ils conçurent le projet de s'évader. Il fallait, pour cela, se hâter; car le maréchal de la Hoguette, ne voyant pas arriver la rançon, cinq mois après leur incarcération, menaçait de les soumettre à une réclusion plus dure : « Apparemment, Messieurs, leur dit-il un jour, vous êtes trop bien à Chambéry; peut-être que le fort de Brissac vous fera penser un peu plus activement à votre délivrance ».

A force de promesses, et surtout en lui assurant que la Vallée d'Aoste lui sera éternellement reconnaissante et lui servira une pension viagère, ils parviennent à gagner un de leurs gardiens, le soldat Nicolas Champlot, de Montargis-en-Gâtinois (France). Celui-ci, homme d'aventures, se procure une corde, et, après avoir joué d'industrie avec les sentinelles, il réussit, la veille de saint André, à descendre les otages l'un après l'autre, d'une fenêtre qui donne sur le jardin. Les mains tout écorchées de l'effort qu'il a dû faire pour retenir ses compagnons, il descend lui-même le dernier. Mais, à la sortie du jardin, le guide qu'ils ont engagé ne se trouve point là. Par contre, ils rencontrent un serviteur du Duc de la Hoguette, qui heureusement ne les reconnaît pas. Ils sortent alors de la ville et se jettent dans la campagne, sans bien savoir où ils se dirigent. Dans cette extrémité, ils se recommandent à Notre-Dame de Pitié du Pont Suaz, et font vœu d'aller la remercier dévotement dans son sanctuaire s'ils peuvent arriver à Aoste.

Après une heure de marche fébrile, ils vont frapper au hasard à la porte d'une maison, et demander un guide pour Genève. Moyennant forte rétribution, on trouve le guide; mais il ne veut les accompagner que pendant une heure. Au bout du trajet convenu, il faut chercher un autre guide. Même prix et mêmes conditions. Et l'on fait ainsi, pendant une partie de la nuit. Enfin, ils arrivent au village du Bourget, sur le lac de ce nom. Un batelier consent, toujours moyennant finances, à les recevoir dans sa barque et à les transporter immédiatement jusqu'à Aix-les-Bains. De là, nos otages continuent leur chemin, et, au point du jour, ils se trouvent au village de Char-

rière, épuisés de fatigue. Pleins de confiance, ils vont frapper à la porte du curé, se font connaître, et se recommandent à lui.

Celui-ci leur fournit d'abord des habillements de paysan, puis il va les cacher dans le pailler d'un de ses amis, sur les bords du Rhône, leur recommandant bien de ne pas sortir de leur cachette sous aucun prétexte. Il vient ensuite leur apprendre qu'on ne s'est aperçu de leur évasion, au château de Chambéry, que le lendemain à midi, lorsqu'on allait leur porter à manger. Immédiatement, le marquis de la Hoguette avait fait garder les portes de la ville, et ordonné des perquisitions dans toutes les maisons suspectes. La maréchaussée, et des détachements de dragons avaient été mobilisés en tous sens, et toutes les frontières avaient reçu l'ordre d'arrêter les individus, dont on donnait le signalement.

Après cinq jours de résidence dans cette grange, et lorsque la fureur des recherches commence à se ralentir, nos otages repartent. Ils traversent le Mont-Sion, et s'arrêtent à Viry. Là, ils vont encore frapper à la porte du curé, qui les cache de nouveau pendant la journée, puis leur procure, entretemps, des montures et un guide local de confiance, un certain François Mathieu, pour atteindre Genève. La nuit venue, ils se remettent en marche, le long de la rivière, et touchent enfin au pont qui seul les sépare encore du territoire de Genève. Mais le pont est gardé. Ils se blottissent sous une arche, pendant que le guide va demander la permission de passer. « On ne passe pas avant le jour », répond la sentinelle. Le guide lui promet un bon pourboire, mais il obtient la même réponse. Alors, on rebrousse chemin le long de la rivière. Y cherchant un passage, on croit apercevoir un gué. Le baron d'Avise y pousse son cheval, et arrive heureusement sur la rive opposée. Les autres font de même. Et les voilà tous réunis sur le territoire de Genève ! Ils se jettent à genoux sur la rive, pour remercier la Providence. Ils sont presque sauvés. En continuant leur route, ils trouvent un moulin. Le propriétaire consent à les héberger momentanément, et à leur donner des soins et des vivres, dont ils avaient grand besoin.

A l'aube du jour, ils entrent dans la ville de Genève, et vont droit au palais du Dauphin. Là, ils se font connaître. « On sait déjà dans tout Genève, leur dit alors l'officier de garde, que vous êtes échappés du château de Chambéry, et le résident de France vous cherche ; mais ne craignez rien, vous êtes en sûreté, chez nous ». A peine le bruit se fut-il répandu dans la ville que les otages valdôtains étaient arrivés, qu'une foule de personnages distingués vinrent les visiter, pour les féliciter et leur témoigner combien leur sort avait obtenu les sympathies du public. On leur offrit de quoi couvrir les frais du reste du voyage, et l'on appareilla un bateau capable de les défendre énergiquement en cas d'agression. Deux jours après, ils voguaient, tranquilles, sur le lac Léman, et arrivaient à Vevey.

Un homme se trouvait là pour les recevoir, envoyé d'Aoste par le Conseil des Commis, qui avait été mis au courant de l'évasion. Ils quittèrent, dans la ville, leurs misérables souquenilles de paysan, qui avaient remplacé leurs riches vêtements, et continuèrent ensuite leur voyage avec un train plus décent et plus digne. On les avertit cependant, à Villeneuve, que le chemin du Grand-Saint-Bernard n'était pas tout à fait sûr, et que les Français, qui entretenaient des relations très amicales avec le Valais, pourraient bien leur jouer un mauvais tour. Aussi, leur conseilla-t-on de prende la voie qui traverse le canton des Grisons et débouche dans le Milanais. Mais, résolument, le baron d'Avise annonça qu'il voulait rentrer dans sa patrie par le chemin

le plus court : « Ayons meilleure confiance, dit-il, dans nos voisins du Valais ».

Les otages suivent ce conseil. Ils montent dans une diligence bien close; ne s'arrêtent à Martigny que le temps de changer les chevaux; et les voilà au trot, à l'assaut de la vallée du Grand-Saint-Bernard. C'était un samedi. Quoique l'on fût au 22 décembre, le temps était magnifique, et les chemins bons. Ils arrivèrent cette journée-là même, heureusement, à l'Hospice, où l'accueil le plus distingué et les félicitations les plus sincères les attendaient. Mais ils ne s'y arrêtèrent qu'une nuit. Le lendemain, dimanche, on dit pour eux la messe de grand matin et ils dévalèrent vers Aoste. Les honneurs et attentions dont ils furent l'objet à Saint-Remi, Saint-Oyen et Etroubles, ne retardèrent pas leur marche. Ils arrivèrent dans la Cité, sur la place de la Cathédrale, à 2 heures après midi, heure des vêpres.

Le plaisir de se retrouver au sein d'une patrie adorée, la consolation de pouvoir embrasser des parents chéris, la gloire d'un dévouement héroïque, et par dessus tout, le bonheur d'avoir épargné à leur pays les frais énormes d'une rançon excessive : tout se réunissait, en ce moment, pour faire oublier, ou plutôt pour faire bénir, les 24 jours de dangers, de fatigues et d'angoisses, qui venaient de s'écouler. La population de la cité accourait alors aux vêpres. Les otages entrent à l'église, pour remercier Dieu de la protection spéciale qu'il a étendue sur eux. Mais, à peine sont-ils entrés, que la joie publique et le concours de tous les personnages distingués vinrent les envelopper au pied des autels. Le marquis de Marolles, gouverneur du pays d'Aoste, entouré d'une suite brillante d'officiers supérieurs, les parents, les amis, tous accourent pour témoigner leur bonheur et pour féliciter les heureux fugitifs. Il faut sortir du lieu saint, pour que l'enthousiasme public, trop comprimé dans l'église, puisse faire librement explosion. Accompagnés d'une foule énorme, les otages se rendent au delà du Pont Suaz, à la chapelle de Notre-Dame de Pitié, accomplir leur vœu et lui témoigner leur reconnaissance. Un tableau ex-voto de l'an 1837, remplaçant le tableau primitif, se voit encore aujourd'hui suspendu aux parois du sanctuaire, attestant le fait de la délivrance des six otages.

Quant au soldat Champlot, il fut pendant quelques jours l'idole du peuple. Tous se le disputaient, voulant voir et avoir chez eux ce hardi dragon qui avait préparé et mené à bonne fin l'évasion des otages. Il dut aller chez tous, et répéter des milliers de fois les péripéties de l'évasion. Le pays le prit en affection, et pourvut à son entretien. Mais, aventurier comme il était, il ne put s'accommoder longtemps de la vie paisible d'Aoste. La même année, il demanda et obtint du service dans un régiment de dragons, à Bielle, puis à Fossano. Il fit la campagne de 1692, sous le prince Eugène, et eut l'occasion de parcourir le Dauphiné, où il prit part avec joie aux représailles exercées dans cette province de France en échange des ravages causés au Piémont par les armées de Catinat et de la Hoguette. L'année suivante, il revint à Aoste, où on lui fit une pension définitive sur la caisse du pays. Il fut, trois ans après, nommé à Saint-Remi capitaine des postes et passages du Grand-Saint-Bernard; puis, en 1704, choisi pour commander les milices chargées de surveiller au Col du Mont les frontières de la Savoie. En 1706, il revint occuper sa place de capitaine à Saint-Remi. Un service prolongé pendant 18 ans sur ces hauteurs lui valut sa mise en retraite avec un surcroît de pension. Mais en 1720, à la nouvelle des ravages que faisait, à Marseille et dans toute la Provence, une redoutable épidémie, afin d'empêcher l'entrée

de cette maladie en Val d'Aoste, il accepta de nouveau pour quelque temps le service de capitaine garde à Saint-Remi. Grâce à M. de Tillier secrétaire du Conseil des Commis et à la reconnaissance toujours agissante des otages, il vit encore augmenter sa pension. Il passa enfin le reste de ses jours dans le repos et la tranquillité du foyer domestique, et mourut en 1744, à Aoste Saint-Laurent. Il s'était marié, déjà vieux, à une certaine Anne-Christine Joris, dont il eut deux enfants. Le Conseil des Commis accorda à la veuve une pension de 70 livres; plus tard, il alloua encore un subside à son fils Joseph-Nicolas, qui faisait ses études au collège. Ce Joseph-Nicolas Champlot devint prêtre, puis bénéficier de la Cathédrale, et fut le dernier curé de la Madeleine à Gressan, où il mourut le 11 janvier 1812, à l'âge de 70 ans.

Dix-huitième siècle. — 1700 - 1800

248. — Les Français occupent une seconde fois la Vallée d'Aoste (1704-1706).

En 1704, Louis XIV ayant de nouveau déclaré la guerre à Victor-Amédée II, les Français occupèrent une seconde fois la Vallée d'Aoste, sous le commandement du duc de la Feuillade. Ils ne commirent pas, cependant, cette fois, les mêmes actes de brigandage qu'en 1691.

Le duc de la Feuillade, après avoir envahi la Savoie, franchit le Petit-Saint-Bernard et vint camper à La Thuile. En un clin d'œil, il emporta les retranchements du camp du Prince Thomas, et le 28 septembre il était à Morgex. Courmayeur, qui ne se rappelait que trop les ravages faits, par la dernière armée française, se recommande à Dieu pour être préservé: il fut exaucé. Les soldats français ne dépassèrent pas le pont de Verrand. Un tableau votif qui se trouve encore à l'église de Courmayeur nous montre un ange protégeant des hommes et des femmes en costume de l'époque, en prière, et les soldats français défilant dans le lointain; il porte cette inscription: *ex voto parochiæ 1704.*

Les Etats Généraux, sur la proposition de l'Evêque, envoyèrent des ambassadeurs (5 du clergé et 4 de la noblesse) au général français, pour le prier de ne commettre aucun acte d'hostilité. Ces ambassadeurs rencontrèrent le général au Pont de l'Equiliva, et l'archidiacre Ribitel, chef de la délégation, harangua le général. Celui-ci promit d'éviter le pillage et toute effusion de sang, pourvu qu'on lui laissât le passage libre. Ainsi en fut-il. Le même jour, le duc de la Feuillade faisait son entrée dans la ville d'Aoste. Le 8 octobre, le fort de Bard ayant cédé, il fit la jonction de son armée avec celle du duc de Vendôme, qui, passant par un autre chemin, venait de se rendre maître d'Ivrée, et qui était remonté jusque sous le Fort de Bard.

Le pays étant ainsi tombé complètement au pouvoir des Français, le comte français De Carcade fut nommé gouverneur du Duché. Il répartit ses troupes en quartiers, le long de la grande route, et mit des garnisons dans la plupart des châteaux. Plusieurs monastères furent réduits en casernes.

Pendant cette occupation, qui dura deux ans, la discipline militaire fut en général observée, et une ou deux chapelles seulement furent profanées, entre autres celle de la Balme, à Pré-Saint-Didier, et celle du Colombier, à Gressan. Ceux qui essuyèrent le plus de pertes, ce furent les soldats français eux-mêmes. Ils avaient apporté à Aoste le germe de graves maladies, et ils succombèrent en grand nombre. Le 19 octobre 1704, on dut bénir, pour les enterrer, un nouveau cimetière au delà du Plot, dans un pré appartenant à l'Hospice de Charité, cimetière qui servit aussi, plus tard, pour les troupes de notre duc.

Enfin, le 8 septembre 1706, eut lieu une bataille décisive, sous les murs de Turin. Le Duc Victor-Amédée et le Prince Eugène de Savoie, le plus grand général de la Maison d'Autriche, à la tête des troupes piémontaises et impériales, infligèrent une défaite sanglante aux Français qui assiégeaient la ville, et qui furent obligés d'évacuer le Piémont. En action de grâces, on institua l'office du Patronage de la Sainte Vierge et Victor-Amédée fit bâtir la Basilique de Superga. En octobre suivant, la Vallée d'Aoste fut complètement purgée des Français et elle rentra doucement sous l'obédience du duc Victor-Amédée.

249. — La Valleise est préservée miraculeusement de l'invasion des Français en 1704.

Après la prise du fort de Bard, le 8 octobre 1704, les généraux français avaient décrété le pillage et la destruction des villages de la Valleise, qui, seuls de toute la Vallée d'Aoste, refusaient de se rendre. Heureusement, la médiation des curés de Perlo, de Liliane et de Pont-Saint-Martin désarma le courroux du duc de Vendôme. Le salut de la Valleise fut attribué à la protection de saint Défendant, martyr. Voici comment un vieux manuscrit de l'époque raconte le fait :

« Les particuliers et communiers de la présente paroisse de Liliane ont fait vœu de faire perpétuellement la fête de saint Défendant martyr qui arrive le 2 janvier, à l'occasion de la guerre entre le duc de Savoie et le roi de France qui a régné l'an 1704, que les Français sont entrés dans le pays d'Aoste, tant venus par La Thuile que du Piémont, après avoir pris la cité d'Ivrée dont les deux corps d'armée de France se sont retrouvés ensemble à la prise de Bard faite le 8 octobre du dit an, lesquels soldats de France étaient sur le point de venir saccager et brûler la vallée de Vallaise, attendu que les hommes du dit lieu, commandés par le sieur châtelain Jean Charles, faisaient défense sur le crest de Frassin, et pour ce le dit sieur Charles avait fait venir deux cents hommes environ du côté de Bielle et de Sordevol pour s'aider à défendre avec leur directeur le 7 du dit mois. Et à cause de ce et aussi qu'on avait fait les rénitents à se rendre, on voulait les dits soldats de France venir détruire la Vallée, si ne fût le R^d^ Dom Jean Defey curé de Perlo, avec le R^d^ Dom Jean Antoine Jans notre curé et le curé de Saint-Martin qui étaient allés trouver le Duc de Vendôme, général de l'armée de France, lequel avait fait retourner en arrière les soldats qui étaient déjà acheminés de venir brûler. C'est pourquoi, on a fait telle dévotion de solenniser la dite fête tous les ans à perpétuité pour remercier Dieu de nous avoir garantis et préservés des mains de l'ennemi ». (v. page 15).

250. — La chapelle de la Paloettaz à Arnad (1706).

L'épisode suivant se rattache à la fuite précipitée des Français à travers la Vallée d'Aoste après leur défaite sous les murs de Turin.

Dans cette retraite désordonnée, un soldat français, sur la route d'Arnad, voyant dans un oratoire l'image de Notre-Dame de Pitié, entra subitement en fureur : tirant son sabre, il fit à l'image une balafre sous l'œil gauche, en disant : c'est Toi qui es la cause de toutes nos pertes. O stupeur ! le malheureux devint aveugle, à l'instant. Des personnes charitables le conduisirent alors par la main jusqu'à la cure d'Arnad. Arrivé là, ce soldat, qui s'appelait Paloet, rentra en lui-même ; puis, touché de repentir, il implora le pardon de la Sainte Vierge qu'il avait insultée, et fit vœu, s'il recouvrait la vue, de faire bâtir près du même oratoire une chapelle en son honneur. O miracle ! à peine eut-il fait ce vœu, que la vue lui fut rendue. De retour au pays, il s'acquitta ponctuellement de son obligation : il rassembla aussitôt la somme nécessaire pour la construction de la chapelle, et l'envoya au curé d'Arnad. La chapelle fut bâtie en 1732. On l'appelle communément, aujourd'hui, La Paloettaz, du nom du soldat miraculé.

251. — L'évacuation du Fort de Bard (1706).

Un autre épisode, mais celui-ci militaire, se rattache à la même circonstance.

Les Français, battus à Turin, rentrèrent chez eux par toutes les vallées qui menaient à leur pays. Toutefois, la garnison française qui occupait le fort de Bard ne l'évacua pas. Ce que voyant, un jeune notaire de Perloz, Jean Charles (v. chap. 249), juge au mandement de Valleise, frémissait de rage. On était aux premiers jours d'octobre 1706. Jean Charles conçut le hardi projet de débusquer les Français de ce dernier poste. Usant de son autorité de magistrat, il recruta une poignée de bons tireurs et les posta sur le plateau du Croux, près du hameau d'Albard surplombant le fort. Ces hommes, dissimulés au milieu des roches, ayant aperçu que les officiers français étaient à souper, firent feu dans la direction des fenêtres éclairées. Il n'en fallut pas davantage. Les détonations répercutées par les échos des rochers et les balles qui roulaient sur le pavé de la salle à manger, jetèrent la panique dans le fort et firent croire à une attaque formidable. Les Français se crurent perdus. Ce fut un sauve-qui-peut général. Ils disparurent tous dans la nuit et laissèrent la forteresse vide. Ils se voyaient, du reste, coupés sans espérance d'être secourus. Le lendemain Jean Charles, avec les siens, prit possession du Fort de Bard.

Informé de ce haut fait par le héros lui-même, le duc Victor-Amédée II, à la date du 2 avril 1709, pour le récompenser, lui donna le titre de capitaine de la compagnie des milices du mandement de Valleise, lui accorda des armes de famille, et le créa noble, lui et ses descendants jusqu'à l'infini par ligne directe et masculine. Jean Charles, qui était né à Perlo le 4 mars 1671, y mourut en 1720, en laissant divers legs qui reflètent bien ses sentiments religieux et patriotiques. La noble famille Charles existe encore aujourd'hui à Perlo.

252. — Fondation de la rectorie de Saint-Jacques d'Ayas (1712).

On ne connaît pas la date de la fondation de la chapelle de Saint-Jacques d'Ayas. Ce qui est certain, c'est qu'elle était déjà dans toute sa pompe en 1227, puisque cette année-là nous la voyons enrichie d'indulgences par le pape Honorius III. Cinq cents ans plus tard, le 30 juin 1712, un Valtornein, Jean-Pierre Pession, fonda la rectorie annexée à la chapelle. Mais, comme les revenus n'étaient pas suffisants, il n'y eut pas toujours un recteur fixe. Pour obvier à cet inconvénient, on fit, en date du 24 octobre 1768, une augmentation de fonds. A cette époque, « plusieurs particuliers du canton des Allemands se sont réunis pour y fonder une pension pour un prêtre qui fût obligé de résider dans cet endroit et y dire journalièrement la messe surtout les dimanches et les fêtes » . Depuis lors jusqu'à nos jours, il y eut toujours plus ou moins régulièrement des recteurs.

253. — Fondation de la Rectorie de Champolluc à Ayas (1718).

Après avoir créé la rectorie de Saint-Jacques, les braves et religieux habitants de la haute vallée d'Ayas fondèrent une autre chapelle avec rectorie à Champolluc. Il est dit, dans l'acte de fondation, du 15 mai 1718, « que les habitants des hameaux de Champolluc, Allemands, Rovinal et Cuneaz, se trouvant trop éloignés de l'église, viennent de bâtir une chapelle en l'honneur de sainte Anne au village de Champolluc. Voulant parfaire leur œuvre ils s'engagent par le présent acte à demander un recteur à qui ils font la pension annuelle de 300 francs. Ils prient l'évêque de vouloir bien leur accorder le droit perpétuel de nomination de ce recteur qu'ils prendront préférablement parmi les prêtres issus de ces dits quatre villages. Ils nomment pour premier recteur le Révérend Sieur Michel Favre prêtre du village de Cuneaz. Ils s'engagent au nom de tous les villageois de maintenir décemment la chapelle et la rectorie ». Signent, à la tête des communiers des quatre villages, cinq notaires de l'endroit : Joseph Favre, Jean-Martin Alliod, Jean-Métran Vesco, Louis Dondeynaz et Jean-Etienne Vesco. L'Evêque, dans son décret du lendemain 16 mai 1718, approuva point par point cette fondation.

Le recteur de Champolluc fit généralement l'école. Aujourd'hui encore, après deux cents ans, la rectorie de Champolluc est toujours administrée par les délégués des habitants de ces quatre villages. Un recteur qui y fit un grand bien, fut Favre Pierre-Joseph de Jean-Joseph d'Ayas. Il fut recteur 53 ans, de 1831 à 1884. En 1880, ses nombreux élèves, prêtres et laïques, fêtèrent solennellement, à la rectorie, le cinquantenaire de sacerdoce de leur vénérable maître. Champolluc, situé dans une position magnifique au centre de la haute vallée d'Ayas, et peuplé de nombreux hôtels, est appelé à un brillant avenir : il semble destiné à être, tôt ou tard, érigé en paroisse.

254. — Sanctuaire de Notre-Dame de la Garde à Perlo (1714).

C'est l'année où ce sanctuaire a été rebâti dans la forme qu'il a aujourd'hui ; mais la chapelle de la Garde et son pèlerinage sont bien plus anciens.

On sait que le culte de la Sainte Vierge se répandit avec rapidité dès les premiers siècles de l'Eglise, tellement, que partout on éleva des statues à la Mère de Dieu. Mais, les armées des Barbares s'étant souvent ruées sur la

Vallée d'Aoste, et l'hérésie des iconoclastes (briseurs d'images) s'étant propagée jusque chez nous entre les années 700 et 800, un grand nombre de ces statues, pour être soustraites à la profanation ou au feu, furent cachées par les fidèles dans les forêts, dans les rochers, et y demeurèrent jusqu'à ce que quelque personne les retrouvât. La statue de Notre-Dame de la Garde semble être une de celles-là. La tradition locale rapporte que des terrassiers travaillant à l'endroit où se trouve aujourd'hui le sanctuaire, trouvèrent au milieu des pierres une statue de la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus entre ses bras. Les terrassiers la mirent de suite sur un socle et lui offrirent leurs hommages. Ceci se passait avant l'année 1200.

Après le socle, on construisit pour la Madone une petite niche, puis un oratoire, puis une petite chapelle, puis une chapelle où l'on pouvait célébrer, puis un sanctuaire. Une charte de la Collégiale de l'an 1252 parle déjà de N.-D. de la Garde. Mgr Gazin fait mention de la chapelle dans son verbal de visite de l'an 1528. Mgr Ferragata visita personnellement cette chapelle en 1566. En 1605, le 21 mars, nous voyons la confrérie dû Saint Rosaire instituée, non dans l'église paroissiale de Perloz, mais dans la chapelle de N.-D. de la Garde, ce qui indique combien ce sanctuaire était déjà connu au commencement du 17e siècle. En 1637 on érige dans la même chapelle la confrérie du Mont-Carmel. Mgr Bailly en 1668 ordonne d'ajouter à la chapelle un petit clocher. Enfin, le nombre des pèlerins allant toujours grandissant, on construisit vers 1714 le grandiose sanctuaire actuel, tourné vers l'occident, sur l'emplacement de l'ancien petit sanctuaire, qui était tourné vers le nord. Depuis lors jusqu'à aujourd'hui, les pèlerinages du Piémont (depuis Pont-Saint-Martin en bas) et de la Basse Vallée d'Aoste s'y succédèrent incessamment.

Depuis 4 siècles, chaque année, au printemps, la paroisse de Challant-Saint-Victor vient en procession au sanctuaire de la Garde demander à la Bonne Mère un temps favorable aux fruits de la terre. Les habitants de Perloz ont une confiance extrême en leur Madone; les jeunes gens, avant de partir pour le service militaire, passent prier à Notre-Dame de la Garde; les hommes se recommandent à elle, lorsqu'ils vont gauler les énormes châtaigniers. Admirablement placé dans la colline, à l'altitude de 690 mètres, ayant devant lui toute la plaine d'Ivrée qui s'ouvre en éventail, ce sanctuaire offre à la vue un superbe panorama. A cause de son climat doux et sans neige, il est fréquenté toute l'année. Autour de la chapelle, se sont élevées des maisons qui forment aujourd'hui un petit village. La fête du sanctuaire est le 8 septembre. La Madone a été couronnée solennellement le 12 septembre 1909 par le légat de Sa Sainteté Mgr Valfrè di Bonzo.

255. — Sanctuaire de Notre-Dame de Plou à Saint-Marcel (1715).

La nouvelle chapelle de Notre-Dame de Plou fut bénite en l'été de 1715. Le sanctuaire de Plou est en ce moment l'unique sanctuaire qui ait le bonheur d'avoir un prêtre recteur fixe toute l'année, à la disposition des pèlerins. C'est un avantage inappréciable.

La tradition rapporte qu'il y avait autrefois, entre les hameaux de Denchasaz et de Plou, un grand rocher formant au-dessous une barme ou caverne. Dans cette barme, on mit une petite statue de la Sainte Vierge sur un autel rustique. Les bons villageois se réunissaient le dimanche dans cette grotte, quand ils ne pouvaient pas descendre à l'église. Des documents de

l'an 1560 nous montrent déjà à cette époque l'existence de la statue. Environ un siècle plus tard, en 1640, un maçon de l'endroit se cassa une jambe. Plein de confiance en la Sainte Vierge, il se traîna comme il put jusqu'à la caverne, et la Sainte Vierge le guérit complètement. Alors, par reconnaissance, il construisit un oratoire plus grand, et y plaça une statue de Notre-Dame des Ermites.

Cet oratoire dura jusqu'en 1714. Cette année-là, les habitants des trois hameaux de Plou, de Denchasaz et de Réan, firent voler en éclats le grand rocher et construisirent par corvées une grande et belle chapelle où l'on pouvait célébrer. Elle fut bénite l'année suivante, 1715, au milieu de la jubilation des bons villageois. Le T. R. Charles-Hyacinthe-Beltram, prieur de la Collégiale de Saint-Ours et vicaire général du diocèse, fit cadeau de la belle statue qu'on voit encore aujourd'hui. Cette seconde chapelle dura cent quarante ans environ. Etant devenue trop petite pour le grand concours de peuple, elle fut remplacée par le beau sanctuaire actuel, qui a été construit entre les années 1851 et 1853. Ce sanctuaire a la forme d'une croix grecque, avec une belle coupole au milieu.

Enfin en vertu d'une fondation faite par J.-L. Nouchy, de Saint-Marcel, dès 1882, le sanctuaire de Plou a l'avantage de posséder un recteur. La fête patronale est le 14 septembre, ou le lundi suivant si le 14 est un dimanche. On a compté quelquefois, le jour de la fête, cinq mille pèlerins. Le couronnement de la statue a eu lieu le 13 septembre 1914 par Mgr Tasso.

256. — Un valdôtain d'adoption : l'archidiacre Ribitel.

Le 19 janvier 1716, mourut à Aoste l'archidiacre René Ribitel, docteur en théologie et en droit, chanoine théologal de la Cathédrale, official et vicaire général des évêques Bailly et d'Arvillars. Ce bon prêtre, à qui la ville d'Aoste a dédié le nom d'une rue, mérite bien une courte mention. Originaire de Gruffy dans le Génevois, il fut appelé à Aoste par son oncle Mgr Bailly. Il se fit immédiatement valdôtain et épousa chaudement tous les intérêts spirituels et temporels de son diocèse d'adoption. Comme il occupait de hautes charges, son nom figure dans tous les actes importants du diocèse pendant 40 ans : il est déjà revenu plusieurs fois sous notre plume (v. chap. 194, 239, 242, 248). Mais le trait distinctif de l'archidiacre Ribitel fut sa libéralité : il dépensa, on peut dire, toute sa fortune pour l'instruction de la jeunesse studieuse, pour les églises, les couvents et les pauvres.

En 1698, il fonda à la Cathédrale, de ses deniers, deux prébendes pour deux prêtres ou clercs (bénéficiers) chargés d'assister aux offices dans la semaine de l'archidiacre, et de son côté. En 1702, il donna au Couvent de la Visitation un capital de 4726 livres « pour l'entretien d'une fille ou tourière destinée à servir les pauvres malades » (v. chap. 208); plus tard il ajouta en diverses fois, à cette œuvre plus de 9000 livres, pour soulager aussi les pauvres de Saint-Etienne. (Après la suppression de la Visitation, l'administration de cette caisse, à laquelle le chanoine J.-B. du Châtelard avait légué la moitié de son hoirie, passa au Municipe). La même année 1702, on construisit toute une aile du collège, pour les théologiens. Les frais en furent entièrement couverts par l'archidiacre (v. chap. 194). En 1707, par acte du 16 août, il fonda une rente annuelle de 5000 livres pour le traitement d'un professeur de dogme, et affecta tous les revenus de la ferme Frascati qu'il possédait à Porrossan, pour les honoraires du professeur de philosophie.

Quelque temps avant de mourir, il donnait encore 500 livres, pour l'érection d'une école à la paroisse de Saint-Nicolas, dont il était titulaire. . . . .

257. — L'abbé Pierre Bréan de Brusson (1672-1747).

Un saint prêtre donnait, en ce temps-là, l'exemple de toutes les vertus. C'était l'abbé Pierre Bréan, de Brusson. Sa vie fut un tissu d'avanies et de persécutions, qui firent ressortir sa patience inaltérable. Il fut aussi un des plus grands dévots valdôtains de la Sainte Vierge. Il composa même un ouvrage assez volumineux, resté à l'état de manuscrit, intitulé *Les douces conversations avec la Mère de Dieu*, contenant une lecture pleine d'onction pour chacun des 365 jours de l'année.

L'abbé Pierre Bréan naquit à Brusson, le 4 septembre 1672, d'Antoine d'André. Ce furent son grand-père et son père qui lui inculquèrent une tendre dévotion envers la Sainte Vierge. En 1696, nous le voyons s'acheminer vers Lyon pour aller puiser à ce foyer de lumières une instruction saine et solide. Après avoir terminé ses études, il revint au pays. Il reçut la prêtrise le 2 juin 1703. Ensuite, il fut successivement vicaire à Bard, à Saint-Vincent, à Nus, à Châtillon, à Valtornenche; puis, curé de Chamois (1720-1722), puis curé de Pontey; enfin, de nouveau vicaire de Saint-Vincent. Lorsqu'il était vicaire et instituteur à Bard, le gouverneur du fort, M. Lavion (1704), le fit un jour sortir de sa maison, et l'emmena prisonnier au fort; un autre jour de la même année, le même gouverneur lui imposa silence pendant qu'il prêchait, puis fit porter un cadavre devant sa chambre et l'obligea d'aller l'enterrer. « Dom Bréan reçut tous ces affronts sans pourtant qu'il se soit jamais mis en colère ni fait aucune grimace ». Il fut aussi, un grand nombre de fois, calomnié auprès de ses supérieurs. Mais il supporta tout avec une douceur angélique.

Ce qui fit surtout remarquer l'abbé Bréan, ce fut une espèce de pèlerinage qu'il organisa en l'honneur de la Sainte Vierge. Il éleva pour cela une chapelle à l'Immaculée Conception de la B. V. M. au village de Grun, quartier de Moron sur Saint-Vincent, chapelle qui fut bénite solennellement le 28 octobre 1727. Puis, dix ans plus tard, en 1737, il bâtit près de cette chapelle une rectorie, où il demeura le reste de ses jours, accomplissant les obscures fonctions de recteur et de chapelain de Notre-Dame. Dans cette chapelle, la Sainte Vierge accomplit beaucoup de prodiges, sur les prières de son dévot serviteur. Un grand pèlerinage s'y établit, et les guérisons s'y multiplièrent. Parmi les personnes du peuple : c'est une femme Marie-Anne Grange, paralytique, qui recouvre l'usage de ses membres; c'est une petite fille Pantaléonne Carlon, dont le crâne recouvert de pourriture est subitement assaini; c'est Pierre-Antoine Seris, qui, affligé d'une maladie inconnue aux médecins, voit bientôt tout mal disparaître. Parmi les personnages haut placés : ce sont, l'avocat Georges Chandiou, le médecin Lachet, le noble Michel Cerise Mistralis, le major des milices noble Anselme du Noyer, etc... qui bénéficièrent des faveurs de la Sainte Vierge de Grun. Notre-Dame de Grun fut bientôt une des chapelles les plus courues : de tous côtés, on venait prier l'abbé Bréan d'intercéder auprès de l'Immaculée, pour obtenir : une guérison, le retour à Dieu d'une âme égarée, la délivrance d'une affliction. Et les prières de Bréan étaient presque toujours exaucées.

En 1747, sentant ses forces s'affaiblir, il quitta sa rectorie de Grun, dont il fut le seul et unique recteur, et rentra dans sa paroisse natale de Brusson,

où il finit paisiblement ses jours dans le baiser du Seigneur le 5 février 1747, laissant après lui un suave parfum de sainteté. Aujourd'hui, l'abbé Bréan n'est connu à Brusson, comme à Saint-Vincent, que sous le nom de Bienheureux Bréan. La fête patronale de la chapelle de Grun se célèbre au jour octave de l'Immaculée-Conception. Au tableau de l'autel, on peut voir encore aujourd'hui le portrait de Pierre Bréan, dans l'attitude de la vénération, aux pieds de la Vierge sans tache.

258. — Le R. P. Antoine-Marie Carron de la Tour.

Le couvent des Cordeliers d'Aoste produisit, à cette époque, un religieux observantin de spécial mérite : c'est le Père Antoine-Marie de la Tour.

Ce religieux naquit à Aoste, de Gaetan Carron de la Tour, marquis de Saint-Thomas et premier secrétaire du Duc de Savoie, et de Marie-Catherine, fille du noble Antoine Dumarché (*de foro, Dufour*) de Villeneuve. Les nobles époux avaient de grands biens à Villeneuve et à la Salle; ils acquirent dans la suite la Tour de Courmayeur avec de grandes possessions rurales dans cette paroisse. (Chose curieuse: après plus de deux cents ans, les habitants de Courmayeur appellent encore *Chez Carron* l'actuel hôtel de l'Ange). Le Père Antoine-Marie puisa à Aoste les premières inspirations de sa vocation; mais il fit son noviciat et sa profession à Turin. Il devint provincial de son Ordre, consulteur du Saint-Office de l'Inquisition, conseiller et théologien du Duc Victor-Amédée II. Il fit imprim er en latin, à Turin en 1710, les *Suppléments aux Annales des Frères Mineurs*, ce qui le fit nommer historien de l'Ordre. Il publia encore une *Histoire des Missions*, qui est devenue introuvable.

259. — Le Révérend Père Daniel Monterin (1685 - 1729).

Le Couvent des Cordeliers d'Aoste produisit encore, vers la même époque, un historien de notre Vallée, le Révérend Père Daniel Monterin de Gressoney. Ce Père, écrivit en latin, vers 1685, un petit historique de la Vallée d'Aoste (in-folio de 30 pages), sous ce titre: *Totius Vallis Augustæ Compendiaria Descriptio.* En 1704, il est provincial de son Ordre. En 1713, il est lecteur à Rome, d'où il envoie à l'église d'Ayas des reliques de saint Martin de Tours. La vie religieuse ayant un peu fléchi dans le couvent de Saint-François de notre Cité, on nomma gardien le Père Monterin, chaudement recommandé au vibailli par le ministre Mellarède. La ferveur se ralluma bien vite sous ce père qui resta longtemps gardien. En 1717, pendant qu'il occupait cette charge, le ministre du Roi fit faire des enquêtes sur son compte, probablement pour le proposer à un siège épiscopal. En 1728, nous le voyons classé au synode d'Aoste parmi les examinateurs synodaux. Nous le retrouvons encore en 1729, gardien du couvent d'Aoste; puis ses traces se perdent.

260. — La catastrophe du Triolet à Courmayeur (1717).

Voici l'éboulement d'une montagne, à Courmayeur, qui fait pendant à celui de la Becca France sur Sarre (v. chap. 183). Il causa, cependant, beaucoup moins de dommages.

Au sommet du Val Ferret, s'étendaient, mollement couchés dans le fond de la combe et remontant sur les flancs méridionaux du groupe du

Mont Dolent, les chalets et alpéages du Triolet et d'Ameyron dominés par un pic superbe. Un beau jour, ce pic s'effondra sur lui-même avec toute sa carapace de glaciers, et anéantit en un clin d'œil les deux alpéages. Le notaire de Courmayeur, Michel-Joseph Pennard, raconte ainsi cette catastrophe : « Pendant qu'un grand procès pour une petite pièce de terrain était ventilant entre les propriétaires des chalets du Triolet et d'Ameiron, une montagne très haute ainsi que la roche et la glace du dit Trioley, la nuit du jour 12 septembre 1717, tomba subitement et ses roches, ses eaux et ses glaces réunies ensemble se précipitèrent sur ces chalets de manière que couverts de tant de débris, tous les mobiliers, cent et vingt vaches, les fromages, et les hommes au nombre de sept périrent à l'instant; et je crois que même les oiseaux qui faisaient là leur nid n'ont pas pu échapper. Et maintenant vous voyez ces alpéages et cette plaine dans un état lamentable ».

Vingt ans plus tard, en décrivant cette catastrophe, J.-B. de Tillier disait qu'on ne pouvait plus même reconnaître l'endroit où les domiciles étaient situés. Aujourd'hui, après 200 ans, on peut encore moins se figurer où pouvaient être ces alpéages : tout est couvert d'immenses moraines surplombées par un glacier menaçant. Le nom d'*Aiguille de l'Eboulement* (3609 m.) porté par un pic supérieur, est le seul souvenir actuel de cette catastrophe.

261. — Le Miraculé de l'Oropa : Perron Jean-Baptiste (1720).

Un fait miraculeux se produisit, en 1720, au sanctuaire d'Oropa, en faveur du valdôtain Jean-Baptiste Perron de Jean-Philibert, né à Châtillon le 20 janvier 1699.

Jeune homme intelligent et foncièrement religieux, Perron Jean-Baptiste fut ravi un jour de printemps par un gentilhomme étranger. Celui-ci le conduisit à Venise, et le vendit à un capitaine de vaisseau qui le condamna à battre le tambour. Un an et demi après, le vaisseau de ce capitaine tomba entre les mains des Turcs, en Morée. Sollicité par le chef des troupes turques de renoncer à notre sainte religion, l'intrépide Perron protesta qu'il subirait la mort plutôt que de renier la foi catholique. Alors, entrant en fureur, le barbare musulman lui fit couper et brûler la langue jusqu'à la racine. Le pauvre Perron resta ainsi privé de l'organe de la parole, et fut réduit à se nourrir de liquide. Mais voilà que, deux mois après l'amputation de la langue, deux capucins français arrivèrent en Turquie. Ayant eu connaissance de ce fait, ils achetèrent à prix d'argent le confesseur de la foi et le reconduisirent en Europe, où il débarqua à Marseille. De là, Perron passa à Turin, puis à Sostegno dans la province de Bielle. Il vivait d'aumônes, et se servait d'une clochette pour s'annoncer et intéresser en sa faveur la charité publique.

Une fête extraordinaire se préparait, cette année 1720, au Sanctuaire d'Oropa, à l'occasion du second centenaire du couronnement de la statue miraculeuse. Perron s'y rendit le 24 août, animé de la douce confiance d'obtenir sa guérison. Le lendemain, dernier dimanche du mois, pendant que l'évêque Mgr Gattinara exposait aux regards de la foule la statue miraculeuse, le jeune homme s'absorba dans la contemplation des traits de la Sainte Vierge, la suppliant instamment de lui rendre l'usage de la parole. Subitement, Perron se sentit croître la langue et revenir l'usage de la parole. Pour se mettre lui-même à l'épreuve, il s'empressa de réciter l'Ave Maria,

qu'il prononça parfaitement; et pendant le reste de la fonction, il ne cessa de remercier la bonne Mère de l'insigne faveur qu'elle venait de lui accorder. Après la fonction, sans mot dire, il partit d'Oropa et retourna à Sostegno. Quelle ne fut pas l'admiration et l'étonnement des gens de ce pays de l'entendre parler distinctement et de le voir manger des aliments solides! Ils crièrent unanimement au miracle. Informés par la rumeur publique, les prêtres du sanctuaire firent revenir le jeune Perron et l'interrogèrent minutieusement. Puis on fit une enquête sérieuse, dont on chargea quatre des premiers médecins et dix théologiens collégiés de l'Université de Turin. Tout bien examiné, le vicaire capitulaire de Biella prononça, le 29 mai 1724 que la guérison de Jean-Baptiste Perron doit être regardée comme un vrai miracle, opéré par l'intercession de Notre-Dame d'Oropa.

Cet événement merveilleux fit un grand bruit dans tout le Piémont, et dans la Vallée d'Aoste en particulier. La dévotion à Notre-Dame d'Oropa en reçut un nouvel éclat et une plus grande extension. Un tableau placé dans le Sanctuaire perpétue la mémoire de ce miracle. Quant à l'heureux Perron, il passa le reste de ses jours à l'ombre du sanctuaire de son insigne bienfaitrice.

262. — Le Baron Jean-François Ferrod (1662-1730).

Après un confesseur de la foi, voici un vrai type d'aventurier, l'avocat Jean-François Ferrod. Son intelligence et son activité l'élevèrent aux richesses et aux honneurs, son faste et son orgueil le replongèrent dans le dénuement.

Jean-François Ferrod naquit au bourg d'Arvier, en 1662. D'abord élevé à la Maîtrise de la Cathédrale, il continua ses études au Collège d'Aoste, et passa de là à l'Université de Turin, où il prit, vers 1688, son diplôme d'avocat. Pourvu de ses titres, il rentra à Aoste, dont il devint bientôt un des personnages les plus marquants. Nous l'avons vu, en 1691, pris comme otage par les soldats français. Rentré à Aoste, il tourna à d'autres occupations qu'à celles du barreau son esprit vif et entreprenant.

Des mines de cuivre étant en activité à Fénis, Ferrod se fit entrepreneur des travaux. Une autre mine de cuivre ayant été découverte en 1699 à Ollomont, Seigneurie de Quart, le Comte Perron de Saint-Martin, à qui elle appartenait, s'associa Ferrod pour cette exploitation. Nouveau directeur des mines, Ferrod fit si bien, qu'au bout de quelques années il en retira pour sa seule quote-part un bénéfice net de 500000 livres. Entre-temps, le 6 août 1700, il loua encore de l'évêque d'Aoste, pour la durée de neuf ans, toutes les mines de cuivre et de plomb qui se trouvaient dans la Vallée de Cogne. Puis, comme si cela ne suffisait pas à son activité exubérante, Ferrod se lança dans l'entreprise des fournitures militaires, et réalisa, là aussi, des sommes considérables. Il fut ainsi à même d'acquérir de grands domaines en Piémont et en Savoie. Dans le Duché, il acheta la Seigneurie de Brissogne et la Baronnie de Sarre. Le château de Sarre tombait en ruines. Le nouveau baron le fit restaurer, avec une grande magnificence.

Mais cette brillante fortune ne fut pas de longue durée. Les nombreux procès que Ferrod eut à soutenir, les immenses frais qu'il fit pour se maintenir dans le grand monde, le jeu même, la réduisirent bientôt à néant. Ayant causé de ci de là de grandes pertes, en 1722 il fut écroué à Turin. Sa raison finit par se troubler entièrement. Transporté aux prisons de Bard, il y mou-

rut fou, en 1730, ne laissant après lui que deux filles, que le mauvais état des finances de leur père rendit bien malheureuses.

263. — Un empereur de Perloz.

On peut bien encore raconter ici la solennelle mystification d'un naturel de Perloz qui se fit passer pour descendant légitime direct des Paléologues, derniers empereurs de Constantinople. Il joua la moitié de l'Europe sur son origine impériale. Rien d'étonnant que les historiens valdôtains eux-mêmes aient donné dans le panneau, tout heureux qu'ils étaient de magnifier un compatriote.

Ce soi-disant empereur s'appelait Jean-Antoine Lazier, de François et de Neyroz Jacobée, et était né à Perloz au village de la Laix le 9 juin 1678. En 1702, ennuyé de vivre au milieu de ses rochers, il descendit en plaine chercher fortune et se fit apprenti cordonnier à Pont-Saint-Martin. Ce métier qui le rivait tout le jour sur une chaise ne lui allant pas trop, le 1er août 1702 il partit pour le Grand-Saint-Bernard, afin de s'y faire religieux; le 7 mai 1703, il y revêtit l'habit des moines; mais en 1704, il dit adieu à cette solitude au milieu des neiges, où il ne pouvait pas assez développer ses talents. En 1705, il partit pour Rome; et le 5 mars 1706, il y épousa une Valdôtaine, Marie-Marguerite Stévenin, qui tenait un magasin près de Piazza Navone. Ayant ainsi un pied-à-terre, il se faufila dans les milieux aristocratiques et y fit de précieuses connaissances. Il devint ensuite maître d'hôtel chez un Allemand établi à Rome, et fit plusieurs voyages en Allemagne.

En attendant, il avait mûri son plan. Changeant tout à coup son nom de Lazier en celui de Lascaris et celui de la Laix en Ales, il se composa un arbre généalogique qui le faisait descendre en droite ligne des Empereurs d'Orient. L'arbre remontait à l'année 1403, c'est-à-dire à l'empereur grec Emmanuel II Paléologue, et descendait jusqu'à lui Jean-Antoine encore vivant, qualifié comme le dernier descendant légitime des empereurs de Constantinople et le seul souverain maître de l'Ordre Constantinien qui dépendait de ces empereurs. Ce document, fabriqué par lui de toutes pièces, était ainsi conçu : « Nous, René Ribitel, Grand Vicaire Général et Official de l'Eglise Cathédrale de l'évêché d'Aoste Prétoire, à tous attestons que le Celsissime noble Seigneur Jean Antoine Flave Ange Comnène Lascaris Paléologue est fils légitime de noble Seigneur François Flave Ange Comnène Lascaris Paléologue vulgairement dit de l'Ales soit de l'Asie, noble patrice romain, et de la noble Dame Jacobea de Neyroz sa légitime femme, baptisé le 9 juin de l'an 1768. Le dit noble Seigneur François est fils légitime de Pierre Roch, Pierre Roch fils de Jean André, Jean André fils de Jérôme, Jérôme fils de Jérôme, Jérôme fils de Démétrius, Démétrius fils de Georges, Georges fils de Jean Théodore, Jean Théodore fils de Théodore, Théodore fils d'Emmanuel Pierre, Emmanuel Pierre fils de Théodore Ange Flave Lascaris Comnène Paléologue fils légitime de Emmanuel second et frère germain de Jean VIII et de Constantin XV, dernier empereur de Constantinople. . . . Aoste Prétoire le 28 septembre 1705 ».

Trompés par ce titre faux, les Conservateurs du Sénat Romain accordèrent à notre Jean-Antoine, en 1718, des privilèges complètement favorables à ses prétentions impériales; un diplôme de l'empereur Charles VI les confirmait en 1720. . . . Nanti de tous ces documents, Jean-Antoine fit imprimer en 1721, à Ratisbonne chez Henri Krütiger, un livre où il rangea en bon

ordre tous les brevets qui appuyaient son titre d'empereur. Une fois mis sur une si bonne route, notre cordonnier ne s'arrêta pas. Comme il avait énormément besoin d'argent, il se mit à créer en Italie et à l'étranger des Chevaliers de l'Ordre Constantinien, dont il avait la grande maîtrise : naturellement, il ne conférait cette distinction honorifique que contre bonnes finances. Cette nouvelle industrie, fondée sur une profonde connaissance de la bêtise humaine, lui rendit du bon et bel argent sonnant. En 1723, étant à Bruxelles, il fit publier en Hollande et à Venise les statuts de cet Ordre et ses privilèges. Nombre de gogos ambitieux continuèrent à arrondir son gousset.

Nous ne savons ni où ni quand mourut notre empereur. Des enquêtes, faites de son temps déjà, le convainquirent d'être un faussaire ; mais lui, sans se soucier de tout ce qu'on pouvait bien dire et écrire sur son compte, continua son chemin, imperturbable, et arriva jusqu'à ces derniers temps, après le cours d'un siècle et demi, avec l'auréole d'empereur déchu. Le candide chanoine Gérard, dernier écho de la tradition, ne manqua pas de célébrer cette gloire valdôtaine. Dans sa « Vallée d'Aoste sur la scène », imprimée en 1862, il fait ainsi parler la paroisse de Perlo :

« La Maison de Valleise enrichit mon histoire.
De mes nobles Seigneurs je garde la mémoire.
Mais je garde encor plus celle des Empereurs
Dont la gloire m'élève au faîte des honneurs.
Le sang des Lascaris, le sang des grands Comnènes
Pour ennoblir mes fils a coulé dans leurs veines.
Leur dernier rejeton est à Pont-Saint-Martin,
Mais sa tige est sortie autrefois de mon sein.
Qui peut, dans le pays, montrer, dans son histoire,
Un feuillet qui tout seul couvre un peuple de gloire? »

264. — Un précurseur des allumettes (1727).

En ce temps-là, le Comte Georges-François de Challant, fils de François-Jérôme (v. chap. 246), baron de Châtillon, s'occupait de sciences physiques, et surtout de chimie. Il découvrit entre autres une préparation à base de phosphore qui s'allumait automatiquement. Il composa un mémoire là-dessus, et le présenta à la Cour de France pour en solliciter un brevet d'invention. On lui fit le meilleur accueil ; mais il mourut en 1729, avant que ses vœux aient pu être accomplis. On laissa tout dormir pour l'instant. Ce ne fut que 53 ans plus tard, en 1782, qu'on mit au jour le fruit de ses études, dans un mémoire intitulé : « Procédé pour obtenir par l'union du phosphore de Kunkel à des matières inflammables renfermées hermétiquement dans un tube de verre, des bougies qui s'allument au simple contact de l'air, par M. le Comte de Challant. Turin 1782, chez Jean-Michel Briolo ». Le Comte de Challant préludait ainsi un siècle à l'avance, à la découverte des futures allumettes phosphoriques.

On resta encore plus de cent ans avant d'arriver à nos allumettes actuelles : on continua, en attendant, à faire jaillir le feu du silex, briquet d'acier et amadou. Les premières allumettes phosphoriques apparurent à Aoste en 1838. Elles étaient vendues chez le libraire-imprimeur Damien Lyboz.

265. — Procession au Pont Suaz (1734)

Depuis environ 8 mois, c'est-à-dire depuis la mi-octobre 1733 jusqu'en mai 1734, il n'était tombé ni neige ni pluie, non seulement dans la Vallée d'Aoste mais encore en Piémont. On avait cherché, par des prières publiques et par des processions, à désarmer le ciel irrité; mais rien n'y avait fait. On tenta un dernier effort; car on redoutait les horreurs de la famine. On résolut de faire une procession générale, le 12 mai 1734, à la chapelle de Notre-Dame de Pitié au delà du Pont Suaz, tous pieds nus et tête nue; et d'y porter la sainte Epine de Notre-Seigneur (épine donnée à la Cathédrale en 1397 par Aimon de Séchal, patriarche de Jérusalem et archevêque de Tarentaise). On ordonna aussi à toutes les paroisses du diocèse, de jeûner ce même jour 12 mai, au pain et à l'eau.

Au jour et à l'heure convenus, la procession s'ébranla. « C'était véritablement un objet digne d'édification, dit un mémoire de l'époque, de voir l'ordre de cette procession à laquelle plus de douze paroisses circonvoisines s'étaient jointes, avec toutes les confréries de cette ville revêtues de leurs habits de pénitence et le clergé régulier. Le peuple suivait mêlé et confondu avec les grands et les qualifiés, ne s'agissant alors d'aucune dispute de rang et de préséance mais du secret de fléchir la colère de Dieu. Tous y marchaient pieds nus et dans un véritable esprit de componction. On vit alors un exemple d'une humilité bien rare dans le Très Illustre Seigneur de Tesson commandant et vibaillif en ce duché pour Sa Majesté lequel pour cacher aux yeux des hommes le mérite de s'humilier devant Dieu, se couvrit d'un sac parmi les pénitents de la paroisse de Saint Etienne, et marchant le premier après la croix, accompagné d'un simple laboureur de terre, fit à pieds nus, tout ce long trajet, sans avoir été reconnu que dans le moment qu'il se retira pour quitter son habit de pénitence. Un retour si universel à Dieu désarma son courroux, et sa miséricorde s'étant déployée dans ce moment, une douce pluie commença d'arroser la surface de la terre sur la fin de la messe au milieu de laquelle M. le Prévôt fit une homélie au peuple. On revint ensuite dans le même ordre à l'église de la Cathédrale les yeux baignés des larmes de joie et des rosées célestes qui continuèrent pendant la nuit entière de ce jour et encore plusieurs journées suivantes ce qui fit naître l'espérance d'une suffisante récolte ».

Le fait fut si frappant, que l'historien de Tillier ne put s'empêcher de le mentionner dans une lettre qu'il écrivit six jours après, le 18 mai, à son fils à Turin : « Le Seigneur, dit-il, nous a fait la grâce d'exaucer les prières publiques, par une espèce de miracle évident, car quoique le ciel fût serein à son ordinaire, lorsque la procession sortit de la Cathédrale, les nuées commencèrent à s'assembler de toutes parts pendant la messe et le sermon et à répandre leur influence. Au retour de la procession, la pluie est tombée depuis les quatre à cinq heures du même jour et presque toute la nuit. De même le vendredi, de sorte que nos campagnes sont à présent suffisamment abreuvées ».

La chapelle du Pont Suaz possède une crypte fort ancienne, que quelques historiens font même remonter jusqu'au quatrième siècle. Il est vraisemblable qu'avant la fondation de leurs paroisses respectives, les fidèles de Charvensod, de Pollein et de Gressan, se soient réunis pour la prière dans ce centre commun. La chapelle actuelle date du 30 août 1515.

266. — Le Père de l'Histoire Valdôtaine : Jean-Baptiste de Tillier (1678 - 1744).

C'est le membre le plus illustre de la noble famille De Tillier, qui tirait son origine de Fénis et qui a donné à l'église beaucoup de religieux et de prêtres.

Jean-Baptiste De Tillier naquit à Aoste, le 24 juin 1678, du noble Jean-Michel De Tillier et d'Anne-Marie Derriard. Il étudia d'abord au collège de notre cité, sous les Pères Lorrains, puis en Savoie, et prit ses patentes d'avocat à l'Université de Valence. De retour à Aoste, il succéda, le 15 février 1700, à son oncle le colonel Eugène-Gaspard, dans la charge de secrétaire des Etats du Duché. Il occupa cet emploi pendant 44 ans consécutifs, tenant ainsi entre ses mains, dans cette longue période, les rênes du gouvernement et les fils de la politique du pays valdôtain. Ses compatriotes, au milieu desquels il jouissait d'une grande considération, l'envoyèrent maintes fois en mission auprès du Souverain.

Passionné pour l'histoire valdôtaine, il mit habilement à profit sa position exceptionnelle, qui lui permettait de puiser largement dans les archives du Duché et de consulter les innombrables parchemins des familles nobles. Il accumula ainsi d'innombrables matériaux, avec lesquels il composa son chef-d'œuvre, *Historique de la Vallée d'Aoste* (publié et annoté en 1888 par le prof. Sylvain Lucat et Mgr. Duc), et d'autres ouvrages, qui sont encore à l'état de manuscrits, comme : *Chronologie des familles nobles* ou *Nobiliaire ; Chronologie des évêques, prévôts, archidiacres, gouverneurs du Duché, vi-baillifs, syndics d'Aoste*, etc ... ; *Recueil de lettres* ... Tous ces écrits lui ont fait décerner le titre justement mérité de « Père de l'Histoire valdôtaine ». Sans doute, ces ouvrages renferment des inexactitudes ; mais sans eux une infinité de faits et de personnages, même des temps modernes, resteraient à jamais ignorés ou inexpliqués.

De Tillier était un chaud patriote : il lutta toute sa vie pour maintenir nos institutions, nos franchises, nos privilèges. Son patriotisme transpire à travers toutes les lignes de son *Historique*. L'unique chose qui le dépare, c'est l'esprit de gallicanisme dont il est pétri. On voit que De Tillier est un historien, et non un théologien. Il mourut à Aoste, à la paroisse Saint-Jean, le 11 mars 1744. La Cité donna son nom à une de ses principales rues.

267. — L'ermitage de Saint Grat.

Cette blanche chapelle (1767 m.) de l'Ermitage de Saint-Grat sur Charvensod, tranchant comme un petit point blanc sur le vert sombre des forêts, rappelle le plus grand de nos évêques, saint Grat (v. chap. 42). Celui-ci se retirait chaque année dans cette solitude, loin du monde, pour vaquer à l'oraison. Il y trouva, ou il y construisit, une chapelle pour y célébrer tous les jours la sainte messe. Cette chapelle primitive était dédiée à sainte Madeleine, dont il existe encore une ancienne statue dans la chapelle. Après la mort de saint Grat, son successeur saint Joconde (v. chap. 44) passa aussi, pendant les étés, quelques jours en prière dans cette solitude. Quelques siècles après, la chapelle perdit son titulaire sainte Madeleine, et fut dédiée à saint Grat. Puis, à côté et au-dessus, on éleva une autre chapelle, dédiée

à saint Joconde. L'ermitage de Saint-Grat et de Saint-Joconde est souvent mentionné dans les chartes qui vont de l'an 1200 à l'an 1300.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, au cours de 5 à 6 siècles, l'Ermitage de Saint-Grat fut le but d'un pèlerinage incessant. Aucun sanctuaire de la Vallée d'Aoste ne vit jamais accourir à lui autant de paroisses en procession. Chaque fois qu'on a besoin d'un temps favorable aux fruits de la terre, vite on organise des processions à l'Ermitage, processions qui, généralement, s'en retournent avec la grâce obtenue. Là, se sont trouvées, souvent 20, 30, et quelquefois 50 paroisses. Quelles nombreuses grâces sont descendues de l'Ermitage, sur toute la Vallée d'Aoste! Dans les derniers siècles (1700 et 1800), un ermite habita régulièrement là-haut pendant la bonne saison, pour desservir la chapelle et pour être à la disposition des pèlerins. En hiver, il résidait à Charvensod. Et dès que les pèlerinages recommençaient, il remontait à son ermitage.

En 1754, la chapelle de Saint-Grat et le logement annexé furent agrandis et restaurés par le prévôt de la Cathédrale Jean-Jacques Duc, d'Ayas. Il restaura aussi la chapelle de Saint-Joconde, située à une centaine de pas plus loin (elle a donné son nom à la fontaine voisine). Mais, 25 ans plus tard, cette dernière chapelle fut transformée en maison d'habitation pour l'ermite. (La maison sert aujourd'hui de demeure aux arpians). Dès 1789, le titre de la chapelle de Saint-Joconde fut uni à celui de Saint-Grat. En 1863, une statue en bois, de saint Grat, haute de 3 mètres, due au sculpteur Basile Thomasset, fut hissée sur le sommet du clocher. Elle fut bénite le 14 juillet 1864. En 1870, l'ermitage fut agrandi, dans sa partie ouest, d'une grande chambre boisée. (Les élèves de la Maîtrise de la Cathédrale y passaient leurs vacances d'été). En 1885, Mgr Duc fit de nouveau restaurer la chapelle, et construire, à son levant, un logement civil spacieux, de 6 pièces, avec accessoires. Tous les étés, il allait passer là quelques jours de retraite. L'ermitage a été fortement endommagé, dans sa partie du levant, par l'avalanche du mois d'avril 1918, avalanche provoquée par la coupe rase et insensée de la forêt supérieure.

Ce qui favorisa beaucoup les processions sur la colline sanctifiée par saint Grat, c'est que ces processions se développaient toutes sur un territoire appartenant à la mense épiscopale. En effet, l'évêque d'Aoste fut, au moyen âge, le puissant Seigneur de Charvensod : depuis l'an 1150 environ, et pendant 5 à 6 siècles, il posséda toutes les forêts de la colline de Charvensod, et ces beaux alpéages connus sous les noms de Reverrier, Lanvy, l'Ermitage, Chamolé et Comboé. Il avait sa maison seigneuriale ou château (qui existe encore aujourd'hui et qu'on aperçoit si bien d'Aoste) au nord de l'église. Il la posséda jusqu'en 1867. Beaucoup d'évêques d'Aoste affectionnaient ce séjour où ils avaient sous les yeux leur ville épiscopale. Signalons : Arduce de Pont-Saint-Martin (1313-1327), qui gouverna généralement de Charvensod son diocèse d'Aoste; Jean-Geoffroi Ginod, qui conféra plusieurs fois l'ordination dans l'église de Saint-Colombe, notamment le 27 mai et le 8 juin 1590; Mgr d'Arvillars, qui fit de Charvensod son séjour de prédilection, en embellit beaucoup le château, et conféra lui aussi les ordres dans l'église de Sainte-Colombe, entre autres le 10 juillet 1718 et le 2 août 1720.

268. — Fondation de la rectorie de Valtornenche (1739).

Un homme de Valtornenche, Jean-Antoine Pellissier, fonda par testament du 24 août 1739 la rectorie de Valtornenche, sous le titre du Saint-Esprit. Il imposa au recteur l'obligation de faire la classe et de prêter son concours pour le service spirituel des habitants. Il réserva à ses parents Pellissier, le droit de patronage actif et passif.

269. — Erection de la paroisse de Challant-Saint-Anselme (1746).

Il y avait déjà, dans la haute partie de Challant-Saint-Victor, un certain nombre de chapelles, aux villages les plus importants. Citons celle de Quinsod, située dans l'agglomération la plus nombreuse, celle d'Orbeilla (construite en 1660), celle de Tolegna (1663), et celle d'Alesa (1666). Les habitants de ces quartiers supérieurs, Quinsod en tête, aspiraient à l'autonomie religieuse, pour laquelle les temps étaient mûrs. Ils demandèrent pour cela à l'évêque, le démembrement de la paroisse de Challant-Saint-Victor, et l'érection en paroisse du quartier supérieur de Challant. L'évêque acquiesça à leurs désirs, et, par décret du 6 juin 1746, il créa la nouvelle paroisse, qui comprit les villages d'Alesa, Moussanet, Arba, Màe, Quinsod, Peysan, Orbeilla, Plésèd, Fromière, Tillier, Chatillonet et Corliod. Cette paroisse reçut d'abord la dénomination de Quinsod (nom du chef-lieu), parce que les offices paroissiaux se firent provisoirement à la chapelle de ce village. Elle fut ensuite appelée Challant-Saint-Anselme, à raison de son titulaire.

270. — Erection de la paroisse de Saint-Barthélemy (1746).

Singulière paroisse, que celle de Saint-Barthélemy ! Elle n'a pas eu de curés proprement dits, résidants, fixes, jusqu'en 1746, et pourtant, elle a toujours formé paroisse, sous la houlette d'un desservant. Saint-Barthélemy a fait partie de ce bloc d'églises desservies anciennement par les Bénédictins (v. chap. 80). Ceux-ci administraient la paroisse de Nus. En attendant, ils munirent aussi d'un prêtre Saint-Barthélemy, qui était le quartier élevé de Nus. On le sait : les habitants de Nus sont propriétaires à Saint-Barthélemy, et ceux de Saint-Barthélemy sont propriétaires à Nus; les mêmes individus ont en même temps des possessions en plaine et en montagne; ils vont et viennent. Les Bénédictins mirent donc des prêtres qui suivirent leurs ouailles.

On peut rapporter au moins à l'an 1000 la fondation de la chapelle ou église de Lignan, chef-lieu de Saint-Barthélemy appartenant aux Bénédictins. En 1153, déjà, le Souverain Pontife, dans sa lettre du 26 février, leur en reconnut la possession. Le 17 novembre 1250, le pape Innocent IV la leur confirma de nouveau. Les Bénédictins firent desservir cette paroisse par un de leurs religieux, ou, le plus souvent, par un prêtre séculier. Le prieur de Nus est appelé le collateur de Saint-Barthélemy ; le desservant de Saint-Barthélemy est souvent appelé le second vicaire de Nus. L'évêque du diocèse, dans ses tournées pastorales, visite régulièrement Saint-Barthélemy, tout comme les autres paroisses. Lorsque, vers 1580, Nus passa aux Domi-

nicains de Verceil, ceux-ci continuèrent à pourvoir à la desserte de Saint-Barthélemy.

Cette paroisse n'ayant pas de dotation fixe, les fidèles y suppléaient annuellement par des offrandes volontaires. Un curé de Nus, François Dauphin, vint à leur secours : par testament du 5 avril 1696, il légua toute sa fortune en faveur du vicaire ou recteur, c'est-à-dire curé, de Saint-Barthélemy. C'était un bon apport pour la constitution de la congrue du futur curé. Celui-ci fut enfin placé définitivement, le 26 septembre 1746, par Mgr de Sales, dans sa visite pastorale à Saint-Barthélemy, que l'Evêque érigea en paroisse. Depuis lors, Saint-Barthélemy eut son curé propre, lequel, de temps à autre, put même se donner le luxe d'un vicaire.

271. — Erection de la paroisse d'Emarèse (1747).

L'historique de la paroisse d'Emarèse est tout aussi curieux. Dans les premiers temps du Christianisme, nous avons vu existant, au sommet de la côte d'Emarèse (v. page 16), l'église de Sommarèse dédiée à la Sainte Vierge : on y vient entendre la messe de Brusson, de Challant, et jusque de Gressoney. Mais bientôt, ces paroisses, Brusson, Ayas, Saint-Maxime de Challant, ont leurs curés; l'église de Sommarèse perd alors de son importance et ne sert plus que pour les fidèles de la partie élevée d'Emarèse. En 1176, nous la trouvons dédiée à Notre-Dame de l'Assomption et mentionnée comme église paroissiale dépendant de l'évêque. Vers 1307, elle est annexée comme paroisse filiale à celle de Saint-Germain.

En 1435, l'église paroissiale de Sommarèse est transportée à Emarèse, village plus central, où une chapelle paroissiale, dédiée aussi à la Sainte Vierge, vient d'être construite. Un document de 1562 nous dit que « la paroissiale ou chapelle d'Emarèse a charge d'âmes ». Elle est desservie par le curé de Saint-Germain, tantôt personnellement, tantôt par un de ses vicaires. Entre-temps, les divers villages d'Emarèse se pourvoient de chapelles. En 1630, il y en a une dédié à Saint-Grat, près du cimetière d'Emarèse; les actes de visite épiscopale de l'an 1700 nous donnent comme existantes les chapelles de : Chaissan, Sommarèse, Emarèse et Estaod; les actes de 1712 y ajoutent celle d'Erèse. Enfin, Mgr de Sales, par son décret du 28 avril 1747, érige définitivement la nouvelle paroisse d'Emarèse, en la détachant de Saint-Germain, et lui donne pour titulaire le martyr saint Pantaléon.

272. — Comment se crée une nouvelle paroisse.

De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, on a pu se faire une idée de la manière dont se forme d'abord, puis se crée, une nouvelle paroisse.

Dans l'endroit, commence à se construire une, puis deux, puis trois chapelles dans les villages les plus peuplés. Si le curé a un vicaire, celui-ci y va dire la messe et visiter les malades. S'il n'a pas de vicaire, le curé y va lui-même, de temps à autre, aux jours d'œuvre, et quelquefois, dans le village plus central, même aux fêtes de précepte. Alors, la messe paroissiale est transportée dans ce village. Les villageois sont tout fiers de voir une fois ou deux par an tous les paroissiens venir les honorer de leur présence.

Bientôt cela ne suffit plus. Les villageois se réunissent. Et si nous pouvions, disent-ils, avoir un prêtre fixe parmi nous! On se cotise. A côté de la

chapelle on bâtit ou on arrange une maison rectoriale, puis on demande à l'évêque un recteur, promettant de parfaire par des offrandes volontaires ce qui manque pour sa sustentation. Le recteur arrive. Mais au bout de quelques années, on s'aperçoit que ce n'est pas encore ce qu'il faut. Le recteur ne peut pas administrer tous les sacrements; pour les baptêmes, les mariages et les sépultures, il faut toujours recourir à l'église mère. Encore un effort! se disent de nouveau les fidèles : agrandissons notre chapelle, faisons-en une église; agrandissons la rectorie, faisons-en un presbytère; doublons la rente du recteur et demandons un curé. Quand cela est fait, on va de nouveau trouver l'évêque. Celui-ci ouvre une enquête : il vérifie le nombre d'habitants, la distance des lieux, s'assure si le curé peut vivre avec la rente qu'on lui a constituée, et puis, si tout est à point, il crée une nouvelle paroisse en la détachant de l'église mère. Le vieux curé proteste : il fait remarquer qu'il n'a plus assez pour vivre, vu qu'on lui a arraché une partie de son troupeau. Mais bientôt il se calme. Comme souvenir historique, l'église détachée s'est engagée à payer tous les ans à l'église mère, le jour de sa fête patronale, un flambeau de quelques livres de cire *in signum superioritatis, recognitionis;* puis, même cet usage s'éteint; l'église fille se libère de cette dernière servitude, en versant à l'église mère le capital de 40, 50, 60 livres; et depuis lors, il n'y a plus aucun lien entre une église et l'autre : toutes les deux sont sur le même pied.

273. — Fondation de la rectorie de la Trina à Gressoney en 1749.

La chapelle de Notre-Dame des Grâces à La Trina a été construite en 1720 aux frais d'Antoine Gattinara. En 1748, les habitants du quartier de Champsil pensèrent à se constituer une rectorie en ce lieu, et formèrent le capital nécessaire à l'entretien du recteur, qui desservait déjà cette chapelle depuis 1742. Mgr de Sales approuva la fondation de cette rectorie et érigea cette chapelle en bénéfice, par décret du 2 septembre 1749.

274. — Les trois prévôts d'Ayas : Raymond, Duc et Dondeynaz (1727 - 1802).

Voici un fait unique dans les annales de l'Eglise valdôtaine : la paroisse d'Ayas fournit à la Cathédrale trois prévôts successifs qui, à eux trois, occupèrent la prévôté pendant une période de 75 ans. On peut bien presque dire que, dans ce siècle, ce sont, après les évêques, les prêtres d'Ayas qui ont dirigé la Vallée d'Aoste. Ces trois prévôts, et particulièrement le premier, ont imprimé un mouvement puissant vers les vocations ecclésiastiques, surtout dans leur pays natal. Grâce à eux, la paroisse d'Ayas tient pendant deux siècles la primauté pour la production du clergé valdôtain.

Raymond Joseph (1688-1749), prévôt, vicaire général, official, curé de ville, se distingua, dans les nombreuses charges qu'il remplit, par une activité phénoménale au travail, une capacité peu commune, et un zèle ardent pour la sanctification des âmes. Il avait déjà été curé de ville de 1716 à 1727. Tout en étant vicaire général, il assuma une seconde fois cette charge pénible, depuis 1742 jusqu'à sa mort. Le siège épiscopal ayant été vacant pendant 10 ans (de 1730 à 1741), ce fut lui qui pendant ce temps, en sa qualité de vicaire capitulaire, administra le diocèse d'Aoste. Il favorisa de toutes

ses forces les vocations ecclésiastiques : les prévôts Duc et Dondeynaz ses successeurs, lui doivent leur éducation cléricale. Trois de ses neveux devinrent prêtres : Raymond Jean-Joseph, docteur en théologie, curé de Nus; Raymond Jean-Baptiste, docteur en théologie, chanoine de la Cathédrale; et Raymond Jean-Martin, docteur en droit, chapelain de la Cathédrale. — **Duc Jean-Jacques** (1705-1762), lorsqu'il n'était qu'élève de philosophie, fut précepteur de Clerico, qui devint consul de S. M. le roi de Sardaigne, à Marseille. Docteur en droit, il fut ordonné prêtre en 1730. Il devint ensuite chapelain de Saint-Louis à Rome, sous-prieur de la Sapience, puis curé de La Salle, et enfin, depuis 1749, prévôt de la Cathédrale et official. Il avait acquis une grande expérience, dans ses voyages en Italie, en Piémont, en France, en Savoie et en Suisse. Sa mort, arrivée à Aoste le 22 juillet 1762, fut pleurée par le roi Charles-Emmanuel lui-même. — **Dondeynaz Jean-Pierre,** son cousin, lui succéda immédiatement dans la charge prévôtale. Celui-ci (1721-1802) fut aussi docteur, en droit et en théologie. Après avoir occupé le poste de curé de La Salle, il vint à Aoste, où toutes les charges les plus importantes du chapitre furent accumulées sur sa tête. Il fut : official pendant 48 ans, vicaire capitulaire et prévôt. Après sa mort, arrivée en 1802, la prévôté resta 22 ans vacante. Dondeynaz est connu surtout comme historien : le 16 juillet 1773, il publia, à Chambéry, le *Catalogue des évêques, des prévôts et des archidiacres d'Aoste;* il écrivit encore plusieurs mémoires historiques, sur le *Missionnaire Frachey*, son compatriote, sur le *Vénérable Jean-Antoine Pellissier*, sur les *Evêques d'Aoste* . . . .

Les gens de Champolluc montrent encore aujourd'hui chez eux, avec une légitime fierté, les trois maisons où naquirent les trois grands prévôts Raymond, Duc et Dondeynaz.

275. — Les ermites dans la Vallée d'Aoste.

C'est principalement en ce siècle que nous voyons des ermites en Vallée d'Aoste.

Les ermites étaient des laïques revêtus de la devise du tiers-ordre de saint François, habillés comme les Capucins. Ils étaient agrégés officiellement à la vie érémitique par les supérieurs de l'Ordre Séraphique. A la bonne saison, ils vivaient dans de petits domiciles bâtis près des chapelles solitaires, au milieu des bois. Là, ils passaient le temps à prier, à recevoir les pèlerins, auxquels ils préparaient du feu, à soigner la chapelle, à servir la messe quand le prêtre montait la dire. Les dimanches et les fêtes, ils descendaient à la paroisse, où ils se mettaient à la disposition du curé pour le service religieux. Pour la mauvaise saison, ils quittaient leur ermitage, et s'établissaient près de la cure et de l'église paroissiale. Ils vivaient d'offrandes volontaires et de quêtes, qu'ils faisaient dans les communes où ils étaient établis et dans les paroisses environnantes, et cela, sur autorisation des communes et de l'évêque. Le plus célèbre de nos ermites fut Jean-Antoine Pellissier; mais sa vie érémitique se passa presque toute en dehors de la Vallée d'Aoste. Nous en parlerons dans un chapitre spécial. Nous avons perdu presque tous les noms de ces bons ermites, qui, morts au monde, avaient pour unique préoccupation, de se faire oublier. Voici toutefois quelques données.

Ermitage du Mont-Saint-Julien à Fénis. Sur ce promontoire, visible de toute la Vallée centrale, se trouvent deux chapelles : la chapelle octogonale de

Saint-Grat, qui est tout à fait sur le sommet du mamelon, et celle de Saint-Julien, qui est un peu plus loin sur le vallon de Clavalité. De temps immémorial, un ermitage en l'honneur de saint Julien était établi en ce dernier endroit, et adossé au rocher. En 1777, l'ermite Champier Jean-Matthieu de Pierre obtint d'y fixer sa demeure. Cet ermite, né à Ollomont le 12 mai 1751, s'étant trouvé pauvre orphelin depuis son bas âge, se réfugia d'abord dans diverses maisons religieuses, notamment dans les couvents des Capucins d'Aoste, de Fribourg et de la Vallée Sainte en Suisse. Il demanda ensuite l'habit du tiers-ordre de saint François, et professa la vie érémitique, à laquelle il fut agrégé par lettres de Rome en date du 14 août 1777. Le 15 décembre de cette année, la commune de Fénis lui permit de s'établir sur le sommet du Mont-Saint-Julien, et lui promit de concourir à son entretien : les quêtes, pour cela, se feraient dans les limites de la paroisse de Fénis, et de celle d'Ollomont sa patrie. Mgr de Sales confirma de son autorité ces permissions, par lettre du 18 décembre de la même année. Cinq ans plus tard, en 1782, l'ermite Champier ayant exposé à l'évêque que l'étendue des deux paroisses accordée pour ses quêtes ne suffisait pas à son entretien, l'évêque y ajouta toute l'étendue des paroisses comprises entre Nus et Verrès. L'ermite Champier resta longtemps à Fénis. Dans les dernières années de sa vie, il se retira près de sa paroisse, à Valpelline, et se construisit un petit bâtiment d'hermitage, à côté et au levant de la chapelle de Notre-Dame des Neiges sur les Vignettes. Il mourut avant 1830. Le dernier ermite de Saint-Julien (1830-1864) fut *Jean-Pantaléon Lavy*, mort le 14 décembre 1864. — **Ermitage de Saint-Grat et de Saint-Joconde sur Charvensod.** C'est le plus célèbre des ermitages : l'Ermitage, tout court (v. chap. 267). L'ermite desservait les deux chapelles, de Saint-Grat et de Saint-Joconde, et se mettait à la disposition des nombreux pèlerins. A l'Ermitage, nous trouvons en 1602 l'ermite, de l'ordre de saint Paul, Frère *François Lavy*, natif de Saint-Nicolas. Les derniers ermites connus sont : *Pierre-François Martinet* (1755-1786), qui transforma les murs délabrés de la chapelle de Saint-Joconde en son habitation (cave, cuisine et poêle); *Pierre-Jean Hugon*, natif d'Ephignion, diocèse de Sion, mort à Charvensod le premier août 1795 à l'âge de 55 ans; *François-Louis Roze*, de Chambéry, mort à Charvensod le 11 décembre 1843, âgé de 81 ans; (il s'était déjà associé à son prédécesseur, qui avait dû quitter son ermitage de la Maurienne, chassé par la tourmente révolutionnaire en 1792; il fit bâtir le clocher et placer la tribune des chantres; il resta à l'ermitage pendant 51 ans); *Louis Goris de Gignod* (1844-1855), qui se transféra ensuite à Quart; Frère *Louis de la Croix* (1861-1866), du tiers-ordre des ermites de saint Augustin, né à Paris en 1823 sous le nom de Louis Prétel; (avant de venir à Aoste, il avait passé quelque temps à Naples; en 1866, il regagna sa patrie; c'est à ses soins et au produit de ses quêtes, qu'est due l'érection de la statue de saint Grat sur le sommet du clocher). — **Ermitage de Wald dessous à Gressoney-Saint-Jean.** La chapelle fut bâtie en 1663. Près de la chapelle, on construisit une petite maison en bois, qui servit de logement à des ermites déjà avant 1708. Le dernier ermite fut *Jean-Baptiste Castel*, de Gressoney, qui avait vécu un certain nombre d'années en ermite en différents endroits; (il vint dans cet ermitage en 1788, et y mourut en 1799). — **Ermites à Courmayeur.** Courmayeur possède, dans la forêt au-dessus du Villair, une assez grande chapelle appelée l'Ermitage. Ce mot indique qu'il y eut là autrefois des ermites. Mais aucun nom n'est parvenu jusqu'à nous. Celui qu'on a appelé par antonomase l'*ermite de Courmayeur* (le dernier

ermite de la Vallée d'Aoste), restait au Berrier dans le domicile annexé au sanctuaire de Notre-Dame de Guérison. Il s'appelait *Laurent Girard*, et était né au Bourg Saint-Ours à Aoste, de Joseph-Antoine et de Girard Christine. Il fut gardien du sanctuaire pendant 42 ans, depuis 1842 jusqu'à ce qu'il mourût, à Courmayeur, le 21 avril 1884, à l'âge de 73 ans. Au mois d'octobre de chaque année, il descendait au chef-lieu de Courmayeur, quêtant sa nourriture dans le Valdigne. La vue de ce vénérable vieillard à barbe blanche faisait penser aux solitaires de la Thébaïde.

276. — L'Hôpital Mauricien de 1772 à nos jours.

Nous avons vu (v. chap. 84) que, l'année 1752, tous les biens que le Grand-Saint-Bernard possédait dans les Etats Sardes furent attribués par le pape à l'Ordre Mauricien, pour être employés à fonder à Aoste un hôpital pour les malades. L'abbé Bizel fut chargé par le roi, de prendre possession de ces biens et de les gérer. Un an seulement après sa mort, arrivée le 15 septembre 1771, la somme nécessaire ayant été réalisée, l'Ordre Mauricien acheta, pour le prix de 33000 livres, des frères Nobles Freydoz de Champorcher, une magnifique maison avec son jardin, parfaitement adaptée à cette destination. Le Roi approuva cet achat, en date du 20 octobre 1772. C'est le même beau local où se trouve encore aujourd'hui l'Hôpital Mauricien. Après quelques adaptations, l'Hôpital s'ouvrit l'année suivante, le 1er avril 1773, avec douze malades (6 hommes et 6 femmes). La même année, l'Ordre Mauricien acheta encore la Tour de Friour ou Tour de la Frayeur (Tour du Lépreux), pour le recouvrement des lépreux, tour qui fut rachetée par l'Hospice de Charité, en 1874.

A l'ouverture de cet hôpital pour les malades, le contentement fut si grand, dans la cité et la Vallée d'Aoste, qu'un grand nombre de prêtres et de laïques lui firent des donations et des legs, pour augmenter le plus possible le nombre des lits. Les notaires eurent l'ordre, quand ils écrivaient des testaments, d'inviter les moribonds à léguer quelque chose à l'Hôpital. Pendant la Révolution Française, l'Hôpital vit de tristes jours : il dut loger des milliers de soldats. Mais le Domaine l'indemnisa en partie de ses frais en lui donnant des maisons et des propriétés des Congrégations religieuses dissoutes, entre autres la grande maison Lorraine. La Révolution et Napoléon passés, l'Hôpital refleurit de nouveau, et depuis lors jusqu'à aujourd'hui ce n'est plus qu'un crescendo continuel : le nombre des lits augmente d'année en année. En 1792, il y avait 17 lits ; en 1823, 30 lits ; en 1854, 36 lits ; en 1856, 60 lits ; en 1871, 86 lits, dont 18 pour les enfants au-dessous de 12 ans ; depuis 1912 jusqu'à nos jours, 104 lits. En 1926 et 1927 : le nombre des malades fut respectivement de 886 et 896 ; celui des pauvres acceptés gratuitement (soit journées de présence), de 15810 et 16789 ; celui des morts, de 84 et 68. Les médecins, au nombre de 4, y compris un chirurgien chef, y font plus de 400 opérations par an ; l'Hôpital est pourvu, pour cela, de l'outillage le plus moderne. Comme, surtout depuis la guerre, la Vallée d'Aoste a vu sa population augmenter de milliers d'ouvriers, venus pour tracer des routes, construire des canaux, perforer des montagnes, beaucoup d'accidents se produisent sur ces chantiers dangereux : l'Hôpital est toujours là pour ouvrir immédiatement ses portes aux grands blessés. Le pape Benoît XIV a donc fait une œuvre éminemment philanthropique et huma-

nitaire, en destinant les biens du Grand-Saint-Bernard à la fondation de notre Hôpital Mauricien.

L'Ordre Mauricien a toujours tenu à l'Hôpital un recteur prêtre. Le service d'infirmerie est fait par les Sœurs Grises ou Sœurs de Saint Vincent de Paul de Verceil, qui sont là depuis l'année 1844. Les bien méritants directeurs de l'Hôpital furent, de sa fondation à nos jours : Deloys de la Bâtie (1767), Laurent de Saint Agnès (1773-1789), Sébastien Linty (1789-1819), Passerin d'Entrèves (1820-1838), abbé Curtaz Jean-Pierre (1838), Joseph Chierva (1838-1844), Dominique Caccia (1844-1854), Jules Ferrero (1854-1861 et 1862-1865), Marcet Pierre (1861-1862), François Doria (1865-1873), Joseph Tesio (1873-1886), Frédéric Mattone di Benevello (1886-1921), Charles Radicati di Primeglio (de 1921 à aujourd'hui).

277. — Le Grand Séminaire depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Le Grand Séminaire ! C'est la maison la plus importante du diocèse : là se forment et de là sortent les prêtres, dirigés ensuite sur les paroisses. Le Grand Séminaire actuel ! C'est étonnant qu'il ait fallu des siècles et des siècles pour le produire, et qu'il n'ait pu être ouvert qu'en 1780 ! Mais, jusque-là, s'il n'y a pas eu un édifice ad hoc, on a cependant toujours pourvu, de manière différente selon les époques, à la formation des lévites. Nous avons dit en son lieu (v. chap. 79), que chaque congrégation diocésaine formait des prêtres, et avait ainsi dans son sein, pour son usage, une espèce de grand séminaire. Ces congrégations allant s'éteignant, l'évêque d'Aoste dut bien penser lui-même à constituer la pépinière du clergé. Voici les péripéties de la fondation et du développement de cet établissement capital.

Le Concile de Trente (1545-1563) ayant donné ordre taxatif d'ériger dans tous les diocèses des collèges (petits séminaires) et des grands séminaires, les évêques se préoccupèrent partout de la fondation de ces établissements. Dans notre diocèse, le collège fut institué, comme nous l'avons dit (v. chap. 194), au prieuré de Saint-Bénin, en 1604. Quant au Grand Séminaire, il fallut attendre presque encore deux siècles. Entre-temps, les évêques d'Aoste pourvurent de leur mieux. Déjà en 1540, le prieuré de Sainte-Hélène de Sarre fut annexé à la mense épiscopale, afin que les fonds fussent employés pour élever des prêtres « capables d'instruire les peuples et de les tenir en garde contre les hérésies des protestants qui se répandaient alors ». Mgr Gazin, à cette occasion, aménagea, dans son palais épiscopal, un corps d'appartement réservé aux jeunes clercs qui devaient, pendant dix jours, se préparer dans la retraite à la réception des ordres, sous la conduite de doctes et pieux ecclésiastiques. En 1565, les clercs furent installés au Prieuré de Saint-Jacquême, où l'évêque lui-même, pour les avoir continuellement sous les yeux, alla s'établir. Mais au bout de 31 ans, en 1596, cet état de choses prit fin et il fallut vivre d'expédients.

Les clercs des paroisses rurales puisèrent de nouveau l'instruction requise chez leur curé respectif : en attendant, ils desservaient l'église paroissiale, et aidaient le curé dans l'explication du catéchisme. A Aoste, les élèves du sanctuaire continuèrent à se former dans les maîtrises de la Cathédrale et de la Collégiale, et dans les instituts religieux où professaient les Capucins et les Pères Lorrains. Des chanoines de la Cathédrale et de la Collégiale donnaient des leçons de théologie dans leurs canonicats : les

aspirants aux ordres sacrés, logés çà et là dans la Ville, suivaient ces cours. Un certain nombre de séminaristes qui en avaient les moyens, allaient perfectionner leurs études et conquérir des grades académiques dans les Universités d'Italie, de France, et même de Belgique. Ainsi en fut-il à travers presque tout le 17e siècle. Mais dès 1680, nous voyons de nouveau les séminaristes qui logent en ville venir prendre les leçons de théologie au prieuré de Saint-Jacquême, sous la direction des chanoines du Saint-Bernard. En 1691, on tenta d'ouvrir, à la cure de Saint-Etienne d'Aoste, un grand séminaire, dont le curé fut le directeur. Les dons affluèrent, particulièrement de la part de l'archidiacre Ribitel et des ecclésiastiques; mais en mars 1695, il prit déjà fin. En 1690, Burgay, curé de Sarre et docteur en théologie, transforma l'ancien presbytère de Sarre en cellules propres aux clercs auxquels il donnait l'instruction (clercs qui furent appelés de son nom les *burgalistes*). Dégioz de Valsavarenche, son successeur en 1695, aussi docteur en théologie, continua l'enseignement. De là sortirent plusieurs ecclésiastiques distingués. Mais ce séminaire de campagne n'eut pas non plus une longue durée.

Avec ces deux ou trois pépinières d'ecclésiastiques, Saint-Jacquême, Saint-Etienne et Sarre, l'Evêque allait de l'avant pas trop mal, tellement que Mgr Lambert, dans son rapport à Rome du 26 avril 1695, put écrire ces mots : « A Aoste, au prieuré de Saint-Jacquême douze clercs ou postulants étudient la théologie dogmatique et morale et s'appliquent à l'œuvre de leur propre perfection pour être en état de se rendre utiles à l'église. Ce séminaire est à l'état d'embryon et n'est pas encore formé. L'évêque n'admet à la prêtrise que les sujets qui ont passé une année en ce séminaire et qui ont de bons témoignages de leur conduite morale et de leur doctrine. D'ailleurs le diocèse compte un bon nombre de prêtres au delà des besoins des paroisses ». En 1695, de nouveau l'archidiacre Ribitel fonda à Aoste, au prieuré de Saint-Jacquême, une chaire de théologie, qu'il confia aux chanoines du prieuré. De son côté, le prévôt du Saint-Bernard, Persod, ne voulant pas rester en arrière, fonda aussi, définitivement, la chaire de philosophie, chaire qui fut ouverte à tous, laïques et clercs, et qui eut immédiatement une grande vogue.

Cependant, pour le moment, encore rien que de provisoire : l'établissement du grand séminaire manquait toujours. En 1698, Mgr Lambert avait déjà donné 8000 livres pour cette institution. Le 10 mai 1702, on décida d'y mettre la main. Mgr d'Arvillars lança, à cette date, au clergé, un appel qui fut entendu. On réunit, dans peu de temps, la somme de 35000 livres. Il fut alors décidé qu'on installerait le grand séminaire dans le Collège même. Pour cela, l'archidiacre Ribitel fit construire, à ses frais, toute l'aile de bâtiment qui longe le fond de la cour du collège et s'étend vers l'orient. Là, le Grand Séminaire resta installé pendant 80 ans environ, sous la direction, d'abord des Chanoines Lorrains, puis (à partir de 1748) des Barnabites qui leur succédèrent. Ainsi, toutes les classes se faisaient au collège : les élémentaires, les humanités et la philosophie, au Collège même; la théologie, dans l'aile de bâtiment destinée aux séminaristes. La chaire de théologie morale resta cependant à Saint-Jacquême de 1680 à 1752 : c'est là que les séminaristes vinrent jusqu'à cette dernière date, où, comme on sait, les Chanoines du Grand-Saint-Bernard durent déloger de la Vallée d'Aoste.

Enfin, l'heure avait sonné, d'avoir un local ad hoc. Après plus de 20 ans de démarches, et auprès du Roi, et auprès de la Sacrée Religion, à qui Benoît XIV l'avait donné par sa bulle *In supereminenti* (v. chap. 84), Mgr

de Sales put enfin acheter de l'Hôpital Mauricien, pour le prix modique de 12000 livres, le prieuré de Saint-Jacquême. Ce local incomparable, proche de l'évêché et de la Cathédrale, se prêtait admirablement à l'établissement d'un grand séminaire. C'était, du reste, déjà la disposition du pape Benoît XIV : « domum et ecclesiam prioratus sancti Jacobi seminario puerorum ecclesiasticorum concedimus ». Le local de Saint-Jacquême fut acheté le 5 novembre 1772. C'était le prévôt du Saint-Bernard, Antoine Norat, qui avait fait édifier le clocher, en 1680; il avait aussi reconstruit, de fond en comble, le prieuré. Mgr de Sales y fit, pendant 7 ans, des restaurations et des agrandissements, qui lui coûtèrent 60000 livres, et le transforma en grand séminaire. Celui-ci fut inauguré le 5 novembre 1780, avec grande solennité. Les séminaristes y furent installés le même jour, ainsi que leurs professeurs, les RR. PP. Barnabites. C'est là que, jusqu'à aujourd'hui, des milliers de prêtres puisèrent leur éducation cléricale, les lumières et le zèle dont ils ont besoin pour travailler avec succès au salut des âmes. Le décret d'érection canonique du nouvel établissement date du 18 septembre 1783, et l'approbation royale, du 28 octobre suivant. En 1786, les Barnabites, par défaut de personnel, quittèrent la direction du Grand Séminaire. Elle passa aux mains des prêtres séculiers valdôtains, qui l'ont encore aujourd'hui.

Mais, fatalité! Ce Grand Séminaire qui avait tant coûté, devait, sous peu, être fermé, et cela pour 26 ans! La Révolution française grondait. Le 29 novembre 1793, le personnel du Grand Séminaire se retira pour faire place aux soldats. Un bureau militaire y fut installé. Les dommages causés par ces soldats, sans compter un incendie, étaient déjà évalués, cinq ans après, à 8000 livres. Un autre danger, plus redoutable, faillit emporter l'établissement en 1811. A la suite d'un décret impérial qui autorisait cent collèges de l'Empire à se transformer en lycées, l'administration du Collège d'Aoste se mit sur les rangs. Comme il fallait, pour cela, doubler la rente de cette maison, l'administration délibéra tout simplement, le 2 janvier 1812, de lui annexer les revenus, le domicile et l'enclos du Grand Séminaire. Mais Mgr Grimaldi, évêque d'Ivrée et d'Aoste, protesta énergiquement contre cette mesure, et, dès le 9 février suivant, obtint la réponse que tout danger était conjuré.

Entre-temps, qu'étaient devenus les séminaristes? Ils avaient dû s'établir çà et là dans la Vallée. Après un court séjour au prieuré de Saint-Pierre, ils furent logés successivement, de 1803 à 1818, dans deux canonicats et dans un bénéfice de la Cathédrale, puis chez un chanoine de la Collégiale. J.-P. Aymonod, puis Dauphin, chanoines de la Collégiale, furent les directeurs de ce séminaire éparpillé. Comme Napoléon avait établi un seul séminaire à Ivrée pour les trois diocèses réunis d'Ivrée, de Bielle et d'Aoste, quelques séminaristes, plus à l'aise, allèrent étudier à Ivrée. En 1818, quelques-uns montèrent continuer leurs études à Saint-Barthélemy, sous le curé Porliod, et d'autres à Roisan, sous le curé Grat Duc. A ceux-ci, l'archiprêtre de Gignod Frutaz venait donner des leçons de dogme, et l'archiprêtre de Valpelline Aguettaz, des leçons de morale.

Enfin, le 1er novembre 1819, le Grand Séminaire fut rouvert. Le vieux clergé, bien décimé dans ses membres, se vit renaître en la nouvelle génération lévitique. L'illustre chanoine Jean-Antoine Gal y enseigna la théologie dogmatique pendant 34 ans (1820-1854); et le chanoine Barthélemy Crétaz, ancien soldat de Napoléon, qui mérita sur le champ de bataille même la croix de la légion d'honneur et le grade de lieutenant, y enseigna la théologie

morale pendant 40 ans (1823-1863). Depuis sa réouverture jusqu'à aujourd'hui, les cours de philosophie et de théologie s'y font régulièrement. De 1915 à 1922, le Grand Séminaire accueillit aussi dans ses murs les élèves du Petit Séminaire.

Depuis la reconstitution du Grand Séminaire jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant un fort siècle, les vénérables supérieurs du Grand Séminaire furent : Chanoine Duc Jean-Grat (Collégiale), 1820-1854; Chanoine Chatrian Jean-Pierre (Cathédrale), 1854-1870; Chanoine Duc Joseph-Auguste (Cathédrale), plus tard évêque, octobre 1870; Révérendissime Père Laurent, Capucin, 1870-1872 et 1873-1875; Chanoine Vuillermet Alexis-François (Cathédrale), 1875-1877; Chanoine Marguerettaz Anselme (Collégiale), 1877-1895; Chanoine Béthaz Pierre-Joseph (Collégiale), 1895-1904; R. Père Messelod César-Joseph, Missionnaire de saint François de Sales, 1904-1906; Chanoine Maquignaz Grat-Joseph (Cathédrale), 1907-1908; Chanoine Gal Emmanuel (Cathédrale), 1909-1915; Chanoine Gorret Louis (Cathédrale), 1915-1928 (il fut supérieur du Grand et du Petit Séminaire réunis, de 1915 à 1922, et du Grand Séminaire seul, de 1922 à sa mort en 1928); Chanoine Micheletto Pantaléon (Collégiale), de 1928 à nos jours.

278. — Fondation de la rectorie de Planaval sur Arvier (1753).

En 1300, Rodolphe, Seigneur d'Avise, de Rochefort, de Montmayeur et de Valgrisenche, fit bâtir à Planaval, sur un rocher, un château fort avec sa chapelle et un vivier : *domum fortem Planævallis cum capella et vivario.* C'est la première chapelle de Planaval. Mais de cette chapelle et de ce château, il ne reste plus qu'un bâtiment carré aux murailles démantelées. En 1484, par les soins du curé de Valgrisenche, noble Barthélemy d'Avise, fils du Seigneur d'Avise Jean l'Ancien, fut bâtie, dotée et livrée au culte la nouvelle chapelle de Planaval, dédiée à saint Barthélemy, chapelle agrandie en 1738 et dotée d'un petit clocher.

Mais une chapelle sans recteur, ce n'était pas grand'chose, pour les bons habitants de Planaval, de la Clusa et du Roset, éloignés de trois lieues de leurs églises respectives d'Arvier et d'Avise. Aussi, s'unirent-ils pour constituer le fonds suffisant à l'entretien d'un recteur qui résidât continuellement au milieu d'eux. Dans ce but, le villageois Jean-Pierre Vuillen donna 1 000 livres, le Seigneur Claude-Louis de Blonay, baron d'Avise, sur les terres de qui la rectorie était située, 3000 livres; 1000 autres livres furent données par les communiers de la Clusa et de Planaval, qui s'engagèrent encore à payer un cens annuel de 50 livres; la modeste habitation du recteur fut bâtie par le moyen de corvées faites par chaque famille. Tout étant ainsi disposé, rente et habitation, Mgr de Sales, le 30 juin 1753, homologua l'acte de fondation de la rectorie de Planaval et plaça le recteur. Mais en 1883, les revenus ne suffisant plus à son entretien, les habitants du quartier s'engagèrent à les compléter par de nouvelles offrandes volontaires, qui continuent encore aujourd'hui. La jolie chapelle octogonale actuelle, bâtie par les générosités du curé d'Arvier Fabien Bochatey et avec le concours de milliers de jours de corvées, a été bénite le 14 septembre 1910.

279. — Fondation de la rectorie de Fornet à Valgrisenche en 1761.

Planaval, qui constitue le bas Valgrisenche, ayant son recteur, Fornet, qui constitue le haut Valgrisenche, voulut aussi avoir le sien. Il l'obtint, huit ans seulement après.

Nous l'avons déjà dit : on croit que les habitants primitifs de Fornet furent une colonie de Centrons. Les premiers fidèles allaient au Col du Mont assister à la messe qui se disait à Villaroger (v. chap. 137). Plus tard, la tierce de Fornet appartint au Saint-Bernard ; elle passa au Petit-Saint-Bernard en 1113. Depuis cette époque, les prêtres de Colonne-Joux vinrent probablement, chaque été, résider quelques jours à Fornet, pour recueillir les dîmes (beurre, fromage, séra . . .) que cette tierce devait au Petit-Saint-Bernard. En attendant, ils y célébraient la messe. Aussi, c'est à eux qu'on attribue la fondation de la première chapelle de Fornet, qui a le même titulaire que l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, Notre-Dame de l'Assomption. Cette chapelle, plusieurs fois réparée à travers les siècles de 1200 à 1700, fut enfin complètement reconstruite en 1728 par les gens du quartier ; l'ancienne fut transformée en maison d'habitation pour le futur recteur.

Afin d'obtenir celui-ci au plus tôt, on se mit en frais pour lui constituer la pension. Le R^d^ Savoie Martin de Valgrisenche, chanoine de la Collégiale, par son testament du 5 février 1758, légua, à cet effet, la somme de 4000 francs. Sa mort étant arrivée le 19 août de la même année, les habitants de Fornet entrèrent en possession de cette somme ; puis, comme elle n'était pas encore suffisante, ils firent dans le quartier une quête qui produisit 2360 francs (entre autres donateurs, Blanchet Grat-Emmanuel versa 1000 francs, Boson Grat 400 francs, Viérin Pantaléon 200 francs . . . . .) Après quoi, les procureurs du quartier demandèrent un recteur. Mgr de Sales, par décret du 10 juillet 1761, approuva la fondation de cette rectorie de Fornet, et nomma pour premier recteur Jean-François Bovet d'Arvier, qui, du reste, y résidait déjà depuis 1759. En 1921, le coût de la vie ayant quintuplé, et les rentes ne suffisant plus, les bons habitants de Fornet, voulant à tout prix conserver chez eux le recteur, se cotisèrent de nouveau pour lui augmenter la pension jusqu'au montant nécessaire. Et ils l'ont encore aujourd'hui parmi eux. La foi produit des merveilles !

280. — Mort d'un ultra-centenaire à Etroubles (1754).

Il s'appelait Bertin Jean-Georges de Georges, et était né à Etroubles le 2 juin 1636. Mais on l'appelait vulgairement Georges de Gnon, parce qu'il habitait une maison solitaire (dont on voit encore aujourd'hui les quatre murs) située au milieu des collines de Gnon, en face du village d'Echevenno, sur la rive gauche du torrent. Tourneur de profession, Georges de Gnon fournissait encore, à l'âge de 115 ans, les fuseaux à toutes les femmes de la paroisse.

Un jour, n'étant pas à même de payer une cense qu'il devait à l'évêché, il envoya son fils Mathieu, âgé de 87 ans, auprès de Mgr de Sales, pour le prier de lui accorder un délai. Surpris d'apprendre que Mathieu avait encore son père, le prélat manifesta le désir d'en faire la connaissance. Quelques jours après, Jean-Georges, malgré ses 117 ans, descendit à Aoste, à pieds,

et dîna à la table de Mgr avec le commandant de la Ville. Celui-ci, à son tour, invita l'évêque et le vieux Bertin à dîner chez lui le lendemain. On interrogea longuement Jean-Georges sur son genre de vie et sur les causes qui avaient pu lui procurer une si verte vieillesse : « Boire peu de vin et garder la continence, voilà, répondit-il, les deux chemins qui conduisent à un âge avancé. Ma nourriture habituelle, c'est du pain de seigle que je gratte près de ma fontaine et que j'accompagne avec du fromage quand j'en ai ». Cela ne l'empêchait pas de manger, de temps à autre, quelques bons morceaux de chamois qu'abattait son fils Mathieu, chasseur renommé. Bertin était court, mais bien bâti. Il mourut à Etroubles, le 18 février 1754, à l'âge de 119 ans. Son acte de décès est ainsi conçu : *Joannes Georgius Georgii Bertin obiit die 8 febr. anni 1754 et sepultus fuit die 10, ætatis vero suæ 119 annorum. Clérin Curatus Stip.*

Les centenaires étaient très communs autrefois dans la Vallée d'Aoste : ainsi, rien qu'à Torgnon, de 1642 à 1682, nous trouvons le décès de 46 personnes qui ont dépassé les 100 ans.

281. — Le R. P. Jean-Jacques Sala de Saint-Etienne mort en 1760.

Le 14 mai 1760, mourut, dans les pays lointains, le prêtre valdôtain Jean-Jacques Sala, né en février 1729 au faubourg de Saint-Etienne, où l'on montre encore aujourd'hui sa maison. Après de bonnes études au collège d'Aoste, il devint prêtre et fut nommé recteur de la Chapelle de Saint-Blaise, puis en 1753 de celle de Saint-Sauveur, qui était du patronage de la famille Sala. Mais peu après, il renonça à la vie commode de bénéficier, à la compagnie de ses parents, à sa patrie, pour se consacrer à l'œuvre pénible des missions. Son âme brûlait d'amour pour le salut des infidèles. M. d'Aragon, qui était alors à la tête du séminaire des missions étrangères de Paris, l'accueillit avec bonté. En 1759, le Père Sala partit pour les Indes. Il était à peine arrivé à Pondichéry qu'il tomba malade ; et bientôt, le 14 mai 1760, il rendit le dernier soupir, au séminaire de cette ville, dans cette même terre des Indes qui, un siècle auparavant, avait reçu les cendres glorieuses du Père Frachey (v. chap. 229). Le Père Sala n'avait que trente et un ans et cinq mois. Dieu couronna ainsi sa bonne volonté.

282. — Fondation de la rectorie de Promiod sur Châtillon en 1762.

Paroisses et rectories ne cessent de se fonder, sous l'épiscopat fructueux de Mgr de Sales. C'est maintenant le tour de la rectorie de Promiod. Le curé de Veraye Pantaléon Gard, qui était né à Promiod sur Châtillon, fonda en octobre 1760 la rectorie de Promiod, et l'Evêque en accorda le décret d'érection le 8 juin 1762. Pendant une trentaine d'années (de 1762 à 1793), les recteurs s'y succédèrent régulièrement. Ensuite, pendant plus de 100 ans, il n'y en eut plus. Mais, en 1909, ils reparurent de nouveau, grâce à la libéralité d'Aimé Messelod de Châtillon et à la sollicitude du curé chanoine Ruffier. Aimé Messelod donna aussi une forte somme pour la reconstruction de l'église actuelle de Châtillon, commencée en 1902 et bénite en 1905. Depuis l'an 1925, par suite de la pénurie de prêtres, la rectorie de Promiod est de nouveau sans titulaire.

283. — Fêtes supprimées (1766).

Nous avons vu, sous l'épiscopat du Bienheureux Emèric (v. chap. 114), combien nombreuses étaient les fêtes de précepte en Vallée d'Aoste. A ce total déjà grand, vinrent encore, dans le cours des siècles suivants, s'en ajouter d'autres, réclamées, soit par le Roi, soit par la piété des fidèles, soit par quelque événement extraordinaire.

Cependant, la dévotion allant s'affaiblissant, l'Eglise, afin de rendre moins fréquentes les profanations des jours de fêtes, se vit obligée d'en supprimer un certain nombre. C'est ce que fit, sur l'autorisation du Saint-Père, Mgr de Sales, dans son mandement du 1er avril 1766 : « Déplorant, dit-il, la profanation des dimanches et des fêtes de précepte dont se rendent coupables bien des mauvais chrétiens en se livrant à des travaux serviles, à des dérèglements et à des excès, nous supprimons un certain nombre de fêtes de dévotion et ordonnons de sanctifier mieux les fêtes de précepte ». Et le Roi, à la date du 4 mai 1767, corrobora de son autorité suprême ce mandement épiscopal. « Défense les dits jours de précepte, statue le Roi, de tenir le marché, d'exercer publiquement un trafic quelconque, de se livrer à des œuvres serviles. Défense aux marchands et aux artisans de tenir leurs boutiques ouvertes, d'étaler publiquement leurs marchandises. Défense de voiturer avec chariots, de conduire des bêtes de charge. Défense aux cabaretiers de vendre du vin, de donner à boire et à manger aux habitants de l'endroit durant le temps des offices. Les jeux, les mascarades, les bals sont prohibés dans les cabarets, non seulement pendant les offices de la paroisse, mais encore tout le jour de la fête. » Ainsi, le sceptre s'unissait à la crosse pour faire respecter les jours du Seigneur!

Cette suppression de fêtes promue par Mgr de Sales ne plut cependant pas à tout le monde. Bon nombre de curés et de syndics de la Haute Vallée adressèrent une requête à l'évêque, le priant de remettre en vigueur quelques fêtes de précepte supprimées. Admirable attachement de nos populations aux vieilles traditions religieuses!

284. — La « Fons salutis » de Saint-Vincent et l'abbé Perret (1770).

Saint-Vincent est certainement une des mieux rentées de toutes les communes de la Vallée d'Aoste. Plusieurs communes valdôtaines possèdent de grands bois, d'autres des alpages, d'autres des cédules...; la rente de ces capitaux les exempte de mettre tant de taxes sur les contribuables : surimposition, taxe de famille, chiens, voitures, mulets, bétail. Saint-Vincent est une de ces communes fortunées : la source minérale qu'elle possède exempte de beaucoup de taxes ses habitants, lui procure des bénéfices splendides, et lui donne la puissance de faire année par année des améliorations et des embellissements. Cette source s'est louée annuellement 20000, 30000, 50000, 100000, 140000 livres.

La commune de Saint-Vincent est débitrice de cette fontaine à un de ses prêtres, un enfant du pays, l'abbé Perret Jean-Baptiste, né à Saint-Vincent le 25 mai 1714, prêtre le 19 mai 1742, vicaire de Saint-Vincent (1744-1750), puis y résidant chez lui jusqu'à sa mort, arrivée le 2 mars 1796. Ce bon abbé s'occupait beaucoup de chimie et de minéralogie. Remarquant une

mine au levant du pavillon actuel de la fontaine, il soupçonna que l'eau qu'on y voyait jaillir était minérale. Après s'être assuré sur lui-même de sa salubrité et de son action purgative, il en envoya quatre bouteilles à Turin, pour l'analyse chimique. La renommée de la source était faite. Immédiatement, une foule de personnages vinrent lui demander le rétablissement de leur santé délabrée. On l'appela *Fons Salutis*. Sa réputation s'accrut d'année en année, jusqu'à nos jours. C'est la Carlsbad d'Italie. En 1792, l'abbé Perret vendit cette source au R. Freppa Jean-Baptiste, curé de Saint-Vincent. Celui-ci (qui fut curé de Saint-Vincent de 1793 à 1844, et y fonda en 1837 l'asile Freppa) revendit, quelques années après la mort de l'abbé Perret, la source à la commune de Saint-Vincent pour le prix de *cinquante* livres, à condition de gratuité de cette eau pour la cure de Saint-Vincent et tous ses hôtes.

La conversation de l'abbé Perret était agréable et fort intéressante. Il voyagea beaucoup. Etant un jour sur le point de faire naufrage, il fit vœu, s'il échappait, de jeûner tous les mercredis de l'année, et de célébrer annuellement une messe en l'honneur de l'Immaculée Conception dans la chapelle fondée à Grun par l'abbé Bréan (v. chap. 257). Sa prière fut exaucée. D'un pèlerinage à Rome, il rapporta un grand nombre de reliques, dont il fit large distribution dans la Vallée. L'abbé Perret est bien le plus grand fils et le plus grand bienfaiteur de la commune de Saint-Vincent.

285. — Saint Benoît Labre traverse la Vallée d'Aoste en 1770.

En ce temps-là, vivait un homme extraordinaire, saint Benoît Labre (fête le 16 avril), qui se sanctifia dans la mendicité. Il naquit à Amettes, diocèse de Boulogne, en France, et mourut en 1783. Il fut béatifié par Pie IX en 1860, et canonisé par Léon XIII en 1881.

Benoît Labre quitta la Picardie, sa province natale, pour courir l'Europe, allant de sanctuaire en sanctuaire, pèlerin perpétuel, toujours errant, toujours en prière, vivant du pain de la charité, portant le cilice sur sa chair, couchant dans les granges ou sur le fumier des étables. On rapporte que ce saint visita et traversa la Vallée d'Aoste vers l'an 1770. Il aurait logé à Aoste au Bourg Saint-Ours, chez le notaire Margueret, à qui il donna en souvenir de l'hospitalité un chapelet à gros grains. Ce chapelet passa à la fille du notaire, Victoire (mère des deux prêtres Mensio), qui le remit au prieur Gal comme une précieuse relique. Du prieur Gal, il passa entre les mains de Mgr Duc. On assure encore que saint Benoît Labre eut des relations étroites d'amitié avec notre ermite valdôtain le B. Pellissier, qu'il précéda de trois ans dans la tombe.

286. — Le bienheureux ermite Jean-Baptiste Pellissier (1715 - 1786).

Il naquit à Saint-Oyen, à la fraction des Baudiers (Baugé), au couchant de l'église paroissiale, de Barthélemy Pellissier et de Pantaléonne Perret, le 22 septembre 1715. Il était le 8e enfant de la famille, composée de 10 garçons et de 4 filles. Ses parents, pauvres de fortune, mais riches de foi, s'occupèrent à lui donner une bonne éducation.

Sa grande attention fut de bien apprendre le catéchisme, et d'être obéissant, non seulement à ses parents, mais encore à ses frères aînés. Il

demeura dans sa famille jusqu'en 1731, occupé, pendant la bonne saison, à mener paître les brebis de son père dans les divers pâturages de Flassin, du bois de Mousson et des rochers de Barasson. Les bergers ses compagnons ont assuré que jamais il n'abandonna son troupeau pour se livrer aux divertissements de son âge, mais que, nourrissant une tendre dévotion envers la Sainte Vierge, il prenait son plaisir à réciter son chapelet.

Ayant perdu son père à l'âge de 15 ans, il obtint facilement de sa mère la permission de venir à Aoste, au collège de Saint-Béning (où était déjà un de ses frères), s'employer au service de la cuisine. Il resta un an dans cet office. Les Pères Lorrains, n'ayant pas tardé à découvrir en lui une heureuse disposition pour les sciences, lui donnèrent des leçons en particulier. Il en profita si bien, qu'il passa bientôt aux humanités. Comme il faisait deux classes par an, il revêtit l'habit clérical en 1736, et termina déjà sa seconde année de théologie en 1738. Sa charité et son éminente piété le faisaient remarquer de tous. Alors qu'il n'était que domestique au collège, il sacrifiait toujours aux pauvres sa ration de vin et la moitié de ses portions. Lorsqu'il était théologien, il se rendait régulièrement à minuit, tous les jours, dans l'église des Pères Capucins, pour assister à leurs offices.

On aurait voulu l'ordonner prêtre; mais lui, redoutant le sacerdoce, quitta Aoste, et s'en alla faire le maître d'école à Saint-Oyen, sa paroisse natale, durant les 5 mois de la mauvaise saison 1738-1739. Les enfants accoururent en foule. Il mettait tous ses soins à leur enseigner le catéchisme, à former leur cœur à la morale chrétienne, à leur apprendre à lire et à écrire par un moyen spécial, simple et rapide, qu'il possédait. Il les accompagnait à l'église, le matin pour entendre la messe, et le soir pour faire l'adoration. Ensuite, il les conduisait en bon ordre chez eux. Sous un tel maître, il se fit une amélioration si subite, dans les études et les mœurs de l'enfance, à Saint-Oyen, qu'à la fin de l'école, le curé, du haut de la chaire, invita la commune à augmenter le traitement du maître d'école, afin que l'on pût retenir ce dernier, disant que Pellissier avait fait plus de bien à la paroisse, depuis cinq mois, que lui-même, curé, n'en avait fait depuis six ans. Mais la commune, ne connaissant pas le trésor qu'elle possédait, le laissa échapper.

Un riche propriétaire de Valpelline, Ansermin Constantin, dit l'Alphier (il fut, plus tard, capitaine des milices, et fit faire la grande cloche de Valpelline), prit Pellissier pour précepteur de ses enfants à Valpelline, de 1739 à 1741. Mais bientôt, Pellissier, désirant suivre un cours supérieur de théologie, partit pour Lyon; et Ansermin, pour ne pas perdre un tel maître, le fit suivre de ses enfants. Ils se rendirent donc tous ensemble dans cette ville, vers la fin de septembre 1741. Après s'être perfectionné dans les études théologiques, Pellissier revint encore au pays, en 1743. Il passa l'hiver à Aoste, donnant des leçons, et s'exerçant à la pratique du notariat. Il prit, du reste, les patentes de notaire, à Turin, au printemps de 1744. En 1745, il passa en Toscane, vivant, tantôt d'aumônes, tantôt du fruit de son travail. En 1746, il entra, en qualité d'agent et de professeur de langue française, dans la famille des comtes de Chitignano, où il resta 5 ans. Au mois de décembre 1750, il prit congé d'eux, et se dirigea vers Rome, où, finalement, il trouva sa vocation : il se fit ermite, et en prit l'habit. La tête et les pieds nus, il commença cette carrière austère d'une vie abjecte, pénitente et cachée en Dieu avec Jésus-Christ, carrière qu'il poursuivit le reste de ses jours. Il habitait généralement près de quelque chapelle solitaire, qu'il desservait. De Rome, il se dirigea, en 1751, vers Naples, où il habita au Monte Vergine,

puis à Paternò dans le diocèse d'Avellino, continuant toujours le même genre de vie, servant les messes, instruisant et éduquant les enfants pauvres. Dès 1753, il se fixa définitivement à Naples, qui, pendant les 32 dernières années de sa vie, fut le théâtre de ses austérités et de son zèle pour le salut du prochain.

L'ermite Pellissier était l'éducateur par excellence : catéchiser les enfants, leur apprendre à lire et à écrire, a toujours été son occupation favorite. Ses conseils, ses paroles d'édification, jointes à ses pénitences, donnèrent à l'Eglise de Naples nombre d'ecclésiastiques et de religieux, et à la société beaucoup de citoyens vertueux et exemplaires. Il fournit, en outre, d'abondants secours aux filles pauvres dont la vertu était en danger, les plaçant, les unes en mariage, les autres dans des couvents. Il était très pénitent. Pour nourriture, il se contentait de quelque légume, d'un morceau de pain, ou d'une soupe verte assaisonnée avec du sel. Son sommeil, il le prenait, couvert seulement de son manteau, sur le plancher nu. Il était continuellement ceint d'une chaînettte de fer large de quatre doigts. Tous les jours il se donnait la discipline, et la nuit du vendredi il se couvrait d'un cilice en crins de cheval. L'air de gaieté qu'il faisait paraître dans chacune de ses actions, cachait à tous ses pénitences. Elles étaient si grandes, qu'un ermite allemand qui s'était associé à lui volontairement ne se sentit pas capable de l'imiter, et le quitta. Ses prières et ses pénitences redoublaient encore, les jours de réjouissances publiques, jours qui se passent généralement à offenser Dieu.

Une grande épidémie ayant éclaté en 1764 dans la ville de Naples, le serviteur de Dieu se dévoua entièrement au service de l'hôpital que l'archevêque venait d'ouvrir. Ni jour ni nuit, il ne se sépara plus de ses chers malades. Tous s'étonnaient qu'il pût si longtemps supporter l'infection pestilentielle qui s'exhalait de leurs corps, et résister à tant de fatigues, avec un peu de pain et le court sommeil qu'il prenait sur le plancher nu. La prière du serviteur de Dieu était continuelle. L'objet de sa plus grande tendresse était Jésus crucifié ou caché sous les espèces eucharistiques. Il se confessait et communiait très fréquemment ; et quand il s'approchait de la sainte table, c'était toujours pieds nus et la corde au cou. Après la communion, les flammes de l'amour de Dieu resplendissaient sur son visage, qui en restait tout rayonnant. Et sa filiale dévotion envers la Sainte Vierge, qu'il avait prise pour mère, qui pourrait bien l'exprimer? Il ne laissait pas passer un jour sans l'honorer par différentes pratiques religieuses.

A toutes ses prières et pénitences, à sa charité, le bienheureux Pellissier joignait une grande science. Beaucoup de personnes de condition recouraient à lui pour être éclairées dans leurs doutes. Tous les mercredis, il intervenait aux conférences de morale tenues par le clergé. Quand il était interrogé, il exposait son opinion avec tant de prudence, d'humilité et de sagesse, que toute l'assemblée des prêtres en était ravie. Déjà très instruit lui-même, il continuait à s'instruire, en fréquentant les plus célèbres bibliothèques : il y acquit cette science de controverse grâce à laquelle il ramena au bercail beaucoup de protestants. Il a laissé un certain nomdre d'écrits, entre autres les deux suivants : 1° *Méditations*, soit *moyens propres à obtenir la vraie dévotion à la Sainte Vierge, pratiques pour chaque jour de la semaine:* 2° *Réflexions, lumières et résolutions de l'ermite français Jean-Antoine Pellissier* .... Tous ses écrits révèlent toute sa vie intérieure, son

ascétisme, son grand amour pour Dieu, sa connaissance des saints livres, et même un esprit littéraire très subtil.

Le bienheureux Pellissier pressentit sa mort prochaine. Pendant l'automne de 1786, il suivait les exercices de la neuvaine de saint Raphaël, à Naples, dans l'église de Saint-Georges, desservie par les Pères des Pieux ouvriers. Le 21 octobre, après avoir assisté à la Sainte Messe, entendu le sermon, reçu la Sainte Eucharistie et la Bénédiction du Saint Sacrement, il se leva comme les autres pour sortir; mais à peine fut-il levé, qu'il poussa un grand cri en disant: Ah! Saint Sacrement! puis expira, frappé d'apoplexie. A la nouvelle de sa mort, tous voulurent contempler encore une fois ses traits vénérés: prêtres, religieux, religieuses, gentilshommes, militaires, dames, se pressèrent en foule. La sépulture se déroula au milieu d'un concours immense de fidèles, et avec l'intervention de la cour archiépiscopale, comme cela se pratiquait à l'occasion des obsèques des personnes mortes en réputation de sainteté non ordinaire. Il fut enseveli dans l'église même de Saint-Georges où il était mort. Une pierre en marbre, portant une inscription latine qui atteste la haute sainteté du serviteur de Dieu, recouvre sa dépouille mortelle. L'épitaphe est ainsi conçue: *Cineribus et memoriæ Joannis Pellissier. Qui post vitam sanctissime exactam. In eremo Sanctæ Mariæ Constantinopolis. Apoplexiæ morbo correptus. Decessit XII Kalendas Novembris. Anno reparatæ salutis. MDCCLXXXVI. Congregatio Patrum Operariorum. Posuit.*

A peine mort, un grand nombre de miracles de toutes sortes témoignèrent de la grande sainteté du défunt, tellement que, dès l'année suivante (1787), on publia, à Naples, une biographie du serviteur de Dieu, et que, sur-le-champ, on commença le procès pour introduire la cause de sa béatification. L'enquête fut conduite en même temps à Naples et à Aoste, où il avait passé ses 29 premières années. Il résulta de cette enquête une foule de détails édifiants, où sa sainteté resplendit en traits lumineux. Le procès suivait sa marche triomphale, lorsque la Révolution Française d'abord, ensuite Napoléon, bouleversant toute l'Europe, firent suspendre toute enquête pour un temps indéterminé. Si l'on renouait, aujourd'hui, le fil de la procédure canonique, nul doute que la cause du serviteur de Dieu n'aboutît au triomphe.

287. — Fin du régime valdôtain (1770).

Nous l'avons dit (v. chap. 179), les Etats de Savoie étaient constitués de la réunion d'un certain nombre de pays connus sous le nom de *patries*: chacun de ces pays avait ses lois, ses coutumes, ses franchises, ses privilèges particuliers; parmi ces pays, aucun ne jouissait d'une autonomie aussi prononcée que le pays d'Aoste. Pour nos souverains, rien n'était plus difficile ni plus fastidieux, que de gouverner tant de pays soumis à des coutumes si différentes, qui parfois même s'entre-choquaient entre elles. Aussi, travaillèrent-ils constamment, et pendant des siècles, à établir dans tous leurs états une législation unique et uniforme. Cette législation, longuement mûrie, fut enfin lancée en 1770.

Le roi Charles-Emmanuel, dans son long règne de 43 ans (1730-1773), n'eut qu'un but: abolir partout les franchises particulières, et introduire dans les provinces de son royaume la même législation. Son successeur, Amédée III, mit le couronnement à l'œuvre de son père. Les Royales Constitutions, qui

abolissent l'antique législation et établissent la nouvelle, furent publiées à Aoste le 24 novembre 1770. A partir de cette époque, la Vallée d'Aoste fut soumise au même régime que tous les autres Etats de Savoie. Déjà depuis 1466, les Audiences Générales n'avaient plus été tenues chez nous; les Trois Etats (clergé, noblesse et peuple) n'avaient plus été convoqués depuis 1766. La charge de bailli fut supprimée; la Cour des Connaissances, qui jugeait les causes criminelles et civiles, fut abolie; le coutumier cessa d'être en vigueur; le Conseil des Commis n'eut plus qu'une voix consultative. Toutes les institutions valdôtaines expirèrent doucement, sans secousse. Les Communes furent régies par des conseillers et un syndic; l'impôt annuel fut déclaré obligatoire; le cadastre fut établi partout, afin que l'impôt pût être réparti proportionnellement à la fortune de chacun; le Duché inaugura un nouveau système d'administration, qui comprenait : un commandant militaire, un intendant, un juge mage, un ou deux assesseurs, un avocat fiscal et son substitut.

Ainsi tombèrent nos vieilles institutions, qui avaient, pendant de longs siècles, dirigé le pays, l'avaient maintes fois sauvé, et faisaient l'orgueil de la patrie valdôtaine. Faut-il les pleurer? Mais oui : il faut toujours pleurer les morts, surtout ceux qui ont rendu des services incalculables au pays. Faut-il les regretter et en désirer le retour? Mais non : ces institutions étaient vieilles, elles avaient fait leur temps, et ne répondaient plus aux besoins de l'époque. Dans ces assemblées, on passait le temps à chipoter sur des questions de préséance et autres semblables futilités. La nouvelle économie qui succéda à l'ancienne valait plus qu'elle. Une législation subséquente est toujours un pas en avant sur la législation précédente : les bons gouvernements progressent et se perfectionnent continuellement. Des institutions tombent; d'autres, plus adaptées aux besoins des temps, leur succèdent et les remplacent. Celles-ci tomberont à leur tour, pour faire place à d'autres plus progressistes. Ainsi, les institutions établies en 1770 ne firent pas longue durée, et furent remplacées par d'autres, plus modernes. La société civile est dans un état de perpétuelle amélioration. L'Eglise seule n'a pas besoin de se perfectionner; car elle est sortie parfaite des mains de son divin auteur : Jésus-Christ.

288. — Etablissement du cadastre. Affranchissement des cens.

Le nouvel ordre des choses amena dans la Vallée d'Aoste deux opérations colossales : l'établissement du cadastre et l'affranchissement des cens.

Les travaux cadastraires commencèrent en 1769, et furent terminés en 1784. Ils furent suivis de la péréquation foncière, (répartition des impôts, basée sur la quantité mesurée des biens fonciers que chacun possède) : opération reposant sur les principes évidents de la justice.

Le 19 décembre 1771, le Roi publia le décret sur l'affranchissement des cens. Jusqu'alors, les terrains appartenaient aux seigneurs, à qui les tenanciers payaient les cens. En vertu de ce décret, les communes comme les particuliers se libérèrent des redevances dues aux seigneurs, en versant un capital convenu de part et d'autre, et devinrent ainsi propriétaires de leurs biens; puis, les cens payés aux seigneurs furent remplacés par les impôts payés au Gouvernement. En voici deux exemples : 1° Par acte du 23 novembre 1788, les communautés composant la baronnie de Quart, c'est-à-

dire, Saint-Christophe, Roisan, Valpelline, Oyace, Ollomont, Bionaz, Quart, et une bonne partie de celles du Bourg Saint-Ours et de Saint-Barthélemy, déboursèrent au Comte Perron baron de Quart, pour être affranchies, la somme de 240000 livres. 2° La Mense épiscopale avait des censes dans 33 communes de la Vallée; par acte du 28 avril 1790, ces 33 communes se libérèrent de ces cens, en s'engageant à payer la somme de 100000 livres dans le terme de 50 ans. Ces deux exemples, pris entre mille, donnent une idée de la masse imposante de travail qu'on a dû faire pour passer de l'ancien système tributaire au nouveau.

289. — La Royale Délégation (1768).

Pour exécuter toutes ces opérations, le Roi, par patentes du 24 novembre 1768, avait créé un organisme appelé la Royale Délégation, qui fut composée primitivement du vibailli Fabar, des avocats Jean-Baptiste Gérard et André Nava, conseillers commis, de Jean-Baptiste Réan lieutenant au Baillage, de Jean-Sébastien Linty, de l'avocat Jean Christillin et du secrétaire noble François Gaspard De Tillier. Les séances de ce tribunal extrêmement méritant, qui dura plus de cinquante années, furent tenues au Palais Roncas, soit à la *Maison du Pays :* la première séance eut lieu le 16 décembre 1768, et la dernière le 31 décembre 1822. La Royale Délégation eut un travail immense sur les bras. Créée d'abord pour pourvoir à l'extinction des cens et à la péréquation foncière, elle se vit ensuite attribuer quantité d'autres charges, comme : conservation des forêts, règlement des pâturages, entretien des ruisseaux d'arrosement, conversion des œuvres pies qui n'avaient plus leur raison d'être en d'autres plus conformes aux besoins des temps, délimitation des communes et des paroisses, congrues des curés, etc. . .

290. — Congrues des Curés. Délimitation des paroisses.

Jusqu'alors, les curés avaient, pour vivre, la rente des biens-fonds, prés, champs, vignes, forêts, pâturages, et de plus les offrandes en nature que les paroissiens s'étaient engagés à faire, lors de la fondation de la paroisse, prestations consistant en argent, en froment, seigle, avoine, orge, poules, cabris, pain, vin, fromage, beurre, séra, œufs, châtaignes, noix, foin, paille, ... Mais beaucoup de paroissiens ne satisfaisaient plus aux obligations assumées par leurs ancêtres. La Royale Délégation, intervenant dans le débat, délivra définitivement les communiers de toute prestation en nature; mais elle imposa, en échange, à la commune, l'obligation de payer annuellement au curé la somme nécessaire pour une vie convenable. Cette somme, appelée *congrue*, fut fixée à 333 livres, 6 sous et 8 deniers. Pour les curés qui avaient des biens-fonds, la rente de ces biens-fonds était déduite de cette somme. En 1812, sous Napoléon, la congrue fut portée à L. 500.

La Royale Délégation passa ensuite à la fixation des limites des paroisses. Accompagnée d'un prêtre, elle en fit le tour et mit partout des *plots* (bornes). Puis elle approuva la fondation de plusieurs paroisses nouvelles; proposa la suppression de quelques autres (comme Saint-Martin de Corléan, Saint-Etienne d'Aoste, Chevrot, la Madeleine de Gressan), la réunion des deux paroisses d'Aymaville, l'annexion de Diémoz à Veraye, de Saint-Germain à Montjovet .... Plusieurs de ces suppressions furent effec-

tuées; d'autres purent être conjurées par Mgr de Sales et son conseil, qui connaissaient mieux les besoins spirituels des fidèles que les membres laïques de la Royale Délégation. De cette époque,date un remaniement des paroisses, comme on le constatera dans les chapitres qui suivent.

291. — Erection de la paroisse d'Oyace (1775).

La primitive chapelle d'Oyace en l'honneur de saint Michel, perchée sur un roc d'où l'on domine bien la Vallée, a été construite vers 1550. Les paroissiens de Valpelline s'y rendaient en foule, comme à un sanctuaire, le jour de la fête patronale (29 septembre). Cette chapelle fut refaite, et bénite le 10 août 1624.

En 1628, les habitants d'Oyace, appuyés par ceux de Bionaz, demandèrent à être séparés de Valpelline et à former paroisse à part. La peste de 1630 vint contrecarrer ces idées séparatistes. Toutefois, quatre années seulement après la peste, ils obtinrent un recteur, qui commença la célébration des offices en 1634, le 8 mai (Apparition de saint Michel, 2e patron d'Oyace). Mais voilà que, en 1640, les Bioneins furent assez heureux pour s'ériger en paroisse. La partie la plus haute et la plus éloignée de la Vallée étant, ainsi, pourvue d'un pasteur, plusieurs bonnes raisons manquaient pour en créer un second à Oyace. Même le recteur d'Oyace disparut, en 1641; et, pour près d'un siècle, on ne parla plus de la constitution de la paroisse.

En 1738, Oyace eut de nouveau un recteur; mais celui-ci ne resta que deux ans, à cause de l'insuffisance de la dotation. En 1757, grâce à une augmentation de rente, on fonda définitivement la rectorie. Cependant, le premier recteur fixe ne paraît qu'en 1764. Trois recteurs se succèdent ainsi. A la fin, la commune, prenant sur les biens de la chapelle, peut constituer la congrue d'un curé. Elle le demande à l'Evêque; et celui-ci, par décret du 22 septembre 1775, exauçant ces vœux, détache définitivement de Valpelline la communauté d'Oyace et la constitue en paroisse autonome.

292. — Erection de la paroisse d'Ollomont (1775).

Le curé de Valpelline J.-Jacques Ansermin, ex-sergent militaire, qui venait de perdre le ressort d'Oyace, n'était pas au bout de ses peines. Trois mois après, il vit encore lui échapper Ollomont. Ces deux quartiers constituaient une forte moitié de sa paroisse. La séparation d'Ollomont lui fut encore plus pénible, car beaucoup plus de liens le rattachaient à ce ressort. Ollomont avait déjà trois chapelles : celle de Vau (datant de 1443), celle du Clapey (1570), et celle de By (1584). A côté de celle-ci, le curé de Valpelline avait sa petite montagnette de onze vaches. Tout cela lui échappa, et fut donné au nouveau curé d'Ollomont, qui en entrant trouva sa paroisse toute garnie. La séparation ne se fit pas cependant ex abrupto; elle était préparée depuis longtemps. Vers 1600, Ollomont avait déjà sollicité son érection en paroisse. A la fin de ce siècle, il renouvela sa demande; mais, pour lors, sa requête n'aboutit pas. Toutefois, depuis 1719 déjà, les mariages d'Ollomont se firent aux chapelles de Vau et du Clapey. En 1767, nous trouvons un recteur fixe à Ollomont. Il restait au Clapey, dans l'actuelle maison Ansermin. En attendant, un chanoine de Saint-Ours, François Bal d'Ollomont, par testament du 11 mai 1770, donna un capital de 10500 livres aux communiers d'Ollomont, « pour être employées pour la dotation d'un curé et le sur-

plus pour la construction d'une église et presbytère ». La congrue du curé étant ainsi constituée, le recteur d'Ollomont, Jans Jean-Baptiste, devint le premier curé d'Ollomont, par décret de Mgr de Sales, du 12 décembre 1775, qui détacha définitivement Ollomont de Valpelline et le constitua en nouvelle paroisse.

293. — Erection définitive de la paroisse de Bard (1775).

Nous trouvons, à Bard, un des premiers temples valdôtains : la chapelle de Liéron, avec son cimetière (v. page 16). En 1176, la paroisse et l'église de Bard existent déjà depuis quelque temps, ainsi que la chapelle de Saint-Maurice située dans le fort. L'église paroissiale est sous le titre de la Sainte Vierge, comme la primitive église de Liéron. En 1433, nous la voyons avec le titre de Sainte-Marie-Madeleine; mais celui-ci disparaît bientôt, pour céder la place à l'ancien.

De l'an 1176 à l'an 1775, cette paroisse traversa bien des vicissitudes. Elle fut toujours paroisse distincte de celle d'Hône, filiale de celle d'Hône; mais ne fut pas toujours administrée par des curés qui lui fussent propres. Quand ceux-ci manquaient, elle était desservie : tantôt par le curé d'Hône, tantôt par ses vicaires, tantôt par les recteurs des deux hôpitaux y existant (v. page 90), tantôt par l'aumônier du fort, tantôt par le recteur de Sainte-Croix (rectorie fondée en 1385 par les frères Jordanis). Pour faire cesser cet état de choses précaire, les paroissiens de Bard avaient déjà demandé un prêtre fixe en 1700, mais n'avaient pas été exaucés. Après nouvelle requête, ils le furent en 1775. Le 9 décembre 1774, la commune de Bard pria le roi d'unir la charge d'aumônier du fort a celle du curé, afin de pouvoir suppléer, de la sorte, à l'insuffisance du bénéfice cure. Le roi acquiesça à cette demande; et Mgr de Sales décréta, en 1775, l'érection de la paroisse, par démembrement de celle d'Hône. Le curé de Bard resta aumônier du fort jusqu'en 1862. En 1870, le Gouvernement italien supprima les aumôneries, et vendit les vases et ornements de la chapelle du fort.

294. — Fondation de la rectorie de Cogne (1784).

Le capitaine des milices Jean-Pierre Gérard de Cogne, par son testament du 1er juillet 1784, fonda la rectorie de Cogne, pour l'enseignement du latin à la jeunesse. Mgr de Solar l'érigea canoniquement en 1800. L'école fut ouverte en 1803. Cette école a produit bien des sujets. Beaucoup de prêtres de Cogne sont sortis de là. Une rectorie qui enseigne le latin est une pépinière de vocations ecclésiastiques : c'est la fournisseuse des petits séminaires. Le syndic de Cogne Gérard Sophonie, homme bien méritant de la religion, la reconstruisit complètement en 1894, sous sa forme actuelle.

295. — Les écoles dans la Vallée d'Aoste.

L'Eglise s'est toujours occupée de l'instruction primaire, jusqu'à ces derniers temps, où le Gouvernement s'en est réservé le monopole. Déjà à l'époque de saint Grat, vers l'an 800, dans les paroisses où il y avait deux prêtres, l'un d'eux était tenu à faire l'école; où il n'y en avait qu'un, il cumulait les fonctions de curé et celles de magister. Dans les monastères de Saint-Bénin, de Saint-Gilles et de Saint-Jacquême, on faisait l'école aux gens de la campagne. Le 4e concile de Latran (1215) ordonna que chaque

église eût son maître de grammaire. Les historiens relèvent ce détail, dans la vie du B. Emeric, que, dès son avènement à l'épiscopat, en 1301, il eut soin de former de bons maîtres d'école. En matière d'enseignement, il est en effet écrit, en tête de la législation ecclésiastique : « L'Eglise de Dieu doit comme une bonne mère déployer tous ses efforts pour faciliter les études et les mettre à la portée des jeunes gens les moins fortunés ».

Entre 1400 et 1500, nous voyons les écoles bien florissantes dans la Vallée, et surtout à Aoste. Même quelques noms d'instituteurs sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont : le clerc Paul de Padoue, qui tient école à Aoste en 1420; Jacques Expinier, puis son successeur, en 1440, Jean Volant, maître ès arts et directeur des écoles de grammaire de la Cité; Guillaume Glarey, que nous trouvons, en 1465, maître des écoles de la Vallée d'Aoste; Jacques Aragon, maître ès arts (docteur en belles-lettres), originaire de Villeneuve, mort à Aoste le 2 septembre 1539, qui fut pendant 42 ans directeur des écoles de la Ville; Jean Mathou, qui, en 1563, est le recteur de la *grande eschole de grammaire*, laquelle avait des privilèges, droit de contrôle et de surveillance sur toutes les autres. Pendant des siècles, l'archidiacre (v. chap. 83) eut la direction générale de l'instruction primaire dans le diocèse. Le 20 juillet 1567, Mgr Ferragata, étant à Morgex, porta un décret ordonnant que le maître d'école fût examiné dans sa conduite et dans sa science par des délégués du synode, et autorisé par le vicaire général.

Quand le protestantisme tâcha de s'implanter dans la Vallée d'Aoste, l'Eglise fit encore un effort pour intensifier l'instruction, afin d'empêcher les fidèles de se laisser, par ignorance, prendre aux mauvaises doctrines. L'Eglise ne craint que l'ignorance. Voltaire avait bien compris cela. Il écrivait à son ami Charlottais, en 1773 : « Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs ». « Il est à propos, ajoutait-il plus tard, que le peuple soit guidé, non instruit ». « Nous sommes perdus, disait-il, si le peuple est instruit; nos doctrines ne peuvent compter, pour la propagation, que sur l'ignorance du peuple ». Aussi, les évêques d'Aoste poussèrent vivement l'instruction, et visèrent à former de bons maîtres d'école. Ceux-ci devinrent même si nombreux chez nous, que, n'y trouvant plus de places, ils allèrent gagner leur pain jusqu'en Savoie. Ils s'y rendaient aux foires d'automne, et s'engageaient avec les Communautés, pour enseigner les rudiments pendant les mois d'hiver. Ils portaient une, deux, ou trois plumes au chapeau, selon leur degré d'aptitude à l'enseignement des diverses matières (lecture, écriture et grammaire).

Nous avons déjà dit en son temps et en son lieu, que le clergé pourvut à l'instruction supérieure des jeunes gens en fondant le Collège Saint-Bénin (v. chap. 194). Les jeunes filles, elles, recevaient une instruction soignée dans les couvents de Sainte-Catherine, des Lorraines et de la Visitation. Voulant, cependant, pourvoir d'une manière stable à l'instruction des campagnards, le clergé fonda des écoles rurales dans toutes les paroisses, et dans les fractions les plus importantes des paroisses. Dans ce but, il déboursa d'importants capitaux, et il invita chaudement les fidèles aisés à faire de même. Le branle était donné, et l'on vit bientôt une blanche floraison d'écoles s'étendre partout dans la Vallée. Les premières furent : celle de Fontainemore, fondée en 1678, et celle de Gressoney-Saint-Jean, fondée en 1680; toutes les autres (plus de 350) suivirent de près, fondées principalement entre 1700 et 1820. Les fonds de la confrérie du Saint-Esprit (confrérie qui existait partout, et qui perdait avec le temps sa raison d'être) furent

employés par les évêques à créer des écoles; les rentes même d'un certain nombre de chapelles et de la fabrique paroissiale qui n'étaient pas nécessaires au culte, furent destinées à subsidier les maîtres et les maîtresses. Les évêques, dans leurs visites pastorales, se faisaient rendre compte de l'allure des écoles, et y défendaient rigoureusement la promiscuité des sexes. L'instituteur et l'institutrice étaient généralement choisis par le curé et les syndics des communautés; on prenait garde, surtout, qu'ils fussent des personnes de capacité suffisante et de conduite irréprochable. L'ouverture d'une école était toujours soumise à l'approbation de l'Evêque. Ce n'est que vers l'an 1780 que le pouvoir séculier commença à se soucier de l'instruction rurale. Les écoles étaient gratuites, c'est-à-dire que le maître et la maîtresse étaient payés sur les rentes constituées par des bienfaiteurs volontaires.

L'enseignement n'était pas si étendu qu'aujourd'hui, mais il était très profond : il ne s'arrêtait pas à l'esprit, mais il descendait jusqu'au cœur. Orner l'esprit, former le cœur : tel était le but de l'école. Lecture, écriture, calcul : voilà ce qu'on enseignait; on n'allait guère plus loin. On y ajoutait l'étude du catéchisme, qui est et sera toujours la science la plus utile, la plus nécessaire. On tenait encore à ce que le maître d'école enseignât le plain-chant : de cette manière, on se pourvoyait de bons chantres pour le service de la paroisse. L'école faisait de bons chrétiens et de bons citoyens.

Les écoles du chef-lieu étaient ouvertes, en général, pendant six mois de l'année, de novembre à avril, c'est-à-dire tout le temps que les enfants n'étaient pas occupés à paître le bétail; celles des hameaux, trois à quatre mois. Les traitements des instituteurs étaient peu élevés. Pour 3 mois d'école, l'instituteur de Bionaz n'avait droit qu'à 23 francs; celui de Saint-Christophe, à 30 francs; celui de Chambave, à 32. Rares étaient les traitements supérieurs à 70 francs. Les enseignants des hameaux avaient tous un traitement inférieur à 40 francs. Que dire des institutrices? Elles ne percevaient généralement que 20 francs pour 4 mois de classe; les maîtresses du bourg de Saint-Pierre et d'Etavel, n'avaient que 9 francs. En 1821, celle d'Avise ne recevait comme appointements que 7 à 9 francs. Le record était tenu par la maîtresse d'école de Cerella, qui, pour un enseignement de 4 mois, ne touchait que cinq francs! Il est vrai que la monnaie d'alors avait plus de valeur que la nôtre. On ne peut toutefois disconvenir que les appointements étaient excessivement modestes. C'était le pur dévouement pour l'enfance qui portait ces bonnes chrétiennes à sacrifier leur temps et leurs forces à l'œuvre pénible de l'éducation de la jeunesse. Les instituteurs et institutrices se croyaient, avec raison, investis d'une sorte de sacerdoce. La religion était posée comme base de leur plan d'éducation. De tout cela, il résulte que l'Eglise valdôtaine a fait tout ce qu'il lui a été possible de faire en son temps, pour l'instruction du peuple valdôtain, et qu'elle a bien mérité de la civilisation.

296. — Transport de l'église et du presbytère de Villeneuve (1782).

Le vieux presbytère et la vieille église de Villeneuve étaient situés, loin du bourg, dans un endroit isolé à l'extrémité inférieure du promontoire où est juché le château, et sous la protection de celui-ci. Chose unique dans l'histoire de l'Eglise valdôtaine : ils existent encore tous les deux aujourd'hui au même endroit, et se montrent bien à la vue de ceux qui passent sur la

grande route de Saint-Pierre à Villeneuve. En souvenir, on vient encore une ou deux fois dans l'année dire la messe en cette vieille église ornée d'antiques peintures. Mais la position de cette église loin du bourg était tout à fait incommode pour le curé, comme pour les paroissiens, qui ne pouvaient fréquenter les exercices quotidiens. D'où, nécessité de placer l'église dans la bourgade, au centre de la vie religieuse et civile. On y avait pensé depuis longtemps. Le curé de Villeneuve Chayssan, mort en 1752, avait déjà laissé, dans ce but, 7000 livres. Son successeur Gerbelle, isolé dans sa cure, avait failli être victime d'un assassinat. Les temps étaient mûrs pour le transport de l'église et du presbytère. Mgr de Sales en porta le décret le 3 juin 1782.

On construisit alors, au bourg, la nouvelle église et le nouveau presbytère. Pour cela, sans compter les généreuses oblations de N. Rosaire et de Nicolas-Pantaléon Gerbore, opulents bourgeois de Villeneuve, on aliéna les biens du vieil Hôpital (v. chap. 86), qui n'avait plus sa raison d'être. La maison de l'Hôpital fut transformée en presbytère, et la chapelle de l'Hôpital en église paroissiale. La vieille église fut abandonnée. Seul, le vieux cimetière contigu continue à recevoir, depuis 1500 ans, les fidèles de Villeneuve, sans que le terrain s'exhausse jamais. L'église actuelle de Villeneuve, possède un reliquaire en émail très précieux datant de 1300 environ.

297. — Le dernier ours de la vallée d'Ayas (1782).

C'était durant l'hiver de 1782, hiver que la chronique a signalé comme excessivement rude, et pendant lequel il tomba une quantité énorme de neige.

Un soir, tandis que la neige tombait à gros flocons, un gaillard de Champolluc, Mathieu Brunod, surnommé *lo Rey* (le roi), à cause de sa force herculéenne, se mit tout seul en marche pour le hameau de Saint-Jacques, situé à la distance d'une lieue environ dans la profondeur de la Vallée. Il ne pouvait avancer qu'en luttant comme un géant contre la couche de neige, qui devenait à chaque instant plus épaisse. Arrivé aux Barrères, non loin de Saint-Jacques, il se trouva en face d'un ours gigantesque. L'un et l'autre, étonnés d'une pareille rencontre, s'arrêtent tout court et se regardent, l'homme sans proférer une parole, et le monstre sans grogner. Brunod n'avait ni fusil ni coutelas. Que faire? L'ours ne lui laisse pas le temps de réfléchir. D'un bond, il se jette sur lui, et, tandis qu'il lui plante sur les épaules ses larges pattes, il ouvre sa grande gueule pour le dévorer. Lo Rey ne perd pas son sang-froid : il rejette vivement la tête en arrière pour éviter les morsures du carnassier, puis, de ses mains puissantes, il étreint le gosier de l'ours, et serre avec tant de vigueur, que l'animal, ne pouvant plus respirer, commence à fléchir. Lo Rey serre toujours plus dur : ses mains sont devenues une tenaille d'acier, et ne lâchent prise qu'au moment où la bête fauve, étouffée, roule sans vie sur la neige.

L'exploit de Brunod lo Rey défraya toutes les conversations. Toute la paroisse d'Ayas vint voir le monstre qui avait mis à l'épreuve l'habileté et la force musculaire de Brunod lo Rey. Comme trophée de sa victoire, Brunod attacha avec un gros clou, sur la porte de son rascard, deux pattes de l'ours. On les y voyait encore en 1905.

298. — Les Rosières (1783).

Par son testament du 26 novembre 1783, Mgr Pierre de Sales (qui mourut trois jours après) légua au Conseil de la Cité la somme de 9000 livres, en destinant les revenus à la dotation annuelle de trois filles pauvres, deux de la Cité et une du Bourg. La dot de ces trois filles était de cent livres pour chacune. Ces filles furent appelées les *Rosières*, parce qu'elles devaient se présenter à l'Evêque, le front ceint d'une couronne de roses, le dimanche de la Trinité, accompagnées de leurs curés et de leurs syndics respectifs, et de trois autres filles, les plus sages et les plus laborieuses, destinées à recevoir la même dotation l'année suivante. En vertu du règlement municipal du 27 août 1787, touchant les Rosières, il fut décidé que les filles de la Ville devront être choisies dans l'ancien district de la cure de Saint-Jean, comme en 1783; que celles du Bourg seront admissibles jusqu'à la Plantaz; que les filles qui auraient dix ans de domicile, quoique non nées en Ville ni au Bourg, acquièrent le même droit. Le paiement de la dot ne doit se faire qu'après la célébration du mariage. Cette œuvre pie est arrivée jusqu'à nos jours.

L'institution des Rosières remonte à une très haute antiquité. Ce fut saint Médard (480-545), fête le 8 juin, qui institua les Rosières. Une couronne de roses blanches, donnée à la plus sage, fut le prix qu'il décerna. Il affecta à cet effet, dans son patrimoine de Salency, un petit domaine qui porta jusqu'à la Révolution le nom de *Fief de la rose*, et dont les revenus, évalués à 25 livres, servaient à doter chaque année la fille la plus vertueuse du pays. La sœur de saint Médard fut, dit-on, la première qui, à l'élection des habitants, reçut des mains de son frère le « chapel de roses ».

299. — Assassinat du curé de Chevrot (1784).

Il arriva, cette année-là, un événement presque inouï dans les annales de l'Eglise valdôtaine. Un paroissien de Chevrot Jean-Jacques Gorraz, fermier de la cure, désirant s'emparer de l'argent du curé Jean-Baptiste Curtaz, méditait sa mort. La nuit du 15 au 16 novembre 1784, il s'introduisit furtivement dans le presbytère et y tua le curé à coups de barre. Puis, afin de supprimer tout témoin, il fit subir le même sort à la servante du curé, Marie Forestier. S'emparant alors de l'argent du curé, l'assassin mit ensuite le feu à la cure, pour faire croire que ses deux victimes avaient été brûlées. Pas un cri, en effet, ne fut entendu dans la maison voisine; mais on vit le commencement de l'incendie. Les secours arrivèrent immédiatement, et le presbytère fut sauvé. Le 18, le curé fut enseveli dans l'église de Chevrot.

Quant au meurtrier, il ne resta pas impuni : il fut bientôt découvert, jugé, et condamné à être pendu. Afin d'imprimer une salutaire frayeur du crime perpétré, un spectacle terrifiant fut présenté au public. Sorti de la prison, le coupable, accompagné d'un prêtre et de la confrérie de Sainte-Croix, fut conduit par l'ancienne rue Tollen, longea la rue Cité, et traversa la place Saint-François, puis les rues Nabuisson, Croix-de-Ville et Saint-Etienne. A tous les carrefours des rues, le patient était pincé au bras avec des tenailles rougies au feu. Il gravit la colline, et arriva au mamelon

appelé les Fourches. Là, il fut pendu. C'était le 21 juin 1785. Encore aujourd'hui, quand on passe devant le vieux presbytère de Chevrot, un frisson vous parcourt involontairement les membres.

300. — Un drame dans les glairs de Quart (1784).

Une nuit de cette même année 1784, M. Léaval Joseph, curé de Quart, était couché depuis peu dans sa cure solitaire, lorsqu'il entendit frapper à la porte à coups redoublés. Il se lève à la hâte, court à la fenêtre et demande : Qui est-ce? « Un homme à l'extrémité, lui répond celui qui frappait; Monsieur le curé, venez vite ». Monsieur Léaval va prendre à l'église l'huile des mourants, se munit d'une lanterne et part. Mais, en voyant son compagnon, un sentiment de frayeur le saisit : cet homme est armé d'un grand coutelas encore tout souillé de sang. L'air épouvanté du prêtre n'échappe point à l'homme armé, qui lui dit d'une voix douce : « Ne craignez rien, Monsieur le curé, il ne vous sera fait aucun mal : j'ai quitté un homme mourant sur la grand'route, il demande votre secours; de grâce, venez vite, nous pourrions arriver trop tard ».

Un peu rassuré, le curé suit son conducteur : ils traversent les prairies et arrivent dans un instant sur la grand'route. Là, au pied d'un arbre, gisait un malheureux, baigné dans son sang, avec le râle de la mort. « Voilà le moribond, dit l'homme armé; faites ce que vous avez à faire ». Et il s'éloigna à une petite distance. Le curé, voyant que cela pressait, confessa le mourant et lui donna l'extrême onction. « Merci, Monsieur le curé, lui dit le moribond après avoir tout reçu, maintenant je meurs en paix. J'avais demandé à mon assassin, que vous voyez là, la grâce de me laisser réconcilier avec Dieu avant de mourir; il me l'a accordée. Merci ». Et il expira.

L'homme armé, voyant que tout était fini, s'avança, saisit par les jambes sa victime et la traîna ainsi dans la Doire. Puis il revint vers le curé, qui était plus mort que vif, le réaccompagna jusqu'à la porte du presbytère, lui fit un profond salut, et disparut. Le pauvre curé, bouleversé par une si horrible scène, se mit au lit, et mourut peu de temps après, le 11 janvier 1785.

301. — Le centenaire d'Emarèse (1787).

Le 24 mars de cette année 1787, mourut à Emarèse l'ultra-centenaire Jean-Antoine Dagnès Pasquier, surnommé Saint Amand, de son nom de guerre. Fils de Jean-André et d'Anne-Marie Crétier, il était né le 12 septembre 1676 à Emarèse au hameau d'Hérésaz, où il habita continuellement sauf les 20 ans qu'il passa au service militaire.

Paître ses vaches et ses chèvres, travailler ses terres, fut l'occupation de toute sa vie. Il exerçait aussi au besoin la médecine et même la chirurgie, qu'il avait apprises sous les armes tandis qu'il était attaché au service d'un médecin-chirurgien. Bien qu'il jouît d'une certaine aisance, sa table était très frugale. Il préférait l'eau au vin, et ne se nourrissait, comme les Valdôtains de cette époque, que de laitage, de châtaignes, de pain dur, de bouillie de blé, et de légumes. En 1786, une année avant sa mort, il fut invité à dîner par Mgr de Solar, alors en visite pastorale à Emarèse. Celui-ci fut émerveillé de la conservation étonnante de toutes ses facultés physiques et

morales. Jusqu'au dernier moment de sa vie, il put enfiler des aiguilles sans lunettes. D'un caractère aimable et jovial, sa conversation roulait le plus souvent sur les fastes de sa vie militaire et sur les batailles auxquelles il avait pris part. Il s'endormit dans le Seigneur à l'âge de 110 ans et 6 mois, après avoir reçu pieusement tous les sacrements. Son frère Jean-Jacques mourut aussi ultra-centenaire, deux ans après lui, le 29 novembre 1789.

302. — Suppression des paroisses de Chevrot et de la Madeleine à Gressan et de Saint-Martin de Corléan près d'Aoste (1786-1788).

Chose curieuse, et paraissant aujourd'hui bien étonnante : dans la plaine de Gressan existaient trois paroisses, celle de Gressan proprement dite, celle de Villa-en-Gressan ou de la Madeleine, et celle de Chevrot. Cette grasse plaine mollement inclinée vers la Doire a donc été bien religieuse. Le village de la Palud, à Chevrot, a même eu l'honneur de donner naissance à l'évêque d'Aoste Guillaume de la Palud (1159-1170). La côte aujourd'hui nommée côte de Gargantua était alors appelée la crête (*crista*) de Chevrot.

Le 20 septembre 1786, Mgr de Solar supprima les deux paroisses de Chevrot et de la Madeleine. Ces deux bénéfices donnaient un revenu total de 500 livres : cent livres furent adjugées au curé de Gressan ; les quatre cents autres servirent pour compléter les congrues des curés de Montjovet et de Veraye. Les revenus des confréries du Saint-Esprit et des autres œuvres pies furent attribués aux écoles. Les deux tiers des habitants de Chevrot furent adjugés à la paroisse de Gressan, et l'autre tiers à celle de Charvensod. Chevrot ne comptait plus alors qu'une population de cent âmes, et la Madeleine n'avait que six ou sept familles ; ces deux paroisses, si petites et si voisines, n'avaient donc plus leur raison d'être. Le dernier curé de la Madeleine y resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1812 ; à Chevrot, le service paroissial fut supprimé dès le 20 novembre 1786.

Par décret de la Royale Délégation du 15 mai 1788, la paroisse de Saint-Martin de Corléan près d'Aoste fut aussi supprimée et les habitants incorporés, partie à Chésalet, partie à Saint-Etienne. Les biens ruraux furent attribués au desservant d'Excenex. Ces trois églises, toutes les trois encore debout ; de Saint-Martin de Corléan, de Chevrot et de la Madeleine, attestent la haute piété et le grand esprit de foi de nos ancêtres.

303. — Erection de la paroisse du Gaby (1786).

La suppression des paroisses de Chevrot et de la Madeleine fut suivie de l'érection de la paroisse de Saint-Michel au Gaby. Tout conseillait la création de cette nouvelle paroisse : et la distance des lieux, et les difficultés des routes, et l'incompatibilité du caractère des habitants.

Le quartier ou ressort de Saint-Michel faisait, du reste, déjà corps à part, depuis des siècles. La chapelle de Saint-Michel était très ancienne. En 1479, nous y voyons déjà pour recteur un chanoine du Grand-Saint-Bernard. Dans les siècles suivants, quand les recteurs manquent, ce sont les vicaires d'Issime qui vont desservir ce quartier. Mais depuis environ 1700, les recteurs sont de nouveau stables, et s'y succèdent régulièrement. En 1766,

on bâtit encore la chapelle de Saint-Ambroise et de Saint-Nicolas. Enfin, ce quartier croissant en importance, jusqu'à devenir bientôt plus grand que le ressort inférieur d'Issime, le service de recteur devint insuffisant. Aussi, Mgr de Solar, par décret épiscopal du 25 novembre 1786, détacha du territoire d'Issime le quartier supérieur du Gaby, puis érigea la chapelle rectoriale en église paroissiale. L'Evêque donna à cette nouvelle église les ornements et les livres liturgiques de l'église supprimée de Chevrot.

304. — Erection de la paroisse d'Excenex (1788).

L'église d'Excenex a une origine ancienne et très curieuse. Elle date de l'an 1312. Cette année-là, le recteur de l'Hôpital de Rumeyran bénit à Excenex, sur l'invitation d'un certain Durand, d'Excenex, une chapelle située sur la propriété de ce dernier. Il la mit sous le vocable de saint Nicolas. Mais, cette bénédiction s'étant faite sans l'autorisation supérieure, le recteur fut dénoncé à l'officialité, et condamné à une peine. Toutefois, on admit le fait accompli. C'est cette primitive chapelle, transformée et rebâtie plusieurs fois, qui est devenue l'église paroissiale d'Excenex. En attendant, pendant quatre siècles, ce fut le curé de Saint-Etienne qui, par des vicaires, des recteurs, ou d'autres prêtres, desservit les villages d'Arpuille et d'Excenex.

En 1772, les habitants d'Arpuille demandèrent un recteur. Mgr de Sales, en 1774, acquiesca à leur demande et érigea une rectorie dans le village. Trois recteurs s'y succédèrent. Mais cette rectorie prit fin en 1788 : par décret du 6 avril 1788, elle fit place à la rectorie d'Excenex. Quatre mois après, celle-ci, par décret épiscopal du 6 août, fut érigée en paroisse. Les habitants d'Arpuille lui furent agrégés. Mais ils ne purent se résoudre à passer sous ceux d'Excenex et à se détacher de ceux de Saint-Etienne. Ils multiplièrent leurs instances et leurs protestations auprès de Mgr. A la fin, ils eurent gain de cause : le 4 janvier 1799, un décret épiscopal les détacha de nouveau d'Excenex, et les réunit à leur ancienne paroisse de Saint-Etienne. A cause de la pénurie de prêtres, la nouvelle paroisse d'Excenex resta sans curé de 1817 à 1820. Les Excenétins durent alors, derechef, descendre à Saint-Etienne les dimanches. Mais ce ne fut que pour ces trois ans : depuis lors, ils eurent régulièrement des curés.

305. — Erection de la paroisse d'Antey la Madeleine (1789).

L'église de la Madeleine a commencé par une chapelle, bâtie en 1482 au village-centre de Bringon et dédiée à sainte Madeleine. Dans cette chapelle, il y avait quelques messes fondées; et de temps à autre les curés d'Antey ou leurs vicaires (ils en avaient quelquefois deux) y allaient dire la messe. On s'accommoda pendant des siècles de ce service; mais à la fin, il devint insuffisant. Dès 1672, le village de Messelod eut sa chapelle. En 1770, nous constatons déjà la présence d'un recteur à la Madeleine; depuis lors, elle eut toujours un prêtre stable, jusqu'à son érection en paroisse, qui eut lieu le 3 juin 1789. L'église actuelle date de 1887, et est due principalement aux pieuses largesses de l'abbé Jean-Antoine Dujany, prêtre de cette paroisse, mort dans sa 93e année, à Châtillon, le 9 février 1894.

306. — Le Sanctuaire du Berrier ou de Notre-Dame de Guérison à Courmayeur (1792).

Ce sanctuaire s'éleva au milieu de beaucoup de difficultés et de contradictions.

De temps immémorial, il y avait, en cet endroit, une croix plantée au milieu du *berrier* (mot patois qui veut dire amas de *berrio*, pierres) : d'où le nom de *Croix du Berrier*, que les Courmayeureins donnent encore aujourd'hui, et uniquement, au Sanctuaire. Puis, un certain Michel-Joseph Lanier, du village de la Saxe de Courmayeur, qui avait une statue de la Sainte Vierge apportée de la Savoie par sa mère, fit construire en cette localité, vers 1760, un oratoire, où il plaça la statue, avec un tronc destiné à recevoir les oblations. Ensuite, il s'appropriait celles-ci, s'en servant à augmenter son patrimoine. Le curé de Courmayeur Jean Jaccod le fit citer devant l'official, pour se faire rendre compte des offrandes des fidèles. Lanier ne comparut point, et fut condamné par contumace (sentence du 30 janvier 1765). Au lieu de se soumettre, il prit la statue, la transporta dans son domicile, et continua à profiter des oblations. Le curé recourut alors au bras séculier. Le vice-bailli d'Aoste, Fabar, accueillit sa demande, et ordonna au juge de Courmayeur, Donnet, de procéder à la démolition de l'oratoire, de séquestrer la statue et ses ornements, et de les consigner au curé comme seul ministre du culte de l'endroit. Lanier ne se tint pas pour battu : il recourut, contre cette saisie, à l'official d'Aoste dont il avait d'abord méprisé la sentence ; puis, l'official lui donnant tort une seconde fois, il en appela à l'autorité métropolitaine de Turin, qui le débouta enfin complètement.

Alors, un riche propriétaire de Courmayeur, Michel-Joseph Truchet, du Chenalley (chef-lieu), édifia à ses frais, en 1781, sur l'oratoire détruit, une chapelle plus spacieuse, qu'il dota de 15 livres de rente. Mais l'autorité civile, probablement à l'instigation de Lanier, défendit l'érection de cette chapelle faite sur un sol communal. Il fallut alors recourir au sénat de Chambéry, qui, par un décret, donna toutes les permissions désirées. Toute difficulté se trouvant, de ce fait, aplanie, le curé de Courmayeur Dondeynaz put dire la messe dans la nouvelle chapelle, pour la première fois, le 29 mai 1792, en pleine Révolution Française.

Cette chapelle fut détériorée par le grand glacier de la Brenva, qui arrivait alors jusqu'à sa base. Une autre vint la remplacer en 1818. Située, elle aussi, sur un terrain désagrégeable, elle ne dura pas cinquante ans. Le curé de Courmayeur Alexandre Menabrea l'abattit, et y construisit le beau sanctuaire actuel. Mais ici, nouvelles difficultés. Qand il commença l'édification de la chapelle, l'autorité civile y mit son veto. Alors, le jour même où lui fut notifiée la défense de construire, l'intrépide Menabrea tripla le nombre des maçons. Mais bientôt il se trouva, lui-même, terrassé par un coup d'apoplexie. Confiant dans la Sainte Vierge, il fait appeler le médecin de campagne Rey Julien (père du célèbre guide Emile), qui lui fait une saignée colossale. Guéri deux jours après, Menabrea peut ensuite, de toute son âme, s'appliquer à l'édification du sanctuaire. Celui-ci fut bénit solennellement, le 25 août 1868, par Mgr Jans. Un tableau ex-voto du sanctuaire, où l'on voit Menabrea à genoux devant la Sainte Vierge, rappelle sa guérison rapide. La statue miraculeuse fut couronnée, le 10 septembre 1909, par l'archevêque de Turin cardinal Richelmy, légat pontifical.

Elevé au milieu d'une forêt, sur un gouffre effrayant, en face du Glacier de la Brenva, jamais sanctuaire ne fut mieux situé. On y célèbre la fête patronale le 2 juillet, jour de la Visitation. Un gardien est au service des pèlerins, pendant la bonne saison. Si la Basse Vallée a beaucoup de sanctuaires, la Haute Vallée n'a que celui-ci. On y vient de toutes parts en pèlerinage, depuis Aoste. Le Valais et la Savoie y envoient aussi de nombreux groupes de pèlerins en leurs costumes caractéristiques. Courmayeur étant un lieu de villégiature, souvent rois, reines, princes et princesses se sont arrêtés à prier dans ce sanctuaire.

307. — Le lépreux de la cité d'Aoste (1773 - 1803).

Pierre-Bernard Guasco ! Ainsi s'appelait le malheureux héros du livre immortel de Xavier de Maistre.

Il nous vint de la Principauté d'Oneglia. Son père et sa mère, de Nice, eurent quatre enfants, trois garçons et une fille qui était la cadette. La lèpre commença à se déclarer dans les enfants, et, de ceux-ci, passa aux parents. Après avoir été soignés à Saint-Lazare, dans le Comté de Nice, ils furent transportés à Moncalier où, l'an 1770, ils reçurent les soins du célèbre médecin américain le Docteur Scilling. La mère et l'aîné des fils succombèrent bientôt.

Le roi, dans le but d'éviter tout germe de contagion dans le centre de ses Etats, relégua le père et les trois autres enfants survivants, à Aoste, où ils arrivèrent le 23 juin 1773. L'Hôpital Mauricien d'Aoste, chargé, moyennant finances, de maintenir ces lépreux, avait acquis, sur l'ordre du Roi, depuis un mois, le 12 mai 1773, le jardin et la Tour au midi de l'Hospice de Charité, afin de les isoler ainsi de la société. C'est la Tour du Lépreux actuelle. L'aîné des fils, horriblement défiguré par la lèpre, qui en avait fait un véritable monstre, y mourut peu d'années après, à l'âge de 29 ans. Son père, Lazare, le suivit bientôt dans la tombe. Il ne resta que le fils cadet et sa sœur. Celle-ci mourut dans la Tour, le 3 septembre 1791, à l'âge de 32 ans. Elle s'appelait Marie-Ange-Lucie. Le lépreux mourut, lui, à l'âge de 52 ans, le 13 décembre 1803. Il était demeuré dans la Tour 30 ans, 5 mois et 21 jours. La manutention du lépreux, pendant ces 30 ans, avait coûté à l'Hôpital Mauricien 10971 livres. Le lépreux avait toute la figure rongée par la maladie. Du nez, il ne restait que l'os recouvert par la peau. Il rabattait son chapeau sur la tête, quand il parlait à quelqu'un. La sœur du lépreux n'avait point de marque de lèpre sur le visage. Elle était belle encore. Mais ses mains et ses doigts étaient couverts de lèpre ; l'index de la main gauche tomba sans douleur. Dans les derniers temps, les autres parties du corps furent attaquées successivement par la lèpre. Le lépreux fut enseveli au cimetière de l'Hôpital Mauricien, cimetière qui se trouvait juste au midi de la Tour de Bramafam, sur l'emplacement actuel du prolongement de la gare : là, il y avait un oratoire et une lampe allumée qui invitait les passants à prier pour les morts.

Xavier de Maistre, réfugié à Aoste, ayant eu un jour une conversation avec le lépreux, mit cette conversation par écrit. Il en résulta ce bijou littéraire si attendrissant intitulé *Le Lépreux de la Cité d'Aoste*, dont on a dit : c'est une larme qui coule toujours. Peu de livres ont répandu si loin le nom de la Ville d'Aoste. Ce livre fut écrit à Saint-Pétersbourg. Xavier de Maistre y avait été nommé colonel, le 26 août 1809. Un soir, dans un salon,

il raconta son séjour à Aoste et ses visites en 1797 au lépreux. L'auditoire était ému. On le pria de publier ce qu'il venait de dire avec tant de charme. Xavier s'exécuta pendant l'hiver 1809-1810, et remit le manuscrit à son frère Joseph. La première édition du *Lépreux* est de Saint-Pétersbourg, 1811. La meilleure édition fut celle publiée en 1853 par le chanoine Georges Carrel, avec des notes extrêmement intéressantes.

308. — La Révolution Française. Napoléon. Le Piémont (y compris la Vallée d'Aoste) devient une province française. Le Diocèse d'Aoste est supprimé. Retour au « statu quo ante » (1789 - 1816).

La Vallée d'Aoste va quitter sa physionomie calme et tranquille, pour s'engouffrer dans une période extra-mouvementée. La Révolution Française éclate. Elle échauffe violemment les têtes, les remplissant d'idées volcaniques. On ne veut plus ni prêtres ni rois. Le 10 septembre 1792, la France déclare la guerre à notre Roi, et envahit la Savoie et la Vallée d'Aoste. Les soldats français pénètrent chez nous par le Col du Petit-Saint-Bernard et par le Col du Mont, et mettent tout à feu et à sang : La Thuile et Valgrisenche sont les deux pays les plus maltraités.

Dans la Vallée d'Aoste envahie, notre roi tint tête tant bien que mal aux Français, pendant une huitaine d'années; mais le 9 décembre 1798, il céda à la République Française tous ses Etats de terre ferme et se retira dans l'Ile de Sardaigne. Allié avec les Austro-Russes, il reprit bien le Piémont en 1799; mais il ne le conserva qu'une année à peine : après la victoire napoléonienne de Marengo, le Piémont revint à la France, qui le garda jusqu'à la chute de Napoléon en 1814. Son territoire fut divisé en 6 départements. La Vallée d'Aoste fit partie du département de la Doire, qui avait pour chef-lieu Ivrée et comprenait la préfecture d'Ivrée et les sous-préfectures d'Aoste, de Chivasso et de San-Giorgio-Canavese. Le diocèse d'Aoste fut supprimé et incorporé à celui d'Ivrée. Enfin Napoléon tomba. La Vallée d'Aoste rentra sous l'obéissance de nos anciens souverains. Le diocèse d'Aoste fut reconstitué, avec son évêque propre et son cachet particulier. Ces évènements, aux mille formes épisodiques, seront racontés dans les chapitres suivants.

309. — La Vallée d'Aoste refuge des proscrits (1792 - 1795).

La Révolution Française se déclanche. La France pourchasse sans merci les prêtres et les nobles. Ceux-ci s'enfuient, et arrivent en Vallée d'Aoste de tous les cols. Le clergé valdôtain, pauvre mais généreux, ouvre toutes larges ses portes aux proscrits et aux émigrés.

Monseigneur en donne l'exemple. Le palais épiscopal servit d'asile pendant trois ans à l'évêque de Grenoble Henri Duleau d'Allemans et à deux de ses secrétaires; il abrita aussi Mgr Paget, évêque d'Annecy. Le couvent de Verrès se distingua par sa générosité. Dans les derniers jours de septembre 1792, il logea une cinquantaine d'ecclésiastiques français. Le 5 octobre, arriva au couvent Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne en Dauphiné, avec son grand vicaire et les vicaires généraux de Lyon et de Saint-Claude. Durant ce mois seulement, le Couvent nourrit successivement trois cents prêtres français émigrés. Les curés du diocèse, les chanoines, accueillirent

aussi de tous côtés ces prêtres et ces religieux. Un certain nombre de ceux-ci restèrent quelque temps à desservir nos paroisses, et ne rentrèrent définitivement en France qu'en 1801. Plusieurs de ces émigrés rendirent de grands services à notre pays, et furent une vraie providence. Signalons, entre autres : l'abbé Joseph Goirand, émigré à Valtornenche, qui propagea le culte du Sacré Cœur dans le diocèse, et qui, avec des émigrés et des prêtres valdôtains, dirigea et donna beaucoup de missions dans la Vallée d'Aoste; les fruits de salut qu'il recueillit furent incalculables. Religieux et religieuses valdôtains accueillirent aussi dans leurs maisons beaucoup de leurs confrères et consœurs émigrés. Le couvent de Sainte-Catherine accueillit les religieuses chartreusines de Mélan en Savoie (v. page 92).

En 1795, deux éminents prélats cherchèrent leur salut dans les montagnes de Bionaz : c'étaient Mgr Leclerc de Juigné, archevêque de Paris, et Mgr François de Boveto, évêque de Clermont. Fuyant la persécution, ils viennent en Valais; mais ne s'y croyant pas tout à fait en sécurité, ils traversent le Col Collon, accompagnés de guides valaisans, et viennent au hameau de La Léchère sur Bionaz (aujourd'hui alpéage). Ils y logent chez un particulier appelé Joseph Chuc, et célèbrent la messe dans la chapelle du village. S'y trouvant, à deux, un peu à l'étroit, l'archevêque descend au chef-lieu, chez un certain Pantaléon Petitjacques; l'évêque reste à La Léchère. L'archevêque alla même à Prarayé, et célébra la messe du patron dans la chapelle de cette montagne, le 22 juillet 1795, jour de sainte Madeleine. Ces deux prélats restèrent ainsi plusieurs mois cachés à Bionaz, où ils laissèrent le meilleur souvenir. Les vieillards de la paroisse en parlèrent longtemps avec respect.

310. — Les De Maistre à Aoste (1792-1799).

Parmi les illustres Savoyards chassés par la Révolution Française, outre le Marquis de Sales et le Comte de Duin, il faut signaler les De Maistre : abbé André-Marie de Maistre, nommé plus tard évêque d'Aoste, et son frère l'illustre Joseph de Maistre accompagné de sa dame et de ses deux enfants Rodolphe et Adèle.

Ils arrivèrent à la cité le 26 septembre 1792, et demandèrent d'abord l'hospitalité à l'intendant de Saint-Réal, leur futur beau-frère, qui habitait le Palais Roncas. Ils s'installèrent ensuite dans la maison appartenant à la Comtesse Nicole de Bard, sur la grand'place (aujourd'hui maison Décoularé). Ayant perdu tout leur avoir, ils durent pourvoir à leur existence. L'abbé André-Marie se mit au service de l'horloger Barthélemy Charrey, habitant le bourg Saint-Ours. Joseph de Maistre fut attaché au service du Prince (le Duc de Montferrat), qui avait établi son quartier général à La Thuile; transformé en capitaine recruteur, il faisait subir un examen aux volontaires, qu'il envoyait ensuite à son ami le marquis de Sales. Dans cet exil, l'abbé André-Marie était la résignation qui console et la gaieté qui polit les aspérités des mauvais jours.

Leur troisième frère, Xavier, vint les rejoindre en 1893. Celui-ci était militaire. Enrôlé à l'âge de 18 ans, le 13 juin 1771, dans le régiment R. Navi en garnison à Alexandrie, il y conquit le grade de sous-lieutenant en 1774, et n'abandonna plus ce corps. Il vint avec lui à Aoste, où il trouva ses deux frères, et resta cinq ans dans notre cité, jusqu'en 1799. Voulant perfectionner ses études, il allait prendre des leçons de rhétorique auprès

du Père Frassy, et des leçons de philosophie auprès du Père Tavernier, tous les deux professeurs au Collège Saint-Béning. Monsieur de Saint-Réal, son parent, homme savant et bon littérateur, se faisait rendre compte toutes les semaines des leçons qu'il avait reçues de ces bons maîtres. C'est auprès de la Tour du Lépreux qu'il puisa le sujet du chef-d'œuvre qui immortalisa son nom et celui de la cité hospitalière. Il s'adonnait aussi à la peinture. On conserve deux paysages dessinés de sa main : l'un représente le Pont de Châtillon, et l'autre les Usines de Liverogne.

Xavier de Maistre, pendant son séjour à Aoste, fit la cour à la demoiselle Dauphine, (l'Elise de Xavier), fille du notaire Petey. Mais son père la maria, en 1794, au notaire Jean-Joseph Barilliers, qui mourut l'année suivante. Dauphine, mère et veuve, eut de nouveau les avances de Xavier; mais elle convola en secondes noces avec un officier de l'armée d'invasion, le capitaine Jacques-Camille Décoularé de la Fontaine de Hectomar (Normandie), et acheta, quelques années après, la maison de Bard, qu'avait habitée les De Maistre. Elle eut de son second mariage une fille, Elise, qui épousa le comte de la Tour de Sarriod, Louis-Antoine-Hyacinthe, dernier noble de la Vallée d'Aoste. La sœur survivante du Comte, Christine, brûla toutes les lettres intimes de Xavier à Dauphine, qui étaient restées dans les tiroirs de famille.

Quant à Joseph de Maistre, pour éviter la confiscation de ses biens, il était rentré en Savoie avec sa famille le 25 septembre 1796. L'abbé André quitta Aoste à la fin de 1892; mais il y revint le 8 décembre 1797, et y resta de nouveau quelques mois. Lorsque le diocèse d'Aoste fut reconstitué, il fut nommé évêque d'Aoste le 16 mars 1818; mais il mourut à Turin, avant d'avoir pu prendre possession de son siège, le jour précis fixé pour sa consécration épiscopale, le 18 juillet 1818.

311. — Le garde-suisse Jean-Baptiste Gal.

Voici un épisode valdôtain de cette terrible Révolution Française.

Jean-Baptiste Gal, de Torgnon, s'était rendu en 1786 à Paris, où se trouvaient déjà son frère Antoine et son oncle André Gal, riche négociant. Jean-Baptiste, homme aventureux, s'engagea dans la Garde-Suisse du Roi de France. Brave, fidèle, dévoué, il se concilia aussitôt l'affection de ses camarades et l'estime de ses supérieurs. Le temps qui n'était pas pris dans le service de la Cour, il le passait dans la maison de la noble famille d'Orny, où son frère Antoine était employé.

La Révolution Française éclate. Notre Jean-Baptiste assiste, le 14 juillet 1789, aux horreurs de la prise de la Bastille, et, le 5 octobre, à la sortie du Roi, de Versailles, au milieu des cris, des menaces et des huées de la foule en délire. Mais c'est le 10 août 1792 qu'arriva le moment décisif pour la fidèle garde-suisse. Tous ces intrépides gardes du corps, du roi, étaient massés, au nombre d'environ 900, autour des Tuileries, prêts à tous les sacrifices pour défendre et sauver le Prince. Durant la nuit du 9, le tumulte éclate. Des foules innombrables, armées et poussant des hurlements effroyables, arrivent de tous les faubourgs et se massent autour des Tuileries. Les gardes-suisses les chargent avec fureur, et jonchent de cadavres la cour et les avenues du palais. Mais le roi, trop faible, s'était rendu, au sein de l'Assemblée Constituante. De là, il envoya aux fidèles gardes-suisses l'ordre de cesser le feu. Ce fut, pour eux, un coup de foudre. Les voilà,

maintenant, à la merci de ces tigres altérés de sang : ils sont entourés, serrés, le combat n'est plus qu'un massacre. Notre Valdôtain se bat avec une vigueur extraordinaire : poussé par la rage et le désespoir, il fait voler têtes sur têtes, jusqu'à ce qu'enfin, épuisé, couvert de blessures, il tombe sans force, au milieu de ses compagnons déjà tous étendus à terre. La nuit couvrit de son voile ce champ de massacre. Jean-Baptiste, qui n'avait pas de blessure mortelle, reprit connaissance, et, ramassant ses forces, se traîna comme il put, jusqu'à la demeure du comte d'Orny, qui l'accueillit comme un ressuscité. Mais, depuis lors, les membres de cette excellente famille ne furent plus en sûreté; car il y avait peine de mort, pour ceux qui donnaient asile aux amis du roi; et, à tout moment, avaient lieu des perquisitions extrêmement minutieuses. Le soldat blessé fut caché dans une cheminée. C'est là qu'il fit sa convalescence. Les agents qui, fréquemment, venaient remuer tables et meubles, et sonder les murailles, n'eurent, heureusement, jamais l'idée de visiter l'intérieur de la cheminée.

Jean-Baptiste, lorsqu'il fut suffisamment remis, ne voulant pas exposer davantage la tête de ses bienfaiteurs, résolut de fuir, et, si possible, de gagner son pays natal. Après avoir bien mûri son projet, il revêtit l'habit d'un plâtrier, mit sur son dos un sac où, de chaque côté, pendaient des manches de truelles, et réussit à sortir de Paris sans éveiller les soupçons. De là, il continua son voyage à travers la France. Il touchait la Savoie, lorsqu'à Belley il fut arrêté. Après un jugement sommaire, il allait être exécuté, lorsqu'il fut providentiellement reconnu par un fils du comte d'Orny, officier républicain, qui le sauva en lui ménageant la fuite sur Genève. Arrivé dans cette ville, Jean-Baptiste n'eut plus rien à craindre. Par petites étapes, il rejoignit Torgnon, sa patrie, après plus de six ans d'absence. Il s'y maria, éleva une nombreuse famille, vécut et mourut tranquille au milieu de ses enfants et petits-enfants, à qui il racontait souvent ses aventures de garde-suisse. Parmi ses enfants, signalons : Charles, homme d'affaires du comte Crotti; Jacques, père de deux prêtres; et l'avocat Jean-Baptiste (1809-1898), chef de section au Ministère des Affaires étrangères.

312. — Les Français envahissent la Vallée d'Aoste (1794).

En 1794, les féroces jacobins français entrèrent en Vallée d'Aoste par La Thuile, ravageant tout sur leur passage. Leur armée était précédée d'un tas de fuyards, soit Français, soit Valdôtains, et suivie du désastre et de l'incendie. Ils rançonnaient les communes, vexant de toutes sortes de manières les habitants; ils pillaient les cures, renversaient les croix et les oratoires, profanaient les églises et les chapelles, élevant partout l'arbre de la liberté surmonté du bonnet rouge. Bestiaux enlevés, denrées emportées, forêts incendiées, campagnes dévastées, archives brûlées : c'est tout ce qu'on voyait après eux.

Durant cette rage antireligieuse, la plupart des curés de la Vallée centrale, pris spécialement de mire par les Français, cherchèrent leur salut dans une fuite momentanée, pour rentrer ensuite dans leur paroisse après que la furie du torrent dévastateur serait passée. L'abbé Anselme Jacquemod, curé d'Avise, dans son testament, qu'il fit en ces jours de transes, laissa écrit : « Le 24 avril, les Français entrant en ennemis jurés de la religion et des ministres de J.-C. dans le Duché d'Aoste, tous les prêtres ont été obligés d'émigrer, et c'est ce que j'ai fait aussi ». Dans les registres de l'Eglise de

Quart, nous voyons que le 28 avril 1794, un septuagénaire fut enseveli *nullo astante sacerdote ob metum incursionis francorum ecclesiasticos insequentium.* L'évêque d'Aoste, Mgr de Solar, fugitif lui aussi, arrivait à Ivrée le 28 avril 1794, avec divers chanoines, ecclésiastiques, religieux, religieuses, et autres personnages distingués.

313. — Prêtres et Religieux logent les troupes et payent les frais de guerre.

Pendant tout le temps que dura la Révolution Française, et encore les premières années de Napoléon, toutes les maisons religieuses furent vidées de leurs habitants et destinées aux troupes. A Aoste, Couvents des Visitandines, de Sainte-Catherine, de Lorraine; Maisons des Cordeliers, des Capucins; Collège Saint-Bénin; églises de Saint-Laurent, de Sainte-Croix; Cathédrale, Collégiale; chapelle de Saint-Roch; Hospice de Charité; Grand Séminaire; maisons des Chanoines . . . : tout fut réquisitionné pour le logement des troupes sardes, austro-russes, françaises. Beaucoup d'églises de paroisses, de chapelles, servirent aussi de magasins militaires, d'écuries, d'hôpitaux pour les soldats. Après la Révolution, pour payer les frais de guerre, la plupart de ces immeubles des prêtres qu'on avait occupés furent vendus. Tout y passa. Les maisons religieuses furent saisies avec tous leurs biens, et leurs propriétaires chassés; les Chanoines du Bourg furent dépouillés de tout; les vases et les ornements des églises vendus; les Chanoines de la Cathédrale saignés jusqu'au blanc, etc. . . (v. chap. 331).

314. — Les tribulations de Valgrisenche (1792 - 1800).

Mais les deux pays valdôtains qui eurent le plus à souffrir furent Valgrisenche et La Thuile, parce que c'étaient les deux pays qui offraient les deux seuls cols faciles et classiques au passage des Français : Valgrisenche, le Col du Mont; et La Thuile, le Col du Petit-Saint-Bernard. Ces deux pays durent payer des contributions énormes, en nature et en personnes, et subir des dégâts immenses, tant de la part des soldats nationaux que de la part des soldats envahisseurs. C'est dans ces deux pays que se livrèrent toutes les batailles ayant pour but de refouler l'invasion. Tour à tour ils changèrent de maîtres, selon le sort des armes.

Le 3 octobre 1792, les premières troupes nationales arrivent à Valgrisenche. Chaque famille doit loger 12 soldats. Les jeunes gens de la commune les plus robustes et les plus aptes aux armes sont engagés sous le nom de *Miliciens*. On leur confie la garde des passages les plus périlleux. En 1793, plus de 3000 hommes sont campés dans les hauteurs. Les gens de Valgrisenche doivent complètement négliger la culture des terres, afin d'effectuer les transports pour les troupes. En 1794, les Français victorieux chassent du Col du Mont les troupes sardes. Bientôt on le reprend, et l'on s'y fortifie. On y construit des baraques. Les forêts sont détruites pour fournir du bois. Prairies, chalets, troupeaux, tout est dévasté par ce chassé-croisé des troupes. Les paysans n'ont plus la possibilité de travailler la campagne. Les maisons regorgent d'ouvriers et de soldats. Chaque famille a dû fournir 20 toises de bois. En l'hiver de 1795, les gens du pays sont employés à tracer aux soldats le chemin dans les neiges. Le soir, quand ils

rentrent chez eux, ils trouvent leur place au foyer occupée par les soldats, et doivent filer plus loin chercher un abri. Plusieurs meurent des suites de ces fatigues. De nouveau, 3000 soldats sont en station à Valgrisenche. Le Col du Mont retombe au pouvoir des Français. Cette année-là, l'investiture des chalets ne put avoir lieu ; les domiciles de la Grande Alpe et de l'Arp-vieille furent dévastés et incendiés. Pendant l'hiver de 1796, deux régiments sont encore à Valgrisenche. Tous les paysans frayent, de nouveau, pour les troupes, à travers les neiges, un chemin qui est immédiatement comblé par la tourmente. Ils portent à dos d'homme les provisions au Col du Mont : qui eut les mains gelées, qui les pieds, qui perdit la vue. Enfin, le 15 mai, la paix est signée. Joli jour pour Valgrisenche. Tous les soldats partent. Mais quand chaque famille se compte, que de places vides au foyer ! A la fin de 1796, la commune avait déjà fourni 402067 logements militaires, dans les familles, sans compter l'église, la chapelle de Fornet, et divers magasins. En 1799, les Autrichiens et les Russes commandés par Souvarow ont chassé les Français de l'Italie. Le Val d'Aoste est occupé par les armées alliées, qui ne tardent pas à monter à Valgrisenche. Bohémiens et Allemands sont là-haut. Les Français occupent le Col du Mont. Dans une échauffourée, le capitaine allemand est blessé. Le Petit-Saint-Bernard ayant été pris, les alliés se replient. Une colonne de Français victorieux stationne aux Usellières. La commune est obligée de fournir à son entretien : les provisions de bouche étant épuisées, les pommes de terre alors en maturité sont toutes distribuées aux soldats. Enfin, les Français repassant les monts, un piquet d'Allemands fixe ses quartiers d'hiver dans la commune. En 1800, les Français, au nombre de 500, redescendent à Valgrisenche par le Col du Mont. Ils vont, cette fois, moissonner les lauriers de la victoire sur les champs de Marengo. Ce furent les derniers soldats que l'on vit.

Un quart de siècle plus tard, en 1832, après des pourparlers qui durèrent des années, la commune se vit liquider tous ses frais en la somme de 18000 francs !! Les particuliers ne reçurent rien du tout. Cette triste période d'un martyre de 8 ans laissa dans les Valgriseins le plus douloureux des souvenirs.

315. — Le capitaine Chamonin (1762-1828).

Au cours des années 1792-1800, si tristes pour Valgrisenche, deux hommes du pays se signalèrent par leur courage dans la défense du Col du Mont et dans maints autres faits d'armes : ce sont, le capitaine Chamonin et le capitaine Darbelley.

En avril 1794, le Col du Mont ayant été abandonné par les Austro-Sardes devant les Français victorieux, les Miliciens (troupe locale composée de jeunes gens de la commune de Valgrisenche, et complétée par l'enrôlement d'hommes d'Arvier, d'Avise et de Saint-Nicolas) continuèrent, seuls, à le surveiller. Ils furent encouragés à cela par Jean-François Chamonin, que son dévouement à la cause royale avait fait soldat puis capitaine. Après que les Austro-Sardes se furent retirés jusqu'à Quart, Chamonin, accompagné de Grat Ponthon, syndic de la commune, se rendit à Quart auprès du duc de Montferrat. Introduit à onze heures de la nuit, il est accueilli avec bienveillance, encouragé à défendre vaillamment son drapeau, établi maître de tous les magasins abandonnés, que se partageaient des pillards. Tout de suite, Chamonin donna la mesure de ce qu'on pouvait attendre de lui. Avec

un courage encore sans exemple dans les annales de la guerre, il passa l'hiver de 1794-1795 dans cette horrible glacière du Col du Mont (2780 m. d'altitude). Depuis lors, il fut l'âme de toute la défense de ce col.

A la paix de 1796, Chamonin et ses chasseurs déposent les armes et s'en retournent aux travaux des champs. Mais en 1799, capitaine et chasseurs sautent de nouveau sur les fusils. Accompagnés d'un régiment d'Autrichiens, ils surprennent les Français au Col du Mont, massacrent une partie du détachement, mettent le reste en fuite, et rentrent à leur camp des Usellières, ramenant en abondance, butin, provisions, prisonniers. L'armée austro-sarde ne conserva pas ce poste important, et les Français le reprirent. Mais ceux-ci avaient compté sans Chamonin. A quelques jours de là, seul avec 40 chasseurs choisis, en plein jour, à la faveur d'un épais brouillard, Chamonin tombe sur les Français, avec une telle impétuosité que ces derniers n'ont pas le temps de se reconnaître : les uns sont tués; les autres mettent bas les armes, et se rendent aux quarante braves de Chamonin. Ce fut la fin de l'épopée.

En 1800, le capitaine Chamonin rentra dans la vie privée, et goûta, au sein du foyer domestique, entouré de nombreux enfants, la paix et le bonheur. Il fut, jusqu'à sa mort, arrivée en 1828, à la tête de toutes les bonnes œuvres de la commune, dont il était à la fois le syndic et le père. Il édifia ses compatriotes par ses précieux conseils, et par l'exemple de toutes les vertus.

316. — Le capitaine Darbelley (1794).

Le capitaine Darbelley Claude-Joseph, fils du notaire Grat-Joseph, est surtout connu par sa mort héroïque. Il était alors dans la région du Petit-Saint-Bernard.

Le 24 avril 1794, les grenadiers français tentent un coup de main. Leur objectif est le Mont Valaisan, occupé par les Piémontais. A quatre heures du matin, les Français sont déjà sur le poste. Pris à l'improviste, à moitié endormis, assaillis à armes blanches, les Piémontais vont, viennent, courent aux armes, s'agitent, puis cherchent bien vite leur salut dans une fuite précipitée. Que fait Darbelley? Il oppose, seul, aux assaillants, une résistance invincible. Sans ce souci de leur nombre, il frappe de son sabre, à droite, à gauche, furieusement : il forme, à lui seul, un rempart que l'ennemi ne peut franchir. Le sang ruisselle de toutes parts ; son corps est labouré de profondes blessures. N'importe! Il continue à se défendre. Sommé de poser les armes, il n'écoute rien, et continue à frapper. Quand il ne peut plus se soutenir, il s'assied sur son canon, regardant toujours l'ennemi en face. Il ne cesse de frapper que lorsque l'assaillant n'a plus devant lui qu'un cadavre.

317. — Les tribulations de La Thuile.

La Thuile ne fut pas moins éprouvée que Valgrisenche. Dans leur passage de fin avril 1794, les Français y mirent tout à feu et à sang. Les bestiaux furent enlevés, les denrées emportées, les forêts incendiées, les campagnes dévastées, les archives de la commune livrées aux flammes, les villages, entre autres, de Pont Serran, de la Grande Golette et de la Petite

Golette, réduits en cendre. Un procès-verbal des dommages causés à cette paroisse en 1794-1795, par les troupes, évalue la perte totale à 426849 livres.

318. — Le grand crucifix de La Thuile (1794).

Dans leur rage satanique, les Français prirent alors de mire spécialement les chapelles et l'église.

Entrés dans l'église, ils renversent les autels, abattent les statues, détruisent les tableaux. Le grand crucifix restait seul intact, fixé à l'architrave entre le chœur et la nef centrale. En l'apercevant, leur rage devient du délire. « Comment! Encore toi là! vocifèrent-ils. Nous allons voir! » Ils montent à la tribune, au fond de l'église, et de là, lui tirent cinq coups de fusil. Mais pas une balle ne l'atteint. Quelques soldats passent alors par la corniche, pour aller jusqu'à l'architrave. Ils ne peuvent y arriver. On parvient cependant à passer une corde autour du crucifix; plusieurs soldats se mettent à la tirer de toutes leurs forces, mais le crucifix demeure immobile. Un soldat veut monter par la corde; il arrive à mi-hauteur, la corde casse, et lui se brise les jambes sur le pavé. L'obstination persiste. On dresse alors une échelle, le sommet appuyé contre l'architrave; un autre soldat monte, irrité, furieux; il lève son épée pour frapper le crucifix, et s'écrie : « Voyons! lequel de nous deux descendra! » Au même instant, il tombe à la renverse et va se broyer la tête sur la pierre qui recouvre le tombeau d'un prêtre. Témoins de ce fait, les soldats se mirent : les uns à blasphémer, disant « que le bon Dieu de La Thuile était bien méchant et têtu »; les autres, à pleurer autour de l'église, gémissant de ce qu'on les obligeait de commettre de telles profanations. Quant au crucifix, il fut laissé définitivement tranquille, et, encore aujourd'hui, il trône à la même place, vainqueur de ses ennemis. Une petite inscription latine placée à ses pieds rappelle sa victoire. Cette inscription est ainsi conçue : *Cæteris cunctis bello vastatis 1794, hæc imago mirabiliter permansit. Deo gratias.* C'est-à-dire : Tandis que tout le reste était ravagé par la guerre en 1794, cette image, elle, demeura miraculeusement intacte. Dieu soit remercié.

Ce dernier soldat profanateur fut d'abord enterré dans le cimetière commun bénit; mais, par ordre de M. l'abbé Centoz, alors vicaire de La Thuile, on l'exhuma pour l'enfouir en terre profane, au-dessous du chemin, dans la localité dite *La Tseintre*. Le fossoyeur chargé de cette œuvre planta sa pioche au dos de ce cadavre, que par mépris on avait enterré la face en dessous, et le traîna ainsi à la nouvelle fosse, en proférant contre lui force malédictions. Le 19 mai 1909, en faisant des excavations en cet endroit, on mit au jour un gros squelette parfaitement conservé : c'était celui du soldat français qui avait tenté d'abattre le grand crucifix en 1794.

319. — Un feu qui ne brûle pas (1794).

Continuant leurs actes de vandalisme, les Français mettent le feu aux villages de La Thuile. Le village d'Entrèves est sur le point de subir le même sort. Dans cette extrémité, les villageois comprennent que la protection du ciel seule peut les sauver.

Les principaux d'entre eux, au nombre de sept, se réunissent donc, et prosternés au milieu du village, s'engagent solennellement par un vœu,

à relever leur chapelle dédiée à Sainte Barbe, si celle-ci préserve les habitants et les maisons de la catastrophe qui les menace. Leurs prières sont exaucées. Les soldats français mettent trois fois le feu au village, avec des tisons enflammés; mais trois fois le feu s'éteint. Les maisons ne brûlent pas. Frappé de ce fait surnaturel, et, aussi, touché de compassion pour les habitants, l'officier qui commande épargne le village; mais obligé d'exécuter les ordres qu'il a reçus, il suggère aux habitants de simuler un incendie en allumant un grand feu au milieu des maisons et en l'alimentant pendant plusieurs jours. Ainsi fut fait. Le village fut sauvé, et la chapelle de Sainte-Barbe ne tarda pas à être reconstruite. Cependant, l'un des sept qui avaient fait le vœu protesta que, si sa maison venait à brûler, il n'entendait pas être tenu d'accomplir son vœu. Or peu de temps après, sa maison, seule, brûla, sans qu'on pût en savoir la cause.

320. — Erection de la paroisse de Ville-sur-Nus (1798).

Malgré l'adversité des temps, Mgr de Solar trouva encore moyen d'ériger la paroisse de Ville-sur-Nus.

La chapelle primitive de Ville-sur-Nus existait déjà en 1500. Un prêtre de Quart y venait célébrer la messe. A la date du 30 janvier 1751, Mgr de Sales y établit un prêtre fixe, un recteur, dont les obligations sont « de célébrer la messe les dimanches, fêtes et autres jours de l'année, faire le prône tous les dimanches et le catéchisme dans les temps convenables, apprendre aux enfants à lire et à écrire, administrer les malades et faire toutes les fonctions pastorales, à la réserve des baptêmes, des sépultures et de la célébration des mariages, qui restent dévolus au curé de Quart ». Quatre recteurs se succédèrent ainsi jusqu'au 20 septembre 1798, jour où Mgr de Solar érigea en paroisse la rectorie de Ville-sur-Nus, en la détachant de la paroisse de Quart. Le recteur de l'époque devint le 1er curé de Ville-sur-Nus.

321. — Complot contre notre Roi.

Abattre les rois et la religion, voilà ce à quoi tendaient les révolutionnaires français. Ils tuèrent leur roi Louis XVI le 21 janvier 1793, et travaillèrent ensuite à supprimer les rois des pays environnants. La Révolution avait été préparée de longue main par les écrits de Voltaire, Diderot, d'Alembert; et lorsqu'elle éclata en France, les esprits étaient mûrs. Les idées nouvelles se propagèrent en sourdine en Vallée d'Aoste, surtout chez les étudiants, l'élément le plus inflammable. Déjà en 1770, sept Valdôtains, dans un voyage en France, étaient allés s'inspirer auprès de Voltaire lui-même. Et depuis, bien de ces esprits exaltés entretinrent une correspondance suivie avec les républicains français, et appelaient de leurs vœux l'établissement de la république à Aoste et en Piémont. Au mois de mai 1794, on découvrit à Turin, un complot tendant à supprimer violemment notre Roi et la Famille Royale. Des Valdôtains avaient pris part à cette trame. Deux d'entre eux, Joseph Chantel et Jean Junod d'Avise, furent saisis et décapités, après un jugement sommaire. Les autres, avertis à temps, purent s'éparpiller en France et ailleurs. Parmi ceux-ci, fut Guillaume Cerise d'Allein, qui devait plus tard devenir un fier général républicain.

322. — Le général Cerise (1770-1820).

Cerise Guillaume-Michel dont nous venons de parler, naquit à Allein, le 29 septembre 1770, du notaire Jean-Antoine. Celui-ci ne le cédait en rien à son fils, pour ses opinions avancées : ce fut lui qui acheta, en 1802, le couvent des Capucins sur la colline d'Aoste. Le jeune Guillaume fut envoyé à Turin étudier la médecine. Plein des idées républicaines, il conspira, comme nous l'avons vu, contre son roi Victor-Amédée et la Famille Royale. Découvert, il partit à temps, pour se réfugier en France, et s'enrôla sous la bannière républicaine. La France ayant envahi le Piémont, il devint capitaine de la légion piémontaise. Sa valeur, et surtout ses idées révolutionnaires, lui procurèrent de l'avancement : à 27 ans seulement, il est déjà revêtu du grade de général.

Joubert le fit nommer membre du gouvernement piémontais. En cette qualité, Cerise persécuta tous ceux de ses compatriotes qui n'adoptaient pas avec plaisir les principes de la Révolution. A Aoste, son premier soin fut de destituer tous les fonctionnaires qui avaient servi sous l'ancien régime, et de les remplacer par ses amis et ses créatures. Entre autres, il nomma l'avocat Martinet sous-préfet du Duché, et Demarguin commandant du Fort de Bard. Il aimait à s'appeler : *Citoyen commandant les troupes de la Vallée d'Aoste, général Cerise*. Les armées alliées austro-russes le chassèrent du Piémont en 1799. Depuis cette époque jusqu'en 1811, il ne quitta plus les armées françaises. Mais en 1815, Cerise fut arrêté et mis en prison. Cet événement aliéna son esprit. Il recouvra la liberté, mais non la raison ; et mourut fou furieux, à Paris, le 28 février 1820.

323. — Un âne en promenade (1799).

Le 15 janvier 1799, sous les yeux et à l'instigation du général Cerise, eut lieu à Aoste, sur la place Saint-François (place Charles-Albert), au pied de l'arbre de la liberté, une cérémonie chère aux Révolutionnaires. Les Jacobins de la Cité chargèrent sur un baudet les portraits du Roi et de la Reine, et toutes les armoiries et lettres de noblesse qu'ils purent trouver dans la ville et dans les environs. Ils coiffèrent ensuite ce baudet d'une perruque, et le promenèrent dans les rues au son de la fanfare et sous les huées de la populace. En arrivant sur la place, on alluma un bûcher, où l'on jeta tout le bagage du baudet. A cette occasion, et lors du pillage des monastères de la ville, on brûla ou dispersa au vent quantité de chartes et de documents intéressant l'histoire valdôtaine. Ces âneries jacobines nous ont ainsi privés à jamais d'éléments inappréciables qui auraient pu contribuer à l'histoire de notre pays.

324. — Première insurrection des Socques (1799).

Ces sacrilèges commis contre l'Eglise, ces moqueries à l'adresse du Roi, lassèrent bientôt la patience des religieux et fidèles paysans de la Basse Vallée. L'armée austro-russe commandée par Souvarow avait infligé, au commencement de mai, une sanglante défaite aux Français dans le Piémont. L'occasion semblait propice. L'insurrection éclata. Le mot d'ordre partit de Donnas, lancé par François Dalbard. Immédiatement, l'arbre de la liberté y

fut renversé. Le 3 mai 1799, une foule d'hommes guidés par le prêtre Nicolas Gontier, ancien recteur du Petit-Saint-Bernard, et par son frère Jean-Baptiste, descendent de Champorcher à Bard. Leur objectif est lè rétablissement de l'autorité royale et du culte de la religion. Ils pénètrent avec les hommes d'Arnad dans le fort de Bard, sans rencontrer de résistance, et en chassent Demarguin et sa garnison terrifiée. Puis, organisés en corps, ces paysans mal vêtus, chaussés seulement de socques (d'où le nom de Révolution des Socques), armés pour la plupart de fourches, de bâtons, se dirigent vers Aoste, abattant partout sur leur route l'arbre de la liberté érigé dans les bourgades, et ralliant à eux les ennemis de la République. Arrivés à Aoste au nombre de 3000 environ, ils se saisissent du commandant militaire Botton, pillent sa maison, et le mènent en prison au Palais Roncas. Ils s'emparent également d'une cinquantaine des plus furieux jacobins, et les dirigent sur Ivrée. Ceux-ci, cependant, ne tardèrent pas à être remis en liberté. Le sous-préfet Martinet et le général Cerise avaient immédiatement pris la fuite. Les Socques, dans cette première équipée, ne commirent aucun meurtre. Ils élevèrent à Aoste, une grande croix, à l'endroit même où avait été dressé l'arbre de la liberté, et firent bénir cette croix par l'Evêque. Ils ne restèrent dans la Ville que quelques jours.

A peine les Socques furent-ils éloignés de la Cité, que Martinet et Cerise y rentrèrent, ressaisirent les rênes du pouvoir, et envoyèrent deux colonnes mobiles à la poursuite des Socques, avec des propositions de paix. Le général Cerise eut une entrevue à Donnas avec leur chef François Dalbard; il lui remit une lettre du sous-préfet Martinet, qui lui promettait, en cas de reddition, la vie sauve à lui et à tous ses soldats, excepté ceux qui avaient coupé l'arbre de la liberté: ces derniers, il devait les dénoncer. C'est ce que fit Dalbard. Après quoi, les Socques se débandèrent, et chacun rentra dans son foyer. Les colonnes mobiles, elles, poursuivirent les quatre individus dénoncés, se saisirent d'eux, et les conduisirent à Chivasso, où ils furent mis à mort. Peu de jours après, Dalbard lui-même subit le même sort, malgré les promesses qu'il avait reçues. Ce manquement à la parole donnée n'honore guère la mémoire de Martinet et de Cerise. Ainsi prit fin la première insurrection du Régiment des Socques : elle ne fut qu'une explosion de haine contre les jacobins qui dominaient le pays.

Dix-neuvième siècle. — 1800 - 1900

325. — Enlèvement des cloches (1800).

Mais les Jacobins reparurent de nouveau, cette fois plus furieux et plus forts qu'auparavant. A leur tête, était Bruni de Mondovi, de sinistre mémoire, commissaire, nommé en novembre 1800 par le gouvernement français, pour l'administration de la Vallée. Il commença par chasser tous les religieux et religieuses de leurs couvents. Mais c'est à l'enlèvement des cloches, surtout, que son nom reste attaché.

La Commission exécutive du pouvoir établie à Turin, avait ordonné, par décret du 18 novembre, la descente des cloches qui ne seraient pas nécessaires au culte (environ les deux tiers du bronze des églises) pour qu'elles fussent fondues et transformées en canons. Cet ordre ne fut pourtant pas exécuté partout en Piémont, mais Bruni se montra inflexible pour son exécution dans l'arrondissement d'Aoste. Toutefois, le Valdigne fit des représentations à Bruni. De même, le Bas Val d'Aoste protesta. Mais la Vallée d'Aoste centrale, depuis Avise jusqu'à Châtillon, fut obligée de s'exécuter. Le Diocèse d'Aoste dut ainsi fournir à la République Française 98 cloches : 48, de la Ville d'Aoste; 50, de vingt-cinq paroisses des alentours. Les 48 de la Ville se répartissent ainsi : la Cathédrale 7, la Collégiale 6, le Couvent des Cordeliers 9, celui des Capucins 1, celui de La Visitation 1, celui de Lorraine 2, celui de Sainte-Catherine 2, le Collège Saint-Bénin 3, Saint-Etienne 4, Saint-Roch au Plot 1, Saint-Roch à la Plantaz 1, Saint-Grat en ville 1, l'Hôpital 2, la Confrérie de Sainte-Croix 2, Saint-Martin de Corléan 1, Arpuille 2, Signayes 2, Porrossan 1. Les 25 autres paroisses qui durent livrer en partie leurs cloches sont : Avise, Arvier, Introd, Rhème-Saint-Georges, Saint-Nicolas, Villeneuve, Saint-Pierre, Sarre, Aymaville, Jovensan, Gressan, Charvensod, Pollein, Saint-Remi, Etroubles, Allein, Doue, Ollomont, Valpelline, Roisan, Gignod, Excenex, Saint-Christophe, Quart, Châtillon. La seconde révolution des Socques arriva à temps pour sauver les cloches des autres paroisses.

326. — Deuxième insurrection des Socques (1801).

L'enlèvement des cloches provoqua la seconde insurrection des Socques. La première avait voulu le rétablissement de la monarchie et du culte; celle-ci voulait seulement le rétablissement du culte, car en fait d'autorité elle reconnaissait le régime républicain sous lequel on était.

La descente des cloches du clocher de Châtillon, qui eut lieu le 4 janvier 1801, mit le feu aux poudres. Les paysans de Châtillon, Torgnon, Valtornenche s'opposant à cet enlèvement, Bruni, appuyé de la garde nationale, fit braquer un obusier contre la porte du clocher et ordonna de descendre cinq cloches; il envoya ensuite perquisitionner les domiciles des prétendus fauteurs de l'insurrection, et emmena en otages à Aoste les six principaux de Châtillon. Mais, pendant ce temps, un nouveau Régiment des Socques s'était formé à Donnas. Epouvantés, Bruni et le général Merk adjudant commandant d'Ivrée, s'enfuirent à Aoste. Merk y resta, mais Bruni, avec un grand nombre de jacobins, se retira jusque dans le Valdigne, où la République Française comptait un bon nombre d'amis.

La phalange des Socques, formée dans la Basse Vallée, se grossit des paysans de Quincinetto, de Tavagnasco, de Brosso.... Le mot d'ordre est : Mort aux jacobins! Les insurgés veulent surtout se venger de ceux qu'ils regardent comme les auteurs de l'arrestation et de la mort des chefs de la première insurrection. A Donnas, les 10 et 11 janvier 1801, ils fusillent le notaire instigateur Louis Régis, Humbert Cantaz, son épouse Thérèse, et Bertoliat chirurgien de Bard; à Chambave, ils fusillent le notaire Ducrue. Merk, gouverneur militaire de la Ville, ne sachant plus à quel saint se rendre, prie l'évêque Mgr de Solar de parlementer avec les rebelles. Celui-ci, accompagné du Capitaine Décoularé, va au-devant des Socques, qu'ils rencontrent à Nus. Il parvient à calmer leurs chefs, en leur promettant

l'impunité, la conservation des cloches et le changement des autorités civiles. Sur ce, les Socques rebroussent chemin, lorsque surviennent les paysans de Quincinetto et de Tavagnasco, qui excitent les valdôtains à reprendre leur route vers la Cité. De nouveau, l'Evêque, accompagné cette fois du général Merk, et des autorités civiles, qui ont été changées, va à leur rencontre, jusqu'à la Plantaz. Le général leur renouvelle les promesses déjà faites, et pense à leur procurer le logement et les vivres. Ils sont quatre mille environ. Ils entrent, le soir, en ville, aux cris retentissants de : Vive la République ! Mort aux Jacobins !

La nuit du 12 janvier fut passablement tranquille. Les Jacobins n'avaient pas attendu l'arrivée des Socques pour prendre le vol. Aussi, lorsque, le lendemain, les Socques se mirent à leur recherche, ils durent se contenter de piller leurs maisons. Les otages de Châtillon pris par Bruni avaient été immédiatement délivrés : c'étaient la Comtesse Gabrielle de Challant, l'avocat Luboz, l'officier Scala, le fils Gervason, Claude Brunod et le notaire secrétaire Frutaz.

A Aoste les Socques ne tuèrent personne. Mais l'Evêque et le clergé étaient désolés. Voulant ramener ces gens à des sentiments de douceur et de modération, on fit appel à leur esprit de foi. Les deux chapitres organisèrent une procession et portèrent solennellement le buste de saint Grat dans les rues de la Ville. Cette mesure les calma. De son côté, l'avocat Laurent Martinet, en qualité de commissaire extraordinaire chargé de pacifier les esprits, exhorta chaudement ses compatriotes à déposer les armes et à rentrer dans l'ordre : « Je vous annonce, leur dit-il au nom du Gouvernement, le pardon de vos égarements. Je suis garant qu'on ne touchera pas à votre religion sainte, qu'on n'inquiètera point vos pasteurs, qu'on respectera vos églises, qu'on ne demandera plus vos cloches ». Les Socques s'adoucirent définitivement. Après trois jours seulement de séjour à Aoste, tous regagnèrent leurs foyers, en réclamant toutefois du général Merk la destitution de Bruni. Ce qui fut accordé.

Après que tout fut pacifié, on eut le courage d'accuser les prêtres d'avoir favorisé l'insurrection. Le R. Père vicaire du couvent des Capucins de Châtillon, avec l'avocat Luboz, Borbey et Messelod, furent arrêtés ; mais on les remit aussitôt en liberté. Le prévôt de Verrès, Chentre, et son paroissien Bens, furent traduits à Chivasso : on fusilla Bens, mais le prévôt Chentre fut absous et retourna à Verrès le 23 mars. Le curé de Donnas Veneria, et plusieurs de ses paroissiens furent traînés les uns au château d'Ivrée, les autres à la citadelle de Turin : ils n'obtinrent leur élargissement que le 19 juin. Aucun ecclésiastique ne fut condamné, aucun n'étant coupable.

Quant à Bruni, faisant l'histoire à sa façon, dans son rapport officiel du 20 janvier à l'autorité, il accusa, lui aussi, les curés d'avoir favorisé le mouvement populaire. Il dénonça même Mgr de Solar, qui avait pourtant fait tous ses efforts pour calmer les Socques. Le sectaire Bruni, avec ses mensonges, ne méritait pas d'être cru, et il ne le fut pas en effet. Napoléon, alors premier consul, le destitua par un décret : il saisit cette circonstance pour complaire aux Valdôtains, dont il avait reçu si bon accueil lors de son passage en Vallée d'Aoste, que nous racontons ci-après.

327. — La vengeance d'un prêtre.

L'abbé Etienne Baud, prêtre savoyard émigré, remplissait les fonctions de vicaire dans la paroisse de Donnas. Or, en une fête du mois de décembre 1800, il fit un sermon qui déplut à quatre jacobins de l'endroit, Humbert Cantaz, son épouse (fusillés peu après par les Socques), Longis aubergiste, et Moretta officier de poste. Ces deux derniers, à l'issue de la messe, vont à la cure, et intiment à l'abbé Baud l'ordre de partir de Donnas dans les 24 heures. L'abbé Baud quitte le pays sur-le-champ.

Quelques jours après, apparaissent les Socques. Nos deux jacobins Longis et Moretta détalent aussitôt, traversent la Vallée, et arrivent au Grand-Saint-Bernard. Craignant de n'y être pas encore assez en sûreté, ils descendent dans le Valais. La nuit les surprend en route. Arrivés à Bourg-Saint-Pierre, harassés de fatigue, ils vont frapper à la première maison où ils aperçoivent une lumière. Ils sont introduits. Surprise! Ils se trouvent en face de l'abbé Baud qu'ils ont fait partir de Donnas! L'abbé les rassure, leur donne l'hospitalité pendant plusieurs jours, et ne les laisse partir que lorsque tout danger pour leur vie a disparu.

328. — Napoléon traverse la Vallée d'Aoste en mai 1800.

Napoléon forma une armée de 40000 hommes, et alla écraser les alliés dans les plaines de Marengo le 14 juin 1800. Cette armée traversa la Vallée d'Aoste en mai. Bonaparte prit place dans les derniers bataillons. Parti de Paris le 6 mai 1800, il arriva le 15 à Martigny, où il logea dans la maison prévôtale du Grand-Saint-Bernard. Le 20, il quitta Martigny à deux heures du matin, et vint dormir le même jour à Etroubles. Il fut assisté dans tout le parcours, par le Chanoine Murith prieur de Martigny, et par le Chanoine Terrettaz procureur de la Congrégation.

Napoléon, monté sur un solide mulet, remonta le Val d'Entremont, s'entretenant familièrement avec son conducteur, avec les officiers répandus le long de la route, avec les paysans ahuris de le voir. Après une halte de quelques instants chez le curé de Liddes, il déjeuna à Bourg-Saint-Pierre, dans l'auberge qui porte encore aujourd'hui le nom pompeux de *Déjeuner de Napoléon 1er*, et continua immédiatement pour le Grand-Saint-Bernard. Le Chanoine d'Allèves, alors administrateur temporel de l'Hospice, l'attendait sur le perron. Napoléon s'y arrêta quelques minutes pour voir défiler les derniers bataillons de son armée; puis il fut introduit dans une petite chambre où pétillait un bon feu de cheminée. Napoléon s'y campa, debout, son chapeau à demi-lune sur la tête, les mains derrière le dos. Sans perdre de temps, il interrogea le modeste religieux sur les pas difficiles de la Vallée d'Aoste, et principalement sur le fort de Bard. Après qu'il eût dîné avec son état-major, il remercia les religieux de leurs soins pour lui et son armée, descendit rapidement, sur la neige, en traîneau, vers Saint-Remi, et arriva le soir même à Etroubles. Le curé d'Etroubles, Brunod, peu enthousiaste de Napoléon, avait déguerpi. Napoléon logea chez l'abbé Veysendaz, dans la maison du vieil hospice d'Etroubles (v. p. 86).

Le lendemain, 21 mai, Napoléon repartit, et arriva à Aoste à dix heures du matin. Il alla loger à l'évêché, où Mgr de Solar, qui était parti aussi, lui avait fait préparer une chambre au sud-est du grand salon, chambre appelée

encore aujourd'hui la chambre de Napoléon. Après quelques soins donnés à l'artillerie, Napoléon allait le jour même reconnaître la forteresse de Bard. Le 22 mai, il fut de retour à Aoste, et l'on illumina la Ville en son honneur. Il eut des entretiens avec le prévôt Dondeynaz, au sujet du fort de Bard et des divers cols qui mènent à Ivrée. Le 23, on le vit à Saint-Vincent et au Bois de Joux. Le 24, nous le trouvons de nouveau à Aoste, écoutant les plaintes et les vœux de la municipalité. Le 25, le 26 et le 27, il demeura à Verrès, couchant dans un cabinet de la Prévôté. Il s'entretenait familièrement avec le prévôt Chentre. (En mémoire de la brillante hospitalité qu'il en avait reçue, il lui envoya, peu après la bataille de Marengo, son portrait en grand uniforme. On garde encore aujourd'hui ce portrait au couvent).

En attendant, toute son armée avait traversé le passage de Bard : l'infanterie, la cavalerie, et quelques pièces de canon plus légères, étaient passées par le sentier d'Albard ; la grosse artillerie avait défilé, tirée à bras d'hommes, pendant la nuit, dans la rue même de Bard. Afin d'étouffer tout bruit, on avait eu la précaution de couvrir cette rue de paille et de fumier, et d'envelopper les pièces avec de l'étoupe. Le fort était resté imprenable. Le commandant de la garnison, Bernkopf, avait résisté à tous les assauts, où périrent un certain nombre de Français. Il avait reçu cinq sommations de se rendre. Le curé Pierre Follioley, aumônier de la garnison, enfermé avec elle, encourageait la résistance par son exemple et ses exhortations. Finalement, quand toute l'armée française fut dans le Canavais, la résistance devenant inutile, Bernkopf, sur l'ordre du généralissime autrichien Mélas, capitula, le 1er juin, à une heure du matin, avec tous les honneurs de la guerre.

En traversant la Vallée d'Aoste, la soldatesque française, malgré les défenses sévères de Bonaparte et de ses généraux, se livra à bien des excès, notamment à Saint-Remi, à Torgnon, à Châtillon, et à Pont-Saint-Martin. Elle profana les lieux sacrés, dépouilla l'église de Challant-Saint-Anselme, vola à celle d'Arnad ses vases sacrés et ses ornements précieux. Les chefs se permirent eux-mêmes des déprédations sacrilèges, en dérobant aux églises des statues et tableaux de prix.

329. — Monument au général Desaix (1805).

On sait que Napoléon dut la victoire de Marengo à son général Louis Desaix, qui accourut à son secours avec un corps de réserve. Après la victoire, Napoléon n'oublia pas son sauveur, qui avait perdu la vie dans cette bataille : il lui éleva un monument au Grand-Saint-Bernard, dans l'église du célèbre hospice. C'est le beau monument en marbre qui s'offre aux regards des visiteurs de l'église. Son inauguration et la déposition du corps du général eurent lieu le 19 juin 1905. Le maréchal Berthier, chargé de cette mission, arriva à Aoste le 18 juin. Il avait été précédé d'un peloton de 30 hussards et d'une compagnie de 150 fantassins, qui escortaient le cercueil et formaient le convoi funèbre. Le lendemain, eut lieu la cérémonie à l'hospice. La dépouille mortelle de Desaix fut déposée dans le tombeau qui lui avait été préparé. Berthier prononça l'éloge funèbre du guerrier, et laissa à l'église quatorze drapeaux, mémorial des batailles auxquelles Desaix avait assisté.

330. Le Napoléonisme en Vallée d'Aoste (1800-1814).

Le clergé valdôtain, en général, ne voyait pas de bon œil Napoléon, ce foudre de guerre, qui dans ses victoires ne connut jamais les lois de la justice.

Nous l'avons déjà dit, l'évêque d'Aoste Mgr de Solar émigra temporairement en Piémont, lors du passage du premier consul. Mais le 23 juillet, il était déjà de retour à Aoste; et, à cette occasion, il envoya une circulaire aux curés, pour recommander l'obéissance au nouveau gouvernement. Le curé d'Etroubles Brunod Jean-Martin fut, lui aussi, obligé de quitter sa cure pendant le passage de Napoléon. En 1814, il publia, à Turin, un opuscule de 69 pages intitulé *Le Napoléonisme*, inspiré par sa détention de 5 mois au couvent de Verrès comme suspect au gouvernement napoléonien : dans cette brochure, il fustige rudement l'ambition de Napoléon, sa tyrannie, ses injustices, etc. Plusieurs autres curés ont laissé écrites dans les registres, des épigraphes peu flatteuses à l'adresse du grand Empereur.

Mais il fallut le subir. De bonne ou de mauvaise grâce, on dut chanter, à tout bout de champ, des Te Deum dans les églises : Te Deum à l'occasion de conclusions de traités (26 mars 1801, 4 septembre 1802); Te Deum à l'occasion du couronnement de l'Empereur à Paris (2 décembre 1804); Te Deum à l'occasion du Concordat (1801); puis, des Te Deum à l'occasion des victoires impériales : au delà du Rhin (1805), Austerlitz (1805), Weimar (1806), Eylau (1807), Freidland (1807), Burgos (1808), Ratisbonne (1809), Wagram (1809), Smolensk (1812). Dans ces occasions, toutes les autorités assistaient à la messe, et l'on avait ordre de faire un discours sur la gloire des armées françaises et sur le devoir imposé à chaque citoyen de consacrer sa vie à son prince et à sa patrie. C'est avec beaucoup plus de plaisir que l'on chanta le Te Deum, dans le magnifique faux-bourdon valdôtain, à l'occasion de la défaite de Napoléon à Waterloo (18 juin 1815) et de la victoire remportée alors par les alliés sur les troupes françaises. Dans le catéchisme diocésain, tout un chapitre était consacré à publier les devoirs des chrétiens envers l'Empereur. Dès 1802, on solennisa la fête de saint Napoléon, martyr (S. Neapolis, martyr sous Dioclétien), le 14 juillet. A partir de 1806, elle fut célébrée avec pompe le 15 août, en présence de toutes les autorités, obligées d'y assister. Les curés nouvellement institués devaient également, en prenant possession de leurs bénéfices, prêter serment de fidélité à l'Empereur et aux lois.

331. — Spoliation et suppression des Religieux.

Les Ordres religieux valdôtains allèrent à la mort en trois étapes : 1° on occupa leurs maisons; 2° on les chassa du pays; 3° on vendit leurs maisons et leurs biens.

Première étape. Les Religieux Barnabites qui avaient la direction du Collège reçurent, en 1793, l'ordre de déguerpir sur-le-champ, le Collège devant être transformé en hôpital militaire; ils se casèrent comme ils purent dans la Ville. La même année, le Grand Séminaire fut mis à la disposition du Bureau militaire, sous lequel il resta près de 26 ans. En 1794, les Lorraines durent s'enfuir en Piémont; leur mobilier et leurs denrées furent pillés; elles revinrent l'année suivante. En 1796, notre roi, Victor-Amédée,

à court d'argent, ordonna que toutes les Congrégations religieuses lui donnassent la sixième partie de leur patrimoine. Pour payer ces impôts énormes, prêtres et religieux durent vendre la plupart de leurs fermes, et aliéner l'argenterie de leurs églises. En décembre 1798, nouvelle spoliation du Gouvernement français, et mise en vente des biens du clergé pour une douzième partie. En 1799, le roi Victor-Emmanuel, remonté sur le trône, invita derechef les corps religieux à venir à son secours. Bref, le chapitre de la Cathédrale versa à l'Etat, en dons forcés ou volontaires, 216000 livres; celui de la Collégiale, 171000 livres; tous les couvents des religieux, à proportion.

Deuxième étape. Napoléon, devenu maître de la Vallée, tapa dru sur les ordres religieux, bien servi en cela par le commissaire Bruni de Mondovi. Celui-ci, le 23 novembre 1800, fit cerner par la garde nationale le collège que dirigeaient les Pères Barnabites, et enjoignit à ceux-ci de partir dans les trois jours. Même procédé expéditif, pour les Lorraines : le 16 décembre, à onze heures du matin, Bruni fait cerner leur couvent; à quatre heures du soir, elles sont forcées de détaler. Les Pères Cordeliers subirent le même sort le lendemain : on leur donna 24 heures pour partir. Les couvents de Lorraine et des Cordeliers servirent de quartiers militaires.

Troisième étape. L'année 1802 marqua la fin des Ordres religieux. Napoléon n'aimait pas les religieux. Les Révolutionnaires ses prédécesseurs avaient volé les religieux. Napoléon fit plus : il les supprima; dans son omnipotence tyrannique, il décréta l'abolition de tous les couvents. Un arrêté du général Jourdan, à la date du 31 août 1802, supprima en Piémont toutes les corporations de religieux et de religieuses, et déclara leurs biens propriété nationale. Ainsi, à Aoste, les Barnabites, les Cordeliers, les Capucins, les Lorraines, les Sœurs de la Visitation et celles de Sainte-Catherine, furent dispersés au vent, et leurs biens pris par la Nation. Les biens et maisons des chanoines du Bourg furent mis aux enchères. Les couvents de Châtillon et de Morgex subirent le même sort. Egalement, à Verrès, celui de Saint-Gilles. A Aoste : le couvent des Cordeliers fut donné à la ville, pour payement des fournitures faites à l'armée; le couvent des Capucins, sur la colline, fut vendu au notaire Cerise, père du fameux général; les monastères de Sainte-Catherine et de la Visitation furent attribués à la ville; le couvent des Lorraines fut donné à l'Hôpital Mauricien, pour indemnités de recouvrement et soins administrés aux soldats infirmes. Le couvent de Morgex fut mis aux enchères, mais personne ne se présenta pour l'acheter. Le couvent de Châtillon fut attribué aux écoles. Les biens de la maison de Saint-Gilles furent vendus en partie; ce qui resta fut restitué en 1805.

Ainsi furent récompensés de leurs services, par Napoléon, ces religieux et religieuses qui, pendant de nombreux siècles, avaient fait tant de bien à notre Vallée! Quant à Napoléon, cet homme qui exila les prêtres en si grand nombre, y compris le pape lui-même, il put à son tour, sur le rocher de Sainte-Hélène, savourer tout à son aise les douceurs de l'exil. Tandis que les religieux chassés par lui trouvèrent partout des portes hospitalières ouvertes devant eux comme à des confesseurs de la foi, lui, « qui avait banni tant de personnes de leur patrie, périt misérablement dans une terre étrangère, sans exciter la compassion de personne, *illamentatus*, haï de tous comme un violateur des lois, comme un homme exécrable, comme un ennemi de sa patrie et de ses concitoyens. » (*II Mach.* v, 8, 9, 10.)

332. — La Maîtrise de la Cathédrale (800 - 1909).

Une institution millénaire emportée aussi par le souffle de la Révolution fut la Maîtrise de la Cathédrale. Cette maîtrise n'était pas autre chose qu'une école où l'on enseignait aux enfants tout ce qui leur était nécessaire pour devenir un jour des prêtres : grammaire, rhétorique, chant, religion. Ils servaient les messes basses, et chantaient à toutes les fonctions; quand ils étaient devenus prêtres, ils passaient définitivement au service de la Cathédrale sous le nom de prébendiers chantres. Cette école était située sur le mur nord-ouest de la Cathédrale et donnait sur le cloître, où les enfants prenaient leurs ébats.

Comme nous l'avons dit au chapitre 42, la Maîtrise aurait été fondée par saint Grat lui-même, vers l'an 800; et saint Joconde (v. chap. 44) en fut, tout de suite, le plus illustre élève. Depuis cette époque, nous trouvons continuellement à travers les siècles, des mentions de cette école. Entre autres, citons les suivantes. En 1249, le chanoine Guy de Chésalet fonda, en faveur des Maîtrisiens, un collège de six clercs ou prébendiers, pour assister aux offices diurnes et nocturnes du chœur : fondation approuvée le 8 septembre 1251 par le pape Innocent IV. D'un cartulaire du Chapitre, de l'an 1395, il résulte que « les prébendiers de l'institution du Chanoine Guy de Chésalet avaient le droit de nommer aux prébendes lorsqu'elles devenaient vacantes : mais le choix devait toujours tomber sur un prêtre qui eût appartenu à la Maîtrise ou sur un clerc de la Maîtrise. Les élèves de la Maîtrise sont appelés les *Innocents de la Cathédrale :* ils apprennent la grammaire, le chant liturgique, la musique religieuse, et servent dans les fonctions chorales et les messes basses ». Dans la relation sur l'état du diocèse d'Aoste, de Mgr Ginod, en 1590, nous lisons : « Comme l'office choral est très long, on a établi un collège de six enfants appelés *Innocents* pour le service du chœur; ils ont des maîtres de grammaire et de chant; lorsqu'ils sont en mutation de voix, ils passent dans un autre collège du chapitre composé de six prébendes ». A son tour, la relation de 1657 de Mgr Millet dit ceci : « Dans la Cathédrale sont érigées quarante chapellenies parmi lesquelles six prébendes en l'honneur de saint Maurice dont les titulaires chantent les jours de fête; il y a aussi un séminaire ou une maîtrise dans laquelle six enfants servent aux fonctions du chœur et sont instruits dans les lettres par un maître et dans le chant par un autre maître ». A la date du 6 décembre 1664, le pape permet d'employer les revenus du Vicariat perpétuel de Saint-Jean à l'entretien des Innocents. Dans l'assemblée du 26 août 1757, le Chapitre de la Cathédrale confirme l'usage immémorial qui attribuait à chaque chanoine l'administration triennale de la Maîtrise. Enfin, du dernier état de 1798, il ressort que la mense des Innocents avait deux prés de 6000 toises les deux, deux vignes . . . le tout donnant une rente nette de 1146 livres, pour le maintien de six enfants de chœur, auxquels on devait faire une robe de trois en trois ans. En 1802, les biens des Innocents, déclarés biens nationaux, furent confisqués et vendus au profit du Gouvernement, et la Maîtrise supprimée par décret de Mgr de Solar (14 juillet 1802). Qui pourra compter les prêtres produits par la Maîtrise de la Cathédrale durant ses 1000 ans d'existence !

Mais la nécessité d'avoir des enfants de chœur pour servir aux offices de la Cathédrale était trop évidente pour qu'on ne travaillât pas à la recon-

stituer. C'est ce que fit le Père Laurent. Avec de l'argent qu'il quêta dans la généreuse France, il fonda, à Aoste, trois établissements religieux : le Refuge, l'Orphelinat et la Maîtrise. Celle-ci fut rouverte le 21 décembre 1868. On y tenait pendant 5 à 6 ans dix à douze élèves qui y faisaient les cours du gymnase; à la fin des six ans, ces élèves entraient au Grand Séminaire. Le nouvel établissement vécut 51 ans, et produisit 43 prêtres. En 1909, Mgr Tasso le supprima et en attribua les fonds au Petit Séminaire.

La Collégiale a aussi eu sa maîtrise, par intermittence, entre 1590 et 1800. Elle était située vis-à-vis du cloître, sur le mur sud-est de la Collégiale, au canonicat actuel de Mgr Stévenin.

333. — La suppression du Diocèse d'Aoste (1803 - 1817).

Par suite du Concordat stipulé entre le Pape Pie VII et Napoléon, le Souverain Pontife fut obligé de supprimer beaucoup de diocèses, parmi lesquels celui d'Aoste. Des trois diocèses d'Aoste, de Bielle et d'Ivrée, on fit un seul diocèse avec évêque résidant à Ivrée. La suppression de notre diocèse eut lieu par décret du cardinal Caprara (30 avril 1803). Cette suppression entraîna aussi la suppression du chapitre cathédral d'Aoste, qui réussit cependant à subsister comme Collégiale; elle entraîna encore la suppression du Séminaire, qui fut établi à Ivrée pour les trois diocèses réunis.

Mgr Grimaldi, évêque de Pignerol, fut nommé évêque d'Ivrée, et prit possession de son siège en juillet 1804. Mgr de Solar avait donné sa démission d'évêque d'Aoste le 15 mars 1804. Il ne quitta cependant son diocèse que le 3 septembre 1805, et se retira à Turin, où il finit ses jours. Ce fut lui qui, le 8 juin 1811, ordonna prêtre le vénérable Cottolengo. Il fut nommé cardinal en 1816, et mourut le 9 septembre 1824. Le diocèse d'Aoste ne souffrit pas trop dans sa suppression. Mgr Grimaldi, homme habile et patriarcal, lui laissa la plus grande autonomie possible. Il le fit administrer par un chanoine valdôtain, qu'il créa son vicaire général, le prieur de Saint-Ours Chrétien-Jean-Adam Linty; sous la main douce et ferme de ce vicaire général, le diocèse garda son cachet valdôtain, son rite valdôtain, ses us et coutumes, en sorte que le peuple s'aperçut bien peu du changement. La plus grande difficulté fut le recrutement du clergé, privé du Séminaire; mais chanoines et curés y suppléèrent par des leçons particulières aux lévites, en sorte que le strict nécessaire pour la desserte des paroisses put être maintenu.

334. — Capucins et soldats.

Nous avons vu jusqu'ici le peuple se laisser conduire par la religion et la raison. La religion compénétrait toutes les pratiques de la vie. Un sermon calmait une émeute, éteignait une vengeance, faisait payer volontiers les impôts. La Révolution Française, ayant sapé l'influence de la religion et chassé les religieux, les passions débordèrent. Il fallut lever des soldats, créer une armée permanente pour faire rentrer dans les bornes le peuple débordé. Supprimez un *capucin*, il faut lever dix soldats; supprimez un couvent, il faut bâtir une caserne; supprimez cinq couvents, il faut mettre sur pied une armée.

335. — Les processions.

La procession a toujours été la forme de dévotion la plus chère aux Valdôtains. Au moindre malheur qui les menace, les Valdôtains demandent une procession. Y a-t-il sécheresse? Procession. Y a-t-il des pluies trop abondantes, interminables? Procession. Y a-t-il crainte d'un cataclysme? Procession. Y a-t-il invasion d'insectes? Procession. Y a-t-il débordement des torrents, indices d'envahissement du territoire, danger de guerre, soulèvement populaire, menace d'hérésie? On demande des processions. Toujours, dans les dangers, on tâche de fléchir la colère de Dieu, de qui dépendent toutes choses, en faisant des processions. Sans parler des nombreusees processions ordinaires ou votives, signalons trois genres de processions extraordinaires : 1° **la procession autour de la paroisse**; 2° **la procession à Aoste, à la Cathédrale**; 3° **la procession à l'Ermitage de Saint-Grat.**

1° La procession autour de la paroisse revêtait un caractère touchant de piété et de fraternité. De bon matin, les fidèles se trouvent réunis à l'église. La procession s'ébranle. Après une ou deux heures de marche, on s'arrête à la chapelle d'un village situé à l'une des extrémités de la paroisse. Le prêtre y célèbre la messe. Après la messe, un moment de repos. On déjeune : les habitants du village, qui se sont cotisés, offrent un quartier de pain et un verre de vin à tous les membres de la procession. Puis on se remet en marche. Au bout de deux heures, on est à une autre extrémité de la paroisse. Nouvelle halte. De nouveau, quartier de pain et verre de vin à tous les processionnaires; égards spéciaux pour les chantres, à qui on double la ration de vin. On repart, bien lesté. Les poitrines renouvelées lancent dans les airs les notes sonores du *Parce Domine*. On redescend lentement la colline. Vers les quatre heures, on se trouve à une troisième extrémité de la paroisse. Encore une fois, villageois offrent pain et cordiaux à ceux qui prient, les comblent de prévenances. On repart. On rentre à l'église. Et la bénédiction du Saint Sacrement clôture cette journée si bien remplie. On donne aux pauvres les quartiers de pain qui n'ont pas été distribués.

La procession à la Cathédrale d'Aoste ou à l'Ermitage de Saint-Grat était beaucoup plus solennelle. Dans les deux cas, le but est toujours d'invoquer saint Grat, le patron officiel des campagnes de la Vallée d'Aoste, le grand thaumaturge valdôtain.

2° En général, on ne permettait de venir en procession à la Cathédrale que s'il y avait, pour cela, au moins 20 paroisses réunies. Les syndics des communes devaient en faire par écrit la demande à l'évêque. La permission obtenue et les conditions acceptées, on partait la veille dans la nuit. La procession de la paroisse la plus éloignée rencontrait toutes les processions des autres paroisses, qui l'attendaient sur le chemin. Le noyau primitif grossissait à chaque heure. On saluait sur le passage les différents patrons des paroisses qu'on traversait.: un gros processionnal manuscrit indiquait les antiennes et les hymnes qu'on devait chanter devant chaque église ou chapelle. A noter, que les femmes étaient généralement exclues des processions, quand on devait marcher de nuit. Enfin, toute cette immense foule d'hommes, bannières déployées, entrait à la Cathédrale. Elle y assistait à la messe, chantée solennellement, y faisait ses prières, et y déposait ses offrandes. Les dévotions accomplies, on rentrait dans les paroisses respectives, en suivant le même ordre.

3° Quand on allait à l'Ermitage, la cérémonie avait un cachet plus grandiose encore. Jamais moins de 20 paroisses. Il y en eut plusieurs fois 30, 40, et une fois même 50. Ainsi, en 1740, vingt paroisses circonvoisines de la Ville firent vœu d'aller en procession neuf ans de suite, à l'Ermitage de Saint-Grat, pour obtenir un temps favorable aux fruits de la terre. Les fidèles des paroisses qui avaient marché une partie de la nuit se réunissaient à la Cathédrale. On attaquait bientôt la colline de Charvensod. Les Chanoines portaient à tour de rôle les reliques de saint Grat. Vous l'imaginez-vous, le spectacle produit par ces milliers d'hommes, divisés par paroisses avec chacune ses confréries et son curé, gravissant lentement la rampe de l'Ermitage, les fidèles priant, les chantres essayant de se surpasser les uns les autres. Le long ruban religieux, tantôt disparaît sous la voûte sombre des sapins, tantôt reparaît dans la clairière. Arrivés à l'Ermitage, les pèlerins se confessent et communient; les curés disent la messe sur des autels improvisés çà et là en plein air. Quelquefois même, le premier pasteur du diocèse, ayant aussi pris part à la procession, parle aux pieux assistants. Cette manifestation touchante de piété a fléchi la colère divine. La grâce, la pluie désirée, est accordée, quelquefois sur-le-champ. Et l'immense défilé, emportant avec lui sa victoire sur le cœur de Dieu, redescend lentement la forêt. Spectacle grandiose de foi et de dévotion, dont on ne se fait plus une idée aujourd'hui!

En dehors de ces processions générales, la plupart des paroisses avaient chacune sa procession particulière: La Thuile allait en procession à la Chapelle de Sainte-Marguerite au Rutor; Avise, à l'église de Valgrisenche; Valgrisenche, au Lac Saint-Grat; Arvier, à la Chapelle de Fornet; Introd, à Rhème-Notre-Dame; Cogne, à l'Ermitage de Saint-Grat; Etroubles, à l'église de Saint-Léonard à Bosse; Gignod et Excenex, à la Croix de la Fourclaz; Ollomont, à By; Doue, à Champillon; Bionaz, à Prarayé; Nus et Saint-Barthélemy, à Cunéi; Fénis, à Saint-Julien; Veraye, Diémoz et Torgnon, à Saint-Evence; Ayas, à Barmasc; Champorcher, au Lac Miserin; Donnas, à la Cathédrale; Fontainemore, Liliane, Issime, à l'Oropa; Challant-Saint-Victor, à Notre-Dame de la Garde à Perlo; etc.

336. — Suffisance et pénurie de prêtres.

Tant qu'il y eut les Congrégations, le diocèse d'Aoste se trouva toujours assez fourni de prêtres: celles-ci, comme autant de pépinières, en formaient suffisamment. Mais les Congrégations ayant été dissoutes en 1800, la pénurie de prêtres se fit immédiatement sentir.

Mgr de Sales, pendant son épiscopat de 42 ans, ordonna au moins 322 prêtres, c'est-à-dire près de 8 par an. Le clergé était alors très nombreux; mais en 1801, le vide commença de se faire, et depuis, il devint toujours plus désolant, jusqu'en 1819, où recommencèrent les ordinations (par les premières que fit Mgr de la Palme). Le recrutement du clergé devint chose très difficile. Des années se passèrent où le Grand Séminaire ne compta que 5 ou 6 sujets. Mais sous Mgr Duc, qui fut évêque de 1872 à 1908, le diocèse se regarnit. Bien des années, le Grand Séminaire logea plus de 50 séminaristes. Non seulement, tous les postes dans les paroisses furent occupés; mais, beaucoup de vicariats nouveaux furent créés. Puis, derechef, on vit le nombre des prêtres diminuer: il devint impossible de remplacer tous les vicaires. Ensuite, ce fut le déchaînement de la grande guerre, arrachant les

séminaristes à leurs études : les ordinations devinrent très rares. Maintenant, les élèves du sanctuaire affluent de nouveau. Tout l'espoir du diocèse repose aujourd'hui sur le Petit et le Grand Séminaire, les deux seuls grands pourvoyeurs de prêtres.

337. — La torche à quatre mèches.

En repassant l'histoire ecclésiastique valdôtaine, on constate ceci : à certaines époques, il y a telles paroisses, telles vallées entières même, qui fournissent la majorité des prêtres au diocèse; puis, la mine semble épuisée, et l'honneur de promouvoir les vocations ecclésiastiques passe à d'autres paroisses, à d'autres vallées; celles-ci, à leur tour, déclinent; alors, de nouvelles paroisses, de nouvelles vallées les remplacent dans la noble mission de pourvoyeuses de prêtres. La Vallée d'Aoste ressemble à une grande torche à quatre mèches. Quand une mèche s'éteint, une autre s'allume; lorsqu'à son tour celle-ci vient à s'éteindre, une autre mèche s'embrase et projette sa vive lumière sur le diocèse. La torche reste toujours allumée; la Vallée d'Aoste ne cesse point d'être éclairée; mais l'honneur de l'éclairer passe d'une paroisse à l'autre, d'une vallée à l'autre. Au moyen âge, c'est le Valdigne : Courmayeur, La Salle; ensuite, c'est la Vallée du Lys : Gressonèy, Issime; c'est Challant, c'est Quart, qui fournissent des prêtres; puis la mèche pâlit, et d'autres paroisses montent à l'honneur de donner des prêtres à l'Eglise.

Voici les paroisses qui fournirent le plus de prêtres dans les deux derniers siècles. **De 1700 à 1800** : Aoste Saint-Jean, 82 prêtres; Aoste Saint-Laurent, 48; Aoste Saint-Etienne, 18; Arnad, 11; Arvier, 12; Ayas, 57; Brusson, 10; Châtillon, 23; Cogne, 18; Courmayeur, 24; Etroubles, 11; Fontainemore, 22; Gressan, 13; Gressoney-Saint-Jean, 34; La-Trinité, 13; Introd, 12; Issime-Saint-Jacques, 13; La Salle, 25; La Thuile, 15; Morgex, 11; Perlo, 23; Pré-Saint-Didier, 20; Saint-Nicolas, 12; Saint-Oyen, 16; Saint-Pierre, 10; Saint-Vincent, 14; Torgnon, 23; Valgrisenche, 13; Valsavarenche, 31; Valtornenche, 28. **De 1800 à 1900** : Aoste Saint-Jean, 21; Aoste Saint-Laurent, 19; Antey, 10; Ayas, 46; Brusson, 21; Chambave, 15; Champorcher, 19; Châtillon, 29; Cogne, 25; Donnas, 12; Fontainemore, 35; Issime-Saint-Jacques, 11; La Thuile, 10; Perlo, 15; Torgnon, 44; Valgrisenche, 24; Valtornenche, 39. Ayas, Torgnon, Valgrisenche, Valtornenche, sont les grandes pourvoyeuses du Diocèse. Que Dieu maintienne en activité dans ces paroisses, et attise dans les autres, le buisson ardent des vocations ecclésiastiques!

338. — Le grammairien abbé César Marguerettaz (1758-1802).

Un des meilleurs élèves des Pères Barnabites fut Jean-Louis-César Marguerettaz, né à Aoste Saint-Etienne le 1er juin 1758, curé de Chésalet (1786-1795) puis de Saint-Etienne (1795-1802). Jeune homme, il couronna le cours de ses études au Collège, par la soutenance publique et glorieuse de diverses thèses de philosophie et de physique. Etant curé de Chésalet, il mit au jour une grammaire latine si bien estimée du Conseil des Commis, qu'après examen de l'ouvrage ce même Conseil voulut concourir aux frais de son impression par la subvention de 200 livres. Cette grammaire fut imprimée à Turin en 1788, et resta en usage un certain nombre d'années dans beaucoup de collèges. Le Gouvernement français en proscrivit bientôt

l'emploi, et y substitua celle de Lhomond; mais les professeurs du Collège d'Aoste protestèrent contre cette innovation, et adressèrent au Préfet Réformateur des royales études dans le Duché, un mémoire où ils démontrèrent la supériorité de la grammaire de Marguerettaz sur celle de Lhomond. L'abbé Marguerettaz mourut curé à Saint-Étienne, le 23 septembre 1802 après avoir donné l'exemple de toutes les vertus sacerdotales.

339. — Deux illustres botanistes : les RR. PP. Barnabites Antoine-Bernard De Tillier et Candide Piotaz.

Nous l'avons dit, les RR. PP. Barnabites qui enseignaient au Collège furent chassés brutalement en novembre 1800 par le Commissaire Bruni de Mondovi. Parmi ces Pères, il y avait de véritables illustrations de la science. Signalons les Pères De Tillier et Piotaz, botanistes distingués qui avaient parcouru nos montagnes et nos vallées, dont ils connaissaient presque toutes les plantes.

Le Père Antoine-Bernard de Tillier naquit à Aoste le 16 mai 1770; il se fit barnabite sous le nom de Père Bernard-Juste, et professa la philosophie au Collège Saint-Bénin de 1793 à 1799. Après la suppression des maisons religieuses d'Aoste, il entra dans l'institut des Somasques. En 1828, il professa au Collège Royal de Gênes, et en 1835 il fut supérieur du Collège de Valence; en 1848, il passa à Rome, où il mourut en 1850 aumônier des vieillards. Il était très fort en mathématiques et en sciences naturelles. Une plante, très commune sur les murs de la Ville d'Aoste et ailleurs, porte son nom : *Sisymbrium Tillieri*.

Le Père Candide Piotaz, dans le siècle Jean-François, né en 1763 à Abondance en Savoie, prit l'habit des barnabites à Aoste en 1786, et professa la grammaire au Collège Saint-Bénin de 1791 à 1799. Dans cette période, il consacra les loisirs que lui laissait la classe à étudier avec passion la botanique. Il découvrit plusieurs espèces nouvelles, dont quelques-unes portent aussi son nom. La Congrégation des Barnabites ayant été dissoute à Aoste, par arrêté du général Jourdan du 19 frimaire an X, le Père Piotaz fut nommé conservateur puis directeur du Jardin Botanique de l'Université de Turin, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en cette ville en 1821. Piotaz fut aussi nommé, en 1812, membre de la Société d'agriculture de Turin. Il écrivit plusieurs mémoires scientifiques dans les annuaires de cette Société.

340. — Le Révérend Père Frassy (1744-1806).

Un célèbre Père Barnabite qui ne fut pas chassé par la Révolution, c'est le Père Frassy. Il resta professeur au Collège, mais dut se séculariser.

Le R. P. Frassy Balthazar (dans le siècle Michel-Joseph), d'une famille originaire de Valgrisenche, naquit à Aoste le 26 octobre 1744. Il se fit Barnabite, devint prêtre en 1768, et commença immédiatement à enseigner la rhétorique au Collège d'Aoste. Il l'enseigna jusqu'à sa mort, toujours à Aoste sauf pendant trois ans qu'il passa au collège de Thonon (1771-1774). Prêtre pieux et savant, orateur distingué, prédicateur zélé, on le vit allier constamment l'étude des lettres avec les fonctions du saint ministère. Pendant sa longue carrière de professeur, c'est le Père Frassy qui prend la parole dans toutes les circonstances difficiles et solennelles. Il fut longtemps

l'homme du jour. En 1792, il fit imprimer à Annecy, en latin, un traité de rhétorique divisé en trois livres, ouvrage fort estimé qui bien longtemps fit autorité. Il en préparait une édition française, lorsque la mort le surprit. Epuisé de fatigue, le 4 décembre 1806 il tomba, frappé d'apoplexie, au pied du maître autel dans l'église du Collège, après avoir célébré la sainte messe. Il laissait l'Hospice de Charité héritier de tous ses biens. Sa mort fut universellement pleurée, particulièrement par la haute société de la Ville.

341 — Les derniers De Challant (1802 - 1804).

Le 4 mai 1802, mourut au château de Châtillon, à l'âge de 7 ans, Jules-Jacinthe, le dernier comte de Challant. Il était fils du comte François-Maurice-Grégoire, de Charles-François, de Georges-François, de François-Jérôme, de Paul-Emmanuel, qui fonda le couvent des Capucins à Châtillon (v. chap. 203). Son grand-oncle, Philippe-Maurice de Challant de Georges-François, baron de Châtillon, d'Issogne et d'Aymaville, lui survécut de deux ans, et mourut le 18 octobre 1804. Sa tante Thérèse, fille de Charles-François, qui avait épousé en 1771 le comte Victor Cacherano Osasco della Rocca, obtint, après la mort de son neveu, d'ajouter à son nom de Cacherano celui de Challant, pour elle et ses descendants; elle mourut le 31 décembre 1837. Avec elle, s'éteignit l'antique noble Maison des De Challant, qui avait rendu tant de services à l'Etat, à la Patrie, à la Religion, et à ses propres sujets.

Les De Challant avaient gravé sur leurs maisons ce fier distique :

Maneat domus donec formica æquora bibat
Et lenta testudo totum perambulet orbem!

(C'est-à-dire : Que cette demeure subsiste jusqu'à ce que la fourmi ait bu toute la mer et que la lente tortue ait fait le tour du globe). Mais Les De Challant eux-mêmes se sont éteints; et, dans la plupart de leurs châteaux croissent les orties et les ronces, et des oiseaux chantent sur leurs ruines. Tout passe : Dieu seul demeure.

342. — Le prieur Chrétien-Jean-Adam Linty (1748 - 1818).

Pendant ces époques ultra-orageuses, la barque de l'Eglise valdôtaine eut le bonheur d'être guidée par un timonier habile qui sut la diriger d'une main sûre au milieu des récifs de toutes sortes. Cet homme, originaire de Gressoney-Saint-Jean, fut le prieur de Saint-Ours, Linty Chrétien-Jean-Adam, vicaire général du diocèse, sous trois évêques, pendant 36 ans.

Linty Chrétien-Jean-Adam naquit le 12 août 1748 en Allemagne, à Wangen, dans le diocèse de Constance, étudia à Vienne, prit le doctorat en théologie à l'Université de Turin en 1770, fut ordonné prêtre en 1771, et professa à la même Université de Turin jusqu'en 1780. Cette année-là, il fut nommé chanoine et prieur de Saint-Ours, puis vicaire général du diocèse, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort (8 mars 1818). En qualité d'administrateur du diocèse, il se signala par un tact parfait et une prudence consommée, surtout en cette période où le diocèse d'Aoste fut inclus dans celui d'Ivrée. Mgr Grimaldi lui donna pleine confiance, et l'on peut dire que c'est Linty qui remplit la charge d'évêque d'Aoste. Après le départ de Mgr Grimaldi, Linty fut encore nommé vicaire apostolique du siège vacant. Au milieu des

tracas de toutes sortes, Linty trouva encore moyen, en 1817, de procurer un accroissement de considération et de vénération à trois saints évêques valdôtains, S. Gal, le B. Boniface, le B. Emériс, en relevant leurs vénérés ossements et les transportant dans des niches plus dignes, où ils sont encore aujourd'hui. Il travailla et réussit à ramener et à introniser les Capucins dans leur couvent de Châtillon. Le pays conserva longtemps le souvenir de cette figure d'ascète qui ne vécut que pour le diocèse.

343. — Le grand hospitalier Jean-Sébastien Linty (1740-1819).

Ce que le prieur Linty fut dans le champ religieux, son frère Jean-Sébastien le fut dans le champ civil et humanitaire. Ces deux Gressonards rendirent, à cette époque, à la Vallée d'Aoste, des services incalculables.

Jean-Sébastien Linty naquit à Wangen, le 19 mai 1740. A l'âge de huit ans, il fut conduit à Châtillon, chez le curé, son grand-oncle Jean-Jacques Linty. C'est dans ce presbytère qu'il commença ses études, comme devait aussi le faire plus tard son frère le prieur. Le 3 juillet 1761, il reçut à Turin son diplôme d'avocat. On conserve encore, à l'Hôpital, les cahiers où Linty résumait les leçons de ses maîtres. Elles contiennent toutes, en tête, une invocation religieuse. Ces sentiments profondément chrétiens d'un universitaire de 18 ans restèrent la règle de toute sa vie, et ne firent que grandir avec les années : ils nous donnent la clef de sa droiture inflexible et de sa charité inépuisable.

A peine avocat, Linty vint se fixer à Aoste. Son intelligence, son tact, lui valurent une pluie de nominations. On le voulait dans toutes les commissions. En 1768, il est juge. Le 17 octobre 1777, il est nommé secrétaire d'Etat à Turin, au Bureau des Affaires étrangères. C'est en cette qualité qu'il écrivit, le 25 avril 1783, l'acte de mariage du prince Victor-Emmanuel Ier avec la princesse Marie-Thérèse d'Autriche. En 1789, le roi le nomma Commandeur de Saint-Jacquême, et Directeur de l'Hôpital Mauricien. C'est là, surtout, qu'éclata son génie administratif. L'Hôpital était dans le plus triste état. Grâce à son zèle et à son activité, à son exemple et à ses paroles, il changea bientôt de face. Le retour de la confiance publique fut signalé par des legs importants, qui permirent une augmentation de lits. En 1793, Linty bâtit la grande infirmerie, et en 1818 la chapelle au nord. Plusieurs fois, aux divers passages de troupes, il fut contraint de mettre ses malades en pension dans des maisons privées, afin de recevoir les militaires : rien qu'en 1814 et 1815, il logea plus de 4000 soldats. L'Ordre Mauricien ayant été aboli par le Gouvernement français, l'Hôpital fut uni, en 1801, à l'Hospice de Charité ; et les deux établissements furent placés sous l'administration de la Commission des Hospices, dont Linty devint président. La prudence de ce dernier inspira un tel enthousiasme à Napoléon, qu'il voulut le nommer grand hospitalier des hôpitaux de Paris. Mais Linty déclina cette offre si honorable, et ne quitta point ses chers malades d'Aoste. Chaque jour, il les visitait ; aux fêtes, il leur distribuait lui-même la ration ; et, jamais il ne manquait, avant de quitter l'hôpital, de faire son adoration au Saint Sacrement. Il donna à l'Hôpital une dernière preuve de son affection, en lui laissant toute sa fortune. Celle-ci, évaluée à plus de cent mille francs, devait servir à construire une nouvelle infirmerie pour les femmes. Il avait lui-même préparé le projet et devis. Son successeur, le commandeur d'Entrèves,

l'exécuta en 1835. Jean-Sébastien Linty fit aussi divers legs pour favoriser les vocations ecclésiastiques. Cette charité intense qui embrasait le cœur de ce grand chrétien n'était que l'épanouissement d'une piété profonde, qui s'alimentait elle-même dans la prière et la dévotion au Saint Sacrement. Une pieuse mort, survenue le 9 septembre 1819, couronna une si belle vie. Et la Ville d'Aoste, reconnaissante, donna le nom de cet insigne bienfaiteur à l'une de ses rues.

344. — Reconstitution du Diocèse d'Aoste (1817).

Un des plus beaux jours pour le Diocèse d'Aoste, ce fut celui où il fut reconstitué. Napoléon avait disparu. Les puissances réunies à Vienne en 1815 décidèrent de revenir à l'ancienne division des Etats et de ne tenir aucun compte de tout ce qui avait été fait par Napoléon. Tous les rois, grands et petits, remontèrent sur leur trône, et leurs anciens sujets leur furent rendus. Les diocèses se reconstituèrent aussi dans leur ancienne circonscription. Le diocèse d'Aoste fut ainsi détaché à nouveau de celui d'Ivrée et recouvra, après cette longue éclipse, son ancienne autonomie avec son évêque propre. Le Grand Séminaire, remis de ses dévastations, rouvrit ses portes aux lévites. Les chanoines du Bourg rachetèrent leurs maisons vendues, et se reconstituèrent. Cependant, religieux et religieuses d'Aoste ne purent plus revenir : Cordeliers, Capucins, Lorraines, Religieuses de Sainte-Catherine, Visitandines, avaient disparu définitivement. Seuls les Capucins de Châtillon et de Morgex rentrèrent, et ceux-ci seulement pour un certain temps.

C'est en 1817 que fut publiée la Bulle de reconstitution du Diocèse d'Aoste. Par une disposition admirable de la Providence, ce furent les deux hommes qui avaient été le plus à la peine qui eurent la joie de la publier : Mgr de Solar et le prieur de Linty. Mgr de Solar, après sa démission forcée de l'évêché d'Aoste, était allé résider à Turin et avait été créé cardinal. En cette qualité, le pape le chargea de la fulmination de la Bulle susdite, datée du 26 septembre 1817. A son tour, le cardinal de Solar chargea de cette publication le prieur Linty. Celui-ci, le 16 novembre 1817, convoqua tous les fidèles à la Cathédrale. Après avoir célébré lui-même la grand'messe, il donna lecture de la Bulle qui reconstituait le Diocèse. La Bénédiction du Saint Sacrement clôtura cette fonction solennelle, à laquelle assistèrent un nombreux clergé, toute la Ville et une multitude immense de fidèles, tressaillant de joie et remerciant Dieu d'avoir relevé de l'humiliation l'Eglise leur Mère.

345. — Réouverture du Couvent des Capucins à Châtillon (1817).

Les Capucins n'attendirent pas l'émanation de la Bulle de Pie VII pour rentrer à Châtillon. Les autorités ecclésiastique et communale les demandaient à cor et à cri. La cérémonie d'installation et de réouverture du couvent fut fixée au 8 septembre 1817.

Le Père Eugène, le Père Zozime, quatre frères lais et trois postulants, avaient traversé le Petit-Saint-Bernard, longé la Vallée, et étaient arrivés à Châtillon. Le chanoine curé local, Dauphin, fut délégué pour présider l'imposante cérémonie de leur installation. A sa voix et à son invitation, un

grand nombre de prêtres et une foule immense de fidèles de Châtillon et des alentours se trouvèrent réunis dans l'Eglise paroissiale, en ce jour, 8 septembre. La procession solennelle s'organise; le corps de la judicature, le Conseil Communal y prennent part. Elle sort de l'église, parcourt dévotement la longue rue du Bourg et s'arrête au Couvent. Là, les religieux capucins, en habits laïques, prosternés au pied de l'autel, bénissant Dieu de leur avoir rouvert leur vieil asile, le prient de répandre ses bénédictions sur ce riant séjour et d'accepter pour la seconde fois l'offrande qu'ils vont faire de leurs personnes en renouvelant leurs vœux de religion. Ils se lèvent ensuite et prennent place au milieu du clergé; puis la procession retourne triomphalement à l'église paroissiale, égayée par les chants liturgiques et les symphonies de la musique. La messe solennelle étant achevée, le chanoine curé Dauphin bénit les habits-religieux. Le P. Eugène et ses compagnons renouvellent le serment de la première vocation, et, à la face de toute la population, se revêtent à nouveau de la bure des Frères Mineurs capucins. On retourne processionnellement, dans le même ordre, à l'église des capucins, le Te Deum est chanté, et la bénédiction du Saint Sacrement couronne les joies de cette mémorable journée. Les Capucins reprirent ainsi possession de leur ancien couvent. On ne saurait exprimer l'allégresse avec laquelle les habitants de Châtillon et des paroisses voisines accueillirent l'heureux retour des bons Pères.

346. — Le Petit Séminaire (depuis 1820 jusqu'à nos jours).

L'histoire du Petit Séminaire, jusqu'en 1800, est l'histoire du Collège Saint-Bénin (v. chap. 194); c'est-à-dire que les élèves qui désiraient entrer dans l'état ecclésiastique y faisaient leurs études avec ceux qui se préparaient aux carrières civiles. Mais la Révolution Française bouleversa tout. Après la reconstitution du diocèse d'Aoste, il fallut penser à un établissement spécialement affecté aux élèves du sanctuaire. La création d'un petit séminaire fut donc le premier souci de l'Evêque.

Mgr de la Palme, en date du 1er janvier 1920, adressa une circulaire dans ce sens au clergé et aux fidèles, leur demandant des subsides en argent et en nature. Clergé et fidèles répondirent à l'appel. Grâce à la générosité de tous, l'établissement put s'ouvrir cette année-là même (1820), en automne. Les élèves logèrent d'abord, provisoirement, au Grand Séminaire, dans la partie du couchant. Ils se rendaient tous les jours en classe au Collège. En attendant, on mit la main aux réparations et constructions nécessaires, pour préparer un logement ad hoc, au Collège. Un supplément de fonds étant devenu nécessaire, Mgr de la Palme revint à la charge en 1822 : il pria le clergé et les fidèles de faire un nouvel effort. Mgr Agodino insista de nouveau, en 1824. Enfin, avec le produit de toutes ces quêtes, on put bâtir, sur le sol appartenant au Collège, un édifice pour les élèves appelés à l'état ecclésiastique.

En 1826, tout étant prêt, les élèves du petit séminaire allèrent occuper, au Collège, le bâtiment qu'on leur avait construit. En 1834, quand les Pères Jésuites prirent la direction du Collège, le nombre des séminaristes augmentant, il fallut amplifier le local déjà créé : on y ajouta encore, toujours sur le terrain du Collège, et au midi, une nouvelle et grande maison. L'établissement, cette fois, suffisait au besoin; il avait la forme que nous lui voyons aujourd'hui. La situation d'alors dura jusqu'en 1860, où le Gouvernement s'empara

de la direction du Collège. Force fut au clergé valdôtain, pour maintenir le petit séminaire, de lui donner un personnel et une administration propres. Cet état de choses dura trois ans, jusqu'en 1863, où les Barnabites reprirent la direction du collège-gymnase-lycée et opérèrent de nouveau, avec l'agrément de Mgr et du Municipe, la fusion des deux établissements. En 1873, les Barnabites ayant été obligés de partir, le parti libéral d'Aoste ne se donna de repos que lorsqu'il eut pu chasser du collège tout prêtre et tout enseignement religieux, ce qu'il mit six ans à accomplir. En 1879, Mgr Duc fit rouvrir le Petit Séminaire, avec des professeurs propres et dans son local propre. En attendant, le Collège, laissé seul entre les mains d'un municipe inepte, marcha rapidement vers la mort. En 1882, il avait huit élèves, et en 1883 sept élèves. Ce que voyant, le syndic Berglet pria les prêtres qui dirigeaient le Petit Séminaire de prendre de nouveau la direction du Collège. C'est ce qu'ils firent, et l'on alla ainsi jusqu'en 1888. Mais le Collège était condamné. Cette année-là, le conseil municipal, dans sa séance du 16 juillet (syndic Erba) délibéra la cession du Collège au Gouvernement.

Entre-temps, Mgr Duc, qui prévoyait cela, n'était pas resté inactif. Il songeait à créer un petit séminaire à lui, établi dans un local à lui. Pour réaliser son projet, il sollicita l'appui du clergé, quêta de tous côtés, prit largement dans son patrimoine particulier, réussit à obtenir une indemnité de 20000 francs pour les bâtiments de l'ex-petit-séminaire, qu'il abandonnait au Collège; puis, résolument, il mit la main à l'édification du nouveau Petit Séminaire, appelé collège Saint-Anselme, sur l'emplacement du Couvent des Capucins (colline d'Aoste). Cette construction coûta plus de 200000 francs. Les premiers coups de pioche furent donnés en mars 1888. Le 27 octobre 1890, eut lieu l'ouverture des cours, avec un personnel tout valdôtain. Les élèves abondèrent. C'est aujourd'hui la grande et unique pépinière du clergé valdôtain. Survint la grande guerre. L'Evêque d'Aoste mit, dès 1915, le collège Saint-Anselme à la disposition du Gouvernement, qui en fit un hôpital militaire. Les élèves furent transportés au Grand Séminaire, où, pendant sept ans, ils firent leurs études conjointement avec le peu de séminaristes qui restaient. En automne 1922, ils revinrent réoccuper leur chère maison. Les bien méritants supérieurs du Petit Séminaire furent : Chanoine Vesan Sylvain (Collégiale), 1890-1908; R. Père Jésuite Alliod Joseph, 1908-1910; Chanoine Gorret Louis (Cathédrale), 1910-1926; Chanoine Christillin Marcel (Cathédrale), de 1926 à nos jours.

347. — Trois chasseurs d'ours à Derby (1822).

On apercevait, depuis quelque temps, à Derby, les traces d'un ours qui dévastait les vignes et surtout les champs de blé et les champs d'avoine. Trois courageux chasseurs derbions concertèrent une partie de chasse pour délivrer la contrée de cet hôte incommode et dangereux. Après de patientes recherches, ils parvinrent à découvrir que l'animal avait son habitacle dans une forêt touffue couvrant le flanc de la montagne. Dès lors, après avoir fait leurs préparatifs, ils se dirigèrent sur l'endroit, dans la nuit du 4 au 5 octobre 1822, armés chacun d'un fusil à deux coups. Arrivés dans la forêt, ils se placèrent sur un rocher qui dominait l'entrée de la tanière.

La lune projetait quelques pâles rayons. Favorisés par cette faible clarté, ils surveillaient attentivement la bête féroce, qu'ils croyaient dans son gîte. L'œil au guet, le doigt sur la détente, ils étaient là, déjà depuis

quelques heures, quand tout à coup ils voient venir à eux un ours monstrueux. Aussitôt ils mettent en joue, visent ensemble l'animal, et lui envoient une triple décharge. Frappé à mort, le monstre roule à terre, en poussant d'horribles rugissements. Les chasseurs se disposaient à descendre du rocher, lorsque, soudain, ils entendent dans le fourré un autre sourd grognement, un grand bruit de branches qui se cassent avec violence; et ils voient apparaître un second ours, aussi gros que le premier, qui, furieusement, se dirige de leur côté. A l'instant, ils épaulent de nouveau leurs armes, et tirent une seconde fois tous ensemble. Deux coups, seulement, partent : l'un des fusils a raté. Toutefois, l'animal est atteint mortellement; il va rouler près de son congénère. Ne pouvant se relever, il exhale sa rage en d'affreux hurlements, grince des dents, casse tout ce qu'il trouve à portée de ses pattes ou de ses mâchoires. Ce terrible incident a rendu nos héros plus circonspects. Deux se mettent en devoir de recharger leurs armes; l'autre, dont l'arme a raté, en visite la platine. Or, voici qu'un troisième ours se précipite vers eux, pour venger la mort de ses deux compagnons de logis. N'ayant pas eu le temps de recharger leurs fusils, les chasseurs prennent la fuite; mais, sentant bientôt l'impossibilité d'échapper, celui qui iavat eu à vérifier la platine de son arme fait volte-face, et présente le bout du canon à l'ours, qui le mord avec fureur. Au même instant, le chasseur touche la détente. Heureusement, cette fois le coup part! Il fait sauter la tête de l'animal, qui tombe mort aux pieds du chasseur.

Revenus de leur frayeur, ces hommes courageux rechargent encore une fois leurs fusils, retournent sur le rocher, et, de là, font la garde, pour veiller à leur sécurité personnelle, jusqu'à la pointe du jour. L'aube vint enfin éclairer le champ de bataille, et leur permit d'approcher de leurs féroces ennemis, qui gisaient tous sur la place où ils étaient tombés. Le premier était un mâle; il ne bougeait plus. Le second vivait encore; c'était une femelle; elle expira peu de temps après. Le troisième, qui était resté sur le coup, un peu moins grand que les deux autres, fut jugé être leur progéniture.

Les corps de ces animaux monstrueux, amenés le lendemain en traîneaux sur la place communale de Derby, attirèrent la foule des curieux. Outre les félicitations et les marques de reconnaissance dont ils furent l'objet, les trois héros purent tirer bon profit de la viande, de la graisse et de la peau de ces trois plantigrades.

348. — L'hospice de Valdobbia (1822).

La Vallée d'Aoste a été célèbre, au moyen âge, par ses nombreux hospices (v. chap. 86); elle l'est encore par ceux du Grand et du Petit-Saint-Bernard (v. chap. 84, 85). Voici un autre hospice, ouvert en 1822, sur le Col Valdobbia, à cheval entre Gressoney-Saint-Jean et le Valsesia.

Les Valsésiens, qui depuis des siècles allaient exercer leurs métiers en Val d'Aoste, en Savoie, en Suisse et en France, passaient, pour gagner quelques journées de marche, par le Col Valdobbia (2479 m.), à l'aller, en février et mars, et au retour, en décembre. Mais ce passage, plus élevé encore que le Grand-Saint-Bernard, est très dangereux pendant ces mois-là, à cause du froid excessif et de la tourmente. Aussi, y avait-il souvent des victimes, faute de secours et de lieu de refuge. Déjà en 1787, un certain Liscoz, de Gressoney-Saint-Jean, avait fait construire, sur ce col, deux chambres, dont l'une servait de chapelle et l'autre de refuge. En 1820, l'abbé

Nicolas Sottile, de Rossa en Valsesia, chanoine de la Cathédrale de Saint-Gaudence à Novare, touché des accidents qui se produisaient sur ce col, résolut d'y faire construire un hospice. Pour cela, il fournit personnellement plus de 5000 francs; il eut ensuite le concours généreux, en argent, travaux et matériaux, des habitants du Valsesia. Commencée en 1821, la maison de refuge fut achevée en 1822. Dès l'hiver de cette même année, bien que non encore habitée, elle sauva de la mort sept ouvriers, qui, harassés de fatigue et raidis par le froid, auraient infailliblement péri, si, passant par une fenêtre ils ne s'étaient introduits dans l'hospice. A l'heureuse nouvelle du service rendu par le refuge à ces sept passants, le généreux bienfaiteur décida d'y établir tout de suite des gardiens : il paya de ses propres deniers, le salaire, les provisions, tout le nécessaire, à deux hommes obligés d'habiter cette maison pendant les mois de novembre, décembre, février, mars, et chargés de recevoir et secourir les voyageurs. Plus tard, il donna encore 10000 francs à cet établissement, et sa sœur 6000.

Le chanoine Sottile mourut le 3 novembre 1832. Six jours après, le règlement de l'Hospice était approuvé par billet royal. Il fut inauguré solennellement le 24 juillet 1833; et, dès lors, il resta ouvert toute l'année. Les offrandes affluèrent. On put faire construire, bientôt, une écurie pour les montures; puis, un grand dortoir pour les femmes; et enfin, une élégante chapelle, qui fut bénite le 30 juillet 1845 par l'évêque de Novare lui-même. L'*Ospizio Sottile* n'a plus, aujourd'hui, la même utilité; car l'ouvrier qui va chercher du travail préfère prendre le chemin de fer. Toutefois, le pauvre qui passe y reçoit toujours l'hospitalité gratuitement. Et aussi, par contre, les touristes payants y abondent dans les beaux jours de la bonne saison.

349. — Le prévôt Passerin d'Entrèves (1766-1830).

Douce figure d'ascète, aimable mélange de grandeur, de simplicité et de pénitence, Jean-Antoine-Charles-François Passerin d'Entrèves, de Jean-François Seigneur de Courmayeur et pair du Duché d'Aoste, naquit à Aoste Saint-Laurent le 18 juin 1766. Docteur en philosophie, prêtre en 1790, chanoine de Superga en 1794, docteur en théologie, il exerça de ci de là dans la Vallée d'Aoste les simples fonctions de vicaire. En 1801, il alla se cacher à Bosse et en fut l'humble recteur pendant 16 ans, jusqu'en 1817. Alors il fut nommé chapelain de la Sainte Chapelle à Chambéry, mais il préféra le modeste office de professeur au Couvent de Verrès. Il est, en 1819, réformateur et préfet des études au Collège d'Aoste, professeur de dogme, vicaire général de Mgr de La Palme; puis, en 1823, vicaire capitulaire pendant la vacance du siège d'Aoste; enfin, il est prévôt en 1824. Il profite alors de sa haute position pour ériger Bosse en paroisse, en la détachant de Saint-Remi. Il mourut à Aoste le 10 décembre 1830. Son corps fut transporté à l'église de Bosse, avec son cœur, qui ne s'est jamais séparé de ses chers Borsoleins. Une inscription dans l'église de Bosse atteste encore aujourd'hui la mémoire de ce prêtre qui a tant aimé ce pays. Cette inscription est ainsi conçue : *Ci gît Noble Seigneur. Jean Antoine Charles François Passerin d'Entrève Courmayeur. Prévôt de la Cathédrale et Vicaire Général du Diocèse. Chanoine de la Basilique de Superga. Pieux Charitable et Vertueux. Fut recteur à Bosse et en érigea l'église en paroisse. Né à Aoste le 18 juin 1766 et y décéda en odeur de sainteté le 8 octobre 1830.*

Le prévôt Passerin a laissé une grande réputation de vertu. Tout savant et noble qu'il était, il vivait dans une extrême simplicité. Sa table ne connaissait pas la recherche. Les aliments les plus grossiers, les poireaux principalement, constituaient son ordinaire. On n'avait guère envie d'être invité à dîner chez lui. A Bosse, il vivait sans domestique. Les dimanches et les fêtes, il se rendait chez les particuliers à tour de rôle et leur demandait une part de dîner. Quelqu'un ayant eu la curiosité de pénétrer dans sa chambre à coucher, y trouva un grabat de paille de trois doigts d'épaisseur, et, à côté, une verge. On raconte à Bosse qu'au Grand-Saint-Bernard, où il était allé, quelques jeunes religieux voulant abuser de sa simplicité, lui donnèrent un panier et le prièrent d'aller puiser de l'eau au lac pour les besoins de la table. Quelle ne fut pas leur stupeur, lorsqu'il revint avec son panier plein d'eau! Mais l'un d'eux ayant pris le panier, immédiatement l'eau s'écoula sur le pavé.

Dès qu'il fut à Aoste, il se coucha régulièrement à neuf heures du soir : il se levait à minuit, faisait trois quarts d'heure d'oraison, puis se couchait de nouveau pour se relever à 4 heures du matin. Il prêchait tous les jours à sa messe, qu'il disait à l'autel du Rosaire. Il était habituellement si pénétré de la présence de Dieu, qu'il vivait comme en dehors du monde. Il traversait les rues tête nue et le chapeau renversé sur le dos; les gamins le lui remplissaient de petites pierres; quand la charge devenait trop lourde, le patient prévôt le vidait et continuait sa marche. On conserve toujours son cilice et sa discipline. On raconte encore aujourd'hui que lorsque sa dépouille mortelle arriva sur la grand'route, en vue de Bosse, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes sans qu'il y eût personne au clocher.

350. — Fondation de la paroisse de Bosse (1824).

Il est des pays qui se sont toujours querellés : tels Bosse et Saint-Remi, Le Gaby et Issime.... Mais avec le temps, le nombre, la force, finit toujours par l'emporter.

L'histoire de l'érection de la paroisse de Bosse est des plus intéressantes à cet égard. Saint-Remi ne veut pas se laisser dérober les paroissiens de Bosse; mais à la fin, il faut céder. Tout d'abord, et pendant plus de 350 ans, le vicaire de Saint-Remi, qui est généralement un chanoine du Grand-Saint-Bernard, s'en va tous les dimanches officier à Bosse, dans la chapelle de Saint-Léonard. La 1re mention du vicaire de Bosse est de 1433 : la chapelle de Saint-Léonard est donc antérieure à cette date. En 1489, on l'agrandit sur le terrain appartenant au Seigneur de Bosse. Bientôt, elle a deux autres compagnes : la chapelle de Saint-Michel, à Artanavaz, reconstruite en 1699, et celle de Gorra, construite en 1659. Mais la chapelle de Saint-Léonard augmente de renommée, et devient un sanctuaire très fréquenté, surtout depuis 1700. Beaucoup de prêtres y vont célébrer la messe, après avoir demandé la clef au curé de Saint-Remi; et de nombreux fidèles des paroisses voisines y vont invoquer avec confiance la protection du Saint. Dès l'année 1744, le curé de Saint-Remi lui-même est obligé d'aller dire la messe dans la chapelle de Saint-Léonard, le mercredi saint et tous les vendredis de carême, et d'adresser, en ces jours, une instruction convenable aux enfants. On préludait ainsi, peu à peu, à la fondation de la rectorie, à l'institution d'un prêtre fixe. En 1753, les habitants du quartier de Bosse demandent résolument à l'Evêque un recteur; mais leur requête n'est pas accueillie.

Un certain Jean-Antoine Cargnan et nombre de fidèles se cotisent alors afin de constituer un fonds pour le recteur, et reviennent à la charge en 1758, mais avec le même résultat négatif. Enfin, le 20 octobre 1771, par lettre de l'évêque, leur vœu est exaucé et le recteur nommé.

Les recteurs se succédèrent, parmi lesquels deux abbés savoyards échappés à la Révolution Française, qui allèrent chercher un refuge là-haut. Vint le recteur Passerin d'Entrèves. Aidés par lui, les Borsoleins tentèrent en 1807 de faire ériger leur rectorie en église paroissiale; mais ils essuyèrent un refus net de la part de Mgr Grimaldi. Enfants gâtés de Passerin d'Entrèves, quand ils le virent, en 1821, vicaire de Mgr de la Palme, ils conçurent les meilleures espérances. Tournant la question, ils demandèrent que l'église paroissiale de Saint-Remi fût transportée à Bosse, et Saint-Remi érigé en rectorie. Le Conseil de l'Ordre Mauricien, qui avait le droit de patronage de l'église de Saint-Remi, rejeta cette demande; mais proposa le démembrement pur et simple de Bosse d'avec Saint-Remi. Mgr s'opposa à ce démembrement. Or, deux ans plus tard, en 1823, après le départ de l'évêque, sous les vicaires capitulaires Chapelain et Passerin d'Entrèves, les Borsoleins versèrent entre les mains de la Sacrée Religion un capital suffisant pour constituer la congrue du curé. Puis, faisant une nouvelle instance, ils prièrent les deux vicaires capitulaires de vouloir bien ériger en paroisse la rectorie de Saint-Léonard de Bosse et d'en attribuer le droit de patronage à S. M. le Roi, grand-maître de l'Ordre Mauricien. Les vicaires capitulaires, et surtout Passerin, qui n'écoutait que son amour pour ce cher pays, accueillirent favorablement cette demande : par décret du 1er avril 1824, ils érigèrent la rectorie en paroisse. Ainsi fut créée la paroisse de Bosse : peu canoniquement; car c'est un axiome, en droit canon, qu'*on ne doit rien innover l'évêché étant vacant*. Entre-temps, les habitants du bourg de Saint-Remi attaquèrent le décret capitulaire de 1824. Le ministre du Roi, dans une lettre du 4 novembre 1826, était sur le point de rétablir les choses en leur état primitif; mais Mgr Agodino, craignant de nouvelles et funestes dissensions, sanctionna de son autorité les faits accomplis. Il attribua cependant à la paroisse de Saint-Remi les hameaux de Laval, de Marcellina, de Prédumaz, de Farco et de Cerisey.

Mais Bosse n'était pas encore au bout de ses triomphes sur son rival Saint-Remi, lequel donnait toujours son nom à la commune. Comme il est plus grand que Saint-Remi, il s'efforça d'obtenir que la commune fût appelée, non plus *Saint-Remi*, mais *Bosse*. Un décret royal du 11 juin 1911 couronna ses légitimes aspirations. Et depuis, le nom de *Commune de Saint-Remi* a disparu, pour faire place à celui de *Commune de Bosse*. Saint-Remi n'est plus, aujourd'hui, que *Saint-Remi en Bosse*.

351. — Abolition du rite valdôtain (1828).

L'année 1828 fut marquée, en Vallée d'Aoste, par l'abolition du rite valdôtain. Il y avait deux rites en usage dans notre diocèse : le *valdôtain* et le *romain*. De là, antagonisme, et, par suite, cause de brouilleries, de dissensions, quelquefois même de scandales. Par bref du 23 avril 1828, le Souverain Pontife supprima le rite valdôtain. Le 22 septembre suivant, l'Evêque d'Aoste notifia le bref au Chapitre Cathédral, le priant de donner au Saint-Père une preuve de sa soumission en adoptant de bon cœur le rite romain. Le Chapitre, assemblé le 2 octobre 1828, donna son assentiment;

et, dès le premier dimanche de l'avent, la même année, les chanoines de la Cathédrale et toutes les églises du diocèse inaugurèrent le rite romain. On signale cependant les trois paroisses de Champorcher, Morgex et Valpelline qui s'obstinèrent à suivre encore quelque temps le rite valdôtain.

Rite valdôtain. Au moyen âge, la plupart des diocèses avaient leur rite à eux. La difficulté de communication qui existait alors, de diocèse à diocèse, et surtout, de chaque diocèse avec Rome, semblait autoriser et rendre presque nécessaires ces rites particuliers. Le rite de la Vallée d'Aoste, isolée, enfermée de toutes parts entre de hautes montagnes, remontait à la plus haute antiquité. Un document de l'an 1270 nous le montre déjà alors en pleine et tranquille possession de la Vallée. (Il s'agit, dans ce document, de l'usage de ne réciter aux Matines, pendant le temps pascal, que trois psaumes et trois leçons). En 1424, Mgr Moriset ordonne au clergé de se servir du Missel à l'usage d'Aoste. Quand le pape saint Pie V (1565-1572) eut décrété l'abolition de tous les rites qui n'avaient pas au moins 200 ans d'existence, il ne fut pas difficile d'établir que le rite valdôtain n'était pas compris dans ce décret de suppression, puisqu'il remontait à bien plus de 200 ans. Il pouvait donc être maintenu. Toutefois, les Souverains Pontifes visaient à l'unification des rites, et, dans tous les diocèses, les évêques ne manquaient pas de travailler à l'introduction du rite romain; mais il n'était pas facile d'aller à l'encontre des fidèles, toujours tenaces dans leurs traditions. Aussi, les évêques d'Aoste continuèrent-ils à donner leur approbation aux livres liturgiques de rite valdôtain, et cela, notamment dans les années 1612, 1615, 1617, 1621, 1623, 1667. En 1681, parut une nouvelle édition, retouchée et corrigée, du bréviaire à l'usage d'Aoste. Le Chapitre de la Cathédrale, particulièrement, se montrait inflexible, dans cette lutte pour le rite local : il se posa toujours en champion intrépide du rite valdôtain. Quand la controverse devenait plus ardente, il allait même jusque là, d'appeler à son secours le pouvoir civil. Mgr Lambert s'étant avisé de substituer brusquement le rite romain au rite valdôtain, le Conseil des Commis outrepassa ses attributions, pour entrer dans un domaine qui n'était pas le sien : par ordonnance du 11 août 1696, il défendit aux syndics, conseillers, procureurs des églises, de tolérer aucun changement dans l'ancien usage du diocèse d'Aoste. En 1732, furent encore réimprimés à Aoste, par Mairesse, le bréviaire et le missel valdôtains, approuvés par Mgr Rambert. Enfin, le pape Pie VII, sollicité par Mgr de la Palme, dans une lettre du 11 décembre 1819, condamna le rite valdôtain. Mais les chanoines de la Cathédrale recoururent au Roi, qui refusa l'*exequatur* pour la mise à exécution de la bulle apostolique. Cependant, neuf ans après, en 1828, le rite valdôtain fut aboli définitivement. Mgr Agodino, comme récompense de son zèle en faveur de la liturgie romaine, reçut le privilège personnel de se faire précéder de la croix dans les processions, à l'instar d'un métropolitain.

Rite Romain. Il faut dire, cependant, que le rite romain resta toujours en usage dans la Vallée d'Aoste, parallèlement avec le rite valdôtain. Il fut même toujours plus ou moins ouvertement favorisé par les Evêques, lesquels ne cachaient pas leurs préférences pour ce rite, qui avait la sanction de l'Eglise, tandis que l'autre ne jouissait que d'une tolérance. Les Evêques, presque toujours venus de l'étranger, ne se soumettaient qu'à contre-cœur au rite et au bréviaire valdôtains, qui, en certains endroits, fourmillaient d'inexactitudes : ce n'était que pour ne pas ameuter contre eux-mêmes le clergé valdôtain, qu'ils adoptaient ces formules locales. D'après un inven-

taire de l'église de Charvensod, dressé en 1287, où il est parlé de graduels conformes à l'ancien rite, *secundum usum antiquum*, on infère que, dans le diocèse d'Aoste, avant le 13e siècle, une partie des églises suivaient le rite romain tel qu'il avait été réglé par saint Grégoire le Grand. En 1576, nous voyons Mgr Gromis ordonner aux églises paroissiales d'acheter un missel romain : elles devaient donc avoir deux missels, l'un selon le rite romain, l'autre à l'usage d'Aoste. Les chanoines du Bourg et les églises qui en dépendaient adoptèrent le rite romain en 1608; et en 1620 ils furent autorisés officiellement par l'évêque à suivre ce rite. A la même époque, les Cordeliers suivaient aussi le rite romain. Les chanoines Réguliers de Verrès suivirent toujours le rite romain. En 1662, Mgr Bailly exige deux bréviaires dans les églises paroissiales, l'un selon le rite romain et l'autre selon le rite valdôtain. Le même évêque, en 1676, permet aux prêtres, en leur particulier, de réciter l'office selon l'usage d'Aoste ou selon le rite romain. En 1696, le 21 juillet, la Congrégation des Rites répondit à Mgr Lambert qu'il devait conseiller au clergé de se servir du missel et du bréviaire romains. En 1743, Mgr de Sales introduisit dans le Séminaire l'usage du bréviaire romain. C'était le bréviaire qu'employaient aussi les religieux du Grand-Saint-Bernard. Mgr de Sales suivait le rite romain en son particulier. Enfin, en 1828, le rite romain eut définitivement raison de son petit compétiteur local.

En suite du témoignage de soumission du chapitre de la Cathédrale à la Chaire de Saint-Pierre, le Souverain Pontife, dans un bref du 4 février 1829, octroya quelques faveurs au clergé valdôtain. Entre autres, en mémoire de l'ancienne liturgie particulière, il lui accorda la faculté de réciter, à matines, un seul nocturne pendant tout le temps pascal, sauf aux fêtes de 1re et de 2e classe et aux doubles majeurs. Il permit aussi aux chanoines de la Cathédrale, l'adjonction à leur cape d'un tortillon terminé par un gland en soie rouge comme le cordon. Aux chanoines de la Collégiale, le Saint-Père accorda un nouvel habit choral, c'est-à-dire un camail en soie violette en été, et en petit gris en hiver, cela à la place de l'aumusse qu'ils portaient sur le bras gauche.

352. — Le corps de sainte Faustine au Grand-Saint-Bernard (1828).

Qui n'a été vénérer, dans sa visite à l'église du Grand-Saint-Bernard, les reliquesde sainte Faustine, dont le corps en cire, caché dans un cercueil de cristal, semble refléter si bien sa sainteté et sa pureté? C'est le pape Léon XII qui, pour reconnaître les services que les bons religieux rendent aux voyageurs en montagne, leur accorda le corps de cette Sainte vierge et martyre. Ces reliques furent extraites des catacombes de Saint-Calixte. Envoyées par voie de mer, elles arrivèrent à Gênes, puis enfin à Aoste le 30 septembre 1828. Le 9 octobre, Mgr fit ouvrir la caisse et procéda à la reconnaissance de ces reliques. Elles furent ensuite transportées à la Collégiale et présentées aux hommages des fidèles, au milieu de concerts de chants et de prières. Tout étant remis en place, on les dirigea le lendemain sur l'Hospice. Le Prévôt du Grand-Saint-Bernard n'ayant pu se rendre à l'Hospice que l'année suivante, à l'ouverture de la bonne saison, en fit la dernière reconnaissance le 23 juin 1829. Alors, le corps de sainte Faustine fut placé à l'autel latéral, où il est encore, et offert à la vénération des fidèles.

Le culte de sainte Faustine s'est beaucoup accru depuis : une foule de personnes portent, de nos jours, le nom de *Faustine*.

353. — Les deux Aymavilles.

Les deux paroisses d'Aymaville offrent un exemple typique et unique dans la Vallée d'Aoste, de juridiction *personnelle* des curés. On le sait, les deux Aymavilles formaient, il y a quelques années, une seule commune, mais deux paroisses distinctes. La juridiction des deux curés n'était pas territoriale, mais individuelle : les paroissiens de chaque curé étaient mêlés à ceux de l'autre, dans chaque village, et jusque dans une même famille, dont les membres se rendaient, pour entendre la grand'messe, les uns à Saint-Martin, les autres à Saint-Léger. Les paroissiens reconnaissaient sans difficulté leur bercail et leur pasteur. Maintes fois, on essaya de régulariser cet état de choses; mais toutes les tentatives d'accord se heurtèrent toujours contre les traditions invétérées du pays.

Aymaville Saint-Martin, plébanie, est plus ancienne; car elle existait avant 600 (v. chap. 36). Aymaville Saint-Léger s'en est détachée avant l'an 800 (v. chap. 43); elle fut desservie, d'abord par les Bénédictins, puis par le couvent de Verrès; ensuite elle passa à l'Evêque. Saint-Martin dépendit toujours de l'Evêque. D'après un écrit de 1269, « Aymaville Saint-Martin est une plébanie qui *excuse* l'église de Saint-Léger »; en 1439, elle est appelée plébanie de l'église de Saint-Léger. Chaque église, cependant, pour autant que l'on puisse en savoir, a toujours eu son curé propre.

Mais voici une autre particularité de ces deux églises. Les fonctions paroissiales des dimanches et des fêtes se sont toujours faites alternativement dans l'église de Saint-Martin et dans l'église de Saint-Léger : le peuple s'assemblait pour entendre la première messe dans l'une des deux églises; et la messe solennelle avec l'instruction se célébrait dans l'autre. Il en fut ainsi jusqu'en 1762, année où fut construite la nouvelle église de Saint-Léger. Depuis lors, les jours de fêtes, chaque fidèle assista aux offices dans sa propre église paroissiale.

En 1781, la Royale Délégation (v. chap. 289) propose la fusion des deux paroisses en une seule. Mais Mgr de Sales s'y oppose. En 1782, elle revient à la charge : elle avait fait des deux Aymavilles une seule commune; elle veut aussi que l'autorité ecclésiastique en fasse une seule paroisse. Après avoir longtemps hésité, Mgr de Solar cède enfin, à contre-cœur; et, le 12 décembre 1787, il publie le décret d'union. « Nous unissons, dit-il, à perpétuité, l'église paroissiale de Saint-Martin, avec tous ses droits, fonds et revenus, à l'église paroissiale et cure de Saint-Léger, pour n'être dorénavant qu'une seule paroisse et une seule cure sous le titre de Saint-Léger et de Saint-Martin d'Aymaville, dont le territoire sera uniforme au territoire temporel de la Commune. » La congrue fut ensuite assignée pour un seul curé, avec l'obligation d'entretenir deux vicaires, l'un dans la cure, l'autre au quartier de Vièyes.

Mais cette union ne dura que onze ans. La concorde qui avait régné jusqu'alors entre les deux populations, disparut, pour faire place aux altercations les plus vives, à des haines profondes, à des procès violents, dont l'exaspération alla parfois jusqu'à l'effusion du sang. Les habitants de Saint-Martin ne purent se faire à l'état de vasselage auquel ils se trouvaient réduits. Ils adressèrent plusieurs requêtes au Roi et à l'Evêque, les suppliant

de rétablir leur paroisse. Dans ce but, ils s'obligeaient individuellement, eux et leurs descendants, à pourvoir par cotisation, chacun selon ses moyens, à l'entretien de leur église et de leur curé. C'était un sacrifice magnifique, de leur part. Aussi, leur dévouement fut-il récompensé. Mgr de Solar, après avoir obtenu l'agrément du Roi, révoqua son ordonnance du 12 décembre 1787, et, par un nouveau décret, du 30 août 1798, rétablit la paroisse de Saint-Martin comme elle était auparavant. En 1810, les habitants de Saint-Martin allèrent plus loin : fiers de leur succès, ils demandèrent que la paroisse de Saint-Léger fût unie à la leur. Mais, par décret impérial du 29 octobre 1810, le Gouvernement français maintint les choses dans le statu quo.

En 1819, les habitants de Saint-Léger reviennent à la rescousse et demandent qu'on supprime de nouveau Saint-Martin. Mais les fidèles de Saint-Martin se relèvent comme un seul homme et adressent à Mgr de la Palme une requête signée par tous les chefs de famille. Dans cette requête, ils répètent les raisons qui militent en faveur de la conservation de leur paroisse : décret de séparation de 1798; testament de leur curé défunt Perruquet, qui avait fait un legs de plus de 3000 francs au bénéfice-cure de Saint-Martin, à la condition expresse que cette paroisse restât séparée de celle de Saint-Léger; et enfin, engagement de leur part à assurer l'entretien du curé et de l'église de Saint-Martin, charge qui ne pèserait ni sur la commune ni sur l'Etat. Ces raisons, et d'autres encore, étaient péremptoires : sentant le vent contraire, les habitants de Saint-Léger battirent en retraite et firent parvenir eux-mêmes au ministre des Cultes une requête tendant à maintenir les choses dans le même état. La séparation des deux églises et des deux cures continua de subsister.

On refit des tentatives pour l'union des deux paroisses. Dans une mission des environs de 1875, le supérieur des Missionnaires, Chanoine Béthaz, remit la question sur le tapis. Il était sur le point d'obtenir la réunion, lorsque le Chanoine curé de Gressan, Teppex, qui était de Saint-Martin, fit tout échouer. En 1912, Mgr Tasso tenta de nouveau la fusion, mais nouvel échec. Enfin en 1926, après la mort du curé d'Aymaville Saint-Léger, Erasme Boson, qui avait laissé 12000 lires pour l'union, celle-ci eut enfin lieu, et cette fois, espérons-le, définitivement, par décret de Mgr Calabrese du 28 août 1926. La paroisse d'Aymaville-Saint-Léger fut supprimée, et l'église de Saint-Martin, agrandie, reconnue comme seule église des deux Aymavilles : un seul curé, une seule église, un seul cimetière.

354. — Le comté de Cogne (1000 - 1829).

L'année 1829 vit disparaître les derniers vestiges de la suzeraineté de l'Evêque d'Aoste sur le comté de Cogne.

On sait que l'Evêque d'Aoste est le plus antique comte de notre Vallée, plus antique encore que le comte de Savoie. C'est un comte millénaire, puisque Anselme I (920-940) était déjà comte d'Aoste (v. chap. 51). Après que le comté d'Aoste eut passé, en 1025, à Humbert aux Blanches mains (v. chap. 63), et ce, probablement sur la recommandation de son beau-frère l'évêque d'Aoste Anselme III, celui-ci, ou l'un de ses successeurs, entre 1000 et 1100 (on ne saurait préciser), se créa le comté de Cogne. De là vient que l'Evêque d'Aoste a toujours déclaré (et ses hommes liges lui en ont constamment rendu témoignage, notamment en 1245, 1299 et 1408) que :

« il ne tient d'aucun roi, mais de Dieu seul, la juridiction qu'il a sur la vallée de Cogne »; et que, dans cette vallée : « il a la même autorité qu'a un prince ou roi ou empereur dans son royaume ».

Extrêmement curieuse et intéressante est la vallée de Cogne. Curieuse par son langage : c'est un patois valdôtain greffé sur une souche de parler piémontais. Curieuse par son costume. Curieuse même par sa position orographique : c'est l'unique vallée latérale valdôtaine dont le torrent coule vers l'ouest. Curieuse par son origine : si Gressoney et Issime ont été peuplés par des Allemands venus de Zermatt (v. chap. 70) entre 1000 et 1200, la vallée de Cogne, elle, fut, bien avant cette époque (vers les premiers siècles de l'ère chrétienne), découverte et peuplée par les habitants du Canavais, qui s'y introduisirent, de la vallée de Campiglia, par le col de la Nouva et autres passages; ce qui fit que la paroisse de Cogne dépendit primitivement du diocèse d'Ivrée (v. chap. 17). Le bas vallon d'Urtier, qu'on nomme encore actuellement la *Vieille Cogne*, fut le premier à être habité; les Cogneins étaient agrégés à l'église de Sainte-Marie de Pont; ils allaient au marché à Cuorgnè, où se trouve une place encore appelée *Place des Cogneins;* on portait enterrer les morts à Pont; sur le chemin du Col de la Nouva (versant de Cogne), on nomme encore le *chemin des morts*, le *plan des morts*. Dans la suite des temps, entre 800 et 1200, on abandonna peu à peu la montagne, pour descendre dans le plan de la vallée (v. chap. 137 et 238). Cogne passa sous la desserte des chanoines de Saint-Ours, fut incorporé au diocèse d'Aoste, et, sous le rapport temporel, forma un comté dont l'Evêque d'Aoste fut titulaire.

Le premier document officiel qui parle des possessions temporelles de l'Evêque d'Aoste à Cogne est la bulle du 15 janvier 1152. Dans cette bulle, le pape Eugène III prend sous sa protection tous les biens de la mense épiscopale à Cogne, la ville avec les alpes et dépendances : *villam quæ dicitur Conia cum alpibus suis et ceteris quæ ibi ad domum episcopalem pertinent.* Quarante ans après, en 1191, Valbert, évêque d'Aoste et grand politique (v. page 94), éleva fièrement à Cogne le château de sa seigneurie (c'est le château du Roi, au nord-ouest de l'église), consacrant ainsi sa domination sur le pays. En 1202, le même évêque y consacra la nouvelle église, bâtie près de son château, à l'endroit où elle se trouve encore. Avec l'église, fut construit le clocher, qui subsista jusqu'en 1822. Enfin, le 6 mars 1211, achetant le reste des possessions que l'évêque d'Ivrée avait encore dans la vallée de Cogne, notamment à Epinel, Vièyes et Aymaville, l'Evêque d'Aoste compléta ainsi son domaine, et resta dès lors seul et incontesté seigneur de toute la Vallée de la Grand'Eyvie. Vers 1270, l'Evêque Humbert de Villette bâtit, au delà des trois fractions de la Ville, la Tour de Ladetré, *au delà des trois* (aujourd'hui Refuge des Pauvres), qui servit de logement aux évêques d'Aoste lorsqu'ils allaient passer quelques jours de villégiature à Cogne. Dans cette tour, ils avaient leur chapelle, dédiée à sainte Catherine vierge et martyre.

Seigneurs temporels de Cogne, les Evêques eurent tout de suite à cœur de donner de sages règlements à leurs administrés. Ces règlements furent réunis en corps, et publiés en 1245. Dans la suite, on leur apporta plusieurs fois des modifications, pour les rendre de plus en plus conformes aux nouveaux besoins des temps. Ces statuts parlent d'abord de ce que les sujets de Cogne doivent à leur seigneur comte, l'Evêque d'Aoste : le plaît de cent sous, à l'avènement de chaque évêque et à l'occasion de son premier voyage

à Rome; un tribut annuel . . . Ils passent ensuite aux peines pécuniaires éditées contre les crimes : la peine de mort y est inconnue; les actes d'homicide et d'adultère sont l'objet d'une amende de 60 sous, outre l'obligation de réparer le dommage; celui qui aurait dérobé une vache, une brebis, est condamné à donner neuf individus de la même espèce au propriétaire lésé, et dix-huit à l'Evêque; les dégâts et les effractions aux alpes sont punis par l'amende de 60 sous; celui qui aurait soustrait une bûche de bois est passible de l'amende de trois sous; tout passage pratiqué abusivement à travers les prairies est défendu, sous peine d'une amende de six sous; celui qui aurait coupé ou endommagé la route publique, ou les ponts de Laval, de Puvan, de Crétaz et de Latina, est condamné à l'amende de 60 sous . . . . . La législation épiscopale avait des attentions particulières pour les pauvres : à certaines époques de l'année, les terres devenaient communes, afin que les pauvres y pussent paître le menu bétail. Les fils illégitimes peuvent tester. Les femmes (alors exclues de tout héritage, dans la plupart des contrées de l'Europe) sont admises à hériter des fiefs de leurs pères . . . . Ces règlements offrent aux amateurs d'économie rurale bien des sujets d'étude intéressants. On peut à bon droit les considérer comme un monument de la sagesse et de la bonté de nos Evêques, et comme un grand progrès dans les voies de la civilisation. Dans ces statuts de l'an 1245, il est encore parlé du bouquetin, *hircus :* de tout bouquetin abattu, un quartier devait être donné à l'Evêque; plus tard, l'Evêque se réserva exclusivement la chasse des bouquetins; ce droit lui fut reconnu par les communiers de Cogne, dans un acte du 20 juin 1718, où se lit ceci : « le droit de chasse dans la vallée de Cogne ne peut être accordé que par l'Evêque »; grâce à cette mesure, l'Evêque, seul de tous les seigneurs valdôtains, put maintenir jusqu'à nos jours ces magnifiques et rares échantillons de la faune de nos alpes.

L'Evêque en personne devait aller de temps à autre rendre la justice à Cogne et y régler les différends de ses vassaux. Cette audience générale s'appelait *la Sogne*. C'était une assise solennelle. Elle devait être tenue au mois d'octobre, être annoncée huit jours à l'avance et durer trois jours. Pendant ces 3 jours, chaque chef de famille devait être présent toute la journée devant l'Evêque. La justice était ainsi exercée rapidement et sans frais. La juridiction de l'Evêque à Cogne était toute paternelle : il faisait bon y vivre sous la crosse. Un des premiers actes que faisait toujours le nouvel Evêque d'Aoste, dès qu'il était nommé, était d'aller à Cogne, ou personnellement ou par un chanoine délégué, prendre possession de sa seigneurie et enjoindre aux hommes de Cogne de lui prêter hommage de fidélité. Dès l'an 1500, cependant, nous voyons déjà un lieutenant de l'Evêque, ou châtelain, résider d'une manière fixe à Cogne et administrer cette seigneurie au nom de l'Evêque. (Notons en passant que la paroisse de Cogne fut longtemps la paroisse la plus populeuse de la Vallée d'Aoste : elle avait encore cette priorité numérique, au temps où écrivait J.-B. de Tillier, en 1738.)

L'autorité absolue que l'Evêque exerçait dans la Vallée de Cogne commença à être amoindrie par le Sénat de Savoie, qui, dans un décret du 25 mai 1605, réserva la souveraineté de Cogne à Charles-Emmanuel et à ses successeurs à la Couronne. En 1741, Charles-Emmanuel III contraignit le nouvel évêque d'Aoste, Mgr de Sales, à recevoir de lui-même, comme souverain, l'investiture du Comté de Cogne. Mais les temps se précipitaient; et les Cogneins, comme tous les autres vassaux valdôtains (v. chap. 288) se rédimèrent eux aussi, définitivement, de leur seigneur temporel : en 1829, ils

s'engagèrent à payer à la mense épiscopale la somme de 13000 livres pour affranchissement des cens, prestations et redevances annuelles. Cependant, le Château situé au-dessous de l'église resta à l'Évêque. Mgr Jourdain le céda à l'église paroissiale de Cogne, par acte du 16 avril 1844; celle-ci en fut dépossédée par la loi d'incamération de 1867. Mis aux enchères, il fut acheté par le Roi le 22 juillet 1873; le Roi, à son tour, après la grande guerre, lorsqu'il renonça à ses chasses, le vendit à la Société Ansaldo, qui, en 1924, le céda à un hôtelier.

Si l'Evêque d'Aoste a perdu son Comté de Cogne, il lui reste cependant toujours le titre de *Comte;* et, dans les réunions de la noblesse, il a droit de siéger au rang des Comtes. Ainsi, le titre de comte est le premier cadeau que la petite Vallée d'Aoste dépose encore aujourd'hui aux pieds de ses nouveaux pasteurs, à chacun de leurs avènements sur le siège épiscopal de Saint-Grat.

355. — Le Couvent de Saint-Joseph de 1831 à nos jours.

Les religieuses de Sainte-Catherine avaient été expulsées en 1803 (v. chap. 87), et leur couvent cédé à la Ville. Celle-ci tira parti du domicile, en le louant à divers particuliers. Cependant, le clergé sentait le besoin de pourvoir de nouveau à l'éducation des jeunes filles. Pour atteindre ce but, il fallait chercher une congrégation enseignante et un local adapté. Quant à la congrégation enseignante, on jeta les yeux sur l'Institut des Sœurs de Saint-Joseph, qui passait pour former admirablement bien le cœur et l'esprit du jeune âge. Mgr Agodino s'adressa donc à la maison-mère (de Lyon), qui promit des Sœurs. Le local, lui, était tout indiqué : c'était le couvent de Sainte-Catherine. La difficulté était d'entrer en possession de l'immeuble; mais la Providence arrangea tout.

De concert avec le conseil municipal et l'intendant Emmanuel Rosset, Mgr adressa une supplique au Roi, pour obtenir la cession de ce couvent en faveur des religieuses de Saint-Joseph. Le Roi acquiesça à la demande. Une seule condition fut imposée : dans le cas où les Sœurs viendraient à quitter le Couvent, celui-ci, sans autre formalité, ferait retour à l'Etat. Les patentes royales portent la date du 13 janvier 1831. Poussant plus loin ses concessions, le Roi Charles-Albert, par autres patentes, en date du 14 juillet 1836, ordonna que ce couvent devînt la pleine et exclusive possession des Sœurs, en déboutant pour jamais la Ville d'Aoste de toutes prétentions, quelles qu'elles fussent, qu'elle eût pu encore avoir sur lui. Ce sont ces patentes qui donnèrent toujours gain de cause aux Sœurs, toutes les fois que la Ville leur intenta procès pour rentrer elle-même en possession du couvent. En 1883, ce fut l'Etat lui-même qui voulut mettre la main dessus; mais la Cour d'appel de Turin, le 18 juillet 1887, donna raison aux Religieuses. Depuis lors, ni la Ville ni l'Etat ne les molestèrent plus.

Quelques chambres ayant donc été adaptées pour recevoir les Sœurs françaises, celles-ci partirent de Lyon, et arrivèrent à Aoste le 17 septembre 1831, au nombre de quatre. Elles se mirent immédiatement à l'œuvre, et tinrent une école au Bourg et une autre dans la Ville. Trois ans après, en 1834, grâce à des dons que firent des personnes pieuses et dévouées, elles restaurèrent complètement le couvent, et purent ouvrir le pensionnat, où elles enseignèrent les cinq élémentaires. Bientôt elles débordèrent de la Ville, et envoyèrent de petits essaims dans les paroisses. Ainsi, elles allèrent tenir les

écoles communales des filles : à Châtillon en 1844, à Nus en 1850, à Verrès et à Fénis en 1852, à La Thuile en 1858, à Courmayeur en 1861, à Brusson en 1863, etc.

Ce nombre toujours grandissant d'écoles qu'on leur confiait indique qu'elles avaient pu largement se recruter. En effet, trois ans seulement après leur arrivée, elles avaient déjà fait des conquêtes dans la Vallée : le 30 octobre 1834, les quatre premières Sœurs valdôtaines prirent le voile. Les Sœurs françaises dirigèrent la communauté d'Aoste pendant 14 ans, de 1831 à 1845. En 1845, il y avait déjà 20 Sœurs valdôtaines dans le couvent. Voyant que ces Sœurs valdôtaines pourraient dorénavant se suffire et former une petite communauté indigène, les Sœurs françaises repartirent pour leur maison-mère de Lyon, le 5 septembre 1845. Les Sœurs valdôtaines se choisirent pour Mère l'une d'entre elles, et commencèrent dès lors leur vie autonome. L'arbre, bien planté, grandit : bientôt, il étendit ses rameaux sur toute la Vallée d'Aoste. La congrégation valdôtaine des Sœurs de Saint-Joseph comprend, aujourd'hui, plus de cent cinquante religieuses. Elle fournit au clergé valdôtain un apport inappréciable, pour l'entretien de ses œuvres.

Cette congrégation est avant tout une congrégation enseignante ; néanmoins, elle touche à une infinité de branches en dehors de l'enseignement : en ce sens, on peut presque dire qu'elle est universelle. Il n'est pas, en effet, d'œuvre de charité ou de bienfaisance à laquelle ne se prête son inépuisable bonté : partout où du bien est à faire, dans la Vallée, on voit accourir ses dévouées religieuses.

Touchant l'enseignement, les Sœurs de Saint-Joseph sont des maîtresses patentées comme les autres. Ce qui les distingue surtout, c'est qu'elles s'efforcent de donner, non seulement la science, mais surtout la vertu ; elles cultivent, non seulement l'esprit, mais principalement le cœur, de la jeunesse qui leur est confiée : l'école, pour elles, n'est pas une profession, une source de lucre, c'est un apostolat. Outre les écoles et le pensionnat d'Aoste, elles dirigent des asiles : à Aoste, à Donnas, à Pont-Saint-Martin, à Châtillon, à Valgrisenche, à Antey . . . .

En dehors de l'enseignement, les Sœurs de Saint-Joseph se mettent au service des malades, des prisonniers, des vieillards, des orphelines, des orphelins, des cholériques, etc. Elles furent : les aumônières officielles des prisons d'Aoste, de 1833 à 1868 ; infirmières attitrées des malades et des moribonds de la ville, de 1831 à 1868. Elles se prêtent encore aujourd'hui à cette œuvre de charité. A l'apparition du choléra, en 1854, elles tiennent le lazaret de Verrès ; pendant le choléra de 1867, elles se distribuent dans les lazarets d'Aoste, de Nus, de Châtillon, de Saint-Vincent et de Verrès. Elles sont : depuis 1843, à l'Hospice de Charité d'Aoste ; depuis 1875, à l'Orphelinat d'Aoste ; depuis 1893, au Refuge de Cogne. Au Petit et au Grand Séminaire, elles tiennent la cuisine, la lingerie, etc. En 1918, on leur confia les orphelins et orphelines de guerre établis à la maison Saint-Louis. Depuis la guerre, elles sont à la tête de deux grandes maisons des ouvrières de la *Soie*, à Châtillon et à Ivrée. Tous les besoins nouveaux les trouvent prêtes : si une œuvre inconnue devait surgir pour répondre à une nécessité jusque-là ignorée, aussitôt le couvent mettrait à la disposition de cette œuvre nouvelle un personnel de choix, tout adapté. Plus d'une Sœur, même, sortant de la Vallée, s'en vont comme missionnaires dans les Indes et ailleurs.

Enfin, quand la vieillesse ou les infirmités raidissent ces bras qui, toute la vie, ont travaillé pour les œuvres d'enseignement et de charité, ces

dignes Sœurs les élèvent encore pour prier en faveur de ceux qui ne prient pas, s'efforçant d'apaiser la colère divine, et d'obtenir la conversion des âmes qui ont toujours vécu loin de Dieu.

353. — Le sanctuaire du Retempio à Pontboset (1835).

Si un bon nombre de sanctuaires de la Vallée d'Aoste ont une origine qui se perd dans la nuit des temps, celui-ci est de date récente et bien connue.

C'était en 1817. Un jeune prêtre de Foutainemore Jean-Antoine Gros était curé à Pontbozet. Ayant acheté le chalet du Retempio, l'idée lui vint d'y bâtir un sanctuaire à l'usage de son peuple. Né dans un pays où tout le monde est maçon, la chose lui semblait hardie mais pas au-dessus de ses forces. Il s'en ouvrit à son peuple. Celui-ci accueillit l'idée avec transport et la seconda avec enthousiasme. Dans cet endroit sauvage, il fallait tout apporter à dos d'hommes, bois, sable, chaux, et cela par une route affreuse : disons plutôt que la route même était à tracer. Mais rien n'arrêta les bons fidèles de Pontboset : hommes, femmes, enfants, tous vont au loin chercher les matériaux et les transportent à pied d'œuvre. En 1835, la chapelle, terminée, était bénite solennellement par M. Gros, assisté d'un clergé nombreux et de tout son peuple au comble de la joie. Ce monument pieux était vraiment l'œuvre du pasteur et des ouailles : celles-ci avaient transporté les matériaux ; celui-là avait présidé aux travaux, et souvent maçonné de ses mains. Notre-Dame du Retempio voulut récompenser son fidèle serviteur, en lui faisant connaître l'heure de sa mort. Au commencement de 1844, M. Gros annonça en chaire sa fin prochaine. Comme sa santé paraissait excellente, on ne prêta pas foi à ses paroles ; cependant le jour des Rois, le bon curé expirait dans la paix du Seigneur. On rapporte aussi qu'en ce jour, la cloche du Retempio, alors presque ensevelie dans la neige, sonna toute seule.

La fête patronale de la chapelle est le 2 juillet. Toute la population y va dévotement en procession, et y fait la Sainte Communion. Un prêtre lui adresse la parole en plein air, sur un roc entouré d'un mur en demi-cercle : c'est une chaire rustique qui nous fait revivre les scènes de l'Evangile.

357. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes (1835-1860).

L'Evêque d'Aoste, comme nous venons de le voir, avait pourvu à l'éducation des filles au moyen de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph. Afin de pourvoir aussi à l'éducation des garçons, il appela une autre congrégation, celle des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ceux-ci arrivèrent à Aoste le 23 septembre 1835. La première année, ils tinrent école dans le Couvent des Cordeliers, alors non encore détruit. Ils dirigèrent ensuite deux écoles, l'une près de l'Hôtel de Ville, l'autre près de la Collégiale, écoles qui subsistèrent, la première jusqu'en 1858, la seconde jusqu'en 1860. Ils étaient au nombre de 6, dont cinq faisaient l'école et le sixième gérait les affaires de la petite communauté ; ils avaient 160 élèves.

Mais les temps étaient devenus hostiles aux congrégations religieuses. Le Conseil de Ville, composé de furieux-anticléricaux, décréta, dans sa délibération du 3 décembre 1857, malgré l'éloquent plaidoyer de l'avocat Carlon, le remplacement des Frères des Ecoles Chrétiennes par des insti-

tuteurs laïques. Ces bons Frères furent définitivement expulsés de la Ville en 1860. Toutefois, en partant, ils laissèrent après eux des traces qui durèrent longtemps. Les livres de texte qu'ils employaient furent conservés pendant de longues années encore, dans les écoles, et continuèrent à élever dans la foi et l'amour de la religion bon nombre de jeunes gens.

Nous devons aux Frères des Ecoles Chrétiennes l'introduction des premières plumes métalliques, qu'ils importèrent de Chambéry dans la Vallée d'Aoste vers l'an 1840. Le libraire Damien Lyboz les mit aussitôt en vente à Aoste. On sait qu'auparavant on employait les plumes d'oie.

358. — Erection définitive de la paroisse de Vert (1837).

La paroisse de Vert existait déjà avant 1176; elle avait alors son brave curé (v. chap. 78). Combien de temps le conserva-t-elle? On ne le sait. Elle ne tarda cependant pas à le perdre. Des documents de 1414, 1433, 1567, nous la montrent à ces époques sans curé propre, et annexée à l'église de Donnas. L'église paroissiale de Vert est pourtant toujours maintenue, et renouvelée quand elle tombe de vétusté. Un document de l'an 1386 nous la signale nouvellement construite sous le vocable de la Nativité de la B. Vierge Marie. Le curé de Donnas va y remplir les fonctions paroissiales, ou personnellement ou par ses vicaires. Cependant, à certaines époques d'abondance de prêtres, nous trouvons à Vert un chapelain résidant, et ce, notamment en 1624. Lorsque le curé de Donnas prend possession de sa paroisse, il prend aussi possession, le même jour, de l'église de Vert. Encore en 1786, à l'occasion de la visite pastorale, l'Evêque prescrit au curé de Donnas « de continuer à célébrer, les fêtes et dimanches, la messe, et de faire les offices d'usage à l'église de Vert jusqu'à ce que soient données des provisions ultérieures à cet égard ». Ces provisions ne tardèrent pas. Douze ans plus tard, en 1798, Vert est érigé en rectorie, avec un prêtre résidant. Mais les habitants de Vert ne se contentent pas de cela. Le 17 juin 1822, quarante-quatre chefs de famille se réunissent dans le hameau de Monteil, et s'obligent par acte notarié à former une dotation suffisante pour l'érection en cure du bénéfice rectorial. Quinze ans après, leurs vœux sont exaucés. Le 30 novembre 1837, Mgr André Jourdain détache définitivement Vert de Donnas et le constitue en paroisse autonome.

359. — Fondation de la Rectorie de Plan-de-Brun à Perlo (1838).

Le nom de Porté est bien connu à Perlo et à Pont-Saint-Martin : il y est synonyme de dévouement à la religion. Les Porté fondèrent la chapelle et la rectorie de Plan-de-Brun. Sur le bas du maître-autel de la chapelle, on lit cette inscription : Jean-Barthélemy Porté et Marie-Catherine sa femme fille Vercellin, bienfaiteurs 1826. La rectorie fut fondée quelques années plus tard, le 21 mars 1838, par Marie-Jeanne Porté et sa sœur Marguerite.

360. — La catastrophe de Verrès (1840).

La Vallée d'Aoste, à cause de sa position encaissée au milieu de montagnes hautes et escarpées, a toujours été et sera toujours le théâtre de grands cataclysmes : maisons emportées en un clin d'œil par les avalanches ou les torrents débordés, personnes ensevelies sous les décombres, routes,

ponts emportés, campagnes inondées. Mais il n'est peut-être pas d'endroit où l'eau ait fait tant de victimes humaines qu'à Verrès en 1840. Dans la nuit du 30 au 31 octobre, un orage épouvantable éclata sur le Mont Carogne qui domine Verrès, et se distribua dans les alentours. Tous les ruisseaux et torrents grossissant subitement portèrent leurs ravages, d'abord au levant de la bourgade; puis, remplissant le lit de l'Evançon de matières alluviales, se précipitèrent sur les maisons des bords de l'Evançon. Le Mont Carogne, tout en feu, semblait trembler sur sa base sous les coups de foudre et les roulements de tonnerre. Les paysans de Verrès passèrent la nuit la plus angoissée. Le lendemain, hélas! la localité était transformée. Là où la veille s'étageaient coquettement des groupes de maisons bien construites, on ne voyait plus que des clapeys, des ruines, des débris de toutes sortes, et une eau bourbeuse courant impétueusement vers la Doire. Sans compter une multitude de gens horriblement contusionnés, *quatre-vingts* personnes perdirent la vie dans cet effrayant cataclysme.

361. — Le journalisme catholique en Vallée d'Aoste depuis 1841 jusqu'à nos jours.

Le premier journal qui parut à Aoste fut la *Feuille d'Annonces*. Elle vit le jour le 15 janvier 1841. C'était un journal bimensuel, littéraire, commercial, selon le goût de l'époque. Point de politique. La religion et les mœurs y étaient respectées. En 1848, lors de la promulgation de la Constitution, elle prit une tournure anticléricale; puis elle mourut impénitente, en 1854. Pour contre-balancer le mal qu'elle faisait, le clergé fonda l'*Indépendant*, qui devint l'organe des intérêts religieux. L'*Indépendant* fut, après l'*Armonia* de Turin, le plus ancien journal catholique du Piémont. Il parut le 1er mars 1849, à l'imprimerie D. Lyboz, et continua son apostolat jusqu'en 1875. D'abord bi-hebdomadaire, il fut hebdomadaire à partir de 1863. Pendant ses 27 ans d'existence, il rendit à la religion et à la patrie des services signalés. L'illustre Margotti, rédacteur en chef de l'*Unità Cattolica*, l'appelait son *vecchio camerata*. Balan, dans son histoire de l'Eglise universelle, rend hommage à la vaillance et à la sagesse de l'*Indépendant*. La *Feuille d'Aoste*, qui avait succédé en 1854 à la *Feuille d'Annonces*, fit le contraire de sa mère. Après avoir été libérale pendant 15 ans, elle devint franchement catholique, et remplaça l'*Indépendant*. Elle fut, ainsi, l'organe officiel des intérêts religieux, jusqu'à sa mort (fin de 1893). Le *Duché d'Aoste* lui succéda immédiatement (1894), avec les mêmes principes, et vécut jusqu'en novembre 1926. Le *Pays d'Aoste*, journal plutôt politique (1908-1926), prêta main-forte au *Duché* dans les questions religieuses, toutes les fois que l'occasion s'en présenta. La *Revue Diocésaine* d'Aoste prit la place du *Duché*, dès mars 1927. Ces journaux catholiques eurent à batailler toute leur vie contre les journaux valdôtains anticléricaux, qui étaient souvent au nombre de 2 ou 3 à la fois. C'est curieux, que l'anticléricalisme ait toujours régné à Aoste depuis la Révolution Française. Cette maladie fut même parfois si avancée (comme nous aurons occasion de le constater dans quelques-uns des chapitres suivants), que le Docteur Cerise, qui habitait pourtant Paris, ne put s'empêcher d'écrire, de cette ville, à un de ses amis d'Aoste : « Nulle part, je n'ai vu plus qu'à Aoste, parmi les laïques, la passion anticléricale, à mon avis exagérée, poussée jusqu'à l'hostilité permanente et aveugle ». A remarquer que, de 1841 à 1925, il y eut en Vallée d'Aoste plus de 35 journaux.

Quand on en lit la collection, c'est écœurant de constater que tous ces journaux, au lieu d'être unis comme il conviendrait à des frères valdôtains, sont continuellement à se quereller, à s'entre-déchirer, à se jeter à pleines mains la boue à la figure, accomplissant à la lettre le dicton fatidique du Docteur Grappein : « Cogne mange Cogne ».

Pour favoriser la bonne presse, le clergé valdôtain fonda, par souscription, l'*Imprimerie Catholique*, qui fut inaugurée le 2 juillet 1896, puis, en 1925, transformée en société anonyme sous la raison sociale de *Société Editrice Valdôtaine*. Cette imprimerie, outre de bons livres, édita encore des revues catholiques, entre autres : le *Messager Valdôtain*, almanach qui commença à paraître en 1912; et le *Bulletin Paroissial*, mensuel, paru pour la première fois en janvier 1927, qui est dû surtout à l'initiative du chanoine Gabriel Pession, et qui est, aujourd'hui, répandu dans toutes les paroisses. En fait de journaux bien intentionnés, signalons encore le journal hebdomadaire pour les émigrés valdôtains *La Vallée d'Aoste*, publié à Paris, depuis 1920, par les soins de l'abbé Auguste Petigat de Villeneuve.

362. — Erection de la rectorie de Vièyes sur Aymaville (1845).

Sur le chemin solitaire entre Les Aymavilles et Cogne, à deux heures de distance environ de ces deux communes, se trouvent deux villages : celui de Vièyes, appartenant pour le spirituel à Aymaville, et celui de Sylve-Noire, appartenant à la paroisse de Cogne. Le service religieux pour ces fidèles éloignés de tout centre, demandait : d'abord une chapelle à chacun des villages, puis une rectorie dans le village plus important de Vièyes. Les deux chapelles furent construites, l'une en l'honneur de sainte Barbe à Sylve-Noire, l'autre en l'honneur de saint Grat à Vièyes. Lors de la réunion des deux Aymavilles en une seule paroisse, (v. chap. 353), Mgr fit plus : par décret du 15 mars 1788, il érigea la chapelle de Vièyes en rectorie. Mais cette rectorie tomba. Elle fut érigée une seconde fois, en 1845, sans canonicité ni dotation fixe. Enfin, en 1861, eurent lieu son érection canonique et sa dotation. Depuis lors, les recteurs s'y succédèrent plus ou moins régulièrement, selon qu'il y eut abondance ou pénurie de prêtres.

363. — La catastrophe de Chambave (1846).

En l'année 1846, la nuit du 16 au 17 mai, il y eut dans toute la Vallée d'Aoste, une pluie torrentielle qui causa partout des dommages incalculables aux domiciles, aux campagnes, aux ponts et aux routes. A Valpelline, un sac d'eau, qui se déchargea sur les hauteurs du village de La Clayva, emporta plusieurs maisons et causa la mort de sept personnes. Mais la commune la plus éprouvée en cette circonstance fut celle de Chambave. Après une pluie excessive de 24 heures et plus, le torrent de Laval, qui coule à l'est du hameau de Septumian, grossi démesurément, menaçait de faire irruption sur les maisons du village. Tous les hommes valides étaient sur pied, pour en détourner le cours. Mais voici que, vers midi, le torrent augmente d'intensité. Il se rue sur le village; et les maisons tombent emportées les unes après les autres. Vers le soir, seule, la chapelle du village reste intacte. Villageois et villageoises s'y réfugient comme en leur dernier abri. Or, à un moment donné, le torrent, charriant des blocs énormes de rochers, des arbres entiers, se déverse du côté de la chapelle. Une voix tonnante crie : sortez ! sortez !

... Trop tard! ... L'alluvion gigantesque entre par la porte de la chapelle, l'obstrue, empêche toute issue : les pauvres réfugiés sont perdus. Quelques-uns, cependant, réussissent à sortir sains et saufs, par un trou au-dessus de la porte. D'autres sont, à peine sortis, emportés par les flots. Bientôt, la chapelle, ébranlée sur sa base, s'écroule, et ensevelit ceux qu'elle a momentanément protégés.

Nuit épouvantable, pour les malheureux villageois de Septumian! Isolés, cernés, ils furent à la merci des alluvions qui les enveloppaient de tous côtés. Des villages voisins, nul ne put sortir pour venir à leur secours. Le lendemain, dimanche, quand on commença le déblaiement, on trouva dans la chapelle trente-deux cadavres. Mais, ô stupeur! la statue de la Vierge Immaculée qui était dans la chapelle, et qui avait été déplacée, roulée, enfouie au sein de l'alluvion à un bon mètre de profondeur, était restée parfaitement intacte; la couronne délicate qui l'ornait, surmontée alors d'un bloc de pierre de 50 kilogrammes, n'avait pas même été ébréchée; la gaze qui l'enveloppait était complètement sèche et indemne. Le bilan de cette triste journée fut : 32 morts, 20 personnes gravement blessées, 20 maisons emportées, ruinées. Pendant longtemps, les survivants de Septumian racontèrent avec frayeur les scènes épouvantables de cette nuit sinistre. Il fallut bien des années pour relever tant de ruines.

364. — Un sauvetage dans les îles de Quart (1846).

En l'automne de cette même triste année 1846, particulièrement les 16, 17 et 18 octobre, même pluie torrentielle qu'au printemps, avec renouvellement des mêmes désastres. A Valsavarenche, il y eut 19 ponts emportés ; à Cogne, cinq domiciles renversés, neuf moulins détruits, seize ponts emportés; dans la vallée de Gressoney, presque tous les ponts ruinés, les routes coupées, les plaines inondées, plusieurs personnes mortes dans les flots. Même spectacle déchirant, dans tout le reste de la Vallée d'Aoste. La Doire, depuis la Maladière de Saint-Christophe jusqu'à Villefranche, ne formait plus qu'un immense lac d'où émergeaient des touffes d'arbres. La route provinciale, submergée, n'offrait plus aucun passage.

Dans cette circonstance, deux petits bergers de douze à treize ans gardaient un troupeau de génissons sur une lisière de terrain située entre la Doire et la route provinciale. Bientôt, ils se virent renfermés au milieu des eaux. Ils poussaient des cris déchirants. Mais comment faire pour leur porter secours? Il fallait lutter contre la violence des courants, contre les poutres, les troncs d'arbres, les branchages de toutes sortes, amenés par la rivière; lutter sur un terrain qui, imbibé d'eau, n'offrait plus pour les pieds aucun point d'appui résistant. Des tentatives sont faites par des personnes habituées aux périls : elles avancent résolument, puis, voyant tout sauvetage impossible, elles retournent, à grand'peine, sur la rive. D'autres essayent d'affronter le danger ; mais bientôt elles perdent courage, et reviennent, elles aussi, sur leurs pas. Alors, deux pêcheurs et un scieur de long se jettent à l'eau, décidés, malgré tout, à sauver les deux infortunés ... Ils reviennent. Une seconde fois, ils se lancent dans le courant... Ils reviennent encore. Enfin, pour la troisième fois, ils affrontent le danger : devant une grande foule qui les encourage et les applaudit, ils arrivent, cette fois, auprès des deux bergers, qui leur tendent les bras pour les embrasser. Nos gaillards, larmoyants de joie, les hissent sur leurs épaules; puis, chargés de ce-

précieux fardeau, au milieu de difficultés toujours croissantes, ils regagnent heureusement la rive, et reçoivent les félicitations de toute la multitude. Mais ils sont épuisés de fatigue. On les prend à leur tour, on les transporte à Aoste, on les y comble de toutes sortes de soins.

365. — L'an 1848. Le prévôt du Grand-Saint-Bernard vient se réfugier en Vallée d'Aoste.

Le 8 février 1848, fut proclamée la Constitution. Par cette charte, le roi renonça à gouverner, et remit le pouvoir à une chambre de députés nommés par le peuple. C'est la constitution de tous les Etats modernes. A Aoste, on fit croire au peuple qu'on allait sortir du joug et de la tyrannie des prêtres, pour entrer dans l'ère de la liberté. Ce fut partout une explosion de cris et d'insultes contre le clergé. On défilait dans les rues de la cité avec drapeaux tricolores, on mettait des cocardes aux boutonnières. Les prêtres étaient, de toutes parts, vilipendés; ceux qui venaient à Aoste étaient accostés, puis contraints de crier: *Vive la Constitution!* Mgr Jourdain, pontife au large cœur, vieil'ard plein de mérites et de vertus, personnage qui avait droit à la vénération, était appelé par les avocats d'Aoste: *citoyen André Jourdain.* Le lendemain du 8 février, le notaire Rosset, de Nus, courait sur les traces de son curé en glapissant: *la cause des prêtres est perdue; vive la Constitution!* Un avocat d'Aoste qui venait de Turin par la diligence, mettait, à chaque bourgade qu'il traversait de Pont-Saint-Martin à Aoste, la tête à la portière, et criait: *Valdôtains! Nous sommes libres! Vive la Constitution!* Le clergé valdôtain traversa cet orage comme les autres.

Le même vent de fronde contre le clergé qui soufflait en Piémont, secouait aussi le clergé du Valais: plusieurs prêtres valaisans furent obligés de s'exiler chez nous, et notre Vallée, comme toujours, leur ouvrit toutes grandes ses portes hospitalières. Entre autres, la Congrégation du Grand-Saint-Bernard fut durement éprouvée. Dans la guerre intestine de la Suisse, le *Sonderbund*, entre cantons catholiques et cantons protestants, ceux-ci eurent le dessus. Abusant de la victoire, ils se ruèrent en furieux sur les institutions catholiques, s'emparèrent des biens des églises et des monastères. Le Grand-Saint-Bernard fut d'abord frappé d'une taxe énorme; mais il ne put la payer. Alors, le gouvernement du Valais, par décrets des 2 et 9 décembre 1847, vendit la majeure partie des biens que possédait le Grand-Saint-Bernard dans les cantons du Valais et de Vaud; puis, le 17 décembre, il fit occuper l'Hospice militairement. Le 21 janvier 1848, les religieux furent appréhendés personnellement dans leurs cellules, traînés dans les corridors, et jetés hors de l'Hospice par un froid de 25 degrés au-dessous de zéro. Quand ils furent dehors, on leur fit cependant une faveur: celle de choisir entre la route du midi et la route du nord. On laissa, toutefois, deux religieux à l'Hospice; mais ils étaient gardés à vue, accompagnés partout, même jusqu'à l'autel. Impossible de décrire toutes les orgies et profanations commises par la soldatesque durant ces jours de l'occupation de l'Hospice.

Mais le prévôt Filliez dénonça aux Puissances de l'Europe ces ignominies. Dans sa protestation aux Gouvernements chrétiens, il dit, entre autres, ceci: « Il était réservé aux prétendus patriotes qui prirent les rênes du gouvernement, après la malheureuse guerre du Sonderbund, en 1847, de porter une main sacrilège sur ces antiques et pieuses fondations et de les détruire. Les commissaires des cantons suisses MM. Druey de Vaud, Franchini du

Tessin, Frei de Bâle et Delarageaz de Vaud ne rougirent pas de mettre strictement à exécution la mission dont ils étaient chargés. Ils gravirent la montagne du Grand-Saint-Bernard, brisèrent les portes à coups de pioche, en firent de même à l'Hospice de Martigny, refuge des frères vieux et infirmes . . . . ». Cette lettre porta son coup. Ensuite des remontrances diplomatiques, les patriotes suisses revinrent à la raison : un mois après, le 21 février, les religieux purent rentrer au Grand-Saint-Bernard.

Quant au prévôt Filliez, il n'échappa à l'incarcération que par la fuite. Il dit un adieu éternel au sol suisse, et vint se réfugier en Vallée d'Aoste, où il devait rester 16 ans, puis terminer ses jours. En 1849, il loua quelques chambres dans l'antique ferme de Saint-Oyen (achetée plus tard, en 1859, par le Grand-Saint-Bernard). Ses infirmités croissant, il s'établit à Charvensod dans le château seigneurial, mis à sa disposition par l'Evêque d'Aoste. Enfin, il s'acheta, sur la colline d'Aoste, dans la région du Mont-Cenis sur Saint-Etienne, la ferme actuelle; et s'y bâtit, à côté, une chapelle en l'honneur de saint Nicolas et de saint Bernard. Il la bénit lui-même en 1858. C'est dans ce domaine que, le 25 mars 1865, il consomma sa vie, brisée par toutes sortes d'angoisses, d'infirmités et de souffrances.

366. — Silvio Pellico et la Vallée d'Aoste.

Silvio Pellico, l'auteur immortel de *Le mie prigioni*, qui mourut le 31 janvier 1854, eut plusieurs rapports avec la Vallée d'Aoste.

La *Fons salutis* de Saint-Vincent avait été mise en vogue par les reines Marie-Thérèse et Adélaïde, qui étaient venues résider au château de Châtillon. Aux deux étés de 1843 et 1844, Pellico vint, lui aussi, boire ces eaux, se reposer dans la cure hospitalière de Saint-Vincent, et se chauffer auprès de la belle âme sacerdotale du curé Grat-Joseph Lucat, plus tard chanoine missionnaire. Sur ces entrefaites, il passa quelques jours à Torgnon. Dans une de ses lettres, il rappelle l'ermitage de Saint-Evence et la petite chapelle de Ponty. Nous avons encore de Silvio Pellico huit lettres autographes, en français, qu'il écrivit au curé susdit, Grat-Joseph Lucat. Sa lettre du 14 septembre 1846 parle des religieuses de Sainte-Anne que la marquise de Barolo (en 1831, elle accueillit chez elle le prisonnier du Spielberg) avait envoyées au curé de Saint-Vincent pour faire l'école aux enfants de sa paroisse. Dans sa lettre du 14 mai 1849 (époque de troubles politiques et religieux), Silvio Pellico s'exprime ainsi, à propos du clergé valdôtain : « Votre diocèse, écrit-il au curé Lucat, est un de ceux qui souffrent, mais le Pasteur que vous avez (Mgr Jourdain) peut dire comme Pie IX en parlant de ses prêtres : j'ai beaucoup d'enfants qui me consolent. Monseigneur l'évêque d'Aoste est digne de tant d'excellents ecclésiastiques qui semblables à lui boivent de si bonne grâce le calice des plus amères tribulations. Vous n'êtes pas le moins éprouvé ni le moins généreux de ces grands serviteurs de Jésus; je vous plains et vous félicite en même temps, Monsieur le curé ». Silvio Pellico écrivit aussi, souvent, à l'avocat Gal Jean-Baptiste, avec lequel il se maintint en correspondance intime.

367. — Troisième et dernière insurrection des Socques (1853).

En 1853, éclata la dernière *Révolution des Socques* (v. chap. 324, 326), qui donna, pour un moment, la chair de poule aux anticléricaux d'Aoste.

Elle éclata comme la foudre, et disparut comme l'éclair : sa durée fut de trois jours (26, 27 et 28 décembre); le 29 décembre, les dernières bandes s'étaient déjà dispersées. Motifs de l'insurrection : multiplicité des impôts, élargissement de la Constitution (v. chap. 365), suppression de quelques fêtes; ce qui a fait dire que *les Valdôtains sont plus royalistes que le Roi et plus papalins que le Pape :* attachés comme les bouquetins à leurs montagnes, ils ne comprennent pas et ne supportent pas les changements, même s'ils sont faits en leur faveur. Cette insurrection fut désarmée, grâce à l'autorité de l'Evêque et à la parole donnée par le représentant du Gouvernement.

L'étincelle, comme aux autres révolutions, partit de Champorcher, la Vendée de la Vallée d'Aoste. Le secrétaire de Champorcher, Claude Dogier, afin d'ameuter plus facilement ses compatriotes, publia exprès les nouveaux impôts, aux cryes communales, au sortir de la grand'messe, le jour de Noël, jour où la population est réunie au grand complet. A la fin de la publication, lorsque le mécontentement et la rage étaient au comble, il ajouta : « Si vous avez du sang dans les veines, voici le moment favorable ». Il n'en fallait pas davantage pour exciter ce peuple inflammable. Le lendemain, tous les hommes de Champorcher sont sur pied, prêts à partir. Dogier est à leur tête; il mange à la cantine avec eux, puis il s'éclipse prudemment. Les insurgés descendent à Pontboset, dont Dogier est aussi secrétaire. De Pontboset, ils viennent à Hône et à Donnas; de là, à Issogne, puis à Arnad. Leur nombre s'accroît rapidement de tous les hommes qu'ils soulèvent dans ces communes. Leurs cris sont : « Vive le Roi ! A bas le Statut ! A bas les impôts ! Nous voulons le rétablissement des fêtes ! » Quand ils arrivent dans une commune, ils se font donner, de gré ou de force, par les syndics, les fusils qui sont dans la maison communale; ils s'emparent des drapeaux, qu'ils brûlent ou qu'ils déchirent, et invitent tous les hommes valides à les suivre. A Issogne, une trentaine d'insurgés armés pénètrent dans la cure le 27, avant le jour, font lever le curé Gorret, et lui intiment l'ordre de célébrer la messe de bon matin pour eux; celui-ci essaye de les calmer, mais inutilement. Les insurgés sont bientôt à Verrès; ils entrent dans les boutiques, où ils se font donner des vivres; puis continuent leur marche sur Montjovet, pendant que quelques-uns poussent une pointe jusqu'à Challant. Le soir de ce jour, le gros de la troupe est à Saint-Vincent. Ils sont déjà plus de trois mille. Ils demandent avec menace des vivres, qui leur sont distribués sur le pré de la foire.

Le 28 au matin, ils sont à Châtillon. Outre les fusils ordinaires, ils veulent les cartouches et fusils des carabiniers; ceux-ci leur donnent ce qu'ils demandent. Dans plusieurs communes, la garde nationale, pour ne pas se laisser prendre les fusils, s'unit provisoirement à eux. Aoste, effrayée, envoie à Châtillon l'intendant Racca, homme pacifique, accompagné de l'avocat fiscal, du juge instructeur et du commandant des carabiniers, pour essayer de calmer les Socques; mais on ne les écoute pas; on les laisse toutefois libres, et ils rentrent à Aoste à minuit. A Antey-Saint-André, le curé Belley Alexandre est forcé par les insurgés de donner la bénédiction du Saint Sacrement. Les Socques sont bientôt à Chambave, puis à Nus. Partout se produisent les mêmes scènes : on s'empare des fusils, on brûle les drapeaux, on enrôle de nouveaux contingents. Les curés d'Arnad, de Saint-Vincent, de Châtillon, de La-Madeleine, de Saint-Denis, de Nus, ont exhorté en vain les Socques à retourner en arrière. Peine inutile.

Les insurgés arrivent à Villefranche. Ici, dans deux voitures, les auto-

rités de la ville viennent à leur rencontre, les suppliant de se désister. Ces autorités sont : Mgr Jourdain, l'intendant Racca, le syndic d'Aoste Favre, le vicaire capitulaire Jans (plus tard évêque), et les deux conseillers municipaux avocat Defey et Comte Crotti. Favre et Defey, deux anticléricaux, étaient les moins indiqués dans cette circonstance. Les Socques font des menaces à l'avocat Favre; quelqu'un, même, tire un coup d'arquebuse contre Mgr Jourdain, coup heureusement râté, grâce à la présence d'esprit du Comte Crotti. On parlemente cependant. Les insurgés sont ébranlés, et un certain nombre rebroussent chemin. Les autres, entourant les voitures des parlementaires, continuent, traversent Quart et Saint-Christophe, et arrivent à la Croix Noire, en vue des murs de la Ville. C'est le 28 au soir. La Garde Nationale met à la hâte Aoste en état de défense : on braque, près de l'Arc de Triomphe, deux petits canons qu'on a fait venir d'Aymaville avec autorisation préalable du général della Rocca Challant; puis la Compagnie des vétérans, les carabiniers et les douaniers, s'alignent à l'entrée de la Cité; et les pompiers se portent au Pont Suaz pour empêcher les Socques d'entrer dans la Ville de ce côté. Mais que peuvent faire ces quelques corps de milice devant des milliers d'hommes? Aussi on juge à propos de parlementer encore et de continuer par les voies pacifiques. L'intendant Racca est infatigable dans ce sens, et c'est grâce à lui que toute effusion de sang est évitée. Il promet aux Socques le pardon complet, un accueil amical, et des vivres à Aoste pour une nuit, pourvu que les Socques déposent leurs armes à la chapelle de Saint-Roch. Les Socques demandent que ces conditions soient mises sur le papier : ce que fait l'intendant. Pour plus de garantie, les Socques exigent encore que Mgr Jourdain ajoute sa signature à celle de l'intendant : Mgr y consent.

Sur ce, une autre grande partie des Socques, voyant que leur but sera manqué, s'en retournent chez eux. Les autres (environ 500), persuadés qu'on tiendra la parole donnée, déposent les armes à la chapelle et entrent sans défiance dans la Ville. A peine y sont-ils, qu'ils se voient prisonniers. Encadrés entre la garde nationale qui les précède, et les vétérans, carabiniers et douaniers qui les suivent, ils se rendent compte qu'ils n'ont plus rien à faire. Les plus roués s'échappent par des rues détournées et regagnent leurs pénates. Les autres, arrivés exténués et affamés sur la Place Charles-Albert, reçoivent de l'Evêque et du Comte Crotti une abondante distribution de pain, de vin et de liqueurs, puis vont dormir dans différentes granges de la Ville, gardés à vue.

Le lendemain 29, le syndic Favre ordonna de retirer les armes déposées à la chapelle Saint-Roch et les fit placer en ville en lieu sûr. Après quoi les Socques furent emprisonnés en bloc dans les souterrains de l'Hôtel de ville et à la chapelle de Sainte-Croix. Un des socques reçut même un coup de fusil; il fut porté à l'Hôpital et y mourut. Puis la Garde nationale, les carabiniers, les douaniers, auxquels s'étaient joints des volontaires, battirent les environs d'Aoste, Pollein, Aymaville, Roisan, Gignod, Valpelline, Ollomont, où s'étaient dispersés des restes de bandes des Socques. A Gignod, le vicaire A. Menabrea, voulant empêcher les insurgés de commettre des méfaits, va au milieu de la bande pour l'entraîner ailleurs. Il est reconnu par les carabiniers : à Montjoux, un volontaire, Joseph Dossigny, tombe mortellement frappé par une balle dans le dos, laissant dans la misère une veuve avec plusieurs enfants. (On fit des souscriptions en faveur des infortunés survivants, et le Gouvernement leur alloua une pension.)

C'est l'unique victime faite par les Socques. L'insurrection était finie.

Revenus de leur surprise et n'ayant plus rien à craindre, les anti-cléricaux d'Aoste relevèrent courageusement la tête, et accusèrent, ni plus ni moins, le clergé lui-même d'être l'auteur de l'insurrection et de travailler à renverser l'État. A la tête de ces libéraux, étaient le syndic d'Aoste Favre et l'avocat Chevalier, major de la garde nationale. Ils montèrent si bien le coup que tout le monde crut le clergé coupable. Les inquisiteurs du Gouvernement envoyés à Aoste, puisant leurs renseignements à cette source infectée, se firent la même conviction. Le Comte Crotti fit un voyage à Turin, le 31 décembre, pour éclairer le Ministère et lui faire voir les choses sous leur vrai jour. Ce fut peine inutile. Le clergé valdôtain, et avec lui le clergé piémontais, fut dénoncé au pape Pie IX et au monde catholique comme rebelle au pouvoir civil, dont l'Evangile oblige de reconnaître l'autorité dans ce qui n'est pas contraire aux lois divines. Le député d'Aoste, avocat Martinet, dans son discours à la Chambre du 3 janvier 1854, rabâcha lui aussi que le clergé valdôtain était l'auteur de l'insurrection. Poussant plus loin, on alla même jusqu'à dire que c'étaient les ministres de Pie IX qui tenaient les fils de la révolte.

En attendant, on prit des mesures pour l'arrestation et l'incarcération des Socques. Tous ceux qui étaient à la chapelle de Sainte-Croix (consolés depuis de longues semaines par la tendre sollicitude de Sœur Marthe) furent dirigés sur les prisons gouvernementales. Puis, les carabiniers allèrent dans toutes les communes de la Basse Vallée qui avaient fourni leur contingent de Socques, arrêtant les fauteurs et les instigateurs de l'insurrection. On incarcéra ainsi 532 hommes, qu'on détint au fort de Bard. Parmi eux, étaient les prêtres Belley, Gorret et Menabrea. On leur adjoignit Marguerettaz, curé de Donnas, écroué le 4 janvier suivant, sur l'accusation de l'avocat Chenuil, ex-syndic de Donnas : celui-ci témoigna que, le soir du 26 décembre, Marguerettaz avait réuni dans son étable les conjurés, et qu'il avait mis sur la porte un homme armé pour donner l'alerte au premier signal. (A noter que c'était Chenuil lui-même qui avait fait placer là cet homme comme espion). A ces quatre prêtres, on en ajouta cinq autres, arrêtés, eux, sous le prétexte qu'ils avaient annoncé en chaire des services pour *le boune s-arme*, les bonnes âmes du Purgatoire ; (les inquisiteurs, ignorant le patois, crurent qu'ils avaient fait prier pour le succès des armes des Socques) ; ces cinq derniers, cependant, furent bientôt relâchés.

Toute l'année 1854 fut employée à instruire le débat, qui devait avoir lieu à Turin. Des 532 personnes incarcérées, on n'en maintint que 120 ; puis l'acte d'accusation réduisit définitivement le chiffre à 104 (78 écroués et 26 contumaces). Les prévenus avaient été amenés graduellement dans les prisons de Turin. Aux quatre prêtres, détenus dans le fort de Bard, on ne permit jamais d'entendre la messe, pas même à Pâques. Traduits à Turin, ils y furent conduits sur des chariots, les fers aux mains, puis écroués avec la pire canaille. On permit, pourtant, à des personnes charitables, entre autres à Don Cafasso, qui mendiait pour eux, de leur porter des vivres et des vêtements.

Enfin, le 1er janvier 1855, s'ouvrirent, à Turin, les audiences publiques. Elles durèrent 70 jours, jusqu'au 9 mars, où fut prononcée la sentence définitive. Le procès avait été instruit de manière à faire condamner sévèrement le clergé. Et, le plus beau, peut-être, en cette affaire, fut que celui-là même qui avait déclanché l'insurrection, le secrétaire Dogier, au lieu d'être placé

au banc des accusés, fut admis parmi les accusateurs : ce fut lui qui soutint le plus fortement que le curé Marguerettaz était le grand chef occulte, et dirigeant, de la conspiration. On fit passer pour des conjurés les quatre personnes qui étaient dans la cure de Donnas occupées au plain-chant et à l'œuvre de la propagation de la foi. Un vénérable vieillard qui avait été syndic de Donnas, Nicco Pantaléon, fut poursuivi pour le seul crime d'être l'ami de son curé. Parmi les témoins à décharge, l'intendant Racca, Mgr Jourdain, le prévôt Jans, le comte Crotti, qui avaient fait tout leur possible pour apaiser la sédition, ne furent pas même interrogés. Et, comme si cela n'eût pas suffi, voilà que, à la Chambre, au cours même des débats, on accusa encore le clergé : afin d'influencer les juges, le comte Camille de Cavour ne craignit pas, dans son omnipotence, de prononcer, à la séance du 17 février 1855, des paroles qui aggravaient le sort des prêtres; et le grave Massimo d'Azeglio lui fit chorus. A Aoste, les anticléricaux, sentant qu'ils n'avaient plus que peu de temps devant eux, soufflaient sur le feu à pleins poumons.

Mais la justice italienne tint tête à la marée montante des accusations, ne se laissa pas influencer, et jugea avec une parfaite objectivité. Les avocats turinais de la défense eurent vite fait de démolir pierre à pierre tout cet échafaudage construit par les avocats et les anticléricaux d'Aoste avec tant de malice et si peu de consistance. Les avocats défenseurs Conforti, Fabre Tonso et Cerruti se surpassèrent eux-mêmes, tellement que lorsqu'ils eurent fini de parler, on se demanda pourquoi le Gouvernement avait donné cours à un procès semblable et avait pris au sérieux cette parodie d'insurrection. Il consta alors de la manière la plus irréfragable que ce n'était pas le clergé qui avait conspiré contre le Gouvernement, mais que c'étaient les anticléricaux d'Aoste qui avaient conspiré contre le clergé. Aussi, le tribunal, ébloui lui-même par tant de preuves et acceptant pleinement la thèse de la défense, ne maintint en prison que 9 des incriminés, la plupart repris de justice, et renvoya absous et libres tous les autres, parmi lesquels les quatre prêtres. Seul le pauvre Martignêne Martin de Donnas, père d'une nombreuse famille, était mort en prison. Le public turinais accueillit la sentence avec des tonnerres d'applaudissements. Les journaux, *l'Armonia* de Turin et *La Verità* de Nice ouvrirent des souscriptions publiques qui rapportèrent de beaux milliers de francs : ceux-ci furent distribués aux Socques les plus besogneux.

L'homme qui, dans cette circonstance, travailla le plus pour sauver les Valdôtains si férocement attaqués par leurs compatriotes, fut un étranger, le comte Crotti. C'est inouï, les peines qu'il se donna pour éclairer la cause ! Aussi, les habitants de la Basse Vallée, reconnaissants, le nommèrent-ils bientôt, et par deux fois, leur député. En dehors des prêtres, c'est la seule voix qui s'éleva en faveur des Socques. Une fois de plus, il fut évident que les Valdôtains savent très bien se manger entre eux, mais non s'unir et s'entr'aider pour se défendre. D'ailleurs, le Ministre de Grâce et de Justice, lui-même, avait dû reconnaître publiquement « que le clergé valdôtain avait tenu en cette triste circonstance une conduite loyale et correcte, et que plusieurs curés s'étaient civiquement employés pour empêcher la diffusion de l'esprit de révolte ».

Qu'en fut-il de quelques-unes des plus marquantes figures de cette équipée? Le bon intendant Racca fut suspendu de ses fonctions et de son traitement; le curé Marguerettaz fut nommé chanoine de Saint-Ours et supérieur du Grand Séminaire; l'abbé Menabrea fut appelé à desservir l'importante

paroisse de Courmayeur. Mgr Jourdain reçut, le 18 janvier 1857, la rétractation de Claude Dogier, le véritable auteur de l'insurrection, celui qui avait eu le courage d'en rejeter la faute sur le clergé valdôtain. Les journaux la publièrent, et l'innocence du clergé dut bien être reconnue, alors, même par les plus aveugles. Voici cette rétractation : « Je soussigné, touché de la grâce de Dieu pendant les beaux jours de la mission qui vient d'avoir lieu à Pontbozet, où je réside, et voulant donner des preuves publiques de mon sincère repentir de tout ce que j'ai pu dire et faire contre la religion et ses ministres pendant les tristes jours que nous avons passés en 1853, 1854, 1855 et 1856, déclare que je veux par la présente en faire amende honorable; que je demande sincèrement pardon à tous ceux que j'aurais pu offenser ou scandaliser; que je prie MM. les ecclésiastiques que j'aurais pu compromettre de vouloir bien me pardonner comme j'espère que Dieu l'a fait à mon égard; et que désormais je veux, avec la grâce de Dieu, me conduire comme un enfant soumis à la Sainte Eglise, catholique, apostolique et romaine et vénérer partout ses ministres ainsi qu'ils le méritent. Fait à Pontbozet, le 18 janvier 1857. Dogier Claude-Joseph, praticien notaire, capitaine de milice ». Cette rétractation honore infiniment et réhabilite Monsieur Dogier.

368. — Sœur Marthe.

Une douce figure de religieuse apparaît à l'occasion de l'emprisonnement des Socques à la chapelle de Sainte-Croix (v. page 326). C'est Sœur Marthe, née Virginie Obert à Ayas en 1807.

Sœur Marthe fut la première postulante converse des Sœurs de Saint-Joseph d'Aoste. Ses parents voulaient la retenir dans le monde; mais elle s'échappa furtivement de sa maison, et entra au Couvent de Saint-Joseph. On était aux premiers jours de la fondation; les temps étaient difficiles : le pain même n'était pas toujours abondant; le feu au poêle, en hiver, était du luxe. Sœur Marthe fut successivement cuisinière, portière, puis employée à l'Hospice de Charité et enfin aux Prisons. C'est ici, au service des affligés, que se révéla sa grande âme. Il y avait une dizaine d'années que les Sœurs de Saint-Joseph étaient chargées du soin des prisonniers (v. page 317); en 1843, elles furent nommées aumônières officielles des Prisons. Sœur Marthe se surpassa elle-même dans cet office : levée dès la pointe du jour, la bonne Sœur s'occupait toute la journée du bien-être moral et matériel de ces hommes, de ces femmes, dont la Société avait peur. Si quelqu'un était malade ou souffrant, elle allait mendier dans la Ville, ou se privait de sa nourriture, pour le secourir. Aussi, les prisonniers s'évertuaient-ils en toutes manières pour lui complaire. Une année, la nuit de Noël, seuls dans la chapelle, ils chantèrent en son honneur tous les offices de la Messe de minuit. « Ils sont tant braves », disait-elle toujours en parlant de ses chers prisonniers. Quand ils avaient fini leur temps de prison, ils la remerciaient avec larmes, et s'ils la rencontraient dans la rue ou sur la place publique, c'était une explosion de joie.

Arriva la Révolution des Socques. L'hiver de 1853-1854, les malheureux insurgés de la Basse Vallée furent entassés pêle-mêle sur quelques brins de paille à la Chapelle de Sainte-Croix. Ils criaient à la trahison, périssaient de froid et de misère. Sœur Marthe alla mendiant dans la cité, de famille en famille, pour leur apporter des secours. Cette humble fille des champs, basse de taille, aux épaules carrées, à la figure bonasse et confiante, prit, toute

seule, un tel ascendant sur cette foule d'hommes émus, souffrants, trompés, indignés, frémissants, que, chose merveilleuse, s'improvisant orateurs, ils montaient à tour de rôle dans la petite chaire de la chapelle et, prêchant au sérieux, se recommandaient mutuellement la patience, si nécessaire, et le pardon des injures.

Après que le service des Prisons eut été enlevé aux Religieuses, Sœur Marthe fut employée à la Salle d'Asile et à l'Hospice de Charité. Appelée à passer la nuit auprès d'une pauvre malade, en décembre, elle prit froid en rentrant le matin au Couvent, fut atteinte de paralysie, et mourut quelques jours après, le 4 décembre 1882, à l'âge de 75 ans.

369. — Anciennes mesures valdôtaines.

Au cours de cette histoire, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de mentionner des mesures locales valdôtaines. Il est utile d'en donner la valeur. Sous l'intendant Racca, le 10 août 1849, ces mesures furent réduites au système *décimal*. Elles étaient basées sur le système *duodécimal*, c'est-à-dire qu'elles étaient généralement divisibles par 12, chiffre qui a beaucoup plus de diviseurs que le chiffre base 10 et offre sur celui-ci certains avantages. Toutefois, ces mesures n'étaient pas uniformes pour toute la Vallée : Courmayeur, La Salle, La Thuile, Morgex, Pré-Saint-Didier, Donnas et Verrès avaient leurs mesures particulières. Voici les mesures en usage à Aoste, qui ont généralement prévalu.

La base des mesures valdôtaines était la toise : la toise linéaire vaut mètres 1,872 ; la toise carrée ($1{,}872^2$) = m² 3,50 ; la toise cube ($1{,}872^3$) = m³ 6,56. — **Mesures de longueur.** Aune, mètres 0,82 ; toise, mètres 1,872 : la toise est divisée en six pieds, le pied en 12 pouces, le pouce en douze lignes ; l'once vaut cm. 4,2. — **Mesures de capacité** pour les matières sèches. Quartaine, litres 11,2 (la quartaine contient 6 héminaux) ; une hémine, litres 22,4, contient deux quartaines ; un setier, *sestarium*, contient deux hémines ; trois setiers font un sac ; deux sacs font un muids, *modium* (d'où le mot *admodiateur*). La quartaine, l'hémine servaient aussi à mesurer le vin. — **Mesures de superficie.** Toise carrée = mètres carrés 3,50 ; une quartanée, *quartanata*, vaut 100 toises, soit 350 mètres carrés ; deux quartanées font une héminée, *eminata* ; deux héminées font une seterée, *sestariata ;* six seterées font une muiée, *modiata ;* le séteur, *secatorium*, mesure pour prairies et pâturages, vaut 8 quartanées. Le *journal*, mesure employée pour les forêts, vaut aussi 8 quartanées. Ces mesures de superficie sont, comme l'on voit, en rapport avec les mesures de capacité : ainsi une quartanée était l'étendue de champ qu'on ensemençait avec une quartaine de grains (seigle, froment, orge, avoine) ; une héminée le terrain qu'on ensemençait avec une hémine de grains ; la seterée, la muiée le terrain qu'on ensemençait avec un setier, un muids de grains. — **Mesures de volume** pour bois, foin. Toise cube = mètres cubes 6,56 ; cependant, la toise employée pour le bois, n'avait ordinairement que 4 pieds de hauteur et valait mètres cubes 4,37. — **Mesures de poids.** Le rup ou rub vaut kilogr. 9,6 ; 4 rups font un cent ; le rup contient 25 livres ; la livre, 12 onces ; l'once, 8 octaves ; l'octave trois deniers ; le denier, 24 grains ; le grain, 24 granots. — **Mesures de capacité** pour liquides. La charge vaut litres 92,5 ; elle contient 2 barils ; le baril, 25 pots ou quarterons ; le quarteron (généralement en étain) deux bouteilles ; la bouteille a les subdivisions demi, tiers, quart.

370. — Le Comte Crotti (1799-1870)

Monsieur le Comte Edouard Crotti, qui fit tant pour sauver de la condamnation les insurgés des Socques, naquit à Saluces, le 21 octobre 1799, d'Alexandre et de la comtesse Marie-Anne de la Chavanne. A quinze ans, il sortit sous-lieutenant du lycée impérial de Gênes. Il fut nommé : à 21 ans, chevalier des Saints-Maurice-et-Lazare; plus tard, chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique et chevalier de la Légion d'honneur. Il est en garnison à Cuneo pendant qu'y sévit le choléra, encourageant par son exemple soldats et bourgeois à se dévouer aux soins des cholériques. Il est, ensuite, directeur de l'École militaire des nobles du Piémont. Puis, il séjourne deux ans en Sardaigne, comme aide de camp du vice-roi de l'île. En 1825, il est capitaine : tous les jours, on le voit faire l'adoration au Saint Sacrement. En 1839, il quitte l'armée, avec le titre de major, pour entrer, définitivement, dans la diplomatie. L'année précédente, il avait épousé la demoiselle Pauline, fille du comte de Mercy-Argenteau, prince de Monglion, ancien chambellan de Napoléon 1er.

En 1838, étant premier secrétaire d'ambassade à Paris, il fut chargé par le roi Charles-Albert de rédiger un mémoire biographique sur les *Régicides de 1793;* mémoire qui fut livré à la presse (un volume de 100 pages) en 1870 par son ami le chanoine Bérard. C'est pendant qu'il était secrétaire d'ambassade, que le roi lui donna le titre de comte, transmissible à ses descendants. En 1840, le comte Crotti, toujours au service de notre roi, est nommé ministre par intérim à Paris, puis ministre résidant à Bruxelles; enfin, en 1844, il devient ministre plénipotentiaire en Suisse, pendant l'époque orageuse du Sonderbund : partout, il se montre d'un tact exquis, et affiche sans crainte ses sentiments catholiques. Brunet, Président de la Confédération suisse, fut si content de ses services, qu'un jour, accompagné de plusieurs conseillers d'Etat, il se présenta à lui et lui dit : « La Confédération n'a point de décoration, mais elle vous prie d'accepter cette tabatière (couverte d'or et de pierres précieuses) comme un témoignage de son estime et de sa gratitude pour les services nombreux que Votre Excellence a rendus à notre république ». Survint l'année 1848. Ses principes ne s'accommodant pas du nouvel état de choses, il demanda et obtint sa mise en retraite. Il aurait pu occuper une position de tout premier ordre, vu que plusieurs de ses élèves devinrent ministres; mais il préféra briser sa carrière et se retirer dans la vie privée. C'est à cette circonstance providentielle que nous devons l'installation de la famille Crotti dans la Vallée d'Aoste.

Sa mère était alors à Aoste, chez son beau-fils Monsieur le Président comte d'Entrèves. Le comte Crotti s'y rendit, trouva le pays charmant, acheta la ferme de Beauregard, et y fit construire une villa. Depuis lors, il consacra tout son temps à la Vallée d'Aoste, continuant à se montrer homme de charité, de caractère, de religion.

Dans le but d'abolir la mendicité, il fonda, à la Collégiale, la *Société de Bon Secours,* qui rendit de grands services pendant plusieurs années, mais qui tomba par suite de la suppression de la Collégiale sa mère nourricière. Voulant essayer d'instruire les crétins, il fit accueillir à l'Hospice de Charité douze enfants de l'un et de l'autre sexe affectés de crétinisme. On appela cette œuvre, l'*Œuvre des Petits Crétins,* et le local où elle était établie, *Petit Hospice Victor-Emmanuel.* Victor-Emmanuel fut si charmé de cette

œuvre, que, pour montrer sa satisfaction au comte Crotti, il lui fit remettre une magnifique médaille en or, de grandes dimensions, portant cette inscription : *Al Conte Edoardo Crotti di Costigliole, saggio e zelante amministratore d'Istituti di Beneficenza*, 1857. (On frappait cette médaille, au moment même où les anticléricaux d'Aoste, Favre syndic en tête, excluaient le comte Crotti de l'administration de l'Hospice de Charité). Cette œuvre ne dura que quelques années; les Sœurs de Saint-Joseph, qui étaient à l'Hospice, s'y dévouèrent cœur et âme, mais elles ne purent réussir à réveiller d'une manière satisfaisante les facultés mentales assoupies, dans ces petits infortunés. L'œuvre tomba. Ses revenus furent alloués à l'Hôpital Mauricien, et destinés à une autre œuvre, la *Salle des Enfants Malades*, qui recueillit douze enfants malades.

Directeur de l'Hospice de Charité, le comte Crotti y fit fleurir l'ordre, la propreté et la moralité. Aucun pauvre, aucun affligé, ne recourait à lui sans en recevoir secours et consolation. Mgr Jourdain ayant fondé l'asile *Prince Amédée*, Crotti fut l'ordonnateur de cet asile, l'âme qui le fit fonctionner à ses débuts. (Sur la façade de cet asile, on voit encore aujourd'hui le buste du comte Crotti, inauguré le 5 octobre 1873). Conseiller municipal de la Ville, Crotti apporta aux séances communales le puissant concours de ses lumières et de son expérience. Nous avons vu, au chap. 367, ce que Crotti fit pour sauver de la prison et de l'échafaud les insurgés du Régiment des Socques, et surtout les quatre prêtres incriminés. Depuis cette victoire éclatante, Crotti fut le défenseur officiel, attitré, des intérêts religieux de la Vallée d'Aoste.

En 1857, il est nommé député du mandement de Quart, par les électeurs reconnaissants de la Basse Vallée, et siège à Turin. En 1867, il est député du collège de Verrès, et siège à Florence : c'est en cette qualité qu'il fait voter, le 30 juillet 1870, malgré l'opposition du ministère des Travaux publics et de celui des Finances, la construction du chemin de fer Ivrée-Aoste. Comme député, le comte Crotti était à la disposition de tous. Il répondait à tout et à tous. Souvent, ne croyant pas convenable d'importuner le Gouvernement pour des subsides, des gratifications, dont on lui faisait souvent la demande, il renvoyait les requêtes aux postulants, en y joignant les sommes demandées, qu'il puisait dans sa propre bourse.

Mais les temps étaient alors mauvais pour l'Eglise. Les députés devaient prêter un serment qui impliquait l'adhésion à la spoliation du domaine de Saint-Pierre. Dans toute l'Italie, il n'y eut que trois hommes qui protestèrent : Cantù, le baron D'Ondes Reggio et Crotti ; mais Cantù était libéral ; D'Ondes Reggio donna sa démission ; seul Crotti prêta le serment conditionnel *salvis juribus divinis et ecclesiasticis*. Le Gouvernement cassa son élection. Mais les électeurs du collège de Verrès, convoqués jusqu'à quatre fois dans trois mois, relevèrent le défi et le réélurent presque à l'unanimité. Le Gouvernement n'osa pas aller contre la volonté populaire. Cette réélection fit connaître dans toute l'Europe le nom de Crotti. Le parlement italien fut dans l'étonnement, la stupeur, l'irritation, et l'admiration, de voir un homme tout seul, un vieillard de 70 ans, parler avec tant de courage et de fermeté.

Entre-temps, en 1868, on avait fondé l'*Action Catholique* en Italie, sous le nom d'*Association de la Jeunesse Catholique*. Crotti en fut nommé président à l'unanimité, et la conduisit, recevoir la bénédiction, aux pieds du pape Pie IX.

Les événements se précipitaient. Arriva le 20 septembre 1870 avec la

prise de Rome. Le député Crotti étant à Turin envoya une énergique protestation. Ce fut son dernier acte. Crotti avait mis au service de l'Eglise et de l'Etat tout ce qu'il avait d'énergie. Sa forte fibre était usée. « L'heure de ma mort est marquée par Dieu, disait-il quelques jours avant de mourir. Peu m'importe le jour, pourvu que je sois prêt à paraître devant lui. Il y a cinquante ans que je fais tout ce que je peux pour avoir une place dans un coin du Paradis ». Dans la soirée du dimanche 25 septembre 1870, il fut frappé d'apoplexie, à Aoste, sur la route de Saint-Martin de Corléan (où l'on a élevé un cippe commémoratif), et vint mourir dans les bras de sa famille. Sa sépulture fut un triomphe. Toutes les classes de la société s'y trouvaient représentées. Le comte Crotti avait des adversaires, mais pas d'ennemis. Les feuilles même les plus anticléricales annoncèrent sa disparition comme une calamité publique. Ce que Crotti était en public, il l'était aussi en privé, c'est-à-dire catholique tout d'un bloc. Tous les jours, il faisait la prière en famille, dans sa chapelle. Il menait lui-même la prière, à genoux sur les degrés de l'autel. Il lisait ensuite la vie du Saint du jour. Il communiait régulièrement tous les dimanches.

Crotti s'occupa beaucoup d'agriculture. Tout en étant dans la Vallée d'Aoste, il travaillait à rendre à la culture le pays de Bauche (France), berceau de sa famille. D'un lieu marécageux, inhabitable, il fit un séjour sain, peuplé de familles de cultivateurs; il mit en vogue l'eau minérale de la Bauche, bâtit l'église, et, en un mot, transforma complètement ce pays.

La veuve du comte Crotti lui survécut encore longtemps. Elle mourut le 4 mars 1895, à l'âge de 81 ans. Ses conditions de famille étaient devenues bien précaires. Le clergé d'Aoste, en reconnaissance des services que le Comte avait rendus à la religion, pourvut à sa subsistance dans ses derniers jours. Elle fut inhumée, avec son mari et tous ses enfants et parents, dans la belle chapelle mortuaire du cimetière du Bourg, que le Comte avait érigée en faisant reconstruire le cimetière.

371. — Incarcération et mort du Prévôt de Verrès Mensio Louis-Balthasard (1855-1856).

Nous sommes arrivés à l'époque des lois d'incamération (1848, 1855 et 1867), lois ayant pour but la dissolution des Congrégations religieuses et l'incamération de leurs biens. Le Pape frappa d'excommunication tous ceux qui avaient voté ces lois, qui les appliquaient ou qui achetaient des biens ecclésiastiques. Ces excommuniés ne pouvaient pas être admis aux sacrements. Les curés se trouvaient, ainsi, mis dans la situation d'être punis, de quelque manière qu'ils agissent : s'ils admettaient aux sacrements, ils étaient punis par l'Eglise ; s'ils refusaient les sacrements, ils étaient punis par les lois civiles. *Ubique væ*. Dans cette alternative, ils préférèrent, naturellement, suivre les directions de l'Eglise, dont ils sont les lieutenants.

Le percepteur de Verrès, Constant Bertolin, qui, quelques jours auparavant, en exécution de la loi Rattazzi du 29 mai 1855, était allé enfoncer les portes du Couvent pour l'inventorier, voulut faire l'expérience de la loi civile sur son curé, Mensio Louis-Balthasard, archiprêtre, prévôt de Verrès. Un enfant étant né à un certain Riatti Jardin de Verrès, Bertolin s'offrit au père de l'enfant comme parrain. Le père, tout flatté, accepta. Après quoi, Bertolin alla se présenter au curé pour remplir cet office de parrain. Le curé, cela va sans dire, le refusa. Sur ce refus, Bertolin dénonça le curé « comme

méprisant l'autorité civile et excitant le mécontentement contre l'Etat ». Le curé, bien que malade et cloué au lit par un rhumatisme aigu, fut appréhendé et traîné aux prisons d'Aoste : c'était le 12 novembre 1855. On fit le procès. En date du 26 janvier 1856, la Cour d'Appel de Turin déclara le curé innocent. Mais le Ministère public en appela à la Cour de Cassation. Celle-ci annula la sentence, et renvoya la cause à une autre section du même tribunal : les seconds juges, comme les premiers, déclarèrent le curé innocent. L'avocat fiscal, pressé par Rattazzi, en appela de nouveau à la Cour de Cassation : il fut, enfin, définitivement débouté par la justice italienne, qui se montra, encore ici, fière et indépendante ; et le curé recouvra sa liberté le 30 mars 1856, à midi. Depuis 1848, l'abbé Mensio était le douzième des prêtres valdôtains déclarés innocents, après des mois de prison. Mais il succomba bientôt à la maladie et aux mauvais traitements. Le corps exténué, il ne put même pas se rendre à la cure de Verrès ; il alla se réfugier à la cure de Fénis chez son ami et confrère, et y expira le 10 octobre 1856, à l'âge de 56 ans.

Rattazzi ne fut guère enthousiasmé des juges de Turin. Toutefois, il ne se tint pas pour battu, et afin de donner une règle de conduite à suivre désormais contre les curés récalcitrants, il adressa aux magistrats, en date du 9 juin 1856, une circulaire dans laquelle, se rapportant au fait imputé au curé de Verrès, il dit : « l'article 200 du code pénal réprime et les écrits et les actes qui excitent le mépris contre le gouvernement : or le refus, en particulier, d'admettre quelqu'un à l'exercice d'un droit ou à l'accomplissement d'un devoir (refus de parrain au baptême), est justement considéré comme un fait et comme une infraction au prédit article du code pénal ». Tous les évêques de la province ecclésiastique de Savoie, Chambéry, Annecy, Tarentaise, Maurienne et Aoste, dans une lettre publique en date du 3 juillet 1856, protestèrent contre cette interprétation de la loi ; à eux s'ajoutèrent, le 26 août suivant, les autres évêques de l'Etat, Turin, Verceil, Gênes et île de Sardaigne. Rattazzi s'aperçut qu'il avait commis une gaffe et n'insista plus. Tellement que, peu de temps après, un excommunié s'étant de nouveau présenté comme parrain au successeur de Mensio à la cure de Verrès, le néo-curé le refusa ; puis, sans plus attendre, sachant ce qui lui était réservé, il alla se constituer prisonnier. Mais il ne lui fut fait aucun mal.

Actuellement, on n'en viendrait plus à des vexations si mesquines.

372. — Fondation de l'Académie de Saint-Anselme (1855).

Au milieu de toutes ces tracasseries, les prêtres studieux valdôtains trouvèrent encore le moyen de fonder, le 29 mars 1855, une société savante, l'*Académie de Saint-Anselme*. Son but principal est l'étude de l'histoire et de l'archéologie valdôtaines. Ses membres sont recrutés principalement dans le clergé ; parmi les laïques, on n'admet que ceux qui sont reconnus comme ayant de bons principes religieux. Le siège de la Societé est à Aoste, dans deux salles que le Chapitre de la Cathédrale a mises gratuitement, depuis 1870, à la disposition des Académiciens. La Société a été présidée : par son fondateur, le prieur Gal, de 1855 à 1867 ; par le R^d^ Père Laurent, de 1868 à 1878 ; par Mgr Duc, de 1878 à 1908 ; par M. le Chanoine Frutaz, de 1908 à 1922 ; et par M. le Chanoine Noussan, depuis 1922 jusqu'à aujourd'hui. Les Bulletins publiés par l'Académie sont au nombre de 21 ; mais, en dehors des Bulletins, les Académiciens de Saint-Anselme ont publié, pour leur propre

compte, un très grand nombre d'études et de monographies sur les sujets les plus divers.

373. — Le médecin Grappein (1772-1855).

Le 9 avril 1855, s'éteignit à Cogne le docteur Grappein, qui fut longtemps le *roi du fer* dans la Vallée d'Aoste. Pendant bien des années, sous sa direction, la commune de Cogne marcha comme un seul homme et connut une aisance extraordinaire. Nous n'avons aucun exemple, chez nous, d'un administrateur rural de génie tel que fut le docteur Grappein. Né à Cogne le 22 avril 1772, César Grappein alla étudier la médecine à Turin, et, après avoir pris son diplôme, revint à Cogne, en 1804, exercer sa profession. Doué d'une grande culture classique et sociale qui le rendait chef incontesté de son pays, animé pour sa patrie d'un amour sans bornes, Grappein rêvait de mettre à flot la célèbre mine de fer de Cogne, et d'en partager les revenus à ses compatriotes. Il fut nommé syndic, et dès lors il se dévoua corps et âme à son grand œuvre.

La mine de fer de Liconi restait inexploitée et improductive, surtout à cause de la difficulté et de la cherté des transports. Imaginez donc : de Liconi (2500 m.), où le minerai affleurait dans la montagne, ou plutôt, où la montagne était toute une masse compacte de fer, on descendait le minerai jusqu'au thalweg de la vallée, en aval du village de Champlong, dans un site appelé l'*Entrepôt* (1650 m.); de l'Entrepôt, il était transporté à Vièyes à dos d'âne ou de mulet sur un parcours de 7 à 8 kilomètres. Un tel système de transport devenait si coûteux, qu'il tarissait à ses débuts toute exploitation. Pour débiter le minerai, il fallait tout d'abord diminuer les frais de transport. Le débit et l'exploitation réclamaient de grands capitaux; et ni Grappein ni les Cogneins n'avaient un sou. Alors Grappein chercha les capitaux en nature. C'est là qu'apparaît toute l'originalité de son génie : il trouva des capitaux dans les milliers de bras, unis, de ses Cogneins. Et les Cogneins, pleins de confiance en lui, les lui donnèrent, tous, sans exception d'un seul. Le prodige du transport et de l'exploitation sans capitaux sonnants allait se réaliser. Et ce prodige, c'est le travail en commun, ou *communisme*, qui l'accomplit.

Pour les engager à tracer, d'abord, la route, Grappein adressa cette harangue paternelle à ses compatriotes : « On nous donne deux sous par rub pour conduire notre minerai à travers ce chemin exécrable : réformons-le, et nous gagnerons plus du quintuple de ce que nous gagnons. Maintenant, un mulet porte 15 rubs et fait deux voyages jusqu'à Vièyes; il gagne ainsi L. 3 par jour. Quand la route sera faite, une charrette ou un traîneau traîné par un homme portera 50 rubs, et cet homme gagnera L. 5 chaque voyage. Mais pour fabriquer cette route, ne comptons pas sur la commune : ses finances ne sont pas florissantes. Comptons sur nos bras : notre jeunesse est robuste et vigoureuse, elle fera des miracles. Le chemin fait, on divisera le minerai entre tous les habitants et chacun aura sa part dans la conduite ». Tous les Cogneins, électrisés par l'ascendant de leur syndic, répondirent à cet appel. La route depuis l'Entrepôt jusqu'à Vièyes fut commencée en 1816, et se prolongea, même, deux kilomètres au-dessous de Vièyes. Grappein assistait aux travaux, encourageant continuellement ses hommes; beaucoup de propriétaires cédèrent le terrain gratuitement, d'autres à des prix très modiques; tous apportèrent leur contribution à l'œuvre, ou en journées de travail, ou en terrain. En 1824, la route était terminée, sans aucun frais. Sur

le parcours, Grappein fit graver en plusieurs endroits, dans la roche, des sentences sociales en français et en latin, comme celle-ci : *Patriæ prodesse suprema virtus* (être utile à son pays, c'est la suprême vertu).

Restait l'exploitation de la mine. Elle se fit sous la même forme de communisme. Etant donné que la mine appartient exclusivement à la communauté de Cogne, tous les communiers ont droit de participer à l'exploitation et d'en partager les revenus. La Junte communale est chargée de la direction : elle reçoit les demandes des propriétaires des divers fours de la Vallée d'Aoste, et pourvoit à l'extraction selon ces demandes. Les ouvriers sont divisés en deux catégories : les *mineurs* et les *traîneurs*. Les mineurs font sauter les blocs de mine; les traîneurs descendent ces blocs, sur des traîneaux ou des luges, du Filon à l'Entrepôt. Depuis l'Entrepôt jusqu'au-dessous de Vièyes, le transport est réparti en quotes égales entre tous les habitants de Cogne, hommes, femmes, enfants, vivants au premier jour de l'an; aux individus sous les armes et aux veuves, on donne une part double. Chaque famille transporte à Vièyes, sur de petits chariots, la part de minerai qui lui est échue. Quand la famille n'a pas assez de bras, elle cède son lot à une autre; et alors, le revenu du transport est attribué, moitié à la famille cédante, moitié à la famille acceptante. De cette manière, tout le monde s'enrichit : même l'enfant, à peine au jour, a déjà sa petite rente. A Cogne, aucun ouvrier étranger n'était admis. Les Cogneins seuls avaient le monopole de l'extraction, et du transport du minerai jusqu'au-dessous de Vièyes. Là, il était cédé et vendu aux acheteurs.

Ce système de communisme, qui dura une vingtaine d'années environ, apporta aux Cogneins des bénéfices immenses : l'or et l'argent coulèrent, chez eux, à pleins bords; il n'y avait plus de pauvres parmi eux. Toute la Vallée d'Aoste devait s'incliner devant Grappein, le roi du fer; et les Cogneins étaient fiers de leur chef, qui avait su s'imposer à tout le Duché.

Mais peu à peu les choses tournèrent. Les petits métallurgistes valdôtains propriétaires des fours n'eurent plus assez de minerai à fondre; et les Cogneins, qui persistaient à n'admettre aucun ouvrier étranger, ne pouvaient plus fournir la quantité de minerai nécessaire pour alimenter ces fours, situés à Châtillon, Nus, Gignod, Aymaville, Liverogne. Ceux-ci, par le fait même, se trouvaient réduits à l'inactivité. Aussi, pour se procurer le minerai nécessaire, les fondeurs demandèrent-ils au Gouvernement la permission de faire d'autres recherches sur le territoire de Cogne. Le Gouvernement la leur accorda; et l'on découvrit un autre filon, plus proche et moins élevé que celui de Liconi, le filon de l'Arsina, qui fut exploité dès 1854 par la société Lasagno, propriétaire des hauts fourneaux de Villeneuve et de Gignod. Grappein lutta longtemps contre l'intervention du Gouvernement, et contre les prétentions des industriels, qui voulaient s'emparer du fer, et utiliser la route qui ne leur avait rien coûté. Mais il ne fut pas toujours soutenu par les siens; beaucoup, même, passèrent dans le camp adverse. « *Cogne roudze Cogne* » (Cogne ronge Cogne), répétait mélancoliquement Grappein. Les persécutions, les calomnies auxquelles il fut en butte, attristèrent ses derniers jours. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui encore, à Cogne, le nom du docteur Grappein est bien vivant : il rappelle une ère heureuse, où le travail ne manquait pas, où la Commune formait une seule famille, où tous étaient rentés, depuis l'enfant à la mamelle jusqu'au vieillard sur le bord de la tombe.

374 — Une méprise.

A l'exploitation du filon de l'Arsina, en 1854, par la Société Lasagno dont nous venons de parler, se rattache un joli fait. Il faut le conter.

Les Cogneins, furieux de cette prise de possession d'une mine de Cogne par des étrangers, jurèrent de s'en venger. Après avoir combiné leur coup dans une cantine de la Veulla, les conjurés se dirigèrent de nuit sur le filon de l'Arsina; là, ils ramassèrent tous les traîneaux qu'ils purent trouver, les entassèrent, les arrosèrent de pétrole et y mirent le feu; en se retirant, ils détruisirent encore un long tronçon de route sur le parcours le plus dangereux. L'incendie fut aussitôt aperçu de la ville, mais personne ne bougea; seuls quelques agents de la Société coururent vers le feu, mais la route ayant été coupée, ils furent obligés de rétrograder.

Devant cette indifférence de la population, la Société dénonça le fait à Aoste; chemin faisant, il prit des proportions gigantesques. A Aoste, on se crut en face d'une révolte et l'on dépêcha en toute hâte à Cogne tous les carabiniers qu'on avait sous la main et deux compagnies de bersagliers. Cet appareil formidable de force alla s'installer à la Tour de Ville. Immédiatement, le juge instructeur lança partout des mandats de comparution et commença l'enquête pour découvrir les fils de la révolte. On interrogea tous les principaux chefs de la Ville, la moitié de Gimilian : tous, imperturbables, signalèrent unanimement et sans sourciller comme auteur du crime le *Becquet de Tarabouc*. (Expliquons : dans le patois de Cogne, le diable est appelé le *becquet*, c'est-à-dire le cornu; de plus, dans la localité de Tarabouc, près de Gimillian, se trouve la chapelle de Tarabouc, dédiée à saint Bernard de Menthon; dans cette chapelle, il y a une grande statue de saint Bernard tenant enchaînée à ses pieds une petite statue, noire et encornée, du diable : c'est le *Becquet de Tarabouc*). Le juge instructeur, qui ne comprenait pas le patois et ne savait rien de l'histoire locale, crut que ce becquet de Tarabouc était un homme. Tout heureux d'avoir réussi à identifier son nom et sa demeure, il prit un guide, et, suivi des carabiniers et des bersagliers, il se dirigea à Tarabouc pour le cerner et le capturer. Lorsqu'on fut arrivé devant la chapelle, construction massive et rustique, le guide s'arrêta et dit : voilà la maison du Becquet. La troupe fit halte et posta des sentinelles tout autour de la bâtisse, pour que le brigand ne pût échapper. Puis, l'arme au poing, et le cœur en tumulte, on enfonça la porte... Rien !... Calme plat !!. . Le guide, alors, fait signe d'avancer jusqu'à l'autel; puis, montrant du doigt le petit diable noir, encorné, au pied de saint Bernard de Menthon, il ajoute : voilà le Becquet de Tarabouc..... Le juge vit qu'il s'était laissé berner : une heure après, lui et toute sa troupe partaient de Cogne. Rechercher les coupables, il n'en fut plus question. Les Cogneins, laissés tranquilles, rient encore de cette piquante méprise.

375. — Le dernier ours de la Vallée d'Aoste (1856).

Il fut abattu à Saint-Remi, en 1856, par un certain Orsel de Saint-Remi. Après avoir bien identifié la tanière de l'ours, cet homme, accompagné de deux solides gaillards, se mit en chasse à la tombée de la nuit. Arrivé sur les lieux, il laissa ses deux compagnons à 150 pas environ de la tanière; puis, sans autre arme qu'un fusil à un coup, il grimpa seul, avec mille

précautions, jusqu'à hauteur de la caverne de l'ours. Quelques pâles rayons de lune seulement perçant l'obscurité, celle-ci était presque complète. Orsel se mit à l'affût. Il n'eut pas longtemps à attendre. Bientôt, quelques cris parviennent jusqu'à lui. Ce sont des cris d'oursons. Il se trouve donc en présence d'une ourse qui garde ses petits. En effet, il ne tarde pas à voir, dans l'enfoncement d'un rocher, une masse noire, énorme, qui se meut, et, au milieu de cette masse, deux prunelles fauves, dirigées sur lui. Impassible, il braque son fusil, vise entre les yeux de l'ourse, et tire . . . Silence! Pas un bruit, pas un mouvement . . . Quelques minutes d'attente, puis Orsel s'approche de la tanière. Il y trouve raide morte l'ourse, dont le crâne a été fracassé par la balle. Il prend les deux oursons, qui ont 15 jours à peine, et les transporte à son habitation. Le lendemain, il tira bon parti de la dépouille de l'ourse.

376. — Missionnaires diocésains (1857).

Jusqu'à la Révolution Française, ce furent les Capucins (v. chap. 202, 203) qui eurent, chez nous, le monopole des Missions. Après leur expulsion, il fallut penser à les remplacer. On eut, pour cet objet, la bonne fortune de posséder alors, en Vallée d'Aoste, un prêtre français émigré, du diocèse d'Uzès, l'abbé Joseph Goiran. Etabli à Valtornenche dès 1793, il s'agrégea des prêtres valdôtains; et tous ensemble donnèrent, de-ci de-là, des missions très fructueuses, de 1794 à 1800. Goiran étant reparti, les missions continuèrent à être données: par ses principaux collaborateurs, le curé Obert Jean-Pierre (1755-1827), le chanoine Porliod Victor-Joseph (1767-1843); et, plus tard, par le chanoine Jean-Grat Duc, appelé communément le Grand Duc (1785-1854). Ceux-ci étant morts, d'autres prêtres les remplacèrent.

Mais on avait besoin d'un corps de missionnaires officiel, fixe et définitif. Il fut institué en 1857; et il eut pour demeure une maison sise à Aoste, rue Saint-Joconde, dans laquelle il resta jusqu'à 1862. Alors, il fut transféré au Prieuré de Saint-Pierre, où il demeura jusqu'en 1869. Le choléra ayant fortement décimé le clergé valdôtain, on fusionna le corps des missionnaires avec l'insigne collégiale du Bourg; et, depuis 1869 jusqu'à aujourd'hui, ce sont les chanoines du Bourg, conjointement avec les Pères Capucins de Châtillon, qui sont les prêtres attitrés pour les missions valdôtaines.

Les deux missionnaires valdôtains dont on parle encore le plus, sont l'abbé Ducly et le chanoine Béthaz. — L'abbé Bonaventure **Ducly,** de Chamois (1806-1889), fut supérieur des missionnaires diocésains de 1832 à 1840. Homme d'une rare éloquence, de principes très austères, d'une action dramatique, d'un aspect majestueux, il remuait puissamment les masses. Ses sermons, sur les fins dernières surtout, étaient terrifiants. Mais ses travaux et ses pénitences minèrent rapidement sa santé, et il fut obligé de se retirer chez lui à Antey. Au bout de 19 ans, une pétition du clergé le rappela aux missions. Mais il n'était plus que l'ombre de lui-même. Aussi, après deux ans, il rentra définitivement dans sa solitude d'Antey, où il mourut. — Le chanoine Pierre-Joseph **Béthaz,** de Valgrisenche (1828-1906), fut supérieur des missionnaires de 1870 à 1900. Il inaugura, dans les missions, un genre nouveau, qui rendit les exercices souverainement intéressants. Il était extrêmement simple, et faisait pénétrer les vérités, de toutes sortes de manières: par des bons mots, des sentiments tendres, des railleries, du gros bon sens; par des traits qui se gravaient dans la mémoire, deve-

naient des axiomes, et, pendant longtemps, se répétaient dans les familles. Il publia, en 1872, un *Souvenir de Mission*, qui est un chef-d'œuvre d'exposition, de clarté, d'onction, et que bien des diocèses nous envient. Cet ouvrage eut une seconde édition en 1878, et une troisième en 1904.

Les directeurs des Missions, de 1857 à nos jours, furent : Viérin Gabriel, 1857-1862; Lucat Grat, 1862-1870; Béthaz Pierre, 1870-1900; Vuillermin Séraphin, 1900-1908; Micheletto Pantaléon, de 1908 à nos jours.

377. — Pierre-Julien Proment ou le Médecin de Saint-Oyen (1792-1857).

La bonne Providence suscite, à toutes les époques, des médecins de campagne pour le soulagement du pauvre paysan malade. C'est le cas de Pierre-Julien Proment, le plus célèbre des rhabilleurs-médecins valdôtains. Il naquit à Saint-Oyen le 6 juillet 1792, et y mourut le 1er décembre 1857. Qui ne sait les services que rendent aux populations rurales les médecins de campagne? Le peuple recourt à eux en toute confiance. Ces médecins habillés comme les campagnards et parlant le langage des campagnards, ne leur donnent pas de gêne; on ne peut presque pas leur faire accepter de payement; ils prescrivent des remèdes simples, qui ne coûtent rien; ils remettent admirablement en place les membres disloqués, et, grâce à un don inné d'intuition, guérissent parfois des personnes abandonnées des médecins patentés.

Pierre-Julien Proment commença sa carrière en faisant l'infirmier à sa mère, qui garda le lit pendant neuf ans. Il utilisa les loisirs que lui laissait le soin de sa chère malade, en s'exerçant à faire le rhabilleur; et il réussit à merveille. Sa renommée d'habileté se répandit bientôt hors de son pays de Saint-Oyen, et de toutes parts on accourut à lui. Un voyageur étant mort sur la route du Grand-Saint-Bernard, Proment, pour bien connaître la constitution du corps humain, se rendit auprès du cadavre, et passa plusieurs nuits à le décomposer jusqu'en ses moindres parties, puis à le reconstituer.

A ces connaissances de rhabilleur, Proment ajouta bientôt celles de médecin. Grâce à de vieux livres de médecine, grâce à une aptitude particulière, grâce à des observations continuelles et aux renseignements qu'il demandait aux médecins eux-mêmes, il acquit un don extraordinaire de discernement et de guérison des maladies. Lorsqu'il savait qu'un médecin patenté était arrivé à Saint-Oyen ou dans les environs, il l'accompagnait, lui faisait mille interrogations, lui demandait l'explication minutieuse de la maladie; et puis, redevenant infirmier, il veillait à ce que le malade suivît de point en point les prescriptions du médecin. Quand un malade ne voulait pas du médecin, Proment allait lui-même quérir l'homme de l'art, et le payait de ses deniers, tant il désirait s'instruire et soulager le prochain.

Bientôt Proment n'a plus de trêve. Il est demandé jour et nuit. On n'a plus confiance qu'en ses lumières. Beaucoup de gens d'Aoste même viennent le consulter de vive voix, ou le font descendre en cachette. Ceux de Saint-Oyen sont tout fiers de voir souvent de riches voitures s'arrêter à la porte de la maison de leur médecin. Quand on sait que Proment est dans le voisinage, tout le monde accourt à lui. Et s'il fait tant que d'entrer dans une demeure, tous deviennent l'objet de ses soins. Après les maîtres, il soigne les domestiques; et après les domestiques, il soigne les animaux, les vaches,

les chèvres, les poules, qu'il rhabille et qu'il guérit. S'il tombe malade lui-même, de son lit, il soigne encore et rhabille les malades.

En 1849, les communes de Saint-Oyen, Etroubles, Gignod et Doue, sont visitées par le typhus. Il y a des malades dans toutes les familles, et parfois toute une famille est malade. Partout, on ne veut que Proment. Il court d'une étable à l'autre, d'un lit à l'autre; et enfin il a raison de l'épidémie. Beaucoup de mères durent à Proment leur vie et celle de leur enfant. Proment était d'une bonté extrême envers les malades : il faisait souvent leur lit, en remuait la paille fétide, et leur prodiguait ses soins empressés dans les cas les plus rebutants. Quand il voyait qu'il n'y avait plus rien à faire, il les exhortait à se confesser, à se préparer au grand passage, et les y disposait lui-même. Combien d'élus devront leur paradis à Proment ! Un jour, un célibataire, consumé par une maladie incurable, fut si content des exhortations de Proment, qu'il voulut le faire héritier de sa fortune, assez considérable. Mais Proment refusa net, et lui conseilla de la destiner aux bonnes œuvres. Par les chemins, Proment priait habituellement, égrenait son chapelet pour ses malades. En 1850, ses compatriotes l'élurent syndic. Dans cette charge, il s'appliqua surtout à faire respecter et pratiquer la religion.

Proment ne voulait jamais recevoir aucun honoraire pour ses consultations et ses visites. Aussi, n'augmenta-t-il point son patrimoine. A ceux qui étaient pauvres, il donnait encore de l'argent pour s'acheter des remèdes. Comme si ses occupations ne lui eussent pas donné assez de tracas, il s'en créa encore, en ouvrant une auberge. Mais c'était une auberge *sui generis :* il y donnait gratuitement à boire et à manger à ceux qui ne pouvaient payer. Cette hôtellerie était toujours remplie de pauvres et de malades. Un jour, il eut chez lui des déserteurs; il les raisonna et convainquit si bien, qu'il réussit à les faire rentrer au régiment. En 1856, Mgr Jourdain étant tombé malade, Proment vint lui faire une visite. Mais il n'entra dans la chambre de l'Evêque souffrant, qu'après avoir déposé à la porte ses gros souliers, afin d'éviter toute espèce de bruit et d'exprimer davantage son profond respect. Il dit à Mgr que, pour cette fois, il en échapperait encore, et il eut raison.

Enfin, après quarante ans de courses et de fatigues, la santé de Proment était ruinée. Un jour d'hiver, en revenant d'Allein, épuisé de lassitude, il tombe sur la neige. On le relève. Déjà, deux de ses doigts sont gelés. Rentré chez lui, une forte pleurésie l'y retient définitivement. « Cette fois, dit-il, c'en est fait de moi; priez seulement que le bon Dieu me donne beaucoup de patience ». Cependant, tous les jours qu'il peut, il se rend encore à l'église assister à la messe. A la maison, ses journées se passent à recevoir les malades et à prodiguer des conseils. Voyant arriver sa fin, il donne ses dernières dispositions à sa famille, et reçoit les sacrements avec la plus tendre piété. Bientôt, il se sent mourir. Le prieur de la confrérie récite les prières des agonisants, auxquelles Proment répond avec une présence d'esprit étonnante et une dévotion angélique. Tout à coup il s'écrie : « Monsieur le Prieur, la mort est ici ». A peine a-t-il le temps d'ajouter : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains », et il expire. Ses funérailles furent grandioses. Bien que ce fût un mardi, jour du marché d'Aoste, jamais on ne vit à Saint-Oyen tant de personnes d'Aoste et des pays environnants. Les larmes coulaient de tous les yeux.

378. — Guérison miraculeuse de Sœur Rose d'Ayas (1858).

Le dimanche 1er mai 1858, à Aoste, les Sœurs de Saint-Joseph étaient allées comme de coutume assister aux vêpres de Saint-Ours. A la fin des vêpres, eut lieu la procession où l'on porte la statue de la Sainte Vierge. Et voilà que Sœur Rose d'Ayas (dans le siècle, Françoise Obert), était au couvent, malade sur son lit et condamnée des médecins. Elle était réduite à l'extrémité par suite, surtout, d'une paralysie qui lui avait raccourci et raidi une jambe. Déjà, avant de s'aliter, depuis longtemps, elle marchait avec des béquilles. Or, de son lit, au moment de la procession, elle pria instamment la Sainte Vierge de la guérir. Aussitôt, elle sentit comme un craquement dans sa jambe paralysée, et elle l'étendit pour la première fois depuis bien des années. Ses forces étaient tout à coup revenues, et ses douleurs avaient disparu. Elle se leva sur son séant et demanda ses habits, en disant : « Je crois que je suis guérie ».

La Sœur qui l'assistait crut que la malade délirait, que c'était la fièvre qui lui donnait la force de se lever. Elle courut appeler une autre Sœur pour se faire aider à retenir la patiente dans son lit. Mais en rentrant avec sa compagne, elle trouva la mourante, subitement guérie, debout, à moitié vêtue, et demandant son costume religieux pour achever de s'habiller. On alla le lui chercher. Elle s'en revêtit promptement, et descendit à la chapelle pour remercier la Sainte Vierge. En y allant, elle rencontra les Sœurs qui revenaient des Vêpres. Celles-ci reculèrent d'épouvante; les unes criaient, d'autres sanglotaient, d'autres restaient muettes de stupéfaction.

Le bruit de cette guérison, dûment constatée par le médecin J.-B. Favre et par de nombreux témoins, se répandit vite au dehors. Pendant plusieurs jours, Sœur Rose dut se rendre à chaque instant au parloir, pour satisfaire la pieuse curiosité des visiteurs : on voulait voir celle à qui la Sainte Vierge avait redonné la santé. Après sa guérison, l'heureuse miraculée vécut encore pendant trente-trois ans. Elle mourut le 12 mars 1891, âgée de 70 ans.

379. — Le prieuré de Saint-Pierre.

C'est une des plus anciennes maisons historiques valdôtaines. Nous l'avons dit (v. chap. 20) : la tradition veut qu'il ait été fondé par saint Jacques, mort en 429. Dans ce cas, la chapelle du Prieuré de Saint-Pierre serait aussi ancienne que les anciennes églises limitrophes, Sainte-Hélène et Villeneuve (v. chap. 10). Ce qui est certain, c'est que le Prieuré de Saint-Jacquême de Chatel-Argent, ou Prieuré de Saint-Pierre, existait déjà bien avant 1145, puisque vers cette époque il fut attribué par saint Pierre de Tarentaise (v. chap. 77, 85) au Petit-Saint-Bernard, qui le tint pendant trois siècles. En décembre 1254, un certain Arducion de Delia de Chatel-Argent fit don au Prieuré de Saint-Pierre, qui la garda plusieurs siècles, de la ferme de Champ-Rotard à Villeneuve. Le Prieur de l'Hospice du Petit-Saint-Bernard venait assez souvent résider au Prieuré de Saint-Pierre, à cause de la douceur du climat. Un titre de 1381 nous l'y fait voir recevant, au cours des mois d'avril et de mai de cette année-là, les reconnaissances de ses feudataires. Le chapitre des religieux du Petit-Saint-Bernard se tenait, aussi, de temps à autre, au Prieuré de Saint-Pierre; en 1401 notamment, on y recevait la démission de curés et l'on instituait leurs remplaçants.

En 1466, le Prieuré de Saint-Pierre repassa, avec le Petit-Saint-Bernard et toutes ses dépendances, au Grand-Saint-Bernard. Détruit par un incendie le 22 février 1676, il fut rebâti de fond en comble, en 1701-1702, par le prévôt du Grand-Saint-Bernard Jean-Pierre Persod (1693-1724), qui était natif de Saint-Nicolas. C'est la belle maison actuelle, qui se trouve encore, après 200 ans, en parfait état de conservation. Sur la porte d'entrée de l'enclos, on lit cette inscription : *Fundamenta ejus in montibus sanctis;* c'est-à-dire, c'est le Mont-Saint-Bernard qui m'a fondée. La chapelle du Prieuré, à trois autels, fut rebâtie en 1710, sur un autre emplacement. Le clocher avait déjà été reconstruit en 1699. On fit aussi un cimetière.

En 1752, le Prieuré passa à l'Hôpital Mauricien (v. p. 81). Mais en 1859, Mgr Jourdain, puissamment aidé par son clergé, le racheta de l'Hôpital Mauricien, par acte du 8 janvier, au prix de 38000 livres, pour en faire un refuge des prêtres infirmes. C'est encore sa destination actuelle : les prêtres en repos y sont entretenus au moyen des revenus de la terre.

380. — La dernière exécution capitale à Aoste (1859).

La peine de mort a existé chez nous jusqu'en 1859; alors le code subalpin la maintint pour 20 crimes seulement et l'abolit pour tous les autres; en 1889, le code Zanardelli l'abolit définitivement. A Aoste, les condamnés à mort étaient exécutés sur le monticule situé au nord et à 1/4 d'heure de la Cité, appelé pour cela *les Fourches*. A Saint-Vincent, nous avons aussi le monticule des *Fourches* qui avait probablement la même destination. On montait une potence, on mettait aux condamnés la corde au cou, et on les lançait dans le vide; puis, le bourreau mettait les deux pieds sur les épaules du pendu et pressait sur lui de tout le poids de son corps. Les derniers pendus en Vallée d'Aoste furent deux frères de Gressan, parricides.

Le dimanche 24 octobre 1858, on trouva au delà du Pont Suaz, sur le territoire de Charvensod, de grand matin, encore tout chaud, le cadavre ensanglanté d'un homme de Gressan qui avait été tué à coups de pierres. On fit les recherches voulues, et l'on découvrit que cet homme avait été tué par ses deux fils, Verney Joseph-François et Verney Grégoire-Joconde, de Gressan. Les deux frères n'étaient pas très développés. On les surprit se disant l'un à l'autre : « n'est-ce pas, quelle grimace faisait notre père quand nous le frappions ». Le procès instruit, ils furent condamnés à mort. L'exécution eut lieu le jeudi 22 décembre 1859 au Bourg Saint-Ours, sur le Pré de la foire, à 7 heures du matin.

Les deux frères s'étaient préparés à la mort par la réception de tous les sacrements de l'Eglise. A l'heure matinale indiquée, les Confrères de la Miséricorde de Sainte-Croix (v. chap. 196) allèrent aux Prisons. De là, ils se mirent en marche vers le Pré de la Foire, suivis des deux condamnés à mort garrottés et recouverts d'une chemise et d'un crêpe noir, accompagnés des deux chanoines du Bourg Duc et Marquis, et escortés d'une force imposante. La scène était lugubre. Le Pré de la foire, les arbres, les toits environnants étaient noirs de monde. La pitié et la frayeur étaient peintes sur tous les fronts. Puis justice fut faite.

381. — Deux sœurs qui se séparent (1860).

Depuis Humbert aux-Blanches Mains, en 1025 (v. chap. 63), la Savoie et la Vallée d'Aoste avaient toujours été unies; et, ce pendant 8 siècles. C'étaient deux sœurs: elles parlaient la même langue, suivaient plus ou moins les mêmes usages, avaient les mêmes tribunaux, étaient toujours restées attachées au même souverain, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Le Col du Petit-Saint-Bernard les reliait. Les temps sont venus, où elles doivent se séparer. Napoléon III a aidé Victor-Emmanuel II à conquérir la Lombardie sur l'Autriche; il faut reconnaître ce service à la France: celle-ci reçoit en compensation Nice et la Savoie. Quelle douloureuse nécessité, pour notre roi, que l'obligation de céder le berceau de sa dynastie! Mais la politique l'exige. On fit, cependant, un plébiscite en Savoie. Les votes concernant l'annexion à la France furent de: 130533 oui, contre 235 non et 71 nuls. Il y eut 4610 abstentions. La cérémonie de la cession de la Savoie à la France se fit à Chambéry, le 14 juin 1860 à onze heures 1/2.

Cette séparation fut cause de grands changements, pour la Vallée d'Aoste. Celle-ci, jusqu'alors, avait les yeux fixés sur la Savoie; désormais, c'est vers Turin qu'elle les tournera. Turin sera son nouveau centre de gravitation, politique, administratif, ecclésiastique (v. chap. 18). De la Savoie, il ne nous reste plus, maintenant, que le nom fatidique de *Savoia*, qui enflamme nos soldats: c'est le cri par lequel ils commencent toute action, dans une guerre; cri d'amour et de dévotion envers l'illustre Maison qui nous régit, la plus antique de toutes les Maisons régnantes de l'Europe.

Après l'annexion de la Savoie à la France, beaucoup de familles nobles savoyardes abandonnèrent leur pays et vinrent s'établir à Turin près de la Cour Royale. Quant à la Vallée d'Aoste, son détachement de la Savoie se fit sans aucune secousse. Car la Vallée d'Aoste, elle, n'a jamais eu que cette devise: là où est la Maison Royale, là est la patrie.

382. — Le nom des rues de la Ville d'Aoste (1864).

Les édiles d'Aoste en 1864 remanièrent les noms des rues de la Cité. Cette chose, inoffensive en apparence, a une portée immense dans l'histoire de notre pays. En effet l'histoire de la Ville et de la Vallée d'Aoste est toute écrite dans les noms des rues de la Cité. Les trois époques, romaine, moyennageuse et moderne, comme trois couches géologiques superposées, sont parfaitement retracées dans les noms de rues. En faisant chronologiquement, siècle par siècle, l'histoire ou la biographie de ces noms, on a toute l'histoire de la Ville et de la Vallée.

L'époque romaine nous est bien représentée par les noms suivants: *Pont de Pierre*, *Arc de Triomphe*, *Portes Prétoriennes*, *Via Singularis Via Principalis dextra*, *Rue du Forum*, *Rue du Temple*, *Rue du Théâtre*, *Rue de l'Amphithéâtre* . . . Le moyen âge, par les noms de: *Rue Saint-Ours*, *Place Saint-Grat*, *Rue Saint-Joconde*, *Rue Saint-Anselme*, *Rue Saint-Bernard*, *Rue du Comte Thomas*, *Rue Croix-de-Ville*, *Rue de Plouve*, *Rue Malherbe*, *Rue de Challant* . . . Les temps modernes sont rappelés par les noms de: *Rue Hôtel-des-Monnaies*, *Théâtre Emmanuel-Philibert*, *Rue Hôtel-des-Etats*, *Place Charles-Albert*, *Cours Victor-Emmanuel II*, *Rue Humbert I* . . . L'avènement du Fascisme est marqué par les noms de: *Place Balilla*, etc. . . .

Les personnages marquants, les citoyens insignes, les bienfaiteurs de la Vallée sont signalés par les : *Rue Lostan*, *Rue Geoffroi Ginod*, *Rue Ribitel*, *Place Roncas*, *Cours Festaz*, *Rue De Tillier*, *Rue Mgr de Sales*, *Rue Xavier de Maistre*, *Rue Sébastien Linty*, *Rue Edouard Aubert*, *Avenue Père Laurent* . . . Les institutions, par : *Rue de l'Hôpital*, *Rue du Collège* . . . Les souvenirs tristes, par *Rue Malconseil*, *Rue Tour du Lépreux* . . . Ainsi donc, rien qu'en levant les yeux, le citadin a devant lui l'histoire de sa Ville. Aucune chose n'est plus patriotique ni plus instructive que le nom des rues. C'est un témoignage de reconnaissance que la Ville a dédié à ses grands hommes, une invitation aux citoyens présents à les imiter. Enlever le nom d'une rue, c'est déchirer tout un chapitre de l'Histoire valdôtaine, c'est abattre un jalon historique; ajouter un nom nouveau, c'est planter un nouveau jalon.

383. — Assassinat du Syndic de Valgrisenche (1866).

Valgrisenche avait alors pour syndic un homme accompli, sous tous les rapports : François-Joseph Frassy, âgé de 44 ans. Père dévoué, époux affectueux, négociant intègre, citoyen éclairé, chrétien sans ostentation ni respect humain, syndic irréprochable, il avait toutes les qualités pour attirer sur lui les colères de la canaille. Il fallait se défaire de cet homme ! On se servit, pour cela, de la main de trois sicaires italiens. Ceux-ci, partis de Genève, arrivent, déguisés en douaniers, à la tombée de la nuit, à Valgrisenche, le 30 mai 1866, veille de la Fête-Dieu. Ils demandent à parler à M. Frassy syndic de la commune. Celui-ci rentrait justement des foires d'Aoste. Sans défiance, il fait passer ces douaniers dans la salle de réception, située de l'autre côté du chemin, puis les sert en ami. Les douaniers causent et boivent allègrement. Mais à un moment donné, ils se jettent sur lui, et le criblent de coups de couteau, de coups de rasoir et de stylet, avec la précision, l'habileté de mains exercées. Frassy réagit. Son sang jaillit jusqu'au plafond ! . . . Que peut-il contre trois ! . . . Au bruit des cris, des chaises renversées, la famille accourt . . . Trop tard ! . . . Un clin d'œil ! et les sicaires ont disparu. Le pauvre Frassy, on le trouve rendant le dernier soupir. Jamais nos montagnes n'avaient vu pareil crime. Non seulement Valgrisenche, mais toute la Vallée d'Aoste, fut dans la consternation. Chacun s'est senti frappé au cœur, comme si un membre de sa propre famille eût succombé.

Les trois assassins furent saisis et condamnés, quelque temps après.

384. — Dandrès curé d'Ayas (1791 - 1866).

Je voudrais signaler, dans ce siècle, quelques éminents curés de campagne qui, pendant leur long stage au sein d'une paroisse, l'ont refondue tout entière. Mais, choisir n'est pas chose facile, sur un grand nombre d'hommes dignes. On parlera longtemps encore : à Veraye, de Carlon ; à Cogne, de Chamonin (le curé de Valgrisenche Edouard Bérard a publié sa vie, en 1926) ; et de tant d'autres. Nommons, parmi tous, comme curé modèle, éminent : Dandrès, curé d'Ayas.

Né à Fontainemore, le 3 juillet 1791, François-Victor-Amé Dandrès fut institué curé d'Ayas le 17 décembre 1817, et y mourut le 7 décembre 1866. Pendant ces 49 années de cure, il renouvela toute la paroisse, tant sous le rapport intellectuel que sous le rapport moral et religieux. On pourrait compter

le nombre des années de son administration par celui de ses œuvres de bienfaisance, de reconstruction, de restauration ou d'embellissement des édifices du culte. Il établit, d'abord, des écoles dans tous les quartiers : c'est grâce à la puissante impulsion qu'il donna aux études, que l'on put constater, au recensement de 1910, que, seule des communes d'Italie, Ayas n'avait aucun illettré. Naturellement, il poussa fort l'instruction religieuse, enseignant avec une patience, une bonté, un dévouement admirables : aux enfants, le catéchisme élémentaire; aux jeunes gens, le catéchisme de persévérance; aux adultes, le catéchisme raisonné. Il promut en toutes manières les vocations ecclésiastiques, et produisit plus de 25 prêtres.

Il construisit 7 nouvelles chapelles, et répara complètement les 11 autres de la paroisse. Il rebâtit presque entièrement l'église paroissiale. (On ne saurait imaginer quelle somme de sacrifices et de peines un curé doit supporter, pour reconstruire l'église de la paroisse; et quel ascendant il doit exercer sur ses paroissiens, pour les porter à faire volontairement des corvées, comme le transport du bois, des pierres, du sable, de la chaux ...). Dans cette église, il refit trois autels, bâtit deux sacristies, éleva de 10 mètres le clocher, qu'il couronna d'une statue de la Vierge Immaculée. (La statue, en marbre blanc, haute de trois mètres, fut bénite pontificalement, sur place, par Mgr Jourdain, le 8 juillet 1857). En 1865, il fit encore refondre et compléter les cloches de l'église, qu'il porta au nombre de 10. Parfaitement harmonisées dans toutes les notes de la gamme, ce sont elles qui produisent le fameux carillon que tout le monde connaît.

Mais son œuvre principale, qui le fera bénir pendant des siècles, est encore la fondation et la dotation de l'asile qui porte aujourd'hui son nom. Cet asile, ouvert en 1835 à quinze enfants pauvres des deux sexes, sous le nom de *Petite maison de Charité*, compte actuellement quarante enfants environ. Ils sont instruits, logés et habillés gratuitement, pendant les deux tiers de l'année.

Dans toutes ses œuvres, Dandrès rencontra toujours le concours généreux et spontané de toute la paroisse, qui, correspondant avec enthousiasme à tous ses désirs, ne lui marchanda jamais les secours, soit en espèces, soit en nature. Jamais il ne s'adressa vainement à elle : il demandait, et les pieux fidèles s'exécutaient. La coopération des paroissiens avec le curé, voilà le vrai secret pour la réussite infaillible de toutes les entreprises du pasteur. Sans elle, toute initiative est condamnée à périr. Honneur à la paroisse d'Ayas, qui a toujours secondé son curé! Dandrès était l'idole de ses paroissiens. Un Anglais de passage à Ayas écrivit ainsi ses impressions dans l'*International* de Londres, à la date du 21 décembre 1866 : « Pourtant, dit-il, j'engagerais le voyageur qui parcourt la vallée de Challant, à s'arrêter deux ou trois heures à Ayas pour monter sur le clocher de l'église et faire la connaissance du vénérable archiprêtre, le doyen du clergé de toute la Vallée d'Aoste qui, depuis cinquante ans, tient la cure de cette paroisse. Jamais vieillard n'a été plus actif et plus hospitalier; jamais curé n'a été plus aimé et plus vénéré par ses paroissiens ».

Le 8 juin 1864, Dandrès célébra sa messe de cinquantenaire, en présence de 46 prêtres : les uns d'Ayas, d'autres ses ex-vicaires, tous, ses amis, ses obligés, ses admirateurs. Après sa mort, les prêtres natifs d'Ayas lui firent dresser, en 1869, dans l'église qu'il avait tant ornée, un monument en marbre donnant un relief de figure très ressemblant.

385. — Le prieur Gal (1795-1867).

Après la biographie d'un saint et actif curé, voici la vie d'un saint et humble érudit, le prieur Gal.

Né à Torgnon le 28 juin 1795, prêtre en 1818, docteur en théologie en 1820 après avoir été vainqueur au concours du Collège des Provinces, professeur de dogme à Aoste (1820-1854), chanoine de la Collégiale (1823-1867), prieur de Saint-Ours (1857-1867), vicaire général (1854-1859), Jean-Antoine Gal refusa l'évêché de Suse. Mais, s'il est bien connu pour les charges importantes qu'il occupa, le prieur Gal l'est surtout comme historien : à ce titre, il est appelé le Père de l'histoire ecclésiastique valdôtaine. Il n'a écrit, il est vrai, que : *Vie de saint Grat*, — *Coup d'œil sur les antiquités du Duché d'Aoste*, — *Mémoire sur le chef de saint Maurice;* mais il a collectionné une immense quantité de notes sur toutes les questions historiques de la Cité et des paroisses. Ces notes, il les mettait sans façon à la disposition de tous; aussi, tous les ouvrages historiques parus de son temps, sous des noms divers, ne sont que le résultat des recherches qu'il a faites lui-même. Il eut le bon flair et la chance inestimable de léguer ces notes à M. le Chanoine (plus tard Mgr) Duc. Celui-ci n'en laissa perdre aucune; mais il les tria, les contrôla et les utilisa toutes pour son *Histoire de l'Eglise d'Aoste.* M. Gal fut, de son temps, l'honneur de la Vallée d'Aoste, l'oracle que tous les savants du pays et de l'étranger venaient consulter; et il se mettait à la disposition de tous, avec une humilité et une amabilité extrêmes. Il implanta et développa dans la Vallée le goût des études historiques, fondant pour cela l'Académie de Saint-Anselme (v. chap. 372).

Toutes les sociétés savantes s'arrachaient le prieur Gal. Nommé par Charles-Albert membre de la Commission chargée de recueillir et de publier les chartes les plus anciennes et les plus importantes de la Vallée, il enrichit d'une foule de titres inédits et inconnus les *Monumenta Historiæ Patriæ*. Il fut : réformateur des études (proviseur); membre de la Société Impériale Académique de Savoie, et de la Royale Députation di Storia patria; président du Comité pour la conservation des Antiquités du Duché; membre de la Commission Supérieure pour la Statistique Provinciale, de la Société Géologique de France, de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Yonne, de l'Institut d'Afrique, de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie . . . La science du prieur Gal n'était surpassée que par sa modestie. Il mourut subitement le 17 décembre 1867. On lui éleva, en 1869, à l'église de la Collégiale, un buste avec inscription du professeur Vallauri rappelant ses principaux titres à la reconnaissance de la patrie et de l'Eglise. Quelques jours seulement après sa mort, le 23 décembre 1867, Mgr Jans avait écrit une lettre à son clergé, pour l'encourager à souscrire à ce monument. Dans cette lettre il appelle le prieur Gal : « saint prêtre, humble savant et digne concitoyen ».

386. — Le choléra de 1867.

Le choléra de 1867, qui a laissé une sinistre impression dans notre Vallée, fut importé d'Ivrée à Aoste par un voiturier nommé Antoine André. Celui-ci mourut à Aoste le 29 avril. Le lendemain, son compagnon de chambre fut emporté par la même maladie. L'épidémie, à Aoste, dura 4 mois.

Elle y fit 439 victimes (216 hommes et 223 femmes), sur une population de 7000 âmes environ. Pendant les 45 premiers jours (du 29 avril au 15 juin), elle suivit une marche lente et irrégulière, attaquant surtout les personnes robustes. Du 15 juin au 10 juillet, période de son apogée, elle s'étendit à tous les âges, visitant de préférence, cette fois, les personnes maladives. On compta, alors, jusqu'à 20 décès en 24 heures; mais ordinairement, ils étaient de 10 à 15 par jour. Du 10 juillet au mois de septembre, l'épidémie diminua progressivement, et s'attaqua de nouveau particulièrement aux personnes robustes. Le 11 septembre fut la date du dernier décès.

Pendant tout le temps de l'épidémie, l'air était comme rendu opaque par une grande quantité de vapeur d'eau; l'atmosphère semblait occupée à dissoudre un léger brouillard qui s'étendait jusqu'au sommet des montagnes et qui ne disparaissait jamais. C'était un demi-jour continuel. L'homme, de son côté, se montrait préoccupé. Les amis, en se revoyant, éprouvaient un sentiment inconnu jusqu'alors, et, en se séparant, semblaient se dire: « Qui sait si nous nous reverrons? » Les mouches avaient disparu, et les hirondelles étaient reparties vers un ciel plus serein. Les mendiants sortirent de la Ville et allèrent en foule s'emparer des hauteurs; avec les mendiants, bon nombre de personnes aisées prirent d'assaut les communes élevées, pour se mettre à l'abri de la contagion. Quantité de boutiques se fermèrent. La Ville devint morne et silencieuse. La nuit, on n'entendait plus que le bruit saccadé de la charrette mortuaire qui transportait les morts à Paravère, cimetière nouveau créé pour les cholériques au sud-est de la Ville. Les cercueils étaient empilés sur cette charrette, et le cahotement du véhicule leur faisait rendre un son lugubre. Quelquefois, le conducteur, ivre d'eau-de-vie et juché sur la pile des cercueils, chantait à tue-tête; ses cris mêlés au choc des bières produisaient un effet macabre. Même spectacle dans les communes rurales. Plus de cris, plus de chants d'allégresse. Le laboureur, insouciant, dégoûté, se livrait sans force et sans entrain aux travaux des champs. Mais bientôt, quand diminua la violence de la maladie, l'espoir revint. L'air reprit peu à peu sa transparence, les bourgeois rentrèrent dans la Ville, les rues se repeuplèrent, les mendiants réapparurent. Un abîme semblait séparer la veille du lendemain. Chacun reprit son train de vie; et l'apparition du choléra prit l'aspect d'un mauvais rêve définitivement passé.

Quant aux paroisses de la Vallée d'Aoste, elles ne furent pas toutes également frappées; un grand nombre, même, furent parfaitement indemnes. L'épidémie envahit surtout les communes qui bordent la Doire, et tout spécialement celles qui sont aux confluents des torrents. Elle ne dépassa nulle part la région des noyers, et n'en atteignit même pas toujours la limite. A une altitude supérieure, le choléra se montra bien quelquefois, mais sporadiquement, nullement à l'état endémique. Dans toute la Vallée d'Aoste, il y eut plus de 2000 décès causés par le choléra. Les paroisses rurales les plus frappées furent: Bard, 54 décès; Brissogne, 45; Challant-Saint-Victor, 76; Champdepraz, 50; Charvensod, 33; Châtillon, 78; Donnas, 80; Fénis, 117; Gressan, 61; Hône, 93; Issogne, 41; Montjovet, 55; Nus, 107; Perlo, 35; Pollein, 28; Pontey, 39; Pont-Saint-Martin, 52; Quart, 82; Saint-Marcel, 80; Saint-Vincent, 70; Verrès, 53.

Pour soigner les cholériques et faire cesser l'épidémie, on établit des lazarets à Aoste, à Nus, à Châtillon, à Saint-Vincent, à Montjovet, à Verrès, à Issogne. A Aoste, ce fut d'abord à la Tour du Lépreux, puis au

local plus vaste du Petit Séminaire (aile sud-est du Collège); à Châtillon, le lazaret fut établi au couvent des Capucins; à Saint-Vincent, dans la maison même qui servait d'habitation aux Sœurs de Saint-Joseph; à Verrès, à la ferme de la Murasse; à Issogne, au château. A peine l'épidémie fut-elle déclarée, que les Sœurs de Saint-Joseph d'Aoste demandèrent comme une faveur de pouvoir soigner les cholériques et de desservir les lazarets. On la leur accorda avec empressement. Plusieurs succombèrent à l'épidémie. La junte municipale d'Aoste donna aux Sœurs de Saint-Joseph une attestation officielle, très élogieuse, de leur abnégation. Quatre d'entre elles furent même décorées d'une médaille par le Gouvernement. Plusieurs prêtres moururent aussi à leur poste, victimes de leur dévouement, encouragés vivement, en cela, par un circulaire de Mgr Jans.

387. — Deux faits miraculeux (1867).

Presque au début de l'apparition du choléra, deux faits miraculeux se produisirent coup sur coup, l'un à Brusson et l'autre à Courmayeur, en 1867. La relation dûment instrumentée de ces deux faits, avec preuves testimoniales à l'appui, se trouve aux archives de l'évêché.

A Brusson le fait eut lieu pendant la mission qui se donnait dans cette paroisse, et les missionnaires en furent témoins. Dans la matinée du 23 mai, tout le monde courait à la région appelée Croués, au sud-est de la chapelle de Saint-Antoine, près du Chef-lieu. Là, sur un pré fort incliné et exposé au soleil, propriété de Frédéric Pernetta du hameau de Pasquier, on constata avec étonnement et stupeur une masse de neige de 50 centimètres d'épaisseur sur 2 mètres de largeur et 3 mètres de longueur. On eût dit cette neige coulée là par quelqu'un; car depuis longtemps toute neige avait disparu de cette localité, et pour en trouver il aurait fallu s'élever de deux heures. Cette neige était dure comme de la glace. (Les pieds du missionnaire Artaz, qui s'y était hissé, n'y laissèrent aucun vestige). Elle disparut rapidement. La voix publique signala ce prodige comme un avis du ciel donné au propriétaire du pré, lequel, depuis deux ans, refusait le payement d'une somme fixée par sa mère pour la rétribution de la lecture de la passion dans l'église paroissiale, somme qui avait été imposée sur cette pièce de terre. L'héritier lui-même en fut si convaicu que dès le lendemain il s'acquitta de sa dette.

L'autre fait arriva une semaine après, soit le 1er juin, à Courmayeur, au village du Pucey, dans la maison de Henry Pierre-Alexis. En ce temps-là, le protestantisme cherchait à s'établir dans le pays, et distribuait force bibles et livres protestants. Quelques-uns de ces livres tombèrent entre les mains d'enfants de ce village. Le curé Menabrea l'ayant appris leur ordonna de les brûler. C'est ce qu'ils firent. Ils les jettent au feu et les y tournent et retournent avec un bâton. Mais, ô prodige, voilà que, tandis que tout le livre brûle, un feuillet seul ne brûle pas. Ils regardent. C'était une image de saint Alphonse de Liguori, que, par mégarde, on avait laissée dans ce livre. Cette image se conserve encore aujourd'hui.

388. — Le Docteur Laurent Cerise (1807 - 1869).

Qui n'a remarqué, au Jardin Public d'Aoste, dans un encadrement de verdure, la statue du docteur Laurent Cerise? Cette statue, élevée le 8 septembre 1872 sur la place Charles-Albert, céda sa place en 1924 à un autre

monument : le monument au Soldat Valdôtain, inauguré le 30 novembre 1924. L'effigie du docteur Cerise fait honneur à la catholique Vallée d'Aoste, et à l'insigne savant valdôtain à qui elle est dédiée.

Laurent Cerise naquit à Aoste, le 27 février 1807 ; et mourut à Paris, le 5 octobre 1869. Son père, Antoine-Sulpice, était notaire à Aoste ; il avait même été maire de la Cité en 1808 et en 1811-1812, sous le premier Empire. Son oncle paternel fut le général Guillaume (v. chap. 322). Après avoir terminé son cours de Collège à Aoste, Laurent Cerise obtint le diplôme de docteur en médecine, à Turin, le 5 février 1828, à l'âge seulement de 21 ans. Puis il partit pour Paris, où l'attendait sa tante Wilhelmine, veuve du général Guillaume, laquelle le produisit dans les milieux savants. Cerise se fixa définitivement dans cette ville, s'y perfectionna dans son art, y coula tous ses jours, et y mourut.

Il devint, en peu de temps, un des premiers médecins de Paris, un savant parmi les plus savants ; et fut appelé plus d'une fois au chevet des princes et des têtes couronnées. Il fut admis à l'Académie Impériale de médecine, où seulement de rares savants sont jugés dignes d'entrer. Il y occupa bientôt un rang supérieur. Le fait suivant dit tout : un grave débat s'étant élevé entre l'Académie de Paris et diverses Académies d'Allemagne touchant un système spécial de physiologie, Cerise fut choisi, à l'unanimité, par ses collègues de Paris, pour élucider le sujet en litige ; et il dépassa toutes les attentes des Académiciens de France. Cerise débuta en 1836, par un opuscule, *Le Médecin des Salles d'Asile*, où il expose les principes de la morale chrétienne qui doivent diriger l'institution de la famille et l'éducation de l'enfance. Ces principes catholiques, il eut soin, toute sa vie, de les mettre à la base, d'en faire comme la pierre angulaire, de tous ses ouvrages ; tel le héraut sans peur qui, face au positivisme incrédule et athée de tant de médecins de Paris, arbore l'étendard de la croyance catholique. En 1840, il publia : *Des fonctions et des maladies du système nerveux dans leur rapport avec l'éducation physique et morale de l'homme*. Par ses vues nouvelles, ce livre, bien que pétri d'idées chrétiennes, considérées alors comme réactionnaires et rétrogrades, remporta le prix Civrieux, de la valeur de 4000 francs. La doctrine enseignée par le docteur Cerise fit école ; ses idées trouvèrent de fervents adeptes parmi ses confrères ; et, avec la collaboration de ces derniers, il put fonder, en 1843, *Les Annales Médico-psychologiques*, qu'il dirigea pendant 15 ans. C'est la première revue qui parut, en France, sur la physiologie, la pathologie et les maladies nerveuses. Peu d'années après, il fonde encore, à Paris, la *Société Médico-Psychologique*, dont il est nommé président. Il collabora aussi à la rédaction du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Les travaux du docteur Cerise contribuèrent dans une large mesure à faire avancer la psychiâtrie, à une époque où le traitement des aliénés reposait encore sur un système de pathologie empirique ; ils révolutionnèrent complètement toutes les méthodes employées jusqu'alors pour soigner les maladies nerveuses et mentales. Cerise était le spécialiste des maladies nerveuses. Rien qu'à son assurance, le malade trouvait soulagement et reprenait espoir ; et l'effet moral s'ajoutant à l'effet du médicament, le docteur valdôtain obtenait des guérisons saisissantes et inespérées : le clavier délicat et sensible du système nerveux, il le touchait avec une dextérité inouïe, un bonheur parfait. Cerise publia encore un grand nombre d'autres opuscules, comme : *De l'examen critique du système phrénologique de Gall ;* commentaires *Sur le système physique et moral de la*

femme, de Roussel; commentaires *Sur les rapports du physique et du moral de l'homme, de Cabanis* . . . Dans tous ces opuscules, le savant chrétien continue à combattre avec succès la science athée et matérialiste. Toujours dans le but de concilier les idées modernes avec les enseignements de l'Eglise, Cerise fonda encore, à Paris, une revue intitulée *Ere Nouvelle*, sous la direction de M. Buchez. Cette revue eut peu de durée. Mais quand le docteur Buchez mourut, Cerise prit la parole, sur la tombe de son ami. Et là, devant une foule d'érudits, protestants, sceptiques, matérialistes, athées, il fit une splendide profession de foi, proclamant hautement devant tous ces auditeurs ahuris les grands principes de la religion, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses de la vie future.

Cerise ne brilla pas moins sous le côté philantropique et humanitaire, que sous le côté médical. Pour venir au secours de ses concitoyens, il fonda en 1864 la *Société de Bienfaisance Italienne*, dont il fut président jusqu'à sa mort. Cette société versa, chaque année, d'abondantes aumônes au sein de nos émigrés, et fut un foyer d'italianité. Quand Cerise mourut, elle avait une rente annuelle de 30000 francs. Est-il besoin de dire que, cependant, ses préférences étaient toujours pour les Valdôtains qui allaient à Paris, en quête de travail, lesquels trouvaient en lui un ami, un conseiller, un protecteur et un bienfaiteur. Jamais ce ne fut en vain qu'ils frappèrent à sa porte, ou firent appel à sa bourse. En été, Cerise fit plusieurs fois des apparitions dans son pays natal. C'étaient alors des réceptions à l'Hôtel de Ville, des banquets, des promenades, des excursions, que la presse locale relatait en des termes enthousiastes. Qui le croirait? Le docteur Cerise fut même le premier alpiniste valdôtain : en 1823, alors qu'on ne parlait pas encore d'alpinisme en Vallée d'Aoste, il fit, avec deux amis, la première ascension du Pic de dix heures, appelé plus tard *Mont Emilius* (3559 m.). Ce fut lui aussi, qui, en 1857, au retour d'une ascension au Pic de None (3142 m.), appela cette pointe *Pic Carrel*. Cerise conserva toujours, au milieu des grandeurs de Paris, la bonté et l'affabilité valdôtaines. Son abord était facile; son accueil, des plus encourageants. En société, il était un causeur aimable, gai, riant, expansif; dans sa conversation, s'alliaient admirablement la finesse valdôtaine et la verve gauloise.

A l'âge de 62 ans, il tomba gravement malade. Quand il connut qu'il était frappé à mort, il prit ses dernières dispositions avec un calme, une sérénité, qui firent l'admiration du prêtre appelé par lui pour en être assisté dans la lutte suprême. Ses obsèques firent époque, à Paris : la colonie italienne, le consulat, toutes les célébrités médicales, l'accompagnèrent à la Madeleine, et de là, au cimetière du Père-Lachaise. Les sociétés académiques et scientifiques des deux côtés des Alpes consacrèrent des séances solennelles à la commémoration de ses œuvres et de sa mémoire. Cerise était baron, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne d'Italie . . . Il laissa un fils unique, dont il confia l'éducation à un prêtre (devenu plus tard évêque). La Ville d'Aoste, en élevant un monument à Cerise, a honoré par là, un digne époux, un bon père, un ami sincère, un compatriote dévoué, un savant de tout premier ordre, et un vaillant chrétien.

Nous sommes encore redevables au docteur Cerise du plus beau livre qui ait été imprimé, dans le siècle, sur notre pays : *La Vallée d'Aoste*, par Edouard Aubert, Amyot, Paris, 1860. Et voici comment. Cerise avait épousé, en 1846, Pauline Aubert, sœur d'Edouard Aubert, artiste peintre paysagiste. En 1851, Cerise amena son beau-frère dans la Vallée d'Aoste,

dont les sites variés à l'infini offraient à l'artiste un superbe champ d'études. Les premières impressions d'Edouard Aubert parurent dans un opuscule : *Quinze jours à Aoste*, annoté par le chanoine Carrel (v. chap. 389), 1853, Damien Lyboz imprimeur, Aoste. Depuis lors, pendant les étés, Edouard Aubert revint dans la Vallée d'Aoste, qu'il parcourut en tous sens, en peintre délicat, en historien et en savant. Tous les matériaux recueillis parurent enfin en 1860, dans un ouvrage monumental, vrai bijou d'impression, richement illustré de grandes gravures sur acier et sur bois. Ce livre fit connaître et apprécier partout notre pays, et lui attira des milliers de visiteurs et d'admirateurs. Aoste en fut si heureuse et si fière, qu'elle appela l'une de ses plus belles rues : *Rue Edouard Aubert*.

Le Docteur Cerise eut encore le plaisir d'aider de ses conseils, à Paris, un jeune docteur valdôtain qui avait été s'y perfectionner, le Docteur Baraing. Né au village de Ronchaille d'Hérère sur Perlo, en 1827, celui-ci avait fait ses études à Turin. Cerise aurait voulu le retenir à Paris ; mais le jeune docteur, qui avait plus de patriotisme que d'amour pour la gloire, préféra retourner se fixer à Pont-Saint-Martin, où il exerça son art jusqu'à sa mort, survenue le 14 mars 1894. Baraing fut le médecin le plus célèbre de son époque, en Vallée d'Aoste. On venait de partout le consulter. Ses opérations tenaient du prodige. Il se distingua aussi par un grand soin de guérir les plaies sociales : il procurait du travail aux ouvriers ; il fut le père des pauvres, le pacificateur des familles. La commune de Pont-Saint-Martin, qu'il administra pendant longtemps, doit à sa gestion la construction du palais communal, des écoles et de la salle d'asile, dont il fut le cofondateur. Grand chrétien, il apportait à tous les malades, avec le secours de son art, les consolations de la religion. En reconnaissance, Pont-Saint-Martin lui a fait élever un buste sur la façade de la maison communale.

389. — Le chanoine Georges Carrel (1800 - 1870).

Si le prieur Gal (v. chap. 385) fut le père de l'histoire ecclésiastique valdôtaine, le Chanoine Carrel fut le père des sciences naturelles en Vallée d'Aoste. Carrel naquit à Châtillon, le 21 novembre 1800, de Jean-Pierre-Joseph, originaire de Valtornenche. Il fit de si brillantes études au Collège et au Grand Séminaire, que, n'étant encore que diacre, il fut déjà nommé chanoine du Bourg. Il reçut la prêtrise en 1826, et prit, en 1834, son diplôme d'avocat à Turin. Dès 1828, ses confrères le nommèrent procureur du chapitre ; dans cette charge, grâce à ses études d'avocat, il rendit des services signalés aux Chanoines du Bourg, pendant la période de l'incamération des biens ecclésiastiques. Il remplit toutes sortes de charges dans la hiérarchie sacerdotale, et fut toute sa vie professeur de grammaire, d'histoire naturelle, de mathématiques et de philosophie. En dehors de ses heures de chœur et de classe, il se livra avec passion à l'étude des sciences naturelles, et y poussa fortement ses compatriotes, par l'exemple, par des publications et des exhortations inlassables. La météorologie, la glaciologie, la flore, la minéralogie, l'alpinisme, furent les pôles autour desquels gravita toute sa vie.

En 1834, époque où la météorologie était encore dans les langes, il commença à faire des observations barométriques. Il publia une petite notice sur le baromètre. En juillet 1837, les deux savants Bravais et Martins vinrent le trouver. Ceux-ci l'exhortèrent vivement à continuer avec plus d'assiduité encore ces observations, qu'il faisait jusqu'alors aux fenêtres de

sa chambre. Cet endroit n'étant guère propice, il construisit sur le faîte de son canonicat (l'ancienne maîtrise de la Collégiale) une tourelle octogone et y transporta ses chers instruments ; le 1er janvier 1841, il commença ses observations à cette tourelle ; et il les continua trois fois par jour jusqu'à sa mort, sans aucun émolument. Cet observatoire était alors un des rares d'Italie ; et, en fait d'importance, il tenait une des premières places. Avec la météorologie, Carrel faisait marcher de pair des observations sur les mouvements des glaciers. En 1858, il fonda la *Société de la Flore Valdôtaine*, qui a pour but l'étude des plantes et des minéraux ; il publia, à ce sujet, divers petits manuels, entre autres : *Introduction à la Flore Valdôtaine ; Nomenclature de la flore germanique et helvétique de Koch ; Eléments de minéralogie . . .*

Mais la chose à laquelle Carrel initia le plus ses compatriotes, fut l'*alpinisme*. Ce fut lui surtout qui fit connaître la Vallée d'Aoste aux étrangers et y attira nombre de touristes. Il était allé pour cela se bâtir une petite maison civile à Comboé, sur une propriété de la Collégiale. De là, il fit à diverses reprises l'ascension du Pic de dix heures (qu'il baptisa *Mont Emilius*, en l'honneur de la demoiselle Emilie Argentier), et de la Becca de Nona, deux points panoramiques centraux de tout premier ordre sur le cirque des Alpes valdôtaines. De la Becca de Nona, il dessina le panorama circulaire de toutes les pointes en vue. Ce panorama, intitulé *Les Alpes Pennines dans un jour, 1855*, et *les Alpes Graies, 1861*, enrichi de rubriques explicatives sur les cimes principales, eut un retentissement immense dans le monde des alpinistes. Tous voulaient voir Carrel et se mettre en relation avec lui ; aucun savant ou grimpeur ne venait à Aoste sans chercher Carrel ; on l'appelait l'*ami des Anglais*. Sous ce rapport, Carrel précéda les Clubs Alpins d'une dizaine d'années. En 1866, il institua à Aoste la section valdôtaine du C. A. I., la première de toutes les sections italiennes après celle de Varallo ; il en fut nommé président, et dès lors tous les fils de l'alpinisme en Val d'Aoste passèrent par ses mains. Tout naturellement, Carrel eut une compétence et une prédilection spéciales pour l'alpinisme à Valtornenche, son pays d'origine : sans compter plusieurs plaquettes sur le *Mont Cervin, les Busserailles, . . .* il écrivit encore *La Vallée de Valtornenche en 1867*.

Membre de plusieurs sociétés savantes, estimé et chéri de tous, Carrel s'éteignit doucement dans son canonicat du Bourg, le 23 mai 1870. Six ans après, les naturalistes et alpinistes ses amis lui élevèrent, à Valtornenche, un modeste monument avec épigraphe relatant ses nombreux titres à la reconnaissance publique.

390. — La petite Société Alpine de Cogne (1870).

Les exhortations incessantes du Chanoine Carrel à étudier et à faire connaître la Vallée d'Aoste ne tombèrent pas sur un terrain stérile. Trois prêtres les recueillirent, se formèrent en société, et éditèrent un livre qui est un vrai bijou : *La Géographie du Pays d'Aoste*, 344 pages, Aoste, 1870, que beaucoup de guides postérieurs mirent à contribution. Ce volume étudie la Vallée d'Aoste sous son triple côté orographique, hydrographique et topographique, et est pétri, en outre, de toutes sortes de notions archéologiques, historiques, minéralogiques . . . Qui l'écrivit ? La Providence avait ménagé le séjour simultané à Cogne de trois prêtres studieux, érudits, et bien faits pour s'entendre. C'étaient : Chamonin, chanoine curé archiprêtre de Cogne, vraie arche de science historique et topographique locale, curé de Cogne

depuis 1832 jusqu'en 1889; puis l'abbé Jean-Pierre Carrel, neveu du chanoine Georges Carrel (v. chap. 389), recteur depuis 1865 à Cogne, où il établit un observatoire météorologique; enfin, pour compléter le trio, l'abbé Pierre-Louis Vescoz (v. chap. 424), vicaire à Cogne depuis 1866 jusqu'en 1873. Ils condensèrent, dans ce volume, tout ce que l'on savait alors sur la Vallée d'Aoste : Chamonin dictait; Vescoz complétait et écrivait; et le bon Carrel, parcourant en tous sens la Vallée avec son inséparable baromètre (qu'il plantait sur la porte de toutes les églises, sur les principaux points de repère, sur les cols et les cimes classiques), fournissait à ses deux confrères toutes les quotes barométriques dont ils avaient besoin. Nous aurons encore occasion de reparler de nos trois bûcheurs.

391. — Le chanoine Gérard ou le Poète Valdôtain (1810-1876).

Léon-Clément Gérard naquit à Cogne, le 18 mars 1810. Après de brillantes études, il fut ordonné prêtre en 1833, nommé vicaire à Ayas (1833-1835), puis à Saint-Vincent (1835-1843), et enfin placé comme curé à La Salle (1843-1856). Dans ce dernier poste, les temps n'étaient pas faciles : il fallait rebâtir l'église. La somme des difficultés, pour reconstruire une église, est si considérable, que, peut-on presque dire, un curé qui a rebâti son église a suffisamment vécu. Gérard sut si bien prendre la population de La Salle qu'il en obtint ce qu'il voulut : la nouvelle église s'éleva comme par enchantement, et fut finie en 1847. Le grand tact dont il fit preuve à La Salle le fit choisir comme curé de la Cathédrale. Dans le vaste champ que lui offrait ce nouveau poste, où il resta 20 ans (1856-1876), il eut plus encore occasion de déployer ses éminentes qualités : zèle, science, piété, soin de l'instruction, affabilité. Il publia, pour sa paroisse : *Le bon ami des enfants; le petit Catéchisme.* Il se signala surtout au moment du choléra (v. chap. 386), par un dévouement sans borne pour ses ouailles. Sa tendre sollicitude pour les miséreux de son pays natal le porta à promouvoir et à fonder, avec l'aide de quelques amis, le Refuge des Pauvres de Cogne (v. chap. 396).

A toutes ces qualités d'un saint prêtre et d'un curé exemplaire, M. Gérard ajouta celles de fécond écrivain, d'apologiste hors ligne et de poète brillant. Aujourd'hui qu'il est mort, on a même oublié tout le bien qu'il a fait comme curé, et on ne le juge plus que par les écrits qu'il a laissés. Le monde est ainsi fait : il ne voit pas la substance, et il ne tient compte que de quelques accidents qui éblouissent. Gérard débuta ainsi comme collaborateur dans la *Feuille d'Annonces*, parue en 1841 (v. chap. 361). Il se fit ensuite apologiste : la moindre opinion erronée, la moindre théorie à tendance hétérodoxe, trouvaient notre prêtre sur la brèche; alors, sa foi ardente transformait aussitôt sa plume en un glaive acéré. Nous avons de lui, dans ce sens : *Les études critiques; Le Misanthrope mis à nu; Cromwel ou le Prêtre contre l'Evangile; Le Remède au poison; Le Guide du catholique contre le protestantisme.* Prendre la défense de la religion attaquée, fut le besoin de son âme.

Mais, là où Gérard devait surtout s'illustrer, c'est dans la poésie. Il eut une étonnante facilité de versification. Sa plume était, pour ainsi dire, trop lente pour écrire les vers, qui sortaient tout formés de son cerveau. Il versifia sur les sujets les plus divers, et les embrassa tous, depuis le lyrisme religieux jusqu'au genre badin de la chanson. Chaque événement frappant

était reproduit dans une poésie, qui jaillissait spontanément de son cœur. Pendant quarante ans, il fut ainsi le fidèle interprète des tristesses et des joies de la patrie valdôtaine : quand la mort venait frapper les enfants marquants du pays, il les pleurait dans des élégies ; et quand la patrie avait des motifs de réjouissance, il la chantait dans des dithyrambes. Tout ce que la religion, la patrie et l'amitié savent inspirer trouva un écho dans son cœur et des notes sur sa lyre. Les poésies qu'il fit à diverses époques sur des sujets religieux furent réunies dans deux volumes : *Le Parfum de l'autel* (1871) ; *La Harpe sainte* (1875). On y trouve de suaves envolées lyriques. M. Gérard traduisit en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*, et *La Christiade* de Vida ; celle-ci eut même deux éditions, l'une à Bruxelles, en 1867, et l'autre à Aoste, après sa mort ; c'est certainement l'ouvrage le plus soigné de Gérard. Quant à la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, si elle n'atteint pas la version harmonieuse du grand poète Corneille, elle est beaucoup plus fidèle que celle-ci dans le respect du texte. Édouard Aubert ayant publié son magnifique livre *La Vallée d'Aoste*, Gérard, plein d'enthousiasme et de reconnaissance, lui répondit en écrivant et en lui dédiant sa *Vallée d'Aoste sur la scène*, Aoste (1862), son ouvrage le plus connu, l'épopée de la patrie valdôtaine, dont chaque vers chante une beauté du pays natal. C'est le poème valdôtain par excellence. Il eut une seconde édition, à Paris, en 1926. Outre les cinq ouvrages en vers que nous venons de citer, Gérard laissa encore, à l'état de manuscrits, la traduction en vers français : des *Vers à soie* de Vida ; et parmi les pièces légères : *Le Nez de Farinet ; Mantellus ; Recueil de chansons ; Charades ; Epigrammes*, etc . . . Simple dans ses manières, très doux, accueillant et jovial dans ses relations sociales, naïf et ingénu, d'une hospitalité qui faisait le désespoir de sa domestique, Gérard, fidèle jusqu'au scrupule aux devoirs du ministère sacerdotal, courait sur-le-champ là où l'église, le chevet du malade, la main suppliante du pauvre, le demandaient ; mais dans les moments de loisir, dans les longues heures dérobées souvent au repos de la nuit, il versifiait. Il écrivit au moins 50000 vers français. Il y avait en lui une activité dévorante et une puissance de travail phénoménale. On le vit sur sa table et sur ses livres jusqu'à 24 heures de suite, ne se dérangeant pas pour le repas, mais mangeant à côté de son écritoire et posant la fourchette pour reprendre aussitôt la plume. La poésie fut la passion de son cœur.

Mais bientôt la lame usa le fourreau. Ses travaux excessifs minèrent sa santé, et Gérard mourut à Aoste, le 1er novembre 1876, regretté de tous. Son neveu Gérard, curé d'Aymaville, lui fit élever dans le cimetière de la Ville une petite plaque en marbre qui rappelle seule le lieu où reposent, à l'ombre de la croix, les cendres du doux chantre valdôtain. La Vallée d'Aoste n'a érigé aucun monument à son plus grand poète. Si on lui en construisait un, on pourrait bien graver ces mots sur le socle : *Onorate l'altissimo poeta*.

392. — Innocent Manzetti ou l'Inventeur valdôtain (1826 - 1877).

Après le plus grand dés poètes valdôtains, voici le prince des inventeurs et mécaniciens de la Vallée d'Aoste : Innocent Manzetti. Il naquit à Aoste Saint-Jean le 17 mars 1826, et y mourut le 17 mars 1877. Il fit ses études, d'abord à Aoste, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes (v. chap. 357), puis au Collège, dirigé alors par les Pères Jésuites. Ses parents l'en-

voyèrent ensuite à Turin, où il prit le diplôme de géomètre. Il revint à Aoste, et exerça cette profession pour autant qu'il en eut besoin pour vivre; mais en dehors de cela, tout son temps fut consacré à des inventions merveilleuses et saisissantes.

La plus célèbre est son joueur de flûte, automate de grandeur naturelle qui jouait de la flûte; il était déjà construit en 1849, alors que Manzetti n'avait que 23 ans. Ceux qui ont vu cet automate fonctionner, se lever, saluer, approcher la flûte de sa bouche, tourner la tête, regarder le morceau de musique avec ses yeux vitreux comme s'il avait pu le lire, étaient comme envahis par la terreur. Plus tard, l'inventeur le perfectionna; et, le mettant en communication avec un harmonium, il réussit à lui faire jouer une pièce quelconque. Cet automate existe encore; mais il est inerte : le génie qui l'a façonné n'est plus là pour le faire marcher. Les ingénieurs de la mine d'Ollomont ayant épuisé tous les moyens de vider d'eau le puits Saint-Jean (une énorme roue de 4 mètres d'épaisseur et de 14 mètres de diamètre s'était cassée), prièrent Mr Manzetti de venir à leur secours. Celui-ci, d'abord ne répondit rien à l'ingénieur, Mr Eberhart; puis il se mit à réfléchir; enfin, il cria *eurèka*. Le système de pompes qu'il imagina, construisit et adapta au puits donna des résultats infiniment supérieurs à tous ceux qu'on avait obtenus jusqu'alors. Manzetti fabriqua encore, à la même époque, une automobile marchant à la vapeur, un vélocipède à trois roues et à trois sièges, un ciment hydraulique à base de manganèse d'une puissance extraordinaire. Il faisait lui-même ses instruments de géomètre, équerre graduée à lunettes, alidade, boussole; des lentilles de toutes les formes, des télescopes, des microscopes, des jumelles. Il construisit un perroquet en bois, volant : jouet, disait-il, qu'il avait fait pour amuser sa petite. Il inventa une machine, pour produire des reliefs. Avec cette machine, il grava : sur un morceau d'ivoire d'un centimètre carré, une scène où figuraient une vingtaine de personnages; et sur un grain de riz, un médaillon portant l'effigie de Pie IX. Il construisit encore une pendule qui marchait un an. Un de ses derniers travaux fut l'invention d'un filtre pour assainir les eaux du Buthier que la Ville buvait, dans ce temps-là.

Mais l'invention *capitale* de Manzetti fut celle du *téléphone*, qu'il appela alors *télégraphe parlant* ou *télégraphe vocal*. Dès 1844, Manzetti eut l'intuition de pouvoir transmettre la parole à distance. Vers 1850, il construisit un appareil téléphonique rudimentaire, avec deux cornets en carton, bouchés par un parchemin et reliés par une ficelle. L'électricité vint à son secours pour perfectionner son appareil. Ses études et ses expériences sur ce sujet furent poussées avec acharnement entre 1860 et 1864; la ficelle fut remplacée par un fil électrique, le parchemin par une lame d'acier, et les ondes sonores se répercutèrent alors par le moyen des courants induits, avec une parfaite clarté, d'un cornet à l'autre, à une grande distance. Le téléphone était inventé. Les journaux d'Aoste, de Turin, de Paris et d'Amérique jetèrent aux quatre vents l'invention de M. Manzetti, en faisant une description détaillée de l'appareil et des principes sur lesquels il était fondé. Des inventeurs aux aguets profitèrent de ces explications, et construisirent des appareils analogues, qu'ils perfectionnèrent rapidement, grâce aux grands moyens financiers dont ils disposaient. Entre autres, le Florentin Antoine Meucci, établi à Clifton dans les Etats Unis, construisit en 1865 un appareil en tout semblable à celui de Manzetti. Graham Bell, à son tour, fit breveter, en 1876, un autre appareil téléphonique identique à celui de notre inventeur valdôtain.

Le chanoine Edouard Bérard, président du Comice Agricole de 1870 à 1888, et de la Société de la Flore Valdôtaine de 1870 à 1889; mort en 1889 (pendant 30 ans, l'une des personnalités les plus marquantes de la Ville d'Aoste), fit son possible pour mettre en lumière la priorité de l'invention de son protégé Manzetti; mais, protecteur et protégé, nantis d'aussi peu de ressources l'un que l'autre, sombrèrent ensemble. La presse libérale italienne, surtout, porta aux nues le nom de Meucci, parce qu'il fut le compagnon, l'ami, l'hôte de Garibaldi. Quoi qu'il en soit, la priorité et la paternité de l'invention du téléphone revient de droit à notre compatriote Manzetti. C'est ce que reconnut officiellement la société scientifique de Turin *Associazione Meccanica e Arti affini*, qui, en 1886, année de l'ouverture du Chemin de fer Ivrée-Aoste, inaugura sous les portiques de la Cité, en l'honneur d'Innocent Manzetti, une plaque commémorative portant cette inscription : *A. Innocenzo Manzetti. Esecutore nel 1864. Del primo apparecchio telefonico.*

Manzetti mourut, pauvre et ignoré comme la plupart des grands inventeurs, après avoir reçu avec une grande piété les derniers sacrements.

393. — Le curé de Saint-Oyen, Pierre-Joseph Martinet (1792-1877).

Dans l'année 1877, s'éteignit, en France, un saint curé valdôtain qui s'était fait Chartreux, l'abbé Pierre-Joseph Martinet. Né à La Thuile le 26 janvier 1792, il fut, en 1811, âgé seulement de 19 ans, soldat de la Garde impériale. (On conserve encore, à la cure de Saint-Oyen, son portrait de cavalier de la Garde impériale en grande tenue). Après la chute de Napoléon, il quitta l'épée pour l'étole. Ordonné prêtre en mai 1820, il fut curé de Saint-Oyen, de 1821 à 1834. C'est là que vit encore le souvenir de ses vertus. On y rappelle sa charité inépuisable et son grand esprit d'abnégation. Il n'avait pas de personne de service. Ses repas, qu'il apprêtait lui-même, consistaient en du pain noir et du lait. Il passait le jour en prière. La nuit, il dormait sur la dure, c'est-à-dire sur la table ou sur le plancher.

Mais la responsabilité de pasteur d'âmes pesait lourdement sur les épaules du saint homme. A l'âge de 43 ans, il quitta sa cure, pour aller s'ensevelir dans la Grande-Chartreuse, de Grenoble. Il prit le nom de Dom Félix; et, depuis lors, il fut employé, tantôt dans une chartreuse, tantôt dans une autre. Il fut, successivement : à Turin (1835), à la Chartreuse de Collegno (dont le Gouvernement s'empara plus tard, pour en faire un hôpital de fous); puis, en 1854, à Saint-Julien d'Albaro (Gênes); puis à la Chartreuse de Pavie, où il fit les fonctions de vicaire; puis à Padule (Golfe d'Otrante). De là (un tremblement de terre ayant ruiné le couvent), il se rendit, en 1858, à Beauregard (France), comme aumônier des Chartreusines. Il fut ensuite transféré : à la Chartreuse de Montrieux (1861), puis à celle de Sélignac (1869), où il célébra, en 1870, ses noces d'or sacerdotales. C'est là qu'il mourut, en 1877, plein d'ans et de mérites.

Ce saint homme était frère de Laurent Martinet qui fut député de la Haute Vallée d'Aoste lors de la 3e insurrection du Régiment des Socques, libéral, tout farci d'anticléricalisme, qui mourut subitement le 28 août 1858 sur le chemin de Saint-Remi au Grand-Saint-Bernard, quelques centaines de mètres au-dessous de la cantine. Quelle différence entre les deux frères !

394. — La dernière érection de paroisse (1878) : La Tour d'Hérère. La plus haute paroisse valdôtaine : Chamois.

La paroisse d'Hérère fut, chronologiquement, la dernière fondée dans le diocèse d'Aoste. Pour cela, on démembra celle de Perlo : les villages de la rive droite restèrent à l'ancienne paroisse; ceux de la rive gauche formèrent la nouvelle, la paroisse de la Tour d'Hérère, ou simplement d'Hérère. Sur cette rive gauche, existaient déjà plusieurs chapelles : celle de Remondin, très ancienne, reconstruite en 1710; celle de la Tour d'Hérère, reconstruite en 1725; celle d'Every, avec son cimetière particulier (v. chap. 17). Comme toujours en pareil cas, ce n'est pas sans protestation que Perlo se vit enlever les villages destinés à la nouvelle paroisse. Cette dernière eut pour centre le village d'Hérère.

Deux bienfaiteurs contribuèrent à l'érection de la paroisse d'Hérères. L'un fut l'abbé Charles Jean-Pantaléon, de Perlo, (ex-curé de Montjovet, dont il avait rebâti l'église), qui mourut en 1869, laissant tout son avoir pour la paroisse, à fonder, de Saint-Joseph de la Tour d'Hérère. L'autre fut le noble Alexandre de la Tour d'Hérère. Celui-ci (fils de Rosalie, fille du Comte Alexandre de Valleise mort en 1823, un des meilleurs ministres du roi Victor-Emmanuel I) fit cession à la nouvelle paroisse, de la tour et des restes du château. La tour fut convertie en clocher, et une partie de l'enceinte du château servit de mur à la bâtisse de la nouvelle église. L'abbé Daniel Bich fut le premier curé de la nouvelle paroisse, à dater du 14 novembre 1878. Trois jours après cette date, lui-même, par délégation épiscopale, bénit la nouvelle église.

Voilà donc, par ordre de temps, la dernière paroisse fondée, paroisse située en plaine, dans un climat très doux, où l'hiver n'existe presque pas. Elle n'est pas à comparer avec Chamois (alt. 1815 m.), la plus haute paroisse de la Vallée d'Aoste. Pourtant, la paroisse de Chamois existait déjà 200 ans avant celle de la Tour d'Hérère. On voit que l'Eglise valdôtaine a pourvu bien souvent aux postes les plus incommodes, avant de fournir de desservants les postes les plus commodes : ainsi Champorcher a été pourvu de curés avant Pontboset, Bionaz avant Oyace, Saint-Remi avant Saint-Oyen, etc. Chamois était déjà habité dans le haut moyen âge : ainsi, le 20 avril 1436, le comte François de Challant accordait des franchises aux gens de Chamois. Chamois, comme nous l'avons dit (v. chap. 104), a été détaché d'Antey-Saint-André. Mgr Bailly le constitua en paroisse le 21 juillet 1681, et Mgr d'Arvillars en consacra l'église en 1707. En 1691, Chamois construisait déjà la chapelle de la Sainte-Trinité, et en 1707 reconstruisait celle du village de Suis. Dans cette paroisse si proche du ciel, la foi est très vive; de saints curés, comme le *Bienheureux* Bréan, l'y ont constamment alimentée; aussi signale-t-on, à Chamois, en 1787, le décès d'un brave paysan, André Jeanthon, mort en *odeur de sainteté*. Combien sont méritants, les curés de ces paroisses élevées où n'existe plus aucune démarcation entre le village et l'alpage! Le prêtre valdôtain, montagnard-né, ne fait pas de préférence entre une paroisse de montagne et une paroisse de plaine; il s'en va gaiement à la paroisse qui lui est destinée, sans l'avoir, le plus souvent, ni vue ni connue. Et combien sont vaillantes, toutes ces populations alpines valdôtaines qui vivent neuf mois au milieu des neiges et trois mois au milieu du froid! Voilà, certes, qui donne de bons soldats pour les guerres de montagne!

395. — Le Révérendissime Père Laurent (1809 - 1880).

Voici un autre des plus grands et des meilleurs enfants de la Vallée d'Aoste. Le Révérend Père Laurent (Pierre-Thomas Lachenal) naquit à Aoste, au faubourg du Pont-de-Pierre, le 15 août 1809, de Pierre Lachenal, officier savoyard établi à Aoste. Sa vocation se révéla à la suite d'une espiéglerie. Lorsqu'il était élève au Collège d'Aoste, lui et quatre autres compagnons (dont le futur poète valdôtain chanoine Clément Gérard) prolongèrent une récréation trop avant dans la nuit; par punition, ils furent tous envoyés faire quelques jours de réflexion et de retraite chacun dans une maison différente; Lachenal fut assigné au Couvent des Capucins de Châtillon. La retraite fut pour lui une révélation, et lui indiqua sa voie. Placé au Couvent des Capucins par punition, il ne sortit plus de chez eux. Il continua ses études, fit son noviciat, et, à vingt-trois ans, fut ordonné prêtre en Savoie.

Son talent, ses prédications, le firent immédiatement émerger. En lui, on possédait un religieux éminent. Après avoir parcouru successivement toutes les places de confiance, il fut nommé Père Provincial de France en 1847. Les événements avaient tout bouleversé : tout était à reconstituer, et pour le recrutement des sujets, et pour le rétablissement des couvents. Le Père Laurent fut le véritable restaurateur des Frères Mineurs après la Révolution : il bâtit onze couvents, en restaura un grand nombre, et peupla de sujets les nouveaux monastères. Son œuvre prospéra tellement, qu'il fallut diviser la Province de France en trois : celles de Toulouse, de Lyon et de Paris. Cinq fois, il fut confirmé chef de cette Province de France, dont il était comme le second créateur. De plus, un Ordre religieux semblant encore incomplet s'il n'a pas de missionnaires, le Père Laurent demanda pour la Province de France la mission d'évangéliser les Gallas d'Afrique. On le lui accorda. Dans cette mission, devait s'illustrer plus tard l'illustre Capucin le Cardinal Massaia.

Ses grands labeurs d'organisation n'empêchèrent nullement le Père Laurent de se livrer, en même temps, à des travaux favoris : prédication, ascétisme, histoire, sciences naturelles. A chaque retour du carême, on l'entendait prêcher dans les principales églises de France : Paris, Marseille, Lyon, et autres villes importantes, étaient le théâtre de son zèle, de ses succès oratoires et apostoliques. Il se distingua surtout dans la prédication des retraites ecclésiastiques, qu'il donnait plusieurs fois par an, dans divers diocèses. Ces *Conférences* célèbres furent publiées, en deux volumes, à Paris (1881). En dehors des Conférences ecclésiastiques, nous avons encore, du Père Laurent, beaucoup d'ouvrages, qui peuvent se diviser en : religieux, historiques, et scientifiques. Ses ouvrages religieux sont : *Le Manuel du Tiers Ordre; La Dissertation théologique sur l'Indulgence de la Portioncule; Le Cérémonial de la Province de France.* Les études historiques comprennent : *Vie du T. R. Père Ange Joyeuse, duc, pair de France; Le Bienheureux Laurent de Brindes, général des Capucins.* Dans les ouvrages scientifiques, nous trouvons : *Le Traité élémentaire de Géologie; Les Etudes géologiques, philosophiques et scripturales sur la Cosmogonie de Moïse; Les Ombres de Descartes, Kant et Jouffroy à M. Cousin.* Ses ouvrages scientifiques le firent nommer membre de la Société Géologique de France, et d'autres sociétés savantes. Il fonda, en 1861, les *Annales Franciscaines*, qui persévèrent de nos jours.

Toutes ces œuvres avaient demandé au Père Laurent 20 ans de travail, de 1847 à 1867. Il avait droit au repos. Pour se reposer, il vint à Aoste. Mais, à peine y fut-il arrivé, qu'on mit à contribution sa longue expérience. On lui confia les charges les plus importantes du diocèse. Mgr Jans le nomma grand vicaire, en juin 1867, et supérieur du Grand Séminaire. L'Académie de Saint-Anselme l'élut son président. Plusieurs fois, même, il fut question d'élever le Père Laurent à l'épiscopat; mais toujours il s'y refusa. Le 27 novembre 1869, il partit pour se rendre au Concile du Vatican, accompagnant Mgr Jans en qualité de théologien. A son retour, on ajouta, à sa charge de Supérieur du Grand Séminaire, celle de professeur de dogme. Le 7 mai 1872, il est réclamé à Rome et nommé Procureur Général des Capucins (second dignitaire de l'Ordre). Mais l'enfant de la montagne, peu fait pour la grande ville, devint malade. En 1873, il revient au Grand Séminaire, où, réoccupant sa place de supérieur, il est, en outre, professeur d'éloquence et d'histoire ecclésiastique. En 1875, élu Provincial de Savoie, il quitte Aoste de nouveau, et part pour la Savoie. Après avoir accompli son triennat, en 1878, il se retire enfin définitivement à Aoste. C'est là qu'il meurt, le 27 septembre 1880.

Voilà le Père Laurent! Mais nous n'avons rien dit encore, de son œuvre capitale faite en Vallée d'Aoste, de sa grande œuvre, celle par laquelle il est le plus connu, je dirai presque uniquement connu, chez nous : la fondation du *Refuge des Pauvres*. Les prédications du Père Laurent, en France, avaient secrètement touché plusieurs personnes aisées. Le Père Laurent plaida auprès de ces convertis la cause des Valdôtains pauvres, et s'ouvrit à eux d'un projet qui lui tenait au cœur : celui de fonder à Aoste un Refuge pour les Pauvres. Les convertis (restés inconnus) donnèrent leur assentiment au projet; et mirent, pour son exécution, une forte somme à la disposition du Révérend Père. Immédiatement, celui-ci s'en servit pour acheter, au nord de la Ville, un grand pré qui jadis avait appartenu au Grand-Saint-Bernard et qui était passé à l'Ordre Mauricien (v. page 79); puis, sans retard, il entreprit les grandioses constructions que nous voyons aujourd'hui. Le *Refuge des Pauvres* fut ouvert le 21 novembre 1869, et confié aux Petites Sœurs des Pauvres, venues de Bretagne. On y admet tous les pauvres de la Vallée d'Aoste qui ont plus de 60 ans. Actuellement, les vieillards y sont au nombre de 136. Le total de ceux qui ont pieusement décédé dans cette maison s'élève, fin décembre 1928, à 1210. Grande et belle œuvre! Surgira-t-il jamais un Valdôtain qui fasse autant que le Père Laurent pour les pauvres de sa vallée natale? La Ville d'Aoste, reconnaissante, a donné le nom de Cours Père Laurent à la rue qui mène au Refuge des Pauvres.

Aux côtés de cette fondation grandiose, toujours avec l'argent reçu de la France, le Père Laurent en créa encore, dans la Cité, deux autres plus modestes. Moyennant une attribution de 50000 francs, il ressuscita, en 1868, la *Maîtrise de la Cathédrale d'Aoste* (v. chap. 332), et fonda l'*Orphelinat de Saint-Joseph*, ouvert en 1875 et dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph (v. page 74). On reçoit, dans celui-ci, les orphelines pauvres, auxquelles on donne une solide instruction religieuse et professionnelle, jusqu'à l'âge de 18 ans; alors elles sont placées en service, deci delà, dans les bonnes familles, jusqu'à ce qu'elles puissent s'établir. Jusqu'en 1928, inclusivement, 232 orphelines sont passées par cet établissement. Les fonds primitifs ayant été perdus, Mgr Duc les reconstitua de sa cassette particulière, en sorte qu'il

peut être appelé comme le second fondateur de cet établissement. Mais le véritable conservateur de l'Orphelinat est le Couvent de Saint-Joseph, qui a toujours pourvu, et qui pourvoit encore, à ses besoins.

396. — Deux autres Refuges des Pauvres : à Cogne et à Plan-de-Brun.

Le Chanoine curé d'Aoste Clément Gérard (v. chap. 391), voyant que son vieil ami de collège, le Père Laurent, avait fondé le Refuge des Pauvres pour toute la Vallée d'Aoste, émerveillé de cette œuvre, voulut doter d'une maison semblable sa paroisse de Cogne. Il s'en fut trouver pour cela un rentier d'Aoste, son compatriote, Jeantet Joseph-Antoine de Pierre, et lui dit : « Il te faut laisser aussi, toi, quelque chose pour fonder un refuge à Cogne ». Aussitôt dit, aussitôt fait. Jeantet versa la somme de 25000 francs. Un petit fonds était trouvé. Restait la maison. Celle-ci fut donnée par le Chanoine de la Cathédrale Anselme Guichardaz de Cogne, qui céda pour cette destination la maison de villégiature qu'il avait à Laïdetré, avec l'ancienne tour épiscopale adjacente (v. chap. 354). A eux, vinrent s'ajouter comme administateurs et bienfaiteurs : les prêtres de Cogne, Grappein César, chanoine du Bourg; Gérard Cyprien, curé d'Aymaville-Saint-Léger; et Gérard Eustache, recteur de Plan de Brun; puis, le curé de Cogne Chamonin Balthasar, et Gérard Sophonie de Germain, de Cogne. Le refuge fut ouvert en novembre 1878. En 1880, la partie supérieure de la Tour fut transformée en chapelle, où l'on conserve le Saint Sacrement. Le Refuge contient, selon les années, de 8 à 12 pauvres, de l'un et de l'autre sexe. Les personnes recueillies jusqu'à la fin de 1928 sont au nombre de 100 environ. Le Refuge distribue encore beaucoup d'aumônes aux pauvres de Cogne qui ne peuvent pas y trouver place. Depuis sa fondation, bien des personnes aisées de Cogne ont laissé, à leur mort, des legs pour le Refuge, qui est dirigé depuis le 27 octobre 1894 par les Sœurs de Saint-Joseph d'Aoste.

Le Chanoine Joseph Creux, curé de Perlo, fonda aussi et ouvrit en 1897, à Perlo, avec des fonds laissés par la demoiselle Jeanne Porté, un petit refuge à Plan-de-Brun, pour les pauvres de Perlo. Ce refuge fut érigé en corps moral le 25 juillet 1923. Il maintient trois à quatre pauvres des deux sexes, et est administré par le Conseil de Fabrique de Perlo. Une ou deux bonnes femmes de la paroisse soignent ces pauvres.

397. — Inauguration du chemin de fer Ivrée-Aoste (1886).

Un événement extraordinairement utile pour notre Vallée eut lieu à Aoste le 4 juillet 1886 : l'inauguration du chemin de fer. Il a fallu 30 ans de projets, de luttes et de travaux, pour arriver à ce résultat. Déjà en 1855, parut chez nous un opuscule, *Aperçu sur l'utilité d'établir un chemin de fer d'Aoste à Ivrée*, qui donna le premier coup de clairon. Depuis lors, pendant 15 ans, journaux et députés tapèrent dru sur le gouvernement pour l'inviter à s'occuper de cette ligne. Enfin, par décret signé le 20 août 1870 (v. chap. 370), la ligne fut approuvée. Restaient à trouver les moyens financiers. Province, communes, particuliers, tous se cotisèrent pour venir en aide au gouvernement. Le projet de loi fut approuvé le 25 avril 1876, et bientôt un article en ordonna la mise à exécution. Les travaux commencèrent en 1881. La ligne Ivrée-Aoste, divisée en cinq tronçons, fut adjugée à autant d'entre-

preneurs, qui poussèrent les travaux avec activité jusqu'à complet achèvement en 1886. La longueur totale de la ligne est de 66434 mètres; les pentes varient entre 0 m. 45 et 11 mètres par mille. Le coût total de la construction, qui a été de 22 millions, porta la dépense à 330 francs par mètre de longueur.

A une heure de l'après-midi de ce jour 4 juillet 1886, le train inaugural, tout enguirlandé et pavoisé, arrivait à la gare d'Aoste au milieu des vivats d'une foule immense. Mgr Duc bénit la locomotive. Le soir, au verger du Collège, dîner officiel auquel prirent part : ministres, députés, conseillers provinciaux, préfets, sous-préfets, syndics, toutes les autorités et tous les personnages qui avaient travaillé à la grande œuvre. Puis illumination de l'Hôtel de Ville, et feux d'artifice au Plot. Falots dans toutes les collines environnantes. Joie universelle et délirante.

Le chemin de fer nous relia plus étroitement à la mère patrie et apporta un grand mouvement d'affaires en Vallée d'Aoste. Celle-ci, d'un côté put se procurer des marchandises de toutes sortes à meilleur marché, et de l'autre écouler ses produits agricoles, ses bois, ses minerais. Les étrangers affluèrent dès lors chez nous, et vinrent peupler en été nos communes alpines, y apportant l'aisance et le bien-être.

398. — Au Roi chasseur. Chasses royales 1850-1913.

A l'occasion de l'ouverture du chemin de fer, on inaugura le Jardin Public d'Aoste, avec, au centre, sur une rocaille, la statue en bronze de Victor-Emmanuel II habillé en chasseur, ayant un bouquetin à ses pieds. Le monument porte cette dédicace si bien appropriée : *Au Roi chasseur*. Ce roi, en effet, fut le créateur des chasses royales en Vallée d'Aoste : chasses qui se firent, d'abord chaque année, puis tous les deux ou trois ans; durant une ou deux semaines, elles mettaient la Vallée d'Aoste en contact intime et familier avec son Roi, lequel, en cette circonstance, versait sur les gens pauvres une pluie d'or et d'argent.

Victor-Emmanuel II visita, en 1850, les vallées de Champorcher, de Cogne et de Valsavarenche, pour se rendre compte du nombre des bouquetins qui les peuplaient et de l'accessibilité des endroits. De 1850 à 1854, il entra en négociation avec les communes, pour la cession des chasses. Les années suivantes, il se mit en campagne. Tout d'abord, il n'y avait encore point de routes ni de maisons de campement; il fallait aller à pied, comme on pouvait, et dormir la nuit dans des tentes, sur quelques bottes de paille. Mais on avisa bientôt à la construction de campements en maçonnerie, pour le Roi et sa nombreuse suite, et à la création de routes muletières. Ces maisons de chasse royales s'élevèrent : à Dondeyna, sur Champorcher; à Lauson, sur Cogne; à Orvieille et au Nivolé, sur Valsavarenche. Quant aux routes, le Roi les traça, aussi toutes à ses frais, entre 1861 et 1864 : de Bard à Champorcher; de Champorcher à Dondeyna (2130 m.); de Dondeyna à la Fenêtre de Cogne (2858 m.); de la Fenêtre à Cogne; de Cogne à Lauson (2588 m.); de Lauson au Col de Lauson (3301 m.); du Col de Lauson à Valsavarenche; de Valsarenche au Camp de l'Orvieille (2190 m.); puis au Nivolé (2554 m.); sans compter des tronçons secondaires. Magnifiques routes; qui se déroulent en gracieux lacets au milieu des forêts, des alpages, des précipices, des rochers, dans une nature alpine et sauvage, sur une longueur de 300 kilomètres; et dont la hardiesse et les pentes à inclinaison douce et régulière étonnent et charment encore aujourd'hui. De tous les pays, le roi affection-

na principalement celui de Valsavarenche, parce qu'il était plus riche en gibier.

Le système des chasses était ainsi combiné. Un mois à l'avance, tous les gens disponibles de la localité étaient employés à réparer les routes. A l'arrivée du roi, on commençait la battue. Les batteurs, au nombre de 100 à 200, dès le point du jour, se trouvaient au sommet des arêtes de la montagne ; puis ils descendaient lentement en rabattant les bouquetins et les chamois, et en les enfermant comme dans un cercle : ces bêtes étaient ainsi poussées dans un petit bassin resserré où se trouvait la guérite royale. De là, le Roi tirait ceux qui passaient à sa portée. Il en abattait 10, 20, 30, 40, selon les endroits et les jours. Vers les 4 à 5 heures du soir, la chasse est finie. Le Roi sort de sa guérite, pour contempler les bouquetins tombés sous ses coups. Les garde-chasses, les batteurs, arrivent et se rangent en cercle autour de lui. Des petits garçons, des fillettes, se faufilent au milieu d'eux, tenant en main des bouquets de fleurs alpines, qu'ils attachent sur les cornes des bouquetins. Le Roi donne 10, 20 sous à chacun de ces petits complimenteurs. Les batteurs ont 10 francs par jour ; double paye, quand il y a chasse abondante et que le Roi est en liesse. Le soir de sa journée, le Roi prend son repas, fume quelques cigares, accorde audience familière à quelque suppliant ; puis donne cours aux affaires d'Etat, qu'un courrier lui apporte jour par jour. Beaucoup de décrets sont signés, par lui, de Valsavarenche. Les cornes des bouquetins sont destinées à orner les salles de son château de Sarre, qu'il a acheté en 1869 de l'avocat Léonard Gerbore. Il fait aussi toujours cadeau de cuissots de bouquetins aux autorités de la Vallée : Evêque, Sous-préfet, Syndic d'Aoste, Curés et Syndics de Champorcher, de Cogne et de Valsavarenche. Le dimanche, le Roi ne chasse pas : ce jour-là, il assiste à la messe que dit à l'église ou dans son campement le curé de la paroisse. Après la messe, il fait une large aumône à tous.

Avant de repartir, il s'informe, auprès des curés et des syndics, des besoins des communautés, et laisse de généreux subsides pour l'église, les écoles, la Congrégation de Charité, les routes. (L'église actuelle de Valsavarenche est due aux générosités du Roi). En repassant à Aoste, il s'y arrête quelques heures, reçoit les autorités, et laisse aussi aux établissements de charité de la Ville, Refuge des Pauvres, Orphelinat, Hospice de Charité, des marques de sa munificence.

Victor-Emmanuel II était un chasseur dans l'âme. Ses deux successeurs Humbert I et Victor-Emmanuel III le furent moins. Ils continuèrent cependant à venir, de temps à autre, aux chasses, surtout pour maintenir les générosités de la Maison Royale (de cent mille à deux cent mille francs), auxquelles étaient habituées nos populations. La dernière chasse eut lieu en 1913, à Cogne, dans le Valnontey, le 8 août. Il y eut 35 bouquetins et 15 chamois abattus. Après la grande guerre, notre Roi se défit de la réserve de chasse, qu'il céda à l'Etat. Ces belles semaines de gaîté et de fêtes que les trois bons rois ont fait passer aux Valdôtains sont à jamais vécues. Les habitants de Valsavarenche surtout en ont encore la nostalgie.

399. — Caisses rurales (1895).

La loi protégeait autrefois les petits propriétaires qui avaient besoin d'emprunter. On ne pouvait pas exiger d'eux un intérêt supérieur au 5 ou au 6 pour cent. Mais en 1857, le Gouvernement fit une loi sur la liberté illimi-

tée des intérêts. Après que cette loi eut été approuvée par la Chambre, on s'agita beaucoup pour la faire rejeter au moins par le Sénat. Dans toutes les communes de la Vallée d'Aoste, la Cité en tête, on fit courir des pétitions qui se couvrirent de signatures. Il en fut de même dans toutes les autres provinces de l'Etat. Quatre cents paquets de protestations arrivèrent à Turin. Mais ce fut peine inutile. Le 28 mai 1857, le Sénat, par 40 voix contre 30, approuva la loi. La Vallée d'Aoste, composée de gens pauvres, qui ont souvent besoin d'emprunter, ne tarda pas à en ressentir les désastreux effets. Les malheureux emprunteurs durent payer le taux demandé : 10, 20, 30, 50, 80, et même 100, pour cent. Quand, à l'échéance de leurs obligations, ils ne pouvaient pas payer, les créanciers sans miséricorde, appuyés par la loi, séquestraient les denrées, faisaient vendre aux enchères les maisons et les terrains, et mettaient sur le pavé la famille du pauvre débiteur. Combien de maisons, dans la Vallée d'Aoste, qui se sont enrichies par l'usure ! Combien d'autres, beaucoup plus nombreuses, qui ont été ruinées par les usuriers !

Ce que voyant, le clergé d'Aoste, toujours plein de sollicitude pour le pauvre peuple, chercha un remède à cette plaie de la société. Il le trouva dans la fondation des Caisses Rurales, qui prêtent l'argent au taux modique de 4, 5 pour cent. Il y avait, du reste, alors, dans toute l'Europe et principalement en Italie, sur l'incitation du Pape, un grand mouvement pour procurer l'argent à bon marché aux agriculteurs pauvres; le clergé valdôtain s'engagea généreusement dans cette voie d'économie sociale. L'apôtre des Caisses Rurales fut le curé de Sarre, Lale Mury Thomas, qui fonda à Sarre en 1895 la première caisse rurale valdôtaine. Suivirent : Antey (1895); puis Villeneuve, Saint-Denis, Torgnon, Chamois, Arnad, Brissogne, Aymaville-Saint-Martin, Saint-Nicolas (1896-1897); puis, plus tard, Morgex, Ayas (1916), et Challant-Saint-Victor (1921). Ces caisses donnèrent à l'usure un coup redoutable. L'argent devint plus commun. Plusieurs caisses, alors, n'ayant plus leur raison d'être, se liquidèrent, et donnèrent leur réserve aux œuvres de bienfaisance. D'autres continuent encore aujourd'hui; entre autres celle d'Antey, qui créa une coopérative de consommation et une coopérative électrique; et celle de Villeneuve-Saint-Pierre, qui subventionna largement le grand ru Saint-Pierre-Villeneuve (v. page 136).

400. — Coopératives de consommation (1897).

Mais ce n'était pas encore assez, pour le clergé, d'avoir jeté sur la Vallée d'Aoste de l'argent à bon prix : il fallait aussi procurer au peuple, des denrées à bon marché. Or, l'unique moyen, pour cela, étant de supprimer les intermédiaires, les marchands peu honnêtes qui font trop renchérir les denrées, on fonda des coopératives de consommation : associations de consommateurs qui achètent directement du producteur et revendent presque au prix coûtant, ne retenant qu'un faible percentage, pour commissions, frais de transport et magasiniers. L'apôtre des coopératives fut l'abbé Jean Jaccod, qui établit à Aoste en 1897 une des premières coopératives de consommation. Cette coopérative, constituée légalement en 1900, prit une grande ampleur, et eut bientôt des succursales dans tous les principaux centres de la Vallée. Les prix des denrées baissèrent immédiatement partout. De plus, en vendant au comptant et en donnant un dividende sur les achats, ces coopératives favorisèrent l'épargne chez les paysans ; en restant fermées le dimanche, elles prêchèrent, dans leur langage muet, la nécessité du repos férial. Enfin,

elles préludèrent au *calmier*, qui fut établi officiellement partout pendant la grande guerre, et qui, si sagement, est encore maintenu aujourd'hui avec rigueur par notre Gouvernement (v. chap. 192).

Aux coopératives de consommation, on ajouta, en 1897, *La Valdôtaine*, assurance mutuelle contre l'incendie, qui, après onze ans de participation, exempte les sociétaires de toute cote.

401. — Fin d'un procès qui durait depuis cinq cent ans (1897).

A Ayas, entre les gens des villages de Lignod et d'Antagnod, existait un litige au sujet de la possession en commun d'une grande forêt, forêt limitée : au levant, par l'alpe d'Antagnod; au midi, par les terrains cultivables d'Antagnod, de Lignod et de l'Eau-Blanche; au couchant, par terres et autres, par le village d'Estrepiéra et les bois communs de Saint-Vincent; au nord, par les sommets des monts. La possession en commun de cette forêt donna lieu, pendant cinq siècles, à quantité de procès, suivis de transactions précaires. La première transaction se fit, déjà le 18 septembre 1411; la seconde, dans laquelle intervint Catherine de Challant (v. chap. 148), est du 27 mai 1448. De 1490 à 1494, procès entre Lignod et Antagnod d'une part, et le village d'Estrepiéra sur Brusson d'autre part; autre procès, de 1530 à 1536, entre Antagnod et Lignod, contre les habitants de Magnissola et de Pitaz dit du Meinteinge, au sujet d'une pièce inféodée en 1376-1377 à ceux de Lignod par Iblet de Challant (v. chap. 125), procès terminé en 1736 par sentence arbitrale rendue par le R^d^ prévôt Raymond (v. chap. 274); nouveau procès, commencé en 1704 devant le tribunal ordinaire de Graines, poursuivi de 1714 à 1720 devant le Sénat de Turin : point de sentence définitive; dernier procès, commencé en 1887 devant le tribunal civil d'Aoste, et terminé en 1896 : encore ici, point de sentence définitive.

Emus de tant de divisions et d'altercations qui existaient entre les villageois de Lignod et d'Antagnod, et voulant en finir une bonne fois, l'abbé Jean-Baptiste Commod, d'Ayas, vicaire à Châtillon, et Martin Sarteur, d'Ayas, rentier, demeurant à Châtillon, invitèrent les habitants de ces deux villages à se nommer des procureurs, lesquels feraient liquider la question par arbitrage. Les villageois adhérèrent. Chaque village nomma cinq procureurs. Ceux-ci, à leur tour, choisirent pour arbitres cinq prêtres : le chanoine Pierre Béthaz, supérieur du Grand Séminaire d'Aoste; le chanoine Basile Ruffier, curé de Châtillon; le chanoine Charles Bich, curé de Saint-Vincent; l'abbé Jean-Baptiste Alliod, curé de Nus; et l'abbé Ferdinand Collomb, curé d'Issime. Ceux-ci se mirent immédiatement à l'œuvre; et, après avoir étudié minutieusement tous les titres, s'être rendu plusieurs fois sur les lieux et avoir entendu toutes les parties, prononcèrent leur sentence définitive et sans appel le 17 mai 1897, sentence qui fut enregistrée à la préture d'Aoste 8 jours après. L'acte d'arbitrage reconnut aux habitants de Lignod et d'Antagnod la copropriété de la forêt, et répartit tous les frais faits jusqu'à ce jour en manière proportionnelle sur la base de l'allivrement cadastral. Ainsi fut close à jamais, cette question qui était restée insoluble pendant cinq siècles. A la lecture de la sentence, toutes les parties jetèrent les hauts cris : signe qu'on avait frappé juste. On ne tarda pas, ensuite, à se calmer, puis à se réjouir de la liquidation définitive de cette affaire.

402. — L'avocat Jean-Baptiste Gal (1809 - 1898).

Fils de Jacques-François et frère du prieur du Bourg Jean-Antoine Gal (v. chap. 385), l'avocat Jean-Baptiste Gal naquit à Torgnon, le 4 mai 1809. Après avoir terminé ses études au Collège d'Aoste, il entra au Grand Séminaire et y étudia la théologie. Ne se sentant pas appelé à l'état ecclésiastique, il quitta le Grand Séminaire au bout de 4 ans. Mais, rentré dans le monde, il mena, néanmoins, constamment la vie d'un religieux, accomplissant chaque jour ses exercices de dévotion. Sans fortune, sans protection, il aborda l'Université de Turin. Il y vécut d'abord dans une mansarde, où il connut la faim et l'abandon; mais bientôt, grâce à des leçons de français qu'il put donner dans certaines familles riches, il passa des jours moins tristes. Il prit son diplôme d'avocat, et entra au Ministère des Affaires Etrangères, où il resta pendant trente ans, jusqu'en 1870, parcourant tous les grades jusqu'à celui de chef de section. Dans ce long stage, il fut en relation intime avec: les prêtres Don Cafasso et le Bienheureux Cottolengo; les écrivains Pellico, Cantù et Tommaseo; les diplomates Cavour, Gioberti, Nigra; et notre député le Comte Crotti. Dans sa charge, il rendit tous les services qu'il put à la religion, à l'Etat et à ses compatriotes: en 1849, il déjoua un complot que des étrangers avaient tramé contre la vie de Pie IX réfugié à Gaëte. Infinis sont les services rendus par lui aux Valdôtains, qui, tous, s'adressaient à lui pour avoir sa recommandation. En 1870, il brisa sa carrière, et obtint sa mise à la retraite avec une modeste pension. Dès qu'il fut rentré au pays, celui-ci mit à contribution ses vastes connaissances et son dévouement: il fut conseiller provincial de Châtillon, conseiller communal d'Aoste, président de la Section d'Aoste du Club Alpin Italien, président jusqu'à sa mort des Conférences de Saint Vincent de Paul, etc. Il prit l'initiative de faire placer au sommet du Pic de None, une statue monumentale, en bronze, de la Madone; et, lui-même, contribua largement, de ses deniers, à l'érection de cette statue, qui fut inaugurée le 12 septembre 1892.

Mis, par sa position d'employé au Ministère, en contact avec toutes sortes de gens, doué d'un fin esprit d'observation, Gal apprit à connaître à fond le cœur humain. Voulant mettre en garde les jeunes gens sans expérience, contre les périls qui les guettent sur le chemin de la vie, périls qu'il avait lui-même traversés, il écrivit pour eux un livre qui pût leur servir de mentor. Ce livre parut à Lyon, en 1856, sous ce titre: *Les Impressions de la vie*. Augmenté et amélioré, il fut de nouveau édité, en 1864, à Paris, avec le titre suivant: *L'homme individuel et social*, 400 pages (ouvrage réimprimé en 1897, à l'Imprimerie Catholique d'Aoste). C'est un livre fait d'observations personnelles, si justes, si raisonnées, si intéressantes, qu'on le croirait sorti des mains, non pas d'un Valdôtain, mais d'un grand philosophe chrétien. Un autre livre de Gal, plus petit mais non moins intéressant, est *Dieu ou le révolver*, paru à Lyon en 1870, et réédité à Aoste. Ce livre fut traduit en italien, en allemand et en anglais: ce qui montre la valeur apologétique de son contenu. M. Gal publia encore, en 1881, à Aoste, en deux volumes: *Voyage en Orient*, impressions d'un voyage qu'il fit en Terre Sainte, en mars-mai 1866.

Après sa retraite, M. Gal vint rester à Aoste. Il fut longtemps à l'évêché, commensal de son arrière-cousin Mgr Duc. En hiver, il allait habiter

quelques grandes villes d'Italie au climat plus tempéré. Il mourut à l'évêché d'Aoste, le 8 mai 1898, à l'âge de 90 ans, muni de tous les sacrements de l'Eglise.

403. — Un célèbre alpiniste.

Vers la fin de ce siècle, un prêtre de Milan, Monseigneur Achille Ratti, bibliothécaire à l'Ambrosienne, venait, chaque été, passer une quinzaine de jours de vacances dans la Vallée d'Aoste. Ces jours étaient employés à faire des ascensions. Personne ne prit garde, alors, à ce modeste alpiniste. Qui aurait pensé qu'il terminerait le cycle de ses excursions jusque sur les plus hauts sommets de notre Vallée d'Aoste, par la plus grande ascension qui soit possible en ce monde : l'ascension au Souverain Pontificat ! Mgr Ratti devint, en effet, le 6 février 1922, le Pape Pie XI.

La Vallée d'Aoste peut être fière, d'avoir, plusieurs années, donné l'hospitalité à un futur pape. Celui-ci la parcourut en tous sens : il la connaît à fond. Jamais pape n'étudia si minutieusement notre Vallée. On peut même avancer, sans crainte de se tromper, que Pie XI connaît mieux la Vallée d'Aoste que 999 sur 1000 des Valdôtains. Voici les principaux lieux qu'il parcourut. — En août 1887 : Grand-Saint-Bernard, Col Serena, Col Saint-Théodule, Petit Cervin. — En juillet-août 1888 : Grand Paradis, (au sommet, une corniche s'étant rompue, Mgr Ratti retint, tout seul, de ses poignets d'acier, pendant quelques minutes, un de ses compagnons, un colosse d'homme, qui allait faire le plongeon sur le Glacier de la Tribulation); puis Valsavarenche, Courmayeur, Aiguilles Grises, Col de la Seigne. — En juillet-août 1889 : Mont-Rose, Pointe Dufour (bivouaqué au sommet), *première* traversée du Col Zumstein, Mont-Cervin (bivouaqué aussi, vers le sommet), Col Saint-Théodule. — En juillet-août 1890 : Crammont, Col du Géant, Mont-Blanc (montée par le Rocher du Mont-Blanc, descente par l'arête de Bionnassay et le Glacier du Dôme; cette route, la *première* en descente, aujourd'hui la route usuelle pour le Mont-Blanc, est appelée la *voie Ratti* ou le *chemin du Pape*). — En juillet 1894 : Col d'Ollen, Pointe Gnifetti, Grauhaupt. — En 1902 : Prarayé, Col Collon, Col Valcornère, Col des Dames. — En 1911 : Chamonix, Petit-Saint-Bernard, Courmayeur.

A Courmayeur, Mgr Ratti logea toujours à l'Hôtel du Mont-Blanc, chez les frères Bochatey. Ses guides habituels étaient deux guides de Courmayeur : Joseph Gadin, frère du curé de Cogne, et Alexis Proment; (pour l'ascension au Cervin, il s'adjoignit le guide de Valtornenche François Bich).

Au-dessus de By, depuis le 22 juin 1922, une pointe cotée 2840 mètres porte aujourd'hui le nom de *Pointe Ratti*, en l'honneur du Pape qui connaît si bien la Vallée d'Aoste et qui est si cher aux Valdôtains.

En l'auguste et aimable compagnie du glorieux et vénéré Pontife, notre Très Saint Père le Pape Pie XI, passons, maintenant, du 19e au 20e siècle.

Vingtième siècle. — 1900 - 1929

404. — La Vallée d'Aoste accueille les religieux français (1901).

La France est un grand pays à convulsions religieuses perpétuelles. De temps à autre, elle dépouille de leurs biens, puis chasse de son sol, les religieux, qu'elle n'a pas honte cependant de rappeler en toute hâte à son secours, dès qu'elle est menacée par l'Allemagne. Une loi de l'année 1901 expulsa tous les religieux de France, et confisqua leurs biens au profit de la République. Tous les Etats du monde, même les Turcs, accueillirent les malheureux proscrits. La Vallée d'Aoste, reliée à la France par ses frontières, accueillit les premiers flots d'exilés, leur tendit les bras et leur ouvrit toutes grandes ses portes, comme elle avait déjà fait cent ans plus tôt, lors de la Révolution Française (v. chap. 309).

Les **Oblats de Marie** furent accueillis au Prieuré de Saint-Pierre où ils établirent même leur noviciat. Les paroisses environnantes furent longtemps témoins de la piété de ces novices et de la méthode rationnelle et moderne employée par les Pères pour la culture de la terre. Ils restèrent pendant 20 ans, jusqu'en 1921. Le couvent de Verrès donna l'hospitalité aux **Pères de Saint-François-de-Sales** d'Annecy. Jusqu'en 1909, ces religieux prédicateurs se mêlèrent aux missionnaires diocésains et aux Capucins de Châtillon pour prêcher dans nos paroisses, des missions, des triduums et des solennités. Le même couvent accueillit encore les **RR. PP. Bénédictins de Solesmes,** chassés de Marseille, qui aidèrent aussi pendant trois ans nos missionnaires diocésains, puis se transportèrent, en 1904, dans le diocèse de Como, au monastère d'Acqua Fredda. Le Couvent des Capucins de Châtillon vit sa communauté triplée par l'arrivée des **Capucins Savoyards**. Les **Sœurs de la Providence** s'établirent aussi à Châtillon; elles y acquirent une maison dans le faubourg de Chaméran, et y donnèrent pension et instruction aux jeunes filles. Elles quittèrent ce pays en 1919; mais leur maison garda la même destination et elle sert aujourd'hui de pensionnat aux filles de la *Soie*. Les **Bénédictins de Cluny** s'établirent à Aoste en octobre 1901; nous avons le bonheur de les posséder encore. Aoste accueillit aussi un essaim de **Visitandines** cloîtrées, dans une maison de la rue Saint-Joconde. C'était touchant, en passant dans cette rue, de les entendre toute la journée prier lentement et d'une voix haute et dolente. Elles nous quittèrent en 1919.

En retour de l'hospitalité qu'elle donna aux religieux émigrés, la Vallée d'Aoste retira de nombreux fruits de salut, de leurs prédications et de leurs exemples.

405. — La Vallée d'Aoste mise en valeur et transformée.

Jusqu'ici, la Vallée d'Aoste était considérée comme un pays essentiellement agricole. Notre poète valdôtain Clément Gérard (v. chap. 391) a chanté

ses troupeaux, ses alpages, ses campagnes, ses bois. Il s'écriait, dans son hymne à la patrie :

Que j'aime, ô sol natal, tes fraîches promenades,
L'écho de tes forêts, le bruit de tes cascades,
Le parfum de tes fleurs, le cristal de tes eaux !
Que j'aime tes chalets et tes troupeaux sans nombre,
Tes mélèzes prêtant la fraîcheur de leur ombre
Au pâtre qui s'endort aux chants de tes oiseaux !
Que j'aime tes vallons, tes charmants paysages,
Tes fertiles jardins et tes gras pâturages,
Tes fruits délicieux, tes limpides ruisseaux !
Que j'aime à parcourir tes riantes campagnes,
A respirer l'air pur de tes belles montagnes,
A goûter loin du bruit la paix de tes hameaux !

Comment chanterait-il, aujourd'hui, s'il revenait ? La Vallée d'Aoste est bien, encore, toujours, un pays agricole. Même, l'agriculture y a beaucoup progressé, le bétail s'y est amélioré, la campagne, les pâturages sont fertilisés par des engrais chimiques abondants. Mais on a trouvé chez nous autre chose que cela : une infinité de trésors jusqu'ici cachés et inertes ont été découverts et mis à profit. On a exploité les mines; on a converti les cours d'eau en chevaux-vapeur, en force électrique; on a créé partout des établissements industriels, qui donnent du pain à des miliers d'ouvriers; on a mis en valeur les sites, les points de vue, le bon air, la neige, des montagnes même, qu'on a couvertes de maisons de villégiature. La Vallée d'Aoste a doublé, triplé de valeur. Le pauvre petit Valdôtain, avec les 2 ou 3 sous qu'il tire de la vente de ses fontines et de ses bois, n'aurait jamais pu, tout seul, extraire de son sol tant de trésors. Mais voilà que de puissantes sociétés industrielles italiennes sont venues chez nous et ont jeté, non pas des millions, mais des milliards, pour exploiter tant de choses inertes. Notre pays est devenu un des meilleurs fournisseurs d'électricité. Biella, Milan, Turin, dépendent aujourd'hui, industriellement, de la Vallée d'Aoste : leurs usines resteraient inactives si celle-ci leur suspendait un moment l'énergie électrique. On immigre, aujourd'hui, en foule, dans la Vallée d'Aoste pour y chercher du pain : on y entend les dialectes de toutes les provinces italiennes, depuis le piémontais jusqu'au vénitien et au sicilien. Ce mouvement industriel s'est accentué au commencement de notre vingtième siècle : il a pris un rythme accéléré pendant la guerre, et surtout après la guerre, par les soins du gouvernement fasciste. O ma belle Vallée ! Les sonnailles de tes troupeaux sont aujourd'hui couvertes par le bombardement des mines, les coups des grands marteaux, le ronflement des automobiles et des camions, le sifflement des sirènes qui appellent les ouvriers au travail. Tu es devenue une roue indispensable dans les engrenages de l'Etat. Ta mine de fer de Cogne, ton anthracite de La Thuile, sont des ressources inépuisables, réserves pour toute fâcheuse éventualité.

406. — Villégiature.

La villégiature a commencé, dans la Vallée d'Aoste, il y a plus de deux siècles et demi. Elle débuta à Courmayeur et à Pré-Saint-Didier, où existent des eaux minérales et thermales (v. chap. 237). Depuis 1670 environ,

tous les étés, les malades vinrent demander la guérison à ces sources merveilleuses. De Saussure, qui passa à Courmayeur en 1774, dit que « ses eaux minérales y attirent en été un grand nombre de malades ». Dans ces deux pays furent créés les premiers hôtels. A Courmayeur, ce fut le Grand-Saint-Bernard qui les construisit : il adapta à cet usage le Château (Hôtel de l'Union), et la Maison Carron (Hôtel de l'Ange) (v. page 81). Dans les comptes du Conseil des Commis, nous trouvons inscrites, un grand nombre de fois, des sommes affectées à la réparation de la route centrale « afin d'attirer en plus grand nombre en été les buveurs d'eau et les baigneurs ». La route de Montjovet, qui date de 1771, a d'ailleurs été ouverte principalement pour faire accourir aux eaux thermales, *ad thermarum usum* (v. chap. 237). Après la découverte de la Fontaine de Saint-Vincent, on vit aussi surgir des auberges dans cette commune. Et ce fut tout, pendant 2 siècles. En 1850, la Famille Royale vient passer la saison à Courmayeur, avec une nombreuse suite : grande réclame, pour le pays ! La Famille Royale logeait généralement dans les cures. A Courmayeur, à Pré-Saint-Didier, à Cogne, des chambres de la cure sont appelées, encore aujourd'hui : les chambres du Roi, de la Reine. Ensuite, on vint chercher chez nous, non plus seulement les eaux minérales, mais le bon air de la montagne, le repos, la tranquillité. Alors, surtout depuis 1860, commencèrent les constructions à Gressoney, à Valtornenche et à Cogne. Puis, à partir de 1880, entrèrent dans le mouvement, nombre de communes situées à plus de 1200 mètres d'altitude : La Thuile, Etroubles, Brusson, Ayas, Champolluc, Issime. Partout, on bâtit des hôtels. Depuis 1900, on peut dire que toutes les communes alpines ont des villégiateurs : Saint-Remi, Saint-Oyen, Ollomont, Bionaz, Oyace, Torgnon, Chamois, Champorcher, Valsavarenche, Rhème-Notre-Dame, Saint-Nicolas. Sur leurs territoires, toutes les maisons un peu convenables sont prises d'assaut ; et s'il y existait de nombreux hôtels, tout serait occupé. Depuis 1910, la villégiature est mise, aussi, à la disposition des enfants pauvres, des colonies alpines du Père Semeria, et autres institutions. Tous ces 20 à 30 mille villégiateurs, en été, font changer de face la Vallée d'Aoste, et sont pour elle la source de millions de revenus. Parmi les villégiateurs les plus marquants, signalons la Reine Marguerite (1851-1926). Elle vint passer plusieurs étés à Courmayeur, à l'Hôtel Royal ; ensuite, elle se fit construire, à Gressoney-Saint-Jean, au débouché du vallon de l'Aranzola, la *Villa Savoia*, qu'elle habita régulièrement tous les étés, dès l'année 1904.

407. — Alpinisme.

Première période. — Le premier alpiniste qui vint chez nous fut le naturaliste genevois H.-B. de Saussure. On sait qu'il gravit le Mont-Blanc le 3 août 1787, du côté de Chamonix. Il séjourna 15 jours au Col du Géant (3365 m.), du 3 au 19 juillet 1788 ; fit l'ascension du Cramont en 1774 et en 1778 ; longea plusieurs fois la Vallée d'Aoste, en traversant : le Col de la Seigne, le Col Ferret, ceux du Grand-Saint-Bernard, de Saint-Théodule (où il stationna en 1791), de Valdobbia, des Cimes Blanches, de Bettafourca ; fit, en 1789, le Rothorn (3141 m.) et le Petit Cervin (3886 m.). En 1819, deux Gressonards, Zumstein et Vincent, font : la Zumstein-Spitze (4573 m.) le 12 août, et la Vincent-Pyramide (4211 m.) le 5 août. (Déjà la famille Vincent avait construit, en 1785, la cabane Vincent, à

3170 m., sur les flancs du Mont-Rose : c'est la première cabane de la Vallée). Et ce fut tout, pendant environ 60 ans.

Deuxième période. — Puis, vinrent les prêtres alpinistes, poussant à l'alpinisme : le chanoine Georges Carrel (v. chap. 389) et l'archiprêtre Chamonin (v. chap. 390). Le chanoine Carrel fit : en 1839, le Mont Emilius; un grand nombre de fois, la Becca de Nona (qui fut, le 19 septembre 1878, baptisée officiellement *Pic Carrel*); en 1842, le Cramont, avec Forbes; enfin, le Grand Tornalin, dont le refuge porte le nom de Carrel. Il fut le Valdôtain qui, par son argent, son exemple, ses paroles et ses écrits, encouragea le plus l'alpinisme encore enfant. A côté de lui, on doit placer Chamonin Balthazar, le saint curé de Cogne. Chamonin fit, tout seul, la Tersiva (3513 m.), le 23 août 1842. Il tenta la Grivola (mot patois signifiant *jeune fille, vierge*, en allemand *Jungfrau*) (3969 m.), en 1858 par le Col du Lauzon, en 1859 par le glacier du Trajo. Il la réussit enfin, par le Trajo, le 4 septembre 1861, et y plaça un crucifix, avec une petite statue de la Sainte Vierge. Il écrivit : *Notice sur les Cols de Cogne* (1866); *Panorama du Mont Dronaz; Mémoire sur les Alpes Graies* (1865). En considération de leurs mérites comme alpinistes, Carrel et Chamonin furent tous les deux nommés membres honoraires du Club Alpin Italien, distinction très rare : Carrel le 18 mars 1866, Chamonin le 11 février 1869. On donna aussi le nom de *Col Chamonin* (3720 m.) à un col situé près du Grand Paradis. Disons encore que le curé d'Alagna, Gnifetti (1801-1867), et son ami l'abbé Farinetti (1821-1896), firent le Mont-Rose ou Pointe Gnifetti (4561 m.), le 9 août 1842.

Troisième période, de 1850 à 1880 environ. — C'est la période des Anglais : ils s'abattent chez nous et découronnent toutes nos pointes principales. Tous les Messieurs italiens sont retenus chez eux par les guerres pour l'indépendance et l'unité de l'Italie : deux ou trois à peine font apparition dans la Vallée. A Courmayeur, l'Hôtel Royal, le plus luxueux hôtel de la localité, est rempli presque uniquement d'Anglais. Ces Anglais emmènent avec eux les plus grands guides de Chamonix et de Zermatt. Toutes les pointes les plus voyantes et les plus belles deviennent leur conquête. Le nom d'Anglais est synonyme d'alpiniste : faire l'*Anglais* veut dire faire de l'alpinisme. Un Anglais, H. Budden, résidant à Florence, s'évertue de toutes manières à favoriser, chez nous, le développement de l'alpinisme.

Quatrième période, de 1850 à 1870 environ. — Les Courmayoreins et les Valtorneins, voyant ces grands guides étrangers, bien payés, qui viennent se pavaner chez nous, se disent : « mais, ce qu'ils font, eux, nous pouvons bien le faire aussi, nous autres »; et ils commencent. Pour se former, comme personne ne les embauche tout d'abord, ils vont eux-mêmes, seuls, reconnaître et découvrir les passages. Les guides de Courmayeur traversent le Col du Géant et la Mer de Glace, et dès 1854 font des tentatives pour gravir le Mont-Blanc de leur côté. En cette année même, ils arrivent au Corridor (4480 m.), rejoindre le chemin des Chamoniards. En 1855, ils parviennent à 50 mètres du sommet, qu'enfin ils atteignent en 1863; pour en faciliter l'accès, ils construisent eux-mêmes une petite cabane en bois, qu'ils portent jusqu'au pied (3564 m.) de l'Aiguille du Midi. A Valtornenche, même fait se reproduit. On s'organise soi-même. Trois jours après l'ascension au Cervin par Whymper, les guides valtorneins, tout seuls, y arrivent aussi (17 juillet 1865); deux ans après, ils y construisent une petite cabane en pierres sèches, sous une barme (4134 m.), à la Cravate. Tout cela, c'est bien peu de chose; néanmoins, c'est admirable, étant donné que les guides sont privés de tout

moyen financier. En attendant, ils s'exercent de toute manière à la technique de la montagne, en sorte que, quand arrivera le flot des alpinistes italiens, les guides pourront dire à ceux-ci : Nous voici! A votre service!

Cinquième période, depuis 1863. — En 1863, on fonde, à Turin, le Club Alpin Italien. Dès lors, les alpinistes italiens arrivent. Ils sont peu nombreux, tout d'abord, en comparaison des Anglais; puis leur nombre augmente; et bientôt dépasse celui des Anglais. Enfin, les Anglais ne sont plus, chez nous, qu'une minorité. Peu satisfaits de s'être laissé voler chez eux tant de grandes pointes, nos Italiens s'en dédommagent en les refaisant toutes par des passages plus difficiles, et en se jetant sur toutes les pointes secondaires qui n'ont pas encore été gravies, en grand nombre bien moins accessibles que les pointes principales. Sur les Alpes, il y a de la gloire pour tous. A cette période, nous pouvons rapporter la collaboration à l'alpinisme de quatre de nos prêtres valdôtains : Gorret, Carrel, Chanoux et Vescoz. (Nous parlerons à part de ces deux derniers). Amé Gorret (1836-1907) est le plus populaire et le plus légendaire de nos alpinistes. Il est surtout connu sous les noms de *L'Ours de la Montagne* et de *L'Ermite de Saint-Jacques* d'Ayas (où il passa ses dernières années). Il fit la Tête du Lion (3610 m.), en 1857; prit part à la première ascension italienne du Cervin, en 1865; fit, la même année, la Grivola (où il retrouva le crucifix et la petite madone de Chamonin); enfin, il atteignit, dans ses excursions, quantité d'autres pointes. Homme aux jarrets d'acier, Gorret avait, surtout, une plume extraordinairement fourbie et originale. Il collabora à toutes les revues alpines de l'époque. Il est, chez nous, le roi incontesté de la littérature alpine. Tous ses écrits, loin d'être vieillis, sont encore ce que nous avons de mieux en ce genre. Citons, entre autres : *Ascension de la Pointe Garin* (1866); *Ascension de la Becca Torcé* (1872); *Ascension au Mont Néri* (1873); *Le Grand Tournalin; Ascension au Mont Favre; Excursion au Mont Falère* (1879); *De Châtillon d'Aoste à Domodossola; Victor-Emmanuel sur les Alpes* (1878); *Brusson station d'été;* et surtout le *Guide de la Vallée d'Aoste* (1876), qui lui a coûté, pour l'époque, un travail énorme de courses et de recherches. Le 11 février 1869, Gorret fut aussi nommé membre honoraire du Club Alpin Italien. Les premiers numéros du Bulletin de ce Club sont pleins des articles, en français, de Gorret, de Chamonin, de G. Carrel. L'abbé Jean-Pierre Carrel (1826-1908), neveu du chanoine Georges (v. chap. 389), joua, dans l'alpinisme, un rôle peut-être plus obscur, mais non moins utile. Il fit avec Gorret, en 1865, les premières ascensions du Pic du Retour et du Col du Teleccio (3326 m.), et, en 1866, les premières ascensions de la pointe de Lavina (3308 m.) et de la Pointe Garin (3447 m.). Mais il est surtout connu pour ses études météorologiques. Il publia : *Tableau synoptique de la température à Aoste pendant 60 ans* (de 1841 à 1902); puis, *Tableau de la pluie pendant 50 ans.* Il se construisit lui-même ses instruments d'observation, tels un anémographe enregistreur, un sismographe, un thermographe enregistreur, un barographe enregistreur, un pantographe portatif, etc. Dans cette période, nos alpinistes italiens, de plus en plus nombreux chaque année, ne se servent plus, chez nous, que de guides valdôtains. Par ce fait, ils les mettent à même de développer toutes leurs aptitudes. Aussi, nos guides, les Rey, les Petigax, les Croux, les Brocherel, de Courmayeur, les Carrel, les Maquignaz, les Bich, les Pellissier, de Valtornenche, vont atteindre une renommée mondiale. Eux-mêmes ne tardent pas à sortir de notre petite Vallée d'Aoste, pour aller conquérir des lauriers sur toutes les pointes les plus

élevées des cinq continents. Au cours de cette période encore, nos alpinistes italiens, maîtres incontestés de notre Vallée, se mettent à la construction de refuges alpins. L'un après l'autre, à grands frais, au prix de peines considérables, ces refuges s'élèvent peu à peu, partout : aujourd'hui, le Mont-Blanc en est tout constellé; le Mont-Rose en a un à son extrême cime; le le Cervin, la Dent d'Hérin, le Combin, le Rutor, le Grand-Paradis, en ont un ou plusieurs. Bientôt, à ces refuges, on met des gardiens, pour le service des voyageurs. Puis, on fait encore un pas : quelques refuges sont transformés en grandioses hôtelleries, comme la cabane Gnifetti, le refuge au Col du Géant, le refuge au Col Saint-Théodule (inauguré en l'automne de 1927).

Sixième période, depuis 1890 environ. — Les alpinistes ne tardent pas à se passer de guides : ils affrontent, eux seuls, les périls de la montagne. C'est la période qui bat son plein, aujourd'hui. Les passages nouveaux faits par ces alpinistes sans guides, sont plus nombreux encore, peut-être, que les passages faits avec guides : ils tiennent quelquefois du prodige. Beaucoup de Messieurs ont acquis, dans ce sport, une habileté phénoménale. La plupart des prêtres valdôtains peuvent être également classés dans cette catégorie. Sans être allés dans les passages les plus dangereux (ce que ne permet pas toujours la théologie), ils ont aussi, eux, fait sans guides : le Mont-Blanc, le Cervin, la Dent du Géant, le Grand Combin, la Grivola, sans compter une infinité d'autres pointes. Et même, plusieurs cimes leur ont été dédiées, en hommage à leurs nombreuses ascensions. Telles les : Pointe Gorret (3210 m.), Pointe Chanoux (3172 m.), Becca Bovet (3404 m.), Becca Bovard (2978 m.), Tête Bonin (3310 m.), Pointe Gontier (3260 m.) . . .

Septième période, depuis 1910 environ. — Ces alpinistes sans guides, vont encore résoudre le problème de l'alpinisme intensif et à bon marché. Ils font un village de tentes *(tendopolis)* dans un centre de montagnes, et effectuent de là des ascensions, tous les jours de beau temps. Ces campements alpins ont apporté une contribution énorme à l'alpinisme, tant sous le rapport des courses effectuées, que sous le rapport des publications livrées à la presse. De toutes les vallées valdôtaines, il n'y en a pas, aujourd'hui, une seule qui ne voie, en été, quelques-uns de ces campements occupés assez souvent par plus de cent touristes ou alpinistes à la fois.

Huitième période, depuis 1910 environ. — On faisait, communément, jusqu'ici, de l'alpinisme seulement en été; aujourd'hui, grâce au ski, on fait couramment de l'alpinisme en hiver. Les premiers skis ont paru, chez nous, vers 1900. Depuis lors, surtout après la guerre, ils ont pris une grande vogue. Dans les communes alpines, on s'y exerce tout l'hiver; puis, on fait des concours avec prix, non seulement entre équipes valdôtaines, mais entre équipes venues de toutes les vallées alpines; souvent, aussi, nos meilleurs skieurs vont rafler les premiers prix hors de la Vallée. Puis, on fait des cabanes exprès pour les skieurs, comme celles du Col Saint-Théodule et du Col Collon. En ce moment, les hivers, nous avons la joie de voir les skieurs venant un peu de partout, apporter leur note gaie et bruyante au milieu de la solitude de nos montagnes. Quand toutes les conditions favorables concourent, beaucoup de pointes neigeuses se font, par les skis, beaucoup plus facilement et plus rapidement en hiver qu'en été.

L'alpinisme a fait connaître la Vallée d'Aoste dans tout l'univers, et a été, pour elle, une source immense de revenus.

408. — Alpinisme religieux.

Bien avant que l'alpinisme eût commencé, nos braves Valdôtains ont déjà mis des croix et des statues de saints dans les hauts cols de passage (2500-3300 m.). Ainsi, au Col Saint-Théodule (3324 m.), il y eut une croix, puis une statue du Saint : « Sur un grand rocher roux et perpendiculaire, écrivait le capitaine Arnod en 1691, l'on voit une grossière statue de saint Théodule que l'on dict avoir esté mise par les Vallésiens ». Il y avait : une croix antique au Col Collon (3132 m.) (la croix en fer qui existe encore porte gravée la date de 1754); des croix, au Col Ferret, au Col de la Seigne, au Col du Mont, et aux diverses Fenêtres de Champorcher, d'Arnad, de Torgnon, d'Ollomont, etc. Même, les gens appelaient ces cols du nom de *Croix*, et disaient : aller jusqu'à *la Croix*, passer à *la Croix*, au lieu de : aller jusqu'au col, passer au col. Puis, on dressa aussi de grandes croix en mélèze sur des pointes facilement abordables, de 3000 mètres environ ; alors, le mot croix devint synonyme de sommet ; aller à la *croix*, voulait dire : aller au sommet. Enfin, les arpians, les propriétaires des montagnes, élevèrent des croix dans toutes leurs alpes, sur quelque mamelon voisin du chalet : il y en a encore partout, aujourd'hui. Ces croix, ils les plantaient pour attirer la protection divine sur leurs pâturages et pour en écarter les cataclysmes. Le premier alpiniste, chez nous, a donc été la croix.

Vint l'alpinisme. On fit plus. Grâce à lui, ces croix et ces statues, dont est constellé le sol valdôtain, furent portées, des 3000 mètres d'altitude, à 4000 et au-dessus, avec beaucoup de sacrifices d'argent, et un grand dévouement. La première statue, en mélèze et de grandeur naturelle, de la Sainte Vierge, a été inaugurée le 5 septembre 1871 sur le Mont Emilius (3559 m.), appelé Mont Pie, le 31 juillet 1871, en l'honneur du saint pape Pie IX ; une autre statue, colossale, de 5 mètres de haut, en bronze, de la Sainte Vierge, fut inaugurée sur la Becca de Nona ou Pic Carrel (3142 m.), le 12 septembre 1892, par les soins surtout de l'avocat Gal (v. chap. 402); une plaque commémorative, en bronze, du passage du 19e au 20e siècle, fut inaugurée au Grand Paradis (4061 m.) en plein hiver, le 13 décembre 1900; une grande croix en fer, travaillée à jour, fut inaugurée le 24 septembre 1902 à la pointe du Cervin (4482 m.), sur l'initiative du Chanoine G. Maquignaz; une statue en aluminium, d'un mètre de hauteur environ, de la Sainte Vierge, fut inaugurée le 10 septembre 1904 sur la Dent du Géant (4013 m.), par les soins du curé L. Clapasson. Cette année 1929, on placera aussi une statue en bronze, de la Sainte Vierge, au sommet du Dzerbion (2721 m.). Puis, plusieurs prêtres valdôtains célébrèrent la sainte Messe sur les plus hautes cimes valdôtaines : le vicaire Jean Bonin, au sommet du Mont-Blanc (4807 m.), le 12 août 1893; le curé Ballot et son vicaire L. Alliod, dans la cabane Marguerite, au sommet de la Pointe Gnifetti (4559 m.), en présence de la Reine Marguerite, le 19 août 1893; le vicaire A. Carrel, au sommet du Mont Cervin, le 24 septembre 1902; le vicaire G. Vesan, à la Dent du Géant, le 10 septembre 1904; le curé de Valsavarenche C. Perron, au Grand Paradis, le 30 juin 1913. Ainsi, la religion, qui sanctifie tout ce qu'elle touche, a bénit l'alpinisme, et l'alpinisme a exalté la religion. A ce propos, ajoutons encore que plusieurs sociétés alpines, entre autres la *Giovane Montagna* de Turin, qui a une section à Aoste, font obligation à leurs membres d'assister à la messe le dimanche avant d'entreprendre une ascension.

409. — L'abbé Chanoux (1828-1809).

Un bon grimpeur, dans les temps héroïques de l'alpinisme, fut le chanoine Chanoux, recteur du Petit-Saint-Bernard durant un demi-siècle. Il naquit à Champorcher, le 3 avril 1828, et mourut au Petit-Saint-Bernard, le 9 février 1909. Prêtre en 1855, vicaire à Châtillon, puis à Valgrisenche, il fut nommé recteur du Petit-Saint-Bernard le 27 août 1859, et alla occuper ce poste le 1er août 1860. Pieux, charitable, savant : voilà ce qu'il fut.

Dans les vingt premières années de son rectorat, il se récréait, l'été, en s'adonnant à l'alpinisme. Comme ascensions, il fit toutes les pointes des environs de l'Hospice, et celles du massif du Rutor, appelé « son domaine ». Il accomplit, en cette région, les premières ascensions au Doravidi, aux Vedettes, au Grand Assaly, à la Becca du Lac, et au Miravidi sur le glacier du Breuil. Ce fut lui qui donna ces beaux noms de *Miravidi* (d'où j'ai vu des choses merveilleuses) et de *Doravidi* (d'où j'ai vu la Doire); ce fut lui aussi qui appela *Rutorines* les cascades du Rutor, et qui fit jeter un pont sur ces ondes en poussière, pour permettre aux touristes de les voir dans toute leur splendeur. Il fit aussi faire, à ses frais, des fouilles sur l'emplacement des mansions romaines (v. page 82). Il releva la colonne de Jupiter sur le point culminant du Col; et il la couronna, en 1886, d'une statue en bois, de saint Bernard, qu'il avait sculptée lui-même. Enfin, grâce à lui, nombre de restaurations furent exécutées à l'Hospice : tout son traitement y passait, avec celui de sa sœur Marie. A toutes les chambres, il donna des noms, ceux des principaux bienfaiteurs de la Maison.

Dans les trente dernières années, il s'adonna surtout aux sciences naturelles. Il fit régulièrement les observations météorologiques, et cultiva la botanique avec passion. Il construisit tout à ses frais le jardin botanique du Petit-Saint-Bernard (vivant musée de plantes rares), appelé par Correvon la *Chanousia*, (inauguré le 29 juillet 1897). Après sa mort, le jardin devint propriété de l'Ordre Mauricien. Il fut, dès lors, continuellement dirigé et soigné par l'éminent botaniste prof. Lino Vaccari, si cher aux Valdôtains, qui en fit un vrai bijou. Le 23 août 1922, on y inaugura, au centre, le pavillon construit et donné par Marco de Marchi. Le même jour, on inaugura aussi, à l'Hospice, le nouvel observatoire, situé au sommet de la tour construite et meublée aux frais de l'Ansaldo. Plein d'admiration pour saint Bernard, Chanoux lui éleva encore, près de l'Hospice, un magnifique monument en rocaille (inauguré le 30 juillet 1902).

L'hiver, qui là-haut dure 8 mois, Chanoux le passait au milieu des livres. Sa grande bibliothèque, qui couvrait toutes les parois de sa chambre, était sa plus chère compagnie. Il se fit un bagage scientifique énorme; mais il n'écrivit presque rien. Il méditait un travail encyclopédique où il voulait condenser tout le savoir humain. Il n'en fit que le plan ou la table; mais cette table forme à elle seule un petit volume.

La note caractéristique de Chanoux fut : sa bonté, son affabilité, sa charité inépuisable, sa piété. En contact avec les gens de tous les cultes et de toutes les professions, il subjuguait tout le monde par son charme indéfinissable : les savants voyaient en lui un éminent collègue; les chrétiens contemplaient dans ce prêtre valdôtain un des plus purs représentants de Jésus-Christ. Il soulageait tous les pauvres qui recouraient à lui, donnait sa large cotisation aux bonnes œuvres valdôtaines. Plusieurs passants, abusant

de sa bonté, allèrent jusqu'à lui voler des vêtements. Une fois, il cita devant les tribunaux un de ces escroqueurs; puis, se ravisant : « il ne sera pas dit, fit-il, que Chanoux ait jamais fait condamner personne ». Et il retira la plainte. Chanoux avait une grande piété. La solitude au milieu des montagnes l'élevait à Dieu; il semblait converser familièrement avec lui. Il laissa écrites de magnifiques pages de dévotion, entre autres des Litanies du Saint Nom de Jésus, qui sont une synthèse magnifique de tous ses attributs divins. Le guide Petigax Joseph étant allé le saluer avant de partir pour l'Himalaya, Chanoux lui dit : « Vous allez gravir une des plus hautes montagnes du monde; moi, je me prépare pour une ascension encore plus élevée, celle du Paradis ». A un confrère qui l'assistait dans ses derniers jours : « Vous direz après ma mort, lui fit-il, que les espérances de l'Evangile ont été ma consolation pendant la vie et sont mon soutien dans mes derniers moments ».

L'Ordre Mauricien reconnut pendant sa vie et après sa mort les mérites de son bon et fidèle serviteur. Il le créa chevalier en 1866, officier en 1897, et commandeur en 1905 à l'occasion de son cinquantenaire de messe. Après sa mort, il honora sa dépouille mortelle comme jamais celle d'aucun prêtre valdôtain n'a été honorée par des laïques. Le 29 août 1909, moins de sept mois après sa mort, il fit apposer, sur la maison de l'Hospice, une plaque commémorative rappelant ses titres à la reconnaissance publique. Quatre ans après, le 24 août 1913, il fit transporter du cimetière de La Thuile au Petit-Saint-Bernard ses restes et ceux de sa sœur Marie, qui avait été 35 ans avec lui; puis les inhuma dans une artistique chapelle gothique qu'il avait fait construire, entre l'Hospice et la *Chanousia*, en face de ce Mont-Blanc tant de fois contemplé par Chanoux. Ces secondes funérailles furent honorées de la présence de trois évêques.

410. — Les pierres frappantes à Issime (1909).

En 1909, la Vallée d'Aoste fut tenue en éveil par des phénomènes singuliers qui se passaient à Issime. Là, dans un chalet, des pierres venaient on ne sait d'où et frappaient vaches et *arpians*. Ce phénomène se produisait dans la combe de Torrison et, précisément, dans l'habitation d'un certain Stévenin Edouard du Gaby. A remarquer que dans ce vallon de Torrison, il y a trois *tramails :* le plus élevé est Leynir; celui du milieu, Fontaine; et le plus bas, Torrison.

Voilà que le soir du dimanche 5 septembre 1909, Stévenin étant dans son chalet de Leynir, avec son épouse et ses trois petits enfants, une pierre tombe au milieu de la pièce où dort la petite famille. On n'en fait pas de cas. Mais à cette pierre succède une seconde, puis une troisième. On commence à s'inquiéter. La nuit suivante, lundi, mêmes phénomènes; et ainsi toute la semaine. Ces pierres tombent quelquefois le jour, mais le plus souvent la nuit. Le samedi 11 septembre, le propriétaire descend avec sa famille et son bétail dans le *tramail* du milieu : la Fontaine. Ici aucun phénomène, mais calme et tranquillité parfaite. Le samedi suivant, 18, il descend encore, au *tramail* inférieur : Torrison. Ici, les manifestations reprennent, se multiplient avec une intensité inquiétante, et durent jusqu'à ce que hommes et vaches descendent définitivement en plaine, c'est-à-dire jusqu'au 28 septembre, jour officiel de la *désalpe*.

La recrudescence du phénomène attira, pendant ces dix jours (du 18 au 28 septembre), une foule de curieux au chalet de Torrison. Tous ces curieux

virent, et presque tous reçurent, de ces pierres, tant dans l'étable que dans l'unique pièce qui est sur l'étable et qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de dortoir. Ces pierres venaient de la chambre même. On ne commençait à les apercevoir qu'à un mètre environ de leur point d'arrivée. Elles ne suivaient pas une ligne droite, mais elles zigzaguaient en tous sens, et passaient au milieu des personnes pour en atteindre une qui semblait désignée. Elles faisaient un mal passager, mais non le mal qu'elles auraient dû faire eu égard à leur poids; car quelques-unes pesaient plus d'un kilogramme. Elles avaient généralement la température ordinaire, mais parfois aussi elles étaient brûlantes. Le lendemain, on les ramassait pour les jeter dehors, et il y en avait quelquefois plein des paniers. Elles frappaient plus spécialement ceux qui se permettaient des plaisanteries, qui affectaient des airs sceptiques, qui ne portaient sur eux aucun objet bénit, médaille, scapulaire, chapelet, etc. . .

Le 24 septembre au soir, le curé d'Issime, Grat Vesan, accompagné de cinq gaillards, tous au-dessus de 20 ans, se rendit à ce chalet pour constater ces événements qui se passaient dans sa paroisse. Arrivés sur l'endroit, à 7 heures du soir, ils voient venir à eux diverses personnes qui sortent, épouvantées, de l'étable, et leur disent que des pierres tombent sur les vaches. Ils entrent dans l'étable et ils constatent le fait. Ils montent à l'étage supérieur, où sont à ce moment 15 personnes. De 8 à 11 heures, plus de 30 pierres tombent dans cette pièce. Elles viennent de toutes les directions; impossible d'en découvrir la provenance : on dirait que c'est une main invisible et intelligente qui les porte violemment au but. Trois des jeunes gens qui sont montés avec le curé, qui semblent vouloir braver les esprits, sont spécialement pris de mire, et les pierres tombent dru sur eux : ils sont obligés de sortir et d'aller se cacher dans un chalet voisin, pour y passer le reste de la nuit. Le lendemain, ils viennent prendre le curé pour redescendre; mais ils sont accueillis sur le seuil de la porte à coups de pierres (cette fois brûlantes), si bien, qu'ils ne peuvent entrer dans le domicile. Curé et jeunes gens descendent alors tous ensemble au chef-lieu. Ces jeunes gens n'avaient sur eux aucun objet bénit. Revenus quelques jours après et portant alors sur eux des objets bénits, ils ne furent plus molestés par les esprits.

Le lendemain, 25 septembre, nombre d'autres gars, avec les gendarmes d'Issime, sont au chalet. Pour éviter toute supercherie, on fouille coins et recoins, et l'on met deux gendarmes en sentinelle, autour de la maison et sur le toit. Au dedans de l'unique pièce qui est sur l'étable, on a allumé un grand feu pour chasser les ténèbres de la nuit. Autour de ce feu, les uns rient, d'autres murmurent des formules cabalistiques pour conjurer les esprits. Mais voilà que la danse des pierres commence : elles sont versées sur ce monde comme à pleins paniers. Un carabinier tire un coup de fusil dans la direction du point de départ d'une pierre : immédiatement une autre pierre le frappe au visage et lui fait couler quelques gouttes de sang. Un des assistants propose de se réunir en cercle autour du feu, et de placer les mains à la manière des joueurs à la table tournante, c'est-à-dire pouce contre pouce. A peine l'a-t-on fait, qu'une grêle de pierres s'abat au milieu du cercle. On n'eut pas envie de recommencer. Et, à minuit, tous ces braves avaient déguerpi.

Emu de tous ces faits, le curé Vesan dépêche Adolphe Stévenin, le frère du propriétaire de l'alpe, auprès du curé de La Thuile, l'archiprêtre Cyprien Gorret, l'exorciste attitré du diocèse d'Aoste, le priant de se rendre

immédiatement à Issime. Le 26, à midi, l'archiprêtre arrive. Le curé l'accompagne au chalet de Torrison, où ils arrivent à cinq heures du soir et reçoivent du propriétaire l'accueil le plus cordial et le plus empressé. En attendant, les curieux surviennent et se multiplient. Ils sont, cette fois, plus de 60 : de Fontainemore, de Perlo, de Pont-Saint-Martin, de Donnas, de Carême, avec des villégiateurs d'Issime; le prof. Angeloni de Vigone, un docteur russe, le pharmacien Cagliero fils, le brigadier des carabiniers à la tête de sa troupe; enfin, un certain Clérin Joseph, originaire de Perlo, établi à Pont-Saint-Martin après un long séjour à Paris, venu, lui, pour s'amuser et rire des crédules. Les deux prêtres se retirent dans une habitation voisine, en priant qu'on les avertisse dès que les manifestations recommenceront. A onze heures, on vient les appeler. Clérin, étendu de tout son long sur le foin, a reçu une large pierre en pleine poitrine. Il s'est levé en criant : qui l'a jetée? Mais personne n'avait fait le moindre mouvement. Un moment après, il en reçoit une seconde, puis une troisième. Le curé de la Thuile commence les exorcismes. Cette fois, toute l'assemblée est grave et recueillie. Au bout d'un instant, on entend le bruit sonore d'un terrible soufflet; c'est encore Clérin qui l'a reçu, sur son ample cou, où l'on aperçoit une grosse marque rouge, large d'une main. Cette fois Clérin en a assez : il veut partir, à tout prix; il semble persuadé qu'il y a quelque chose au delà, qu'on ne voit pas, mais qui existe. Tout le monde descend bientôt avec lui.

Le lendemain 27, sur la prière du propriétaire, le curé de La Thuile monte une seconde et dernière fois, faire les exorcismes. Il trouve là haut plus de 70 personnes. Il les prie de le laisser seul dans la chambre hantée, avec l'abbé Nano; et, en compagnie de ce dernier, il fait des exorcismes et des prières une partie de la nuit. Cette fois, il tombe encore 4 ou 5 pierres : ce sont les dernières. Les curieux repartent, un peu vexés. Le 28 septembre, le propriétaire *désalpa*. Les années suivantes, le chalet continua d'être habité à l'époque accoutumée; mais on ne constata plus aucun de ces phénomènes extraordinaires.

411. — Fondation de la rectorie de Fenillia à Brusson (1909).

Le décret épiscopal de la fondation de la rectorie de Fenillia, placée sous les vocables de Notre-Dame des Sept Douleurs et de Saint-Mathieu, porte la date du 12 octobre 1909. Le premier recteur, abbé Alexis Farinet, y fut installé le 4 novembre de la même année. Les fondateurs sont les quatre enfants de Jean-Grat Lévêque de Pierre-Mathieu : Marie-Caroline, Marie-Séraphine, Marie-Cécile, et Joseph-Marie, chanoine de la Collégiale. Le recteur de Fenillia est chargé du service religieux dans les quartiers de Fenillia, d'Estoul et de Graines, qui ont ensemble une population d'environ 500 âmes (population beaucoup plus nombreuse dans la bonne saison, à cause des montagnards disséminés dans les chalets environnants). Aux belles fêtes, il prête à l'église le concours de son ministère.

412. — Les Sœurs garde-malades (1910).

Mgr Tasso attira en 1910, à Aoste, les Sœurs de Saint-Gaétan ou Sœurs garde-malades. Elles y sont encore de nos jours. Les services qu'elles rendent sont inappréciables. Tous ceux qui ont des malades se les disputent, et elles ne peuvent satisfaire à toutes les demandes. Tout d'abord, elles

n'étaient que deux; elles sont trois, maintenant. Leur institution est tout à fait moderne. Elle répond admirablement aux besoins des temps. Ces Religieuses infirmières, non seulement déchargent momentanément du soin des malades les gens de la famille, leur permettant d'aller se reposer; mais sont comme le complément nécessaire du médecin, dont elles font suivre scrupuleusement les ordonnances. De plus, elles procurent aux malades les consolations spirituelles, qui sont les seules solides, les seules vraies, quand le monde est impuissant à plus rien faire pour eux.

Depuis 1918, nous avons aussi, à Aoste, les Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice.

413. — Le chanoine Pierre-Etienne Duc (1827-1914).

Voilà un prêtre qui passa toute sa vie à étudier l'histoire ecclésiastique valdôtaine. Son activité ne se dispersa pas sur toutes sortes de sujets disparates, mais se concentra uniquement sur l'histoire ecclésiastique de la Vallée d'Aoste. Il lui fit faire de grands progrès. Après Mgr Duc, le chanoine Duc est, chez nous, le plus fameux bûcheur et exploiteur de vieux documents. Mgr Duc lui-même lui fait beaucoup d'emprunts; et la présente histoire lui doit de nombreuses données. Les ouvrages du chanoine Duc sont une mine inépuisable : en traitant un fait, il met en évidence quantité de détails qui en marquent bien les contours, mais qui, aussi, pourraient servir d'objet à de multiples monographies spéciales.

Le chanoine Etienne Duc chanta le clergé valdôtain; il chanta les paroisses valdôtaines; il chanta les grandes maisons religieuses valdôtaines; enfin, il chanta saint Grat, le grand évêque thaumaturge et le grand patron de la Vallée d'Aoste. De là, on peut diviser ses ouvrages en quatre classes : monographies paroissiales; vies des prêtres valdôtains ou ayant exercé le ministère en Vallée d'Aoste; histoires des congrégations valdôtaines; culte de saint Grat. — 1° Touchant les paroisses, il publia les monographies des *paroisses d'Arnad, de Chambave* et *des deux Gressoney* (1865-1866). — 2° Concernant les prêtres, il fit paraître *Le Clergé d'Aoste de 1800 à 1870* (1870) et *Le Clergé d'Aoste de 1700 à 1800* (1881). Il avait aussi préparé le manuscrit du Clergé d'Aoste de 1600 à 1700, et des notes sur le Clergé des siècles antérieurs. Il publia encore, sur le même sujet : une série de 4 Annuaires, 1873, 1874, 1875 et 1876, avec chronologie des évêques, des prévôts et des archidiacres d'Aoste; et une seconde série, de 10 Annuaires, des années 1891 à 1900, avec chronologie des curés des paroisses rurales. Il s'y complaît à mettre au jour tant d'existences inconnues. « Est-ce que, en effet, dit-il, à chacune de ces existences qui s'éteignent sans éclat et dans l'ombre ne se rattachent pas une série d'actes de dévouement et de vertu? Et faudra-t-il donc oublier ces prêtres, parce qu'ils se sont oubliés eux-mêmes? » — 3° Relativement aux grandes Congrégations religieuses valdôtaines de Verrès, du Bourg et du Grand-Saint-Bernard, il publia : *La Prévôté de Saint-Gilles à Verrès* (1873), *Les Prieurs de Saint-Ours* (1900), *La Maison du Grand-Saint-Bernard et ses Très Révérends Prévôts* (1898). — 4° Par rapport à *saint Grat*, il fit paraître, entre 1892 et 1896, huit fascicules sur son culte. Si, à cela, nous ajoutons quelques plaquettes concernant des sujets religieux, des Mémoires lus dans les séances de l'Académie de Saint-Anselme, et divers articles publiés dans les bulletins de cette Société, nous aurons à peu près la contribution complète apportée à l'Histoire du Diocèse

d'Aoste par M. le Chanoine Etienne Duc, contribution qui est le fruit de près de 40 années d'études et de travaux. Le chanoine Duc aida, aussi, avec générosité les diverses œuvres valdôtaines qui se recommandaient de son temps.

Ses nombreux écrits procurèrent au bon chanoine l'honneur de faire partie de plusieurs sociétés savantes. Sans compter l'Académie de Saint-Anselme d'Aoste, où pendant longtemps il remplit les fonctions d'archiviste, il fut nommé membre : de l'Académie héraldique de Pise (1873), de l'Académie historico-héraldique de Milan (1880), laquelle lui décerna deux médailles d'argent ; de l'Académie d'histoire ecclésiastique de Turin (1874) ; de l'Académie Royale de Savoie (1884) . . . Durant de longues années, il fut le secrétaire particulier et le commensal de Mgr Duc, son cousin. Qui nous dira les conversations, les incursions savantes dans le domaine de l'archéologie, de ces deux grands érudits, qui n'ont vécu que pour l'histoire ecclésiastique valdôtaine? Né à Aoste le 26 décembre 1827, le chanoine Duc y mourut très pieusement, la nuit du 7 au 8 septembre 1914.

414. — La Grande Guerre et L'Eglise Valdôtaine (1915-1918).

L'Italie entra dans la fournaise de la Grande Guerre en 1915, le 24 mai (aujourd'hui solennité civile), pour conquérir les provinces qui manquaient à son unité. En 1918, le 4 novembre (aujourd'hui fête nationale), les hostilités cessèrent : l'Italie, victorieuse, et parvenue au but de son entrée en guerre, put réunir sous le même sceptre ses enfants épars. Onze mille soldats valdôtains furent mobilisés ; mille cinq cent firent une mort glorieuse. La renommée séculaire de bravoure attribuée à nos soldats (v. chap. 212), non seulement ne se démentit pas, mais elle atteignit son apogée dans cette guerre de géants. Charles-Emmanuel III avait dit ce mot resté célèbre : « Je puis vanter les chasseurs et les grenadiers de mon régiment d'Aoste autant que l'impératrice Marie-Thérèse ses chasseurs tyroliens et Louis XV ses fameux grenadiers de France ». A la bataille de Novare (1849), les soldats valdôtains s'étaient acquis l'admiration générale, par leur résistance extrême ; ils furent appelés « Spaccia fornei del diau ». Dans la grande guerre, les soldats valdôtains du fameux bataillon Aosta se surpassèrent encore, si bien, qu'à la fin de la guerre, le bataillon Aosta reçut comme récompense, *seul parmi tous les autres*, la médaille d'or à la valeur militaire. C'est tout dire. Voici dans quels termes ont été formulés les motifs de cette distinction suprême : « *Il battaglione « Aosta » superando accanita resistenza nemica ed aspre difficoltà di terreno organizzato a difesa, ascese sanguinosamente le rupi del Vodice, impadronendosi, con altro reparto, della quota 652 sulla quale, con sovrumana tenacia, resistette, senza cedere un palmo di terreno, a terrificante bombardamento, a ripetuti contrattachi, a difficoltà inenarrabili (Vodice 18-21 maggio 1917). Nella battaglia della finale riscossa rinnovando ancora una volta l'esempio di eroico valore, di spirito di sacrificio, di serena fermezza degli alpini d'Italia, consacrava alla vittoria ed alla gloria della patria il fiore dei suoi alpini che, decimati ma non domi (Monte Solarolo 25-27 ottobre 1918) intrepidamente pugnavano e cadevano al grido rintronante fra il fragore delle armi :* **Ch'a cousta lon ch'a cousta, viva l'Aousta** ». Le bataillon Aosta 4° alpini reçut cette médaille à Aoste le 9 septembre 1923, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Après la guerre, toutes les communes valdôtaines élevèrent à l'envi des monuments, chacune, sur son territoire, à ses

soldats morts. Le monument le plus grandiose, dressé à Aoste sur la place Charles-Albert, et dédié à la commune mémoire de tous les soldats valdôtains, fut inauguré le 30 novembre 1924, avec l'intervention de S. A. R. le Duc d'Aoste.

Les pauvres paysans qui étaient restés au pays pendant la guerre firent aussi tous héroïquement leur devoir. Dans plusieurs familles, il y avait 3, 4, 5, 6, 7, jusqu'à 8 frères soldats; car, tous depuis la classe 1874 inclusivement, avaient été appelés sous les armes. Il manquait une énorme quantité de bras; mais femmes et vieillards prirent la place des hommes valides, et, recouvrant les forces de leur jeunesse, cultivèrent à eux seuls toutes leurs campagnes. De plus, quoique rationnés eux-mêmes, ils se privaient souvent du nécessaire, afin d'envoyer, tous les 15 jours, tous les mois, des colis de victuailles aux soldats pour les soutenir. Même les petits subsides mensuels que le gouvernement donnait aux vieillards, aux enfants mineurs, aux épouses, prenaient le chemin des tranchées. Ce grand dévouement du paysan trouva bientôt sa récompense par la hausse du prix de ses produits, en sorte qu'il ne sortit pas trop maltraité de la guerre: les belles vaches passèrent, chez nous, de 200, 300 lires à 4000, 5000, 6000 et jusqu'à 7000 lires; les œufs, de 10, 15 sous à 15, 18 lires la douzaine; le beurre, de 2 lires à 25, 30 lires le kilo; chèvres et brebis, de 30 lires à 300, 400 lires; le vin de 30 lires l'hectolitre à 400, 500 lires; le quintal de blé, de 30 lires à 300 lires; le lait, de 4 sous à 30, 40 sous le litre . . . Aussi voyait-on communément des enfants changer des billets de 500, de 1000 lires.

Quant au clergé valdôtain, il se tint, lui aussi, dans cette circonstance, à la hauteur de sa position; comme le fit, d'ailleurs, le clergé de chacune des nations belligérantes. Dès le début de la guerre, le diocèse d'Aoste s'empressa d'adoucir les souffrances des soldats, en mettant ses édifices à leur disposition. Le magnifique local du Petit Séminaire fut transformé en hôpital militaire; la maison Saint-Louis servit de caserne; l'église de Saint-Laurent, la chapelle de Sainte-Croix, de magasins d'approvisionnement pour l'armée; après la guerre, pendant dix ans encore, jusqu'en 1927, la maison Saint-Louis resta à la disposition des Orphelins de guerre. Dans toutes les guerres, il en fut ainsi (v. chap. 313, 331). Dans les guerres antérieures, les prêtres avaient toujours joui de l'exemption de service militaire. Dans la Grande Guerre, il n'y eut d'exemptés, que les curés et les autres prêtres ayant charge d'âmes: en dehors d'eux, tous, chanoines, recteurs, vicaires, séminaristes, furent mobilisés, les uns pour être infirmiers dans les hôpitaux, les autres pour remplir les fonctions d'aumôniers sur les champs de bataille. Aussi, presque tous les vicariats devinrent vacants; et la plupart des rectories perdirent leurs titulaires. Le nombre des prêtres valdôtains mobilisés fut de 42 (le quart du clergé). Six d'entre eux (le 14 o/o) périrent sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux. Ce furent les abbés: Ubald Nano, de Donnas, aumônier, mort le 7 mars 1917, 26 ans; Noble René Sarriod d'Introd, aumônier, mort le 28 mai 1917, 36 ans; Pierre-Antoine Maquignaz, de Valtornenche, aumônier, mort le 5 septembre 1917, 34 ans; Jean-Baptiste Perron, de Valtornenche, infirmier, mort le 17 octobre 1918, 31 ans; Octave Gadin, de Saint-Nicolas, infirmier, mort le 18 janvier 1919, 27 ans; Noël Anselmet, de Villeneuve, infirmier, mort chez lui le 15 février 1920, des suites des gaz asphyxiants, 32 ans. Le 5 juin 1928, on inaugura, au Grand Séminaire, une plaque-souvenir à ces prêtres soldats. Le chiffre total des prêtres italiens partis pour la guerre s'élève à 24446, parmi lesquels, d'après

la relation du Ministère de la guerre, « *nessuno fu disertore, nessuno fu processato per codardia, nessuno fu fra gli auto-lesionisti; numerosissime invece furono le medaglie al valore a loro assegnate* ».

La guerre finie, eut lieu, pour le clergé, un fait qui ne s'était jamais produit. Dans toutes les autres guerres, on en payait les frais en vendant les biens du clergé et des congrégations. Après celle-ci, le clergé ne fut pas dépouillé : les frais furent répartis d'une manière proportionnelle entre tous les citoyens. On voit que les principes de la justice distributive ont fait du chemin. Seuls, les enrichis de guerre payèrent un impôt progressif. Quant à la religion, elle sortit assez malmenée de la guerre : après cette terrible épreuve, des catholiques dejà bons devinrent meilleurs, mais beaucoup de gens à fondements peu solides perdirent le peu de foi qu'ils avaient encore; le recrutement des lévites devint, pour les évêques, une question bien difficile à résoudre. Mais, peu à peu, l'Eglise se releva de ses ruines. Quant au clergé, par sa noble conduite, il s'attira de tous les gouvernements une grande considération, et même des avantages matériels dont il ne jouissait pas auparavant.

415. — La grippe espagnole (1918).

A la fin de la guerre, survint un autre fléau, la grippe espagnole, qui fit autant de victimes que la guerre. Durant l'été 1918, elle sévit dans toutes les parties du monde, et l'on estime à 10 millions le nombre des malades morts de cette épidémie. En Italie, elle commença dans le midi, la Sicile et les Pouilles; puis les soldats atteints, eux-mêmes, la propagèrent partout. A Aoste, elle fit sa première victime à l'Hôpital Mauricien, le 6 septembre de cette année 1918. Elle se répandit comme une traînée de poudre dans la Vallée centrale et dans les vallées latérales. Dans certaines paroisses, elle atteignit presque tout le monde. Prenant la forme de bronchite, de pneumonie, de pleurésie, elle s'attaquait principalement aux personnes les plus robustes, aux jeunes. Elle fut à son apogée dans les mois d'octobre et de novembre, puis déclina lentement.

Chez nous, on estime à 1500 le nombre approximatif de ses victimes. Les communes les plus frappées furent : Aoste, 200 morts; Brusson, 34; Challant-Saint-Anselme, 32; Donnas, 58; Fénis, 33; Issogne, 48; Nus, 39; Pontbozet, 30; Saint-Remi, 30; Torgnon, 32; Verrès, 40 . . . Dans plusieurs paroisses, il y eut à l'église, le même jour, 2, 3, 4, 5 bières à la suite les unes des autres. Quelques familles furent complètement anéanties. Il y eut : 3 décès en un jour, à Antey, Challant-Saint-Anselme, Challant-Saint-Victor, Charvensod, Fénis, Hône, Pontbozet et Quart; 4 décès en un jour, à Donnas, Torgnon, Verrès; 5 décès en un jour, à Ayas, Brusson et Gaby ; 6 décès en un jour, à Aoste et à Fénis. A Quart, Barrel Germain perd cinq enfants en une semaine; à Fénis, Borroz Charles, 7 enfants en quatre jours. A Ville-sur-Nus, aussi, en 4 jours, la famille de Scuri Fidèle est presque anéantie (père, mère et deux fils morts; père et un des fils, ensevelis le même jour); seule, une fille survécut. A Veraye, Dolsal Olympe avait, depuis quelques années, perdu son mari Jean-Baptiste (qui fut trouvé mort dans un champ), et elle était restée veuve avec deux garçons soldats; le second meurt prisonnier en Autriche, le 16 juillet 1918; elle-même tombe malade et succombe à la grippe espagnole; son autre fils, ayant 8 jours de congé, vient la voir; il arrive à la tombée de la nuit dans sa maison, il y aperçoit une petite lumière,

il entre et il trouve sa mère décédée; quelques jours après, le 7 octobre, il est emporté lui-même par le mal. Deux paroisses seules furent exemptes de toute contagion, Avise et Bionaz.

Ce qu'il y eut de plus macabre, dans cette épidémie, c'est qu'on la supporta partout avec indifférence. Le monde avait tant souffert à cause de la guerre, que cette nouvelle affliction le trouva stoïque. Un malheur de plus, un malheur de moins! Les gens n'avaient plus la force de s'émouvoir, les yeux restaient secs. On trouvait à peine les médicaments de première nécessité; un moment, même, ils firent défaut : le service sanitaire était dans le plus complet désarroi. Les campagnards ne durent compter pour enrayer les progrès de la maladie, que sur leur dévouement et sur leurs remèdes empiriques, qui firent des merveilles. Entre parents, entre connaissances, on s'aidait mutuellement; ceux qui restaient valides se partageaient la besogne commune, dans le village : soin des malades, garde des enfants, propreté, entretien du bétail.

Les journaux, pour ne pas jeter l'épouvante, parlaient de la maladie le moins possible. Les autorités civiles, absorbées, d'abord par les soins de la guerre, ensuite par les réjouissances de la paix, n'eurent pas un mot d'approbation ni un regard de reconnaissance pour tant de personnes qui se sacrifièrent en cette circonstance, et dont plusieurs moururent victimes de leur dévouement. Signalons, entre tous, l'abbé Samuel Ottin, recteur à Torgnon. Atteint de la maladie en courant de l'un à l'autre malade, il continua à les visiter tant qu'il put se tenir debout. Une dernière fois, en portant les sacrements, il tomba pour ne plus se relever. Transporté sur son lit, il eut juste le temps de recevoir lui-même les derniers sacrements, et il expira (24 octobre 1918). Il avait 50 ans.

416. — Dévastation de la Coopérative d'Aoste (1919).

Après la guerre, une vague de socialisme parcourut toute l'Italie. Les socialistes, attribuant au capitalisme la cause de la guerre et toutes les souffrances qui en dérivèrent, en particulier la cherté et la rareté des vivres, se vengèrent en allant partout à l'assaut des denrées alimentaires et des effets d'habillement, se les faisant céder par force avec rabais de 40 à 50 pour cent. Les magasins d'Aoste durent vendre à ces taux forcés. La Coopérative Catholique fondée par le clergé eut à subir une sauvage et totale dévastation.

A deux heures 1/2 de l'après-midi du 9 juillet 1919, on entendit la sirène des chantiers d'Ansaldo siffler par trois fois. C'était le signal convenu. Aussitôt, débouchent de la Place Charles-Albert et des environs une nuée de forcenés, composée surtout de jeunes gens de 15 à 20 ans armés de bâtons. Ils arrivent au pas de course jusqu'à la coopérative, avenue du Père-Laurent, s'arrêtent en face de la devanture, en brisent toutes les vitres, et, comme un torrent, font irruption dans la salle de vente. Employés et filles de magasin sont immobilisés. Quant aux envahisseurs, les uns se saisissent de l'argent des tiroirs, les autres s'en prennent à l'étalage, et, par brassées, jettent à terre toutes les denrées, que d'autres emportent. Entre-temps, on cherche l'abbé Jaccod, le directeur de la Coopérative; on crie : *Vogliamo il prete! dov'è il prete! andate a cercare il prete! lo vogliamo giù!* L'abbé Jaccod, qui se trouve dans la chambre voisine, n'est pas découvert. Le personnel de la coopérative s'enfuit par derrière, et se voit poursuivi à travers les prés. Les malfaiteurs percent les sacs à coups de couteaux,

répandent l'huile à terre, détériorent poids et mesures ; et s'écrient, au milieu des plus horribles blasphèmes : *Domani andremo nelle chiese! sugli altari butteremo giù tutto!* Tout cela se passa en quelques minutes. Quand tout fut dévasté, la police arriva. Elle fit des arrestations. Mais, le soir même, tous les prévenus furent libérés, sauf quelques-uns dont on instruisit le procès, et qui ne tardèrent pas à être relâchés. Les dommages subis par la Coopérative s'élevèrent à 40000 lires.

417. — Mussolini.

Dans les années qui suivirent la guerre, il n'y eut pas seulement, comme funestes conséquences, les dévastations des magasins. Ce ne fut là qu'une des moindres explosions du subversivisme de cette époque. Au milieu de la fermentation universelle, les Etats de l'Europe ne pouvaient retrouver leur assiette ordinaire. Durant plusieurs années, on ne vit partout qu'un effrayant tohu-bohu : toutes les classes de la société, violemment arrachées de leur place, se refusaient à la reprendre, se superposant, s'entremêlant, se bousculant, s'entre-choquant les unes les autres. Chez nous, en Italie, le désordre alla si loin, que l'on fut sur le point de perdre en un instant tous les fruits de la victoire, de voir inutilisés les sacrifices de 652000 morts, de 451000 invalides ou mutilés, de 1000000 de blessés, sur 5038000 mobilisés. Nous en arrivâmes à une désorganisation complète. A tout moment, des grèves générales : grève dans l'industrie, grève dans les fabriques, occupation des usines par les ouvriers, grève dans les services publics, même dans ceux de l'Etat, grève sur les chemins de fer, grève dans les postes et télégraphes, grève enfin jusque parmi les enseignants ; grèves partout (sauf, bien entendu, dans le clergé : le service de Dieu n'admet pas de grève). Pour comble, l'armée, la force de l'Etat, était vilipendée : les officiers ne se hasardaient plus à sortir seuls . . . C'était le subversivisme intégral. Il faut avoir vécu dans ces jours-là, pour savoir sur quel abîme nous étions, de quel abîme nous avons été sauvés. L'Italie allait sombrer.

Mais la Providence en eut pitié. Elle lui envoya un homme de génie et de poigne, qui, d'un coup magique, fit tout rentrer dans l'ordre et remit les choses en un état meilleur même que celui d'avant-guerre. Cet homme, c'est notre *Premier* : Mussolini. De notre petit observatoire de la Vallée d'Aoste, si reculé, et si étroit, nous n'embrassons pas un bien vaste horizon ; toutefois, le peu que nous pouvons saisir du regard nous permet de faire cette constatation : Notre Premier développe le programme tracé par Dieu à Jérémie, *Ecce constitui te hodie super gentes, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes* (Jérémie, 1, 10). Dans le champ du père de famille, il a fallu, d'abord, arracher toutes les mauvaises herbes, puis, celles-ci extirpées, en semer de bonnes. Mussolini déracina sans merci les plantes pernicieuses de la franc-maçonnerie, du libéralisme, du bolchévisme, du subversivisme, qui avaient poussé dans le sous-sol de si fortes racines, et qui menaçaient d'étouffer le bon grain. Puis, après avoir débarrassé l'Italie de cette monstrueuse et envahissante végétation parasite qui lui prenait le meilleur de sa sève, il jeta la bonne semence que nous voyons croître aujourd'hui. Il fait, maintenant, partout, refleurir l'industrie et le commerce ; il développe l'agriculture, en promouvant la bonification et l'irrigation des terrains incultes ; il donne un grand essor aux communications ; il retient au pays, des millions de bras, qui ne vont plus enrichir d'autres nations ; et

surtout, condition essentielle de tout progrès, il maintient l'ordre et la tranquillité à l'intérieur, en sorte que tout le monde, actuellement, peut vivre en paix sous sa vigne et sous son figuier : *Fecit pacem super terram, et sedit unusquisque sub vite sua, et sub ficulnea sua : et non erat qui eos terreret* (I. Mach., XIV, 11, 12). Toutes les provinces de l'Italie, l'une après l'autre, sont l'objet de sa sollicitude : dans chacune d'elles, il fait exécuter les travaux dont elles ont le plus urgent besoin. Bientôt, toutes les provinces auront doublé, triplé, de valeur. Dans les derniers chapitres de ce livre, on verra ce qu'il a fait pour la Vallée d'Aoste. Toutes les années de l'Ere fasciste, qui commence à la *Marcia su Roma*, 28 octobre 1922 (fête civile), sont marquées par les inaugurations de quantité d'œuvres grandioses. Comprenant l'aide considérable que l'Eglise peut lui apporter dans sa lutte contre le désordre, Mussolini lui a octroyé des faveurs : il a, ensuite de la dépréciation de la monnaie, augmenté la *congrue* des curés; il a exempté les clercs du service militaire; il a introduit dans les écoles primaires l'enseignement obligatoire de la religion; en un mot, il a fait pour l'Eglise des choses qu'aucun gouvernement antérieur n'avait faites.

418. — Assassinat du curé d'Emarèse (1919).

Un crime énorme vint jeter la consternation dans toute la Vallée d'Aoste : l'assassinat du curé d'Emarèse Louis Impérial, de Charvensod.

Le soir du mercredi 29 juillet 1919, deux ou trois malfaiteurs pénétrèrent dans le fenil du presbytère, isolé, d'Emarèse. Le domestique de la cure, homme un peu simple, y dormait; les bandits lui coupèrent la tête. Après cela, ils descendirent dans la salle à manger de la cure; ils y trouvèrent le curé, qui avait son bréviaire ouvert, et qui allait se faire la barbe pour descendre le lendemain à la fête patronale de Saint-Germain. Personne ne peut dire ce qui se passa. Il y eut lutte. On trouva, sur la muraille, une empreinte de main ensanglantée. Que pouvait faire le curé contre plusieurs? Il succomba, de coups reçus à la tête. La servante, Crétier Souveraine, entendant du bruit, descendit précipitamment de sa chambre, à moitié vêtue, pour venir au secours de son maître. Elle fut abattue à son tour, à coups de hache, sur le seuil de la salle à manger; et sa figure fut rendue méconnaissable. Les deux cadavres furent jetés l'un sur l'autre. Sur la table, on trouva trois litres de vin, du pain et du fromage. Tous les papiers avaient été fouillés, éparpillés, et l'argent volé. Le crime ne fut découvert que quatre jours après, le dimanche matin, quand le monde se rendit à la grand'messe. Personne, dans l'intervalle, n'avait pris garde au silence de mort qui régnait dans la cure. On emprisonna quatre individus d'Emarèse; mais au bout d'une année, ils furent relâchés. Et le mystère continua à planer sur les auteurs de l'assassinat. Les temps étaient alors au subversivisme, et l'on n'accentua pas les recherches.

419. — Fondation de la Rectorie de Courtil à Hône (1919).

Le 29 septembre 1919, une fervente chrétienne d'Hône, Angélique Degros feu Antoine, voulant pourvoir d'un prêtre stable le village de Courtil et les environs, village situé au sommet d'Hône, à presque deux heures de l'église, donna une partie de ses biens pour fonder une rectorie dans ce village. Le premier recteur, abbé Omer Anselmoz, qui avait toute la confiance

de la fondatrice, fut installé aussitôt. Les obligations du recteur sont les mêmes que celles de tous les autres recteurs : chanter la messe et prêcher, les dimanches et jours de fêtes; catéchiser; visiter les malades; et aider le curé au temps de Pâques, quand celui-ci a besoin du ministère du recteur. Honneur à ces bonnes âmes qui disposent de leurs biens pour la gloire de Dieu et le maintien de la religion catholique!

420. — Monseigneur Duc (1835-1922).

C'est, après celles des saints évêques valdôtains, la plus grande figure épiscopale valdôtaine. Et, par son talent, son travail, les œuvres qu'il a faites et laissées au pays, Mgr Duc fut le plus grand Valdôtain de son temps.

Mgr Joseph-Auguste Duc naquit à Châtillon, le 18 février 1835, de Claude-François Duc et de Dauphine Frutaz de Torgnon. Elève brillant du Collège et du Grand Séminaire d'Aoste, prêtre le 18 décembre 1857, il alla se perfectionner à Rome dans les études de théologie et de droit canon, et y prit le doctorat. Revenu à Aoste et créé chanoine, il fut successivement professeur au Petit et au Grand Séminaire, curé de Saint-Laurent d'Aoste, et vicaire général. A la mort de Mgr Jans, il fut élu Vicaire Capitulaire. Quatre mois après, le 22 juillet 1872, il était nommé évêque d'Aoste : il n'avait que 37 ans. Fait extraordinaire, et peut-être unique dans l'histoire : Mgr Duc, quand il fut élevé à la dignité épiscopale, était le plus jeune évêque du monde; quand il mourut (plus de cinquante ans après), il était le plus vieil évêque du monde.

Mgr Duc se fit tout de suite remarquer par un goût prononcé pour l'histoire ecclésiastique valdôtaine, en particulier pour l'histoire des évêques valdôtains. C'est certainement l'étude approfondie de la vie de ces grands évêques qui mit dans son âme une sainte émulation de les égaler et même de les surpasser; et c'est à la poursuite de ce noble et pieux idéal qu'il employa toutes les forces de son esprit et de son cœur. Quelques évêques sont célèbres et méritants par leurs constitutions synodales, d'autres par leurs écrits, d'autres par leurs fréquentes visites aux paroisses du diocèse, d'autres par le branle qu'ils ont donné aux vocations sacerdotales, d'autres par les constructions élevées à la gloire de Dieu et de ses futurs ministres. Mgr Duc réunit sur lui seul tous ces divers mérites. Il fit sept fois la visite de son diocèse. Il écrivit 215 lettres pastorales, dont la plupart sont des traités complets sur des points de doctrine. Il poussa fortement à la construction d'églises paroissiales, et put en consacrer quatorze, sans compter une infinité de chapelles. Ce qu'aucun évêque n'avait fait avant lui, il concentra dans des dossiers très savants les preuves de la haute sainteté de quatre bienheureux, qu'il réussit à faire placer sur les autels : Vuillerme de Léaval, Emériс de Quart, Boniface de Valpergue et le pape Innocent V. Il poussa d'une manière extraordinaire les vocations ecclésiastiques : le Grand Séminaire fut peuplé d'élèves, et rien qu'en l'année scolaire 1887-1888 il y en eut près de soixante. Il consacra 228 prêtres; et ne fut surpassé en cela que par Mgr de Sales, qui, durant son long épiscopat de 42 ans, en consacra 322. Quand il donna sa démission, il laissa à son successeur, sans compter ceux qui étaient à l'étranger, plus de 200 prêtres dans le diocèse : canonicats, cures, vicariats, rectories, tout était pourvu de titulaires. Pour promouvoir les vocations ecclésiatiques, il quêta de tous côtés des subsides auprès des prêtres et des personnes aisées; et réussit à réaliser ce qui avait toujours été

le cauchemar des évêques, ce sans quoi les vocations ecclésiastiques ne peuvent se développer : il construisit le Petit Séminaire de Saint-Anselme (v. page 305), sur un plan plus grandiose encore que celui du Grand Séminaire construit par Mgr de Sales. Un semblable travail suffit à lui seul pour immortaliser un évêque. Autour de cette œuvre colossale, se groupent une infinité d'œuvres plus petites, comme la construction de la Maison Saint-Louis (aujourd'hui lieu de réunion des œuvres catholiques) et quantité d'autres œuvres, qu'il promut, qu'il encouragea et qu'il soutint.

Mgr Duc avait assumé tant de travaux, qu'il en eut beaucoup d'ennuis et d'ennemis. Un de ses secrétaires, abusant de sa confiance, détourna de la Caisse diocésaine une forte somme. Mgr Duc fut regardé comme responsable du déficit. La tempête grandissant, il donna sa démission d'évêque d'Aoste, et se retira avec le titre d'archevêque. Entre-temps, aidé de quelques amis prêtres, il reconstitua complètement, et bien au delà, le capital qui avait été volé, *quæ non rapui, tunc exsolvebam* (Ps. 68); puis, en août 1908, il alla chercher un asile à Martigny chez ses amis les Chanoines du Grand-Saint-Bernard. A cette retraite providentielle de Mgr Duc, nous devons la continuation et l'achèvement d'un autre ouvrage monumental en l'honneur de la Vallée d'Aoste : L'*Histoire de l'Eglise d'Aoste*, en 10 volumes; ouvrage plus colossal encore que la construction du Petit Séminaire de Saint-Anselme; car si l'érection de cet édifice a coûté beaucoup d'argent, la compilation de l'Histoire de l'Eglise d'Aoste, a réclamé, elle, plus de soixante ans de travail personnel intense. Mgr Duc, membre dès 1884 de la *Deputazione di Storia Patria*, s'était préparé à ce travail magistral par nombre de publications historiques, qui ensuite entrèrent toutes dans son grand ouvrage. Le premier volume de l'*Histoire de l'Eglise d'Aoste*, cette mine si précieuse de documents, parut à Aoste en 1901. Les loisirs que Mgr eut dans sa retraite lui permirent de mettre au jour les 9 autres volumes, la plupart imprimés en Suisse; le dernier parut en 1915. Quelques *addenda* portent encore une date postérieure. Jamais personnalité épiscopale valdôtaine n'avait élevé à la gloire du diocèse d'Aoste un si beau trophée; jamais non plus, peut-être, après lui, évêque n'en fera autant. Construction du Petit Séminaire, Histoire de l'Eglise d'Aoste : voilà, parmi tant d'autres, les plus beaux titres de Mgr Duc à la reconnaissance, à l'amour, des Valdôtains.

Bien que volontaire et momentané, l'éloignement que s'imposa Mgr Duc en quittant sa Vallée, n'en fut pas moins une épreuve pour son cœur de patriote et de Père; mais cette nouvelle épreuve, noblement supportée, comme les autres, ajoute encore à sa gloire : il fut grand là aussi, tout autant qu'auparavant sur le siège épiscopal. Quand eurent paru tous ses écrits, son rôle était fini. La grande guerre ayant éclaté, Mgr Duc revint à Aoste, en 1916. Il se retira au Grand Séminaire, cherchant à disparaître, à se faire oublier. En 1922, il célébra son jubilé épiscopal, au milieu d'un cercle restreint d'amis. Il s'éteignit dans la paix des justes le 13 décembre 1922. Déjà de son vivant, Châtillon avait donné à sa place principale le nom de Place Mgr Duc. A Aoste, nul doute que, comme la statue du Père Laurent orne la façade du Refuge des Pauvres, de même un jour celle de Mgr Duc viendra compléter le décor du frontispice du Petit Séminaire.

421. — Une pléiade d'historiens.

Mgr Duc, non seulement se spécialisa lui-même dans l'étude de l'histoire ecclésiastique valdôtaine, mais encore répandit autour de lui le goût des études historiques. Il y poussa fortement ses compatriotes, les encourageant de toutes manières, par son exemple, par ses lumières, et même par son appui financier. Aussi, son long épiscopat peut-il être appelé *l'âge d'or* des études historiques valdôtaines. Nous avons déjà cité le Chanoine Etienne Duc, l'avocat J.-B. Gal, le chanoine Vescoz. Citons encore : parmi les prêtres, l'abbé Fenoil, les chanoines Bérard, Béthaz, Roux, Vuillermin, Frutaz, Vesan ; et, parmi les laïques, Lucat et Tibaldi.

Le Chanoine Edouard Bérard (1825-1889), membre de la *Deputazione di Storia Patria*, inspecteur des Antiques, etc., a été, de son temps, l'homme le plus représentatif de la Ville. Comme il possédait une érudition universelle, on venait de tous côtés recourir à ses lumières. Il écrivit : *La langue française dans la Vallée d'Aoste* (1862) ; *Le Comte Edouard Crotti* (1870) (v. page 331) ; *Les Antiquités romaines et du moyen âge dans la Vallée d'Aoste* (deux parties) ; un grand nombre de plaquettes, sur des *Inscriptions romaines*, des *tombes romaines*, etc. — L'abbé Ferdinand Fenoil (1845-1888) écrivit : *Anna* ou *Le Suisse Valdôtain* (1875) ; *La Terreur sur les Alpes* (deux éditions : 1874, 1887) ; *Çà et là*, Souvenirs valdôtains (1883) ; *Le Roi-Chasseur et les Bouquetins* (1878). — Le chanoine missionnaire Ambroise Roux (1846-1914) publia, entre autres : *Histoire des sanctuaires de la Sainte Vierge en Vallée d'Aoste* (deux éditions : 1891, 1902) ; *La Sœur Gasparde d'Avise* (1894) ; *Vie du Frère Marie Privat* (Jérôme-Joseph Christille de La Salle) (1906) ; *Liverogne*, sa chapelle, son ancien hospice (1906) ; *La Paroisse d'Arvier* (1910) ; *Le Chanoine Pierre Béthaz* (1911). — Le chanoine Pierre Béthaz (1828-1906) publia, outre le *Souvenir de Mission* (v. page 339) : *Valgrisenche*, notices historiques (1877) ; plusieurs études sur *Pierre des Cours de La Salle*, pape sous le nom d'Innocent V (1883-1891) ; *le B. Vuillerme de Léaval* (1877) ; *Vie de saint Grat, évêque d'Aoste* (1884) ; *Le B. Boniface de Valpergue* (1890), petit chef-d'œuvre de charité et de dialectique. — Le chanoine Séraphin Vuillermin (1854-1922), le plus grand orateur de son temps, publia, entre autres : *L'abbé Pierre Bréan* (1881) ; *Le Mandement de Graines* (1887) ; *Les Sœurs de Saint-Joseph d'Aoste* (1891) ; *Missionnaires Valdôtains chez les Infidèles* (1895) ; *Le Recteur Chanoine Chanoux* (1909) ; *Brusson*, notices historiques (1922). — Le chanoine professeur Gabriel Frutaz (1859-1922), commandeur de la Couronne d'Italie, publiciste, membre de la *Deputazione di Storia Patria*, inspecteur honoraire des Monuments pour l'arrondissement d'Aoste, publia quantité de plaquettes et études historiques, dont voici les principales : *Notice biographique sur le Baron François de la Crête* (1887) ; *Recueils de chartes valdôtaines* (1891, 1894) ; *Relazione sopra la Paria nella Valle d'Aosta* (1894) ; *Guide de la Ville d'Aoste ; Notice historique sur la paroisse de Gignod* (1897) ; *Les châteaux de Châtillon et de Verrès et l'inventaire de leurs mobiliers* (1899, 1900) ; *Notes sur René de Challant* (1904) ; *Saint Anselme et la Vallée d'Aoste* (1909) ; *Les Marquis de Montferrat dans la Vallée d'Aoste* (1912) ; *Les origines de la langue française dans la Vallée d'Aoste* (1913). — Le chanoine Sylvain Vesan (1852-1926) écrivit : *Le Cardinal Antoine de Challant* (1906) ; *Torgnon :* recherches historiques (1924).

Parmi les laïques qui ont reçu aide et encouragements de Mgr Duc, citons Lucat et Tibaldi, tous les deux, toutefois, empreints d'une forte teinte libérale. Le professeur Sylvain Lucat (1844-1919), qui fut secrétaire-chef de la Ville d'Aoste pendant 23 ans (1881-1904), et qui eut ainsi la facilité de fouiller dans les archives de la Ville, publia et annota l'*Historique de la Vallée d'Aoste* de De Tillier, première édition (les nouvelles notes de la seconde édition, 1888, sont de Mgr Duc); il publia aussi *La Maison du Pays* (1889), *L'Invasion Française de 1691*, et les *Lectures pour les Ecoles et Familles Valdôtaines* (1900). — Tancrède Tibaldi, mort en 1916, fut beaucoup plus fécond. Il publia, entre autres : *La Vallée d'Aoste au Moyen Age et à la Renaissance* (1886); *Innocenzo Manzetti* (1897); *La Valle d'Aosta attraverso i secoli* (1901-1915) (cinq volumes : le dernier s'arrête à la Révolution Française; c'est dommage que la mort de l'auteur l'ait empêché de finir cet ouvrage); *Les Hôtels des Monnaies de la Ville et du Duché d'Aoste* (1910); *Veillées Valdôtaines* (1910-1911), deux éditions; *Il trionfo dell'Idioma gentile in Val d'Aosta* (1912); *Serate valdostane* (1913).

422. — Le Révérendissime Abbé Marie-Xavier Duc, Général des Cisterciens de France (1841 - 1923).

Frère de Duc Samuel curé de Veraye dont il fit bâtir la belle église au prix de sacrifices inouïs, l'abbé Marie-Xavier Duc naquit à Torgnon, le 5 octobre 1841. En mars 1862, il se présenta à la Grande-Chartreuse. Il entra ensuite chez les Cisterciens de Sénanque, et y fit profession le 21 juin 1863. En résidence à Fontfroide (près de Narbonne) dès 1865, il remplit successivement, dans ce couvent, les fonctions de sacristain, d'hôtelier, puis d'infirmier. Le 22 mai 1869, il y reçut la prêtrise. Nous le voyons, plus tard, maître des novices (1873-1892), sous-prieur (1876-1878), prieur (1888-1895). Le 3 décembre 1895, il est élu abbé général des Cisterciens de France; et le 11 février 1896, il reçoit la consécration abbatiale dans la Cathédrale de Carcassonne. En 1902, après l'expulsion des religieux, il quitta Fontfroide, pour aller s'établir à Torrega (Lérida), en Espagne, à la tête de sa communauté. Il était depuis 34 ans absent de son pays, lorsque, en 1896, il fit une apparition à Torgnon. Celle-ci fut suivie d'une autre en 1898, puis d'une troisième et dernière en 1917. Torgnon, fier d'avoir donné le jour à un personnage si distingué, l'accueillit chaque fois avec un enthousiasme indescriptible. On ne se lassait pas de contempler cette figure d'ascète, toute rayonnante de sainteté. Il laissa dans la paroisse un souvenir impérissable, et mourut le 1er mars 1923. Cet éminent religieux est une gloire valdôtaine.

423. — Le chanoine Pierre-Joseph Pession ou le Philosophe Valdôtain (1844 - 1923).

Né à Valtornenche, le 28 août 1844; mort à Aoste, le 21 juin 1923. Prêtre en 1869, il alla conquérir à Rome son doctorat en théologie. Il fut, ensuite, supérieur du Petit Séminaire, de 1876 à 1883; puis, directeur et professeur de philosophie au Grand Séminaire, de 1883 à 1888; enfin, à partir de 1888, professeur de dogme jusqu'en 1915, année où la guerre lui prit tous ses élèves.

Le chanoine Pession fut un professeur de dogme de grande valeur. Ses élèves se rappelleront toujours la force, la solidité, la limpidité de son

raisonnement. Durant les longues années qu'il enseigna le dogme, il prépara et mûrit des ouvrages philosophico-théologiques de haute portée. Son chef-d'œuvre est son livre sur le *Paradis*, intitulé : *Considérations théologiques, sous forme de Méditations, sur le Paradis considéré principalement comme lieu* (in-8, 1031 pages. Aoste, 1902). Il en reçut les approbations les plus flatteuses. C'est un ouvrage qui pourrait bien être signé par quelque philosophe-théologien de tout premier ordre. Il nous paraît même impossible, à nous, qui nous contentons habituellement de chanter nos vaches et nos chalets, qu'un Valdôtain ait mis au jour un ouvrage de si haute métaphysique. Cette production met le bon chanoine hors de pair avec tous ses compatriotes. Notre grand philosophe n'a connu, dans sa vie de professeur et de chanoine, que deux chemins : celui du Grand Séminaire où il allait donner ses leçons de dogme, et celui de la Cathédrale où il allait remplir ses fonctions chorales. Il n'eut jamais d'autres relations qu'avec la Sainte Ecriture, les Saints Pères et la philosophie de saint Thomas. Doué d'une culture très étendue, il s'appliqua, dans tous ses ouvrages, à montrer que les sciences profanes mènent à la science divine. (Loin d'être en contradiction avec celle-ci, les premières lui servent, au contraire, comme de bases et de soutiens. Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science mène à Dieu.) Spécialement dans ce but, il écrivit un second ouvrage (paru seulement après sa mort), intitulé : *Essais d'explication radicale des phénomènes de la nature*, d'après la scholastique adaptée aux sciences actuelles et d'après les Actes du Saint-Siège touchant la philosophie, (in-8°, 533 pages, 1926). Ce titre indique clairement le but du livre. Le livre n'est, même, que le résumé d'un ouvrage moitié plus volumineux (qui restera probablement toujours à l'état de manuscrit) sur la philosophie de la nature ou cosmologie. Le chanoine Pession, grand thomiste, y donne des explications, d'après la scholastique de saint Thomas, sur l'origine des choses; il fait voir que toutes ont des fins religieuses, théologiques, scientifiques et apologétiques. Sans compter d'autres opuscules, le chanoine Pession publia encore un petit chef-d'œuvre de morale et d'ascétisme, intitulé : *Discours sur l'esprit chrétien et l'esprit ecclésiastique* (1914). En fait d'ouvrages philosophiques écrits par des prêtres valdôtains, au 19e siècle, nous avions le livre de l'abbé Brunod (v. page 293) intitulé *Réflexions Philosophiques* sur les rapports de l'Intelligence créée avec l'Intelligence Créatrice (1818), et celui de l'abbé Ducly (v. chap. 376) intitulé *L'Excellence de la Preuve* (1887). Mais ce sont de petites choses, en comparaison de l'œuvre colossale du Chanoine Pession. Il se passera des siècles, peut-être, avant que la Vallée d'Aoste produise de nouveau des ouvrages aussi philosophiques et aussi pieux que ceux du savant chanoine.

424. — Le chanoine Pierre-Louis Vescoz ou le Géographe valdôtain (1840-1925).

Né à Veraye le 22 novembre 1840, mort à Aoste le 8 février 1925. Prêtre en 1866, vicaire à Cogne (1866-1873), puis à Courmayeur (1873-1874), curé à Pont-Saint-Martin (1874-1893), chanoine à la Cathédrale d'Aoste de 1893 jusqu'à sa mort. Sa vie peut se résumer ainsi : sans cesser un instant d'être fidèle à sa mission de prêtre; sans jamais négliger d'accomplir minutieusement tous ses devoirs ecclésiastiques; sans manquer, non plus, de remplir de son mieux les nombreux offices dont on le chargeait, et qu'il ne

savait refuser; le chanoine Vescoz passa toutes ses récréations, employa tous ses loisirs, à étudier la Vallée d'Aoste sous chacun de ses aspects. Ne perdant jamais une minute, travaillant en silence et sans bruit, il réussit, quoique dépourvu de tous moyens financiers, à faire une œuvre immense. Laissons de côté, dans sa vie, ce qui est commun à tous les bons et saints prêtres, et signalons quelques-unes des principales œuvres qui le distinguent parmi eux.

Curé à Pont-Saint-Martin, il y bâtit le presbytère et construisit l'asile, sur des plans qu'il dressa lui-même (v. chap. 425). Chanoine d'Aoste, il fut rédacteur du Duché d'Aoste (1900-1911), professeur de physique au Grand Séminaire, aumônier des Visitandines (v. chap. 404). Lorsqu'il n'était encore que vicaire à Cogne, il publia, en collaboration, la *Géographie du Pays d'Aoste* (v. chap. 390). Vicaire à Courmayeur, il fit, en gypse, son premier *Relief*, celui *du Mont-Blanc*, essai qui lui demanda beaucoup d'étude et de patience. Ne trouvant pas dans le commerce, d'instruments pour la reproduction des cotes d'altitude, il dut se fabriquer lui-même ces instruments. Le relief est à l'échelle de 1/40000. Pour que les montagnes ressortent davantage, les mesures altimétriques sont doublées. Dès ce moment, la méthode est trouvée; les autres reliefs seront faits sur la même base. A Pont-Saint-Martin, M. Vescoz dressa les *Reliefs du Mont-Rose* et *du Grand-Paradis*. Mais ce n'était-là que des fractions de la Vallée d'Aoste. Il entreprit le Relief de toute la Vallée, auquel il travailla sept ans. Puis, en 1888, à l'occasion du jubilé de Léon XIII, il l'envoya à l'Exposition du Vatican, comme hommage de la Vallée d'Aoste au Souverain Pontife. Ce relief mesure 3 mètres de longueur sur deux de largeur. M. Vescoz reçut la médaille d'or et la croix *Pro Ecclesia et Pontifice*. Il fit cadeau d'une copie de son relief à l'évêché d'Aoste, et d'une autre à la Section d'Aoste du Club Alpin Italien. Plus tard, il en reproduisit cinq copies pour la Société Ansaldo. (Le moule appartient, aujourd'hui, à la Société de la Flore Valdôtaine). Le *Relief de la Vallée d'Aoste* est l'ouvrage le plus marquant de notre Chanoine. Celui-ci fit encore un *Relief de la Palestine*, à l'échelle de 1/220000, à l'usage des Salésiens; un ouvrage en ébénisterie représentant le *Forum Romain* d'Aoste; comme déjà, en 1870, il avait fait, aussi en ébénisterie, le plan fac-similé de l'église de Veraye construite en 1871-1872.

Son amour intense pour la Vallée d'Aoste le porta, en outre, à faire pour elle une œuvre non moins grande que celle du *Relief*: pendant plus de 20 ans, il collectionna tout ce qu'il put trouver de curiosités naturelles dans notre pays; puis il en fit un *Musée*, qu'il donna à la *Société de la Flore Valdôtaine*. Ce musée est aujourd'hui à l'évêché d'Aoste, siège de cette société. Collectionner et faire empailler les spécimens de la faune valdôtaine, ramasser les minéraux, acheter des armoires pour contenir ces échantillons, etc.: tout cela entra dans les préoccupations du bon chanoine, qui, n'étant pourtant pas dans l'aisance, l'accomplit à ses frais, avec une bonne grâce toujours égale et paisible. Il aida aussi de toutes ses forces cette Société de la Flore, société fondée en 1858, qui, après avoir végété jusqu'en 1900, reprit dès lors une vie nouvelle, grâce surtout à M. Vaccari, à M. le Chanoine Vescoz et au R. Père Engasser, bénédictin: tous les trois concoururent puissamment et donnèrent une large contribution à la publication de ses Bulletins, qui commencèrent en 1902, et qui atteignirent le nombre de vingt en 1929. Pour son pays natal de Veraye, le Chanoine Vescoz fit autre chose: il acheta une vaste friche au nord de l'église et y planta des milliers

et des milliers d'arbres forestiers, pour démontrer à ses compatriotes qu'on peut faire croître une forêt là où n'existent que des buissons et des rocs. L'expérience réussit parfaitement, quant au sol ; mais elle fut inutile, par la faute des hommes. Inouïes sont les peines que se donna le bon chanoine et les voyages qu'il fit, pour implanter sa pépinière, et toujours entièrement à ses frais.

En plus de cela, M. Vescoz trouva encore moyen d'écrire une pléiade de plaquettes (plus de quarante), sur toutes sortes de sujets intéressant la Vallée d'Aoste : sur la météorologie, l'alpinisme, l'hagiographie, le culte de la Sainte Vierge, la paléographie, l'archéologie, la faune, l'ethnographie, la minéralogie, la viabilité, etc. Il laissa encore, manuscrite, une monographie assez étendue de la paroisse de Veraye. C'était un homme universel. Rien ne lui était inconnu de ce qui touchait la Vallée d'Aoste. A toutes les demandes que lui faisaient les savants étrangers venant le voir, il donnait une réponse adéquate, avec une simplicité d'enfant. Autant que possible, il cherchait à s'effacer, à ne faire ombrage à personne. M. le Chanoine Vescoz est bien un des serviteurs les plus éminents de notre chère Vallée d'Aoste.

425. — Asiles pour les enfants.

Parmi ces asiles : les uns prennent les enfants depuis trois ou quatre ans, pour les préparer aux élémentaires; les autres gardent les enfants pauvres des villages les plus éloignés, pour qu'ils puissent suivre les catéchismes et fréquenter les écoles de la bourgade : les uns ne retiennent les enfants que pendant le jour, et leur donnent à midi une petite réfection ; les autres les hébergent continuellement, jour et nuit, durant 3, 4, 5, 6 mois de l'année. Dans la plupart d'entre eux, le curé local est membre-né de l'administration. Les fondateurs et les directeurs de ces asiles sont infiniment méritants, au double point de vue de la religion et de l'instruction. Voici les noms des principaux asiles valdôtains. — **Asile Dandrès,** à Ayas : ouvert en 1835; approuvé par billet royal du 22 mars 1845; agrandi à diverses reprises. Le fondateur, curé Dandrès (v. chap. 384), fut nommé chevalier des Saints Maurice et Lazare, en reconnaissance pour cette fondation. — **Asile de Saint-Vincent** : fondé par le curé de Saint-Vincent Jean-Baptiste Freppaz, en 1838; approuvé par décret royal du 13 janvier 1846; dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph. Cet asile est aussi appelé *Hospice de Charité* ou *Piccola Casa di carità di Saint-Vincent*. — A Saint-Vincent, il y a encore un autre asile, l'**Asilo Infantile Crétier-Joris** : fondé par Crétier Sulpice en 1884; érigé en corps moral le 7 septembre 1885, et approuvé par billet royal le 10 décembre 1910. — **Asile Prince Amédée,** à Aoste : fondé par Mgr Jourdain, qui acheta la maison actuelle, appelée avant 1855 la *Maison Blanche* et servant de caserne aux douaniers; ouvert en 1855; dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph. — **Asile de Verrès** : fondé par Gino Jean-Baptiste en 1867; reconnu corps moral par décret du 16 juin 1927; dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph. — **Asile de Châtillon** : fondé par la Commune, vers 1870, dans une aile du Couvent des Capucins; dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph. — **Asile de Pont-Saint-Martin** : fondé par le curé chanoine Vescoz aidé du docteur Baraing; érigé en corps moral le 10 septembre 1880, et fonctionnant dès cette année-là; dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph. Le chanoine Vescoz reçut du Gouvernement la croix de Chevalier de la Couronne d'Italie. — **Asile Selve,** à Donnas : fondé par l'industriel Selve; ouvert en 1896; dirigé

par les Sœurs de Saint-Joseph. — **Asile de Valgrisenche,** institué surtout par les soins du chanoine-missionnaire Béthaz (v. chap. 376), avec le concours admirable de toute la paroisse : ouvert en 1907 ; dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph. — **Asile d'Antey** : érigé par le curé chanoine Bordet (un des principaux bienfaiteurs fut le prieur de la Collégiale Emmanuel Gorret (1841-1925) d'Antey ; inauguré le 15 août 1924. Le chanoine Bordet fut décoré, le 25 juin 1926, de la médaille d'or de première classe, par le Ministère de l'Instruction Publique. — Dans beaucoup de paroisses où il n'y a pas d'asiles, on a établi à leur place des écoles enfantines, comme au Gaby, à Moron sur Saint-Vincent, à Nus, à Saint-Pierre, à Morgex, à Villeneuve, etc. La plupart de ces écoles enfantines sont destinées à se transformer en *asiles* ou *écoles maternelles ;* car notre Gouvernement fasciste donne une grande impulsion à l'éducation de l'enfance.

426. — Le guide Petigax Joseph (1860-1926).

Dans cette galerie de portraits de personnalités valdôtaines, il faut bien faire entrer un guide. Mais lequel choisir? Les Carrel, les Maquignaz, de Valtornenche ; les Rey, les Croux, de Courmayeur ; sont dans toutes les bouches. Donnons, pour tous, la biographie du guide Petigax Joseph, de Courmayeur. Ce n'était pas un spécialiste de la roche ou de la glace : beaucoup l'ont surpassé sur ce terrain là. Mais pas un guide, peut-être, n'a réuni autant de qualités que lui : solidité à toute épreuve ; respect, prévenance, serviabilité envers *le Monsieur ;* intarissable bonne humeur, au sein même des situations les plus critiques ; ingéniosité toujours féconde en ressources, quelles que fussent les éventualités ; remarquable talent d'organisateur de caravanes, etc. ; pour tout dire en un mot, le maximum des qualités désirées dans un guide.

Petigax Joseph naquit à Courmayeur, le 1er janvier 1860, et y mourut le 7 février 1926. Jeune, il fut envoyé à Valtornenche pour y faire ses études sous le curé Chasseur, en vue de sa préparation au sacerdoce ; mais, ne se sentant pas appelé à l'état ecclésiastique, il retourna à Courmayeur après quelques années d'études, et apprit le métier de menuisier. Il conserva néanmoins, toute sa vie, les principes religieux qu'il avait reçus du bon curé : jamais il n'omit ses devoirs de chrétien ; il fut même chantre de sa paroisse. Il fit son service militaire dans le 4e Régiment Alpin, et fut libéré avec le grade de sergent. Enrôlé comme porteur à dix-huit ans, le 17 juin 1878, il accomplit ainsi son apprentissage de la montagne, puis devint guide le 1er juillet 1886. En cette qualité, il fit l'ascension des principales montagnes, à l'instar de tous les bons guides, dans les chaînes du Mont-Blanc, du Grand-Paradis, du Mont-Rose, du Cervin, du Grand-Combin, du Dauphiné, de l'Oberland, etc. Le Duc des Abruzzes, ayant eu le flair de le distinguer entre beaucoup d'autres, l'attacha à son service. Dès lors, la carrière de Petigax était fixée. Jamais il ne se démentit. Et plus le Duc eut occasion d'en utiliser les aptitudes, plus aussi les qualités de Petigax se révélèrent nombreuses. Petigax devint le guide officiel du Duc, dans ses expéditions lointaines.

La première expédition fut celle du Mont Saint-Elie, dans l'Alaska (Amérique du Nord). La caravane partit de Turin, le 17 mai 1897, et fut de retour à Londres le 17 septembre. La pointe du Mont Saint-Elie (5514 m.) fut atteinte le 31 juillet. Le Duc marchait entre Petigax, chef de cordée, et

Maquignaz. Lorsqu'on fut arrivé à quelques mètres du sommet, Petigax, s'arrêtant et s'adressant au Duc : « A vous, Altesse, dit-il, de passer le premier » ; puis, respectueusement, il s'écarta, pour laisser le Prince poser le premier le pied sur la cime vierge. — En juillet 1898, le Duc revint à Courmayeur, et fit avec Petigax la première ascension de l'*Aiguille sans nom*, dans le groupe de la Verte : aiguille qu'il appela *Pointe Petigax*, en l'honneur de son guide. Le même été, il fit aussi, avec lui, la première ascension de la *Pointe Marguerite*, dans le groupe des Jorasses. — Le Duc emmena ensuite Petigax sur la *Stella Polare*, dans sa fameuse expédition au Pôle Nord. Départ de Laurwik, près de Christiania, le 12 juin 1899; retour à Christiania le 11 septembre 1900. Le 25 avril, jour de saint Marc, ils atteignirent la plus grande latitude découverte jusqu'alors, (86° 34′ de latitude Nord, 65° de longitude Est de Greenwich). Le Duc vint à Courmayeur avec sa nombreuse suite, assister, le 21 juillet 1901, au Sanctuaire de Notre-Dame de Guérison, à une messe d'action de grâces. Le 11 novembre suivant, fut apporté au sanctuaire l'*ex-voto* en argent représentant la *Stella Polare* en miniature. — La même année 1901, le Duc fait encore, à Courmayeur, avec Petigax, la première ascension de la seconde des Demoiselles Anglaises, baptisée par lui *Pointe Yolande*. — En 1903, Petigax est en Asie, dans le Baltistan, avec les époux Fanny Bullock Workman et William Hunter Workman. Partis de Gênes le 18 avril, ils atteignirent, le 12 août, les sommets du *Mont Chogo* (6550 m.) et du *Mont Lungma* (6880 m.); sur le *Pyramide Peak* (7450 m.), ils s'élevèrent à 7130 m., la plus grande hauteur jusqu'alors atteinte. — En 1906, notre compatriote est, avec le Duc des Abruzzes, dans l'Afrique équatoriale, au *Ruwenzori* ou *Roi des nuages*, qui se dresse au milieu des Grands Lacs : départ de Naples le 16 avril; on atteignit le 18 juin la pointe la plus haute (5125 m.). — En 1909, il est de nouveau avec le Duc des Abruzzes, dans les montagnes de l'Inde au Kara-Korum : départ de Turin le 25 mars, retour à Marseille le 12 septembre; on atteignit l'altitude record de 7493 m. sur le *Bride Peak* (8720 m.). — En 1913, Petigax avait déjà 53 ans. Le Docteur Filippo de Filippi qui avait toujours accompagné le Duc des Abruzzes dans ses expéditions, préparait une nouvelle exploration dans l'Asie Centrale. Connaissant la grande expérience et habileté de Petigax, il fit appel à lui, malgré son âge, pour diriger la caravane, composée de 11 personnes, sur les montagnes et sur les glaciers. L'expédition dura 17 mois : départ d'Italie aux premiers jours d'août 1913; retour en Italie le 18 décembre 1914. On explora à fond les 4 grandes chaînes de l'Himalaya, du Kilas, du Kara-Korum et du Kuen Lun. Dans le certificat délivré à cette occasion par De Filippi, il est dit : « *Il Petigax è tal uomo, chè anzichè rilasciare certificati a lui, ogni alpinista dovrebbe stimarsi orgoglioso di ottenere da lui qualche parola di lode e di approvazione. Io non posso che ringraziarlo con profonda riconoscenza per la sua devozione mai smentita colla quale ha servito l'impresa; per la pazienza, la tenacia e la inalterabile bontà d'animo colla quale ne ha sopportato i disagi e le fatiche; per l'affabilità e la cortesia con cui si è guadagnata l'amicizia e l'affetto devoto di tutti i componenti la spedizione, senza alcuna eccezione* ». Ce fut la dernière grande fatigue de Petigax. De retour à Courmayeur, il fit quelques dernières ascensions, pour accompagner de vieilles connaissances. En août 1920, (à 60 ans), il monta encore au Col du Géant. Puis ce fut fini.

Après avoir exploré tant de montagnes dans les différentes parties du

monde, après avoir passé par tant de dangers, revenu dans sa famille, à Courmayeur, il y expira tranquillement dans son lit, à l'âge de 66 ans, entouré des siens, et réconforté par les derniers sacrements, qu'il reçut avec une grande piété.

Un tel personnage ne pouvait manquer d'avoir son monument. Celui-ci fut inauguré le 30 août 1928, à Courmayeur, sur la place de l'église, avec intervention de toutes les autorités. Le Duc des Abruzzes lui-même, non seulement voulut y assister, mais fit le discours d'inauguration. C'est la première fois, dans notre Vallée, qu'en pareille occasion la fonction officielle fut accomplie par un Prince de Savoie : le Duc le faisait pour glorifier le « prince des guides », comme il l'appelle, et aussi pour honorer *son* guide.

427. — Le bouquetin.

Nous avons la bonne fortune de posséder, en grande quantité, dans notre chère Vallée d'Aoste, un animal qui est extrêmement rare partout ailleurs, et presque seul de son espèce en Europe : le bouquetin. Il vit sur le massif du Grand-Paradis, dans les communes de Cogne et de Valsavarenche, et pays environnants. L'abbé Guichardaz Basile, de Cogne, curé à Saint-Nicolas (1851-1860) publia, en 1850, à Aoste, sous le titre de *Mémoire sur le bouquetin*, la plus belle monographie alors connue sur le bouquetin, monographie qui fut rééditée à Aoste, en 1897.

Le bouquetin (*Capra ibex* L., *bouc-estain*) n'est pas autre chose qu'un gros bouc sauvage. Son poil est gris en été, brun et flottant aux approches de l'hiver, blanchâtre et plus lisse au printemps. En hiver, il a comme un double poil : un poil extérieur assez rude, et un poil intérieur, plus fin et plus fourni, qui semble de la laine. Les cornes sont ce qu'il y a de plus remarquable : d'abord très rapprochées, elles se séparent et se recourbent en demi-lune sur le derrière de la tête; leur longueur est parfois d'un bon mètre; à l'extrémité, elles se trouvent éloignées l'une de l'autre de plus de 60 centimètres; ces cornes portent des nœuds saillants, à distance régulière les uns des autres : ces nœuds servent à compter l'âge des bouquetins. Les femelles des bouquetins sont semblables aux chèvres communes, et portent le nom d'*étagnes*. Le bouquetin habite une zone plus élevée que le chamois ; il se mêle bien à lui, mais vit généralement au-dessus de lui. Il ne redoute rien tant que la chaleur : son sang, extrêmement chaud, ne peut supporter les rayons du soleil, qu'il évite comme son plus grand ennemi. A la course, le bouquetin est plus rapide que le chamois et monte des parois verticales, que le chamois ne peut monter : il semble alors ne toucher la roche que pour en être rejeté comme une balle élastique. S'il est encaissé entre deux rochers perpendiculaires, il monte en sautant alternativement des flancs de l'un à ceux de l'autre, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au sommet. Les bouquetins vivent par groupe de 30, 40, 50, 100, dans une région de la chaîne; ils n'en sortent généralement pas, et ne vont pas se mêler à ceux qui vivent dans une autre région, même voisine. Ils ont leur pâturage à eux, et se renferment dans ce pâturage : ainsi, par exemple, ceux qui habitent le grand Noumenon ne vont pas chercher noise à ceux qui habitent le Grand-Paradis; chacun reste chez soi. Il en résulte que les bouquetins de chaque région ont quelques particularités à eux, en sorte que, en voyant un bouquetin, un garde-chasse sait aussitôt déterminer la région à laquelle il appartient.

Si les bouquetins se sont perpétués jusqu'à nos jours, on le doit spécia-

lement à l'évêque d'Aoste. On sait que l'Evêque a été Comte de Cogne pendant plus de 800 ans (v. chap. 354). En cette qualité, seul de tous les Seigneurs valdôtains, il conserva les bouquetins dans son Comté; en 1816, il les transmit au Gouvernement; celui-ci, sollicité surtout par le Valdôtain Joseph Delapierre, inspecteur forestier du Duché, et par son compatriote le naturaliste Zumstein, publia cette même année un édit qui en défendait la chasse; puis, en 1821, il les transmit au roi, qui, après les avoir gardés presque un siècle, en fit rétrocession au Gouvernement en 1919. La première mention connue du bouquetin est de l'an 1245 : il y est dit « qu'après prise faite d'un bouquetin ou d'un chamois de troisième année, *in hirco et capra silvestri*, le quartier gauche de la partie antérieure de l'animal doit être réservée à l'Evêque ». Il y avait autrefois des bouquetins un peu partout dans la Vallée d'Aoste : dans les massifs du Mont-Rose, du Cervin, de la Haute Vallée de Bionaz (Dents des Bouquetins) et du Mont-Blanc. Les derniers qui survécurent dans ces régions sont ceux du groupe du Mont-Blanc : ils habitaient au Mont-Rouge et au Mont de Rochefort, dans le massif des Jorasses et dans le cirque du Triolet; ils étaient guidés par un bouc vénérable que les chasseurs avaient appelé *Tourne le monde;* en 1866, ils étaient encore sept individus; une avalanche faillit les anéantir cette année-là; les deux derniers survivants furent tués par ordre du Roi en 1870. Depuis lors, le bouquetin est circonscrit exclusivement dans le Massif du Grand-Paradis.

428. — Le Parc national du Grand-Paradis (1922).

Et c'est pour la conservation de cette espèce si rare de la faune, de ce fier animal, le bouquetin, que notre Gouvernement fasciste, au prix de fortes dépenses, a procédé à la création du *Parc National du Grand-Paradis*. C'est une vraie fortune et un grand embellissement pour la Vallée d'Aoste, que d'avoir une zone franche pour la demeure de notre vieil autochtone. Car le bouquetin n'est pas un animal importé chez nous comme le renard argenté, qu'on a introduit à Courmayeur en décembre 1927 : c'est un enfant du pays, un valdôtain pur sang; il a connu, autrefois, les Salasses; et il vit, aujourd'hui, avec leurs descendants.

Le Roi, qui avait la réserve et le monopole de la chasse aux bouquetins, céda à l'Etat, après la grande guerre, le 21 août 1919, une grande partie des biens dont jouissait la Couronne, entre autres, en Vallée d'Aoste, les 2200 hectares occupés par les bouquetins. Le Gouvernement accueillit la donation, puis il avisa sans retard aux moyens de reprendre la réserve de chasse. Mussolini constitua pour cela, par décret du 3 décembre 1922, le Parc du Grand-Paradis, administré par *La Commissione Reale del Parco Nazionale del Gran Paradiso*. La zone occupée par le Parc est plus grande que l'ex-réserve de chasse du Roi : elle occupe environ 560 kilomètres carrés; du sud au nord, elle va de Ceresole jusqu'à Rhême-Saint-Georges; et du couchant au levant, de la Becca Basagne (à l'ouest du Nivolé) jusqu'à la Roése des Banques (sur Champorcher). Le Grand-Paradis (4061 m.), la plus haute montagne entièrement italienne, est presque au centre de la réserve. Il a pour couronne : l'Herbetet (3778 m.), la Grivola (3969 m.), la Bioula (3414 m.), le Mont-Saint-Clair (3544 m.), le Charforon (3640 m.), la Tresenta (3609 m.), la Roccia Viva (3650 m.), le Grand-Saint-Pierre (3692 m.), la Lavina (3308 m.), etc.. Dans ce grandiose amphithéâtre de montagnes, notre

cher bouquetin se trouve bien à l'aise : demeure et habitant sont dignes l'un de l'autre.

Mais ce parc n'a pas seulement pour but de protéger les bouquetins, et les chamois si nombreux au milieu d'eux, (en tout, plus de 3000 individus); il protège encore toutes les autres beautés naturelles qui s'y trouvent. Et ces beautés, comme elles sont nombreuses dans la seule vallée de Cogne! Cette combe est vraiment un eldorado des spécialités. On dirait que le bon Dieu a une prédilection pour cette vallée, qu'il a comblée de tant de merveilles. Sans compter la mine de fer, si riche, et pour ne parler que de la flore, il y a là des spécialités tout à fait extraordinaires. Citons seulement : *Astragalus alopecuroides* L., *Æthionema Thomasianum* Gay, *Potentilla pensylvanica* var. *sanguisorbifolia* Wolf; puis *Cortusa Matthioli*, *Linnea borealis*, *Campanula Allionii*, *Matthiola tristis*, *Sedum Cognense* . . . . .

429. — Les mines dans la Vallée d'Aoste.

La Vallée d'Aoste, toute montagneuse, a toujours trouvé dans son sein des mines à exploiter. On voit encore partout des galeries abandonnées et des amoncellements de débris à leur ouverture. Au temps des Romains, on employait aux durs travaux des mines, les esclaves, les prisonniers et les Chrétiens (v. page. 12). La plus ancienne mention de mine au moyen âge est de l'an 1152 : il y est question d'une mine d'argent, à Cogne, située en la localité appelée *Terre de l'Eglise* (Valeille), et que le pape reconnaît appartenir à l'évêque d'Aoste. Après celle-là, nous trouvons mentionnée aussi à Cogne, pour la première fois, en 1432, une mine de fer; puis, plus tard, surtout depuis 1600, d'autres mines, de fer, de cuivre, d'argent, çà et là dans la Vallée. Notre pays, fermé, peu riche en voies de communication, a dû tirer de chez lui les métaux qui lui étaient nécessaires, surtout le fer et le cuivre, pour se fabriquer les instruments de la campagne et les ustensiles de ménage. A certaines époques, il en exporta, en Valais, à Verceil, à Turin, et plus loin encore. Le minerai, d'abord, était fondu sur place; mais les forêts ne tardèrent pas à être consumées, et alors il fallut transporter le minerai brut et construire des fours dans les lieux boisés. On peut dire que les fours suivaient les forêts. Aussi, trouve-t-on encore actuellement des restes d'usines dans les localités les plus disparates. Le fer de Cogne se fondait à : Cogne, La Salle, Arvier, Aymaville, Villeneuve, Gignod, Nus, Pontey, Châtillon, Torgnon, Champdepraz, Verrès, Challand-Saint-Victor, Hône, Pontbozet, Donnas, Pont-Saint-Martin, Liliane, Gressoney-Saint-Jean. Le cuivre, tiré surtout d'Ollomont, Bionaz, Nus, Saint-Marcel, Champdepraz, était, ou fondu sur place, ou transporté à Valpelline, Aoste, Quart, etc. En 1806, les hauts fourneaux consumaient 90000 quintaux de charbon local. Quelle dévastation, pour les forêts! Peu à peu, à mesure que s'ouvrirent des routes, on se procura le métal de l'étranger, et les hauts fourneaux locaux s'éteignirent. Sauf quelques petites mines de cuivre, comme à Champdepraz et à Challant-Saint-Victor, il n'y a plus, aujourd'hui, en pleine activité, que la mine d'anthracite de La Thuile et la mine de fer de Cogne, qui toutes les deux semblent inépuisables.

Les communes d'Ollomont et de Cogne ont la gloire de donner leur nom à deux puissantes sociétés : « Ollomont » est le nom d'une société piémontaise qui produit le sulfate de cuivre; « Cogne » est le nom de la plus

puissante société qui travaille en Val d'Aoste, la « Società Anonima Nazionale Cogne ».

430. — La mine de fer de Cogne.

La première mention de cette mine est de l'an 1432, comme nous l'avons dit. A cette époque, nous voyons que l'évêque Oger Moriset avait fait construire, au village de la Crétaz, une usine pour la fonte du fer. Cent ans après, en 1528, dans une visite que fit à Cogne Mgr Gazin, les Syndics lui exposèrent que « par concession des Evêques, il était loisible à la Commune et à quelques particuliers de Cogne d'établir des fournaises, des fours et des forges pour fondre et travailler le fer dans la vallée et que notamment Christophe Guichardaz usait trop largement de cette concession : les bois étaient coupés sur une si vaste échelle que sous peu, ils allaient être anéantis et qu'ils ne pourraient plus fournir les planches et les poutres nécessaires à la construction des maisons ». Ils priaient par conséquent l'Evêque de prendre des dispositions à ce sujet. C'est ce que fit l'Evêque. En 1574, Mgr Gromis donna la permission à Louis Vallealta de Biella, d'extraire du fer de la mine et de couper du bois pour remettre en activité la fonderie d'Epinel, qu'il lui louait. Le 15 mai 1575, le même évêque constitua une société, de la durée de six ans, avec Jean Fabri, seigneur de Cly, premier secrétaire du Duc et bailli d'Aoste, Guillaume Gromis et Louis Vallealta, ci-dessus nommé, pour exploiter les minières de fer existantes dans la vallée de Cogne et en fondre le minerai. Deux années après, en 1577, la *fabrique* pour travailler ce fer était construite·

Sous Mgr Vercellin, commencent les concessions en faveur des communiers de Cogne, concessions qui se termineront par la vente pure et simple de la mine à la Commune. L'Evêque, par acte du 5 décembre 1639, partage avec ses sujets les profits de la mine de Liconi, à la condition que les communiers de Cogne payeront annuellement à l'Evêque 50 ducatons, et 200 petits écus annuels pour le louage de la moitié de l'usine; à son tour, il s'oblige à faire parachever et meubler l'usine et à contribuer pour la moitié à l'achat du charbon. Sur ces entrefaites arrive la fameuse inondation de l'an 1640. La plaine de Cogne est ravagée sur une étendue de 1487 ares; (v. page 211); la fabrique de fer est emportée; l'église même est tellement endommagée qu'on doit la démolir pour en construire une nouvelle. L'année suivante, 1641, l'Evêque reconstruit une autre fabrique de fer dans l'endroit appelé *le Désert :* c'est la fabrique dont on voit encore aujourd'hui les ruines et qui subsista, ainsi que celle de *La Nouva* sous Epinel, jusqu'en 1826. Après 1645, les communiers de Cogne remboursèrent complètement à l'Evêque les dépenses supportées pour cette construction et devinrent ainsi propriétaires des établissements du Désert. En 1662, l'Evêque loua la mine à Carlo Muta, dont la famille résida ensuite à Cogne pendant un siècle environ. (C'est en l'honneur de ce Carlo Muta qu'on a donné le nom de *Muta* aux affleurements de fer au-dessus du filon de Liconi). Mais voilà qu'un procès surgit. Les communiers de Cogne en viennent, ni plus ni moins, à prétendre que l'Evêque n'a aucun droit sur la mine; l'Evêque, au contraire, soutient qu'il y a, seul, plein droit. La question est portée au Sénat de Turin. Celui-ci, dans trois sentences successives, en 1670, 1673 et 1676, donna pleine raison à l'Evêque, déclarant que « toutes les minières des lieux communs de la vallée appartenaient à l'Evêque, et que celles des fonds, bords et rivages des

eaux découlant de la dite vallée appartenaient à la commune et aux particuliers, sauf la décime à l'Evêque ». Cette sentence ne fit qu'aigrir les esprits. Les Cogneins allèrent jusqu'à détruire, au village de l'Ecloseur, la maison que l'Evêque avait fait construire pour les ouvriers. Mgr Bailly, pour ne pas s'aliéner ses sujets, et pour en finir, leur céda la propriété de la mine. Par acte du 26 octobre 1679 (notaire Bollossier), il vendit à la commune de Cogne, pour 300 pistoles en or, tous ses droits « sur toutes les mines, tant de filon que de torrent ». De cet acte célèbre, prend naissance le droit de la commune de Cogne sur la mine.

A partir de cette époque, jusqu'à l'avènement du Docteur Grappein (v. chap. 373), la commune exploita elle-même la mine. Mais les transports étaient coûteux, et les demandes de minerai peu fréquentes : la mine tomba dans une situation voisine du marasme. Grappein vint la remonter. Les Cogneins de son temps firent des affaires d'or ; mais après lui, la mine redevint presque improductive. On prit alors le parti de la louer, soit pour une année, soit pour un temps plus long. En 1867, on la loua à la famille Gervason, déjà propriétaire en 1842 des usines de Chameyran à Châtillon, et dès 1854 des hauts fourneaux d'Aymaville et de Villeneuve. Mais, par suite de crises diverses, ces fourneaux s'éteignirent bientôt, et la commune n'eut plus aucune demande de fer. Même le fer extrait, avec tant de peine, et transporté jusqu'à l'Entrepôt, resta sans acquéreur. Un écrit de l'époque fait cette triste peinture de la situation : « Triste et lamentable condition, que celle de Cogne, avec le filon peut-être le plus riche de l'Europe : le filon n'est pas loué ; le minerai exploité n'est pas vendu ; les ouvriers sont sans pain et sans travail, à réclamer le salaire de l'année écoulée ». Le 2 novembre 1883, on mit de nouveau la mine aux enchères. Elle fut adjugée à la Maison Montgenex, au prix de 26 260 francs pour 4 ans. Mais Montgenex, qui était propriétaire des mines de Traversella, n'avait pris celle-ci en location que pour se mettre à l'abri d'une éventuelle concurrence : il n'exploita pas la mine de Cogne ; et, au bout des 4 ans, on retomba dans le statu quo.

Or, voici que, découragée par tous ces tracas, Cogne va vendre sa mine. Par acte du 8 septembre 1898, la commune cède en location les filons de Colonna, Liconi, Carlo Muta et Mont Chalet, pour la somme annuelle de 3000 francs, au Belge Alfred Theiss, avec faculté à celui-ci d'acheter la mine pour 80000 francs. Ce dernier l'acheta, en effet, le 28 décembre 1903, au prix convenu. Puis, par acte du 21 janvier 1909, elle passa, de Theiss, à une société qu'il avait constituée lui-même, société anonyme par actions, intitulée *Miniere di Cogne*, avec capital de 3 millions et demi et siège à Gênes. Cette société traita pour l'érection à Aoste d'une aciérie, au midi de la gare ; et la commune d'Aoste, à titre d'encouragement, et dans le but, aussi, de procurer à la Ville une source de prospérité, s'engagea par délibération du 28 novembre 1912, à lui fournir pendant 15 ans un subside annuel de 5000 francs. La Société, pendant ce temps, fit de grandes constructions à Cogne, pour le dépôt et le travail de la mine. En octobre 1914, on inaugura le funiculaire partant de la région Moline (1600 m. environ), où sont les concasseurs, les moulins, jusqu'au niveau de Colonna (2395 m.). Survint la guerre, en 1915. La Société Ansaldo, accaparant la majeure partie des actions des *Miniere di Cogne*, en devint elle-même seule propriétaire, en 1916. Depuis lors, les choses marchèrent à la vapeur. On sait que le minerai de Cogne est de la magnétite de fer à gangue serpentineuse. Sa qualité est des meilleures qui soient connues, par l'homogénéité, le titre constant et la

pureté. Ensuite de sondages exécutés dans la région Liconi, on a certifié la présence d'au moins 12000000 de tonnes de minerai. Après s'être assuré de ce gisement énorme, on poussa activement, à Aoste, à la construction de ces immenses établissements électrosidérurgiques situés dans la région de Paravère sous la gare, établissements toujours en accroissement. On bâtit, en même temps (1916-1920), à l'ouest de la Ville, le *quartiere operaio*, imposant groupe de maisons pouvant loger 350 familles ouvrières. Restait à pourvoir au transport du minerai. On le fit en trois temps. Entre 1917 et 1918, on construisit la route Aymaville-Cogne : on put ainsi, pour commencer, transporter le minerai de Cogne à Aoste en camion. Mais c'était trop coûteux. Alors, on perça le tunnel du Drinc (7 kilomètres), de Gressan à Epinel, tunnel qui fut bénit le 18 octobre 1922. Puis, on établit le chemin de fer électrique entre Cogne et le débouché du tunnel (Eaux-Froides). Cette nouvelle voie, longue de 13 kilomètres, fut inaugurée le 19 février 1924. Des Eaux-Froides, le minerai est amené sur les hauts fourneaux d'Aoste au moyen d'une téléphérique. Le 3 octobre 1928, la mine de Cogne et les établissements métallurgiques d'Aoste eurent l'honneur d'une visite de notre *Premier*, Mussolini, qui voulut s'assurer de visu de l'importance du gisement et de l'implantation extra-moderne des hauts fourneaux.

431. — Ansaldo. - Brezzi.

L'Ansaldo est la plus puissante Société industrielle qui ait travaillé dans notre Vallée: exploitation de la Mine de Cogne, établissements métallurgiques à Aoste, centrales électriques . . . D'autres Sociétés se sont spécialisées dans telle ou telle branche; Ansaldo les a toutes embrassées. Depuis 1927, elle a pris le nom de *Società Anonima Nazionale Cogne*. C'est elle, qui construit maintenant le chemin de fer Aoste - Pré-Saint-Didier; elle, qui possède et exploite les mines d'anthracite de La Thuile. L'âme de cette société, ou *amministratore delegato*, est l'ingénieur Joseph Brezzi, d'Alexandrie, qui est venu en Vallée d'Aoste en 1908, et qui fut d'abord directeur des Mines d'Ollomont, où son fils est né en 1910. Depuis lors, ce n'a plus été, pour lui, dans cette Société, qu'un crescendo continuel de charges. Il travaille depuis 20 ans en Vallée d'Aoste et pour la Vallée d'Aoste : il est certainement l'un des plus grands serviteurs de notre pays.

432. — L'électricité en Vallée d'Aoste.

L'électricité est utilisée, chez nous, surtout comme éclairage et comme force motrice; à ce dernier titre, elle est appelée la *houille blanche* et remplace le charbon. Aoste fut la première ville d'Italie à employer l'éclairage électrique dans ses rues (1885). Elle le doit à l'initiative du professeur François Farinet, plus tard député, qui fonda pour cela une petite société de capitalistes et ouvrit la première usine électrique, sur la rive droite du Buthier. Depuis lors, l'éclairage électrique se répandit d'abord dans nos principales communes; et maintenant, il atteint nos communes les plus reculées, où l'on se sert de l'électricité, soit pour la lumière, soit pour la production de petites forces motrices, en vue des besoins et usages locaux. Mais nos petites centrales de campagne (15, 20, 30, 40, 100, 200 chevaux) ne sont que des jeux d'enfant, comparées aux formidables centrales construites chez nous par des sociétés industrielles étrangères (Breda, Ansaldo,

S. I. P., Brambilla, etc.). Ces grandes usines électriques distribuent la force motrice, soit aux établissements industriels valdôtains, soit, surtout, à de lointaines fabriques situées hors de la Vallée. Pour atteindre leur but, ces sociétés étrangères ont créé des lacs artificiels (Gabiet, Tsignana, etc.), où l'écoulement des eaux est réglé et constant toute l'année. Mais, généralement, elles ont creusé à travers les côtes arides, dans la profondeur des montagnes, de puissants cours d'eau canalisés à l'extrémité pour constituer une chute. Ces canalisations à travers collines et précipices ont nécessité des ouvrages d'art extraordinaires. Elles révèlent : et le talent des ingénieurs, et la puissance de la Société qui les a construites. Encore une nouvelle attraction, pour la Vallée d'Aoste !

Sans compter la Vallée centrale d'Aoste à Pont-Saint-Martin, les vallées plus grandes productrices d'électricité sont les trois vallées parallèles de Gressoney, d'Ayas et de Valtornenche, et celles de Cogne, de Valsavarenche et de Rhême. Nommons quelques centrales des plus importantes. (Les données sont approximatives). — **Centrale de Pont-Saint-Martin** : prend à Guillemore, dans le torrent du Lys; parcours, 10176 mètres, sur la rive gauche de la vallée; l'eau arrive au bassin de charge (890 m.), et tombe dans la centrale après une chute de 544 mètres; 45000 chevaux. En exercice depuis 1921. Société Breda. — **Centrale de Gressoney-La-Trinité** : prend au Lac du Gabiet (2337 m.) : capacité, 5000000 m. c.; 743 mètres de chute; 20000 chevaux. En exercice depuis 1921. Société Breda. — **Centrale de Bard,** entre Bard et Donnas : prise à la Doire, conduite sur la rive gauche, 220 modules, 10 mètres de chute, 2900 chevaux. En exercice depuis 1921. Société S. I. P. — **Centrale d'Hône** : prend l'eau au torrent de Champorcher, entre le Meiller et le Salleret, et l'amène au Raffort à Hône; chute 1200 mètres; 10000 chevaux. En exercice depuis 1920. — **Centrale de Verrès** : puisée dans l'Evançon à Isolla (Challant-Saint-Victor), l'eau passe sous Targnod; 3 kilomètres de parcours, sur la rive droite de l'Evançon; 245 mètres de chute; 6000 chevaux. En activité depuis 1914. Société Brambilla. — **Centrale de Challant-Saint-Victor** à Isolla (670 m.) : prend l'eau de l'Evançon à Vollon (1316 m.); parcours, 7200 mètres sur la rive droite de l'Evançon; 600 mètres de chute, 48000 chevaux. En activité depuis 1928. Société S. I. D. E. — **Centrale de Challant-Saint-Anselme,** au pont de Lilla, sur la rive droite de l'Evançon : puise à l'Evançon, à son confluent avec le torrent de Graines; 3 kilomètres de parcours; chute, 130 mètres; 1200 chevaux. En activité depuis 1906. Construite par la The Evançon Mine, passée à Brambilla. — **Centrale de Champdepraz,** située à la localité dite Pied des Vignes : puise l'eau du torrent de Chalame, à Perrot (1250 m.); 5 kilomètres de parcours, sur la rive gauche du torrent; 800 mètres de chute; 4000 chevaux. En exercice depuis 1919. — **Centrale de Montjovet** : prend l'eau de la Doire à Châtillon; parcours de 4 kilomètres, sur la rive droite; 51 mètres de chute; 15000 chevaux. En exercice depuis 1914. — **Centrale de Covallou** : prend au torrent du Marmore, au pied de Valtornenche, à Maën; 9200 mètres de parcours sur la rive gauche; magnifique syphon dans le torrent de la Madeleine; 560 mètres de chute; 30000 kilowats. — **Centrale de Maën,** à droite du Marmore, au pied de Valtornenche, alimentée : par le lac de Tsignana (2169 m.) : 16000000 m. c.; 826 mètres de chute; et, par le canal Perrères-Pramoron, 5 kilomètres de parcours; 480 mètres de chute; 45000 kilowats. — **Centrale de Perrères,** située à un kilomètre au-dessus des Busserailles; alimentée par le lac Goillet (2521 m.); 9500000 m. c.; 672 mètres de chute.

— **Centrale de Saint-Marcel** : prend sur la rive droite de la Doire; 356 modules; 5 mètres de chute; 3000 chevaux. En exercice depuis vers 1900. C'est la plus vieille centrale importante de la Vallée d'Aoste; on y fabriquait le carbure de calcium. — **Centrale d'Aymaville,** en face du château de Sarre : puise à la Doire, à Champrotard sur Villeneuve; suit sa rive droite; 55 mètres de chute; 11000 chevaux. En exercice depuis 1921. Société Ansaldo. — **Centrale de Chavonne,** à Villeneuve, une des plus grandioses : prend les torrents de Valsavarenche et de Cogne; le canal de Valsavarenche puise à Fenille, et, sur la rive droite, vient verser dans le bassin de charge à Poignon; le canal de Cogne prend au-dessus de Vièyes, traverse sur la rive gauche, et, par un tunnel de 1000 mètres, verse dans le canal de Valsavarenche au-dessus de Chevrère; chute, 584 mètres; 42000 chevaux. En exercice depuis 1919. Société Ansaldo. — **Centrale de Champagne,** à Villeneuve : puise à Saint-Georges, à la doire de Rhème; chute, 490 mètres; 19000 chevaux. En exercice depuis 1921. Société Ansaldo. Ces grandes centrales, et une centaine de plus petites, mettent la Vallée d'Aoste à l'un des tout premiers rangs parmi les vallées italiennes qui fournissent l'électricité.

433. — Etablissements industriels.

Dans la Ville d'Aoste, il n'existait, il y a 25 ans, que deux industries, les tanneries Balla et Rivolin, qui occupaient 30 à 40 ouvriers. C'était tout. Aujourd'hui, ces deux industries fonctionnent bien encore; mais c'est bien peu de chose, en face de la formidable industrie métallurgique établie au midi de la Cité : les établissements de l'ex-Ansaldo, aujourd'hui de la Società Anonima Nazionale Cogne, qui traitent le minerai de fer de Cogne. Ces établissements, avec le quartiere operaio au couchant de la Ville, occupent une aire plus grande que celle de la Ville d'Aoste elle-même, et emploient des milliers d'ouvriers (chiffre variable suivant les époques). Les hauts fourneaux, les laminoirs, etc., sont tout ce qu'il y a de plus récent et de plus perfectionné. Une si soudaine et gigantesque transformation de la Cité d'Aoste l'a fait classer aussitôt parmi les villes industrielles. A l'est des mêmes établissements, près de la Croix-Noire, nous avons aussi un champ d'aviation occupant 200000 mètres carrés, une des meilleures bases italiennes alpines d'aviation. — A Saint-Marcel, où l'on fabriquait le carbure de calcium, on fabrique des produits azotés pour l'agriculture. On y occupe une centaine d'ouvriers, la plupart de l'endroit. — A Châtillon, depuis 1920, nous avons les établissements grandioses de la *Soie* artificielle, qui occupent de 1500 à 2000 ouvriers et ouvrières. — A Châtillon, à Chambave, à Avise, à Jovensan, à Challant-Saint-Victor, on travaille beaucoup dans les carrières de marbre : on y détaille le marbre à gros blocs, que l'on envoie par chemin de fer aux maisons de dépeçage. — A Verrès, nous avons le beau *Cotonificio*, ou Filature de coton. Cette filature, construite au cours des années 1909, 1910, a commencé à fonctionner en 1915. Sa raison sociale est : *Società Anonima Filatura A. Brambilla di Verrès*. Elle occupe, en ce moment, plus de 1200 ouvriers et ouvrières. Pourvue d'un brevet spécial, c'est une des premières filatures italiennes du genre. — Enfin, existent encore en Vallée d'Aoste, les établissements métallurgiques, déjà vieux, et bien connus, de Verrès, d'Hône, de Donnas et de Pont-Saint-Martin, qui traitent le fer, le cuivre, et qui (plus ou moins, selon les époques), donnent aussi du pain à des centaines et centaines d'ouvriers.

434. — Les Podestats (1926).

Jusqu'ici, nos communes étaient administrées par des conseillers, généralement au nombre de quinze, choisis par la population. Ce système avait été introduit par les Royales Constitutions du 24 novembre 1770 (v. chap. 287). Après avoir duré plus de 150 ans, il fut aboli; et maintenant, toutes les communes sont régies par des podestats. (Le nom de podestat n'est pas nouveau; en Vallée d'Aoste, autrefois, il était donné au bailli). Ce nouveau régime, institué par la loi du 4 février 1926, est un progrès marqué sur l'ancien système des conseillers et des syndics. C'est une des innovations les plus heureuses de notre *Premier*, Mussolini. Le système des conseillers et des syndics avait beaucoup d'inconvénients : il ne produisait pas tous les résultats désirables. Les conseillers et les syndics des villes étaient instruits. Mais ceux de la campagne, ordinairement, l'étaient beaucoup moins; et, tandis que tout, autour d'eux, allait en progressant, eux-mêmes, pour la plupart, demeuraient très en arrière : ils ne se trouvaient plus à la hauteur de leurs fonctions. Leur règle de conduite tenait dans cet adage : « Nos vieux se sont contentés de ça et ils ont bien vécu : à quoi bon taxer les gens pour faire du nouveau! » Avec tout ce bagage social, on n'allait pas bien loin. En outre, trop souvent, pour devenir conseiller, il fallait payer à boire aux électeurs : qui payait le plus, recueillait le plus de voix. Le conseiller ne représentait plus, alors, que la mesure de vin distribuée à ses électeurs : corrupteurs et corrompus, n'étaient pas chose bien rare dans les élections communales. Même cas arrivait dans les élections politiques, où l'on osa parfois porter des candidats dépourvus de toutes connaissances techniques. Conséquence de tout cet état de choses : la répartition des impôts se faisait, non plus d'après l'aisance des particuliers, mais selon le degré de parenté, d'amitié, entre conseillers et contribuables. Par l'institution des podestats, hommes plus cultivés, qui ne sont pas à la merci d'électeurs ignorants, on porta remède à la majeure partie des inconvénients. Preuve qu'on a frappé juste : dès la nomination des podestats, surgirent partout, comme par enchantement, des travaux publics, et de belles réformes : eaux potables, routes, bâtiments pour les écoles, cimetières à distance des habitations, etc., etc. Dans la Cité d'Aoste, le premier podestat fut le Colonel Joseph Cajo.

435. — La Province d'Aoste (1926).

Voilà une nouvelle qui a réjoui le cœur de tous les Valdôtains et les a remplis d'un légitime orgueil. Par décret du 6 décembre 1926, Mussolini a créé en Italie de nouvelles provinces, parmi lesquelles la *Province d'Aoste*, avec Aoste comme chef-lieu. Cette nouvelle province d'Aoste comprend les 73 communes de l'arrondissement d'Aoste avec 82769 habitants, et les 113 communes de l'arrondissement d'Ivrée avec 167638 habitants : en tout, 186 communes avec 250407 habitants. (Il y avait eu, déjà, la province d'Aoste, de 1848 à 1861). Aoste méritait bien de donner son nom à une province, et de devenir chef-lieu de cette province; car elle a été la première terre, en Italie, qui ait appartenu à la Maison de Savoie (v. chap. 63), et elle ne s'en est plus détachée. Aoste est la fille aînée de l'Italie. Aoste n'a jamais été conquise; mais elle a aidé à acquérir à l'Italie toutes ses autres provinces. Pour l'Italie, Aoste est plus qu'une ville, c'est un symbole : symbole d'atta-

chement indéfectible à l'actuelle Maison Régnante. Aussi, la création de la province d'Aoste n'a pas seulement été un beau geste ; ç'a été une reconnaissance de primogéniture, et un certificat bien mérité pour les services inoubliables, incommensurables, rendus par Aoste à notre patrie italienne.

Le premier préfet de la nouvelle province d'Aoste est S. E. Etienne Pirretti. A peine Aoste fut-elle élevée à l'honneur d'être chef-lieu de province, qu'il fallut chercher partout, dans la Ville, des locaux pour les nombreux bureaux nécessaires à l'administration d'une province. Ces locaux, en grande partie, furent vite trouvés et adaptés; quant à ceux qui manquent, on pourvoit en ce moment à leur construction. La préfecture fut installée au *Palazzo del Governo*, face à la gare, ainsi que la questure, etc.; l'administration provinciale s'est établie à la Maison Saint-Louis; la préture, à l'Hôtel des Etats; l'administration communale d'Aoste au *Municipio* (ex-Hôtel de Ville). En peu de temps, de ce grand nombre d'administrations diverses, tout fut casé dans différents palais. Et ces palais, sont pourvus de tout le confort moderne. L'un deux, cependant, détonne au milieu des autres, par son cachet moyennageux : c'est le Palais Roncas, occupé par le Commandement des Carabiniers Royaux. Cet édifice, qui est historique, est le plus beau des palais d'Aoste : il s'appelait, autrefois, la *Maison du Pays*. C'est là que, depuis longtemps, la Ville logeait toujours le représentant du Gouvernement. Constamment, en effet, la Ville d'Aoste assuma les frais de ce représentant, depuis le jour où, pour cause d'incommodité, le Bailli quitta sa résidence de la tour du Bailliage (v. page 137). Quand elle n'avait pas de maison qui lui appartînt en propre à elle-même, elle lui ménageait une résidence tantôt dans un palais, tantôt dans un autre : ainsi, en 1658, elle le logea dans la rue Saint-Grat; en 1661, dans la maison Savin, sur la place Saint-François. En 1702, le comte et président Busquet, propriétaire du Palais Roncas, l'offrit à la Ville pour le prix de faveur de 30000 francs, et la Ville s'empressa de l'acheter, par acte 18 juillet de la même année. Dès lors, ce fut le palais des représentants de Sa Majesté : les baillis y prirent résidence, et après eux, les intendants, les sous-préfets et les préfets. C'est un des plus beaux monuments de la Renaissance : deux étages, outre le rez-de-chaussée; au milieu, un enclos carré, au couchant un beau jardin-verger. Ce qu'il a d'admirable, ce sont les peintures du vestibule d'entrée, des portiques du rez-de-chaussée, du magnifique escalier et des portiques à colonnes du premier étage. Ces peintures représentent des sujets mythologiques, allégoriques, historiques; des scènes de campagne. Elles sont si vivantes, que les paysages paraissent volés à la nature et que les personnages semblent se mouvoir.

Le journal hebdomadaire *La Provincia d'Aosta*, né en 1927, donne connaissance jour par jour de tout le travail gigantesque qui se fait dans l'administration civile de la province. Il est, cependant, tout spécialement l'organe de *La Federazione Provinciale Fascista*, qui a eu pour premier secrétaire l'ingénieur Louis Ramallini.

436. — La Cité d'Aoste change d'aspect.

Celui qui a vu la Cité d'Aoste il y a 20 ans et qui la revoit aujourd'hui ne la reconnaît plus. La première chose qui le frappe, c'est l'air de propreté et de coquetterie qui y règne. La fille des Alpes n'est plus la même : de campagnarde qu'elle était, elle est devenue une élégante citadine. Dans ces

dernières années, toutes les maisons ont été rafraîchies, repeintes, retouchées de fond en comble; les ruelles même les plus dérobées sont rayonnantes de blancheur et de jeunesse : cela donne à la Ville un air charmant de bien-être et de gaîté. Ainsi, se montre-t-elle à la hauteur de sa position de chef-lieu de province. Mais, ce n'est pas tout : après avoir fait sa toilette, elle va se revêtir de somptueuses parures. De magnifiques édifices s'élèvent comme par enchantement dans les positions centrales. On sent la puissante propulsion du régime fasciste. Sur l'avenue de la gare, se dressent les beaux palais de la Cassa di Risparmio di Torino, de la Banca di Novara, de la Banca d'Italia; à l'Archet, au levant du jardin public, s'élèvera le palais du Tribunal, des Archives et de la Bibliothèque Civique. Sur le verger du Collège Saint-Bénin, se construisent de commodes maisons qui fourniront aux employés de beaux logements de 3 à 8 chambres, chacun avec jardin et potager. Et nous ne signalons que quelques-unes des récentes constructions. La Ville, en outre, se pourvoira d'une grandiose installation de nouvelle eau potable; elle modernisera le pavé de ses rues; elle effectuera l'implantation des égouts, de manière à supprimer ces ruisseaux intérieurs où barboten aujourd'hui les automobiles : antiques ruisseaux, qui, depuis l'an 1000, se promènent gaiement au centre des rues comme en leur domaine incontesté, mais qui, de nos jours, ne sont plus de mise! En dehors de la Ville, de gracieuses villas s'élèvent sur la colline ensoleillée et dans la plaine de Saint-Martin de Corléan. Nous ne voyons, nous, que le commencement de toutes ces merveilles : ceux qui viendront après, les verront achevées.

437. — Fusion des Communes.

Il y avait, jusqu'ici, dans la Vallée d'Aoste, 73 communes. C'était trop. Il en résultait d'excessives dépenses, surtout pour les petites communes. De plus, ces dernières étaient mal desservies : le secrétaire n'y apparaissait que 2 ou 3 fois par an; dans quelques-unes, le syndic même n'y habitait pas. Des raisons évidentes d'économie et de rapidité dans les décisions demandaient la fusion des petites communes avec les grandes. Par décret dn 26 février 1928, on fusionna avec Aoste les huit communes des environs : Gignod, Roisan, Saint-Christophe, Pollein, Charvensod, Gressan, Jovensan, et Sarre-Chésalet. A la commune de Villeneuve (800 habitants), appelée *Villanova- Baltea* dès octobre 1928, furent agrégées les communes d'Aymaville, de Saint-Pierre, de Saint-Nicolas et d'Introd, avec 6500 âmes. (C'est tout l'ancien mandement de Châtel-Argent).

Dans toute l'Italie, pour l'union et l'extinction des rivalités de clocher, on prend les mêmes mesures. De toutes parts, les communes sont fusionnées : la nouvelle commune prend généralement le nom de la commune-centre; mais quelquefois aussi elle prend un nouveau nom. Dans la Vallée d'Aoste, la fusion continue pendant que nous écrivons ces lignes. La liste complète et définitive des nouvelles dénominations ne peut encore être donnée.

438. — L'anthracite de La Thuile.

L'exploitation et le transport de l'anthracite de La Thuile est un des motifs qui ont provoqué la construction du chemin de fer Aoste - Pré-Saint-Didier. La carrière d'anthracite qui traverse le territoire de La Thuile a une longueur d'environ 8 kilomètres, sur 2 kilomètres de largeur. Elle fait partie

du bassin carbonifère qui, partant du Dauphiné (près de Briançon), traverse la Maurienne, se développe dans la vallée de l'Arc entre Saint-Michel-de-Maurienne et Moutiers, continue sous les montagnes de Macot et Pesey, où sont ouvertes les mines d'Aime et de Bourg-Saint-Maurice, et pénètre en Vallée d'Aoste dans la zone comprise entre le Mont-Valaisan et le Petit-Saint-Bernard. A La Thuile, le bassin s'étend dans les vallons d'Arnouva, Ponteille, La Thuilette et Bellecombe (tous affluents du torrent du Rutor) et aux localités Biolley, Coudrey, Villaret, Crétaz, Bouic; puis il traverse les retranchements du Prince Thomas, et, par le vallon d'Arpy, descend à Morgex; ici, il passe le thalweg entre Derby et Morgex; ensuite, il remonte les combes de Colomb et de Planaval, traverse le Col Sereina, suit les territoires de Bosse, Limassey, Arpetta, Crevacor, entre en Suisse par le Grand-Saint-Bernard, descend à Bourg-Saint-Pierre, et s'étend dans la vallée d'Entremont.

L'anthracite de La Thuile est connu depuis longtemps. Dans un Tableau des Mines de la Vallée d'Aoste de l'an 1806, on lit, touchant la mine d'anthracite de La Thuile : « carrière ancienne et très abondante; on en extrait le combustible à volonté, selon le besoin des habitants ». L'anthracite était surtout employé pour cuire la chaux. Le chanoine Louis Gorret, plus tard archidiacre (1806-1882), écrivit en 1862 un petit mémoire sur l'anthracite. Il y dit qu'il fut le premier à l'employer comme combustible, l'an 1845; il se fit faire pour cela un fourneau en pierre ollaire ayant la forme d'un cône renversé. Plus tard, on vit dans la haute vallée d'Aoste un assez grand nombre de fourneaux en fonte pour utiliser l'anthracite, soit pour la cuisine, soit pour le chauffage. Toutefois, l'anthracite ne fut jamais en usage sur une large échelle. Ce fut la grande guerre qui le tira définitivement de son obscurité. L'Italie, ne pouvant s'approvisionner suffisamment de charbon à l'étranger, fut obligée de recourir à l'anthracite local. Dès lors, des séries de camions descendirent l'anthracite de La Thuile à Aoste et d'ici sur le chemin de fer. A La Thuile, les recherches et les concessions se multiplièrent. La plus importante concession fut celle du Col de la Croix, où le géomètre Victorin Paris fit faire des travaux gigantesques au cours des années 1919, 1920, 1921, 1922 : puits, tunnels, téléphériques. . . . .

Les bancs de charbon, superposés les uns aux autres, ont en général 2 mètres d'épaisseur. Le gisement de la mine est évalué à 30 millions de tonnes environ. Aujourd'hui, c'est la Società Anonima Nazionale Cogne qui en est la principale concessionnaire. Pour faire parvenir l'anthracite à Aoste, elle a creusé un tunnel qui débouche dans le vallon d'Arpy. De là, un téléphérique le transporte à la Station de Morgex. Le chemin de fer le conduira ensuite de ce point jusqu'à Aoste.

439. Krack de la Banque Réan (1928).

Le 8 mai 1928, une nouvelle terrifiante s'abattit sur notre Vallée comme un coup de foudre : la Banque Réan est en faillite! Laurent Réan, fils du Docteur Anselme, avait ouvert une banque à Aoste en 1912. De toutes parts, les dépôts avaient afflué, surtout ceux des Valdôtains, confiants dans un enfant du pays. La Banque avait ouvert des succursales à : Courmayeur, Morgex, Châtillon, Donnas, Ivrée, Strambino et Gênes. Le nombre des déposants était monté à 14 mille environ; le chiffre des dépôts, à près de 80 millions. Le 7 mai 1928, par décret du Tribunal d'Ivrée, la Banque fut

déclarée en faillite; et le lendemain elle fermait ses guichets. Dans toute la Vallée, ce fut une consternation. Beaucoup avaient mis là toutes leurs économies; d'autres avaient vendu leurs biens, et placé là leur capital, dont les intérêts devaient leur servir au temps de la vieillesse; d'autres y avaient déposé des sommes à eux confiées pour œuvres pies, etc. Epargnes de toute une génération, petites sommes amassées sou à sou, avec tant de peine, avec tant de sacrifices : tout fut englouti, dans des spéculations hasardées, au jeu, à la bourse. C'est un des plus grands cataclysmes qui ait fondu sur la Vallée d'Aoste. Le Valdôtain demeura sans parole. Jamais on n'avait vu : d'une part, confiance si aveugle, si illimitée; d'autre part, inconscience si phénoménale. Les Valdôtains n'ont pas été démolis par d'autres : ils se sont démolis eux-mêmes. Cette faillite fut pour eux un coup fatal. Le 16 mai, on écroua dans les prisons d'Ivrée les deux frères Laurent et Emile Réan. Pour récupérer le plus possible de dépôts, on assigna une nouvelle date, plus ancienne, à la faillite : celle du 1er octobre 1927. On ignore encore quel percentage auront les déposants, et, même, s'ils en auront un. Mais, ce que l'on sait bien, c'est que le mal est irréparable. D'âge en âge, dans la Vallée d'Aoste, le bruit s'en répercutera, d'une combe à l'autre, comme un glas.

440. — Le sanctuaire d'Aver (1928).

Joseph Vesan de Jérôme, de Torgnon, frère des deux curés Grat et Romain, érigea, de ses deniers, une petite chapelle-sanctuaire, en rocaille, sur le pic d'Aver (2416 m.), à 50 mètres environ du sommet. Ce sera un lieu de pèlerinage pour les paroisses de Torgnon, Verraye, Saint-Denis, et les pays environnants. Le sanctuaire est dédié à Notre-Dame des Neiges, et sa fête est fixée au 3 août. Il a été bénit solennellement par Mgr Calabrese, le 8 août 1928, en présence de plus de mille assistants. Ce sanctuaire sera peut-être, un jour, aussi fréquenté que celui de Cunéi, son plus proche voisin.

441. — Quelle bonne nouvelle!

Le 11 février 1929, à midi, fut signé, à Rome, l'arrangement définitif de la *Question Romaine*. Toute l'Italie, et la Vallée d'Aoste en particulier, salua par des carillons joyeux et des *Te Deum* enthousiastes cet heureux événement qui mettait fin à un pénible état de choses. L'an 1870, le 20 septembre, l'Italie, après avoir envahi les Etats Pontificaux, s'emparait de Rome, la cité du Pape. Depuis lors, mésintelligence continuelle entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique. Chaque année, des incidents regrettables venaient encore aigrir la situation. Comment régler le différend? Des diplomates avaient bien essayé; mais ils n'étaient pas à la hauteur d'une telle œuvre. Celui qui résoudra cette question, disait-on souvent, sera le plus grand homme d'Etat. Ce grand homme d'Etat, c'est notre *Premier*, Mussolini. Après des pourparlers et des travaux qui durèrent 30 mois, entre lui et Sa Sainteté Pie XI, *Fides Intrepida*, tout fut arrangé à l'amiable et l'accord signé. Avec une simple allumette, Mussolini embrasa et réduisit en cendres la colossale littérature haineuse qui avait poussé dru sur la question romaine pendant 59 ans. Cette réconciliation entre les deux autorités, que tant de catholiques patriotes appelaient de leurs vœux, de leurs soupirs et de leurs prières, est maintenant un fait accompli. Dieu soit loué! Mussolini profita de l'occasion pour accorder encore des faveurs à l'Eglise (v. page 384) :

l'instruction religieuse sera étendue aux écoles moyennes; les fêtes ecclésiastiques sont reconnues par les lois civiles; l'Etat reconnaît les effets civils au sacrement de mariage; il y aura des aumôniers dans toutes les forces armées de l'Etat, etc.. Les Valdôtains, qui ont toujours été attachés à la Maison de Savoie, depuis ses débuts jusqu'à maintenant, et qui n'ont, pour ainsi dire, jamais fait qu'un seul corps avec elle, reprennent aujourd'hui publiquement et avec plus de transport que jamais leur vieille prière : *Domine, salvum fac Regem.*

442. — Le Chemin de fer Aoste — Pré-Saint-Didier.

Tout à coup, on apprit, à Aoste, que la construction du Chemin de fer Aoste - Pré-Saint-Didier était décidée, et qu'on allait aussitôt commencer les travaux. Quelle promptitude dans les décisions de notre Gouvernement! Avec lui, les choses nécessaires ou utiles se décrètent sur-le-champ; s'entreprennent sans retard. Ainsi en fut-il du chemin de fer Aoste - Pré-Saint-Didier : il sortit pour ainsi dire tout formé du cerveau de notre *Premier*. Les travaux débutèrent le 22 septembre 1927. L'exécution fut partagée en cinq tronçons, qui furent confiés à autant de sociétés, sous la direction de l'ingénieur en chef Alfred Manara. Ce chemin de fer est à écartement normal. Il a environ 31,500 kilom. de longueur, dont 8,500 en tunnels. La différence de niveau entre Aoste et Pré-Saint-Didier étant de m. 430,80, la moyenne de la pente est de m. 13,69 par mille. Le plus petit rayon des courbes est de 200 mètres. Une spécialité de cette voie ferrée est qu'elle est construite de manière à n'avoir aucun passage à niveau, précaution qui prévient bien des accidents. Les bâtiments des gares sont faits en style valdôtain du moyen âge : cette teinte locale leur donne une grâce particulière. D'après les conjectures, le chemin de fer coûtera 40 millions. Il sera à traction électrique. On pense l'inaugurer le 28 octobre 1929.

443. — L'endiguement de la Doire.

Après nous avoir donné le chemin de fer Aoste - Pré-Saint-Didier, Mussolini, nous l'espérons, gratifiera encore notre Vallée d'une autre œuvre non moins colossale et peut-être encore plus rémunératrice : l'endiguement de la Doire depuis Sarre jusqu'à Saint-Marcel, bonification attendue depuis des siècles en Val d'Aoste. On a calculé que le terrain rendu ainsi à la culture pourrait nourrir 30000 personnes (le tiers des habitants de notre Vallée).

Il y a longtemps qu'on parle de cette amélioration à faire. Déjà en 1836, le baron Bich signalait à M. l'Intendant Allamant l'endiguement de la Doire comme l'un des *desiderata* de la Vallée d'Aoste. Mais le premier projet est de l'ing. Guallini (1851) : ce projet consistait à donner au lit de la rivière une largeur moyenne de 70 mètres, et à construire sur ses bords des digues orthogonales (comme celle qu'on construisit à titre d'essai à la Maladière de Saint-Chistophe, et qui existe encore) au nombre de 47, placées à une grande distance les unes des autres, sur une longueur de 18 kilomètres de terrain, c'est-à-dire, depuis Sainte-Hélène de Sarre jusqu'au pont de Saint-Marcel. Le second projet, présenté en 1864 par le chanoine Teppex curé de Gressan, consistait à laisser au lit de la Doire 100 mètres de largeur, et à faire sur ses rives des plantations de peupliers en lignes successives et obliques faisant office d'entonnoirs pour le courant de la rivière : ces lignes

ramèneraient sans cesse les eaux dans leur lit, tout en retenant les matériaux, qui serviraient à rehausser les bords. Plus tard, une société anglaise s'engageait à endiguer la Doire, à la seule condition qu'on lui laissât la jouissance du terrain bonifié pendant 99 ans; on ne crut pas devoir accepter cette proposition.

Aujourd'hui qu'on a fait tant de progrès, il n'est plus bien difficile de bâtir deux murs parallèles entre Sarre et Saint-Marcel, et de faire couler la Doire au milieu : ces murs pourraient être construits avec de gros blocs de pierre, qu'on tirerait de la montagne d'un côté ou de l'autre de la vallée, ou bien qu'on composerait avec du ciment et du gravier pris sur place. Mais ce n'est pas à nous profanes d'indiquer la manière de construire la digue. Ce qui importe uniquement, c'est qu'on fasse comprendre en haut lieu, *là dove si puote ciò che si vuole*, quelle immense source de bénéfices serait cette bonification, pour la Vallée d'Aoste en particulier, et pour l'Italie en général : le capital employé là donnerait de gros revenus. Souhaitons que Mussolini, dans la liste des prochaines bonifications à faire en Italie, inscrive bientôt la nôtre. En lui est tout notre espoir.

444. — Montagnes Valdôtaines.

De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il ressort que la Vallée d'Aoste a une histoire tout à fait différente de celle de toutes les autres provinces d'Italie, une histoire qui ne ressemble en rien à la leur, une histoire spéciale, une histoire à elle. Toutefois, ce qu'elle a peut-être de plus spécial encore, et, alors, d'unique en son genre parmi toutes les vallées, non seulement d'Italie mais d'Europe, c'est sa position et sa configuration : les plus hautes montagnes de l'Europe enfoncent leurs racines dans le sol valdôtain; ces hautes montagnes, toutes au-dessus de 4000 mètres, sont plantées au dedans et autour de la Vallée d'Aoste comme pour la garder, en montrer la situation et les confins; en Europe, on ne peut parler 4000 mètres sans mentionner la Vallée d'Aoste.

On trouve, en effet, chez nous, et uniquement chez nous, 4 grands groupes de montagnes : ceux du Mont-Rose, du Cervin, du Mont-Blanc et du Grand-Paradis. Les trois premiers marquent les confins entre la Suisse, la France et l'Italie; le 4° est presque entièrement en Vallée d'Aoste. Suivons, par l'est, le nord, l'ouest et le sud, la ligne de faîte de ces groupes imposants. Nous trouvons, d'abord, à Gressoney, le massif du Mont-Rose, dont les pointes principales sont : la Pyramide Vincent (4215 m.), le Schwarzhorn (4334 m.), la Parrotspitze (4463 m.), et, tout proche, la Pointe Gnifetti (4559 m.), la Zumsteinspitze (4561 m.), la Dufour (4633 m.), et la Nordend (4612 m.). Revenant par le Col du Lys (4277 m.), nous rencontrons ensuite les deux pointes du Lyskamm (4538 m. et 4478 m.). Puis, en continuant, voici ce que nous voyons : Ayas est borné au nord par Castor (4230 m.), Pollux (4097 m.) et le Breithorn (4148 m.); Valtornenche a son archicélèbre Cervin (4478 m.); il a, de plus, en commun avec Bionaz, la Dent d'Hérin (4173 m.), et le chaînon terrifiant des Grandes Murailles, où croissent la Pointe Marguerite (3906 m.), la Pointe des Cors (3852 m.) et les Jumeaux (3876 m., 3860 m.). Après Bionaz, vient Ollomont, avec son Mont-Vélan (3765 m.), qu'il a en commun avec Etroubles : le Mont-Vélan a pour compagnon au nord-est le Grand-Combin (4317 m.), montagne qui est située tout entière en Suisse, mais que l'on ne contemple nulle part aussi

bien que de la Cité d'Aoste. En sautant d'Etroubles par dessus le Grand-Saint-Bernard, nous arrivons à Courmayeur, le pays classique de l'alpinisme : Courmayeur est séparé de la France par une muraille gigantesque, aux créneaux supérieurs à 4000 mètres; aussi, ne s'éloignent-ils pas du vraisemblable, ceux qui font dériver le mot Courmayeur de *culmen majus*, nom que lui auraient donné les Romains quand leurs bataillons se trouvèrent en présence de cette muraille formidable leur barrant tout passage. A l'extrémité nord-est de la muraille, est planté le Mont-Dolent (3823 m.), *plot* (borne) gigantesque où viennent se rejoindre les limites de 3 nations, Italie, Suisse et France. De ce plot, en allant à l'ouest, ce n'est plus qu'un crescendo effrayant de pointes, pour arriver au point culminant de l'Europe : Aiguille du Triolet (3853 m.), Grandes-Jorasses (4205 m.), Dôme de Rochefort (4015 m.), Dent du Géant (4014 m.), Mont-Maudit (4463 m.), et enfin Mont-Blanc (4807 m.). Puis, commence le decrescendo : Petit Mont-Blanc (3920 m.), Aiguille du Glacier (3817 m.), etc. Après quoi, en passant à La Thuile sur le Glacier du Rutor, un des glaciers les plus plans de l'Italie, nous nous trouvons en face du groupe du Grand-Paradis, groupe où séjourne le bouquetin, le roi des animaux de la Vallée d'Aoste : toute une autre série de pointes, que nous avons nommées au chap. 428, forme les fleurons de la couronne du Grand-Paradis. A toutes ces pointes des 4 groupes valdôtains, prennent naissance des chaînons venant, de part et d'autre, mourir dans la Doire, qui, elle, coule en souveraine dans toute la longueur de la Vallée d'Aoste centrale. Sur ces chaînons, croissent des centaines de pics secondaires. Citons, parmi ceux qui ont les formes les plus élégantes : le Mont-Emilius (3559 m.), la Tersiva (3512 m.), le Mont-Avic (3006 m.), le Mont-Néri (3076 m.), la Becca de Tsan (3321 m.), la Becca de Luseney (3506 m.), qui se montrent au touriste comme des apparitions fantasmagoriques. Sur toutes ces pointes, se jouent maintenant nos guides alpins : c'est, aujourd'hui, leur domaine familier; comme l'étaient, jadis, pour les milices valdôtaines, les précipices, les gouffres, les défilés de montagne, leurs thermopyles à elles. A noter, aussi, que ces milliers de pics ont aujourd'hui une littérature énorme, bien plus volumineuse assurément que l'histoire valdôtaine elle-même. Au dessous de ces pics, entre 3000 et 2500 mètres, nos pieux fidèles ont planté de petits sanctuaires : tels ceux de Cunéi (2636 m.) et du Lac Miserin (2583 m.). Ces oasis de piété foncent comme de petits points blancs au milieu des pâturages alpins, où les *arpians* gardent, pendant les 3 mois de l'été, dans les alpes situées entre 1800 et 2800 mètres, les 80000 vaches environ qu'entretient la Vallée d'Aoste. Parmi ces alpes, signalons : à Ollomont, le *tramail* de Planbagò (2646 m.), un des plus hauts de l'Italie; et, à Bionaz, celui de Tsa de Tsan (2600 m.), que les vaches atteignent après avoir traversé une heure de glacier. On sait que le Petit-Saint-Bernard (2158 m.) et le Grand-Saint-Bernard (2467 m.) sont les plus hauts points de l'Europe habités toute l'année.

Le citadin qui voudrait connaître dans un instant tout l'enchevêtrement montagneux de la Vallée d'Aoste, n'aurait qu'à se porter sur le sommet d'un des trois pics suivants, situés tous les trois presque au centre de cette Vallée privilégiée : la Becca de Nona (3142 m.), le Mont-Fallère (3062 m.), la Becca de Viou (2836 m.). Leur ascension est très facile, et ne demande que 5 à 6 heures d'Aoste. Une heure de contemplation, là au sommet, par un jour sans nuage, en apprend plus qu'un mois d'étude sur une carte géographique.

445. — Altitude des paroisses ou des églises paroissiales.

Chamois	mètres 1815	Derby	mètres 827
Rhème-Notre-Dame	1725	Saint-Denis	806
Ayas	1709	Arvier	776
Valgrisenche	1664	Pontboset	775
La Madeleine	1640	Challant-Saint-Victor	765
Saint-Remi	1632	Avise	762
Saint-Barthélemy	1628	Fontainemore	760
Gressoney-La-Trinité	1627	Charvensod	746
Bionaz	1600	Saint-Pierre	683
Valsavarenche	1541	Villeneuve	670
Cogne	1534	Perlo	660
Valtornenche	1524	Liliane	655
Bosse	1521	Chésalet	654
Torgnon	1489	Aymaville	646
La Thuile	1441	Sarre	640
Champorcher	1427	Saint-Marcel	636
Gressoney-Saint-Jean	1385	Jovensan	631
Saint-Oyen	1377	Saint-Christophe	620
Oyace	1360	Gressan	603
Ollomont	1355	Saint-Germain	600
Brusson	1331	Aoste Saint-Jean	583
Etroubles	1280	» Saint-Laurent	
Allein	1251	» Saint-Etienne	
Courmayeur	1224	La Tour d'Hérères	576
Rhème-Saint-Georges	1200	Saint-Vincent	575
Saint-Nicolas	1196	Pollein	575
Doue	1175	Diémoz	560
Antey-Saint-André	1080	Châtillon	549
Ville-sur-Nus	1075	Quart	548
Excenex	1061	Nus	535
Challant-Saint-Anselme	1050	Fénis	530
Emarèse	1048	Pontey	523
Gaby	1031	Champdepraz	523
Veraye	1026	Chambave	496
La Salle	1001	Montjovet	415
Pré-Saint-Didier	1000	Arnad	412
Gignod	994	Verrès	390
Valpelline	958	Bard	381
Issime	939	Issogne	380
Roisan	935	Hône	366
Morgex	920	Vert	347
Introd	880	Pont-Saint-Martin	345
Brissogne	827	Donnas	322

Nous ajoutons les deux chapitres chronologiques suivants, afin que le lecteur puisse, d'un coup d'œil, voir sous quel roi ou sous quel évêque se sont passés les divers faits narrés dans cette Histoire.

446. — Les Maîtres de la Vallée d'Aoste.

De 1 200 à 23 avant Jésus-Christ : Salasses.
De 23 avant Jésus-Christ à 443 après Jésus-Christ : Romains.
De 443 à 523 : 1er Royaume de Bourgogne : Saint Sigismond.
De 523 à 565 : Royaume d'Italie : Théodoric.
De 565 à 569 : Empire d'Orient, ou Grec.
De 569 à 576 : Lombards.
De 576 à 613 : 2e Royaume de Bourgogne : Saint Gontran.
De 613 à 752 : Lombards, Rois de France, Mérovingiens.
De 752 à 879 : Lombards, Rois de France, Carlovingiens.
De 879 à 1032 : 3e Royaume de Bourgogne : de Boson à Rodolphe III.
De 1032 à nos jours : Maison de Savoie. Les princes de la Maison de Savoie furent : comtes, depuis vers l'an 1000 jusqu'en 1416; ducs, de 1416 à 1720; rois de Sardaigne, de 1720 à 1861; rois d'Italie, de 1861 jusqu'à nos jours. En voici la série chronologique : Humbert I *aux Blanches Mains*, premières traces 1003, dernières 1048; Amédée I, 1056; Odon, mort en 1060; Pierre I, 1060-1078; Amédée II, mort en 1080; Humbert II, mort en 1103; Amédée III, 1103-1148; Humbert III *le Bienheureux*, 1148-1188; Thomas I, 1189-1233; Amédée IV, 1233-1253; Boniface, 1253-1263; Thomas II, tuteur de Boniface, 1253-1259; Pierre II, *le petit Charlemagne*, 1259-1268; Philippe I, 1268-1285; Amédée V *le Grand*, 1285-1323 : dès 1302, se signe *Duc d'Aoste;* Edouard, 1323-1329; Aimon *le Pacifique*, 1329-1343; Amédée VI *le Comte Vert*, 1343-1383; Amédée VII *le Comte Rouge*, 1383-1391; Amédée VIII, 1391-1451; Louis, 1439-1465; Amédée IX *le Bienheureux*, 1465-1472; Philibert I, 1472-1482; Charles I *le Guerrier* (roi de Chypre et de Jérusalem en 1487), 1482-1490; Charles-Jean-Amédée, né en 1489, mort en 1496; Philippe II *sans Terre*, 1496-1497; Philibert II, 1497-1504; Charles II (ou III) *le Bon*, 1504-1553; Emmanuel-Philibert *Tête de fer*, 1553-1580; Charles-Emmanuel I *le Grand*, 1580-1630; Victor-Amédée I, 1630-1637; Victor-François-Hyacinthe, né en 1632, mort en 1638; Charles-Emmanuel II, 1638-1675; Victor-Amédée II, roi de Sicile (1713) et de Sardaigne (dès 1720), 1675-1730; Charles-Emmanuel III, 1730-1773; Victor-Amédée III, 1773-1796; Charles-Emmanuel IV, 1796-1802; Victor-Emmanuel I, 1802-1821; Charles-Félix, 1821-1831; Charles-Albert, 1831-1849; Victor-Emmanuel II, roi d'Italie dès 1861, 1849-1878; Humbert I, 1878-1900; Victor-Emmanuel III, le roi de « la grande guerre » et de la « réconciliation de l'Etat avec l'Eglise », depuis 1900, glorieusement régnant.

447. — Série des Evêques d'Aoste.

Saint Eusèbe, 340-364. — Saint Eustase I, 364-397. — Saint Crispien, 397. — Saint Protais I, 407. — Saint Eustase II, 422-452. — Saint Grat I, 453. — Saint Joconde I, 490-523. — Plocéan (évêque arien intrus), 525-529. — Saint Gal de *Nus*, 529-546. — Litifred, 547. — Arnulphe I, 561. — Burchard I, 593. — Quirice, 614. — Valbert I, 641. — Burchard II, 681. — Saint Protais II, 706. — Atton, 728-754. — Loup, 755. — Saint Grat II, ou saint Grat, 775-810. — Saint-Joconde II de *Chésalet*, ou saint Joconde, 810-860. — Otton, 860. — Ratbon, 870-880. — Hugues I, 881. — Grif-

fon I, 891. — Ansèric, 910. — Anselme I, comte, 920-940. — Griffon II, 940. — Anselme II, 950. — Gison I, 957. — Adalger, 963. — Luittefred, 965. — Boson I, 975. — Anselme III, 988-1025. — Burchard III, 1025-1032. — Gison II, 1032. — Augustin Tryphon, 1039. — Anselme IV, 1050. — Arumptius, 1058. — Nicolas I, 1087. — Boson II, 1093-1114. — Boson III, 1115-1126. — Herbert, 1126-1139. — Armann, 1140-1143. Boson IV, 1143. — Hugues II, 1146. — Le Bienheureux Arnulphe II d'*Avise*, 1149-1159. — Guillaume de La Palud de *Gressan*, 1159-1170. — Aimon de *Quart*, 1170-1180. — Guy, 1180-1185. — Valbert, 1186-1212. — Jacques de Portia, 1213-1219. — Le Bienheureux Boniface de Valperga, 1219-1243. — Rodolphe du Chatelar de *La Salle*, 1243. — Vacance du siège, 1243-1246. — Pierre de Pra d'*Issime*, 1246-1257. — Pierre d'*Etroubles*, 1258-1259. — Pierre du Palais, ou de *Thora*, appelé *bienheureux*, 1260-1266. — Humbert de Villette, 1266-1272. — Aimon de Challant, 1272-1274. — Simon de Duin, 1275-1283. — Nicolas II Bersatori, 1283-1301. — Le Bienheureux Emériс I de *Quart*, 1301-1313. — Arduce de *Pont-Saint-Martin*, 1313-1327. — Nicolas III Bersatori, 1327-1361. — Emériс II de *Quart*, appelé *bienheureux*, 1361-1375. — Boniface De Challant, appelé *bienheureux*, 1375-1376. — Jacques Ferrandin de *Saint-Marcel*, appelé *bienheureux*, 1376-1399. — Pierre de Sonnaz, 1399-1410. — Oger Moriset, 1411-1433. — Georges de Saluces, 1433-1440. — Jean de Prangins, 1440-1444. — Antoine de Prez, 1444-1464. — François de Prez, 1464-1511. — Hercule d'Azeglio, 1511-1515. — Amédée Berruti, 1515-1525. — Vacance du siège, 1525-1527. — Alvarez Rodriguez, 1527. — Pierre Gazin, 1528-1557. — Marc-Antoine Bobba, 1557-1568 (cardinal, 1568-1575). — Jérôme Ferragatta, 1568-1572. — César Gromis, 1572-1585. — Jean-Geoffroi Ginod, 1586-1592. — Honoré Lascaris, 1594. — Barthélemy Ferreri, 1595-1607. — Vacance du siège, 1607-1611. — Louis Martini, 1611-1621. — Jean-Baptiste Vercellin, 1622-1651. — Vacance du siège, 1651-1656. — Philibert Milliet, 1656-1658. — Albert Bailly, 1659-1691. — Alexandre Lambert, 1691-1698. — François-Amédée Milliet d'Arvillars, 1698-1727. — Jacques Rambert, 1727-1728. — Jean Grillet, 1729-1730. — Vacance du siège, 1730-1741. — Pierre-François de Sales, 1741-1783. — Paul-Joseph Solar, 1784-1805 (cardinal, 1816-1824). — Joseph-Marie Grimaldi, 1805-1817. — André-Marie de Maistre, 1818. — Jean-Baptiste Aubriot de la Palme, 1819-1823. — Evase-Second Agodino, 1824-1831. — André Jourdain, 1832-1859. — Vacance du siège, 1859-1867. — Jacques-Joseph Jans de *Liliane*, 1867-1872. — Joseph-Auguste Duc de *Châtillon*, 1872-1907 (archevêque, 1907-1922). — Jean-Vincent Tasso, 1908-1919. — Claude-Ange-Joseph Calabrese, de 1920 à nos jours.

(Addenda - Emendanda)

Page 7. — L'autel de Diane et quantité de pierres romaines épigraphiques se trouvent actuellement au Musée du Bourg, ouvert en 1927, au levant du Prieuré. Ce musée, créé principalement par Piero Barocelli, surintendant aux antiquités du Piémont, a plusieurs salles destinées aux anti-

quités romaines et préromaines; on en créera bientôt d'autres pour les antiquités du moyen âge. Il n'est actuellement qu'un embryon; mais il est destiné à prendre une grande importance.

Page 14. — Saint Bès. Cogne nomme deux procureurs appelés les procureurs de saint Bès, pour recueillir les offrandes et présider les fonctions au Sanctuaire, quand c'est le tour des Cogneins. Actuellement, il y a cinq paroisses qui donnent tour à tour la fête : Campiglia, Cogne, Ingria, Ronco et Valprato. En 1926, ce fut le tour de la paroisse de Cogne; on se rendit au Sanctuaire dès la veille : le curé, le recteur, les procureurs et environ 70 pèlerins. La grand'messe fut célébrée par le curé; chantres et chanteuses de Cogne chantèrent à la messe et à la procession qui suivit. Ces cinq paroisses se disputent l'honneur de porter à la procession la statue de saint Bès : pour éviter tout conflit, cet honneur est mis à l'enchère entre elles, ce qui rapporte à la chapelle 200 à 300 lires. Le curé de Campiglia est chargé d'inviter le prédicateur. Voilà donc une coutume qui date de 16 siècles : c'est à coup sûr une des plus anciennes de la Vallée d'Aoste.

Page 66. — Le monument de saint Anselme fut inauguré le 6 septembre 1909, et non le 5 septembre 1911.

Page 77. — Les Chanoines du Bourg ont obtenu, avec le nihil obstat de Mgr Calabrese, un bref qui, en dérogation à quelques articles du droit canon, remet en vigueur quelques-uns de leurs anciens privilèges. Par ce bref, *Exigit apostolicum munus*, du 12 janvier 1928, il leur est reconnu le droit : 1° de présenter au choix de l'Evêque une liste de trois candidats, lorsqu'une place devient vacante; 2° d'être au nombre de dix, au moins; 3° d'avoir toujours leur prieur pris dans leur sein.

Page 80. — La loi du 5 août 1927 a abrogé le privilège qui exemptait du service militaire les jeunes gens de Saint-Remi : par conséquent, les *soldats de la neige* n'existent plus.

Page 163. — Au lieu de 1643 à 1717, il faut lire de 1648 à 1719.

Page 224. — La paroisse de Gressoney-La-Trinité n'a plus eu de titulaire fixe depuis 1924 : elle est administrée provisoirement depuis ce temps-là par le curé de Gressoney-Saint-Jean.

Page 254. — Hyacinthe Pistarino succéda en 1929 à Charles Radicati di Primeglio.

Page 281. — Supprimez cette phrase : et l'avocat Jean-Baptiste (1809-1898), chef de section au Ministère des Affaires étrangères.

Page 320. — Le journal *Le Pays d'Aoste* parut en 1913 et non en 1908.

Page 321. — Un décret de février 1929 defendit l'entrée en Italie de *La Vallée d'Aoste*.

Page 399. — L'ingénieur Joseph Brezzi a été nommé sénateur, en date du 26 février 1929.

Valpelline, 19 mars 1929.

Abbé Henry.

TABLE des CHAPITRES

De 1200 avant Jésus-Christ à J-C. — 1200 - 0

1. — Les Salasses 1
2. — La Ville d'Aoste romaine ou Augusta Prætoria 3
3. — La Vallée d'Aoste païenne 7

Ier siècle. De J.-C. à l'an 100 après J.-C. — 0 - 100

4. — Pilate traverse la Vallée d'Aoste vers l'an 37 8
5. — Saint Pierre - Saint Barnabé - Saint Denis - Les premiers chrétiens . 8

Deuxième et troisième siècles. — 100 - 300

6. — Le premier temple 10
7. — Persécutions et martyrs. Saint Julien. Saint Jean de Purtud. Saint Didier. Saint Ours. (100 - 300) 11

Quatrième siècle. — 300 - 400

8. — Martyrs de la Légion Thébéenne : S. Maurice, S. Victor, S. Solutor, S. Bès, (S. Porcier), S. Evence, S. Didier, S. Défendant (302) . 13
9. — Liberté accordée à l'Eglise par Constantin en 313 15
10. — Les premières églises 15
11. — Les premiers baptistères 16
12. — Droit d'asile 17
13. — Saint Martin en Vallée d'Aoste (340-360) 17
14. — Saint Eusèbe (340-370) 18
15. — L'Oropa et la Vallée d'Aoste 19
16. — Saint Eustase, premier évêque d'Aoste (364-397) 20
17. — Etendue et limites du Diocèse d'Aoste 21
18. — Dépendance du Diocèse d'Aoste 22
19. — Saint Théodule ou Théodore (320-400 environ) 22
20. — Saint Jacques *ou* Jacquême, mort en 429 23
21. — Une pléiade de Saints Evêques 24

Cinquième siècle. — 400 - 500

22. — Le diptyque de la Cathédrale d'Aoste (406) 24
23. — La Vierge Eusébie 25
24. — Passage des reliques de saint Germain (448) 25
25. — Les trois Royaumes de Bourgogne 26
26. — Passage de prisonniers (494) 27

Sixième siècle. — 500 - 600

27. — Saint Sigismond, mort en 524 28
28. — L'abbaye de Saint-Maurice et la Vallée d'Aoste 29
29. — Saint Ours : sa mort en 529 29

30. — Saint Gal (529-546) 32
31. — Mode d'élection des Evêques d'Aoste 33
32. — L'église de Saint-Jean-Baptiste, à Aoste (540-1560) 34
33. — Saint Maur traverse la Vallée d'Aoste en 543 35
34. — Un roitelet éphémère de la Vallée d'Aoste : Sisuald (550-565) . . 35
35. — Le roi saint Gontran (576-593) 36
36. — Les premières paroisses 37

Septième siècle — 600 - 700

37. — Le bienheureux Vuillerme de Léaval, mort en 610 38
38. — Passages de troupes. Compétition de conquérants. Ère de paix. Travail religieux intense 39

Huitième siècle. — 700 - 800

39. — Chapelle de saint Maxime à Challant 39
40. — Saint Preject 40
41. — Apparition des Bénédictins en Val d'Aoste. L'église de Saint-Léger-d'Aymaville. Le Prieuré de Sainte-Hélène à Sarre 41
42. — Saint Grat (775-810) 42
43. — Paroisses existantes vers l'an 800 43

Neuvième siècle. — 800 - 900

44. — Saint Joconde (810-860) 44
45. — Missel-martyrologe gréco-valdôtain de Brusson 45
46. — Saints de la Gaule 45
47. — Passage de Grands en Vallée d'Aoste 46
48. — Passage de saintes Reliques 46

Dixième siècle. — 900 - 1000

49. — Construction de l'église de la Collégiale 47
50. — Ubication de l'Evêché d'Aoste 47
51. — L'évêque d'Aoste est Comte d'Aoste 48
52. — Fondation du Couvent de Verrès (925) 48
53. — Sainte Adélaïde souveraine de la Vallée d'Aoste (939-999) . . 49
54. — Les Sarrasins (de 943 à 990 environ) 49

Onzième siècle. — 1000 - 1100

55. — La Ville d'Aoste se repeuple (1000). Aoste au Moyen Age . . 50
56. — Le régime de la féodalité 52
57. — Un bon moyen pour mettre fin aux guerres : la Trève de Dieu (1036) 53
58. — Passages de pèlerins 53
59. — Collège de Saint-Bénin (1008) 54
60. — Les plus vieux clochers de la Vallée d'Aoste 54
61. — La plus vieille église rurale de la Vallée d'Aoste : l'église d'Arnad (1020 environ) 55
62. — Recluseries 56
63. — Le Comte Humbert aux Blanches Mains (1025) 56
64. — Saint Bernard de Menthon (996-1081) 57
65. — Le pape saint Léon IX traverse la Vallée d'Aoste (1049, 1050) . 58
66. — Quatre grands Saints à Aoste 59
67. — Passage dans la Vallée des empereurs d'Allemagne Henri IV et Henri V 59
68. — Saint Pierre Damien traverse la Vallée d'Aoste en 1063 . . . 60
69. — Plans de Bonne Mort. Plans de la Bataille 60
70. — Colonies allemandes en Val d'Aoste 61

Douzième siècle — 1100 - 1200

71. — Saint Anselme (1033-1109) 62
72. — L'abbé Anselme, neveu de saint Anselme, évêque élu de Londres. Sa mort en 1148 66
73. — Une caravane de pèlerins passe le Grand-Saint-Bernard en 1130 . 67
74. — Saint Malachie passe à Aoste en 1139 68
75. — Le bienheureux noble Arnulphe d'Avise, réformateur de la Collégiale, évêque d'Aoste (1090-1159). Construction du cloître actuel de la Collégiale 68
76. — Le bienheureux Humbert III et la Collégiale 69
77. — S. Pierre II, archevêque de Tarentaise, notre métropolitain (1138-1174) 70

78. — Nouvelles paroisses fondées de 800 à 1300 70
79. — Coup d'œil sur l'état du diocèse d'Aoste au moyen âge . . . 71
80. — Les Bénédictins en Val d'Aoste (700-1600) 72
81. — Les chanoines de Verrès, de 925 jusqu'à nos jours 73
82. — Les Chanoines de Saint-Ours ou de la Collégiale, de 525 à nos jours 75
83. — Les Chanoines de la Cathédrale 77
84. — Le Grand-Saint-Bernard et ses Chanoines 78
85. — Le Petit-Saint-Bernard 82
86. — La page de la charité : les vieux Hôpitaux ou Hospices valdôtains . 85
87. — Les Chanoinesses de Sainte-Catherine (1184-1803) 91
88. — Les Croisades (1096-1291) et les Valdôtains 92
89. — La grande Charte des Franchises Valdôtaines (1191). Dédition de la Vallée d'Aoste à la Maison de Savoie 93
90. — Les De Challant (1050-1800) 94
91. — Commencements de la Maison de Challant 96
92. — Boson II de Challant, mort en 1210 96

Treizième siècle. — 1200 - 1300

93. — Tir à la cible (de 1206 à nos jours) 97
94. — La disparition du vieux Bourg de Châtillon 97
95. — Le bienheureux Boniface de Valpergue, évêque d'Aoste (1219-1243) 98
96. — Gardes forestiers en 1228 99
97. — Confrérie du Saint-Esprit. - Siècle des bonnes œuvres 99
98. — Trois Sallereins archevêques de Tarentaise 100
99. — Le bienheureux Innocent V (1225-1276) 101
100. — Rodolphe de Valpelline, évêque de Sion (1271-1273) 102
101. — Comment on passait notaire en 1280 103
102. — On demande des secours pour la maladière de Saint-Christophe (1284) 103
103. — Eglises du haut moyen âge 103
104. — Eglises-mères 105
105. — Anciens patrons des paroisses 106
106. — Le pain bénit 106
107. — Le vinage 106
108. — Prieurs, Prieurés 107

Quatorzième siècle. — 1300 - 1400

109. — Ebal de Challant dit le Grand, mort en 1323 108
110. — Godefroy II de Challant (1275-1310 environ) 110
111. — Apogée de la grandeur valdôtaine. Cinq Evêques valdôtains à la fois. Trois frères De Challant évêques. Deux frères De Quart évêques. Grandes Maisons nobles valdôtaines pépinières d'évêques, de magistrats, de gouverneurs, de généraux, ... 110
112. — Le bienheureux Emeric de Quart, évêque d'Aoste (1301-1313) . 112
113. — Erection définitive de la paroisse de Brissogne (1303) . . . 113
114. — Temps de grande ferveur. Nombreuses fêtes de précepte. Nombreux jours de jeûne 114
115. — Le blasphémateur 115
116. — Aimon de Quart, frère du bienheureux Emeric, évêque de Genève (1304-1311) 115
117. — Boniface de Challant, évêque de Sion (1290-1308) 116
118. — Aimon de Challant-Châtillon, évêque de Sion (1308-1323) . . . 116
119. — Les Valdôtains et Fra Dolcino (1307) 117
120. — Aimon Dauphin, de Nus, général des Chartreux (1313-1329) . . . 117
121. — Fondation de la chapelle de La Balme en 1340 118
122. — Fondation de la prébende de Quart en 1346 118
123. — Les audiences générales ou « Les Grands Jours » à Aoste (1222-1466) 119
124. — Aimon II de Challant (1305-1388 environ) 121
125. — Iblet de Challant, mort en 1410 121
126. — L'évêque de Verceil est emprisonné au château de Montjovet en 1377 123
127. — Couvent de Saint-François à Aoste, soit Couvent des Cordeliers (1352-1836) 124
128. — Le miraculé de La Salle (1383) 126
129. — Le Chanoine médecin Boniface de Roisan, mort en 1385 . . . 127

130. — Des maçons de Fontainemore rapportent à la Cité d'Aoste les Reliques de saint Grat qui avaient été volées (1380) . . . 127
131. — La princesse Bonne de Bourbon est obligée de restituer une relique de saint Grat (1390) 128
132. — Monseigneur Jacques Ferrandin (1376-1399) 128
133. — Le Tuquinage (1386-1389) 129
134. — Fondation de la paroisse de Valgrisenche, en 1392 130
135. — La commende (1370-1563) 130
136. — Inondations effrayantes. Eglises détruites (900-1600) . . . 131
137. — Ubication des anciennes églises 133
138. — Les vieux rus de la Vallée d'Aoste (1200-1400) 134
139. — Les plus beaux châteaux de la Vallée d'Aoste (1200-1500) . . 136
140. — La vie de château au moyen âge 138

Quinzième siècle. — 1400 - 1500

141. — Une coutume patriarcale (1400) 139
142. — Saint Vincent Ferrier en Vallée d'Aoste (1403) 139
143. — Le Cardinal Antoine de Challant (1350-1418) 140
144. — Guillaume de Challant, évêque de Lausanne (1406-1431) . . . 141
145. — Boniface de Challant le Maréchal, mort en 1426 141
146. — Amédée de Challant, mort en 1423 142
147. — François de Challant, mort en 1442 143
148. — Une femme audacieuse : Catherine de Challant 144
149. — Mort de Jacques de Challant, en 1459 146
150. — Erection de la paroisse de Valtornenche, en 1420 147
151. — La Bienheureuse Marguerite de Savoie, morte en 1444 . . . 148
152. — Miracle de saint Joconde en 1449 148
153. — Le marché d'Aoste fixé au mardi en 1461 148
154. — Le Bienheureux Amédée IX (1465-1472) 149
155. — Les peintures de l'église de la Madeleine à Gressan (1463) . . 149
156. — Fondation de la paroisse de Valsavarenche, en 1483 . . . 150
157. — Fondation de la paroisse de Fontainemore, en 1483 . . . 151
158. — Luttes contre les Turcs (1363-1647) 151
159. — Le pape Sixte IV (1471-1484) originaire de la Ville d'Aoste . . 152
160. — L'interdit au moyen âge 153
161. — Tribunaux ecclésiastiques 153
162. — Le chanoine Georges de Challant (1440-1509) 154
163. — La Cathédrale d'Aoste 156

Seizième siècle. — 1500 - 1600

164. — Sanctuaire de Machaby (1503) 159
165. — La miraculée de Valpelline (1514) 159
166. — Première imprimerie à Aoste (vers 1520) 160
167. — Apparition du protestantisme en Vallée d'Aoste (1522-1523) . . 160
168. — Le fait le plus glorieux de l'histoire valdôtaine : attachement inébranlable à la Maison de Savoie ; expulsion et fuite de Calvin (1536) . 161
169. — Le Duc Charles fait son testament au Prieuré de Saint-Ours en 1539 164
170. — Le Saint Voult 165
171. — L'Eglise aide le Duc dans la lutte contre le protestantisme . . 165
172. — Institution du Conseil des Commis (1536) 166
173. — Le donatif 167
174. — La Vallée d'Aoste conclut des traités de neutralité avec la France (1537-1558) 167
175. — Les Valaisans s'emparent de l'alpe de Chermontane (1551) . . 169
176. — Tour des signaux (1536-1560) 169
177. — Le Père Savioz, mort en 1566 170
178. — Un saint curé du Bourg, Boniface de Challant 171
179. — La Patrie 171
180. — Le Coutumier 172
181. — Un feu violent s'éteint subitement en 1542 173
182. — La confrérie de sainte Agathe à Saint-Christophe (1550) et de saint Nicolas à Valgrisenche (1686) 173
183. — Ecroulement de Becca France. Ensevelissement du village de Thora (1564) 174

184. — Le Saint Suaire 175
185. — Transport des reliques de saint Maurice 175
186. — René de Challant (1504-1565) 177
187. — Isabelle de Challant (1531-1596) 179
188. — Le baron François de la Crête (1542-1588) 179
189. — Un théologien du Concile de Trente : le chanoine Barthélemy Berthod de Courmayeur 180
190. — Le chanoine théologal Michel Perret 181
191. — Le serviteur de Dieu Michel de Léaval (1516-1590) 181
192. — Une belle œuvre sociale (1585) 182
193. — Les méfaits du Lac du Rutor 183
194. — Le Collège d'Aoste 184
195. — Pèlerinage valdôtain à Mondovi (1596) 186
196. — Fondation de la Confrérie de Sainte-Croix à Aoste, en 1598 . . 186

Dix-septième siècle. — 1600 - 1700

197. — Le procès du diable à Issime (1601) 187
198. — Saint François de Sales et la Vallée d'Aoste 188
199. — Sœur Gasparde d'Avise (1594-1649) 190
200. — Erection de la paroisse de Liliane, en 1614 191
201. — Erection de la paroisse de Pont-Saint-Martin, en 1614 . . . 192
202. — Les Capucins missionnaires ouvrent à Aoste leur premier couvent, en 1618 192
203. — Les Capucins en Vallée d'Aoste depuis l'an 1618 jusqu'à nos jours . 193
204. — Erection de la paroisse de Pontboset, en 1625 197
205. — La plus grande calamité qui se soit abattue sur la Vallée d'Aoste : la peste de 1630 197
206. — Chapelle des Douze portes à Chambave 199
207. — Madame Cassandre de Vaudan, morte en 1653 199
208. — Le Couvent de la Visitation d'Aoste (1631-1802) 200
209. — Sœur Marie-Louise de Roncas (1606-1668) 201
210. — Sainte Jeanne de Chantal en Vallée d'Aoste en 1638 202
211. — Le Baron Pierre-Léonard Roncas (1562-1639) 203
212. — Les Valdôtains gardes du corps des Ducs de Savoie 204
213. — Saint Pierre Fourier et la Vallée d'Aoste (1564-1640) . . . 205
214. — Les Lorraines en Vallée d'Aoste (1641-1800) 205
215. — Les Chanoines Lorrains en Vallée d'Aoste (1644-1748) . . . 206
216. — Apogée de la vie religieuse sous Mgr Vercellin (1622-1651) . . 207
217. — Le peuple se soulève contre Monseigneur Vercellin (1644) . . 208
218. — On accomplit le vœu fait pendant la peste à Notre-Dame de Lorette (1644) 209
219. — Erection de la paroisse de Bionaz, en 1640 209
220. — La chapelle du Lac Miserin à Champorcher (1658). 210
221. — La Doire et le Buthier unis ravagent la vallée et la cité d'Aoste en 1640 210
222. — Procession d'Aoste au Valdigne en 1644. 211
223. — Pluie miraculeuse en 1645 212
224. — Les animaux malfaisants tombent foudroyés (1646) 212
225. — Comment se célébrait à Aoste la fête de saint Grat vers 1650 . . 213
226. — Messes de croson. Messe des picaillons 213
227. — Erection de la paroisse de Rhême-Notre-Dame, en 1650. . . . 213
228. — Le Sanctuaire de Cunéi (1650) 214
229. — Le premier missionnaire valdôtain (1617-1667) 215
230. — Erection définitive de la paroisse de Gressoney-Saint-Jean, en 1660. 215
231. — L'Hospice de Charité d'Aoste depuis 1683 jusqu'à nos jours . . 216
232. — Le noble Boniface Festaz (1614-1682) 218
233. — Le bienheureux Benoît-Louis Giacobini (1666-1673) 218
234. — Un Champorcherein guéri subitement par Notre-Dame d'Oropa en 1669 218
235. — Fondation de la rectorie de Torgnon (1669) 219
236. — Un jour de fête à Valsavarenche (1673) 220
237. — Les eaux minérales de Courmayeur (1676) 221
238. — La Vallée d'Aoste était habitée jadis plus haut qu'aujourd'hui . . 222

239. — L'Hostie d'Introd (1441-1686) 223
240. — Erection de la paroisse de Champdepraz, en 1686 224
241. — Erection de la paroisse de Gressoney-la-Trinité, en 1686. . . 224
242. — Découverte du corps du Bienheureux Vuillerme à Morgex (1687) . 224
243. — Le serviteur de Dieu Jean-François Jeantet (1622-1692) . . . 226
244. — Mère Adélaïde de Savoie (1662-1701) 227
245. — Point de guerres ni de soldats pendant 700 ans. La guerre et les soldats vont commencer 228
246. — Les Français saccagent la Vallée d'Aoste en 1691 228
247. — Evasion des otages (1691) 230

Dix-huitième siècle. — 1700 - 1800

248. — Les Français occupent une seconde fois la Vallée d'Aoste (1704-1706). 233
249. — La Valleise est préservée miraculeusement de l'invasion des Français en 1704 234
250. — La chapelle de la Paolettaz à Arnad (1706) 235
251. — L'évacuation du Fort de Bard (1706) 235
252. — Fondation de la rectorie de Saint-Jacques d'Ayas (1712). . . 236
253. — Fondation de la rectorie de Champolluc à Ayas (1718) . . . 236
254. — Sanctuaire de Notre-Dame de la Garde à Perlo (1714) . . . 236
255. — Sanctuaire de Notre-Dame de Plou à Saint-Marcel (1715) . . 237
256. — Un Valdôtain d'adoption : l'archidiacre Ribitel 238
257. — L'abbé Pierre Bréan de Brusson (1672-1747) 239
258. — Le R. P. Antoine-Marie Carron de la Tour 240
259. — Le R. P. Daniel Monterin (1685-1729) 240
260. — La catastrophe du Triolet à Courmayeur (1717) 240
261. — Le Miraculé de l'Oropa : Perron Jean-Baptiste (1720) . . . 241
262. — Le Baron Jean-François Ferrod (1662-1730) 242
263. — Un empereur de Perloz 243
264. — Un précurseur des allumettes (1727) 244
265. — Procession au Pont Suaz (1734) 245
266. — Le Père de l'Histoire Valdôtaine : Jean-Baptiste de Tillier (1678-1744) 246
267. — L'ermitage de Saint-Grat 246
268. — Fondation de la rectorie de Valtornenche (1739) 248
269. — Erection de la paroisse de Challant-Saint-Anselme (1746) . . 248
270. — Erection de la paroisse de Saint-Barthélemy (1746) . . . 248
271. — Erection de la paroisse d'Emarèse (1747) 249
272. — Comment se crée une nouvelle paroisse 249
273. — Fondation de la rectorie de la Trina à Gressoney, en 1749 . . 250
274. — Les trois prévôts d'Ayas : Raymond, Duc et Dondeynaz (1727-1802) 250
275. — Les ermites dans la Vallée d'Aoste 251
276. — L'Hôpital Mauricien de 1772 à nos jours 253
277. — Le Grand Séminaire depuis sa fondation jusqu'à nos jours . . 254
278. — Fondation de la rectorie de Planaval sur Arvier (1753) . . . 257
279. — Fondation de la rectorie de Fornet à Valgrisenche, en 1761 . . 258
280. — Mort d'un ultra-centenaire à Etroubles (1754) 258
281. — Le R. P. Jean-Jacques Sala de Saint-Etienne, mort en 1760 . . 259
282. — Fondation de la rectorie de Promiod sur Châtillon, en 1762 . . 259
283. — Fêtes supprimées (1766) 260
284. — La « Fons salutis » de Saint-Vincent et l'abbé Perret (1770) . . 260
285. — Saint Benoît Labre traverse la Vallée d'Aoste en 1770 . . . 261
286. — Le Bienheureux ermite Jean-Baptiste Pellissier (1715-1786) . . 261
287. — Fin du régime valdôtain (1770) 264
288. — Etablissement du cadastre. Affranchissement des cens . . . 265
289. — La Royale Délégation (1768) 266
290. — Congrues des Curés. Délimitation des paroisses 266
291. — Erection de la paroisse d'Oyace (1775) 267
292. — Erection de la paroisse d'Ollomont (1775) 267
293. — Erection définitive de la paroisse de Bard (1775) 268
294. — Fondation de la rectorie de Cogne (1784) 268
295. — Les écoles dans la Vallée d'Aoste 268
296. — Transport de l'église et du presbytère de Villeneuve (1782) . . 270

297. — Le dernier ours de la vallée d'Ayas (1782) 271
298. — Les Rosières (1783) 272
299. — Assassinat du curé de Chevrot (1784) 272
300. — Un drame dans les glairs de Quart (1784) 273
301. — Le centenaire d'Emarèse (1787) 273
302. — Suppression des paroisses de Chevrot et de la Madeleine à Gressan et de Saint-Martin de Corléan près d'Aoste (1786-1788) . . . 274
303. — Erection de la paroisse du Gaby (1786) 274
304. — Erection de la paroisse d'Excenex (1788) 275
305. — Erection de la paroisse d'Antey la Madeleine (1789) . . . 275
306. — Le Sanctuaire du Berrier *ou* de N.-D. de Guérison à Courmayeur (1792) 276
307. — Le Lépreux de la cité d'Aoste (1773-1803) 277
308. — La Révolution Française. Napoléon. Le Piémont (y compris la Vallée d'Aoste) devient une province française. Le Diocèse d'Aoste est supprimé. Retour au « statu quo ante » (1789-1816) 278
309. — La Vallée d'Aoste refuge des proscrits (1792-1795) . . . 278
310. — Les De Maistre à Aoste (1792-1799) 279
311. — Le garde-suisse Jean-Baptiste Gal 280
312. — Les Français envahissent la Vallée d'Aoste (1794) 281
313. — Prêtres et Religieux logent les troupes et payent les frais de guerre 282
314. — Les tribulations de Valgrisenche (1792-1800) 282
315. — Le capitaine Chamonin (1762-1828) 283
316. — Le capitaine Darbelley (1794) 284
317. — Les tribulations de La Thuile 284
318. — Le grand crucifix de La Thuile (1794) 285
319. — Un feu qui ne brûle pas (1794) 285
320. — Erection de la paroisse de Ville-sur-Nus (1798) 286
321. — Complot contre notre Roi 286
322. — Le général Cerise (1770-1820) 287
323. — Un âne en promenade (1799) 287
324. — Première insurrection des Socques (1799) 287

Dix-neuvième siècle. — 1800 - 1900

325. — Enlèvement des cloches (1800) 288
326. — Deuxième insurrection des Socques (1801) 289
327. — La vengeance d'un prêtre 291
328. — Napoléon traverse la Vallée d'Aoste en mai 1800 291
329. — Monument au général Desaix (1805) 292
330. — Le Napoléonisme en Vallée d'Aoste (1800 1814) 293
331. — Spoliation et suppression des Religieux 293
332. — La Maîtrise de la Cathédrale (800-1909) 295
333. — La suppression du Diocèse d'Aoste (1803-1817) 296
334. — Capucins et soldats 296
335. — Les processions 297
336. — Suffisance et pénurie de prêtres 298
337. — La torche à quatre mèches 299
338. — Le grammairien abbé César Marguerettaz (1758-1802) . . . 299
339. — Deux illustres botanistes : les RR. PP. Barnabites Antoine-Bernard De Tillier et Candide Piotaz 300
340. — Le Révérend Père Frassy (1744-1806) 300
341. — Les derniers De Challant (1802-1804) 301
342. — Le prieur Chrétien-Jean-Adam Linty (1748-1818) 301
343. — Le grand hospitalier Jean-Sébastien Linty (1740-1819) . . . 302
344. — Reconstitution du Diocèse d'Aoste (1817) 303
345. — Réouverture du Couvent des Capucins à Châtillon (1817) . . 303
346. — Le Petit Séminaire (depuis 1820 jusqu'à nos jours) 304
347. — Trois chasseurs d'ours à Derby (1822) 305
348. — L'hospice de Valdobbia (1822) 306
349. — Le prévôt Passerin d'Entrèves (1766-1830) 307
350. — Fondation de la paroisse de Bosse (1824) 308
351. — Abolition du rite valdôtain (1828) 309
352. — Le corps de sainte Faustine au Grand-Saint-Bernard (1828) . . 311

353. — Les deux Aymavilles 312
354. — Le comté de Cogne (1000-1829) 313
355. — Le Couvent de Saint-Joseph de 1831 à nos jours 316
356. — Le sanctuaire de Retempio à Pontboset (1835) 318
357. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes (1835-1860) 318
358. — Erection définitive de la paroisse de Vert (1837) 319
359. — Fondation de la Rectorie de Plan-de-Brun à Perlo (1838) . . 319
360. — La catastrophe de Verrès (1840) 319
361. — Le journalisme catholique en Vallée d'Aoste depuis 1841 jusqu'à nos jours 320
362. — Erection de la rectorie de Vièyes sur Aymaville (1845) . . . 321
363. — La catastrophe de Chambave (1846) 321
364. — Un sauvetage dans les îles de Quart (1846) 322
365. — L'an 1848. Le prévôt du Grand-Saint-Bernard vient se réfugier en Vallée d'Aoste 323
366. — Silvio Pellico et la Vallée d'Aoste 324
367. — Troisième et dernière insurrection des Socques (1853) . . . 324
368. — Sœur Marthe 329
369. — Anciennes mesures valdôtaines 330
370. — Le Comte Crotti (1799-1870) 331
371. — Incarcération et mort du Prévôt de Verrès Mensio Louis-Balthasard (1855-1856) 333
372. — Fondation de l'Académie de Saint-Anselme (1855) 334
373. — Le médecin Grappein (1772-1855) 335
374. — Une méprise 337
375. — Le dernier ours de la Vallée d'Aoste (1856) 337
376. — Missionnaires diocésains (1857) 338
377. — Pierre-Julien Proment *ou* le Médecin de Saint-Oyen (1792-1857) . 339
378. — Guérison miraculeuse de Sœur Rose d'Ayas (1858) 341
379. — Le prieuré de Saint-Pierre 341
380. — La dernière exécution capitale à Aoste (1859) 342
381. — Deux sœurs qui se séparent (1860) 343
382. — Le nom des rues de la Ville d'Aoste (1864) 343
383. — Assassinat du Syndic de Valgrisenche (1866) 344
384. — Dandrès curé d'Ayas (1791-1866) 344
385. — Le prieur Gal (1795-1867) 346
386. — Le choléra de 1867 346
387. — Deux faits miraculeux (1867) 348
388. — Le Docteur Laurent Cerise (1807-1869) 348
389. — Le chanoine Georges Carrel (1800-1870) 351
390. — La petite Société Alpine de Cogne (1870) 352
391. — Le chanoine Gérard *ou* le Poète Valdôtain (1810-1876) . . . 353
392. — Innocent Manzetti *ou* l'Inventeur valdôtain (1826-1877) . . . 354
393. — Le curé de Saint-Oyen, Pierre-Joseph Martinet (1792-1877) . . 356
394. — La dernière érection de paroisse (1878) : La Tour d'Hérère. — La plus haute paroisse valdôtaine : Chamois 357
395. — Le Révérendissime Père Laurent (1809-1880) 358
396. — Deux autres Refuges des Pauvres : à Cogne et à Plan-de-Brun . 360
397. — Inauguration du chemin de fer Ivrée-Aoste (1886) 360
398. — Au Roi chasseur. Chasses royales 1850-1913. 361
399. — Caisses rurales (1895) 362
400. — Coopératives de consommation (1897) 363
401. — Fin d'un procès qui durait depuis cinq cents ans (1897) . . . 364
402. — L'avocat Jean-Baptiste Gal (1809-1898) 365
403. — Un célèbre alpiniste. 366

Vingtième siècle. — 1900 - 1929

404. — La Vallée d'Aoste accueille les religieux français (1901) . . 367
405. — La Vallée d'Aoste mise en valeur et transformée 367
406. — Villégiature 368
407. — Alpinisme 369
408. — Alpinisme religieux 373
409. — L'abbé Chanoux (1828-1909) 374

410. — Les pierres frappantes à Issime (1909) 375
411. — Fondation de la rectorie de Fenillia à Brusson (1909) . . . 377
412. — Les Sœurs garde-malades (1910) 377
413. — Le chanoine Pierre-Etienne Duc (1827-1914) 378
414. — La Grande Guerre et l'Eglise Valdôtaine (1915-1918) . . . 379
415. — La grippe espagnole (1918) 381
416. — Dévastation de la Coopérative d'Aoste (1919) 382
417. — Mussolini 383
418. — Assassinat du curé d'Emarèse (1919) 384
419. — Fondation de la rectorie de Courtil à Hône (1919) 384
420. — Monseigneur Duc (1835-1922) 385
421. — Une pléiade d'historiens 387
422. — Le Révérendissime Abbé Marie-Xavier Duc, Général des Cisterciens de France (1841-1923) 388
423. — Le chanoine Pierre-Joseph Pession *ou* le Philosophe valdôtain (1844-1923) 388
424. — Le chanoine Pierre-Louis Vescoz *ou* le Géographe valdôtain (1840-1925) 389
425. — Asiles pour les enfants 391
426. — Le guide Petigax Joseph (1860-1926) 392
427. — Le bouquetin 394
428. — Le Parc national du Grand-Paradis (1922) 395
429. — Les mines dans la Vallée d'Aoste 396
430. — La mine de fer de Cogne 397
431. — Ansaldo. - Brezzi 399
432. — L'électricité en Vallée d'Aoste 399
433. — Etablissements industriels 401
434. — Les Podestats (1926) 402
435. — La Province d'Aoste (1926) 402
436. — La Cité d'Aoste change d'aspect 403
437. — Fusion des Communes 404
438. — L'anthracite de La Thuile 404
439. — Krack de la Banque Réan (1928) 405
440. — Le sanctuaire d'Aver (1928) 406
441. — Quelle bonne nouvelle ! *(Liquidation de la Question Romaine)* . 406
442. — Le Chemin de fer Aoste — Pré-Saint-Didier 407
443. — L'endiguement de la Doire 407
444. — Montagnes valdôtaines 408
445. — Altitude des paroisses ou des églises paroissiales 410
446. — Les Maîtres de la Vallée d'Aoste 411
447. — Série des Evêques d'Aoste 411
Addenda - Emendanda 412
Table des chapitres 415
Table alphabétique 425

TABLE ALPHABÉTIQUE

Aaberg 177. 179.
Académie de Saint-Anselme 3. 66. **334**. 346. 359. 378. 379.
Aciéries 398. 399.
Action Catholique 332.
Adalger, év. d'Aoste 412.
Adélaïde de Savoie 56. 60.
Adélaïde de Savoie (Mère) **227**.
Admodiateur 131. 330.
Adrien I, pape 83.
Adrien, empereur 11.
Æthionema Thomasianum 396.
Affranchissement des cens **265**. 316.
Agaune 14. 23. 28. 29.
Agodino, év. d'Aoste 158. 304. 309. 310. 316. 412.
Agonisants 165. 213.
Agriculture **134**. 199. 217. 368. 383.
Aguettaz, curé 256.
Aiguille du Glacier 409.
Aiguille du Midi 370.
Aiguilles Grises 366.
Aime 23. 405.
Aimon *ou* Aymon I de Challant 96.
Aimon II de Challant **121**. 124. 137.
Aimon de Challant, év. d'Aoste 108. 110. 412.
Aimon de Challant, év. de Sion 110. 111. 116.
Aimon de Quart, év. d'Aoste 9. 76. 111. 412.
Aimon de Quart, év. de Genève 110 111. 112. 115.
Aimon (de la Balme) 118.
Aimon de Savoie 35. 97. 411.
Aimon 65.
Ainay 73.
Alaric 24.
Alaska 392.
Albard 2. 235. 292.
Albâtre 157.
Albert le Grand *Bienheureux* 101.
Alesa 248.
Alexandre II, pape 73.
Alexandre III 9. 79.
Alexandre VII 189.
Allamant, intendant 407.
Allein 44. 78. 89. 133. 180. 286. 287. 289. 340. 410.
Allemands 20. 29. 59. **61**. 62. 216. 228. 236. 283. 314.
Allinges 48.
Alliod Jean-Bapt., curé 364.
Alliod Louis, vicaire 373.
Alliod (Rév. Père) 305.
Allumettes **244**.
Alpages 222.
Alpinisme 350. 351. **352**. **366**. **369**. **373**. 374. 391. 393. 408. 409.
Altitudes des paroisses **410**.
Alvarez, év. d'Aoste 161. 412.
Amay 146.
Amédée de Challant 121. 124. **142**. 154.
Amédée de la Tour, év. 76.
Amédée de la Tour, reclus 56.
Amé *ou* Amédée I de Savoie 56. 411.
Amédée II 176. 411.

Amédée III 86. 96. 411.
Amédée IV 86. 411.
Amédée V 35. 94. 109. 116. 411.
Amédée VI *ou* le *Comte Vert* 35. 62. 94. 121. 122. 124. 127. 142. 152. 171. 411.
Amédée VII *ou* le *Comte Rouge* 128. 129. 130. 142. 411.
Amédée VIII 35. 45. 60. 97. 122. 123. 139. 142. 143. 144. 145. 149. 176. 411.
Amédée IX le *Bienheureux* 120. 125. 145. **149.** 172. 411.
Ames (du Purgatoire) 327.
Ameyron 241.
Amphithéâtre 5. 11. 51. 343.
Andorno 95. 108. 122. 124. 143.
Ane **287.**
Angeloni 377.
Angélus 163.
Anglais 370. 371.
Annibal (Cercle d') 3.
Annonciade (Ordre de l') 122. 142. 149. 164. 177. 179.
Annuaires 378.
Ansaldo 139. 316. 374. 382. 390. 398. **399.** 401.
Anselme I, év. d'Aoste 47. **48.** 76. 313. 412.
Anselme II 412.
Anselme III 56. 156. 313. 412.
Anselme IV 412.
Anselme le Jeune, év. 62. 65. 66.
Anselmet, abbé 380.
Anselmoz, recteur 384.
Ansséric, év. d'Aoste 412.
Ansermin, alphier 262.
Ansermin, curé 267.
Antagnod 364.
Antey-Saint-André *ou* Antey 37. 73. 75. 91. 105. 108. 135. 147. 160. 161. 223. 275. 299. 317. 325. 338. 357. 363. 381. 392. 410.
Antey La Madeleine *v.* La Madeleine.
Anthracite 368. 396. 399. **404.**
Anticléricalisme 320. 326. 328. 332.
Antoine de Challant, cardinal 110. 111. 121. 124. **140.** 387.
Aosta (Bataillon) **379.**
Aoste 3. 9. 10. 11. 15. **21.** 24. 25. 34. **50.** 56. 66. 75. 77. 87. 88. 102. 119. 124. 132. 148. 156. 160. **161.** 164. 165. 184. 186. 192. 194. 200. 205. 206. 207. 210. 213. 216. 228. 229. 233. 245. 253. 254. **272.** 277. 278. 279. 291. 293. 295. 297. 304. 316. 318. 320. 334. 338. **342.** 346. 350. 351. 360. 363. 379. 381. 389. 396. 398. 399. 401. **402. 403.** 404. 407. 410.
Apogées **110.** 207.
Apollon 7.
Apologiste 353.
Appius Claudius 2.
Aqueducs 6. 135.
Aragon, docteur 269.
Aragon, protestant 161.
Aranzola (Col de l') 145. 369.
Arba 248.
Arbalétriers **97.**
Arbenson, curé 151.
Arbitrage 98. 99.
Arc d'Auguste 3. 4. 132. 155. 165. 211. 343.
Archet d'Aoste 404.
Archet de Morgex 119. 181.
Archidiaconé 6. 17. 30. 48.
Archidiacre 29, 30. 33. 57. **77.** 78. 238. 246. 251. 269. 378.
Archieri 119.
Archiprêtré 37.
Ardoin *Bienheureux* 98.
Arduce de Pont-Saint-Martin, év. d'Aoste 111. 247. 412.
Arduini, évêque 125.
Ariens 30. 32. 42. 411.
Armann, év. d'Aoste 412.
Armée permanente 296.
Armoires 158.
Armoiries 27. 95. 96. 229.
Armonia (L'), journal 320. 328.
Arnad 18. 26. 44. 50. **55.** 72. 73. 75. 89. 106. 107. 108. 119. 131. 134. 137. **159.** 188. **235.** 292. 299. 325. 363. 373. 378. 410.
Arnad, alpe 223.
Arnod, capitaine 373.
Arnod, chanoine 212.
Arnouva (L') 405.
Arnulphe I, év. d'Aoste 411.
Arnulphe II d'Avise, év. d'Aoste, *Bienheureux* **68.** 75. 76. 412.
Arona 202.
Arpetta (Bosse) 405.

Arpians 409.
Arpuille 136. 275. 289.
Arpy (Morgex) 405.
Arquebuse **97**.
Arpvieille 283.
Arrigon 193.
Arsina (L') 336. 337.
Artanavaz 308.
Artari 158.
Artaz, missionnaire 348.
Arumptius, év. d'Aoste 58. 412.
Arvier 7. 44. 49. 73. 84. 87. 105. 106. 119. 130. 133. 190. 198. 242. 257. 283. 289. 298. 299. 387. 396. 410.
Arvillars (François-Amédée Milliet d'), év. d'Aoste 183. 227. 238. 247. 255. 357. 412.
Asile (Droit d') **17**. 31.
Asiles 51. 317. 330. 332. 345. 349. 351. 390. **391**.
Assassinats **272**. **273**. **344**. **384**.
Assomption (Notre-Dame de l') 15. 106. 156. 258.
Astaroth 187.
Astragalus alopecuroides 396.
Atton, év. d'Aoste 411.
Auberges 340.
Aubert (Edouard) 344. **350**. 351. 354.
Audiences générales 94. **119**. 149. 265. 315.
Augusta Pretoria 3.
Auguste 2. 3. 4. 7.
Aumônes **100**. 194. 201.
Aumôniers 380. 407.
Aune 330.
Austro-Russes 278. 283. 284. 287.
Autels 158.
Automate 355.
Automobile 355.
Avalanches 15. 150. 176. 214.
Aver **406**.
Aviation 401.
Aviau (D'), évêque 278.
Avignon 55. 122. 140.
Avise 44. 46. 52. 55. 68. 69. 105. 111. 119. 125. 130. 152. **190**. 230. 257. 270. 281. 283. 286. 289. 298. 382. 401. 410.
Avondo 137.
Ayas 18. 26. 28. 29. 37. **61**. 73. 89. 106. 133. 134. 135. 215. 222. 223. **236**. 240. 249. **250**. **271**. 298. 299. **329**. **344**. 353. 363. **364**. 369. 381. 391. 400. 408. 410.
Aymaville *ou* Aymavilles 6. 11. 22. 95. 119. 121. 136. 137. 142. 143. 144. 146. 147. 157. 164. 177. 179. 198. 266. 289. **312**. 314. **321**. 326. 336. 396. 398. 399. 401. 404. 410.
Aymaville-Saint-Léger 26. **41**. 44. 55. 72. 73. 74. 105. **170**. **312**.
Aymaville-Saint-Martin 18. 37. 105. 198. 312. 363.
Aymonod, chanoine 256.
Azeglio (D'), év. d'Aoste 412.
Azote 411.

Bagnes 162. **169**. 223.
Bailli 109. 137. 162. 184. 265. 402. 403.
Bailliage 51. 109. 137. 403.
Bailly, év. d'Aoste 20. 48. 171. 197. 215. 216. 219. 221. 223. 225. 237. 238. 311. 357. 398. 412.
Bains 6. 221.
Baïus 181.
Bal, chanoine 267.
Balilla 343.
Balla 401.
Ballot, curé 373.
Balme *ou* Barme 19. 370.
Balme (La), village 26. **86**. **118**. 229. 234.
Balmes (Les), alpe 162.
Banques 404. 405.
Baptême 16. 17. 45.
Baptistère 16. 157.
Baraing, docteur **351**. 391.
Barasson 262.
Baravots 211.
Barberousse 59.
Bard 16. 26. 52. 71. 90. 105. 106. 111. 121. 138. 153. 177. 239. 268. 279. 280. 288. 289. 292. 347. 361. 400. 410. *v.* Fort de Bard.
Bardonney, col 22.
Baril 330.
Barilliers 280.
Barma (Col de la) 20.
Barmasc 298.
Barmaverain, alpe 214.
Barnabites 170. 185. 186. 207. 255. 256. 293. 294. 299. **300**. 305.
Barocelli 412.
Barolo (Marquise de) 324.

Barrel 381.
Barrères 271.
Basagne (Becca) 395.
Basilique 10. 71.
Bastions 5. 50.
Bastille (La) 280.
Bâtie (De la) 254.
Batteurs 362.
Bauche (La) 333.
Baud, abbé **291**.
Baudiers 261.
Baudin (Ru) 112. 135.
Bauffremont 95. 164. 177. 179.
Béatrix (porte, tour) 5. 96.
Béatrix de Genève 108.
Béatrix de Provence 101.
Beauregard 331.
Beauvoisin 206.
Bec 63.
Becca de Tsan 409.
Becca du Lac 374.
Becca France **174**.
Becquet **337**.
Bellarmin 181.
Bellecombe (La Thuile) 405.
Belley, curé 325. 327.
Beltram 238.
Belun 7.
Bénédictins **41**. 46. **54**. 55. 56. 62. 63. 71. **72**. 73. 79. 83. 107. 108. 119. 132. 174. 184. 248. 312. 367.
Benevello 254.
Bénits (objets) 376.
Benoît, moine 46. 79.
Benoît XIII, pape 34.
Benoît XIV **81**. 253. 256.
Bens 290.
Bérard, chanoine 331. 356. 387.
Bérard, curé 344.
Berguet, syndic 185. 305.
Bernard, archev. 76.
Bernarda (La) 90.
Bernkopf 292.
Berrier, sanctuaire 253. **276**.
Berruà, alpe 162.
Berruti, év. d'Aoste 152. 160. 161. 412.
Bersagliers 337.
Berthe *Bienheureuse* 98.
Berthier, général 292.
Berthod, chanoines **180**.
Bertin, centenaire 258.
Bertoliat 289.
Bertolin 333.
Besenval 161.
Beth 224.
Béthaz, chanoine missionnaire 257. 313. **338**. 339. 364. 387. 392.
Bettafourca 369.
Bibian *ou* Bebian 6. 81. 126. 161. 162. 211.
Bich, baron 407.
Bich, chanoine 364.
Bich, curé 357.
Bich, guide 366. 371.
Bicheria, Bicaria, Biscaria 52. 87.
Bielle, Biellais 35. 122. 123. 234. 296.
Billens Villargerod 95.
Biolley 405.
Bionassay 366.
Bionaz 60. 105. **209**. 222. 266. 267. 270. 279. 298. 357. 369. 382. 395. 396. 408. 409. 410.
Bioula (La) 395.
Bizel, abbé 81. 253.
Blanchet 258.
Blasphémateur 115.
Blé (seigle) 87. 100. 103. **182**. 222. 259.
Bobba, év. d'Aoste 76. 160. 180. 412.
Bochatey, curé 257.
Bochatey, hôtel 366.
Bois de la bataille 60.
Bolchévisme 383.
Bollati 138.
Bombrini 137.
Bonarent 100.
Boniface, curé 214.
Boniface d'Avise 152.
Boniface de Challant, curé, *Bienheureux* **171**.
Boniface de Challant, év. d'Aoste, *Bienheureux* 111. 129. 412.
Boniface de Challant, év. de Sion 108. 110. 111. **116**.
Boniface I de Challant, le Maréchal 121. 124. **141**. 144. 171. 195. 207.
Boniface de la Tour (Gressan) 149.
Boniface de Montferrat 96.
Boniface de Roisan, médecin **127**. 135.

Boniface de Savoie 411.
Boniface de Savoie, archev., *Bienheureux* 157.
Boniface de Valperga, év. d'Aoste, *Bienheureux* 11. 22. 33. 48. 76. 88. **98**. 99. 100. 302. 385. 387. 412.
Bonifications 407. 408.
Bonin Jean, vicaire 372. 373.
Bonne de Bourbon 121. 122. **128**. 129. 142.
Borbey 290.
Bordet, curé 392.
Borgnion 161.
Borna de la feye 133.
Bornyon 172.
Borromée 202.
Borroz 381.
Boson, roi de Bourgogne 27. 411.
Boson I de Challant 96.
Boson II 89. **96**.
Boson III 96.
Boson IV 96. 111.
Boson I, év. d'Aoste 49. 73. 412.
Boson II 74. 412.
Boson III 111. 412.
Boson IV 111. 412.
Boson, curé 313.
Boson, prieur du Bec 65. 66.
Boson 258.
Bosse *ou* Bosses 49. 81. 88. 105. 119. 169. 193. 298. **307**. **308**. 405. 410.
Botanique, Botanistes 300. 374.
Botton 288.
Bouic 405.
Bouiyo 198. 199.
Bouquetins 138. 315. 325. 361. 362. 387. **394**. 395. 409.
Bourdin, curé 171.
Bourg (Le) *ou* Bourg Saint-Ours 16. 32. 47. 48. 52. 54. 135. 165. 171. 211. 261. 266. 272. 299. 316. 333. 342. 378. 412. 413. *Voyez :* Collégiale, Prieuré du Bourg, Saint-Ours.
Bourg des Rives **97**. 132.
Bourgeois 161.
Bourgeois (Ru) 136.
Bourgogne (Royaumes de) 22. **26**. 27. 172. 411.
Bourg-Saint-Maurice 84.
Bourg-Saint-Pierre 9. 291. 405.
Bourguignons 3. *v.* Burgondes.
Bourreau 342.
Bouteille 330.
Bovard Alexis, curé 372.
Bovet Pantaléon, curé 372.
Bovet, recteur 258.
Boveto (De), év. 279.
Boysson 88.
Bramafam 5. 50. 95. 96. 277.
Brambilla 400. 401.
Bréan 152.
Bréan, abbé, *Bienheureux* 239. 357-387.
Brebis 64. **139**. 200.
Breda 399. 400.
Breithorn 408.
Brentone 81.
Brents, Brets 35.
Brenva 13. 276. 277.
Breuil (P.-St-Bernard) 374.
Breuil (Rhème-N.-D.) 214.
Breuil (Valtornenche) 222.
Breuson 91.
Bréviaire 160. 187. 310. 311.
Brezzi **399**. 413.
Bride Peak 393.
Bringon 275.
Brissac 168. 178.
Brissogne 81. 105. 106. **113**. 119. 132. 133. 149. **173**. 242. 347. 363. 410.
Brocherel 371.
Brosso 122. 139. 289.
Bruil (Morgex) 229.
Brunel 230.
Bruni 185. 206. 288. 289. 290. 294. 300.
Brunod, curé 291. 293. 389.
Brunod, *lo rey* 271.
Brunod 290.
Brusson 14. 28. 29. 37. **45**. 61. 106. 108. 122. 133. 143. 144. 152. 160. **239**. 249. 299. 317. 348. 364. 369. 377. 381. 387. 410.
Budden 370.
Buffa 98.
Bulletin paroissial 321.
Burchard I, év. d'Aoste 411.
Burchard II 411.
Buchard III 56. 412.
Burgay 255.
Burgonde 62. 92. 137.

Burgondes **27**. 28. 39. 45. *v*. Bourguignons.
Busquet, président 403.
Busquet, prévôt 207.
Busserailles 352. 400.
Busseya 29. 30. 164.
Buthier 3. 4. 6. 29. 47. 128. 132. 135. 210. 355.
By 55. 60. 136. 162. 222. 267. 298. 366.

Cabanes alpines 370.
Caccia 254.
Cadastre 265.
Cafasso (Don) 327. 365.
Cagliero 377.
Caisses rurales **362**.
Cajo 402.
Calabrese, év. d'Aoste 192. 313. 406. 412. 413.
Calices 107.
Caligula 8. 82.
Calixte II, pape 67.
Calmier 364.
Calvin **161**. 166. 170. 171. 172. 177. 189.
Camée 25.
Campanula Allionii 396.
Campiglia 14. 30. 314. 413.
Canavais 129. 314.
Canossa 59.
Cantaz 289. 291.
Cantorbéry 63. 64. 65. 66.
Cantù 332.
Canut, roi 54.
Caprara 296.
Capucins 66. 188. **192**. **193**. 207. 211. 282. 287. 289. 290. 294. **296**. 302. **303**. 305. 338. 348. 358. 359. 367. 391.
Carabiniers 337. 376. 403.
Carbure 401.
Carcade (De) 233.
Cardinaux 76, 110. 111. 140. 141. 296. 412.
Carema *ou* Carème 16. 18. 21. 192. 377.
Carême 181. 196. 206.
Cargnan 309.
Cario 12.
Carisey (col) 20.
Carlin, curé 150.
Carlon, avocat 318.
Carlon, curé 344.
Carlovingiens 411.
Calsbad 261.
Carmagne (De) 92.
Carmel 237.
Carogne (Mont) 320.
Carré 214.
Carrel, chanoine 278. 350. **351**. 353. 370. 373.
Carrel, guide 371. 392.
Carrel, recteur 353. **371**.
Carrel, vicaire 373.
Carron 81. **240**.
Carron, hôtel 81. 240. 369.
Casei 50.
Caserne 201. 296. 380.
Cassa di Risparmio 404.
Castel, ermite 252.
Castor 408.
Cataclysmes 15. 55. **131**. 148. **174**. **210**. **240**. 297. **319**. **321**. **322**. 397.
Cateau Cambrésis 168. 178.
Catéchisme 270. 293. 353. 391.
Cathédrale (La) 10. 15. 16. 17. **24**. 27. 30. 33. 34. 36. 43. 55. 57. 58. 65. 71. **77**. 95. 99. 104. 113. 142. 143. 155. **156**. 175. 176. 178. 180. 189. 201. 213. 229. 238. 254. 256. 257. 282. 289. 294. **295**. **297**. 298. 303. 309. 311. 334. 353. 389.
Catherine de Challant **144**. 179. 364.
Catinat 232.
Cavour 227.
Cavour (Camille de) 328. 365.
Celtes 1. 3.
Cens **265**.
Cent 330.
Centenaires **258**. 259. **273**.
Centoz, vicaire 285.
Centrales électriques **399**.
Centrons 222. 258.
Cerella 270.
Ceresole 129. 395.
Cerise, docteur 320. **348**.
Cerise, général 286. **287**. 288. 349.
Cerise, maire 349.
Cerise, notaire 194. 287. 294.
Cerise (La) 133.
Cerisey 309.
Cerruti 328.

Cervin (Mont) 352. 366. 370. 371. 372. 373. 392. 395. 408.
Cervin (Petit) 366. 369.
Ceva, cardinal 76.
Chablais 188. 189. 192.
Chaffal 224.
Chaissan 249.
Chalame 400.
Chaleby 89.
Challant 28. **39. 40.** 44. 52. 74. 95. 106. 119. 122. 134. 143. 144. 249. 299. 325.
Challant (Maison de) 29. 74. **94. 96. 97. 108.** 110. 111. **116.** 120. **121.** 124. 125. 126. 135. **140. 141. 142. 143. 144. 146. 154.** 155. 158. 159 **163.** 166. **177. 179.** 188. 195. 207. 228. 244. 290. **301.** 326. 343.
Challant-Saint-Anselme 66. 105. **248.** 292. 381. 400. 410.
Challant-Saint-Victor *ou* Villa-Challant 14. 40. 49. 73. 75. 105. 108. 144. 237. 248. 298. 347. 363. 381. 396. 400. 401. 410.
Chambave 44. 54. 71. 72. 73. 74. 89. 96. 105. 107. 108. 132. 133. 135. 176. 198. **199.** 270. 289. 299. **321.** 325 378. 401. 410.
Chambéry 230.
Chamen (Bionaz) 222.
Chaméran *ou* Chameyran 367. 398.
Chamois, animal 259. 362.
Chamois, paroisse 105. 228. 239. 338. **357.** 363. 369. 410.
Chamolé 247.
Chamonin, capitaine **283.**
Chamonin, curé 344. 352. 360. 370. 371.
Chamonix 133. 366. 370.
Champagne (Chambave) 132.
Champagne (Villeneuve) 401.
Champapon (Ru) 135.
Champayz 119.
Champdepraz 62. 105. 106. 132. 189. **224.** 347. 396. 400. 410.
Champier, ermite 252.
Champillon 61. 298.
Champlaisant 135.
Champlong 335.
Champlot, curé 233.
Champlot, soldat 230. 231. 232. 233.
Champolluc **236.** 251. 271.
Champorcher 14. 44. 46. 57. 105. 130. 139. 159. 197. **210. 218.** 223. 288. 298. 299. 310. 325. 357. 361. 362. 369. 373. 374. 395. 400. 410.
Champrotard 81. 341. 401.
Champs (Les) 44.
Champsil 250.
Champvillair 161.
Chancellerie d'Aoste 34.
Chanceliers d'Aoste 35.
Chandiou 161.
Chanoine 87.
Chanoines 34. **77. 78.** 88. 298. 310. 311. *v.* : Cathédrale, Collégiale.
Chanoinesses **91.** *v.* Ste-Catherine.
Chanousia 85. 374. 375.
Chanoux, recteur 85. 210. 371. 372. **373.** 387.
Chanoux Marie 374. 375.
Chant 45. 295.
Chantel 286.
Chantres 139. 270. 295. 297. 298.
Chapelain 309.
Chapelains 78.
Chapelet 340.
Charforon 395.
Charge 330.
Charité 106. *v.* Aumônes.
Charlemagne 8. 42. 45. 46. 83. 172.
Charlemagne (Le petit) 101. 411.
Charles, curé 357.
Charles, noble 234. **235.**
Charles I de Savoie 411.
Charles II Jean-Amédée 411.
Charles III *ou* II 154. 155. 161. **164.** 165. 166. 168. 169. 175. 177. 411.
Charles-Albert 82. 97. 167. 176. 185. 316. 346. 411.
Charles-Albert, place 124. 326. 343. 348. 380. 382.
Charles-Emmanuel I 15. 97. 165. 175. 179. 180. 188. 201. 203. 204. 411.
Charles-Emmanuel II 204. 227. 411.
Charles-Emmanuel III 185. 222. 251. 264. 315. 379. 411.
Charles-Emmanuel IV 411.
Charles-Félix 196. 411.
Charles le Chauve 46.
Charles le Gros 46.
Charles IV, empereur 62. 121.
Charles-Quint 168. 169. 177.

Charles VI 243.
Charmontane, Chermontane **169**. 223.
Charrey, horloger 279.
Chartreuse 103. **117**. 356. 388.
Chartreusines 92. 279. 356.
Charvensod 6. 42. 71. 73. 133. 136. 245. **246**. 247. 252. 289. 298. 311. 324. 342. 347. 381. 384. 404. 410.
Chasses royales 361. 362. 395.
Chasseur, curé 392.
Châtaigniers 237.
Château (Le) 81. 369.
Châteaux 52. 95. **119**. **136**. **138**. 155. 178. 314.
Château-Verdun *ou* Ferme de Saint-Oyen 79. 81. 86. 324.
Chatelar, Chatelard 98. **100**. 111. 119. 190. 238.
Chatelar-Attalers 95.
Châtelair 136.
Chatel-Argent 7. 146. 203. 204. 220. 341. 404.
Châtel Saint-Denis 95. 142.
Châtillon 3. 9. 19. 37. 49. 72. 78. 79. 81. 89. 95. 96. **97**. 116. 119. 122. 123. 132. 143. 144. 145. 148. 163. 164. 176. 177. 179. 193. **195**. 196. 197. 199. 203. 207. 208. 222. 228. 229. 239. **241**. **259**. 280. 289. 290. 292. 294. 299. **301**. 302. **303**. 317. 324. 325. 336. 347. 351. 358. 364. 365. 367. 374. 385. 386. 387. 391. 396. 398. 400. 401. 405. 410. 412.
Chatillonet 248.
Chatrian, chanoine 257.
Chaubert, religieuse 206.
Chavacour, ru 135.
Chavacour, col 91. 223.
Chavonne 401.
Chayssan, curé 271.
Cheissan 113.
Chemin de fer 332. 356. **360**. 399. 404. **407**.
Chemin des morts 314.
Chenal, curé 210.
Chenalley 276.
Chentre, prévôt 290. 292.
Chenuil, avocat 327.
Chésalet 41. 44. 45. 54. 71. 72. 105. 106. **148**. 198. 274. 299. 404. 410. 411.
Chesod 91.
Cheval blanc 90.
Chevalier 142.
Chevalier, avocat 185. 327.
Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem 80. 88. 89. 90.
Chevaliers des Saints Maurice et Lazare 176.
Chevrère (Champdepraz) 224.
Chevrère (Introd) 401.
Chevrot 71. 75. 78. 105. 198. 266. **272**. **274**. 275.
Chierva 254.
Chiéseré 133.
Chissé 145.
Chivasso 288. 290.
Chocquier 87.
Choléra 195. 317. 338. **346**. 348. 353.
Chouta (La) 86.
Christille 387.
Christillin, chanoine 305.
Chuc 279.
Chypre 146. 411.
Cialesch 40.
Cible 97.
Cilices 163.
Cimes Blanches 135. 145. 369.
Cimetières 10. 104. 158. 234. 271. 402.
Cinq plaies 152.
Cippe 333.
Cire 250.
Cisterciens 388.
Cité d'Aoste 21. *v.* Aoste.
Citoyen 287. 323.
Clapasson, curé 373.
Clapey 267.
Clavalité 12. 252.
Clayva (La) 321.
Clément IV, pape 101.
Clément V 59.
Clément VI 124.
Clément VII 34. 122. 124. 130. 140.
Clément VIII 34. 165. 184.
Clément XI 187.
Clément XII 205.
Cler, religieuse 92.
Clergé valdôtain 88. **254**. **298**. **299**. 323. 324. 328. 334. 370. 371. 372. 373. 378. 380. 381. 384. 385.
Clérin 377.
Clients 93. 119.

Clochers 41. **54**. 86. 103. 124. 130. 141. 158. 256. 345. 357.
Cloches **55**. 86. 126. 132. 158. 229. 262. **288**. 289. 308. 318. 345.
Cloîtres 54. 69. 77. 107. 108. 124. 154. 157. 207. 295. 296.
Closelinaz 162.
Clos neuf (Aoste) 136.
Clos neuf (Bionaz) 60.
Clôture 92.
Club Alpin Italien 352. 365. 370. 371. 390.
Cluny 50. 73.
Clusaz (La) (Arvier) 257.
Clusaz (La) (Gignod) 86. 136. 169.
Cly 74. 95. 96. 135. 143. 204. 397.
Cogne 14. 21. 22. 30. 31. 37. 48. 75. 129. 133. 136. 139. 169. 172. **181**. 196. 198. 211. 221. 222. 223. **226**. 242. **268**. 298. 299. **313**. 321. 322. **335**. 336. **337**. 344. **352**. 353. 360. 361. 362. 368. 369. 370. 389. 390. 394. 395. 396. **397**. 400. 401. 410. 413.
Col 223. 366. 373.
Colisée 6.
Collège d'Aoste **54**. 74. 82. 139. **184**. 204. 206. **218**. 238. 254. 256. 262. 293. 300. **304**. **305**. 307. 344. 358. 404. *v*. Saint-Bénin prieuré.
Collégiale 7. 9. **10**. 11. 16. 17. 26. 27. **29**. 32. 33. 36. 43. **47**. 48. 54. 55. **68**. **69**. 70. 71. **75**. 88. 90. 96. 98. 99. 107. 112. 151. 152. 154. 155. 159. **171**. 175. 206. 217. 230. 254. 256. 257. 282. 289. 294. 296. 299. **301**. 303. 305. 311. 314. 316. 331. 338. 341. 346. 351. 352. 413. *v*. Bourg.
Collegno 356.
Collomb, curé 364.
Collon (col) 223. 279. 366. 372. 373.
Colomb, combe 405.
Colombier 234.
Colonies alpines 369.
Colonne Joux 7. 26. 46. 49. 57. 58. 83. 108. *v*. Petit-Saint-Bernard.
Colonna 398.
Colonnes (Hospice des) 87.
Comballe, lac 183.
Combin (Grand) 372. 392. 408.
Comboé 133. 247. 352.
Comice agricole 356.
Commende, commendataire 74. 76. **130**. 154.
Commis (Conseil des) 20. 125. **166**. 167. 183. 189. 192. 194. 200. 203. 204. 221. 228. 229. 230. 231. 265. 299. 310. 369.
Commod, vicaire 364.
Communes 402. **404**.
Communisme 335. 336.
Complot **286**.
Compostelle 122.
Comte 56. 62. 95. 411.
Comte d'Aoste (Evêque) 34. 48. 56. 153. 228. 313.
Comte de Challant 143. 146.
Comté de Cogne **313**.
Comte Rouge : v. Amédée VII.
Comte Vert : v. Amédée VI.
Condamnés à mort 187. 342.
Condémines 133.
Confession, édifice 11. 31. 34. *v.* Crypte.
Confession, sacrement 68. 298.
Conforti 328.
Confréries 99. **173**. **176**. 274. 298. 340.
Congrégations religieuses **71**. 72. 73. 75. 77. 78. 206. 207. 293. 294. 298. 333. 378.
Congrues **266**. 384.
Connaissances (Cour des) 265.
Conseillers 104. 125. 126. 265. 402.
Consolation (Notre-Dame de la) 106.
Constance, empereur 19.
Constantin 10. **15**. 17. 25. 79. 83. 165.
Constitution (Statut) 323. 325.
Convers, converses 72. 76. 83. 85. 98.
Coopératives 183. **363**. **382**.
Cordèle 1. 3.
Cordeliers 95. **124**. 139. 141. 142. 143. 146. 147. 149. 155. 162. **170**. 173. 178. 181. 207. 211. **226**. **240**. 282. 289. 294. 303. 311. 318.
Cordelus, Cordelianus 1.
Corliod 248.
Correvon 374.
Corridor 370
Cors (Pointe des) 408.
Cortaud, Cortod (Ru) 135.

Cortusa Matthioli 396.
Cotonificio 401.
Cottolengo 296. 365.
Coudrey 405.
Courmayeur 12. 13. 17. 44. 55. 78. 81. 92. 93. **103**. 105. 119. 133. 157. **180**. 197. **221**. 229. 233. 240. 252. **276**. 299. 307. 317. 329. 330. 366. 368. 369. 370. 371. 389. 390. 392. 393. 394. 395. 405. 409. 410.
Cours (Des) 111. 119.
Court (La) 119.
Courtil 384.
Coutumes 119. 139. 172. **264**.
Coutumier **172**. 265.
Couvent de la Visitation : *v.* Visitandines.
Couvent de Saint-François : *v.* Cordeliers.
Couvent de Saint-Gilles : *v.* Verrès couvent.
Couvent de Sainte-Catherine : *v.* Ste-Catherine.
Couvent des Lorraines : *v.* Lorraines.
Couvent de Saint-Joseph 5. 12. 55. 92. 216. 217. **316**. **329**. 332. 341. 348. 359. 360. 387. 391. 392.
Covallou 400.
Cramont, Crammont 366. 369. 370.
Crampons (poinçons de fer) 68.
Cravate (La) 370.
Crest 195.
Crest (Pontboset) 197.
Crêt 14. 22. 30. 133. 222.
Crétachet 133.
Crétaz, chanoine 256.
Crétaz (Cogne) 315. 397.
Crétaz (La Thuile) 405.
Crête (De la) 161.
Crête (Baron François de la) **179**.
Crête Sèche 223.
Crétier (Saint-Vincent) 391.
Crétier Souveraine 384.
Crétins (Œuvre des petits) 331.
Creux, chanoine 360.
Crevacor 405.
Crispi 196.
Croisades 92. 102. 151.
Croix 193. 298. 310. 373.
Croix (Col de la) 405.
Croix de Ville 52. **161**. **164**. 272. 343.
Croix Noire 326. 401.
Cromlech 1. 3.
Croson **213**.
Crotti 164. 281. 326. 327. 328. **331**. 365. 387.
Croués 348.
Croux, plateau 235.
Croux, guide 371. 392.
Crucifix 118. 157. **165**. **285**.
Crusivy 162.
Cryes 104.
Cryptes 11. 15. 16. 31. 34. 41. 43-95. 123. 156. 158. 176. 245.
Cuchat 192. 193.
Cuivre 242. 396.
Cuneaz 236.
Cunéi **214**. 298. 406. 409.
Cuorgnè 314.
Cure 131. 369.
Curé **37**. 38. **43**. 71. 72. 131. 198. 231. **249**. 254. **266**. 298. 344. 357-378. 384. 391.
Curtaz, abbé 254.
Curtaz, curé 272.
Cypriotes 146.

Dailley 229.
Dalbard 287. 288.
D'allèves 291.
D'Andrade 137.
Dandrès, curé **344**. 391.
Danses 145.
Darbelley 283. **284**.
Dauphin, *Bienheureux* **117**.
Dauphin, chanoine 256.
Dauphin, curé (Nus) 249.
Dauphin, curé (Châtillon) 303.
Dauphiné 392.
D'Avisod 118.
Debesanzon 189. 203.
Decoularé 279. 280. 289.
Defey, avocat 326.
Defey, curé 234.
Dégioz 150.
Dégioz, curé 255.
Degros 384.
Delapierre 395.
Demarguin 287. 288.
Denchasaz 237. 238.

Denier 330.
Dent d'Hérin 372. 408.
Dent du Géant 372. 373. 409.
Départements 278.
Députés 323. 332.
Derby 31. 66. 71. 75. 78. 105. 106. **305**. 405. 410.
Derriard 202.
Desaix 82. **292.**
Désert (Le) 397.
Déserteurs 340.
Diable 18. 23. **187**. 337.
Diane 7. 412.
Diémoz 2. 18. 71. 73. 105. 106. 132. 266. 298. 410.
Dimanches 37. 114. 148. 260.
Dîmes *ou* Décimes 151. 165. 293.
Diocèse d'Aoste 18. **21**. **22**. 28. 33. **71**. 106. **278**. **296**. **299**. **303**. 380. 410.
Dioclétien 11.
Diptyque 24.
Divonne 95.
Dogier 325. 327. 329.
Doire 132. **148**. **210**. 278. 322. 400. 401. **407**. 409.
Dolent (Mont) 241. 409.
Dolmen 1.
Dolonne 12. 157. 198. 221.
Dolsal 381.
Domiana 199.
Dominicains 72. 101. 102. 108, 148. 207. 214. 248.
D'Ondes Reggio 332.
Dondeynaz, curé 276.
Dondeynaz, prévot **251**. 292.
Dondeynaz, Dondenna (Champorcher) 361.
Donatif **93**. **167**.
Dondeuil, col 40.
Done 100.
Donnas 2. 3. 9. 13. 31. 32. 37. 50. 71. 72. 79. 80. 88. 90. 105. 131. 134. 176. **196**. 287. 288. 289. 290. 291. 298. 299. 317. 319. 325. 327. 328. 330. 347. 377. 380. 381. 391. 396. 400. 401. 405. 410.
Donnet, avocat 154. 276.
Doravidi 374.
Doria 254.
Dossigny 326.
Doue 61. 71. 99. 105. 106. 133. 136. 162. 180. 198. 289. 298. 340. 410.
Drap du pays 100. 172. 174.
Drinc 399.
Droit régalien 96. 116.
Druides 1, 7. 82.
Duc d'Aoste 167.
Duc de Savoie 411.
Duc des Abruzzes 392. 393. 394.
Duc, év. d'Aoste 41. 66. 137. 182. 189. 195. 226. 246. 247. 257. 261. 298. 305. 334. 346. 359. 361. 365. 378. 379. **385**. 387. 388. 412.
Duc, chanoine 342.
Duc, curé Veraye 388.
Duc Etienne, chanoine **378**. 387.
Duc Grat, chanoine 256, 257. 338.
Duc, prévôt 247. **251.**
Duc, général des Cisterciens **388.**
Duché d'Aoste 129.
Duché d'Aoste, journal 320.
Ducly, missionnaire **338**. 389.
Ducrue 289.
Dudry 224.
Dufour, chanoine 193.
Dufour (Pointe) 366. 408.
Dugueselin 142.
Duin, archidiacre 57.
Duin, comte 279.
Duin, év. d'Aoste 93. 100. 104. 106. 412.
Dujany, curé 275.
Duleau d'Allemans, év. 278.
Dumarché 240.
Durand, col 90. 162. 166. 169. 186. 223.
Durand (vy) 162.
Durand d'Excenex 275.
Duumvirs 5.
Dzerbion, mont 19. 373.

Eau-Blanche 364.
Eau-Rousse 85. 96.
Eaux-Froides 399.
Eaux minérales **221**. 368. 369.
Ebal de Challant (le Grand) **108**. 110. 111. 121. 135.
Eboulement (Aiguille de l') 241.
Ebrard 93.
Ecloseur 222. 398.

Ecoles 43. 77. 87. 92. 100. 184. 197. 205. 206. 208. 219. 236. 262. **268**. 274. 295. 304. 316. **318**. 324. 344. 351. 391. 402. 407.
Ediles 5. 164. 343.
Edouard de Savoie 136. 411.
Effra 119.
Eglises **103**. **133**. 345. 353.
Eglises détruites **131**. 133.
Eglises mères **105**.
Electeurs 402.
Electricité 368. **399**.
Elèva 28. 229.
Emarèse 7. 71. 105. 106. 133. **249**. **273**. 384. 410.
Emeric I de Quart, év. d'Aoste, *Bienheureux* 17. 33. 76. 110. 111. **112**. 113. **114**. **115**. 260. 269. 302. 385. 412.
Emeric II de Quart, év. d'Aoste, *Bienheureux* 33. 111. 129. 412.
Emilius (Mont) 62. 350. 352. 370. 373. 409.
Emmanuel-Philibert 62. 97. 165. 166. 168. 175. 177. 179. 343. 411.
Empereur de Perlo **243**.
Empire Romain (Le Saint-) 62.
Endiguement de la Doire **407**.
Enfants exposés 217.
Engasser (Rév. Père) 390.
Entremont 146. 405.
Entrepôt 335. 398.
Entrèves (Courmayeur) 81. 119. 198.
Entrèves (La Thuile) **285**.
Entrèves (Maison d') 102. 254. 302. 331.
Epinel 314. 397. 399.
Epiphane, év. 27.
Epitaphes, épigraphes 7. 25. 32. 43. 66. 219. 222. 226. 227. 282. 301. 307. 332. 336. 412.
Equiliva 183. 233.
Erba, syndic 305.
Ere fasciste 384.
Erèse, Heresaz, Rèse 7. 249. 273.
Ermenberge, mère de saint Anselme 62.
Ermenberge de Charvensod 88.
Ermitage de Courmayeur 229. 252.
Ermitage de Saint-Grat 42. 44. 198. **212**. **246**. 252. 297. 298. *v.* Saint Grat.
Ermites 247. **251**. **261**.
Ermites (Notre-Dame des) 238.
Estampes 148.
Estaod 249.
Estoul 377.
Estrepiéra 364.
Etagnes 394.
Etavel 270.
Etienne III, pape 46.
Etienne V 46.
Etienne (Rév. Père) 207.
Etroubles 44. 55. 61. 67. 68. 79. 80. 81. 86. 93. 105. 106. 119. 136. 169. 180. 198. 232. **258**. 289. 291. 298. 299. 340. 369. 408. 410. 412.
Eugène III, pape 59. 67. 314.
Eugène de Savoie 232. 234.
Eugène (Rév. Père) 195. 303. 304.
Eusébie **25**.
Evançon 400.
Evêché d'Aoste **47**. 69. 120. 291. 390.
Evêques d'Aoste **33**. 47. 48. 71. 128. 153. 184. 245. 247. 251. 266. **313**. 378. 395. 397. 398. 411.
Every *v.* Ivery.
Evolène 223.
Excenex 136. 274. **275**. 289. 298. 410.
Excommunication 333.
Exorcismes 376. 377.
Expinier 269.

Fabar 266. 276.
Fabre 328.
Fabri 179. 199. 397.
Facino Cane 122. **129**. 142.
Falère, Fallère (Mont) 371. 409.
Farco 309.
Farinet, député 399.
Farinet, recteur 377.
Farinetti, abbé 370.
Fascisme 343. 368. 384. 395. 403. 404.
Faune 390. 391.
Favier (Mère) 200.
Favre Pantaléon 194.
Favre de Valpelline **159**.
Favre, médecin 341.
Favre, recteur 236.
Favre, syndic 185. 326. 327. 332.
Félix V, pape 45.
Fenêtres (Cols) 223. 361. 373.

Fenille 401.
Fenillia **377**.
Fénis 12. 14. 17. 44. 49. 55. 73. 75. 93. 95. 97. 107. 108. 109. 121. 132. 137. 139. 141. 146. 155. 171. 175. 179. 207. 242. 251. 252. 298. 317. 347. 381. 410.
Fenoil, abbé 387.
Féodalité 50. **52**. 138.
Fer : *v.* Mine de fer.
Ferdinand I 62.
Ferragatta, év. d'Aoste 158. 180. 237. 269. 412.
Ferrandin, év. d'Aoste, *Bienheureux* **128**. 412.
Ferreri, év. d'Aoste 107. 115. 184. 186. 189. 412.
Ferrero 254.
Ferret 240. 369. 373.
Ferrod 138. 230. **242**.
Festaz 185. 187. 216. 217. **218**. 344.
Fêtes 37. **114**. **260**. 325. 407.
Fêtes civiles 379. 384.
Feuillade (De la) 233.
Feuille d'Annonces (La) 320. 353.
Feuille d'Aoste (La) 320.
Fieschi, év. 122. **123**.
Filiez, prévôt 323. 324.
Filippi (Filippo di) 393.
Flassin 262.
Fleuran, Fieuran 14. 16. 71. 105.
Fleurs 16.
Flore 300. 351. 396.
Flore Valdôtaine (Société de la) 352. 356. **390**.
Fochya 87.
Foire 174. 223. *v.* Marché.
Folcerade 65.
Follioley, curé 292.
Fons salutis **260**. 324. 369.
Fontaine (Brusson) 143.
Fontaine (Issime) 375.
Fontaine (Notre-Dame de la) 150.
Fontainemore 19. 20. 35. 105. **127**. **151**. 191. 198. 269. 298. 299. 318. 344. 377. 410.
Fontesin 122.
Fontintes 85.
Forestier 272.
Forêt 364.
Fornet 83. 127. 130. 198. 222. **258**. 283. 298.
Fornier 197.
Fort de Bard 130. 137. 233. **235**. 239. 242. 268. 288. 291. 292. 327.
Forum 6. 156. 343. 390.
Foss 214. 222.
Fourches 273. 342.
Fourclaz (La) 298.
Fours à minerai 396. 398. 401.
Fra 125.
Frachey, missionnaire **215**. 251. 259.
Frachey, village 215.
Fra Dolcino **117**.
Français (Invasions des) 84. 87. 159. 162. 196. 206. **228**. **233**. 256. 278. **281**. 282. 283. 284. 285. 286. 291. 388.
Franchises 17. **93**. 109. 116. 120. 141. 143. 144. 149. 164. 172. 246. 264. 357.
Franc-maçonnerie 383.
François de Challant 43. 123. 135. **143**. 156. 179. 357.
François Ier 168. 178.
Francou 222.
Francs 39. 45.
Frassin 234.
Frassy, curé 226.
Frassy (Rév. Père) 280. **300**.
Frassy, syndic **344**.
Frayeur 51. 253.
Freppa, Freppaz, curé 261. 391.
Frères des Ecoles Chrétiennes 318. 354.
Freydoz 253.
Freyer 76.
Freyssonère 136.
Friour 51. 52. 253.
Fromage 50.
Fromière 248.
Fructuaire 73. 96. 98. *v.* Bénédictins.
Frutaz, chanoine 334. 387.
Frutaz, curé 256.
Frutaz, notaire 290.

Gabiet 400.
Gadin, abbé 380.
Gadin, guide 366.
Gaby 105. **274**. 308. 375. 381. 392. 410.

Gal, archidiacre 257.
Gal, avocat 281. 324. **365**. 373. 387. 413.
Gal, garde-suisse **280**.
Gal, prieur 45. 176. 256. 261. 334. **346**. 351.
Gal, syndic 193.
Gallicanisme 246.
Gallicans (usages) 22.
Gard 259.
Garde (N.-D. de la) 3. **236**. 298.
Garde-chasses 394.
Garde-malades 317. **377**.
Gardes du corps **204**.
Gardes forestiers **99**.
Gardes suisses **280**.
Gare 139. 277. 398.
Gargantua 274.
Garin (Pointe) 371.
Gasparde d'Avise **190**. 387.
Gaspardone 178.
Gattinara 250.
Gaude flore 66.
Gazin, év. d'Aoste 160. 161. 163. 168. 177. 180. 237. 254. 397. 412.
Géant (Col du) 133. 366. 369. 370. 372. 393.
Genand (Rév. Père) 180. 192. 194.
Genève 9. 58. 73. 102. 115. 116. 231.
Géographie 352. 389. 390.
Georges de Challant, prieur 16. 76. 137. **154**.
Gérard, capitaine 268.
Gérard, chanoine, poète 244. **353**. 358. 360. 367.
Gérard, curé 354. 360.
Gérard, recteur 360.
Gérard, syndic 268. 360.
Gerbelle, curé 271.
Gerbore Léonard 362.
Gerbore Nicolas 271.
Gervason 290. 398.
Getta 61. 62.
Giacobini, *Bienheureux* 218.
Giacobini 137.
Gignod 28. 37. 46. 51. 55. [86. 93. 119. 136. 169. 172. 175. 180. 252. 256. 289. 298. 326. 336. 340. 387. 396. 404. 410.
Gimillian 337.
Gino (Verrès) 391.
Ginod, év. d'Aoste 158. 175. 176. 184. 247. 295. 412.
Ginod, év. de Belley 172. 344.
Gioberti 365.
Giovane Montagna (La) 373.
Girard, ermite 253.
Gison I, év. d'Aoste 49. 73. 412.
Gison II, év. d'Aoste 412.
Glacier, village 60. 90.
Glaciers 13. 210. 276. 277. 352. 409.
Glairs, Glières 55. 131. 132. 273.
Glarey 269.
Gnifetti, cabane 372.
Gnifetti, curé 370.
Gnifetti, pointe 366. 373. 408.
Gnon 258.
Godefroy de Bouillon 93.
Godefroy *ou* Godefroi I de Challant 91. 96. 98. 108.
Godefroy II de Challant **110**.
Godefroy de Châtillon 111. 116.
Goilles 133.
Goillet 400.
Goirand, abbé 279. 338.
Golette (Grande, Petite) 284. 285.
Gondebald 27.
Gondulphe 62. 66.
Gonella 138.
Gontar 119.
Gontier (curé de Bionaz) 372.
Gontier, recteur 84. 288.
Gorba 106.
Goris, ermite 252.
Gorra, village 308.
Gorraz, 272.
Gorret Amé, abbé 371. 372.
Gorret, archidiacre 405.
Gorret, curé d'Issogne 325. 327.
Gorret, curé de La Thuile 376.
Gorret, prévôt 257. 305.
Gorret, prieur 392.
Gothique (écriture) 118.
Goths 35. 39.
Graduel 311.
Graham Bell 355.
Graia (alpis) 2. 82.
Graies (alpes) 352. 370.
Grain 330.
Graines 28. 29. 95. 108. 122. 143-144. 364. 377. 387. 400.
Grammaire 269. 295. **299**.

Grand Assaly 374.
Grande alpe 283.
Grandes Jorasses 393. 395. 409.
Grandes Murailles 408.
Grand Noumenon 394.
Grand-Paradis 366. 370. 372. 373. 390. 392. 394. **395**. 408. 409.
Grand-Saint-Bernard 2. 7. 13. 27. 35. 46. 47. 57. 58. 59. 60. **67**. 68. 71. 72. 75. **78**. 82. 84. 85. 128. 129. 134. 170. 174. 176. 181. 184. 188. 232. 243. **291**. **292**. 306. 308. **311**. **323**. 339. 342. 359. 366. 369. 378. 405. 409. *v.* Mont-Joux.
Grand-Saint-Pierre 395.
Grand Séminaire 72. 82. 189. **254**. 282. 293. 296. 298. 299. 303. 304. 305. 311. 317. 359. 365. 380. 385. 386. 388. 389. 390.
Grands Jours *v.* Audiences générales.
Grand Tornalin *ou* Tournalin 370. 371.
Granot 330.
Grant'Eyvie, Grande Eyvie 133. 314.
Grappein, chanoine 360.
Grappein, docteur 321. **335**. 398.
Grassy, curé 229.
Grauhaupt 366.
Grecs 35. 39. 45. 411.
Grégoire I, pape *ou* Saint Grégoire le Grand 45. 150. 155. 311.
Grégoire IV 46.
Grégoire VII (Saint) 58. 59.
Grégoire IX 33.
Grégoire X 102. 110.
Grégoire XI 129.
Grégoire XIII 34. 177.
Grégorienne (Messe) 55. 150.
Grenade (La) 148.
Gressan 4. 6. 44. 46. **62**. 71. 75. 81. 105. 108. 119. 132. 133. 136. 137. **149**. 198. **218**. 245. 272. 289. 299. 342. 347. 399. 404. 407. 410. 412.
Gressoney 16. 20. 28. 29. **61**. 73. 105. 107. 134. 188. 240. 249. 250. 314. 322. 369. 378. 400. 408.
Gressoney-La-Trinité 73. 105. **224**. 299. 400. 410. 413.
Gressoney-Saint-Jean 26. 73. 105. 134. **215**. 224. 252. 269. 299. **301**. **302**. 306. 369. 396. 410. 413. *v.* Gressoney.
Grèves 383.
Griffon I, év. d'Aoste 411. 412.
Griffon II, év. d'Aoste 412.
Grillet, év. d'Aoste 158. 412.
Grimaldi, év. d'Ivrée-Aoste 256. 296. 301. 309. 412.
Grippe espagnole **381**.
Grivola (La) 370. 371. 372. 395.
Gromis, év. d'Aoste 158. 181. 182. 311. 397. 412.
Gromis Guillaume 397.
Gros, curé 318.
Grossi 100.
Grun 239. 261.
Guallini 407.
Guasco **277**.
Guérison (N.-D. de) **276**. 393.
Guerre (La Grande) 305. **379**. 382. 383. 398.
Guerres **53**. **228**.
Guichardaz, chanoine 360.
Guichardaz, curé 394.
Guichardaz, fondeur 397.
Guides alpins 370. 371. 372. 392. 409.
Guillaume de Challant, év. de Lausanne 110. 111. 121. 140. **141**.
Guillaume de la Palud, év. d'Aoste 274. 412.
Guillaume de Quart, archidiacre 112.
Guillaume le Conquérant 63.
Guillaume le Roux 63. 64.
Guillemore 400.
Guy, év. d'Aoste 412.
Guy, év. d'Ivrée 76.
Guy de Chésalet 295.

Hannetons 211.
Héminal 330.
Hémine 87. 100. 107. 216. 330.
Héminée 192. 330.
Henri IV d'Allemagne 58. 59.
Henri V 59.
Henri VII 115.
Henri I d'Angleterre 64.
Henri VIII 65.
Henri II de France 168.
Henri IV 203.
Henri de Quart, prévôt 56. 112. 113. 135.
Henry Pierre 348.
Herbert, év. d'Aoste 68. 69. 76. 412.

Herbetet (L') 395.
Hérères (La Tour d') 105. 351. **357**. 410.
Hérèse *v.* Erèse.
Herluin, abbé 63.
Herluin, archevêque 76.
Hérules 35. 39.
Heures (paroissien) 160.
Himalaya 375. 393.
Historiens valdôtains 112. 170. 194. 240. 246. 251. 346. 378. 385. 386. **387**.
Hoguette (De la) 228. 230. 232.
Hône 44. 71. 105. 106. 149. 268. 325. 347. 381. 384. 396. 400. 401. 410.
Hongrie, Hongrois 48. 152.
Honorius, empereur 24.
Honorius III, pape 83. 236.
Hôpital de Saint-Ours 75. 88. 91.
Hôpital Mauricien 81. 82. 86. 88. 89. 90. 188. 206. 217. **253**. 256. 277. 289. 294. **302**. 332. 342. 344. 381. 413.
Hôpitaux *ou* Hospices 74. 76. 79. **85**. 116. 271. 291. 305. 306. 380. *v.* Grand-Saint-Bernard, Hôpital Mauricien, Petit-Saint-Bernard.
Horloges 158.
Hospice de Charité **216**. 218. 253. **277**. 282. 301. 302. 317 329. 330. 331. 332. 362.
Hospice des enfants exposés 217.
Hospice Sottile **306**.
Hospice Victor-Emm. (Petit) 331.
Hospitaliers 85. *v.* Hôpitaux.
Hospitalité valdôtaine 278. 340.
Hostie d'Introd **223**.
Hôtel de l'Ange 81. 240. 369.
Hôtel de l'Union 81. 369.
Hôtel des Etats 343. 403.
Hôtel des Monnaies 343.
Hôtel de Ville 126. 326. 350. 403.
Hôtelleries 174.
Hôtel Royal 369. 370.
Hôtels 369.
Hugon, ermite 252.
Hugues I, év. d'Aoste 411.
Hugues II, év. d'Aoste 412.
Hugues de La Salle **126**.
Huile 106.
Humbert I de Savoie, *aux Blanches Mains* 35. 54. **56**. 57. 313. 343. 411.
Humbert II 64. 411.
Humbert III *Bienheureux* **69**. 86. 96. 411.
Humbert I, Roi d'Italie 343. 362. 411.

Iblet de Challant **121**. **123**. 135. 137. 139. 143. 152. 364.
Iconoclastes 42. 237.
Images 42. 237. 348.
Immaculée Conception 67. 113. 206. 214. 239. 322. 345.
Immunités 17.
Impérial, curé **384**.
Impôts 93. 167. 195. 265. 294. 325. 402.
Imprimerie 160. 196. 310.
Imprimerie Catholique 321. 365.
Incamération 333.
Incendie 173. 364.
Indépendant (L') 320.
Indes 259. 317.
Industries 401.
Infirmiers (prêtres) 380.
Ingria 413.
Innocent II, pape 67. 69.
Innocent IV 100. 248. 295.
Innocent V *Bienheureux* **101**. 385.
Innocent VI 33.
Innocents 295.
Inondations *v.* Cataclysmes.
Instituteurs 269.
Intendant 403.
Interdit **153**. 160.
Introd 44. 46. 105. 119. 138. 144. 145. 150. 175. 204. **223**. 289. 298. 299. 404. 410.
Irrigation **134**.
Isabelle de Challant 111. 178. **179**. 207.
Isolla 400.
Issime *ou* Issime-Saint-Jacques 40. 44. 54. 61. 73. 75. 105. **187**. 188. 197. 215. 216. 224. 274. 298. 299. 308. 314. 364. 369. **375**. 377. 410. 412.
Issime-Saint-Michel *v.* Gaby.
Issogne 14. 16. 55. 71. 95. 105. 106. 122. 132. 134. 137. 139. 155. 175. 177. 178. 325. 347. 348. 381. 410.

Ivery 22. 357.
Ivrée 2. 9. 14. 18. 22. 35. 36. 37. 53. 58. 63. 68. 74. 90. 109. 111. 121. 122. 159. 160. 165. 176. 177. 233. 256. 290. 296. 314. 317. 360. 402. 405.
Ivry 2.

Jaccod Jean, abbé 363. 382.
Jaccod, curé 276.
Jacobins 281. 287. 288. 289. 290. 291.
Jacquemet de Bosse 88.
Jacquemod, curé 281.
Jacquerie **129**.
Jacques de Challant 145. **146**. 177.
Jacques de Portia, év. d'Aoste 412.
Jacques de Quart 112. 114. 135.
Jans, curé de Liliane 234.
Jans, curé d'Ollomont 268.
Jans, év. d'Aoste 88. 128. 194. 276. 326. 328. 346. 348. 359. 385. 412.
Jean XXIII, pape 140.
Jean de Challant 108.
Jeanne-Baptiste 97.
Jeanne-Baptiste (La) 221.
Jeantet Jean-Antoine 187. **226**.
Jeantet Joseph, rentier 360.
Jeantet (Rév. Père) *Bienheureux* 125. 187. **226**.
Jeanthon 357.
J H S 163.
Jésuites 182. 184. 185. 207. 304. 354.
Jésus 163. 165.
Jeûne **114**. 163.
Jeunesse Catholique 332.
Jocalla, curé 150.
Jorasses *v.* Grandes Jorasses.
Jordanis 90. 268.
Joris 391.
Joubert 287.
Jourdain, év. d'Aoste 30. 48. 105. 158. 219. 226. 316. 319. 323. 324. 326. 328. 329. 332. 340. 342. 345. 391. 412.
Jourdan 194. 294. 300.
Journal, mesure 330.
Journalisme **320**.
Joux *v.* Jupiter.
Joux (Bois de) 292.
Joux (Col de) 135.
Joux (Ru de) 135.
Jovensan 3. 6. 31. 44. 46. 55. 73. 78. 133. 136. 180. 289. 401. 404. 410.
Jubé 157. 158. 167.
Juge temporel **153**.
Juigné, archevêque 279.
Jules César 2.
Jules III, pape 165.
Jumeaux 408.
Jungfrau 370.
Junod 286.
Jupiter 7. 13. 57. 58. 68. 78. 82. 374-*v.* Mont-Joux.
Justice 42. 153. 315.

Kara-Korum 393.

Labarum 25.
Lac (Col du) 127.
Lac de Saint-Grat 127. 298.
Lac des morts 61.
Lachenal 358.
Ladetré, Laïdetré 314. 360.
Laix 243.
Lale Mury, curé 363.
La Madeleine (Antey) 105. **275**. 325. 400. 410.
La Madeleine (Gressan) 54. 55. 71. 78. 105. **149**. 233. 266. **274**.
Lambert, év. d'Aoste 255. 310. 311. 412.
Lambert 65.
La Mothe 119.
Lanfranc, archev. 63. 65.
Lanier, curé 228.
Lanier 276.
Lanvy 247.
Larey 119.
Larzey 198. 229.
Lasagno 336.
La Salle, *mieux* La Sale 3. 18. 44. 78. 87. **100**. **101**. 102. 105. 106. 107. 111. 114. 119. **126**. 155. 173. 198. 229. 240. 251. 299. 330. 353. 387. 396. 410. 412.
Lascaris 243. 244.
Lascaris, év. d'Aoste 412.
La Thuile 15. 44. 57. 74. 84. 85. 86. 105. 106. 119. 139. 141. **183**. 228. 229. 230. 233. 281. 282. **284**. **285**. 286. 298. 299. 317. 330. 356. 368. 369. 375. 376. 396. **404**. 409. 410.
La Thuilette 405.

Latina 315.
Latran (Chanoines de) 75.
Laurent (Révérendissime Père) 74 195. 257. 296. 334. 344. **358**. 360. 382. 386.
Lausanne 102. **141**.
Lauson, Lauzon 361. 370.
Laus perennis 29.
Laval (Chambave) 321.
Laval (Cogne) 315.
Laval (Saint-Remi) 309.
Lavancher, Lavencher 229.
L'Aventina 135.
Lavina 371. 395.
Lavy, ermite 252.
Lazaret 317. 348.
Lazier 243.
Léaval (Maison de) 38. 119. 181. 225.
Léaval Michel *Bienheureux* **181**.
Léaval, curé 273.
Léchère (La) 60. 222. 279.
Légion thébéenne **13**. 23.
Léon III, pape 46.
Léon X 34.
Léon XI 203.
Léon XII 311.
Léon XIII 102. 113. 261. 390.
Lèpre 50.
Lépreux 87. 88. 89. 90. 103. 206.
Lépreux de la Cité d'Aoste (Le) 51 217. 253. **277**. 280. 344. 347.
Lessolo 122. 139.
Levantina 102.
Lévêque, chanoine 377.
Lévêque (Famille) 377.
Leynir 375.
Lézardey 133.
Lhomond 300.
Libéralisme 383.
Libera me 104. 134.
Liberté (Arbre de la) 281. 287. 288. 323.
Libertés *v.* Franchises
Liconi (Cogne) 335. 336. 397. 398. 399.
Liéron 16. 268.
Lignan 248.
Ligne 330.
Lignod 364.
Liliane, Lilliane 15. 19. 20. 105. 151. **191**. 198. **234**. 298. 396. 410. 412.
Lilla 400.
Limassey 405.
Linnea borealis 396.
Linty, commandeur 217. 254. 266. **302**. 344.
Linty, curé 302.
Linty, prieur 296. **301**. 302. 303.
Linty, veuve 197.
Liscoz 306.
Litifred, év. d'Aoste 411.
Liturgie 45.
Liverogne 28. 87. 133. 190. 229. 280. 336. 387.
Livre 330.
Lloydon 214.
Locana 129.
Lombards 36. 39. 152. 411.
Lomello 103.
Londres 67.
Longis 291.
Lorette 20. 208. **209**.
Lorraine (Maison) 206. 253.
Lorraines **205**. 208. 269. 282. 289. 293. 294. 303.
Lorrains 74. 163. 185. 205. **206**. 208. 254. 255. 262. 413.
Lostan (De) 87. 162. 169. 174. 193. 200. 344.
Louange perpétuelle 29.
Louëche 91. 116.
Louis de Challant 145. 146.
Louis XI, roi de France 146.
Louis XIV 228. 233.
Louis XV 379.
Louis XVI 286.
Louis de Savoie 145. 146. 175. 411.
Louise de Savoie *Bienheureuse* 49.
Loup, év. d'Aoste 411.
Luboz 290.
Lucat Grat, missionnaire 324. 339.
Lucat Sylvain 246. 387. 388.
Luce II, pape 67.
Luittefred, év. d'Aoste 412.
Luseney 223. 409.
Lusignan 146.
Luyn 113.
Lyboz, libraire-imprimeur 244. 319. 320. 351.
Lyboz, avocat 154. 193.
Lyboz, conseiller 230.
Lys (Col du) 408.

Lys (Fleurs de) 27. 229.
Lys (torrent, vallée du) 8. 299. 400.
Lyskamm 408.

Maberge 222.
Machaby 132. **159**.
Machar *Bienheureux* 76.
Maçons 31. 318.
Maçons de Fontainemore 43. **127**. 129.
Maconseil, Malconseil 8. 52. 216. 344.
Macugnaga 223.
Macynod 127. 135.
Madagascar 215.
Madruzzo-Challant 76. 95. 111. 178. **179**. 195. 205.
Mae 248.
Maën 400.
Magnea 26. 133.
Magnissola 364.
Mairesse 310.
Maison Blanche 391.
Maison communale 104.
Maison du pays 266. 388. **403**.
Maistre (André de), év. d'Aoste 279. 280. 412.
Maistre (Joseph de) 279. 280.
Maistre (Xavier de) 277. 279. 280. 344.
Maîtres d'école 269. 270.
Maîtrises 42. 71. 242. 247. 254. **295**. 352. 359.
Malades 317. 377.
Maladières 43. 50. 87. 88. 89. 90. 103. 127. 322. 407.
Malherbe 51. 187. 343.
Manara 407.
Mansions 78. 82. 374.
Manzetti **354**. 388.
Maquignaz, abbé 380.
Maguignaz, chanoine 257. 373.
Maquignaz, guide 371. 392. 393.
Marbre 157. 401.
Marcellina 309.
Marcet 254.
Marchands (Vallée des) 61.
Marché 32. 52. 148. 314. *v.* Foire.
Marché Vaudan (Hôpital du) 79. 82. 84. 88.
Marcia su Roma 384.
Marcillier 135.
Marco de Marchi 374.
Mardi 148.
Maréchal 141. 142. 164. 177.
Marengo 278. 283. 291. 292.
Margotti 320.
Margueret, notaire 261.
Marguerettaz, grammairien **299**.
Marguerettaz, chanoine prieur 90. 96. 257. 327. 328.
Marguerite de Challant 144.
Marguerite de Savoie *Bienheureuse* 49. **148**.
Marguerite, Reine d'Italie 369. 373. 393.
Marguerite (La) 221.
Marguerite (Pointe) 408.
Mariage 104. 407.
Mariale 66.
Marie-Thérèse 379.
Marmore 37. 135. 229. 400.
Marolles 232.
Marquis, chanoine 218. 229. 342.
Marroniers 67.
Mars 7. 8.
Marthe (Sœur) 327. **329**.
Martignène 328.
Martigny 9. 12. 13. 22. 60. 82. 291. 324.
Martin V, pape 141.
Martinet, curé **356**.
Martinet, ermite 252.
Martinet, député 327. 356.
Martinet, sous-préfet 126. 287. 288. 290.
Martini, év. d'Aoste 188. 189. 192. 193. 412.
Martorey 13. 90.
Martyrs 11.
Martyrologe de Brusson 34. 40. **45**.
Massaia, cardinal 358.
Masserano 227.
Massimo d'Azeglio 328.
Mathou 269.
Matines 310.
Matthiola tristis 396.
Maxime, empereur 12. 21.
Maximien, empereur 13.
Médecin 127. 339.
Médecine 127.
Meiller (Le) 400.
Meilleraye 81.

Meinteinge 364.
Mélas 292.
Mellé, notaire 194.
Mellarède 240.
Memento 24.
Menabrea, curé 276. 326. 327. 328. 348.
Mencie du Portugal 178.
Mendicité 331.
Ménétrier 138.
Mensio, curé **333**.
Mer de glace 370.
Merk 289. 290.
Mérovingiens 411.
Messager Valdôtain (Le) 321.
Messe 373.
Messelod 290.
Messelod Aimé 259.
Messelod (Rév. Père) 257.
Messelod, village 275.
Mesures étalon 52. 164. **330**.
Météorologie 351. 353. 371. 374. 391.
Meucci 355.
Meusset 9. 11.
Meysatta 89.
Micheletto, prieur 257. 339.
Milan 21. 22. 23.
Miliciens 282. 283.
Milliaires (Pierres) 2.
Milliet François, év. d'Aoste *v.* Arvillars.
Milliet Philibert, év. d'Aoste 106. 295. 412.
Mine d'argent 396.
Mine de fer 335. 368. 396. **397**. 401.
Minéralogie 390.
Mines 12. 368. **396**.
Mineurs 336.
Miniere di Cogne 398.
Miollis 159.
Miravidi 374.
Miserègne 12.
Miséricorde (Confrérie de la) 187.
Miséricorde (Œuvres de) 87.
Miserin (Chapelle, Lac) 15. **210**. 298. 409.
Missel 17. **45**. 152. 155. 158. 310. 311.
Missionnaires, missions 193. 194. 279. **338**. 348. 367. 387.
Missionnaires à l'étranger 215. 259. 317. 387.
Mochet, historien 112. 170.
Mognyò 223.
Moline 398.
Monard 87.
Mondovi (Pèlerinage à) **186**.
Mont (Col du) 133. 222. 232. 258. 278. 282. 283. 284. 373.
Montagnes valdôtaines **408**.
Montagny 149.
Montaverein 84.
Mont-Avic 409.
Mont-Blanc 366. 369. 370. 372. 373. 375. 390. 392. 395. 408. 409.
Mont-Blanc (Petit) 409.
Montbreton 95. 141.
Mont-Cenis 63.
Mont-Cenis (sur Aoste) 82. 324.
Mont-Chalet 398.
Mont-Chétif 12.
Mont-Chogo 393.
Mont-de-piété 182.
Mont-Dronaz 370.
Monteil 319.
Montendon 221.
Monterin (Rév. Père) 125. **240**.
Mont-Favre 371.
Montferrat 95. **96**. 109. 121. 122. 148. 279. 283. 387.
Montfleuri 132.
Montgenex 398.
Mont-Joux 5. 7. 13. 39. 46. 47. 49. 54. 57. 72. 78. 81. 96. *v.* : Grand-Saint-Bernard, Joux.
Montjoux, village 326.
Montjovet 19. 52. 61. 71. 73. 80. 88. 89. 95. 105. 108. 109. 119. 122. 123. 132. 133. 143. 222. 224. 229. 266. 274. 325. 347. 357. 369. 400. 410.
Mont-Lungma 393.
Mont-Maudit 409.
Montmayeur 49. 119. 257.
Mont-Néri 371. 409.
Mont-Pie 373.
Mont-Rose 366. 370. 372. 390. 392. 395. 408.
Mont-Saint-Clair 395.
Mont-Saint-Elie 392.
Monuments 379. 380.

Mont-Valaisan 81. 84. 284. 405.
Moretta 291.
Morge 28.
Morgex 16. 37. **38**. 55. 79. 84. 86. 87. 105. 106. 119. 120. 147. **181**. 183. **195**. 208. **224**. 228. 229. 230. 233. 269. 294. 299. 303. 310. 330. 363. 405. 410.
Moriset, év. d'Aoste 48. 115. 147. 310. 397. 412.
Moron 14. 16. 392.
Mosaïques 143. 156.
Mossettaz 156.
Moulins 103. 174. 222.
Mousquetaires 213. 220.
Moussanet 248.
Mousson 262.
Moutiers 9. 70. 76. 102.
Muids 330.
Muiée 330.
Municipio 403.
Murailles, murs 4. 5. 47.
Murasse 348.
Murith 291.
Musée 390. 412.
Musique 213. 295.
Mussolini 115. **383**. 395. 399. 402. 406. 407. 408.
Muta 397. 398.

Nabuisson 51. 87. 88. 272.
Nana, Nanha 61. 135. 222.
Nano, abbé 377. 380.
Napoléon 22. 77. 82. 84. 86. 194. 196. 201. 253. 256. 266. 278. 290. **291**. 292. **293**. **294**. 296. 302. 303. 356.
Napoléon III 343.
Napoléonisme **293**.
Narsès 35.
Nativité de la Ste-Vierge 319.
Necker 224.
Neige *v.* Soldats de la neige.
Neiges(Notre-Dame des) 159. 406.
Néran, Neyran 113. 132. 133.
Néron 11.
Neuf (Ru) 136.
Neutralité **167**.
Nicco 328.
Nicolas IV, pape 93.
Nicolas V 33
Nicolas I, év. d'Aoste 412.
Nicolas II, év. d'Aoste 103. 158. 412.
Nicolas III, év. d'Aoste 412.
Nigra 365.
Nivolé 361. 395.
Noaillo 222.
None, Nona, Nouna (Becca, Pic de) 350. **352**. 365. 370. 373. 409.
None 118.
Norat, prévôt 256.
Nordend (pointe) 408.
Nossan 223.
Notaires **103**. 253.
Notre-Dame 10. 15. 74. 105. 106. 132. 150. 156. 157. 159.
Notre-Dame-Auxiliatrice 378.
Notre-Dame des Sept Douleurs 377.
Nouchy 238.
Noussan, chanoine 334.
Nouva (La) (Bionaz) 222.
Nouva (La) (Cogne) 397.
Nouva (Col de la) 14. 22. 314.
Novare 18. 19. 58. 117. 307.
Nus 2. 8. 32. 37. 71. 72. 73. 89. 105. 107. 108. **117**. 119. 123. 135. 139. 166. 202. 207. 214. 239. 248. 289. 298. 317. 325. 336. 347. 364. 381. 392. 396. 410. 411.

Oberland 117. 392.
Obert, év. d'Ivrée 111.
Obert, missionnaire 338.
Oblats de Marie 367.
Observatoires 352. 374.
Octave 330.
Odon de Savoie 56. 60. 411.
Olées 119.
Oley 132. 133.
Ollen (Col d') 145. 366.
Ollomont 55. 60. 90. 105. 136. 162. **169**. 222. 223. 242. 252. 266. **267**. 289. 298. 326. 355. 369. 373. 396. 399. 408. 409. 410.
Once 330.
Ondezzana 169. 223.
Orbeilla 248.
Ordre Constantinien 243. 244.
Ordre Mauricien **81**. 84. 177. 253. 302. 309. 359. 374. 375.
Orgues 158.
Ormeau 160.
Orny 280. 281.

Oropa **19**. 35. 163. **218**. **241**. 298.
Orphelinat 74. 296. 317. 359. 362.
Orphelins de guerre 317. 380.
Orsel 337.
Orsia 224.
Orvieille 361.
Oson 95.
Ossola 102.
Otages 229. **230**. 289. 290.
Othon le Grand 49.
Ottin, recteur 382.
Otton, év. d'Aoste 411.
Ours **271**. **305**. **337**. 371.
Outres 223.
Oyace 49. 105. 198. 209. 210. 223. 266. **267**. 357. 369. 410.

Paganisme **7**.
Paget, évêque 278.
Païens 6. **7**. 42.
Paille 104.
Pailleron 5. 50. 51. 52.
Pain 297.
Pain bénit **106**.
Palais Rond *ou* Palais 6. 51. 76. 412.
Palasina 122.
Palazzo del Governo 403.
Paléologue 243.
Palme (De la), év. d'Aoste 298. 304. 307. 309. 310. 313. 412.
Paloet 235.
Paloettaz **235**.
Palud (La) 274. 412.
Pan perdu (Ru de) 134.
Pantasilée 136.
Papalin 325.
Pâques 107. 163.
Pâquier 147.
Paradis 389.
Parc du Grand-Paradis **395**.
Parce Domine 297.
Paris, géomètre 405.
Paroisses **37**. **43**. **70**. 71 72. 73. 75. 77. 78. 79. 81. 83. 84. **105**. **106**. **249**. **266**. **297**. 345. 357. 378. **410**.
Paroissien, livre 169.
Parrotspitze 408.
Pascal II, pape 65. 66. 67.
Pasquier 273.
Pasquier, village 348.
Passerin d'Entrèves, prévôt **307**. 309.
Patois 3. 22. 27. 118. 314. 337.
Patrie 48. 53. 146. **171**. 172. **234**.
Patrons des paroisses **106**.
Paul de Padoue 269.
Paul III, pape 164.
Paul V 182. 203.
Paul-Emmanuel de Challant 195.
Pauvres 51. 70. 201. **216**. 238. 315.
Pavone 76.
Pays d'Aoste (Le) 320.
Peintures anciennes 28. 40. 55. 149. 157.
Pèlerins, Pèlerinages 53. 57. **67**. 70. 85. 88. 90. 138. 142. **186**. 217. 237. 238. 239. 277.
Pelleux, Pellau, Peleui 214.
Pelleru 219.
Pellico (Silvio) 324. 365.
Pellissier 248.
Pellissier *Bienheureux* 251. **261**.
Pellissier, guide 371.
Pen, Penn, Pennin 2. 7. 78. 352.
Pendus 126. 342.
Pennard 241.
Pentecôte 100.
Pépinière 125. 391.
Perches 86.
Perlo, Perloz 22. 44. 46. 75. **105**. 151. 191. 192. 198. 234. 235. **236**. **243**. 299. **319**. 347. 357. 360. 377. 410.
Pernetta 348.
Perra 119.
Perrères 400.
Perret, abbé **260**.
Perret, chanoine **181**.
Perron, abbé 380.
Perron (comte) 242. 266.
Perron, curé 373.
Perron, miraculé **241**.
Perrot 400.
Perruquet, curé 313.
Persécutions 11.
Persod, prévôt 255. 342.
Perthuis 5. 51. 52. 91.
Pession 236.
Pession Gabriel, chanoine 321.
Pession Pierre, chanoine **388**.
Peste 134. 180. 182. 186. 195. **197**. 207. 209. 210. 216.
Petey, notaire 280.

Petigat, abbé 321.
Petigax, guide 371. 375. **392.**
Petitjacques 279.
Petit-Mont-Joux 8. 39. 72. 82. 85. *v.* Colonne Joux.
Petit-Saint-Bernard 2. 3. 7. 18. 26. 27. 57. 58. **70.** 74. 79. 81. **82.** 85. 119. 170. 175. 188. 202. 228. 229. 233. 258. 278. 283. **284.** 341. 366. **374.** 405. 409.
Petit Séminaire 66. 72. 192. 254. 257. 296. 299. **304.** 317. 348. 380. 386.
Peysan 248.
Philibert I de Savoie 411.
Philibert II de Savoie 411.
Philiberte de Challant 178. 179.
Philippe de Challant 142.
Philippe I de Savoie 101. 102. 411.
Philippe II de Savoie 411.
Philippe III, roi d'Espagne 203.
Philippon 161.
Philosophie 185. 238. 255. 299.
Piaru 135.
Piatse 3.
Picaillons **213.**
Pic du Retour 371.
Pie V, pape (Saint) 76. 170. 310.
Pie VII 22. 296. 310.
Pie IX 189. 261. 324. 327.
Pie XI 366. 406.
Pied 330.
Pied des Vignes 400.
Piémont 95. 122. 139. 162. 178. 194. 237. 278. 287. 289.
Pierre (Hôpital de la) 80. 88. 90.
Pierre-Piquée 96.
Pierre Saint-Ours 31.
Pierre-Taillée 228. 229.
Pierre de Challant, archevêque 108. 110.
Pierre de Challant-Cly, archevêque 111.
Pierre (de Courmayeur) 103.
Pierre de Duin 57.
Pierre de Pra, év. d'Aoste 412.
Pierre I de Savoie 411.
Pierre II de Savoie 101. 411.
Pierre des Cours, pape **101.** 385.
Pierre d'Etroubles, év. d'Aoste 412.
Pierre du Chatelar *ou* Pierre III, archevêque 101. 102.
Pierre du Palais *ou* de Thora, év. d'Aoste, *Bienheureux* 76. 174. 412.
Pierres frappantes **375.**
Pignerol 155. 156.
Pilate 8.
Pilori 34.
Piole 3.
Piotaz (Rév. Père) **300.**
Pirretti, préfet d'Aoste 403.
Pistarino 413.
Pitaz 364.
Pitié (Notre-Dame de) 230. 232. 245.
Place Moulin 60.
Plain-chant 45. 270. 295.
Planaval (Arvier) 190. **257.**
Planaval (La Salle) 405.
Planaz 219.
Planbagò 409.
Plan de *bona mort* 60. 61.
Plan-de-Brun **319.** 360.
Plan de Clavel 133.
Plan de Jupiter 82.
Plan de la bataille 60.
Plan de *mala mort* 60.
Plan de Mana 3.
Plan des Domnes 170.
Plan des morts 314.
Plan détruit 61.
Plantata 119.
Plantaz (La) 272. 289. 290.
Plébanie 37. 312.
Plésod 248.
Plocéan 30. 31. 32. 411.
Plomb 242.
Plonta 222.
Plot 4. 52. 228. 234. 266. 289.
Plot (borne) 409.
Plou (Saint-Marcel) **237.**
Plou, Plouve (Montjovet) 80. 88. 89.
Plouve (Aoste) 50. 343.
Pluie 186. **212. 245.** 297. 298. **321.** 322. 371.
Plumes à écrire 319.
Podestat 109. 146. **402.**
Poésies 353. 354.
Poignon 401.
Poireaux 308.
Pois 38.

Pôle Nord 393.
Pollein 24. 71. 79. 81. 82. 133. 245. 289. 326. 347. 404. 410.
Pollux 408.
Polyxène de Valleise 201
Pondel 6.
Pont (Canavese) 314.
Pontboset, Pontbozet 105. 149. **197**. **318**. 325. 329. 357. 381. 396. 410.
Pont de pierre 4. 132. 343. 358.
Ponteille (La Thuile) 405.
Ponteille Perron 217.
Pontey 18. 71. 239. 347. 396. 410.
Pontpillar, Pompillard, Pont Pilliaz (Ru) 135.
Pont Pilliaz 162.
Pont-Saint-Martin 2. 18. 39. 105. 106. 111. 120. 134. 166. **192**. 234. 243. 244. 292. 317. 319. 347. 351. 377. 389. 390. 391. 396. 400. 401. 410. 412.
Ponts détruits 229. 322.
Pont Serran 141. 284.
Pont Suaz 5. 229. 230. 232. **245**. 326. 342.
Ponty 324.
Porliod (Rév. Père) 161.
Porliod Louis, archidiacre 215.
Porliod Victor, missionnaire 256. 338.
Porrossan 6. 91. 135. 238. 289.
Porta principalis dextra 5.
Porta principalis sinistra 5.
Porte Chaffa 52.
Porte d'Aoste 51.
Porte Décumane 4. 5. 51. 216. 217.
Porte de la Rive *ou* de Saint-Etienne 51. 52. 119.
Porte de Saint-Grat 51.
Porte Ferrière 51.
Porte Poteine 51.
Porte Prétorienne 4. 5. 9. 50. 52.
Porte Saint-Ours 50. 99. 111.
Porte Vaudan 119.
Portes (Les douze) 198. **199**.
Porté **319**. 360.
Poudingue 4.
Portiques 83. 88. 90. 229. 403.
Potentilla pensylvanica 396.
Pouce 330.
Poudre 162. 211.
Pra, Pré 133. 209. 412.
Pramoron 400.
Pramonjoux 222.
Prangins, év. d'Aoste 223. 412.
Prarayé (Bionaz) 91. 209. 222. 223. 279. 298. 366.
Prarayer (Saint-Marcel) 74. 132. 133.
Pravillair 133. 209.
Prébende de Quart 73. 107. **118**. 133.
Prébendiers 295.
Précieux Sang 106.
Prédumaz 309.
Préfet 403.
Préfossé 47.
Pré-Saint-Didier 3. 13. 15. 26. 44. 54. 78. 84. 86. 105. 106. 183. 198. 221. 228. 229. 230. 299. 330. 368. 369. 399. 407. 410.
Pré-Saint-Ours 30.
Prés (Des) 102.
Prétel, ermite 252.
Prétoriens 5.
Prétorienne (rue) 4.
Prêtres valdôtains *v.* Clergé.
Prévôt 33. **77**. 246. **250**. 378.
Prévôt du Grand-Saint-Bernard 81.
Prévôt (Ru) 135.
Prez Antoine, év. d'Aoste 154. 158. 409. 412.
Prez François, év. d'Aoste 158. 412.
Prieur 41. **107**.
Prieur du Bourg 33. 76.
Prieuré du Bourg 16. 17. 107. 155. 164. 207. 378. *v.* Collégiale.
Prieurés 81. **107**.
Prieurés de : Colonne Joux, Saint-Bénin, St-Jacquême d'Aoste, St-Jacquême de Saint-Pierre, Sainte-Hélène *v.* ces mots.
Prime (aumône de) 100.
Prince Amédée (asile) 391.
Prince Thomas (Retranchements du) 233. 405.
Prisons 51. 137. 149. 154. 317. 329. 342.
Prisonniers **27**. 186.
Privat (Frère) 387.
Privilèges *v.* Franchises.
Procès **364**.
Processionnaire, Processionnal 158. 297.

Processions 20. 43. 163. 173. **186.** 208. 210. **211. 212. 213.** 237. 245. 247. 290. **297.** 341.
Procus 57.
Proment, guide 366.
Proment, médecin **339.**
Promiod **259.**
Proscrits 278. 367.
Protestantisme **160. 161. 165.** 177. 269. 348. 353.
Provana 161.
Providence (Sœurs de la) 367.
Province d'Aoste 402.
Provincia d'Aosta (La) 403.
Publey 71.
Pucey 197. 348.
Purtud 12. 133.
Puvan 315.
Pyramide Peak 393.
Pyramide Vincent 408.

Quart 2. 19. 44. 56. 72. 78. 89. 105. 107. 111. **112.** 113. **118.** 132. 133. 135. 265. **273.** 282. 283. 286. 289. 299. **322.** 326. 332. 347. 381. 396. 410. 412.
Quart (Maison de) *ou* de la Porte Saint-Ours 111. 112.
Quartaine 107. 330.
Quartanée 330.
Quarteron 330.
Quartiere operaio 399. 401.
Quartiers 52.
Quarto 76.
Question Romaine **406.**
Quey 161.
Quincinetto 289. 290.
Quinsod 248.
Quintane 51.
Quirice, év. d'Aoste 411.

Racca 325. 326. 328. 330.
Rachaz 93.
Radicati 254. 413.
Raffort 400.
Ramallini 403.
Rambert, év. d'Aoste 310. 412.
Rameaux 199.
Rapi 133.
Ratbon, év. d'Aoste 411.
Rattazzi 333. 334.
Ratti (Pie XI) **366.**
Ravel 109.
Raymond, prévôt **250.** 364.
Réan (Banque) **405.**
Réan (Famille) 405.
Réan, intendant 266.
Réan, village 238.
Rebogliatti 88. 154.
Reclus, Recluseries **56.**
Recteurs, Rectories 250. 380.
Refuges alpins (Cabanes) 372.
Refuge des pauvres (Aoste) 79. 82. 296. 317. **359.** 362. 386.
Refuge des pauvres (Cogne) 317. 353. **360.**
Refuge des pauvres (Plan de Brun) **360.**
Regina (La) 221.
Régis 289.
Règlements de Cogne 314.
Réguliers (Chanoines) 73. 75. 76. 77. 78. 83.
Reliefs **390.**
Reliques, Reliquaires 46. 65. 107. 127. 139. 143. 158. **175. 176.** 189. 271. **311.**
Remondin 357.
Remparts *v.* Murailles.
Renard argenté 395.
René de Challant 111. 137. 163. 164. 175. **177.** 179. 201. 387.
République Française 289. 290.
Rèse *v.* Erèse.
Retempio **318.**
Retourtour 95. 141.
Reverrier 247.
Revers 130.
Révolution Française 17. 22. 34. 77. 84. 92. 100. 126. 185. 201. 253. 256. **278.** 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 309. 367.
Revue Diocésaine (*La*) 320.
Rey (Lo) d'Ayas 271.
Rey de Courmayeur 276. 371. 392.
Reynaud 65.
Rhabilleur 339.
Rhème-Notre-Dame 105. 106. **213.** 222. 298. 369. 410.
Rhème-Saint-Georges 44. 105. 133. 213. 289. 395. 400. 401. 410.
Rhétorique 184. 300. 301.

Ribitel, archidiacre 185. 223. 225. 233. **238**. 243. 255. 344.
Richard 93.
Richelmy, cardinal 276.
Richemont 95.
Richera 61.
Rinet 199.
Riondet, imprimeur 173.
Rite romain **309**.
Rite valdôtain 35. **309**.
Rive (De la) 52. 119.
Rives (Bourg des) **97**.
Rivolin 401.
Robin, curé 89.
Roccia viva 395.
Rochefort (Arvier) 119. 257.
Rochefort (Dôme de) 409.
Roddo 62.
Rodolphe, abbé 67.
Rodolphe II, roi de Bourgogne 49.
Rodolphe III 27. 156. 411.
Rodolphe du Chatelar, év. d'Aoste, archev. **100**. 102. 412.
Rodolphe de Valpelline, év. **102**.
Rodriguez, év. d'Aoste 161. 412.
Roése des Banques 395.
Rogations 134.
Roi chasseur **361**. 387.
Roisan 14. 17. 44. **127**. 133. 135. 162. 256. 266. 289. 326. 404. 410.
Romaine (Route) 2.
Romains 2. **3**. **7**. 39. 50. 61. 78. 82. 387. 396. 411.
Roncas (Mère) 200. **201**. 203.
Roncas (Palais, Place) 17. 137. 266. 279. 288. 344. **403**.
Roncas Pierre-Léonard 138. 188. 201. **203**.
Roncas Pierre-Philibert 152. **204**. 220.
Ronchaille 351.
Ronchallyas 119.
Ronco 413.
Rosaire 271.
Rose (Sœur) **341**.
Roses 272.
Roset 257.
Rosières **272**.
Rossères 119.
Rosset, intendant 316.
Rosset, notaire 323.
Rothorn 369.
Route 90. 172. 174.
Roux, chanoine 387.
Rovarey 183.
Rovenod 139.
Rovere (Della) **152**.
Rovinal (Ayas) 236.
Royale Délégation **266**. 312.
Royales Constitutions 167. 173. **264**. 402.
Royalistes 325.
Roze, ermite 252.
Ru, Rus **134**. 149. 199. 363.
Rub, Rup 330. 335.
Rubillys 183.
Ru des Monts 136.
Rues d'Aoste **343**.
Ruffier, chanoine 259. 364.
Rumeyran 80. 88. 159. 192.
Rumilly 81. *v*. Eugène (R. P.).
Ru mort 134.
Ru neuf 136.
Rutor 87. 133. **183**. 210. 298. 372. 374. 405. 409.
Rutorines 374.
Ruwenzori 393.

Sac. 182 183. 330.
Sac (pénitence) 163. 245.
Sacré Cœur 279.
Sacrée Religion 177. *v*. Ordre Mauricien.
Saint Adventor 14.
Saint Agnès (De) 254.
Saint Alban 18. 70.
Saint Alexandre Sauli 170.
Saint Alphonse de Liguori 348.
Saint Amand 45. 106.
Saint Ambroise 12. 13. 21. 25. 74. 275.
Saint Anselme 54. 59. **62**. 92. 93. 111. 188. 194. 305. 343. 387. 413.
Saint Antoine 35. 106. 147. 151. 155. 348.
Saint Augustin 30. 73. 75. 91. 205.
Saint Barnabé 10.
Saint Barthélemy 106. 123. 257.
Saint-Barthélemy, paroisse 71. 72. 105. 135. 207. **214**. **248**. 256. 266. 298. 410.

Saint Bénin *ou* Bénigne 45. 73. 106.
Saint-Bénin, prieuré, monastère, collège **54**. 62. 72. 73. 79. 107. 120. 139. **184**. 268. 282. 289. *v.* Collège d'Aoste.
Saint Benoît 35.
Saint Benoît Labre **261**.
Saint Bernard, évêque 53.
Saint Bernard de Menthon 8. 34. **57**. 59. 71. **78**. **83**. 188. 324. 337. 343. 374.
Saint Bès 14. 413.
Saint Blaise 106. 113. 116. 259.
Saint Bonaventure 63. 102. 110.
Saint Brice 45.
Saint Charles Borromée 170. 175.
Saint Christophe 55. 150.
Saint-Christophe, paroisse 33. 43. 50. 71. 78. 88. **103**. 135. 173. 174. 266. 270. 289. 326. 404. 407. 410.
Saint Clair 98.
Saint Clément 10.
Saint Crispien, év. d'Aoste 21. 411.
Saint Défendant 14. 15. **234**.
Saint Denis 10. 45.
Saint-Denis, paroisse 10. 15. 71. 73. 105. 135. 325. 363. 406. 410.
Saint Didier 13.
Saint Didier 15.
Saint Eloi 173.
Saint-Esprit (Confrérie du) **99**. 196. 219. 269. 274.
Saint Etienne 10. 74.
Saint-Etienne, paroisse 5. 10. 16. 51. 71. 75. 78. 88. 105. 126. 158. 180. 238. 245. 255. **259**. 266. 272. 274. 275. 289. 299. 324. 410.
Saint Eucher 23.
Saint Euloge 19. 24.
Saint Eusèbe **18**. 19. 20. 24. 35. 71. 72. 84. 105. 132. 411.
Saint Eustase I, év. d'Aoste 12. **20**. 22. 23. 24. 25. 33. 411.
Saint Eustase II, év. d'Aoste 21. 411.
Saint Evence 15. 76. 91. 298. 324.
Saint Fidèle 74.
St-François (Couvent, Eglise, Place de) 52. 251. 272. 287. 403. *v.* Cordeliers.
Saint François de Sales **188**. 190. 191. 194. 224. 367.
Saint Gaétan 377.
Saint Gal, év. d'Aoste 11. **32**. 34. 75. 76. 302. 411.
Saint Gaudence 19. 24. 307.
Saint-Genin *ou* Genis 97. 120.
Saint Georges 16. 150.
Saint-Georges, paroisse *v.* Rhème-Saint-Georges.
Saint Germain 16. **25**. 45. 106. 131.
Saint-Germain, paroisse 26. 37. 46. 105. 106. 224. 249. 266. 384. 410.
Saint Gervais 12.
Saint Gilles 8. 49. 73. 378. *v.* Verrès (Couvent de).
Saint Gontran 22. 27. **36**. 156. 411.
Saint Gothard 87.
Saint Grat I, év. d'Aoste 21. 411.
Saint Grat II, év. d'Aoste *ou* Saint Grat 8. 11. 18. 31. 33. 34. **42**. 43. 44. 45. 46. 47. 51. 88. 89. 106. **127**. **128**. 129. 147. 159. 172. **173**. 180. 184. 187. 188. 195. 196. 197. 204. **211**. **212**. **213**. 229. **246**. 252. 268. 289. 290. 295. **297**. 321. 343. 346. 378. 387. 403. 411.
Saint Hilaire 45.
Saint Honorat 23. 24.
Saint Hugues 60.
Saint Ignace de Loyola 182.
Saint Isaac 23.
Saint Jacquême *ou* Saint Jacques 9. **23**. 24. 101. 341.
Saint-Jacquême d'Aoste, prieuré 24. 79. 81. 83. 107. 129. 184. 207. 254. 255. 256. 268. *v.* Grand-Saint-Bernard.
Saint-Jacquême de Châtel-Argent *ou* de Saint-Pierre, prieuré 24. 81. 83. 107. 256. 338. **341**. 367.
Saint-Jacques d'Ayas 61. **236**. 271. 371.
Saint Jean-Baptiste 32. 43. 55. 88. 89. 90. 106. 107. 143. 156. 187. 355.
Saint-Jean-Baptiste, église, paroisse 32. **34**. 78. 133. 295. 410.
Saint Jean de Purtud 12. 21.
Saint Jérôme 159.
Saint Joconde I, év. d'Aoste 21. 30. 411.
Saint Joconde II, év. d'Aoste *ou* Saint Joconde 11. 17. 31. 33. 42. **44**. 46. 47. **148**. 246. 247. 252. 295. 338. 343. 367. 411.

Saint-Joseph 357.
Saint-Joseph : *v.* Couvent de Saint-Joseph.
Saint Julien 12. **251**. 298.
Saint Laurent 106. 113.
St-Laurent d'Aoste, église 71. 133. 171. 282. 299. 380. 410.
Saint-Laurent de Montgirod 70.
Saint Lazare 150. 176.
Saint Léger 45. 71. 105. 132.
Saint Léon IX, pape 58. 59.
Saint Léonard 45. 308.
Saint-Louis (Maison de) 380. 386. 403.
Saint Luc 19.
Saint Malachie **68**.
Saint Marc 86. 134. 393.
Saint-Marcel, paroisse 23. 44. 73. 74. 75. 95. 105. 106. 108. 109. 113. **129**. 132. 133. 177. 178. 179. **237**. 347. 396. 401. 407. 408. 410. 412.
Saint Marcellin 46.
Saint Martin 12. **17**. 43. 45. 55. 83. 106. **192**. 240.
Saint-Martin de Corléan 3. 18. 71. 73. 105. 132. 180. 203. 204. 266. **274**. 289. 333. 404.
Saint Mathieu 377.
Saint Maur **35**.
Saint Maurice 13. 14. 28. 74. 86. 106. 116. **175**. 177. 224. 268. 295. 346. 391.
Saint-Maurice (Abbaye de) 9. 14. 23. 28. **29**. 36. 37. 59. 61. 122. 175.
Saint-Maurice (Bourg de) 84.
Saint Mayeul 50.
Saint Maxime 19. 24. 28. **39**. 134. 249.
Saint Médard 272.
Saint Michel 74. 159. 267. 274.
Saint Napoléon 293.
Saint Nicolas 57. 58. 74. 86. 106. 173. 174. 275. 324.
Saint-Nicolas, paroisse 7. 16. 57. 71. 74. 78. 239. 283. 289. 299. 342. 363. 369. 380. 394. 404. 410.
Saint Nom de Jésus 163. 375.
Saint Octave 14.
Saint Odilon 49. 54.
Saint-Ours 11. 22. **29**. 33. 35. 52. **75**. 88. 91. 154. **159**. 207. 343. 378. *v.* Prieuré du Bourg.
Saint Ours, martyr 13.
Saint Oyen 45.
Saint-Oyen, paroisse 71. 79. 80. 81. 82. 86. 105. 106. 180. 198. 232. **261**. 299. 324. **339**. 340. 356. 357. 369. 410.
Saint Pantaléon 86. 249.
Saint Paul 194.
Saint Pierre 6. **8**. 74. 105. 106. 109.
Saint-Pierre, paroisse 9. 24. 44. 46. 56. 75. 79. 81. 83. 106. 119. 136. 138. 172. 203. 204. **212**. 270. 289. 299. 338. **341**. 392. 404. 410. *v.* Saint-Jacquême de Saint-Pierre.
Saint Pierre II de Tarentaise, archev. **70**. 83. 101. 341.
Saint Pierre Damien **60**.
Saint Pierre, exorciste 46.
Saint Pierre Fourier **205**.
Saint Porcier 14.
Saint Préject **40**.
Saint Protais 12.
Saint Protais I, év. d'Aoste 21. 411.
Saint Protais II, év. d'Aoste 411.
Saint Quentin 168.
Saint Réal (De) 279. 280.
Saint Remi 45.
Saint-Remi, paroisse 37. 57. **67**. 79. 80. 81. 86. 105. 126. 170. 180. 232. 289. 292. 307. 308. 309. **337**. 356. 357. 369. 381. 410. 413.
Saint Roch 45. 192. 199.
Saint-Roch au Pont de Pierre 282. 326.
Saint-Roch au Plot 289.
Saint Rosaire 156. 157. 237.
Saint Sacrement 106. 163.
Saint Saturnin 26.
Saint-Sauveur 259.
Saint Sébastien 46. 199.
Saint Sigismond 23. **28**. 29. 40. 411.
Saint Sixte 56. 72. 132. 133.
Saint Solutor 14. 71.
Saint Suaire **175**. 188.
Saint Sulpice 45. 106.
Saint Sylvestre 74.
Saint Théodule *ou* Théodore 12. **22**. 81. 89. 96. 101. 106. 174. 373.
Saint-Théodule, col 23. 61. 91. 134. 186. 223. 366. 369. 372. 373.
Saint Théoneste 13.
Saint Thomas, archev. 101. 106.

Saint Thomas d'Aquin 63. 101. 102. 389.
Saint Tiburce 47.
Saint Ulric 53.
Saint Urbain 47.
Saint Valentin 133.
Saint Victor 14.
Saint Victrice 12. 21.
Saint-Vincent, chapelles d'Aoste 157. 187.
Saint-Vincent, paroisse 14. 16. 26. 71. 72. 74. 89. 105. 109. 122. 135. 146. 155. 160. 199. 228. **239. 260.** 292. 299. 317. 324. 325. 347. 348. 353. 364. 369. 391. 410.
Saint Vincent de Paul 201. 254.
Saint Vincent Ferrier **139.** 148.
Saint Voult **165.** 211.
Sainte Adelaïde **49.**
Sainte Agathe 173.
Sainte Anne 194.
Sainte Barbe 86. 286. 321.
Sainte Catherine 106. 173. 314.
Sainte-Catherine (Chanoinesses *ou* Couvent de) 12. **91.** 149. 205. 207. 211. 269. 279. 282. 289. 294. 303. 316.
Sainte Chantal 190. 191. 200. **202.**
Sainte Colette 140.
Sainte Colombe 45. 133. 247.
Sainte Croix 199.
Ste-Croix (Bard) 268.
Ste-Croix (Chapelle, Confrérie de) **186.** 218. 226. 272. 282. 289. 326. 327. 329. 342. 380.
Sainte Epine 245.
Sainte Faustine **311.**
Sainte Hélène 15. 46. 294.
Sainte-Hélène, prieuré 16. **41.** 54. 72. 73. 105. 107. 174. 254. 341.
Sainte Ida 93.
Sainte Lucie 106. 155. 157.
Sainte Marie Madeleine 78. 86. 89. 106. 118. 150. 155. 159. 246. 268. 275. 279.
Sainte Marguerite 180. 184. 187. 188. 298.
Sainte Marthe 150.
Sainte Thècle 32.
Sainte Trinité 90. 357. *v.* Trinité.
Sala, missionnaire **259.**
Salassa 3.
Salasses **1.** 5. 12. 39. 61. 78. 82. 395. 411.
Sales (Pierre de), év. d'Aoste 66. 70. 77. 158. 183. 189. 249. 250. 252. **256.** 257. 258. 259. 260. 267. 268. 271. 272. 275. 286. 298. 311. 312. 315. 344. 385. 386. 412.
Sales (Marquis de) 279.
Salleret (Le) 400.
Salluard 161.
Saluard de Landry 135.
Saluces (Georges de), év. d'Aoste 412.
Saluggia 76.
Santa Casa **209.**
Sarraillon 31.
Sarrasins 8. 48. **49.** 52. 57. 79. 83. 96. 142.
Sarre 7. **41.** 54. 71. 72. 87. 90. 105. 119. 137. **174.** 198. 203. 204. 242. 289. 362. 363. 401. 404. 407. 408. 410.
Sarriod 93. 119. 138. 144. 220. 280. 380.
Saumont 6.
Saussure (De) 369.
Savin d'Aoste 192. 193. 403.
Savin de Champorcher 210.
Savin de Cogne 216.
Savioz (Rév. Père) 125. 162. **170.**
Savoia ! 343.
Savoia (Villa) 369.
Savoie, chanoine 258.
Savoie 22. 26. 27. 162. 178. 278. **343.**
Savoie (Maison de) 33. 34. **56.** 62. 64. 80. 91. **93.** 95. **109.** 119. 122. 123. 161. 162. 165. 167. 168. 171. 172. 175. 176. 343. 369. 402. 407. **411.**
Saxe (La) 180. 197. 221. 276.
Scala 290.
Schisme d'Occident 140.
Scholastique 63. 389.
Schwarzhorn 408.
Sciettoz *ou* Chéto 2.
Scuri 381.
Sécheresse 186. 212. 245. 297.
Sedum cognense 396.
Séez 81. 83. 84.
Seigle *ou* Blé 259. *v.* Blé.

Seigne (Col de la) 366. 369. 373.
Seigneurs **50. 52.** 53. 95. 111. 117. 172.
Seigneurs agriculteurs 134.
Selve 391.
Sembrancher 146. 203.
Semeria (Rév. Père) 369.
Septime Sévère 13. 82.
Septumian 321.
Sépultures 104. 139.
Serena, Sereina, col 366. 405.
Serra, exorciste **187**.
Seterée 192. 193. 330.
Seteur 330.
Setier 183. 330.
Settimo Vittone 9. 16. 21.
Sévirs augustaux 5. 7.
Sibille de Savoie 109.
S. I. D. E. 400.
Sigismond, empereur 60. 140. 143.
Signaux (Tour des) **169**.
Signayes 289.
Sion 9. 23. 58. 61. 102. 116. 117. 122.
S. I. P. 400.
Sisuald 35.
Sisymbrium Tillieri 300.
Sixte IV, pape 34. **152**.
Sixte-Quint 165. 170.
Skis 372.
Soana, Val Soana 30. 129.
Socialisme 382.
Società Anonima Nazionale Cogne 397. 399. 401. 404.
Société de Bon Secours 331.
Société Editrice Valdôtaine 321.
Socques (Régiment, Insurrection des) **287. 289.** 291. **324.** 329. 331. 332.
Sœurs de Saint-Joseph : *v.* Couvent de Saint-Joseph.
Sœurs grises 254.
Sogne (La) 315.
Soie (Société de la) 317. 367. 401.
Solar, év. d'Aoste, cardinal 34. 48. 268. 273. 274. 275. 282. 286. 289. 290. 291. 293. 295. 296. **303**. 313. 412.
Solaro (Victoire de) 228.
Solarolo (Monte) 379.
Soldats **296**.
Soldats de la neige 67. 80. 84. 413.
Soldats valdôtains **204**. 228. 237. 296. 349. 357. **379**. 380. 409.
Soliman 152.
Sommarèse 7. 16. 71. 133. 249.
Sonderbund 323. 331.
Sonnaz (De), év. d'Aoste 34. 122. 139. 412.
Sordevolo 234.
Soremont 122.
Sostegno 241. 242.
Sottile **307**.
Souliers 32.
Souvarow 283. 287.
Stalles 126. 155. 157. 167.
Statues alpines 373.
Statut 323. 325.
Stavelle 117.
Stella polare 393.
Stévenin Adolphe 376.
Stévenin Edouard 375.
Stévenin Joconde, chanoine 296.
Stillan 76.
Subversivisme 383. 384.
Suis 357.
Superga 234. 307.
Surpian 129. 133.
Susey 119.
Sylve noire 321.
Syndics 52. 120. 125. 166. 184. 265. 297. 340. 402. 404.

Tarabouc 337.
Tarensod 6.
Tarentaise **22**. 23. 58. 70. 74. 76. 83. **100. 101**. 121. 129. 140. 178.
Tareysa 197.
Targnod 40. 400.
Taride 136.
Tarnade 14. 28.
Tasso, év. d'Aoste 58. 66. 238. 296. 313. 377. 412.
Tavagnasco 289. 290.
Tavernier (Rév. Père) 280.
Te Deum 167. 293. 406.
Teleccio 169. 371.
Téléphone **355**.
Temple (le premier) **10**.
Temple (Rue du) 343.
Temples païens 7.
Teppex, curé 313. 407.
Termopyles 409.

Terraces 119.
Terrettaz 291.
Terrisy 197.
Tersiva (La) 370. 409.
Tesio 254.
Tesson 245.
Tête du Lion 371.
Théâtre 5. 51. 343.
Thébéens (martyrs) **12**. 23. 28.
The Evançon Mine 400.
Theiss 398.
Théodoric 27. 30. 35. 411.
Théodose 7.
Théologal 181.
Théologie 125. 181. 185. 226. 238. 254. 255. 256. 257. 389.
Thermes, Thermales 6. 222. 369.
Thomas I de Savoie **93**. 96. 97. 159. 343. 411.
Thomas II 94. 97. 157. 411.
Thomas III 109. 411.
Thomasset, sculpteur 247.
Thora 61. 72. 90. **174**. 412.
Tibaldi 387. 388.
Tiers ordre 251. 252.
Tignes 23.
Tillier, village de Challant 248.
Tillier, village de Fénis 93.
Tillier (De), chanoine 230.
Tillier (De), historien 51. 87. 154. 163. 180. 182. 197. 233. 241. 245. **246**. 315. 344. 388.
Tillier (Gaspard de) 246. 266.
Tillier (Rév. Père) **300**.
Tillier (De), protestant 161.
Timbré (papier) 149.
Tir **97**.
Tissioret, chanoine 230.
Toise 193. 282. 330.
Tollegna 248.
Tollen 272.
Tommaseo 365.
Tonso 328.
Torcé (Becca) 371.
Torche **299**.
Torgnon 18. 44. 73. 91. 105. 107. 135. 147. 160. 161. **219**. 223. 259. **280**. 289. 292. 298. 299. 324. 346. 363. 365. 369. 373. 381. 382. 387. 388. 396. 406. 410.
Torniem le Grand 95.
Torrison 375. 377.
Tour (La) 119.
Tourbillon 116.
Tourisme 352.
Tournefol 229.
Tourneuve 51. 119.
Traîneurs 336.
Trajo 370.
Trambesetta, Trambeseyve 149. 197.
Traversella 398.
Tréby 131. 134.
Trente (Concile de) 131. 170. 180. 208. 254.
Trente (Princes de) 111. **179**. 207.
Tresenta (La) 395.
Trève de Dieu **53**.
Tribulation (Glacier de la) 366.
Tribunaux ecclésiastiques 35. 42. 78. **153**.
Trina (La) **250**.
Trinité (La) 9. 10. 119. 165.
Triolet **240**. 395. 409.
Trois Etats 125. 166. 167. 265.
Trouvère 138.
Truchet 276.
Tryphon, év. d'Aoste 412.
Tsa de Tsan 409.
Tsanté de la Cor 133.
Tsignana 400.
Tubingher 183.
Tumule 104.
Tuquinage **129**. 139. 142. 146.
Turcs 92. 122. 142. **151**. 220. 241. 367.
Turin 22. 122. 290. 327. 328. 343. 396.
Tutel, curé 215.
Typhus 340.

Unità Cattolica (L') 320.
Urbain II, pape 64. 65.
Urbain V 151.
Urtier 314.
Ussel 95. 108. 110. 119. 143. 177. 178. 179.
Usselières 283.
Usson 141.
Usure, Usuriers 363.

Vaccari 374. 390.
Vacheresse 222.

Vachery, Vacherie 86. 119.
Vaches 409.
Valais 23. 27. 28. 60. 61. 80. 91. 116. 117. 129. 134. 161. 162. 169. 175. 223. 232. 279. 323. 373. 396.
Valbert I, év. d'Aoste 411.
Valbert II 70. 76. 94. 98. 314. 412.
Valcornère 366.
Valdigne 37. 84. 90. 174. 195. 196. **211**. 289. 299.
Valdobbia (Hospice et col) **306**. 369.
Valdôtaine (*La*) 364.
Valeille 396.
Valentinien III 26.
Valfrè di Bonzo 237.
Valgrisenche 55. 105. 127. 129. **130**. 133. 173. 198. 222. 257. **258**. **282**. **283**. **284**. 298. 299. 300. 317. **344**. 374. 387. 392. 410.
Vallauri 346.
Vallealta 397.
Vallée d'Aoste (La) 321. 413.
Valleise (La) 15. 20. 31. 37. 44. 105. 120. 198. **234**. 235.
Valleise (Maison de) 111. 137. 146. 166. 188. 192. 201. 357.
Vallengin, Wallengen 95. 164. 177.
Vallet, miraculé **218**.
Valnontey 362.
Valpelline 37. 46. 55. 73. 91. 96. 99. **102**. 105. 106. 133. 135. 155. **159**. 209. 252. 256. 262. 266. 267. 289. 310. 321. 326. 396. 410.
Valprato 413.
Valsainte, Varasainte 112.
Valsavarenche 55. 105. 106. 109. **147**. 199. 222. 223. 239. **248**. 279. 289. 299. 322. 338. 361. 362. 366. 369. 394. 400. 401. 410.
Valsesia 108. 109. 306. 307.
Valtornenche 73. 105. 106. 109. **147**. 199. 222. 223. 239. **248**. 279. 289. 299. 338. 351. 352. 366. 369. 370. 371. 380. 388. 392. 400. 408. 410.
Varey 95. 141.
Variney 162. 175.
Varron Térence 2. 3. 4.
Vas, Vâ 104.
Vau 90. 136. 267.
Vaudan (De) 161. 193. 199.
Vaudan (Madame de) **199**.
Vedettes 374.
Vedun 174.
Vélan (Mont) 408.
Vélocipède 355.
Vendée 325.
Vendôme (Duc de) 233. 234.
Veneria, curé 290.
Vens, Vins 7. 174.
Veraye, Verrayes 18. 44. 75. 76. 93. 133. 135. 266. 274. 298. 344. 381. 388. 389. 390. 391. 406. 410.
Verceil, Vercellais 18. 19. 22. 26. 59. 72. 74. 76. 103. 117. **123**. 129. 146. 159. 161. 165. 177. 200. 201. 396.
Vercellin, év. d'Aoste 20. 196. 197. 200. 201. **207**. **208**. 209. 212. 214. 216. 397. 412.
Verda (La) 61. 222.
Verità (La) 328.
Verney de Gressan **342**.
Verolengo 2.
Verrès 8. 13. 37. 49. 55. 73. 74. 75. 89. 95. 102. 122. 123. 124. 137. 139. 143. 145. 163. 177. 292. 317. **319**. 325. 330. 332. **333**. 347. 348. 378. 381. 387. 391. 396. 400. 401. 410.
Verrès (Couvent de) **48**. 71. 72. **73**. 83. 84. 89. 109. 113. 122. 123. 147. 149. 152. 155. 159. 198. 207. 215. 268. 278. 290. 292. 294. 307. 311. 312. 333. 367. 378. *v.* Saint Gilles.
Verrogne 174.
Vert 71. 105. 131. 134. **319**. 410.
Vertosan 125.
Vesan, chanoine 305.
Vesan Grat, curé 373. 376. 406.
Vesan Joseph 406.
Vesan Romain, curé 406.
Vescoz, chanoine 353. 371. 387. **389**. 391.
Vesey d'Issogne 55. 132.
Veysendaz 86. 291.
Via Principalis dextra 343.
Via Singularis 343.
Vicaires 298.
Vicaires perpétuels 62.
Vicomtes d'Aoste 50. **95**. 96. 108. **109**.
Victgarius 79.
Victoire (La), source 221.
Victor, évêque 27.
Victor-Amédée I de Savoie 204. 411.

Victor-Amédée II 94. 221. 228. 233. 234. 235. 240. 411.
Victor-Amédée III 163. 217. 264. 287. 293. 411.
Victor-François-Hyacinthe 204. 411.
Victor-Emmanuel I 302. 357. 411.
Victor-Emmanuel II 331. 332. 343. 361. 362. 371. 411.
Victor-Emmanuel III 362. 411.
Vida 354.
Vieillemorte 119.
Vierges 25.
Vierie 80.
Viérin, missionnaire 339.
Viérin, village 224.
Viérin 258.
Vièyes 22. 314. **321**. 335. 401.
Vignettes 252.
Villa-Challant *v.* Challant-St-Victor.
Villa en Gressan *v.* La Madeleine.
Villa, Veulla (Cogne) 314. 337.
Villa, Veulla (Allein) 133.
Villair (Courmayeur) 197.
Villair (Morgex) 229.
Villanova Baltea 404.
Villaret (La Thuile) 405.
Villaroger 23. 133. 258.
Villarsel Anniens 95.
Villefranche 135. 170. 173. 322. 325.
Villégiature **368**.
Villeneuve 7. 16. 44. 46. 55. 75. 81. 87. 133. 136. 149. 155. 183. 198. 229. 240. **270**. 289. 341. 363. 380. 396. 398. 401. 404. 410.
Ville sur Nus 105. **286**. 381. 410.
Villette, év. d'Aoste 314. 412.
Villette 84.
Vin 106. 107.
Vinage **106**. 211. 223. 297.
Vincent 369.
Vincent 369.
Vincent-Pyramide 369.
Vingt-un 76. 90.
Viot, prévôt 188.
Viou (Becca de) 409.
Visière (La) 161.
Visitandines *ou* Visitation 189. 190. 199. **200**. 201. **202**. 204. 205. 208. 211. **227**. 238. 269. 282. 289. 294. 303. 367. 390.
Vitellius 82.
Vitraux 157.
Vitres 104.
Vivien le Grand 95.
Vodice 379.
Vœu 209.
Voex 44. 133.
Volant 269.
Volon, Vollon 122. 400.
Voltaire 269. 286.
Vuilencus 93.
Vuillen 257.
Vuillerme de Courmayeur 93.
Vuillerme de Léaval, *Bienheureux* **38**. 181. **224**. 385. 387.
Vuillermet, chanoine 257.
Vuillermin, chanoine 339. 387.
Vuillet 138. 164.

Wald 252.
Waterloo 293.
Whymper 370.

Yolande de Savoie 149.
Yolande (Pointe) 393.

Zanardelli 342.
Zermat 223. 314. 370.
Zozime (Rév. Père) 303.
Zumstein 369. 395.
Zumstein (Col) 366.
Zumsteinspitze 369. 408.

L'abbé Cerlogne ou le Félibre Valdôtain (1826-1910).

Croirait-t-on possible que dans cette Histoire j'aie oublié une des personnalités les plus marquantes de la Vallée d'Aoste : M. l'abbé Cerlogne ! C'est pourtant ce que j'ai fait. Je répare ici ma distraction inconcevable. Tout mal ne vient pas pour nuire. Tout seul, a la fin du livre, dans un cadre à lui, mon bon ami Cerlogne n'en ressortira que mieux.

L'abbé Jean-Baptiste Cerlogne naquit à Saint-Nicolas, au village de Cerlogne, le 6 mars 1826. Son père, Jean-Michel, ancien soldat de Napoléon, y était maître d'école. A l'âge de 11 ans, Cerlogne partit faire le ramoneur à Marseille. A 15 ans, il y passe garçon de cuisine à l'Hôtel des Princes. En 1845, il rentre dans sa patrie; et en 1847 il est soldat. Il prit part, en 1848, aux batailles de Goito, de Santa Lucia et de Valeggio (où il fut fait prisonnier); puis, en 1849, à celle de Novare. Il obtint deux mentions honorables. Après son service, il revient à Saint-Nicolas et retourne à l'école du village. En 1851, pour gagner son pain, il s'engagea comme cuisinier au Grand Séminaire. Il y mena une vie si retirée, que, « en cinq ans, il ne sortit qu'une fois du Séminaire après l'angélus du soir, et cette fois, ce ne fut que pendant deux heures de temps et pour aller voir les feux d'artifice qui se faisaient à la fête de saint Grat patron du diocèse ». Entre-temps, il commençait à rimer en français et en patois. En 1855, il composa la première poésie en patois, *L'infan Prodeggo*, que suivirent *Marenda a Tsesalet* et *Euna bella fëta*. Mgr Jourdain et le chanoine Ed. Bérard professeur au Séminaire, voyant dans ce cuisinier l'étoffe d'un littérateur et la vertu d'un lévite, voulurent en faire un prêtre. Cerlogne adhéra de bon cœur, et, âgé de 30 ans, il remonta à Saint-Nicolas pour commencer à étudier *rosa-rosæ* chez le curé Guichardaz Basile. Elève de grammaire, il composa *Lo Berdzé et lo Ramoneur*, en 1857, puis, en 1858, *La Bataille di vatse a Vertosan*, son chef-d'œuvre, *Le quatro seison*, *Tobie*, un autre chef-d'œuvre. Après trois ans de grammaire, il entre au Grand Séminaire, où il compose, en 1861 *La Pastorala* et en 1862 *La Valdoteina*. Enfin, le 22 décembre 1864, à l'âge de 38 ans, il célèbre à Saint-Nicolas sa première messe.

N'ayant fait que des études accélérées, Cerlogne ne peut occuper que des postes inférieurs. Il est d'abord envoyé comme vicaire à Valgrisenche. Là, le garde-manger bien fourni du bon curé Prince lui inspire la pièce *Megnadzo de Monseur Abonde*. En 1866, il est vicaire à Pontboset. Son dévouement pour les cholériques lui vaut la médaille au mérite civil. En 1870, il est nommé curé de Champdepraz, et entretient chez lui son vieux père, octogénaire. Cerlogne, alors, ne pense plus à la poésie : il s'applique à lutter péniblement pour la vie. Emportant son manger à la campagne, il emploie son temps à défricher des *vacoles* (qu'il achète), pour en faire des vignes. Son exemple encourage d'autres à l'imiter, et bientôt une grande région vague est transformée en vignobles plantureux. En 1879, il quitte ce poste, pour aller occuper la rectorie de Saint-Jacques d'Ayas. N'ayant pas, là, charge d'âmes, il y prépare les matériaux pour sa Grammaire et son Dictionnaire patois. Il passe, pour cela, tout le jour sur son écritoire, « n'ayant le plus souvent, pour son dîner que deux tranches de polenta arrosées d'un verre de petit vin, et que la solitude de sa chambre pour académie ». Mais il ne peut bientôt plus supporter ce rude climat; il retourne à Champdepraz, en 1883. En juillet 1886, parut *Lo Tsemin de fer*, qui fit vogue, et en 1887, *Le s-ou et le dove comére*, *Pastorala di Rei* et quelques autres. Toutes ces poésies, réunies en un seul volume intitulé *Poésies en dialecte valdôtain* avec la traduction française en regard, parurent en 1889. Cerlogne vendit la moitié de ses vignes pour payer l'impression de ce volume. Mais voyant qu'il ne pouvait plus aller de ce pas sans tomber dans les dettes, il s'acheta une petite imprimerie portative. La même année 1889, il quitte définitivement la charge de curé, et s'en va comme recteur à La Trina de Gressoney. Il n'y reste que deux ans. Là, des voleurs, pénétrant dans sa chambre pendant la messe, lui volent le peu qu'il a. Contrarié par

cette mésaventure et par d'autres choses encore, notre bon Cerlogne dit adieu à la Vallée d'Aoste et va courir les chances dans des rectories en Piémont. Son bagage n'est du reste pas lourd : « sa *bra da* ou lit de camp, son chat et sa petite imprimerie ». Pas de quoi arrêter un homme ami du changement! Tout le temps qu'il fut en Piémont, il se fit imprimeur, lui-même, de ses productions. En 1891, à Barbania, il met au jour deux almanachs de *Dzan Pouro*, années 1892 et 1893; en 1893, aux Grangie di Front Canavese, il imprime sa *Petite Grammaire du dialecte valdôtain;* en 1894, à Pessinetto, il publie *La vie du Petit Ramoneur* ou sa vie; en 1896, il est à Cantoira; en 1897, à la Calma di Corio; en 1898, à San Vito; en 1899, il fait paraître sa célèbre satire contre Giacosa qui avait mal parlé de la Vallée d'Aoste; (Cerlogne étant allé à Ivrée pour la faire imprimer, l'éditeur refusa net, disant qu'il ne voulait pas se mettre en heurt avec un personnage comme Giacosa). La même année, il va à Loreto de Canale d'Alba. Enfin, le mal du pays le prend : il rentre en Vallée d'Aoste en 1901, et vient y faire sa 19e étape, à la rectorie de Vièyes; là, en 1902, il est nommé chevalier de la couronne d'Italie par motu proprio du Roi. A cette date de 1902, il publie *Les Etapes de sa vie*, où il fait entrer toutes ses poésies en français et en patois déjà parues sur feuilles volantes. Ces étapes de sa vie eurent une *Continuation* en 1904. Mais en 1903, Cerlogne avait déjà quitté Vièyes, pour se réfugier au Prieuré de Saint-Pierre, où toutefois il ne restait guère. Dans un long séjour qu'il fit à Valpelline, il publia son *Dictionnaire du Patois Valdôtain*, qui parut le 1er janvier 1908, et qu'il paya en vendant l'autre moitié de ses vignes. Cette même année 1908, il quitte encore le Prieuré, pour se réfugier au village de la Crête à Villeneuve dans une maison amie. C'est là qu'il met au jour sa dernière étude, *Le Patois Valdôtain*. Enfin, il va demander une dernière hospitalité à la cure de Saint-Nicolas : il s'y alite, et le curé Emile Bionaz le soigne comme un enfant jusqu'au dernier jour de sa vie, qui arrive le 4 octobre 1910. Quatre ans plus tard, on lui inaugure, à Saint-Nicolas, un buste-monument avec cette dédicace : *Au Félibre Valdôtain - J.-B. Cerlogne - Qui chanta la Vallée d'Aoste - Dans le dialecte de ses ancêtres - Le Pays natal, les Amis, les Admirateurs - 1914.*

Le bon petit Cerlogne, avec peu d'instruction, et sans aucun moyen financier, mais avec un travail constant et opiniâtre, a fait une œuvre colossale. Il a créé de toutes pièces la littérature du patois valdôtain : il en a donné la grammaire, le dictionnaire, et des morceaux si choisis, de prose et de poésie, qu'il a créé, peut-on dire aussi, l'âge d'or de la littérature patoise, et l'a portée à son apogée : comète éblouissante qui ne reviendra plus. Ses sujets sont des scènes de campagne prises sur le vif et dessinées à perfection d'après nature. Cerlogne a pu être naturel, parce qu'il n'avait pas une grande culture (celle-ci aurait gâté la nature). Ses plus beaux morceaux datent presque tous du temps où il était simple étudiant (surtout comme élève de grammaire). Une fois prêtre, il s'appliqua surtout à fixer la graphie du patois, labeur qui lui coûta « 35 années de tâtonnements ». Cette graphie, d'abord d'essai, dans les premières poésies, s'améliora peu à peu, et devint, dans les dernières, parfaite et définitivement fixée. — La vie de Cerlogne fut une vie de changements continuels. Il ne pouvait rester longtemps au même endroit. La moindre contrariété l'agaçait, et il détalait. Il quitta une rectorie du Piémont, parce que, le jour de la fête patronale, une musique de l'endroit avait fait un tapage assourdissant dans la chapelle. A Vièyes, il renvoya sa servante, parce qu'elle ne parlait pas le patois pur : elle mettait à la 1e conjugaison les verbes de la 4e, etc. Il n'eut jamais de grands chagrins, mais de gros bobos. — Il fut toujours très pauvre, et voisin de la misère. Ses ouvrages? Il n'en vendit presque pas; « *Quan s'agit di sou,* disait-il, *tsacun pense per sè* ». Il les distribuait deci delà, lorsqu'il allait demander l'hospitalité à quelques confrères (toujours contents de voir arriver cette âme candide à la note toujours gaie). Quand parut son Dictionnaire, il n'en vendit que 3 exemplaires : « à une dame, à un avocat, à un cordonnier ». M. Cerlogne fut souvent habillé de pied en cap par des personnes charitables. Mais il aimait sa pauvreté. Dans une rectorie du Piémont, il refusa un bon lit qu'on lui offrait : il ne dormait, dit-il alors, nulle part mieux que dans sa *branda*. Recevant, un jour, un subside de 100 francs, en présence de la directrice de l'Orphelinat de St-Joseph, il les lui donne pour ses orphelines. En mourant, il laissa ses livres et ses manuscrits au municipe de St-Nicolas, où ils se trouvent.

Plus que tout autre je l'ai fréquenté, depuis 1901 je l'ai aidé à publier ses livres; or, jamais je n'ai vu en lui qu'une candeur d'enfant, et je crois bien qu'il est mort avec l'innocence baptismale. « **Blanc, pur, est mon cœur** », dit-il de lui-même dans la *Vie du petit ramoneur*. — Oui, ce fut bien cela toute sa vie, du berceau à la tombe : **Un cœur blanc et pur.**

En vente chez l'auteur

Abbé HENRY

VALPELLINE - Aoste (Italie)

qui l'envoie partout franco-recommandé
au prix de 25 Lires anticipées

SOCIÉTÉ ÉDITRICE VALDOTAINE
(Imprimerie Catholique)
MCMXXIX — AN VII